

---

Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

---

1941

## Volume 106-07: 1941-42

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

---

### Recommended Citation

Volume 106-107: 1941-1942, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).  
<http://via.library.depaul.edu/annaes/106-107>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

SAINT VINCENT DE PAUL

---

ANNALES  
DE LA CONGRÉGATION  
DE LA MISSION  
(LAZARISTES)

ET DE LA COMPAGNIE  
DES FILLES DE LA CHARITÉ

---

TOME 106-107 — ANNÉES 1941-1942



A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

1942  
ST. MARY'S SEMINARY LIBRARY  
Perryville, Missouri



CIRCULAIRE DE N. T. H. PÈRE  
M. EDOUARD ROBERT, VICAIRE GÉNÉRAL

Paris, ce 20 décembre 1941.

Messieurs et mes chers Frères,

La grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !

Déjà deux ans se sont écoulés depuis la mort de notre regretté Très Honoré Père Souvay. La Compagnie a été privée de son Supérieur Général, à un moment où elle en avait le plus besoin, au moment où commençait une guerre qui depuis s'est étendue chaque jour et qui aujourd'hui s'étend à toutes les parties du monde : Europe, Asie, Amérique, Afrique, Océanie. Cette disparition pourrait nous effrayer, si nous ne savions que c'est Dieu qui gouverne la Compagnie, *ius Pater, providentia gubernat*, que saint Vincent est toujours là, qu'il veille toujours sur nous, comme sur toutes les œuvres de charité, son patronage bienfaisant est tout puissant. Ayons donc confiance en saint Vincent, notre fondateur et notre patron. Songeons surtout à nous animer de son esprit, à en pénétrer nos pensées, nos paroles, nos actions, et tout ira bien pour nous, pour nos œuvres, pour nos maisons, pour nos provinces, en dépit des apparences extérieures contraires. La guerre actuelle semble tout bouleverser, peut-être que, dans la pensée de Dieu, elle est destinée à tout renouveler. Quoiqu'il en soit, notre principale affaire pour le moment est de nous rendre « *spiritu Sancti Vincentii ferventes* », afin de mériter par là un patronage plus efficace de notre Père saint Vincent. La conservation de la Compagnie dépend de la conservation de cet esprit ; le développement de la Compagnie dépend du développement de cet esprit ; le succès de nos fonctions, l'accroissement des vocations, tout cela est intimement uni avec la possession de l'esprit de notre bienheu-

reux Père. Voyons donc les moyens à prendre pour conserver et développer cet esprit. Ma tâche est bien facile, car une Assemblée générale, celle de 1668, a magnifiquement exposé ces moyens et ce qu'elle a dit est toujours pratique et d'actualité. Je ne commenterai pas tous les moyens indiqués, il y en a 12 ; je me contenterai de vous en signaler quelques-uns :

*Premier moyen : la Prière.* — C'est Dieu qui a donné cet esprit à saint Vincent : c'est Dieu qui nous le donnera si nous l'en prions par l'intercession de notre saint fondateur. Récitons bien, tous les soirs, l'oraison de saint Vincent qui nous fait demander cet esprit ; nous pouvons dire, si nous le voulons, aux semi-doubles, la messe votive de saint Vincent ; avant la réforme du Bréviaire faite par Pie X, nous pouvions souvent réciter l'office de saint Vincent ; si nous ne le pouvons plus maintenant, il nous est permis cependant, quand il y a un semi-double, de dire la messe votive de notre Père, si nous en avons la dévotion. Tous les mois, nous sommes invités, quand nous disons la messe pour tous les défunts, à y ajouter l'intention de prier pour l'esprit primitif. Enfin, dans le courant de l'année, profitons des fêtes de saint Vincent pour redoubler de ferveur dans la prière pour l'esprit primitif. Les solennités de la Translation, du 19 juillet, du 27 septembre, du 20 décembre doivent être pour nous comme les Quatre-Temps de l'année Vincentienne. Même si la guerre ne nous permet pas les pompes liturgiques des cérémonies pontificales, n'omettons pas de bien célébrer ces fêtes par la messe dite avec ferveur, l'office récité avec attention et dévotion, une lecture appropriée au réfectoire, surtout les lettres de saint Vincent, une Conférence ou une répétition d'oraison qui anime notre maison, confrères, clercs, frères, un discours qui excite nos apostoliques, quelques prières comme les litanies de saint Vincent, que nous avons reprises, sous M. Souvay, à la Maison-Mère, pendant l'octave, après le repas, toutes portes fermées. Est-ce que nous prions

bien saint Vincent ? Est-ce que nous l'honorons comme on doit faire pour un père et un fondateur ?

Prions saint Vincent de tout notre cœur. Autrefois, dans Saint-Lazare, on le fêtait en règle. Le matin, à 4 heures et demi, en guise d'oraison, toute la Communauté récitait Matines, Laudes et Prime. On chantait Tierce et la Grand'Messe. Le soir, Vêpres, Complies, Sermon, Salut du T. S. Sacrement, et nos vieux coutumiers portaient que, si l'on ne sortait pas trop tard, on récitait en commun Matines et Laudes. A cette époque, le Bréviaire en commun était sacro-saint, tous les jours. L'octave ou la neuvaine se célébrait solennellement. Depuis quelque temps, on a repris, à Saint-Lazare, l'usage d'un petit discours pour les fidèles pendant l'octave, tous les soirs, avant le salut. Il y a des églises paroissiales dédiées à saint Vincent, où on le prie et on l'honore beaucoup. Ne soyons pas des derniers à prier et honorer notre Père.

*Deuxième moyen : Pratique des Règles.* — L'esprit de saint Vincent y est renfermé ; elles en sont l'épanouissement ; elles le contiennent, comme l'enveloppe contient le fruit ; elles offrent parfois des piquants qui répugnent à la nature, comme certains fruits ; mais ces piquants sont bons pour viriliser notre âme : prenons-les sans nous plaindre et nous atteindrons la moelle, le fruit.

Il y en a qui disent que nous avons besoin de réforme pour les règles ; que dans plusieurs maisons on ne voit guère d'exercices communs ; que, pendant les vacances, certaines maisons sont comme les Israélites du temps des Juges, « unusquisque quod sibi rectum videbatur, faciebat ». Est-ce vrai ? Je crois qu'il y a de l'exagération dans ces affirmations. Cependant, j'ai toujours présent à la mémoire les paroles sévères de M. Cazot, vicaire général, prononça au début de l'Assemblée générale de 1933. Il mit alors en pratique, dans toute son intensité, la parole de saint Paul à Timothée : « *Praedica verbum, insta*

*opportune, importune, argue, obsecra, increpa.* » La guerre nous invite aux réflexions sérieuses, examinons-nous sur les règles. Parcourons-les en forme d'examen. D'abord, les lisons-nous en particulier, tous les trois mois ? En public tous les ans ? Pour le chapitre second, sommes-nous simples dans nos prédications ? Sommes-nous prudents ? La prudence est tout à fait d'actualité. Soyons prudents en nos paroles, nos discours, nos lettres. Sommes-nous humbles, comme le doivent être des enfants de saint Vincent ? Sommes-nous doux dans nos procédés, nos paroles, doux et patients envers tous ? Sommes-nous mortifiés ? Savons-nous faire de nécessité vertu ? N'exigeons-nous pas, même en ce temps de restrictions, un confort, des aises, des commodités qui jurent avec la misère qui règne autour de nous ? Sommes-nous zélés, prêts à nous dévouer aux tâches, aux offices les plus pénibles ? Pensons à nos pauvres prisonniers qui sont astreints à des besognes moins agréables que les nôtres.

Pour le troisième chapitre, sommes-nous pauvres en notre nourriture, en nos vêtements, en nos meubles, en nos voyages ? Sommes-nous désintéressés pour l'argent ?

Pour le quatrième chapitre, rappelons-nous que si nous sommes anges par l'âme, nous sommes bêtes par le corps. L'esprit est prompt, mais la chair est faible. Le P. Fiat avait voulu faire une circulaire spéciale sur la chasteté. Veillons et prions.

Pour le cinquième chapitre, je n'oublierai jamais les paroles très fortes du T. H. Père Souvay mourant qui disait ne pas regretter sa sévérité sur ce point, alors qu'il allait paraître devant Dieu.

Pour les chapitres qui concernent la charité, peut-être avons-nous lieu de dire : *Peccavimus* ? Le P. Etienne et le P. Fiat ont insisté maintes fois sur ce sujet et saint Vincent a fait faire sept fois de suite la conférence sur la médisance.

Pour les exercices de piété, la retraite annuelle est-

elle faite par tous en commun ? L'office se récite-t-il en commun dans notre maison ?

On nous convie à un redressement national, à une rénovation spirituelle. La guerre nous ramène à l'esprit primitif pour bien des choses, en particulier pour la pauvreté et l'obéissance. Il y a des réglemens auxquels il faut se plier, qu'on le veuille ou non. On reprend l'habitude de la discipline. A quelque chose malheur est bon. Remercions le Seigneur. Redevenons les soldats vaillants qu'étaient les premiers compagnons de saint Vincent. Que leurs notices sont belles et que leur lecture ferait du bien dans les maisons de formation. Si nous voulons être vainqueurs, et non vaincus dans les combats spirituels, il faut nous exercer à la discipline, à la règle. Il faut pratiquer la règle de saint Vincent. Le Seigneur n'a voulu faire triompher Gédéon qu'avec des soldats mortifiés. Dans les combats spirituels, on ne triomphe contre le démon qu'avec la mortification et le détachement. *Hoc genus daemioniorum non potest exire nisi in jejuniis*, a dit Notre Seigneur et saint Grégoire nous redit souvent au Bréviaire : *Nudi cum nudis luctare debemus.*

*Troisième moyen : La Lecture de la Vie de saint Vincent.* — Saint Vincent ayant été rempli de l'esprit qui doit nous animer, nous en trouverons les manifestations dans ses exemples, dans ses lettres, dans ses conférences. D'où l'obligation de bien connaître la vie et les œuvres de notre Père : ce doit être une des occupations principales du Séminaire Interne : « Lire la Bible et saint Vincent, disait autrefois le Père Fiat, c'est la nourriture des séminaristes. » Cette lecture de saint Vincent doit se poursuivre et se continuer toute la vie, soit en particulier, soit en public. On sera fidèle à lire, tous les mois, à la place de la conférence, quelque chose des œuvres de saint Vincent. Je demande que, dans les maisons de formation surtout, on lise au réfectoire, pendant les octaves de la Translation et du 19 juillet les lettres de saint

Vincent à la suite. Rien n'est plus capable que cette lecture pour nous imprégner de l'esprit de notre Père. Je connais des prélats, des prêtres et des hommes d'œuvres qui font des lettres de saint Vincent leur lecture habituelle. « J'y apprends, me disait un évêque, comment il faut gouverner les hommes. » Que l'on donne souvent comme livre de lecture spirituelle aux séminaristes, aux étudiants, aux jeunes prêtres, les lettres de saint Vincent ; c'est du bon pain ; c'est de la nourriture solide.

Lisons donc la vie de saint Vincent. Nous ne manquons pas, grâce à Dieu, de bonnes vies de notre Père. Les meilleures, celles auxquelles il faut revenir toujours, ce sont celles d'Abelly, de Collet, de Maynard et de Coste. Celle d'Abelly est toute désignée pour le séminaire ; car elle est pleine de la substance et de la moelle des écrits de saint Vincent. Celle de Collet, un peu plus difficile à lire en public, parce qu'elle s'attache trop à l'ordre chronologique, complète heureusement celle d'Abelly. Celle de Maynard a le grand mérite d'un ordre rigoureux et d'une bonne tenue littéraire. Celle de Coste est le dernier mot de l'érudition actuelle sur saint Vincent ; cependant, comme plusieurs personnages ont souhaité que la Congrégation donnât une vie de saint Vincent moins longue, je fais appel aux bonnes volontés et aux compétences de mes confrères. Je ne dirai pas que je mets au concours une vie de saint Vincent et que des prix couronneront les efforts, mais je dirai simplement que, si quelque confrère veut bien mériter de la Congrégation, il n'a qu'à profiter de la vaste érudition de Coste, de l'onction d'Abelly, de l'art et du style de Maynard, et nous donner un petit chef d'œuvre où dans le cadre historique suffisant pour comprendre saint Vincent, on nous fera pénétrer surtout dans l'âme et l'esprit du saint. On a traité notre Père comme de grands savants et de grands critiques ont traité Notre Seigneur. Par des procédés historiques, soi-disant selon les lois de la haute critique,

on a découronné Notre Seigneur de sa divinité. Par leurs méthodes ultra-savantes, ils ont édifié des travaux gigantesques qui s'écroulent au bout de dix ans comme des châteaux de cartes. Ne faisons pas de même pour notre fondateur. Ayons à cœur de ne dire que la vérité, toute la vérité, oui ; mais prenons garde à ne pas confondre la vérité objective avec la vérité subjective qui n'est que le fruit de nos préjugés et de nos idées préconçues. Que Dieu suscite parmi nous un historien consciencieux qui nous donne une vie vraie, complète, intime, élégante et courte de saint Vincent.

*Quatrième moyen : Communiquer aux Maisons les choses édifiantes que Dieu y opère.* — Les relations édifiantes sont des lumières et des encouragements. Elles montrent le véritable esprit de saint Vincent en rapportant ce qui se fait, les résultats obtenus. Les compte-rendus des missions, les rapports des séminaires, les fruits des paroisses, les statistiques des œuvres, tout cela éclaire et encourage. Chaque maison peut dire ce que le grand saint Augustin disait en lisant la vie des Saints : « Ce que tel ou tel a pu, pourquoi ne le pourrais-je pas ? » Nos *Annales* ont été établies par le Père Etienne dans ce but. Elles ont pour objet principal de nous faire connaître ce qui se fait ou ce qui s'est fait dans la Compagnie. Elles sont, elles doivent être non pas l'œuvre des secrétaires de la Congrégation, mais une œuvre collective. Tous les missionnaires sont conviés à y collaborer. Les Visiteurs, d'après les règles de leur office (Cap. IX, parag. 2), devraient envoyer au Supérieur général, non seulement les noms des confrères vivants, des confrères décédés, des postulants admis au Séminaire et aux Vœux, mais encore, et ici je cite textuellement, « une narration développée de tout ce qui se rapporte au progrès des nôtres dans l'esprit de leur vocation, à l'accomplissement de nos fonctions envers le prochain, comme sont les missions, les exercices des ordinands, les conférences ecclésiastiques,

les retraites spirituelles, les séminaires, etc., en un mot, tout ce qui *peut contribuer à la consolation et à l'édification des nôtres*. Ils exposeront tout cela avec leurs circonstances, sans cependant tomber dans une prolixité ou amplification de paroles, sans exagération surtout et en taisant, autant que faire se pourra, ce qui pourrait être un scandale ou une offense ». Ce paragraphe des règles du Visiteur est à retenir et à observer.

En demandant que l'on communique les choses édifiantes, l'Assemblée générale a en vue non seulement ce qui se fait par les vivants, mais encore ce qui a été fait par les défunts. Il faut donc communiquer à chaque maison les notices des confrères édifiants. Remarquons à ce sujet que plusieurs Supérieurs généraux avant la Révolution avaient l'habitude d'ajouter à leur circulaire du premier de l'an une autre circulaire contenant les notices des confrères défunts qui ont vécu dans l'observance des règles. Depuis la Révolution, on a édité à part des recueils de notices. Nous avons un certain nombre de volumes de ces notices (deux séries) dont la lecture est aussi efficace pour acquérir l'esprit de saint Vincent que la lecture des *Annales* et des *Mémoires*.

Je rappelle à ce propos la règle du Secrétaire de la Congrégation (22) : « Il lui appartient de reviser et d'éditer les lettres annales des Missions ainsi que les notices de ceux des nôtres qui *sont morts pieusement dans une humble observance de nos Règles et de celles de leurs Offices*. Le choix des lettres des Missions se fera par le Secrétaire avec un des Assitants député par le Supérieur général. Quant aux notices des confrères, le choix en sera déterminé par le Supérieur général. »

Je ferai remarquer ici que les Supérieurs et les Visiteurs doivent nous aider à composer ces notices, en faisant faire les conférences traditionnelles sur les confrères édifiants et en nous envoyant la copie de ces conférences. J'ai le regret de dire que c'est une prati-

que à peu près tombée en désuétude. Nous ne recevons plus rien ou presque rien ; ou si nous recevons quelque chose, c'est une note parue dans un journal du pays ou dans la Semaine Religieuse. Ce n'est pas ce qu'il nous faut ; il nous faut une notice composée par nous et pour nous. Evidemment, dans la rédaction de ces notices, nous ne tomberons pas dans le défaut de certaines Semaines religieuses, où tout est parfait, tous les discours éloquentes, toutes les cérémonies impeccables, tous les chants merveilleux ; mais cependant nous prendrons garde de ne pas composer ces notices de manière à malédifier et à scandaliser ; tenons-nous en à la règle du visiteur citée plus haut.

Il y aurait encore plusieurs autres moyens pour développer l'esprit primitif, mais cela m'entraînerait trop loin, car je dois encore vous donner quelques nouvelles de la Congrégation ; aussi je laisse de côté les autres moyens, et je vous dirai ce que je sais de notre chère Compagnie pour la période 1941.

Commençons par la Maison-Mère. Le corps de saint Vincent est toujours absent, mais son esprit, je crois, y anime tous les membres. Nous essayons de maintenir les bonnes traditions de l'ancien Saint-Lazare.

Je dois dire que par la grâce de Dieu, la sollicitude des officiers, la bonne volonté des prêtres et des frères, nous vivons, nous travaillons, nous prions.

D'abord, nous vivons ; nous nous soumettons aussi parfaitement que possible aux règlements concernant la nourriture, l'éclairage, le chauffage, les rentrées et les sorties. Grâce à Dieu, nous avons ce qu'il faut pour les besoins du corps ; notre ferme de Villebon est toujours exploitée par nos bons frères, sous la conduite de M. Mollex ; elle nous fournit des légumes très appréciés et nous récitons de tout cœur les belles prières de la bénédiction de la table, en

constatant tous les jours combien la Providence est bonne pour nous.

Non seulement nous vivons, mais de plus nous travaillons et nous prions. Nous travaillons à la Maison-Mère, où beaucoup de prêtres et de fidèles viennent se confesser, où ont lieu régulièrement les réunions des Dames de la Charité et des Louise de Marillac, présidées par M. Piet ; celles des associés de la Sainte-Agonie, présidées par M. Collard. Nous travaillons aussi en dehors de la Maison-Mère par les confessions trimestrielles, les visites canoniques, les aumôneries de maisons de sœurs, les retraites, les journées de recollection, les catéchismes et même de petites missions faites dans des villages sans prêtre. Ce dernier ministère est tout à fait dans l'esprit de saint Vincent et je remercie ceux qui l'exercent.

Enfin, nous prions, ce qui est un travail, le plus important des travaux. Nous prions en commun, à la salle d'oraison, par la prière officielle du Bréviaire que nous récitons, grâce à Dieu et à la bonne volonté des confrères, selon les prescriptions de la règle, soit à la chapelle, où les beaux offices d'autrefois sont rares, mais où nous disons la messe, la grande prière et où nous récitons le chapelet, tous les soirs, avec les fidèles pour la paix, pour les prisonniers, pour les morts, pour les blessés, après laquelle prière nous recevons dévotement la bénédiction de Notre Seigneur. Je remercie les confrères et frères qui prêtent leur concours pour le chant. Prions selon les prescriptions liturgiques. Saint Vincent a lancé ce mouvement ; les Supérieurs généraux ont toujours veillé exactement et plusieurs minutieusement, depuis le P. Alméras jusqu'au P. Souvay, à ce que se réalise chez nous la belle antienne de *Benedictus* de l'office de saint Vincent : *Operatus est bonum et rectum et verum in universa cultura ministerii domus Domini juxta leges et caeremonias*. C'est une tradition et une gloire de la Maison-Mère d'avoir été toujours exemplaire *quoad caeremonias et ritum co-*

*lendi Deum* ; je ne veux pas que cette auréole soit enlevée à Saint-Lazare pendant le temps que Dieu me laissera Vicaire Général, et je prie l'Assistant de la Maison-Mère de veiller avec bonté mais fermeté pour que les règles de la Liturgie soient toujours en honneur à la Maison-Mère. Il n'y a rien de petit au service de Dieu.

Nous comptons 34 prêtres à Saint-Lazare, dont 2 vénérables anciens, MM. Hottin et Lambert, qui, membres de la Compagnie depuis 60 ans, l'ont toujours édifiée par leurs travaux et nous édifient encore par leurs vertus et leur régularité. Nous avons un nouvel économiste, M. Lasserre.

Nous avons eu toute l'année deux ou trois clercs, ce qui nous a valu la faveur de deux ordinations sacerdotales auxquelles nous n'étions plus habitués.

Nos frères coadjuteurs, au nombre de 27, travaillent dans tous les Offices et voient avec plaisir 4 ou 5 jeunes postulants renforcer leurs rangs.

La province de France s'est agrandie provisoirement des maisons de la province d'Aquitaine qui sont en zone occupée. M. Collette a fait la visite de toutes les maisons. Les maisons de Gentilly et du Berceau renferment l'espoir du troupeau, nos apostoliques sont, à Gentilly, 23, au Berceau 38. C'est peu pour les grands besoins qui vont suivre la guerre. *Massis multa, operarii pauci.*

Le séminaire interne est à Pont-Chevron, il compte 32 séminaristes. Les philosophes, au nombre de 42, sont également à Pont-Chevron, et les théologiens, au nombre de 48, occupent une partie de la maison de Dax. Je recommande instamment à nos chers jeunes gens la prudence dans les paroles et dans les actions. Qu'ils désirent ardemment la sainteté, qu'ils la recherchent prudemment, qu'ils la trouvent véritablement et qu'ils l'accomplissent parfaitement, et ainsi ils deviendront des missionnaires saints et savaux. Je les recommande à la sollicitude paternelle de Messieurs les Directeurs du Séminaire et des Ré-

gents des Etudes. La maison de Dax a perdu un excellent confrère, M. Rigaud, qui fut toute sa vie un ouvrier dévoué, soit en Amérique, soit sur les champs de bataille de l'Orient, soit à Gentilly, soit à Sainte-Rosalie, à la Maison-Mère, et qui s'est acquis tant de sympathie par sa bonté condescendante. Que Dieu nous donne beaucoup de bons ouvriers comme lui.

Les maisons de Mission de la Province de France actuelle sont Bordeaux, Rennes, Tours, où M. Taillefer a remplacé M. Lambert. Les Grands séminaires d'Angoulême, de Beauvais, transféré à Montmagny par suite de la guerre, de Troyes, d'Evreux, transféré à Paris, de Verdun, ont leur personnel enseignant et dirigeant très actif et très apprécié des évêques. La paroisse Sainte-Anne a failli perdre son curé, M. Huguët, mais grâce à une intervention chirurgicale immédiate et aux prières de ses vicaires et de ses paroissiens, notre excellent confrère nous a été conservé, ce dont nous remercions le bon Dieu ; nous avons envoyé temporairement un jeune prêtre à Sainte-Anne. Un autre de nos jeunes prêtres aide à la paroisse Sainte-Rosalie pour les catéchismes. Grâce à la bonne volonté de quelques confrères, M. Saint-Léger en particulier, presque toutes les maisons de Sœurs de la zone occupée ont pu recevoir le bienfait de la visite canonique. A Folleville, M. Le Grave-  
rend tient bon malgré toute sorte de difficultés pour sauver la belle œuvre des petits Frères. Merci à tous les missionnaires qui se dévouent pour la double famille de saint Vincent.

J'ai pu obtenir sans difficulté un laissez-passer pour aller en zone libre ; j'ai commencé par aller saluer notre saint Fondateur, à Château-l'Evêque ; puis, avec M. Tiberghien comme ange gardien, j'ai parcouru les deux provinces d'Aquitaine et de Provence. Je n'ai pas à parler ici des maisons de Sœurs, sinon pour dire que les Missionnaires s'en occupent avec dévouement. Parlons seulement des maisons de

confrères. J'ai d'abord salué le digne Visiteur de la province d'Aquitaine, M. Bogaert, Supérieur du Grand séminaire de Périgueux. Cette maison a fait une grande perte, cette année, par la mort du vénéré M. Sackebant, vrai type du fils de saint Vincent. M. Sackebant Xavier a fait honneur à la Compagnie partout où il a passé, soit dans les Grands séminaires, soit à Smyrne ; il s'est dévoué sans compter, il a accepté des tâches délicates, comme celle d'être directeur des étudiants à Saint-Lazare ; il a aimé saint Vincent dont il voulait venger l'honneur attaqué par des historiens de troisième ordre ; il a aimé les œuvres de saint Vincent ; j'ai prié de tout cœur pour lui à Périgueux, ou plutôt je l'ai prié de tout cœur, afin qu'il obtienne à son successeur à Périgueux, à tous les supérieurs de la Congrégation, sans oublier le Vicaire Général, la grâce de marcher sur ses traces, d'être comme lui « *homines magni virtute et prudentia sua praediti, homines pacificantes in domibus suis* » (Eccli., 44). La province d'Aquitaine est pour le moment diminuée à cause de la ligne de démarcation ; les consultants actuels sont : MM. Delobel, Poupert, Contassot, Adam. Après Périgueux, j'ai visité la maison de Toulouse, où deux vénérables et grands pionniers des Missions faisaient leur cinquantaine de vocation : MM. Roux et Aubault. La maison est actuellement dirigée par M. Adam et renforcée par de jeunes missionnaires. Que tous marchent sur les traces de leurs anciens et qu'ils fassent autant de bien qu'eux, soit dans les missions, soit chez les Sœurs, soit auprès des ecclésiastiques ; s'ils le font, ils auront fait un très grand bien. Je dois mentionner spécialement MM. Saint-Martin et Cassan, qui font merveille, avec les sœurs, au service des pauvres soldats blessés, à Purpan, près de Toulouse. J'ai trouvé le séminaire de Montauban à peu près vide ; les confrères étaient occupés à prêcher des retraites ; mais j'ai appris que l'on respire toujours en ces lieux le parfum des deux Perboyre, et

que l'on marche sur leurs traces. De Montauban, je suis allé à Lourdes, où se tenait un Congrès d'Enfants de Marie, dirigé par notre confrère, M. Tri-clot ; j'ai mis ma personne et la double famille sous la protection de notre Mère du Ciel. De Lourdes, j'ai gagné Albi, où M. Durand, un vétéran toujours jeune, avec ses dignes collaborateurs, dont les uns ont été mes condisciples aux Etudes, les autres mes élèves, tous me couvrent de confusion voyant que je suis si éloigné de leur science, de leur sainteté. D'Albi, je suis passé à Montolieu, où MM. Enjalbert et Poupart sont aumôniers des Sœurs à l'habit et des Petites Sœurs ; c'est à Montolieu qu'est mort M. Frasse, visiteur et sous-directeur des Sœurs. La double famille a fait une grande perte par la mort de ce digne confrère ; il avait été l'un des premiers envoyé à Rome pour prendre le doctorat ; il fut un professeur très apprécié de nos étudiants à Saint-Lazare ; pénétré de l'esprit de saint Vincent, il partit sans hésiter pour l'Italie quand le Saint-Siège nous demanda de prendre quelques grands séminaires ; ceux qui ont vécu avec lui savent ce qu'il a souffert et les vertus qu'il a pratiquées à cette occasion. Après la guerre 14-18, il fut visiteur et directeur en Algérie, et depuis quelques années il exerçait ces mêmes fonctions en Provence. M. Frasse a été l'homme calme, pacifique, de bon sens, que doit être un visiteur ; il a été un directeur et sous-directeur des Sœurs tel qu'on doit l'être en cette charge ; pas emballé, ne lançant pas les Sœurs dans une mystique dangereuse, homme sage et prudent. Il avait un grand esprit de foi, une solide piété ; il est mort les armes à la main, à la fin d'une retraite de Sœurs. *Laudemus viros gloriosos.*

Pour remplacer M. Frasse dans sa double charge de visiteur et de sous-directeur, avec l'assentiment de MM. les Assistants, j'ai fait choix de M. Mailhé, supérieur du Grand séminaire de Montpellier. Sans doute, il a de nombreuses et accablantes occupations,

dont Mgr de Montpellier ne veut pas qu'il soit déchargé, mais M. Mailhé n'est pas homme à refuser la peine ; il est de ces dignes ouvriers spirituels à qui l'on peut tout demander et qui sont toujours prêts à faire ce qu'on désire. Je l'en remercie de tout cœur et j'ai pleine confiance que Dieu bénira son dévouement à la double famille. J'ai installé M. Mailhé visiteur le 20 septembre, et je lui ai donné comme consultants provinciaux, MM. Durand, Houllier, Sackebant, Maurel et comme procureur provincial M. Dulau. J'ai fait cette installation entre deux retraites pastorales prêchées par M. Maurel. Je n'ai pas besoin de dire que le Grand séminaire de Montpellier marche à la satisfaction de Monseigneur, du clergé et même des séminaristes. Nous y avons nos théologiens de zone libre, ce dont je remercie Mgr et M. Mailhé. Mgr de Montpellier m'a dit également que la maison d'Ardouane allait très bien sous la direction de M. Pierre. Mgr de Carcassonne m'a dit la même chose pour la maison de Limoux, dont M. Meunier est supérieur.

De Montpellier, je suis allé à Prime-Combe, où nous avons 62 élèves à l'école apostolique, 22 clercs au séminaire interne et 16 philosophes. M. Cazet, le supérieur, est un vétéran des écoles apostoliques ; il a été formé par M. Dillies ; il connaît les bonnes méthodes d'enseignement, il a bâti une belle école ; que Notre-Dame de Prime-Combe lui envoie et l'aide à former avec ses confrères de bons et nombreux apostoliques.

A côté de l'école est venu se greffer le séminaire interne, dont M. Dufranc est le directeur et MM. Genoud et Arpourettes les sous-directeurs et professeurs des philosophes. J'ai été édifié de tout ce que j'ai vu et entendu. Je remercie les confrères de leur zèle et je souhaite les meilleures bénédictions sur cette chère jeunesse. Qu'elle apprenne au séminaire à glorifier Dieu par les exercices de piété, par la lecture de la Bible, de Basiles, de saint Vincent, à procurer le

règne de Dieu par les vertus de simplicité et d'humilité, à faire la volonté de Dieu par la pratique de la règle. Prime-Combe est un séjour idéal pour le séminaire. Que l'union et la cordialité règnent de plus en plus entre les deux œuvres qui n'en font qu'une.

Je ne me suis pas arrêté à Toursainte, car les confrères étaient ou en mission ou à l'hôpital ou au ciel. Au ciel, cette mission a donné depuis quelques mois son supérieur, M. Frasse, ses confrères, MM. Basile et Grégoire. A l'hôpital de Marseille, j'ai salué M. Dillies qui supporte vaillamment un séjour prolongé dans le lit, fruit d'un accident ; enfin, en mission ou en retraite, j'ai vu M. Neveut qui prêchait dans les Alpes ; le seul confrère gardant la maison était M. Delteil ; je l'ai vu à Marseille, ainsi que M. Deiber, qui chôme pour les départs de missionnaires, mais qui ne chôme pas pour les autres travaux, et dont la maison est toujours bien hospitalière.

A la place de M. Frasse, supérieur de Toursainte, j'ai prié M. Ryckewaert de faire l'intérim en attendant qu'il puisse retourner à Rome, maison internationale, dont il reste toujours supérieur. A Marseille, j'ai fait le pèlerinage de Notre-Dame de la Garde, afin que bientôt recommencent les départs de missionnaires pour la Chine, Madagascar et autres pays de Mission.

Pendant que j'étais à Marseille, j'aurais bien voulu passer en Algérie et aller saluer les chers confrères et leur Visiteur ; mais les formalités auraient été longues et mon temps était court. J'ai appris que les œuvres étaient florissantes et réclamaient du monde. Justement, la bonne Providence faisait débarquer à Marseille des confrères de Syrie ; j'ai pu envoyer du renfort à Alger à M. Vergès, soit pour Alger, soit pour Constantine ; mais je dois avertir les envoyés et ceux qui les ont reçus que ce secours n'est que provisoire et que, la guerre terminée, les envoyés devront faire retour en Syrie : *Res clamat domino*. Je

proteste d'avance contre toute prescription, excepté la centenaire et l'immémoriale.

De Marseille, j'ai gagné Nice. J'ai trouvé les confrères en retraite ; j'ai admiré leur belle chapelle si liturgique et si artistique ; j'ai admiré surtout le dévouement des confrères qui, malgré leur état de santé déficient pour quelques-uns, remplissent tous avec ardeur leur charge importante de directeurs. Je me suis mêlé un peu à leur retraite et je suis reparti enchanté de la beauté du site et de la beauté des âmes.

De maisons de sœurs en maisons de sœurs, j'ai longé la côte d'azur, j'ai remonté le Rhône et je suis arrivé à La Teppe, avec deux heures de retard, ce qui m'a privé d'une réception solennelle des pompiers de l'établissement. Trois confrères se dévouent en cet asile de la misère physique et procurent avec les Sœurs les consolations de la religion à de nombreux malades de tout sexe et de tout âge. M. Couturier paraissait plein de santé ; hélas ! je viens de recevoir une carte m'annonçant qu'il est paralysé par suite d'une attaque. Que Dieu rende la santé à ce cher confrère et double les forces de MM. Dollet et Aubault qui exercent le ministère en ces lieux. Si mon entrée avait été simple, ma sortie a été solennelle ; un peu plus, je me serais cru le Maréchal Pétain.

Après La Teppe, Lyon, où M. Houllier, le sage M. Houllier, se prodigue pour les maisons de sœurs, craignant à chaque instant que sa maison ne soit expropriée pour cause d'utilité publique. Il y avait autrefois une école apostolique et une maison de missions. Actuellement, la cage est vide, les oiseaux se sont envolés, il ne reste que MM. Moulin et Coupé ; je n'ai pas vu ces derniers confrères, parce qu'ils prêchaient au dehors. Si l'on pouvait faire revivre les splendeurs de l'antique maison de Lyon, Son Eminence le Cardinal Gerlier, que j'ai salué, est bien disposé pour la famille de saint Vincent, et il y aurait du bien à faire et des vocations à recueillir en ce dio-

cèse de Lyon, où il y a tant de foi et de charité. Je suis allé placer sous la protection de Notre-Dame de Fourvière ce désir et ce projet.

De Lyon, je suis allé à Valfleury, où M. Théveny, par un miracle de Notre-Dame, trouve, en ce temps, de l'argent pour rebâtir son clocher, et où les missionnaires de Loos, réfugiés en zone libre, ont trouvé un pied à terre provisoire. Je souhaite que ce provisoire cesse bientôt, car il y a du travail aussi à Loos et on réclame depuis longtemps et avec instance le retour des missionnaires dans le Nord.

Après avoir vénéré Notre-Dame de Valfleury, je suis arrivé à Vichy, ma dernière étape pour les Missionnaires. La Maison du Missionnaire a le grand honneur de loger Son Excellence le Nonce Apostolique, ainsi que les cardinaux et évêques de passage. M. Aroud continue M. Wathé et l'on respire en cette maison une atmosphère de vraie maison de missionnaires ; tout est simple, franc, cordial, tout est à la missionnaire. Mais le travail est grand ; M. Bévière aide M. Aroud Cyprien, dont le frère, M. Alphonse, est tombé malade ; j'ai pu, depuis, envoyer M. Hauspie pour empêcher tous ces vaillants de tomber l'un après l'autre. Accompagné de l'aimable M. Ferla, j'ai profité de mon séjour à la capitale pour offrir mes hommages aux principaux ministères qui nous sont si bienveillants. J'ai trouvé partout un accueil dont j'ai été confus et dont j'ai renvoyé la gloire aux missionnaires et à saint Vincent et à Dieu.

Je n'ai pu, à mon grand regret, visiter Marvejols, où se trouvent 40 élèves ; je souhaite que la maison soit toujours une bonne pépinière de missionnaires.

De la zone libre, passons en zone interdite par la pensée et par le cœur. Là, M. Desmet conduit sa barque avec sûreté, malgré les écueils et les tempêtes ; je le remercie, lui et M. Agnius, et M. Thiry, de tout cœur de tout ce qu'ils ont fait pour assurer les retraites des sœurs. M. Wattiez travaille toujours, malgré

son grand âge. M. Cantinat a été reçu docteur par le Cardinal Liénard, qui présida la soutenance; la thèse était sur la parousie. (1) A Loos, M. Lebacq garde la maison de Missions et attend du renfort ; son frère maintient l'école apostolique (37 élèves), malgré mille difficultés. Honneur à ces vaillants qui combattent les bons combats, pendant que plusieurs autres se chauffent tranquillement au coin du feu ; c'est une manière de parler, un cliché, car il n'y a plus guère maintenant ni feu, ni cheminée.

Je me suis étendu sur la France, parce que je n'ai rien ou presque rien à dire sur les autres provinces. Signalons qu'en Hollande un certain nombre de jeunes prêtres, qui ne peuvent partir en Mission, suivent les cours à l'Université de Nimègue ; qu'au Portugal, nos confrères ont envoyé des missionnaires en Mozambique, renouvelant ainsi l'histoire glorieuse des Missions du Portugal ; qu'au Brésil, nous avons perdu le Visiteur, M. Pasquier et au Chili, le Visiteur, M. Standaert. Ce sont deux très grandes pertes. J'espère pouvoir donner une petite notice de ces deux missionnaires. M. Felhoen remplace M. Standaert, et M. Germe fait fonction de Visiteur au Brésil. Mon tour du monde est achevé, plus vite qu'en avion. J'envoie par le sans fil du bon Dieu à tous les Missionnaires d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie mes souhaits les plus affectueux de bonne et sainte année 1942. On me permettra d'envoyer

---

(1) *L'époque de la paroisse d'après le Nouveau Testament* (XLI — 177 pages)

Thèse de doctorat soutenue devant la Faculté de théologie de Lille (7 juillet 1941).

Après une introduction (aperçu historique de la question) six chapitres étudient *l'époque* de l'avènement du Messie, d'après 1° les Juifs contemporains de Jésus ; 2° l'enseignement du Christ ; 3° les *Actes des Apôtres* ; 4° la doctrine de St Paul ; 5° les *Épîtres catholiques* ; 6° les écrits de St Jean.

La conclusion forme le chapitre VII, que suit la bibliographie du sujet. Pour la soutenance orale, vingt thèses *annexes* sont enfin simplement *annoncées*, en leur bref libellé. (note des *Annales*).

des souhaits plus affectueux encore, s'il est possible, à nos chers et pauvres prisonniers. Leur situation nous peine ; nous prions tous les jours pour eux ; nous attendons leur retour. Il nous tarde de les revoir et de les embrasser.

Cette année 1942 ramènera le 25<sup>e</sup> anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Sainteté Pie XII glorieusement régnant ; M. Scognamillo, qui est bien dévoué à la Congrégation, m'avertit que le Cardinal Marchetti, Vicaire de Sa Sainteté à Rome, invite tous les prêtres à célébrer ce jour-là, 13 mai, aux intentions de Sa Sainteté et tous les fidèles à communier pour la même fin. J'ai prié M. Scognamillo de dire à Sa Sainteté que nous nous ferons un devoir filial de répondre à cet appel et de prier pour le Souverain Pontife qui a tant besoin des grâces, lumières et force de Dieu, en ces temps bouleversés. C'est la seule chose que me communique M. Scognamillo au sujet de ce jubilé épiscopal ; si d'autres choses étaient réglées ou demandées à cette occasion, je n'ai pas besoin de vous recommander d'y être bien fidèles. *Da amantem et sufficit*. En tout autre temps, je me serais fait un pieux devoir d'aller à Rome offrir mes hommages à Sa Sainteté. Actuellement, c'est impossible.

*Conclusion.* — Je termine en vous disant avec saint Paul : « Réjouissez-vous dans le Seigneur ». Sans doute, les temps sont tristes ; cependant, je vous le répète avec saint Paul, qui était prisonnier quand il faisait cette recommandation : Réjouissez-vous. Que votre modestie, votre bonté indulgente, votre douceur apparaissent à tous les regards. *Le Seigneur est proche*. Je ne veux pas faire le prophète, ni vous annoncer que la parousie est proche. Je n'en sais rien. Est-ce la fin du monde ? Est-ce l'enfantement d'un monde nouveau ? Dieu seul le sait. Mais ce que je sais, c'est que le Seigneur est proche de nous. Peut-être la parousie du jugement particulier s'opérera bientôt pour nous. Dans tous les cas, le Seigneur est pro-

che, car il est en nous par la grâce ; il est près de nous dans l'Eucharistie ; et cela doit suffire pour nous maintenir dans la joie spirituelle, malgré les tribulations et les peines. *Ne vous inquiétez de rien.* Sans doute, il faut se préoccuper de bien accomplir son office ; sans doute, il faut nous intéresser au sort de nos pauvres confrères prisonniers ; sans doute, il faut nous démener, nous dépenser pour assurer le ravitaillement ; mais faites cela sans perdre la paix de l'âme. Ne vous inquiétez pas, ne vous troublez pas ; faites connaître vos besoins et ceux des âmes qui vous sont chères, faites-les connaître à Dieu par des prières, des supplications accompagnées d'actions de grâces. Et que la paix divine qui passe tout sentiment garde vos cœurs et vos âmes dans le Christ Jésus. — Ainsi soit-il.

Je demeure en l'amour de Notre Seigneur et de Marie Immaculée,

Messieurs et mes bien chers frères,

Votre très humble et dévoué serviteur,

Edouard ROBERT,  
*indigne prêtre de la Mission,*  
Vicaire Général.

---

## NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1941

---

1. M. Auvinet (Jean-Bap.), pr. déc. Lyon en 12-40, 68, 50.
2. Fr. Bienna (Ange), coad., décédé à Naples, 4-1 41, 83, 53.
3. M. Saliba (Louis), prêtre, décédé Salonique, 1-11-40. 60, 40.
4. M. Pettès (Victor), pr., déc. Mareuil la Motte, 9-6-40, 39, 9.
5. Fr. Dieguez (Manuel), co., déc. Valdemoro 12-12-40, 76, 40.
6. Fr. Pé (Joseph), clerc, déc. en Chine, en février 41, 24, 4.
7. M. Grégoire (Auguste), prêtre, décédé le 7 mars, 74, 53.
8. M. Praneuf (Joseph), pr. déc. Berceau de S. V. 17-3, 72, 44.
9. Fr. Bouchédid (Elie), coa., déc. à Antoura 5-2, 74, 52.
10. M. Hennessy (Robert), pr., déc. Denver, 3-1, 60, 37.
11. M. Ahern-Howard (Jac.), pr., déc. Chicago, 25-1, 43, 25.
12. M. Braidà (Antoine), pr., déc. 11-8-40, à Turin, 50, 34.

13. M. Sackebant (Xavier), pr., déc. Périgueux, 2-4-41, 81, 65
14. M. Aronffy (François), pr., déc. Szob, 1<sup>er</sup>-7-40, 66, 39.
15. Fr. Veilak (Joseph), coadj., déc. Lakocsa, 19-12-40, 72, 41.
16. M. Alcade (Quintin), pr., déc. à Avila, 10-1, 76, 60.
17. M. Abad (Eulogio), prêtre, déc. à Badajoz, 16-1, 73, 57.
18. M. Granier (Marius), pr., déc. à Dax, le 12-4, 75, 55.
19. M. Germond (Eugène), prêtre, déc. Paris, 19-4, 71, 52.
20. M. Pasquier (Eug.), pr., déc. Rio-de-Janeiro, 15-4, 74, 53.
21. M. Tison (Crépinien), pr., déc. Provins, 25-4, 70, 48.
22. M. Marx (Charles), pr., déc. à Vienne, 8-8-40, 36, 17.
23. Fr. Krovatic (Jean), coadj., déc. Istambul, 18-9-40, 81, 61.
24. M. Morelli (Alph.), pr., déc. à Chengtingfu, 21-3-41, 84, 68.
25. M. Alloatti (Melchior), prêtre, déc. à Turin 7-4, 80, 63.
26. M. Angiuli (Joseph), prêtre, déc. à Rome 27-4, 57, 37.
27. Fr. Sanz (Sébastien), coadj., déc. Tardajos, 2-9-40, 76 52.
28. M. Pampliega (François), pr., déc. à Ponce 1940, 67, 49.
29. M. Ferrer (Raymond), pr., déc. à Avila, 17-3-41, 59, 42.
30. M. Rigaud (Jean), prêtre, déc. à Dax, le 1<sup>er</sup> juin, 80, 60.
31. M. Aoun (Jérémie), pr., déc. à Tripoli, le 12-4, 87, 60.
32. M. Balangué (Gaston), pr., déc. à Bogota en mai, 60, 40.
33. M. Hernandez (François), pr., déc. Colombie, mai, 76, 56.
34. M. Wei (Pierre), prêtre, décédé en Chine, 35, 14.
35. M. Fraße (Jacques), prêtre, déc. Montolieu, 22-6, 75, 55.
36. M. Alvaro (Antoine), prêtre, déc. Nantes, 17-6, 58, 40.
37. M. Dirven (Guillaume), prêtre, déc. Lulong, 14-7 48, 27.
38. M. Beekmans (Corneille), pr., déc. à Belem, 28-7, 29, 10
39. M. Bausch (Guillaume), pr., déc. Heppenheim, 8-7, 66, 46.
40. M. Hagemeister (Ed.), pr., déc. Dusseldorf, 3-9, 62, 43.
41. M. Standaert (Etienne), pr., déc. Valparaiso, 28-7, 65, 42.
42. M. Possberg (Frédéric), prêtre, déc. Cordoba, 26-7, 65, 42.
43. Fr. Kouo (Emmanuel), clerc, décédé en Chine.
44. M. Foley (Léon), prêtre, déc. Saint-Louis, le 12-5, 46, 31.
45. M. Sheldon (Herbert), pr., déc. Los-Angeles, 12-5, 45, 24.
46. M. Powers (Thomas), pr., décédé à Denver, 24-7, 54, 35.
47. M. Navia (Alphonse), pr., déc. à Tunja, le 11-6, 55, 37.
48. M. Sisto (Noël), prêtre, déc. à Casale, le 23-9, 27, 8.
49. M. Mollo (Melchior), prêtre, déc. à Turin, 29-9, 56, 41.
50. Fr. Cornilleau (Jos.), coa., déc. Argentine, 9-7-40, 74, 46.
51. M. Trapp (Ch.), pr. déc. St-José (Costa-Rica), 15-9, 70, 52.
52. M. Salsa (Joachim), décédé à Santa-Quiteria, le 9-10.
53. M. Witzel (Joseph), déc. 8-9, (de la prov. d'Allem.), 27, 7.
54. M. Rupar (Maximilien), prêtre, décédé à Belgrade, 53, 13.
55. Fr. Urban (Thomas), coadj. déc. à Budapest, 14-6, 71, 41.
56. M. Thiellement (Paul), prêtre, déc. à Quito, 8-10, 74, 48.
57. M. Mac Dermott (Jean), pr., déc. Saint-Louis, 23-7, 27, 8.
58. M. Rosenberg (Fré.), pr., déc. Henri-Chapelle, 8-4, 76, 55.
59. Fr. Capra (Jean), coadj. décédé Chieri, le 29-11, 75, 50.
60. M. Rossi (Jean), prêtre, déc. à Sarzane, le 8-12, 84, 67.

## MAISON-MÈRE : AU JOUR LE JOUR

1 *Janvier* 1941. — En ce premier jour de l'an, dans le chassé-croisé des vœux se glissent naturellement, sous forme de souhaits, quelques pronostics sur la future année. Un chacun n'y attache guère d'importance : car nous ne savons rien ; la plainte est générale : nous souffrons du manque de nouvelles... Après la *drôle de guerre*, voici un *drôle de temps*... Dans le brouillard artificiel qui nous enveloppe, il est sage et chrétien d'agir suivant les principes et les directives de saint Vincent : s'occuper avec entrain des œuvres de sa vocation. S'il y a, en pédagogie active, le savoir-faire, le savoir-faire-faire, nous devons nous défier du faire-savoir tendancieux...

12 *janvier*. — En 1633, — il y a donc 308 ans — était signée à Rome la Bulle qui approuvait la Congrégation de la Mission. Cette pièce officielle nous rapporte aux tout premiers débuts de la Mission. Vincent est depuis quelque 25 ans à Paris ; depuis le 1 mars 1624, il est installé au vieux et modeste collège des Bons-Enfants. La Congrégation de la Mission est déjà approuvée et par l'archevêque de Paris (24 avril 1626) et par Lettres patentes du mois de mai 1627. Mais cela ne suffit pas à Vincent : il poursuit donc sans retard, en cour de Rome, l'approbation de la mission. L'affaire ne va pas sans contretemps : il y faut persévérance et entêtement. Bien qu'appuyées par le Roi et le Nonce, les demandes de Vincent (en juin et septembre 1628) sont à Rome même sournoisement contrecarrées, et n'obtiennent tout d'abord, auprès de la Propagande, qu'un succès très partiel et bien minime : en tout cas insuffisant. Pour la France seulement on agréait, tout au plus, une société de 20 à 25 prêtres ; ils ne formeraient pas congrégation, ni confrérie, et seraient sous la totale dépendance des évêques. Ce n'était guère viable et en tout cas peu conforme aux vues de Vincent.

Sentant des oppositions, le fondateur de la Mission comprit bien vite qu'il fallait combattre les oppositions et les manœuvres souterraines ; aussi, comme procureur, envoya-t-il à Rome le picard François du Coudray (mai 1631).

Des instructions et lettres, alors échangées, bien peu a survécu ; mais l'instruction essentielle de saint Vincent demeure fort nette sur le but à poursuivre. Elle est fondamentale ; elle doit être relue.

*Vous devez faire entendre que le pauvre peuple se damne, faute de savoir les choses nécessaires à son salut et faute de se confesser. Que si Sa Sainteté savait cette nécessité elle n'aurait point de repos qu'elle n'eut fait son possible pour y mettre ordre : et que c'est la connaissance qu'on en a eue qui a fait ériger la Compagnie pour, en quelque façon, y remédier, que, pour ce faire, il faut vivre en Congrégation et observer cinq choses comme fondamentales de ce dessein : 1° de laisser le pouvoir aux évêques d'envoyer les missionnaires (dans) la part de leur diocèse qu'il leur plaira ; 2° que lesdits prêtres soient soumis aux curés où ils iront faire la mission, pendant le temps d'icelle ; 3° qu'ils ne prennent rien de ces pauvres gens, mais qu'ils vivent à leurs dépens ; 4° qu'ils ne prêchent, ni catéchisent, ni confessent dans les villes où il y a archevêché, évêché ou présidial, excepté les ordinands et ceux qui feront les exercices dans la mission ; 5° que le supérieur de la Compagnie ait l'entière direction d'icelle, et que ces cinq maximas doivent être comme fondamentales de cette Congrégation.*

*Notez que l'avis de M. Duval est qu'il ne faut point que l'on change rien du tout au dessein dont je vous envoie les mémoires. Baste pour les paroles ; mais pour la substance, il faut qu'elle demeure entière. Autrement l'on n'y pourrait rien changer ni ôter qui ne portât un très grand préjudice. Cette pensée est de lui seul, sans que je lui en aie parlé. Tenez-y donc ferme et faites entendre qu'il y a longues années que l'on pense à cela et qu'on en a l'expérience.*

Par suite de ces instructions, la requête, élaborée et présentée par du Coudray — soigneusement revue — reproduit « la vigueur, la brièveté et la clarté d'expression de cette lettre de Vincent ». Aucun changement substantiel. Pour jeter du lest et concéder quelque chose, observons toutefois que la durée d'office du successeur de Vincent est proposée pour un

triennat, ou deux tout au plus ; les éventuels changements ou modifications des statuts opérés par le supérieur général seront soumis à l'approbation de l'Ordinaire du lieu, l'archevêque de Paris ; on excluait du ministère de la Congrégation tous lieux soumis à la Couronne de France où se trouvaient Parlement ou Bailliage.

La pièce était prête fin décembre 1631, et saint Vincent encourageait M. du Coudray qui aurait désiré interventions et mémoires présentés par des personnages bien en cour : Vincent partage cet avis ; mais il a confiance dans le bien fondé de sa demande.

*Quant aux mémoires que vous désireriez être présentés par d'autres qui eussent moins d'intérêt à la chose que nous, je le voudrais bien aussi, quoiqu'il me semble que cela soit assez ingénu ; mais quel remède ? Qui dit les choses tout bonnement, comme elles sont, et se soumet, Dieu agrée, comme je crois, ce procédé. La vérité et l'humilité s'accordent bien ensemble (23 décembre 1632), I. 144.*

Du Coudray va de l'avant, avec confiance.

La requête ainsi élaborée fut présentée cette fois-ci, non à la Propagande, mais à la Congrégation des Evêques et Réguliers : adressée (clause de style et de présentation) à *Sa Sainteté pour l'érection d'une mission de prêtres séculiers en France* (1).

(Suite page 30).

---

(1) Cette importante pièce (fascicule de 10 folios : 277 sur 212 mm.) a été découverte le 17 juillet 1925 seulement. Un des assistants de la Bibliothèque Vaticane, M. Giovanni Mazzini, en reclassant les Archives de la Congrégation des Religieux, mit la main sur cette requête de 1632, présentée au Saint-Siège, au nom de Vincent de Paul.

Avec l'autorisation du cardinal Gaétan de Lai, gardien pour lors des Archives des Sacrées Congrégations, le texte fut publié et commenté par le susdit Jean Mazzini, dans les *Annali* de 1925, p. 174-187. Malheureusement, le docteur Mazzini n'a pas reproduit les votes écrits que conservent les folios 1 verso ; 5 recto et verso ; 9 recto et verso ; 10 recto.

Les *Annales* de 1926, aux pages 140-144, ont enfoui le texte en sa présentation latine ; en voici l'italien.

Beatissimo Padre. Sono alcuni anni che Filippo Emanuele di Gondi Cante di Joigny considerando per la sua pieta et charita che in molti luoghi li poveri contadini mancano di consolazione spirituale et non hanno chi li insegni le cose ne-

cessarie alla salute delle loro anime sborso del suo proprio la somma di quarantacinque mila lire per impiegare in beni stabili per fondazione di una Congregazione o Compagnia di Preti secolari che debbano vivere sotto la giuresdizione et governo di un superiore da eleggersi da loro per attendere a spese loro et senza speranza di premio alcuno ad insegnare et ammaestrare detti contadini nelle cose della religione et fede cattolica et alle confessionni prediche et amministrazione delli santissimi sacramenti secondo i bisogni ove et quando saranno mandati dalli Ordinarii quali avranno questa sola authorita sopra detti Preti, et già si sono Congregati da trenta persone in circa nella città di Parigi quali hanno dato felice principio a questo Istituto col consenso et approbatione di quell' arcivescovo, del Re christianissimo et del Parlamento, et si spera che con l'aiuto di Dio sia per far gran progresso purchè sia approvato et confermato dalla sede apostolica.

Pero si supplica humilmente V Bne conforme alla raccomandatione che gliene vien fatta per lettere speciali da sua maestà christianissima sia servita approvare et confermare detto Istituto con le conditioni, regole et ordini che si contengono nella scrittura qui inclusa et con altre gratie, indulti et privilegi necessarij per il mantenimento et aumento di esso et soliti concedersi in simil caso. Che il tutto riuscirà a gloria d'Iddio et beneficio del prossimo.

Alcuni anni sono che Emanuele de Gondy conte di Joigny considerando per sua pietà et charità che in molti luoghi della Francia li contadini hanno di bisogno di consolatione spirituale, che molti ignorano li principali misteri della fede cioè la santissima Trinità et dell' Incarnazione o che non vi credono come si deve, che non ardiscono palesare et confessare i loro peccati alli suoi parrochi per vergogna o per troppo gran familiarità, et che molti sono in quell'errore che pensano d'esser bene confessati ancorché celino i lor più gravi peccati, impiego quarantacinque mila lire per l'erettione d'una Congregazione di Preti secolari detti missionari quali dovrebbero informare detti contadini delli rudimenti della dottrina christiana, ricevere le lor confessioni, amministrarli i santissimi sacramenti, predicarli et insegnarli tutto ciò che spetta alla salute delle anime ove et quando sarebbero mandati dall' Ordinarii, et già alcuni Preti secolari insieme Congregati in una casa di Parigi vacando a quelli spirituali exercitii con massima edificatione del popolo sotto la directione di Vincenzo de Paul prete della diocesi Aquen. Institutore di detta Congregazione et Superiore di detta casa hanno dato felice principio a quell' Istituto osservando le regole seguenti :

1. Per capo principale il precipuo fine di detta Congregazione è di onorare la Santissima Trinità et il sacro misterio dell' Incarnazione.
2. Li Preti di detta Congregazione sono mandati dall' Ordinarii (a quali detta Congregazione in ciò si sottomette et intende d'esser per sempre sottomessa) per tutti i luoghi sudditi alla Corona di Francia, infuora quell' ove ci è Parlamento o Balliaggio (perchè in questi non mancano preti tanto secola-

vi quanto regolari et altri ministri ecclesiastici). Son mandati dunque accio insegnino alli ignoranti i precetti di Dio et l'informino delli rudimenti della doctrina cristiana, ricevino le loro confessioni, amminstrino le sacramenti ecclesiastici et esercitino verso loro il catechismo et la predica con licenza pero delli parrochi senza la quale non s'intromettono a fare detti eserciti né vogliono potersi intrromettere.

3. Nelli luoghi ove hanno predicato procurano che siano instituite dall' Ordinarii certe Confraternita dette della Charita per sovvenire alli poveri ammalati et in questa pia opera, contribuiscono qualche cosa del suo.

4. Quietano et pacificano le liti et discordie nelle quali i contadini particolarmente impiegano tutta la vita, et questo fanno con tutta la charita possibile.

5. Ricevono nelle loro case li parochiani che vogliono esser instruiti all' exercitii spirituali et a governare le lor chiese, et s'affatigono che quelli parochiani si congregino insieme ogni mese per trattare de casi di conscientia et dell' amministrazione de' sacramenti quando pero lo possono fare per la commodita et vicinanza de' luoghi et senza detrimento delle lor chiese.

6. Ricevono ancho nelle lor case ne' tempi che si celebrano l'Ordini quelli che si vogliono far promuovere per insegnarli come si debbono portare a quelli Ordini et dignamente riceverli.

7. Detta Congregatione fa et promette di far per sempre tutte le cose sudette gratuitamente et senza speranza di premio alcuno.

Hora alzando le lor menti alle cose Celesti piu abundantemente li Preti di detta Congregatione hanno deliberato l'infrastrate ordinationi :

1. Che la Congregatione sara composta di laici, chierici et preti secolari quali havranno ogni cosa commune.

2. I laici contenti dell' officio di Martha havranno cura delle cose domestiche.

3. I chierici dovranno havere 17 o 18 anni avanti che siano ammessi nella Congregatione, et passato l'anno della probatione saranno iscritti nel corpo della Congregatione.

4. Vincenzo de Paul institutore sudetto restara superiore di detta casa di Parigi, et quando saranno instituite dell' altre case sara eletto per superiore generale et perpetuo di detta Congregatione.

5. Doppo la morte di detto Vincenzo si eleggera un superiore generale di tre in tre anni et si potra continuare per altri tre anni solamente.

6. Il superiore generale instituirà li superiori et altri ministri inferiori, gli levara ad nutum, visitera et corrigera tutte le case et persone et altre cose di detta Congregatione et havra tutta quella superiorita che hanno l'altri superiori generali di simili o altre Congregationi.

Hora perchè da quell' Instituto son provenuti grandissimi frutti come lo mostra l'esperientia, et si spera che si felici principii havranno di giorno in giorno piu felice progresso, et

Venue à la séance du 13 février 1632, la pétition est ainsi résumée : *Etablie à Paris avec les consentements et approbations de l'Ordinaire, de Sa Majesté très chrétienne, et du Parlement, cette Congrégation de prêtres séculiers doit visiter, enseigner et administrer les gens des champs, dans les choses de la foi: elle demande la confirmation de l'institut*

La pièce fut alors transmise pour examen à l'Éminentissime Cardinal Bentivoglio (1) qui, le 30 avril suivant, devait donner la conclusion de son examen. Et le cardinal — de sa main — formule brièvement

---

(1) Le cardinal Guido Bentivoglio, archevêque titulaire de Rhodes avait été sacré à Rome, le 27 mai 1607, au moment de partir pour sa nonciature en Flandre (1607-1615) que devait suivre celle de France (9 juillet 1616-11 janvier 1621). Sous Paul V, il avait reçu le chapeau cardinalice le 22 avril 1621, et le 17 mai suivant, le titre de Saint Jean devant la Porte latine. Le cardinal touchait les revenus d'évêque de Riez en Provence (11 juillet 1622-15 septembre 1625), lorsqu'il fut transféré au titre de Sainte-Marie du Peuple (26 octobre 1622). Puis successivement ce furent Sainte-Praxède (7 mai 1635), Sainte-Marie de Trastevere (28 mars 1639) et l'évêché de Palestrina (1 juillet 1641). Entre temps, le cardinal Bentivoglio devenait Camérier du Sacré-Collège, le 8 janvier 1631 ; il termina ses jours à Rome, le 7 septembre 1644. (Cf. Patrice Gauchat : *Hierarchia medii œvi...* tome IV, 1935).

---

*perche sussistono con piu fermezza quelle cose che vengono confermate dalla sede apostolica. Vincenzo superiore di detta casa di Parigi et l'altri Preti di detta Congregatione supplicano humilmente accio sia confermata et approvata detta Congregatione et tutto cio da qui innanzi è stato fatto tanto da essa Congregatione quanto da tutte le persone di essa, et di piu concedere al superiore generale di detta Congregatione che oltre le sudette ordinationi possa fare qualsivoglia statuti liciti et honesti et non contrarii alli sacri Canonii et al sacro Concilio tridentino, et mutarli, alterarli, modificarli, limitarli, correggerli et farne de nuovi per la qualita delle cose et delli tempi et quando sara espediente, purchè li sodetti statuti, e loro mutationi, alterationi, modificationi, limitationi et correctioni siano prima approvate dall' ordinario. Et di piu conceder a detta Congregatione et a tutte le persone di essa che sono di presente et saranno per l'avenire la participatione et communicatione di tutti et ciascheduni i privilegi, immunita, liberta, esentioni, faculta et favori, et gratie, indulti, indulgenze, et altre grazie concesse all' altre Congregationi.*

sa décision ; en demandant qu'on interroge le Nonce et l'Archevêque de Paris pour avoir leur avis et leur sentiment sur cette confirmation apostolique souhaitée.

En conformité avec cette conclusion, Vincent, de son côté, le 12 juillet 1632, décrit ses efforts pour obtenir des deux mêmes autorités (l'Archevêché et la Nonciature de Paris) les témoignages désirés, malgré toutefois les oppositions bien pénibles « jusqu'à la personne de laquelle nous devrions espérer la plus grande assistance ». (P. de Gondi ?)

Ces manœuvres et ces menées n'aboutirent pas, et la Bulle du pape Urbain VIII fut signée le 12 janvier suivant. Elle approuvait solennellement la Congrégation de la Mission — dans le sens et à peu près dans les termes de la demande vincentienne.

L'original de cette Bulle *Salvatoris nostri*, expédié de Rome à Paris fut conservé dans les archives de Saint-Lazare, jusqu'au moment de la Révolution, qui enleva et nationalisa papiers et titres de propriété. Depuis lors, le précieux parchemin se trouve (avec les autres) aux Archives nationales : il mesure 95 centimètres de large sur 56 de hauteur. L'U, initial d'Urbain est amplement orné suivant le style du temps et les procédés calligraphiques des scribes de la Cour Romaine. Le texte latin, qui remplit 10 pages au tome XIII de *Saint Vincent* occupe ici 61 lignes qui courent d'un bout à l'autre du parchemin avec les abréviations classiques en pareil document : toute ponctuation est absente ; de ci, de là quelques majuscules. (1) — Le sceau — la bulle de plomb — est appendu sur lacs de soie.

---

(1) Après un collationnement du texte original, voici les observations à retenir pour le texte publié dans le volume XIII, p. 257-167. M. Coste paraît avoir utilisé quelque'une des nombreuses copies aux menues variantes, au lieu de l'original qui fait foi. Cinq ou six variantes sont seules d'un notable intérêt pour le sens du texte.

P. 258, ligne 8 : supprimer le in ; p. 261, ligne 1 : lire *ordinaria auctoritate* ; ligne 3 : lire *sedare ac componere* ;

De cet important document historique, nous ne connaissons aucune traduction française : en voici une qui donnera tout au moins quelque idée de ce texte précieux, dont les longues périodes, en l'enchevêtrement des clauses, se développent suivant le formulaire accoutumé en de pareils Actes.

*Bulle d'érection de la Congrégation de la Mission :*

*Salvatoris nostri (12 janvier 1633).*

*Urbain, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre cher fils l'Official de notre frère l'archevêque de Paris, salut et bénédiction apostolique.*

*De notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, auteur de notre salut et maître de toute salutaire doctrine, nous tenons la place sur cette terre, malgré notre indignité. De par ailleurs, suivant l'obligation de notre office pastoral, nous avons à cœur l'augmentation du culte divin, nous veillons à la propagation de la religion et au salut des âmes. Nous encourageons les désirs pieux et fructueux de tous les fidèles, surtout de ceux que rehausse la noblesse d'origine, et qui libéralement distribuent leurs biens, afin que de pieux ecclésiastiques s'adonnent au service de Dieu et travaillent au salut des âmes, et constituent de la sorte des Congrégations religieuses visant à l'instruction des simples dans la doctrine divine, à la dissémination de Conseils et de préceptes salutaires, à la pratique des bonnes œuvres, travaillant de la sorte à l'augmentation du culte divin, et à ce que s'accomplisse le salut des âmes. Toutes ces bonnes œuvres nous les encourageons de la pieuse*

---

ligne 10 : lire *curae* au lieu de *curiae* ; ligne 22 : lire *dictum* au lieu de *divinum* ; ligne 28 : lire *ex corpore* au lieu de *de* ; p. 262, ligne 2, lire : *possunt vel poterunt* ; ligne 19, lire : *ac opere et opera* ; ligne 21, lire : *earum* au lieu de *odiorum* ; ligne 29, lire : *exercitata* au lieu de *exercita* ; p. 263, ligne 6, lire : *majoris* ; ligne 16, lire : *efflagitarunt* ; ligne 33, supprimer : *ac* ; p. 264, ligne 5 : lire *existunt* au lieu de *existant* ; ligne 12, lire : *et regulas ac in eis* ; ligne 23, lire : *intervenerint* au lieu de *interfuierint* ; page 265, ligne 4, lire : *debeat* ; ligne 21, lire : *et levare ac in* ; ligne 28, lire : *appropriationem* au lieu de *approbationem* ; page 266, ligne 14, lire : *concedimus et approbamus* ; ligne 16, lire : *et quotiescumque* ; ligne 26, lire : *alterare, mutare, modificare* ; page 267, ligne 4, lire : *eligenda* ; ligne 9 : lire, *ac in provincialibus*.

Les signatures des notaires de la Chancellerie alignent les nom de Claudius Thomas Lotharingus, p. mag. ; Corsettus, del Rosso, Salustius ?, Boncomp, Sentadon, Lebret, Tyolinus, Selignusdius ?, Fabrinus.

affection d'un père, et ces sortes de Congrégations, nous les approuvons et érigeons ; nous leur multiplions grâces et spéciales faveurs, selon qu'il nous paraît bon dans le Seigneur.

Ainsi, récemment, nous a été présentée une requête ; elle venait de nos chers fils, les clercs, prêtres et associés de la Congrégation dite de la mission, établie en la ville de Paris, et que dirige, comme supérieur général, Vincent de Paul, prêtre originaire du diocèse de Dax, de la province d'Auch. Cette demande exposait les pensées de deux époux : notre cher fils, noble homme Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, préposé général aux galères de tout le royaume de France, et notre chère fille dans le Christ, noble dame Françoise-Marguerite de la Rochepoi. Ces chrétiens considéraient que pour grandement faciliter à tous, et pour enseigner les préceptes divins et les vérités de la foi catholique, sont particulièrement nécessaires la prédication et l'audition assidues de la parole de Dieu, et tout ensemble la fréquentation de la Confession sacramentelle et la digne réception de l'Eucharistie. Pour les habitants des villes et cités importantes, ne manquent certes pas les prédicateurs, conseillers ou directeurs. Doués de remarquable piété et de savoir, ces apôtres édifient le peuple par leurs prédications, et, avec applaudissement et grand fruit pour les âmes, leur enseignent tout ce qui est nécessaire à salut.

Quant aux habitants des villages, terres, hameaux, bourgs et autres modestes agglomérations, gens des champs pour la plupart, on n'éprouve pas pour eux un égal souci. Dès lors, c'est là une ignorance généralisée des préceptes de la foi, de la bonne façon de confesser ses péchés, bref méconnaissance de ce qui est nécessaire pour sauver son âme. Et l'indigence des campagnes devient encore plus grande que les curés peuvent à peine suffire aux besoins d'une si grande masse. De là ce déplorable danger de la perte de tant d'âmes que le Christ notre Dieu et Sauveur, après s'être fait homme, a voulu racheter par la mort de la Croix.

En conséquence, monsieur et madame de Gondi songeaient que l'institution d'une pieuse Congrégation d'hommes probes et idoines serait fort utile pour le salut de ces âmes et très agréable à Dieu, dont la grandeur et la bonté sont infinies. Et en conclusion, pour ces apôtres qui auraient la charge d'instruire les habitants des champs, villages et modestes hameaux, lesdits fondateurs, de leurs propres biens, versèrent quarante-cinq mille livres tournois, en vue de fonder et établir ladite Congrégation ou maison projetée, en cette ville de Paris.

Parallèlement à une telle résolution ainsi commencée, Dieu, auteur de tous biens, avait entretemps donné semblable ins-

piration au susdit Vincent de Paul. Celui-ci, pour donner naissance à une telle Congrégation, souhaitée également par Monseigneur et Madame de Gondi, entreprit de doter la religion chrétienne d'une aide si utile. Elle fut certes bien modeste en ses débuts ; mais, peu à peu, l'aide divine le favorisant, Vincent trouva plusieurs ecclésiastiques pieux, courageux, et désireux de faire partie d'un tel Institut. Pour ces ouvriers de Dieu, à Paris également, Vincent trouva une maison adaptée et commode : de son côté, notre vénérable frère, Jean François de Gondi, pour lors archevesque de Paris, donna toute autorisation. Ce pasteur pieux et vigilant, soucieux tout ensemble du salut des âmes confiées à ses soins, caressait l'espoir que ses ouailles retireraient les plus grands fruits d'une si utile institution. De par ailleurs, conservant aux fondateurs une paternelle bienveillance, Monseigneur de Gondi eut à cœur de fortement recommander dans le Seigneur leur pieux projet.

En conséquence, ces prêtres se réunirent en ladite maison [des Bons Enfants], et là vécurent en commun sous le gouvernement et la direction dudit Vincent de Paul, élu et mandaté pour toute sa vie supérieur général de cette maison et de cette Congrégation dite de la Mission.

Voici les principaux points et règles dont fut prescrite l'observance. La fin et le but particulier de l'Institut et de tous ses membres est, avec la grâce de Dieu, de travailler à leur propre salut, à celui des habitants des campagnes, hameaux, terres, lieux et des plus humbles villages. Quant aux villes, et cités, qui possèdent archevêché, évêché, parlement et bailliage, là les clercs et prêtres de ladite Congrégation ne doivent exercer aucune fonction publique de leur Institut. Il leur est seulement loisible d'y préparer en privé les Ordrements ; pour que ceux-ci reçoivent dignement les Ordres, la mission leur peut procurer, quinze jours avant leur promotion, les exercices spirituels et une confession générale de toute leur vie.

Les membres de la mission honoreront spécialement l'auguste Trinité, le mystère de l'Incarnation et vénéreront la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu. Bien que soumis à leurs supérieurs et à leur Général pour leur discipline et direction, les Associés de cette Congrégation seront, seulement pour les missions, soumis aux Ordinaires des lieux. Ces derniers, ainsi qu'il leur semblera bon, pourront envoyer, dans les diverses parties de leurs diocèses, les sujets de ladite Congrégation qui seront désignés par leurs supérieurs.

Parvenus au lieu de leur mission, ils auront à cœur d'enseigner aux ignorants les commandements de Dieu ; ils leur apprendront les rudiments de la doctrine chrétienne, entendront en outre leurs confessions générales, donneront des ins-

Instructions familières adaptées à l'intelligence populaire, et feront le catéchisme. Pour tout cela, ils obtiendront auparavant la permission du curé de l'endroit ; sans cette autorisation, ils n'entreprendront rien des susdits emplois. Dans les lieux où ils exerceront les fonctions de catéchiste et de prédicateur, les missionnaires auront à cœur — sous l'autorité de l'Ordinaire — d'instituer les Confréries de la Charité, en vue de secourir les pauvres ; ils s'efforceront en, outre avec la plus grande charité d'apaiser et accommoder procès, dissensions et différends.

Quant aux Recteurs d'églises paroissiales, désireux d'être instruits de la bonne gestion de leurs paroisses, ou soucieux de poursuivre les exercices spirituels, dans cette vue, la mission les admettra chez elle.

De même, dans les maisons de ladite Congrégation, que les curés eux-mêmes, dans leur mensuelle réunion, résolvent des cas de conscience et des questions pour l'administration des sacrements. Cela, bien entendu, suivant la commodité des lieux, et sans nul détriment pour la charge pastorale : tout sera gratuitement accordé, et sans nulle attente d'une récompense humaine, mais dans la seule vue de la rétribution divine.

Cette dite Congrégation se composera de laïcs, de clercs et de prêtres. Les laïques, adonnés à l'office de Marthe, auront soin du domestique. Les clercs, âgés au moins de 17 ou 18 ans, ne seront pas reçus plus jeunes. Après un an de probation, s'ils sont reconnus idoines et ont l'intention de persévérer, leur vie durant, en ladite Congrégation, ils seront admis en son corps, et en deviendront associés. Chaque jour, ils assisteront au sacrifice de la sainte messe ; chaque semaine, ils s'approcheront des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. De leur côté, les prêtres célébreront quotidiennement. De par ailleurs, prêtres et autres, consacreront tous une heure entière à la méditation, et useront en outre de l'examen de conscience.

A la mort dudit Vincent, la Congrégation choisira, parmi ses membres, un autre supérieur général. Celui-ci constituera et déchargera les supérieurs et ministres inférieurs de toutes les autres maisons de la Compagnie : il les pourra changer et transférer. Il visitera et corrigera maisons, biens et personnes de la Congrégation ; en un mot, il passera l'autorité et supériorité qu'ont accoutumé d'avoir et d'exercer, sur leurs diverses maisons, biens et personnes, les autres Généraux de semblables Congrégations.

En ce sens, depuis les débuts de cette Congrégation de la Mission, les prêtres se sont occupés de courageusement employer leurs forces spirituelles et corporales à parcourir le diocèse de Paris. En chaque lieu et paroisse, ils restent un

ou deux mois, vacant à l'instruction souhaitée des ignorants et des campagnards, leur enseignant les préceptes de Dieu, les rudiments de la foi, la façon de bien et convenablement confesser leurs péchés. C'est aussi le catéchisme et la multiplication des instructions sur les mystères chrétiens et l'administration des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. De par ailleurs, les Prêtres de la mission instruisent pleinement les recteurs des églises paroissiales et autres prêtres de tout ce qui regarde leurs fonctions : encourageant ceux qui sont suffisamment rapprochés à se réunir de temps à autre pour discuter et étudier les cas de conscience et d'administration des sacrements ; ils assistent à ces entretiens et discussions, y interviennent et y prennent une part soigneuse et effective. En outre, ils instituent des Confréries de Charité, et procurent l'accommodement des procès et différends, et l'apaisement des divisions.

Dans ce but, reçus à Paris en ladite maison de la mission, les clercs sur le point d'être promus aux Ordres sacrés seront charitablement et soigneusement instruits de l'importance de leurs prochaines ordinations, et de la façon de les dignement recevoir. Ils seront en outre amplement et diversement exercés par les membres de la mission, conformément au but de leur Institut.

De ces heureux succès à réaliser, apparaît avec évidence que cette pieuse Congrégation devient fort agréable à Dieu, grandement utile aux hommes et même nécessaire. Grâce à elle, en effet, voici les résultats obtenus en fort peu de temps : l'usage des confessions sacramentelles et de la sainte Eucharistie, rare auparavant, est devenu fréquent, de par la bienveillance divine ; les Confréries de la Charité ont été établies en plusieurs lieux pour venir au secours des malades ; les mariages clandestins ont disparu ; les péchés publics ont été extirpés, et l'on constate la restitution des biens volés ; les édifices sacrés sont désormais mieux entretenus, les cérémonies de l'Eglise plus soigneusement observées, l'office divin récité et entendu avec un sens d'une plus profonde piété, et les autres bienfaits spirituels se sont visiblement multipliés.

Dans ce sens, la renommée de ce pieux Institut s'est répandue en France. Les évêques de diverses cités et provinces se sont résolus d'appeler en leurs diocèses quelques prêtres ou associés de ladite Congrégation de la mission pour former utilement leurs sujets et enflammer chez eux le zèle de la vertu et de la piété. En outre, beaucoup de prélats, en divers lieux, ont déjà demandé de nouveaux établissements et maisons de la mission.

En vue de satisfaire à ces religieuses et louables dispositions, et tout ensemble dans le vif désir de souhaiter et pro-

curer la propagation d'un si utile Institut, on nous demande et on attend de nous notre approbation et celle de ce siège apostolique.

La même requête ajoute que l'expérience apprend que déjà fort grands ont été les fruits qui proviennent de cette pieuse fondation ; elle assure en outre que les heureux débuts réaliseront l'espoir de progrès plus satisfaisants encore, s'ils obtiennent l'appui, le réconfort et l'approbation du Saint Siège. En ce but, de la part de Vincent, des clercs, prêtres et associés susdits, nous a été présentée une humble supplique : à savoir que, dans notre bienveillance apostolique, nous examinons opportunément et approuvons la Congrégation susdite, et les autres points ci-dessus énoncés.

Dès lors, nous qui avons à cœur et, de toute notre âme, souhaitons contempler l'accroissement du culte divin, la propagation de la religion, l'augmentation des ministres de l'Eglise, l'amplification du zèle pour le salut des âmes, et la multiplication vigoureuse des œuvres pies, voici ce que nous avons décidé.

Tout d'abord, de toutes les sentences, censures et peines ecclésiastiques, encourues de par le droit ou nommément, en quelque cause ou occasion que ce soit, s'ils s'en trouvent toutefois liés, dans la seule vue des présentes faveurs, nous absolvons et tenons pour absous, Vincent, les clercs, prêtres et associés mentionnés, toutes et chacunes des personnes de la susdite Congrégation. Favorablement disposé en suite de la requête de la susdite mission, et sur l'avis de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, préposés aux affaires des Réguliers, nous, par cet écrit apostolique, nous mandons à votre Sagesse qu'en notre nom et de par notre autorité apostolique vous approuviez et confirmiez ladite Congrégation, son institution, ses règles et tout leur contenu, tout ce qui de là suivra et proviendra légitimement ; confirmez toutes et chacunes des décisions que prendront ladite Congrégation, ses associés ou ses personnes pour l'observance et le développement de cet Institut ; approuvez l'élection ou députation à vie faite en la personne dudit Vincent, comme supérieur général de ladite Congrégation de la mission ; à tout cela ajoutez la force de l'inviolable fermeté apostolique ; et s'il s'en trouve quelques-uns, suppléez à tous les défauts des formalités requises de droit et de fait, à toutes les solennités — bien que substantielles — et celles requises par le droit, et toutes autres au besoin.

En outre, pour plus grande précaution, en cette susdite ville de Paris, et dans la maison où ladite Congrégation de la mission — comme il est affirmé — a été déjà instituée, nous vous députons, de par notre autorité apostolique, d'établir une

Congrégation dudit Institut appelée de la mission. Elle sera composée de laïcs, de clercs et de prêtres, tous tenus d'observer et accomplir ce qui est contenu dans les règles et chapitres déjà énoncés, soumis quant à la discipline et à la direction, d'abord audit Vincent qui, sa vie durant et de par ces présentes, restera supérieur général de cette même Congrégation de la mission, puis, après la mort du susdit Vincent, à celui des membres de la mission qui en sera, par elle, élu supérieur général.

Relativement aux missions seulement, les Ordinaires des lieux, ainsi qu'il a déjà été dit, garderont leur autorité. Quant à tout le reste, et pour toutes les maisons de la mission déjà peut-être érigées ou qui le seront dans la suite, ledit supérieur général aura totale supériorité et autorité pour les biens, et les personnes, supérieurs et inférieurs. C'est ce que de nouveau et pour toujours, et de par notre autorité vous avez à ériger et instituer, sans préjudice toutefois des curés, des droits paroissiaux et de ceux de tous autres. Ainsi érigée et instituée, ladite Congrégation pourra librement recevoir, pour sa dotation, tous et un chacun des biens qui lui seront par la suite occasionnellement donnés et assignés. Et voici pour ceux qu'elle possède déjà ou qui, dans la suite, lui seront donnés, laissés ou assignés : au supérieur général, de par sa propre autorité, à son délégué ou aux mandataires, soit par lui, soit par un autre ou par tous autres, il sera licite et loisible de prendre librement possession réelle de tous ces biens et de les conserver perpétuellement, d'en percevoir les fruits et les émoluments qui en proviennent, les exiger, les recouvrer et les transformer pour les usages et l'utilité de ladite Congrégation de la mission, sans que de par ailleurs soit requise toute autre permission de qui que ce soit. Tels sont les points que, pour jamais, vous devez appliquer et attribuer de par notre autorité.

Quant à nous, voici notre décision. Si en vertu des présentes lettres, il vous arrive à nouveau de confirmer, agréer, ériger et instituer, appliquer et attribuer, et si comme il est déjà mentionné, il vous survient d'accorder d'autres semblables concessions à la Congrégation elle-même de la mission, à ses maisons, à son Général, aux autres supérieurs et personnes, à leurs biens et possessions, pour que de tous et chacun des privilèges, prérogatives, préférences, faveurs, induits, indulgences et grâces, use chacune des semblables ou différentes Congrégations : leurs maisons, leurs Généraux et autres supérieurs, ministres et personnes, leurs possessions, propriétés et tous les biens dont elles ont usage et service, jouissance et disposition, comme elles en peuvent et pourront user, se servir, jouir, disposer à l'avenir, semblablement,

pareillement, et sans la moindre différence, pourvu toutefois qu'elles soient en usage, ne soient pas retirées; ni comprises sous quelque révocation, qu'elles ne soient contraires aux sacrés canons, aux Décrets du Concile de Trente et autres Constitutions apostoliques, qu'elles ne répugnent aux règles et ordonnances de ladite Congrégation de la mission, cesdites maisons ou congrégations auront pouvoir et compétence pour en user, s'en servir, jouir et disposer librement et licitement de ces concessions, comme si elles leur avaient été particulièrement et spécialement concédées de par notre autorité apostolique. Ainsi donc de par la teneur des présentes et également à jamais, nous concédons et attribuons toutes ces faveurs. Audit Vincent et aux divers supérieurs généraux de ladite Congrégation il sera dès lors loisible, chaque fois qu'il leur paraîtra bon, de formuler et édicter tous statuts et ordonnances, intéressant le bon régime et gouvernement, la direction et organisation de ladite Congrégation de la mission, de ses maisons, personnes et biens, pourvu toutefois que ces décisions soient licites, honnêtes et qu'elles ne s'opposent en rien aux sacrés canons et Constitutions apostoliques aux Décrets et dispositions du Concile de Trente, et à la règle de ladite Congrégation de la mission. Le tout sera soumis à l'approbation de l'archevêque de Paris et, chaque fois que cela paraîtra expédient, suivant les temps et circonstances, pourra être révoqué, amendé, modifié, changé et renouvelé, cependant après examen et approbation du susdit archevêque. De tout cela nous concédons également pour l'avenir, licence et faculté:

Quant à ces présentes lettres, elles sont et seront valides pour toujours et à jamais. Et pas plus que des dispositions contraires, ne les atteindront aucune révocation, suspension, limitation ou autre disposition contraire de faveurs semblables ou différentes. Toujours elles en seront exceptées et chaque fois qu'il en sera édicté, toutes ces fois elles reprendront leur antique et toujours valide statut; elles seront rétablies et pleinement réintégrées, et seront comme à nouveau concédées à toute date postérieure, à choisir par tout futur supérieur général de ladite Congrégation de la mission, ses associés et autres personnes.

De même, tout juge, ordinaire ou délégué, jouissant de n'importe quelle autorité, devra juger et prononcer de la sorte; et s'il arrivait que toute autre autorité prétendit en juger autrement, nous déclarons que cela demeure sans valeur, nonobstant les décisions spéciales ou constitutions et ordonnances apostoliques générales déjà portées ou à promulguer par les Conciles provinciaux, les synodes ou les conciles universels; bref, nonobstant toute clause contraire.

*Donné à Rome, proche Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Sauveur mil six cent trente deux, le premier des Ides de janvier, de notre pontificat le dixième.*

Adressée à l'Official de Paris, Denis Le Blanc, cette Bulle fut par lui communiquée au Promoteur de la Curie parisienne, par décret dudit Official porté le 20 octobre 1633. Le 14 mars 1634, l'approbation officielle en fut fulminée, en présence de messire Georges Froger, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, afin que soient bien et dûment conservés et observés les concordats passés entre les curés de Saint-Nicolas et les Directeurs des Bons Enfants. Le 27 novembre 1634 suivant, les conclusions du Promoteur furent à leur tour promulguées (1) : elles vi-

(1) D'après une copie authentique de 1638 (*Archives de la Mission*), ces conclusions ont été publiées dans les *Annales*, 1919, p. 571, 575, avec une traduction de M. Neveut.

Notons que le diocèse de Paris ne fut pas le seul qui, dès les premiers temps de la Mission, vit nos confrères. Vincent en envoyait à Bordeaux même, à la prière de l'archevêque, Henri d'Escoubleau de Sourdis (1629-1645).

Voici ce que notait, dans son *Journal*, un bourgeois bordelais, qui tout en admirant le zèle des apôtres, ne peut s'empêcher d'y souligner gentiment leur accent de Paris... « (1632) *L'archevêque fait venir de Paris les Pères appelés de la Mission en son diocèse, qui allèrent prêcher et faire le catéchisme partout, principalement aux villes, bourgs et autres lieux plus peuplés dudit diocèse et firent un grand fruit. Toutefois ce ne fut qu'un feu de paille, fort ardent, mais de peu de durée, comme fut aussi le dessein que formèrent plusieurs jeunes prêtres d'aller, à l'exemple desdits Pères, prêcher et catéchiser par les paroisses champêtres.*

Ces Pères de la Mission étaient deux ; le premier et principal desquels avait des gestes théâtraux et, comme on dit en commun proverbe, de l'Hôtel de Bourgogne, notamment quand il catéchisait en son langage de Paris, qui donnait bien souvent à rire à ceux qui ne prenaient pas bien garde à son zèle tout, à fait naïf et spirituel. Ils furent, au commencement, grandement suivis et admirés, mais enfin cette admiration tomba de langueur. »

*Chronique bordelaise* par Jean de Gaufreteau, publiée à Bordeaux en 1878, chez Gounouilhou, tome II, p. 173.

Dans l'édition soignée de cette *Chronique* donnée par J. Delpit pour des bibliophiles, les faits sont reportés à 1632, il est très probable qu'il faille lire 1634. M. Coste (tome I, p. 286) mentionne cette mission bordelaise à propos d'une lettre de saint Vincent à Jean de Fonteneil du 7 décembre 1634.

Puis se référant à L. Bertrand *Histoire des séminaires de*

saient le droit de visite que l'archevêque de Paris conservait alors au collège des Bons Enfants et à Saint-Lazare, où depuis 18 mois, Vincent avait transporté et fixé sa résidence. C'est le point de départ de la Mission.

2-11 février. — Malgré la neige que maintient le froid de ces jours-ci, les *Associés de la Sainte-Agonie* suivent les exercices de la Retraite annuelle que leur assure M. le Chanoine de la Tour. Signalons que les instructions de cette neuvaine ont été peu après imprimées.

17 février. — Le bienheureux Clet nous fait spécialement penser à nos chères missions de Chine, dont une autre muraille bien autrement large et haute nous sépare depuis plusieurs mois. Nous n'en avons quasi plus de nouvelles... mais nous sommes assurés qu'ils pensent à nous. Le souvenir et la prière nous font aisément rejoindre ces ouvriers du bon Dieu (1).

---

(1) Le bienheureux Clet, déjà diacre à Lyon le 19 décembre 1772 (IV Temps d'après Sainte Lucie) fut également ordonné prêtre, non le 17, mais le 27 mars 1773 (samedi d'avant la Passion) au séminaire Saint-Charles de Lyon par le même Mgr Jean-Baptiste Marie Bron, évêque d'Egée *in partibus*, et pour lors auxiliaire de l'archevêque de Lyon, Antoine de Malvin de Montazet.

---

Bordeaux et de Basas, 1894, I, page 215, il observe que le 21 octobre 1634, l'archevêque de Bordeaux avait donné les pouvoirs à nos deux missionnaires (Jean de la Salle et Joseph Brunet) qui venaient *catéchiser avec zèle en leur langage de Paris*.

Le texte de ces pouvoirs a été depuis copié par M. Joseph Guichard, aux *Archives départementales de la Gironde* (G. 619). Le voici d'après la copie de notre cher confrère :

*Henricus, Dei et sanctae sedis gratia, archiepiscopus Burdigalensis Aquitaniae Primas. Quoniam toto corde afficimur ut dilectissimae, dioecesis nostrae plebes, in visceribus Domini nostri Jesu Christi permanentes, ad felicitatem adversus mundi illecebras aspirant aeternam : idcirco, Nos omnibus rurs et modis amantissimo gregi procurare non cessamus ut viam justitiae ingrediatur per sacras profecto piorum sacerdotum commotiones. Hinc est quod nos charissimos Nobis in Christo fratres, Joannem de la Salle et Josephum Brunet, presbyteros*

23-25 février. — Adoration perpétuelle. — En notre chapelle, le Saint-Sacrement est exposé durant ces trois jours. Le soir, devant un auditoire relativement restreint de fidèles, M. André Girard nous parle de l'Eucharistie et échauffe nos cœurs.

15 mars. — Sainte Louise de Marillac. — Au 140 de la rue du Bac, l'auditeur de la nonciature, Mgr Paul Bertoli, célèbre la grand'messe. Et le soir, M. Taillefer donne, avec aplomb, la conférence du jour.

23 mars. — En ce quatrième dimanche de Carême, à Rome, la cause de Marc-Antoine Durando fait un pas en avant : elle est officiellement introduite... Le Décret en est aujourd'hui signé. De ce texte, voici la traduction française (1) :

(1) Visiteur de Turin de 1837 à sa mort, le 10 décembre 1880 Marcantonio Durando montra un talent et une prudence remarquables. Sa vie a été écrite entre autres par M. F. Martengo. (Turin, 1888, in-12, 340 pages). Il faut signaler comme providentielle collaboratrice de M. Durando, Louise Borgiotti, co-fondatrice des Sœurs lazaristes. Née à Turin, le 16 février 1802, elle y mourut le 23 février 1873. Sa vie, écrite par M. Durando, fut publiée en 1877 par M. Giovanni Torre. Le saint confesseur de Louise Borgiotti, fut le lazariste François Riscozza (8 février 1812-6 mars 1884).

quos vocant missionis, ad quascumque parascias hujus nostrae dioecesis mandamus piissimis sacerdotibus nostris commendantes, ut conciones ad populum nostrum habeant, confessiones audiant, poenitentes quoscumque etiam a casibus Nobis reservatis, ab haeresi insuper, si quos invenerint a fide orthodoxa aberrantes absolvant, ac subsidium, si tamen susceptum officium praestare possint, rectores ac presbyteros a Nobis approbatos advocent, eadem praestituros potestate ; etiam eadem sacerdotibus Missionis permittimus Confraternitates charitatis ubique locorum nostrae dioecesis instituendi, ac eadem demum visitandi, nota tamen piorum fidelium prout de iure in alia bona opera commutandi, necnon indulgentiam Nobis concessam largiendi ; universis singulisque Vicariis foraneis et dictis presbyteris, rectoribus ac Vicariis nostrae dioecesis mandantes, ut praedictos sacerdotes pro gloria Domini Jesu laborantes, admittant ac suscipiant ac charitate tractent, omnem opem propriam insuper afferentes qua possint suum propositum assequi delectosque nostros populos spiritu mentis catholicae renovare.

TURIN. — Cause de béatification et canonisation du serviteur de Dieu Marc-Antoine Durando, prêtre de la Congrégation de la Mission, fondateur de l'Institut des Sœurs de Jésus de Nazareth (Nazarene) (1)

(1) *Turinensis*  
Beatificationis et canonizationis servi Dei Marci Antonii Durando, sacerdotis Congregationis Missionis, fundatoris Instituti Sororum a Jesu Nazareno.

Super dubio : An signanda sit Commissio Introductionis causae in casu et ad effectum de quo agitur.

Quod S. Vincentii a Paulo vitam apprime perpendicularium oculos percellit, sunt magnifica ac pene innumera caritatis opera, quibus hic Sanctus proximorum necessitatibus omne genus tum spiritualibus tum temporalibus succurrere satagit ; quare jure merito Leo decimus tertius « omnium societatum caritatis in toto catholico orbe existentium, et ab eo quomocumque promanantium, peculiarem apud Deum partem declaravit et constituit ». Verum intimè eius animum prescrutando, tantae virtutis radix in ejus profundissima humilitate est agnoscenda, quae eam divinae munificentiae aptissimi-

Datum Burdigalae, sub signo sigilloque nostro ac secretarii nostri subscriptione, die vigesima prima mensis octobris anno Domini millesimo sexcentesimo trigésimo quarto.

SORDIS, arch. Burdigalensis.

Ayant été amené à citer le savant M. L. Bertrand, directeur suplicien au Grand séminaire de Bordeaux, rappelons (op. cit. p. 213) que c'est à lui que nous devons le texte de l'inscription latine que M. Jean-Baptiste Péthart fit jadis placer en l'église cathédrale de Tarbes pour y rappeler le souvenir du diaconat et du sous-diaconat de saint Vincent.

DILECTVM DEO ET HOMINIBVS  
S. VINCENTIVM A. PAVLO  
CONGREG. PSB. MISSIONIS. NECNON. PVLLAR. CHARITATIS  
INSTITVTOREM  
PODII. AQUENSIS. DIOECESIS  
DIE XXIII. APRILIS A.D. MDLXXVJ  
NATVM  
RVMS. IN. Xº D. SALVATVS. DIHARSE. TARB. EPVS  
IN. HAC. SVA. CATHEDRALI. ECCLESIA  
ANNI. MDLXXVJIII. DIE XVIII SEPTEMB. OCCVRENTE  
AB. SACRVM. SVBDIACONATVS. ORDINEM  
PROMOVERE  
ET HVSDE. ANNI. DIE DECEMB. ITEM XVIIIJ  
INTRA. LEVITARVM. NVMERVM  
VIRVM. PLENVM. FIDE. ET. SPIRITV. SANCTO  
DIGNATVS. EST. AGGREGARE.

(N. B. — Dans ce même but, une autre inscription, française celle-là, fut inaugurée plus tard le 21 avril 1912. Voir Annales de 1912, pages 472-477).

Sur le doute : Dans ce cas et pour l'effet dont il s'agit, faut-il signer la Commission d'introduction de la Cause ?

Dans la vie de saint Vincent de Paul, ce qui frappe d'abord les yeux attentifs, ce sont les magnifiques et presque innombrables œuvres de charité. Par elles, le saint s'est efforcé de subvenir spirituellement et temporellement aux diverses nécessités du prochain. Devant cette constatation, Léon XIII a fort justement déclaré et constitué Vincent de Paul patron spécial, auprès de Dieu, de toutes les sociétés de charité qui existent dans le monde catholique tout entier et qui procèdent de lui de quelque façon que ce soit. Mais en scrutant au plus intime l'esprit de Vincent, on doit reconnaître que la racine d'une si grande vertu reste à chercher dans sa très profonde humilité, qui l'a rendu instrument fort docile à la munificence divine : « L'orgueil, proclamait saint Vincent, est le venin de la charité, l'humilité en est la gardienne ; l'humilité attire dans l'âme toutes les autres vertus ».

Cette doctrine, selon Vincent, doit être la marque de la Con-

---

*num instrumentum comparavit : Caritatis venenum, aiebat, est superbia, humilitas vero eius fulcimen ; humilitas caeteras omnes virtutes in animam inducit ». Documentum hoc Congregationis Missionis a se conditae quasi signum constituit, sub quo huius sodales praelia Domini in animarum salute certare debeant ; sed vero hucusque, Deo adjuvante, hac ratione hi genere se decertant. Deus autem fideles suos servos large rependit ; nonnullos enim e Vincentiana familia persaepe suscitavit qui, legiferi Patris vestigia pone sequentes, seu sanguinis effusione, seu evangelica praedicatione aliisque sacris ministeriis, seu caritatis operibus, Christi Ecclesiam mirifice illustrant.*

*Quos inter Marcus Antonius Duranto merito est annumerandus. Et sane. Monte Regali, pedemontanae regionis urbe, die 22 maii mensis anno 1801, e piis honestisque parentibus Iosepho atque Angela Vinai natus, sub eorum disciplina adlevit. Mundi vanitate agnita, divinamque vocationem ad religiosam vitam persentiens octavum supra decimum annum agens in Congregationem Missionis S. Vincentii a Paulo advolavit, tirocinio Ianuae posito. Anno 1820, Sarzanae sacra vota, summo animi gaudio nuncupavit, quadriennio autem post, sacerdotio est auctus. Animarum vero zelo exardescens, sacris expeditionibus se dedit, laetos animarum manipulos colligens superioribus suis maximopere probantibus. Qui non doctrinam tantum, sed et eximiam viri pietatem, regularum ad unguem observantiam vigilemque prudentiam attente ponderantes, eum vix triginta annos agentem, taurinensi domui praeposuerunt, quinque autem annis post, pedemontanae provinciae visitatorem ; demum anno 1862 Commissarium extraordinarium, super omnibus Italiae domibus potestatem habentem, constituere. Nec conjectura eos fessellit. Sub eius enim regimine plures et restitutae et noviter erectae fuere domus,*

grégation de la mission qu'il a fondé ; c'est par l'humilité que ses enfants doivent poursuivre les combats du Seigneur et c'est de la sorte que, grâce à Dieu, ils luttent généreusement. Dès lors, la bonté divine, de son côté, multiplie copieusement ses fidèles serviteurs : dans la famille vincentienne fort souvent Dieu suscite des ouvriers qui, suivant docilement les traces de leur Père et Législateur, illustrent merveilleusement l'Eglise du Christ, soit par l'effusion du sang, la prédication de l'Evangile, soit par tout autre sacré ministère ou par des œuvres de charité.

Parmi ces fils de Vincent, il faut justement compter Marc-Antoine Durando, et certes, à bon droit. Le 22 mai 1801, il naquit à Mondovì, ville du Piémont ; son père, Joseph Durando, et sa mère, Angela Vinai, l'éduquèrent chrétiennement. Reconnaissant bientôt la vanité du monde, et se sentant appelé par une divine vocation, à la vie religieuse, il entra à 18 ans dans la Congrégation de la Mission. Reçu au séminaire interne alors à Gènes, il émit, deux ans après, ses vœux à

---

*sodalium auctus numerus, regularum custodia, diligentissime quidem, sed simul suaviter exacta, adeo ut in tota Italia, praesertim vero in pedemontana provincia, suae Congregationis sedulissimus tutor merito sit habendus. Nec apud suos tantum eius animi vis virtusque se continuit ; fere enim nullum fuit in taurinensi civitate opus ad salutem pauperum vel ad cleri disciplinam fovendam, cuius ipse particeps non fuisset. Nec satis. Probe enim noscens quantum émolumentum Societas Puellarum a Caritate christiano populo attulisset, auctor fuit ut in Italia quoque huius tam bene de Ecclesia meriti Instituti domus constituerentur : hoc autem tam felici successu factum est ut modo plura Puellarum millia in hoc regno in populi bonum impigre adlaborent. Item ut primum opus a Fidei propagatione, a serva Dei Paulina Maria Jaricot Lugduni nuper constitutum, suos surculos apud Italos quoque diffunderet, operam efficaciter dedit.*

*Ut plurimum plurimum puellarum votis occurreret, anno 1865, Institutum Sororum a Iesu Nazareno condidit, cui servam Dei Aloisiam Borgiotti praeposuit regulasque sapientissimas tradidit. Quattuor post annos, non sine divinae Providentiae consilio, factum est ut eidem Instituto infirmorum honestioris census, in suis domibus degentium, cura adderetur. Plures huius Instituti domus, Episcopis approbantibus, variis in locis sunt constitutae.*

*Etsi tot tantaque pro Dei gloria patraverat, servum inutilem, ut iam S. Vincentius, se existimabat magnumque peccatorem ; maxima tamen eius fiducia in Dei misericordia, Beata Virgine opitulante, erat. Aetate, laboribus atque infirmitate fractus die 10 decembris anno 1880, sacramentis morientium roboratus, lectissimam animam Deo reddidit.*

*Ordinaria auctoritate super fama sanctitatis, scriptis atque obedientia Urbani VIII decretis, servus Dei liturgicum cultum*

*Sarzane*. Ce fut alors pour lui une grande joie, tout comme, quatre ans plus tard, lorsqu'il reçut la prêtrise, en 1824.

Brûlant du zèle des âmes, il s'adonna totalement aux missions : joyeusement il rassemblait des équipes de missionnaires, sous la plus entière approbation de ses supérieurs. Sa doctrine, sa remarquable piété, une scrupuleuse observance des règles, sa prudence éveillée le mirent ainsi en vedette, et, peu après, il fut placé à la tête de la maison de Turin, à l'âge de trente ans à peine. Cinq années plus tard, on le nommait visiteur du Piémont, et en 1862, Marc-Antoine Durando était établi Commissaire extraordinaire, pour toutes les maisons de l'Italie entière. La suite ne trompa pas ces espoirs. Sous sa direction, plusieurs établissements furent restitués et d'autres nouvellement érigés : le personnel fut augmenté, l'observance des règles fut assurée avec une grande fermeté et tout ensemble une remarquable suavité : de telle sorte que par toute l'Italie, mais spécialement en la province piémontaise, il fut estimé comme le vigilant tuteur de sa Congrégation. Toutefois,

---

*prohibentibus, in Curia taurinensi annis 1928-1930 et 1940 confectae sunt iuridicae inquisitiones, atque ad sacram Rituum Congregationem delatae. Interim Summis Pontificibus Pio XI s. m. regnantique, Pio XII plures porrectae sunt postulatores Litterae pro causae introductione.*

*Annis 1934 et 1937 duo S.R.C. edidit decreta quibus edixit, perpensis scriptis servi Dei, nihil obstaré quominus ad ulteriora procedi quiret.*

*Omnibus itaque servatis de iure servandis, Revmo D. Iosepho Scognamillo, Congregationis Missionis procuratore et postulatore generali instante, Emus ac Revmus cardinalis Raphael Carolus Rossi, causae relator, in ordinariis S.R.C. comitiis die 11 martii huius anni habitis, dubium proposuit disceptandum : An signanda sit commissio introductionis causae in casu et ad effectum de quo agitur. Emi ac Revmi Patres, auditis tum cardinalis ponentis relatione, tum officialium praetorum suffragiis scripto datis, nec non R. P. D. Salvatore Natucci, fidei promotore generali, omnibus rite perpensis, rescribendum censuere : Affirmative, nempe : Signandam esse commissionem introductionis causae si Sanctissimo placuerit.*

*Facta autem SSmo D. N. Pio papae XII relatione a subscripto cardinali, subsignata die, Sanctitas sua, Emorum Patrum rescriptum ratum habens, propria manu Commissionem introductionis causae servi Dei Marci Antonii Durando signare dignata est.*

*Datum Romae, die 23 martii, dominica IV quadragesimae a. D. 1941.*

L. S.

C. card. SALOTTI, Ep. Praen., Praefectus.

A. CARINCI, Secretarius.

(Acta Apostolicae Sedis, 1941, p. 396-398).

sa force d'âme, sa vertu ne se borna pas seulement aux siens : en la ville de Turin, il participa quasi à toutes les œuvres concernant le bien à faire aux pauvres, ou visant à la discipline du clergé. Et ce n'est pas assez. En effet, connaissant fort bien le grand bien que la Compagnie des Filles de la Charité prodiguait au peuple chrétien, Durando eut à cœur de constituer en Italie de nouvelles maisons de cette si méritante communauté. Le succès couronna ses efforts : car en ce royaume d'Italie c'est actuellement par milliers qu'avec ardeur travaillent les Sœurs. De même, il s'efforça de transplanter et multiplier en Italie de nombreux rejetons de l'œuvre pieuse de la Propagation de la Foi que venait alors d'établir à Lyon la servante de Dieu Pauline-Marie Jaricot.

Enfin, accédant aux vœux de pieuses jeunes filles, M. Durando fonda, en 1865, l'Institut des Sœurs de l'Enfant Jésus de Nazareth : il plaça à sa tête la pieuse Louise Borgiotti et tout ensemble lui prodigua des réglemens fort sages. Quatre ans plus tard, non sans des vues de la divine Providence, les maisons des Nazaréennes ajoutèrent à leur dévouement le soin d'infirmes, auxquelles leurs ressources permettaient de verser une pension. Et de cet Institut, en plusieurs lieux, furent érigés et approuvés par les évêques de nouveaux établissements.

Et cependant, devant tant et de si grands travaux, M. Durando, à l'école de saint Vincent de Paul, s'estimait serviteur inutile et grand pécheur. De par ailleurs, sa confiance en Dieu et dans le secours de la Vierge Marie demeurait fort grande.

Ainsi, usé par l'âge, les travaux, les infirmités, M. Durando, réconforté par les sacrements des mourants, rendait à Dieu sa grande âme, le 10 décembre 1880.

L'évêché de Turin, au cours des années 1928-1930 et en 1940, prescrivit des enquêtes juridiques sur la renommée de sainteté de M. Durando, sur ses écrits, et sur la fidèle conformité gardée aux décrets d'Urbain VIII prohibant le culte liturgique à l'endroit des simples serviteurs de Dieu. Ces procès furent portés à cette sacrée Congrégation des Rites : entre temps, sous le pontificat de Pie XI, de sainte mémoire, et sous le règne actuel de Sa Sainteté Pie XII, plusieurs lettres postulatoires furent adressées, demandant l'introduction de la Cause de Marc-Antoine Durando.

En 1934 et 1937, deux décrets de la Congrégation des Rites — après l'examen des écrits — proclamèrent que rien ne s'opposait à procéder plus outre. C'est pourquoi, toutes les prescriptions du droit étant fidèlement sauvegardées et sur les instances du Révérend Joseph Scognamillo, procureur et postulateur général de la Congrégation de la Mission, Son Emi-

nence le Cardinal Raphael-Charles Rossi, rapporteur de la Cause, lors de la séance ordinaire des Rites le 11 mars dernier (1941), proposa l'examen de cette question : Dans ce cas présent et pour le but ici poursuivi, faut-il signer la Commission d'introduction de la Cause ? Les Révérendissimes et Eminen-tissimes Cardinaux entendirent et le rapport du susdit Cardinal Porent et les avis écrits des Consultants attitrés et le sen-timent du Révérend Salvator Natucci, promoteur général de la Foi. Tout cela fut soigneusement pris en considération et l'on fut d'avis de répondre Affirmativement, c'est-à-dire : La Commission d'introduction de la Cause est à signer, si toute-fois il plaît au Saint Père.

De cette séance, le Cardinal soussigné, au jour de ce pré-sent décret, fit un rapport à Sa Sainteté Pie XII. Ce dernier, approuvant et ratifiant l'avis des Eminentissimes Cardinaux, daigna signer de sa main la Commission d'introduction de la Cause du serviteur de Dieu, Marc-Antoine Durando.

Donné à Rome, le 23 mars, quatrième dimanche de Caré-me, de cet an du Seigneur mil neuf cent quarante un.

Charles, Cardinal SALOTTI, évêque de Palestrina,  
Préfet de la Congrégation des Rites.

Alphonse CARINCI, secrétaire.

25 mars. — A Notre-Dame, sacre de Mgr Georges Debray, coadjuteur de l'évêque de Meaux. La bien-veillance du Vicaire général de Paris, archidiacre de Sceaux, le souvenir de sa tante, fille de la Charité en Syrie, nous font spécialement prier pour cet épis-copat qui s'ouvre, avec courage, au milieu des diffi-cultés de notre temps. Il en est d'ailleurs souvent de la sorte : nous sommes de l'Eglise militante...

6-13 avril. — Semaine Sainte. — Cérémonies rédui-tes en notre chapelle. A signaler seulement, pour le Samedi-Saint, deux messes basses à 7 h. et à 8 h. pour l'utilité et commodité des fidèles.

24 avril. — Le souvenir de la naissance de saint Vincent de Paul, attaché à ce jour, nous ramène à ce modeste village de Pouy, dont Vincent reste à jamais la gloire. Nous connaissons tous le nom du village natal dont Vincent a lui-même plusieurs fois rappelé le souvenir, et la pauvreté, mais assez peu savent que Pouy n'est devenu Saint-Vincent de Paul qu'en suite de l'Ordonnance royale du 3 décembre

1828. Cet acte officiel est un aboutissant de bien des efforts et démarches pour glorifier Vincent.

Au lendemain de la Révolution (qui elle aussi a estimé et proclamé les mérites, la valeur de l'illustre philanthrope et la grandeur de l'homme), le roi Charles X, cédant aux demandes de la duchesse de Berry et aux démarches du Conseil général des Landes, a décrété le changement du nom de Pouy.

La duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, à la fin de juin 1823, avait visité la chapelle de saint Vincent de Paul, élevée sur le lieu de sa naissance.

Le 15 juillet 1828, le sous-préfet de Dax demande d'urgence au maire de Pouy une petite branche de l'arbre-chêne de saint Vincent de Paul, pour l'offrir à Son Altesse Royale, la duchesse de Berry, belle-fille du roi Charles X. Celle-ci, lors de son passage à Peyrehorade, en août suivant, accepte le titre de fondatrice de l'hospice alors projeté de saint Vincent de Paul. L'œuvre devait aboutir un quart de siècle plus tard...

Il était plus expéditif et plus facile d'inscrire sur la carte le nom glorieux de Vincent. L'affaire ne traîna pas : elle avait tout pour réussir. Interprète des sentiments du peuple, le Conseil municipal expose ce désir, en octobre 1828 (1). Le sous-préfet de Dax, l'évêque d'Aire, le Préfet des Landes l'approuvent. Le ministre adopte ; la duchesse de Berry appuie la demande, et le roi Charles X signe l'ordonnance du 3 décembre 1828. C'est ce que retracent ces quelques pièces inédites, qui, parmi tant d'autres, concourent à la gloire de Vincent de Paul. Les voici :

---

(1) La notice sur le *Berceau de Saint-Vincent*, parue dans les *Annales*, 1886, p. 481-512, 1887, p. 26-56, 481-515, est de M. Pémartin qui l'a reprise et publiée en 1889 : *Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne*, (268 pages). M. Coste, en deux cahiers, a transcrit ou analysé chronologiquement les principales pièces d'archives sur le Berceau, depuis 1626 jusqu'à 1860. — Relativement à cette pétition d'octobre 1828, M. Pémartin, *op. cit.*, en a donné un extrait d'après les *Archives municipales* de Pouy, mais on y note entr'autres la suppression des noms propres...

Extrait des Registres des Délibérations de la Commune  
de Pouy (arch. nat. F2 1, 844).

Séance du Conseil municipal de la Commune de Pouy, du  
24 8bre mil huit cent vingt huit.

L'an mil huit cent vingt huit et le vingte (sic) quatre du  
mois d'octobre, le Conseil municipal de la Commune de Pouy  
réuni extraordinairement sous la présidence de Monsieur le  
Maire, en vertu d'une autorisation spéciale de Monsieur le  
Sous-Préfet [de Pignol] pour cet objet.

Présens Timothée Badets, Jean Courouy, Jean Capdupin,  
Jean Descors, Simon Lacroix, Michel Lafaurie, Jean Casena-  
ve et Gabriel Nougaro, Monsieur le Maire a exposé que Ma-  
dame la Duchesse de Berry, dans son passage à Peyrehorade,  
avait daigné accepter à la prière de Monsieur le Baron de  
Cauanq, préfet des Landes, le titre de fondatrice d'un hôpital  
d'Incurables qui serait élevé dans la commune en l'honneur  
de saint Vincent de Paul, et qu'il était convenable de saisir  
cette circonstance mémorable pour exprimer les sentiments  
dont le Conseil est pénétré pour ce grand Saint et pour les  
bontés de l'auguste mère du nouvel Henry.

Sur quoi, le Conseil, considérant que saint Vincent de Paul  
dont Madame vient d'honorer aujourd'hui la mémoire, est né  
dans cette commune, considérant que la fille de Charles trois  
(sic) et de Henry quatre daigne honorer la mémoire du grand  
saint et du grand homme qui est né parmi nous, nous devons  
non seulement témoigner notre profonde et respectueuse re-  
connaissance pour ce bienfait, mais encore faire éclater toute  
notre vénération pour saint Vincent de Paul,

Avant émis le vœu à l'unanimité : 1° que la commune de  
Pouy, où saint Vincent de Paul a pris naissance, le mardi  
d'après Pâques, l'an mil cinq cent soixante seize, soit auto-  
risée à prendre le nom de Commune de Saint Vincent-de-Paul;  
2° que la présente délibération soit adressée par Monsieur le  
Sous-Préfet à Monsieur le Préfet, avec prière de la transmettre  
à Monseigneur le Ministre de l'Intérieur, en sollicitant des  
bontés de Son Excellence l'accomplissement des formalités né-  
cessaires pour obtenir la faveur qui est l'objet de la dite déli-  
bération.

De tout quoi fait et délibéré à Pouy, séance tenante le mê-  
me jour et au que dessus, et avons signé, ce que n'a fait Ca-  
zenave pour ne savoir : ainsi signés Badets, Courouy, Cap-  
dupin, Descors, Lacroix, Lafaurie et Nougaro,

Pour copie conforme :

Le maire de Pouy : LALANNE.

Transmise pour avis à l'évêque d'Aire, cette délibération  
du Conseil municipal de Pouy obtint l'entière adhésion de  
Monseigneur Dominique-Marie Sary.

Evêché d'Airé.

Mont-de-Marsan, le 4 gbre 1808.

Monsieur le Préfet, je ne puis qu'approuver la demande des habitants de Pouy tendante à obtenir que leur commune soit autorisée à prendre le nom de Saint-Vincent de Paul. C'est un hommage qui les honore, il n'est point de cité qui ne dut être glorieuse de porter un nom auquel se rattâche le souvenir de tant de vertus et de tant de services.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse considération, Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

D. MARIE, év. d'Airé.

(Arch. nat., F2 I 844).

De son côté, le Sous-Préfet de Dax appuie la délibération communale de Pouy, et à M. le Préfet des Landes il expose sa pensée et son avis motivés.

Sous-Préfecture de Dax.

Le Sous-Préfet,

Vu la délibération du Conseil municipal de Pouy, du 24 de ce mois, qui demande que le nom de cette commune soit changé et qu'elle soit appelée à l'avenir commune de Saint-Vincent de Paul ;

Vu le projet de la Commission qui a été nommée pour choisir les moyens les plus convenables afin d'honorer la mémoire de saint Vincent de Paul ;

Vu l'approbation que Madame a daigné donner à ce projet, en acceptant le titre de fondatrice de l'établissement charitable qui doit être élevé en mémoire de cet apôtre de l'humanité ;

Vu les expressions dont s'est servi le Conseil pour exprimer sa respectueuse et vive reconnaissance pour notre nouvelle Jeanne d'Albret ;

Considérant que si le respect défend de mêler des vœux individuels à ceux du Conseil, il est impossible de ne point partager comme français, les sentiments dont il est pénétré pour une Princesse auguste ;

Considérant que Madame, en daignant honorer la mémoire d'un grand homme, devient par ce seul fait la bienfaitrice du pays où il prit naissance ;

Considérant que saint Vincent de Paul est au moins un grand homme aux yeux de tous les peuples et plus que cela aux yeux des catholiques, puisque l'Eglise le regarde comme un saint ;

Considérant que les villes et les communes ne peuvent que s'honorer en échangeant leur nom contre celui d'un grand

homme et surtout d'un saint dont la naissance sera toujours pour elles un titre de gloire immortelle ;

Considérant que saint Vincent de Paul est né dans la commune de Pouy, l'an mil cinq cent soixante seize, le mardi de Pâques,

Est d'avis que le vœu du Conseil municipal soit accueilli, comme éminemment français et religieux, et que cette commune porte à l'avenir le nom de Saint-Vincent de Paul au lieu de Pouy.

Dax, le 25 octobre 1828,

F. DE PIGNOL.

Transmettant ce double avis de Mgr Savy et de M. de Pignol, le Préfet des Landes à son tour épaulé leur commune requête auprès du Ministre de l'Intérieur.

Nous, maître des Requêtes, Préfet des Landes,

Vu la délibération du Conseil municipal de Pouy, l'avis approbatif de Monseigneur l'Evêque d'Aire, et celui de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Dax, tendant à autoriser ladite commune de Pouy à prendre le nom de Saint-Vincent de Paul ;

Estimons qu'il y a lieu d'accueillir cette demande et que cette faveur comblerait les vœux de tous les habitants de ces contrées.

A Mont-de-Marsan, le 10 novembre 1828.

B. Chevalier DE CAUNAM.

Le Préfet des Landes au Ministre de l'Intérieur.

Mont-de-Marsan, le 10 gre 1828.

Monseigneur. J'ai l'honneur de vous adresser une délibération du Conseil municipal de la commune de Pouy, tendant à obtenir du Gouvernement l'autorisation de prendre le nom de Saint-Vincent de Paul. Je joins à cet envoi les avis de M. le Sous-Préfet de Dax et de Mgr l'Evêque d'Aire, dont les motifs sont suffisamment développés pour permettre à Votre Excellence d'apprécier le mérite d'une demande qui ne peut avoir aucun inconvénient et qui satisfait le vœu général des habitants de ce Département.

Votre Excellence a déjà pu reconnaître par les délibérations du Conseil général en faveur du monument projeté en l'honneur de saint Vincent de Paul, combien ses membres attachent d'importance à ce monument. J'ose donc espérer, Monseigneur, que vous voudrez bien solliciter l'ordonnance royale à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le maître des Requêtes, Préfet des Landes :

Bon Chevalier DE CAUNAM.

(Arch. nat. F2 I 844).

Hiérarchiquement parvenue au Ministère de l'Intérieur, la demande de Pouy fait l'objet d'un *rapport des Bureaux* ; tout comme les multiples affaires quotidiennes qu'apporte le courrier ministériel.

*Rapport présenté à Son Excellence le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.*

[Vicomte de Martignac]

Paris, le 30 nov. 1828.

Monseigneur, Un établissement de charité dont S.A.R. Madame, Duchesse de Berry, a daigné accepter le titre de fondatrice, s'élève dans le département des Landes sous le nom de Saint Vincent de Paul. La commune de Pouy, glorieuse d'avoir vu naître ce bienfaiteur de l'humanité, et voulant en consacrer le souvenir, demande par l'organe de son Corps municipal, l'autorisation d'en prendre le nom. Cette demande ne pouvait manquer d'être appuyée par M. le Préfet et par Mgr l'Evêque du diocèse. L'accueillir ne serait pas seulement accorder une faveur à la commune de Pouy, ce serait rendre hommage à la mémoire d'un homme illustre par ses bienfaits.

J'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence de soumettre à l'approbation du Roi le projet d'Ordonnance qui est ci-joint, à l'effet d'autoriser le changement de nom sollicité par la commune.

[G. AMBIER, rédacteur].

Et le Roi Charles X, prié par le Vicomte de Martignac, Ministre de l'Intérieur, et agréant cette ultime démarche, signe enfin l'Ordonnance royale. Ainsi aboutit le changement souhaité : Pouy, désormais, devient légalement Saint-Vincent-de-Paul.

*Ordonnance. — Charles par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre,*

*Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur,*

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1. — La commune de Pouy, arrondissement de Dax, département des Landes, prendra à l'avenir le nom de Saint-Vincent de Paul.

Art. 2. — Notre Garde des sceaux, Ministre de la Justice, et nos Ministres de l'Intérieur et des Finances sont, etc...

En marge : S(on) E[xcellence] adopte.

(Arch. nat., F2 I 844.)

Ce changement d'appellation ne fut qu'une manifestation de la vive admiration qui entourait le souvenir et le nom de Vincent de Paul,

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y eut aussi le projet d'un monument, d'un établissement, destinés à rappeler et glorifier, sur le lieu même de sa naissance, le nom et l'œuvre charitable de Vincent de Paul.

Proposé dès le 10 novembre 1821 par Jean Ducros Bellepeyre, alors sous-préfet provisoire de Dax et qui devait se tant dépenser comme secrétaire de la Commission du Berceau, le monument à saint Vincent retint en 1822 l'attention du Conseil général des Landes.

La Commission, fondée le 13 novembre 1823, sollicite aussitôt subventions et patronages : le Roi Charles X, la famille royale (Duchesse de Berry, duc d'Angoulême, Comte d'Artois...), les ministres, les Evêques, les Députés, les Préfets, sous-Préfets, les Receveurs généraux et particuliers, les curés de Canton, etc... C'est toute une série de circulaires et de lettres où le dévoué M. Ducros (1) rappelle et entretient le souvenir glorieux de saint Vincent.

On écrit même au Prince de Castel Cicala, ambassadeur du Roi de Naples à Paris (juin 1824). *Le Roi des Deux Siciles a fait éclater son admiration pour les vertus de saint Vincent de Paul, en lui dédiant un temple dont la magnificence se fait remarquer, même dans un pays plein de merveilles en ce genre.*

Déjà par ailleurs, à Paris, le 15 août 1824, est posée la première pierre de l'église saint Vincent de Paul. Entre temps, les Landes veulent, elles aussi, glorifier Vincent. Parmi les nombreuses interventions des Assemblées départementales, citons celle de 1827 et du 10 septembre 1828 où M. Vergers fait un éloge souvent repris de l'illustre Landais.

*Conseil général des Landes, 19 août 1827. Titre 4 : Monument de saint Vincent de Paul.*

*Le Conseil perdant l'espérance de voir s'accroître par de*

---

(1) Le dossier Ducros (mort le 17 juin 1853 à Dax) a été par lui versé aux Archives du Berceau. Rien de plus touchant que cette admiration zélée pour saint Vincent de Paul,

nouvelles souscriptions les fonds qui sont réunis pour l'érection d'un monument en l'honneur de saint Vincent de Paul, et considérant que le montant de ce qui peut être consacré à cette construction, soit la partie provenant de dons volontaires, soit celle qui résulte des sommes que le Conseil a destinées à cet objet qu'il se propose d'y affecter à l'avenir, s'élève à 30.000 fr., estime qu'il est temps de s'occuper de l'emploi de cette somme.

Considérant qu'un monument qui a pour objet d'honorer saint Vincent de Paul ne peut être que religieux — que l'exiguïté de la somme disponible force à tirer parti de tous les avantages que peut offrir le lieu sur lequel doit se réaliser la dépense, comme la chapelle existante qui, sans changer de destination, recevra les ornements propres à la transformer en édifice monumental, et le chemin qui conduit à cette chapelle qui pourra faire partie de l'avenue qui conduira de la route au monument, ou qui pourra être donné en échange d'un terrain plus approprié pour y placer l'avenue ;

Prie M. le Préfet de faire dresser un plan du local et de ses environs pour être remis à l'architecte qui sera chargé de faire le projet du monument et en dressera le devis sur les principales données suivantes : la chapelle actuelle sera purifiée autant que son état pourra le permettre ; la côté méridional, faisant face à la route, sera décoré d'un péristyle d'ordre ionique surmonté de son fronton ; l'autel sera orné d'une statue du saint, grande (sic) nature, en marbre blanc, ou autre matière moins chère ; une avenue conduira de la grande route au monument ; cette avenue sera plantée de manière à ne pas masquer l'édifice, et son terre-plein sera gravellé ; les acquisitions de fonds nécessaires pour l'exécution du projet seront convenues de gré à gré, et effectuées par M. le Préfet...

Le Conseil rejette ensuite le vote émis par le Conseil d'arrondissement de Dax de transférer au local de Buglose, pour en faire un hospice, dépôt de mendicité, les sommes destinées au monument de saint Vincent de Paul.

(Arch. nat., Et c V).

Un an plus tard, en sa séance du 10 septembre 1828, le Conseil général des Landes, réuni sous la présidence de M. de Rivière, entend entre autres sujets M. Vergers, secrétaire élu, lui parler du Monument en mémoire de saint Vincent de Paul.

...Aux grands hommes dont chaque département de la belle et noble France s'enorgueillit d'avoir donné naissance, celui des Landes n'a qu'à opposer le seul Vincent de Paul pour obtenir la palme. Cependant on a longtemps ignoré, on igno-

re encore dans une partie de la France et par conséquent dans presque toute l'Europe, la contrée où cet illustre saint a vu le jour.

Près de la ville de Dax, une chapelle abandonnée, où les habitants des hameaux voisins vont encore en pèlerinage, occupe aujourd'hui la place de la chaumière où naquit saint Vincent de Paul. A peu de distance de cette chapelle, existe un vieux chêne sous l'ombrage duquel, dans sa première jeunesse, l'homme que l'Eglise révère comme un saint, que l'humanité proclame son apôtre, se livrait à de pieuses méditations en gardant les troupeaux.

Singulières destinées que celles de la France! Qu'elles prouvent bien la main de la Providence! Aux premiers temps de la monarchie, la sagesse inspirée de la Vierge de Nanterre guide ses souverains et sauve sa capitale ; plus tard, une autre bergère, Jeanne d'Arc, arrache la patrie au joug de l'Angleterre ; dans le grand siècle qui plaça le peuple français à la tête des peuples, civilisés, un simple pasteur de ces arides contrées dont le nom seul fléchit l'imagination, sans nom, sans crédit, sans fortune, par le seul ascendant de la vertu la plus sublime, fait partout, sous les pas de son humble indigence, jaillir des trésors de bienfaits, et couvre le sol des Lys, d'établissements qui l'honorent davantage que les magnifiques monuments des arts qu'il offre à l'admiration de l'étranger.

En 1821, le Conseil général du département des Landes conçut l'heureuse idée d'élever un monument à la mémoire de saint Vincent de Paul. Dans ses sessions suivantes, il vota des fonds ; une Commission fut organisée, des souscriptions furent ouvertes : elles ne furent pas infructueuses. Le Roi, les Princes daignèrent placer leur nom à la tête des souscripteurs. Par suite de diverses circonstances, l'exécution de ce projet fut suspendue, et à l'arrivée de M. le Baron de Caux, comme Préfet dans les Landes, aucun plan n'avait encore été arrêté.

Cet état de choses affligea l'administrateur expérimenté aux soins duquel le département du Var doit la restauration de la Sainte-Baume, monument religieux, de tout temps vénéré du Provençal, et que l'orage révolutionnaire avait frappé de ses foudres.

Ce digne magistrat s'empresse de réorganiser la Commission à peu près dissoute par la perte de plusieurs de ses membres. En examinant l'état des ressources, il pensa que le moyen de les accroître était de donner un but utile au monument : il lui parut qu'on ne pourrait mieux honorer saint Vincent de Paul qu'en fondant un hospice consacré aux incurables, dans le lieu même où il était né.

La chapelle dont les voûtes tombent en ruines verra de

nouveau une foule de pèlerins affluer sous ses scintres (sic) sacrées ; autour d'elle, un hospice, confié aux soins des vénérables Sœurs de la Charité, offrira un asile à l'infortune, un lieu de repos pour la souffrance sans espoir de guérison.

La Commission a adopté ce projet à l'unanimité ; sa délibération est soumise au Conseil général : elle demande le rétablissement du budget et en deux années, des fonds qui avaient été votés, montant à la somme de 15.300 francs. Les Conseils d'arrondissement de Mont-de-Marsan, de Saint-Sever, et de Dax ont émis un vœu unanime en faveur de l'établissement projeté, et se sont réunis pour solliciter une allocation de fonds pour cet objet.

Le Conseil général, pénétré des mêmes sentiments, s'empresse d'accueillir les vœux qui lui sont exprimés et donnant suite à ses délibérations précédentes, ouvre au budget courant un crédit de 5.000 francs à prendre sur les sommes mises en réserve au budget primitif et supplémentaire, et une somme de 10.000 francs qui sera imputée sur le budget de 1829 : ce qui complètera presque en totalité l'allocation votée à diverses reprises. Le Conseil général, qui sent d'ailleurs toute l'importance d'un semblable établissement, est prêt à voter les nouvelles sommes qui seront jugées nécessaires, mais il espère avec raison que les souscripteurs et les secours du Gouvernement l'empêcheront de faire de nouveaux sacrifices.

L'utile monument, qu'on se propose d'ériger à la mémoire de saint Vincent de Paul n'est pas particulier aux Landes ; il intéresse la France, les nations qui nous avoisinent, l'humanité entière.

Saint Vincent de Paul est le héros de la Charité ; il a ouvert d'éternels asiles à tous les maux de ses semblables, dans toutes les phases de la vie, à l'enfance délaissée, à la vieillesse abandonnée par la mort des siens ou par l'ingratitude. Si toutes les nations civilisées nous l'envient, toutes les nations civilisées rendent hommage à ses vertus, et payeront un tribut à sa mémoire. Saint Vincent de Paul est un objet de vénération pour tous les cultes. Philosophe chrétien, il a forcé à la plus respectueuse admiration les plus vains des philosophes, l'orgueil des sophismes modernes viendra s'humilier devant sa tombe et y déposera son offrande.

Tout garantit donc le succès du plan proposé : d'immenses ressources lui sont assurées. Le zèle éclairé de M. le Baron Chevalier de Caunan, son goût sûr, ses connaissances administratives doivent nous inspirer la plus extrême confiance.

Il ne s'agit plus ici d'un monument religieux, objet de la vénération particulière d'une province, mais d'un monument qui doit exciter l'intérêt universel, S.A.R. Madame Duchesse

de Berry n'a d'ailleurs bien voulu agréer le titre de fondatrice de l'établissement. Cette auguste Princesse a daigné approuver et signer de sa main le rapport que M. le Baron Chevalier de Caumont lui a présenté. Cette pièce est destinée à être déposée dans les archives de l'hospice de Saint Vincent de Paul : elle rappellera, d'âge en âge, cet acte de piété et de bienfaisance de l'illustre mère du jeune prince que les Français nomment déjà leur second Henri IV.

Le Conseil général ne peut clore cette importante délibération sans déposer sa vive reconnaissance et ses respectueux remerciements aux pieux de S.A.R. Madame la Duchesse de Berry. Il n'oubliera jamais la bienveillance avec laquelle elle a accepté le titre de fondatrice de l'hospice de saint Vincent de Paul. Il semble que le Ciel ait désigné cette Princesse pour affermir et embellir les destinées de la France par sa fécondité et ses bienfaits.

Le Conseil général, en exprimant combien il attache de prix à l'établissement projeté, espère que leurs Excellences les Ministres de l'Intérieur et des Affaires Ecclésiastiques voudront bien allouer sur les fonds de leur ministère un secours proportionné à l'importance d'un monument charitable, consacré à saint Vincent de Paul, destiné aux incurables, et fondé par S.A.R. Madame la Duchesse de Berry — et charge M. le Président d'adresser un extrait de ce vote à Leurs Excellences, en sollicitant à cet égard un témoignage de leur bienveillance particulière.

Le Conseil général, considérant que la publicité du rapport qui vient de lui être présenté et dont il a adopté les conclusions, ne peut que concourir efficacement à l'avantage de l'établissement qui en est l'objet, en a voté unanimement l'impression et une distribution proportionnelle entre les trois arrondissements.

(Arch. nat., F<sup>1</sup> c V).

Le monument projeté prend diverses formes : en 1828, c'est, avec une chapelle, un hospice d'incurables : pour ce dernier on songe à acquérir la maison de Buglose (ancienne résidence des Lazaristes avant la Révolution) ; quant à la modeste chapelle d'auprès du chêne, elle sera reconstruite et deviendra église paroissiale ; puis de là, jusqu'à Buglose, on tracera une route avec quatre rangées d'arbres. En fait, la route, plus modeste, fut terminée en 1830, et le monument attendait toujours. Les souscriptions arrivaient au compte-gouttes : on se défie toujours, et

souvent à bon droit, des collectes qui ne réalisent pas.

En 1838, une grêle, exceptionnellement néfaste, ravage la Chalosse. Pour venir en aide aux sinistrés, on les emploie au tracé d'une route entre Mugron et Souprosse (1838-1839). C'est la *route saint Vincent* que vient payer l'argent disponible du monument projeté.

En 1840, pour honorer le lieu de naissance de saint Vincent, on pense alors établir une ferme-modèle qui donnerait du travail aux enfants trouvés. On songe encore à un asile départemental pour mendiants, à une maison de retraite pour ecclésiastiques parvenus au soir de leur vie. Et l'on continue d'entasser projets sur projets, et de voir difficultés se multiplier. Enfin en mai 1849, la Commission cède à l'Evêque d'Aire le soin de mettre sur pied le monument depuis longtemps rêvé.

Et dès le 26 mai 1851, M. Dulin, secrétaire général de l'Evêché de Dax écrivant à M. Truquet, supérieur lazariste de Notre Dame du Pouy, de s'écrier : l'œuvre se fera, elle naîtra, « *le bon Dieu la bénira. Les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul lui serviront de mères.* » Et en effet, après des quêtes et subventions longtemps poursuivies, voici enfin le 6 août 1851, la pose de la première pierre de la chapelle.

Pour autant, les difficultés ne cessent pas : les constructions absorbent les méritantes offrandes de la charité. M. Truquet se dépense et meurt à la peine (21 septembre 1861, à Tarbes), mais l'œuvre continue, et les 23 et 24 avril 1864 c'est enfin le grand jour de l'inauguration du Berceau de saint Vincent de Paul (1).

25 avril. — Subitement, M. Crépinien Tison meurt à Provins. Ce confrère, depuis plusieurs mois, servait

(1) Sur le cinquantenaire en 1914, et les fêtes organisées par M. Edouard Robert, voir les *Annales*, 1914, p. 342-355.

d'aumônier à Tachy, séjour de campagne de la maison *Eugène-Napoléon*. De cette solitude, il ne sortait guère que pour se rendre, tous les 15 jours, à Provins : afin de s'y confesser et causer un tantinet avec M. le Doyen. Dans la froideur de ce matin-là, à peine arrivé dans l'église, vide à cette heure, M. Tison s'affaisse, terrassé par une crise. Une personne était présente... elle avertit M. le curé. La mort, ce genre de mort, était présente à la pensée de notre confrère : plusieurs attaques l'avaient déjà averti. Il était prêt.

Revenu de Chine en 1911, après treize ans de séjour d'abord au Tchély septentrional (1898-1908), puis au Kiangsi oriental, M. Tison avait été employé en diverses aumôneries de France : Montpellier (1913), Toursaint (1917), Bouscat (1919), la Teppe (1924) où il fut quelque temps supérieur, Alger (1928), Tours (1929), Rennes (1931), puis ce fut Paris (1936), et le 29 avril de cet an 1941, il était enterré à Provins, devant une fidèle assistance de paroissiens. Des sœurs de Tachy, et MM. Piet et Combaluzier représentaient la famille de saint Vincent.

M. Tison était de Vred (Nord) où il était né le 23 juin 1871. Son père, cordonnier du village, donna à son fils le nom protecteur du saint de la corporation : *Crépinien*... et sur ses vieux jours, M. Tison racontait que, tout jeune, il était pris par l'amour du métier paternel. Les crépins, les tiges, les formes... l'enthousiasmaient à tel point que, la nuit venue, il se levait parfois pour manier les outils de son père, tirer l'alène, préparer le fil et l'enduire de poix. Et à Tachy, dans les derniers mois de sa vie, il s'était établi cordonnier, réparant les souliers de la maisonnée, s'ingéniant en ces temps de disette, pour utiliser les déchets de cuir, rencontrés de ci de là.

Cette atmosphère de travail, ce sens de se rendre utile ne gênaient nullement sa profonde vie de piété : rendre service, c'est la leçon et le profit d'une telle vie.

27 avril. — *Translation des Reliques de saint Vincent.* — Devant l'assistance accoutumée d'un tel jour de fête, N. T. H. Père M. le Vicaire général chante la grand'messe à 9 heures ; et le soir, M. Taillefer dégage quelques leçons de cette solennité.

Devant cet autel que ne domine plus la chässe, nous évoquons la grande âme et l'œuvre de saint Vincent. De son vivant déjà, en 1640, Camus louangeait (1) une de ses œuvres : la Congrégation de la Mission. Voici — dans la copieuse production littéraire de l'évêque de Belley — quelques extraits rares et peu connus. *Les devoirs d'un bon paroissien* (Paris 1641, in-12) se terminent par un supplément, où après un chapitre sur les Chanoines de saint Victor et sur les Pères Capucins, l'auteur poursuit :

« J'ajouterai à ceux-ci les Prêtres que l'on appelle de la Mission, lesquels retirés en communauté à la maison que l'on appelle de Saint-Lazare, quoique d'une doctrine et capacité assez connue et d'une vie sainte et de très bonne odeur, ne font néanmoins aucunes fonctions ni cléricales ni pastorales à la ville, quoique Prêtres séculiers et qui ont toutes les qualités requises pour les y exercer, et qu'en effet ils les exercent, mais à la campagne seulement et parmi les villes dont ils connaissent les besoins être plus pressants ; encore ne s'en mêlent-ils point, sans l'envoi et admission des évêques, mais encore sans l'agrément et consentement des curés, pour n'entrer dans la famille d'autrui sans la volonté du Père et du Maître. Aussi les connaît-on à leurs fruits qui sont tels que quand les hommes s'en tairaient, les pierres mêmes parleraient et les échos de la campagne les résonneraient.

*Ipsae, te, Tityre, quercus,*

*Ipsi te fontes, ipsa haec arbusta vocabant.* — (Virgile, Eglog. I, : 39).

*Te nemus omne canit.* — (Virgile, Eglog. VI, 10).

Mais n'admirez-vous point cette modération d'être au faux bourg d'une ville de Paris, où la moisson est si ample et néanmoins tenir leur faucille serrée, parce qu'ils voient que les curés des paroisses ont toutes les qualités requises pour bien repaître et conduire leurs troupeaux, sont assistés d'un

---

(1) Ce texte, ce volume : *Les devoirs d'un bon paroissien*, manque à la Bibliothèque nationale. M. J. Guichard a pu, d'occasion, rencontrer cet ouvrage, d'où provient cette citation.

clergé suffisant et que ce soient porter des eaux à la mer, de leur offrir un secours dont ils n'ont pas besoin et cela au préjudice de la campagne qui en est si altérée et dont les peuples et les pasteurs ont si grand besoin d'aides.

O chère et très aimable Congrégation, puisses-tu croître à milliers pour le service des curés et des curés des champs, qui en ont tant de nécessité et plaise à Dieu susciter la grâce de cet esprit parmi les doctes et les zélés conventuels, et les tirer de l'Égypte des villes pour leur faire goûter la manne du ciel dans le désert de la campagne si abandonnée, où la moisson est si rare et les ouvriers si rares. »

(Chapitre LXXXII, p. 449-450).

Deux ans plus tard, le même Mgr Camus, dans ses deux livres : *Le Noviciat cléricale* (Paris, 1643) et *Les Missions ecclésiastiques*, rencontre encore, avec une aimable et facile sympathie, les Prêtres de la Mission. Ils sont du clergé séculier, ils vont, prêchant deci-delà, à nos portes, en nos pays.

Ch. XVIII. — Depuis encore le Saint-Esprit a suscité les Prêtres que l'on appelle de la Mission, lesquels, et en la vie sont en tout conformes aux prêtres du clergé et qui n'ont d'autre but que de ressusciter autant qu'ils peuvent l'esprit cléricale, faisant dans leurs missions toutes les fonctions sacerdotales, sous l'envoi et l'autorité des Ordinaires. Jusque à quitter ce nom de Pères qui semble tenir quelque chose du couvent et du cloître pour retener celui de Monsieur, qui est plus commun entre les Prêtres du clergé.

II<sup>e</sup> Partie. — Ch. XX, p. 130. — Avec les Congrégations de l'Oratoire, on peut rapporter à ce cinquième genre de noviciat du clergé les Congrégations de la Mission, dont les associés nagent en communauté et sous un même toit, telle qu'est celle qui a été érigée à Paris en la maison de Saint-Lazare, laquelle s'étend en plusieurs endroits de France, et à ce que j'apprends, qui porte ses pampres jusques à Rome. Jusques à présent, cette sainte société a produit de grands fruits en l'Église, faisant profession de ne travailler qu'aux champs dans les paroisses de villages où la moisson est grande et les ouvriers en petit nombre et où apparent rari nantes in gurgite vasto. (Virg., *Énéide*, I, 118).

Leur entière et parfaite soumission et dépendance des Evêques, voire même leur subordination aux curés, dans les paroisses desquels ils n'entreprennent aucunes fonctions cléricale (quelqu'envoi et commission qu'ils aient des Ordinaires) sans leur gré et consentement (suivant en cela l'enseignement que le grand et séraphique saint François donnait à ses frères)

étant cause qu'ils réussissent avec tant de bonheur en la pêche des âmes, d'autant qu'ils ne lâchent les filets que sous la parole et l'aveu des pasteurs tant diocésains que paroissiaux, tant principaux que subalternes, tant médiats qu'immédiats, rendant l'honneur et la déférence à tous ceux à qui elle est due, et prévenant les uns et les autres en respect et en humilité.

Les exemptés peuvent bien servir dans les diocèses, mais imparfaitement, à cause de l'obéissance qui est soustraite à l'Ordinaire... »

(Le Noviciat Clérical).

Voici l'éloge des Missions, par Mgr Camus :

Mais c'est assez parler des Missions Ecclésiastiques qui se font parmi les Infidèles et les Errants. Il est mesmuy temps que nous parlions de celles qui se font à nos portes et parmi les fidèles et catholiques pour guérir les uns d'ignorance aux choses de la foi et de la religion et les autres de la malice et du vice qui rend leur foi morte et incapable de les justifier et de les sauver.

La Congrégation des Prêtres de la Mission qui a commencé aux faubourgs de Paris en l'église de Saint-Lazare, a comme ouvert la porte à cette sorte d'emploi ; mais comme elle ne fait état que de servir par les villages à l'instruction des paysans et au soulagement des curés de la campagne, l'expérience a fait connaître que les villes n'ont pas moins besoin de tel secours, et que si les villageois ont nécessité d'être purgés de leur ignorance en matière de foi et de religion, les habitants des villes n'en ont pas moins d'être retirés de leurs vices et dissolutions, leur iniquité procédant de leur graine, et où l'injustice abonde la charité se refroidit, voire s'éteint, et celui qui est sans la dilection est en la mort, et la foi est morte si elle n'est accompagnée des œuvres, car ni la foi qui transporté les montagnes, ni la science de tous les mystères, ni la prophétie, ni l'aumône de tous les biens aux pauvres, ni même le martyre, fut-il du feu, sans la charité ne sont rien. »

(Les Missions ecclésiastiques, 1643, p. 331)

11 mai. — Nous marquons par notre prière et nos vœux, les soixante-dix ans de N. T. H. Père M. Edouard Robert — *Dominus servet eum...* Que Dieu le garde et le protège en ses tracas et ses travaux !

22 mai. — Ascension. — Notre Seigneur regagne les cieux... Quand donc nos prisonniers réintégreront-ils leurs demeures, leurs occupations ? Toute occa-

sion nous rappelle le souvenir des chers absents. Devant ces souffrances, dans cet exil qui se prolongent, bien modestes demeurent nos efforts : les lettres sont contingentées et leur dimension mesurée : ne peut leur écrire qui veut ; les modestes paquets sont comptés. C'est la parole de l'Évangile : qu'est-ce que tout cela pour tant de souffrances et de besoins ?... La prière cependant reste, comme leur demeure la grâce de la sainte messe ; mais là aussi, c'est le rude problème du vin et des hosties nécessaires. A résoudre cette question se sont données la charité et l'ingéniosité catholiques. Signalons et insérons ici, *pour mémoire*, un aspect nouveau (ce ne sera pas le dernier) de cette cour des Missions, du 140 rue du Bac.

*Qui ne connaît, à Paris, dans le vieux quartier de la rue du Bac, la chapelle de la Médaille Miraculeuse ? Une oasis de la paix et de la blancheur, en plein cœur de la capitale. C'est là que la Vierge se manifesta à la bienheureuse Catherine Labouré, en 1830. Au pied de la miraculeuse statue rayonnante, sous le dôme tout blanc, que soutiennent des colonnes de marbre très pur, il y a toujours des cornettes en prière. C'est ici la Maison-Mère des Filles de la Charité, l'infatigable pourvoyeuse d'ouvrières que réclament toutes les misères physiques et morales.*

Depuis la guerre, tout un nouveau service s'est créé là, derrière les grands murs austères qui longent la rue du Bac : le ravitaillement spirituel de soldats au front, puis des prisonniers, je veux dire : les hosties et le vin de messe nécessaires à la célébration du culte, pour les milliers de prêtres retenus là-bas. Petite usine d'un nouveau genre, en liaison constante avec l'Aumônerie générale des Camps de Prisonniers de la rue Leneveux, où se centralisent les colis liturgiques provenant de multiples sources, et qui est officiellement chargée de les acheminer vers les aumôniers des camps. On me fait entrer dans une cour où quelques cornettes s'activent, penchées sur un déballage de cartons, de paille, de bouteilles... Tout un travail mystique s'accomplit là, dans le silence troublé seulement par le cliquetis des chapelets frôlant les caisses, par le passage d'un livreur, le froissement du papier et de la paille menue. Je m'approche. Au fond des cartons alignés sur la grande table, d'un geste précis et religieux à la fois, les sœurs installent les flacons de vin de messe décorés d'une grande étiquette qui, en français et en allemand, explique les facilités concédées par Rome pour la célébration

du Saint-Sacrifice : l'heure, le jeûne eucharistique, la quantité minima de vin, tout disparaît des obligations habituelles, afin qu'il y ait quelques messes de plus dans le monde. Par-dessus les flacons cachés dans la paille, les sœurs glissent maintenant les rouleaux, non moins fragiles, de petites et grandes hosties, avec des précautions infinies.

Je regarde la montagne brune de cartons amoncelés dans un angle de la petite cour.

— Vous allez remplir tout ceci, ma sœur ?

— En quelques jours seulement, oui, monsieur. Les demandes sont toujours plus nombreuses.

— Donnez-moi une idée des quantités d'hosties qui partent d'ici.

— Nous en sommes à 500.000 petites par mois et 200.000 grandes, mais cela va augmenter encore.

— Alors, il est parti de cette cour...

— Plusieurs millions d'hosties certainement. Nous n'avons pas le temps de faire des statistiques.

— Et comment vous les procurez-vous ?

— Les Visitandines, les Carmélites travaillent sans arrêt dans six monastères, pour arriver à nous fournir ce qui est nécessaire. Les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve s'y mettent aussi. Les Augustines de la rue Oudinot, nos voisines, se chargent des transports avec le Carmel de Meaux, près de leur Maison-Mère : d'énormes valises chaque semaine... Toutes, nous nous entraïdons. Plusieurs fois, nous avons cru manquer de farine, mais la Providence est toujours là...

— Et pour le vin ?

— Oh ! le vin, nous avons du mal à y arriver. Mais la Sainte Vierge est chargée d'y pourvoir, comme à Cana... Quand la provision baisse nous lui disons : Ils n'ont plus de vin... et il arrive un fût sur lequel nous ne comptons pas. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul nous aident beaucoup. Ces Messieurs ont fait appel à leurs confrères de Reims, d'Épernay, qui ont envoyé gratuitement des quantités appréciables.

La Sœur me montre du doigt des bouteilles de Champagne dont les étiquettes un peu dépaysées dans ce cadre monacal, me font sourire : Moët et Chandon... Veuve Cliquot...

— Le vin nous joue des tours, m'explique la sœur. Il travaille et fait sauter les bouchons. Il faut le transvaser dans des bouteilles plus petites, le laisser reposer. Voici nos bouteilles bien rincées et égouttées.

La variété de ces flacons est invraisemblable. Je m'informe de leur provenance.

— Cela, monsieur, c'est la charité parisienne. On ne peut plus acheter de bouteilles, c'est introuvable. Une simple affi-

che à la porte de notre chapelle, avec une corbeille, cela a suffi jusqu'ici. Les habitués de la Sainte Vierge, les pèlerins en ont parlé, cela fait boule de neige... Plusieurs fois par jour, la corbeille est pleine. Quelquefois, il y a un papier, une lettre. Tenez, monsieur, voilà un billet anonyme qui était plié entre deux bouteilles, dans un journal, avec un billet de 5 francs ; « N'ayant pas le temps de laver ce que je vous apporte, veuillez payer quelqu'un pour le faire. — Un employé de mairie ». Les restaurants, les cafés du quartier ont dévalisé leurs caves quand ils ont su que c'était pour les prisonniers...

— Ce ravitaillement spirituel doit entraîner des frais considérables, ma sœur !

— Oui, monsieur, considérables. Environ 15.000 francs par mois, rien que pour notre atelier. La charité anonyme a résolu le problème. Les Enfants de Marie-Immaculée, qui ont lancé la chose au début de la guerre, ont donné des sommes énormes, fruits de grands sacrifices, car elles gagnent leur vie. Nous avons « tenu » jusqu'ici, grâce à elles, et à un petit tronc à la porte de la chapelle, près de la corbeille aux bouteilles... Mais les besoins augmentent et les ressources diminuent...

Un relent d'essence. Nous sommes interrompus par l'arrivée d'un énorme camion qui fait grincer ses freins dans la cour paisible comme une chapelle. C'est l'Aumônerie générale des camps qui fait chercher le ravitaillement spirituel préparé rue du Bac. Le camion est déjà à moitié rempli. Depuis ce matin, il a cueilli dans d'autres ruches des autels portatifs, des livres de théologie, d'autres colis de vin et d'hosties. Le convoi doit partir dès ce soir ; il était temps de finir mon interview.

Les Sœurs ont été chercher du renfort. Dans cette pauvre cour encombrée, quinze, vingt Filles de la Charité se passent en silence les gros cartons hermétiquement fermés par la bande de sûreté. Elles les tendent à bout de bras aux camionneurs juchés sur leur voiture. Et il me semble que ce geste est déjà une offrande, en attendant celle de là-bas, dans les stalags lointains, sur toutes les petites patènes, dans les calices minuscules des autels portatifs... Dans quelques jours, les hosties de France seront changées au corps du Christ, et le vin des vignes de France deviendra son sang.

Nos prisonniers ont faim de Lui. Par milliers et par milliers, ils le reçoivent chaque jour. Ceux-là préparent dans le silence, dans le sacrifice, notre France de demain.

— Ne t'étonne pas si je vais à la messe chaque jour, disait à sa femme un prisonnier récemment libéré. Là-bas,

*j'ai pris l'habitude de communier, je ne peux plus m'en passer.*

*Aidons nos absents ; ne les privons pas du divin réconfort. Plus que jamais l'homme ne vit pas seulement de pain...*

François DE LA PLAGNE.

(*La Semaine Religieuse de Paris*, 13 septembre 1941, pages 169-170).

Et devant les souffrances de notre temps, évidemment il n'y a pas que *l'œuvre des hosties*, il y a — multipliés par centaines — les Centres de *Secours National* ; en chaque maison des sœurs de saint Vincent, il y a des centres de résistance à cette armée d'épreuves et de misères en tout genre.

En cette lutte charitable qui ne finit jamais voici, précédant ses filles d'aujourd'hui qu'ont enseignées ses filles d'hier, voici le bon, le sage *Monsieur Vincent précurseur du Secours National*.

*Saint Vincent de Paul a fait, il y a trois siècles, ce que fait aujourd'hui le Secours National. Vivant à une époque très semblable à celle que nous traversons, il a été un précurseur génial et de bon sens, car il appartenait à cette race de paysans français qui n'atteignent le génie qu'à force de bon sens et de travail.*

*Un homme du peuple.*

*Saint Vincent de Paul était un homme du peuple. Il avait été élevé à la campagne, près de la terre. Il avait pris peu à peu conscience de la situation épouvantable des campagnes françaises au lendemain des guerres de religion. Il avait vu de ses yeux perçants et bons les misères de la guerre de Trente ans. Il avait éprouvé les deuils de la guerre civile. Lentement, car ce créateur n'est venu à l'action que tardivement, comme Lyautey ; doucement, car ce paysan ne voulait pas enjamber sur la volonté divine ; irrésistiblement, car ce prêtre était dévoré par le feu de la vraie charité, saint Vincent de Paul mit sur pied une organisation nationale d'assistance, et prit sur ses épaules — qui semblaient frêles — le fardeau de la patrie dévastée.*

*Nous croyons, pauvres modernes que nous sommes, inventer quelque chose et nous n'inventons que des moyens nouveaux de faire les choses que nos aïeux ont faites. À travers des civilisations techniques différentes, l'homme reste sensiblement le même. M. Vincent, s'il revenait parmi nous, pourrait prendre, sans être dépaysé, la présidence du Secours National. Je pense qu'il y apporterait quelque chose que ses*

dirigeants actuels ne connaissent pas tous : cette flamme intérieure que quelques coups de discipline à son lever, vers 4 heures du matin, la célébration d'une messe, l'audition d'une seconde, deux heures de méditation ou d'oraison ne cessaient d'entretenir en lui.

« Le pauvre peuple des champs meurt de faim et se damne ».

L'œuvre du fondateur des Lazaristes n'est aussi grande que parce qu'elle a été un mélange humain d'action intelligente et de contemplation amoureuse.

« Le pauvre peuple des champs meurt de faim et se damne ». Cette constatation simple a mis en route M. Vincent. Ce cri, cent fois répété, lui permit de regrouper autour de lui toutes les bonnes volontés d'un siècle qui en comptait beaucoup. Sauver les âmes, soulager les corps, voilà le double but qu'en des temps de misère nationale, il proposa à ceux qui le suivaient.

*Trouver de l'argent....*

Comment faire ? Il fallait d'abord de l'argent. Cet argent, il semble qu'il l'ait trouvé auprès des grands. La Loterie Nationale alimente aujourd'hui le Secours National. M. Vincent créa des confréries de charité dans les paroisses de campagne et de ville pour soutenir le ministère des prêtres. Il préféra, d'ailleurs bientôt, les confréries de dames et groups, au milieu d'elles, les femmes riches éprises de Dieu. Il en fit les « Dames de la Charité ». On peut dire que la présidente Gousault, la présidente de Herse, la comtesse de Joigny, la duchesse d'Aiguillon, Mme de Miramion, la marquise de Maignelay, Mlle Poulailon, Mlle Le Gras, Mme de Gondi, furent la Loterie Nationale de saint Vincent de Paul. Chacune d'elles lui donna beaucoup d'argent, certaines s'intéressèrent spécialement à une de ses œuvres ou fondèrent des congrégations charitables.

*Les assistantes sociales de jadis.*

Mais M. Vincent était réaliste ; il savait qu'il ne faut pas trop demander aux femmes du monde, qu'elles sont liées par les obligations de leur état, par leurs devoirs de famille et que leur dévouement a des limites. Pour faire les grosses besognes, pour passer les nuits, il lui fallait des filles simples, fraîches, saines, solides, de vraies filles des champs. Aidé par Mlle Le Gras, il créa en 1633 l'admirable congrégation des « Filles de la Charité », sans clôture mais sans discipline. Ces filles ne seront rebutées par rien ; elles iront servir, aider et mourir partout où il leur dira d'aller. Elles seront ses assistantes sociales.

*Les 30.000 lettres qu'il écrivait la nuit...*

Il faut ajouter qu'il avait créé, vers 1625, la congrégation de la Mission, destinée à évangéliser les campagnes, que l'action de ses prêtres s'était rapidement étendue à toute la France, qu'elle avait été à l'origine de la réforme du clergé, que partout, poussées par l'animateur infatigable qu'était M. Vincent, les missions se multipliaient, les jeunes prêtres faisaient retraite, les séminaires sortaient de terre. Bientôt, les missions débordaient la France, s'attaquaient à l'Europe, abordaient les terres lointaines, allaient chez les Barbaresques ou à Madagascar, car M. de Paul rêvait de faire compenser à l'Eglise les pertes que la Réforme lui avait fait subir en Occident. Les missionnaires de M. Vincent, ce sont les délégués du Secours National. Et les 30.000 lettres précises et nettes qu'il écrivait la nuit, dans sa pauvre cellule du prieuré de Saint-Lazare, les règlements admirables de son, à la fois pratiques et charitables, qu'il établit pour toutes ses confréries, œuvres ou congrégations, sont supérieurs de style aux circulaires que les œuvres du Secours envoient aujourd'hui à leurs délégués. On y sent parler la personnalité géniale et spirituelle de celui qui reste, selon la formule de son dernier biographe : « le grand saint du grand siècle ».

1620-1660. — *Misère française.*

Ainsi armé, M. Vincent peut prendre en charge la misère française pendant les années 1620 à 1660, et ses fondations se multiplient. Il est aumônier général des galères ; il s'occupe des malades de l'Hotel-Dieu ; il organise l'œuvre des enfants trouvés ; il crée l'Hôpital général où sont internés tous les mendiants, tous les loqueteux, tous les vagabonds, tous les ventres-creux de l'époque. Il porte secours aux provinces dévastées par la guerre, leur envoyant, à partir de 1638, des centaines de millions par des messagers qui doivent courir sur des routes peu sûres et se jeter à travers bois pour échapper aux brigands ou aux soldats, prenant à sa charge la Lorraine et l'Artois où règne la famine, distribuant des vivres, recueillant les jeunes filles, reconstruisant les églises, reconfortant les communautés religieuses, accueillant la noblesse et les classes moyennes de ces pays réfugiées à Paris. Il fait même alors appel au journalisme pour émouvoir les parties protégées du pays. Il publie ces Relations écrites par ses missionnaires, lues dans les églises, qui créent à travers la France un grand courant de solidarité.

Le « Père de la Patrie ».

Au moment de la Fronde, alors que Paris risque d'être affamé, il sort de sa réserve politique : il traverse les lignes ; il va affronter Mazarin, plaide la cause du peuple et obtient

le retrait provisoire du ministre impopulaire. Il mérite alors vraiment ce grand nom que quelqu'un lui donne de « Père de la Patrie ».

En 1650, le pauvre prêtre à la vieille figure ravagée de paysan, aux yeux vifs sous les sourcils en broussaille, au menton en galoche, dont la mince silhouette noire se dresse partout où il y a des pauvres à aimer, des âmes à sauver et du bien à faire, incarne vraiment l'idée de communauté nationale. Ses visites, ses lettres, ses directives, ses discours simples et vrais font sortir l'argent des bourses riches et font naître dans le peuple les vocations charitables qui permettent à la France dévastée de prendre conscience de son unité et de sa mission.

Lorsqu'il meurt, assis, car il ne dormait guère, à 81 ans, la France est restaurée. Le règne de Louis XIV, avec ses écrits, ses gloires et son immense rayonnement européen, trouve sa justification et son origine dans l'activité charitable de M. Vincent, de même que M. Vincent trouvait la force de son apostolat dans l'imitation active de ce Christ qui a dit : « Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits, c'est à moi que vous le ferez ».

Georges HOURDIN.

(Collection « Fêtes et Saisons » I, Toussaint).

2 juin. — Lundi de la Pentecôte. — A la Communauté des Filles de la Charité, élections... Quatre cent quarante cinq sœurs, d'au moins cinq ans de vœux, prennent part à ces assises qui choisissent comme *Econome* sœur Marie Desjeux, supérieure à *Saint Médard* à Paris, et comme *Officière* sœur Elisabeth Casteljaou. Cette dernière se trouve à la tête de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand : quelques jours après, elle peut rejoindre son nouveau poste de dévouement, à la satisfaction d'un chacun.

3 juillet. — Accompagné de M. Piet, N. T. H. P. se rend à Dax pour les ordinations de fin d'année qui auront lieu dimanche 6 juillet. Ce même jour, au Parc du métro à Sceaux, le *Rayon Sportif féminin* de la région parisienne, donne son annuelle journée et manifestation du travail de l'année.

19 juillet. — *Saint Vincent*. — M. Fugazza chante la messe du jour, et M. Delpy donne quelques aperçus de l'éloge du saint.

Ce même jour, à l'hôpital Saint-Joseph, on inau-

gure une plaque de marbre où le texte bleuté retrace le travail et rappelle les efforts de la Mère Inche-  
lin.

Après une rapide station à la chapelle, on se rend auprès de la citation à l'ordre de la nation.

En présence de M. Huard, secrétaire général à la Famille et à la Santé, voici le discours de Mgr Stanislas Courbe, secrétaire général de l'action catholique française.

*Monsieur le Secrétaire Général, soyez le bienvenu ! Votre présence ici, nous l'apprécions comme un honneur, nous la goûtons comme une joie. Nous vous accueillons avec respect, car nous voyons en vous le représentant du Gouvernement de l'Etat Français, et nous aimons à vous saluer ici comme un chef.*

*Nous vous accueillons avec reconnaissance, car vous daignez honorer de votre présence une fête familiale et témoigner ainsi de la considération que l'Etat Français entend accorder à la mémoire de Mère Inche-  
lin, cette Fille de la Charité qui, 40 ans durant, se dévoua dans cette maison. Déjà, le Maréchal Pétain l'avait citée à l'Ordre de la Nation et lui avait conféré le grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Et voici qu'au moment où le Conseil d'Administration de l'Hôpital Saint-Joseph a décidé de commémorer cet événement par l'apposition d'une plaque, vous acceptez de présider à l'inauguration de cette cérémonie.*

*Voici ce marbre qui rappellera à tous, familiers de la maison, ou passants, amis ou inconnus, l'hommage que l'Etat Français a entendu rendre à cette religieuse admirable : à son intelligence lucide et pénétrante, à sa volonté inlassée et inlassable, à son cœur toujours ouvert aux misères de ce monde. Il rappellera à tous et à chacun ce que votre présence sanctionne en cet instant, M. le Secrétaire Général : ces quarante années consacrées à l'Hôpital Saint-Joseph. Quarante années de dévouement désintéressé, de zèle intelligent, d'esprit d'initiative, sans repos ni trêve.*

*Entraînée par l'élan d'un Amour supérieur, cette âme d'élite voit grand et large. L'édifice monte, les pavillons se multiplient, le nombre de lits a plus que triplé. Il faut des écoles pour les infirmières laïques et religieuses, pour les infirmières visiteuses : elle les crée. Le service social à l'Hôpital s'impose comme un perfectionnement souhaitable, elle l'organise. Des catastrophes surviennent ; elle fait face, soit en 1914, quand l'Hôpital Saint-Joseph devient l'Hôpital Auxiliaire N° 7, soit en 1939. Alors que la tourmente éclate, entrat-*

nant loin des villes les foules angoissées, elle demeure à son poste ; elle assure le service des gares aux heures graves de l'exode et celui des évacués de la région parisienne ; elle fonde une soupe populaire qui distribue encore aujourd'hui près de 1.000 portions par jour. Sa sollicitude s'étend aux prisonniers pour lesquels elle monte un vestiaire et crée un service d'envois de colis. Son cœur veille sur la détresse des réfugiés. Il faudra que ses forces la trahissent pour qu'elle abandonne le terrain, muant une vie d'action en une vie de prière solitaire, prélude de son entrée au Ciel. Sa longue présence ici ne fut interrompue que six années, de 1922 à 1928, quand lui fut confiée la charge si lourde de Supérieure Générale des Filles de la Charité : six années au cours desquelles, gouvernant 40.000 religieuses et combien d'œuvres sociales, elle a servi l'Eglise et la France dans toutes les parties du monde.

Comme elle rejoint étrangement, cette âme, l'âme admirable du Fondateur des Filles de la Charité et du Conseiller de la Couronne Saint Vincent de Paul, dont nous célébrons la fête aujourd'hui même. C'est cette grande vie qui tient de la légende, où l'humilité de la religieuse voile avec peine l'héroïcité des vertus d'une sainte, qu'au nom du Gouvernement de la France vous êtes venu magnifier aujourd'hui.

Merci à vous, Monsieur le Secrétaire Général ! Qu'il vous plaise d'agréer l'expression de la reconnaissance de tous ceux au nom desquels j'ai l'honneur de vous dire ces choses : Le Conseil d'administration — sa Présidente — son Vice-Président, Administrateur-délégué — ses membres — Madame la Supérieure de l'Hôpital et les chères Sœurs infirmières, — MM. les Aumôniers, — MM. les membres du Corps Médical, — Les élèves de l'école d'infirmières, — Les représentants du Personnel, et j'aurais pu nommer en premier : « nos chers malades », « Notre Seigneur le Malade », comme on aimait à dire autrefois. A nous se sont joints nombre d'amis de l'œuvre, quelques bienfaiteurs et plusieurs personnalités, parmi lesquels vous me permettrez de distinguer : le Vicair Général des RR. PP. Lazaristes, la Révérende Mère Assistante des Filles de la Charité et M. le Curé de la Paroisse.

De cette journée glorieuse dans les fastes de notre modeste histoire, nous aimerons à conserver le souvenir, comme on s'attarde à respirer le parfum d'une fleur de choix. Nous aurons surtout à cœur de poursuivre l'œuvre de Mère Incheim, chacun à notre poste, attentifs au devoir, convaincus que maintenir une œuvre sociale illustrée déjà par un si haut mérite et la développer sous le signe de l'amour des âmes et de la Patrie, c'est apporter une contribution, modique, sans doute, mais appréciable, au travail de redressement que vous réali-

ses si bien, Monsieur le Secrétaire Général, aux côtés du Chef de l'Etat.

A ces chaudes paroles, M. Serge Huard retrace en quelques mots burinés, l'âme et la vie de Mère Inche-  
lin.

*Ce n'est pas sans une profonde émotion que je salue la mémoire de Madame Marie, Sophie, Mathilde Inche-  
lin, Supérieure des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, à l'Hôpital Saint-Joseph de Paris. En franchissant tout à l'heure cette enceinte, je me remémorais ce que fut sa vie, toute entière consacrée à la charité, celle-ci comprise et pratiquée dans le sens le plus large et le plus humain du mot, qui est l'entier et total don de soi.*

*Tous, mieux encore que moi, vous connaissez son œuvre, qui est faite de quotidienne bonté et d'exemple, autant que d'audacieuses, de tenaces et d'heureuses initiatives. Vous avez encore présents à l'esprit son inlassable activité, son génial sens créateur, son énergie, qui trouvèrent dans les désastres et les malheurs de notre pays l'occasion de leur plein et magnifique épanouissement. Je ne retracerai donc pas ce que fut son œuvre, parce que les mots sont trop faibles et périssent toute leur valeur et leur force d'expression, devant des faits qui sont de si nobles exemples. Mais je soulignerai, toutefois, la belle attitude du Corps Médical et du Personnel hospitalier de l'Hôpital Saint-Joseph, au cours de la tragique année 1940, parce qu'elle fut tout entière à l'image de celle de la Révérende Mère Inche-  
lin, et que cet exemple qu'elle donna, et dont elle sut faire mûrir les fruits dans les cœurs fut peut-être son œuvre la plus belle.*

*La Révérende Mère Inche-  
lin était lorraine, de cette terre douloureuse où sont éclos des cœurs si profondément attachés au sol de France. A l'image de celle du Fondateur de son Ordre, dont elle a recueilli et fait fleurir la bonne parole, sa vie fut un rayonnement de dévouement et de bonté.*

*Je m'incline avec respect devant sa mémoire et je suis sûr que ce sera combler les vœux qu'elle a pu former, que de transmettre et de faire germer autour de nous l'exemple qu'elle nous a donné, par sa longue vie de charité, de bonté et de modestie.*

28 juillet. — A Valparaiso du Chili, mort de M. Etienne Standaert, visiteur du Pacifique et Directeur des Sœurs de la Province. Peu après, nous apprenons cette douloureuse nouvelle, et en la concision forcée d'une carte interzone, M. le Chanoine Thellier de

Poncheville, ami du défunt, nous apporte quelques détails sur les derniers instants de notre cher confrère.

Déjà malade à Valparaiso, M. Standaert avait pu reprendre sa messe de tous les jours : il en était heureux, il était si pieux ! Le 27 juillet, il rend visite aux Sœurs de l'Hôpital ; il s'y montre gai et plein d'entrain. Le lendemain, à 5 heures du matin, il appelle ses confrères : une hémorragie intestinale l'avait laissé sans forces ; au cours de la journée, une deuxième et une troisième l'épuisèrent. A 16 heures, se sentant défaillir, il demande son crucifix, et désire les derniers sacrements... Quelques instants plus tard, il expirait sans agonie : les traits de son visage restaient si calmes qu'on doutait qu'il fût mort. Le 30, eut lieu à Valparaiso l'office funèbre présidé par Mgr l'Evêque : beaucoup de prêtres, de filles de la Charité et des personnes du monde...

A l'issue des funérailles, on le transportait en automobile à Santiago, où, à l'église Saint-Vincent, une foule de sœurs, d'enfants et de pauvres l'attendaient : ils y prièrent jusqu'au soir. Le lendemain, 31, obsèques... Deux évêques, le ministre de France et une foule immense l'accompagnaient au cimetière.

3 août. — Mgr Roger Beaussart, auxiliaire de Paris, confère les ordres à la chapelle ; les mineurs à fr. Delmotte, et le diaconat à fr. Gadzinski qui recevra du même Prélat la prêtrise le 7 du mois de septembre.

6 août. — Les *Annales* de 1940 sortent en ce jour : elles ne peuvent parvenir à tous ceux qui les attendent : elles leur donneraient quelques nouvelles et rapporteraient quelques traits de N. T. H. P. Souvay, et évoqueraient le travail centenaire des Filles de la Charité en la province missionnaire de Turquie.

12 août. — 350<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Louise de Marillac (1). De par la situation actuelle,  
(Suite page 79).

(1) Un confirmatur de cette date de naissance vient d'être donné dans le contrat de mariage de Sainte Louise de Marillac, inconnu jusqu'ici, et récemment retrouvé au *Minutier central* des notaires de Paris. La minute de cet acte solennel, signé la veille du mariage, nous éclaire sur plusieurs points importants, que soixante-trois ans plus tard ne traite point Nicolas Gobillon, le pieux biographe de mademoiselle Le Gras.

Dans le temps qu'elle (Louise de Marillac) délibérait sur sa vocation, elle perdit son père, et se voyant par la mort privée de sa conduite, elle se trouva obligée de prendre party. Elle s'engagea dans le mariage, ne pouvant satisfaire le désir qu'elle avoit pour la vie religieuse ; et elle n'entra dans cet état que par la nécessité d'un établissement.

Le Ciel, qui la destinait pour l'assistance des pauvres, l'unit avec une famille qui faisait une profession particulière d'exercer la charité. Il donna pour époux à Louise de Marillac, Antoine Le Gras, natif de Montferrand en Auvergne, secrétaire de la Reine Marie de Médicis, dont la famille s'était signalée par l'amour des pauvres, et avoit fondée un hôpital dans la ville du Puy. Elle fut engagée dans ce mariage à l'âge de vingt-deux ans, au mois de février de l'année mil six cens treize, et elle en reçut la bénédiction dans l'église de Saint-Gervais...

La vie de Mademoiselle Le Gras, fondatrice et première Supérieure de la Compagnie des Filles de la Charité servantes des pauvres malades. — Par Monsieur Gobillon, prêtre, Docteur de la Maison et société de Sorbonne, curé de Saint-Laurens.

A Paris, M. DC. LXXVI, pages 9-10.

Voici le contrat de mariage (4 février 1613).

Furent presens en leurs personnes M<sup>e</sup> Antoine Le Gras, secrétaire de la Roynie, mère du Roy, filz de feu noble homme, M<sup>e</sup> Anthoine Le Gras, vivant Conseiller et esleu pour le Roy en l'eslection de Clermont en Auvergne et de Damoiselle Margueritte Atour jadis sa femme, ses père et mère, demeurant à présent à Paris rue des Francbourgeois, paroisse de Saint-Gervais pour luy et en son nom, d'une part ;

Et Damoiselle Loyse de Marillac fille... de feu Loys de Marillac en son vivant, chevalier, seigneur en partie de Farin-villiers, usant et jouissant de ses droictz, demeurant au logis des Sieur et Dame d'Attichy, cy-après nommés, pour elle et en son nom, d'autre part ; Lesquelles parties de leur bonne volonté recogneurent et confessèrent que pour raison du futur mariage que au plaisir de Dieu, sera de bref faict et solempnisé en fassé de sainte Eglise d'eulx deux auroient en la présence et advis de messire Octavien Dony d'Attichy, conseiller du Roy en ses Conseils, Intendant de ses finances et de la Maison de la Reyne ; dame Vallence de Marillac, sa femme, messire Michel de Marillac Conseiller du Roy en ses conseils ; Louis de Marillac, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy ; dame Caterine de Médici, sa femme ; damoiselle Cornelia Dony, veuve du feu Sr Goriny ; dame Genevieve Dony, femme du Sieur Comte de Chateaufvillain ; messire Paul de Myremont, seigneur de Montigny ; dame Victoire Scolary sa femme ; et damoiselle Louyse Hennequin, veuve du sieur de Vernoy, conseiller en la Cour des Requêtes du Palais ; tous amis communs desdits futurs mariés ;

Sont fessant et font entre elles les traités, accords, dons, douaire, promesses et conventions qui ensuivent ; c'est assavoir qu'ils ont promis et promettent prendre l'un l'autre par

nom et loy de mariage (verso) le plustost que bonnement faire se pourra et sera advisé et délibéré entre eulx, leurs parens et amis, si Dieu et notre mère Sainte Eglise s'y accordent ; lesquels futurs mariés seront ungs et communs en leurs biens meubles et acquies immeubles faicts durant et constant ledit futur mariage ;

En faveur duquel futur mariage ladite damoiselle Loyse de Marillac, future espouze, portera à sondit futur époux, la somme de six mil livres tournois, et tout ce qui est à elle appartenant au moyen des donations et dispositions à son prouffict faictes par ledit deffunt seigneur de Farinvilliers et sentence du Prévost de Paris ou son lieutenant civil du VII<sup>e</sup> jour de septembre mil six cens dix et compte à elle rendu par devant le Commissaire Figeau (Siseau?) le treiziesme jour dudít mois de septembre mil six cent dix ; de laquelle somme entrera en la Communaulté et sera ameubly la somme de deux mil livres, et le surplus demeurera propre à lad. damoiselle future espouze et aux siens aux charges portées par lesdites donations et dispositions. Ladite damoiselle Loyse de Marillac future espouze sera douée et la doue ledit sieur Le Gras sondit futur espoux de la somme de trois cens livres tournois de rente et revenu (reçto) annuel à prendre sur tous et chacuns les biens dudit futur espoux presens et advenir, si tost que douaire aura lieu, auquel seront particulièrement affectées et ypothéquées les premières acquisitions et héritages ou rentes que ledit futur espoux pourra faire et acquérir. Et au cas que ledit douaire ne se preigne sur les propres dudit futur espoux et qu'il n'y est lors de la dissolution dudit futur mariage desdits biens propres en nature pour satisfaire aud. douaire et qu'il soit besoing de prendre sur les aquectz ou communaulté, en ce cas il sera pris seulement sur la part dud. futur espoux ou la sienne en ladite communaulté, après le partage d'icelle et que lad. future espouze en aura eu la moitié à elle afférante ; s'il advient que aucunes des rentes appartenantes à ladite future espouze soient racheptées, remploy en sera fait à son prouffict et pour luy estre propre, et à faulte de ce le remploy sera prins sur les premiers deniers ou acquisitions de ladite communaulté, ou si elle ne suffit pour le regard des remplois à faire du prouffict de ladite damoiselle future espouze. Ce que en déffaudra (verso) repris sur les propres dudit futur espoux.

Le survivant desdits futurs mariez aura et prendra par préciput et hors part sur ladite Communaulté, assavoir ladite damoiselle future espouze pour ses habitz, bagues et joyaulx, et ledit futur espoux pour ses habitz, armes et chevaux la somme de cinq cens livres tournois. S'il a au choix et option de ladite damoiselle future espouze ou les enfans qui viendront dudit futur mariage de accepter ladite communaulté ou d'y renoncer et audit cas de renonciation reprendre tout ce qu'elle aura apporté et sondict préciput, et oultre a ladite damoiselle future espouze sondit douaire tel que dessus.

Et a esté accordé que lesdits futurs espoux ne seront tenus des debtes l'un de l'autre qui pourront avoir esté faictes et créés auparavant ledit futur mariage.

*Car ainsy le tout a esté convenu et accordé entre lesdites parties en faisant et passant ces présentes que autrement n'eussent été faites et passées.*

*Promettans... obligeans... chacun en droict (recto) soy renonçans...*

*Faict et passé double l'an mil six cens treize le lundy quatrième jour de fevrier après midy en l'hostel dudit sieur d'Attichy.*

Loyse de Marillac  
Valence de Marillac  
Caterine de Médict  
Cornelia Dony  
Louise Hennequin

Le Gras.  
Dony.  
de Marillac.  
L. de Marillac.  
Geneviefve Dony.  
De Myremont Montigny.  
Victoire Scolary.  
Bergeon.

Lybault.

*Ensuivent les tiltres et enseignements concernans les biens et possessions de Damoiselle Louise de Marillac fille de feu Loïs de Marillac, vivant seigneur de Farinvilliers en Brie (sic)*

*Premièrement ung contract passé par devant Pierre Pivert tabellion de Torcy en Brie le 15<sup>e</sup> aoust mil cinq cent quatre vingt onze signé Pivert, par lequel appert ledit sieur Louis de Marillac avoir donné par donation irrévocable à ladite damoiselle Louise de Marillac sa fille cent livres de rente à prendre chacun an au jour Saint Martin d'hiver sur les biens du donateur, spécialement sur sa part de la terre et seigneurie de Ferrières, et oultre luy aurast donné neuf arpens labourables et trois pièces sizes au terrouer de Ferrières a plain détaillez par contrat publié, assigné et insinué audit Torcy le 10<sup>e</sup> octobre audit an. Au-dessous dudit est une lettre du sieur de Farinvilliers adressant à une sienne cousine religieuse à Poissy.*

*Item ung autre contract passé par devant Alleaulme et Trouvé notaires le deuxième jour de janvier mil cinq cent quatre-vingt quinze, contenant ledit sieur Louis de Marillac avoir donné à ladite damoiselle Louise sa fille quatre vingtz trois escus de rente annuelle autre à prendre après le décès dudit donateur sur tous et chacuns des biens selon qu'il est porté par la clause mentionnée audit contract, au-dessous duquel est confirmation du Chatelet du troisieme mars (mil cinq cent) quatre vingt quinze.*

*Item un autre contract de donation passé par devant Arragon et Marque notaires le xxiii<sup>e</sup> jour de novembre mil six cent deux, par lequel ledit sieur de Farinvilliers avoir fait don à ladite Louise de Marillac, sa fille, de la somme de douze cens livres, comme il est porté par ledit contract.*

*Item ung autre contract passé par devant Viard et Trouvé, notaires, le deuxième avril mil six cent deux, contenant maître Jehan Alméras (seigneur) de la Saulsaye et de St Remy, aucteur en la Chancellerie de Paris, avoir donné à ladite damoiselle Louise de Marillac cinquante livres de rente pour les causes selon, etc., avec lequel est attaché le contract de création de ladite rente, fait par ledit sieur de Farinvilliers audit AL-*

méras, datté du xx<sup>e</sup> jour mars mil cinq cens quatre vingt sept, passé présens Soyer et Trouvé.

Item un extrait faict par Le Normant et Herbin, notaires, du testament dudit sieur de Farinvilliers, concernant le legs faict par ledit deffunt sieur de Farinvilliers de dix escuz de rente à prendre sur la terre de Farinvilliers pour esire employez à la célébration de trois messes et aulmosnes par les mains de ladite damoiselle Louise de Marillac, sa fille ; ledit testament passé présens Choguillot et Mahieu notaires le xxiii<sup>e</sup> juillet (mil) six cens quatre.

Item une sentence donnée au Chatelet le deuxieme janvier (mil) six cent huit par laquelle est ordonné que Blondeau demeurera curateur aux actions de ladite damoiselle Louise de Marillac, avec laquelle est attachée autre sentence dudit Chatelet du VII<sup>e</sup> septembre (mil) six cens dix, par laquelle le sieur de Marillac tuteur de damoiselle Innocente de Marillac, filles dud. deffunt sieur de Farinvilliers, avoir esté condempné payer à ladite damoiselle Louise de Marillac deux cens cinquante livres tournois de rente d'une part, cinquante livres de rente d'autre, et trente livres de rente en viaire d'autre, et à en payer les arrérages.

Item un brevet royaux en forme de émancipation donné le xiii<sup>e</sup> aoust mil six cens dix, signé par le Conseil Larrissey Conseiller, avec un Brevet et sentence du Chatelet de Paris du xxxi<sup>e</sup> jour desdits mois et an, obtenus par lad. damoiselle Louise de Marillac sur lesdits lettres portant entérinement d'icelles et permission de jouir de ses biens.

Item le compte rendu par ledit sieur de Marillac, conseiller du Roy et maître des Requêtes ordinaire de son hostel comme tuteur de ladite damoiselle Innocente de Marillac, à ladite damoiselle Louise de Marillac debts, fruicts et arrérages des rentes appartenant à ladite Louise, et déponce faicte par icelle a plein mentionné audit compte rendu présent le Commisnaire Figeau, commissaire et Procureur au Chatelet de Paris datté du dix-septiesme septembre mil six cens dix, signé Figeau.

N'est jamais fait mention de meubles, d'aullant que ladite damoiselle Louise de Marillac n'en a aucuns, ains seulement ses habits ordinaires.

Messire Anhoime Le Gras, secretaire de la Reyne régente, mère du Roy, demourant à Paris, rue des Fransbourgeois, confesse que damoiselle Louise de Marillac à présent son accordée, à ce présente, luy a baillé et mis entre ses mains, les contracts et tiltres cy dessus dattéz et mentionnez concernans les biens et successions de feu messire Louis de Marillac, son père, vivant seigneur de Farinvilliers. Desquels contracts et tiltres ledit Le Gras se tient content, et en descharge ladite damoiselle sad. accordée, et tous autres...

Promettant... obligeant... renonceant...

Faict et passé l'an mil six cens treize le lundí quatriesme jour de febvrier à Paris, en l'hostel du sieur d'Attichy.

Loyse de Marillac

Lybault.

(Arch. nat. Minutier central. Etude LXVIII, registre 98).

Le Gras.

Pergeon

rien n'est venu marquer cette date. Tout reste modeste, comme le fut la venue en ce monde de cette grande et belle âme, toute de charité... de compassion et de zèle.

26 août. — Au 140, Office annuel pour les chères défuntes de l'année. Ces âmes n'ont rien de banal : elles ont emporté le mérite de nombreux actes de vertu, et le souvenir de bienfaits reçus... Pour ceux qui restent, c'est un devoir de s'en souvenir devant Dieu ; d'autres, à leur tour, leur rendront le même service et devoir de fraternelle charité.

30 août. — N. T. H. M. Robert part pour Château l'Evêque et la *zone libre* : nos prières et nos vœux l'accompagnent. Des visites aux maisons des Sœurs et chez nos confrères, des allées et venues occupent et remplissent largement six semaines d'absence, jusqu'au 10 octobre, où M. Robert refranchit avec actions de grâces la porte fidèlement entrebâillée du 95 de la rue de Sèvres.

13 octobre. — *La Saint-Edouard* nous permet de revoir et d'offrir nos vœux à notre Père. De ci de là, il nous donne quelques nouvelles de son récent voyage, bien chargé, et quelques souvenirs sur l'autre côté de la ligne de démarcation.

20 octobre. — *Fontenay-le-Fleuri*... C'est pour quelques jours un second Villebon, qui y a partiellement émigré et cherché refuge. Chose curieuse, nous revoici dans la maison de campagne de nos confrères de Saint-Cyr... Au cours du dix-neuvième siècle, la propriété a été divisée : mais les maisons de cet écart de Fontenay portent encore sur la carte le nom de jadis : *Les missionnaires*. Nous rentrons dans quelques-uns de ces bosquets et platebandes qui enchantèrent nos huit confrères et 4 frères de l'aumônerie royale de Saint-Cyr. Installés, le 9 août 1691, en cette illustre maison, par la volonté autoritaire de Madame de Maintenon, ils sentirent bientôt le besoin de s'en évader de temps à autre, à une époque où quasi cha-

que maison avait son pied à terre à la campagne. Alors on n'allait pas au loin : la facilité des communications et déplacements n'avait pas, sur ce point, comme sur tant d'autres, modifié les conditions de vie...

Les *Mémoires sur Madame de Maintenon* (1), souvenirs louangeurs de Madame du Pérou (1740), évoquent cette maison de campagne d'il y a deux cents ans... Les *vers* — que certains qualifieraient aisément de *mirliton* — ne sont ici donnés qu'à titre de souvenir de famille ; d'ailleurs, ils n'ont été accueillis par les Dames de Saint-Cyr que pour la vive gratitude qu'ils expriment dans le style et le goût mythologique du temps : Pallas et Apollon rappellent clairement Madame de Maintenon et Louis XIV, tout comme Pomone, Flore, Zéphyre et Esculape parlent d'eux-mêmes. Ici et là, quelque petite malice sur quelques habitudes de certains confrères...

Voici donc ce que, quelque trente ans après les événements, écrivait Madame du Pérou, tout entière acquise au souvenir éclatant et à l'éloge de Madame de Maintenon :

*Acquisition d'une maison de campagne à Fontenay-le-Fleuri pour les missionnaires aumôniers de Saint-Cyr, (vers 1712).*

(Premier triennat de la Sœur de Vertrieux (1712-1715).

*Il me semble qu'il ne se passa rien de bien remarquable durant son premier triennat que l'acquisition d'une maison à Fontenay. Le Roi étant dans le dessein de l'acheter pour lui, et les terres qui en dépendent, par quelques raisons de convenance Madame de Maintenon lui fit agréer de nous donner la maison et le jardin, qui lui était peu nécessaire, afin que nous en fissions un lieu de promenade pour Messieurs les Confesseurs (2), qui ont besoin de ces sortes de délassement, à*

(Suite page 83).

(1) Ces *Mémoires sur Saint-Cyr*, rédigées vers 1740 par Sœur du Pérou, huit fois supérieure des Dames de Saint-Louis, ont été partiellement publiées en 1846. (Paris, Olivier Fulgence, éditeur). Le volume de 579 pages reproduit, parfois infidèlement, les manuscrits F 629-630 de la *Bibliothèque municipale de Versailles* (évacués en 1940 et encore inaccessibles en 1942).

(2) Voici, pour ce délicat ministère de la confession, ce que, en 1727, M. Bonnet, Supérieur général, donnait pour consignes à M. de la Gruère (1682-1780), récemment nommé supérieur des Lazaristes de Saint-Cyr. Ces avis, d'une netteté ma-

gistrale, écrits de la main ferme de M. Bonnet, sont une page maîtresse dans la connaissance psychologique de cette œuvre spéciale de la maison : éduquer gratuitement, élever chrétiennement, puis doter 250 demoiselles. Ces jeunes filles de noble origine (4 quartiers de noblesse sont exigés du côté paternel), mais orphelines et ruinées de par le service du Roi, sont élevées à l'extrémité du parc de Versailles, à deux pas de la Cour : elles en reçoivent forcément des impressions qui ne vont pas sans contrarier quelque peu les efforts de leurs Directrices et de leurs confesseurs.

Avis pour M. d(e) l(a)  
G(ruère) S(upérieur) de St-Cir

1° *Me donner à Dieu tout de nouveau pour m'acquitter comme il faut d'un emploi également important difficile et hâzardeux ; ne le pas regarder sicut *lucrum cessans*, *damnum emergens* et *periculum sortis principalis*. Il s'agit de sanctifier 40 Dames Religieuses, 250 Demoiselles qui doivent édifier le siècle et les Cloîtres et peupler le Ciel.*

2° *La patience de Job, la sagesse de Salomon et la chasteté de saint Etienne seraient à peine suffisantes pour remplir dignement et fidèlement tous les devoirs de cet important employ.*

3° *Il y a beaucoup à souffrir des faiblesses, des misères et des inégalités des personnes de ce pauvre et malheureux sexe, qui sont presque toutes naturellement précipitées dans leur jugement, passionnées dans leurs désirs, trompeuses dans leurs paroles, affectées dans leurs parures, inégales dans leur conduite, toujours extrêmes en tout : mulier aut amat aut odit, nihil tertium. Je ne fais pas cette application aux Dames et aux Demoiselles de Saint-Cir. Dieu m'en préserve. Je scay qu'elles sont fort différentes et qu'elles ne ressemblent point à ce vilain portrait, mais telles sont les personnes de leur sexe, lorsque la vertu ne les corrige pas, et qu'elles agissent naturellement. Ainsi la patience de Job fut exercée par son épouse plus que par tous ses autres ennemis.*

4° *La sagesse de Salomon ne serait pas trop éclairée pour se dépêtrer de tous les pièges, de tous les embarras et de toutes les petites et grandes misères des filles ; 1. pour les bien connaître ; 2. pour les ménager ; 3. pour n'en pas devenir l'esclave ; 4. pour démêler leurs petites tromperies, leurs finesses, leurs adresses, leurs souplesses et leurs menues iniquités ; 5. pour ne se pas attacher trop à elles, pour ne les pas trop rebuter ; 6. pour garder avec soin leurs petits secrets ; 7. pour ne leur en point donner à conserver, car elles n'en sont guères capables, et elles disent tout ce qu'on leur a dit ; 8. ne les jamais juger les unes par les autres ; 9. et recevoir toujours tout ce qu'elles nous disent à titre de bénéfice d'inventaire et sous bonne caution ; 10. n'être jamais assez sot pour croire qu'on les connaît à fond et qu'on a vu le fond du sac ; 11. ne leur point marquer de défiance cependant ; 12. les estimer, les honorer et les servir en Dieu et pour Dieu, comme on y est obligé ; 13. tascher de distinguer en elles la faiblesse de la malice ; leur pardonner aisément ce dont elles ne sont pas*

matresses tout à fait, et tenir ferme à ce qui est pleinement volontaire chez elles pour les en corriger. Dix Salomons suffiraient à peine pour bien développer une seule fille, et pour s'en garder autant qu'il est convenable.

5° La chasteté de saint Etienne ou même celle d'un ange est nécessaire pour traiter presque tous les jours avec des filles nobles, jeunes, spirituelles, douces, engageantes et très habiles à s'insinuer dans l'esprit et dans le cœur des personnes qu'elles veulent ménager. Il faut : 1. leur laisser dire, ou leur faire dire ce qui est nécessaire à leur salut ; 2. il ne faut pas entrer avec elles dans un trop grand détail, et dans le matériel de leurs passions ; 3. ne souffrir pas qu'elles fassent des histoires trop grasses et trop vives de leurs prouesses passées ; 4. ne pas croire que tout ce qu'elles ont fait avec leurs précédents confesseurs n'est pas bien fait et doit être recommencé ; 5. ne leur pas laisser répéter des confessions générales que dans un besoin certain et indubitable ; 6. et dans ce cas être fort sur ses gardes et prendre autant garde à elles qu'à soy-même, car le démon se fourre partout ; 7. n'être avec elles ny trop dur, ny trop doux en paroles, mais leur parler en bon père ; mais en père rigoureux et ferme dans l'occasion ; 8. ne leur parler qu'au confessionnal de leurs passés, confessions, peines, etc. ; 9. lorsqu'on entre chez elles s'écarter et se garder avec soin de tout ce qui peut avoir l'ombra de caresse ou de signe d'amitié tendre, active ou passive ; 10. les paroles usitées avec elles sont ma Sœur, ma chère Sœur ; ma fille, ma chère fille, tout ce qui passerait au-delà serait dangereux et passerait les justes bornes.

6° Il faut être prompt, exact et ponctuel pour les servir dans leurs besoins et ne se pas faire attendre au confessionnal. Le prédécesseur y était presque tous les jours 5 ou 6 heures le matin, et autant le soir. Dans ce commencement, je voudrais les écouter à fur et à mesure qu'elles le désireront, et autant qu'elles en auront besoin : mais peu à peu, je les accoutumerais à ne se confesser qu'une seule fois la semaine tout au plus ; autrement, le métier n'est pas supportable.

7° Il ne faut pas désirer, ny se procurer un grand nombre de pénitentes ny rien dire ou faire pour en avoir plus que les autres. Il ne se faut pas attirer ny Dames ny filles de paroles ou autrement ; ny les garder ou les accrocher lorsqu'elles se présentent une fois par occasion ou en passant, mais les renvoyer toujours à leurs confesseurs ordinaires, et pour le moins s'en tenir sur cet article à ce qui a été réglé. Il faut obliger ses pénitentes d'aller, comme les autres, aux confesseurs extraordinaires ; car celles qui paroissent avoir plus de confiance en ont quelques fois plus de besoin que les autres ; et elles sont fort aises qu'on les force de se soulager. Il n'y a communément parmi les filles qu'un seul confesseur qui n'est pas trompé, et c'est celui-là seul qui s'attend de l'être de fois à autre. Au reste, les pénitentes méprisent les confesseurs qui les recherchent ; et elles cherchent elles-mêmes ceux qui savent se passer d'elles, et qui leur laissent une entière liberté. Il ne faut jamais leur demander ce qu'elles ont dit aux con-

cause de l'application et du sérieux de leur vie. La maison dont il s'agit n'est qu'à un quart de lieue d'ici et a un jardin et un petit bois taillé, avec une vue charmante ; il y a aussi une petite chapelle où on peut dire la messe. Le Roi voulut bien nous faire don de tout cela, et aussitôt nous en fîmes nos Messieurs en jouissance ; elle n'est pas à eux en propre : s'ils venaient à nous quitter, nous serions les maîtresses d'en faire l'usage que nous jugerons à propos sans qu'ils y puissent prétendre.

Cette maison leur fit tant de plaisir que, pour en témoigner leur reconnaissance à Madame de Maintenon, ils firent la chanson suivante, sur l'air des Folies d'Espagne (1).

---

(1) La mélodie des *Follia*, danse espagnole fort gaie, a été utilisée comme air à la mode, au XVIII<sup>e</sup> siècle, même dans des cantiques, et a servi de thème à de nombreuses variations. Cf. Michel Brenet : *Dictionnaire pratique et historique de la musique*. Paris, Colin, 1926, p. 160-161.

---

fasseurs extraordinaires et ce que ceux-ci leur ont répondu ; et communément parlant, il ne les faut écouter que sur leurs péchés, et non pas sur ceux des autres, sous prétexte d'y remédier. Il ne les faut jamais confesser, tant que les extraordinaires sont dans leur courte carrière. Il ne se faut pas refuser à leurs vrais besoins, mais il ne faut pas prostituer à toutes leurs phantasies, autrement, ce ne seroit jamais fait.

8<sup>o</sup> Vous connaissez Mgr l'Evêque, il faut vivre avec lui d'une manière respectueuse, cordiale et sincère, et cependant ne pas trop s'hasarder ; car ce bon Seigneur tout saint et vertueux qu'il est ne laisse pas de frapper fort rudement sur le premier qu'il trouve sous sa main ; ainsi il faut toujours marcher brisé en main pour ne se pas trouver trompé aux différentes occasions.

9<sup>o</sup> Par rapport à nos messieurs, il faut d'abord gagner Mrs de Montenay et de la Barrière qui vous craignent et sont un peu prévenus contre vous, leur parlant cordialement, et les assurant que vous vivrez avec eux en bonne concorde et en bonne intelligence, et avec toute sûreté : Les autres sont bonnes gens, et ne vous feront nulle peine.

10<sup>o</sup> J'auray grand soin de votre conduite surtout dans ces premiers commencements, ainsi vous n'avez qu'à m'écrire dans toutes vos difficultés, et je vous répondray fidèlement à toutes ces difficultés qui disparaîtront peu à peu. Lisez bien vos contrats d'établissement, afin d'être au fait de toutes vos obligations, des miennes pour ce qui regarde la conduite de cette maison. Je vous donneray verbalement les avis personnels de nos messieurs et des Dames de Saint-Louis, afin de vous mettre au fait.

BONNET.

1. Louis le Grand, au comble de sa gloire, fondant Saint-Cyr, fit l'œuvre d'un grand Roi. Las d'entasser victoire sur victoire, il consacra ses lauriers à la foi.
2. Deux cent cinquante jeunes Demoiselles, que par ses soins on élève à Saint-Cyr, Instruiront mieux que Namur et Bruxelles, De ses grandeurs les siècles à venir.
3. Dans *Saint-Louis*, cette jeune noblesse, joint les vertus à l'éclat de son sang, La Piété s'unit à la Sagesse, Pour les former aux talents de son rang.
4. Vierges en tout imitez le modèle De votre illustre et chrétienne Pallas ; Copiez, secondez son grand zèle ; Elle précède, avancez sur ses pas.
5. Pour diriger ces innocentes âmes, Le fondateur choisit la Mission. Les prêtres font brûler de saintes flammes Ces jeunes cœurs sans interruption.
6. Dans cette vigne, où la Croix les attache, Ces ouvriers plantent la piété, Laborieux, ils veillent sans relâche A la garder de toute nouveauté.
7. Pour prendre l'air une fois la semaine, On les contraint de cesser leurs travaux, Pour obéir, ils vont chercher la plaine Ou respirer le grand air des coteaux.
8. Près de *Saint-Cyr* est un lieu de plaisance, Dont à Pallas fit présent Apollon ; Pomone et Flore y font leur résidence, Et tour à tour règne dans ce vallon.
9. Ces ouvriers, pour réparer leurs forces, Vont visiter *Fontenay-le-Fleuri* ; C'est là ce bien plein de douces amorces, Où du Printemps le séjour favori.
10. Là, leur maison au pied du mont bâtie, Présente aux yeux un agréable aspect, Quoique fort simple elle est bien assortie : Commodité, tout s'y trouve à souhait.
11. Un beau jardin d'une juste étendue, Si tôt qu'on sort de la salle à manger, De mille fleurs frappe, enchante la vue. Le Printemps seul y sait tout ménager.
12. A quatre pas sont les fruits de l'Automne, Dans un verger, l'honneur de la saison ; Les arbres sont cultivés par Pomone Qui l'enrichit avec profusion.
13. De tous côtés prunes, cerises, pêches, Font succomber l'arbre sous le fardeau ; Dans la saison, on a des fraises fraîches ; Tout est chargé, jusqu'au moindre arbrisseau.
14. Un bois voisin, planté par la nature, Rehausse encor la beauté de ces lieux ; Zéphyre y fait entendre son murmure, Les rossignols leurs chants mélodieux.
15. L'air tout serein que partout on respire, Bannit les maux, les fièvres, les langueurs, De la santé on y ressent l'empire : Là d'Esculape on brave la rigueur.
16. Si vous voulez vous livrer à l'étude, Lire un bon livre, apprendre des sermons, Dans *Fontenay* plus d'une solitude Contentera vos inclinations.
17. Vu de Dieu, seul à l'ombre d'un bocage, Si vous voulez célébrer ses grandeurs, Des oisillons là le tendre ramage A le louer semble inviter les cœurs.
18. Désirez-vous égayer vos pensées La plaine aux yeux of-

fre son tapis vert, Descendez-y, comme aux Champs-Élysées,  
Une charmille y conduit à couvert.

19. Dans ce séjour chéri de la nature, Manquerait-on de  
l'agrément des eaux ? Au seuil du bois, une source d'eau  
pure S'offre à couler, et cherche des canaux.

20. Dans un bosquet est un bel oratoire Qu'un sage prêtre  
a soin d'entretenir. C'est son ouvrage, il en fait seul la  
gloire, On l'entend là chanter, prier, gémir.

21. Si tôt qu'il entre en ce saint tabernacle Il sent son  
cœur touché de piété, Il se tient là comme dans un cénacle,  
Pour recevoir l'Esprit de Vérité.

22. De tous côtés ce petit oratoire Présente aux yeux le  
Ciel et ses beautés, On le prendrait pour un observatoire D'où  
l'on peut voir mille objets enchantés.

23. Si satisfait de la voûte azurée, Vous promenez vos yeux  
sur les vallons ; De tous côtés la campagne dorée Offre ses  
fleurs, ses fruits et ses moissons.

24. Là, un bassin d'une vaste étendue Est couronné d'agréa-  
bles côteaux Là, mille objets divertissent la vue ; On y peut  
voir de superbes châteaux.

25. Comme un soleil, celui de nos monarques, Brille entre  
tous par l'éclat de ses toits, Ces pavillons sont tous autant  
de marques Qu'il n'appartient qu'au plus puissant des rois.

26. L'homme de Dieu contemple des richesses, Comme des  
dons de la Divinité, Mais il attend de plus grandes largesses,  
Il court après l'immortelle beauté.

21 octobre. — Service funèbre pour la marquise de Solages, présidente des Dames de la Charité. M. Piet, sous-directeur de l'œuvre, chante la messe de *Requiem*, et M. Robert, directeur, donne l'absoute. De nombreuses Dames et des Filles de la Charité sont réunies autour d'un beau catafalque et prient pour cette âme animée d'un pur esprit chrétien : charitable et grand, large et compréhensif pour les formes actuelles de la misère. Non seulement Madame de Solages s'est totalement dévouée au service des pauvres : mais généreusement elle leur a donné sa fille, qui se dévoue sous la cornette des Sœurs de saint Vincent de Paul.

Ce même jour, matin et soir, une centaine de Vicaires de Paris, ceux spécialement chargés des œuvres de jeunesse et d'apostolat se réunissent cœns pour faire le point, et déterminer tout ensemble le plan de campagne pour cette année : problème des prisonniers, adaptation des œuvres de jeunes et au-

tres, dans le milieu et l'atmosphère que créent la situation et les circonstances du moment.

Les rapporteurs qui exposent — chacun dans leur secteur — l'état actuel des œuvres, répondent (autant que cela se peut) aux précisions demandées, et suscitent chez leurs auditeurs des aperçus et des expériences vécues qui peuvent rendre service à des bonnes volontés éveillées qui ne demandent qu'à s'éclairer. Ce ne sont pas des paroles, des programmes en l'air : on sent la vie et le ferment d'un apostolat qui veut agir en profondeur. Le 22, le Cardinal Suhard préside la réunion du matin et prend avec les Congressistes le repas servi — comme la veille — dans la salle de récréation des étudiants encore absents...

1 novembre. — *La Toussaint.* — A 9 heures, M. Joseph Guichard chante une des rares grand'messes de cette année.

4 novembre. — *La Saint-Charles.* — Un vivant souvenir nous reporte au T.H.P. Charles Souvay, dont la Compagnie regrette la perte si rapide et si inopinée. A la surprise générale — durant la nuit — la neige est abondamment tombée. Détail à noter et très exceptionnel, elle est venue sur les arbres qui conservent encore toutes leurs feuilles. Offensive brusquée du froid, qui nous fait ressouvenir plus vivement des souffrances que vient redoubler la rigueur de la température pour les pauvres et les prisonniers.

22 novembre. — M. Benjamin Taillefer, économiste de la Maison-Mère, ayant été nommé supérieur à Tours, son remplaçant, M. Jean-Baptiste Lasserre, inaugure aujourd'hui ses nouvelles fonctions que rendent plus difficiles (un chacun le sait) les circonstances du moment. C'est un rude problème de pourvoir aux nécessités du pain quotidien. Sans doute, bien des éléments entrent dans cette question, et pour nous spécialement, telle que la réglent traditions et coutumier, plusieurs collaborateurs y coopèrent ; mais l'ensemble n'en ôte pas les soucis... Le pain

*quotidien* demeure toujours d'actualité : de nos jours, la demande du *Notre Père* monte plus instante encore vers la paternelle Providence.

27 novembre. — *Fête de la Médaille Miraculeuse.*  
— En la chapelle des Apparitions, le Cardinal Suhard célèbre la messe : visite le séminaire des *Petites Sœurs*... Et, le soir, M. Collard inaugure les prédications de la neuvaine à l'Immaculée.

3 décembre. — En notre église paroissiale de *Saint-François-Xavier*, l'œuvre de la Propagation de la Foi solennise en ce jour sa fête annuelle. Devant une nombreuse assistance, M. Trémorin donne le sermon de circonstance.

Les missions, la Chine, Notre-Dame de Touglu sont le thème instructif et touchant de cette apostolique prédication.

24 décembre. — *Noël.* — Pour la seconde fois, en ces temps exceptionnels de guerre et de souffrances généralisées, la grand'messe de la nuit est anticipée à cinq heures du soir. Affluence et communions fort nombreuses, que pour le jeûne eucharistique vient faciliter la maternelle discipline de l'Église : il suffit de n'avoir rien pris quatre heures avant la messe. Cela nous ramène à ces temps primitifs dont parlent les liturgistes : lorsque la cène du Seigneur était célébrée le soir. Certains augurent même qu'un tel changement d'horaire agréerait à notre vie moderne : ce serait à voir... En tout cas, la joie intime de ce jour est voilée par les souffrances des prisonniers et des victimes de la guerre. Et l'évolution de la lutte s'élargissant atteint actuellement de plus en plus de monde.

Nulle population n'est à l'abri des méfaits de la cruelle bataille qui se poursuit à l'improviste, ici et là, et de jour et de nuit. Que la nuit de la paix augurée par la venue du Christ revienne et nous illumine à nouveau, rayon de paix, gage d'espoir !

*Gloria Deo, pax hominibus.*

Fernand COMBALUZIER.

## HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

---

### LIVRE IV. — DE 1874 à 1918

CHAPITRE XLIX : La province de Provence (suite)  
(1874-1878)

Quittons Marseille, longeons les rives enchantées de la Méditerranée, voici Toulon, le port de guerre, de petits ports de pêche, des stations balnéaires ; à gauche, *les Maures, l'Estérel*, un des plus admirables paysages de la France, des bouquets de verdure, des forêts de pins et de chênes-lièges, des lauriers, des figuiers, des oliviers, des fleurs, des roses, des jasmins, des violettes ; à droite, les îles d'Hyères, des rades admirables, les îles de Lérins, célèbres dans l'histoire ; nous approchons de *Nice*, à la vie luxueuse ; c'est la *Côte d'Azur*, abritée du mistral, ensoleillée, d'une incroyable douceur ; la pittoresque corniche grimpe et descend le long de la côte rocheuse et découpée, nous voici arrivés à la capitale des Alpes-Maritimes, où se trouvaient, en 1874, deux maisons de la Congrégation, le Grand et le Petit séminaire.

Le Grand séminaire nous avait été confié en 1868.. M. Claverie de Paul en fut le premier supérieur. Il eut beaucoup de difficultés, car il eut à lutter contre l'hostilité des chanoines qui ne voulaient pas de nous et qui influençaient plus ou moins l'évêque, Mgr Sola. M. Claverie de Paul déploya une grande habileté, une énergie singulière. Il sut si bien manœuvrer qu'il réussit, sans mécontenter l'évêque, à mettre en vigueur certaines améliorations nécessaires. Au bout de trois ans, il laissait un Grand séminaire un peu mieux organisé.

Il fut remplacé le 27 juin 1871 par M. Pierre Ba-duel, né dans le diocèse de Saint-Flour, en 1815. Ce

digne confrère était entré dans la Congrégation en 1840, étant sous-diacre. Il fut placé à Albi, puis à Saint-Pons, où il enseignait la théologie aux séminaristes qui étaient professeurs et collaborateurs de nos confrères. Mgr de Montpellier le demanda comme supérieur, en 1867 ; mais le Père Etienne répondit qu'il déférerait à son désir et que la mesure proposée serait mise à exécution, si M. Baduel (ce dont doutait le P. Etienne), consentait à accepter la charge de la supériorité. Il est probable que M. Baduel fit des difficultés, car le fait est qu'il ne fut pas nommé supérieur et que deux ans après, on l'envoyait comme professeur au Grand séminaire de Nice : bientôt après, il en était nommé supérieur ; il le sera jusqu'en 1887, et reviendra mourir à la Maison-mère en 1890.

La maison de Nice fut visitée par M. Gaillard en avril 1872. Le compte-rendu du Grand conseil de Paris, dit que *« M. Gaillard se plaît à constater le bon esprit et le progrès intellectuel des élèves sous la direction de M. Baduel qui a conquis l'estime et la confiance de Sa Grandeur et du clergé du diocèse. Seulement les ressources pécuniaires sont à peine suffisantes pour soutenir l'établissement. »* Citons quelques phrases du rapport de M. Gaillard : *« Il y avait peu de piété et de régularité quand la petite Compagnie s'est chargée du Grand séminaire. Les bons résultats obtenus ont été le fruit de la patience des confrères. Ils ont compris qu'il ne fallait pas aller trop vite ni trop exiger de suite, qu'il valait mieux attendre de Dieu et du temps la transformation que l'on désirait. Grâce à cette patience intelligente, grâce aux exemples d'une piété calme et simple, le bien s'est opéré insensiblement et se perfectionne de jour en jour ».*

En 1873, M. Baduel fut autorisé à venir à Paris pour voir sa sœur arrivée du Brésil et actuellement malade.

En 1875, la maison fut visitée par M. Guillaume

Gadrat. Ce sage visiteur blama la trop grande sévérité de quelques-uns dans les répréhensions qu'ils faisaient aux séminaristes, le zèle indiscret qui consiste à reprendre avec trop d'âpreté et d'amertume, l'ardeur inconsidérée qui veut réformer tout ce qui paraît défectueux ; il en résultait lassitude, dégoût, découragement chez les jeunes gens, exaspération chez quelques-uns, hypocrisie chez les autres. M. Gadrat recommandait une direction sage, douce, patiente, qui sait supporter ce qu'elle ne peut corriger et attendre l'heure favorable. M. Gadrat blâmait un certain manque d'affection pour les élèves, une apparence de mépris pour les séminaristes, pour le clergé, pour les usages du pays. « Cela produit éloignement et froideur, disait-il. *Si vis amari, ama*. Il faut aller en récréation avec les élèves, non pour les surveiller et les réprimander, mais pour leur montrer qu'on les aime ».

M. Baduel ne tombait pas dans ces défauts ; au contraire, il était d'une prudence et d'une patience admirables, qui contrastait avec le zèle amer de quelques-uns ; aussi, somme toute, malgré les défauts de ces derniers, grâce à M. Baduel et aux confrères qui l'imitaient, la position s'améliorait toujours, les séminaristes s'affermisssaient dans le bon esprit et le visiteur pouvait assurer que *« sous le rapport de la piété, des bonnes mœurs, ils étaient peu inférieurs aux élèves de nos meilleurs grands séminaires. Cette amélioration a été remarquée par Mgr qui s'en applaudit ; afin de procurer l'affermissement et l'augmentation de ce bon esprit, j'ai recommandé vivement aux confrères d'entrer de plus en plus dans les idées de M. Baduel »*.

Les confrères n'étaient pas aussi parfaits que leur supérieur : l'un était bon enfant, très capable, bien régulier, rempli envers le Supérieur d'obéissance et de respect, mais d'une vivacité extrême ; il a donné deux soufflets à un séminariste ; il est imprudent aussi quand il parle de Monseigneur et des chanoi-

nes, mais il est très humble, reconnaît ses torts, accepte la pénitence.

« Un autre s'ennuie et se décourage. Je l'ai engagé à faire deux neuvaines, l'une au Sacré-Coeur, l'autre à Saint Vincent. Je crois en effet que ce confrère a beaucoup plus réfléchi sur les ennuis de sa position que prié.

« Un troisième fait très bien sa classe, mais il est malade du foie, de la rate, de l'estomac, il ne peut venir en récréation, ni à l'oraison, ni au bréviaire. Il va beaucoup chez les Sœurs, leur fait beaucoup de bien, est très réservé avec elles.

« Le quatrième a quelques défauts, surtout celui de la jeunesse ». Et le visiteur dit philosophiquement : « Il faut attendre que jeunesse se passe ».

En juillet 1875, M. Baduel est autorisé à venir à Paris pour affaire que lui a confiée l'évêque.

Cette même année 1875, M. de Cumont, ministre de l'instruction publique, écrit une lettre curieuse à M. Boré, supérieur général : « D'après les rapports parvenus au Gouvernement, la discipline ecclésiastique se relâche de plus en plus dans le diocèse de Nice ; un assez grand nombre de prêtres apportent beaucoup de négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs sacerdotaux ».

En 1876, M. Baduel écrit à M. Boré que les retraites sacerdotales n'ont pas compté beaucoup de prêtres. Mgr n'oblige pas les prêtres à s'y rendre. MM. Mellier et Lacour ont satisfait le prélat et les curés qui ont assisté à leur retraite. Celle prêchée par M. Nicolle n'a pas réussi. Mgr est malade ; il a beaucoup d'embarras ; il est très habile et entretient des relations gracieuses à notre égard. »

En juin 1877, M. Gadrat, visiteur fidèle, vient remplir son office. Il félicite les confrères : « Vous avez très sensiblement profité des avis que je vous avais donnés, il y a deux ans. Plusieurs défauts communs n'existent plus ; quant aux autres, c'est à peine s'il en reste un léger vestige ».

Dans son rapport au Supérieur général, M. Gadrat fait les mêmes remarques. Il ajoute : « Les confrères appartiennent à trois nationalités différentes, très exposés par conséquent, à cause de leur éducation, à avoir des manières bien différentes d'envisager beaucoup de choses. M. Baduel, supérieur, est très bon, pieux, régulier, instruit, prudent, rempli d'intentions excellentes, très estimé et fort aimé de Monseigneur. Peut-être est-il un peu trop timide et porte-t-il la prudence jusqu'à un certain excès, un peu de faiblesse vis-à-vis des séminaristes ; trop de facilité pour leur permettre de sortir. — Un confrère se croit malade ; les médecins ne le croient pas malade. — Un autre est très sensible ; si une parole lui déplaît en récréation, même si elle n'est pas contre lui, il en est très affecté et alors, pour ne pas être exposé à manquer à la charité, il se retire dans sa chambre, mais là, tout seul, son imagination travaille encore plus et alors il souffre, il ne peut dormir. — Celui-là est professeur de morale, très large dans son enseignement, bon cœur, très serviable, érudit, un peu confus et embrouillé dans ses leçons et explications. Vrai modèle de régularité, très estimé par tous, même par la société niçoise. — A l'un, on a reproché d'avoir manqué au secret du conseil, mais l'enquête faite par le visiteur a prouvé que certains séminaristes allaient écouter à la porte du Conseil quand il s'agissait des appels aux ordres. M. Raymond Gleizes vient d'arriver au Grand séminaire. Il est né dans l'Aude, il fait fonction de procureur ; quoiqu'il n'aime pas cet office, il le remplit de son mieux ; il est bon, pieux, sérieux, prudent, très serviable, fort régulier ; il a beaucoup de vertu, une grande douceur de caractère et l'estime universelle. Il promet beaucoup pour l'avenir. Sans doute il a l'esprit absolu, mais c'est un défaut de jeunesse. Un autre confrère, qui a le goût des recherches historiques comme M. Gleizes, c'est M. Simard, nouvellement arrivé. Il cède un peu trop à la tentation de dire un mot spirituel.

Dans le cours de la visite, M. Gadrat, visiteur, et M. Baduel, supérieur, furent en désaccord sur le point d'un changement de confrère : le visiteur voulait changer un tel, le supérieur voulait le changement d'un autre. M. Gadrat concluait : « M. Baduel ne s'est pas rendu ; il a tort ; mais M. le Supérieur général fera bien d'écouter M. Baduel pour ne pas le décourager ».

En 1878, M. Gadrat revient pour la visite, bien qu'il l'ait faite l'année précédente ; il signale les petites misères et faiblesses humaines. — Un confrère demande d'aller dîner à l'hôtel si on n'est pas mieux servi, c'est une boutade ; il n'en fera rien. — Un autre confrère se plaint du supérieur ; le supérieur se plaint de ce confrère. Pas facile de démêler la vérité. — Un troisième est arrivé depuis peu ; je ne le connais pas assez pour le juger. — Un quatrième est plus occupé des nouvelles du jour et de sa santé que de son office. — Un cinquième avait demandé à la dernière visite qu'on lui enlevât son office, alléguant qu'il n'avait ni goût ni aptitude ; on le lui a enlevé ; il regrette fort cet office, etc., etc. M. le visiteur, qui est philosophe et qui connaît bien la nature humaine, ne se trouble pas de ces petites imperfections ; pour une autre chose un peu plus importante, il indique les remèdes, il obtient des promesses ; mais il termine mélancoliquement : « Je n'espère aucun changement ». Malgré cela, il est content, parce que, somme toute, il n'y a ni mauvais esprit, ni mauvaise volonté, Dieu n'est pas offensé.

Le supérieur manœuvre comme il peut et il manœuvre très bien. Toujours un peu hésitant et timide quand il s'agit de reprendre, craignant peut-être un peu trop de froisser ceux qui sont fautifs, se laissant même parfois manquer de respect. Sort souvent par nécessité (confesser les sœurs, conseil de l'évêché, Monseigneur l'appelle souvent). Ce respectable confrère semble jouir de la confiance la plus entière de

Sa Grandeur, et en ville, d'une réputation bien méritée de prudence, de vertu et de savoir. On peut dire qu'il est actuellement le soutien le plus puissant des deux familles de Saint Vincent. Je l'ai pourtant engagé à se cacher le plus possible pour ne pas éveiller des jalousies qui pourraient devenir redoutables. »

M. Baduel profite de la nomination d'un nouvel évêque, Mgr Balain, pour amorcer la question d'un nouveau Grand séminaire. L'actuel est un vieil édifice : les conditions hygiéniques sont funestes pour la santé des séminaristes, d'après les témoignages les plus autorisés et des faits assez nombreux. Le voisinage est incompatible avec le milieu silencieux et discret qui convient à un noviciat ecclésiastique. Les projets de M. Baduel se réalisèrent après l'époque que nous étudions. Le vénéré supérieur ne voit, en 1878, qu'une chose à signaler : plusieurs confrères se croient très malades, mais au dire des médecins, ils ne le sont pas ; leurs jours ne sont pas en péril, tant s'en faut, et leur tempérament est solide.

Deux confrères développent leurs goûts pour les archives : M. Simard se prépare à montrer ce que saint Vincent a fait pour la Provence, M. Gleizes s'intéresse au renégat de Nice, dont il est parlé dans la fameuse lettre de saint Vincent ; M. Gleizes aura toute sa vie le souci de glorifier notre Père, et lorsque dans ses vieux jours, il verra la véracité de saint Vincent attaquée au sujet de ce renégat de Nice, il prendra la plume et bataillera fort pour venger l'honneur de son Père. Si M. Gleizes a eu le souci de l'histoire vraie, il n'a jamais eu l'amour de l'histoire romancée. Aussi sourit-il de bon cœur à la légende qui représentait saint Vincent de Paul disant à son ancien maître, le renégat de Nice, lorsqu'il le ramenait de Tunis en France : « En reconnaissance de ma délivrance, les miens élèveront un jour à Nice tes arrières petits-fils dans la science, le devoir, la vertu ».

Avant le Grand séminaire de Nice, le *Petit sémi-*

naire nous avait été confié en 1866, et le Père Etienne n'avait accepté ce dernier qu'à la condition que le Grand nous serait aussi offert, ce qui arriva en 1868.

Le Petit séminaire de Nice remontait à 1842. Mgr Galiano, pour lors évêque, avait été son fondateur. Ce fut lui qui entreprit la construction des bâtiments et comme le disait une plaque de marbre érigée en 1843, « se confiant en Dieu, il avait enlevé une grosse masse de rocher et avait érigé un établissement où l'on fournissait la saine nourriture de la science et de la piété ».

Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, avait donné à l'Evêque « permission et secours », comme il était marqué sur la plaque de marbre mentionnée plus haut. Par une loi datée du château de Racconiggi, il avait érigé l'établissement en Petit séminaire et collège. *Parvum Seminarium et Collegium*. D'après une lettre de juillet 1842, le Roi autorisait son magnifique, fidèle et bien-aimé Président et chef de la magistrature, de la réforme et de la députation aux études de Gênes, à permettre l'érection du collège-séminaire. On y recevait aussi des laïques. On y donnait l'enseignement jusqu'à la rhétorique. (Une loi postérieure de 10 ans, permet d'enseigner la philosophie. Don Uberti professait la philosophie rationnelle ; Signor Franco la philosophie positive). On devait observer le Règlement des études de 1840. La nomination du recteur était faite par l'Evêque, mais devait être approuvée par le Magistrat nommé plus haut. Les professeurs devaient être munis de leur diplôme. Chaque année, le Chef de la magistrature procédait à l'examen d'avancement d'une classe à l'autre et avait le droit de faire la visite extraordinaire. » La pièce royale se termine par ces mots : « Nous prions Dieu qu'Il vous conseille ».

En 1866, le Petit séminaire fut confié aux Lazaristes ; un contrat fut conclu le 26 avril entre le Père Etienne et Mgr Sola. La maison était alors presque en ruines ; elle ne donnait ni élèves pour le Grand sé-

minaire, ni jeunes gens sérieux pour le monde ; ce n'était qu'un pauvre collègue ; on accepta avec hésitation et trouble, sur les instances de personnalités civiles. Il fallait mettre un peu d'ordre matériel et moral, établir les programmes qui n'existaient plus, modifier l'esprit des élèves. Pendant dix ans, ce fut une lutte de tous les instants, lutte courageuse.

Le premier supérieur fut M. Jean-Baptiste Pémartin, qui sera secrétaire général de la Congrégation sous le P. Boré et le P. Fiat. Il resta 3 ans à Nice. « Mgr Sola, écrivait-il en 1867, nous témoigne toujours une grande bienveillance et ne cesse de parler avec satisfaction des heureux résultats obtenus au Petit séminaire. L'ordre et la discipline y règnent en effet. La confiance du clergé et des familles nous est acquise ; quarante nouveaux venus en sont la preuve. Nous bénissons Dieu de ce résultat » obtenu en l'espace d'une année.

M. Pémartin était un homme sage et prudent. Un jour, l'évêque, l'ayant obligé à emprunter 7.000 fr. pour payer, en remboursement, un arriéré de dettes contractées par l'ancienne administration, M. Pémartin dégagea sa responsabilité de cet emprunt et déclara que la rente de ce capital ne serait pas payée par les Lazaristes, mais par l'administration diocésaine. L'évêque ne se formalisa pas de cet acte et approuva M. le supérieur. Il vit qu'il avait affaire à un caractère, un homme de devoir ; aussi, lorsqu'en 1869, il fallut changer M. Pémartin pour raison de santé, l'évêque écrivit au P. Etienne : « Le changement de M. Pémartin m'a fait beaucoup de peine ; ce digne missionnaire a rendu des services à mon Petit séminaire, alors que cet établissement avait besoin d'un guide ferme et éclairé ; par ses excellentes qualités, il avait su se concilier les sympathies des élèves et des familles et nous le voyons tous partir avec grand regret ».

Pendant le triennat de M. Pémartin, M. Gaillard vint faire la visite en 1868. « Je suis satisfait, écri-

vait-il, de l'esprit de régularité qui anime tous les confrères, et des heureux résultats que leur zèle et leur bonne volonté ont obtenu auprès des enfants. Je n'ai qu'à engager les confrères à se maintenir dans leurs bonnes dispositions ».

M. Pémartin fut remplacé par M. Bignon, qui resta trois ans lui aussi ; à la fin de ce triennat, M. Gaillard vint faire la visite. Il félicita les confrères de leur franchise et de leur simplicité. « Ce qui m'a le plus impressionné, écrivait-il, c'est d'une part le zèle du supérieur pour obtenir une exacte observance des règles ; de l'autre, la docilité qu'il trouve dans tous les confrères. Il y a une amélioration sensible dans le bon esprit des élèves ».

Après le départ de M. Bignon, la situation devint moins bonne ; trois supérieurs ne firent que passer et essayèrent vainement de renflouer le bateau qui faisait eau. Il n'est pas facile de bien saisir les causes de cette baisse. Les uns disent que l'évêque n'était pas pour le Petit séminaire et qu'il favorisait les autres écoles de son diocèse. D'autres disent qu'une puissante Congrégation cherchait par pétitionnement à ouvrir un collège, etc. Quoiqu'il en soit, la situation des Lazaristes paraissait intenable ; aussi M. Boré étant passé à Nice, en 1875, décida le départ. Maîtres, élèves, employés, en furent avisés en particulier. Quand la nouvelle s'en répandit dans le public, il y eut intervention de la part des familles notables du pays ; M. Cessoles, le juge Thierry, M. Labories, ancien gouverneur et pour lors député. Le gouvernement lui-même intervint et par la bouche de M. Tardif, directeur des cultes, il disait au P. Boré : « Patientez, maintenez la maison à tout prix ».

C'est alors que le P. Boré envoya à Nice l'homme qui devait renouveler l'œuvre, l'animer, la développer, la faire grandir et l'illustrer pendant trente-cinq ans ; nous voulons parler de M. Courrège. M. Boré l'annonça ainsi à Monseigneur : « M. Courrège a donné pleine satisfaction aux familles de Constan-

tine par son intelligente et sage direction ; il procurera, je n'en doute pas, la même satisfaction à Votre Grandeur ». Ces paroles se réalisèrent à la lettre.

M. Louis-Joseph Courrège était né le 28 janvier 1841 à Vimenet, diocèse de Rodez ; il avait été reçu dans la Congrégation, le 8 août 1861, étant déjà tonsuré ; avant d'être ordonné prêtre, il fut placé à Nice, il y resta jusqu'en 1871 ; il fut alors placé à Constantine et y devint supérieur en 1872 ; il avait 31 ans. Nous l'y verrons à l'œuvre quand nous traiterons de la province d'Algérie, M. Courrège partit à Nice, comme supérieur, en 1875.

L'établissement retrouva bientôt une vie nouvelle, les élèves arrivèrent nombreux, il y eut de l'ordre et de la discipline ; les fournisseurs reprirent confiance, car la maison avait perdu tout crédit.

Faisons d'abord le portrait de M. Courrège, donnons une appréciation générale, nous le verrons ensuite à l'œuvre.

Haute silhouette, large carrure, tempérament robuste de Rouergat, figure imposante, front large, yeux bleus pleins d'une finesse qui fuse par moment comme un éclair. Il venait d'Algérie après la guerre de 1870 ; une légende se forma autour de son nom, on a répété qu'il avait été officier en Afrique, qu'il avait fait le coup de feu ; son allure martiale n'était pas pour démentir ces rumeurs. Il recevait les visiteurs avec une courtoisie pleine d'aisance et de tact, où la distinction s'alliait fort bien à une simplicité qui savait le rendre presque familier sans jamais s'abaisser.

Les élèves le voient parcourant la terrasse ou les cours d'un pas alerte et décidé ; il est armé d'un calepin, le redoutable calepin ; il y écrit ses notes, ses remarques avec une écriture large et ferme dont les contours auraient décelé aux yeux des graphologues les moins avertis une noble originalité, une parfaite maîtrise de soi. Il note ce qui l'a choqué en

classe, à l'étude, dans la cour. Puis il fait ses remarques au réfectoire, en termes secs et brefs ; il fait toujours appel aux grands sentiments, l'honneur et le devoir. Il est jaloux de l'honneur du Séminaire et il insuffle dans les élèves un culte pour leur maison.

Nous le verrons plus tard, sous le P. Fiat, construire la chapelle, la salle de spectacle, agrandir le réfectoire, les classés.

Il invite toutes les personnalités qui passent à Nice à visiter sa *Maison* et à dire un mot aux élèves. Il a horreur de la spécialisation ; il veut une culture générale qui forme des hommes distingués, des hommes de devoir, des chrétiens convaincus. Plus tard, ses enfants se spécialiseront et iront dans toutes les carrières où ils feront noble figure. De là sortiront des généraux, des préfets, des magistrats, des avocats, des commerçants, des industriels, des prêtres. Il est intransigeant sur la tenue, la politesse, l'ordre. Il prône la gymnastique, les bains dans la mer, les promenades dans la montagne. Il donne l'exemple. Tous les matins, sa première visite est pour la mer où il va endurcir son corps au contact de l'eau fraîche. C'est un alpiniste de première classe ; il connaît tous les monts et toutes les vallées de ses chères Alpes maritimes. Et plus tard, à la fin de ses jours, revenu à la Maison-mère, il sortira toutes les après-midi et arpentera les bois de Boulogne, de Vincennes, de Meudon, comme un intrépide jeune homme.

Suivons maintenant M. Courrège à l'œuvre. Notre tâche sera rendue facile, car M. Courrège, comme tous ceux qui ont tracé un sillon, avait la bonne habitude de noter, au jour le jour, ce qu'il faisait, ce qu'il n'avait pas fait, ce qu'il aurait dû faire, etc., excellent moyen de marcher d'un pas sûr et non pas à l'aveugle, selon le caprice de l'heure.

M. Courrège arrive à Nice le 2 juillet 1875 : «accueil sympathique. Pendant les premiers jours, je me suis rendu compte de la marche de la maison ; visites

des classes, des études, des offices. Visites à l'évêché, aux fonctionnaires civils et militaires, aux ecclésiastiques, aux sœurs, aux communautés. Messieurs les prêtres m'ont remis leur programme. Les élèves sont au nombre de 54. » M. Courrège étudie toutes les pièces concernant l'établissement, sa fondation, son histoire, les contrats anciens et nouveaux, le coutumier. Il télégraphie à Paris pour demander trois confrères qu'il estime : MM. Delaporte, Capy, Rouchy. Il veut les avoir avant la distribution des prix, afin de donner confiance aux parents. Le 15 juillet, lesdits confrères sont annoncés. Une sœur offre une bibliothèque. Les 20 et 21 juillet, M. Courrège fait faire deux compositions qui l'aideront à connaître la force des élèves. Les élèves des hautes classes sont envoyés aux examens oraux du Baccalauréat pour se faire une idée de ce qu'il faut savoir. Le 19 juillet, M. Courrège commence un cabinet de sciences. M. Courrège règle aussitôt le statut des domestiques : réserve, tenue, relations avec les élèves. Il faut que cela marche : c'est à prendre ou à laisser. Il règle aussi quelques points concernant les professeurs : tous doivent passer les récréations avec les élèves ; tous les devoirs doivent être faits sur cahier, afin que le Supérieur puisse contrôler si un professeur fait travailler et s'il corrige les devoirs et comment il les corrige. Il règle la manière de donner des notes ; il exige un bulletin journalier pour les externes. Les professeurs ne vont plus mener une vie de farniente ou de caprice. La maison est visitée de haut en bas : mobilier, paillasses, chaises, tables, murs, cabinets, cours, arbres, cuisine — à cet office, personne n'a le droit d'aller, si ce n'est le supérieur et l'économe. Il faut de l'ordre : ce n'est pas le laisser-aller qu'on voit dans certains établissements secondaires où malheureusement chacun fait ce qu'il veut. Ici, c'est l'ordre. Quelques-uns en pâtiront et trouveront que M. Courrège est trop sévère. Heureusement, il est soutenu par le Supérieur général, à

qui il montrera que, dans les établissements d'Etat, on exige dix fois plus des professeurs, et que cela est nécessaire. M. Courrège tiendra bon, malgré les départs des professeurs qui ne veulent pas s'astreindre à cette discipline, et heureusement, les visiteurs soutiendront toujours M. Courrège.

M. Courrège prohibe le patois, impitoyablement, ainsi que les gros mots, les sobriquets ; on marchera dans les rangs, l'un derrière l'autre, les bras croisés, en silence.

M. Courrège note que la Mère générale a payé : tapisserie pour les banquettes des parloirs, pour draps de lits, amicts, purificateurs, corporaux, nappes d'autel, chemises, courtes-pointes pour tous les lits, moustiquaires pour les professeurs, mouchoirs, bas, cols.

Défense d'aller dans les chambres des professeurs ; défense à ces derniers de tutoyer les élèves, d'aller chez les sœurs.

On arrive ainsi à la fin de l'année scolaire. Distribution des prix. M. Courrège note les défauts : salle trop petite pour la distribution. Il faisait bien chaud. La cour serait mieux.

Il faut organiser les vacances : celles des confrères se passent à la maison de campagne ; on règle lever, oraison, examen, office, etc., ne voir personne, ne pas entrer dans les maisons, jamais (avec 3 points de suspension), pas de chasse, ne pas incommoder M. le Curé. Il y a quelques élèves qui restent : chacun devra les surveiller à son tour.

M. Courrège profite des vacances et du contact plus familial avec les professeurs et quelques élèves pour rédiger le règlement de l'année scolaire. « Il me faut aller doucement, écrit-il, car je ne connais pas bien le personnel, etc. Que voilà un homme sage ! Il s'informe discrètement des abus, des réformes désirables, et possibles, des règlements, des programmes. Mais il tient à la vie en commun, à la maison. Ne pas sortir sans permission — pour les élèves mêm-

me en vacances et à la campagne — qu'ils fassent une toilette convenable, qu'ils aient toujours une tenue propre, sévère même.

M. Courrège profite des vacances pour faire des visites plus longues aux autorités civiles, à M. le Commissaire central, à M. le Préfet, etc. Toutes les visites sont signalées. Il y en a 5 ou 6 par jour pendant un mois ; toutes les lettres écrites ou reçues sont indiquées.

Le 2 août 1875, M. Courrège signale l'envoi de la pétition des Jésuites à M. le Ministre de l'Instruction publique et à M. Tardif, directeur des Cultes, sans indiquer quel est l'objet de cette pétition. Le 14 août, venue de M. Stella. Chaque jour des vacances, il y a des remarques sur les améliorations désirables à tous points de vue, on dirait un général qui prépare minutieusement son plan de bataille.

Les confrères terminent leur retraite pour le 27 septembre. La rentrée est bonne. Les élèves font une petite retraite prêchée par M. Lacour, du 10 au 14 novembre ; à la clôture de la retraite, on organise la Conférence de Saint Vincent de Paul, pour les grands. Il y a aussi grande promenade du tableau d'honneur, à Villefranche, Monaco, San Carlo, on rentre à 10 heures du soir. « J'ai tout payé », écrit M. Courrège.

Si la première division a sa conférence de Saint-Vincent de Paul, la seconde a l'œuvre de la Propagation de la Foi ; plusieurs dizaines qui élisent chacune leur zélateur.

Le 1<sup>er</sup> décembre, il y a une répétition de ce que sera l'examen du Baccalauréat : tout se fait au séminaire comme il se fera le jour du baccalauréat. L'examen a été très satisfaisant. La promenade du tableau d'honneur de décembre se fait à Antibes.

Le 10 décembre, on prépare au conseil les examens de la fin du trimestre, auxquels les parents seront invités par imprimés. Suit une récapitulation des

réparations opérées depuis l'arrivée de M. Courrège. On en énumère 28.

M. Courrège qui connaît maintenant ses hommes, les professeurs et les élèves, règle ce que devra être la discipline et l'émulation du séminaire. Il y a trente-deux articles ; à noter le 9<sup>e</sup> *sabbatines*, où le supérieur passe, chaque semaine, dans les classes, pour se rendre compte du travail des élèves (c'est le but avoué) et aussi pour voir si les professeurs perdent le temps en classe (but non avoué, mais sans doute le principal dans l'intention ; car M. Courrège sait bien que le grand mal est là dans les Petits séminaires). N<sup>o</sup> 15 : Chaque professeur doit *prêcher*, à tour de rôle. C'est un exemple à donner, c'est un ministère sacerdotal. Rien ne peut en dispenser, ni timidité (il faut se jeter à l'eau), ni amour-propre, crainte de ne pas bien prêcher (c'est orgueil), N<sup>o</sup> 28 : La fête des professeurs se célèbre le même jour, ce sera la *Tout Père*. Compliment et bouquet en classe. Pas de *claque*...

Pour les études, il y a seize paragraphes qui dénotent le souci de M. Courrège pour de fortes études (cabinet de physique et de chimie, cours d'anglais, d'allemand, d'italien, organisation sérieuse des classes, programmes détaillés, herbier, cartes murales). Signalons en particulier le 15<sup>e</sup> paragraphe qui concerne la lecture *accentuée*, en latin, de l'Écriture sainte au réfectoire.

Du 19 au 24 décembre, ont lieu les examens auxquels assistent Monseigneur l'Évêque et les parents. Pendant les examens, arrivent cartes et globes envoyés par M. le Ministre de l'Instruction publique, gâteaux et vins donnés par M. le prince Pignatelli. Les élèves qui n'ont pas eu les notes suffisantes ont été consignés, plusieurs jours, au lieu d'aller en vacances.

M. le Visiteur arrive le 27, pendant les vacances, on va l'attendre cinq à la gare ; il reçoit tous les

confrères, règle deux ou trois affaires, on lui donne un diner et il s'en va.

1876. — Les premiers jours de janvier sont consacrés aux visites de bonne année ; M. Courrège note ses remarques, ce qu'il y a lieu de conserver, ce qu'il faut supprimer ; il note également toutes les étrennes qu'il a données.

La rentrée se fait comme elle doit se faire ; trois seulement arrivent en retard.

Monseigneur est venu ; on lui fait des compliments en français, allemand, anglais et italien.

M. Courrège découvre un fait grave d'immoralité de dix élèves : un est renvoyé, les autres sont punis, 15 jours à genoux, à la sortie du réfectoire.

Il signale plusieurs fois qu'il a été donné, à tous les élèves, des livres de chant.

Nous sommes à Nice ; il ne faut pas s'étonner que le *Journal de M. Courrège* mentionne que le dimanche de la Quinquagésime, après vêpres, les élèves sont allés sur la place Masséna voir défiler le cortège carnavalesque. Le mardi suivant, mardi-gras, les élèves vont encore au Carnaval. Mais quelques-uns se sont oubliés ; une dizaine ne sont pas rentrés : ils seront privés d'une promenade et d'une demi-sortie.

Le 20 mai, les élèves adressent une pétition à M. Courrège pour avoir une société chorale ; le 21, on se réunit au salon pour organiser cette société, les élèves élisent le bureau ; le 23, le bureau se réunit et a résolu la préparation d'une messe, d'un *bolero* et d'un *In manus tuas*.

Les examens se font, non pas à la vapeur, mais sérieusement, une classe par jour, un jour par classe.

Au conseil des professeurs, M. Courrège n'admet pas que ce soit la foire, ni qu'on déblatère uniquement et quelquefois sottement sur les élèves. Il règle tout *tanquam auctoritatem habens*. Ce n'est pas un parlement où chacun parle à sa guise. Prenons, par exemple, le Conseil du 23 avril : il fixe minutieuse-

ment tout ce qui devra être fait ; il n'y a pas que les élèves qui ont des obligations, les professeurs en ont aussi et de plus graves que celles des élèves. Après cette réglementation précise où tout est au futur impératif : on fera, il y aura, etc., M. Courrège ajoute : j'ai ensuite lu toutes les observations qui pouvaient intéresser personnellement les professeurs pour le bon esprit, le zèle, la prudence, les études, la discipline (gros mots, patois, rixes, sobriquets) contre lesquels les élèves protestent.

M. Courrège ajoute à son office de supérieur le cours de philosophie.

Entre autres petites nouvelles, signalons la suivante qui ne manque pas de saveur : Séance donnée au réfectoire devant toute la Communauté (lundi 1<sup>er</sup> mai) par un artiste allemand, sur la cithare. La quête a rapporté une quinzaine de francs !

Le 4 mai, M. Gadrat vient faire la visite régulière : voici quelques extraits du discours adressé aux confrères par le visiteur à la fin de la visite. Après les avoir félicités de leur tendre et filial amour pour la Congrégation, de leur cordial et généreux attachement à toutes nos règles, de leur parfaite observation des saints vœux, de leur zèle vraiment digne de louange pour les succès de l'œuvre, M. Gadrat continue : « Quel malheur que vos prédécesseurs dans cette maison n'aient pas tous et toujours compris l'influence que le défaut de sainteté intérieure exerce comme nécessairement sur la conduite intérieure, et tous les maux qui pouvaient être la suite d'un manque d'édification. Celui qui fera le plus de bien, continue le Visiteur, ce n'est pas le plus savant, le plus intelligent, le plus zélé, ce sera le plus saint. Grâce à Dieu, grâce à la vigilance de votre bon supérieur, grâce à votre bonne volonté, je n'ai découvert aucun défaut ».

Voyons le rapport adressé par le Visiteur au Supérieur général, M. Boré ; le langage n'est pas différent et l'éloge est le même. « On s'était proposé, en

plaçant M. Courrège comme supérieur, de relever le niveau des études ; grâce à Dieu, grâce à la sagesse du Supérieur, au bon esprit, au zèle des collaborateurs, à la conduite des professeurs très édifiants, on ne parle qu'avec respect de la maison ; le niveau des études est relevé ; la piété, le bon esprit ont pris le dessus, on voit poindre des vocations ; les élèves affluent ; de 40, ils sont passés à 80. » M, le Visiteur dit de M. Courrège : « Très régulier, très prudent, capable. Il a vraiment l'esprit de conduite, et il sait joindre la fermeté à la bonté de cœur. Il a beaucoup d'empire sur ses confrères qui ont pour lui autant de respect que d'affection. Il est aussi très vigilant et a l'œil à tout ; c'était vraiment l'homme qu'il fallait. Plus tard, quand le bon esprit sera solidement établi, on pourra lui donner des sujets un peu revêches ; et s'ils ne sont pas trop nombreux, il les domptera et les dressera. Il est en effet ce que, dans le monde, on appellerait un homme à poigne ».

*M. Uhlès* est admoniteur, assistant, économiste, professeur d'allemand et d'anglais. Il a, de temps à autre, des moments d'ennui, d'humeur noire, provenant de son exil. Quelques paroles d'encouragements, quelques égards l'aident à supporter. *M. Ripon* a un heureux caractère ; il est fort aimé des confrères, fait très bien sa classe. *M. Rouchy* est un excellent confrère et bon professeur. Il aime bien son office, très aimé et estimé de tout le monde. *M. Delaporte*, sujet de choix, très zélé, pour ne pas dire trop. Ses élèves l'aiment et l'admirent pour sa capacité. *M. Hiard*, autrefois professeur de seconde, cette année de sixième. Cette descente lui a été un peu sensible. Il la supporte néanmoins. Il n'a besoin que d'être encouragé, il a du talent, du zèle. — *M. Brachet* aime son emploi, a du zèle, grand succès. Homme sans ambition, il sera heureux et fera beaucoup de bien partout. *M. Capy*, très pieux, fervent, régulier, capable, fort jeune, destiné à devenir un excellent supérieur.

Pendant la visite, on a fait officier M. le Visiteur pour la fête du Patronage de saint Joseph. Grand'messe en musique. M. le Visiteur a béni le cœur offert à saint Joseph par l'orphéon. Il prêche à l'Évangile. M. Courrège commence à noter ce qui lui paraît devoir être changé. Il trouve les études un peu trop longues...

La visite se termina le 9 mai. Les comptes de la maison portent qu'on a donné 200 fr. à M. le Visiteur et qu'on lui a payé son billet de chemin de fer, en première classe.

Le 12 mai, le compte-rendu du conseil est plus long: On prévoit la fête du Supérieur. Pas de feu d'artifice ; il y aura des séances de prestidigitations, de physique ; on ira à une ménagerie voir des lions, des tigres, des éléphants. On prévoit la communion solennelle. Jusqu'ici, chaque famille payait le cierge, et il y avait de grandes différences entre chaque cierge : les uns étaient une pauvre petite bougie, les autres étaient comme les cierges de la Chandeleur qu'on offre au Pape. M. Courrège voit un abus en cela et décide que désormais tous les cierges seront semblables. Sans doute, ce sera une perte pour la maison qui avait grand profit à recevoir ces cierges d'un grand prix ; mais M. Courrège a l'âme trop grande pour s'arrêter à ces misérables questions d'argent. On prévoit aussi les bains de mer qui sont une chose importante à Nice. A ce même conseil, M. Courrège communique les recommandations que le Visiteur envoie comme fruit de la visite : on lira le *Novum* avant le dîner et on lira les *Décrets*, en place de la conférence.

Tous les événements de la vie du Petit séminaire défilent, dans le *Journal de M. Courrège*, avec toutes les remarques d'un supérieur attentif à tout, notant le mal et le bien. Du mal, il y en a. Ce digne supérieur ne croit pas tout perdu pour cela ; et le Visiteur, loin de s'en alarmer outre mesure, comme on le voit dans nos archives pour quelques visiteurs peu expéri-

mentés, calme les confrères et ne s'imagine pas sottement que le changement de M. Courrège est, nécessaire pour cela, et que son changement va immédiatement supprimer les passions et le péché originel pour ces jeunes gens. Du bien, il y en a, et c'est le mérite de M. Courrège de développer ce bien ; il le signale, il en félicite les élèves ; il n'est pas de ces éteignoirs qui pensent tenir les enfants à coups de zéros et de punitions ; il leur fait concevoir un idéal d'honneur, de noblesse, de devoir. Tout ce qui regarde la première communion, la confirmation, est bien réglé ; M. Courrège note en particulier ce petit détail pour la confirmation : Dîner splendide, conduite parfaite des élèves pendant tout le dîner.

M. Courrège n'entend pas qu'un professeur puisse priver un élève d'une chose estimée très utile ou nécessaire ; ainsi un professeur n'a pas le droit de priver un élève des bains de mer qui se prennent trois fois par semaine. Il sait que parfois les punitions sont données *ab irato*, sans observer les règles de la justice, et sur ce point, il est intransigeant. Si le professeur n'est pas content, tant pis : qu'il se soumette ou qu'il s'en aille.

Un des professeurs, M. Brachet, est ordonné prêtre, à la Trinité. M. Courrège se sert de cette ordination pour faire le plus de bien aux élèves, pour susciter ou développer en eux le désir du sacerdoce.

M. Courrège aime les manifestations. A certains jours, les élèves sortent et se promènent dans la ville, en rangs de dix, chaque rangée marchant à dix pas de distance de la précédente.

Cependant, M. Courrège défend toujours les feux d'artifices, les feux de joie, les fusées, les pétards, qui étaient de tradition.

La fête du Supérieur est célébrée le 21 juin. M. Courrège n'oublie pas de mentionner tous les cadeaux qui lui ont été faits et tout ce qu'il a donné. La liste des dons qu'il a reçus est impressionnante et curieuse : bouteilles de vin, caisses de vin, gâteaux, bou-

quets, vases, encrier, portrait, etc., etc., de la part de 24 donateurs. Il y a trois compliments : français, anglais, allemand. La fin du *Journal* de cette fête se termine ainsi : bonne journée, calme, simple, amusante, sans accident, parfaite tenue au dîner, simple claquement de mains.

Les services étaient assurés par les sœurs de St-Thomas de Villeneuve. La Supérieure générale vint faire la visite le 23 juin, et demanda trois choses à M. Courrège : qu'il y eut 8 sœurs au lieu de 7 ; que la cave soit confiée non à une sœur, mais à quelque autre ; qu'il y ait séparation absolue entre sœurs et professeurs.

Le 28 juin, grande découverte. M. Courrège apprend qu'il se rédige, dans la maison, un journal clandestin : *L'Echo des classes*. Ce journal a un mois d'existence. La collection complète est lue avidement, et après cette lecture on renvoie le Rédacteur en chef pour 4 jours dans sa famille.

La distribution des prix se fait, cette année, dans la cour. On a demandé la musique au colonel, des décors à M. le Maire, des chaises au Port, on fait annoncer la fête dans les journaux de la localité et on prépare de la bière pour les assistants. Pour être tout à fait bien, on prend un bain ; le dentiste et le coiffeur mettent les élèves en tenue parfaite ; on indique tous les présents à la cérémonie. Un cérémonial minutieux règle la fête ; le *Journal* ressemble à un livre de rubriques.

Après la distribution, dispersion générale. On indique soigneusement où vont les élèves et les professeurs. Notons que MM. Rouchy et Gleizes vont à la montagne. Pendant ce temps, M. Courrège va remercier les autorités qui sont venues à la distribution ; il se charge également d'annoncer les tristes nouvelles aux parents, comme l'insuccès de trois élèves au baccalauréat.

Ensuite, M. Courrège va à Paris et obtient trois nouveaux confrères. J'ai obtenu de la Mère générale

tout ce que portait la liste ; mais il ne dit pas ce que portait cette liste. M. Courrège, minutieux, note à son retour ceux qui sont venus l'attendre à la gare.

Le 28 septembre, à la clôture de la retraite des confrères, M. Courrège note mystérieusement une communication de Monseigneur sur le Petit et le Grand séminaire : *Monseigneur va à Paris traiter avec le P. Boré* ; et garde le silence le plus absolu sur cette affaire.

Le 1<sup>er</sup> octobre, conseil des professeurs : chacun doit avoir copié son programme, son ordre de devoirs et de leçons. On leur fixe l'heure de leurs messes, leurs places au réfectoire, dans les rangs, dans les passages à la chapelle. Le coiffeur va venir couper les cheveux à tous.

M. Courrège récapitule alors toutes les opérations matérielles, faites dans le cours de 1875-1876.

Le 2 octobre 1876, rentrée officielle. Tout ne se fait pas comme à la caserne : le 2, il y a cinquante-sept élèves ; le 3, soixante-dix ; le 4, soixante-dix-sept ; le 5, quatre-vingt ; le 7, quatre-vingt-un ; le 8, quatre-vingt-trois ; le 11, quatre-vingt-quatre ; le 15, quatre-vingt-cinq. M. Courrège fonde en une seule Association, la Conférence de saint Vincent de Paul et la Congrégation de la Sainte Vierge. Charité et pureté.

De nouveau, le dentiste, le coiffeur voient tous les élèves. M. Courrège note qu'il faut couper à tous les élèves les ongles des pieds et des mains.

Un petit spécimen de grand-messes du Petit séminaire, le 1<sup>er</sup> novembre. *Entrée et sortie par la musique militaire. Trio de flûtes à l'offertoire. Adoremus de Mozart à l'élévation.*

C'est M. Rauley qui prêche la retraite des élèves.

Parmi les multiples détails du journal, signalons l'arrivée du cadeau de la Mère générale : quatre ornements, devant d'autel, deux aubes, un voile huméral, deux soutanes rouges, quatre surplis, des bas, des cois, des flanelles, etc.

M. Courrège est bon papa ; il accorde les récréations supplémentaires que lui demandent les élèves, lorsqu'il y a quelque raison ou semblant de raison.

Le 8 décembre, commence la Congrégation des Saints Anges.

1877. — Signalons un avis donné le 25 janvier par M. Courrège aux professeurs ; il recommande aux confesseurs d'acquiescer la confiance la plus absolue qu'il avoit la sincérité, et il leur signale que les actions déshonnêtes par les élèves seuls ou réunis sont plus communes qu'on ne croit.

Notons cette petite remarque du lundi-gras, où les élèves sont allés au carnaval, « élèves aussi tranquilles qu'en temps ordinaire ». Mais dix d'entre eux étant arrivés en retard, quelques minutes seulement, sont retenus le lendemain mardi-gras, jusqu'à 10 heures.

Le 26 février, visite de don Bosco. Le 14 mars, M. Courrège va à Marseille saluer le P. Boré qui vient d'Algérie. Les examens comme toujours se font très sérieusement. Ils durent une dizaine de jours ; on proclame solennellement les résultats, et élèves et classes sont appréciés selon leurs œuvres : cette fois, les classes de seconde et de septième se sont montrées faibles, et on le publie pour la confusion et l'amendement des élèves (et peut-être de leur professeur). Onze élèves sont privés de vacances à cause des notes de leur examen. Pendant ces vacances de Pâques, chaque professeur fait un jour plein de surveillance, depuis le lever jusqu'au coucher, et l'on donne à ceux qui sont retenus un travail sérieux.

La rentrée des vacances de Pâques a été peu régulière. M. Courrège explique cela par le mauvais temps ; il félicite ceux qui sont rentrés et excuse ceux que la pluie a retenus chez eux, dans les montagnes.

Le rapport envoyé à l'Inspecteur d'académie, à cette date, signale seize professeurs, dont trois laïques et trois étrangers, quatre-vingt-dix-sept élèves, dont quatre-vingt-deux pensionnaires, sept demi-pen-

sionnaires, huit externes ; il insiste sur l'éducation chrétienne, ferme et paternelle : pas d'esprit de parti, nourriture confortable, enseignement classique.

Le 14 avril, nouveau pot aux roses découvert par dénonciation. Quand passe à Nice un grand personnage, M. Courrège l'invite toujours à donner une conférence, et il reçoit toujours royalement son hôte de marque avec bouquet, compliment, musique, etc. Ainsi fut reçu, en avril 1877, le Commandant du vaisseau *Provence*.

Souvent on signale : récréation ou promenade sur la demande des élèves.

Un jour, le curé de la paroisse demande le concours de la musique du collège pour la procession de la Fête-Dieu. « J'ai demandé à réfléchir, écrit M. Courrège, c'est trop d'éclat pour nous ! »

Dans le courant de 1877, M. Gadrat fait la visite du Petit séminaire sur la demande de M. Courrège. Les confrères sont tenus sévèrement par leur supérieur, mais ils lui sont très attachés, heureux et contents. Il y a cent élèves ; ils sont pieux, se confessent tous les mois, beaucoup chaque semaine ; il y a des communions tous les jours (n'oublions pas que nous sommes en 1877, époque où, même dans nos Grands séminaires, on ne permettait pas de communier tous les jours). Il y a deux congrégations, celle de la Sainte Vierge et celle des Saints Anges. On n'avait pas encore inventé ces multiples congrégations, presque autant qu'il y a d'années, entre 7 et 21 ans. La dévotion d'alors était plus simple, plus solide, moins tapageuse, moins bariolée. Le Visiteur ajoute que M. Courrège a su exciter l'émulation parmi les élèves, que ceux-ci sont studieux, ce qui leur permet de demeurer vertueux. Evidemment, il y a des scandales de temps en temps ; le Visiteur ne croit pas que tout soit perdu à cause de cela, qu'il faille changer le supérieur, les professeurs ; il connaît bien la nature humaine, la nature juvénile ; il approuve pleinement le supérieur ; il l'engage à continuer, malgré

quelques critiques qui sont inévitables, vu les passions humaines. Le collègue jouit d'une excellente réputation ; Monseigneur est extrêmement satisfait ; les chanoines cessent de dire du mal de M. Courrège ; ils commencent à en parler en bonne part. M. Courrège a déjà éteint 15.000 fr. de dettes. Les confrères sont à leur affaire, sauf deux dont l'un est tellement préoccupé de sa santé qu'il en est tout absorbé.

Le *Journal* signale, le 18 juin 1877, l'arrivée du jeune Mérolla de Naples. Est-ce notre confrère ? On le mettra à un cours spécial, où il apprendra le français et les mathématiques.

La fête du supérieur est fêtée solennellement. Le menu des élèves comprend beurre, saucisson, vol-au-vent; pommes de terre, poulet, salade, crème, cerises, gâteaux, vin blanc, café, glace. M. Courrège note tout ce qu'on lui a offert : soixante bouteilles, vingt-huit bouquets, douze gâteaux, des boîtes de bonbons et des tableaux ou images de St Louis. M. Courrège décide que désormais on simplifiera un peu la fête. Il y a tous les ans, une grande promenade : cette année, c'est à Lérins, le 12 juillet. On a payé 100 fr. pour le bateau, on a donné 20 fr. aux moines.

Le 19 juillet, messe de communion à 6 heures, bain de mer à 7 heures, grand'messe à 8 h. et demie, distribution des prix, le soir. Les jours suivants, M. Courrège assiste à toutes les distributions de prix de Nice et des environs ; en homme prudent, il s'informe, il compare, il juge, il apprécie et il fait son profit de tout, de ce qu'il approuve et de ce qu'il désapprouve. A la distribution des prix de *Sainte-Ursule*, il ne met qu'un point d'exclamation.

Après les vacances, la retraite des professeurs. Pendant cette retraite, Mgr Sola qui a donné sa démission d'évêque, vient demander la situation financière du Petit séminaire, pour faire son rapport sur ce qu'il a fait pendant son épiscopat.

La rentrée est excellente : cent-seize élèves. Retraite, pendant laquelle on s'impose la grande mortification de ne faire ni musique vocale, ni musique instrumentale. En revanche, après la retraite, on va en grande promenade, et la fanfare du collège donne un concert sur le *Boulevard de l'Impératrice* et sur la *Promenade des Anglais* ; on va aussi visiter le Musée.

Les études reprennent avec ardeur. Pour se préparer au baccalauréat, on établit tous les 15 jours ce que l'argot des lycées appelle des *colles*. Le *Journal* reproduit d'une manière impartiale et impassible le bien et le mal. Il signale : malaise, guerre sourde chez les grands ; les Communautés, comme les individus, ont souvent des maladies ; il ne faut pas s'en effrayer, cela passe par la patience plus que par les remèdes. M. Courrège est la justice même ; quand les boits ont tort, il le reconnaît. Une fois, les congréganistes ont fait trop de zèle ; ils ont provoqué du mauvais esprit par leurs critiques acerbes ; blâme de la part du supérieur. Restons dans le juste milieu. Voilà une excellente formation pour la vie. A Noël, les petits restent dans leur lit pendant la messe de minuit. C'est sage. — L'année 1877 s'achève par l'installation du gaz, on a béni tous les becs de gaz et même le compteur. Le début de 1878 est marqué de quelques incidents : deux élèves se sont évadés ; un élève a été renvoyé, il se suicide dans sa famille. M. Courrège note pour la première fois qu'il est indisposé, qu'il a la fièvre, mais cela ne l'arrête pas ; il marche toujours, et la fièvre disparaît. Au Carnaval de cette année, quarante élèves ont manqué de rentrer à l'heure, le soir : sanction, mais sanction appliquée selon la faute qui n'est pas grave à Nice, car plus tard tous ces jeunes gens ne manqueront jamais un Carnaval, et ils y seront invités par des ecclésiastiques. Il faut comprendre les choses et ne pas juger les faits d'après une nature imaginaire et inexistante. Il faut faire comme Dieu qui gronde et par-

donne. Aux vacances de Pâques, on fait un pèlerinage à Notre-Dame de Laghet. A la rentrée, dix élèves sont retardataires ; sanction ; mais à part cela, excellentes dispositions. Le supérieur est plutôt optimiste, et c'est, je crois, la cause de ses succès. Au début de mai 1878, on apprend la nouvelle de la mort du P. Boré ; en février précédent, on avait appris la mort de Pie IX. On prie pour ces deux défunts. Nous nous arrêterons là, puisque nous étudions la Compagnie sous le P. Boré ; cependant, comme le Visiteur est venu faire la visite canonique en mai, nous terminerons cette étude par un aperçu du compte-rendu du Visiteur, M. Gadrat.

Dieu bénit visiblement cette maison, nombre croissant des élèves, succès aux examens du baccalauréat, bonne discipline, excellente réputation ». Le nouvel évêque, Mgr Balain, l'a en grande estime.

Le Visiteur attire l'attention des confrères sur les exercices de piété qui se font en particulier. Voilà le défaut qui fait le plus de tort aux confrères des Petits séminaires, dit-il, à cause de la multiplicité de leurs occupations et des dérangements sans nombre auxquels la surveillance des élèves les oblige ; ils succombent facilement à la tentation d'omettre la lecture spirituelle et comme la plupart n'ont pas de facilité pour l'oraison, il ne leur reste plus rien pour entretenir leur esprit de foi et leur zèle pour la pratique de la vertu.

L'unique manquement du supérieur, M. Courrège, est un excès de travail ; il veille la nuit. Très aimé et très respecté par les confrères, les élèves, les parents. Il jouit en ville et auprès de Monseigneur d'une grande considération.

M. Kopp, professeur d'allemand. Excellent prêtre, très pieux, très édifiant, très régulier. Excessive timidité. M. Roucky fait la troisième. Il n'y a que lui qui m'ait parlé mal de lui-même ; il est en effet fort régulier, très doux, très complaisant, tout à ses devoirs de professeur. Crainte exagérée de la prédi-

cation. *M. Delaporte*. Rhétorique. Trop à ses devoirs de professeur, ne ménage pas sa santé, il veille la nuit ; il travaille pendant la récréation. *M. Brachet*. Préfet de discipline. Homme vraiment précieux par le zèle et le succès. Pieux, régulier, fort estimé de ses confrères. Faible santé, il ne s'arrête pourtant pas. Son travail est excessif. *M. Dorme* fait la seconde. Excellent caractère, très enjoué, très serviable ; il est fort aimé en même temps qu'il rend la vie heureuse à ses confrères. Désire l'étranger. *M. Hiard* fait la quatrième et la cinquième. Se plaît beaucoup, pieux, régulier, très intelligent, esprit droit pourrait faire un excellent administrateur. *M. Rambaud*, professeur de musique et d'Etude. Remplit très bien ses fonctions. *M. Capy*, procureur, professeur de sciences. Excellent esprit, le rôle de procureur n'est pas commode ; aussi *M. Capy* est obligé de mécontenter quelquefois dans l'exercice de sa procure : fort estimé et aimé de tout le monde. Fort pieux, très régulier, d'une conscience fort délicate, très capable, très laborieux. Un jour, très certainement, il rendra des services plus élevés. *M. Guillaume Gadrat*, Visiteur, termine ainsi son rapport : *Je crois m'être conformé le plus exactement possible à toutes les prescriptions et recommandations de la règle du Visiteur. Malgré une consciencieuse et minutieuse recherche, je n'ai rien trouvé de grave, rien de bien manifeste et qui ne fut comme la conséquence inévitable de l'excès de travail auquel vous avez dû vous livrer.*

Après avoir longtemps prié et sérieusement réfléchi, il ne laisse comme ordonnance que la recommandation de réciter l'Office en commun. Après avoir bien cherché, on est tombé d'accord que 4 heures de l'après-midi est l'heure la plus commode pour la plupart. *M. Gadrat* invite donc les confrères à faire un effort pour s'imposer ce léger sacrifice. On ne va guère plus vite en particulier qu'en commun ; du reste, ce petit laps de temps n'est pas un temps perdu,

puisqu'on fait la volonté de Dieu ; le bréviaire en commun édifie les élèves et les étrangers, nous rappelle que nous sommes des gens de communauté, nous rend semblables aux chanoines et aux anges qui chantent en commun les gloires de Dieu et nous prépare à ce que nous ferons éternellement.

M. le Visiteur nomme M. Rouchy, assistant et admoniteur. Ce digne confrère méritait bien cet honneur, et il remplira dignement cette double charge. Il sera jusqu'à la fin l'homme de M. Courrège, son ami fidèle, l'exécuteur dévoué de ses projets ; il ne paraîtra pas comme M. Courrège, mais il sera indispensable au supérieur ; l'un sur la scène, l'autre dans la coulisse ; les deux mèneront pendant trente ans ce beau collège-Petit séminaire, qui a fait tant d'honneur à la Congrégation et qui a procuré tant de gloire à Dieu.

La dernière maison de la province de Provence, celle qui fut fondée la dernière en 1875, pendant le généralat du P. Boré, est la maison de *Prime-Combe*. C'était un sanctuaire consacré à la Sainte Vierge, comme *Toursainte*, résidence du Visiteur ; mais ce lieu de pèlerinage était plus ancien que *Toursainte*, il avait presque mille ans d'existence. Nous n'avons pas à faire l'histoire de ce lieu saint ; nous avons seulement à raconter ce que les Enfants de saint Vincent y ont fait pour la gloire de Marie, du temps du P. Boré.

Ce fut Mgr Plantier, évêque de Nîmes, qui appela les Lazaristes à *Prime-Combe*. Malheureusement, il mourut peu après cet appel. Cette mort n'arrêta pas la fondation ; voici en quels termes M. l'Archiprêtre Corrieux, vicaire capitulaire, annonçait la bonne nouvelle au clergé et aux fidèles de Nîmes.

« *Aujourd'hui*, dit-il, *une autre joie bien suave nous est donnée. C'est celle de vous annoncer que nous avons pu mettre à exécution une autre pieuse et salutaire pensée de notre évêque si regretté. Etablir*

à Notre-Dame de Prime-Combe des religieux pour rendre à ce pèlerinage son antique splendeur, et procurer à ses chers diocésains comme une sorte d'élargissement de cette source de grâces et de bienfaits que Marie a ouverte depuis des siècles, dans ce sanctuaire vénérable, avait été toujours la pensée de Mgr Plantier... Les ressources manquaient à ses bons desirs, lorsque la Providence elle-même, de sa main libérale, lui présenta les fils de saint Vincent de Paul, les prêtres de la Mission, dits Lazaristes. Ils portaient avec eux la richesse divine de leur dévouement à Marie et aux âmes de nos plus humbles paroisses, et ils ne demandaient que la permission de s'établir pour travailler, à Prime-Combe, durant la belle saison, et dans les campagnes, où les appelaient les besoins des âmes et la voix de l'évêque, pendant la reste de l'année.

Une telle condescendance, dans les miséricordes divines sur le diocèse ne pouvait laisser Monseigneur insensible : il s'empressa d'accepter des offres si touchantes, et l'une de ses dernières lettres qu'il ait écrites fut adressée au très honoré M. Boré, Supérieur général des prêtres de la Mission, pour le conjurer de hâter le moment de la prise de possession du sanctuaire qu'il confiait à ses fils. Ils y sont maintenant, et la Vierge de Prime-Combe semble avoir trouvé un sourire plus doux, en dilatant son cœur pour les recevoir, et accueillir après eux les foules plus nombreuses qu'ils vont attirer sur leurs pas ; déjà en possession de la chapelle et du local attenant, ils sont à la disposition de nos pieux pèlerins. Le local s'agrandira ; le sanctuaire retrouve déjà la splendeur de sa jeunesse, et sa solitude profonde, ses parfums de piété et de saintes pensées.

Comme à Notre-Dame de Rochefort, une maison de retraite sera ouverte, un asile pourra toujours être offert aux caravanes pieuses, et quoique dans un site isolé, une « Providence visible » veillera sur les besoins matériels. Comment ne pas se réjouir de voir se

lever, à l'occident du diocèse, une clarté nouvelle qui va procurer aux âmes des bienfaits proportionnés à ceux que Marie répand déjà sur celles qui sont à l'orient. Rochefort et Prime-Combe, sources rivales de dévotion à Marie, par l'antiquité de leur origine et la permanence de la dévotion qui les entourent, vont le devenir plus encore par la splendeur nouvelle qui doit les recouvrir par la surabondance des biens qu'elles vont déverser sur les deux portions du diocèse qu'embellit leur présence...

Le 10 octobre, un pèlerinage d'hommes sera effectué à Notre-Dame de Prime-Combe, pour la partie occidentale de l'arrondissement de Nîmes et d'Uzès, et une partie de celui du Vigan. Nous allons demander au Souverain Pontife, pour les personnes qui n'ont pas encore gagné leur jubilé, la faveur de gagner cette indulgence insigne en accomplissant l'un de ces pèlerinages et en y communiant ; d'autre part, les pèlerinages particuliers des paroisses continuent, cette année, avec ferveur toujours croissante. Ne nous est-il pas permis d'espérer que de telles manifestations de vie catholique, de telles supplications formulées par tout un peuple dans des sanctuaires aussi vénérés, ne peuvent manquer d'attirer sur lui et le diocèse qui les accomplit, les meilleurs témoignages de la faveur divine ? »

Deux mois après, le nouvel évêque, Mgr Besson, écrivait à M. Tourné, prêtre de la mission et supérieur de Prime-Combe :

« Monsieur le supérieur. J'ai vu M. Boré à Paris, il y a dix jours, et je me suis estimé heureux de lui donner l'assurance que vous trouverez dans le nouvel Evêque de Nîmes, appui, conseil, vive et profonde sympathie pour vos personnes, vos œuvres et votre avenir. Votre lettre n'a fait qu'ajouter à tous mes sentiments envers vous. Je bénis, par avance, toutes vos missions. Je m'associe à tous les efforts que vous ferez pour restaurer le pèlerinage et le faire fleurir. Vous arrivez dans le diocèse presque en même temps

*que moi. N'est-ce pas là une douce invitation à nous entr'aider et à nous soutenir, mais surtout à prier l'un pour l'autre ? — Je recommande vos débuts, recommandez mon sacre et mon intronisation aux prières des fidèles et croyez-moi votre tout dévoué serviteur, Evêque et ami. »*

Le nouvel Evêque promettait ainsi de continuer les traditions de son illustre prédécesseur, Mgr Plantier, et sa lettre était comme un écho des précieux sentiments de son compatriote, Mgr Cart, qui avait placé son épiscopat sous le patronage de la Sainte Vierge, en la choisissant pour sa mère. *Monstra ta esse matrem*, et qui recommanda aux prêtres des paroisses voisines l'entretien de la chapelle et la conservation du pèlerinage de Prime-Combe.

M. Tourné ne fut pas longtemps supérieur. Son trop court passage dans cette maison a laissé cependant de précieux souvenirs. Missionnaire, il évangélisa avec de merveilleux succès un grand nombre de paroisses du diocèse. Il fit aussi refleurir l'ancien pèlerinage, et à son appel, des multitudes nombreuses reprirent le chemin de la sainte chapelle. C'est à lui qu'on doit les constructions qui entourent l'église, et il fonda à l'ombre du sanctuaire un pensionnat qui a été transformé plus tard en une école apostolique, pépinière féconde de missionnaires.

Nous ne saurions passer sous silence le concours efficace que M. Tourné rencontra dans une sœur d'un grand dévouement, dont le nom est devenu si populaire dans la ville de Nîmes, la sœur Pitra, sœur de l'éminent cardinal. Elle fut comme la Providence de Prime-Combe, et elle employa, dans l'intérêt de cette maison, la grande influence dont elle jouissait dans la contrée.

Une mort trop prompte vint ravir M. Tourné à l'œuvre si fructueuse des missions et du pèlerinage.

Le début de cette œuvre fut marqué comme toute œuvre divine par bien des difficultés. Nous lisons en

effet dans le cahier du Grand Conseil, à la date du 12 janvier 1876.

« M. Gadrat, Visiteur, est allé prendre connaissance des lieux à Prime-Combe : une partie de l'église s'est affaissée, ce qui reste menace ruine. Le logement occupé par les missionnaires n'offre pas de solidité. Il n'y a pas de route, pour arriver au pèlerinage et il faut en faire une. La fondation pour faire subsister l'œuvre n'existe pas. Afin de subvenir aux dépenses urgentes pour les réparations, il faudra organiser des quêtes et des souscriptions, et Monseigneur semble compter sur M. Tourné pour cela. Pour toutes ces raisons, l'œuvre n'étant pas possible, comme le rapport trop favorable de M. Tourné l'avait fait croire, M. le Supérieur général propose d'ajourner l'œuvre au moment où elle sera possible par les soins de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Nîmes. En attendant, M. Tourné irait à Tour-sainte avec M. Gadrat, et M. Matthieu reviendrait à Paris.

A la date du 24 janvier 1876, le même cahier porte ce qui suit : « Monseigneur l'Evêque de Nîmes répondant à la lettre de M. le Supérieur général, modifie les impressions produites par le rapport de M. Gadrat. La situation n'est pas ce qu'elle a été présentée, les réparations vont être faites, les ressources sont prêtes, et M. Tourné n'aura pas à faire de quêtes, et Monseigneur assume toute la responsabilité des dépenses ; il désire seulement que M. Tourné dirige les travaux ».

M. Tourné, dans une lettre à M. le Supérieur général, confirme les mêmes faits et donne des chiffres, qui, s'ils sont exacts, montrent la situation sous un jour favorable ; il joint ses supplications à celles de Monseigneur pour que l'œuvre ne soit pas interrompue. La situation paraissant favorable, M. le Supérieur propose d'écrire à Monseigneur et de lui donner la satisfaction qu'il désire en laissant M. Tourné à Prime-Combe.

M. Tourné fut laissé en effet, et d'accord avec la sœur Pitra, de Nîmes, il se mit à l'œuvre. On fit une route carrossable pour aller de Fontanès à Prime-Combe ; on planta des pins, on commença les constructions d'une maison pour orphelins et sœurs. M. Gadrat, Visiteur, alla deux fois à Prime-Combe, d'abord en 1876. Il félicita les confrères de leur désir du bien et de leur zèle, pour l'œuvre, malgré leur pauvreté, leur isolement, leurs incommodités. Mais comme la chapelle branlait beaucoup, M. le Visiteur défend aux confrères d'y dire la messe jusqu'à ce que l'architecte ait consolidé et garanti la solidité.

Dix-huit mois plus tard, M. Gadrat revient. Il constate que la voûte et la toiture de la chapelle ont été refaites à neuf, on les a appuyées, non sur la clé des arceaux, comme auparavant, mais d'aplomb sur les murailles ; la muraille du nord a été fortifiée par un contrefort ; l'édifice est solide ; d'ici dix à quinze ans, il n'aura pas besoin de réparation. L'habitation des confrères a été élargie : au rez-de-chaussée, un réfectoire a été construit pour les pèlerins ; à l'étage, deux chambres pour missionnaires, on a construit à côté une vaste maison pour pèlerins, dix-huit chambres et réfectoire. Devant l'église, on a bâti un kiosque, renfermant une boutique pour objet de pèlerinage et une chambre pour les vendeuses qui s'occupent en plus de douze orphelins. Une route carrossable de deux kilomètres a été creusée. Le tout a coûté 34.000 francs, dont 23.000 sont déjà payés. On veut construire une autre maison pour trente orphelins et pour les sœurs qui s'en occuperont. M. Tourné et sœur Pitra demandent à avoir les coudées franches et à être dispensés pendant dix ans d'envoyer quoique ce soit à Paris. M. Gadrat conclut son rapport en disant que M. Tourné paraît sage, prudent, entendu dans les affaires. Cependant, à cette époque, les habitants de Fontanès demandent que M. Tourné ne soit pas leur curé ; car leur curé actuel jouit de l'estime et de la confiance des deux partis

du pays, et il a fait construire une superbe église. Nous devons nous arrêter là, car la suite concerne le généralat de M. Fiat.

Nous terminons donc l'histoire de la province de Provence et celle des provinces de la France continentale, par l'histoire d'un pèlerinage à la Sainte Vierge, pèlerinage remontant à 887, pèlerinage gardé par les Récollets, les Bénédictins, les Ermites, recueilli par les Lazaristes. Que la Très Sainte Vierge, dont nous avons alors en France plusieurs pèlerinages, garde la petite Compagnie, et bénisse ce travail et nous permette de l'achever, si c'est la volonté de Dieu.

Edouard ROBERT.

---

---

### Monsieur Jean PARRANG

(16 novembre 1869 - 21 janvier 1942)

En lisant les vieux papiers de M. Parrang, en parcourant son trésor de lettres, on le retrouve avec sa physionomie si particulière. Quelques parties de sa vie et de son âme transparaissent et se dessinent dans ces liasses et dans ces dossiers. Il s'y montre toujours le même : travailleur acharné, chercheur passionné et infatigable, âme un peu tremblante, cœur affectueux qui a beaucoup aimé « *la famille spirituelle et temporelle.* » On y peut admirer une fois encore le prêtre pieux, le pèlerin de *Panaghia Capouli*, qui aimait à se dire dans ses aspirations pieuses l'enfant de Marie Immaculée, le grand dévot de saint Vincent et de sainte Louise de Marillac. On y apprécie l'historien savant et averti de la Congrégation, celui qui connaissait le mieux les Marillac et la Compagnie des Filles de la Charité à travers les âges, le spécialiste de l'iconographie de notre bienheureux Père et de sainte Louise, le topographe et le généalogiste peu ordinaire. M. Parrang fut certainement un excellent homme pour avoir inspiré l'estime et la sympathie dont témoignent les paquets de lettres qu'il a conservés précieusement.

Dans les lignes qui vont suivre, il parlera lui-même le plus souvent. Ce sera l'occasion de l'entendre une dernière fois développer sa pensée et surtout ses souvenirs, avec la précision et le feu qui lui étaient coutumiers.

M. Parrang est né à Witting, le 16 novembre 1869. Ce

petit village de Lorraine, dans le diocèse de Metz, est situé sur la Sarre à 12 kilomètres de Sarreguemines, ville frontalière. Ses maisons sont coquettement groupées à flanc de colline autour d'une belle église gothique, gloire de Wittring. (1)

Jean Parrang a été baptisé dans l'ancienne petite église par M. Bettinger, le curé de la paroisse (2) ; dans ce village, il rayonnera discrètement : quatre enfants de saint Vincent sont sortis de Wittring ; il en étudiera et connaîtra l'histoire comme pas un.

La famille Parrang n'était pas originaire de Wittring : le père était de Remelfing, la mère de Kalhouse. Après son service militaire de 7 ans, comme fusilier et caporal au 30<sup>e</sup> d'infanterie ; M. Louis Parrang vint à Wittring comme éclusier au canal houiller. Il gardera cette fonction pendant 43 ans. Comme président de la section de Sarreguemines de la Société d'Apiculture d'Alsace et de Lorraine tout le monde connaissait « *Papa Parrang* » dans la région. Il avait introduit le premier en Lorraine la ruche mobile ; jusqu'à cette époque on s'était servi de ruches fixes. (3)

Ses confrères apiculteurs comparaient sa maisonnette à une ruche. Les époux Parrang-Seltzer eurent 14 enfants et c'étaient presque tous des bien plantés. Le Père Parrang sera de belle stature mais son frère Jacques, le successeur à l'écluse, le dépassera d'une tête. Sur le bureau de notre confrère, on voyait la photographie d'une religieuse de Sainte-Chrétienne : « C'est ma petite Anne, disait-il, je l'aime beaucoup et je la prie ». Cette sœur devenue religieuse et

---

(1) Vu de la hauteur de Wiesviller, le village occupe les premiers degrés d'une colline arrondie, doucement inclinée. Le cours capricieux de la Sarre et le canal houiller lui forment une double ceinture d'eau, d'ouest en est. Sur le penchant opposé on voit par beau temps la silhouette bleu-sombre des Vosges.

(2) A celui-ci succéderont les deux abbés Reitter, oncle et neveu qui, pendant près d'un demi-siècle, seront les zélés pasteurs de Wittring. Le premier fera construire la nouvelle église admirablement située sur une butte et dominant le paysage ; son neveu l'embellira.

(3) Sa science théorique et pratique en faisait un ardent propagandiste de tout ce qui touchait à son art. Le cahier des 50 ans de fondation de la Fédération parle de « ses succès extraordinaires, de son activité infatigable », comme « conseiller privé, comme professeur et comme conférencier ». On le surnommait « le père des abeilles de Lorraine ». *Fest-Schrift zum ausserordentlichen lothringers Imkertag vom 28 Juli 1929*, et *Bulletin de la Société d'Apiculture d'Alsace-Lorraine*, 1902, numéros 9 et 10.

disparue prématurément, fut une âme toute de candeur, d'innocence et d'amour de Dieu. Sur une image envoyée à son frère on lit : « *Fiat ! sans sacrifice il n'y a pas de sainteté possible ; mais il faut des sacrifices volontaires, joyeux, aimés* » puis écrit de sa main : « *Je reste en union de prières et de sacrifices, votre sœur, Sainte Amélie* ». (4) Dans une de ses dernières lettres, elle écrivait au frère missionnaire : « *Au milieu des souffrances une pensée me console : c'est que le Bon Dieu m'aime* ».

Toute sa vie, M. Parrang aimera tendrement sa famille : même ses travaux de généalogie (son étude de prédilection) feront de lui, un trait d'union entre ses parents immédiats et ceux, toujours plus nombreux, qu'il découvrira (5). Il est curieux de lire certaines lettres : la première commence par un « *Monsieur* » à qui on demande son état civil ; à la seconde le titre s'est changé en un « *mon cher cousin* ». Ses travaux ont été poursuivis bien loin au XVII<sup>e</sup> siècle pour les deux branches principales, les Parrang et les Seltzer (6). Que de

---

(4) Cf. Notes nécrologiques de la Congrégation de Sainte-Chrétienne, 1914.

(5) On disait de lui en son pays : « On ne peut pas lui parler cinq minutes, sans qu'il vous ait fait connaître tous vos aïeux et dans toutes les directions ».

(6) Voici, par exemple, à quoi il avait abouti pour ses ancêtres du côté des Seltzer : « Le 4 septembre 1928, Chrétien Seltzer de Sarralbe — qui avait excellente mémoire — m'assurait que son grand-père, Chrétien Seltzer, né en 1782, prétendait que les Seltzer venaient d'Allemagne. Evidemment, ce serait de l'Allemagne, comme elle existait au XVI<sup>e</sup> siècle. En tout cas, bien avant la fameuse guerre de Trente Ans, qui a dépeuplé la Lorraine. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nombreux furent les habitants de Suisse et surtout du Tyrol qui vinrent s'établir dans notre région. Si les Seltzer ont pris jadis des bains de pied dans les lacs de la Suisse ou de l'Autriche-Hongrie, ils ont eu beau temps de l'oublier. Ne seraient-ils pas simplement des riverains de la Seltz en Hesse, ou mieux des habitants de Seltz en Alsace, où l'impératrice sainte Adélaïde, épouse d'Othon I<sup>er</sup>, fonda, en 999, une célèbre abbaye de bénédictins ? On les voit glisser de l'Est à l'Ouest, avec étapes à... Enchenberg, Bitche, Lambach, Rahling, Kalhouse, etc... Jusqu'à la Révolution, ils restaient assez nombreux à Rahling ; aujourd'hui, il n'y en a plus.

Depuis avant 1624, où nous trouvons notre aïeul à Lambach, la généalogie est certaine. Malheureusement, la disparition au dernier siècle, du plus ancien registre connu de Rahling, qui allait de 1666 à 1717, ne permet pas de préciser le degré exact de parenté (frère, cousins, etc.) de nombreux Seltzer qu'on trouve vers 1700 dans ce village de Rahling ». Cette table de généalogie expliquée allait être publiée lorsque la guerre de 1939 éclata.

poussière déplacée, que de curés, maîtres d'école, secrétaires de mairie étonnés et surpris ! Ce travail de grande précision, que de patientes recherches ne représente-t-il pas !

M. Parrang racontait en riant que, tout jeune encore, il avait grand peur des abeilles et appelait son père au secours dès qu'il en apercevait une seule : « *Papa, une abeille, elle va me piquer* ». Désespéré, son père de s'écrier : « *Je ne pourrai jamais rien faire de bon de ce gars-là ; il a peur des abeilles* ».

De six ans à quatorze ans et demi, Jean suit les classes de l'école primaire allemande. Il fait sa première communion le 7 mai 1882 et reçoit le sacrement de confirmation au village voisin à Sarreinsming, le 21 avril 1883. Il prend aussi des leçons de français et de latin chez l'abbé Reitter *senior*, maintenant curé de la paroisse.

A partir de Pâques 1884, à quatorze ans et demi, il fréquente le lycée de Sarreguemines où il entre en *Real Quinta*. En automne de la même année, il obtient la licence de passage à la classe de *Quarta*, mais après trois semaines de vacances, chez ses parents, une nouvelle direction est imprimée à sa vie. Il le racontait lui-même. Le 8 septembre 1884, il entre aux faïenceries de Sarreguemines comme aide-distributeur à l'économat. La grande faïencerie tenait une épicerie pour ses quelque 6.000 ouvriers. Six mois durant, ses appointements sont de 30 francs ; à sa demande il obtient 50 francs et le jour de la fête du Directeur, une prime de 20 marks. Wittring est à 2 ou 3 lieues. C'est trop loin pour revenir tous les soirs ; il profite de ses loisirs pour suivre des cours de français. Pendant la semaine, il loge chez l'inspecteur du canal et ne revient que le samedi soir par dessus le « *Mont Blanc* ».

Les notes résumées montrent déjà M. Parrang tout entier. Précision et passion pour les faits et les dates. Est-ce de ses premières fonctions de comptable et d'épicier que date sa vocation d'éternel économiste ?

La grande fabrique des faïenceries ne va pas le garder longtemps car sa *chère vocation* va l'entraîner loin de sa Lorraine. Dans le récit qu'il en fait, il en attribue les modalités à la Très Sainte Vierge.

« *Vous connaissez mes bons parents, écrira-t-il plus tard à Sr Casati, et je n'ai pas besoin de dire qu'ils n'ont rien négligé pour m'élever chrétiennement. Aussi l'idée d'être un jour prêtre m'était toujours très chère et la lecture des Annales de la Propagation de la Foi faisait mes délices par ses récits de missionnaires dont plus d'une fois je désirai pouvoir suivre un jour les traces. Mais étant l'aîné d'une famille fort nombreuse... je devais bientôt perdre tout espoir de voir se*

réaliser jamais mes aspirations. Après l'école primaire et quelques mois de collège, j'entrai donc comme employé de magasin dans la grande foïencerie de Sarreguemines. Inutile de vous dire que dans ce milieu mes anciens désirs d'être prêtre ne me préoccupaient plus beaucoup. Au contraire, j'faisais déjà mes petits rêves d'avenir. D'ailleurs quand même je ne l'aurais pas voulu il fallait bien se rendre à l'évidence et désormais ma carrière semblait définitivement fixée. Tout en restant extérieurement bon, au moins selon le monde, je dois dire néanmoins que si je fus resté plus longtemps dans cet état, je me perdais certainement et peut-être beaucoup d'autres avec moi. Mais Marie du haut du ciel veillait toujours sur son enfant et elle va en donner une preuve évidente. J'avais 16 ans et je ne pensais plus à mon ancienne vocation, lorsqu'un soir — c'était dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge — en rentrant à la maison je m'arrête, comme souvent d'ailleurs, devant une vitrine où entre autres choses, il y avait des scapulaires. Cela me rappelle que depuis quelque temps, je n'en portais plus et cependant, me disais-je à moi-même, dimanche je dois aller à la maison et si Maman s'en apercevait, elle ne serait pas contente. Là dessus, j'entre et je demande un scapulaire, vu que cela ne me coûtait pas plus de 3 à 4 sous et je me mettais en état de pouvoir répondre affirmativement à Maman sur ce sujet, et lui éviterai ainsi de la peine et à moi une réprimande. Avec ses sentiments je m'en allais donc sans plus penser à cette affaire. Le dimanche suivant, un jeune prêtre du village y fit son premier sermon et tout naturellement prêcha sur la sainte Vierge. Le Bon Dieu m'attendait là. Un de mes amis, avec lequel autrefois j'avais pris quelques leçons de français chez le bon M. Reitter, m'annonça qu'enfin ses vœux étaient accomplis et que bientôt il allait partir et pouvoir suivre sa vocation, grâce à une bonne sœur de Metz. Cette nouvelle me troubla fort et soudain mes anciennes aspirations depuis longtemps éteintes et enterrées me revinrent plus vives et plus fortes que jamais. « Moi aussi, me disais-je, je veux partir, le monde ne sait pas me rendre heureux, j'en ai fait déjà un peu l'expérience. Dieu seul me donnera le vrai bonheur. » Le lendemain, fête de l'Exaltation de la Ste Croix, je devais retourner de bonne heure à mon poste ; mais déjà sans trop m'en rendre compte, je pensais et agissais comme si tout était déjà réglé et comme si j'étais assuré du bon succès alors cependant que je n'avais quasi encore pas parlé. Après ma journée, j'en écrivis en peu de mots au vénérable M. Reitter, qui, le dimanche suivant, fête de N. D. des Sept Douleurs, me fit espérer... Je retournais de nouveau à Sarreguemines où dans le courant de la même semaine l'on vint me chercher pour aller le lendemain, fête de N. D. de la Merci, à Metz pour régler ses

blement le tout. C'était pour la première fois que je voyais des Filles de St Vincent. Tout s'arrangea pour le mieux ».

Ainsi a-t-il raconté le grand événement de sa vocation. La sœur Casati à qui il fait ce récit s'est beaucoup occupée de recrutement pour la Congrégation, principalement en Lorraine. Non seulement elle s'est occupée de beaucoup de Missionnaires en particulier mais elle aurait voulu qu'on fondât en Lorraine une école apostolique. Elle y aurait contribué de grand cœur. Ce sera pour plus tard : Belletanche, Cuvry. M. Parrang aura pour Sœur Casati affection et reconnaissance. Tous les ans on trouvera son nom dans ses intentions de Messes ; en 1941 encore, le 15 septembre, anniversaire de la première entrevue, est marquée de son nom. On aime à souligner pareille délicatesse d'âme.

M. Renter accompagna ses deux séminaristes jusqu'à Metz d'où ils devaient se rendre en Hollande. D'Anvers à Wernhout, les deux jeunes gens voyagèrent en voiture particulière et ils firent leur entrée à l'école apostolique quand minuit sonnait. Pendant quelque temps, Jean Parrang suivit des leçons particulières de latin et de grec avec M. Dumontier, après quoi il entra en cinquième. De ce temps il a gardé le souvenir de son agrégation à la confrérie des Enfants de Marie, un acte de consécration et une promesse fort beaux.

Après six années d'école apostolique N. C. F. Parrang fut reçu au séminaire de Paris le 19 septembre 1889. Il y sera heureux, très heureux, surtout la dernière année. Une seule fois un mouvement de découragement lui fait envisager un retour en arrière. Il vint trouver M. Alauzet pour lui dire qu'il ne pouvait plus continuer une pareille vie et qu'il voulait partir. Le Directeur du Séminaire se contenta de lui demander à quelle heure il voulait prendre le train. Cela suffit au Frère Parrang pour retrouver tout son sang-froid.

Son séminaire fut bien rempli. Il relève toutes les conférences qui sont données au séminaire de 1889-1891 par MM. Alauzet, Huet et Monteiro, par MM. Pron et Khoury, enfin M. Louwyk. Ses colloques conservent quelques traits plus personnels. Pour la fête de la Translation, par exemple, il fait ces réflexions : « Le séminaire tient tant au cœur de saint Vincent : c'est le *spes gregis*, le foyer où s'allume cette flamme du zèle des âmes, du dévouement et de l'héroïsme. Cette semaine il faut faire réparation ; je n'ai pas toujours assez apprécié cette grâce de vivre si près des reliques de saint Vincent. Cette semaine je dois m'attacher davantage à ma chère vocation et à toutes les œuvres de saint Vincent et en particulier à ses deux familles. Ce serait d'ailleurs une monstruosité de rester froid en présence de tant de fidèles empressés qui seraient scandalisés en voyant que ses enfants

ont dégénéré ». (7) Le pèlerinage au Sacré Cœur lui dicte ses sentiments : « Réparer, car que d'abominations dans ma vie passée ! Et récemment que d'infidélités, que de communions froides et tièdes, que d'abus de tant de grâces ! » Il a gardé encore les conférences, répétitions d'oraison, discours de circonstance faits à St-Lazare par le Père Fiat, MM. Tournier, Forestier, Chevallier, Allou, Chinchon, etc. St-Lazare d'alors revit sous nos yeux.

En 1891, un petit carnet contient les faits notoires du séminaire et quelques aspirations qui le peignent au naturel. Installation à Gentilly : Bièvre, 3 — 4 fois par jour change de couleur — Samedi soir à Paris. Il fait bon revoir St-Lazare avec sa chère chapelle. *Ecce quam bonum et quam jucundum.* Le 12 août. Vu la maison de Louise de Marillac. Cœur épanoui ». Souvent revient cette invocation : « O Marie Immaculée et chère Louise de Marillac, priez pour moi ». Dans le colloque pour la « villégiature » à Gentilly, il prévoit comme moyen de bien passer ce temps « la dévotion à Marie et à Marie Immaculée, c'est-à-dire à la Vierge des enfants de saint Vincent pour qu'elle me garde et protège ma vocation et me prépare elle-même à mes saints vœux et me fasse devenir tel que le Bon Dieu me veut ». On aura remarqué sa dévotion à Louise de Marillac. Ses Frères pour le taquiner l'ont surnommé « *Mademoiselle* » et il ne s'en trouve pas offensé.

Il s'essaie à l'histoire de la double famille, à celle de la double Maison Mère et commence ces fameux pèlerinages, pas toujours fructueux, à travers Paris.

Le jour de ses saints vœux, le 20 septembre 1891, il est au comble du bonheur : « Quelle joie ! quel bonheur ! Merci, mon Dieu ! *Voveo Deo*, pour l'éternité. *Ecce quam bonum et quam jucundum...* Vœux entre 5 h. 50 et 5 h. 55. Marie Immaculée et chère Louise de Marillac, priez pour moi ! » (8)

Aux Etudes, il eut M. Louwyk comme directeur. A partir de 1895, un même directeur s'occupe du séminaire et des études. Ses sermons offrent un intérêt de curiosité. On peut lire les remarques de M. Forestier : « C'est bien, mais il faut un ton un peu plus sympathique ». Une autre fois : « Le sermon est bon ; on voit qu'il y a l'amour des pauvres —

(7) Il y a une particularité à souligner. Le séminariste veut s'attacher « aux deux familles de saint Vincent ». Aussi bien la Congrégation de la Mission que la Compagnie des Filles de la Charité. Ce souci le hantera toute sa vie. A la même époque, il écrit au retour d'une visite à Paris : « Une cornette ! cela refait l'âme de voir la charité, le dévouement, après cette fange et cette ordure de Paris ».

(8) Louise de Marillac ne sera déclarée Vénérable que le 10 juin 1895, d'où la curieuse invocation de son pieux serviteur.

mais il faut quelque chose de plus doux dans la voix ». Etonnante remarque pour qui n'a connu chez M. Parrang qu'un filet de voix ; « il chante si doucement », disait de lui une bonne femme de son pays : il n'y avait vraiment pas de quoi effrayer ; mais il devait en être bien autrement en ces temps de jeunesse.

C'est des *Etudes* que date son fameux plan de St-Lazare. M. Louwyk l'avait poussé à le faire. Il va aux Estampes de la Bibliothèque Nationale, compulse les plans du « vieux Paris » et par là même occasion il papillonne. D'après le titre des livres demandés on voit qu'il a ses sujets préférés : les Marillac, maisons des sœurs, Congrégation, tous sujets auxquels il restera fidèle comme à des affections chères. Un jour il demande : « *Le Fouet donné aux Sœurs Grisettes par la sainte colère du peuple, le 7 avril 1791* ».

Une autre œuvre de jeunesse n'a été que préparée. M. Louwyk a publié les « Ephémérides » que lisent toujours les Filles de la Charité. Il aurait voulu quelque chose de plus précis, de mieux ordonné et adapté. Dans ce but il a même constitué un gros dossier.

Un cahier bien curieux est son « *Journal des principaux faits (à ma connaissance) arrivés à St-Lazare, rue de Sèvres, 95, du 25 janvier 1894 au 30 juillet 1895* ». Ce journal a son piquant, même pour qui n'a pas vécu à l'époque. Pour ce qui le concerne personnellement, on voit par exemple que le plain chant l'intéresse : il vient d'être introduit à St-Lazare et, avec un peu plus d'hésitation, à la rue du Bac. L'ornementation de la chapelle provoque aussi quelques réflexions. Il souligne et écrit en grandes lettres que Louise de Marillac est déclarée Vénérable... Décidément, il a une préférence pour la Communauté ! « *Beau passage sur les Filles de la Charité* », note-t-il à propos d'un discours ; avec un sourire, il consigne cette malice du cardinal Bourret : « *Eh ! vos sœurs vous valent bien et quelques-unes vous surpassent* ».

Sur un de ses sermons il a marqué : « le médecin m'a défendu de prêcher ». A la fin de l'année 1895 il est malade pour de bon. « Au commencement des vacances, je tombe malade, dit le même journal, bientôt on m'envoie à Folleville, d'où l'on m'expédie au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, où j'arrive le 28 septembre 1895 ». Le début lui semble un peu triste, mais il a la communion pour le soutenir. Il se le rappellera dans une conférence sur la communion. « Là on est toujours compris, dira-t-il, le cœur oppressé trouve lumière. Berceau 1895 (seul) ». Pendant une année il sera surveillant à l'école apostolique. Il a garde d'oublier que saint Vincent est né dans ces lieux, d'autant plus que la question de Ranquine est sur le tapis. Un jour le Père Vernière, visiteur de la provin-

ce, lui demande ce qu'il pense du débat. — « Je ne suis pas fixé », répond-il. — « Alors vous êtes aussi de l'école nouvelle », réplique le bon Père « Pécaïré ». — « Mais non, M. le Visiteur, cela dépend des textes ». M. Parrang gardera le souvenir de cette profession de foi historique.

Le surveillant du Berceau s'intéresse à la famille de Vincent reçoit de la part de M. Dufort, du village de Pouy, des documents relatifs à la famille du grand saint. Il conservera la photographie d'une parente de M. Dufort, « Françoise de Paul, âgée de 82 ans, dernière descendante en ligne directe de la famille de saint Vincent de Paul ».

Les ordinations de Frère Parrang se sont régulièrement succédées jusqu'au moment de sa maladie. A son retour du Berceau, il est ordonné diacre en décembre 1896 et enfin prêtre des mains de Mgr Potron, franciscain de Terre Sainte, plus connu sous le nom de Père Marie de Brest. L'ordination se fit à la tribune de la chapelle de St-Lazare, autel du Sacré Cœur de Marie, le 3 janvier 1897. Le jeune prêtre dit sa première messe à la Communauté, autel de la Vierge puissante, devant ses parents. Deux jours après, il dit sa messe à l'ancien Saint Lazare, dans la *chambre de saint Vincent*.

Le 11 janvier 1897, il arrive à Rome comme économiste de la maison internationale, *via San Nicola da Tolentino* (9). La première année Mgr Thomas est supérieur, puis ce sera  
(Suite page 134).

(9) Etablie préalablement *Via della Croce*, 34, la Maison internationale avait émigré, en juillet 1895, à la *Via San Nicola* (Voir article Parrang : *Annales*, tome 63, p. 414-415). Ce transfert fut l'occasion d'une fantaisie rimée de M. Sarda, alors étudiant. Trente-cinq ans plus tard, le T. H. P. Souvay se plaisait encore, en récréation, à en réciter plusieurs vers. Ces *Adieux à Via della Croce*, document de la petite histoire, méritent ici leur insertion. — F. C.

*Il faut en tomber de l'ouvrage...  
N'y mettons pas tant de façon !  
C'est demain que l'on déménage,  
Demain, on quitte la maison.  
Frère Betten, frère Ravère,  
Portons ceci, portons cela...  
Chacun commande à son confrère,  
Nul n'obéit ; et puis voilà,  
En attendant, tout se déplace,  
Le bel ordre n'existe plus.  
Les murs apparaissent tout nus.  
Des grands tableaux, rien que la trace !  
Mon cœur... c'est drôle, tout de même,  
Quels liens m'unissent à ces lieux !  
En se quittant, on sent qu'on aime !  
Adieu, maison ; maison, adieu !  
Adieu, salon de notre Père,*

Adieu, chambrette que j'aimais,  
Cour et balcon, sources d'eau claire,  
La tourelle des cabinets !  
Et toi, terrasse solitaire,  
Où personne n'alla jamais.  
Allez... si votre nom s'efface...  
Avant que de vous oublier,  
Notre soleil deviendra glace :  
La terre, lasse de tourner,  
Dans quelque recoin de l'espace,  
Ira s'asseoir pour respirer.  
Notre maison, elle était proche  
Et de l'*Espagne* et du *Corso* :  
La rue avait nom « *della Croce* »  
Trente-quatre, son numéro.  
Sur la porte, pas de devise,  
Un seuil pour les marchands de fruits,  
Qui vous offraient leur marchandise,  
En attendant qu'on vous ouvrît.  
Une façade toute plate...  
C'est là que le monde hargneux  
Venait parfois lever la patte,  
Quand il ne rencontrait pas mieux.  
Notre maison ! qu'elle était belle !  
Un escalier de marbre blanc,  
Aussi coquet qu'une dentelle  
Sur des épaules de quinze ans.  
Propre, soigné et assez large ;  
En se serrant des deux côtés  
Il y avait, ma foi, la marge  
Pour que deux pussent y monter.  
Et la série de nos chapelles !  
La cathédrale, tout d'abord,  
Avec ce fond de huit chandelles,  
Ce baldaquin chamarré d'or,  
Ces deux crédences, ses chaisettes,  
Pendant l'hiver son beau tapis  
Et quelquefois aux grandes fêtes,  
Tout son clergé en grands surpris.  
Les deux autres étaient moins belles :  
Un joli meuble en l'une d'elles  
Servait au prêtre à s'habiller  
Et ses dimensions étaient telles  
Que pour se rendre au marchepied  
Il suffisait de se tourner.  
Chère maison, que de racines  
As-tu jetées dans notre cœur !  
Et quand je pense à la cuisine,  
A la chambre de Monseigneur,  
Cette chambre toujours ouverte  
Où l'on frappait à chaque instant,  
Lorsque c'était en pure perte,  
Que Monseigneur était absent :

Pour mesurer son escapade  
Sur la commode on regardait  
Si la calotte s'y trouvait :  
« Monseigneur est en promenade »...  
J'oubliai, quelle impertinence,  
La boîte aux lettres avec son clou  
Et la porte des indulgences,  
Et notre pendule coucou.  
Que dirai-je du réfectoire ?  
Oh ! c'est ici. Les fameux plats  
La crème au vin, la sauce noire,  
Les châtaignes au chocolat  
Et ces gâteaux qui pour le style  
Et la solidité du fond  
Rivalisaient, on peut le dire,  
Avec Saint-Etienne le Rond  
Et puis, *tré nom de Cokinkine*,  
N'avions-nous pas, en fait de sel,  
Outre celui de la cuisine,  
Les coups d'esprit du Frère Heuvel.  
Des *organistes* têtes dures  
Qui dans l'Ollande s'entretuent ;  
Et des *raisons* et des *figures*...  
O salle, dis, t'en souviens-tu ?  
Et de ce musicien célèbre  
Qui devint tel en composant  
Avec quelque marche funèbre  
Des *mollets* au Saint-Sacrement ?  
Quoique vous fêtes italiennes,  
En entendant un tel français,  
N'est-il pas vrai, vôtres sereines,  
Qu'un fou-rire vous étouffait ?

*(Autant d'allusions, aux dînes et lectures : véritables coqs à l'âne... du fr. Heuvel. On reconnaît ici les Orangistes... les raisins, les figues et... les mottets.*

Site béni, maison très chère,  
Ma langue ne sait plus taire ;  
Dans ton enclos, pas une pierre  
Qui ne rappelle un souvenir.  
Et dans cette autre où nous allons  
Qui sait ce que nous trouverons ?  
Pour sûr, de l'air, de la lumière,  
Des corridors fort réguliers,  
Rien d'imprévu pour vous distraire,  
Des voisins trop bien éduqués :  
Ils sont capables de se taire  
Pour nous laisser étudier.  
Plus moyen d'attendre dehors.  
A peine est-on sous le portique  
Quelque mécanisme électrique,  
Quelque bouton, quelque ressort  
Ouvrira soudain la boutique.  
Pendant ce temps, toi, vieille amie,

M. Demiautte, et pendant longtemps M. Debruyne. Le jeune procureur rédige le « *Coutumier de la Maison collégiale de la Mission* » dont voici quelques extraits. Et d'abord ses attributions. Le 27 février : « Mgr, après le chapitre, annonce que M. Parrang est assistant en même temps qu'économe et qu'en conséquence c'est à lui qu'il faudra s'adresser si Mgr s'absentait ou tombait malade. Il faudra aussi reconnaître son autorité pour les différentes petites modifications ». On aide ainsi sa jeunesse auprès de ses condisciples qui parachèvent leurs études à Rome. Viennent ensuite les instructions aux chers Frères coadjuteurs que le P. Fiat lui a confié par une lettre spéciale, et enfin le travail ordinaire d'un économe avec ses comptes, ses menus, ses courses, les domestiques qui changent trois fois par an. Pour M. Parrang se sont les premiers pas d'une longue carrière.

A Rome, tout frappe sa jeunesse. Il est heureux de dire la messe à l'autel de la Confession, de voir le Pape, de déjeuner avec le Cardinal Rampolla, de faire un voyage à Naples. A la même époque, M. Coste, qui vient d'être chargé par le Père de faire une notice sur Sœur Rutan, s'adresse à l'économe archiviste pour lui demander des renseignements sur les premières années de cette compatriote messine. Il est servi à souhait : « Merci bien de vos renseignements ; ils me sont d'autant plus précieux qu'ils rectifient ou du moins contredisent des données que je croyais certaines ».

---

Tu passeras en d'autres mains.  
Sais-tu, dans le cours de la vie,  
Que te réserve le destin ?  
Après que l'harmonie et l'ordre  
Ont fait de toi un paradis,  
Quelque famille de désordre  
Viendra te changer en taudis.  
Un mari qui battra sa femme,  
Des enfants qui saliront tout,  
Des chiens, des chats, des gens sans âme,  
Te mettront sens dessus dessous.  
Le bon vieux temps à ta mémoire,  
Quand ce malheur te frappera,  
Reviendra bien, je veux le croire.  
Et, pauvrette, tu pleureras.  
Pour moi, souvent vers tes frontières,  
Lorsque la classe finira,  
Suivant les routes coutumières,  
Je reviendrai perdre mes pas.  
A ton marteau, maison princière,  
Je frapperai comme autrefois  
Et si ton maître est un Cerbère  
Toi, du moins, tu tressailliras.

M. Coste lui demande de lire son manuscrit et de lui livrer ses réflexions.

Après 3 ans de Rome, M. Parrang est à Paris, au secrétariat d'abord comme archiviste. Il travaille avec M. Brétardeau, cet homme soigneux et méthodique. Il peut chercher, fouiner ! la grande joie de voir une pièce rare, de découvrir de l'inédit, de reconstituer le passé en rapprochant de menus détails, en traçant des plans topographiques, en établissant des arbres de généalogie ! Il parlera avec admiration de telle pièce vue autrefois au Secrétariat. Il continue d'accumuler ses notes.

En 1901, il passe à la Procure, notre Ministère des finances et des affaires étrangères tout à la fois. Il apprend à manipuler des titres et à tenir une comptabilité en règle. Il emportera de ce nouvel office des habitudes qui vont marquer sa vie. Une comptabilité rigoureuse, par exemple, règle ses déplacements et les différentes bourses, celle de la Congrégation et la sienne sont minutieusement départagés. J'ai vu quelques relevés de ses dépenses de voyage qui sont des chefs-d'œuvre de compte à la fois précis et compliqués à plaisir. Justice et pauvreté y gagnent. On remarquera dans la suite que, dans ses postes d'économiste, il n'arrondit jamais un compte, fut-ce à un sou près, et ce n'est pas une question de largeur de vue car il ne discute jamais sur ce à quoi on a droit. Pendant son séjour à la Procure, il travaille pour un grand in-quart publication de circonstance : « *Actes du Gouvernement français concernant la Congrégation de la Mission* ». Après une note historico-juridique, d'avocat, c'est un recueil de quelques textes officiels qui légalisent l'existence de la mission. M. Parrang sera fier de cet ouvrage, à son sujet il répétait la phrase consacrée : « ça c'est quelque chose ». Il écrit entre temps dans les *Petites Annales* que fonde et dirige M. Fernand Portal.

A la Procure, M. Parrang aura toujours de bons amis : tel M. Planson lui enverra ce mot aimable, lors de son départ pour Smyrne : « Mercis les plus affectueux. Bon et saint courage ! » tel encore M. Hertault avec qui il a quelques affinités quant à la manière de tenir la chambre.

En ce début du siècle on eut l'idée de désigner quelqu'un qui aurait à Rome la charge d'archiviste de la Congrégation dans la Ville éternelle, tout comme il y avait un archiviste à Paris. Il s'agissait d'étudier les rapports de la Congrégation avec le Saint Siège. Suggéré par M. Louwyk, M. Parrang revint donc à Rome en 1903, comme économiste de la maison internationale et archiviste.

Il se mit aussitôt en quête d'obtenir la permission d'entrer dans les grands dépôts de manuscrits et adressa des requêtes

un peu partout. Voici, par exemple la lettre-supplique au préfet des Rites : « Jean Parrang, prêtre de la Mission, ayant été chargé par son Supérieur Général, le R. P. Antoine Fiat, de faire des recherches sur l'histoire de saint-Vincent-de-Paul... et principalement sur les écrits du serviteur de Dieu, demande très humblement... la faculté de faire des études sur le procès de canonisation dudit Vincent de Paul qui se trouve dans les archives de la Sacré Congrégation des Rites. Le dit... a déjà obtenu semblable permission pour les Archives de la Propagande où il a trouvé plusieurs lettres originales et encore inédites. Il espère la même permission de Votre Illustrissime Seigneurie dont il baise très humblement la sacrée pourpre ». Peu à peu il peut fréquenter la Vaticane, la Propagande, les Rites, et autres Archives publiques. Il a la faveur aussi de consulter les Archives particulières de la marquise Patrizzi pour le légat Montorio.

De Paris, M. Brétaudeau cherche à diriger les opérations, à harmoniser le travail de fiches, de catalogues, à requérir les pièces immédiatement nécessaires.

Il ne saurait être question de suivre ici cette besogne de li-mier, pour laquelle il faut non seulement l'expérience des grands dépôts, mais du flair et une part de chance. Dans une lettre à M. Milon, M. Parrang donnera des renseignements sur le résultat de son travail. (10)

Il est intéressant de noter que ce travail a passé en quasi-totalité dans l'œuvre de M. Coste, qui l'a d'ailleurs signalé.

---

(10) Je pourrai vous fournir encore des notes ou des notices sur : 1° Le vice-légat d'Avignon qui patrona saint Vincent (les riches et intéressantes archives particulières des Chigi-Montorio appartenant aux Patrizzi).

2° Les premières démarches faites en cour de Rome par la Congrégation. (Mémoires mss. sur l'institut, les règles, (projets), les œuvres, etc., pour demander la permission de s'établir à Rome vers 1640 (Bibliothèque Vaticane).

3° Lettres inédites, etc., de ou pour saint Vincent, copiées aux Archives de la Propagande, aux archives Vaticanes, à la Bibliothèque Vaticane et ailleurs.

4° Rapports de saint Vincent avec le Général des Dominicains (lettres, etc. des archives généralices des Dominicains).

5° Notices biographiques de confrères et de sœurs d'après leurs dépositions au procès de saint Vincent (Archives des Rites).

6° Extraits de la correspondance du nonce à Paris, du vivant de saint Vincent (Archives Vaticanes).

7° *Sacra Visita apostolica* sous Alexandre VII, à Montecitorio.

8° Œuvre des Ordinands (Archives Vaticanes).

9° Documents sur le rétablissement des Missions étrangères (vers 1802-1804) Archives Vaticanes.

De temps à autre, on voyait paraître M. Parrang à Naples, à Palerme, à Girgenti ou ailleurs pour pousser dans d'autres directions son œuvre des archives. M. Frasse demandera en 1914 les documents découverts à Girgenti.

En 1904, ce beau zèle du nouvel archiviste fut subitement arrêté. Il écrit à ses parents : « Une lettre de notre supérieur général que je viens de recevoir, m'envoie d'urgence dans notre collège de Smyrne en Asie-Mineure : « Il vous faut, me dit-il, pour le moment suspendre vos recherches pour courir au plus pressé. Nous avons besoin de vous au collège de Smyrne... Je rentre à Rome pour faire mes préparatifs et je m'embarquerai ici à Naples, le 16 ou plutôt le 23 septembre. Ne vous mettez pas en peine ; il faudra bien qu'une fois je devienne missionnaire de fait et non plus seulement de nom ; à Smyrne je serai avec M. Jung ; on en revient facilement, puis on y vit à l'euro péenne ». Au Très Honoré Père, il écrit le lendemain de la réception de son cachet bleu : « C'est à Naples (maison Vergini) et au moment de monter au saint autel que j'ai reçu hier votre lettre qui m'envoie « improvisamente » et d'urgence à Smyrne. Je n'ai qu'à m'incliner sans l'ombre d'hésitation. J'interromps de suite les travaux commencés non sans quelques regrets... Veuillez me bénir et me croire avec les sentiments de filial respect et d'affectueuse reconnaissance que N. S. sait et en son amour toujours, à Smyrne comme à Rome et comme jadis au Secrétariat et à la Procure, voire... » La lettre laisse entrevoir quelques regrets.

---

10° Documents inédits sur notre ancien établissement de Girgenti, tirés des archives de l'évêché et de celles de l'œuvre qui occupe aujourd'hui le local.

11° Documents fort intéressants sur les œuvres imitation de saint Vincent (sœurs de la Charité, conférences du mardi, etc.), fondées à Palerme au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (vers 1740, d'après les archives de l'archevêché, la bibliothèque communale, etc., de Palerme. De notes prises dans ces établissements encore existants.

Un certain nombre de :

12° Fiches bibliographiques, brochures publiées à Naples ou dans la province sur les sœurs.

13° Des notes sur Metz tirées des archives départementales.

14° Des documents divers sur Sainte-Marthe à Rome, prophétie curieuse de saint Vincent prédisant la Révolution française, copiée dans les archives vaticanes.

15° J'ai surtout un certain nombre de lettres inédites (de saint Vincent) ou publiées inexactement et que j'ai copiées, avec une scrupuleuse exactitude, quelques-unes fort intéressantes, v. g. celle à M. Le Breton à Rome (nov. 1639) se trouvant à Metz, et cette autre à Madame la Présidente Gous-saut se trouvant actuellement à Naples, Saint-Nicolas de Tolentino.

Mais « *le Bon Dieu le permet, cela me suffit* ». Une autre coïncidence y contribuait. Plus tard on lui demandait à Girgenti s'il n'avait pas éprouvé du chagrin lorsque l'obéissance lui imposa de partir à l'étranger ». Il répondit : « *Je l'ai su aussitôt avant la messe ; et à ce moment-là on ne peut rien refuser à Notre-Seigneur* ».

Le temps de faire ses paquets et de se procurer le passeport et M. Parrang est à Naples. Il faisait mauvais temps, les volets de la maison claquaient sous les rafales qui venaient de la mer, mais « Dieu le veut ».

A Smyrne, il fait chaque jour deux heures de français, apprenant à ses élèves « amour, délices et orgue », une heure d'allemand et l'étude aux tout petits. Il parlait parfois de ses classes d'allemand : « J'ai du apprendre la grammaire ne l'ayant pas fait jusqu'alors ». L'adaptation fut assez pénible et lente à se faire et la santé laissait à désirer. La sœur Maurice lui écrivait de Naples : « *Nos prières vous ont suivi à Smyrne ; je suis persuadée que vous pratiquez le sacrifice en grand ; votre attrait n'ayant jamais été l'enseignement.* »

Le pire était qu'il n'écrivait plus et il avait laissé en Europe des parents et des amis qui lui portaient intérêt et amitié. Il fut difficile de le remuer. Un vrai concert d'affection, de gentillesse et de fidélité cherchait à le faire sortir de lui-même. Papa Parrang lui fait savoir : « nous attendons depuis si longtemps ta grande et longue lettre, j'espère qu'elle n'aura pas fait naufrage ! » Une parente, fine mouche, le remercie de lui faire faire des sacrifices et de lui apprendre le détachement de saint Vincent. De la Maison centrale de Naples : « Avouez pourtant qu'il faut que je sois de bonne composition pour penser à quelqu'un qui nous a logés complètement aux oubliettes. De Pla'sance, de Cerretto, de Palerme, on me demande des nouvelles « *delle notissie* » de Smyrne. Que répondre ? Dois-je vous accabler de reproches, de « *rimproveri* » ! Ailleurs c'est la note surnaturelle : « J'ai appris tout récemment que votre santé laissait fort à désirer et que, souffrant et affaibli, vous vous êtes laissé envahir par la tristesse, peut-être plus qu'il ne convient aux enfants du meilleur des Pères... je ne puis m'empêcher de profiter de l'occasion pour vous dire au nom de notre Vénéralle Mère : Que voulons-nous en quelque lieu que nous soyons puisque nous avons Dieu avec nous. Soyons donc à la joie ». La bonne et maternelle Sœur Casati qui tenait à ses enfants et à son aîné en particulier vint aux informations après un trop long silence : « Je suis allé voir N. T. H. P., écrit-elle, et je lui ait demandé si vous faisiez toujours parti de la Congrégation. Il a paru fort surpris de cette question et sa réponse affirmative m'ayant rassurée, je me suis retirée ; en partant, Notre

Père m'a dit de vous écrire une lettre serrée. Je n'ai pas voulu employer ce moyen » (11).

La question de la correspondance sera toute la vie « le point noir » pour M. Parang et pourtant il a allongé des listes de noms sur des carnets ou des feuilles volantes. C'était encore des documents d'histoire. N'a-t-il pas inscrit sur un feuillet : « Histoire de ma famille d'après les lettres ». Mais sa comptabilité et son soin était trop poussés : date d'arrivée, date de réponse, brouillon pour le moindre petit merci, enfin classement de la lettre reçue. Ses chères lettres l'accompagnaient dans tous ces changements ; écrire dans ces conditions est une affaire d'état.

Il convenait de sa négligence à répondre et s'expliquait comme il pouvait : maladie, trop de travail, etc. Cependant, on pouvait lui faire crédit quand il affirmait que pour lui « silence n'est pas oubli ». Après des années, son premier abord était plein d'effusion et il reprenait les conversations là où on les avait laissées avec une extraordinaire précision. Cependant à Smyrne il y avait un peu plus. Désorienté, fatigué, loin de ses fiches et de ses archives, il n'a pas voulu parler : « J'ai cru que *facilius est omnino tacere quam verba non*

(11) Sœur Casati Pauline-Augustine-Marie, fille de Michel, négociant, et de Anne-Laurence Fayolle, est née à Lyon, le 16 mars 1838, a été baptisée le 17 mars. Ses parents lui laissent moyens et ressources pour ses « bonnes œuvres ».

Elle postule à Clermont (Hôtel-Dieu) en 1861, et entre à la Communauté le 15 octobre 1861 ; elle prend le saint habit le 4 juin 1862 et fait les Vœux le 1 nov. 1866.

Ses placements successifs la mettent : 1. Paris (*Sainte-Marguerite*), 2. Roanne (*Le Coteau*), 1867. 3. Metz (*Bon-Secours*), 1873 à 1889. 4. Sedan, 1889. 5. Nemours, 1899. 6. Riom (*Miséricorde*), 1909, où elle décède le 14 novembre 1923.

Sœur Casati a laissé le souvenir d'une Sœur bonne et douce, gaie de caractère, assez instruite. Intelligente, laborieuse et bien pieuse, elle parlait un peu l'italien.

De 1873 à 1889, étant à Metz (*Bon-Secours*), elle s'y trouvait déjà lorsque la future Mère Marie-Maurice y est allée postuler, à l'automne de 1873 et en est partie pour la Maison-Mère le 22 décembre, alors que ma Sœur Vasseur était Sœur Servante à Bon-Secours et ma Sœur Geneviève Branjon, Assistante.

Sœur Casati a vu postuler aussi à Metz (*Bon-Secours*) la seconde des Mères Maurice Mère Emilie, qui y vint dans les premiers mois de l'année 1875 — avant la nomination en 1876 de Sœur Ilcuriet comme Sœur Servante — et arriva au Séminaire le 24 mai 1875.

À Riom (*Miséricorde*), de 1909 à 1923, où elle portait le nom de Sœur Marie-Thérèse, Sœur Casati sut comme Sœur Servante Sœur Olier qui l'appréciait pour son caractère bon, gai, et sa sérieuse piété.

*excedere* ». (il est plus facile de se taire tout à fait, que d'éviter un excès de parole) On peut admettre l'explication au moins comme partiellement vraie, car sa charité était grande. J'ai entendu dire par quelqu'un qui le connaissait bien : « J'ai remarqué sa vertu dans la façon dont il supportait une contrariété, voire un procédé indélicat : il sentait vivement mais restait impassible. Qu'on lui dérobât des papiers, qu'on se moquât de lui, qu'on ne le remerciât pas pour un service rendu, il sentait le coup mais ne laissait rien paraître et se montrait aussi aimable, et serviable. »

A côté du devoir d'état, il reste place pour le travail personnel. Il en parle dans une lettre à M. Milon : « Par dérivation je me suis enfoncé dans l'étude des souvenirs si nombreux de l'Asie-Mineure, surtout des origines du christianisme : Smyrne, Tralles, Magnésie, Milet, Pergame, Sardes, Laodicée, etc... et Ephèse surtout où le gouvernement autrichien fait des fouilles que je suis avec passion. Mais de ces études captivantes quelle est l'utilité ? Aucune, sinon la satisfaction personnelle ». Au début de son bel album d'Ephèse il a mis un plan d'Ephèse à lui et qu'il a photographié, conformément, du reste, à ses habitudes. Les titres de la collection sont corrigés d'après les meilleures données de l'histoire.

La lettre continue : « J'ai spécialement étudié la question de *Panaghia Capouli* et aurai des choses intéressantes, quelque peu personnelles, à ce sujet. *Panaghia Capouli* (12) au

---

(12) Sur la fin de sa vie, après de multiples réflexions et longue étude de la question, M. Parrang résume ainsi sa pensée à l'un des nombreux chercheurs qu'intéresse la question de *Panaghia*.

Monsieur, Monsieur le Supérieur me charge de faire réponse à votre demande au sujet de *Panaghia Capouli*. Comme j'ai demeuré à Smyrne avec Gabrielowich, de 1904 à 1913, j'ai eu l'occasion d'étudier particulièrement la question.

Les recherches faites depuis 1898 n'ont fait que confirmer la thèse d'Ephèse. Gabrielowich (fils de Gabriel) alias Eugène Poulain, outre ses brochures, de 1896, 1897 et *Réponse au P. Barnabé* (1905) a publié notamment en 1910 : *Ni Sion, ni Gethsémani, adieu Jérusalem* ; en 1921 : *Un dernier mot sur le lieu où est morte la Sainte Vierge*, et depuis, huit pages sous le titre : *Emmendationes. Ephèse ou Jérusalem*. Un prêtre allemand, Jean Niessen, a publié à Dulman, en 1906, un travail fort sérieux : *Panaghia-Capoulii das neu entdeckte Wohn und Sterbehaus der hl. Jungfrau Maria*, et en 1913, pour sa thèse de doctorat, la Mariologie de saint Jérôme (sources et critiques) *Die Mariologie des hl. Hieronymus*, dont le chapitre XII (pp. 206 à 240) *Lebensende Marias* fait un beau résumé de ce point d'histoire. Enfin, en 1931, pour le 15<sup>e</sup> centenaire du concile d'Ephèse parut à Munster une nouvelle brochure

collège du Sacré Cœur de Smyrne, ce n'est pas seulement une question d'histoire, mais une question de piété, de famille, presque une croisade. C'est « la cause », le mot est de M. Poulain dans une lettre à M. Parrang.

Au *Sacré-Cœur*, M. Poulain, supérieur, MM. Jung, Euzet, Boucher et bien d'autres s'y intéressent. Chaque année, après Pâques, on y faisait un pèlerinage, à pied ou à cheval ; la double famille y venait. M. Parrang a raconté comme M. Jung fut cause des recherches postérieures : « En 1891, M. Jung fut l'instrument involontaire de la découverte de la ruine de Panaghia Capouli ; il était en effet l'adversaire obstiné de Catherine Emmerich et il était allé faire une exploration aux environs d'Ephèse avec l'intention formelle de prouver, une fois pour toutes, que ses descriptions n'étaient que des rêves de fille malade... Il en revint tout penaud...

(62 pages in-8°) du même D. Johannes Niessen qui continua jusqu'à sa mort, arrivée il y a environ 3 ans, à approfondir cette question et à trouver des textes nouveaux pour l'appuyer.

Dans son livre de 1906 (environ 400 pages, in-8° et plus, je l'ai vu à Smyrne, mais je ne l'ai pas ici), J. Niessen soutient la thèse: 1° pour Jérusalem il n'existe aucun témoignage historique avant l'an 600 ; 2° le premier témoignage historique sur cette question, vers 380, texte d'Epiphane est pour Ephèse, dont il constate la tradition ; à Ephèse aussi se trouve la plus ancienne église connue de Marie, antérieure à *Santa Maria antiqua* de Rome, sans parler du fameux texte du concile d'Ephèse de 431, etc., etc. 3° On peut fonder les espérances les plus sérieuses sur les fouilles faites à Panaghia-Capouli, à l'occasion des révélations de Catherine Emmerich.

Posée ainsi la thèse peut affronter la critique la plus sévère. Le meilleur résumé est dans la brochure de Niessen, 1931.

J'ai fait moi-même des fouilles pour contrôler, voire même pour trouver en défaut, certaines affirmations de Cath. Emmerich. Chaque fait nouveau a été une confirmation. Pour moi, il est incontestable que Cath. Emmerich a vu le paysage de Panaghia (vu à distance) ; qui l'étudie dans les livres s'exprime autrement.

Un Jésuite connu, Fonck, a dit à ce sujet : Quand un témoin affirme deux choses, l'une qu'on peut contrôler et se trouve exacte, n'y a-t-il pas au moins une présomption en faveur de l'autre dont le contrôle nous échappe.

Sans vouloir prolonger cette lettre, j'ajouterais après ces notes très sommaires, en résumé : rien de sérieux pour Jérusalem, mais beaucoup contre ; grandissime probabilité, presque certitude pour Ephèse. Arrivera-t-on jamais à la certitude absolue que l'histoire voudrait sur cette question ?

Paris, le 13 mars 1941.

J. PARRANG.

il fit les premières fouilles et d'adversaire devint l'apôtre convaincu ». M. Poulain confia les fouilles à M. Parrang. Désormais la cause de la sainte Vierge devint pour lui une source d'intérêt et de joie. Dans ces fouilles de Panaghia Capouli, l'intéresse toute antiquité qui lui tombe sous la pelle ou la pioche. Il photographie des pierres avec inscription ; il se constitue une petite collection de médailles, la plupart de l'époque romaine ; il en achète aux bergers de la montagne au prix de quelques sous ; il a conservé aussi une petite « terra cotta » qu'il admirait fort. Cette question de Panaghia Capouli l'intéressera jusqu'à la fin de sa vie. Il était en correspondance avec le Docteur Niessen, M. M. Pyotte (ancien de Smyrne) et Lenoir. Avant de mourir, M. Poulain lui avait transmis du reste ses ultimes intentions et dispositions.

Il y eut d'autres distractions au collège. M. Parrang s'était mis à jouer du saxophone-baryton en vue de compléter, en compagnie de M. Durazzo et autres partenaires, la belle fanfare du Frère Forsans. Il pilotait aussi des pèlerins ou voyageurs d'occasion. Il connut ainsi le Docteur Innitzer de Vienne. Il fait beaucoup de photographie et réussit de jolies vues d'un intérêt pratique.

On se souvient toujours en Europe qu'il existe et qu'il fait partie de la Compagnie. De Naples et de Palerme lui viennent des nouvelles sur la situation religieuse en France. La Sœur Maurice lui parle de la « petite province française » qui tient les séminaires de Sicile, de Cerretto, Larino, Noto, Caltagirone : « Ces Messieurs sont vraiment admirables. Oh ! que c'est beau de voir un si grand esprit de sacrifice animer les missionnaires exilés ». M. Milon a recours à lui : « J'ai mis un article dans les *Annales* sur les Bons Enfants ; si vous aviez été ici, j'aurais été mieux documenté, mais il faut se résigner souvent à marcher un peu n'importe comment. J'annonce un article sur le 95 de la rue de Sèvres. Si vous aviez quelque chose sur ce sujet, vous me feriez plaisir de me le communiquer ». Certainement M. Parrang n'aurait pas aimé rédiger ces genres d'articles. Il accumulait notes sur notes, quelquefois se résignait à dresser une table ; mais très rarement se décidait à écrire. Encore jugeait-il que son travail n'était pas assez parfait, assez sûr, assez complet. M. Coste n'oublie pas non plus que M. Parrang possède des lettres et de nombreux renseignements sur saint Vincent. Leur collaboration fut longue et assez considérable. M. Coste ne tarit pas de remercier : « Je ne puis tarder davantage de vous remercier pour vos nouveaux renseignements qui me seront très précieux. Je n'avais pas pris note des lettres simplement signalées par les témoins. Vos remarques complète-

ront les miennes. Merci ». Et encore : « J'ai mis bien du temps à vous accuser réception de votre précieux envoi (de lettres). Vos feuilles renferment bon nombre de renseignements ». Dès 1903-1904, M. Parrang avait une idée : « J'avais toujours rêvé une édition complète, plus correcte, exactement datée, amplement annotée avec si c'est possible la lettre qui correspond (j'en ai une vingtaine, je crois, de sainte Chantal à Saint Vincent), en un mot une bonne édition critique des lettres de saint-Vincent, ce qui serait important au point de vue de l'histoire ». La belle édition de M. Coste commencera à paraître à partir de 1920. Les recherches et les idées de M. Parrang y trouveront amplement leur place. M. Coste réclamera le retour de M. Parrang à Paris : « Je préférerais, écrit-il à M. Parrang, vous voir venir chercher vos feuilles et nous rester au Secrétariat. Je vous recevrai de tout cœur. Il y a certes de l'ouvrage pour deux et même *pour dix*. Je vous ai demandé plusieurs fois à M. Milon. J'espère que l'heure de vos vœux et des miens sonnera bientôt ». Une autre fois, il déclare : « De tous les concours le vôtre m'a été le plus utile. Merci mille fois. Je soupire après votre placement ici ».

« *Jam hiems transiit !* » Le voici enfin à Paris et pour un long stage (1913-1932). Il commence à la caisse de la Procure et travaille avec M. Cazot un certain temps ; il sera surtout économe de la Maison-Mère et archiviste par goût et par surcroît. Il s'est installé de façon pittoresque ; on connaît sa chambre : il y a partout des paquets de notes, de documents, des piles d'images et de tableaux laissant à peine un petit sentier pour aller au bureau ; deux chaises tiennent comme elles peuvent. M. Parrang préfère du reste conduire dans une autre chambre quand le visiteur à quelque connaissance à Saint-Lazare.

Econome, il vérifie chaque soir les portes, contrôle scrupuleusement les arrivages, à sa manière à lui de tâter les billets de banque pour qu'il n'y en ait pas deux à la fois, de les exposer à la lumière et de leur donner une chiquenaude finale au coin de l'oreille. Il n'est jamais assez sûr que les intentions de messes ont été reçues et à ce propos il lui arrive de faire un peu de morale à son correspondant ou à sa correspondante : « Ce trentain n'a été accepté qu'à la condition *formelle* qu'on dirait 30 messes à la suite sans intervalles de messes à autre intention, mais si un jour ou l'autre pour raison de maladie ou autre force majeure le prêtre était empêché de célébrer, il ne serait pas obligé de recommencer ». Il a pris soin de s'instruire méticuleusement pour tous ces cas de justice ou autres qui dépendent de son office. On a trouvé une dizaine d'épitome ou abrégés de

théologie morale dans sa bibliothèque et ces livres ont été consultés, fatigués.

De différents côtés, de Madagascar, Asie-Mineure, Perse, Italie et ailleurs on recourt assez facilement à sa serviabilité à propos de ceci ou de cela. Sa connaissance de l'allemand lui attire une autre clientèle de l'Europe centrale et septentrionale. Le début de l'année est particulièrement chargé et à partir d'une certaine époque les mois d'été, notamment en 1930 lors du centenaire de la Médaille, il prépare et pilote des pèlerinages. On a polycopié plusieurs de ses parcours à travers Paris avec visite des grandes curiosités et lieux pieux. Il était très goûté dans ce genre où lui servaient tout son passé, son expérience et ses vastes connaissances de Paris, le vieux et le nouveau : « Nous avons connu ce bon prêtre, a écrit un témoin, surtout lors des pèlerinages d'Enfants de Marie à la rue du Bac, en 1930, et il avait été d'un dévouement sans pareil pour piloter les jeunes filles et les intéresser pieusement ».

Aux Archives, ses notes s'enrichissent de plus en plus, ses dossiers s'emplissent. La famille de Louise de Marillac n'a guère plus de secret pour lui et sa sainte en particulier. Il connaît maintenant une vingtaine de ses adresses dans Paris. Il la retrouve dans la rue sous le voile de certaines religieuses. La preuve en est qu'il note à l'occasion d'un livre lu : « Ont le costume de Louise de Marillac : les Filles de la Croix, l'Union Chrétienne, les Sœurs de Saint-Joseph, les Filles de Sainte-Geneviève, le Bon Pasteur ».

M. Coste le pousse à de nouvelles investigations sur saint Vincent : « Trouvez-moi du nouveau, trouvez-moi du nouveau, ne cesse-t-il de répéter. Ils discutent chaudement et très minutieusement les faits de la vie du Saint, sans arriver absolument toujours à se mettre d'accord. M. Coste, par exemple, est pour la « prétendue captivité ». Son travail personnel sur la question paraît dans la seconde brochure de Grandchamps mais pas sous son nom. M. Parrang n'a jamais admis la thèse. Il résume son point de vue dans cet axiome : « Coste a raison pour la date de la naissance ; il a probablement raison pour l'épisode de Marseille, mais il se trompe pour la captivité ». On attachait une certaine importance à l'opinion de M. Parrang. MM. Lobry et Sackebant Xavier lui demandent ce qu'il en pense vers 1929.

Paris lui devient toujours plus familier. Dans le *Bulletin de Saint-François Xavier*, il publie l'histoire des rues anciennes, nouvelles et modernes du quartier. Il disait parfois en-vier les Parisiens qui n'ont qu'à naître pour cueillir ce qu'il a mis lui tant de temps à acquérir et il arrivait à se persuader qu'il fallait être Parisien pour faire certaines étu-

des : « Il n'y a que les Parisiens pour comprendre Paris ».

Il faut dire ici un mot sur l'iconographie et la topographie, deux méthodes spéciales aidant à pratiquer l'histoire avec précision. Partout où il a passé, M. Parrang a fait des plans. Il trouvait qu'on devrait davantage recourir à cette méthode, riche en précisions de toutes sortes. Ses deux plans les plus célèbres sont ceux de l'*ancien Saint-Lazare* et de la *Maison-Mère des Filles de la Charité*. A la fin de sa vie, ils faisaient l'ornement de sa chambre dont il était le plus fier. Il avait de belles et précieuses collections de tableaux de saint Vincent et de sainte Louise de Marillac. Lui-même a fait paraître en vignette le saint Vincent de Simon François et une autre de sainte Louise. Il jugeait que c'était un manque de goût de créer des portraits plus ou moins fantaisistes alors qu'on avait le portrait authentique. Il visite bien des greniers, de chapelles et églises et fait bien des demandes. Il aimait à raconter comment il avait été prendre le St-Vincent de Lavedan, tableau qui avait servi à l'académicien pendant la composition de son livre de la collection des grandes existences ; vieux et cassés tous les deux, ils décrochèrent péniblement leur St-Vincent, De lui encore est le tableau des Supérieurs Généraux de la Mission et il avait constitué la série entière des Supérieures Générales des Filles de la Charité.

Quand il vous montrait les vues, il n'oubliait pas un détail de la cornette. Ses clichés et notes ont souvent servi. Le *Saint-Vincent* de Renaudin, chez Bloud et Gay, et les *Filles de la Charité* de la même collection lui doivent énormément. *L'Illustration*, le *Gaulois* et d'autres frapperont à sa porte. Ce fut une manière tout à fait à lui de faire connaître les saints fondateurs et la double famille.

Pendant de longues années il dira la messe et assurera les saluts chez les Dames de Saint-Maur. Il a étudié l'histoire de cette Congrégation et la vie du Père Barré leur fondateur. Quand il en parlait, il ne manquait pas de vous dire que ces religieuses portaient le costume de Madame de Maintenon.

Un confrère qui a vécu quelques années avec lui ailleurs qu'à Saint-Lazare lui rendait ce témoignage : « Cet homme a travaillé ». On peut sans crainte partager cet avis, si on jette un regard sur ce long séjour à la Maison-Mère.

Après ces 20 ans de vie parisienne (1913- 1932), M. Parrang fut placé à Château-l'Evêque. Il avait été question de Rome, mais il se jugeait trop vieux pour ce poste. Le changement occasionna un petit choc. Dans ses lettres, il parle de « son exil » ; malgré plus de 15 jours, je suis encore quelque peu dépaycé, désorienté. Paris est si loin ». Ce Paris

tant étudié, tant de fois parcouru, tant aimé. Mais il reste place pour le sourire, la jovialité... et le travail. Sa vie est décrite dans une lettre à la rue Montgolfier qui est presque sa maison. Nous avons ici près de 70 jeunes sœurs, âgées la plupart de 70 à 80 ans ou plus. Le matin je porte le Bon Dieu dans les deux infirmeries, puis je dis la messe de communauté après laquelle je sers celle du brave Père Pereymond, presque aveugle : « *oculus fui caeco et pes claudo* ». Le soir je donne le salut, quand il y en a. Le reste du temps je revois mes vieilles notes. Je tâche de m'intéresser à l'histoire locale. Je respire à pleins poumons du bon air, au milieu de la tranquillité, à côté de l'église où Saint-Vincent a été ordonné et près du vieux château aux tours pointues du XIV<sup>e</sup> siècle » ! M. Parrang est inspiré à nouveau par « le démon familial ». Il va dire bonjour aussi à son ami de vieille date, M. Sackebant qui, alors qu'il était encore au séminaire, venait lui apporter des nouvelles et qui peu de temps avant sa mort venait encore le consulter à propos de son travail sur la date de la naissance de saint Vincent : « J'ai grande confiance dans votre jugement en ces matières » ; lui écrivait-il. Quelques rares voyages à Bordeaux ou ailleurs où on lui avait signalé un tableau.

« Le chemin de fer passe presque sous ma fenêtre, à 200 ou 300 mètres ». Il le prendra volontiers dès qu'un avis favorable viendra. Au moment des retraites de Château-l'Evêque, il va à Paris pour se soigner.

Cuvry l'a comme économiste de 1934 à 1938. Son arrivée produit quelque sensation. Il a amené avec lui une dizaine de caisses contenant des manuscrits, livres et documents divers. Les frères qui l'ont aidé à Paris à faire ses malles ont gardé le souvenir d'un travail gigantesque. Depuis longtemps M. Parrang s'intéresse à l'école apostolique, alors qu'elle était encore à Belletanche avec l'aimable hospitalité des sœurs (n'a-t-elle pas commencé dans les combles de l'aumônerie avant d'émigrer à Saint-Maurice dans un bout de la maison des vieillards). En 1922, il fait savoir au vrai fondateur de l'école : « Nous suivons avec intérêt les progrès de la chère école apostolique » et, en attendant il envoie 18 cuillers et 18 fourchettes. On peut caractériser d'un mot sa gestion à Cuvry : ses comptes comme économiste ou comme secrétaire sont rigoureusement exacts. Il prêche aussi à son tour, ce qui est un petit succès de nouveauté, en particulier un panégyrique sur sainte Louise de Marillac qui est une jolie page d'histoire. Il rayonne surtout car il est connu en Lorraine comme le loup blanc. Frères, sœurs, neveux, nièces innombrables viennent à Cuvry, il fait des baptêmes et des mariages. Il y a aussi la parenté des archives et les amis de

tous côtés. Mgr Pelt l'honore de son amitié. Son Excellence lui envoie sa *Cathédrale de Metz* avec une affectueuse dédicace ; et lui rend visite quand il est malade à Saint-Simon ; un jour, il reçoit cette délicate invitation : « L'évêque de Metz prie M. Parrang de vouloir bien lui faire le plaisir de venir déjeuner à l'évêché dimanche prochain... où il trouvera M. Cazot et quelques autres confrères ». M. Parrang connaît et l'abbé Touba, l'historien de 30 paroisses de Lorraine, qui reconnaît « lui devoir beaucoup », et le chanoine Kirsch et le chanoine Bour, etc. Ses recherches sur l'histoire de la Congrégation en Lorraine en ont fait une autorité dans l'histoire de la région. Vraiment c'est un temps heureux et M. Fontaine n'a pas tort de le taquiner dans une lettre : « C'est égal, si malade que vous vous disiez, on trouve que vous avez une mine superbe, le climat natal est sans doute dans la cause ». Après 4 ans, il refait une dernière fois ses valises au complet. Des belles caisses apportées, il n'en trouve plus que deux ; entre temps on lui a transformées les autres en cages à lapins.

C'est à Paris, à Villebon, à Blandy qu'il passe les derniers mois avant la guerre. La guerre amène l'évacuation de ses plus proches parents et il souffre avec eux. Il est alors le bon père, le patriarche à qui on confie sa douleur et avec qui on peut partager la consolation chrétienne.

A la fin de mai 1940, la Maison-Mère évacue ses malades et M. Parrang se trouve parmi les réfugiés. Pour qui ne l'a pas vu depuis un certain temps, le changement est considérable. Lui auparavant si svelte, de démarche si vive, marche maintenant avec une canne ; il a grossi mais ce n'est pas bon signe. M. Parrang est tout à fait un vieillard. (13) Malgré son âge et ses infirmités il reprend ses recherches sur saint-Vincent. On le voit à la Mairie de Dax où les soldats allemands viennent d'arriver ; rien n'y fait, ce n'est qu'un épisode ; l'histoire continue. Il entreprend M. Dufourcet, le président de la société de Borda, l'historien de la ville de Dax. Longues palabres... M. Comet a son domicile repéré, le collège des Cordeliers de son côté. Puis c'est la course aux notaires de la famille de saint-Vincent (les notaires, cette branche encore si peu exploitée, mais

---

(13) Il écrit à son frère Jacques : « Comme vous voyez, j'ai quitté Paris et depuis plus de trois jours je suis à Dax. Je ne suis pas tout à fait étranger ici ; je connais tous ces Messieurs ; j'ai été en 1918 quelques jours en visite et en 1911 au retour de Smyrne, je suis venu prendre des bains de rhumatismes. Déjà, il y a de cela 45 ans, j'ai été tout un an surveillant à notre séminaire du Berceau de Saint Vincent de Paul, qui est à quelques kilomètres d'ici ».

qu'on commence à défricher). Il se présente à une adresse, la dame qui le reçoit lui demande à quoi peuvent bien servir ces vieux papiers. — « A l'histoire » s'écrie-t-il. Pendant des semaines c'est la fièvre : il ne parle plus que de Menjon, de Gayon, de Bernard et des deux Maries, frères et sœurs de saint-Vincent. Il fait photographier un tableau de la chapelle de l'hôpital qui est du temps de sœur Rutan : comme on avait l'habitude de peindre des figures de contemporains, qui sait si on ne pourrait en tirer parti. Quand le calme s'est un peu rétabli il reprend le chemin de Paris, d'où sans tarder il est envoyé à Blandy, pour remplacer le curé absent.

C'est là période la plus originale de la vie de M. Parrang : « Me voilà à Blandy depuis près d'un mois, écrit-il le 31 août 1940, dans une situation si extraordinaire et si nouvelle. Moi curé ! J'ai du mal à m'habituer. » Il remplit consciencieusement ses fonctions curiales, on peut s'en douter ; il prêche, dirige, baptise, fait des mariages. Il repasse sa théologie, ce qui est quelque peu décourageant : « Quand j'arrive à la deuxième page, je ne me souviens plus de ce que j'ai lu à la première ». Pour la grand'messe du dimanche il a copié les intonations et préparé ses sermons par écrit, sermons sérieusement documentés. Le jour de l'Assomption le cœur parle de Panaghia Capouli : « Deux villes revendiquent l'honneur de posséder le tombeau de la Sainte Vierge. Jérusalem, à tort, semble-t-il, et Ephèse pour qui sont les documents les plus anciens, les plus sérieux. Ephèse où vécut Jean... C'est avec émotion que je repasse ses souvenirs car il m'a été donné de vivre pendant plusieurs années à proximité de ces lieux bénis et de dire la messe dans la maison même où la Sainte Vierge a vécu et est morte. Il m'a été donné d'y faire des fouilles. J'ai béni la Providence de m'avoir accordé la faveur d'approfondir cette histoire et de vénérer ces lieux sanctifiés ». La sanctification du dimanche est prêchée avec un accent tout apostolique : « J'avoue, dit-il, que j'ai été et que je suis toujours très édifié de vous voir venir si nombreux à la messe le dimanche, que je suis consolé, en attendant le retour de M. le Curé, de pouvoir au moins vous faciliter l'accomplissement de ce précepte ; mais si votre assiduité m'édifie, je dois avouer aussi que je reste profondément affligé quand, en venant ici ou en sortant, je rencontre des attelages s'en allant au travail comme les autres jours. Comme N.-S. et après lui, j'ose dire « *Misereor super turbam* », j'ai pitié de ces pauvres gens qui travaillent et peinent toute la semaine et n'ont pas même le dimanche pour accorder un peu de repos à leur corps fatigué et pour élever au-dessus de la terre leur pauvre âme qui a tant besoin de Dieu ».

Ses paroissiens l'estiment bien et il y laissera des amitiés sincères. Le sermon du 2 février porte cette mention : « malade », il tient jusqu'à la Sexagésime où pendant la messe il s'évanouit.

Sa dernière grande joie après le retour à une santé relative sera la découverte à St-Lazare des tombes de MM. Alméras et Joly. Les démolisseurs de l'ancien St-Lazare suivent les indications de M. Parrang et trouvent exactement les tombes à l'endroit précisé. Avec quel amour n'a-t-il pas parlé de ces ossements recouverts dans une répétition d'oraisons au début de septembre 1941, que de mesures précises sur les différents membres, quelle joie pour lui de les voir conservés dans une sorte de reliquaire. C'était une consolation en cette fin d'existence.

De cette vie quelle en a été l'unité et le prix ? Ce fut avant tout un grand amour de la double famille et ses fondateurs, un amour fait de piété, de tendresse, de travail, de dévouement et d'un discret apostolat.

M. Parrang a beaucoup aimé saint-Vincent, est-il nécessaire de le répéter ? Il était heureux de résider à St-Lazare, tout près des reliques du bienheureux Père. Il en a scruté la vie de longues années durant. Pour l'iconographie de saint-Vincent il ne sera pas et de longtemps remplacé.

De quelle plume attendrie n'a-t-il pas écrit la dernière année de son séminaire : « *Vu la maison de Louise de Marillac, cœur épanoui !* » Ce cri jaillit du plus profond de son cœur l'a guidé dans ses recherches de 50 ans à la poursuite des moindres détails de la biographie de la sainte. Une de ses grandes joies fut d'assister à la reconnaissance des reliques lors de la béatification : « Le mardi de Pâques, 6 avril dernier, a-t-il écrit dans les *Rayons*, il m'a été donné d'assister à un de ces spectacles qu'on ne voit que de loin en loin et auquel de rares privilégiés sont seuls admis ». L'article est tout à fait remarquable de son point de vue. Il suffit d'en relire quelques passages : « L'assistance ravie ne peut se lasser de contempler ce squelette frêle, minuscule. A ma demande le docteur veut bien mesurer : elle n'avait que 1 m 47. C'est presque le corps d'un enfant, me dit après coup le chirurgien, mais si bien conservé. Oh le beau crâne immense. J'ai eu depuis le bonheur de tenir la tête de saint-Vincent dans mes mains, je crois pouvoir dire que la tête de Mlle Legras est au moins aussi grande, sinon plus grande ! »

Il aimait les œuvres de la Congrégation et ses confrères. « Si j'ai fait de la peine à ceux avec qui j'ai vécu, c'était involontairement », dira-t-il sur son lit de mourant. De la Congrégation il ne parlait jamais en mal, et il admirait sin-

cèrement ses confrères en soulignant telle qualité ou tel mérite. Dans sa charge d'économe, il veillait avec soin, par sa politesse et sa prévenance, à ce que les visiteurs emportent bon souvenir de la maison. M. Souvay, professeur au séminaire de St-Flour, écrivait en 1900 : « Je sais combien vous mettez de cœur à ce que les étrangers qui descendent à la « Casa » soient contents de leur séjour ». Cette délicatesse, mêlée parfois d'un trait de jovialité, lui gagnait la confiance des gens. Les pèlerins de la rue du Bac, venus de toutes les régions de la France, de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse et d'ailleurs ont répété à M. Parrang leur bonne impression du pèlerinage et l'heureux souvenir du « bon Père Parrang ». Pour la même raison, de France et de l'étranger, on aura si facilement recours à sa serviabilité. Cette charité délicate portait sur toute sa vie. Sur un petit morceau de papier qui date de la fin de sa vie on peut lire : « *Charité dans jugements, paroles, lettres, supérieurs ; occasion scandale autrui.* »

Cette charité des hommes était fondée sur une piété du cœur et l'esprit de foi. Il disait sa messe avec beaucoup de ferveur et avait une spéciale dévotion à la sainte Eucharistie : il aimait en tendre fils Marie Immaculée, la Vierge des enfants de saint-Vincent et restera attaché, tant par reconnaissance que par conviction historique, à Panaghia Capouli. Dans le délire il demandera encore : *Quelle heure est-il ? Ne dois-je pas dire mon bréviaire ?* »

Il était modeste et humble. Dans une de ses dernières confidences il écrivait : « *Blandy incapax* » et il en donnait la raison. « Il faut s'humilier, il ne faut pas se décourager », conseillait-il. L'humilité unie à la charité lui permettait de subir sans rien dire une contrariété, voire même un procédé désagréable et d'être tout aussi aimable qu'auparavant. Il avait reçu un charisme qu'il a fait fructifier jusqu'à son dernier moment de lucidité, mais il était humble pour son travail aussi. Sur ses vieux jours il s'accusait d'être paresseux et endormi.

Quand il avait l'occasion de voir les siens il s'amusait comme un enfant avec ses neveux et nièces. Il aimait la candeur et la franchise simple de ces petits.

M. Parrang se plaisait à insister sur le beau côté des gens, sur les qualités et les mérites des autres. Pareille attitude nous permet d'estimer et d'aimer ceux qui sont « *les nôtres* », de nous grandir nous-même, et avec eux faire meilleure besogne.

Sans doute M. Parrang a relativement peu écrit, vu les richesses dont il disposait par probité intellectuelle, mais surtout par tempérament ; toutefois il ne faut pas pousser trop

loin dans cette voie. Une bonne partie de ses biens a servi à d'autres et on lui a su bien souvent gré de sa généreuse bienveillance (14) ; il a souvent rempli l'escarcelle de son voisin ; et il reste ses trésors inexploités.

(14) Voir en outre la préface d'un livre sur la paroisse de Saint-Vincent de Paul, à Paris, de l'abbé Doisy (1942).

Voici d'ailleurs un essai de bibliographie de M. Jean Par-rang. — F. C.

ANNALES DE LA CONGREGATION DE LA MISSION

(1) 1898, p. 156-160 : *Accroissements de la Compagnie des Filles de la Charité* (Supplément à l'histoire de la Mission, par Joseph Lacour.

(2) 1898, p. 414-421 : *La maison internationale d'études à Rome. Réception de Son Eminence le Cardinal Labouré.*

(3) 1899, p. 521-533 : *Les Confréries de Charité et la Compagnie des Filles de la Charité* (Généralat de M. Edme Jolly).

(4) 1900, p. 33-43, 157-181, 362-368 : *Notes historiques sur les maisons des Filles de la Charité de Rome* (1850-1900).

(5) 1901, p. 575-577 : *Les Filles de la Charité* (Généralat de M. François Watel).

(6) 1905, p. 305-319 : *Notice sur l'ancien Saint-Lazare* (Reproduction des *Petites Annales*, 1903, p. 13-30).

(7) 1905, p. 441-451 : *L'église de l'ancien Saint-Lazare* (Reproduction des *Petites Annales*, p. 44-53).

(8) 1919, p. 1144 : *Plan de l'église St-Julien de Versailles.*

(9) 1919, p. 1150 : *Plan de l'église Notre-Dame de Versailles.*

(10) 1919, p. 1152 : *Plan de la maison des missionnaires de la paroisse Notre-Dame de Versailles.*

(11) 1920, p. 774-787 : *Historique de la Cause de la bienheureuse Louise de Marillac.*

(12) 1921, p. 293-296 : *La nouvelle maison de la Mission* (Le collège léonin à Rome).

(13) 1921, p. 296-297 : *Lé panégyrique de Louise de Marillac à Sienne, par César Badù.*

(14) 1937, p. 720-729 : *Iconographie de saint Vincent de Paul* (tableaux et épitaphes de Saint-Lazare).

(15) 1937, p. 491-504 : *Iconographie de saint Vincent de Paul* (les tableaux de la canonisation).

(16) 1937, p. 245-259 : *Un mécène de saint Vincent de Paul: Pierre François, dit Montorio, vice-légat en Avignon* (1604-1607).

(17) 1938, p. 381-408 : *Saint-Lazare à travers les âges* (1380-1804). *plans et commentaires.*

(18) 1938, p. 615-623 : *Un mécène de saint Vincent de Paul: Pierre-François Montorio.*

(19) 1939, p. 200-202 : *Portraitistes de saint Vincent: Pierre-Louis Van Schuppen.*

(20) 1939, p. 70-121 : *Pages inédites du Livre d'Or des Filles de la Charité.*

(21) 1939, p. 677-680 : *Note sur la bienheureuse Lasnel.*

(22) 1939, p. 400-411 : *Sainte Joanna-Antilde Thouret.*

Jusqu'au début de septembre 1941, il se rendit aux Archives où il finissait de résumer le gros dossier des « entrées des Filles de la Charité » avant la Révolution. A chaque séance il faisait une vingtaine de fiches car il fallait à tout prix achever avant la retraite. Il relevait aussi les lettres des toutes premières sœurs, en vue de l'édition critique des écrits de sainte-Louise qu'il préparait toujours.

(23) 1940, p. 109-119 : *Les Sœurs d'Angers ; notes biographiques.*

(24) 1940, p. 212-213 : *La collection Alberoni.*

(25) 1940, p. 365-368 : *Sœur Marie-Marthe Trumeau.*

PETITES ANNALES DE SAINT VINCENT DE PAUL.

(26) 1903, p. 13-30 : *Saint-Lazare.* (N.-B. Reproduit dans *Annales*, 1905, p. 305-319).

(27) 1903, p. 44-53 : *L'église de l'ancien Saint-Lazare.* (Reproduit dans *Annales*, 1905, p. 441-451).

(28) 1903, p. 177-187 : *Les Enfants trouvés près Notre-Dame.*

(29) 1903, p. 309-317 : *La chambre de saint Vincent de Paul dans l'ancien Saint-Lazare.*

(30) 1903, p. 44-53 : *Notes sur la maison-mère et la chapelle des Filles de la Charité* (d'après des renseignements donnés par Sœur Emilie Pineau).

(31) 1903, p. 370-376 : *Procès-verbal de l'acte d'établissement de la Compagnie des Filles de la Charité et nomination des officières* (8 août 1655).

SAINTE FRANÇOIS XAVIER (Bulletin de la paroisse... à Paris)

(32) Juin 1926, p. 14-17 : *Histoire de la paroisse Saint-François-Xavier. Aspect de la paroisse Saint-François-Xavier à la fin du 17<sup>e</sup> siècle.*

(33) Septembre 1926, p. 8-10 : *Les anciennes rues : du Cherche-Midi.*

(34) Octobre 1926, p. 3-5 : *Les anciennes rues : de Sèvres, du Bac, Dupin.*

(35) Décembre 1926, p. 6-7 : *Les anciennes rues : Saint-Placide, Abbé Grégoire, Saint-Romain, Baroullière.*

(36) Avril 1927, p. 8-10 : *Les anciennes rues : Saint-Romain, Baroullière et Mayet.*

(37) Juin 1927, p. 6-10 : *Nos nouveaux bienheureux : Thouret, Cléret, Gault, Seguin, Lefevre, Bottex, Bonzé.*

(38) Août 1927, p. 8-12 : *Les anciennes rues : Vanneau, Pierre Leroux, Olivet, Rousselet.*

(39) Oct. 1927, p. 4-7 : *Les anciennes rues : Oudinot, Babilône, Varenne, Monsieur.*

(40) Déc. 1927, p. 4-7 : *Les rues modernes : Barbet de Jouy, Chanailleilles, Cité Varenne...*

(41) Avril 1928, p. 6-10 : *Les rues modernes : Boulevard des Invalides, avenue de Breteuil.*

(42) Juin 1928 : *Les rues modernes : Tourville, places Vauhan, Fontenay.*

(43) Août 1928, p. 3-5 : *Les rues modernes : Ségur, Saxe, place Cambronne.*

Puis vinrent de vives souffrances : comme remède à la colonne vertébrale ébranlée il fallut l'étendre sur la planche, glissée sous les draps de lit. Le premier novembre, il célébra sa dernière messe. Désormais sa mission sera de souffrir et de regarder la mort en face, mais la nature combat toujours et les rêves et projets se suivent. On vient le voir : confrères, parents, amis. Après le premier de l'an il sent la mort

(44) Déc. 1928, p. 4-6 : *Les rues modernes* : Duquesne, Mi-thouard.

(45) Février 1929, p. 4-8 : *Les rues modernes* : Eblé, Bertrand, Duroc, Masseran.

(46) Juin 1929, p. 3-5 : *Les rues modernes* : avenue de Villars...

(47) Août 1929, p. 3-4 : *Les rues modernes* : de Heredia, Lapparent, Croisic...

(48) Juin 1930, p. 7-10 : *Centenaire de la translation des Reliques de saint Vincent*.

(49) Décembre 1930, p. 8-14 : *Centenaire de la Médaille Miraculeuse*.

#### LES RAYONS

(50) 1920, p. 210-215 : *Exhumation des restes de la bienheureuse Louise de Marillac* (6 avril 1920).

(51) 1920, p. 217-219 : *Portraits de la bienheureuse Louise de Marillac, veuve Le Gras*.

(52) 1922, p. 298-308 : *La chapelle de la maison-mère des Filles de la Charité*.

(53) 1923, p. 341-342 : *Lourdes et la Médaille Miraculeuse*.

(54) *Actes du Gouvernement Français concernant la Congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare, fondée par saint Vincent de Paul*, troisième édition, grand in-4, Paris 1902, XLVI, 364-30, supplément. (En collaboration avec M. Bretaudeau). — N.-B. : Première édition, vers 1863 : *Pièces justificatives*, 40 pages, Paris, Imprimerie J. Claye, petit in-4. — Deuxième édition : Congrégation de la Mission, dite des Lazaristes. *Archives*. Lettres patentes, décrets, arrêts et pièces justificatives, 1876, 108 pages, Paris, Typographie Georges Chamerot.

#### INDEX CHRONOLOGIQUE

1898 : 1, 2.	1923 : 53.
1899 : 3.	1926 : 32, 33, 34, 35.
1900 : 4.	1927 : 36, 37, 38, 39, 40.
1901 : 5.	1928 : 41, 42, 43, 44.
1903 : 26, 27, 28, 29,	1929 : 45, 46, 47.
30, 31, 54.	1930 : 48, 49.
1905 : 6, 7.	1937 : 14, 15, 16.
1919 : 8, 9, 10.	1938 : 17, 18.
1920 : 11, 50, 51.	1939 : 19, 20, 21, 22.
1921 : 12, 13.	1940 : 23, 24, 25.
1922 : 52.	

approcher, il dit lors d'une visite : « Je fais ma liquidation ». Huit jours avant sa mort les deux jambes sont paralysées et il reçoit l'Extrême-Onction, sur sa demande, le samedi 17 janvier. M. L'Assistant de la Maison-Mère, dans le petit mot qui précéda le saint Viatique, lui dit qu'il « aura au Ciel de grands et de chers intercesseurs : saint-Vincent, sainte-Louise, les confrères et sœurs qu'il a tant étudiés, fait connaître et aimer. L'Extrême-Onction lui donnera le courage de passer ce difficile moment. » Il demande pardon à deux fois à tous ceux qu'il aurait pu peiner ou malédifier. M. le Très Honoré Père en lui donnant sa bénédiction assure qu'il a été « un bon serviteur ». Le dimanche 18 il était calme, presque heureux. Il raconta qu'on était venu le voir pour lui dire que de Lorraine on avait demandé de ses nouvelles. « J'ai répondu : qu'elles demandent pour moi l'amour de Dieu ». Il parle d'un article à écrire sur un épisode présumé de la vie de sainte-Louise. Avec lucidité, il en résume la thèse et pour conclure ajoute : « ce n'est pas possible d'écrire de pareilles choses qui ne sont pas seulement inexactes mais invraisemblables ». Puis ce fut la fin rapide. Il mourut le mercredi, 21 janvier, à 10 heures du soir.

Et maintenant que vous êtes parti, cher et bon Père, nous espérons que le Bon Dieu vous a pris dans son paradis, que pour vous la parole de sainte Agnès que nous récitons la veille de votre mort s'est réalisée : *Voici je viens à vous, que j'ai aimé, cherché et toujours désiré*. Vous avez retrouvé saint-Vincent, sainte-Louise, tout ce monde de la double famille que vous avez étudié ici-bas et tous les Parrang, les Seltzer, les Leritz, les Belot, même les chainons que n'ont pas conservés les archives. Quant à vos parents et vos amis, ils continueront à prier pour vous, imitant votre fidélité de cœur. Ils attendront un peu plus longtemps cette fois-ci « la longue et grande lettre promise », mais ils savent bien que pour vous *silence n'est pas oublié*.

Montmagny, 25 février 1942.  
Etienne DIEZOLD.

#### QUELQUES SOUVENIRS SUR M. PARRANG : SON ESPRIT

A la fin d'avril 1941, la pioche des démolisseurs attaquait les derniers pans de murs de l'ancien Saint-Lazare. Depuis plusieurs années ces travaux que la guerre avait encore interrompus s'efforçaient de nettoyer ce coin lépreux du Vieux Paris. En ces jours-là, même la petite échoppe de l'écrivain public située rue du faubourg Saint-Denis, et qui témoignait bien d'un monde disparu, leur était impitoyablement sacrifiée.

Dans le chantier barricadé il y avait ce mardi de Quasi-

modo, bonne affluence. Notabilités municipales, architectes, archivistes, Directeur de la Prison, s'y étaient réunis sur les deux heures ; mais à peine étaient-ils arrivés qu'on les vit soudain se réunir autour d'un prêtre âgé, d'assez forte carrure qui appuyait sa marche sur une grosse canne jaune. Les poignées de mains échangées, l'ecclésiastique commença à parler sur les bâtiments disparus. Il précisait les données, répondait aux questions que de toute part on lui posait avec une joyeuse spontanéité qui se laissait aller en saillies, remarques, précisions. Tous ces « Messieurs » l'écoutaient attentivement, recueillant avec soin chacune de ses indications. Pendant que le groupe entraîné par le speaker se déplaçait : « Quel est ce prêtre ? Qui est-ce ? chuchota quelqu'un. — C'est le Père Parrang, répondit discrètement le Directeur de la prison, c'est l'archiviste des Pères Lazaristes. Il est extrêmement érudit sur les questions du Vieux Paris, et en particulier sur les origines de la Prison. » Et l'on continua à se déplacer sous la pluie fine qui commençait à tomber.

Nullement troublé, le P. Parrang continuait ses exposés. Une heure auparavant, il se mouvait difficilement dans les corridors de la Maison-Mère, maintenant il trottaillait sans fatigue apparente et semblait avoir oublié ses 72 ans. Sa canne ne soutenait plus sa marche, il la faisait prestement sauter d'un bras à un autre, et s'en servait pour prolonger les indications de son bras. Et puis il parlait presque sans accent, avec une ardeur juvénile, toute neuve eut-on dit. Dans ce vieux décor, où hier encore il avait retrouvé les ossements de deux Supérieurs généraux, et où sa pensée le ramenait encore plus souvent que son travail, il regagnait soudainement toute sa jeunesse, toute son ardeur perdue. Toute son attitude manifestait la joie de se sentir écouté, suivi et ce sentiment éclairait son visage parcheminé et blanchi par l'âge et la fatigue. Littéralement il revivait. A supposer que jusqu'à ce jour, il fut demeuré méconnu parmi les siens, les deux Confrères qui l'accompagnaient auraient pu, hors de la perspective et de l'éclairage uniforme des jours de communauté, découvrir la physionomie secrète de ce beau visage de prêtre et apprécier correctement sa noblesse et sa grandeur.

Car sans aucune duplicité, mais simplement parce qu'il était homme, il apparaissait un peu sous deux visages. Ceux qui l'avaient abordé au hasard d'une rencontre ou d'un service réclamé avaient sans doute conservé de lui un agréable souvenir, celui d'un digne prêtre, à l'abord un peu rude, mais d'une complaisance aimable témoignant spontanément de son bon cœur. Mais pourquoi ne pas le dire, ses familiers autant que les visiteurs de fortune craignaient la trop grande abondance de sa conversation. On ne le rencontrait qu'avec

la sourde appréhension de terminer l'entretien d'ailleurs con-voité, un quart d'heure voire même une heure après la finale escomptée. Néanmoins ç'eut été grosse erreur de le taxer de bavardage. Ces effusions n'étaient pas un flot de paroles à la recherche d'une fuyante pensée, non, il avait minutieusement contrôlé ce qu'il avait prononcé ; son accent un peu dur et quelques difficultés d'expression l'avaient d'ailleurs vacciné contre cet affligeant travers. Ce qu'il avançait, c'était moins des paroles, des considérations que des *faits*. Scrupuleusement, il les avait triés et engrangés dans une mémoire riche et tenace. Sous le coup d'une interrogation, les « constatations » jaillissaient comme de source. Elles avaient pour immédiat effet d'accabler aussitôt l'interlocuteur autant par leur abondance que par leur minutie apparemment dépourvue d'intérêt. On ne se retrouvait plus, on lâchait pied sous la pression de ce flot qui noyait les chemins, détruisait les perspectives. Tout au contraire, M. Parrang s'y retrouvait fort bien, il s'épanouissait avec satisfaction, en faisant ainsi prendre l'air à des souvenirs qu'il revoyait lui aussi avec un visible plaisir. Nulle vanité, nul psittacisme primaire d'ailleurs. Son esprit demeurait assez vigilant pour savoir quand le comparse montrait un désintérêt trop apparent, couper court à ce grand déballeage et saisir l'auditeur par un appel à des souvenirs plus intimes et plus personnels.

Mais, il y avait un autre M. Parrang. C'était celui qu'avec une observation attentive on eut même pu retrouver dans ces conversations, mais que l'amitié, elle, ne tardait pas à découvrir. C'est sur ce dernier que je voudrais plus spécialement témoigner ; et dire un mot de l'esprit de travail qui anima pendant 50 ans sa carrière scientifique.

Carrière scientifique. Le mot peut surprendre car M. Parrang n'avait guère publié en dehors des revues de la Compagnie, et peut-être que l'histoire à coup d'archives ainsi qu'il l'entendait, celle qui fut « son gibier propre », n'est pas à strictement parler une science. Mais enfin, il a possédé à un très haut degré ces qualités d'*objectivité*, de *ténacité*, de *goût*, d'*émotion* qui marquent les grands travailleurs et qui peuvent humainement et chrétiennement purifier et grandir une existence.

L'*OBJECTIVITÉ*... Je me souviens encore de cette pauvre voix cassée, pleine d'émotion avec laquelle quelques jours avant de mourir, il murmurait encore : « L'objectivité... il scandait chacune des syllabes : l'ob-jec-ti-vi-té. Il faut être objectif. » Il y avait tellement tenu à cette fameuse objectivité que sa vie toute entière en avait été marquée. Il s'y était sacrifié dès ses premiers travaux, il l'avait ensuite maintenue dans toute son œuvre, dans ses recherches comme une vertu qui de droit

devait être chrétienne et sacerdotale. C'est quand il voyait que les autres n'étaient pas objectifs, — qu'ils trichaient en quelque manière — qu'il manifestait alors sa mauvaise humeur par un silence boudeur et vexé. « Ce n'est pas du travail... ce n'est pas de l'histoire », disait-il. Puis, il se taisait, et tâchait de s'occuper promptement d'autre chose. C'est ainsi qu'il s'était insurgé contre la petite plaquette où André Therive avec une érudition un peu trop alerte a tracé un portrait littéraire de Saint Vincent. Mêmes émotions aussi contre certains détails des récits des apparitions de la Rue du Bac.

Ce culte de l'objectivité lui faisait entretenir une surveillance toute particulière sur la « littérature » historique. Cette littérature, il savait l'apprécier et la goûter, mais il répétait souvent que l'on voyait rarement un livre littéraire se maintenir dans une sérieuse objectivité.

L'archive, le document avait au contraire toutes ses préférences. Il avait pour lui, une amitié qu'un demi siècle de rude labeur avait entretenu, éprouvé, mûri, fortifié. Aux *Archives Nationales* il était chez lui. Pied à pied, carton par carton, il s'était emparé de quelques provinces de ce vaste domaine dont il jouissait d'une possession familière, manuelle. Qui connaît d'expérience la saveur spéciale des séances aux Archives, la besogne lourde et monotone que représente une station de copiage dans la grande salle demi-grise et silencieuse comprendra ce que cette main-mise supposait de courage. Il y filait le plus souvent qu'il pouvait, serrant sous son bras une petite serviette de cuir noir « fort commode » qu'il a voulu laisser à un confrère, de façon à continuer la tradition. A 72 ans, en septembre 1941, il achetait encore sa carte hebdomadaire du métro pour faire sa semaine aux Archives.

Point d'idolâtrie cependant, car il savait que l'archive n'est pas toujours un témoin intègre, qu'elle oublie bien des choses de la vie. Il aimait sur ce point rappeler comment une fois il avait fait la nique à M. Coste qui ne jurait que par le document disait-il. Ce confrère lui rappelant un jour que Saint Vincent avait été aumônier de la Reine, Margot M. Parrang malicieusement faisait mine d'en douter... puisque son nom était absent de la liste complète du personnel. Surprise, puis ébranlement chez M. Coste qui sans tarder accompagne M. Parrang aux Archives Nationales afin de reconnaître ce nouveau document ignoré jusqu'alors. Et M. Parrang de raconter avec un sourire joyeux : « Il fallait voir, M. Coste se jeter sur l'inventaire, le dévorer des yeux, chercher et rechercher en vain le nom de Vincent, et avouer, de guerre lasse que l'argument du silence n'avait dans ce cas aucune valeur péremptoire. Quant à M. Parrang, il tirait ordinairement moralité

de ce petit fait pour donner une adhésion, qui parfois se nuançait à la captivité de Saint Vincent en Barbarie.

Cette exigence de l'objectivité avait développé en lui un sens très profond du *milieu historique*. Fort amicalement, car il l'estimait à sa juste valeur, il reprochait à M. Coste de n'avoir pas suffisamment parlé des conditions concrètes de la vie de Saint Vincent : Vie de Paris, déplacements, relations etc... toutes choses qui intervenaient silencieusement dans la vie du Fondateur de la Mission. « Que l'on songe, disait M. Parrang, à l'épreuve que ces voyages imposaient durant huit ou dix jours, aux Filles de la Charité. On y était bourré, pressé les uns sur les autres, les auberges étaient à l'avenant, c'est pour cela que Saint Vincent recommandait de lier connaissance avec une honnête femme du coehe... Aucun habit distinctif pour se protéger. Et les voyages sur la rivière de Seine :... » Il avait soigneusement relevé aux Archives les inventaires et les frais dressés lors du départ des Filles de la Charité dans les provinces. Il entrait ainsi tout de go dans leur vie familiale, s'intéressait à leurs dépenses, comparait, lui, le vieil économiste de Cuvry, de Paris et de Rome, les dépenses d'alors à celles d'aujourd'hui, remarquait la hausse des prix survenue au moment de la banqueroute de Law, etc... etc... Vraiment quand il se promenait dans Paris, ce n'était plus celui du XX<sup>e</sup> siècle avec ses ennuyeuses modifications qu'il revoyait partout, mais il retrouvait, à l'endroit d'un bureau de Poste, l'emplacement du Séminaire Saint-Firmin : près de la rue Etienne Marcel, le vieil Hôtel des Gondi où avaient été échangées les signatures du contrat de Fondation de la Mission. Nulle excitation imaginative de sa part, mais respectueux silence laissant aux vieux murs toute liberté pour reconstituer l'ambiance du vieux Paris.

Il arrivait ainsi à vivre avec les gens qu'il exhumaient des archives poussiéreuses. Dès qu'un sujet l'intéressait, il s'accrochait à lui, durement, laborieusement, il le secouait, le tournait et retournait de mille manières... l'abandonnait momentanément, le laissait mûrir parfois une dizaine d'années, telle son histoire des Filles de la Charité de la *Madeleine*, puis le reprenait avec un nouvel enthousiasme comme s'il venait de le découvrir. Toutes ces œuvres sont marquées de ce caractère tenace, hargneux dirait-on, qui donnait à son travail une allure hésitante... et terriblement attardée. Il fallait de véritables ruses de sauvages pour lui arracher un manuscrit pour l'impression à date convenue. Et malgré cette absence de méthode il avait la main heureuse ; pourquoi ne pas parler de ses découvertes aux Archives Vaticanes, aux Archives Nationales, et l'identification de cette fameuse Vierge de la Mission que de bons juges (tel M. Aubert) estiment

comme une des plus anciennes statues de la Sainte Vierge... Toutes les découvertes qu'il fit sur Sainte Louise de Marillac et sa famille sont le fruit d'efforts tenaces, se nourrissant dans sa puissance d'émotion toujours renouvelée.

Est-il besoin de dire que cette objectivité, il l'avait chèrement payée. Il le reconnaissait encore quelques jours avant de mourir. « D'autres, disait-il, vont tout de suite aux livres, mais moi j'allais aux Archives. J'ai eu tort, car il y a des livres bien faits qui facilitent le travail... surtout actuellement. Aux Archives c'est plus dur et c'est plus long... » L'aveu ne s'accompagnait d'ailleurs d'aucun signe de contrition. La forme d'esprit était acquise ; si Dieu lui avait donné vie, il aurait continué comme devant, à se fatiguer dans cette besogne acharnée de dépouillement et de déblaiement.

Les archives, avec quel amour ne les copiait-il pas de sa belle écriture soignée, appliquée, élégante, sobre en paraphes. Rien d'un travail lourd et sans discernement. Il savait penser tout en accomplissant cette besogne qui peut paraître humiliante. La tête et la réflexion allaient en effet à une autre allure que sa main appliquée ; mais à moins de travail urgent, il ne notait pas ses observations. De ce fait, elles encombraient son esprit de sorte qu'il se trouvait parfois en besoin de les manifester sans avis préalable à la première paire d'oreilles qu'il rencontrait.

Point d'obstination butée. Il savait manier, remanier ses pièces. « Coste, disait-il, se bute ; il s'acharne quand il n'arrive pas à déchiffrer tout de suite. Il grince des dents et n'avance pas d'un pouce. Il ne faut pas rester comme cela. Il faut continuer, lire ce que l'on comprend et cela éclaire le reste. Puis après on recommence la lecture autant de fois qu'il est nécessaire pour posséder toute la pièce. » On a pu le voir recommencer ainsi une dizaine de fois une lecture de restitution.

Cette tenacité douce et patiente avait d'ailleurs été exercée sur une plus vaste échelle, durant toute sa vie. Il n'y eut que deux périodes dans son existence, celles de Rome et de Paris, durant lesquelles l'obéissance lui permit de se consacrer aux recherches historiques comme à son unique devoir d'état. Aussi dut-il exécuter le meilleur de son œuvre en prenant sur ses loisirs. Quand on lui parlait ensuite du travail accompli, de la somme du temps qu'il avait du y dépenser, il répondait régulièrement : « *Extra legem*, c'est en dehors de mon devoir d'état. » Ceci sur un ton parfois un peu désenchanté, mais où se trahissait quand même une silencieuse fierté.

Une autre caractéristique marquait son travail : le goût. Malgré le proverbial désordre de sa chambre d'économiste, il

mettait un soin religieux à effectuer proprement, élégamment chacun de ses travaux. N'est-ce pas pour cette raison qu'il tardait tellement à rendre ses manuscrits ? Il poussait ce soin jusqu'au scrupule ; et il est vrai qu'il y était soumis. Dans son entourage un peu éloigné, on chuchotait qu'il n'était ordonné ad missam parce que ses scrupules l'empêchaient de confesser. Le bruit était en partie inexact, car son ordination avait été sans exclusion, mais il est vrai que sa grande conscience lui interdisait d'entendre les confessions. « Tôt après mon ordination répondait-il quand on l'interrogeait sur ce point, aucun ministère ne me fut confié. Placé à Rome, j'ai par la suite vieilli dans les livres et oublié ma théologie — et il se calomniait sans pitié. — Au moment de la guerre, — en 1939, je m'y suis remis ». Mais par ailleurs, ce scrupule, passé en nature, lui faisait exécuter avec amour des petites vignettes, des plans qu'il travaillait minutieusement dans le détail. Son esprit de finesse, son sens religieux l'avaient rapidement habilité à apprécier les tableaux religieux et en particulier les portraits de Saint Vincent et de Sainte Louise de Marillac. Mis en présence d'une toile de Simon François, de G. Duchange ou de quelque autre, il soulignait immédiatement l'originalité de tel détail passé inaperçu, il entreprenait un commentaire si minutieux que les intentions secrètes du peintre en étaient dévoilées. Il pensait à part lui et parfois le faisait remarquer que Saint Vincent ne dut pas être aussi chauve que les tableaux du XVIII<sup>e</sup> siècle le représentent. Ces derniers avaient voulu, remarquait-il, retirer la calotte moulant cette grosse tête, mais ils n'avaient pas osé remettre des cheveux qui auraient rajeuni la traditionnelle présentation de Monsieur Vincent.

N'était-ce pas chez M. Parrang une qualité innée que ce sens du détail, de l'observation précise ? On peut se le demander. En tous cas, dès son entrée aux études, (en 1890), n'ayant pas de table assez grande, il avait déjà dressé, en s'aidant d'une planche à plisser les surplis, un splendide plan de l'Ancien Saint Lazare et de la Maison Mère des Filles de la Charité encore précieusement conservés.

Objectif, tenace, plein de finesse, tel il apparaissait à ceux qui l'approchèrent de plus près durant « sa splendeur ». Quand la maladie le cloua dans sa chambre, puis le condamna à se maintenir sur la rude planche qui devait redresser sa colonne vertébrale, les fontaines secrètes de cette vie devinrent plus visibles.

Sa vie religieuse fut en effet toujours vivace et très pratique. Elle soutenait son activité, et donne encore à son souvenir ce parfum pénétrant de religion et de grandeur. Piété simple et esprit de foi vigoureux s'unissaient sans peine chez

lui à cet amour du travail, pour rehausser le plan habituel de son existence.

Aux derniers jours de sa carrière, quand on le revoyait après quelques mois d'éloignement, et qu'on le retrouvait fixement étendu sur son lit, on avait peine à le « retrouver ». Une barbe grisâtre cendrait la pâleur de son visage. La maladie avait profondément creusé ses orbites et l'éclat de ses grands yeux verts légèrement voilés s'immobilisait sur ceux qui l'approchaient. Du moins son âme était demeurée intacte ; elle conservait sa même tonalité, elle se mouvait doucement dans la même lumière serpentine.

En septembre 1941, il avait tenu des propos assez pessimistes sur sa santé : « Nous ne nous reverrons plus avait-il articulé tristement à plusieurs reprises. » Providentiellement, on se revoyait : une flamme joyeuse brilla silencieusement dans son regard. Le cœur lui aussi était indemne, toujours très sensible aux intentions, et doucement paternel. Un culte aussi fervent pour l'objectivité, la vérité ne pouvait s'expliquer que par un amour secret : « Froide méthode, brûlante passion ». Oui sans aucun doute pour le Cher M. Parrang qui tout au long de sa vie avait entretenu une silencieuse et secrète ferveur. Son cœur était demeuré en éveil, en disponibilité...

Même souffrant et immobilisé il tenait à dire son bréviaire, son chapelet, à s'entretenir avec le bon Dieu, et... à travailler. Ne suffisait-il pas de lui parler d'un confrère qu'il aimait plus particulièrement, de toucher à quelques uns de ses grands sujets : Louise de Marillac, Saint Vincent, pour voir une vie nouvelle s'épanouir aussitôt dans ses grands yeux. Mystérieux symbole. Le travail qui avait été sa vie, lui assurait à ces pénibles moments un surcroît d'existence.

Et maintenant, dormez en paix, cher Père ; vous avez été pour la Congrégation un « bon et fidèle serviteur ». Malgré son inachèvement, votre œuvre est *au complet* parce que votre cœur a toujours été au niveau de votre esprit. Vous vouliez « partir *au complet* disiez-vous, avec votre cœur et votre esprit, et non pas en somnolant ». Cette intention nous éclaire, nous qui nous sommes sentis grandir en vous aimant. Elle complète votre « esprit » qui fut « objectif », tenace, mais aussi suivant les vraies coutumes de la Mission, modeste et doucement aimable.

André DODIN.

(Angoulême, le 20 février 1942).

---

---

## MARSEILLE (Le Prado)

Sœur Agnès BORDES

*Née en 1871 à Tartas, Sœur Agnès Bordes postule au Berceau de Saint-Vincent de Paul et entre au séminaire le 9 juin 1894. Placée à Arcueil, elle y fut, comme Sœur Mathilde, l'intelligente et active collaboratrice de M. Francisque Aroud. (Voir Annales, 1938, p. 486-505). En 1922, elle est mise à la tête de la Bonne-Garde de Clermont-Ferrand, et enfin en 1930, elle est préposée comme Sœur Servante à Marseille : maison de la Bienfaisance.*

Le 18 novembre 1941 s'en est allée dans le ciel du bon Dieu Sœur Agnès Bordes, originaire de Tartas (Landes). Parler d'elle est facile, tellement elle a laissé d'œuvres, et cependant nous nous sentons dépassé par le sujet, parce que pour en écrire dignement, il faudrait saisir l'âme qui a créé et vivifié ces œuvres. L'âme échappe toujours par quelque côté, l'âme surtout des saints. Ils vivent dans des hauteurs où n'atteignent pas nos yeux. Telle fut sœur Agnès.

Elle était l'aînée d'une famille de sept enfants, à une époque où le père et la mère n'avaient d'autres encouragements que ceux de leur conscience chrétienne. Ils suffisaient d'ailleurs à Monsieur et Madame Bordes. Pour le reste, c'était un peu l'histoire répétée des parents de sainte Thérèse de Lisieux : le ciel bénessait largement leur commerce. Mais aussi le bon Dieu se servit une part royale en prenant deux Filles de la Charité, une Ursuline et un prêtre devenu Vicair général. Sœur Agnès fut très vite, dans la Congrégation de saint Vincent de Paul, une religieuse en vue. Elle avait vingt ans quand elle y entra et elle apportait une intelligence vive, un cœur délicat, un besoin très chrétien de se dévouer.

Sa vie s'est écoulée sur trois théâtres.

A Arcueil, d'abord, dans la banlieue de Paris, où elle resta vingt-cinq ans. On lui confia le patronage de jeunes filles. Mais elle désira étendre son champ d'action et on la vit créer et organiser de la façon la plus heureuse l'œuvre des retraites fermées.

Elle avait ainsi donné sa mesure. On l'envoya comme supérieure à Clermont-Ferrand, dans la ville de la « Cité Michélin ». Les ouvrières y étaient nombreuses. Une œuvre, appelée « La Bonne Garde », y végétait, petit noyau sans vie. Sœur Agnès la prit à cœur. Sous son impulsion, elle se développa magnifiquement au point de compter plusieurs centaines d'ouvrières qui s'en allaient chaque jour, à ce foyer chrétien, réchauffer leur foi et leur courage.

Une œuvre semblable se voyait à Marseille, au Prado.

Mais là aussi presque tout était à faire. On y envoya Sœur Agnès.

Elle se met au travail, elle crée, elle construit, elle organise : ce sont des cercles d'études, des retraites, bien d'autres œuvres qui, intelligemment conçues, grignotent le mal, désagrègent des groupes et façonnent des âmes d'une étonnante vitalité chrétienne.

Ces œuvres comptent aujourd'hui parmi les plus vivantes de Marseille.

Au Prado, Sœur Agnès avait perdu son nom, on l'appelait « la Petite Mère ». Mère, elle le fut jusqu'à la dernière minute de sa vie, pour les jeunes filles dont elle avait la garde. Pour elles, ses derniers soucis, ses dernières paroles, sa dernière joie aussi — car c'en fut une pour son cœur — de pouvoir dire, dans la nuit même qui précéda sa mort, qu'elle avait obtenu de la Préfecture, pour ses enfants, un supplément de nourriture : « Elles auront désormais un peu plus de pain, j'en suis bien heureuse. »

Elle s'est ainsi éteinte, au matin du 18 novembre, comme elle avait vécu, dans la charité.

Sa dernière journée n'eut rien de celle d'une agonisante. Debout, elle se confessa, entendit la messe et communia dans sa chapelle. Elle traita ses affaires comme d'habitude et mit à jour sa comptabilité.

Le soir venu, se sentant oppressée, elle se coucha de bonne heure.

Une religieuse voulut la veiller. Ce fut fort heureux, car, grâce à elle, le prêtre alerté à temps put lui donner l'extrême-onction.

Dans la grande ville, à travers les paroisses et les foyers d'œuvres, la nouvelle de sa mort se répandit comme un deuil de famille.

Derrière son cercueil se groupèrent des milliers d'enfants et de jeunes filles, des dames, des hommes d'œuvres, des pauvres surtout qui, tous, pleuraient leur « petite Mère ».

J. D[ARRIOT].

---

(Semaine Religieuse d'Aire et de Dax, (28 nov. 1941).

---

## ORTHEZ

Sœur MAYNARD (1857-1922)

Dans la galerie de son livre : Trente-six femmes, feu Francis Jammes, l'artiste et poète d'Orthes, a inséré : La Fille de la Charité.

Vue par des yeux admirateurs d'un fin littéraire, cette silhouette évoque une grande bonne sœur de l'hôpital orthésien,

comme, heureusement, on en trouve et rencontre tant de ci de là, à l'ombre de la cornette vinentienne.

Mais cet éloge laisse deviner, à l'arrière-plan, une âme tout ouverte au surnaturel, et qui, candide et forte, anime une vie de dévouement parmi les souffrances et les blessés d'un hôpital. Transposée en une fiche biographique du personnel, voici ce que donnerait, en sa sécheresse obligatoire, cette vie de dévouement :

Marie-Alexandrine Maynard, fille d'Alexandre, propriétaire cultivateur, né à Belfort, canton de Labenque, arrondissement de Cahors (Lot), née et baptisée le 5 novembre 1857 : postule à Cahors. Vocation le 20 avril 1881. Placements : hôpital de Fontainebleau, y fait les vœux le 1<sup>er</sup> mai 1886 ; Lyon, hôpital Saint-Joseph, 1894 ; Orthez, 1899. Elle y est décédée, le 18 novembre 1922.

Mais voici la note d'âme : une bonne fille de Monsieur Vincent, saisie par une plume artiste et vibrante de sympathie admirative.

#### Sœur JOSEPH

Vous étiez magnifiquement du peuple, grande et lourde et pâle, avec des yeux si noirs qu'on n'en distinguait pas le détail. Vous ne compliquiez rien. Votre pain était le « Pater » et votre théologie le « Credo ». Et si l'on vous disait qu'un tel n'avait pas la foi, vous pouffiez parce que vous ne croyiez pas qu'il ne pût pas l'avoir. Et pourtant, il en a défilé quelques-uns devant vous, de ces rétifs qui ne voulaient pas s'unir à la prière en commun. Mais ils avaient mal au ventre comme d'autres ; la jambe gangrenée comme d'autres ; l'épine dorsale cariée comme d'autres ; le rein suspect comme d'autres ; et une barbe qui repoussait et qui leur donnait, après trois jours d'hospice sans rasoir, l'aspect de porcs-épics.

Je crois revoir le gros Capdevielle, le postillon du courrier d'Artix à Casteide-Cami, au moment qu'on le transporta dans votre salle. Il ne la menait pas large. Il s'était, en fendant du bois, ouvert la cuisse. Et ses voisins, mettant en pratique l'empirisme béarnais, avaient bouché la plaie béante avec tout le fumier qu'ils avaient pu ramasser dans la loge de ces messieurs. Je dois à la vérité de dire que Capdevielle n'eut pas la moindre fièvre de ce chef. Il était atteint d'une bien autre, et chronique ; la fièvre de son chef-lieu de canton. Comment ne pas embrasser la République, et la plus rouge, lorsqu'on a le nez de la plus belle pourpre bacchique, et qu'à chaque relais on avale une soupe à l'oignon ?

Voulant flatter son député, Capdevielle avait harangué, du haut de sa patache, des ruraux à la foire, en les invitant à remettre en honneur la guillotine. Ce qui lui valut le sobriquet de « Robespierre », car il se prénommait Pierre. Et le fait est qu'on ne l'appelait pas autrement, depuis tant d'an-

nées que le trait d'esprit s'était émoussé. Je suis bien assuré que beaucoup, ignorants de cet incident, ont fini par croire que son vrai nom fût Robespierre, comme il aurait pu être Marat aussi bien qu'il était Capdevielle.

Il ne fut pas longtemps, dès que remis de son hémorragie, sans vous suivre d'un œil qui s'efforçait d'être farouche. Mais vous aviez vu bien d'autres coups d'œil qui vous avaient émue davantage, comme celui de ce petit garçon qu'on trépana. Et c'est pourquoi, ma sœur, rien ne semblait plus drôle que de vous voir arrêter devant le lit de Robespierre en lui criant d'une voix de général à un perroquet :

— Eh bien ! le brave Robespierre, comment va-t-il, le brave Robespierre ?

Pour ne point vous répondre, il contractait les gencives, ainsi que pour conserver un moment dans sa bouche une lampée de vin. Mais comme vous insistiez avec cette imposante et mâle bonhomie qu'il n'avait jamais rencontrée chez aucun charretier de ses amis, il finissait tout de même par faire entendre : — *Hiem !*

Quand il a été guéri, vous avez cousu à sa culotte trois boutons qui ne tenaient pas, vous l'avez coiffé d'un béret neuf et conduit à l'aumônier, qui n'eut aucune peine à le « ramener ». En vous quittant, il pleurait comme un veau sur le seuil de l'hospice.

Dieu ! ma sœur, qu'ils sont petits, ces détails de la terre, loin de ces drames que le monde trouve passionnants ! Et, pourtant, votre vie en a été toute faite, et je crois que, vus du haut du ciel, ils vous apparaissent tout rayonnants de la lumière de Notre Seigneur Jésus-Christ, pareils à ces grains de sable dont chacun est à peine perceptible, mais dont l'ensemble enferme l'océan.

A une morte aussi vivante que vous l'êtes, on ne demande pas : « Vous rappelez-vous » ? Tout par vous est embrassé dans l'ensemble, ô Sœur Joseph !

Vous n'avez plus à noter, sur un cahier, qu'il faut renouveler la provision d'ouate hydrophile. L'ouate hydrophile, elle est dans ces nuages errants, si doux à l'œil, qui me séparent de vous que je voudrais un jour rejoindre. Je n'ai plus à vous poser de questions. Je ne peux employer vis-à-vis de vous la formule naïve des vieux poètes : « Vous souvient-il ? »

O fille sainte, c'est une gerbe que je cueille, que j'expose devant vous, afin, non d'intéresser ou de mettre à l'épreuve votre mémoire sans défaut, mais afin de faire goûter à mes amis un peu des instants si simples que j'ai passés avec vous ici-bas.

Parmi les fleurs candides, dans la propreté du parterre, au bruit de la fontaine, des malades se promenaient ou s'as-

seyaient. Benolt, le portier, sonnait la cloche et son chien n'aboyait pas. Les arceaux du cloître enchâssaient dans leur azur la nuit des buis. L'escalier, sous mes pas, grinçait comme un bouchon :

— Venez voir Van Dinh, me disiez-vous, il vous attend.

Van Dinh, baptisé à Orthez, mon filleul exténué loin de son Indo-Chine, et qui s'éteignit gravement, avec, entre ses doigts, un fruit de sa terre natale que je lui avais apporté et qui reçut son dernier baiser. Il y mordit à peine, et, vous jetant à genoux, vous dites : « Il est mort ».

Une faïence de pharmacie orne sa tombe.

Firmin, lui, avait deux fois essayé de se pendre, tant il souffrait de la moëlle ; il était à moitié fou, et toujours vous arriviez au moment fatal, et vous l'avez fait s'endormir méritable dans la richesse de Dieu.

A Destayals, il fallut toujours scier un peu plus du tibia ou de l'humérus, mais il rigolait quand même, malgré ses douleurs fulgurantes, s'il vous entendait le blaguer sur son résistant appétit, dont il était si fier.

Que vous étiez heureuse ! lorsqu'à l'occasion de votre fête vous trouviez vos pots à l'eau ébréchés tout garnis de feuillages ; et l'un de ces mendiants mystérieux, épaves périodiques des hospices, Rieu, vous avait lu un compliment que n'eut pas désavoué un académicien !

Personne aussi bien que vous ne voilait la mort et le sang. Si quelqu'un de la salle commune donnait le signe du grand départ, on tendait un paravent près de sa couche, et, bientôt, il passait à côté. Si une intervention chirurgicale avait lieu, c'est vous que les docteurs préféraient avoir comme aide, car n'entendait rien dans l'étroite pièce d'opérations, et vous ressortiez, au bout d'une heure, aussi calme que d'une lingerie.

Et pourtant, nous qui vous avons bien connue, dont un prince de la science, qui vous avait employée dans un cas grave, me disait : « C'est une tour », nous savions quel appel forcené vous adressiez au ciel pour conserver cette maltrise de vous-même. J'ai connu, moi, ce pli amer de votre lèvres devant celui dont l'état donnait de l'inquiétude. Vous aviez soixante ans. Vous étiez plus haute et plus forte, d'âme et de corps, que toutes celles que j'ai connues, et je vous ai sentie frémir de pitié, comme une petite fille, en face de la souffrance d'autrui. Mais la vôtre, comme vous la méprisiez ! Ce mal blanc épouvantable qui vous avait pris toute la main, comme vous en riez !

Riez, sœur Joseph, riez maintenant du haut du ciel, riez de ce rire de la femme forte dont il est écrit qu'elle rira à son dernier jour. Riez.

Francis JAMMES.

## DAX

Les Lazaristes et Mgr CAZAUX

(8 Décembre 1941)

Le 8 décembre 1941, fête de l'Immaculée-Conception, l'église cathédrale de Dax vit se dérouler l'imposante cérémonie d'une consécration épiscopale, celle de Mgr Louis-Marie-Antoine Cazaux, ancien archiprêtre de la même cathédrale, nommé évêque de Luçon. Evénement rare pour le diocèse de Dax. Aussi clergé et fidèles avaient-ils mis tout leur zèle à le préparer.

La petite Compagnie ne saurait être indifférente à ce qui intéresse la vie d'un diocèse qui fut le berceau de saint Vincent. La maison Notre-Dame du Pouy eut l'honneur de participer activement à l'organisation de la fête, étant donné surtout que le Séminaire diocésain se trouve actuellement dispersé, par suite de la situation.

A la cérémonie elle-même du Sacre, le chœur de nos étudiants exécuta tous les chants liturgiques de la messe pontificale, avec la piété et l'ensemble parfait qui mettent en valeur la beauté propre au chant grégorien. La Schola de la cathédrale, de son côté, rendit fort bien la messe chorale à 4 voix de Charles Gounod.

Voici quelques-unes des personnalités remarquées à la cérémonie : Mgr Mathieu, évêque d'Aire et de Dax, prélat consécrateur. Evêques assistants NN. SS. Massé, auxiliaire de Luçon et Vansteenberghe, évêque de Bayonne. Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux ; le Rme P. Abbé de Belloc. Aux premiers rangs de l'assistance, la vénérable mère de Mgr Cazaux et sa famille ; MM. Le Roy, fils de M. Edouard Le Roy, le philosophe bien connu, Représentant officiel de M. Pucheu, Ministre, secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; Moreau, sous-préfet de Dax, représentant le préfet ; Robert, sénateur de la Vendée, et conseiller national ; Prunetti, maire de Dax, entouré du conseil municipal ; Milliès-Lacroix, sénateur des Landes ; le Cte de Chabot et M. Caillaud, députés de la Vendée, etc. Malgré les difficultés du voyage, le clergé vendéen avait envoyé une importante délégation. Le clergé des Landes était lui-même très largement représenté.

La cathédrale est richement ornée de fleurs et de tentures rouges, timbrées des blasons épiscopaux : le pin landais (emblème de Mgr Cazaux, avec la devise : *Veritatem in caritate*) mêle ses aiguilles au feuillage stylisé du chêne d'Euskadi (emblème de Mgr Mathieu). L'église est trop petite pour contenir la foule pieuse qui voudrait voir la rare cérémonie. Après le Sacre, le nouvel évêque se prête avec simplicité aux témoignages de vénération de ses paroissiens.

On n'imaginait pas, autrefois, une fête, même religieuse, sans un banquet. L'évêque d'Aire et de Dax connaît et pratique le conseil de saint Paul à Timothée : *Oportet episcopum esse hospitem*. Et nous savons que son plus vif désir était de recevoir à sa table et dans un cadre familial tout le clergé landais. Mais, outre qu'il n'y avait pas à Dax de salle assez vaste pour y grouper tous ses prêtres et ceux de Luçon, le ravitaillement posait de plus un insoluble problème. Il a fallu borner les invitations à quelques personnalités officielles, aux chanoines et aux doyens. (150 convives environ).

« Personne ne s'étonnera que, dans notre détresse, les Lazaristes soient venus à notre secours et nous aient recueillis chez eux, avec cette chrétienne charité qui est une tradition de leur grande famille spirituelle et qu'ils ont héritée de saint Vincent de Paul. Le réfectoire de leur Grand séminaire était décoré avec goût de fleurs et de guirlandes de lierre... » Mgr Mathieu et toutes les personnalités présentes témoignèrent de leur satisfaction pour la parfaite organisation de ce banquet. Prévenus cinq jours seulement à l'avance, M. le Supérieur et M. l'Econome avaient réussi ce tour de force : obtenir les autorisations et bons d'achat, trouver les denrées non contingentées afin de ne troubler en rien le ravitaillement général, songer enfin à tous les détails pratiques. A la fin du repas, et après un Vivat chanté par la schola de nos étudiants, l'on entendit successivement jusqu'à onze toasts, tous remarquables par leur cordialité, quelques-uns par la portée des paroles prononcées.

A la fin de tout banquet et dans l'attente du premier toast, il y a comme une vague inquiétude dans l'air, un léger refroidissement de température...

Mais voici M. le chanoine Bordes, Vicaire général, grand organisateur de la fête ; il parle au nom du clergé landais. Tour à tour ému et spirituel éloquent et enjoué, il traduit la pensée de tous ses confrères avec une exquise délicatesse : il crée du même coup pour les orateurs qui suivent une chaude atmosphère de sympathie, un climat favorable aux épanchements de l'esprit et du cœur.

Le Docteur Toranza parle au nom de l'Action Catholique : il rappelle en termes vibrants les services rendus par Mgr Cazaux aux œuvres de jeunesse et à l'Action catholique landaise.

C'est au tour de Mgr l'Auxiliaire de Luçon. Mgr Massé, qui fut jadis professeur d'Ecriture sainte, souhaite la bienvenue au nouvel Evêque, dans un toast émaillé de réminiscences scripturaires et tout ensemble de traits malicieux, dont sa bonhomie souriante émousse charitablement la fine pointe.

M. le sénateur Robert (le poète vendéen Jean Yole), l'au-

teur de *La Vendée*, évoque devant nous la Plaine, le Marais, Le Bocage qui rappelleront au nouvel évêque de Luçon les dunes landaises couronnées de pins, les côteaux de la Chaulosse et les rives tranquilles de l'Adour. Ce fut pour tous une agréable surprise de voir la Poésie invitée à cette fête.

M. de Laporterie, président de l'*Union nationale des Combattants*, rappelle l'héroïsme et les glorieuses citations de Mgr Cazaux, avec une vigueur et une brièveté toute militaires, dont, sous la mitraille, il a pris l'habitude dans le commandement de son bataillon...

Même note chez M. Canguilhem, ami et camarade de combat de Mgr Cazaux, qui apporte, lui aussi, des souvenirs de guerre, mais avec l'accent si savoureux du terroir et une verve amusante, qui rappelle un peu le héros légendaire d'Edmond Rostand...

La ville de Dax avait son mot à dire et ses fleurs à effeuiller sous les pas de son archiprêtre très aimé. M. Prunetti, maire de Dax, s'acquitte de cette tâche avec cœur, et se souvient de l'intime collaboration qui, avant comme après la guerre, associa le presbytère et la mairie de Dax dans un même dévouement à la Cité.

M. Moreau, sous-préfet de Dax, souligne le caractère de la cérémonie du matin, et fait appel à l'union qui doit grouper les autorités civiles et religieuses autour du maréchal Pétain, chef de l'Etat

— Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, salue son nouveau suffragant avec une familiarité charmante et un air de grandeur qui convient au Primat d'Aquitaine.

M. Le Roy, professeur de l'Université, est venu de Vichy, porter à Mgr Cazaux les félicitations et les vœux du Gouvernement. C'est avec distinction qu'il remplit son mandat et ouvre devant nous de nobles perspectives sur le régime de justice et de liberté qui est réservé à la France catholique de demain. *Pour relever la France*, dit-il notamment en un parallèle où se révèle le professeur d'Histoire, *il faut Dax et Luçon ! Dax, c'est saint Vincent de Paul, c'est l'action intérieure et morale, celle qui change les esprits et les cœurs... Luçon, c'est Richelieu, c'est l'action politique un peu brusque, un peu violente sans doute, mais nécessaire. Il faut une action politique, parce que les Institutions corrompent les hommes ! il faut une action morale, parce que les hommes corrompent les Institutions. Il nous faut Dax et Luçon. Richelieu et saint Vincent de Paul, au xvii<sup>e</sup> siècle, ont opéré un merveilleux rétablissement dans une France livrée à l'anarchie. Au xx<sup>e</sup> siècle, l'esprit de Dax et de Luçon restitueront à la France, blessée mais non mourante, avec sa santé morale, son prestige international...*

Cette évocation de saint Vincent ne pouvait manquer, en un tel lieu et en une pareille circonstance, et plus d'un orateur la fera sienne. M. Le Roy s'y sentait d'autant plus porté que, selon la confiance qu'il en fit à M. Pardes, supérieur de la maison, sa famille fut jadis intimement liée avec notre confrère, M. Fernand Portal. Celui-ci baptisa même plusieurs des siens.

Pour clore ces discours et ces nobles paroles, Mgr Mathieu et, après lui, Mgr Cazaux, surent remercier délicatement leurs hôtes et se plurent à relever les mots de concorde et tout pleins de promesses qui venaient d'être dits.

De leur côté, les enfants de saint Vincent se félicitent d'avoir pu ménager pareille rencontre des forces diverses du pays, et d'avoir contribué, pour leur part, à créer l'atmosphère favorable à cette large et sereine compréhension.

Paul LASSALLE et Paul LAHARGOU

P.-S. — *Nécrologie.* — Les confrères et frères, sortis si nombreux de la maison de Dax, nous sauront gré de leur signaler le décès d'un bon serviteur qu'ils ont connu et pour lequel ils auront un souvenir devant Dieu.

Voici, sans plus, l'entrefilet que consacrait à ces obsèques la *Petite Gironde* du 23 décembre 1941 :

*Avant-hier (16 décembre), avaient lieu en l'église Saint-Vincent de Xaintes, les obsèques de M. Paul Lassalle, décédé à l'âge de 70 ans. Pendant 47 ans, il fut jardinier aux Lazaristes. Ce long temps passé au service de la Communauté le faisait considérer comme de la famille : tous les Lazaristes de Notre-Dame du Poux assistèrent aux obsèques et rehaussèrent cette cérémonie de la pureté de leurs chants grégoriens.*

*M. le Supérieur, montrant tout l'intérêt qu'il portait à Paul Lassalle avait pris place, au deuil, parmi les parents. Ce geste des enfants de saint Vincent de Paul, envers l'un de leurs dévoués serviteurs, méritait d'être souligné.*

Quelques jours après, le 2 janvier 1942, décédait à Dax un autre ami de la Congrégation, Mgr Lahargou, dont les *Annales*, en 1922, pages 500-527, ont donné un remarquable panegyrique de saint Vincent de Paul, prêché à Saint-Lazare le 19 juillet de cette année-là. Il convient d'honorer nos bienfaiteurs.

Né à la Bastide d'Armagnac, en février 1855, Paul Lahargou manifesta très jeune la vocation ecclésiastique. En 1881, il était ordonné prêtre et après deux années d'études supérieures à l'Institut Catholique de Toulouse, il arrivait au Collège Notre-Dame de Dax. Depuis lors, sa vie tout entière s'identifia avec celle du vieux collège, proche voisin.

(2) Voir également *Annales*, 1909, p. 179, 180, 181 ; 1914, p. 345 ; 1915, p. 591 ; 1917, p. 9, 19, 22, 90.

de Notre-Dame du Pouy, reconstruit depuis lors à Cendrillon. Voici des extraits de l'allocution que prononça, lors des ob-sèques, M. le Chanoine Salette, l'actuel supérieur du Collège Notre-Dame. Cette évocation rend bien la noble figure du distingué défunt.

*« Mgr l'Evêque a bien voulu que j'adresse un dernier hommage à Mgr Lahargou au nom de notre grande famille spiri-tuelle : le Collège et l'Association des Anciens Elèves...*

*Il y a, dans notre langue française, une expression, chargée de sens et de noblesse, qui est d'un usage courant, depuis qu'elle est passée par les lèvres du Chef de l'Etat. J'osa l'ap-pliquer à Mgr Lahargou : « Il a fait le don de sa personne et de sa vie » à l'Enseignement chrétien...*

*L'abbé Lahargou arrivait à Dax en 1883, muni de ses ti-tres universitaires. En 1892, après avoir professé la Rhétori-que et la Philosophie et soutenu brillamment sa thèse de doctorat devant la Faculté de Lettres de Bordeaux, il succé-dait à l'abbé Lagarde comme Supérieur du Collège ; il devait le rester jusqu'à la guerre : Septembre 1939. Et déjà, quels beaux états de service : 47 ans de supériorat, 58 ans de pro-fessorat !.. Qu'on imagine ce que cela représente de travail, de dévouement, d'abnégation, de conscience professionnelle ! Que de fois nous avons vu Mgr Lahargou préparer scrupu-leusement sa classe du lendemain, pour ne rien laisser au ha-sard de l'improvisation ! Il pensait que, même après un demi siècle d'enseignement, on n'a pas le droit d'expliquer à des enfants une page de Tacite ou de Saint Jean Chrysostome sans en avoir lu et médité le texte...*

*Une culture générale qu'il avait puisée aux sources des deux antiquités grecque et latine et dans notre xvii<sup>e</sup> siècle classique, mais qui écartait systématiquement — sans les igno-rer — le xviii<sup>e</sup> siècle, avec ses dangereuses chimères, et le xix<sup>e</sup> siècle, avec son individualisme romantique... la lecture, l'observation, l'expérience avaient accumulé en lui un riche trésor d'idées où s'alimentait son enseignement, d'ailleurs si varié : apologetique, philosophie, littérature, histoire, pé-dagogie... Et cet enseignement, universel par son objet, l'é-tait aussi par le public qu'il pouvait atteindre : grâce à la Re-vue de l'Enseignement chrétien et aux livres qu'il écrivait, dans cette prose un peu nonchalante, mais si limpide et si harmonieuse, la pensée de Mgr Lahargou franchissait les grilles du Collège et s'adressait à toute la jeunesse de nos écoles, groupées sous le nom de l'Alliance.*

*En 1901, il était élu président de cette Alliance des mai-sons d'éducation chrétienne. Et, pendant 25 ans — car son activité ne se mesurait qu'à cette échelle de 25 à 50 ans — il présidait les congrès annuels d'Enseignement en France, en*

Allemagne, en Belgique et jusqu'au Canada. « Comment oublierons-nous ce que l'Alliance lui doit », nous écrit un de ses compagnons d'armes, Mgr Aubry, Vicaire général d'Orléans, « et ce que fut son dévouement ardent et sage à la cause de l'Enseignement libre » ?

Quand Mgr Touzet fonda l'Union Catholique des Landes pour y intensifier la foi et la vie chrétienne, il parcourut le diocèse en tous sens et fut l'apôtre, l'orateur le plus écouté de cette nouvelle croisade...

Quand la loi de Séparation nous arracha l'immeuble de St Vincent, l'ancien Grand-Séminaire de Dax, qui appartenait toujours à la mense épiscopale, il défendit intrépidement les droits de l'Eglise ; et après l'inévitable échec de nos justes revendications, il créa, en moins d'un an, sur le plateau de Cendrillon, un nouveau Collège qu'il mit sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Il fut, à la fois, l'architecte et le bailleur de fonds : les travaux finis, il solda la note, sans rien demander à l'Administration diocésaine, qui ne put qu'approuver les comptes et le féliciter de sa généreuse initiative...

Il n'ambitionnait, d'ailleurs, pour le bien qu'il faisait que ce bien lui-même ; et plus d'une fois nous l'avons entendu dire que, dans cette noble servitude du professorat, il avait trouvé le bonheur, même au sens le plus humain du mot. Ce bonheur, il le devait sans doute aux pures satisfactions de sa conscience, à une santé qui, jusqu'à l'extrême vieillesse, ne connut aucun déclin et à l'heureux équilibre de ses facultés : une vive intelligence, servie par une extraordinaire puissance de travail, un caractère droit, un jugement sûr, avec une maîtrise de soi qu'il définissait lui-même par un mot de l'antique sagesse : nil mirari, ne s'étonner de rien...

On a quelquefois douté de son cœur ; et on lui appliquait volontiers le mot de Mme du Deffand à Fontenelle : « C'est encore de la cervelle que vous avez là !... » Mais peut-on concevoir le dévouement, sans la sympathie, et le don de soi-même, sans l'amour ? La sensibilité de Mgr Lahargou tenait aux fibres les plus secrètes de l'âme et s'enveloppait de réserve et de pudeur. Mais il aimait les enfants... Une épidémie sévissait à Cendrillon ; un de nos petits collégiens était gravement malade. J'allai le voir, vers deux heures du matin. Et je distinguai, sous le halo de la veilleuse, une haute silhouette noire, penchée sur ce lit d'enfant. L'abbé Lahargou veillait... Et je n'ai pas oublié de quel accent il me dit ces simples mots qui, dans la nuit de ce dortoir, me révélèrent brusquement le fond ignoré de son âme : « Je suis tranquille, il dort ! »

Peut-être manquerait-il quelque chose d'essentiel au portrait

que nous esquissons de Mgr Lahargou si, à côté ou au-dessus de l'éducateur et de l'homme d'action, nous ne voyions pas le prêtre. Ce qu'il y avait de plus émouvant, chez lui, c'était la transposition de sa pensée et de sa vie sur le plan surnaturel. L'onction sacerdotale marquait et conditionnait toutes les formes de son activité, toutes les démarches de son esprit et, si j'ose dire, tous les battements de son cœur. Il était prêtre, avant tout. Et par delà la formation ou l'enrichissement des esprits, il voyait le salut des âmes. Là est le secret de son dévouement et l'unité de sa vie.

Il laisse à tous ceux qui l'ont vu de près le souvenir d'une foi éclairée et candide. Une foi éclairée par les lumières de la théologie et le commerce assidu des maîtres de la pensée chrétienne. Dans la semaine qui a précédé sa mort, il lisait, en les commentant de sa fine écriture, l'Histoire du sentiment religieux en France, de l'abbé Brémond, et les Lettres de Saint Vincent de Paul, dans l'édition de M. l'abbé Coste... Une foi candide, parce qu'elle venait d'un cœur simple et pur, cordialement soumis à la Tradition et à l'autorité de l'Eglise.

Sa piété, aussi affective que raisonnable, s'exprimait par la messe, le bréviaire qu'il récitait avec une exactitude quasi-monacale, même dans le tumulte de l'année scolaire, le rosaire et le chemin de croix quotidiens, de longues et fréquentes visites à la chapelle où il rencontrait toujours notre cher abbé Tonnenx, dont il apaisait, d'un geste bref, l'inquiétude métaphysique. On peut dire qu'il partageait sa journée entre la chapelle et son bureau de travail... Assis pour écrire, à genoux pour prier, c'est la double image que nous aimerons à garder de lui...

En 1939, ses forces trahissant sa volonté, il dut résigner sa charge de Supérieur. Nous avons été le témoin de sa douleur et des vives réactions d'une volonté qui, après toute une vie de travail, se refusait au repos comme à une suprême déchéance. La retraite lui fut d'autant plus douloureuse que notre repli sur Dax le laissait seul en face de lui-même et des signes humiliants de la défaite. La piété filiale de son successeur s'ingénia pour adoucir son épreuve et lui donner l'illusion apaisante qu'il régnait sur une maison qu'il ne gouvernait plus. Depuis notre exode, il ne manquait aucune occasion de descendre vers Dax, c'est-à-dire vers nous, de s'asseoir à notre table de famille, avec la simplicité charmante d'un grand-père qui est en visite chez ses enfants et petits-enfants...

Et voici qu'il s'en est allé vers Dieu, s'arrêtant, tout à la fois, de penser, de prier et de vivre. Ce n'est pas lui qui aurait dit, en face de la mort : « C'est le combat du jour et de la nuit. » Nous avons eu l'impression, en contemplant ce

beau visage de prêtre, pendant la cérémonie de l'Extrême-Onction, que ses yeux n'allaient se fermer que pour s'ouvrir à la lumière : Lux aeterna...

Nous lui faisons, en ce moment, les funérailles qu'il mérite. En temps normal, ce n'est pas seulement la Ville de Dax, mais le diocèse tout entier qui serait représenté ici par l'élite des catholiques landais. Il nous suffit que le Collège et l'Association des anciens élèves lui fassent un cortège d'amitié et d'honneur. On pourrait croire qu'il a attendu, pour mourir, le retour des vacances du premier de l'An. Il voulait ses enfants près de lui, pour le suprême voyage...

C'est dans le cimetière de Dax qu'il va reposer provisoirement. Il nous parlait, un jour, de sa sépulture à Buglase. Avec une fermeté respectueuse, nous lui avons dit que, viv<sup>o</sup> ou mort, sa place était à Cendrillon. Les circonstances ne nous permettent pas de réaliser, dès aujourd'hui, ce pieux dessein. Mais dès que la Paix nous ramènera là-haut, il nous suivra dans cette maison qu'il a faite, qu'il a si longtemps animée de sa présence, de sa parole, de son enseignement, et où il est juste qu'il dorme son dernier sommeil, en attendant l'heure de la résurrection.

---

## PÉRIGUEUX

M. Théodore BOGAERT (18 mai 1877 - 15 mars 1942)

En la cathédrale Saint-Front de Périgueux, le 17 mars 1942, étaient célébrées les obsèques de M. Bogaert, supérieur du Grand Séminaire et Visiteur d'Aquitaine, depuis le 29 août 1938.

Devant la nombreuse assistance de prêtres et spécialement de Filles de la Charité, conscientes de la perte d'un tel père et d'un si surnaturel directeur de leurs âmes, Mgr Louis, à l'issue de la messe des funérailles, laissa parler son cœur et formula noblement les profonds regrets de tous ceux qui connaissent M. Bogaert. En l'attente de quelques pages de notice, insérons ici sans plus tarder cette allocution de Monseigneur l'évêque de Périgueux.

C'est un nouveau et douloureux sacrifice que Dieu impose au diocèse en lui enlevant son supérieur de Grand Séminaire et à la congrégation de la Mission en lui ravissant un de ses visiteurs, M. Théodore Bogaert. Il y aura bientôt un an, je montais dans cette chaire rendre un dernier hommage au bon M. Sackebant qui s'en allait, chargé d'ans et de mérites, recevoir la récompense d'une vie toute consacrée à Dieu et à ses prêtres ; et m'y voici, remonté à nouveau, pour dire l'a-

dieu du cœur à son successeur et lui exprimer les regrets et la gratitude du diocèse, atterré par sa mort si brusque.

C'est un rude chemin de croix que gravit le Séminaire depuis la mort, en décembre 1936, de M. Tardieu, le confident de tant de retraitants. Chaque station est marquée par un tombeau, où il a gravé, d'une main émue, les noms aimés ; en avril 1940, de M. Roque ; en avril 1941, de M. Sackebant, et où il a la douleur, en cette matinée de mars 1942, de tracer le nom de M. Bogaert. Il ploie sous la charge accumulée de ses deuils répétés et il supplie Dieu de le laisser souffler longtemps, avant de lui faire reprendre la funèbre montée.

Né en mai 1877 à Hardifort, dans le Nord, M. Bogaert, après un an de théologie au séminaire de Cambrai, entre à Saint-Lazare, en 1899, pour y être l'homme d'une vocation unique et privilégiée. Il a compris la parole de saint Vincent de Paul : « On ne peut contribuer à rien de plus grand qu'à former un bon prêtre. Les bons et pieux docteurs sont le trésor de l'Eglise ; il leur faut de la capacité et une bonne vie, car sans celle-ci l'autre est parfois inutile et dangereuse. » Il veut enrichir le trésor de l'Eglise en multipliant la race des bons prêtres. Prêtre, il sera formateur de prêtres ; il se voue au sacerdoce et apporte à son ministère une application sérieuse, humble, dévote qui répond à l'excellence de l'œuvre.

Sa vie s'écoule, entre les murs d'un séminaire, avec la tranquille régularité d'un fleuve de plaine, qui serpente lentement, de Dax à Paris, de Paris à Strasbourg, de Strasbourg à Evreux, d'Evreux à Strasbourg, de Strasbourg à Périgueux, pour se jeter brusquement dans l'océan de la vie divine qui l'attirait silencieusement. Tout le long de son cours, que d'âmes elle baigne et fertilise, que d'œuvres elle anime et fait tourner, que de vocations elle porte et conduit jusqu'au havre de grâce et de salut ; ceux-là pourraient, seuls, nous le dire qui l'ont suivie de sa source à son embouchure, admirant la pureté et la fécondité de ses eaux.

Je n'ai connu M. Bogaert que dans les quatre dernières années de sa vie ; assez cependant pour apprécier le valeur du don que nous faisait Saint-Lazare en nous le déléguant. Il était bien ce prêtre, bon, sérieux, méditatif, prudent, pieux, qui fait dire à qui le regarde vivre : c'est un ami de Dieu. Il avait ce qu'on a appelé les facultés de l'âme de la Congrégation : l'humilité, la simplicité, l'abnégation, la bonté. Il savait que pour faire l'œuvre de Dieu, il faut être plein de Dieu et non pas de soi-même et que l'homme, chétif instrument, ne peut rien sans Dieu qui est le maître ouvrier de la conversion et de la perfection ; aussi il ne recherchait pas la popularité et se gardait de faire écran entre Dieu et les âmes. Il voulait faire almer Dieu, la source, et non pas lui, le pau-

vre vase d'argile qui y puisait l'eau du salut. Il avait l'humilité de l'homme qui ne s'en fait pas accroire, quand il réussit ; et qui ne se dépite pas d'un revers, quand il échoue. Il était un vrai fils de M. Vincent et estimait, comme son maître, que c'est faire assez vite que de faire bien, et il travaillait sans hâte. Tout était coordonné et hiérarchisé, dans sa vie, où son activité se déployait à une cadence régulière. C'était, si j'ose dire, une machine bien montée, où, pourtant, rien n'était machinal. Sans avoir la passion de paraître supérieur, il avait les qualités du chef, ferme pour la fin, facile et doux pour les moyens. Sa largeur d'esprit lui donnait la bienveillance dans le commandement. Tenu, par sa charge, d'appeler à la perfection, il menait une vie édifiante selon toute la force de cette épithète. Il était maître de soi pour être maître des autres et demandait à Dieu, dans l'oraison, le secret de mener les hommes, dont aucun ne ressemble à l'autre. Il a pratiqué à la lettre la recommandation de saint Pierre : « Pais le troupeau qui est sous ta garde, volontiers, pour Dieu, non par contrainte, mais avec dévouement, non comme dominant sur ceux qui te sont échus en partage, mais en étant le modèle du troupeau. » Il avait compris le mot de Notre Seigneur à saint Pierre : « Si tu m'aimes, pais mes agneaux », et c'est à nourrir de la doctrine de vie ses séminaristes et ses confrères qu'il s'est voué pour prouver à Dieu la vérité de son amour. La vie de Jésus-Christ était le centre de son enseignement, sa règle de vie, toute sa morale et sa politique. Jésus n'est-il pas *via per quam eundum, veritas ad quam veniendum, vita in qua permanendum*, la science qu'on doit étudier et pratiquer dans un séminaire.

Il n'avait pas, hélas ! la passion de se ménager ; il ne connaissait que la consigne de saint Paul : « Veille, travaille sans trêve, fais ton œuvre d'apôtre », et s'il n'a pas dit explicitement, comme lui ; « Qu'importe ma vie, pourvu que j'accomplisse ma tâche », les médecins ont dit, eux, que c'était un homme usé et qu'il meurt, à 65 ans, des suites d'un travail prolongé à l'excès. Il a souffert dans sa longue agonie de trois semaines ; mais c'est un article de la constitution de notre royaume que, pour monter au ciel, il faut monter sur la croix et que, pour être du nombre des enfants, il faut être du nombre des souffrants. Il a souffert ; mais c'est notre espérance : « *Crux habet exultationem ; semper lignum crucis vitam germinat.* » La souffrance l'a introduit dans la béatitude ; couché sur la croix, il a cueilli, à ses branches, le fruit savoureux de l'éternelle vie. S'il est vrai, comme dit saint Jean Chrysostome, qu'il est plus difficile de bien souffrir que de faire des miracles, je peux attester qu'il a su souffrir avec sérénité et que cette leçon suprême l'a emporté sur toutes ses prédications. Dans un de ses rares moments

de lucidité, comme je lui recommandais de se confier à Dieu, à qui il venait de renouveler le sacrifice de sa vie, il me répondit avec tranquillité et assurance : « Je me fie à la bonté de Dieu ». Son amour triomphait dans l'espérance. *Caritas omnia sperat*. C'était le commentaire vivant du mot de la sainte Ecriture : « Au milieu des ténèbres de la mort, je ne crains rien, Dieu est avec moi. » Il était en paix parce qu'il aimait.

Il est parti, emportant avec lui nos noms pour les recommander à Dieu ; spécialement les vôtres, Filles de la Charité, qui l'aimiez comme un père. Il est allé les redire à votre mère sainte Louise de Marillac qui, certainement, pour le récompenser du dévouement qu'il vous a prodigué, est venue le chercher, au matin de sa fête du 15 mars, pour l'introduire dans l'éternelle Mission du ciel, où vous comptez, avec nous, un protecteur de plus.

---

---

## PORTUGAL

Frère Jean MESQUITA (10 juin 1870 - 4 décembre 1940)

En l'hôpital de Felgueiras, le 4 décembre 1940, sur les 4 heures du matin, s'endormait saintement dans le Seigneur, après un mois et demi de souffrances purificatrices, notre cher frère coadjuteur Jean Pinto de Mesquita.

Le 17 octobre, il terminait la voûte de ciment armé dans notre chapelle de S. José de Oleiros, encore en construction. Je le rencontrai, portant un seau de ciment, tout heureux d'avoir achevé cette œuvre. Le trouvant pris d'un fort rhume qui s'était manifesté trois jours auparavant, je lui donnai l'ordre de se retirer immédiatement dans sa chambre. Il me dit que cela ne valait pas la peine, que cela passerait tout seul, mais devant mon insistance il obéit.

Je partis dans la soirée du même jour, qui était un jeudi, pour ne revenir que le dimanche. A mon retour, je constatai chez frère Mesquita tous les symptômes d'une pneumonie. Je lui donnai les premiers soins appropriés et appelai le médecin, qui confirma mon diagnostic et rédigea une ordonnance. La maladie suivit son cours ; mais, à peine finie la pneumonie, se déclara un anthrax qui fit beaucoup souffrir notre bon frère, l'affaiblissant et le laissant dans un grand abattement. Jugent préférable de lui laisser prendre sa convalescence dans un milieu où il pût plus facilement se rétablir, je suivis l'avis du médecin et le fis transporter à l'Hôpital de Unhião, où les Sœurs de Saint Vincent de Paul le reçurent avec bonté.

Peu de jours après, se déclara une cystite, qui nous obligea à transporter le malade à l'hôpital de Felgueiras pour y

subir un traitement spécial. Frère Mesquita se sentait déjà soulagé de cette infirmité quand, à la jambe droite, apparut un phlegmon. Durant quelques jours, notre malade souffrit atrocement, mais toujours sans se plaindre ; à peine le voyait-on réagir lorsque l'on touchait la partie endolorie. Incisée et débridée, la tumeur disparut rapidement. La fièvre, cependant, revint, et par moments, le malade se mit à délirer : il ne parlait alors que de ses travaux habituels.

Dans la nuit du 1 décembre, voyant que son état s'aggravait, je lui dis : « Frère Mesquita, il semble que Notre Seigneur veut vous donner la récompense de vos travaux. Désirez-vous recevoir l'Extrême-Onction ? » Il me répondit aussitôt avec son bon sourire : « C'est bien ce que je désire ; cela fait du bien à l'âme et au corps. »

Assisté des Sœurs de l'hôpital et de l'infirmier, je lui administrai l'Extrême-Onction. Il récita le *Confiteor* et répondit aux prières avec une parfaite lucidité. Lorsque j'eus terminé, lui-même me rappela : « C'est la coutume dans la Congrégation de renouveler les saints vœux en cette circonstance ». Je m'agenouillai à son chevet et il renouvela les saintes promesses qui avaient été la règle de toute sa vie. Je n'eus pas besoin de lui rappeler la formule : il la récita seul sans hésitation.

Le jour suivant, lundi, je lui donnai la Sainte Communion en viatique. Je me rendis ensuite au Séminaire pour donner mes cours et ne revins que dans la soirée. L'état du malade ne paraissait pas s'être aggravé ; la fièvre était légèrement tombée, les traits du cher frère apparaissaient empreints de sérénité. Après lui avoir donné la Sainte Communion, le mardi matin, je quittai l'hôpital avec un peu d'espérance au cœur. Au moment où j'allais sortir de la chambre, il me dit dans un demi-délire : « Alors, je reste ? Donnez-moi ma soutane, je veux y aller aussi ». « Pas aujourd'hui, lui répondis-je, mais dès que vous irez mieux, nous irons tous ». « C'est cela, nous irons tous ». Ce furent les dernières paroles que j'entendis de lui. Deux jours plus tard, nous allions bien tous avec lui, mais sur le chemin de sa dernière demeure, vers le cimetière de S. Verissimo de Lagares.

Lorsque, le mardi matin, je retournai à Oleiros, je passai par le Séminaire de Santa Teresinha pour demander à un confrère d'aller dormir à l'hôpital, car je devais m'absenter le mercredi. Ce fut M. Costa qui s'y rendit. Le mercredi matin, avant de célébrer la messe, il resta quelques instants avec le malade qui le questionna au sujet de différentes personnes. L'état du malade cependant paraissait si grave que l'infirmier ne le quitta pas.

Au moment de l'élevation de la messe, dans un léger soupir, sans la moindre contraction nerveuse, le frère Mesquita entra dans la paix du Seigneur. Il mourut avec autant de sérénité qu'il avait toujours vécu.

Le frère João Pinto de Mesquita fut un vrai fils de saint Vincent : pieux, régulier, patient, travailleur, toujours disposé à rendre service quand il pouvait le faire sans manquer à l'obéissance. Des frères coadjuteurs comme lui sont des trésors précieux, et qui s'imposent comme modèles de vie religieuse à toute la communauté. Ce sont des morts qui parlent encore. À leurs successeurs, ils tracent, lumineuse, la marche à suivre, ils continuent de vivre par la vertu de leurs œuvres et de leurs exemples.

Le frère Mesquita naquit le 10 juin 1870, à Sediolos (Regua), d'Antonio Joaquim Pinto de Mesquita et de Carolina Coutinho.

Il entra dans la Congrégation de la Mission, à Santa Quitéria, comme postulant, le 17 janvier 1896. Je le connus, dans cette maison, à peine quelques semaines. Il était grand, droit, maigre, toujours placide. Le 24 avril de cette même année, il se rendit à Bemfica, où était le noviciat de notre Congrégation. Avant la fin de son séminaire interne, commencé le 11 septembre, il fut placé à Saint-Louis-des-Français, en qualité de sacristain. On le connaissait sous le nom de frère Vincent et on l'appréciait beaucoup pour sa bonne conduite et la manière pieuse et délicate dont il s'acquittait de ses fonctions.

Désireux d'être au plus tôt effectivement religieux, il demanda la permission de retourner au séminaire, afin de pouvoir prononcer les Vœux. On fit droit à sa demande, et, très heureux, revint à Bemfica, où il termina son temps de probation et entra définitivement dans la Congrégation, par l'émission des Saints Vœux, prononcés le 20 octobre 1900, devant M. Caultet...

Ce fut alors qu'il fit la connaissance du fr. Nunes, qui devait devenir pour lui un maître et rester pendant de longues années son compagnon et ami. Les œuvres que ces deux frères entreprirent, d'abord à Bemfica, jusqu'en 1902, ensuite à Arroios, jusqu'en 1919, et, plus tard, en France, méritent les plus grands éloges. Il n'y avait pas, dans les maisons où ils passaient de nécessités matérielles auxquelles ils ne purent remédier.

Agriculture, travaux de charpente, de serrurerie, de maçonnerie occupèrent successivement ces deux vaillants ouvriers, et, en tout, ils donnèrent des marques d'intelligence et de compétence. Pour certaines de leurs inventions, ils auraient très bien pu prendre un brevet.

La vague révolutionnaire de 1910 les saisit au Limoeiro. Le jour où ils se virent libres, le frère Nunes demanda à son compagnon : « Et maintenant, où allons-nous ? » « Notre maison est en France », répondit le frère Mesquita, et ils se mirent en route.

Ils furent reçus à Dax et placés, en novembre, au Berceau (voir *Annales*, 1939, p. 443-444 ; et 1940, p. 267), où ils travaillèrent ensemble pendant quelques années.

Ils y furent, écrit M. Edouard Robert, des *perles de frère*.

Ils accomplirent là des œuvres remarquables qu'on aurait pu attribuer à des ingénieurs professionnels ; plus d'une fois, d'ailleurs, ils furent pris pour tels par qui ne les connaissait pas.

Vers 1920, le fr. Mesquita fut appelé à Paris pour un certain travail ; il devait retourner au Berceau aussitôt ce travail terminé, mais l'affaire s'arrangea de telle manière que la Maison-Mère ne voulut pas se défaire d'un auxiliaire aussi précieux. Fr. Mesquita, pendant près de 12 ans, qu'il y resta, entreprit et mena à bien des travaux destinés à durer et auxquels son nom restera attaché avec gratitude, aussi longtemps que le 95 de la rue de Sèvres sera la Maison-Mère des Lazaristes.

Le Père Général, François Verdier, sut reconnaître et apprécier sa valeur ; il fit du fr. Mesquita non seulement son chauffeur, mais encore son confident et son conseiller pour tout ce qui regardait les travaux à entreprendre à la Maison-Mère. Vains furent les efforts tentés par la Province Portugaise, récemment reconstituée, pour ravoir cet homme précieux, au moins tant que Dieu n'eût pas rappelé à lui cet illustre Supérieur Général.

Rendu au Portugal, en août 1933, le fr. Mesquita continua dans la jeune province, sa vie de toujours : d'abord au Séminaire de Santa Teresinha, jusqu'en 1938, et ensuite au Séminaire de S. José à Oleiros.

Durant ces huit années, il travailla, travailla toujours, avec l'activité sereine de qui sait ce qu'il fait.

Son nom est attaché au Séminaire de S. José, qui lui doit ce qu'il a de meilleur et de plus solide : sa construction de ciment et les canalisations. Il laisse dans cette maison un vide immense, difficile à combler, et dans le cœur de ceux qui le connurent la sainte et regrettée mémoire d'une âme vraiment belle.

Sebastien MENDES.

(*Messageiro de S. V. P.*, février 1941, p. 48-51).

---

---

## IZMIR

Sœur Vincent (Elisabeth Soppi)

*Cette sœur est à mon avis la personnification du bien à faire et réalisé dans nos œuvres d'Orient (Jules Levecque).*

Dans la nuit du Vendredi-Saint au Samedi-Saint (22-23 avril 1940) sœur Vincent rendait sa belle âme à Dieu. Mort rapide, mais non subite. Le soir du dimanche des Rameaux, elle s'était sentie terrassée par la maladie. Tout de suite elle avait dit : « *Je mourrai* » et demandé les sacrements.

On jugea bon d'attendre l'avis des médecins. Mais le mercredi, tard dans la soirée, il n'y avait plus à attendre. La chère malade reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction en pleine connaissance, malgré les terribles douleurs qui la secouaient toute entière.

Quelle semaine sainte pour elle ! véritable reproduction de la Passion douloureuse par la violence des tourments et la patience inaltérable de la victime.

Le Vendredi-Saint, à la pensée du Sauveur sur la Croix : « *Seigneur, disait-elle, vous êtes sur la Croix et moi je suis dans mon lit, je ne mérite pas d'être si bien traitée !* » Paroles étonnantes, puisque la souffrance faisait du lit pour elle la plus pénible des croix.

A ses derniers moments, sa plus grande peine était la pensée que ses funérailles attristeraient la fête de Pâques : « *Quelle fête de Pâques je vous ferai célébrer !* »

Elle ne croyait pas si bien dire. En effet c'est le jour de Pâques dans l'après-midi, que furent célébrées les funérailles. Funérailles triomphales ! le mot n'est pas trop fort, car la foule qui remplissait la chapelle des Sœurs et la débordait donnait l'impression d'une fête.

Une grande partie de cette foule, malgré la distance considérable, voulut l'accompagner jusqu'au cimetière, et là devant le cercueil sur le bord de la tombe prirent successivement la parole le médecin en chef de l'hôpital, M. le Consul Général de France et Mgr Descuffi, archevêque de Smyrne. Plus éloquente que les bonnes et belles paroles, l'attitude recueillie faite de sympathie et de deuil de tous ceux qui écoutaient dans le plus profond silence...

Comment expliquer cette explosion subite et spontanée de sympathie et de deuil au sujet d'une sœur qui n'avait jamais fait de bruit et dont le principal souci était de passer inaperçue ? sinon par un infatigable dévouement dont avaient été témoins pendant dix ans, malades, infirmiers et médecins. Et le secret d'une si sainte mort ne faut-il pas le chercher dans une vie sainte ? En effet, la grande préoccupation de sœur Vincent était de concilier autant que possible les devoirs de la charité avec les exigences de la piété, par l'assiduité à tous les exercices. Même quand elle avait été plusieurs fois la nuit appelée auprès des malades, on la voyait de très bon matin, venir à la chapelle pour y rejoindre la Communauté.

Dieu lui avait imposé un grand sacrifice en lui demandant de quitter l'hôpital de Salonique pour celui d'Izmir. Sacrifice qu'elle a savouré longtemps et qui a été l'origine d'autres sacrifices. Elle a souffert de beaucoup de choses et aussi de l'épreuve si pénible de l'incompréhension que Dieu permet jusque dans les communautés les plus saintes. Elle souffrait en silence ou ne s'ouvrait que rarement et encore avec une extrême discrétion. Et quand elle avait tant soit peu trahi son secret, elle en éprouvait tout de suite du remords, croyant ainsi avoir diminué le mérite de son épreuve ou même s'être rendue coupable devant Dieu.

Admirable délicatesse de cette âme ! Comment s'en étonner quand on l'a vue sur son lit de souffrance témoigner la plus vive reconnaissance non seulement pour les soins assidus dont elle a été l'objet, mais encore pour un simple bonjour qu'on venait lui dire en passant, comme se jugeant indigne qu'on eût pour elle le moindre égard, tant elle se tenait ferme dans l'humilité.

Tout cela était l'œuvre de la grâce à laquelle répondait une grande générosité. Il n'est pas défendu de se demander quelle riche nature avait été ainsi travaillé par la grâce.

Elisabeth Soppi était née à Binc, près d'Uskub, en Albanie alors, la dernière d'une famille de quatre enfants dont trois filles sont entrées dans la Communauté ! Famille foncièrement chrétienne dans un pays où les chrétiens étaient souvent persécutés par les Musulmans. Le grand-père d'Elisabeth avait souffert pour la foi l'exil avec tous les siens et, véritable martyr, il était mort ainsi que deux de ses filles à la suite de privations et de mauvais traitements endurés dans une prison. Souffrance fécondes puisqu'on a pu compter jusqu'à neuf Filles de la Charité portant le nom de Soppi.

A 19 ans, Elisabeth, grande et vigoureuse, triomphant de la résistance obstinée d'un frère, quitta le toit paternel pour l'hôpital français de Salonique où elle devait s'initier à la langue française. Pendant son postulat à la Maison Centrale d'Istanbul une fièvre typhoïde l'affaiblit tellement que l'on crut devoir l'envoyer se refaire dans l'air natal.

Quel sacrifice pour la jeune postulante ! « Si je retourne dans ma famille, disait-elle, mon frère ne me laissera plus repartir ». Elle devait repasser par Salonique. Quand l'excellente sœur Pucci l'aperçut, elle lui ouvrit maternellement les bras, mais étonnée de la voir revenir sitôt ; « Vous ici, Elisabeth, s'écria-t-elle, que se passe-t-il ? Et celle-ci de répondre simplement : « Je viens faire la volonté de Dieu. »

Reconnaissant une solide vocation, la sœur Pucci prit sur elle de l'envoyer au séminaire, promettant de la reprendre dans sa maison quel que fût son état de santé !

La santé s'améliora si bien que, à son retour, Elisabeth Soppi devenue désormais sœur Vincent, fut mise à la chirurgie, service difficile et fatigant où elle est restée à Salonique et Izmir, quarante-deux ans ! Sans grande instruction, elle acquit rapidement, par son application soutenue, des qualités professionnelles qui ont forcé l'estime de tous les médecins, même

les plus exigeants, à qui elle a prêté — il faudrait dire donné — son précieux concours.

Pendant la grande guerre (1914-1918) sœur Vincent travailla aux ambulances de Salonique où se trouvaient un certain nombre de prêtres parmi les infirmiers. Il faut signaler la délicatesse toute surnaturelle de la sœur à leur égard. S'ils avaient à faire quelque corvée humiliante elle tâchait de la faire avant eux, sans qu'ils pussent s'en apercevoir pour la remercier. Ce travail supplémentaire qu'elle s'imposait ne faisait aucun tort au sien propre dont elle s'acquitta si bien qu'il fut récompensé par une décoration française et une décoration serbe.

Ses funérailles triomphales permettent d'affirmer que, si elle eût vécu encore quelques années, d'autres décorations auraient récompensé son dévouement.

Vu l'état des routes, en certains endroits le cortège funèbre avait dû s'arrêter. C'est à l'un de ces arrêts qu'une femme musulmane, voyant cette longue file d'autos qui suivait le corbillard, demanda : « Qui porte-t-on au cimetière ? » Et apprenant que c'était une femme : « Oh ! comme elle devait être riche », s'écria-t-elle.

Sans le savoir cette femme disait une grande vérité ! Certes, la sœur Vincent était pauvre des biens de ce monde (et avec quelle rigueur elle avait pratiqué la sainte pauvreté !) mais combien riche de vertus, de mérites, de ces trésors que n'atteint pas la rouille, suivant la parole évangélique.

La sympathie de ceux qui sont allés au cimetière s'adressait bien certainement à la défunte. Elle allait aussi à la Compagnie tout entière des Filles de la Charité. Un autre fait bien significatif met en évidence cette dernière affirmation. Ayant appris la mort de sœur Vincent, un modeste employé du Consulat hellénique à Izmir adressait à M. le Consul Général de France une lettre émue disant toute sa profonde admiration pour celle qui l'avait jadis soigné avec un dévouement plus que maternel et joignait à sa lettre la somme de dix livres turques, prélevées sur ses très modestes appointements, en faveur des pauvres secourus par les Filles de la Charité.

C'est dans leur Compagnie que sœur Vincent s'est sanctifiée et c'est en travaillant à devenir une vraie Fille de la Charité, qu'elle est devenue, par surcroît, une infirmière modèle. Cependant ce qu'on y voyait en elle plus que l'infirmière, c'était la sœur et on peut dire toutes les sœurs.

Cette année est la centième bien commencée de l'arrivée des Filles de la Charité à Izmir. Dans quelques semaines on célébrera aussi solennement que possible, ce centenaire. On peut affirmer dès maintenant que la plus belle partie du programme de ces fêtes aura été la cérémonie à la fois simple et émouvante qui s'est déroulée en la chapelle des sœurs et au cimetière au jour des funérailles de sœur Elisabeth Soppi : sœur Vincent !

Joseph Euzé.

### IZMIR

Le 21 avril 1940, lors des fêtes intimes qui marquaient le centième anniversaire de l'arrivée des Filles de la Charité à Izmir (l'ancienne Smyrne), M. Jules Leveque, Directeur des Sœurs a évoqué dans un intéressant historique ces cent ans de Charité. Ce récit prononcé en présence de Mgr Joseph Descuffi, Archevêque d'Izmir, a sa place toute marquée dans nos Annales.

Excellence Révérendissime, un de vos prédécesseurs sur le siège de saint Polycarpe, Mgr Spaccapietra, Lazariste comme vous, contribua beaucoup à l'affermissement et à l'extension des œuvres des Filles de la Charité dans son vaste diocèse.

La Providence permet que le centième anniversaire de l'arrivée, dans cette ville, de ces religieuses, se célèbre sous la présidence d'un Archevêque d'Izmir, lui aussi fils de saint Vincent de Paul. Dieu en soit remercié. La présence, en cette circonstance, sur le siège de saint Polycarpe, d'un Lazariste, justifie le cachet de simplicité de notre fête de famille, en conformité parfaite avec la caractéristique essentielle des enfants spirituels du « Grand Saint du Grand Siècle ».

En 177, la lettre aux églises d'Asie et de Phrygie nous révèle en Gaule l'existence d'une église lyonnaise dirigée par l'évêque nonagénaire Pothin, disciple de saint Polycarpe, qui eut pour successeur un autre smyrniote, saint Irénée. Envoyer à Izmir les Filles spirituelles du patron des œuvres de Charité, n'était-ce pas, de la part de la France catholique, payer sa dette de reconnaissance envers l'église d'Izmir ?

Mieux que tout autre, M. le Consul général, par la longue carrière que vous avez si dignement remplie, vous avez été à même d'apprécier tout ce que la France doit à la civilisation chrétienne, et plus que tout autre, vous devez vous réjouir de célébrer aujourd'hui, en cette chapelle de l'hôpital français, le centenaire de l'arrivée à Izmir de ces humbles filles qui, pendant un siècle, par leur inlassable dévouement, ont justifié une fois de plus l'affirmation *Gesta Dei per Francos*.

Mes Frères, nous sommes rassemblés pour remercier Dieu d'avoir, il y a un siècle, envoyé à la catholicité smyrniote les filles spirituelles de saint Vincent de Paul. Que votre action de grâce monte, fervente et sincère vers le trône de Celui qui est toute charité car, suivant l'expression accoutumée de saint Vincent, ces humbles filles de paroisse sont aussi filles de Dieu.

Pour nous faire une idée exacte de l'œuvre accomplie par les Filles de la Charité à Izmir, il est nécessaire de nous mettre dans l'état d'esprit de l'époque.

Messieurs Daviers et Trévaux, Lazaristes appliqués à l'instruction et à l'éducation des jeunes gens d'Izmir, sentaient vivement le besoin d'institutions analogues pour les jeunes filles. C'était souvent le sujet de leurs entretiens. Sans doute il y avait bien alors, à Izmir, une école européenne de jeunes filles, dirigée par deux demoiselles françaises, dont la réputation, malheureusement, était si compromise que Mgr l'Archevêque avait interdit à ses diocésains d'envoyer leurs enfants dans

leur établissement. Aussi n'est-il pas étonnant que le chiffre des élèves de cette école ne dépassât point la trentaine.

M. Daviers, Supérieur de la Mission, tout en partageant entièrement les idées de son confrère, et tout en comprenant la nécessité d'une meilleure éducation pour la jeunesse féminine, ne pouvait s'arrêter au projet de faire venir des sœurs de France pour fonder en ce pays des œuvres pareilles à celles de leur patrie. Il ne put s'empêcher de sourire, quand, en 1838, son confrère, plus entreprenant et plus confiant, lui exposa tout le plan qu'il avait conçu.

A Istanbul, d'ailleurs, les vues étaient absolument les mêmes, et M. Bricet, préfet apostolique des Missions des Lazaristes, avait répondu à ses confrères de la capitale ottomane qui caressaient le même projet : « *Vous ne connaissez pas les sœurs, ni les usages du pays. Ici une femme qui tient tant soit peu à son honneur et à sa réputation, doit mener une vie cachée, occupée de son ménage, sans se montrer en public. En France ce sont les femmes qui tiennent les boutiques et les magasins, et personne n'y trouve à redire, au contraire on loue leur activité. Ici, si une femme voulait se comporter de la sorte, elle serait méprisée et regardée comme une personne de mauvaise vie. Vous dites que les Sœurs apprendront à lire aux petites filles. Eh bien ! dans quelques années nous en verrons de belles. N'oubliez pas que, jusqu'à présent, dans ce pays, on ne sait pas ce que c'est qu'un journal, un feuilleton.* »

Mes frères, ne vous étonnez pas des jugements pessimistes portés par Messieurs Bricet et Daviers. Leur avis était, en tout point, le reflet exact de la psychologie de l'époque. Pour mieux nous en rendre compte, relisons ensemble quelques lignes du remarquable ouvrage de M<sup>me</sup> Refia Ugurel, docteur en philosophie de l'Université de Genève, sur « *l'Éducation de la femme en Turquie* ».

« Dans les écoles primaires officielles mixtes, d'inspiration nettement démocratique, tous les enfants étaient admis, quel que fût leur rang social ou leur situation de fortune ; filles et garçons étaient soumis au même enseignement. Mais les jeunes filles étaient tenues à l'écart des *médressés*, écoles d'un degré supérieur aux primaires. Aussi, la seule instruction supérieure qu'une femme pût recevoir, dans certains cas, forcément rares, était celle que des professeurs privés pouvaient lui donner à domicile. Sous la poussée d'une conception étroite, l'écriture avait été rejetée du patrimoine culturel des femmes. L'opinion courante alors disait : « N'apprenez pas à écrire à vos filles. Une fois qu'elles sauront écrire, elles en profiteront pour écrire des lettres d'amour ». Aussi les femmes qui lisaient des œuvres profanes étaient-elles fort mal considérées. On estimait qu'une telle occupation témoignait de la perte de leur foi et de leur dignité.

« Sans doute, continue M<sup>me</sup> Ugurel, c'est en 1839 que s'inaugura l'ère des réformes importantes dans l'enseignement. Mais l'esprit du *Tanzimat* apparaîtra dans les écoles de filles avec un retard de trente ans. »

Ce jugement porté par M<sup>me</sup> Ugurel sur la situation de la

femme turque en 1839, s'applique également à la femme chrétienne comme les paroles de M. Bricet en font foi.

Faire venir les Filles de la Charité, c'est-à-dire des religieuses qui, dévoilées, seules, parcourraient tous les quartiers de la ville, entreraient dans les maisons des pauvres et des malades, devait nécessairement paraître une chose bien osée en 1839, car, comme le fait encore remarquer M<sup>me</sup> Ugurel, la femme était alors sans contact véritable avec la société et ignorait tout des besoins de l'humanité.

C'est pourtant ce qu'entreprirent les Lazaristes d'Izmir, en écrivant à la Maison-Mère des Filles de la Charité pour obtenir l'envoi en Orient de quelques religieuses. En principe le projet fut agréé, mais on posa comme condition à sa réalisation l'envoi à Paris de quelques postulantes smyrniotes qui y feraient leur noviciat, y recevraient l'habit religieux et viendraient ensuite dans leur ville natale, accompagnées de quelques sœurs plus avancées dans la vie religieuse et déjà bien au courant du fonctionnement des œuvres charitables.

Or il se trouvait qu'un des deux Lazaristes était le confesseur de deux jeunes filles smyrniotes, Anne Barry et Madeleine Mirzan, qui lui avaient confié leur ardent désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Il leur expliqua d'abord, en quoi consistait la vie d'une Fille de la Charité, et leur montra tout ce qu'il y aurait de beau et de vraiment providentiel dans leur vie consacrée au dévouement auprès de leurs malheureux concitoyens. Acceptant d'enthousiasme, les deux jeunes filles s'embarquèrent pour la France.

Fin novembre 1839, elles reprenaient la route de la mer, mais cette fois vers Izmir où elles débarquaient le 4 décembre après une traversée fort mouvementée. Avec elles arrivèrent cinq autres Filles de la Charité formées déjà aux différentes œuvres de leur vocation. C'est le premier groupe de Sœurs de saint Vincent de Paul missionnaires à l'étranger.

L'arrivée des sœurs fut, pour toute la ville d'Izmir, mais particulièrement pour la population catholique, un jour de grand bonheur, mais aussi de bien vive curiosité. Le débarquement fit vraiment sensation ; on se pressait sur leur passage au point qu'il leur fallut fendre la foule pour se rendre dans la maison achetée à leur intention. Leur costume, et spécialement la cornette étonnait tout le monde.

Les nouvelles venues s'empressèrent d'organiser sommairement leurs différents services, si bien que, quelques jours seulement après leur installation, elles pouvaient se mettre au travail et soigner les teigneux et les galeux, accourus nombreux à leur porte.

Le 21 janvier 1840, dans un hangar, aménagé aussi bien que possible, la première école catholique de filles s'ouvrait sous la présidence, et avec la bénédiction de Monseigneur l'Archevêque. Dès le premier jour les élèves atteignaient le chiffre de 250 alors que l'école des deux demoiselles, dont nous avons parlé, descendait de 30 à 6.

Les nouvelles arrivées étaient dans d'excellentes dispositions. L'une d'elles écrivait à ses anciennes compagnes de France :

« Nous devenons smyrniotes de cœur et d'âme, nous nous habitons bien, et sommes très heureuses de nous consacrer entièrement au soulagement et à l'instruction des pauvres. »

En souvenir des apparitions de la Vierge Miraculeuse en 1830, la première maison des Filles de la Charité s'appela *Maison de Marie*, mais fut habituellement désignée sous le nom symbolique de *Maison de la Providence*. Elle devint la ruche d'où, au moment marqué par Dieu, de nombreux essaims s'envolèrent pour porter dans d'autres quartiers et dans d'autres localités, les bienfaits de la charité catholique. Des classes gratuites pour les enfants pauvres furent ouvertes, auxquelles vinrent successivement s'ajouter un dispensaire, un ouvroir, un orphelinat et, même, provisoirement jusqu'à l'arrivée des Religieuses de Sion, un pensionnat pour les jeunes filles de la classe aisée.

Un événement tragique donna bientôt aux sœurs l'occasion de montrer à toute la population d'Izmir ce qu'était la Fille de la Charité. Le 28 juillet 1841, un affreux incendie éclata dans un quartier de la ville et dévora les deux tiers des maisons, sans que l'on eût le moyen de s'opposer à ses ravages. Une foule innombrable de malheureux se trouvèrent aussitôt privés de toute ressource et d'asile. « Au milieu de cet affreux désastre, dit un journal local de l'époque, saint Vincent reparut dans ses filles. »

Les sinistrés furent réunis dans une caserne inoccupée et dans un lazaret. Un comité de bienfaisance fut constitué ; des dames se réunirent chez les sœurs pour prendre les mesures exigées par la situation.

« Dès les premiers jours, dit encore le même journal, les sœurs consacrèrent tout leur temps à soigner les malades, à panser les blessés, à distribuer les aliments, des vêtements, des remèdes, tous les secours enfin qu'une ardente charité leur permettait de faire. On les vit, bravant les ardeurs d'un soleil de 50° parcourir toutes les parties de la ville incendiée, se prodiguant à tous, sans distinction de race ni de religion. »

Cet événement tragique permit à la cornette d'être aperçue dans tous les coins de la ville et devint le point de départ d'un état de choses nouveau ; les services rendus furent tels, ils s'étendirent à un si grand nombre de malheureux qu'ils furent, pour les cœurs, comme des lettres de naturalisation, décernées par la reconnaissance populaire. A compter de ce jour « *les Yedi Kizlar* » comme le peuple les avait appelées, protégées par la gratitude et la reconnaissance de toute la population, purent sans entrave exercer leur charitable ministère.

Le 3 juillet 1845, un nouvel incendie se déclara, cette fois, dans le quartier franc ; et la maison des sœurs devint elle-même la proie des flammes ; classes, ouvroir, pharmacie, dortoirs, chapelle, tout, sauf le nouvel orphelinat, fut réduit en cendres. Oubliant leur propre détresse, les sœurs s'occupèrent de venir avant tout en aide aux familles sinistrées, réfugiées dans quelques édifices épargnés par le fléau.

Près de trente ans plus tard, en 1873, un nouvel incendie ruina entièrement le quartier catholique, amenant de nouveau

de grandes misères que les sœurs, à leur habitude, s'empressèrent de soulager.

En 1865, un autre fléau, le choléra, permit à la population smyrniote de constater l'inépuisable dévouement des Filles de la Charité. L'épidémie faisait, par jour, plus de 70 victimes, spécialement dans le quartier israélite. Affolée, la population quitta la ville pour chercher un refuge dans les campagnes environnantes ; des médecins eux-mêmes eurent le triste courage d'abandonner leur poste. Les sœurs se mirent immédiatement à l'œuvre, consacrant une grande partie de leur temps à remonter le moral des uns, à donner des secours aux autres, à les assister tous. Touché du dévouement des sœurs, un riche négociant israélite de Bournabat écrivit à la supérieure, pour lui exprimer son admiration : « Dieu seul, disait-il, pourra dignement vous récompenser de tant de dévouement ». Joignant le geste à la parole, il lui remettait vingt livres sterling pour être distribuées aux pauvres en général et laissait à la disposition des sœurs, pour la transformer en hôpital, pendant le temps de l'épidémie, une grande maison qu'il possédait à Izmir.

Je viens de parler de Bournabat. C'est encore la Providence qui, par ses moyens habituels, amena les sœurs à s'installer dans cette localité.

En 1852, on jugea nécessaire, pour ménager la santé des sœurs très éprouvée par les fortes chaleurs de l'été, de leur trouver un pied-à-terre, pour cette période de l'année, dans les environs d'Izmir. C'est *Bournabat* qui fut choisi. Les sœurs s'y installèrent donc, tout d'abord, pour les seuls mois d'été. Mais loin d'y demeurer inactives, elles s'occupèrent de la formation religieuse et de l'instruction des jeunes enfants de la localité, visitèrent les pauvres et les malades. Trois ans plus tard, trois sœurs furent laissées à poste fixe, et c'est ainsi que fut définitivement fondée la *Maison Saint-Vincent* de Bournabat, qui comprit bientôt des classes gratuites, des classes payantes, un orphelinat, un pensionnat, un dispensaire, et même pendant une dizaine d'années un petit hôpital.

En 1854, un accord intervint entre le Ministère des Affaires Etrangères français et la Communauté des Filles de la Charité auxquelles était désormais confiée la direction des services de l'*Hôpital de la Marine* ou Hôpital Français. Les sœurs étaient autorisées à y adjoindre, à leurs frais, des classes, un ouvroir, un dispensaire gratuit.

En 1859 fut organisée, d'une manière tout à fait régulière, la maison que les sœurs avaient achetée aux portes de la ville, au milieu des vignes, en un endroit appelé *Koula*. On y transporta l'orphelinat de garçons, celui des filles, une crèche pour les enfants abandonnés et des apprentissages pour différents métiers y furent organisés.

Lors du choléra de 1865, dont nous avons parlé plus haut, une demoiselle française qui dirigeait l'*Hôpital Saint-Antoine*, destiné aux catholiques smyrniotes étant morte de l'épidémie, l'Administration fit appel, provisoirement, au dévouement des sœurs qui acceptèrent. Satisfaite de leurs services, la même Administration exprima le désir de confier, d'une manière sta-

ble et définitive, le soin des malades et des vieillards, aux Filles de la Charité. Le caractère de cette œuvre répondant parfaitement à l'esprit de la Communauté, cette dernière accepta la proposition.

Les sœurs de la *Maison de la Providence* avaient constaté que, chaque année, au moment où les chaleurs commençaient, la plupart des familles quittaient Izmir pour s'installer dans les campagnes environnantes. De ce fait leurs classes étaient désorganisées et une bonne partie de leurs élèves voyaient leurs études demeurer inachevées. Elles résolurent de remédier à cet état de choses en allant chaque jour faire la classe à *Boudja*, séjour estival des smyrniotes. On les vit donc faire journellement deux heures de voyage, sur une humble monture, puis s'installer, pour la journée, dans une chambre de louage qui, tour à tour devenait classe, dispensaire, réfectoire et salle d'exercice pour les sœurs. Cela se passait en 1867, et ce n'est qu'en 1871 que l'installation devint définitive et placée sous le vocable de Notre-Dame des Anges. Peu à peu une école gratuite complète fut organisée, un petit pensionnat ouvert, un dispensaire installé pour les malades de la localité et des environs.

En novembre 1869, le zélé Mgr Spaccapietra alla lui-même présider l'installation des sœurs à *Aidin*. Comme partout ailleurs, conformément à l'esprit de leur vocation, les Filles de la Charité ouvrirent des classes, installèrent un modeste dispensaire et commencèrent immédiatement la visite des pauvres et des malades, non seulement dans la localité, mais aussi dans les villages des environs. C'est surtout cette dernière œuvre qui leur mérita l'attachement fidèle et sincère de cette population simple et foncièrement droite.

C'était la septième fondation des « *Yedi Kizlar* ». La petite maison de *Geuzlépt*, ouverte en 1899, ne fut, en réalité, qu'une annexe de la *Maison de la Providence*.

A ces œuvres, résultat de l'action directe des Filles de la Charité, la justice et la vérité veulent que nous ajoutions la possibilité morale, pour d'autres communautés féminines, de venir, à leur tour, tracer leur sillon dans le vaste champ du Père de famille. N'est-ce pas le succès obtenu par les filles de saint Vincent de Paul, dans l'œuvre de l'éducation, qui détermina celles du Père de Ratisbonne à venir les remplacer dans l'œuvre des pensionnats ? N'est-ce pas l'affluence d'une trop nombreuse jeunesse dans les écoles populaires qui poussa d'autres communautés, les sœurs *Franciscaines Missionnaires de Marie*, les sœurs de *Saint-Joseph de l'Apparition*, les sœurs *a'Ivrëa*, à venir, à leur tour, travailler à cette œuvre si capitale ? N'est-ce pas aussi le spectacle de la fille de Saint Vincent se dévouant auprès des vieillards qui incita les admirables *Petites Sœurs des Pauvres* à établir à Izmir un grand établissement pour les vieillards des deux sexes ? Et enfin pour attirer plus sûrement les bénédictions célestes sur toutes ces œuvres, les filles de Sainte-Thérèse, les *Carmélites missionnaires* ?

En outre, si nous nous plaçons sur le terrain social, n'aurons-nous pas encore le droit, sans rien enlever à d'autres, d'affir-

mer que les œuvres scolaires des Filles de la Charité, bien plus, le seul fait de leur présence partout, dans cette ville, où il y avait du bien à accomplir, eurent un profond retentissement dans l'heureuse évolution de la classe féminine ?

Devant l'extension déjà merveilleuse à son époque, des œuvres des Filles de la Charité, saint Vincent, dans une de ses inoubliables conférences à ses premières filles spirituelles, s'interrogeait lui-même : « Est-ce toi qui a songé à faire une compagnie de filles ? — Oh ! nenni. — Est-ce Mademoiselle Le Gras ? — Aussi peu. Je n'y ai point pensé, je peux vous le dire en vérité. Et qui donc aurait eu la pensée de former en l'Eglise de Dieu une compagnie de femmes et de filles de la Charité en habits séculiers ? Cela n'aurait pas paru possible. »

Mes bien chères sœurs, au spectacle de l'étonnante activité des sept premières Filles de la Charité débarquées ici, il y a un siècle, vous aussi, comme saint Vincent, vous devez protester que ce n'est pas vous qui avez songé à cela, que ce n'est pas vous non plus qui avez réellement obtenu ce résultat. Comme votre Père, rapportez-en à Dieu tout le bénéfice moral.

Comme saint Vincent encore, je vous dirai : « Humiliez-vous, abaissez-vous au-dessous de tout le monde, voyant que Dieu veut se servir de pauvres filles de village en de si grandes choses. Humiliez-vous devant Dieu c'est votre affaire, et soyez prêtes à embrasser tous les emplois que la Divine Providence vous donnera. »

Et maintenant, mes Frères, arrêtons-nous devant quelques-unes de « ces pauvres filles de village », comme les appelait saint Vincent ; voyons quels furent les instruments dont la Providence s'est servie pour ses œuvres.

Celle que l'on doit, à juste titre, regarder comme la fondatrice des sept Maisons des Filles de la Charité à Izmir, est sœur Gignoux, qui fut du nombre des sept premières débarquées ici le 4 décembre 1839.

Ceux et celles qui l'ont connue de près, lui ont attribué de grandes qualités, dont ajoutent-ils en toute simplicité, elle avait aussi les défauts ; une sensibilité extrême et une imagination féconde qui furent pour elle, dans sa situation, l'occasion de nombreux sacrifices. Cette sensibilité la rendit pitoyable aux malheureux et son imagination lui fit trouver les moyens de les secourir.

Ah ! mes frères, comme sœur Gignoux savait « réaliser » la grande dignité des pauvres. Une de ses compagnes rapporte qu'après leur installation à l'hôpital français, sœur Gignoux lui demanda de la prévenir de l'arrivée du premier pauvre à l'hôpital. La sœur obéit et que voit-elle ? Sa Supérieure se mettre à genoux devant ce malheureux, le déchausser, lui laver les pieds et les baiser pieusement, ce qu'elle fit pour d'autres dans la suite.

Parvenue à un âge avancé, incapable de continuer son ancienne activité, mais pressée par le besoin de son cœur de faire toujours quelque chose pour les pauvres elle se mit à raccommo-der les bas de sa compagne chargée de la visite des pauvres. Comme celle-ci confuse voulait lui enlever ses bas : « Laissez, dit sœur Gignoux, d'un ton suppliant, si je ne puis plus aller

*voir les pauvres, j'aurai du moins la consolation de travailler pour celle qui les secourt.* »

Parfois, et qui oserait s'en étonner, sa sensibilité et son imagination étaient pour elle la source de bien pénibles souffrances. Mais son vivant esprit de foi savait toujours y voir la permission de Dieu et lui inspirait cette parole devenue familière sur ses lèvres : « *La Croix est ce qu'il y a de meilleur* ». Où était le foyer de cet admirable rayonnement ? Dans sa profonde vie intérieure.

Sœur Gignoux avait compris la recommandation de saint Vincent aux premières Filles de la Charité : « *Vous devez être plus saintes que les religieuses cloîtrées. Vous devez vivre sans cesse en la présence de Dieu* ». Aussi quelle ardeur chez elle pour se nourrir de l'oraison et de la prière ! « Que de fois, disent ses compagnes, ne l'avons-nous pas vue arriver à la chapelle le matin, à 4 h. 30, après des nuits de souffrances et d'insomnie et tenir, pendant deux heures entières ses mains défaillantes de faiblesse, élevées selon les usages du noviciat, sans leur permettre un seul moment de repos. Instinctivement, d'un signe, d'un regard, nous nous la montrions ; c'était une leçon muette qui eût réveillé les plus tièdes. »

Ni les occupations multipliées, ni les affaires ennuyeuses ou fatigantes, rien ne pouvait la distraire de son union à Dieu.

Lorsqu'elle était obligée de prendre une voiture pour aller visiter ses compagnes de Bournabat et de Boudja, son premier soin était de baisser les rideaux de la voiture pour mieux se recueillir, et de réciter son chapelet. Privée par la maladie de la consolation de faire la Sainte Communion, elle demanda un jour à une de ses compagnes, venue près de son lit au sortir de la messe, de lui permettre de baiser sa poitrine devenue momentanément le tabernacle du Dieu vivant.

Tous ces détails, mes frères, vous donnent le véritable secret de la force d'âme et des succès de sœur Gignoux.

A la mort de sœur Dumetz, Supérieure de la Maison de Bournabat, un journal local écrivait : « Une grande et noble figure vient de disparaître : la sœur Philomène, Supérieure de l'Ecole des Sœurs de Bournabat, depuis plus d'un demi-siècle, est morte. »

Ces paroles sont justes. Peut-être, mes frères, y a-t-il encore parmi vous des survivants très rares du temps où sœur Dumetz devenait Supérieure de la *Maison Saint-Vincent* de Bournabat. Ils savent que c'est elle qui, petit à petit, côtoyant scrupuleusement la Providence, au fur et à mesure des circonstances, des besoins et des possibilités, créa chacune des œuvres de cette maison.

Sa bonté pour les pauvres ne savait rien refuser. Un paysan vint lui dire, un jour, toute sa désolation ! on lui avait volé son âne et ses quelques hardes, toute sa fortune. Emue du désespoir de ce pauvre homme sœur Philomène lui achète une monture et femme prudente, lui procure le linge dont il a besoin. C'est, une autre fois, un cordonnier qui n'a pas la somme suffisante pour acheter le cuir nécessaire à sa profession. Sœur Dumetz lui vient aussi en aide en achetant la précieuse ma-

tière première qui permettra à l'honnête ouvrier de nourrir sa famille. Ne l'a-t-on pas vue, une fois, dans les bureaux du fisc pour régler la dette d'un homme qui avait été mis en prison, pour n'avoir pas payé l'impôt de sa misérable charrette et de son mauvais cheval.

Jusqu'au bout sœur Philomène travaille avec une énergie indomptable, elle ne s'arrêtera que trois jours avant sa mort. A ses compagnes qui la supplient de se reposer, elle répond invariablement : *« Il faut aller jusqu'à la fin »*.

Cousine de saint Benoît Labre, sœur Dumetz, elle aussi, avait reçu dans sa famille de solides principes spirituels qui inspirèrent toute sa vie. A la voir toujours simple, recueillie, réservée, on sentait une âme continuellement en présence de Dieu. A 63 ans de vie religieuse, elle avait conservé toute la ferveur du noviciat ? Ne pouvant plus s'habiller aussi rapidement qu'autrefois, vers la fin de sa vie, elle se levait quelques minutes avant 4 heures ; aussi quand ses compagnes arrivaient à la chapelle, elles l'y trouvaient déjà plongée dans l'adoration et la prière.

Aux jours où l'impuissance physique la condamnait à un repos forcé, elle se dédommageait en donnant aux exercices de piété, et à l'assujettissement qu'ils demandent, tout ce qu'il lui restait de courage et de vie.

Oui, vraiment, sœur Dumetz fut une grande et noble figure.

Ne pouvons nous-pas en dire autant, mes frères, de celle qui dut, la mort dans l'âme, procéder à la liquidation de cette même maison de Bournabat, la *sœur Fiévet* ? elle aussi rente, par sa mère, de saint Benoît Labre.

Issue d'une famille du Nord, profondément chrétienne, elle fut envoyée en Orient par M. Eugène Boré, ancien Supérieur de la Mission d'Izmir. C'est sœur Gignoux qui, étant allée en France solliciter des Supérieurs un renfort de personnel pour ses œuvres, l'amena à Izmir. Elle n'avait pu obtenir qu'une seule sœur, toute jeune et bien petite. Aussi sœur Gignoux, dans le bateau ne put, le premier soir, taire sa déception et dit tout simplement à celle qui l'avait accompagnée pendant tout le voyage : *« Pour suffire à la tâche, il eût fallu quatre sœurs et nous ne ramenons que « ce petit bout »*. Et en même temps, son regard désignait sœur Fiévet qui semblait déjà dormir, mais qui, en réalité, avait entendu la conversation qu'elle aimait plus tard à rapporter. Ce *« petit bout »* devait passer soixante-trois ans à Izmir sur soixante-cinq de vie de communauté. Elle avait tout d'abord été placée à Versailles, mais dira-t-elle plus tard *« A Versailles j'étais trop heureuse. Ma Supérieure et mes compagnes m'aimaient ; je me plaisais avec les enfants ; mais je n'étais pas entrée en communauté pour jouir »*. Devenue sœur Eugénie, Marie Fiévet, en effet, n'avait pas oublié une maxime chère à son père qui la répétait souvent : *« Le devoir avant tout et le plaisir après »*.

Dans la Maison de la Providence, sœur Eugénie travaille beaucoup, parle peu et fait moins encore parler d'elle. Mais la remplaçante de sœur Gignoux a parfaitement compris toute la valeur qui se cache dans sa jeune et petite compagne et

la désigna aux Supérieurs comme la personne choisie pour lui succéder. Rude épreuve pour l'humilité et la timidité de sœur Fiévet, la plus jeune d'une maison de plus de vingt sœurs. Sa bonté, jointe à une grande fermeté, l'aida pourtant à venir à bout de sa tâche et la petite famille connaîtra sous son autorité des jours heureux.

En 1922, au moment de l'incendie, qui a détruit sa maison et toutes ses œuvres, sœur Fiévet est conduite en France. Elle a 72 ans et 49 d'Orient. Il lui suffirait d'exprimer un tout petit désir, de laisser simplement deviner une pensée, et les Supérieurs majeurs n'hésiteraient pas à la garder en France auprès d'une de ses sœurs également Fille de la Charité. Mais, depuis cinquante et un ans qu'elle est en Communauté, sœur Eugénie n'a jamais manifesté le plus petit désir, se contentant d'accepter généreusement la Volonté de Dieu reconnue sûrement en celle de l'autorité. Tout entière elle s'est donnée, tout entière elle se livrera jusqu'au bout. Elle revient donc à Izmir pour prendre la direction de la maison de Bournabat.

Agée de plus de 80 ans, elle accepte encore, en 1935, les désirs des Supérieurs et demeure à son poste dans des conditions pénibles à sa sensibilité religieuse.

Dans sa simplicité cette vie, monsieur le Consul général, vous a paru si grande que vous avez sollicité et obtenu, pour sœur Fiévet, la croix de la Légion d'honneur, que vous avez tenu à épinglez vous-même sur son humble habit religieux. Ce geste qui honorait la religieuse était aussi, monsieur le Consul général, tout à votre honneur.

Réunis en cette chapelle de l'hôpital français, comment ne pas évoquer, avant de terminer, le souvenir d'une de ses anciennes Supérieures dont le nom restera ineffaçable dans le cœur des catholiques d'Izmir ? J'ai nommé sœur de Grancey, décédée ici-même, dans cet hôpital, en mai 1915.

Voici d'ailleurs le portrait qu'a tracé d'elle, dans la chapelle de cet hôpital, aux jours des funérailles, Mgr Zuchetti.

*« Ame grandement riche de dons naturels et surnaturels, joignant à la noblesse d'une grande famille française les élans et les ressources d'un cœur inépuisable, l'admirable sœur Adèle-Louise-Marie de Mandat-Grancey, pendant un séjour de près de trente années à Izmir, fut parmi nous le type de la femme forte de l'Écriture, la vénérable Fille de la Charité providence du pauvre, consolation des affligés, soutien des familles déchues et honteuses, refuge et salut de la jeunesse exposée aux dangers et aux séductions du monde.*

*Remplie de bonnes œuvres, sa longue carrière mortelle a été remarquable, surtout en se rapprochant de son terme, par cette éminente dignité de sa vie qui impose le respect, inspire la confiance, conserve l'affection. Le mobile d'une vertu si constante était en elle l'esprit, le goût, la pratique du sacrifice.*

*C'est à elle que nous devons, parmi tant d'autres bienfaits, l'achat de Panaghia Capouli, la colline de la Vierge, but de précieux pèlerinages, et une des gloires religieuses de notre ville. »*

Mes Frères, vous le voyez, il était vraiment juste de rappeler par les pieuses cérémonies de ce jour, l'admirable action de la

Providence envoyant des Filles de la Charité en notre ville. Leur présence, nous l'avons constaté, a été un réel bienfait. Dieu en soit donc loué.

Mes bien chères sœurs, j'ai la douce confiance que cette revue de l'activité charitable de vos devancières en cette ville aura fortifié dans vos cœurs le dessein de demeurer, jusqu'au bout, les instruments de Dieu, là où Il lui plaît de vous employer. Continuez donc, en toute simplicité, comme vos devancières, à pratiquer la politique de la présence. Mais, pour que cette présence soit utile au prochain, honorable pour votre Compagnie, glorieuse à Dieu, puisez votre inspiration à la source du surnaturel.

A vous aussi, je dirai avec saint Vincent : « *Savez-vous qui vous a acquis cette réputation dans la créance du monde ? C'est la pratique de vos règles ! Et qu'est-ce qui vous y pourra maintenir ? — Cette même pratique, pas autre chose. C'est pourquoi, mes sœurs, tenez-vous fermes, et ne manquez pas en un point c'est-à-dire, ne vous relâchez pas.* »

Ainsi soit-il.

---

---

### PAOTINGFOU : Le Frère André DENIS (1858-1927).

André-Alexandre Denis naquit à Lyon, le 5 décembre 1858 et fut élevé par les soins de la sœur Dugas de Villard, supérieure de la maison de Saint-Ablan. Ce fut sans doute grâce à cette sœur que, à l'âge de dix-neuf ans, André Denis entra à Saint-Lazare, en qualité de frère coadjuteur (26 septembre 1877).

Son premier placement fut l'Ecole Apostolique de Lou (1881). Il y passa six mois, après lesquels il fut envoyé en Chine, dans le vicariat de Tchentingfou, alors administré par Mgr Tagliabue.

Il y fut de suite très apprécié. Aussi, lorsque en 1884 Mgr Tagliabue fut transféré à Pékin, il fit les plus pressantes démarches pour emmener avec lui le frère Denis ; il eut gain de cause en 1887. A Pékin, il fut tour à tour et souvent simultanément, sous-directeur de l'Imprimerie, organiste à la cathédrale du Pétang, professeur au Collège du Nantang, alors dirigé par les Lazaristes, avant l'arrivée des Maristes, et pharmacien-infirmier de la communauté. A ce titre, pendant les deux mois de siège, en 1900, le frère Denis eut l'occasion de manifester les trésors de charité et de dévouement que recélait son âme, en se faisant l'infirmier et le médecin des nombreux malades ou blessés, dénués de tout secours.

La bonté était la note caractéristique du frère Denis ; je n'ai pas le souvenir de la moindre colère ou impatience chez lui. Il prenait tout en bonne part, même les procédés indéliçats. Un jour, un malotru, en le croisant dans la rue, le salua par l'insulte classique de « *Yankouitze* » (diable d'Occi-

dent). Au lieu de répondre du tac au tac, le frère Denis, le sourire sur les lèvres, se tourne vers lui et lui répond par une parole aimable qui désarme son insulteur, lequel ne s'était pas attendu à semblable réaction.

Il était réellement heureux de rendre service, et se mettait en quatre pour rendre tous ceux qu'on lui demandait. Je ne crois pas qu'il ait jamais refusé de le faire quand il le pouvait, ni qu'il ait quelquefois témoigné de la mauvaise humeur en obligeant. La douceur rayonnait tellement sur sa physionomie qu'on se permettait avec lui des libertés qu'un autre n'aurait pas tolérées. Un jour, en pleine rue de Pékin, il fut accosté par un inconnu qui se hasarda à lui caresser sa longue barbe. Le frère Denis se prêta sans façon et en souriant à ce geste indiscret sur sa belle barbe de patriarche.

Il était bon et simple comme un enfant ; mais il n'était pas naïf, comme le prouve le petit trait suivant. Ayant été envoyé à la gare prendre un jeune missionnaire, avec ses bagages ; au lieu du missionnaire attendu, il trouva un ecclésiastique inconnu, qui déclara se rendre à la mission. Aussitôt, le frère Denis se met à sa disposition, prend ses valises et se dispose à chercher une voiture quand, tout à coup, il se rappelle avoir entendu parler d'un escroc qui se faisait passer pour prêtre et avait fait déjà nombre de dupes dans les missions voisines. Il n'y avait pas de doute qu'il se trouvait en présence de cet individu. Sans plus hésiter, le frère Denis dépose les valises par terre, et s'excuse poliment auprès de son hôte, en lui recommandant de l'attendre là, sur le quai de la gare, jusqu'à son retour. Ceci fait, il abandonne valises et voyageur et s'en retourne d'une traite à la résidence. L'escroc, car c'était bien lui, ne voyant venir ni frère, ni voiture, comprit qu'il avait été deviné et joué, et alla chercher fortune ailleurs.

Dans ses moments de loisir, le Frère Denis avait appris à jouer de l'harmonium ; plus tard, il y ajouta le maniement des orgues de la Cathédrale. Pendant son séjour au Pétang, il accompagnait les offices, les dimanches et fêtes, et s'en tirait fort honorablement.

Au sortir de la guerre des Boxeurs, en 1901, le frère Denis fut envoyé à Paotingfou ouvrir une école de français pour fournir des interprètes aux ingénieurs de la ligne franco-belge de Pékin- Hankow. Il ne devait plus quitter ni Paotingfou, ni son office de maître d'école jusqu'à sa mort.

On se figure difficilement l'influence que ce simple frère coadjuteur s'assura sur ses élèves, par son labeur et surtout par sa bonté ; ce qui le prouve, ce sont les conversions de nombre de jeunes gens entrés payens dans son école, et les relations suivies que beaucoup d'entre eux conservèrent avec

lui jusqu'à la fin. A ce seul point de vue, on ne saura jamais tout le bien que le frère Denis fit à ses élèves.

Même comme professeur, il obtint des résultats qui dépassent ce que raisonnablement on pouvait espérer de son imparfaite préparation à l'enseignement. Après avoir enseigné au collège du Nantang, sous la direction de M. Capy, et y avoir ajouté son labeur personnel, il était parvenu à former des interprètes capables de parler et d'écrire le français, en un temps relativement restreint. Mgr Jarlin, qui aimait beaucoup les paradoxes, le faisait constater en disant : « Les Frères M..., qui font le vœu d'enseigner, réussissent très bien les saucissons. Tandis que le frère Denis qui a fait le vœu de faire la cuisine fait très bien la classe. »

Pour faciliter à ses élèves l'étude du français et de l'anglais, deux langues utiles pour remplir leur tâche d'employés de chemin de fer et pour se procurer de l'avancement, le frère Denis se fit auteur, et s'en tira fort bien. Pour eux, il traduisit en français le petit Dictionnaire chinois-anglais de Goodrich, ce qui en fit un dictionnaire en trois langues, intitulé : « *Petit Dictionnaire Chinois-français-anglais*, par A. Denis, C. M., 1906 ».

Il composa encore un « *Recueil de lettres*, par A. Denis, C. M., in-16 de 62 p., 1930 », pour fournir à ses élèves des modèles de lettres.

Mais, par-dessus tout, le F. Denis fut un excellent religieux, régulier, irréprochable dans sa conduite comme dans ses relations, modeste et laborieux, tel il fut depuis le premier jour jusqu'à la fin de sa vie. Dieu lui fit la grâce de mener pendant un demi-siècle cette vie cachée, sanctifiée par un réel sentiment religieux.

Au jour du cinquantième anniversaire de son entrée dans la famille de saint Vincent, ses confrères et ses amis ne voulurent point laisser passer cette circonstance sans lui témoigner leur reconnaissance et leur attachement. Le Visiteur de la province, le Coadjuteur de Pékin, et des missionnaires de tous les Vicariats voisins se firent un devoir de s'y rendre. Le frère Denis, lui, s'y rendit après avoir fait sa classe. Cette cérémonie du 27 septembre 1927 fut sa dernière joie en ce monde et couronna sa belle vie.

Quelques jours après, une attaque d'apoplexie le couchait sur un lit d'hôpital, et le 15 novembre suivant, il allait recevoir la récompense des bons et loyaux services rendus à l'Eglise sur cette terre de Chine qu'il n'avait plus quittée depuis le 11 octobre 1881.

(Cf. *Missions de Chine et du Japon*, 1929, p. 735).

Le Frère Charles BARRIERE (18 septembre 1854-  
11 janvier 1927).

I. — *Charles Barrière dans sa famille.*

Le frère Barrière naquit dans la Lozère, au village de Sèze, où sa mère se trouvait alors en visite chez une de ses sœurs. Mais il était du Gard ; sa famille faisait valoir son importante ferme à Servas (arrondissement d'Alès).

Il vint au monde le 18 septembre 1854 et fut baptisé le lendemain. Au baptême, il reçut le nom de Charles ; et toute sa vie, il eut une grande dévotion pour le saint archevêque de Milan. A son arrivée en Chine, il fut heureux qu'on fit entrer son prénom (en chinois : *Kialou*) dans la composition de son nom chinois.

De sa jeunesse on ne connaît que les anecdotes qu'il aimait à raconter. « Dans notre commune de Servas, disait-il, les protestants étaient presque aussi nombreux que les catholiques. Je ne sais trop pour quelle raison nous appelions les enfants protestants « *gorges noires* ». Cela les agaçait, il s'ensuivait des taquineries et aussi des batailles rangées, au cours desquelles je tapais dur ».

Cela n'empêchait pas le jeune Charles d'être pieux à ses heures, et même d'être enfant de chœur. Il fit sa première communion à onze ans. A cette occasion, il lui arriva un accident qui faillit être tragique. Le curé de la paroisse conduisit les premiers communiant en pèlerinage à une chapelle de la Sainte Vierge, à une dizaine de kilomètres de Servas. Au retour, le cocher ne sut pas modérer l'allure de ses chevaux en franchissant une profonde ornière : le soubresaut éprouvé par la voiture fut si violent que le jeune Barrière fut projeté hors du char-à-bancs, et les deux roues lui passèrent sur le corps. Le bon curé se précipita aussitôt en bas du véhicule pour porter secours à l'enfant et le sauver, s'il en est encore temps. A la surprise générale, Charles Barrière revint bientôt à lui et put se relever sans aucune fracture ; seule, un peu de rougeur sur le corps marquait la trace des roues. En racontant cet incident, le frère Barrière n'hésitait pas à attribuer la protection dont il avait été l'objet, à la Sainte Vierge, qu'il avait si dévotement priée en son sanctuaire.

A la piété, le jeune Charles joignait un esprit éveillé et une excellente mémoire. Il possédait cet esprit d'observation et ce désir de savoir qu'il manifesta dans la suite, et qui lui firent acquérir une foule de connaissances dont il se servait avec beaucoup d'à-propos. De si heureuses dispositions naturelles portèrent le curé de la paroisse à lui enseigner les rudiments du latin. Il en apprit assez pour pouvoir s'en servir en Chine et traiter avec les missionnaires étrangers et les

prêtres chinois de passage à la procure. Quand on lui demandait où il avait appris le latin, il répondait sur un ton plaisant que c'était avec sa mère qu'il l'avait appris.

L'étude du latin conduit naturellement au séminaire ; c'était bien le projet du curé de Servas. A ce moment, Charles Barrière refusa catégoriquement d'embrasser la carrière sacerdotale : il ne savait pas encore ce qu'il ferait, mais il ne se sentait point la vocation du sacerdoce. Avant d'avoir quitté l'étude du latin, le fondateur des Assomptionistes, le R. P. d'Alzon, passa par Servas, en quête de recrues. Il voulut emmener le jeune Barrière ainsi qu'un condisciple de son âge ; ce dernier suivit le P. d'Alzon et devint effectivement Assomptioniste, mais Charles Barrière refusa énergiquement de prendre la même direction.

En attendant, il était heureux de coopérer aux bonnes œuvres de son curé. Entre autres, il y avait sur la paroisse une châtelaine dont le mari avait dissipé toute la fortune. Elle vivait avec sa fille dans la plus grande misère, sans oser la manifester au dehors. Seul le pasteur connaissait la situation de ces pauvres femmes ; et il leur envoyait de temps en temps des secours qu'il leur faisait passer par les mains de Charles Barrière. Celui-ci s'en acquittait avec tant d'amabilité que la bonne dame en était touchée, et ne savait comment lui témoigner sa reconnaissance. Ces démarches lui révélèrent un genre de pauvreté à lui inconnue jusque-là : celle des pauvres honteux. En rapportant cet épisode, le frère Barrière disait plus tard : « Que de misères qu'on ne soupçonne même pas ! »

## II. — *L'appel de Dieu. Saint-Lazare. Limoux. Madrid.*

*Le frère Barrière, Lazariste.* — Charles Barrière avait atteint sa dix-huitième année, sans avoir encore fixé son choix sur la façon de se consacrer à Dieu. Ce fut à la suite d'une mission prêchée par M. Vercruyce dans la paroisse de Servas, qu'il sentit naître en lui le désir de se consacrer à Dieu dans la Congrégation de la Mission. Il s'était cabré contre les avances du Père d'Alzon, il s'offrit à M. Vercruyce, et il ajoutait : « Je ne connaissais pas alors les Lazaristes ; si je le suis devenu moi-même, je le dois à M. Vercruyce, et je lui en garde une grande reconnaissance ».

Ce fut en septembre 1872 qu'il entra à Saint-Lazare. « Je fus bien ému, dira-t-il plus tard, en entrant dans cette grande maison ; mais je le fus bien davantage quand on me conduisit chez le Père Etienne, grand et vénérable vieillard d'une dignité imposante. »

*A la cuisine.* — Après sa retraite d'entrée, le jeune postu-

(1) Pierre Vercruyce finit ses jours à la Maison-Mère, le 9 mars 1914, à l'âge de 90 ans.

lait fut placé à l'office de la cuisine, mais pour peu de temps. Il attribuait son changement à un petit accident qui lui était arrivé. Pendant la première semaine, le frère Barras le mit à laver les chaudrons et à préparer le dîner des pauvres qui venaient chaque jour prendre la soupe dans la cour du 93. La semaine suivante, il dut, à son tour, faire le café et chauffer le lait pour le déjeuner de la communauté. « Je pris le service le dimanche, pendant l'oraison du matin. Le frère Barras me recommanda de bien faire attention au lait et de le retirer du feu dès qu'il commencerait à bouillir. Après avoir tout préparé et allumé le feu, je me mis à faire le ménage. Tout à coup, j'entends un bruit insolite provenant du fourneau ; je me précipite : c'était mon lait qui débordait dans l'eau du bain-marie, laquelle, à son tour, inondait le fourneau et le sol de la cuisine. Vite, j'enlève le chaudron de lait qui ne contenait plus que de l'eau blanchie, et me brûle atrocement. Mais la peur d'être renvoyé me fait tout supporter allègrement. Afin qu'on ne s'aperçût pas trop de l'accident, je nettoyai vivement fourneau et parquet ; je suai à grosses gouttes.

« Après le premier tour de messes, ces Messieurs commencèrent à arriver au réfectoire ; le malheureux marmiton, inquiet sur les conséquences de son coup d'essai, regardait à travers la porte entrebâillée les réactions des bons anciens prenant leur café au lait. Personne ne fit de réflexion ; seul, un vieux frère l'interpella : « Dites donc, petit frère, aujourd'hui votre lait est bien clair ; est-ce qu'il n'aurait pas été baptisé ? » Le coupable se garda bien de répondre.

Quand le frère Barras arriva à la cuisine, il remarqua que le parquet de la cuisine avait été fraîchement lavé ; il comprit aussitôt ce qui était arrivé, et félicita le jeune marmiton de son courage d'un air narquois. Celui-ci lui avoua alors ce qui était arrivé et s'attendit à une verte semonce. « Ne vous tracassez pas, lui dit le bon frère Barras, tout s'arrangera. Mais une autre fois, vous ferez bien attention. »

*A la sacristie.* — Le frère Barrière fut rassuré par cette bonne parole, et mieux encore par son changement d'office, quelques jours plus tard. M. Fiat, alors assistant de la Maison-Mère, retira notre jeune postulant de la cuisine pour le placer à la sacristie. C'était presque de l'avancement ; en tout cas, cet office convenait certainement mieux aux goûts et aux aptitudes du frère Barrière que celui de la cuisine. C'est dans le recueillement propre aux occupations de la sacristie qu'il se prépara à son entrée au séminaire et à la prise du saint habit de frère coadjuteur. La cérémonie eut lieu le 25 janvier 1873.

*Limoux.* — Le frère Barrière ne devait pas exercer long-

temps les fonctions de sacristain à Paris ; dans le courant de cette même année 1873, la Congrégation acceptait de desservir le pèlerinage de N.-D. de Marceille, à Limoux ; et notre novice fut envoyé dans cette nouvelle fondation pour y remplir le même office de sacristain, charge particulièrement lourde pendant la saison des pèlerinages.

Pendant son séjour à Limoux fut réglée sa situation militaire. Le frère Barrière appréhendait beaucoup les cinq années auxquelles étaient astreints les mauvais numéros ; et il était décidé à s'expatrier plutôt que de subir cette rude épreuve. Il fit neuvaines sur neuvaines pour que Dieu la lui épargnât. Tout finit par s'arranger, grâce aux démarches de M. Maïlly, alors Procureur général de la Congrégation ; il obtint que les Frères Copaduteurs fussent exemptés du service militaire au même titre que les prêtres, en faisant remarquer les services qu'ils rendaient en France et à l'étranger. Le Maréchal Mac-Mahon, durant sa Présidence, fit en effet bénéficier nos frères de ce privilège. Le frère Barrière, voyant ses prières exaucées et ses appréhensions disparues, en fut au comble de la joie et garda toute sa vie un souvenir reconnaissant à ceux qui lui avaient obtenu cette faveur.

A Limoux, le frère Barrière avait pour supérieur M. Ricalens<sup>1</sup>, auquel il portait la plus grande vénération. M. Ricalens, de son côté, appréciait hautement ce jeune frère si dévoué, si pieux, si aimable et respectueux envers tous les confrères. Ceux-ci auraient voulu le garder à Limoux ; mais sur ces entrefaites, la maison de Saint-Louis des Français, à Madrid, eut besoin d'un frère sacristain. Ce fut le frère Barrière qui fut désigné par le Père Fiat pour remplir cet office.

*Madrid.* — Lorsque vers les premiers jours de 1875, le frère Barrière reçut son placement à Madrid, il éprouva un sentiment d'appréhension : Madrid, c'était l'étranger, presque le bout du monde à lui connu. Mais il était trop enfant d'obéissance pour se laisser dominer par ses premières impressions : il dit adieu à son vénéré supérieur qui ne le vit pas partir sans regret, et il partit pour Madrid.

Saint-Louis des Français est l'église de l'Ambassade de France ; elle était alors fréquentée par le grand monde de la capitale de l'Espagne et était desservie alors comme aujourd'hui, par les Lazaristes ; le Supérieur, qui a le titre de Recteur, recevait un traitement du gouvernement français, et pouvait s'adjoindre un ou plusieurs collaborateurs. Quand le frère Barrière arriva à Saint-Louis des Français, le Supérieur de la maison était M. Pierre Carles<sup>2</sup> ; il avait avec lui

(1) Philippe Ricalens, décédé le 31 mars 1894 à Carcassonne, à l'âge de 63 ans.

(2) Pierre Carles, décédé à Alger le 14 mars 1910.

deux confrères, MM. Alvernhe et Trémolet et un frère coadjuteur. MM. Carles et Trémolet furent changés peu après ; il ne resta que M. Alvernhe avec les deux frères coadjuteurs. Un prêtre espagnol vint lui servir de vicaire.

Pour la troisième fois, le frère Barrière reçut l'office de la sacristie. A Madrid, la charge n'était pas une sinécure : l'église était grande, le maintien de la propreté demandait beaucoup de travail, d'autant plus qu'on y faisait tous les offices d'une paroisse. L'ornementation devait être soignée et souvent renouvelée, à cause des cérémonies extraordinaires qui y étaient célébrées : baptêmes, mariages ou enterrements de diplomates de toutes les ambassades. Le frère Barrière avouait qu'il n'avait jamais tant travaillé, ni tant sué que dans cet office ; mais il était jeune alors et ne craignait pas la fatigue. Pour rien au monde, il n'aurait souffert de rien laisser traîner à l'église et à la sacristie. Il faillit y perdre la vie : un jour que, préparant la décoration d'une grande cérémonie, il était monté sur une haute échelle, il arriva que l'échelle glissa, entraînant le frère dans sa chute. Humainement parlant, il eût dû avoir bras et jambes cassés ; mais, par une protection divine, il n'en fut rien. Il se releva, s'assit un instant, alla faire une prière d'actions de grâces et reprit son travail.

Une chose lui coûtait dans son office de sacristain : c'était la quête du dimanche. « On m'aurait dit de faire n'importe quoi à la place, que je l'aurais fait de bon cœur. Chaque fois que je prenais la bourse pour faire cette quête, je devais prendre mon cœur à deux mains. » Cependant, il lui arriva d'y éprouver une agréable surprise. Un jour, un Monsieur bien mis, qui assistait à la messe avec grande dévotion, déposa dans la bourse un louis de 20 francs. Après la messe, le frère Barrière voulut s'informer du nom de ce généreux chrétien. Il fut tout fier d'apprendre que c'était le célèbre directeur de *l'Univers*, Louis Veuillot en personne.

C'est pendant son séjour à Saint-Louis des Français que le frère Barrière prononça les saints Vœux le 19 mars 1876, en présence de M. Alvernhe.

Dans les derniers jours de l'année 1879, le frère Barrière reçut une lettre du T. H. Père Fiat, l'appelant à Paris. C'était évidemment un changement en perspective. Il dit donc adieu à l'Espagne et reprit le chemin de la France.

### III. — *Vocation à la Chine : Appel, Départ. A la procure de Shanghai*

*Vocation à la Chine.* — En recevant la nouvelle de son changement, le frère Barrière était loin de se douter du poste qui allait lui être proposé.

En le recevant, le bon Père Fiat le félicita de sa bonne

conduite à Madrid. « Eh ! bien ! ajouta-t-il, je vois qu'on peut avoir confiance en vous. En ce moment, nous avons besoin, à notre procure de Shanghai, en Chine, d'un frère sur lequel on puisse compter ; et j'ai pensé à vous. Seulement, la Chine, c'est loin, c'est le bout du monde. Aussi, je vous laisse libre d'accepter ou de refuser ; prenez deux ou trois jours pour réfléchir ; demandez à Notre Seigneur ce que vous devez faire, et revenez m'apporter votre réponse. »

Le frère Barrière, en entendant cette proposition, tomba des nues. Il n'avait jamais pensé à la Chine, ni de loin, ni de près. En allant à Madrid, il avait cru que c'était déjà bien loin. Aller en Chine, où l'on ne mange pas de pain, où l'on ne vit que de riz ; il ne pourrait jamais y vivre. Accepter, n'était-ce pas aller à un échec ? Toutefois, avant de refuser, il suivit le conseil du Père Fiat, il alla prier, pour demander à Dieu de l'éclairer sur la décision à prendre. L'apaisement se fit aussitôt dans son esprit ; il se dit : « Après tout, ce sont mes supérieurs qui m'envoient. Si je refusais, je le regretterais peut-être plus tard. Mes Supérieurs parlent, c'est Dieu qui parle ; j'accepte. » Et de suite, il alla porter sa décision au Supérieur général ; et avec son franc parler, il lui dit : « Mon Père, je suis prêt à aller où vous m'enverrez. Je n'avais jamais pensé à la Chine, mais puisque votre désir est que j'y aille, eh bien ! j'irai ! »

Ces paroles enchantèrent tellement le Père Fiat qu'il l'embrassa en lui disant : « C'est bien, petit frère ! je n'attendais pas moins de vous, je savais que vous ne me refuseriez pas ce service. » Puis il lui fit connaître la demande qu'il avait reçue de M. Aymeri, supérieur de Shanghai, d'avoir un frère sérieux et dévoué. « M. Aymeri est un saint missionnaire, mais il est sévère et très strict pour l'observance de la règle ; il faudra donc être bien obéissant et bien régulier ; vous verrez, tout ira bien. Préparez-vous à partir dans quelques jours. »

Et voilà comment le frère Barrière trouva sa voie, sa vocation pour les missions de Chine, auxquelles il devait rendre de si précieux services pendant près d'un demi-siècle.

*Impressions de voyage.* — Ce fut dans le courant de février 1880 que le frère Barrière s'embarqua à Marseille pour la Chine. Il a peu écrit, mais il a beaucoup raconté, et bien raconté. Ses conversations étaient très intéressantes. Le frère Barrière était de ceux qui ont beaucoup vu et aussi beaucoup retenu.

De son voyage de Marseille à Shanghai, il avait retenu surtout l'escale de Naples ; car, à cette époque, les *Messageries Maritimes* faisaient escale dans cette ville. « J'admirai la belle chapelle de la maison de la Mission, *via Vergini*, et aussi

l'épaisseur des murs de la maison, racontera-t-il plus tard. Ils étaient si épais qu'en se plaçant dans l'embrasement d'une fenêtre, on était parfaitement caché à la vue de ceux qui étaient dans la salle. » Il fit une promenade dans la vieille ville ; ce qu'il en retint, c'est la malpropreté des rues étroites, mal pavées, et l'obligation de se parer contre l'eau de lessive qui dégoutait du linge suspendu aux étages à travers les rues. Plus tard, à Shanghai, les mêmes séchoirs économiques ne l'étonneront plus.

Aux missionnaires italiens de passage à la procure de Shanghai, il aimera à raconter que c'était à Naples qu'il avait appris à manger le macaroni. « On vendait alors le macaroni comme à Paris les « frites ». Mais ce que j'admire le plus, c'est la manière de le manger : le client prenait le bout du macaroni et aspirait jusqu'à épuisement du souffle ; alors seulement le marchand, armé d'une paire de ciseaux, coupait le fil. Il y en avait pour un sou. » Quoique narrée par un méridional, la chose doit être vraie ; car elle a été racontée par d'autres voyageurs qui n'étaient pas méridionaux. La galéjade a eu du succès...

*Mort de M. Aymeri.* — A Hongkong, le frère Barrière descendit à la procure des Missions-Etrangères. Là, on lui annonce la mort de son supérieur de Shanghai. M. Aymeri s'était éteint le 6 mars, à l'âge de 60 ans, usé par un laborieux apostolat dans le diocèse de Pékin, et son dévouement aux intérêts des missions de Shanghai, pendant plus de vingt ans. Le frère Barrière regretta beaucoup de n'avoir pu vivre sous un supérieur dont le Père Fiat lui avait fait un si bel éloge. Il eut toutefois la consolation d'assister à ses funérailles. A la suite d'abondantes pluies, la campagne autour de Shanghai fut cette année inondée pendant plusieurs semaines, et le cimetière des deux familles de saint Vincent (actuel *Marché Meugniot*) était devenu inaccessible. Conformément à la coutume chinoise, on retarda la cérémonie funèbre, et on conserva le cercueil jusqu'au jour propice pour l'enterrement.

*Le Frère Shop-Shop.* — Le frère Barrière arriva à destination le dimanche des Rameaux, 22 mars 1880. Il fut reçu dans l'ancienne procure de la *rue Laguerre*, par M. Bettembourg, qui, depuis la mort de M. Aymeri, assurait l'intérim.

Dès les premiers jours, il donna au frère Barrière un professeur de chinois en la personne du *compradore* et collecteur de loyers qui, en sa qualité d'ancien séminariste, avait conservé quelques notions de la langue latine ; cela même suffit pour aplanir les difficultés du début dans l'étude du chinois. L'élève ne tarda pas à pouvoir se tirer d'affaire tout seul et à se rendre utile.

Chargé d'abord du matériel de la maison, cuisine, chapelle, soin des chambres, il dut bientôt prendre une part de jour en jour plus considérable dans l'administration des biens des Missions, bâtisses, location d'immeubles de rapport, réparations, etc.

A cette époque, le travail de la procure n'avait pas encore pris le développement qu'il devait atteindre ; mais, d'année en année, les missionnaires de toute congrégation venaient plus nombreux, et plus lourde se faisait la tâche du frère Barrière. Car c'est lui qui allait les recevoir au débarcadère, faire leurs commissions, les embarquer pour leur destination respective, et tout cela avec entrain et bonne humeur. Il débrouillait les nouveaux arrivés avec aisance ; il activait les porte-faix et les tireurs de pousse-pousse avec son mot emprunté au patois shanghaien : « *Shop ! Shop !* » (Dépêchons-nous !) Mais il savait aussi être patient quand c'était nécessaire. Un jour, un missionnaire américain, impatienté de voir le frère Barrière attendre patiemment son tour pour passer ses bagages en douane, lui demande : « Mon frère, pouvez-vous me dire pourquoi il y a un quart d'heure que j'attends ? — Parce que vous êtes en Chine », se contenta de répondre le frère.

*M. Meugniot, Procureur.* — Peu après l'arrivée du frère Barrière, M. Bettembourg quittait définitivement la Chine ; il ne resta que le temps nécessaire pour mettre son successeur au courant des affaires de la procure. Il quitta Shanghai le 5 avril 1881, pour prendre à la Maison-Mère l'importante charge de Procureur général.

Le nouveau Procureur fut M. Philippe Meugniot. Il arriva à Shanghai, le 16 septembre 1880, exactement six mois après le frère Barrière. Ils devaient vivre ensemble pendant vingt ans, et toujours en parfait accord. Sans doute, cette vie à deux avait son côté monotone ; mais M. Meugniot estimait son dévoué collaborateur ; et celui-ci, en bon méridional, par son caractère enjoué et sa réplique facile et respectueuse, mettait de l'entrain dans les conversations et entretenait le bon esprit dans la maison.

*Vie régulière à la maison de Shanghai.* — Bien que réduite à deux personnes, la communauté de Shanghai observait tous les usages, pratiquait tous les exercices d'une maison formée. Pour les Conférences et répétitions d'oraison, c'était un peu compliqué ; quand il y avait des confrères de passage on s'en tirait, cela allait ; mais quand M. Meugniot et le frère Barrière étaient seuls, on laissait chômer généralement la conférence, et on se contentait des répétitions d'oraison.

Lorsque M. Meugniot fut nommé Visiteur de nos Vicariats

de Chine, et qu'il dut faire de nombreuses et longues absences, on lui donna un aide pour le travail de la comptabilité. Dès lors, la maison de Shanghai se mit à la stricte observance, et tous les exercices communs s'y firent régulièrement. La sainte pauvreté ne fut point oubliée. Une initiative que se permit le frère Barrière, et qui fut rondement réprimandée, en est la preuve.

A cette époque, l'électricité n'avait pas encore été installée à Shanghai ; partant, on ne connaissait pas les ventilateurs électriques si communs actuellement au moment des grandes chaleurs de juillet et d'août. Les Européens se servaient alors de *pankas*, sorte d'écran suspendu au plafond, se manoeuvrant au moyen de cordes, et employé comme ventilateur. Mais, à la Procure, il n'y en avait pas ; c'était considéré comme un objet de luxe. Or, une année, en l'absence de M. Meugniot, le sous-procureur se concerta avec le frère Barrière pour faire installer cet instrument dans le réfectoire, pour la fête de saint Vincent, le 19 juillet, jour où on invitait les Procureurs des diverses missions et les PP. Jésuites de Shanghai. Les frais d'installation se montèrent à quelques dollars. Tous les invités applaudirent à cette heureuse innovation. La fête passée, le *panka* resta en place, dans la persuasion que le Visiteur approuverait ce qui avait été fait. Mais M. Meugniot ne fut point de cet avis. A son retour, quand il vit cette machine : « Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il. Qui a permis de placer ce *panka* ?

— Mais, Père Meugniot, ce n'est pas du luxe, répondit le frère Barrière ; ça n'a coûté que trois dollars, et tous nos invités ont été si contents, le 19 juillet !

— Si, c'est du luxe ! Les Pères Jésuites n'en ont pas ; et nous, pauvres Lazaristes, nous en aurions !... \

Le *panka* fut donc enlevé et remisé. Il arriva que, plus tard, les Jésuites en installèrent chez eux. Dès ce jour, M. Meugniot crut pouvoir en toute sûreté de conscience, revenir sur sa défense. Et le *panka* reprit sa place dans la salle à manger.

#### IV. — Activités du frère Barrière.

*Administrateur des biens des Missions.* — Les Missions de Chine ne sauraient surestimer les services que leur a rendus le Fr. Barrière pendant son long séjour à Shanghai, et le surplus de ressources que son dévouement et son sens des affaires leur ont procuré.

Que de soucis ne s'est-il pas donnés pour la construction de maisons de rapport, pour lever les loyers ou s'occuper de placements d'argent ! Que de nuits sans sommeil à cause de telle hypothèque, dont le débiteur ne payait pas !

« Pourquoi vous tant tracasser ? lui conseillait-on. Vous avez fait tout ce que vous avez pu.

— Sans doute, mais quand on a assumé la charge d'une telle somme, il faut faire l'impossible pour l'assurer. Malgré tout ce qu'on peut faire, il arrive quelquefois un accident imprévu contre lequel on est désarmé. Ces responsabilités créent de grands soucis.

Hâtons-nous d'ajouter que le frère Barrière sut toujours si bien manœuvrer dans toutes ces affaires qu'il n'eut jamais de grosses pertes à déplorer. Mais il ne s'en enorgueillissait point, et en reportait tout le mérite à la miséricorde de Dieu à son égard : « Le bon Dieu m'a béni », aimait-il à répéter.

*Le Frère Barrière architecte de la Maison de Kiashing.* — En dehors de ses divers offices à la Procure, le frère Barrière s'employa au dehors à diverses œuvres extérieures fort importantes, et entre autres à la création de la maison de Kiashing.

Cette œuvre fut fondée par M. Boscat, Visiteur de la province de Chine, dans le but d'y recevoir des vocations désireuses de profiter de la loi française qui, alors, dispensait de tout service militaire les jeunes gens qui s'expatriaient avant dix-huit ans accomplis. M. Boscat escomptait que des vocations venant de pays autres que la France pourraient s'y ajouter. Les débuts furent promettants. Mais, à partir de l'année 1905, où la loi française fut modifiée, le recrutement devint bientôt presque uniquement chinois.

En 1902, avant de se rendre à l'Assemblée générale, M. Boscat fait choix d'un terrain situé en dehors de la ville de Kiashing, et laisse pour consigne au frère Barrière de se tenir prêt à conclure l'achat au premier signe qu'il lui ferait de Paris. Au mois d'août, on reçoit, en effet, de France le télégramme suivant : « Arrive avec dix séminaristes. Bâtissez. Boscat ».

Que faire ? Acheter le terrain, le remblayer, et y construire un séminaire, en un mois, était matériellement impossible. Il ne restait d'autre issue que de louer provisoirement une maison pour loger les séminaristes et leurs professeurs, en attendant les constructions projetées. Le frère Barrière se mit aussitôt en campagne et finit par trouver dans la ville de Kiashing une assez vaste maison chinoise ne possédant ni cour ni jardin. On lui reprochera de n'avoir pas compris que cour et jardin étaient nécessaires à une maison d'éducation; mais une telle maison n'existait pas dans toute la ville de Kiashing.

Quand, aux premiers jours de novembre, M. Boscat annonça de Hongkong son retour avec ses séminaristes, le frère Barrière alla attendre la caravane à Wousung. Dès qu'il eut

mis le pied sur le « Sydney », M. Boscat lui dit avant toute autre parole :

— Eh bien ! frère Barrière, le séminaire est-il prêt pour ces jeunes gens que j'amène ?

— Du calme, Père Boscat, du calme ! lui répondit le frère. On a déjà acheté le terrain ; et, en attendant qu'on ait bâti, j'ai loué une maison dans l'intérieur de la ville.

— Y a-t-il une cour ?

— Non ! mais, enfin, ce n'est pas nécessaire ; les séminaristes iront prendre leur récréation sur les murs de la ville...

La descente sur la chaloupe mit fin à une conversation qui tournait à l'orage.

La maison louée par le frère Barrière fut jugée inutilisable. Mais alors que faire ? Grand était l'embarras de M. Boscat. Heureusement qu'en arrivant à Shanghai, il trouva Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tchékiang, de passage à la Procure. Voyant M. Boscat dans un cruel embarras, il lui offrit son petit séminaire situé dans l'île de Chusan, et alors inoccupé. M. Boscat accepta l'offre. Les étudiants devaient y rester quinze mois.

Ce fut alors que commença le dur labeur du frère Barrière. Il prépara les plans d'après les indications reçues, fit les devis avec un entrepreneur chinois, et tout réglé et approuvé, il partit pour Kiashing. Les travaux commencèrent aussitôt, sous la direction du frère logé dans une baraque chinoise. Le terrain était une immense rizière qu'il fallut remblayer de trois ou quatre pieds. Ce ne fut qu'après cette opération qu'on put songer à élever les deux corps de bâtiments à étage. Le frère Barrière ne quittait pas le chantier, pour éviter la malfaçon. La seule distraction qui lui échut pendant toute cette année fut la visite des rares missionnaires de passage. De temps en temps, il faisait une courte apparition à Shanghai pour rendre compte de l'état des travaux à M. Boscat ou pour y passer une fête en famille. Il avouera que ce qui lui avait le plus coûté pendant cette année, c'était d'être resté seul au milieu de chinois tous payens, sans messe ni communion. Mais là, comme à la Procure, il fut fidèle à ses exercices de règle : prière du matin, méditation, lecture des prières de la messe, faute de messe, c'est par là qu'il commençait sa journée.

Après le déjeuner, il partait sur les chantiers et y restait toute la journée, surveillant les ouvriers, se fâchant contre les fourberies de ces derniers, démolissant ou faisant démolir le travail gâché. C'est à peine s'il lui restait le temps de prendre son repas de midi. Quand, le soir, les ouvriers quittaient le chantier, le frère Barrière rentrait dans son château de paille.

y faisait sa lecture spirituelle et soupait. Il causait ensuite avec les entrepreneurs chinois jusqu'à la prière du soir.

C'est ainsi que se passa pour lui l'année 1903. En décembre, tout était prêt pour l'installation des séminaristes.

*L'installation.* — Dès les premiers jours de janvier 1904, se fit le transfert de Chusán à Kiashing. Le personnel au complet comprenait une trentaine de personnes. Ce fut encore le frère Barrière qui dut s'occuper du déménagement ; il fut aidé par les étudiants. De leur côté, ceux-ci se plurent à rendre témoignage au débrouillard et dévoué frère, et lui gardèrent une sincère reconnaissance.

Tout fut installé pour le 25 janvier, anniversaire de la fondation de la Congrégation de la Mission. Ce jour-là eut lieu la bénédiction de la maison ; la cérémonie fut faite par M. Boscat.

Non content d'avoir été l'architecte et l'entrepreneur de la maison, le frère Barrière en avait été un des principaux bienfaiteurs, grâce à plusieurs dames chinoises de Shanghai, avec lesquelles il était en relations d'affaires, grâce surtout à une riche payenne qu'on appelait « sa pénitente ».

*La Chapelle.* — En 1914, on décida d'achever le plan général de la maison, en construisant la chapelle prévue. Ce fut encore au frère Barrière qu'on eut recours pour cela. « Voilà qu'il me faut reprendre la truelle, fit-il en souriant ; mais je suis bien vieux pour grimper aux échafaudages ». Heureusement, il trouva un aide intelligent et dévoué dans le frère Marco, de la maison de Kiashing, qui le suppléa pour une partie de la surveillance.

Dans la construction de la chapelle, le frère Barrière y mit tout son cœur ; et elle fait à juste titre l'admiration des visiteurs.

*Restauration de la cathédrale de Hangchow.* — L'église de Hangchow, construite par les anciens missionnaires, et confisquée sous l'empereur Youngtcheng (1723), avait été convertie en pagode. Quand, en 1864, M. Montagneux en obtint la restitution, elle était dans un état lamentable, bien proche de la ruine. Elle fut néanmoins rendue au culte après les réparations les plus urgentes.

Lorsqu'en 1910, fut érigé le vicariat du Tchékiang Occidental, avec Hangchow comme ville épiscopale, la vieille église n'était guère préparée au rôle de cathédrale. Mgr. Favéau s'adressa encore au frère Barrière pour donner à ce vénérable monument une apparence plus présentable. Le frère accepta : il refit entièrement la façade, agrandit la nef d'une ou deux travées, peignit l'intérieur et remit le vieil édifice à l'état de neuf. Ce qui ne coûtait rien, il exécuta cette restauration sans qu'il n'en coûtât rien au Vicaire Apostolique.

Aussi Mgr Faveau garda-t-il au dévoué coadjuteur une profonde reconnaissance.

Le frère Barrière rendit un semblable service à M. Tisserand, pour la construction de sa belle église du Sacré-Cœur à Chûchow : plans, conseils, ouvriers furent charitablement fournis par lui.

V. — *Voyage du Frère Barrière en Europe.*

*Permission de rentrer en France.* — M. Meugniot, devenu Assistant général du Père Fiat à Paris, était resté toujours en relations cordiales avec le frère Barrière, son fidèle compagnon de la Procure de Shanghai. Sachant qu'il avait eu une forte dysenterie qui menaçait de devenir chronique, et que, de plus, il était affligé d'une hernie qui le gênait beaucoup, il pensa qu'un voyage en France lui serait utile, sinon nécessaire. Une opération pouvait difficilement être pratiquée à cette époque, à Shanghai, sans danger. En cette considération, le bon Père Meugniot prit sur lui, en 1905, de demander au Père Général un congé pour le cher frère Barrière. Le Père Fiat, qui avait pour ledit frère une grande estime et était au courant des services rendus par lui à la Congrégation et aux Missions de Chine, accorda volontiers la permission demandée. Il voulut la lui envoyer directement, en lui recommandant de s'entendre avec M. Guilloux, Visiteur et Procureur, pour ne quitter Shanghai qu'au moment où sa présence y serait le moins nécessaire. Le frère Barrière qui n'avait été prévenu de rien, mit la permission dans sa poche et n'en parla à personne.

*Visite de M. Planson en Chine (1906).* — L'année suivante, M. Planson, alors Supérieur de la Procure de Londres, fut envoyé en Chine, en qualité de Commissaire extraordinaire, pour faire la visite de la Procure de Shanghai et de la maison de Kiashing. A son arrivée à Shanghai, il dit à brûle-pourpoint au frère :

— Frère Barrière, le Très Honoré Père vous attend à Paris.

— Ah ! bah ! je ne suis pas pressé. Et puis, en ce moment, je ne puis pas partir, j'ai ça et ça à faire.

— Eh bien ! on se passera de vous, voilà tout. Vous allez partir aussitôt après la visite ; c'est entendu. Faites tout de suite le nécessaire.

Après une telle mise en demeure, il ne lui restait plus qu'à s'exécuter et d'obéir à un ordre qui lui procurait le bonheur de revoir la France. En fin mars, il s'embarqua pour Marseille.

*Accueil du Père Fiat.* — Arrivé à Paris, après avoir salué Notre-Seigneur et les reliques de saint Vincent, la première visite du Frère Barrière fut pour le vénérable Père Fiat :

« Il m'a bien reconnu, disait-il ; mais comme il est devenu sourd depuis 1880 ! Nous avons causé de la Chine. »

Cette première visite lui laissa, du Père Fiat, une impression de sainteté que les relations postérieures ne firent qu'affermir.

« C'est un saint ! répétait-il. Ce bon Père, devant aller à Liège, voulut que je l'accompagnasse. Comme il est sourd, il causait peu, il disait son chapelet, récitait son bréviaire ; il était toujours recueilli. Vraiment, c'est un saint ! »

*A la clinique de Charleroi.* — Après cette visite à Liège, le frère Barrière se rendit à Charleroi, dans une clinique spécialisée pour les opérations de hernies. L'opération réussit très bien.

Après dix jours de soins, le frère Barrière, bien qu'incomplètement guéri, fut congédié ; le règlement de la clinique portait qu'après ce laps de temps, on devait être guéri. Le fait est que la plaie suppurait encore et qu'à son retour en Chine, il dut passer une quinzaine de jours à l'hôpital pour que la plaie se cicatrisât complètement.

*Nîmes, Lourdes, Bordeaux.* — Rentré à Paris, le frère Barrière s'y reposa quelques jours et y fit sa retraite annuelle. Il se rendit ensuite dans le Gard, son pays natal, visita en passant Lyon et Notre-Dame de Fourvière, puis s'arrêta quelque temps chez son frère et y régla avec lui leurs affaires de famille. Le dit frère semble n'avoir pas été accommodant ; pour avoir la paix, le frère Barrière paraît lui avoir abandonné la plus grande partie de ses droits. A la suite de cet arrangement, il cessa toute correspondance avec ce frère. Il s'en consolait en disant que pour un frère qui n'avait pas été aimable, il en avait trouvé cent autres dans la Compagnie qui l'avaient avantageusement dédommagé.

De Nîmes, il se dirigea sur Lourdes. Il y rencontra le célèbre capucin, le Père Marie-Antoine, qui avait la réputation de faire des miracles et de lire dans le fond des cœurs de ses pénitents. Le frère Barrière eut la pensée de se confesser à ce saint religieux ; mais la vue de la foule qui assiégeait son confessionnal, et aussi l'appréhension de s'entendre raconter sa vie passée l'en détournèrent. Après coup, il regretta sa poltronnerie.

Il reprit le chemin de retour par Bordeaux. Dans cette dernière ville, faute de connaître l'adresse de la maison du Bouscat, le frère Barrière alla loger à l'hôtel. Ce ne fut que le surlendemain qu'il put aboutir chez les confrères du Bouscat. Il s'excusa auprès du Supérieur d'avoir logé à l'hôtel, en assurant que personne n'avait pu le renseigner plus tôt. Son excuse fut mal acceptée.

— Vous n'aviez qu'à demander M. Campan; tout le monde

me connaît à Bordeaux. Je ne comprends pas qu'on n'ait pas pu vous renseigner.

Le vénérable supérieur crut devoir mieux faire sentir ce manquement en envoyant le frère prendre son repas, non au réfectoire, mais à la cuisine. Le frère Barrière fut profondément blessé du procédé ; le soir même de ce jour, il reprit le train pour Paris.

*Retour en Chine.* — Le frère Barrière avait assez couru ; il refusa dès lors toutes les invitations qui lui furent faites. Il était impatient de rentrer à Shanghai, où M. Guilloux réclamait son retour, et où il savait ses affaires en souffrance.

En fin août, il prenait définitivement congé du Père Fiat et de tous ses vieux amis, de M. Meugniot, des inoubliables frères Barras, Bataille, Rachez, etc., etc., et s'embarquait peu après à Marseille.

En mettant le pied sur le quai de France à Shanghai, il fut accueilli par MM. Guilloux, Ciceri et Bouvier et par le frère Van Tiggel, avec d'autant plus de sympathie qu'il avait eu la délicatesse de visiter la famille de chacun d'eux. De plus, la présence du frère Barrière apportait dans la famille la joie, la gaieté et le bon esprit.

#### VI. — *Au soir d'une belle vie.*

*Le fidèle économiste.* — Après quelques jours de repos, le frère Barrière reprit avec une nouvelle ardeur son office qu'il ne devait plus quitter, sauf dans les courtes visites rendues à ses amis de Chine.

Il continua à rendre d'immenses services pour faire valoir les biens des Missions. Grâce à son rare bon sens et à son expérience des affaires, il n'avait pas peur de se mesurer avec les vieux routiers de la chicane, juifs, usuriers, etc. Il n'hésitait pas à les suivre devant la *Cour mixte*, ou *Consulaire*, quand c'était nécessaire. Pour défendre les intérêts des Missions, il plaida plusieurs fois, au grand étonnement des avocats et des juges, et réussit toujours à avoir gain de cause. Mais, avant de plaider, il pria et faisait prier, pour que Dieu lui vînt en aide. C'est ainsi que, sans l'avoir cherché, le frère Barrière se fit à Shanghai une véritable renommée.

*Membre de la Commission foncière.* — En 1918, quand le Conseil municipal de la concession française décida de s'adjoindre des Commissaires fonciers, chargés d'évaluer les terrains et de régler les différends entre les propriétaires et le Conseil municipal en cas d'expropriation, le frère Barrière fut sollicité par le Consul de France de se laisser porter candidat pour être élu membre de cette Commission. Sa réputation d'homme foncièrement juste, son expérience et son grand jugement lui valurent d'être élu à une grande majorité, et à chaque renouvellement du bureau, il fut toujours réélu.

Il ne tira jamais vanité de cette marque d'estime. Quand on le taquinait sur ce sujet, il répondait :

— Blague ! Quelle blague que tout cela ! Si j'ai accepté, c'est uniquement pour empêcher par ma présence qu'il ne se commette des injustices dans les évaluations des terrains, spécialement à l'égard des Missions, qui possèdent beaucoup de propriétés sur la Concession... Et puis, comme cet emploi est rémunéré, à raison de 25 taels par séance, je gagne au moins quelque chose pour la Petite Compagnie, ce que je n'avais pas fait jusqu'à présent... Ah ! les honneurs, quelle blague ! Voyez-vous, plus je vieillis, plus je constate que bien nigauds sont ceux qui courent après.

*L'épreuve.* — Ces sentiments si chrétiens l'aiderent à supporter dignement les déceptions des dernières années de sa vie.

Avec l'âge, les forces diminuaient ; devant cette situation nouvelle, un peu diminuée, il s'écriait, dans un esprit bien surnaturel :

— Ah ! il est bon parfois d'être humilié ; cela nous prouve qu'il ne faut pas travailler pour les hommes, mais pour Dieu seul.

Le frère Barrière avait toujours joui d'une bonne santé. Ce fut à partir de 1920 qu'il commença à sentir le poids des années : chaque hiver, il souffrait d'un asthme qui ne fit qu'aller en augmentant. Ensuite, ce furent les jambes qui se raidirent : « Je sens que je m'en vais, disait-il, car les jambes ne veulent plus marcher. »

Les souffrances morales auxquelles il a été fait allusion plus haut, causées par les profonds changements apportés dans son œuvre de 45 ans, achevèrent de l'ébranler.

*Les deuils.* — Le départ pour l'éternité de ses vieux amis était pour lui un avertissement que son tour était arrivé. M. Guilloux, son dernier Visiteur, mourait le jour de Noël 1924, pendant le chant de la messe de minuit. M. Meugniot, son premier supérieur à Shanghai, le suivit le 6 mars 1926 ; et quatre mois après, le 8 juillet, disparaissait à son tour M. Bettembourg qui l'avait accueilli à son arrivée à Shanghai, en 1880.

Mais la mort qui lui fut le plus sensible fut celle de *Mgr Reynaud*, décédé à Paris le 23 février 1926. Ils s'étaient connus au séminaire interne à Paris, et étaient venus en Chine la même année tous les deux. Dès lors, il s'était établi un lien d'amitié qui ne se démentit jamais. Lors de la cinquantaine de vocation du frère Barrière, Mgr Reynaud voulut être de la fête de famille et vint exprès de Ningpo pour lui offrir avec ses vœux un petit cadeau. Quand lui-même célébra ses cinquante ans de vocation, le frère Barrière fut spécialement

invité à Ningpo, et placé à une place de choix dans les diverses cérémonies. Aussi, quand la nouvelle de la mort de Mgr Reynaud arriva à Shanghai, il pleura son vieil ami. Une légère consolation lui vint de la part des chrétiens de Ningpo (générosité de M. Paul Tchang), quand ces derniers réussirent à obtenir que ses restes mortels fussent ramenés en Chine. Lorsque le cercueil arriva à Shanghai, le 15 avril 1926, le frère Barrière, malgré ses infirmités, voulut aller sur le bateau réciter un *De profundis* près du corps de son vénérable ami et lui donner un proche rendez-vous dans le ciel.

*Derniers jours.* — A partir de ce moment, le frère Barrière envisagea résolument sa mort comme un événement qui devait arriver à brève échéance, et en parlait souvent. C'était le moment où on allait abandonner l'ancienne procure, celle qu'il avait lui-même bâtie, et où l'on préparait la nouvelle, à quelques centaines de mètres de là. Invité à aller visiter les travaux qu'on y exécutait, et spécialement la chambre qu'on lui réservait, il s'y refusa jusqu'à la fin, en disant : « A quoi bon ? Je ne l'occuperai jamais ; je n'habiterai pas la nouvelle Procure. »

Au mois d'août de cette même année 1926, il lui survint un anthrax qui l'obligea à aller faire un séjour à l'hôpital. Quinze jours après il rentra à la procure et semblait se remettre, lorsque, au commencement d'octobre, un subit refroidissement de la température lui ramena ses crises d'asthme ; la toux et les étouffements devinrent si violents qu'il demanda lui-même à rentrer à l'hôpital. Il quitta la procure tout ému, et dit clairement qu'il n'y reviendrait plus.

Et, en effet, malgré les soins prodigués par la bonne Sœur Elisabeth qui le soignait avec le plus entier dévouement, le malade, au lieu de se remettre, baissait visiblement. Lui-même s'en rendait compte. Un jour, il demanda qu'on voulût bien lui rapporter son livre d'Heures, où se trouvaient les prières pour la préparation à la mort. Il dit : « C'est fini ! Je sens que je m'en vais ! Je veux me préparer sérieusement à la mort. » Déjà, depuis quelque temps, il avait mis ordre à ses affaires temporelles.

*Mort du frère Barrière.* — Le 11 janvier 1927, vers 11 heures du matin, le docteur, venu pour sa tournée quotidienne, dit au malade :

— Frère Barrière, aujourd'hui, comment allez-vous ?

— Mais je vais très bien ; je crois que bientôt je pourrai quitter l'hôpital.

Le docteur, après avoir causé quelques instants, quitta son malade, tout à fait rassuré. Après son départ, le frère Barrière eut besoin de se lever : aidé de son infirmier, il fit quelques pas, puis subitement il s'affaissa comme une masse sur le

plancher. Le domestique appela aussitôt au secours. Sœur Elisabeth d'abord, le docteur ensuite accoururent immédiatement et ne purent que constater une congestion cérébrale.

Un Père Jésuite, qui se trouvait en traitement à l'hôpital, lui administra les derniers sacrements. Les confrères de la Procure, prévenus par téléphone de l'accident, se précipitèrent aussitôt à l'hôpital pour dire un dernier adieu au mourant ; aucun signe de sa part ne vint manifester qu'il se rendait compte de ce qui se passait autour de lui.

Vers 10 heures du soir, la respiration se fit de plus en plus lente et faible. M. Moulis, son confesseur, qui était resté auprès de lui, récita alors avec les sœurs les prières de la recommandation de l'âme. A onze heures, sans mouvement et sans avoir repris connaissance, le cher frère Barrière rendait le dernier soupir, pleuré de tous les assistants et surtout de la sœur Elisabeth, désolée de n'avoir pu le sauver. Elle faisait peine à voir et déclarait l'avoir soigné avec le même dévouement que s'il eût été son propre père.

#### VII. — *Funérailles. Eloges.*

Lorsque, le lendemain, on apprit la mort du frère Barrière, du « *Pa-Siang-Koung* », la nouvelle provoqua un sentiment de douloureuse surprise ; il semble qu'il y ait des hommes qui ne dussent pas mourir.

« *L'Echo de Chine* » et le « *Petit Messenger de Ningpo* », relatant les funérailles du frère et les regrets universels qu'il emportait donnèrent de sa longue carrière à Shanghai le résumé suivant :

« *Les funérailles du frère Charles Barrière ont été célébrées le vendredi 14 janvier, à l'église Saint-Joseph de Shanghai, dont, au témoignage de Mgr Paris, il fut un des paroissiens les plus assidus. Un grand nombre d'amis, Européens et Chinois, s'étaient joints à la double famille de saint Vincent, les missionnaires Lazaristes et les Filles de la Charité, pour assister à la messe, chantée par M. Legris, Visiteur de la province méridionale de Chine, et accompagner au cimetière le vénéré défunt.*

« *Parmi les nombreuses couronnes qui ornaient le char funèbre, on distinguait, à son ruban tricolore, celle envoyée par M. le consul de France.*

Né le 18 septembre 1854, à Sèze (Lozère), au hasard d'un voyage de sa mère, le frère Barrière était Nimois d'origine et de cœur. Il entra dans la Congrégation de la Mission le 25 janvier 1873, comme frère coadjuteur. Après avoir, pendant quelques années, rempli à Madrid l'office de sacristain de l'église Saint-Louis des Français, où, aimait-il à raconter, il avait tenu l'aumônière à Louis Veuillot et à des Altesses Royales, il arriva à Shanghai le 22 mars 1880. Avec lui, c'est

donc un des plus anciens résidents de Shanghai, et aussi un des plus fidèles, puisque, du 22 mars 1880, au jour de sa mort, il ne fit qu'un séjour de quelques mois en France. Il est mort moins d'un an après ses deux premiers supérieurs : M. Beltembourg, qui le reçut à la procure ; et M. Meugniot, dont il fut, pendant vingt ans, l'aide intelligent, dévoué et toujours aimable. Ces qualités d'intelligence, de ferme bon sens et de serviable amabilité, il les a mises, pendant quarante-sept ans, au service des Missions.

Il serait difficile de compter le nombre des missionnaires de toute nationalité qu'il a reçus et aidés à leur arrivée en Chine, alors surtout que les différentes procures des Missions n'existaient pas. Tous les hôtes de la procure des Lazaristes ont gardé un excellent souvenir de sa cordialité et de son dévouement sans bornes ; on pourrait citer parmi eux Mgr Bonzano, actuellement revêtu de la pourpre cardinalice, qui, après plus de vingt ans, demandait encore à des missionnaires rencontrés à Rome des nouvelles du « brave et si débrouillard » frère Barrière.

Les électeurs de la Concession française, au développement de laquelle il a contribué largement, lui ont montré leur sympathie et leur confiance en l'élisant plusieurs fois de suite membre de la Commission foncière. N'est-ce pas d'ailleurs ce même témoignage de sympathie que sont venus lui apporter plusieurs représentants de la municipalité française par leur présence aux funérailles ?

Les nombreux Chinois avec lesquels il était en relations, appréciaient hautement sa cordialité et son sens de la justice. Parmi eux, Pa-Siang-kong (c'est ainsi qu'ils l'appelaient), s'était fait de fidèles et reconnaissants amis.

Sa seule ambition fut de rendre service, et sa vie entière, au dehors, se passa à embarquer et débarquer voyageurs et colis, faire des courses et des commissions, surveiller des bâtisses, procurer des fonds, créer des ressources nouvelles avec un dévouement absolu, une patience inlassable, qui s'alimentaient tous les jours aux sources d'une foi profonde et d'un zèle ardent pour Dieu et les âmes.

Il y avait encore en lui la science des affaires, faite de prudence et de bon sens et perfectionnée par une longue expérience. Ce fut pour la procure et les Missions un conseiller fidèle, un travailleur infatigable. Mgr Reynaud le rappelait finement quand, au matin de la septuagésime de l'année 1922, il commentait, en l'appliquant au cher frère Barrière qui, ce jour-là, faisait sa cinquantaine, la parabole des ouvriers que le maître appelle à sa vigne pour y porter dès la première heure tout le poids de la chaleur et du jour.

Mais pour nous, les passants des Missions, que le hasard

des voyages, les exigences des affaires ou de la santé, ramenaient parfois à Shanghai, nous aimons à nous rappeler avec édification et reconnaissance, pour le bien que nous y trouvions, cette physionomie calme et souriante, cet accueil tout empreint de la plus cordiale charité, de la plus sincère humilité, cette simplicité de bon aloi et cette bonhomie qui faisaient le charme de nos récréations.

C'étaient souvent, en réponse aux aimables taquineries de l'un ou de l'autre, des réflexions naïves au possible, parfois aussi des réparties profondes de vérité et de bon sens sur tous les sujets, j'allais presque dire : en toutes langues. Car, au cours de ces quarante et quelques années de Chine, que de missionnaires il vit passer à la procure, et de combien de nationalités différentes ! Que d'événements divers à Shanghai, dans l'Empire et la République céleste ! Que de modifications profondes dans le monde politique et dans le monde missionnaire ! Et comme, de plus, aux jours de jeunesse, il avait beaucoup vu et, partant, beaucoup retenu, il pouvait facilement parler de tout et de tous ; ce qu'il faisait d'ailleurs, en personne avertie, sans risquer jamais des appréciations forcées ou des paroles désobligeantes pour personne. Il était trop humble pour cela, trop charitable et trop respectueux du prêtre.

Mgr Reynaud se plaisait dans l'intimité du frère Barrière. C'était un régal de fête que ces joutes aimables de nos récréations, qui mettaient aux prises deux adversaires si inégalement armés, notre vieil évêque, si spirituel et si fin, notre bon frère, si simple et si franc, tous deux si aimables et si délicats d'affection. Nous applaudissions à l'attaque et à la riposte ; nous jouissions de l'inattendu des répliques. O les bons moments que nous devons à ces rencontres fraternelles !

Mais toujours, à travers cet extérieur enjoué, dans ce calme tranquille de la possession de soi-même, comme on sentait l'empreinte du divin, la foi profonde, la piété sincère, qui parfois s'attendrissait jusqu'aux larmes !

#### VIII. — Portrait du frère Barrière

*Caractère.* — Le frère Barrière était doué d'un excellent caractère : il était gai, jovial et serviable, presque sans effort, semblait-il. Chez lui, c'était la bonté qui dominait. Dès qu'on l'abordait, il vous mettait à l'aise ; il avait le cœur sur la main et était toujours prêt à rendre service.

Il avait un véritable esprit de foi, et le manifestait dans le respect qu'il portait aux prêtres avec lesquels il vivait côte à côte. En lui jamais familiarité n'engendra mépris. Dans les discussions, il avait son franc parler, mais il leur laissait toujours le dernier mot.

(1) Voir *Annales*, 1927, p. 361-364.

Au dehors, dans ses relations avec payens et protestants, il était sans respect humain, et jamais il ne cacha sa foi catholique.

Dans les moments difficiles, il mettait toute sa confiance en Dieu, et point dans son savoir-faire. « Nous sommes dans de mauvais draps, lui arrivait-il de dire, si Dieu ne vient pas à notre aide. Mais Dieu est tout-puisant ! » Il lui demandait son aide. Et il était exaucé. Il répétait avec reconnaissance : « Le bon Dieu m'a béni ! Ah ! que Dieu est bon ! »

Son amour de Dieu se manifestait non par des soupirs et des exclamations, mais en le servant à la force de ses bras et à la sueur de son front. Il ne craignait pas la peine ; son labeur qui était considérable, et les mille industries de son action en faveur des Missions, tout était dirigé vers Dieu, tout convergeait vers sa plus grande gloire, par la conversion de l'immense empire chinois .

St Vincent disait : « Si l'amour de Dieu est un feu, le zèle en est la flamme ». Le frère Barrière était réellement animé du zèle des âmes. En travaillant à faire fructifier les biens des Missions, en se montrant économe de toute dépense inutile, si petite fût-elle, il avait toujours en vue la conversion des payens.

On raconte que du temps où il faisait remblayer un terrain situé à trois ou quatre kilomètres de la Procure, le jeune sous-procureur demanda au frère Barrière de le prendre avec lui, pour une sortie. Le frère accepta, à la condition d'y aller non en pousse, mais comme lui, en brouette chinoise. Va pour la brouette ! Et tous deux, après être sortis de la Concession, louèrent pour quelques sapèques une brouette jusqu'au chantier. Ce jeune confrère, devenu Mgr Clerc-Renaud, aimait à rappeler ce trait à la maison de Shanghai.

L'histoire du clocheton de Kiashing confirme la même préoccupation apostolique du frère Barrière. Plusieurs lui reprochaient d'avoir pris pour modèle un éteignoir ou un bonnet de nuit. Il donna cette belle réponse : « D'abord, je n'ai pas voulu construire un clocher, j'ai seulement voulu préparer une place pour installer l'horloge venue de Paris. Si j'avais voulu, j'aurais pu faire quelque chose de plus élégant et de plus élevé, comme vous dites ; mais cela m'aurait coûté cinq ou six cents dollars. Or, avec cette somme, on peut bâtir une chapelle de mission, on peut faire une centaine de conversions. Si j'avais cette somme, je la donnerais pour faire des chrétiens, mais pas pour surélever le clocheton de Kiashing ».

Econome de son argent, le frère Barrière ne l'était pas de sa peine : il était dévoué et serviable autant qu'on peut l'être. Aux missionnaires de passage à la procure, de n'importe quelle Congrégation, par n'importe quel temps, pendant une

quarantaine d'années, il allait les attendre sur les quais, les recevait gracieusement, s'occupait de leurs bagages pour les passer en douane. A la procure, il se mettait à leur disposition pour faire leurs emplettes, puis les aidait à se rembarquer. Jamais on ne saisit chez lui un mouvement de lassitude ou de mauvaise humeur.

Le frère Barrière aimait les *Pauvres* ! il n'en recevait aucun sans lui faire l'aumône. Quand on critiquait sa prodigalité à l'égard de gens peu recommandables, qui faisaient de la mendicité un métier, il répondait : « Auriez-vous le courage d'exercer ce métier ! Mettez-vous à leur place. S'ils n'étaient pas dans le besoin, ils ne mendieraient pas. »

Un genre d'aumône qu'il aimait à pratiquer, c'était la générosité à l'égard des tireurs de pousses. « Vous gâtez le métier, lui objectait-on, vous payez si largement que vous rendez les tireurs exigeants. — Ah ! les pauvres ! ils gèlent en hiver et sont rôtis en été, risquant tous les jours d'attraper une fluxion de poitrine. On n'est jamais trop généreux pour ces pauvres gens, surtout de notre part, nous qui ne manquons de rien. »

Avec tous ses avantages, le frère Barrière était *humble et modeste*. Sa longue expérience, sa science des affaires, ses longs et précieux services lui donnaient un certain droit de parler haut et même de discuter avec avantage. Il ne s'en prévalut jamais ; dans ses relations avec les prêtres, il ne dépassa jamais les bornes du respect qu'il leur devait. Cette modestie dans la discussion, il la conseillait à ses aides, et la donnait comme une excellente recette pour conserver la paix et vivre en tranquillité avec ces Messieurs.

En fait d'*obéissance*, le frère Barrière fut un vrai modèle. Il n'aurait rien fait de son propre mouvement. Il mania beaucoup d'argent, mais jamais sans s'engager de son chef. Il ne prenait aucune responsabilité sans l'ordre ou le consentement des supérieurs. C'est le témoignage que lui rendit un jour M. Guilloux : « Le cher frère Barrière ne fait jamais rien sans mon avis, et me rend toujours compte de tout ce qu'il fait. Tout ce qu'il entreprend, il l'entreprend sous l'obéissance. »

Il lui en coûta quelquefois d'exécuter certains ordres qu'il jugeait préjudiciables aux intérêts de la maison ; mais il faisait toujours la chose commandée : « J'ai fait valoir les raisons pour et contre ; maintenant, je suis tranquille. Je n'ai plus de responsabilité. »

La *Douceur* n'était pas son fort. Né avec un tempérament vif, il s'impatiait vite avec les Chinois, qui, eux, sont doués d'une remarquable force d'inertie, quand ils travaillent chez les autres. C'est avec ces impatiences que le

frère Barrière fit sortir de terre, par la main des ouvriers chinois, ces innombrables et solides constructions qui défient les siècles. Mais il ne gardait pas rancune : le défaut corrigé, la malfaçon réparée, la colère tombait, et il redevenait bon papa.

Il est juste de reconnaître qu'avec l'âge, il avait réussi à se dominer parfaitement, et que ces sursauts d'impatience avaient disparu.

(Notes de fr. Joly).

J.-M. PLANCHET.

---

## VALFLEURY

### LIVRE DEUXIÈME

LES LAZARISTES A VALFLEURY JUSQU'À LA RÉVOLUTION (1687-1793)

#### CHAPITRE QUATRIÈME

LES DEUX DERNIERS SUPÉRIEURS : M. Palerne. Ses travaux. — M. Joubert. Les élections aux États Généraux, État du pèlerinage. — Le Frère Pierron.

*Marc-Antoine Palerne* (1771-1786). — Le 16 août 1771, M. Palerne recevait sa patente de supérieur de Valfleury. Le nouveau recteur du pèlerinage appartenait à une famille de riches négociants de Saint-Chamond. Né le 6 mai 1727, il était entré dans la Congrégation de la Mission, à Lyon, le 12 octobre 1743.

Ses ancêtres avaient fait élever au xv<sup>e</sup> siècle une chapelle en l'honneur de Sainte Barbe, sur les bords du Gier. La nef de cette chapelle fut remplacée, en 1609, par l'église actuelle de Saint-Pierre. Le chœur ne fut démoli qu'en 1754, pour être remplacé par celui que nous admirons aujourd'hui. Une rue de Saint-Chamond porte encore le nom de cette ancienne et pieuse famille, mais avec une légère erreur : rue des « *Palermes* », au lieu de rue des « *Palernes* ». La famille Palerne possédait à Saint-Chamond la maison occupée par les Ursulines en 1850.

*Ses travaux.* — Par son zèle, M. Palerne fit beaucoup de bien dans le vallon. Ce fut lui qui acheva la construction du « *Couvent* » de Valfleury : l'escalier monumental et les bâtiments les plus rapprochés de l'église datent de cette époque, comme en témoignent le millésime « 1782 » et ses initiales « A. P. », sculptées sur la clef de voûte du portail intérieur.

*Ecoles à Valfleury.* — C'est à M. Palerne que l'on doit l'établissement d'une école de Garçons ; ce fut dans ce but qu'il acheta « *le Pré de l'École* ». Cette innovation se fit sans détriment pour l'École des Sœurs de Saint-Joseph, qui cessa dès lors d'être une école mixte. Les *Archives de la Loire* con-

servent la preuve de cette double fondation dilapidée par la Révolution. On peut y consulter, en effet, d'une part : « *Papiers qui regardent l'école des filles de Valfleurie* » ; et, de l'autre : « *Documents concernant les fonds appartenant à l'école des pauvres établie à Valfleurie* ».

*Cause de M. Blanc.* — M. Palerne travailla sérieusement à l'introduction de la cause de M. Blanc, premier supérieur de Valfleur. Les graves événements survenus peu après firent ajourner cette affaire qui n'a pas été reprise depuis.

*Personnel.* — Un acte, daté du 3 août 1774, porte que le personnel des missionnaires de Valfleurie était ainsi composé :

MM. Antoine Palerne, Supérieur ; Joseph-André Joubert, procureur (voir plus bas) ; Louis Guinand (guillotiné à Lyon le 16 janvier 1794) ; Louis Moissonnier (mort à Lyon, le 21 décembre 1775) ; Jean-Matthieu Rome (mort dans les missions de Lyon, le 27 mars 1783).

Ce fut le 8 janvier 1786 que Dieu rappela à lui M. Palerne. Il était âgé de 59 ans, et fut inhumé dans l'église devant le petit autel de la Sainte Vierge.

*Joseph-André Joubert (1786-1791).* — M. Palerne était mort juste à temps pour ne pas voir la ruine de l'œuvre à laquelle il avait consacré son patrimoine et les quinze dernières années de sa vie. S'il eut encore vécu quelques années, il aurait eu la douleur de se voir lui-même expulsé de la maison qu'il venait de construire. Ce sort échut à M. Joubert, son successeur immédiat.

Né le 25 août 1718 à Monistrol-sur-Loire, M. Joubert était entré au séminaire des Lazaristes à Lyon en 1738. Il succéda à M. Palerne le 10 mars 1786, c'est-à-dire au moment où se préparaient les élections aux Etats-Généraux de 1789, qui devaient accumuler tout de ruines sur tout le territoire du riche royaume de France.

*Les élections à Valfleurie (1787).* — A Valfleurie, les élections préparatoires aux Etats-Généraux eurent lieu en 1787. Faute d'hôtel de ville ou de mairie, le scrutin eut lieu à l'auberge Duchêne. L'assemblée paroissiale comprenait 39 électeurs, dont 20 savaient écrire.

Il se produisit des protestations contre la manière dont le scrutin avait été organisé. Les réclamants prétendaient que le greffier élu, M. Chabanne, notaire à Saint-Romain-en-Jarez, n'était point éligible ; que l'assemblée électorale, au lieu de se tenir sous le porche de l'église, selon la coutume, avait eu lieu à la maison Duchêne, aubergiste ; et enfin que les voix des délibérants avaient été recueillies dans une chambre où les votants se rendaient successivement.

L'affaire fut portée à Saint-Etienne : la Commission de

cette ville envoya des enquêteurs pour statuer sur ce cas. La conclusion des délégués fut d'avis de maintenir l'élection purement et simplement.

Mais dès l'ouverture des Etats-Généraux, à Versailles et leur transformation en Assemblée Constituante, les événements se précipitent ; un décret du 2 novembre 1789 met les biens ecclésiastiques « à la disposition de la nation ». Puis, le 12 juillet 1790, était votée la Constitution civile du clergé. Le 8 août 1792 une nouvelle loi abolissait tous les Ordres religieux sans exception. Etape par étape, la spoliation s'exécutait, et un jour, les Lazaristes durent prendre le chemin de l'exil et voir vendre à l'encan leur demeure et jusqu'au sanctuaire de la *Vierge au genêt d'or*.

*Etat du pèlerinage au XVIII<sup>e</sup> siècle.* — Avant de clore ce chapitre, il est intéressant de connaître quel était l'état du pèlerinage de Valfleury durant la période qui a précédé la Révolution.

Le pèlerinage est de plus en plus fréquenté : les donations et fondations ne manquent pas, et nous trouvons des actes fort édifiants. C'est en 1761, un testament de Claude Poméon, laboureur à la Sibertière ; un autre en 1767, de Claudine Blanchery, épouse de François Merlat, habitant au Mont, paroisse de Saint-Romain-en-Jarez. Puis, ce sont de nombreuses fondations de messes, de lampes, etc.

Les pèlerinages arrivent très nombreux. Un des principaux est celui de Rive-de-Gier. Depuis le vœu de 1630, il s'était établi une Confrérie de Pénitents Blancs, de l'*Ordre du Gonfalon de Rome*. Jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, cette confrérie compta parmi ses membres tous les notables de la ville. Il y a à peine quelques années, les vieillards parlaient encore avec admiration de la beauté des Processions que ces robustes pénitents faisaient à Valfleury, aux fêtes de Saint Roch et de Notre-Dame de Pitié, marchant sept heures à jeun, en psalmodiant d'une voix forte, et passant des journées entières exposés à toutes les intempéries.

Saint-Chamond a, de tout temps, manifesté une grande dévotion à Notre-Dame de Valfleury. *Les Pénitents de Saint-Pierre* « viennent processionnellement chaque année le jour de Saint Roch à la chapelle de Notre-Dame de Valfleurie, avec leurs dits voiles et habits de Pénitents, et retournent de même en procession à Saint-Chamont », comme le permettent des autorisations de Charles-François d'Hallencourt en 1714, et de François-Paul de Neufville, archevêque de Lyon, primat de France, commandant pour Sa Majesté dans la ville de Lyon et les provinces du Forest et Beaujollois, le 10 août 1725.

Un manuscrit rapporte que vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle,

durant une sécheresse, on remarqua trente-six paroisses venant à Valfleury, bannières déployées.

Les habitants de Saint-Chamond et de Saint-Julien-en-Jarez avaient la louable habitude de venir trois fois à Valfleury, quand il mourait quelqu'un de leur famille, afin de prier la Sainte Vierge pour le repos de son âme ; et cette coutume, connue sous le nom de « Reméage » s'est en partie maintenue jusqu'à nos jours.

L'histoire de Chevières signale que *Messire Paccalon, curé de Chevières, de 1732 à 1768, conduit chaque année, comme son frère et prédécesseur, sa paroisse à Valfleury.*

Des miracles éclatants récompensent souvent les prières adressées à Notre-Dame de Valfleury.

En 1775, le Marquis de Quincy assurait qu'à Valfleury, *soudain se vouèrent à Notre-Dame divers malades, lesquels tous guérissaient et fust l'aport en peu de temps merveilleux, et pour ce que l'on avait trouvé l'image sous un genêt fleurie, de peu à peu édifièrent sur cette fontaine une belle église qui est nommée Notre-Dame de Valfloirie, laquelle fait journellement plusieurs miracles, et spécialement ceux qui sont travaillés de la gravelle... Lequel remède un mien cousin a expérimenté, se voua à Notre-Dame, promettant d'y aller en brief s'il guérissait, et ainsi qu'il fut parti pour y aller, fut miraculeusement guéri.* (Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, N° 834).

M. Nicolle, qui fut curé de Valfleury, de 1856 à 1871, rapporte que parmi les archives détruites pendant la Révolution, figurait un immense registre, où se trouvaient consignés les procès-verbaux d'une multitude de grâces extraordinaires, de faits regardés comme miraculeux, avec la signature de ceux qui en avaient été témoins. C'est ce que m'a raconté l'ancien maire de Valfleury (Piney) homme des plus honorables, qui avait vu lui-même, dans sa jeunesse, ce registre, gros, disait-il, comme les in-folio du luirin, brûlé en sa présence par les Vandales de la Révolution, sur le pont qui était à l'entrée du village.

*Le Frère Pierron.* — Après la dispersion des missionnaires de Valfleury, le frère Pierron, resté seul, s'industria pour sauver tout ce qui pouvait l'être en semblable circonstance. L'objet le plus précieux était la statue miraculeuse. Aidé des habitants, il la descendit avec respect de son trône et la porta dans une maison voisine, dans la maison d'un nommé Granofier, dit Ragot. On l'enterra dans la cave.

Les vases sacrés, le beau reliquaire de saint Benoît, sept belles lampes, les ornements furent cachés dans la maison Barou, au fond d'un corridor transformé en cachette par un

galandage, à laquelle on avait accès par le grenier. Même celle des deux cloches que la loi vouait à la fonderie nationale fut descendue et cachée au fond d'une grange sous une meule de foin.

Ce frère Antoine Pierron, né le 11 octobre 1757, était originaire de Saint-Romain-de-Popey, diocèse de Lyon. Il était entré chez les Lazaristes de Lyon à dix-neuf ans, et avait terminé ses deux années de probation à Valfleury, où le 19 janvier 1778, il prononça ses vœux de religion. Nonobstant les bouleversements politiques et religieux qui se produisirent pendant sa longue vie, le frère Pierron ne quitta jamais Valfleury. Après le départ forcé des missionnaires, il se sécularisa et s'établit gardien du Couvent. Lorsque celui-ci eut été vendu, il s'entendit avec les nouveaux maîtres pour continuer à l'habiter jusqu'au rétablissement de la paix religieuse.

Il était le petit-neveu du Supérieur général de même nom qui gouverna la famille de saint Vincent de 1697 à 1703.

Pendant que l'exil et la guillotine vidaient le pèlerinage de tous ses chapelains, un ancien lazariste, originaire de Tense, vint s'installer à leur place ; il s'appelait *Jean-Laurent Rouve*. Après le Concordat il fit sa soumission et fut nommé à la cure de Saint-Julien-sur-Veyle (Ain), où il mourut le 2 juillet 1821.

## CHAPITRE CINQUIÈME

LA RÉVOLUTION : LA CURÉE. — Le pillage. — Vente du Sanctuaire. — Vente du Couvent. — Autres fondations. — Le domaine de Servaux. — Le Clergé et la Révolution.

*Le pillage.* — Après le départ des Missionnaires, l'église avait été abandonnée au prêtre assermenté. Seul était resté le frère Pierron, auquel son caractère séculier servait de sécurité.

Le sac de l'église et du couvent suivit de près le départ des propriétaires. Voici en quels termes M. Roussel l'a décrit :

*Ils vinrent en ces lieux signaler leur audace ;  
Troupe impie, insolente, ignoble populace,  
Que menait à sa guise un chef républicain,  
Coiffé du bonnet rouge et semblable à Vulcain.  
Il avait son métier, son air et son visage,  
Monstre altéré de sang, de meurtre et de pillage.  
La bande des brigands souillant de sa présence  
Des ministres de paix cette humble résidence,  
Parcourut en tumulte, et poussant mille cris,  
Les chambres, les greniers, tous les coins du logis,  
Sans oublier ceux où pressé par la nature,*

*On met le résidu de toute nourriture.  
Ce fut là, le dirai-je ? en ces abîmes sombres,  
Que leur bande chercha qu'elle trouva cachés  
Nos titres qu'aux murs noirs on avait attachés.  
Hélas ! tous ces objets dont on ne fit nul cas,  
Tombés entre les mains de ces vils scélérats,  
Sur la place publique, en pleines bacchanales,  
Furent jetés au feu par ces nouveaux Vandales.  
Ces scélérats entrant dans l'église à grands cris,  
Brisent plusieurs tableaux et quelques fleurs de lis.  
Ensuite s'approchant d'une superbe grille,  
Qui séparant le chœur, s'élevait en aiguille,  
Ils forment le projet d'abattre, sous nos yeux,  
Ce dernier souvenir des bons religieux.  
L'attaquant aussitôt d'une main sacrilège,  
Ils la jettent à terre, et sans nul privilège,  
Abattent sur-le-champ jusqu'au grand crucifix  
Qui dominait alors l'aiguille du treillis.*

Certains détails du tableau ci-dessus sont inexacts ; ainsi les archives des Lazaristes conservent de très vieux titres de propriété sur parchemin, qui proviennent de l'ancienne maison de Valfleury.

*Vente du sanctuaire.* — Après le pillage eut lieu la vente des biens, confisqués sous le nom de « biens nationaux ». Le 18 mars 1793, avaient lieu les ventes aux enchères de l'église de Valfleury, du Couvent, du Bois des Pères et de la maison de la Couronne.

L'église, lot n° 735, sans le mobilier, fut adjugée à Nicolas Barou, pour la somme de 2.300 livres, avec la servitude implicite de la laisser à la disposition des fidèles « pour l'exercice du culte. » Il ne paraît pas douteux qu'en vertu de cette stipulation, le curé intrus l'ait utilisée jusqu'au retour des Lazaristes en 1802. L'acte de vente était ainsi conçu :

*Le Directoire du District fait savoir que le dix huit mars mil sept cent quatre vingt treize, à neuf heures du matin et suivantes, il sera procédé par devant lui, dans l'Hôtel de son Administration, sis à Saint-Etienne, rue Violette, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des Immeubles, appartenans à la Nation, ci-devant possédés par les Lazaristes de Valfleury, dont la désignation suit :*

*Une chapelle, ou église, située à Valfleury, construite en forme octogone, ayant environ quinze cens pieds de superficie, au tambour en aix à l'entrée, un clocher, huit confessionnaux en planches dans la nef, deux petites sacristies à côté de l'autel qui est séparé par une balustrade en fer, des stales dans le fond, tous lesquels objets font partie de la présente vente.*

*Demeurent expressément réservés à la Nation, les cloches, les armoires et ornements mobiliers d'église, linges et autres effets qui ont été laissés à la charge et garde des habitants de Valfleury pour leur faciliter l'exercice du culte catholique (sic), dans lad<sup>e</sup> chapelle, ainsi que l'argenterie qui a été également laissée à la garde des habitants, tous lesquels effets ne seront point compris dans la vente de lad<sup>e</sup> église.*

*Il a été successivement allumé quatre feux, pendant la durée desquels il a été fait des enchères dont la dernière portée à deux mille trois cents livres a été faite par Nicolas Barou, chirurgien à Valfleury...*

Nicolas Barou, l'acquéreur de l'église de Valfleury, était le grand-père de Mlle Octavie Barou, qui, dernier rejeton de cette famille, se fit Fille de la Charité, et donna sa maison pour y établir un orphelinat.

*Vente du Couvent.* — Le Couvent, avec ses dépendances, attira davantage les convoitises, et fut vendu dix fois plus cher que le sanctuaire. Il trouva acheteur moyennant la somme de 35.000 livres.

Voici la description donnée par la mise en vente :

*... Un tènement de bâtiments servant de logement aux missionnaires de Valfleury, cour et jardin contenant ensemble quatre métérées et un pré de vingt-deux métérées, le tout situé au lieu de Valfleury, paroisse de Saint Christo en Jarez.*

*Il a été successivement allumé sept feux pendant la durée desquels il a été fait des enchères dont la dernière portée à trente-cinq mille quatre cents livres a été faite par Claude Benoît Marduel, citoyen de la ville de Lyon...*

Ce Marduel semble n'avoir été que le mandataire du véritable acquéreur, car son nom ne sera plus prononcé, même quand il s'agira du rachat de la propriété.

Le couvent et ses dépendances furent réellement acquis par le nouveau seigneur du château de Lachal, messire Terrasson de la Roche. Ces biens passèrent par héritage dans la maison du sieur Marcellin Delon, son gendre, de religion protestante.

*Autres fondations.* — Le Bois des Pères, composé de deux lots : Bois du Ras (N<sup>o</sup> 729) et Bois du Coignet (N<sup>o</sup> 730), fut acquis par le même acheteur, au prix de 17.920 livres.

*La Maison de la Couronne,* « située à Valfleury, et ses dépendances contenant une demi métérée le jardin compris », fut vendu à « Antoine Jacod, citoyen à Saint-Etienne ».

Le 29 août suivant (12 fructidor an II), deux autres propriétés des Lazaristes étaient mises en vente. L'une était un pré situé au Plantey, et l'autre « le Pré de l'Ecole », sans doute le même que M. Palerne avait acheté pour l'entretien de l'école de Valfleury.

Depuis le 18 mars, la terminologie républicaine a remplacé les nom des localités, dans lesquels se trouvait le mot « saint », par un nom bien laïque, et le calendrier grégorien par le calendrier dit « républicain ».

N° 864 — Département de la Loire. — District de Communes d'Armes. — Canton de Romain les Vergers

*Vente des Biens Nationaux... Provenant des ex-Lazaristes de Valfleury. Bois taillis et terre appelés le Planté, situés au lieu de l'Ecochai, commune de Valfleury, contenant environ deux mètres et demie...*

*Le douze fructidor, l'an 2° de la République Française une et indivisible, à huit heures du matin... Ayant fait allumer 3 feux, pendant la durée desquels les enchères ont été portées à la somme de quatre cents vingt livres par le citoyen Louis Ciceron, cabaretier, demeurant au lieu de Poligné, commune d'Armes...*

*Fait à commune d'Armes, département de la Loire, les jour, mois et an que dessus.*

Paret, la Croix, Meynier, Balme.

*« Le Pré de l'école des garçons de Valfleury, situé au lieu des Vaures, commune de Christo la Montagne » fut acheté 6.500 livres par « le citoyen Etienne Bontems, marchand, demeurant au lieu de la Sablière, commune d'Armes ».*

*Le Domaine de Servaux. — Les anciens missionnaires de Valfleury possédaient pour maison de campagne une ferme au hameau de Servaux, située sur la commune de Cellieu, mais à une petite distance de Valfleury. Elle était exploitée par les Lazaristes sous la surveillance et l'administration de leurs frères laïcs. C'est ce que nous apprennent les notes biographiques du frère Pierre Mellier<sup>1</sup>, qui nous disent que ce religieux *sobre dans le boire et le manger, zélé pour sa perfection, exact et assidu aux exercices spirituels, à l'oraison du matin, aux répétitions d'oraison, aux chapitres et aux conférences, dans le temps même qu'il était à Servaux, maison éloignée de Valfleury d'un bon quart de lieue, d'où pendant près de dix ans qu'il en a eu la conduite, il ne manquait point en hiver comme en été, de se rendre à la Communauté aux jours d'assemblée.**

Cette propriété fut vendue comme bien national, le 18 février 1793, et achetée par le nouveau seigneur du château de Lachal, Jean-Dominique Terrasson, comme en fait foi l'acte de vente suivant :

N° 733 — Domaine de Servaux. — Municipalité de Cellieu.

*... Un domaine situé au lieu de Servaux, municipalité de Cellieu, consistant en bâtiments pour l'exploitation, pigeonier, jardin, vingt sept mètres de pré, quatre vingt dix de*

terre, quatorze de pâturax et champêtres, et sept de bois ou broussailles, affermé à Pierre Soulier.

Ce domaine sera vendu avec la faculté à l'acquéreur de se pourvoir contre la validité du bail à ferme passé audit Soulier pour les mêmes voyes que la Nation serait en droit de le faire, sans aucune maintenance de garantie de la part de la nation qui cède à l'acquéreur tous ses droits et actions rescindants et rescisoires à ses périls et risques sans qu'il en puisse résulter aucun recours contre la nation...

Vente du 18 février 1793.

Adjud. Jean-Dominique Terrasson, citoyen, demeurant à Lachal, paroisse de Saint-Romain-en-Jarez.

Prix : 31.000 livres.

Jean-Dominique Terrasson ne jouit pas longtemps du domaine de Servaux : moins d'un an après son acquisition, le « 4 nivose, an II de la République Française, une, indivisible et démocratique » (24 déc. 1793), il était décapité sur la place de la Liberté, à Lyon, en compagnie de Barthélémy Terrasson, seigneur de Senevas. Le jugement portait confiscation des biens des condamnés : « Toutes les propriétés des sus-nommés sont confisquées au profit de la République, conformément à la loi. »

*Le Clergé et la Révolution.* — On est surpris de l'apathie des populations chrétiennes et même du Clergé à tous les degrés devant une aussi monstrueuse spoliation que celle de toute la propriété ecclésiastique. On ne se l'explique que par le vent de folie qui avait désaxé presque toutes les têtes. On se fera une idée de l'idéologie dont vivait l'esprit général, aux débuts de la Révolution, par la déclaration du clergé de Saint-Etienne, lue le 3 mai 1790, devant le corps municipal :

... Considérant que les décrets qui ont pour objet les dispositions des biens ecclésiastiques sont fondés sur le droit naturel et même sur le droit canonique, qu'en assurant un traitement honnête aux ministres de la Religion, en les déchargeant des soins du temporel, en les rendant tout entiers à leurs fonctions ; et en ordonnant que l'excédent des dépenses nécessaires au culte divin sera employé à leur véritable destination et qu'ainsi ces décrets respectables ne tourneront pas moins à la gloire de la Religion qu'à celle de l'Empire...

Le 7 juin suivant les représentants des divers Ordres religieux de la même cité vinrent encore renchérir, en disant :

Nous regardons comme ennemis de l'Etat et traîtres à la Patrie tous ceux qui s'obstinent ou qui s'obstineraient encore à méconnaître les bienfaits que Dieu accorde à tous les Français dans la Révolution qui s'opère. Nous jurons, sur l'autel de la Patrie et de la Religion catholique, apostolique

*et romaine, d'être fidèles à la Loi, à la Nation et au Roy, et de soutenir de tout notre pouvoir la Constitution nouvelle...*

Il nous reste à parler de la fin des fidèles gardiens du sanctuaire de Marie, que la persécution avait jetés hors de chez eux et contraints à errer sur les routes de l'exil ou de l'échafaud. C'est qu'en effet les Lazaristes de Valfleury, après avoir donné à cette portion du royaume de Marie leurs sueurs et leurs biens personnels, lui donnèrent encore leur sang.

#### CHAPITRE SIXIÈME

MISSIONNAIRES CONFESSEURS DE LA FOI. — I. André Joubert et Louis Verne. — Prisons et travaux.

2. Victor-Antoine Imbert. — Biographie. — Arrestation. — Jugement. — Madame Filliat.
3. Louis Guinand. Arrestation. — Devant la commission révolutionnaire. — Jugement. — Procès-verbal de l'exécution. — Guinand chanté par M. Rousset.
4. Jean-Antoine Martin. — Vocation. — Arrestation. — Exécution.

##### I. — André JOUBERT et Louis VERNE.

*In montibus et speluncis.* — Au moment où éclata la Révolution, le Supérieur du sanctuaire de Valfleury était André Joubert, originaire de Monistrol-sur-Loire, diocèse du Puy. Avec lui se trouvaient trois autres missionnaires, trois futurs confesseurs de la foi : MM. Verne, Imbert et Guinand, ainsi que deux frères coadjuteurs, dont l'un était Antoine Pierron.

Lors de l'expulsion et des poursuites dont furent l'objet les prêtres qui refusaient le serment à la Constitution civile du Clergé, Joubert quitta Valfleury et se cacha quelque temps dans la famille Virissel, à Saint-Romain-en-Jarez, dont un des enfants devint prêtre plus tard. Mais pour ne pas exposer cette maison hospitalière à de terribles représailles, il la quitta bientôt et se dirigea vers son pays d'origine, le Velay. Poursuivi partout où il portait ses pas, il finit par être arrêté et emprisonné au Puy. Il resta plusieurs années en prison ; et ne dut qu'à son grand âge de ne pas monter sur l'échafaud ou d'aller agoniser sur les pontons de Rochefort.

Louis Verne était, comme son supérieur, originaire du Velay. Il était né à Lapte, le 14 février 1732, et était entré au séminaire interne des Lazaristes, à Lyon, le 1<sup>er</sup> décembre 1752. Lorsqu'éclata la Révolution, il venait de quitter le séminaire de Mornant que dirigeaient les prêtres de la Mission. La promulgation de la Constitution civile du clergé n'ébranla ni sa foi ni son courage. Valfleury ne pouvant lui offrir de refuge, il décida de se retirer dans son pays natal.

Sur les indications d'un traître, il fut découvert par la po-

lice révolutionnaire dans une caverne qui lui servait de retraite, arrêté et conduit dans les prisons du Puy. Il mourut dans le couvent Saint-Maurice, transformé en prison, en 1794.

*In carceribus.* — Pour avoir une idée des souffrances endurées par MM. Verne et Joubert, il suffit de citer cette page du « *Diocèse du Puy pendant la Révolution* », par Tavernier (p. 111) :

*Cent cinquante ecclésiastiques environ, à la suite des lois du 26 août 1792 et du 23 avril 1793, furent incarcérés au Puy, principalement dans les anciens couvents de la Visitation et de Saint-Maurice. Le 12 décembre 1793, ils se trouvaient 136 à la maison de Saint-Maurice, et déjà, à ce moment, 5 d'entre eux étaient morts. Parmi ces détenus, 53, qui avaient moins de 60 ans, partirent en déportation.*

*Les autres, vieillards et infirmes, deux ans durant, furent soumis à un régime d'une inqualifiable barbarie. Pendant les premières semaines de leur détention, ils avaient eu la consécration de pouvoir célébrer la messe ; mais, dans la séance du 27 décembre 1792, la municipalité du Puy prescrivit qu'on leur enlevât « toutes les ustensiles sacerdotales » qui étaient en leur possession.*

*Plusieurs parmi eux, à cause de leur âge ou de leurs infirmités, se trouvaient dans l'incapacité de se servir eux-mêmes ; aussi, des personnes charitables de la ville se dévouaient-elles chaque jour pour venir leur donner les soins les plus indispensables. Bientôt la « Société populaire » du Puy demanda et obtint que ces « filles servitiales » ne pussent plus entrer dans leur prison pour leur rendre service, et même qu'aucune personne ne fût autorisée à les voir sans une permission de la municipalité.*

*En hiver, pas de couvertures pour se défendre du froid, mais seulement quelques tapisseries, dont la municipalité a jugé bon de se débarrasser, parce qu'elles étaient marquées de fleurs de lys et qu'à ce titre elles ne pouvaient plus être gardées à la maison commune ; une nourriture insuffisante et de qualité exécrationnelle : du pain noir appelé « pain d'égalité », et pas de viande fraîche.*

*Des âmes charitables, il est vrai, s'efforçaient de subvenir à une telle misère ; mais les aumônes qu'elles apportaient restaient le plus souvent entre les mains d'un concierge cupide et sans scrupules, qui les retenait pour lui et sa famille, et, du surplus, nourrissait ses cochons.*

*Ce détail odieux se trouve textuellement dans les réclamations que quarante prêtres, reclus à Saint-Maurice, adressèrent au représentant Pierret, le 11 janvier 1795 : « La porte de leur prison, disaient encore les signataires de cette pétition, ne s'ouvrait qu'à prix d'argent ; rien absolument n'y*

entrait sans payer un droit qui était à la volonté du despote. Le privilège exclusif de vendre le vin a été pour lui une source de richesse : il le livrait au plus haut prix et de la plus mauvaise qualité... Il nous a fait payer l'eau que des âmes charitables nous portaient gratuitement. A chaque instant il était question de nous ouvrir le ventre ou de nous couper la tête.

Le « représentant du peuple », Pierret, put se convaincre que ces plaintes étaient au-dessous de la vérité. Le 25 ventôse an III, il écrivait :

Tous les prêtres, non infirmes et au-dessous de l'âge de soixante ans, ayant été déportés à Bordeaux depuis environ une année, la maison de réclusion ne renferme qu'une troupe d'infirmes ou de vieillards, dont la plupart sont imbéciles, aveugles, estropiés, paralytiques ou goutteux, et dont la profonde misère et les infirmités forment un spectacle d'horreur. Depuis leur réclusion, tous leurs biens, jusques aux meubles et effets de première nécessité, ont été séquestrés ou vendus ; et ce que le Comité n'apprendra qu'avec étonnement, ces malheureux n'ont pas même reçu le pain, l'eau et la paille que l'on se fait un devoir de fournir aux scélérats condamnés à la chaîne. Sans les secours journaliers que quelques-uns ont obtenus de leur famille, et les autres de la charité publique, ils seraient morts de faim. Encore ces secours, quoiqu'ils modiques, ont été décimés par un concierge barbare qui a poussé la dureté et la rapacité au point de leur faire payer l'eau qui leur était apportée par des personnes charitables.

L'entrée de la maison a été interdite, depuis plus d'un an, aux parents même les plus proches des détenus qui auraient désiré de temps en temps panser leurs plaies, faire leur lit et leur donner leur nourriture ; car certains sont perclus, au point de ne pouvoir la porter à leur bouche sans le secours d'autrui.

Le représentant du peuple aurait pu ajouter que quatorze de ces reclus avaient succombé sous ce traitement atroce, au nombre desquels se trouvait M. Verne.

*Dernières années de M. Joubert.* — La relaxation de M. Joubert dut se faire probablement le 2 décembre 1796, à l'occasion de la détente qui se produisit dans la persécution religieuse. A la suite d'un vote du Conseil des Anciens, l'Administration centrale de la Haute-Loire prit un arrêté par lequel elle ordonnait que les prêtres sexagénaires ou infirmes reclus au Puy seraient rendus à la liberté. L'arrêté fut exécuté le jour même où il fut rendu.

On ignore le lieu et la date de sa mort ; son âge et les souffrances de sa dure captivité donnent à croire qu'il survécut peu à sa mise en liberté. L'abbé Salesses écrivait en 1885 :

« Sorti de ce vestibule de l'échafaud, il se réfugia dans les montagnes du Velay, pour continuer à subvenir aux âmes, au péril de sa vie, par l'exercice du saint ministère. Il mourut à la peine. (Notre-Dame de Valfleury, p. 111).

2. — Victor-Antoine IMBERT

*Biographie.* — M. Imbert, né à Lyon, le 18 octobre 1727, était entré au séminaire des Lazaristes de cette ville, le 18 juillet 1751. Avant la Révolution, il avait été attaché au séminaire de Mornant, à la fois comme professeur et comme prédicateur. Il passait pour zélé missionnaire de retraite et était recherché pour ce genre de ministère. Quant à ses attaches avec Valfleury, elles semblent avoir été assez récentes. Portallier, dans son ouvrage sur *les Victimes de la Révolution*, les affirme ainsi : « Imbert (Antoine), prêtre de la Congrégation de la Mission des Lazaristes, 68 ans, né à Lyon, demeurant à Valfleury ». Ce renseignement est confirmé par la dernière liste du personnel de la Congrégation avant la Révolution.

Suivant en cela l'exemple de M. Leclerc, vieillard de 74 ans, et aussi celui de la plupart des prêtres du diocèse de Lyon, M. Imbert avait cru pouvoir, sans trahir l'Église, prêter le serment exigé du clergé sous les peines les plus graves. Mais il ne tarda point à le rétracter ; et cette rétractation sera la cause de sa condamnation à mort.

*Arrestation.* — En quittant Valfleury, M. Imbert trouva un asile dans une famille chrétienne de Saint-Chamond, nommée Filliat. Les « Mémoires » de l'abbé Cattin (page 112) précisent ainsi :

*Madame veuve Filliat, pleine de foi et de courage, demeura trois mois en prison, incertaine de son sort, parce qu'on avait arrêté chez elle un vénérable prêtre de la Congrégation de la Mission, M. Imbert, qui fut exécuté en 1793, à Feurs.*

Sur les circonstances de l'arrestation, d'après les renseignements fournis par le Comité de surveillance de Saint-Chamond, M. Imbert fut arrêté par une patrouille à 11 heures du soir, le 26 prairial, an II, dans une rue de Saint-Chamond, avec une fille de cuisine qui conduisait le prêtre dans une autre maison. Une seconde patrouille, faite dans la même nuit, pénétra dans une maison où la porte était ouverte, probablement pour attendre le prêtre. Le procès-verbal constate que les gardes ont trouvé sur la table une lumière et un livre de prière pour la communion, et Françoise Condamin, nièce de la dame Condamin, endormie sur une chaise. »

Ils arrêterent ces dames, et, quelques minutes après, « Madame Filliat qui avait laissé aussi sa porte ouverte » (*Archives de la Loire*, L. 10).

Ce va-et-vient, à onze heures du soir, le livre de prière pour la communion, tout cela fait supposer des préparatifs à la célébration clandestine des saints mystères, aussitôt minuit sonné.

*Jugement.* — D'après l'ouvrage de l'abbé Guillon, M. Imbert aurait été conduit directement de Saint-Chamond à Feurs et condamné à mort par le conventionnel Javogues. Ces deux détails sont erronés : lors de l'arrestation de M. Imbert (13 juin 1794), Javogues n'était plus à Feurs. Il avait été rappelé à Paris dans la nuit du 12 au 13 février. En outre, le prisonnier ne fut pas dirigé directement sur Feurs, mais sur Saint-Etienne, comme en fait foi le registre d'écrou des prisons de cette ville. C'est de Saint-Etienne qu'il fut conduit à Feurs, où siégeait le « Tribunal criminel de la Loire », succédant à la sanguinaire « Commission militaire et révolutionnaire ».

Ce tribunal condamna Imbert à être guillotiné :

*Imbert (Antoine), prêtre de la Congrégation des Missions des Lazaristes, 68 ans, né à Lyon, demeurant à Valfleury, condamné à mort, comme réfractaire, le 22 messidor an II (10 juillet 1794), par le Tribunal de la Loire, siégeant à Feurs. (Portallier, Op. cit.).*

Le jugement dit que par ses réponses à l'interrogatoire, Imbert est convaincu *d'avoir rétracté le serment qu'il avait prêté de maintenir la Liberté et l'Egalité ; qu'il fuyait et errait çà et là depuis quelque temps, parce qu'il était prêtre, et qu'il ne voulait point remettre ses lettres de prêtrise.. »*

Ces attendus officiels prouvent avec évidence que ce missionnaire a réellement donné sa vie pour avoir voulu rester fidèle à Dieu, à l'Eglise et à son chef.

*Le vertueux Imbert, au moment du supplice,*

*Accepta avec amour son sanglant supplice.*

*Martyr de Jésus-Christ, il endure la mort,*

*En rendant grâces à Dieu de son bienheureux sort.*

(ROUSSEL).

*Madame Filliat.* — Au sujet de Mme Filliat, arrêtée à l'occasion de l'hospitalité donnée à M. Imbert, les « Mémoires de l'abbé Linsolas », Vicaire général de Mgr de Marbeuf, archevêque de Lyon, pendant la Terreur, nous ont conservé quelques détails aussi intéressants qu'édifiants. Ils méritent d'être conservés et de servir d'appendices au martyr de M. Imbert.

*Madame veuve Filliat nourrissait du fruit de son travail neuf enfants dont elle était mère. Emprisonnée pour cause de religion, on lui demande le serment de Liberté-Egalité ; elle le refuse constamment. On prend le parti de la transférer dans la prison du district [de Lyon] et de l'éloigner de sa famille. Cette solution ne l'ébranle pas. Le moment du départ*

arrivé, on rassemble autour d'elle ses neuf enfants, on joint à leurs larmes les plus vives sollicitations, pour l'engager à se rendre à sa famille au moyen du serment. La nature devait être émue, la tendresse maternelle pouvait succomber à cette terrible épreuve, mais la grâce triomphe de tout.

« Non, répond cette femme, conduite par l'esprit de foi, j'aime trop ma famille pour lui donner un si mauvais exemple. Dieu en prendra soin. Mes enfants se passeront de moi, mais ils ne peuvent se passer du ciel, où conduit la seule vraie religion que je leur ai enseignée, et à laquelle j'espère, qu'à mon exemple, ils ne renonceront jamais. »

Elle les embrasse et part.

On ne sait pas exactement comment finit sa détention ; mais Mme Filliat ne fut pas décapitée. Après un mois de détention à Lyon, on lui offrit la liberté, si elle consentait à aller au temple de la Raison. Elle n'en voulut point à ce prix ; et elle resta dans les fers jusqu'en septembre 1794.

### 3. — Louis GUINAND (1733-1794).

*Biographie.* — Louis Guinand, naquit à Mornant, près de Lyon, le 28 août 1733 et fut baptisé le surlendemain. Sa famille était profondément chrétienne. Les registres paroissiaux mentionnent, à la date du 10 juin 1727, une « concession de banc faite à Sieur Antoine Guinand, Maître-chirurgien-juré au dit Mornant pour luy et les siens, avec droit de tombe perpétuelle sous le dit banc ».

Louis fit ses études au séminaire de sa ville natale, dirigé par les prêtres de la Mission. A dix-neuf ans, il entra au séminaire interne des Lazaristes à Lyon, le 5 janvier 1752. Après son ordination sacerdotale, il fut employé successivement au pèlerinage de Valfleury, aux missions des campagnes de la région de Marseille et de nouveau à celles du sanctuaire marial. Quand le serment schismatique fut exigé de tous les prêtres, séculiers et réguliers, Louis Guinand fut de ceux qui s'y refusèrent énergiquement, nonobstant le fâcheux exemple qu'il rencontra au sein de sa famille religieuse. Expulsé de Valfleury, il se retira dans sa famille, à Mornant, jusqu'au jour où la ville de Lyon se souleva contre la Convention.

*Arrestation.* — Louis Guinand se réfugia alors à Lyon, et y partagea les espoirs et les cruelles déceptions des catholiques lyonnais. La ville tomba entre les mains des révolutionnaires le 9 octobre 1793, et subit sans répit pendant six mois les plus sanglantes représailles. Au cours des poursuites dont les prêtres étaient l'objet, Louis Guinand fut arrêté et livré à la Commission Révolutionnaire vers la fin de décembre 1793.

Devant la Commission Revol. — Ce fut le 23 Nivose an II (14 janvier 1794) dans l'après-midi, que Louis Guinand comparut devant la Commission Revol. Aucun procès-verbal de l'interrogatoire n'a été dressé ; trop nombreux étaient les prévenus pour s'acquitter de ces formalités.

Ce qu'ont retenu les contemporains concernant Louis Guinand est tout à fait en son honneur : « *Bien que doué d'un caractère faible et timide, il repoussa avec une intrépide fermeté les propositions schismatiques qui lui étaient faites* ». (Portallier : *Victimes de la Révolution*).

C'est d'ailleurs ce qu'ont reconnu clairement les deux registres officiels :

1° « *La Main courante* », registre de la Commission :

*L. Guinand, 60 ans, prêtre, né à Mornant (Rhône), domicilié au Garillan, section de la Place-Neuve, prêtre réfractaire, contre-Révolutionnaire enragé, prêchant le fanatisme, coupable.*

2° Les « *Tableaux contre-Révolutionnaires* » notent dans le même sens :

*Guinand, 60 ans, né à Mornant, domicilié au Garillan, prêtre réfractaire, prêchant le fanatisme.*

Le ton haineux de ces deux registres fait suffisamment entendre le sens chrétien des réponses de M. Guinand à ses juges, tout aussi clairement qu'un long procès-verbal.

*Jugement de M. Guinand.* — Le jugement officiel eut lieu quatre jours après, et ne fit que confirmer les conclusions de l'interrogatoire ci-dessus.

L'acte de condamnation est une feuille imprimée d'avance, où on a laissé en blanc la place pour y insérer les noms des condamnés et la date de leur condamnation. La formule et les attendus sont les mêmes pour toutes les exécutions ordonnées par la Commission Révolutionnaire ; ce qui permettait de gagner du temps. On aura une idée de la désinvolture avec laquelle ce tribunal sans appel expédiait ses sentences, par la manière dont Barthélémy Terrasson, baron de Sénevas (commune de Valfleury), fut jugé quelques jours après M. Guinand.

*A peine introduit, la porte se referme sur lui, et il se trouve en face d'une longue table qui le séparait de ses juges, chapeau sur la tête et en uniforme avec épaulettes. Un large beaudrier noir soutenait leur sabre, et, sur leur poitrine, on voyait, en sautoir, un ruban aux trois couleurs suspendant une petite hache étincelante. Le greffier occupait une des extrémités de la table, et le secrétaire avait un bureau tourné en face des juges.*

*L'accusé reçut ordre de s'asseoir sur une petite sellette, deux gendarmes à ses côtés ; derrière lui, le guichetier, atten-*

tif au signal du juge. Si le juge, en effet, d'un mouvement machinal, souvent inaperçu de la victime, touche la petite hache, c'est la guillotine.

L'interrogatoire fut court et se borna à ces trois questions :  
— Quel est ton nom ? — Qu'as-tu fait pendant le siège ?  
— Es-tu dénoncé ?

Le tout dura quelques minutes ; il passait sept accusés par quart d'heure. L'interrogatoire terminé, le guichetier, qui avait bien vu le geste du Président, frappa la main sur l'épaule de l'accusé et lui dit :

— Suis-moi !

Voici la reproduction du jugement de Louis Guinand et de ses compagnons :

*Liberté (Bonnet Phrygien) Egalité*  
*Jugement de la Commission Révolutionnaire*

*Prononcé en présence du Peuple sur la place de la Liberté, le 27 nivose de l'an second de la République française une, indivisible et démocratique.*

*La Commission Révolutionnaire, établie à Commune-affranchie par les Représentans du Peuple. Considérant qu'il est instant de purger la France des rebels à la volonté nationale,*

*De ces hommes qui convoquèrent et protégèrent à main armée le congrès départemental de Rhône-et-Loire ;*

*De ces hommes qui portèrent les armes contre leur patrie, égorgèrent ses défenseurs,*

*De ces hommes qui, complices des tyrans, fédéralisaient la République, pour, à l'exemple de Toulon, la livrer à ses ennemis, et lui donner des fers ;*

*Où les réponses aux interrogatoires subis par les ci-après nommés, et attendu que la Commission Révolutionnaire est intimement convaincue qu'ils ont tous porté les armes contre leur patrie, ou conspiré contre le peuple et sa liberté, et qu'ils sont évidemment reconnus pour être contre-révolutionnaires.*

*La Commission Révolutionnaire condamne à mort... (trois noms).*

*4. Louis Guinand, âgé de 60 ans, natif de Mornant, département du Rhône, demeurant à Commune-affranchie, rue de Garillan. Section de Place-Neuve.*

*(Treize autres noms).*

*Procès-verbal de l'exécution. — La sentence rendue dans la matinée du 27 nivose an II (16 janvier 1794), fut exécutée le même jour, comme en fait foi le procès-verbal :*

*Ce jourd'huy 27 nivos l'an second de la République française une indivisible et démocratique.*

*Nous, Jean-François Bréchet, secrétaire greffier de la Commission Révolutionnaire établie à Commune-affranchie par les*

Représentans du peuple, en vertu du jugement rendu par la Commission Révolutionnaire en date de ce jour et accompagné des citoyens Louis Parenthon et Forest, officiers municipaux, nous sommes transporté sur la place de la Liberté, à midy trois quarts pour assister à l'exécution qui a été faite sur ladite place par l'exécuteur des Mandemens de justice qui a sur le champ guillotiné : ... (trois noms).

Louis Guinand... (onze noms).

Après laquelle exécution nous sommes retiré à l'heure de 58 minutes de relevé, après avoir rédigé le présent procès-verbal.

Le nom de M. Guinand a été inscrit sur la liste des prêtres du diocèse de Lyon mis à mort pour la foi sous la Révolution, portée à Rome, à l'effet d'introduire leur cause de béatification.

Eloge par Rousset, C. M., de Valsfleury, dans son « Poème Historique », Chant XI, 206 et suiv. (1850).

Ce prêtre de Mornant qui souffrit le martyre,  
Et que sa vertu seule en ce temps fit proscrire,  
Est le pieux Guinand, prêtre instruit et zélé.  
Dès l'âge le plus tendre il était appelé  
Le saint, l'enfant de grâce, ou bien le petit Ange.  
Ses vertus méritaient cette belle louange.  
Il fréquenta d'abord le collège éminent,  
Que des prêtres tenaient dans le bourg de Mornant.  
Le dernier Directeur de ce digne collège,  
Fondé pour les enfants admis par privilège,  
C'était le bon Leclerc, prêtre instruit et pieux,  
Qui s'appliquait surtout à rendre vertueux...  
Nous parlions de Guinand : son zèle et son savoir,  
Connus des professeurs, firent bientôt prévoir  
Quel flambeau lumineux il serait dans l'Eglise.  
Par l'effet de la grâce et sans autre entremise  
Guinand se vit admis dans le saint Institut,  
Que fonda saint Vincent dans un très noble but,  
Tout l'univers connaît le zèle de ses prêtres.  
Guinand ne trompa point le jugement des maîtres.  
On l'envoya bientôt dans le Vallon sacré.  
Il y fut de chacun estimé, vénéré...  
Mais des troubles civils quand vint gronder l'orage,  
Il lui fallut quitter le saint Pèlerinage.  
Il eut beau se cacher : les suppôts des enfers  
Surent le découvrir et lui donner des fers.  
Ensuite, on conduisit ce vieillard vénérable  
Devant le tribunal, sanglant, abominable,  
Installé dans Lyon, la ville des martyrs.  
Bientôt, il y trouva l'objet de ses desirs.

*Mourir pour son Sauveur c'était sa grande envie.  
Un prêtre vertueux ne tient pas à la vie.  
Après avoir souffert quelque temps en prison,  
Vaquant la nuit, le jour, à la sainte oraison,  
Chantant aussi parfois quelques pieux cantiques,  
Il se vit condamné par des juges iniques,  
A mourir pour la foi de la main du bourreau.  
Il se laissa conduire, ainsi qu'un doux agneau,  
De sa vie au Seigneur offrant le sacrifice.  
Il souffrit en héros son horrible supplice.  
Il avait soixante ans, et fut exécuté,  
Ainsi qu'un scélérat au bras ensanglanté,  
A Lyon, en l'an deux de cette République,  
Qui ne fut, comme on voit, rien moins que pacifique.  
Le vingt-sept de nivôse, il reçut son arrêt...*

4. — Jean-Antoine MARTIN (1766-1794)

*Vocation.* — Antoine Martin naquit, le 4 janvier 1766, à Saint-Symphorien-le-Château (aujourd'hui : *Saint-Symphorien-sur-Coise*), localité peu éloignée de Valfleury. Cette circonstance fait légitimement présumer des relations avec les missionnaires desservant le sanctuaire de la Vierge au genêt d'or, et une vocation née à l'ombre de Notre-Dame de Valfleury.

Vers l'âge de vingt ans, Antoine se sentit inspiré d'entrer dans la famille de saint Vincent, et le 1<sup>er</sup> janvier 1787, il prenait l'habit de frère coadjuteur dans la maison des Lazaristes de Lyon. Après une année de séminaire, il fut placé à Narbonne ; c'est là qu'il prononça ses saints vœux le 4 juin 1789.

Un mois après éclatait la Révolution : et c'est par la maison de saint Vincent à Paris qu'elle inaugurerait ses tristes exploits : le 13 juillet, la maison de Saint-Lazare était livrée au pillage. Un an après, avaient lieu la dissolution des Congrégations religieuses et la dispersion de leurs membres.

Le frère Martin s'achemina alors vers son pays natal, et semble avoir conservé, même au milieu du monde, un genre de vie conforme à la vocation qu'il avait embrassée. S'il se fût réellement sécularisé, on ne voit pas pourquoi il eût eu besoin de se cacher et de changer de demeure ; c'est évidemment qu'il continuait à vivre dans l'attente de jours meilleurs, où il lui serait donné de reprendre son saint habit et la vie de communauté.

*Arrestation.* — Dans son ouvrage « *Victimes de la Révolution* », Portallier note au N° 293 :

*Martin Jean-Antoine, né à Saint-Symphorien, frère lai des Lazaristes, condamné à mort comme « réfractaire », le 13*

messidor an II (1<sup>er</sup> juillet 1794) par le Tribunal criminel de la Loire à Feurs.

Condamné en même temps que deux prêtres, et pour les mêmes raisons, quoiqu'il ne fût pas prêtre ; il se disait cordonnier à Saint-Symphorien. Il fut arrêté à Chazelles-sur-Lyon, dans la maison de M. Pupier de Saint-Georges.

Cette famille Pupier était représentée par trois personnes : deux filles et un garçon, tous célibataires. Ce dernier était directeur des postes et tenait un hôtel, sur la façade duquel on voyait une image de saint Georges. De là cette famille fut toujours désignée sous le nom de Pupier de Saint-Georges. Voici dans quelles conditions eut lieu l'arrestation d'Antoine Martin :

En exécution de la loi des suspects, décrétée par la Convention, un Comité de surveillance avait été institué à Chazelles. L'un de ses membres, Joseph X..., voisin et ami de la famille Pupier, avait cru s'apercevoir qu'il se passait quelque chose d'anormal dans le domicile de ces braves gens. Prétextant l'intention de leur emprunter une pioche, il se rendit un jour dans la cour de leur habitation et comprit, à certains indices, que quelqu'un s'y tenait caché. Il fit immédiatement un rapport au Comité de surveillance : sans désespérer, celui-ci ordonna une visite domiciliaire chez les frère et sœurs Pupier. Un malheureux ecclésiastique, nommé Gonon, et un jeune homme qui l'accompagnait y furent découverts et arrêtés, ainsi que la famille Pupier. Ces cinq honorables personnes furent conduites à Feurs et livrées au tribunal révolutionnaire. Ils périrent tous les cinq sur l'échafaud (H. Bourne : Histoire de la ville et de la Commanderie de Chazelles.)

Exécution. — L'exécution se fit en deux fois. Le 13 messidor (1<sup>er</sup> juillet 1794), furent mis à mort le frère Martin et deux prêtres : Jean-Baptiste Gonon, son compagnon, originaire de Viricelles et vicaire d'Aveize ; et un autre ecclésiastique, nommé Antoine Janvier, originaire de Noirétable, curé de Saint-Remy, près de Thiers.

Le frère Martin fut condamné et exécuté avec eux, et pour les mêmes motifs : « Réfractaires aux lois ; ils ont refusé d'y satisfaire, soit en ne prêtant pas le serment qu'elles leur prescrivaient, soit en ne se déportant pas... »

Le 17 messidor (5 juillet) Antoine Pupier et ses deux sœurs Marguerite et Reine, montaient à leur tour sur l'échafaud pour avoir donné asile à l'abbé Gonon et au frère Antoine Martin.

Le fait d'avoir refusé le serment et d'avoir été assimilé aux deux prêtres fidèles, ses compagnons, prouve sans conteste, que le frère Martin, comme c'est officiellement constaté, est mort en véritable confesseur de la foi.

(A suivre).

Jean-Marie PLANCHET.

LECTURES DE M. VINCENT :

*L'introduction à la Vie dévôte*

A qui veut chercher l'originalité de la spiritualité vinciennienne, le Frère Ducourneau, qui connaissait saint Vincent de près, fournit une excellente indication : il reconnaît que l'on pourrait à la rigueur retrouver dans des livres tous les dires du « Conférencier » : « *Il ne dit que des choses communes. Cependant, sur certains sujets, il porte haut et quant à la pratique et quant à l'expression* ». De plus, ajoute-t-il, « *il les donne suivant nos besoins et nos obligations qui diffèrent en beaucoup de choses de ceux des autres Compagnies* ». Ce n'est donc pas une originalité doctrinale, mais psychologique, qu'il nous faut essayer de caractériser. Pour réaliser ce dessein, la manière la moins sujette à caution, sinon la plus pénétrante, sera donc de montrer à partir des sources les variations, *la manière propre de choisir et d'utiliser*.

Le sort qu'il fait à *L'Introduction à la Vie Dévôte* — chronologiquement une de ses premières sources imprimées, puisque « *Les grandeurs de Jésus* », du Cardinal de Bérulle ne paraîtront qu'en 1623 — peut nous aider à retrouver, sous une lumière spéciale, un visage déjà connu, un caractère déjà aimé.

*La vogue.* — C'est en 1609, au moment où M. Vincent retour de Rome, franchissait pour la première fois les portes de Paris, que *L'Introduction à la Vie dévôte* faisait apparition à l'étalage du libraire lyonnais Pierre Rigaud. La même année, le petit livre connaissait une deuxième édition, l'année suivante une troisième. La faveur croissait avec le nombre des jours. A Douai, Balthazar Bellere, sans aveu de l'auteur, donnait trois impressions (1610, 1611, 1616). Millanges à Bordeaux et Thomas de la Ruelle à Paris en faisaient de même. L'ouvrage connaissait donc un éclatant succès que le temps, loin de démentir, allait confirmer et justifier. C'est vraisemblablement à cette époque de grande diffusion que saint Vincent dut, soit à Paris, soit à Clichy, lire et méditer le petit chef-d'œuvre. Nous sommes certains qu'il l'appréciait au moment où il fondait la Charité de Chatillon en 1617, car il demande aux membres de la Confrérie d'en faire lecture<sup>1</sup>.

*L'adoption.* — A cette date, le débonnaire Evêque et Prince de Genève venait de donner une nouvelle édition que l'on pouvait juger définitive<sup>2</sup>. Le livre devint familier à saint Vin-

(1) XII, 448.

(2) XII, 448.

(3) XIII, 435.

(4) Edition de 1616.

cent, et l'adoption se révèle dans la suite, sans repentance et sans restriction<sup>5</sup>. Tout au long de la vie et des œuvres de saint Vincent, nous retrouvons des éloges en faveur du manuel de Philothée. En 1628, lorsqu'il dépose pour le Procès de la béatification de l'Evêque de Genève<sup>1</sup>, en 1630, quand il demande à Louise de Marillac de faire sa retraite en suivant les indications de l'*Introduction*<sup>2</sup>. Quelques années plus tard, il adopte la méthode d'oraison pour les Filles de la Charité<sup>3</sup>, puis leur en conseille la lecture quotidienne comme exercice de spiritualité<sup>4</sup>. En 1653, encore, mention explicite du livre familier<sup>5</sup>.

Des directives toutes semblables sont données aux missionnaires et c'est ainsi que nous apprenons par une lettre de Vincent de Paul à la Mère de Chantal que missionnaires et ordinands suivent la méthode d'oraison de l'*Introduction à la Vie Dévote*<sup>6</sup>. Partant pour Madagascar, M. Nacquart en emporte plusieurs exemplaires et en fait objet de lecture spirituelle à tous les passagers du bateau<sup>7</sup>. Les citations de saint François de Sales reviennent dans les « *Entretiens* » de 1657<sup>8</sup>, de 1658 spécialement. M. Vincent rapporte avec complaisance la parole d'un bon serviteur de Dieu — qui pourrait bien être le Commandeur de Sillery — « *Voyez-vous qui observerait tout ce qui est contenu dans ce livre arriverait à une grande perfection, bien qu'il semble que toutes les pratiques soient familières et accommodantes à l'infirmité humaine* »<sup>9</sup>. Cette même année, le livre est lu ou relu au réfectoire de Saint-Lazare<sup>10</sup>.

---

(5) S'il fait remarquer en 1641 que la méthode d'oraison de l'*Introduction à la Vie Dévote* ne peut convenir à toutes les Filles de la Charité, il demeure encore dans le sillage de l'Evêque de Genève. (Cf. *Introduction*, II, p. ch. VIII, p. 85. *Edition d'Annecy*, 1893).

(1) XIII, 81.

(2) I, 155 : de même en 1636, cf. I, 384.

(3) IX, 13 (1634).

(4) IX, 43.

(5) IX, 585.

(6) I, 562.

(7) III, 551.

(8) XI, 424.

(9) XII, 2-3 (17 mai 1658).

(10) VII, 363. A M. Jean Martin, 15 novembre 1658. « On nous lisait aujourd'hui au réfectoire que les vertus méditées et non pratiquées nous sont plus nuisibles que profitables. » Cf. *Introduction à la Vie Dévote*, I, II, ch. VIII, p. 83 : « Les vertus méditées et non pratiquées enflent quelquefois l'esprit et le courage... mais elles ne sont pas telles, ains vaines et dangereuses, si elles ne sont pratiquées ».

En 1640, M. Alméras refondant l'édition française des *Méditations* de Busée, plaça en tête la méthode d'oraison suivant l'*Introduction à la Vie Dévote*<sup>1</sup>.

Il n'y a guère de doute possible. Nous nous trouvons devant le livre qui, après l'Évangile et les Épîtres de saint Paul, a été le manuel le plus feuilleté et le plus utilisé par saint Vincent de Paul et les premiers ouvriers de la Mission. Le catalogue de l'ancienne bibliothèque de Saint-Lazare accuse d'ailleurs la présence de nombreux exemplaires de ce bréviaire de vie chrétienne pour gens du monde<sup>2</sup>.

La préférence fut maintenue même après la mort de saint Vincent. Nous retrouvons des mentions de l'*Introduction* aussi bien dans les inventaires de livres de Filles de la Charité du XVIII<sup>e</sup> siècle que dans la liste des livres où il demande au Directeur du Séminaire interne de puiser les principes de la formation des Lazaristes<sup>3</sup>.

Cette persistance dans l'utilisation, voire dans le « culte » des Ecrits de saint François de Sales, aussi bien que l'insistance de saint Vincent à appeler l'Évêque de Genève « *Notre Bienheureux Père* » nous invitent à examiner de plus près le Directeur de Philothée, de relire d'une manière vinciennienne, « *lentement, posément, car, nous dit-il, il y a différence entre lire lentement et posément, en faisant bonne réflexion de façon à ce que l'esprit non seulement comprenne et satisfasse sa curiosité, mais encore s'imprègne des vérités qui lui sont présentées, pour l'aider à mieux vivre ; « notre esprit est comme un petit vase à ouverture très étroite ; qu'on y verse de l'eau peu à peu, à petits filets, elle entre sans perte*

---

(1) De solides raisons exposées par M. Coste. (*Monsieur Vincent*, tome III, p. 13 ; contrairement à ce qui avait été affirmé lors de la publication de la correspondance de Saint Vincent, tome I, p. 197, en 1920) militent en faveur de l'attribution à M. Alméras de cette édition fortement remaniée des *Méditations* de J. Busée. La première édition parut en 1644. Elle ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale ; M. Joseph Guichard a eu l'heureuse fortune de découvrir et de pouvoir acheter un exemplaire de l'édition de 1647 qu'il a amicalement mis à ma disposition.

(2) Le premier catalogue dont la rédaction fut commencée avant 1670. (L'écriture et le classement des livres prohibés en donnent l'assurance) est conservé à la *Bibliothèque Mazarine*, sous la cote 4169 des *Manuscrits*.

A la page 695, il mentionne une édition italienne, espagnole, anglaise ; p. 641, édition française de 1657 ; p. 663 autres éditions qu'on ne peut identifier ; p. 623, l'édition des œuvres complètes, Paris, in-f., 1652.

(3) Le *Directoire*, datant du 18<sup>e</sup> siècle, est conservé à la *Bibliothèque de l' Arsenal*, Ms 1229.

et le vase se remplit ; mais qu'on la verse rapidement et en abondance, il en pénètre fort peu, ou plutôt, il n'y pénètre rien »<sup>1</sup>.

*La place de la dévotion.* — Lorsque nous définissons ordinairement la dévotion l'attache aux pratiques religieuses, « nous ne sommes plus d'accord avec saint François de Sales qui entendait par dévotion, non une partie de la piété, mais la vie religieuse toute entière, l'amour de Dieu actif, qui nous « fait opérer soigneusement, fréquemment et promptement »<sup>2</sup>. Et en instruisant sur cette dévotion, il visait à l'étendre à tous, à montrer qu'elle « devait être — pour cette raison — différemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée »... « et non seulement cela, ajoutait-il, il faut accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires, aux devoirs de chaque particulier... où que nous soyons, nous devons aspirer à la vie parfaite »<sup>3</sup>.

*Adaptation Vincentienne.* — Ces deux principes, définition de l'amour de Dieu en regardant l'action et nécessité d'adapter la vie religieuse aux exigences concrètes des situations du monde devaient être particulièrement chers à saint Vincent. On se souvient de ses axiomes si clairs, si nettement bûrés, par lesquels sa conviction s'exprimait d'une façon indiscutable. « Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Totum opus nostrum in operatione consistit... Si l'amour de Dieu est un feu, le zèle en est la flamme ; si l'amour est un soleil, le zèle en est le rayon. Le zèle est ce qu'il y a de plus pur dans l'amour de Dieu. » Ce faisant, n'était-il pas l'écho de l'Introduction à la Vie Dévote ? « En fin, la charité et la dévotion ne sont plus différentes l'une de l'autre que la flamme l'est du feu, d'autant que la charité est tant un feu spirituel, quand elle est fort enflammée, elle s'appelle dévotion : si que la dévotion n'adjoute rien au feu de la charité, sinon la flamme qui rend la charité prompte, active et diligente, non seulement à l'observation des commandemens de Dieu, mais à l'exercice des conseils et inspirations célestes »<sup>4</sup>.

Il insiste de même sur la perfection autonome, originale, qui doit caractériser l'Institut des Filles de la Charité. Elles

(4) XI, 152.

(1) Introduction, I, I, ch. I, p. 14-15.

(2) Introduction, L. I, ch. III, p. 19, 20, 21.

(3) XI, 40-41 ; XII, 307-308.

(Cf. Dictionnaire de Spiritualité, tome II, article « Charité ». L'École Française, P. Pourrat, col. 616-617.

(4) Introduction, L. I, ch. I, p. 16.

ne sont pas religieuses, ceci est bien entendu<sup>5</sup>, mais elles doivent posséder les vertus religieuses et à un degré plus élevé. De plus, elles doivent les exercer dans un « esprit » particulier qui leur est propre, dans un esprit différent de celui des Carmélites et des Filles de Sainte Marie<sup>6</sup>. Et c'est saint François de Sales lui-même qui dépose en faveur des convictions de saint Vincent : « Notre Bienheureux Père l'Evêque de Genève, dit cela si bien dans son Introduction : Si un Evêque voulait suivre l'esprit des Chartreux et vivre comme lui, il ne vivrait pas de l'esprit que Dieu a donné à sa charge, et aussi ne s'acquitterait pas de son devoir <sup>7</sup>. Que ce soit au sujet des Prêtres de la Mission<sup>8</sup>, ou des Servantes des Pauvres, c'est à partir de l'esprit propre qu'il définit l'autonomie et construit sa spiritualité du devoir d'état.

*Le chemin de M. Vincent.* — Question de bon sens, dira-t-on, affirmation de droit commun... Sans doute, mais qui n'allait pas sans quelques difficultés concrètes au temps de saint François de Sales et de saint Vincent. Théoriquement, en effet, le principe posé par l'Evêque de Genève aboutissait à deux conséquences principales.

La première était la réintégration de l'esprit religieux dans le monde, la sanctification de ce qui était délibérément considéré comme profane. Cette première conséquence se dessina dans un véritable renouveau chrétien auquel le petit livre de l'Introduction ne fut pas étranger<sup>3</sup>.

La seconde pouvait se traduire par la réintégration des religieuses dans le monde, par la fondation d'un ordre sécularisé, qui put, grâce à cette sécularisation, travailler la masse « damnée ». En supprimant le cloître, en se mêlant au peuple, le courant de vie chrétienne venant du sommet de la vie religieuse, rejoindrait l'effort des mondains qui gravissaient les côtes, l'Introduction à la Vie Dévote à la main. Tout état pouvant nourrir légitimement le désir de la vie parfaite, pouvant également le défendre en dehors du cloître, les religieuses pouvaient en principe se mêler au monde. On sait comment cet essai de sécularisation des religieuses, ici des religieuses de la Visitation, échoua devant les objections in-

(5) V, 408 ; VII, 49 ; VIII, 237 ; IX, 533, 662. X, 651, 658, 661 ; XIII, 603.

(6) X, 143-145 ; 661.

(7) IX, 459, 581-582 ; X, 123, 124 ; XII, 262.

(8) IX, 385, cf. Introduction, L. I, ch. III, p. 20.

(2) Cf. XII, 95 ; 298-311, etc...

(3) A. Dufourcq. « L'avenir du Christianisme. » *Saint Vincent de Paul, Pascal, la Révocation de l'Edit de Nantes*, Paris (Plon), 1936, a bien marqué l'effort catholique et les causes de son échec.

transigeantes de l'Archevêque de Lyon, Denis de Marquemont. Pour cette raison, les Visitandines, primitivement destinées à la *visite* des Pauvres, ne visitèrent point »<sup>4</sup>

A cette même époque, Vincent de Paul se trouvait sur la route qui l'amènerait en voulant sanctifier le monde, à fonder la Compagnie des Filles de la Charité. En 1617, il était précisément en train d'ériger les Confréries qui demanderaient la constitution d'une communauté religieuse destinée au service des Pauvres. Suivant un autre mode et dans un autre esprit, ce *compromis* serait une réalisation de la pensée sa-ksienne. Le nouveau groupement réclamé par les circonstances que Dieu conduit par la main, serait une communauté religieuse par son esprit et ses vertus, mais laïque, ou mieux, séculière, de paroisse, par son statut canonique. Puisqu'il était impossible d'ouvrir les portes du cloître, Vincent de Paul n'y fit pas rentrer les âmes religieuses, mais il les constitua dans une « religion » qui eut pour cloître le monde entier. On sait avec quelle finesse et malicieuse bonhomie, il retrouve pour ses Filles tous les éléments de l'ancienne vie religieuse « Elles auront pour *monastères* les maisons des malades et celle où réside la supérieure ; pour *cellule* une chambre de louage ; pour *chapelle*, l'église paroissiale ; pour *cloître*, les rues de la ville ; pour *clôture*, l'obéissance, ne devant aller que chez les malades ou aux lieux nécessaires pour leur service ; pour *grille*, la crainte de Dieu ; pour *voile* la sainte modestie, et ne faisant point d'autres *professions* pour assurer leur vocation... que cette confiance continuelle qu'elles ont en la divine Providence... et l'offrande qu'elles lui font en tout ce qu'elles sont et... leur service en la personne des pauvres »<sup>1</sup>.

On a remarqué que, dans les manuscrits originaux de l'*Introduction*, « la pensée que Philothée devra pratiquer bien qu'à un degré inférieur les vertus obligatoires aux personnes consacrées à Dieu » fut émise par deux fois<sup>2</sup>. C'était donc par un autre itinéraire que saint Vincent réalisait la pensée de l'Evêque de Genève.

---

(4) Saint François de Sales n'a pas réalisé ce qu'il a voulu. Cf. Coste, *Monsieur Vincent*, tome I, p. 108-109, N. 1. Et saint Vincent : « *Mes Sœurs, on a jugé à propos que le nom de société ou confrérie vous demeure, et Monseigneur l'Archevêque lui-même l'a ainsi ordonné, de peur que, si le nom de congrégation vous était donné, il s'en trouvât qui voulussent à l'avenir changer la maison en cloître et se faire religieuses, comme ont fait les filles de Sainte Marie. Dieu a permis que de pauvres filles ont succédé à la place de ces dames* ».

(1) X, 601.

(2) Préface de l'édition de 1893. Dom Mackey, p. XII.

*Conditions de la dévotion.* — Après cette position de principe qui ouvre la porte à la dévotion, saint François de Sales précise le caractère de la vie religieuse dans le monde et montre la nécessité d'un guide dans les voies de la perfection. Cette prééminence de la *Direction spirituelle* et du Directeur ne sera pas retenu sous cette forme par saint Vincent. S'inspirant plutôt des anciennes formes de la vie religieuse, il songera surtout à doter les Filles de la Charité de Supérieures ou Sœurs Servantes auxquelles elles pourront s'ouvrir en toute confiance. Rien ne nous engage donc à voir ici une dépendance quelconque ; mais les Chapitres suivants traitant de la purgation de l'âme seront utilisés par le fondateur de la Mission comme cadre de retraites. Quant à la *confession générale*, but premier des missions, nous savons que l'aveu des confessions sacrilèges et l'ignorance des prêtres en matière de sacrement, l'explique suffisamment. Cette pratique sacramentelle était pour les âmes une condition de salut, pour Philothée, un peu plus avancée, c'était le premier pas dans le chemin de la perfection. Perspective différente. Néanmoins, la pratique généralisée de la confession générale pouvait à juste titre s'inspirer et réclamer le patronage général de l'auteur de l'*Introduction à la Vie Dévote*.

*La protestation.* — La protestation qui suit la confession générale est par contre intégralement adoptée. « *A la fin de la répétition d'oraison nous dit M. Alméras, on donnait lecture d'un acte semblable à celui qui est dans l'Introduction à la Vie Dévote* »<sup>1</sup>. Cette pratique coutumière de la Maison-Mère, depuis les années 1644-1645, s'étendit à quelques maisons, puis en 1662, elle fut imposée à toutes les maisons de la Compagnie. Dans la copie que M. Alméras faisait transmettre, quelques modifications stylistiques avaient été accomplies. Dans la suite, de nouvelles retouches, dues à une main inconnue, fournirent le texte que l'on lit encore chaque année à l'aube du premier jour de l'an<sup>2</sup>.

*Le dessein général de l'Introduction.* — Cette mise au point à l'égard de Dieu effectuée, il fallait ensuite maintenir Philothée en état de grâce et commencer le véritable travail d'illumination de l'âme.

Trois moyens positifs étaient donnés : l'oraison, les sacrements, la pratique des vertus.

Les deux dernières parties traitaient de la lutte contre les tentations et de la retraite spirituelle.

(1) *Circulaires des Supérieurs Généraux*, I, p. 58-59.

(2) Les retouches effectuées lors de la transmission de la circulaire de M. Alméras étaient d'ordre grammatical ou littéraire. Cf. *Annales*, 1920, tome 85, p. 37-38.

Il nous est inutile de parcourir lourdement ce chemin en comptant chacune des pierres. En nous hypnotisant sur les emprunts matériels, nous perdrons de vue les lignes d'ensemble qui nous permettent de situer l'enseignement vincentien en regard de la doctrine salésienne. Bornons-nous à fixer quelques points de repère.

*L'oraison.* — En matière d'oraison, saint Vincent est directement disciple de saint François de Sales. Il lui emprunte le cadre, la méthode<sup>3</sup>. S'il s'en libère — fort rarement — on peut dire que c'est encore pour suivre les indications de l'Evêque de Genève qui prévoit une grande liberté dans la manière de pratiquer l'oraison mentale<sup>4</sup>. Remarquons à ce propos que la Bibliothèque de Saint-Lazare conservait et parfois même en plusieurs exemplaires les livres que François de Sales conseillait à Philothée pour bien faire oraison : *Saint Bonaventure*<sup>5</sup>, *Bellintani*<sup>6</sup>, *Bruno*<sup>7</sup> *Capiglia*<sup>8</sup>, *Grenade*<sup>9</sup>, *Dupont*<sup>10</sup>, *Arias*<sup>11</sup>.

*La communion.* — Du deuxième moyen positif d'aller à Dieu, les sacrements, saint Vincent retient entre autres la consigne relative à la communion hebdomadaire. Mais il faut que l'âme ne garde pas d'attache au péché véniel<sup>1</sup>. Plus tard, il maintiendra fermement cette position contre les objections de M. Dehorgny qui s'inspirait directement des attaques rigoristes du Grand Arnauld<sup>2</sup>. Il faut encore noter les indications fournies par saint Vincent à Louise de Marillac sur la manière d'assister à la messe suivant la méthode de l'*Introduction*. Tous ces fétus de paille nous indiquent la direction du vent, mieux de l'Esprit.

*Emprunt et originalité.* — Mais, en fin de compte, que nous

(3) Cf. en appendice : « *L'oraison d'après saint François de Sales et saint Vincent* ».

(4) *Introduction*, L. II, ch. VIII, p. 85.

(5) Bellintani. *Pratica dell'Oration Mentale* (sic), Venetia, 1592, cf. *Biblioth. Mazarine*, Ms. 4169, p. 681.

(6) Bonaventure, Ms. 4169. Sect. « *Sancti Patres* ».

(7) Bruno. *Méditations sur la vie et la passion de Jésus-Christ*. Douai, 1596, Lyon, 1615. (Cf. Ms. 4169, p. 709).

(8) Capiglia, *Introduction*, L. II, ch. I, p. 71, ch. VI, p. 81. *Méditations sur les Evangiles*, Paris, 1601 ; le Ms. 4169 indique 3 exemplaires p. 655, 683.

(9) Grenade. *Guide des Pécheurs*. Ms. 4169, p. 638, 639, 661, 701 ; *L'oraison*, p. 638, 639 (bis).

(10) Dupont, *Méditations*, Douai, 1611, ms. 4169, p. 655, 635 (Edit. 1628, 1638, 1630-1631).

(11) Arias. *Méditations*. Rouen, 1606, 1615, Ms. 4169, p. 681.

(1) IX, 340-341.

(2) III, 321, 362-367.

importe qu'il ait pris telle ou telle manière de comprendre la vertu — la douceur, par exemple — à l'auteur de l'*Introduction*, qu'il se soit approprié telle remarque sur la manière de combattre les tentations, notre intention est moins d'additionner — ce qui a parfois son utilité — que d'essayer de dégager l'originalité propre de Monsieur Vincent.

En 1620, disait Henri Brémond, la dévotion française se réveilla salésienne. Si bien des nuances seraient à apporter à cette affirmation, dans son ensemble, elle demeure vraie. Saint Vincent lui-même se plaisait à remarquer « *qu'à Paris bien des personnes sont remplies de l'esprit de Mgr de Genève* »<sup>3</sup>.

Aurions-nous en saint Vincent un *pur* salésien ? Certainement non. D'autres enseignements que l'humanisme dévot de saint François de Sales ignorait ou laissait volontairement dans l'ombre, fourniront au contraire des éléments essentiels à la doctrine et à l'« esprit » du fondateur de la Mission. La différence des œuvres, l'expérience s'enrichissant au cours d'une autre période historique et en fonction d'autres besoins amenèrent Monsieur Vincent à modifier sinon les « *mœurs* » religieuses, du moins le visage de cette Philothée qu'il avait vraiment adoptée.

Désormais, Philothée n'est plus de la ville, mais des champs. Elle n'est plus bourgeoise et ne peut aller au bal : elle vit pauvrement et vérifie chaque jour son amour de Dieu, au creuset de son travail pénible. Elle a tout sacrifié à Dieu, et elle se tient dans cette voie, grâce à l'oraison, à l'obéissance. Une intime consolation lui met baume au cœur : elle sait qu'elle continue l'œuvre du Christ et elle proteste intérieurement en chacune de ses démarches sa volonté de l'honorer en esprit d'humilité et de charité. Cette insistance sur le Christ et sur l'humilité qu'on ne trouve pas mis en même lumière dans saint François de Sales, donne à la Philothée que nous présente saint Vincent une physionomie lumineuse, douce et grave. Elle lui est propre dans cette famille des enfants de Dieu où tous diffèrent en se ressemblant.

André DOBIN.

### I. — Préparation éloignée.

**Matière.** — Lire attentivement la veille (S. V., IX, 219-426). — Observer la fin et prévoir les résolutions. (S. V., IX, 7, XI, 356, 404). — Mettre de l'ordre dans les pensées. (S. V., X, 590).

**Sujet.** — Pureté de l'âme par contrition ou confession. (S. V., IX, 43). — Tranquillité d'esprit et recueil-

---

(3) III, 76.

ment. (S. V., IX, 7, 219, 116). — Ne pas prévenir la volonté de Dieu. (S. V., X, 129-130).

II. — *Préparation prochaine.*

1. Présence de Dieu

*en général.* (Introd., L. II, c. I, p. 71 - S. V. XI, 404.

*L'omniprésence.* (Introd., L. II, Ch. 2, p. 74 - S. V. IX, 4, X, 587, XI, 404).

*Présence par la grâce* (Introd., L. II, Ch. 2, p. 74 - S. V., X, 588, XI, 405).

*Vue de Notre Seigneur au Ciel.* (Introd., L. II, Ch. 2, p. 75 - S. V., X, 587, XI, 404) ;

*Se représenter Notre Seigneur par l'imagination.* (Introduction, L. II, Ch. 2, p. 76 - S. V. X, 587).

2. Invocation.

*Adoration.* — (Introd., L. II, Ch. 3, p. 77 - S. V., X, 589.

*Humiliation.* — Introd., L. II, Ch. 3, p. 77.

*Invocation.* — Introd., L. II, Ch. 3, p. 77 - S. V. X, 590.

3. Présentation.

*Composition du lieu.* — Introd., L. II, Ch. IV, p. 78. - S. V. X, 590.

III. — *Corps de l'oraison.*

soit *Considérations, réflexion.* — Introd., L. II, ch. V, p. 279. - S. V. X, 591, XI, 405.

soit *définition.* — Introd., L. II, ch. V, p. 80 - S. V. XI, 405.

IV. — *Effusion.*

1. *Affections diverses.* — Introd., L. II, ch. VI, p. 80-81 - S. V., XI, 406.

2. *Résolutions.* — Introd., L. II, ch. VIII, p. 83 - S. V. IX, 13, 33, 35, XI, 255, 406, 87.

V. — *Conclusion.*

1. *Action de grâces.* — Introd., L. II, ch. VII, p. 82 - S. V., X, 572-573, XI, 407.

2. *Offre du cœur.* — Introd., L. II, ch. VII, p. 82 - S. V. X, 572-573, XI, 407.

3. *La demande.* — Introd., L. II, ch. VII, p. 82 - S. V. X, 572-573, XI, 407.

VI. — *Bouquet spirituel.* — Introd., L. II, ch. VII, p. 82-83.

L'ABBAYE DE SAINT-LÉONARD DE CHAUMES  
ET SAINT VINCENT DE PAUL (14 mai 1610 - 29 octobre 1616)

Peu de mois après son arrivée à Paris, Vincent de Paul obtenait en commande l'abbaye de Saint-Léonard-de-Chaumes (mai 1610).

*Les documents.* — Quelques-unes des « rares pièces » intéressantes cette commende ont été publiées par Louis Audiat<sup>1</sup> et reprises par Pierre Coste, au tome XIII (pp. 8-13) de sa fondamentale édition de Saint Vincent<sup>2</sup>.

L'acte notarié du 14 mai 1610, mentionné dans les documents précités vient d'être retrouvé dans l'un des 87-745 volumes<sup>3</sup> et dossiers du minutier central des notaires de Paris. C'est à ce jour, la première pièce et signature connue de Vincent, commençant à Paris une activité notariale<sup>4</sup> et épistolaire fort grande et qui devait durer tout un demi-siècle.

Un an après cet « achat » de l'abbaye, trois actes notariés ici également publiés attestent quelques-unes des tracasseries que rencontre, dès 1611, le nouvel abbé. Comme le devait avouer Vincent lui-même<sup>5</sup>, en sa résignation du 29 octobre 1616, ces pièces de 1611 annoncent et décèlent déjà l'apreté de « plusieurs procès contre divers détenteurs et usurpateurs du domaine de ladite abbaye ». On y sent, dans l'ombre, plusieurs chicanes que, dans la lacune de la documentation, nous ne faisons qu'entrevoir.

*Etat de l'abbaye.* — Au début de 1610, Saint-Léonard-de-Chaumes, quand Vincent la reçut, nous apparaît en bien pitoyable état : chapelle ruinée et à rétablir sans retard, culte

(1) Dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* xxiii (1894) : *Le diocèse de Saintes au dix-huitième siècle...* Documents publiés par Louis Audrat, pages 180-194.

(2) L'on sait que les trois volumes de *Monsieur Vincent*, couronnés par l'Académie française : Grand prix Gobert d'histoire 1933, basés sur ces solides soubassements n'ont en rien perdu de leur valeur historique ; et que sur les points délicats (naissance, captivité, etc.) ils disent avec précision ce que, *historiquement*, nous pouvons actuellement savoir, d'après les sources loyalement interprétées.

(3) Communication de M. Coyecque, le 15 novembre 1941 à l'Académie des Sciences morales et politiques.

(4) Ce serait là un vaste et intéressant travail (sujet de thèse d'un chartiste) mais non sans difficultés, vu l'ampleur du champ à parcourir, sans répertoires suffisants, vu aussi les formalités que rencontre la consultation des minutes de notaire.

(5) *Saint Vincent de Paul*, édition Coste, tome XIII, p. 37-39. La minute notariale de cet acte n'existe plus aujourd'hui : elle est connue par son insinuation au Châtelet de Paris.

suspendu, mobilier sacré inexistant, religieux cisterciens absents pour l'instant, mais à faire entrer en possession de l'édifice claustral, bâtiments et logis à entretenir, terres à mettre en valeur, bois et marais salants à affermer... Bref, avec les dépenses qui se chiffrent, voici les multiples sources de tracas pour toucher les recettes escomptées. De cela, nous pouvons en être assuré, car Vincent, en ses affaires et devant les notaires, se montre et resta toujours *réaliste*, soigneux de ses biens, « en bon paysan du terroir gascon ».

*Le nouvel abbé commendataire.* — Outre ces constatations, l'acte du 14 mai 1610 — source *historique* antérieure de cinquante ans à Louis Abelly — nous apprend sur Vincent de Paul : qu'il est prêtre, aumônier de la reine Marguerite, duchesse de Valois, natif de la paroisse de Poy, diocèse d'Acqs en Guyenne ; il demeure actuellement à Paris, rue de Seine, en la maison qui a pour enseigne *l'Image Saint-Nicolas*. Ses capacités financières, sa solvabilité, sont alors garanties par Arnaud Doziet, marchand de Paris, logé lui aussi rue de Seine, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice.

Vincent — ainsi habilité — prend à bail triennal l'abbaye de Saint-Léonard (il versera annuellement non pas 1.200 livres tournois (chiffre primitif), mais bel et bien 3.600 livres ; comme le porte, en marge, une rectification d'importance, que vient, selon l'usage, corroborer la signature du preneur. A Paris, celui-ci paiera cette redevance en deux termes égaux : à la Saint-Jean-Baptiste et à Noël. Vincent loue cette abbaye du pays d'Aulnis, à l'archevêque d'Aix, Paul Hurault de l'Hopital, qui la retient parmi ses bénéfices.

*Origine de l'abbaye* — Saint-Léonard<sup>6</sup> est établi aux portes de la Rochelle, en un terroir nu et quasi stérile... Fondée au début du xi<sup>e</sup> siècle (en 1036), par Othon, duc d'Aquitaine, fils de Guillaume IV et de Brisca de Gascogne, et frère de Guillaume V le Gras. Peu après la fondation de Saint-Léonard, Othon fut tué en 1039, au siège de Moze, et inhumé à Maillezais<sup>7</sup>.

Etablie sous la règle bénédictine, l'abbaye passa en 1568 dans la Congrégation cistercienne ; et au cours des guerres d' religion fut quasi totalement ruinée<sup>8</sup>.

(6) Quel est ce Saint-Léonard ? Certains pensent à l'abbé et fondateur de Vandœuvre, translation à Corbigny, mort le 15 octobre 570 ? D'autres, plus probablement, à l'abbé et fondateur de Noblac, près Limoges, mort le 6 nov. 560 ?

(7) Son cénotaphe se voyait « jadis » (au xvii<sup>e</sup> siècle), au cloître de Maillezais.

(8) Voici, inédites, les pages que lui consacre Dom Edmond Martène dans son *Antiquitatum in pago pictavensi benedictinarum pars quarta, complectens brevis chronica caenobiorum*

C'est en cet état que la trouvait Vincent de Paul, avec la charge d'y rétablir un embryon de vie claustrale cistercienne. C'est vraisemblablement dans la même situation que, le 29 octobre 1616, Vincent céda son lointain bénéfice à messire François de Lanson, prieur du prieuré de Saint-Etienne d'Ars, en l'île de Ré<sup>69</sup>.

(9) *Saint Vincent*, tome XIII, p. 38.

*Ordinis A. P. Benedicti in dioecoesibus Malleacensi, Lucionensi et pago pŕictavensi inferiori sitorum.* (Bibl. nat. ms. Latin 12758 t. 56-60).

Caenobium Sti Leonardi de Calmis (vulgo) St Léonard des Chaumes.

Situm est in planitie nuda et fere sterili non longe a Rupellano oppido. Conditur ab Odone Aquitaniae Duce Guillelmi IV et Briscaë de Vasconia filio ac Guillelmi V cognomento pinguis fratre. Is Odo seu Otho fratri successit, denato anno MXXXVI quo vel paulo post initium caenobio Sti Leonardi dedit. Anno MXXXIX Mauzasium castrum expugnare caepit, inquit Chronicum Malleacense, cumque caepisset attendere occisus est. Corpus sepultum fuit Malliaco ubi pater et frater grant humati.

Lite super hoc caenobio mota in curia parisiensi ostensa fuere Othonis diplomata quae visa sunt supposititia inquit Beslius eo quod Othonis comitis Bouchet in Annalibus Aquitanicis non meminerat. Congregationi Cisterciensi adhaesit anno MCLXVIII indeque eo anno conditum illud fuisse notat exordium sicut et de aliis multis caenobiis quae nata fuisse solimmodo cum Cistercio juncta sunt recenset.

Ascetas ergo benedictinos fovit monasterium Sti Leonardi ab anno saltem MXXXIX quo exstabat ad ann. MCLXVIII quo Cistercienses suscepit, sed de hoc vix ulla mentio habetur in authenticis ac chronicis Adhemari, Malleaci et caet. Saeculo praeterito funditus illud evertere neoterici et supersunt tantum quaedam rudera e quibus tamen olim quae fuerit domus tanta ruina docet.

Porrho quis Stus Leonardus hujus caenobii sit patronus et tutelarior non una omnium mens est. Sane in hagiologiis Ms. plures occurrunt. Idibus novembris in martyrologiis ms. Cazalis benedicti et Pontis Levi et caet. mentio habetur Sti Leonardi in pago Caenomannico his [58] verbis : *In pago caenomannico depositio Sti Leonardi confessoris.*

Martyrologia ms. Lemovicense Darzellae, Podiae et alia. Stum Leonardum Vendoperae denatum recensent his verbis : *Vendopera mnasterio Sti Léonardi confessoris.* Hunc eundem putat D. Joannes Mabillon qui in pago caenomannico

*Paul Hurault de l'Hôpital.* — L'abbé de Saint-Léonard de Chaumes qui, en 1610, céda son abbaye, était un des petits-fils du célèbre chancelier Michel de l'Hôpital. Né à Aigueperse, en Auvergne, en 1503, Michel épousait en 1537, Marie Morin ; mort à Vignai, proche Etampes, le 13 mars 1573, il était enterré à Chamoteaux, près Fontainebleau. L'unique fille de Michel, Magdeleine de l'Hôpital, dame de Bus, Vignai, etc., épousait à son tour Robert Hurault, seigneur de Belesbat, conseiller du Grand Conseil, maître des Requêtes, puis Chancelier de la duchesse de Savoie, Marguerite de France. De cette union naquirent huit enfants qui prirent le nom et les armes de l'Hôpital. Le troisième fils — Paul — fut lui aussi Maître des Requêtes, et, en cette qualité, apporta à Aix, le 16 novembre 1595, la révocation du duc d'Épernon, et tout ensemble les Patentes du Gouvernement de la Provence pour le duc de Guise. Auparavant, dès le

---

vixit de quo supra. Vendoperense monasterium in pago pictaviensi olim exstitit cujus adhuc supersunt rudera v(ulgo) dict. Vendœuvre. An autem in eo pictaviensi caenobio Vendopera obierit Stus Leonardus, non scio.

Alius item S Leonardus abbas cellae Sti Eusigii in Biturigibus ad Carum. Tandem in hagiologiis pene omnibus Aquittaniae ms. occurrit memoria Sti Leonardi VIII id. novembris his verbis : *In pago Lemovicensium vico Nobiliaco depositio S. Leonardi presbyteri et confessoris egregii qui exstitit discipulus Sti Remigii remensis episcopi, per quem Dominus innumera miracula operatur* (59 verso). Praeclara haec hagiolog. Monasterii Novi pictaviens. Solemmaien et S. Martialis ms. et perantiqua. Hunc Nobiliaci Stum Leonardum caenobii nostri tutelarem esse opinor. Vide tom. 2 *Antiquit. nostrar.* quae scripsi de caenobio St Leonardi Ferrariens. ubi de abbacia Sti Leonardi de Ferrariis in pago sanxiaciensi.

Porrho Odonis caenobii Sti Leonardi auctoris caenotaphium illud ipsum est quod hactenus exstat in parte claustrii Malliacensi ecclesiae viciniore juxta mausoleum fratris et patris, nulla tamen remansit inscriptio. quod autem Willelmus pater Othonis anno mxxx defunctus in claustrum Malliaci honorifice sit sepultus diserte asserit Petrus Mallescens. insula. Guillelmus Guillelmi filius dictusque [60] pinguis anno mxxxvi denatus iuxta patrem suum tumulatus fuit ut notat Chronicon Malleacense anno mxxxix. Odo Guillelmi frater et caenobii Sti Leonardi de Calmis fundator in obsidione Mauriacensi occisus sepultus est in Malliaco ubi pater et frater erant humati inquit idem Chronicum Malliacense. (p. 61-67 pages blanches).

11 juin de cette même année, Paul — fougueusement rallié au roi Henri IV — avait été par lui nommé archevêque d'Aix. Il était destiné à remplacer Gilbert Génébrard<sup>10</sup>, dont l'activité et les luttes politiques allaient violemment à l'encontre du nouveau roi de France et de Navarre, récemment converti. L'archevêque d'Aix, Génébrard, était encore en vie ; aussi les formalités juridiques du temps donnèrent seulement à Paul des Lettres patentes d'économat du diocèse, tant pour le spirituel que pour le temporel. Sur cet acte royal, Paul fut nommé par le Chapitre d'Aix Grand vicaire du diocèse : il en exerça les fonctions jusqu'à la mort de Gilbert Génébrard, qui, exilé en son prieuré de Semur, en Bourgogne, y acheva ses jours le 16 février 1597 (*XIV Kal. Martii*).

Le siège d'Aix étant enfin réellement vacant, Paul reçut ses bulles<sup>11</sup>, datées du 10 mars 1599 : elles instituaient canoniquement archevêque d'Aix Paul Hurault de l'Hôpital — pour lors sous-diacre de Paris, et licencié *in utroque*.

Le 16 mai 1599, Paul était sacré en l'abbaye Saint-Victor à Paris, en la chapelle dite l'Infirmerie<sup>12</sup>.

---

(10) Sur Génébrard, voir entr'autres les pages que lui consacre *Fisquet* dans son adaptation française de la *Gallia*. Il fut sacré à Paris en l'église Sainte-Geneviève, le 10 mai (1593), par Jacques de Beaton archevêque de Glasgow (mort le 29 avril 1603 à Paris), assisté d'Aymar Hennequin, évêque de Rennes, et de Guillaume Rose, évêque de Senlis.

Dans un autre ordre d'idées, nous retrouvons l'archevêque d'Aix : « *Vatable et surtout Génébrard premiers formateurs de François de Sales* », p. 117. André Dodin : « *L'évolution mystique de saint François de Sales : les Commentaires du Cantique des Cantiques*, Rencontres, n° 4. Chroniques de la vie spirituelle (1941), pages 93-118.

(11) Voir le texte des Bulles dans J. H. Albanès *Gallia christiana novissima...* tome I, Montbéliard, 1899, page 102 des *Instrumenta* (C 11).

(12) Albanès, ni *Fisquet* ne renseignent sur ce sacré qui paraît leur échapper. Leboeuf, dans son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (édition 1883-1893) tome I, p. 337) donne seul ce renseignement d'après les Registres aujourd'hui perdus (?) de l'Archevêché de Paris.

En cette même chapelle de Saint-Victor, à Paris, le 11 juillet de cette année 1599, était sacré Jean-Jacques du Sault, évêque de Dax. On sait que le 17 mai 1608, en suite de la demande de Vincent, alors à Rome, ce Mgr du Sault authentiqua, signa et scella une copie des Lettres d'ordination de Vincent, insinuées à Dax le 20 octobre 1604. Cette copie mandait Vincent. « *m'est nécessaire extrêmement... avec un témoignage de mondit Seigneur... comme l'on m'a toujours reconnu vivant en homme de bien, avec toutes les autres petites solennités à ce requises.* (Cf. *St Vincent*, I, 15-16).

Un mois après, Mgr d'Aix célébra pontificalement à Notre-Dame<sup>13</sup> de Paris, lors du service du roi d'Espagne, Philippe II, et le 2 août suivant, en cour de Rome, Paul recevait le pallium archiépiscopal. Le 23 décembre 1599, en habits pontificaux, il entra en possession de son siège d'Aix, « accompagné de Guillaume le Blanc, évêque de Grasse, et d'Antoine de Cupis, évêque de Sisteron qui, pour lui faire plus d'honneur, marchaient à ses côtés, soutenant sa chape ».

« D'une riche taille, fort bien fait de corps et de visage, prompt, zélé pour maintenir les privilèges de son église et de son grade... »<sup>14</sup>. Ce zèle, cette ardeur combative — comme la faconde de son éloquence<sup>15</sup> — marquèrent en effet son

---

(13) L'édition du *Registre des Délibérations du Bureau de la Ville de Paris*, tome XII (1909) p. 135 signale ce fait d'après le greffier de la *Chambre des Comptes*, en notant que le *Registre du Bureau de la Ville*, indique comme célébrant l'évêque de Paris. Ce qui appuie et authentique les dires de la *Chambre des Comptes*, c'est pour cette cérémonie le texte des *Registres capitulaires* de Notre-Dame de Paris (Archives nationales L L, 167, p. 224) : *missam in pontificalibus celebrantia Revmo in Xristo Patre et Dno Paulo de l'Hospital acquensi agente*.

(14) *Annales de la Sainte Eglise d'Aix*, par M. I. S. Pitton, Lyon, 1668, p. 246.

(15) C'est ce que souligne — non sans malice — Pierre de l'Estoile en ses *Mémoires-Journaux*. Paris, édition 1880, tome VIII, p. 124.

Le vendredi 12<sup>e</sup> de ce mois (mars 1604) M. l'archevêque d'Aix, *docte prélat et vray torrent d'éloquence*, preschant le Caresme à Saint-André, scandalisa fort la paroisse d'Ablon

---

Sur la date du sacre de Hurault, on ne peut accepter ce qu'en disent les *Annales* de Saint Victor : compilées 50 ans après par le victorien Jean de Thoulouze. Les Bulles de l'archevêque d'Aix sont en effet du 10 mars 1599... et l'aveu d'ignorer les co-consécrateurs est plus suggestif que les détails assez ordinaires, ajoutés bien plus tard au jour le jour de cette chronique.

Dominica 4a post Pentecostem septimo die mensis junii (1598) Reverendissimus in Christo Pater Paulus Hurault de l'Hospital consecratur archiepiscopus Aquarum Sextiarum in Provincia, ab Ilmo Cardinale Petro de Gondy in sacello Infirmariae nostrae, cooperentibus praelatis mihi non notis cum aliis invitatis, una cum parentum et nobilium frequentia quos consecrans ad prandium invitavit, in communi coenaculo nostro, aulaeis distincto, canonicis nostris disciplinate convivantibus in aula ipsius Infirmariae. (Bibl. nat. Ms Latin 14374. f<sup>o</sup> 589 verso).

(Jean de Thoulouze).

épiscopat. On le voit multiplier ses efforts pour visiter les chanoines ; il affiche sa prétention d'entrer, avec la croix archiépiscopale, en la salle du chapitre, et même en la salle d'audience du Parlement de Provence. Contre les religieux de Courmarin, il bataille, et enlève de haute lutte l'église « moitié prise et reprise » (mai 1612), etc.16.

(16) Des nombreux discours de Paul Hurault, on n'en trouve pas d'imprimés. Le catalogue de la Nationale signale seulement signé de Paul Hurault de l'Hôpital. *Votum anni tertii soeculi novi ad SS. Triada Tetras illustriss. praesulis. Lutetiae apud F. Morellum, 1603, in-8, 16 pages, Réserve, p. Yc 1235 (4).*

Pierre Joseph de Haitze dit de Paul Hurault de l'Hôpital seigneur de Valegrand « *Comme c'était un génie né pour les grandes affaires, outre qu'il était savant et très éloquent, il pacifia bientôt cette rumeur* (qu'occasionna la démission de Genebrard).

De son côté, Scévole de Ste Marthe caractérise ainsi l'archevêque d'Aix : *Paulus Huraultus magni Hospitalis nepos. summa eruditione, summaque facundia vir, sua erga principem et rempublicam fide maxime conspicuus.*

(16) Voici la notice historique que lui consacre de Haitze dans l'*Episcopat Métropolitain d'Aix*, p. 149-151 :

(an 1597). Paul Hurault de l'Hôpital fut pourvu de l'archevêché, après la mort de Genebrard. Il était fils de Robert Hurault, seigneur de Belesbat et de Madeleine de l'Hôpital, fille unique du grand Michel de l'Hôpital, chancelier de France, d'où il avait ajouté le surnom à celui de sa famille. Il fit son entrée solennelle dans Aix le 23 décembre de l'année 1599, accompagné de Guillaume Le Blanc, évêque de Grasse et de Antoine de Cupis, évêque de Sisteron, qui, pour lui faire plus d'honneur, marchaient à ses côtés, soutenant sa chape.

L'année qui suivit son installation, et qui fut la première du dix-septième siècle, il la rendit remarquable par la faveur qu'il accorda pour l'érection de la première maison que l'Oratoire ait en France, qui est celle d'Aix. Le 2 décembre de l'année 1601, il fit la cérémonie de tenir le livre des Evangiles dans l'église des Célestins de Paris, lorsque le roi Henri le Grand jura le traité de Lyon fait avec le duc de Savoie, au sujet du différend pour le marquisat de Saluces. Il prési-

---

pour avoir dit qu'en y allant on chantoit de vilaines et sales chansons, et audit Ablon aussi, et ce que n'étoit que toute abomination de leur fait : ce qui fut trouvé plus mauvais de lui que d'un autre, pour ce qu'on disoit qu'il savoit bien les chansons qu'on y chantoit, et qu'en ayant été autrefois, il ne pouvait ignorer ce qu'on y faisait — même le Roi, parlant un jour de lui avait dit que s'il y eut eu des évêchés du côté de ceux de la Religion, qu'il eut été évêque d'Ablon, mais qu'il n'y en avait point.

Vu ces « bouillonnantes » brouilleries et ses démêlés avec la Cour souveraine de Provence, Paul réside habituellement à Paris<sup>17</sup>, loin de son archevêché provençal.

(17) On le rencontre assez fréquemment à Paris, en 1602, du 22 mai au 12 août, il est à l'Assemblée générale du Clergé ; en 1604, il prêche le carême à Saint-André (Cf. note 14) ; en 1605, du 27 juillet au 24 avril 1606, il fait partie de l'Assemblée générale du Clergé ; en 1606, (12 mai), il est logé au faubourg Saint-Jacques à l'hôtel Saint-André, paroisse Saint-Benoit (Arch. nat., Y 145, fo 30, Y 148, fo 40) ; en 1607 (en mai), il publie un factum contre le *Discours au Roy*, de Ri-

da aux Etats Généraux de la province tenus à Aix en 1603, et assista à l'Assemblée générale du Clergé de France tenue à Paris en 1606. La publication du livre d'Edmond Richer, intitulé la *Puissance ecclésiastique et politique*, le porta, à l'exemple de quelques autres Prélats du royaume, de convoquer un Concile provincial, où le 24 mai de l'année 1612, cet ouvrage fut censuré et condamné, comme contenant des propositions fausses, scandaleuses, schismatiques, hérétiques et impies.

Comme il était l'âme et le premier mobile de tout ce qui se faisait dans sa province métropolitaine, il fut député, en 1615, pour assister à l'Assemblée générale du Clergé du royaume ; assemblée mémorable par la réception qu'on y fit du Concile de Trente sous certaines modifications.

Cependant, soit que Paul fut cassé d'années, ou qu'il eut seulement dessein de laisser son siège à son neveu *Gui Hurault*, il se le fit accorder pour coadjuteur, en 1618, ce qui fit bien voir que son crédit n'était pas petit à la Cour. Les différends qu'il avait eus jusques alors avec le Parlement pour la juridiction et pour les attributs de sa dignité, l'avaient fait connaître pour homme de cœur et pour un défenseur très passionné des droits ecclésiastiques, peut-être un peu trop, car dans ces excès la raison manque toujours, surtout lorsque ce zèle va à rompre l'union entre les fidèles. La Commission qu'il se procura en 1619 de faire l'éloge funèbre de l'empereur *Mathias* dans l'église de Notre-Dame de Paris, le confirma dans la réputation où il était d'exceller en éloquence. Enfin, après un épiscopat fort bruyant dont le cours avait été de 27 années (le ms. porte *batonné* 25) il mourut à Paris, dans le mois de septembre de l'année 1624. C'était un Prélat qui soutenait bien sa dignité par sa riche taille, par son aspect grave et majestueux, par l'étendue de ses connaissances, qui certainement pouvaient le faire passer pour un homme d'érudition.

Son blason était d'or à la croix pleine d'asur, cantonnée de quatre ombres de soleil, de gueules ; tel qu'on peut encore le voir étalé contre la chaire des archevêques, qu'il fit dresser en manière de trône : car auparavant elle était seulement à la tête des stalles des chanoines, mais à leur niveau. (p. 149-151).

C'est là que Vincent le rencontre. Leurs quelques actes et les traces de leurs rapports nous montrent par éclairs un Prélat proche de ses affaires, et passablement procédurier. A preuve, douze mois après la pièce de mai 1610, trois actes notariés (il dut y en avoir d'autres), qui, sans pitié, contraignent Vincent de Paul à payer les arrérages de pension pour l'abbaye de Saint-Léonard de Chaumes.

*Guy Hurault de l'Hôpital.* — Vivant dans l'entourage de l'oncle Paul (mort septembre 1624) son neveu<sup>18</sup>, Guy, avait été nommé par Brevet du Roi Louis XIII<sup>19</sup> à la coadjutorerie d'Aix (11 décembre 1617). Le 2 avril 1618, il recevait ses bulles d'évêque d'*Augustopolis* avec droit de succession à l'archevêché d'Aix<sup>20</sup>.

Devenu archevêque, en septembre 1624, à la mort de son oncle, Guy ne resta pas longtemps sur le siège d'Aix, car le 3 décembre 1625, il mourait à Paris, au cours de l'Assemblée du Clergé de France<sup>21</sup> — longue et *houleuse* (23 mai 1625-22 février 1626).

(18) Guy était fils d'Olympe du Faur et de Michel, mort en 1592, frère cadet de Paul. Le frère aîné de Paul, Charles, avait été tué au siège de Chartres en 1561 ; il mourut sans alliance.

(19) Voir le texte dans *Albanès*: op. cit. *Instrumentum* CIV.

(20) Texte *ibidem* *Instrumentum* CV et CVI.

(21) Voici le compte-rendu officiel de ses obsèques :

Le 4 décembre (1625) sur l'avis que Mgr l'archevêque d'Aix, député de sa province, était décédé la nuit passée, il fut dit incontinent un *De profundis* dans la salle (du couvent des Augustins) avec l'oraison pour le soulagement de son âme ; après quoi, le Sr Abbé de Barzelles (d'Estampes de Vallencay, conseiller-clerc au Parlement de Paris) requit qu'il fut ordonné à sa mémoire un service dans le chœur de l'église des Augustins, en l'ordre requis, pour un Prélat de cette qualité ;

bier, qu'achète et « apprécie » Pierre de l'Estoile : *Mémoires. Journaux*, tome VIII (Paris, 1880), p. 292, 294, 306 ; en 1607 encore le lundi 17 septembre, il officie à Saint-Germain-l'Auxerrois aux obsèques de Messire Pomponne de Bellière, Chancelier de France, « ayant une fort belle chaspe ». *Registre des Délibérations du Bureau de la ville de Paris*, tome XIV (1908), p. 213-214 ; en 1608, (du 20 mai au 11 août), il assiste à Paris à l'Assemblée du Clergé de France ; en 1609, 5 juin, il est logé rue des Escouffes, paroisse Saint-Gervais. (Arch. nat., Y 148, f. 393) ; en 1610, le 29 juin, dans le cortège qui du Louvre conduit le cercueil d'Henri IV à Notre-Dame, Paul Hurault est mentionné aux obsèques du Roi « ... Messieurs les deux nonces du Pape, ordinaire et extraordinaire, marchaient après, et des deux costez alloient Messieurs les archevêques d'Aix et d'Ambrun montez sur leurs mules ». *Registre des Délibérations du Bureau de la ville de Paris*, tome XIV, p. 528, etc.

Bien moins batailleur que son oncle, Guy fut regretté dans Aix. En une curieuse formule qui rappelle la fameuse lettre de saint Vincent du 24 juillet 1607 — alors totalement inconnue et sommeillant pour longtemps encore dans les papiers de M. de Commet, les *Mémoires* du temps nous dépeignent Guy comme le meilleur, le plus doux et affable des hommes, qui aimait un peu le jeu, et trop facile à se laisser tromper à ces prometteurs de montagne d'or et faiseurs de la pierre philosophale<sup>22</sup>.

---

(22) Ces paroles déjà citées par Pitton, en ses *Annales de la Sainte Eglise d'Aix*, Lyon, MDCLXVIII, d'après des témoignages de 1625, sont reprises... par Pierre Joseph de Haitze (1656-1736) dont le manuscrit : *L'Épiscopat métropolitain d'Aix* sera publié en 1862 seulement.

(an 1624). Gui II surnommé Hurault de l'Hôpital ayant

---

à quoi l'Assemblée donna son consentement, et ordonna que le service serait fait avec la décence et l'honneur que la qualité du défunt exige ; pour lequel, le jour fut déterminé au 9 prochain, et la direction de l'appareil funèbre fut commise au sieur de Barzelles. M. de Rouen (François de Harlai) fut prié de vouloir donner la prédication, ce qu'il accorda ; et Mgr de Sisteron (Toussaint de Glandèves de Cuyes) de célébrer la grand'messe, à quoi il consentit ; Mgrs de Maillezais (Henry d'Escoubleau) de Nîmes (Claude de Saint-Bonet de Toiras), de Soissons (Simon Le Gras) et de Rennes (Pierre Cornulier) furent employés pour chanter pontificalement les obsèques à l'entour du corps.

Le sieur de Barzelles requit de plus que les taxes dues au Sgr archevesque pour le service par luy rendu, et pour que le temps que l'Assemblée sera sur pied, fussent payés à ses héritiers : ce qui fut ordonné.

Le 9 décembre, le service fut fait ainsi qu'il avait été ordonné : Mgr de Sisteron chanta la grand'messe ; le sieur de Remoules (sic) (Denis Guillemain, prieur de Roumoules, *ibid.*, p. 390) député de la Province d'Aix, servit de prêtre-assistant ; le sieur d'Almas, de diacre, et le sieur N. de sous-diacre ; Mgr l'archevêque de Rouen fit la harangue funèbre à la fin de la messe après laquelle vinrent en ordre Mgrs de Maillezais, de Nîmes, de Soissons et de Rennes, avec leurs pluviaux et mitres, assistés de leurs aumôniers ; lesdits seigneurs prirent leurs places aux quatre angles de la chapelle ardente ; Mgr de Sisteron tenant la place d'officiant, et en cet ordre les suffrages ont été chantés.

Tous les seigneurs qui se sont trouvés dans Paris y ont été appelés et le tout s'est passé avec tout l'honneur et l'appareil convenable à cette cérémonie, et à un Prélat de cette qualité.

*Collection des Procès-verbaux des assemblées générales du Clergé de France*, tome second, 1768, page 564-565.

Et inopinément, nous voilà par un autre détour, placé dans un milieu *parisien* (en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle) qui évoque et rappelle singulièrement le jeune Vincent, revenant de Barbarie, et entraîné dans le sillage du vice-légat d'Avignon, Pierre-François Montorio, qui, lui aussi, et en ces mêmes années, s'intéressait de son côté à ces recherches, à cet amour des sciences occultes. « Il me fait cet honneur de me fort aimer et caresser pour quelques secrets d'alchimie que je lui ai appris, desquels il fait plus d'état, dit-il, que si io li avesse dato un monte di oro ».

Il reste curieux, après la maison romaine de Montorio, de trouver Vincent, à peine arrivé à Paris, opérant dans un milieu « *trop facile à se laisser tromper à ces prometteurs de montagne d'or et faiseurs de la pierre philosophale* ».

Sans vouloir trop appuyer, la coïncidence est à noter...

Mais, mieux que cela, les quatre textes nouveaux sur Vincent de Paul, abbé de Saint-Léonard de Chaumes, ont leur spécial intérêt d'ordre historique : jeter quelques rais de lumière sur les premiers gestes parisiens du jeune prêtre qui, à peine âgé de 27 ans, et natif de Poy, arrivait sur les bords de la Seine, après des aventures qui l'avaient mené de Tar-

---

droit (comme coadjuteur) (en marge) à la succession au siège, y fut installé par le décès de son oncle, car en cas le mort saisit le vif. Il était fils de *Michel Hurault de l'Hopital*, seigneur du Fay, et d'*Olympie* du Faur de Pibrac. Il avait déjà fait pendant sept années toutes les fonctions archiépiscopales dans le diocèse, sous le titre d'archevêque d'*Augustopolis* sous lequel il avait été sacré en 1619. Il ne lui en restait pas à faire pour un si long temps, après avoir rempli le siège en titre propre, car il mourut à Paris, au bout de 15 mois, pendant la tenue de l'assemblée générale du Clergé.

Sa mort arriva le 3 de décembre de l'année 1625. Cette auguste assemblée honora de sa présence ses funérailles qui furent faites dans l'église des Augustins ; et son corps fut ensuite porté à Belesbat dans le sépulcre de ceux de sa famille. Il fut regretté dans Aix, disent les mémoires de ce temps là, *comme le meilleur, le plus doux et affable des hommes qui aimait un peu le jeu et trop facile à se laisser tromper à ces prometteurs de montagne d'or et faiseurs de la pierre philosophale*. Il avait été contraint de suivre les routes commencées par son oncle, pour les attributs de sa dignité, mais l'humeur pacifique dont il était prévenu et qui n'est jamais aussi abandonnée par la raison, ne le porta pas à rompre le lien de la Charité, pour la conservation duquel on doit faire toutes choses au monde, et surtout les Prélats qui sont les vicaires du divin roi de paix.

*L'Épiscopat métropolitain d'Aix*, par Pierre Joseph de Haitze, (1656-1762). — Aix, 1862 (1867) p. 152-153.

bes à Chateau-l'Evêque, de Toulouse à Beaucaire, du golfe de Lyon en la ville de Tunis, d'Aiguemortes en Avignon et à Rome. Rien n'est banal en ce début. La suite devait correspondre magnifiquement à ces prémisses.

Fernand COMBALUZIER.

---

SAINT VINCENT PREND A BAIL  
L'ABBAYE DE SAINT-LÉONARD DE CHAUMES

14 mai 1610)

Fut présent en sa personne Révérend Père en Dieu Messire Paul Hurault de l'Hospital, archevesque d'Aix et abbé de l'abbaye Mr St Léonard de Chaulme, ordre de Citeaux, diocèse de Xainctes, logé de présent en ceste ville de Paris, rue Coustellierie, paroisse St Méderic, lequel a recongneu et confessé avoir baillé et délaissé et, par ces présentes, baille et delaisse à tiltre de ferme et pris d'argent, du premier jour de janvier prochain venant jusques à trois ans prochains après ensuivant finis et accomplis, et promet garantir et faire jouyr led. temps durant, à Arnault Doziet, marchand, demeurant à Paris en la rue de Seyne, fausbourgs St Germain, paroisse St Sulpice, à ce présent preneur et acceptant pour luy aud. tiltre, led. temps durant, tout le revenu temporel de lad. abbaye ses appartenances et dépendances, droicts et seigneurie, haulte justice moienne et basse, cens, rentes, profictz et fief, et aultres choses généralement quelconques, en quelque sorte et manière que ce soit, sans aucune chose excepter retenir ni réserver, en quelque sorte et manière et pour quelque cause que ce soit, envers quil ne soit cy spécifié et déclaré content de tout jouyr, faire et dépenser par ledit preneur aud. tiltre led. temps durant.

Cestuy presens bail et prins faicts moiennant le pris et somme de trois mil six cent (1) livres tournois que, de ferme, pour et par chacune desd. années, led. preneur en a promis, sera tenu, promet et gaige bailler et payer aud. seign. bailleur ou au porteur, en ceste ville de Paris, à deux termes esgaulx de St Jehan et Noel, premier terme de payement escheant aud. St Jean Baptiste aud. an mil six cens unze, en continuer et en jouyr, à la charge de faire rédifier la chapelle de ladite abbaye à présent en ruïne, en sorte que l'on y puisse dire chanter et célébrer le service divin dès le premier jour de janvier prochain venant et à ceste (285 verso) fin y establir deux religieux dudit Ordre de Citeaux, lesquels seront nommés par led. sieur abbé et agréables à Monsieur l'Abbé de Citeaux dont lung sera prieur clostral, et par eux faire dire, chanter et célébrer le service divin par chacun jour, leur fournir d'ornemens, callices, scavoir la presente année, d'es-

tain, et la seconde commençant au premier janvier mil six cens douze, d'argent, avec croix et résidu nécessaires pour célébrer la messe et autres offices divins, iceux loger, nourrir et entretenir honnestement selon leur voccaion, restablir la justice, y establir bons, suffisans, et catholiques officiers, et icelle faire bien et fidelement exercer, payer les gaiges des officiers, payer aussy toutes les dixmes et anciennes charges dont lad. abbaye peut être tenue et chargée, et en quicter led. sieur bailleur, payer et garantir pendant ledit temps, d'entretenir led. logis et bastimen de grosses et menues réparations qui s'y trouveront nécessaires et y faire labourer et cultiver les terres biens et duement comme il appartient, en solles et saisons, sans les dessoller, ni dessaisonner, garnir et meubler les maisons et fermes et mener les bestiaux et autres choses nécessaires tant pour fumer les terres que pour le serviable de lad. ferme, convertir les feurres et fourrages qui en proviendront en feurs et les en fumer et amander, près et loing, tenir lesd. prez nets et en bonne nature de faulche, couper les bois en temps et lieu, suivant l'ordonnace, bailler à ferme et recevoir à son profit pendant ledit temps les marais à sel, maisons qui en dépendent comme des autres droits particuliers de lad. abbaye, en user comme d'un bon père de famille et sans pouvoir néantmoins transporter son droict du present bail à autres personnes sans le consentement dudit sieur bailleur, et ne pourra ledit preneur requérir ni demander aucune diminution ni rabbais de ladite ferme pour guerre, peste, famine ni autres accidents que serayent, et se payera led. preneur ce present bail en forme par led. sieur bailleur, comme pareillement ne pourra ledit sieur augmenter pend. led. temps led. pris de lad. ferme pour quelque considération que ce soit.

A ce (folio 266) fut présent discrete personne M(ess)re Vincent de Paul, pbre, aumosnier de la Reyne Margueritte, duchesse de Vais, natif de la paroisse de Poy, diocèse d'Acqs en Guyenne, demeurant à present en ceste ville de Paris, rue de Sayne, en la maison où est pour enseigne l'Image St Nicolas, lequel s'est constitué et constitue pleige, caution et respondant par led. preneur, en a promis, promet avec luy l'un pour l'autre, et chacun d'eux seul pour le tout, sans diminution ni discussion aux bénéfices de division, fidejussion, ordre et droict et de discussion, payer lad. ferme faire et accomplir toutes et chacunes les charges clauses et conditions du present bail, tout ainsi que s'il était principal preneur.

Et pour l'exécution des presentes, lesdites partyes ont esleu et eslisent leur domicile irrevocable, à scavoir led. sieur archevesque en la maison de Maitre Anthoine de la Loire, procureur en Parlement, demeurant rue Quincampoix et lesdits sieurs preneur et caution en la maison de Maitre Jehan de la

Tanne Maitre de la Monnaye de ceste ville de Paris, demeurant en la maison de lad. Monnaye, auquel lieu ils veulent, consentir! et accordent que tous commendements, sommations, significacions et autres exploicts de justice qui y seront et pourront estre faicts pour raison du contenu de ces presentes et deppendances, tant en cause principale comme d'appel soient de tel effect, force et vertu que s'ils estoient à leurs personnes et domicilles propres.

Car ainsy.. promettant... obligeant chacun en droict soy... ledit preneur et caution... l'ung pour le tout chacun d'eux seul pour le tout sans division ni discussion, d'une part, et d'autre lesd. preneur et caution audit benefice.

Faict et passé en la maison ou led. Sr archevesque est logé dessus déclare, après midy, l'an mil six cens dix, le vendredi quatorzième jour de may, et ont signé

Paul, arch. d'Aix  
Arnaut Doziet  
Grundrye.

Vincens Depaul.  
Motelet

(Minutier Central : Arch. nat., Etude LXXXIV, vol. 52, folio 265-266).

N.-B. — Dans cette même étude LXXXIV, au registre 53, folio 64 : 10 juillet 1610. — Fourniture de bouche pour la maison de Mgr Paul, arch. d'Aix.

---

MGR PAUL HURAUULT DE L'HOPITAL  
ET MESSIRE VINCENT DE PAUL (28 mai 1611)

Fut présent en sa personne Révérend Père en Dieu Messire Paul Hurault de l'Hospital, archevesque d'Aix, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, demeurant à Paris, place de Grève, paroisse St Jehan, lequel en exécution du don et transport par luy cy devant faits à M<sup>re</sup> Georges Lenfant Sr de la Patrière par devant les notaires soubzsignés le vingt troisième jour de juing mil six cens dix, dernier passé, de la pension de douze cens livres à prendre et percevoir par chacun an sur le revenu temporel de l'abbaye de St Léonard de Chaumes, Ordre de Cisteaux, diocèse de Xainctes, a volontairement recogneu et confessé, reconnoist et confesse par ces présentes avoir promis comme il promet aud. Sr de la Patrière à ce présent stipulant et acceptant que au cas qu'il fust troublé et inquietté par qui que ce fust ou soit en la jouissance de lad. pension et perception d'icelle la vie durant dud. Sr de la Patrière de faire jouyr actuellement et par effet led. Sr de la Patrière de pareille pension viagère de douze cens livres, laquelle à ceste fin il a, pour les causes contenues aud. don et transport volontairement constituée assize et assignée par cesd. pntes, promis et promet garentir fournir et faire valloir

bonne, solvable et bien payable par chacun an aud. Sr de la Patrière sur tous et chacuns ses biens meubles et immeubles p[rése]nts et advenir spécialement sur le revenu temporel de son archevesché d'Aix et autres bénéfices dont il est de p[rése]nt ou pourroit cy après estre pourveu et jouyssant sans que pour quelque cause que ce soit lad. pension puisse cesser ou estre révoquée au préjudice dud. Sr de la Patrière, sa vie durant, sinon au cas qu'il fut pourveu de bénéfice de pareille valeur de douze cens livres par chacun an et pour l'exécution plus facile de lad. assignation et constitution d'icelle pension led. Sr archevesque a passé procuration spéciale et irrévocable aud. Sieur de la Patrière a part et séparée des p[rése]ntes pour contraindre Mre Vincent de Paulo Conseiller et aulmosnier de la Reyne Margueritte et autres débiteurs aud. Sieur archevesque au payement des arrérages de lad. pension tant escheuses que à eschevoir à l'advenir aux temps et termes qu'ils seront deubz. Promettant Obligeant. Faict et passé en la maison dud. sieur archevesque dessus déclarée après midy l'an mil six cens unze le vingt-huitiesme jour de may.

Grandyre.

Georges Lenfant.

Motelet.

Paul arch. d'Aix.

(Arch. nat., Minutier, Etude LXXXIV, vol. 54, f. 234).

Par devant les Not[ai]res et gardenottes du Roy notre Sire en son Chastelet de Paris soubzsignés fut p[rése]nt en sa personne Révérend Père en Dieu M<sup>re</sup> Paul Hurault de l'Hospital archevesque d'Aix, Cons<sup>r</sup> du Roy en son Conseil d'Etat, demeurant à Paris, place de Grève, paroisse St Jehan, lequel a fait et constitué son procureur gnal [général] spécial et irrévocable M<sup>re</sup> Georges Lenfant, Sr de la Patrière pour et au nom dud. seigneur archevesque poursuivre, pourchasser, faire venir ens [dedans] et recepvoir de M<sup>re</sup> Vincent de Paule Con<sup>sr</sup> et aulmosnier de la Reyne Marg(ueri)te et tous autres fermiers et débiteurs aud. seigneur archevesque douze cens livres tournois par chacun an payables au premier jour de janvier dont la première année de payement escherra le premier jour de janvier mil six cens douze prochain et continuer de là en avant par chacun an aud. jour la vie durant d'iceluy Sr de la Patrière pour la pension par led. Seign(eur) archevesque donnée et transportée aud. Sr de la Patrière à prendre sur le revenu temporel de l'abbaye St Léonard de Chaulmes Ordre de Cisteaux, diocèse de Xainctes, par contract passé pardev. lesd. not[ai]res soubzsignés le vingt troisième jour de juing mil six cens dix et ce jourd'huy constituer et assigner par led. seigneur archevesque sur tous ses biens meubles et immeubles p[rése]nts et advenir spécialement sur le revenu temporel de sond. archevesché d'Aix et autres bénéfices dont il est à présent ou pourroit estre cy après pourveu et

jouyssant aux clauses et ainsy qu'il ayt par contract cedit jour fait et passé pardevant lesd. notaires soubzsignés et au payement de lad. pension contraindre led. Sr de Paulo et tous autres par toutes voyes de justice deues et raisonnables, du receu s'en tient contant, et en faire et passer tant et telles quittances et descharges que besoing sera, si mestier est, pour raison de ce et déppendances plaider et opposer appeler et eslire domicile et substituer par led. Sr de la Patrière tant au fait de plaidoirie que à tout ce que dict est, ung ou plusieurs procureurs qui ayt ou ayent le pouvoir dessus dit ou parties d'iceluy, le revoquer si bon luy semble, les p[rése]ntes demeurant néantmoins en leur force vertu et généralement... promettant obligeant et renonçant.

Fait et passé en la maison dudit seigneur archevesque dessus déclarée après midy l'an mil six cens unze le vingt huitiesme jour de may.

Paul, arch. d'Aix. Grandrye. Motelet.

(Arch. nat. Minutier, Etude LXXXIV, vol. 54, f. 235).

Par devant les notaires et gardenottes du Roy au Chastelet de Paris soubzsignés fut p[rése]nt en sa personne M<sup>re</sup> Georges Lenfant sieur de la Patrière demeurant à Paris avec Monsieur l'archevesque d'Aix place de Grève, parroisse St Jehan, lequel au nom et comme procureur dud. seigneur archevesque, de luy fondé de procuration g[éné]rale spéciale et irrévocab<sup>le</sup> ce jourd'hui faite et passée par devant lesd. notaires soubzsignez laquelle n'a esté transcritte en ces p[rése]ntes pour éviter prolixité, du consentement des parties, a fait et substitué, constitué et établi procureur dud. seigneur archevesque en son lieu M<sup>re</sup> Paul Tournemine, chevalier seigneur de Camzillon de Chameuille (Chameville ?) gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, auquel a ce p[rése]nt il a donné et donne pouvoir et puissance de poursuivre, pourchasser, faire venir ens et recevoir de M<sup>re</sup> Vincent de Paule, conseiller et aulmosnier ordinaire de la Reine Marguerite et autres fermiers et débiteurs dud. seigneur archevesque la pension de douze cens livres tournois par an donnée et transportée par led. seigneur archevesque aud. sieur de la Patrière substituant de prendre sa vye durant sur le revenu temporel de l'abbaye St Léonard de Chauimes, diocèse de Xainctes, par contract passé par dev. les notaires soubzsignez le xxiii<sup>e</sup> jour de juin mil six cens dix et par led. seigneur archevesque ce jour d'huy constituer et assigner sur tous et chacuns ses biens meubles et immeubles p[rése]nts et advenir spécialement sur le revenu temporel de sond. archevesché d'Aix et d'autres bénéfices dont il est et pourra estre cy après pourveu et jouyssant par autre contract ce dict jour fait et passé par devant lesd. notaires et au payement contraindre led. sieur de Paule et autres qu'il

appartiendra suivant led. contract de rente soy tenir contant et sur le tout faire et passer tant et telles quittances et descharges que besoing sera et si mestier est plaider et opposer, appeler et eslire domicile et substituer généralement... Promettant... obligeant...

Faict et passé ès estudes des notaires soubzsignés après midy l'an mil six cens unze le vingt huitiesme jour de may et a signé

Paul Tournemynes                      Georges Lenfant                      Motelet  
Grandrye.

(Arch. nat., Minutier, Etude LXXXIV, vol. 54, f. 269).

---

---

SAINT VINCENT PRIEUR DE GROSSE-SAUVÉ

(Procuracion du 7 février 1624)

*Vincent prieur. — Curé de Clichy la Garenne (2 mai 1612), précepteur chez les Gondé (1613), aumônier général des Galériens (8 février 1619), supérieur de la Visitation (avril-mai 1622), Vincent de Paul est nommé prieur de Grosse-Sauvé, à la fin de 1623. Pourvu par Sa Sainteté, Vincent prétend entrer sans retard en possession de son bénéfice ; dans ce but, par devant Ogier et Motelet, notaires au Chatelet, il fait établir une procuracion (7 février 1624). Découverte en son expédition sur parchemin, la pièce fut publiée dans la Semaine Religieuse de Langres du 1<sup>er</sup> mai 1897, et sur cette édition reproduite en 1924 par M. Coste au tome XIII p. 56-57 de Saint Vincent de Paul.*

*Observons que deux ou trois lectures du parchemin — telles qu'elles y sont reproduites — ne paraissent guère selon le formulaire notarial (erreurs de déchiffrement?). En tout cas, voici l'édition de la minute récemment retrouvée, et qui donne pour cet acte le quantième du mois — le septiesme jour de février — l'an 1624.*

*La minute — ce qui est assez fréquent — laisse en blanc le nom du procureur à choisir plus tard par Vincent. Sur le parchemin on a lu « Messire Pierre... Manferet de Langres »*

*Cette nomination — en l'our de Rome — d'un bénéfice qui ne paraît pas vacant, pose un problème qui s'explique peut-être par la pratique bénéficiale du temps. Les interventions de Rome ne tenaient pas toujours compte de la situation réelle des bénéficiaires encore vivants, ou les distribuaient en expectative ; d'où contestation et procès... surabondants.*

*Quoiqu'il en soit — comme le dit justement M. Coste — il est vraisemblable que Vincent laissa tomber ses revendications du revenu prieural pour éviter « l'engrenage des procès... »*

---

(1) Monsieur Vincent, I, p. 171-172.

*Le prieuré. — Le prieuré de Saint-Nicolas de Grosse Saulve — au début du <sup>xx</sup> siècle ferme et tuilerie, en la commune des Loges, canton Fayl-Billot, arrondissement de Langres (Haute-Marne) — était alors un ancien hôpital de l'Ordre Saint-Augustin et remontait au <sup>xiii</sup> siècle<sup>2</sup>.*

*Depuis le 22 juin 1623<sup>3</sup>, il était uni à la Congrégation de l'Oratoire par un décret de Sébastien Zamet<sup>3</sup>, évêque de*

(2) Voir : *Dictionnaire topographique... Haute-Marne*. Paris, 1903, par Alphonse Roserot. Voir aussi Dom L. H. Cottineau : *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et prieurés* Mâcon, 1935.

(3) En voici le texte important pour expliquer la situation du prieuré (Arch. nat. S 6782).

*Sebastianus Zamet Dei et sanctae Sedis apostolicae gratia Episcopus Dux Lingonensis, ac Franciae Par. Cum inter officia pastoralia quibus continuo invigilare tenemur, maximi suae momenti sit efficere Ecclesiis parochialibus nostrae dioecesis idonei et capaces curati seu rectores praeficiantur, qui verbo et exemplo populum sibi concreditum in viam salutis dirigere possint et valeant, sitque difficile tales in promptu haberi quoties requirit necessitas : hinc est quod in principio Episcopatus nostri presbyteros Congregationis Oratorii Jesu in civitatem lingonensem nostrae dioecesis praecipuam advocari curavimus, qui animarum saluti per sedulam verbi divini disseminationem, aliaque ecclesiastica munia diligenter incumbere, quique seminarium regerent et gubernarent quod erigere et instituire nobis semper in animo fuit, ut ex eo deprimi possent sacerdotes qui pietate, doctrina, prudentia, aliisque virtutibus ornati praefatis Ecclesiis digne et fructuose ad majorem Dei gloriam deservirent. Cum autem hujusmodi seminarium a nobis frustra institueretur, nisi competentem proventu annuisque redditibus dotaretur. Nos sanctis decretis atque etiam Edictis regis inhaerendo Prioratum sancti Nicolai de Grossa Sylva vulgo de Grossaulve nostrae dioecesis cura et conventu carentem, cujus collatio, provisio, et quaevis alia dispositio ad nos ratione nostrae episcopalis Dignitatis immediate spectant et pertinent cum omnibus ejus juribus et pertinentiis universis dictae congregationi Oratorii a Nobis in dicta Civitate Lingonensi ; erectae perpetuo unire, annectere et incorporare statuimus, ea tamen lege et conditione ut dicti Presbyteri Congregationis Lingonensis tres personas hujus nostrae Lingonensis dioecesis sacris initiatas, aut saltem clericali caractere insignitas atque in decimo octavo suae aetatis anno ad minimum Constitutas, a Superiore dictae domus Oratorii Lingonensis praesentandas, et a nobis et successoribus nostris instituendas alere, sustentare et vestire, ipsosque conscientiae casus, et alia omnia quae ad Ecclesiae sacramenta et eorum administrationem spectant, quaeque optimum parochum scire oportet, sedulo docere teneantur, et ita deinceps alias in eorum locum substituendas, quotiescumque Nobis aut successoribus nostris alio transmittendae ad aliquod munus ecclesiasticum exercendum videbuntur, quae quidem personae Nobis*

Langres — que venaient de confirmer les Lettres Patentes du Roi du 16 juillet 1623.

Voici comment on en était arrivé là.

Le contrat de fondation de l'Oratoire de Langres est du 13 août 1616. M. Sébastien Zamet s'engageait à faire unir à la nouvelle maison des bénéfices jusqu'à concurrence de 3.000 livres de revenu annuel. En attendant, le Prélat s'engageait à fournir personnellement les 3.000 livres, et s'il venait à mourir, ses héritiers étaient chargés de continuer la rente jusqu'à l'union définitive des bénéfices projetés.

L'Oratoire, de son côté, s'engageait à fournir 8 prêtres.

En 1619, rien n'avait été réalisé.

Deux oratoriens se trouvaient précisément pourvus chacun d'un prieuré dans le diocèse de Langres : le Père Périnault, de

---

(4) Le P. Jacques Périnault natif de Bordeaux, fut reçu à l'Oratoire de Paris le 7 septembre 1618 (Arch. nat. Mm. 608). Placé à Langres, il fut en rapport avec l'évêque (*Mgr Sébastien Zamet*, par Prunel, 1912, p. 81-82). Nommé curé de Saint Louis des Français à Madrid (1640-1647), il fut ensuite Supérieur à Marines (1648-1651), puis à Toulouse, où, sur proposition de M. Amelot, prieur de la Daurade (17 juin 1652) il devint curé de Notre-Dame de la Dalbade jusqu'à sa mort le 10 décembre 1662. (Cf. Julien : *Histoire de la paroisse de Notre-Dame de la Dalbade*. Toulouse, 1891, p. 293).

(Note bio-bibliographique du P. Bonnardet).

---

*aut successoribus nostris fidem dabunt se numquam dioecesim nostram Lingonensem deserituras, sed in ea semper mansuras ad obeunda omnia officia quibus Nos et successores nostri illas jungi magis expedire arbitrabimur pro bono spirituali nostrae dictae diocesis, quam merito ipsorum alumnorum studiis frui et gaudere decebit, qui suam illi educationem et eruditionem debebant. Tenebuntur itaque dicti Presbyteri Congregationis Oratorii Lingonensis unum ex suis in sacra theologia, conscientiaeque casibus sufficienter versatum docendis et erudientibus et successoribus nostri in cursu visitationum nostrarum dis ipsis tribus personis destinare, et praeterea duos alios sacerdotes ejusdem Congregationis exhibere qui nobis et successoribus nostris iam cursu visitationum nostrarum tum praedicando tum sacramenta administrando, atque alia opera exercendo opem et auxilium ardenti studio ferant et praestent. Quatenus autem istud nostrum propositum, quod aequum et rationi consonum est, plenum et integrum sortiatum effectum: Nos praefatum Prioratum sancti Nicolai de Grossa sylva liberum nunc et vacantem per puram et simplicem resignationem seu demissionem in manibus nostris hodierna die a magistro Jacobo Perinault presbytero, ultimo illius priore seu possessore pacifico sponte factam et per nos admissam dictae domui Congregationis Oratorii Jesu Christi a Nobis in praefata Civitate Lingonensi erectae, sub conditionibus supra dictis uni-*

celui de Grossauve, le P. Vincent, de celui de Saint Amâtre.

Pour contribuer eux aussi à l'établissement de la maison (de Langres), ils lui abandonnèrent les revenus de leurs prieurés et déclarèrent même qu'ils consentiraient qu'ils fussent unis à cette maison. Dès lors, les Pères de l'Oratoire, jouissant du revenu de ces deux bénéfices, et regardant leur union comme déjà faite, s'empressèrent de décharger le sieur Zamet, leur bienfaiteur et fondateur, de la pension onéreuse qu'il leur payait sur ses fonds patrimoniaux.

Cependant, ces unions ne furent réalisées que plusieurs années après. L'union de Grossauve fut la première : elle fut faite par décret de Zamet du 22 juin 1623, à la Congrégation de l'Oratoire, établie à Langres, pour avoir lieu à perpétuité, à condition par lesdits Prêtres de la Congrégation de Langres, de nourrir, entretenir et instruire 3 sujets dudit diocèse, âgés au moins de 18 ans, lesquels seraient présentés par le supérieur de ladite maison de l'oratoire de Langres et institués par l'Evêque.

---

*rimus annexuimus et incorporavimus, unimusque, annectimus et omni meliori modo et forma qua possumus harum serie Litterarum incorporamus in perpetuum cum omnibus ejus juribus, dependentiis, fructibus et pertinentiis universis et singulis.*

*Quocirca primo presbytero seu notario apostolico nobis subdito praesentium tenore mandamus, quatenus presbyteros dictae domus Congregationis Oratorii in dicta civitate Lingonensi a Nobis erectae, seu eorum procuratorem legitimum in dicti Prioratus, omniumque ejus jurium, dependentiarum, fructuum et pertinentiarum universalium et singularium realem corporalem et actualem possessionem ponat et inducat, praestito prius ab illis seu eorum procuratore in talibus solito juramento, adhibitisque solemnitatibus requisitis et consuetis, salvo tamen jure nostro, et quolibet alieno : in quorum praemissorum fidem et testimonium, praesentibus subscripsimus, easque sigilli nostri appensione munire, nostrique secretarii ordinarii chirographo firmari et roborari jussimus, et facimus, Divione die vigesima secunda mensis junii post meridiem, anno Domini millesimo sexcentesimo vigesimo tertio, praesentibus ibidem venerabilibus viris magistris Richardo Arvoiset, presbytero sanctae Regiae Capellae Divionensis Cantore et canonico, et Joanne Baillet presbytero ejusdem Capellae Canonico, et in districtu Burgundiae officiali nostro Divione commorantibus testibus ad praemissa tam in resignatione et admissione quam in unione et annexione supra dictis, vocatis atque rogatis. — Signé enfin : Sebastianus Episcopus Lingonensis, et plus bas : De mandato praefati Reverendissimi Dni Episcopi : Lichany.*

Collationé à l'original estant en perchemin sain et entier par nous notaires royaux à Langres, rendu aujourd'hui vingt sixiesme fevrier mil six cent quatre vingt et un.

Huimbert ?

Muimbert ?

Garnier.

Un des huit prêtres, composant la maison, est destiné par le Décret à la conduite et à l'instruction de ces trois séminaristes. Deux autres prêtres assisteront l'Evêque dans le cours de ses visites. Les cinq autres restant pour le service général auquel la Congrégation est destinée dans tous les diocèses où elle est établie, pour travailler au salut des âmes par la prédication assidue de la parole divine et par la pratique continuelle des autres devoirs ecclésiastiques. Ce décret épiscopal a été confirmé par Lettres patentes de juillet 1623, enregistrées purement et simplement par Arrêt du Parlement (Chambre des Vacations) de Paris, du 7 octobre 1623. Il y eut de nouvelles Lettres Patentes du 24 janvier 1627, pour suppléer à quelques omissions. Dans l'intervalle de ces secondes Lettres patentes et de leur enregistrement, les Pères de l'Oratoire, par transaction avec le Chapitre du 24 mars 1626, s'étaient engagés à instruire et élever un quatrième séminariste à la nomination dudit Chapitre.

Devant ces faits, on ne voit pas comment expliquer l'acte notarié de Vincent qui — tout comme la Cour de Rome — pouvait bien ignorer des transactions secrètes et des décisions épiscopales ou autres, dont nous avons actuellement connaissance, mais qui échappaient alors aux vues et projets des intéressés. De par ailleurs — sur maints autres points — les parties en savaient plus long que nous.

Quoi qu'il en soit, la patente de prieur de Saint-Nicolas de Grosse-Sauve vient officiellement augmenter la titulature de Vincent de Paul, mais ne paraît rien ajouter à la gloire du curé de Clichy-la-Garenne, plus heureux avec ses paroissiens qu'avec ses lointains bénéfices.

#### F. COMBALUZIER.

Procuration pour la prise de possession du prieuré de Saint Nicolas de Grosse-Sauve (*Archives Nationales* : Minutier central, XC, volume 189.

Par devant les not[aires] gardenottes du Roy nostre Sire au Ch[atel]et de Paris soubzsignez fut p[ré]s[en]t en sa personne M<sup>re</sup> Vincent de Paulle pbr<sup>e</sup>, curé de Clichy la Garaine, et pourveu par Sa Sainteté du prieuré de Saint Nicolas de Grossauve, Ordre de St Augustin, diocèse de Langres, lequel a faict et constitué son procureur (*en blanc*).

auquel il a donné pouvoir et puissance de, pour et en son nom, se transporter aud[it] prieuré St Nicolas de Grossauve et illec prendre possession réelle et actuelle d'iceluy prieuré et a ceste fin faire les submissions en tel cas requises et accoustumées, et de lad[ite] prise de possession, si besoin est, en requérir acte, et iceluy faire insinuer et enregistrer partout et ainsi qu'il appartiendra, et généralement faire pour la-

(5) Note du père Bonnardet, de l'oratoire.



lon la Bulle de l'érection de leur Congrégation. En témoins de quoy nous avons à ces dites présentes signées de nostre main et contresignées par nostre secrétaire ordinaire fait apposer nostre scel. — Donné à Langres en nostre Palais épiscopal le premier jour d'aoust mil six cent soixante et douze.

L.-M.-Ar., evesque duc de Langres, pair de France.

Par Monseigneur : AUBERT.

(Sur parchemin : Arch. nat., S 6706).

*Extrait des Registres du Parlement.* Veü par la Cour, les Lettres patentes du Roy données à St-Germain en Laye au mois de novembre mil six cent soixante et onze, signées Louis, et plus bas : *Par le Roy, Le Tellier, et scellées du grand sceau de cire verte obtenues par les Prestres de la Congrégation de la Mission de Saint Lazare lez Paris, par lesquelles et pour les causes y contenues ledit seigneur Roy auroit loué, agréé, approuvé et confirmé l'établissement des Prestres de la Congrégation de la Mission en la ville de Langres, tirés et dépendants de la Mission de St Lazare de Paris pour y exercer les fonctions de leur Institut et faire les missions gratuitement dans les villages et autres lieux du diocèse de la ville de Langres où besoin seroit sous l'autorité et juridiction de l'evesque de Langres et ses successeurs, et en faveur et pour faciliter ledit établissement, ledit seigneur Roy auroit admorty la maison dans laquelle pourront estre logez du consentement de la ville lesdits Prestres de la Mission et enclos sans qu'ils puissent estre troublez en la possession et jouissance d'icelle, comme estant en main morte et dédiée à Dieu et à son Eglise, ny que pour raison de ce ils soient tenus de payer aucune finance et ny indemnité de laquelle leur auroit esté fait don, ainsy et comme plus au long le contiennent lesdites lettres à la cour addressantes et qu'estre à elle présentées par les impétrans afin d'enregistrement d'icelles : signée Duplessis, procureur, conclusions du Procureur général du Roy. ouy le rapport de M. Jean Gaudart, conseiller, tout considéré la Cour avant procéder à l'enregistrement desdites Lettres ordonne que d'office à la requête du Procureur general du Roy, il sera informé par le Lieutenant general de Langres poursuittes et diligence du substitut dudit procureur general audit siège de la commodité ou incommodité dudit établissement, que les Lettres seront communiquées à l'Evesque et aux maire et eschevins de Langres, pour y donner leurs consentements, ouy dire ce que bon leur semblera Pour ce fait raporté et communiqué audit Procureur general estre ordonné ce que de raison*

Fait en Parlement le vingt neuf août mil six cent soixante douze. — Dougois. — Collationé Duplessis.

UNE LETTRE INÉDITE DE SAINT VINCENT  
A M. PORTAIL (15 octobre 1644)

*Du séjour que fit saint Vincent à la ferme de Fréneville, proche Valpuseaux, en octobre 1644 (13-23 octobre ?), nous possédons encore plusieurs lettres : deux du 14 octobre à M<sup>lle</sup>. Dehorgny et Portail ; une du 29 octobre (de Fontainebleau, à M. Portail, *Annales*, 1927, p. 14-15) ; une du 21 octobre à M. Portail). — En voici une autre du 15 octobre : elle est entièrement de la main du saint, qui, parmi les affaires, s'occupe charitablement des Couvertures que souhaite M. Grimal.*

*L'original, aimablement communiqué par M. le chanoine Largier, appartient actuellement à la cure de Saint-Nicolas du Chardonnerêt, à Paris.*

A Fraineville, ce 15 octobre 1644.

Monsieur,

La grâce de N[ost]re Seigneur soict avecq vous pour jamais !

1. Voici la response à la Mère<sup>1</sup> du fauxbourg. Je vous prie de luy envoyer au plus tost et à Madame la duchesse d'Anguillon la sienne dès que vous l'aurez receue.

2. Il est nécessaire que je parle à Mr l'abbé de Vaux<sup>2</sup> moyesme au retour, Dieu aidant.

3. O que j'ay de la douleur de la perte que fait l'église en la personne de M. Caignet<sup>3</sup>. Je ne vous recomande point nos frères Get<sup>4</sup> et Jamin<sup>5</sup> ; j'espère que nostre frère Alexandre<sup>6</sup> y excellera. Je les salue tous deux. Beni soict Dieu de ce qu'enfin M. Trobois<sup>7</sup> s'est rendu aux 700 livres. Il est juste de le préférer, si les choses sont en estat de cela : vous avez bien fait d'y employer M. Sorus<sup>8</sup>.

Je m'en suis tousjours douté : Dieu y voit n'estre pas ferme.

Vous apprendrez par la lettre que je vous ai escript de

(1) La mère Hélène-Angélique Lhuillier, alors supérieure des Visitandines (rue Saint-Antoine).

(2) Guy Lasnier, abbé de Saint-Etienne de Vaux, en Saintonge, mort le 20 avril 1681 (cf. édition Coste, tome I, p. 601).

(3) Antoine Caignet mourut en 1681. Peut-être s'agit-il ou d'un faux bruit, ou d'un autre Caignet que le susdit Vicair général de Meaux.

(4) Firmin Get, futur supérieur de Marseille ; ordonné prêtre en décembre 1647.

(5) Martin Jamain, mort en avril 1645, et dont Vincent écrit la notice biographique. (Cf. *Saint Vincent*, tome II, 513-516).

(6) Frère Alexandre Véronne.

(7 et 8) Trobois et Sorus : hommes d'affaires. (Cf. Trobois, dans Coste, t. XIV).

S[ainc]t Dié<sup>9</sup> que ceux qui doivent venir de Richeliéu ne partiront que la veille de Saint Simon faute de place en carros[s]e.

Je suis en peine de l'indispo[siti]on de S[œu]r Geneviesve. Je vous supplie, Mr, de la saluer de ma part et sa compagne malade.

Béni soit Dieu de ce que tout va assez bien à St Lazare. J'espère partir lundy pour Fontainebleau, si ma petite infirmité me le permet.

Je vous renvoie la lettre de M. Grimal<sup>10</sup> et vous prie de l'accomplir si vous pouvez.

Je prie Alexandre d'accomplir ce que demande M. Grimal à l'égard des couvertures.

Monsieur,

V[ot]re très humble servit[eur],

Vincens DEPAUL

I. p. d. la Mission.

en bas : M. Portail.

Inscription [d'une autre main que Vincent] :

A Monsieur Portail, p<sup>b</sup>re de la mission à St Lazare.

---

#### DEUX LIVRES DÉDIÉS A MONSIEUR VINCENT

(1646 et 1632)

*Du vivant de Vincent de Paul, plusieurs ouvrages lui furent dédiés. Le tome XIII de l'édition Coste renferme déjà plusieurs dédicaces :*

a) p. 133 : *dédicace du manuscrit : Dix méditations de Louis Machon (15 avril 1625) ;*

b) p. 134 : *dédicace de l'Hortus pastorum, de Jacques Marchant (23 octobre 1646), édition Michel Alix. Cf. les sentiments et la lettre Vincent, tome III, p. 109 ;*

c) p. 168 *dédicace du Dictionnaire de la langue de Madagascar par Etienne de Flacourt (1658) ;*

d) *au tome XIV, p. 347-348 : dédicace de La Guide des Pécheurs, traduction du P. Simon Martin (29 juin 1645) ;*

e) *Voici de 1646, en orthographe modernisée, la dédicace d'un ouvrage de Charles Aubert, avocat et prêtre (1567 ?-1632 ?)<sup>11</sup> : Brief discours de Charles Aubert, prestre, Du respect et honneur des enfans envers leurs pères et mères. A Monsieur Vincent, supérieur général des Prestres de la Mis-*

---

(9) Saint Dié : Saint-Dyé sur Loire (Loir et Cher).

(10) François Grimal, né le 6 mars 1605, à Paris, ordonné prêtre au Carême de 1629 ; reçu à Paris le 6 juin 1640 ; fait les vœux à Paris le 9 octobre 1646, et le 3 octobre 1656 en présence de M. Portail. (Arch. nat. Mm. 519 A).

(11) *Dictionnaire de biographie française* : Article par Balleau.

sion. — Au Mans. — Par Hierosme Olivier<sup>2</sup>, Imprimeur du Roy, demeurant en la Grand Rue, à la Bible d'or, 1646.

Rien de spécial à y signaler, sinon l'allusion reconnaissante à la fondation du Mans, qui remontait à un an à peine (30 juin 1645).

A Monsieur Vincent, supérieur général des Prêtres de la Mission,

Monsieur, l'on trouvera par aventure étrange qu'encore que je sois privé du bonheur de votre connaissance personnelle, si librement je vous présente ce petit *Discours* en la simplicité de notre esprit et langage, mais le grand progrès qui se fait tous les jours par dignes et pieux personnages que notre Dieu, par votre ministère, a suscité en cette région, lesquels si heureusement travaillent pour le bien et salut des âmes, fait évidemment reconnaître l'ardeur de votre zèle, pour son service, son honneur et sa gloire. Cette connaissance nous a donné le courage de le vous présenter simplement, estimant chose indigne et indécente de notre âge, d'apporter artifice pour obscurcir ou bien dissimuler la vérité en toutes choses, qui sert plutôt d'une amorce au péché, qu'une guide assurée pour marcher droitement au chemin de vertu, qui de soi a des moyens très efficaces pour attirer l'esprit d'une bonne naissance, sans menier des ornements externes.

Je vous présente donc, Monsieur, ce petit labeur, avec soumission très humble d'y recevoir telle correction qu'il vous plaira y apporter, pour demeurer le reste de mes jours, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

C. AUBERT, *prestre indigne.*

Enfin — chose étonnante et digne d'être soulignée — dès 1630-1632, Vincent de Paul s'imposait à l'attention et admiration d'un chanoine de Verdun, R. Dognon, qui lui dédie un gros ouvrage, *Le Bon Laboureur*, paru en 1632, et approuvé le 18 avril 1630. Désireux, comme Vincent, du bien des pauvres gens des champs, Dognon se dépense tout d'abord en prédications et missions : il compose aussi à leur intention plusieurs ouvrages : *Vie de Saint Isidore, Le modèle du ménage heureux, Le bon curé...*

(2) L'ouvrage, format in-18, comprend 140 pages, plus 3 pages d'approbations et une page d'errata. Il est approuvé au Mans : a) ce 29 octobre 1646 : Fr. Louis Gaultier, Gardien des frères mineurs observantins du Mans ; b) ce 6 novembre 1646 : Fr. Gabr. Dagues, religieux de Saint-Benoît et prieur des Allens ; c) ce 17 décembre 1646 : P. de Noissy, prêtre de l'Oratoire de Jésus. (Cote de la Bibliothèque Nationale : D 12298).

Profitant de la récente canonisation de Saint Isidore de Madrid (12 mars 1622), il réunit en un traité pratique et familial, les vertus de ce bon laboureur.

Cet ouvrage de 703 pages, au texte compact, se divise en trois traités. Le premier, en neuf chapitres, fait l'éloge de l'innocente vie champêtre (7-16) et donne d'excellents conseils bien adaptés à la vie campagnarde : la journée (16-38), les jours de fête (38-63), la dévotion à Notre-Dame (63-87), les confréries (87-98), la fréquentation des sacrements (99-122), les superstitions (123-151), les blasphèmes, jurement, malédiction (151-158), la foi (158-170).

Le second traité, en sept chapitres, renferme, toujours pratiques, des conseils et avis, sur certains devoirs : soin de nous-mêmes (171-189), gourmandise (189-239), chasteté (240-255), patience (256-270), devoirs réciproques du mari et de la femme (270-330), les enfants (330-400), maîtres et serviteurs (400-412).

Enfin, le troisième traité, en quatre chapitres, qui se subdivisent en nombre de paragraphes, rappelle la doctrine chrétienne : Ce qui est dû au prochain, v. g. respect des prêtres (413-443), œuvres de miséricorde (444-613), larcin, (614-677), détraction (677-703).

L'ouvrage se termine par 17 pages, non numérotées, pour une table alphabétique des principales matières ; et par 56 pages d'un abrégé de la vie de Saint Isidore le Laboureur.

En tête du volume, en des pièces liminaires, également non foliotées, l'auteur en trois lettres distinctes, dédie son ouvrage à ses confrères du chapitre de Verdun, à Monsieur Vincent, supérieur de la Mission, et aux laboureurs.

Cette dédicace à saint Vincent, ici fidèlement reproduite, demeure suggestive : elle nous reporte aux tout premiers débuts de la Mission, quand Vincent et ses compagnons se dépensent aux prédications dans les campagnes, quand ils érigent dans les paroisses cette féconde nouveauté : la Confrérie de la charité. Il faut ici rappeler et souligner que, à cette date, le rejeton vigoureux qui devait sortir de cette œuvre, n'avait pas encore bourgeonné. La Compagnie des Filles de la Charité est ici encore en germe, en ses premiers linéaments. De cette Confrérie de la Charité (ne l'oublions pas) devait sortir ce bouton d'or, gloire de Vincent, les Filles de la Charité. C'est en effet le 29 novembre 1633 — deux ans après cette préface et ce livre — que chez Louise de Marillac Vincent réunit, pour la première conférence, trois ou quatre bonnes filles de village : la Confrérie de la Charité avait suscité ces magnifiques dévouements dont le bon sens de Vincent sut orienter l'utilisation : « Personne ne sut mieux apprécier ce qu'on peut demander à la charité féminine et en obtenir que l'homme dont

le nom domine l'éclosion de tant d'œuvres charitables ».

A cette Confrérie de la Charité, le chanoine Dognon consacre tout un paragraphe parmi les œuvres de miséricorde. Ces pages sont ici reproduites ; la dédicace à M. Vincent dit que l'auteur les lui a empruntées en ces débuts de la Mission : elles nous demeurent précieuses et sont une révélation.

Plus de trente ans avant le livre d'Abelly — cet irremplaçable trésor pour la vie de saint Vincent — nous avons ici consignés par écrit et imprimés sous les yeux de Vincent et de ses compagnons, ces quatre ou cinq règlements, très simples, très bons et généralement approuvés, tels qu'ils les ont faits.

Une œuvre de Vincent — la Compagnie des Filles de la Charité — est là, dans son germe, dans sa géniale simplicité. C'est ce que nous redisent et révèlent cette dédicace et ces pages consacrées jadis, en 1632, à M. Vincent. — F. C.

LE BON

LABOUREUR

OU

PRATIQUE FAMILIÈRE

DES VERTUS DE S. ISIDORE LABOUREUR.

POUR LES PERSONNES DE SA PROFESSION

PRINCIPALEMENT ET GÉNÉRALEMENT POUR

TOUS CEUX QUI VIVENT UNE VIE COMMUNE

ET POUR LE SOULAGEMENT

DE MESSIEURS LES CUREZ, PREDICATEURS,

CATECHISTES, MISSIONNAIRES, ET AUTRES, A QUI

TOUCHE DE DONNER LES ENSEIGNEMENTS DE SALUT,

AU PEUPLE DES VILLAGES.

par R. DOGNON, chanoine de Verdun,

augmenté en cette édition de

plusieurs chapitres.

A Paris,

chez Gervais ALLIOT, au Palais,

proche la Chappelle S. Michel.

MDC XXXII

Avec privilège et approbation.

A Monsieur,

Monsieur

Vincent de Paul,

Supérieur des Prestres de la Mission de Paris.

Monsieur,

Deux raisons me convient à vous dédier *Le Bon Laboureur* ; la première est l'action de grâce qui vous est due par tous

(1) Gustave Fagniez : *La femme et la société française dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* — Paris, 1929, Voir pages 311-362.

les bons Laboureurs, pour le profit qui leur vient de vos saints Exercices, lesquels obligent tous ceux et qui s'en ressentent, et qui en ont quelque cognoissance, à bénir Dieu de vous avoir transmis par une métempsychose qui n'appartient qu'à luy, l'esprit, les affections et le dessein avec le nom (2) de grand Patron des missionnaires S. Vincent Ferrier, pour le bien de nostre siècle, où les missions apostoliques qu'il institua de son temps sont notoirement plus nécessaires que jamais elles ne le furent. Que benist soit Dieu de vous avoir donné cet esprit et l'ardente charité de Jésus-Christ qui vous presse, comme nous le voyons, de courir au secours des âmes qui lui coustent tout son sang ; et benist ceux qui pressez par la mesme charité vous assistent en une entreprise de vraye laborieuse, mais si honorable, et si noble, qu'il n'en est point de plus excellente, puisque t'est celle qui divinise les hommes, qu'elle associe aux travaux du Sauveur, et les fait ses coopérateurs au salut des hommes mesmes pour lesquels il est mort. Hommes entre lesquels je ne doute pas qu'on ne doive considérer tous les premiers néz que le monde n'a daigné quasi regarder, les Laboureurs et autres habitans des villages, puisqu'ils ont esté singulièrement considérables à Nostre Seigneur, qui pour leur tes(3)moigner son particulier amour a voulu qu'ils eussent les premiers la nouvelle de sa naissance au monde, comme s'il fust né premièrement pour eux, est allé pendant les années de sa manifestation les chercher çà et là par les villages et bourgades pour leur annoncer le Royaume de Dieu ; et enfin a bien daigné par une prérogative de faveur incomparable se les accompagner aux travaux de sa passion. Car Simon le Cirénéen qui l'aida au port de sa croix estoit, dit l'Evangéliste, un homme qui venoit du village ; toutes considérations dignes de ce zèle bruslant que vous avez pour les pauvres villageois : aussi certes avez-vous ceste consolation et cest avantage en vostre dessein, que quoy que nostre siècle soit indiscretement critique, et que la plus-part du monde aujourd'huy mesurant à son sentiment les projets (sic) de la dévotion d'autrui, se mesle de censurer tous les établissemens nouveaux, soit d'Ordres religieux, soit d'autres Congrégations ou Communautés : la vostre néantmoins par (4) un certain privilège secret, qui est une manifeste bénédiction de Dieu demeure à couvert de la contradiction des langues, et rencontre une approbation générale, et dans l'esprit et dans la bouche de tous ceux qui scavent (ce) que c'est, qui ont esté parfumez de la bonne odeur dont vous embausmez tous les lieux où vous allez, et recoignoissent en l'abondance et suavité de vos fruits, que l'arbre qui les produit ne peut estre que grandement bon.

Or, outre ceste raison qui est générale, j'en ay une autre qui m'est particulière de vous dédier *Le Bon Laboureur* : c'est

l'accueil que vous lui avez fait à sa première sortie qui l'oblige à se représenter à vous sur le point qu'il est de paroistre une seconde fois ; et comme il n'est au monde que pour servir à l'instruction des personnes champestres il vient vous offrir tout ce qu'il est, et tout ce qu'il peut, et mendier chez vous le crédit qu'il lui faut pour estre utilement employé. Non pas que cy devant il ait esté de relais, car, grâces à Dieu, il a (5) esté au delà des espérances de son autheur, mieux venu par tout où il s'est présenté qu'il ne méritoit ; mais parce que la recommandation qui s'y est veue de vostre part jusques à présent, luy ayant acquis de la créance, il se persuade que quand il s'advouera désormais pleinement de vous, vous le traiterez tout à fait comme vostre, et qu'avec une extraordinaire charité vous suppléerez ses défauts qui ne sont que trop fréquents.

Il eust esté mieux pour luy qu'avant entreprendre l'instruction des autres, il eust pris luy mesme ses Institutions chez vous ; mais pour tout dire, il m'est arrivé quelque chose de pareil à ce qui advint autrefois à un grand Ecclésiastique d'Espagne Maistre Avila, quand il vit la Compagnie de Jésus établie par S. Ignace : Voilà, dit-il, un dessein que j'avois conçu, mais avec tant de confusion que mon esprit n'a peu l'enfanter. Je dis que le mesme en quelque façon m'est advenu, sans vouloir pour cela entrer en comparaison avec ce grand homme. Et de (6) fait, c'est une vérité que je croy vous avoir autrefois advoué, qu'ayant pensé dès longtemps à contribuer ce que je pourrois au secours des pauvres gens des villages, y obligé et par ma naissance, et par ma condition d'Ecclésiastique, et par les nécessitez que chacun ne voit que trop par tout : comme je m'estois mis en devoir de faire réussir ce projet selon ma portée, j'appris heureusement l'Institut de voste Congrégation vouée au salut de ces mesmes personnes pour qui je prétendois travailler, et ce fut ceste sympathie d'inclination et de visée à mesme but qui me fit ardemment rechercher l'honneur de votre cognoissance, que je chériray toute ma vie, et le moyen d'apprendre dans la pratique de vos exercices, où de vostre grâce vous me donnastes autant d'employ que mon loisir me le permist, à estre bon Missionnaire, et qui me fit advouer spécialement que je rencontrois en vos Missions ce que j'avois cherché avec tant de peine et que je n'avois point trouvé ailleurs, la vraye (7) façon d'assister utilement les Laboureurs. Et n'eust esté que le pauvre *Bon Laboureur* s'estoit deslors monsté plus qu'à demy, et que son impression estoit presque achevée, je l'eusse retenu tout à fait, mais jusques à ce qu'il eust appris en vostre eschole ce qu'il aurait par après à redire aux gens des villages : toutesfois comme il estoit fort avancé, je luy permis, parce que vous l'ordonnastes ainsi, de se laisser voir,

à charge que si une autre fois, il repassait souz la presse, vous lui feriez la charité de luy corriger ses défauts ; c'est l'effet de cette promesse qu'il a attendu, et dont vos occupations sérieuses et continuelles, comme je croy, l'ont frustré jusques à présent. On ne laisse pas cependant de le presser de se produire encore un coup tel qu'il est, et il le fait pour contenter ceux qui le pressent. Mais ce n'est pas sans prendre vos livrées, afin qu'il ait plus de sujets de se dire vostre : car il a emprunté de vos missions les règles et l'institution de vostre Confrérie de la Charité, (8) pour les publier par tout où il se trouvera, comme exercices très propres aux Laboureurs, et de piété exemplaire et grandement nécessaire aux villages : avec espérance tousjours que vous lui ferez un de ces jours la charité entière et tiendrez coup à vostre promesse, afin qu'il paroisse moins défectueux la troisieme fois qu'il se montrera, s'il passe si avant ; c'est de quoy je vous supplie, *Monsieur*, et de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces, avec la place que vous m'avez donné parmy vos missionnaires, et la qualité de, *Monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur.*

R. DOGNON.

p. 483, parag. 6. *De la Confrérie de la Charité.*

Un des bons effects de ceste vénérable et célèbre Compagnie de Prestres séculiers qui se sont aggregez depuis quelques années à Paris pour servir aux missions, et se vouer entièrement au salut des habitants de la campagne, quelque part qu'on les appelle, est de pourvoir au soulagement des pauvres malades, qui ordinairement sont fort negligez dans (484) les villages s'il n'est pourveu à leur secours par quelque moyen charitable. Car comme est tout plein de ces lieux, il y a quantité de pauvres gens et que les visites de charité n'y sont pas fréquentes ès jours principalement de travail, que chacun pense plus à son petit train et à son embarras qu'à autre chose, il arrive assez souvent que ces pauvres personnes qui à mesure qu'elles cessent de travailler, cessent aussi d'avoir de quoy se deffrayer, soudain qu'elles sont assistez par la maladie, se trouvent en disette de toutes choses, et mesme abandonnées de tout le monde, voire de leurs plus proches : lorsque la femme par exemple est contrainte d'aller glaner ou travailler autrement à ses journées pour gagner sa vie, à peine de mourir elle-mesme de faim, pendant que le pauvre mary est gisant sans assistance quelconque sur la paille, avec un petit morceau de pain bis bien d'êtr, et une escuelle d'eau qu'elle luy aura laissé le matin près de luy, pour tout rafraichissement, et pour sa provision le long de sa journée : ou que la femme estant malade, le mary sera contraint de la quitter pour aller servir aux maçons, couper du bois, battre en la grange, etc., pour la mesme obligation.

Pour à quoy remédier ces Messieurs en tous les endroits où leur mission les arreste, concluent tousjours les exercices de leur Institut par l'establissement d'une Confrérie de Filles et de Femmes, dont l'adresse est plus grande autour des malades que non pas des hommes, lesquelles entreprennent le soulagement de ces pauvres gens ainsi abandonnez, et ceste Confrérie s'appelle de la Charité pour honorer Jésus-Christ (485) nostre Seigneur, Patron d'icelle, et sa sainte mère, en assistant les pauvres malades de la paroisse corporellement et spirituellement, en procurant que ceux qui tendront à la mort, partent de ce monde en bon estat, et que ceux qui guérissent facent résolution de ne jamais plus offenser Dieu.

Et d'autant que cette Confrérie seroit grandement nécessaire par tout, et que les Règles que ces Messieurs de la Mission en ont dressée sont très bonnes, et ont esté après plusieurs espreuves généralement approuvées, pour faciliter cest establissement par tout, je croy les devoir icy présenter telles qu'ils les ont fait.

Premièrement, ladite Confrérie sera composée de certain nombre de Femmes et de Filles, lesquelles en esliront trois d'entre elles à la pluralité des voix de deux ans en deux ans le lendemain de la Pentecoste, dont l'une sera supérieure, l'autre trésorière et l'autre garde des meubles, et ces trois officières auront l'entière direction de ladite Confrérie, avec un habitant pieux et charitable, qu'elles esliront, qui sera leur Procureur, aussi de deux ans en deux ans.

Secondement. — La Supérieure prendra garde à ce que le présent Règlement s'observe, que chaque personne de ladite Confrérie face bien son devoir, recevra au soin d'icelle les pauvres malades et les congédiera, de l'avis des autres deux officières. La trésorière servira de conseil à la Supérieure, et gardera l'argent dans un coffre à deux serrures, dont la supérieure gardera l'une, et elle l'autre, excepté qu'elle (486) pourra garder un escu entre ses mains pour subvenir au courant de la despense, et en rendra compte le lendemain de la Pentecoste, de deux ans en deux ans, en la présence de Messieurs les curés et habitans qui désireront s'y trouver. Et la garde-meubles servira aussi de conseil à la Supérieure, gardera, reblanchira et raccommodera le linge de ladite Confrérie et en rendra compte à pareil jour : Et le Procureur procurera la manutention de ladite Confrérie, et la conservation et augmentation du bien d'icelle, tiendra un contrerolle des questes, et dressera, si besoin est, le compte de ladite thrésorière.

En troisiésme lieu. Les servantes des pauvres serviront chacun jour lesdits pauvres malades, et leur apporteront à manger chez eux, questeront les dimanches et festes tour à tour, assisteront à la messe de ladite confrérie, qui se dira les pre-

miers dimanches des mois en la chapelle de ladite Charité, se confesseront et communieront à mesme jour, assisteront à la procession qui se fera après Vespres à l'entour de l'église, et en laquelle se chanteront les *Litanies de Jésus*, ou celles de la *Vierge*, et après cela entendront la lecture qui se fera dudit Règlement à mesme jour. S'entrechériront comme sœurs, s'entreconsoleront et assisteront en leurs maladies et afflictions, assisteront à l'administration des sacrements, et à l'enterrement de celles qui décéderont, et des pauvres qu'elles auront assisté. Feront dire une messe pour lesdits pauvres qui mourront et un service pour elles. Feront le signe de la Croix le matin à leur (487) resveil, diront le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* : estant levées, au pied du lict, se recommanderont à Dieu, et proposeront de ne le point offenser ce jour-là, et de faire toutes leurs œuvres en union de celles que nostre Seigneur a fait lorsqu'il vivoit sur terre : se souviendront par fois le long de la journée, de la présence de Dieu : diront le *Benedicite* devant le repas et les Grâces après ; feront l'examen de conscience le soir avant de se coucher ; diront ensuite le *Pater noster*, l'*Ave Maria* et le *Credo*, et dresseront leur famille à faire de mesme, le tout néanmoins sans obligation à péché mortel ny véniel.

En quatriesme lieu. Elles donneront à chaque pauvre malade autant de pain qu'il en pourra honestement manger, un demy septier de vin mesure de Paris, et cinq onces de veau ou de mouton, avec un potage à chaque repas, s'ils n'ayment mieue la viande rostie à souper. Et les jours maigres, il leur sera donné deux œufs le matin, avec un bouillon et un peu de beurre, et autant le soir. Et pour ceux qui ne pourront manger de la viande solide, il leur sera donné des bouillons et des œufs frais trois ou quatre fois le jour, et une femme pour garder ceux qui seront seuls chez eux, et beaucoup malades ; laquelle sera payée des deniers de ladite Confrérie et réputée du corps d'icelle.

J'ajoute icy pour faciliter par tout la pratique de cette charitable dévotion, qu'il n'est pas toujours absolument nécessaire d'establiir pour cela une Confrérie nouvelle. Car en quelques (488) endroits où l'on n'a pas voulu multiplier le nombre des Confréries pour bonnes considérations, on s'est contenté de trier de quelque confrérie auparavant instituée du Très Saint Sacrement, du Rosaire, ou de Saint Isidore, certain nombre de sœurs plus affectionnées qui se sont chargées exclusivement, au reste des autres de cette dévotion, en telle sorte néanmoins que la recepte, la despence, et les comptes de la Charité sont toujours séparés de ceux de la Confrérie à laquelle elle est annexée ; et cela, grâces à Dieu, a bien réussi jusques à présent, et pourra réussir encore désormais.

LES ÉVÊQUES LAZARISTES DE 1704 A NOS JOURS

*En dehors des quelques 34 évêques actuellement en exercice, la Congrégation de la Mission a compté — surtout depuis le XIX<sup>e</sup> siècle — d'assez nombreux membres honorés de l'épiscopat. Celui qui, chronologiquement, ouvre la liste, est Mgr François Hébert, nommé en 1704, à l'évêché d'Agen.*

*Ce présent essai de liste mentionne seulement les Lazaristes qui, de fait, ont été revêtus du caractère épiscopal. Avec leur titre (le dernier, quand il y a eu transfert de siège), quatre dates pour chacun d'eux : naissance, entrée dans la Congrégation de la Mission, sacre, mort. Squelette chronologique, bases de toute notice historique. — F. C.*

Février 1942.

- D'Agostino André, év. d'Ariano, 1838, 1857, 1888, 1913.  
 Amesquita Parfait, archev. de Puebla, 1835, 1854, 1886, 1900.  
 Ampuero Valentin, év. de Puno, 1869, 1898, 1909, 1914.  
 Anouilh J.-B., vic. apost. du Tchely oc., 1819, 1843, 1851, 1869.  
 Arboleda Emmanuel, arch. de Popayan, 1870, 1888, 1907, 1923.  
 Balducci Pierre, év. de Fabriano, 1757, 1774, 1818, 1837.  
 Baldus Jean-Henri, vic. ap. du Kiangsi, 1811, 1829, 1845, 1869.  
 Bel Louis, vic. apostol. d'Abyssinie, 1823, 1846, 1865, 1868.  
 Biancheri Laur., vic. apost. d'Abyssinie, 1804, 1821, 1853, 1864.  
 Blessing Augustin, vic. ap. de Limon, 1868, 1887, 1922, 1934.  
 Bonetti Auguste, dél. ap. Constantinople, 1831, 1858, 1885, 1904.  
 Bray Giraud, vic. ap. du Kiangsi sept. 1825, 1848, 1870, 1905.  
 Bruguière Jules, vic. ap. Tchely mér.oc., 1851, 1872, 1891, 1906.  
 Bruni François, év. d'Ugento, 1802, 1818, 1837, 1863.  
 Castro e Moura (Jean Fr. da), év. Porto, 1804, 1823, 1862, 1868.  
 Ciceri Nicolas, vic. ap. du Kiangsi mér., 1854, 1874, 1908, 1932.  
 Clerc-Renaud J.-L., vic. ap. Kiangsi or., 1866, 1885, 1912, 1935.  
 Cluzel Augustin, dél. ap. en Perse, 1815, 1840, 1874, 1882.  
 Codina Bonaventure, év. des Canaries, 1785, 1804, 1848, 1857.  
 Coqset Auguste, vic. ap. Tchely mér.-oc., 1847, 1866, 1887, 1917.  
 Costagliola Gennaro, arc. Chieti, 1850, 1875, 1901, 1919.  
 Crouzet Jean-Jac., vic. ap. Fort-Dauphin, 1849, 1868, 1888, 1933.  
 Dabrowski Jean, auxiliaire de Poznan, 1791, 1853.  
 Daguin Florent, vic. ap. de Mongolie, 1815, 1837, 1848, 1859.  
 Danicourt Fr.-Xav., vic. ap. Tchékiang, 1806, 1827, 1851, 1860.  
 De Fulgure Jos.-Ant., arch. de Tarente, 1754, — 1818, 1833.  
 De Jacobis Justin, vic. apost. Abyssinie, 1800, 1818, 1849, 1860.  
 Delaplace L.-Gab., vic. ap. Kiangsi sept., 1820, 1842, 1852, 1884.  
 De Martinis Raph., arc. tit. Laodicée, 1829, 1845, 1896, 1900.  
 De Neckère Léon, év. Nouvelle-Orléans, 1800, 1820, 1829, 1833.  
 De Simone Jean, év. de Conversano, 1764, 1789, 1822, 1847.  
 Domenech Michel, év. de Pittsburg, 1816, 1832, 1860, 1878.  
 Downey Jacques, coadj. d'Ossory, 1874, 1896, 1922, 1927.  
 Durou Louis, arch. de Guatémala, 1870, 1901, 1928, 1938.

- Elias Abraham, archev. de *Senah*, 1893, 1916, 1939, 1940.  
Fabrègues Joseph, coadj. de *Pékin*, 1872, 1890, 1910, 1928.  
Fatiguet Louis, vic. ap. *Kiangsi sept.*, 1855, 1885, 1911, 1931.  
Favier Pierre-Alph., vic. ap. *Tchély sept.*, 1837, 1857, 1898, 1905.  
Fenaja Benoit, év. tit. de *Philippes*, 1736, 1751, 1800, 1812.  
Ferrant Paul-Léon, vic. ap. *Kiangsi sep.*, 1859, 1880, 1898, 1910.  
Ferreira Viçoso Ant., év. *Marianna*, 1787, 1811, 1844, 1875.  
Fontanini Charles, év. *Concordia*, 1766, 1783, 1827, 1848.  
Gallo Philippe, arc. tit. de *Patras*, 1806, 1823, 1852, 1890.  
Gandolfi Louis, dél. apost. au *Mont-Liban*, — 1777, 1817, 1825.  
Geurts Ern.-Fr., vic. apost. *Yungpingju*, 1862, 1882, 1900, 1940.  
Gillooly Laurent, év. d'*Elphin*, 1819, 1844, 1856, 1895.  
Girardi Ferdinand, év. *Serra Aurunca*, 1788, 1809, 1842, 1866.  
Glass Joseph, év. de *Salt-Lake*, 1874, 1891, 1915, 1926.  
Gnidovec Jean, év. de *Skoplje*, 1873, 1919, 1924, 1939.  
Gonçalves Cl.-Joseph, év. de *Portalègre*, 1841, 1861, 1881, 1924.  
Gratien J.-B., év. de *Seine-Infér.*, 1747, 1767, 1792, 1799.  
Guida Jean-Dominique, évêque d'*Oria*, 1776, 1796, 1833, 1848.  
Guierry Edm.-Fr., vic. apost. *Tchékiang*, 1825, 1848, 1865, 1883.  
Guillen Jean-Jos., évêq. de *Cajamarça*, 1869, 1887, 1934, 1937.  
Hébert François, évêque d'*Agen*, 1651, 1667, 1704, 1728.  
Hombach August., archev. *Tegucigalpa*, 1879, 1899, 1923, 1933.  
Jarlin Stanislas, vic. ap. de *Pékin*, 1856, 1884, 1900, 1933.  
Jovinelli François, évêque de *Bovino*, 1768, 1791, 1833, 1836.  
Lamourette Antoine, év. *Rhône-et-Loire*, 1742, 1759, 1791, 1794.  
Laribe Bernard, vic. apost. *Tchékiang*, 1802, 1823, 1845, 1850.  
Lasne Ch.-Fr., vic. ap. *Madagascar mér.* 1868, 1890, 1911, 1927.  
Lavaissière Pierre, vic. ap. *Tchékiang*, 1813, 1835, 1847, 1849.  
Lesné Franç., délég. apost. en *Perse*, 1846, 1868, 1896, 1910.  
Letizia Camille, év. de *Tricarico*, 1798, 1815, 1838, 1859.  
Lynch Jacques, vic. apost. d'*Ecosse*, 1807, 1839, 1866, 1896.  
Lynch Jean-Jos., évêq. de *Toronto*, 1816, 1839, 1859, 1888.  
Mac Cabe Cornelle, év. *Ardagh et Clanmacnoise*, 1820, 1844,  
1868, 1870.  
Margarita Louis, évêque d'*Oria*, 1800, 1821, 1851, 1888.  
Matta Jérôme Jos. da, év. de *Macao*, 1804, 1823, 1846, 1862.  
Mejia Charles, év. de *Tchuan-tepec*, 1852, 1869, 1903, 1937.  
Misner Paul, vic. apost. du *Yukiang*, 1891, 1911, 1935, 1938.  
Mladenoff Lazare, vic. ap. *Bulgares-unis*, 1854, 1874, 1887, 1918.  
Monteiro Fernand, év. *Espirito-Santo*, 1866, 1885, 1901, 1916.  
Montéty Hilar., dél. apost. en *Perse*, 1854, 1873, 1891, 1921.  
Mouly Jean-Martial, vic. ap. de *Pékin*, 1807, 1825, 1842, 1868.  
Mullener Jean, vic. ap. du *Sutchuen*, 1763, 1699, 1716, 1742.  
Nanni François, évêque de *Teramo*, 1749, 1769, 1805, 1822.  
Odin Jean, évêq. *La Nouvelle-Orléans*, 1800, 1822, 1842, 1870.  
O'Farrell Michel, év. de *Bathurst*, 1864, 1887, 1920, 1928.  
Parodi Emile, arch. de *Sassari*, 1854, 1890, 1905, 1916.

- Philbert Nicolas, évêque des *Ardennes*, 1724, 1741, 1793, 1797  
Pires-Pereira Gaétan, év. de *Nankin*, 1763 — 1806, 1838.  
Rameaux Fr.-Alex., vic. ap. *Kiangsi-Tchékiang*, 1802, 1824,  
1840, 1845.  
Reynaud Paul, vic. ap. du *Tchékiang*, 1854, 1873, 1884, 1926  
Rojas Guill., arch. de *Panama*, 1855, 1887, 1912, 1933.  
Rosati Joseph, év. de *Saint-Louis*, 1789, 1807, 1824, 1843.  
Rouger Ad.-Fr., vic. ap. *Kiangsi mér.*, 1828, 1851, 1884, 1887  
Ryan Et.-Vinc., év. de *Buffalo*, 1826, 1844, 1868, 1896  
Salomoni Jos.-August., évêq. *Cunéo*, 1800, 1842, 1850, 1874  
Sarthou J.-B., vic. apost. *Tchély oc.*, 1840, 1861, 1885, 1899  
Scarabelli Pie-Louis, év. *Sarzane*, 1775, 1774, 1820, 1843.  
Schraven Fr.-Hub., v. ap. *Tchengtingfu*, 1873, 1894, 1921, 1937  
Schumacher Pierre, év. *Portoviejo*, 1839, 1857, 1885, 1902.  
Sheehan Edouard-Jac., v. ap. *Yukiang*, 1888, 1908, 1929, 1933  
Silva François, év. de *Sao-Luiz*, 1866, 1888, 1907, 1918.  
Sontag Jean-Em., dél. ap. en *Perse*, 1869, 1887, 1910, 1918.  
Souza-Saraiva Joachim, év. de *Pékin*, 1774 — 1805, 1818.  
Spaccapietra Vinc., arch. de *Smyrne*, 1801, 1819, 1852, 1878.  
Stork Gaspard, év. *San-José Costa-Rica*, 1856, 1874, 1894, 1920  
Taddéi Ferdinand, év. de *Jacarésinho*, 1867, 1883, 1927, 1940.  
Tagliabue François, vic. ap. de *Pékin*, 1822, 1854, 1870, 1890.  
Tanoux Etien., év. *St-Pierre* (Martin.), 1842, 1863, 1898, 1899.  
Tarlo Barth.-Mich., év. *Posnan*, 1656, 1677, 1709, 1716  
Tasso Jean-Vinc., év. *d'Aoste*, 1850, 1867, 1908, 1919.  
Thiel Bern., év. *San José Costa-Rica*, 1850, 1869, 1880, 1901.  
Thomas Jacques, dél. ap. en *Perse*, 1833, 1858, 1883, 1910.  
Timon Jean, évêque de *Buffalo*, 1797, 1823, 1847, 1867.  
Torres August., év. de *Tulancingo*, 1818, 1847, 1882, 1889.  
Touvier Jean-Marcel, vic. ap. *Abyssinie*, 1825, 1850, 1870, 1888.  
Trucchi Pierre-Paul, év. de *Forli*, 1806, 1822, 1846, 1887.  
Vic Casimir, vic. ap. *Kiangsi orient.*, 1852, 1873, 1886, 1912.  
Wollgarten Ch.-Alb., vic. apost. *Limon*, 1897, 1914, 1935, 1937
- 

## LIVRES

- Werner LEIDBRAND. — *Vinzenz von Paul*. — Berlin,  
Otto Muller, 1941, 417 pages.  
Evoluant dans son milieu et son temps, vivante biographie de Vincent, écrite par un médecin, depuis longtemps familiarisé avec les bonnes sources vincentiennes.  
André THERIVE. — *Saint Vincent de Paul*. — Paris,  
Albin Michel, 1941, 32 p.  
Suivant le goût de notre temps, et dans une note de

moderne sensibilité, quelques pages de biographie curieuse, prestement enlevées par un littérateur que séduisit un jour la vie d'un saint à la psychologie mystérieuse.

Paul RENAUDIN. — *Résurrection de la France* (1589-1640). — Paris, Bloud et Gay, 1941, 124 pages.

*Un monument héroïque du passé français*, celui où parmi ses contemporains grandit et agit entre beaucoup d'autres Vincent de Paul : ici et là on l'aperçoit discrètement, dans la foule de ceux qui travaillent et font honneur. Légère esquisse d'ensemble par l'auteur d'une des meilleures vies modernes qu'enous ayons de saint Vincent de Paul.

Maurice COLLARD. — *Cœur d'apôtre, Joseph Baeteman*. — Paris, 95, rue de Sèvres, 1941, 224 pages.

Vivante et vibrante biographie d'un cœur d'apôtre qui n'a pas eu peur de vivre (29 septembre 1880-28 octobre 1938). Appelé par des instances réitérées d'âmes reconnaissantes, ce livre a déjà fait beaucoup de bien, il sèmera encore ses bienfaits. Le héros y parle un langage ardent, reflet et écho de cette âme missionnaire... Vraiment un beau et bon livre.

J.-M. PLANCHET. — *Nouvelle vie des Saints* — Paris, 1942.

Quelque 365 vies de saintes et belles âmes, en majeure partie déjà canonisées. Condensée en une bonne page, chacune de ces brèves biographies poursuivra son apostolat quotidien. Qui veut se grandir doit garder au cœur un noble idéal, en vivre, et marcher à la suite de ces chefs de file que sont, parmi nous, ces nobles cœurs, ces fleurs d'humanité agrandie et dilatée.

*Note biographique.* — Richard Dognon, dit le jeune, le chanoine de Verdun, qui, en 1632, dédiait à Monsieur Vincent, son livre *Le Bon Laboureur*, (Voir plus haut, pages 274-281) était titulaire de la 36<sup>e</sup> prébende, en la cathédrale de Verdun. Le 10 avril 1622, il succédait en cette stalle canoniale à un autre Richard Dognon, son oncle fort probablement, décédé la veille, 9 avril 1622. Ce dernier, issu d'une famille verdunoise, né à Verdun en 1554, était pourvu, le 21 mars 1591, de la susdite 36<sup>e</sup> prébende. Frappé de paralysie sur la fin de sa vie, il supporta chrétiennement ses souffrances, en souvenir de quoi ses héritiers font graver sur sa tombe cette sentence : *Quod nocet, docet.* (Cf. N. Robinet, *Pouillé du diocèse de Verdun*, I, p. 117). Une distraction de ce savant auteur attribuée à l'oncle les livres du neveu (l'ami et disciple de

Vincent) qui meurt en 1638. Voir aussi : chanoine Frizon (1890-1895) : *Dictionnaire des hommes illustres du pays verdunois* (Bibliothèque de Verdun, ms. 614).

---

### ACTES DU SAINT-SIEGE

1. *Sacrée Congrégation du Concile*. — Prot. 2805/41. Le 30 juin 1941 est prorogée pour cinq ans la faculté concédée aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission de sous-déléguer les curés pour instituer en leurs paroisses — *servatis servandis* — l'association des Enfants de Marie, suivant le Rescrit du 25 juin 1936. — Voir *Annales*, 1936, p. 1010.

2. — Le mardi 8 juillet 1941 se tient la Congrégation ordinaire sur le non-culte, dans la cause d'Elisabeth-Anne Bayley, veuve Seton, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Joseph, à Emmitsburg, aux Etats-Unis d'Amérique. (*Acta Apostolicae Sedis*, 1941, p. 341).

3. — Le 19 juillet 1941, à l'église cathédrale de Caxias, en l'Etat de Maragnon (Brésil) est nommé comme premier évêque de ce siège nouvellement érigé M. Louis-Conzague Marelim, prêtre de la Mission, (*Ibid.*, p. 362).

---

### NOS DÉFUNTS

#### MISSIONNAIRES 1942

1. Foi (François), coadj., déc. à Turin, le 16 déc. 1941, 59, 40.
2. Zaballos (Michel), cl., déc. Hortaleza, le 9 nov. 1941, 19, 3
3. Fasano (Barthél.), pr. déc. à Come le 27 déc. 1941, 74, 49.
4. Parrang (Jean), pr., déc. à Paris, le 21 janv. 1942, 72, 52.
5. Broutin (Henri), coadj., déc. à Musinens, 17 janv., 61, 45.
6. Zegers (Pierre), prêtre, déc. Panningen, 13 févr., 42, 18.
7. Sabatier (Pierre), coadj., déc. à Paris, le 25 févr., 80, 62.
8. Cepurski (Jean), prêtre, déc. en Pologne le , 54, 36.
9. Bogaert (Théodore), pr., déc. Périgueux, 15 mars, 65, 42.
10. Veron (Charles), coadj., déc. Paris le 31 mars, 81, 53.
11. Weissmann (Jean), prêtre, déc. Cracovie, 17 févr., 65, 46.
12. Gonzales (Epiphane), pr., déc. Tardajos, 31-12-1941, 34, 18
13. Zamanillo (Rodolphe), coadj., déc. Madrid, 10 févr., 50, 3.
14. Barbero (Philippe), coadj. déc. Madrid, 3 mars, 77, 59.
15. Tobar (Fernand), prêtre, déc. Madrid 10 mars, 29, 12.
16. Martelanc (Alex.), pr., déc. Ljubljana, 20-11-1941, 61, 14
17. Poupert (Raphaël), pr., déc. Carcassonne. 7 mai 1942, 65, 46.
18. Bauden (Jules), pr., déc. à Buenos-Ayres, mai, 68, 45.
19. Fong (Simon), prêtre, déc. Chala, mai 1942, 34, 15.

NOS CHÈRES SŒURS

- Rosina Kahler, Hospice de Bischofshofen (Salzbourg), 30, 4.  
Franziska Mayr, Hôpital Ebbs (Salzbourg), 67, 45.  
Hélène Stanglmeier, Aliénés de Salzbourg, (Salzb), 37, 12.  
Marie Bauml, M. de C. de Schermberg, (Salzbourg), 36, 12.  
Marie Krutzler, Hôpital Zell am Ziller (Salzbourg), 35, 14.  
Madeleine Klinger, Hospice de Haring (Salzbourg), 33, 3.  
Barbe Breuer, Maison Centrale de Cologne, 44, 17.  
Marie Montlouis, Maison Centr. de Quito (Equateur), 64, 39.  
Adrienne Basroger, M. St. Genès, Clermont-Ferrand, 60, 39.  
Marie George, Hôtel-Dieu de Valenciennes, 80, 57.  
Pauline Debono, Miséricorde d'Alexandrie (Egypte), 83, 57.  
Françoise Labonnote, Hôpital St. André de Bordeaux, 65, 40.  
Magdelaine Merieux, Maison de Charité d'Avignon, 76, 53.  
Marie Boutie, Maison St. Louis de Bordeaux, 60, 38.  
Catherine Noirfalise, Hosp. St. Mort, Huy, (Belgique), 77, 50.  
Jeanne de Livonnière, M. de Ch., Fontenay le Fleuri, 66, 44.  
Valentine Sudre, Hôpital de Campanha (Brésil), 68, 43.  
Berthe Bettendorf, M. St. Genès, Clermont (de Munro), 57, 34.  
Marie Rolle, Maison de Charité de Caen, 77, 44.  
Maria Lopez-Fradès, Hpital de Cuevas (Espagne), 33, 8.  
Marie Kamela, Maison Centrale de Cracovie, 66, 43.  
Margarida Pecego, A. Ste. Léopol, d'Icarahy (Brésil) 73, 49.  
Anna Azêdo, Asile de Barbacena (Brésil), 79, 44.  
Djanira Rosa, Sanatorium de Nogueira (Brésil), 27, 5.  
Caroline Silva, Asile Ste. Thérèse de Rio de Janeiro, 86, 45.  
Benedicta Paiva, Hôpital Pedro II de Recife (Brésil), 29, 6.  
Anna Motta, Collège Imm. Conc. de Rio de Janeiro 77, 54.  
Judith Trombert, Hôpital de Cascadura (Brésil), 53, 10.  
Catherine Carty, Asile d'Athée, 90, 66.  
Joséphine Issautier, Maison St. Bonaventure, Lyon, 76, 55.  
Catherine Donnevert, Hôpital de Ning-Po (Chine), 71, 38.  
Marie Le Saint, Hospice Gimont, (d'Amiens Cozette), 78, 46.  
Marie Hyart, Maison de Charité du Raincy, 86, 64.  
Anne-Marie Hames, Hôpital St. Nicolas de Metz, 63, 43.  
Virginie Madiot, Hôpital d'Angers, 71, 39.  
Louise Faure, Hôpital de La Grand-Combe, 85, 64.  
Jeanne Pineau, Hôp. St. Luc, Lyon (de St. Etien. Ch), 63, 36.  
Carmen Calveras, Croix Rouge de Madrid, 59, 34.  
Rita Arana, Hôpital civil de Malaga, 66, 43.  
Joaquina Llano, Maison Centrale de Madrid, 78, 54.  
Johonna Reis, Maison Centrale de Cologne, 92, 69.  
Anne-Marie Labbe, Maison Centrale de Cologne, 81, 56.  
Cécile Peiner, Maison Centrale de Cologne, 71, 35.  
Kunigonde Maintz, Maison Centrale de Cologne, 68, 44.  
Marie Alix, Maison de Charité de Lamballe, 74, 50.  
Jeanne Mounin, M. de C. St Jacques du Ht Pas, Paris 82, 58.

- Adèle Batel, M. de Charité, St. Eloi de Reuilly, Paris, 79, 57.  
Ursule Orieux, Maison St. Vincent, L'Hay, 62, 33.  
Léonie Garcia, Orphelinat d'Alger, 44, 13.  
Antoinette Becaud, Maison St. Paul de Lyon, 69, 46.  
Noémie Raynal, Maison St. Vincent de Musinens, 42, 20.  
Aug. Dauchy, M. St. Genès, Clermont (Châlons H-D), 81, 49  
Barbe Migdal, Lwow (Province de Cracovie) 80, 62.  
Jeanne Czepek, Maison Centrale de Chelmno, 54, 32.  
Cécile Lu Kowska, Maison Centrale de Chelmno, 88, 71.  
Marie Tailleur, Hospice de Belletanche, 74, 45.  
Jeanne Grousset, Hôpital de Nivelles (Belgique), 85, 62.  
Eugénie Gleize, de Clichy (décédée à La Teppe), 75, 52.  
Adolphine Robinet, Hôpital de Cahors, 80, 52.  
Marie Daumon, de Cahors (décédée à Mazamet), 35, 12.  
Marie Bressy, Maison de Cté de St. Louis (Marseille), 65, 34.  
Urbanie Van Middlelem, M. du S.-C., Rochefort (Bel), 58, 34.  
Camille Caronni, Maison Centrale de Turin, 76, 52.  
Eléonore Gallucci, M. de l'Im- de Luserna, (Italie), 82, 60.  
Judith. Gaudenzi, Hôpital de Bellinzona (Suisse), 44, 20.  
Thérèse Lepori, Maison de l'Immaculée de Luserna, 87, 58.  
Thérèse Momo, Maison de l'Immaculée de Luserna, 83, 58.  
Lucie Visca, Hôpital de Somaglia, 54, 28.  
Marie Deully, Maison de Charité, Clichy, 67, 35.  
Catherine Fenart, Hôtel-Dieu de Montmirail, 63, 40.  
Marie Boumier, Hôpital de Bazas, 41, 17.  
Henriette Pichard, Maison de Charité, Clichy, 80, 53.  
Eléonore Gauche, Hôpital général de Valenciennes, 63, 42.  
Olympia Gomes, Providence de Recife (Brésil), 84, 55.  
Marie Azevedo, Maison Centrale, Rio de Janeiro, 27, 3 mois.  
Ernestina Machado, Maison Centrale, Rio de Janeiro, 60, 31.  
Celina Coutinho, Hôpital Caju, Rio de Janeiro, 66, 42.  
Odila Oliveira, Santa Casa, Rio de Janeiro, 23, 11 mois.  
Francisca Vianna, Hôpital de la Santé, Rio de Janeiro, 61, 35.  
Rita Cotta, Collège, Diamantina (Brésil), 84, 64.  
Francisca Castro, Hôpital Pedro II, Recife, 72, 51.  
Jeanne Bordel, Maison de Charité, Clichy, 79, 46.  
Marie Lamothe, Hôp. Pasteur, Montevideo (Uruguay), 68, 48.  
Jeanne Picardel, Maison de Charité, Riom, 63, 45.  
Marie Le Port, Maison St. Vincent Shang-hai (Chine), 78, 56.  
Adèle Latger, Hôpital de Pézenas, 65, 48.  
Delphine Rouquet, Maison de Charité, Bercy (Paris), 81, 60.  
Jacinta Bazzano, Infirmerie de Flores (Argentine), 76, 45.  
Marie Primozić, Maison de Charité, Bitolj (Yougosl), 65, 40.  
Marie Kiang, Crèche de Wenchow (Chine), 50, 25.  
Madeleine Perkowska, Province de Varsovie, 55, 35.  
Venceslas Nieradzka, Province de Varsovie, 38, 13.  
Marie Salwerowicz, Province de Varsovie, 25, 6.

- Marthe Prevost, Paris (St. Denis la Chapelle), Clichy, 64, 42.  
Marie Bouilles, Maison de Charité d'Avernes, 69, 46.  
Marie Parisot, Maison de Charité, Clichy, 85, 61.  
Irma Seminet, Hôpital de Caudebec, 59, 35.  
Julie Chevalier, Hôp. de Charleville, (Sables d'Olonne), 82, 54.  
Céline Dericquebourg, Hospice de Guimerville, 74, 52.  
Edma Manoli, Maison Centrale, Beyrouth, 61, 35.  
Salvadora Velez, Hôpital civil, Malaga (Espagne), 68, 48.  
Rita Sanchez-Parra, Collège, Santona (Espagne), 44, 23.  
Antoinette Bonnet, Orp. de Ste. Marguerite (Marseille), 81, 56.  
Adolphine Douspis, Hôpital de Mazamet, 36, 16.  
Marie Laborie, M. de Charité, N-D. de Passy, (Paris), 69, 41.  
Elisabeth Kamin, M. Centrale de Ladce (Slovaquie), 70, 50.  
Marie Dreux, Maison Principale à Paris, 81, 56.  
Marie Brun, Hôpital d'Ay, 78, 56.  
Marguerite Glorieux, Maison Centrale d'Ans, 46, 21.  
Marie Delcour, Maison St. Victor, Liège, 51, 31.  
Louise Baginska, Maison Centrale de Varsovie, 86, 64.  
Thérèse Kvaszenwka, Maison Centrale de Varsovie, 67, 43.  
Eugénie Chojnowska, Maison Centrale de Varsovie, 41, 15.  
Madeleine Carbone, Maison Centrale de Turin, 76, 49.  
Thérèse Macchi, M. de l'Immaculée, Luserna (Italie), 82, 58.  
Thérèse Ponzellini, Hôp. des Aliénés, Genova Quarto, 71, 50.  
Emilia Cellario, Hospice de Cantu (Italie), 58, 34.  
Marguerite Parola, Hôpital de Sarzana (Italie), 68, 42.  
Antoinette Monti, Institut des Sourds-Muets, Gênes, 69, 47.  
Marie Delfino, Hôpital Principal de Turin, 35, 11.  
Marguerite Demichelis, Hôpital (Policlinico) de Sassari, 65, 43.  
Véronique Cherasco, Hôp. civil de Alghero (Sardaigne), 68, 48.  
Emma Zorloni, Maison Centrale de Turin, 27, 6.  
Gesuina Colombo, Maison Centrale de Turin, 44, 22.  
Marie Cherchi, Maison de l'Immaculée, Luserna, 76, 46.  
Marie-Rose Verganti, M. de l'Immaculée, Luserna, 70, 47.  
Gavine Porcu-Ledda, Maison de l'Immaculée, Luserna, 54, 24.  
Théodozime Hoinard, Sanatorium marin, Pen-Bron, 86, 50.  
Marie Madore, Maison de Charité de Clichy, 82, 59.  
Lilia Genneteau, Maison de Charité de Clichy, 71, 46.  
Anne-Marie Kleine, Maison St. Vincent de L'Hay, 80, 54.  
Marie Sourou, Maison St. Vincent de Chantepie, 94, 74.  
Marie Thore, Fondation Greffulhe de Levallois-Perret, 71, 52.  
Marthe Demoulin, Hospice d'Auxy, 72, 51.  
Marguerite de Fontette, Asile St. Vincent de Lyon, 67, 41.  
Nathalie Martin, Maison Principale, à Paris, 52, 20.  
Ernestine Guibert, Hôpital de Bernay, 55, 24.  
Marie Dervyn, M. de charité N-D. de Bercy, Paris, 74, 53.  
Marie Poplinsha, Maison Principale à Paris, 86, 58.  
Marie-Thérèse Dazord, Hôpital d'Avignon, 76, 55.

- Marie-Louise Gonnet, Maison de Charité, Montolieu, 86, 63.  
Jeanne Bedoura, Asile St. Luc de Pau, 100, 73.  
Aline Hecquet, Maison de Charité, Clichy, 80, 57.  
Marceline Blanc, Hôpital de Lamalou, 77, 49.  
Catherine Giraud, Maison de Charité, Tarbes, 85, 62.  
Appoline Prudhomme, Maison de Charité, Montolieu, 72, 48.  
Pauline Engel, Hôpital Bon-Secours, Metz, 70, 48.  
Marie Gregori, Hôpital de Pézenas, 84, 60.  
Charlotte Geandreau, Maison de Charité, Saint Denis, 85, 55.  
Alexandrine Louvet, Hosp. Gimont (d'Amiens Cozette), 75, 55.  
Virginie Salome, Maison de Charité, Saint-Denis, 85, 55.  
Félicie Bartodziejska, A. St. Antoine, Goza-Kalwaria, 76, 51.  
Agnès Krak, Maison Centrale de Varsovie, 91, 69.  
Hélène Ostrowska, Maison Centrale de Varsovie, 87, 58.  
Florentine Wojcik, Hôpital St. Stanislas, Varsovie, 40, 15.  
Yvonne De Lacour, H. Montluçon, Asile St. Vt. Lyon, 53, 28.  
Marie Levesque, Maison St. Vincent de L'Hay, 84, 58.  
Maria Alix, Asile de Melilla (Maroc), 72, 53.  
Marie Peret, Orphelinat d'Alger, 90, 69.  
Josèphe Ubertale, M. Marie-Imma. Luserna (Italie), 83, 61.  
Maria Ayna, Maison de Charité, Barcelone, 74, 45.  
Maria Pena, Miséricorde Ste. Isabelle, Madrid, 78, 55.  
Maria Salcedo, Hôpital Militaire de Murcie, 48, 15.  
Thérèse Klein, Hôpital Bon-Secours de Petz, 50, 28.  
Louise Bot, Maison de Charité, Montolieu, 66, 42.  
Marie Angles, Collège St. Louis des Français, Madrid, 56, 33.  
Adrienne Delhommeau, Hospice de Sully sur Loire, 40, 17.  
Marguerite Vignau, Hospice, St. Gilles du Gard, 62, 43.  
Marie Bonnel, Hôpital d'Agde, 78, 56.  
Marie Mayaud, Hôpital de Vic-Bigorre, 69, 43.  
Marie Perraud, Hôpital d'Avignon, 74, 50.  
Marie Combe, Asile St. Vincent, La Teppe, 69, 47.  
Victoire Armengaud, Hôpital de Marmande, 77, 51.  
Marie Brachet, Maison St. Vincent de L'Hay, 75, 55.  
Hélène Nicolaïdes, Hôpital de Smyrne, 68, 35.  
Trinidad Cardenas, Hôpital Bambino Gesu, Rome, 54, 17.  
Rosa Ferraro, Maison Centrale, Rio de Janeiro, 73, 47.  
Maria Ceara, Maison St. Vincent, Friburgo (Brésil), 34, 10.  
Elisabeth Kern, H. St. Joseph de Nagyvarad (Hon.), 56, 37.  
Anne Umbehend, H. St. J. de Nagyvarad (Hongrie), 46, 10.  
Yolan Nenet, Institut l'Immaculée, Nagyvarad (Hon), 36, 15.  
Maximilienne Roger, M. de Charité, Cavalla (Grèce), 52, 31.  
Magdelaine Germann, Hôpital d'Alençon, 76, 52.  
Marie Brun, Maison de Charité, Château-l'Evêque, 70, 42.  
Marie Cazalis, Miséricorde de Montpellier, 76, 45.  
Madeleine Milles, Hôpital St. Vincent, Santiago (Chili), 62, 31.  
Amélie Brianzi, M. de l'Immaculée, Luserna (Italie), 67, 45.

- Cherubine Baggioli, Maison St. Simplicien, Milan, 81, 61.  
Catherine Gualtieri, Maison St Joseph de Portici, 36, 7.  
Anna Neri, Hospice de l'Addolorata, Rome, 61, 18.  
Josephine Chauveau, d'Oullins, Hôp. St. Jos. Lyon), 65, 45.  
Marie Robert, Maison de Charité, Montolieu, 76, 54.  
Marie Guilloux, Hôp. français Thessalonique (Grèce), 59, 39.  
Marie Morian, Hôpital européen, Alexandrie, 76, 52.  
Zoé Banteignie, Hôtel-Dieu de Rennes, 74, 47.  
Marie Geniez, Maison Ste. Geneviève de L'Hay, 70, 49.  
Marie Barthe, Maison St. Vincent de L'Hay, 89, 61.  
Jeanne Mathieu, Maison St. Vincent de Musinens, 77, 55.  
Angèle Couyoumdjoglou, M. de Ch., Bitolj (Yougo.), 31, 11.  
Ewige Zapior, Hôpital St-Lazare, Cracovie, 1 an et demi.  
Bronislas Ploszezanska, H. Génér. Tarnopol (Pologne), 54, 34.  
Joseph Puszkar, Hôpital Général, Lwow, 38, 15.  
Blanche Barbion, Hôpital de Charleville, 70, 48.  
Louise Toulet, Hôpital de Bagnères de Bigorre, 31, 2.  
Hélène Moncany, Maison de Charité de Montolieu 71, 50.  
Marie Bobée, Hospice de Guayaguil (Equateur), 72, 50.  
Anne Wisicka, Maison Cie de Chelmno (Pologne), 64, 40.  
Gabrielle Landrieux, Maison Principale à Paris, 78, 55.  
Rose Julien, Hôpital de Montluel, 75, 51.  
Pauline Falcou, Maison St-Jacques, Amiens, 80, 58.  
Joseph Meilhon, Maison St-Augustin d'Aversa (Italie), 86, 64.  
Julie Meyer, Maison Ste-Marie, Boulogne, 73, 51.  
Constance Rebondin, Maison de Charité, Caiffa, 83, 60.  
Véronique Maliszewska, H. Alié. Kulpakow (Cracovie), 32, 12.  
Marie-Louise Fau, M. Charité, Châtillon s/Bagneux, 46, 26.  
Marie Lebre, Maison de Ch. (St-Augustin), à Paris, 73, 54.  
Caroline Protsch, Hôpital St-Joseph, Paris, 80, 52.  
Lucile Maltaire, Hôpital d'Arcquipa (Pérou), 56, 35.  
Louise Petit, Hôpital militaire de Lima, 32, 11.  
Anne Condolf, Hôpital de Callao (Pérou), 72, 44.  
Victorine Guibert, Hôpital de Chillan (Chili), 51, 24.  
Marie Fraisse, Hôpital St-Michel, Pékin, 86, 69.  
Anastasia Sinanis, Maison Centrale d'Istamboul, 38, 16.  
Lucia Morales, Hôpital militaire de Lima (Pérou), 87, 63.  
Hermilda Villa, Hôpital de Pasto (Colombie), 42, 13.  
Hélène Gajardo, Miséricorde de Santiago (Chili), 69, 48.  
Catherine Acosta, Hôpital de Rancagua (Chili), 71, 51.  
Claire Espindosa, Hospice de Santiago (Chili), 55, 31.  
Rose Montalvan, Hôpital de Lima (Pérou), 46, 22.  
Marie-Anne Eveno, Hôpital de Corbeil, 78, 52.  
Catherine Libersart, Maison de Charité, Montredon, 68, 45.  
Marie Ollivier, Maison Marie Immaculée, Nice, 72, 43.  
Eugénie Loup, Maison de Charité, Montolieu, 64, 41.  
Augustine Flament, M. de Charité, Château-l'Evêque, 72, 47.

- Catherine Steinmann, H. de Châtel St-Denis (Suisse), 76, 53.  
Cécile Piedevache, Maison de Charité, Vitry, 82, 58.  
Marie Fournel, Asile d'Aliénés, Rennes, 81, 55.  
Marie Kerbidy, M. St-Vincent, Vohipeno (Madag.), 52, 28.  
Lucie Toro, Hôpital d'Armenia (Colombie), 29, 5.  
Sophie Serafinowicz, Hôpital St-Lazare de Cracovie, 64, 46.  
Barbe Niziolek, Maison l'Immaculée Concep- Cracovie, 59, 36  
Marie Germond, Hôpital d'Alençon, 31, 10.  
Marie Hudan, Hospice des Incurables (Amiens), 68, 42.  
Angèle Folli, Hôpital de Bosisio (Italie), 53, 32.  
Joséphine Icardi, M. de l'Imma. de Luserha (Italie), 67, 46.  
Marie Rivoual, Maison de Charité, Château-l'Evêque, 58, 39.  
Jeanne Saint-Julien, Maison St-Martin d'Ainay, Lyon, 85, 53.  
Catherine Hoen, Maison St-Bavon, Gand (Belgique), 64, 37.  
Mary Regan, Hôpital de Paul, Chicago (Etats-Unis), 75, 48.  
Angèle Hordejuk, Sanat. d'Otwock (prov. de Varsovie), 31, 7.  
Jeanne Borowiec, Hôp. de Zotkiew (prov. de Cracovie), 28, 6.  
Pauline Buchkorn, Hôpital St-Lazare de Cracovie, 65, 48.  
Marie-Anne Kapps, Maison de Charité, Montolieu, 79, 52.  
Marguerite Audibert, Maison de Charité, Valence, 45, 23.  
Marie Genevriev, Hospice de Troarn, 79, 55.  
Marie Jauziou, Maison Ste Geneviève, L'Hay, 82, 64.  
Justine Gellet, Asile St-Vincent, La Teppe, 71, 50.  
Émerance Richard, Asile St-Vincent, La Teppe, 78, 51.  
Lucie Camps, Asile St-Vincent, La Teppe, 80, 58.  
Geneviève Moulignie, Hospice du Côteau, 91, 60.  
Emélie Guigas, Hôpital de Mazamet, 70, 46.  
Barbe Kassem, Orphelinat de Beurges (Syrie), 82, 57.  
Claudine Bernasconi, M. de Charité, Château-Gontier, 70, 45.  
Elise Delamarre, Maison de Charité, Angers, 56, 34.  
Hélène Alloo, Hôpital St-Michel, Paris, 59, 35.  
Baptistine Troubat, M. de Charité, Aix en Provence, 74, 52.  
Elisabeth Bratek, Misér. Gostyn (Prov. de Chalmno), 47, 21.  
Jeanne Wloczewska, Maison Centrale de Chelmno, 42, 21.  
Louise Poplanska, Posnan, 85, 56.  
Marie Vautier, Maison de Charité, Montolieu, 72, 26.  
Marie Bordes, Bienfaisance de Marseille, 70, 47.  
Anne Gonthier, Hôpital d'Aligre, Marans, 73, 53.  
Rose Lesourd, Hôpital St-Jean-Baptiste, Rio de Janeiro 80, 57.  
Marie Lecomte, Hôpital de Parahybuna (Brésil), 86, 63.  
Blanche Silly, Orphelinat de Léviggnac, 66, 43.  
Godelieve De Vestele, M. St-Sauveur, Hal (Belgique), 40, 17.  
Constance Laurent, Hospice d'Andrimont, 73, 52.  
Marie Vanderveken, Nsona-Mbata ( Congo Belge), 38, 16.  
Thérèse Rabello, Maison Centrale, Rio de Janeiro, 50, 29.  
Anna Pinto, Maison Centrale, Rio de Janeiro, 54, 24.  
Philomène Carneiro, Asile d'Icarahy (Brésil), 81, 53.

- Rose Codina, Maison Centrale de Lima, 96, 70.  
Marie Kavanach, Asile du Pino, Buenos-Ayres, 82, 66.  
Maria Aloigi, Hôpital Pasteur, Montevideo, 64, 44.  
Rose Montpellier, Maison St-Vincent, Lyon, 41, 21.  
Maria Seeberger, Providence de Fribourg, 68, 46.  
Coralie Dransart, Maison de Charité, Beauvais, 79, 55.  
Jeanne Escout, Maison Ste Geneviève, l'Hay, 74, 52.  
Clotilde Rechenmann, Maison de Charité, Clichy, 54, 28.  
Gabrielle Capron, Maison Centrale, Ans les Liège, 67, 44.  
Anne-Marie Bretel, M. la Providence, Châlons s/Saône, 83, 58.  
Louise Berret, M. de Charité, Sains en Gohelle, 71, 47.  
Marie Jubin, Hôpital de Fontenay-le-Comte, 69, 47.  
Marie-Rose Laine, Hôpital de St-Cloud, 84, 61.  
Marie Vors, Hôpital de Mazamet, 67, 47.  
Marie Vannier, Maison Charité, St-Médard (Paris), 84, 61.  
Marie-José Desmet, Hôme Gobert, Andrimont (Belg.), 29, 3.  
Elisabeth Laurent, Maison Centrale d'Ans (Belgique), 66, 44.  
Edvige Edler, M. du Sacré-Cœur, Chorzow (Chelmno), 72, 48.  
Angèle Lachowicz, Hôp. Gén. Lwow (Cracovie), 55, 30.  
Josephine Kapryan, Hôp. Gén. Zlocrow (Cracovie), 28, 6.  
Barbe Gellner, M. Centrale de Cologne, 55, 36.  
Anne Hurtgen, Maison Centrale de Cologne, 55, 33.  
Elisabeth Weber, Maison St-Joseph d'Hardt (Cologne), 53, 32.  
Thérèse Krusing, Maison St-Vincent de Godesberg, 70, 51.  
Marie Michler, Maison Centrale de Cologne, 54, 31.  
Jeanne Rey, Maison St-Vincent, Lalande, 80, 47.  
Justine Robert, Maison de Charité, St-Sulpice (Paris), 73, 51.  
Marie Mounard, Hôpital de Tarbes, 78, 56.  
Adélaïde Delaage, M. de Charité, Ste-Clotilde (Paris), 86, 59.  
Julie Desbois, Hospice du Tronchet, 90, 69.  
Elena Broochi, Conservatoire St-Clément, Rome, 56, 29.  
Mélanie Maes, Maison St-Vincent, Bruges, 78, 53.  
Maria Vieira, Hospice de Funchal (Ile Madère), 37, 16.  
Sophie Matuszewska, Maison Centrale, Chelmno, 75, 55.  
Hélène Kromolicka, Maison Centrale, Chelmno, 70, 51.  
Marthe Gajkowska, Maison Centrale, Chelmno, 69, 48.  
Marie Malkowska, Varsovie, 59, 35.  
Marie Trachet, Maison Charité du Rouet (Marseille), 85, 62.  
Jeanne Nogaro, Maison de Charité, Montolieu, 67, 47.  
Gabrielle Fournier, Crèche de Constantine, 51, 27.  
Adolphine Jouffray, Maison de Charité, Clichy, 80, 47.  
Jeanne Guenez, M. de Chté, Ste-Madeleine (Paris), 67, 46.  
Marie Escafit, Hospice de Bas-en-Basset, 61, 42.  
Marie Marchand, Maison de Charité, Montolieu, 74, 51.  
Emma de la Moutte, Maison Principale, Paris, 82, 58.  
Anna Nelo, Maison Sts-Anges, Bruges (Belgique), 73, 46.  
Maria Bernardes, Hôpital d'Agueda (Portugal), 27, 3.

- Vincent Duschek, Ecole de Nitra (Slovaquie), 90, 56.  
Augustine Pigeon, M. Notre-Dame d'Herstal (Belg.), 77, 49.  
Madeleine Lapiere, Maison de Charité, Montolieu, 21, 9 mois.  
Aline Delajousselière, Maison de Charité, Vannes, 68, 46.  
Josefa Saenz, Maison de Charité, Montolieu, 93, 76.  
Julie Saesses, Maison de Charité, Château-l'Evêque, 67, 46.  
Yvonne Guyot, Maison de Charité, Aubry, 71, 46.  
Marthe Terrisse, Hospice St-Georges de Lisle, 25, 4.  
Marie Kopacz, Hôpital de Bialykamien (Cracovie), 65, 39.  
Rose Cirjak, Hôp. St-Vincent, Csikszereda (Hongrie), 36, 16.  
Anna Popovics, Orphelinat de Csiksomyo (Hongrie), 44, 16.  
Marie Floret, Hôpital d'Agde, 79, 46.  
Magdeleine Dubois, Hôpital de Casteljaloux, 81, 57.  
Fanny Guiou, Hôpital d'Avignon, 46, 21.  
Bernadette de Cisse, Maison de Charité, Montolieu, 48, 23.  
Marie Le Roux, Hôpital de La Guerche, 76, 44.  
Jeanne de Miol, Hôpital de Gex, 65, 41.  
Coralie Dewitte, Hôpital St-Joseph, Lyon, 72, 52.  
Marie Pollet, Hôpital St-Luc, Lyon, 82, 57.  
Marie Sablayrolles, M. de Charité, Carcassonne (Cité), 76, 51.  
Catherine Bion, Maison de Charité, Clichy, 86, 63.  
Marie Bonneaux, Maison Centrale de Beyrouth, 93, 70.  
Anne-Marie Gondallier de Tugny, H. St-Michel, Paris, 83, 62.  
Jeanne Ramire, Maison de Charité, Clichy, 73, 52.  
Elisabeth Pfister, Orphelinat d'Oullins, 71, 51.  
Marguerite Mesnard, Hospice de Dammartin, 72, 48.  
Marie Abrial, Hospice de Gayette, 87, 67.  
Marguerite Solier, Hôpital de Cahors, 78, 51.  
Jeanne Vaillot, Maison de Charité, La Rochelle, 61, 39.  
Jeanne Dufour, Maison de Charité, Clichy, 72, 40.  
Marie Gaudriault, Maison de Charité, Péronne, 76, 52.  
Maria Ivens, Maison Centrale de Cologne, 49, 25.  
Joséphine Richebourg, Maison de Charité, Barlin, 77, 56.  
Julie Rouvel, Maison Saint-Eloi, Reuilly (Paris), 49, 26.  
Marie Coucogne, Orphelinat de Hoboken (Belgique), 86, 62.  
Marie-Thérèse Varemans, Mais. Cent. d'Ans (Belg.), 86, 62.  
Cecilia Ruela, de Gandariha, Sa. de Celas (Portugal), 23, 3.  
Maria Lemos, Hôpital d'Aguêda (Portugal), 66, 33.  
Horencie Deymier, Hospice de Cunhat, 54, 33.  
Marie Sauvanet, Hôpital de Pontchartrain, 83, 62.  
Georgina Devemy, Maison Jeunes Economes (Paris), 65, 46.  
Marie Vinson, Hospice de St-Valéry en Caux, 78, 44.  
Marie Pelot, Maison de Charité, Montolieu, 83, 61.  
Anna Stoll, Hôpital général de Valenciennes, 77, 58.  
Hélène Iwanowicz, Maison de Charité, Przeworsk, 73, 46.  
Eugénie Vidal, Maison de Charité, Verdun, 61, 35.  
Raymonde Dubedout, Hôpital de Mazamet, 30, 8.

- Marie Lucas, Maison de Charité, Drancy, 68. 42.  
Marie Gironcé, Maison de Charité, Montredon, 66. 43.  
Antoinette Bonheur, Hôpital de Riom, 88. 68.  
Marianne Barain, Grande Miséricorde, Marseille, 85. 56.  
Marie Barriol, Asile St-Vincent de La Teppe, 68. 48.  
Marie Héritier, Hôp. de Villefranche-sur-Mer, 86. 64.  
Athalie Tourneur, Maison Charité, Château-l'Evêque, 57. 30.  
Concetta Siciliani, Orphelinat de Chieti, déc. à Rome, 58. 31.  
Marie-Anne Weisse, Hôp. civil de Vichy, 82. 56.  
Léa Pattier, Hôpital de Nogent-sur-Seine, 52. 30.  
Madeleine Marzin, Maison Principale à Paris, 27. 1.  
Marie Caen, Maison Centrale d'Ans, 73. 46.  
Antoinette Schneider, Hôpital de Nivelles (Belgique), 84. 59.  
Clorinda Guidotti, Hospice de Galatina (Italie), 90. 48.  
Lucia Vitale, Asile, Ste-Agathe des Goths (Italie), 80. 54.  
Anna-Maria Matarelli, Maison de Retraite, Marigliane, 79. 56.  
Marie Bertoni, Maison de l'Immaculée, Luserna, 61. 38.  
Louise Zanetta, Asile de Tavernola, 28. 5.  
Joséphine Colombo, Asile de Tavernola, 42. 16.  
Thérèse Dalmazzo, Hôpital de Scarnafigi, 60. 35.  
Thérèse Labbadini, Maison de l'Immaculée, Luserna, 79. 56.  
Adélaïde Meazza, Maison de l'Immaculée, Luserna, 80. 56.  
Marie Aujoulat, Maison Principale à Paris, 72. 48.  
Joséphine Freynet, Maison de Charité, Clichy, 81. 53.  
Catherine Morand, Hôpital d'Avignon, 47. 25.  
Emilie Le Blanc, Hôpital de Pouancé, 74. 49.  
Jenny Vallour, Maison de Charité, Montolieu, 78. 54.  
MarieLouise Jouyaux, Maison St-Jean de Troyes, 59. 39.  
Clémence Dhulu, Hôpital général de Douai, 79. 55.  
Lucie Lissac, Miséricorde d'Alexandrie (Egypte), 59. 28.  
Marie Hageile, Hôpital européen, Alexandrie (Egypte), 87. 63.  
Elide Piacentini, Maison l'Immaculée, Luserna (Italie), 78. 56.  
Louise Chiappori, Hospice St-Vincent, Cagliari, 91. 67.  
Rosalie Aulnay, Maison de Charité, Nœux-les-Mines, 81. 58.  
Eugénie Flottes, Maison St-Jacques, Amiens, 68. 46.  
Claudine Girard, Maison St-Polycarpe, Lyon, 73. 51.  
Eudoxie Gary, Maison St-Vincent, Chantepie, 87. 66.  
Berthe Clement, Maison de Charité, Clichy, 81. 59.  
Marie de Casteljau, St-Pierre de Montrouge, Paris, 83. 64.  
Marie-Louise Lamotte, Maison de Château-l'Evêque, 79. 50.  
Paule Abrial, Paris (N.-D. des Blancs Manteaux), 80. 58.  
Victorine Cathrin, Paris (Sainte-Anne), 75. 55.  
Anne Maulan, Paris (Saint-Gervais), décédée à Garnes, 89. 67.  
Léontine Vivenot, Préventorium de Valfleury, 71. 46.  
Anna Placier, Paris (Sainte-Madeleine), 73. 47.  
Emma Evrard, Maison Saint-Vincent, Etterbeck, 75. 52.  
Catherine Torriani, Hôp. de Mussolinia (Sardaigne), 73. 54.

- Catherine Rossi, Maison St-Vincent, Chieri (Italie), 76. 56.  
Denise Chaverot, Maison Centrale, Santiago-du-Chili, 76. 51.  
Magdalena Jourdan, Hôpital de San Fernando (Chili), 58. 30.  
Anne-Marie Rohrbasser, Maison St-Pierre, Troyes, 80. 55.  
Adélaïde Arles, Maison de Charité, Montolieu, 75. 54.  
Marie Gauzin, Maison de Charité, Aurillac, 84. 66.  
Adèle Fouillet, Hospice St-Georges de Lisle, 70. 49.  
Emilie Maury, Hôpital d'Agen, 62. 35.  
Véronique Jakimiuk, Hôpital Enfant-Jésus, Varsovie, 27. 6.  
Anne Sadowska, Maison Centrale, Varsovie, 58. 33.  
Agnès Wajckert, Hôpital de l'Enfant-Jésus, Varsovie, 68. 40.  
Jeanne Seguda, Hôpital St-Jean de Dieu, Lublin, 36. 10.  
Marie Datrier, Institut Aveugles, Clermont-Ferrand, 66. 44.  
Marie Viallon, Maison de Charité de Loos, 69. 44.  
Maguerite Gizard, Sanatorium de Briançon, 46. 23.  
Marie Font, Hôpital des Enfants, Bordeaux, 83. 57.  
Berthe Buchel, Hôpital d'Angers, 81. 58.  
Albertine Ledauphin, Hôpital de Mazamet, 63. 42.  
Félicité Avez, Maison de Charité, Clichy, 85. 61.  
Marie Saint-Martin, Orphelinat d'Elancourt, 78. 50.  
Juliette Dehillierin, Maison Marie l'Immaculée, Nice, 97. 73.  
Gabrielle Toulemonde, Maison Sainte-Enfance, Kouba, 65. 45.  
Marie Joughier, Maison de Charité, Château-l'Evêque, 65. 41.  
Julie Galonnier, Orphelinat d'Oullins, 45. 21.  
Hélène Morel, Maison de Charité, Clichy, 77. 50.  
Marie Tondini, Conservatorio de Cagliari (Sardaigne), 75. 50.  
Agathe Sodano, Maison de l'Immaculée, Luserna, 81. 61.  
Marie Belloti, Maison de l'Immaculée, Luserna, 27. 5.  
Madeleine Sogno, Maison de l'Immaculée, Luserna, 74. 48.  
Marie Pastorino, Maison de l'Immaculée, Luserna, 83. 62.  
Lucie Meineri, Hôpital de Bra (Italie), 78. 52.  
Marie-Anne Palmieri, Institut *Simite parvulos*, Gênes, 72. 51.  
Elisabeth Kingston, Maison Saint-Vincent, Preston, 55. 36.  
Marie Detcheparre, Hospice de Funchal (Madère), 75. 56.  
Félicie Bonnet, Hôpital général de Valenciennes, 92. 65.  
Marie Allanic, Hospice de Belmont, 89. 63.  
Claudia Perroud, Hospice de Cazouls-les-Béziers, 31. 9.  
Yvonne Pacull, Sana. Briançon (de Castres H.) 30. 10.  
Marie Boudin, Maison de Charité de Clichy, 78. 55.  
Marie Gaich, Collège Providence, Assomption (Arg.), 76. 24.
-

CIRCULAIRE DE N. T. H. PÈRE  
M. Édouard ROBERT, Vicaire général

---

Paris, le 20 Décembre 1942.

*Messieurs et mes très chers Frères,  
La grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !*

Trois ans déjà depuis la mort du Très Honoré Père Souvay : trois ans de guerre ; trois ans de restrictions ; trois ans de séparation d'avec la plupart des provinces de la Compagnie ; trois ans de difficultés pour l'accomplissement de nos œuvres ; trois ans pendant lesquels nous sommes privés d'un Supérieur général ! Que vous dirai-je, en ce troisième anniversaire, sinon que je vous souhaite ce que Notre Seigneur disait à ses apôtres, la veille de sa mort : « *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; je ne vous la donne pas comme tout le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble ni ne s'effraie* » (Jean, XIV, 27). Notre-Seigneur leur a annoncé persécutions, calamités, guerres et après cela il leur laisse sa paix ; c'est donc que la paix du Christ peut exister même quand le monde est agité et troublé. À la messe, le prêtre souhaite la paix au moment où il brise l'hostie, nous montrant que nous pouvons avoir la paix, même quand nous sommes brisés ; c'est cette paix, Messieurs et mes chers frères, que je vous souhaite.

Le monde à peu près tout entier est en guerre, il n'y a pas la paix des armes ; efforçons-nous, malgré cela, d'être en paix, de jouir de la paix du Christ, d'avoir la paix des âmes, la paix promise à toutes les âmes de bonne volonté, même à celles qui vivent dans un temps de guerre.

Pour cela, soyons soumis à la volonté de Dieu ; pratiquons le saint abandon à la très sainte volonté de Dieu, et nous serons en paix. Ce qui trouble notre paix, c'est l'appréhension de ce qui arrivera, la crainte des malheurs de la guerre. Soyons prêts à recevoir ce que Dieu voudra. Reconnaissons que Dieu est juste, qu'il est sage, qu'il est bon, qu'il est miséricordieux, qu'il est saint, qu'il est puissant, qu'il sait mieux que nous ce qui est utile pour sa gloire, pour le bien de l'Église, pour notre salut et notre sanctification ; soumettons-nous à la volonté de Dieu, baisons la main qui nous frappe et reconnaissons que nous sommes de pauvres pécheurs, et ainsi nous serons en paix.

Ce qui trouble notre paix, c'est le désir exagéré du confort, du bien-être, des commodités, de la nourriture, du repos, des voyages, du logement, du chauffage, de l'argent, des promenades, etc. ; profitons de la guerre pour revenir à la sainte pauvreté, à l'esprit de pauvreté ; mettons en pratique les sages recommandations du chapitre 3 de nos règles communes et nous serons en paix. *Beati pauperes spiritu*. Bienheureux les pauvres en esprit, les pauvres de bon gré, de bon cœur, ceux qui ne murmurent pas, qui n'ont pas l'esprit de richesse, qui sont détachés des biens terrestres et n'aspirent qu'aux biens célestes ; ceux-là ont la paix du Christ.

Ce qui trouble notre paix, c'est l'attache à notre volonté propre, c'est l'amour de l'indépendance, c'est la soif de liberté, l'horreur du joug, c'est le défaut d'obéissance ; la guerre nous demande de nombreux actes de soumission, d'assujettissement, de dépendance ; faisons de nécessité vertu et nous serons en paix.

Ce qui trouble notre paix, c'est la soif de nouvelles, le désir de savoir ce qui se passe, l'ennui d'ignorer ce que deviennent nos parents, nos amis, nos compatriotes ; modérons ces désirs, ne perdons pas un temps considérable à lire les journaux, à écouter la radio ; tout cela ne ferait qu'aviver ces désirs ; prions pour des êtres qui nous sont chers et puis réfugions-nous dans la lecture de la sainte Ecriture, de la théologie, de la patrologie, de la liturgie ; nous serons ainsi dans la paix du Christ : *Ut per patientiam et consolationem scripturarum spem habeamus*. (Rom. xv, 4).

Ce qui trouble notre paix, ce sont nos paroles imprudentes, nos jugements inconsidérés sur les événements, nos affirmations hasardées sur des choses que nous ne connaissons qu'imparfaitement. *Quod supra nos nihil ad nos*, disait saint Vincent. Soyons modestes en nos pensées, paroles, actions ; laissons à qui de droit le soin de diriger ce qui les regarde ; prions pour eux ; suivons docilement les directions de nos chefs légitimes, et ainsi nous serons dans la paix du Christ. La prudence n'est pas la peur ; la prudence c'est la sagesse, c'est l'humilité, c'est la douceur : *beati pacifici, beati mites*. Vivons et passons au milieu des choses temporelles de manière à ne pas perdre les choses éternelles ; dirigeons notre petite barque au milieu des récifs et des écueils, des tempêtes et des vents, de manière à aborder au port du salut, au havre de grâce, à la bienheureuse éternité, là où règnera pleinement la paix du Christ. Que cette paix soit avec vous, c'est là mon souhait. Même si nous n'avons

pas la paix des armes, nous pouvons toujours avoir la paix des âmes.

Permettez-moi de vous donner *quelques nouvelles* de la Compagnie.

Je dois vous dire d'abord que j'ai eu le grand bonheur d'être reçu en audience par le Saint Père avec M. Fugazza, le 10 mai de cette année. J'ai offert à Sa Sainteté l'assurance de vos prières et sacrifices à ses intentions et je lui ai parlé des œuvres de la double famille. Le Souverain Pontife a été très bienveillant et très paternel ; il s'est intéressé à nos missions et séminaires ; il a béni toute la famille de saint Vincent, prêtres, clercs, frères, se recommandant aux prières de tous.

J'ai eu également le bonheur de voir un certain nombre de cardinaux et secrétaires des Congrégations : S. Em. le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat, qui nous a toujours été si bienveillant ; S. Em. le cardinal Marchetti-Selvaggiani, vicaire de Sa Sainteté et secrétaire du Saint-Office, qui nous a reçus avec grande bonté ; S. Em. le cardinal Fumasoni-Biondi, préfet de la Propagande, qui nous a parlé des grands besoins des missions ; S. Ex. Mgr Costantini qui nous a rappelé les souvenirs de sa légation en Chine. Nous avons remercié l'œuvre de la Propagation de la Foi de sa grande bienveillance pour nos œuvres.

Continuant mes visites avec M. Fugazza ou M. Scognamillo (M. Fugazza était souvent retenu par la Secrétairerie d'Etat), j'ai salué S. Em. le cardinal Tisserant, secrétaire de l'Orientale, qui m'a donné des nouvelles de l'Ethiopie, de la Syrie, de l'Iran ; S. Exc. Mgr Arata avec qui nous avons parlé des missions dont il s'occupe ; S. Exc. Mgr Rosso, très bon pour les enfants de saint Vincent ; S. Em. le cardinal La Puma, préfet des Religieux, et S. Exc. Mgr Pasetto, secrétaire de la même Congrégation ; ici comme partout grande bonté, compréhension très juste des circonstances, largeur d'esprit : à toutes mes questions sur l'élection du Supérieur général, la tenue de l'assemblée, la relation quinquennale, la mise au point de nos constitutions, les difficultés pour certains changements de supérieurs, Mgr Pasetto m'a répondu de manière à rassurer ma conscience ; la Congrégation des Religieux m'a donné comme ligne de conduite de patienter jusqu'après la guerre, *dopo la guerra* ; j'attendrai donc ce moment bienheureux où il me sera donné de remettre la chape de la supériorité sur des épaules plus aptes à porter ce lourd fardeau.

J'ai vu également le cardinal Pizzardo, préfet des étu-

des, avec qui nous avons parlé des difficultés qu'éprouvent les séminaristes par suite de la guerre. S. Eminence comprend parfaitement la situation et, comme les autres cardinaux, il estime que nous sommes dans un temps anormal. S. Exc. Mgr Rufini, secrétaire des Etudes, m'a fait grand éloge du convict qui est établi au collège Léonien et m'a parlé des séminaires régionaux en Amérique et de la maison internationale de Rome.

J'ai entendu le magnifique discours de S. Em. le cardinal Salotti, à la Grégorienne, et j'ai causé avec les autres officiers de la Congrégation des Rites, en particulier S. Exc. Mgr Natucci, promoteur de la foi, et S. Exc. Mgr Carinci qui s'occupent avec grand zèle de nos causes de béatification.

Je suis allé saluer *via Nomentana* S. Exc. Mgr Borgogini, ambassadeur du Vatican près le Quirinal, qui m'a reçu très aimablement.

Au Vatican proprement dit, j'ai offert mes hommages à S. Em. le cardinal Canali qui s'est montré plein d'attentions pour ma chétive personne.

J'ai fait encore d'autres visites, j'ai vu d'autres personages ecclésiastiques et partout j'ai senti combien l'Esprit-Saint plane d'une façon particulière en ces lieux et y inspire des résolutions sages, prudentes, utiles, conformes à la gloire de Dieu, au bien des âmes. J'ai compris que se réalisait pour la Rome pontificale, mieux encore que pour la Rome païenne, ce que dit le livre des Machabées : *Possederunt omnem locum consilio suo et patientia* (Mac. 8, 3).

Je dois porter à la connaissance de la Compagnie la lettre que S. Em. le cardinal Maglione a daigné m'envoyer peu après mon audience du Saint Père.

Reverendissimo Padre Edoardo Robert Parigi.

SECRETARIA DI STATO  
DI SUA SANTITÀ  
N° 49606

Dal Vaticano, 20 Giugno 1942

da citarci nella  
riposta

Reverendissimo Padre,

*Sua Santità desidera rinnovare alla Paternità Vostra Reverendissima e a tutta la grande e benemerita famiglia Vincenziana il suo augusto gradimento per l'omaggio dei loro sentimenti filiali e della loro carità generosa umiliato con sì devoto fervore nella fausta occasione del Suo giubileo Episcopale.*

*Paternamente grato di questa duplice testimonianza di affetto, l'Augusto Pontifice invoca dal Signore il meritato premio in una abbondante effusione di grazia per la santificazione dei singoli membri e il felice incremento delle loro pie e caritatevoli opere di apostolato.*

Lieto poi di averli partecipi nella Sua attivita benefica, a cui la loro offerta tanto sensibilmente contribuisce, li ringrazia in particolar modo di cooperare così ad uno dei Suoi piu intimi godimenti, e di cuore invia a Lei, Reverendissimo Padre, a tutti i figli e di San Vincenzo, ai Chierici e agli Alunni delle loro Scuole Apostoliche, e finalmente alle Figlie di Maria della Medaglia Miracolosa la confortatrice Apostolica Benedizione.

Con sensi di religioso ossequio mi professo della Paternita Vostra Rev. ma dev. mo nel Signore.

L. Card. MAGLIONE.

Avec son texte original, en voici la traduction française :

Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté. Du Vatican, 20 juin 1942  
N° 49606.

Révérendissime Père,

Sa Sainteté désire renouveler à Votre Paternité révérendissime et à toute la grande et bien méritante famille vaticanienne, son auguste remerciement pour l'hommage de vos sentiments filiaux et de votre généreuse charité, manifestés avec ferveur et dévouement, lors de l'heureuse occasion de son jubilé épiscopal.

Paternellement reconnaissant de ce double témoignage d'affection, l'auguste Pontife implore du Seigneur la récompense méritée : une abondante effusion de grâces pour la sanctification de chacun des membres et l'heureux accroissement de leurs pieuses et charitables œuvres d'apostolat.

Heureux en outre de vous voir participer à son activité bienfaisante, que vient faciliter sensiblement votre offrande, Sa Sainteté vous remercie de participer ainsi d'une si particulière façon à un de ses plus intimes sentiments, et de grand cœur, à vous, Révérendissime Père, à tous les fils et filles de saint Vincent, aux clercs et élèves de leurs écoles apostoliques et finalement aux Enfants de Marie de la Médaille Miraculeuse, Sa Sainteté envoie la réconfortante bénédiction apostolique.

Dans les sentiments de religieux respect, je demeure de Votre Paternité Révérendissime,  
le très dévoué en Notre Seigneur,

LOUIS, Card. MAGLIONE.

Au Révérendissime Père Edouard Robert, Paris.

Parlons maintenant des maisons de la Compagnie, d'abord de la Maison-Mère.

Les membres du grand conseil vont bien, Dieu merci ; M. Narguet a été fatigué et se repose à Bordeaux depuis 1940. Ses soucis ne sont pas petits par suite du manque de communication avec nos sources régulières de subsistance. Nous sommes obligés de freiner pour nos dépenses et nous serons à notre grand regret amenés à diminuer le nombre des messes de suffrage pour nos défunts, sous peine de ne plus pouvoir entretenir nos écoles apostoliques, nos séminaires internes, nos scolasticats. La question est à l'étude. Dans plusieurs autres provinces, on

a dû par nécessité réduire le nombre des suffrages. *Prius est esse.*

La principale mesure qui ait été prise par MM. les Assistants est celle d'unifier sous une seule autorité toute la zone occupée d'une part et toute la zone non-occupée d'autre part. Vu les difficultés et lenteurs des communications, vu la nécessité fréquente en ces temps, de prendre une décision rapide, il a été jugé bon, provisoirement, tant que dureront les circonstances actuelles, de soumettre chacune des zones à une seule tête qui puisse plus facilement parer immédiatement aux difficultés qui se présentent fréquemment. M. Mailhé est chargé de la zone non-occupée ; M. Payen de la zone occupée ; je remercie ces Messieurs d'avoir bien voulu accepter ce surcroît de responsabilité ; je remercie également de tout cœur M. Delobel qui, pour faciliter l'exécution de cette mesure, a fait preuve d'une abnégation rare, d'un esprit de foi tout à fait remarquable. Que Dieu le récompense de ce magnifique exemple, tout à fait selon l'esprit de saint Vincent.

Maintenant que sont organisées les deux zones, je tiens à avertir MM. les Visiteurs que le grand conseil n'a pas l'intention de se substituer à eux, ni aux supérieurs locaux, de jouer le rôle de conseil domestique ou conseil provincial. A chacun son métier, à chacun ses responsabilités.

Parlons maintenant de la *Maison-Mère*, ses joies et ses tristesses. Nous avons fêté solennellement notre bon père saint Vincent soit à la Translation, soit au 19 juillet, et S. Em. le Cardinal Suhard a daigné présider l'une de ces fêtes.

Son Eminence est venue également pour le triduum solennel que M. Collard avait organisé pour le quatre-vingtième anniversaire de la Sainte-Agonie. Nous avons eu le bonheur de posséder Son Eminence pour plusieurs autres circonstances ; OEuvre d'Orient, Conférences de Saint-Vincent de Paul, Congrès des œuvres de Paris.

Le bienheureux Perboyre est toujours très invoqué et de nombreuses grâces sont toujours obtenues par son intercession. Plaise à Dieu qu'il soit bientôt canonisé. J'ai prié humblement Sa Sainteté de nous faire cette grande grâce.

J'ai eu la grande joie de faire la visite canonique de la Maison-Mère du 18 au 26 septembre et de constater que, par la grâce de Dieu, le nom de Dieu était sanctifié à la Maison-Mère par les prières bien faites, par le bréviaire en commun suivi fidèlement, par la messe bien célé-

brée ; que le règne de Dieu était fermement établi à la Maison-Mère par les œuvres internes et externes, par le dévouement de tous ; que la volonté de Dieu s'accomplissait à la Maison-Mère par l'observance de la règle, des usages et que tous, prêtres et frères, vivaient animés de l'esprit de saint Vincent en sorte que, malgré la guerre, la Maison-Mère est un petit paradis. Je rappellerai en passant qu'il faut une permission du Vicaire général pour venir à la Maison-Mère ; que ceux qui viennent à la Maison-Mère ne sont pas dispensés d'assister aux exercices de piété, à l'oraison, au bréviaire, à la conférence.

Voilà pour les joies ; nous avons eu, hélas ! la tristesse de perdre plusieurs bons sujets de la Maison-Mère : M. Parrang le 21 janvier, frère Sabatier le 25 février, M. Colliette, le 27 août, M. Vidal, le 22 octobre.

La mort de M. Parrang est une grande perte pour nos archives ; si on a dit du bienheureux Clet qu'il était une bibliothèque vivante, je puis dire de notre regretté confrère que c'était les archives vivantes ; il possédait à fond ce qui concerne saint Vincent, sainte Louise de Marillac, la double famille.

J'ai eu l'avantage de le connaître au séminaire où il s'est montré scrupuleux observateur des plus petites règles ; il a bien profité de la forte et bonne formation de M. Alauzet et a contracté au séminaire de bonnes habitudes de régularité qu'il a gardées toute sa vie : je l'ai toujours vu fidèle à l'oraison, au bréviaire en commun ; après son ordination il fut envoyé à Rome, comme économiste de la Maison Internationale ; en ce poste il rendit de grands services à M. Milon par les recherches qu'il fit dans les Archives vaticanes ; nous avons plusieurs lettres du Père Fiat qui le félicitent de ses travaux. Il fut minutieux observateur de son office d'économiste et on ne peut pas lui reprocher d'avoir gaspillé l'argent de la Compagnie, tant s'en faut. Dans les différents postes qu'il a occupés, soit à Smyrne, soit à Cuvry, soit à la Maison-Mère, il s'est toujours montré très près de sa conscience, très désireux de bien faire ; de plus, en dehors de ses fonctions il s'est toujours occupé beaucoup de recherches concernant la double famille, saint Vincent et Louise de Marillac. Il n'a pas eu sur plusieurs points les mêmes opinions que d'autres ; et il est permis de penser qu'il n'a pas eu tort. Je dois lui rendre un particulier témoignage pour son passage au Secrétariat quand j'étais Secrétaire général. Il m'a été d'un précieux secours ; il s'est toujours montré plein d'empressement pour faire les recherches que je lui confiais et il l'a toujours fait

avec humilité et modestie sans se prévaloir de ce qu'il faisait ; parce qu'il aimait le travail achevé et parfait, il se plaisait aux petits détails et il a pu ainsi rectifier les erreurs de ceux qui jugent de haut, à vue de clocher. Il est mort en paix, comme il a vécu. Peu avant sa mort, il me disait : « *Je me perds en Dieu comme le poisson dans l'océan, comme l'oiseau dans l'air, je m'abandonne à Dieu ; j'ai confiance* ». En résumé, M. Parrang a été un homme de devoir, désireux de tout bien faire, de bien dire sa messe en observant bien les rubriques, de bien réciter le bréviaire, de bien étudier sa théologie qu'il repassait tous les jours, m'a-t-il avoué une fois, de bien compter sa caisse et de bien tenir ses comptes, de bien dater et situer les événements : il a consciencieusement fait toutes choses. Il fut un bon et fidèle enfant de saint Vincent.

Le frère Sabatier fut pendant de longues années portier à St-Lazare : il aimait à rendre service aux prêtres, à faire leurs commissions en ville. Il se prêtait volontiers à veiller jusqu'à 10 ou 11 heures du soir pour attendre ceux qui rentraient en retard ; il excellait à faire de délicats compliments le jour de sainte Marthe ou quand on fêtait la cinquantaine d'un frère.

M. Colliette était un parisien de Paris ; il était né rue de Sèvres et avait eu dès son enfance une grande dévotion pour la chasse de saint Vincent. Il a toujours aimé son vieux Paris, comme les vrais Parisiens, et j'ai-joui souvent de l'accompagner dans ses promenades archéologiques à travers les rues de la capitale. Il fit ses études secondaires à Avon et Montdidier. Je l'ai connu en ce dernier collège : il s'y montra très studieux, très sérieux, très pieux. Il acquit une culture générale qui favorisa en lui l'équilibre des facultés et un jugement sûr, qu'il cachait quelquefois sous des assertions en apparence paradoxales. Il se spécialisa dans les sciences qu'il cultiva toujours et dans la philosophie, surtout la philosophie morale et sociale. Il était intéressant d'aller avec lui visiter le *Palais des découvertes* ou quelque autre musée scientifique, on voyait en lui un homme très averti de tout, et en même temps capable de mettre sa science à la portée de tous, ce qui est rare.

A Saint-Lazare, au séminaire et aux études, il fut très régulier, animé d'un excellent esprit. Après son ordination il fut envoyé à Montpellier comme professeur de théologie. Il y fut le confrère de M. Gensac pour lequel il garda toujours un culte et du pauvre M. Krémer, excellent confrère, mais que la maladie minait déjà en le

rendant, tantôt triste à l'excès, tantôt joyeux à l'extrême et qui devait mourir la même année que M. Colliette, mais à la maison de Lommelet.

Après Montpellier, M. Colliette fut placé à Troyes comme professeur ; il y reviendra plus tard comme supérieur, de 1921 à 1925. Mgr Chevalet, vicaire général de Troyes, nous écrivait au lendemain de la mort de notre confrère que son souvenir restera en vénération dans le diocèse pour tout le bien qu'il y a fait. Le même Mgr Chevalet annonce un article nécrologique sur notre confrère dans la revue catholique « *L'express de l'Aube* ».

En 1901, M. Colliette fut placé à La Rochelle. Il fit partie de cette équipe que Mgr Le Camus réunit autour de lui pour constituer un personnel enseignant à la hauteur des exigences modernes. M. Colliette eut alors pour confrères MM. Petit, Dubus, Bonhore, Krémer, Neveut et Standaert. Le travail n'était pas petit ; Mgr voulait des cours bien préparés, à la hauteur, tapés à la machine. M. Colliette fit honneur à la Congrégation qui put, grâce à lui et à ses collègues, satisfaire les exigences considérables de Monseigneur.

M. Colliette fut placé en 1903 à la Maison-Mère comme professeur de sciences : il faisait des conférences très savantes et se montra très au courant de toutes les découvertes modernes ; il cultiva aussi l'étude de la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de mourir un jour. Il fut aussi économe de la Maison-Mère, économe modèle car il passait fidèlement toutes les semaines et il avait ses heures de réception pendant lesquelles on était sûr de le trouver ; de plus il s'intéressait à la santé des confrères, leur donnant souvent des consultations et venant apporter les remèdes qu'il jugeait les plus propres, ce qui faisait dire à M. Mac Hale, assistant de la Congrégation, qu'il avait rarement vu un économe aussi parfait.

M. Colliette était d'une régularité exemplaire : il était et il sera toujours édifiant pour sa fidélité au lever de 4 heures, à l'oraison, au bréviaire, à la récréation.

Il était très goûté chez les sœurs et chez les syndicats de la rue de l'Abbaye par ses conférences très savantes et très claires.

En 1925, il fut nommé supérieur du séminaire académique de Lille. Il en imposa aux séminaristes et aux professeurs et ce fut une grande peine pour tous de le voir partir en 1929. M. le Supérieur général reçut alors des lettres de regret pour le départ et d'admiration pour celui qui partait. M. Colliette fut nommé en 1929 à la fois Visiteur de la province de France et assistant de la

Maison-Mère. En cette dernière qualité il s'occupait soigneusement du spirituel aussi bien que du temporel. M. Colliette eut quelques difficultés avec le P. Verdier dont les vues ne cadraient pas avec les siennes. Par suite de ce désaccord d'idées, il n'était plus l'homme qu'il fallait comme assistant de la Maison-Mère. Le P. Verdier profita du besoin qu'on avait d'un supérieur au séminaire d'Evreux et M. Colliette quitta la Maison-Mère. M. Colliette fut à Evreux ce qu'il avait été à Troyes et à Lille ; exact observateur du lever de 4 heures et des exercices de piété, désireux de voir la même chose chez ses confrères, très au courant du mouvement des idées. Survint la guerre, la défaite. Evreux fut brûlé en partie ; le Grand séminaire le fut presque entièrement ; la bibliothèque et les manuscrits de M. Colliette furent consumés ; ce fut un coup dont il ne se releva jamais. Il passa quelque temps dans le Midi et il revint à Paris. Son séjour au pays natal lui donna un regain de vie. Il était toujours Visiteur ; il visita les maisons de province cherchant à maintenir l'esprit de saint Vincent ; il accepta les visites canoniques des maisons de sœurs et il le fit avec zèle, discrétion et sagesse ; il se chargea du catéchisme aux Sœurs du séminaire et il fut excellent formateur et pédagogue ; il entra dans le Conseil de vigilance de l'archevêché de Paris ; le cardinal Suhard écrivit à sa mort une belle lettre dans laquelle il s'affligeait de sa mort et de la perte que cette mort occasionnait au diocèse et à l'Eglise de France.

Ce Conseil de vigilance hâta probablement sa mort : car pour remplir convenablement la mission qui lui était confiée il dut s'imposer un surcroît de travail qui fut sans doute à l'origine de son mal.

Le samedi saint au soir il ressentit les premières atteintes de la paralysie, il garda sa connaissance et accepta l'épreuve avec une entière soumission à la volonté de Dieu. Il traîna ainsi quelque temps et il mourut le 27 août.

A la conférence que l'on fit sur ses vertus on releva trois qualités : 1° il fut un grand travailleur, travailleur sérieux, méthodique, consciencieux ; un travailleur de sciences ecclésiastiques ; 2° il fut très régulier, fidèle au lever de 4 heures, à l'oraison, au bréviaire en commun, à la récréation, toutes choses qui supposent un effort et un effort répété ; 3° il fut très pieux, aimant les pèlerinages au Sacré-Cœur de Montmartre, à Notre-Dame des Victoires.

J'ajouterai qu'il a aimé ce que saint Vincent a aimé et

qu'il s'est efforcé de faire ce que saint Vincent a enseigné, désireux avant tout de s'animer de l'esprit de saint Vincent et d'en animer les autres.

La Maison-Mère a perdu également le frère Véron, un de ces bons frères qui sont le trésor d'une maison. Il fut longtemps chargé du cabinet de physique, en qualité d'appariteur ; il fut l'auxiliaire de l'inoubliable M. Pouget. Il était chargé de l'horloge de Saint-Lazare : il s'est acquitté de cet emploi, comme des autres, avec une sainte passion : il aimait son horloge de tout son cœur, il la voulait à l'heure ; il a été le commissionnaire de St-Lazare pendant je ne sais combien d'années, même quand il était devenu presque aveugle : il était d'une complaisance admirable, d'une exacte régularité, d'une parfaite piété, d'un très grand respect pour les prêtres. En un mot, il fut un saint frère. Que Dieu nous en donne beaucoup comme lui.

M. Vidal Simon était professeur, aux Carmes, des séminaristes d'Evreux. Il devait reprendre ses cours, en octobre 1942, lorsque subitement il fut emporté. Il n'avait que 33 ans. Il a fallu le remplacer immédiatement. M. Bonjean, qui est déjà très occupé à notre école apostolique de Gentilly a bien voulu rendre ce service à la petite Compagnie ; en vrai fils de saint Vincent, il n'a pas refusé, il n'a pas allégué le surcroît de travail, il s'est mis à l'œuvre immédiatement, et Dieu bénit son travail. Qu'il en soit remercié.

MM. Romans et Jean ont accepté de devenir censeurs des livres que l'archevêché nous donnera à examiner. M. Jean Contassot, du Berceau, a bien voulu exercer les fonctions de préfet de discipline à l'École Bossuet pour suppléer au manque de professeurs de cette école. Plusieurs de nos jeunes prêtres aident les curés dans leurs paroisses. Quelques confrères prêchent de petites missions. M. Châtelet a bien voulu remplacer M. Henri Martin, fatigué, à Sainte-Rosalie. A l'école apostolique de Gentilly, en plus de leur travail de chaque jour, les confrères acceptent du ministère supplémentaire : M. Mantelet va toutes les semaines faire quelques cours au Grand séminaire de Sens où l'archevêque lui-même fait fonction de professeur ; M. Schmidt a préparé sa licence en philosophie. Plusieurs autres confrères de la Maison-Mère font fonction d'aumônier chez les sœurs ; en bref, tout le monde travaille à la Maison-Mère, la Maison-Mère est une ruche où les abeilles font du bon miel. Dieu soit béni. Merci aux confrères qui ne calculent pas avec le travail.

Les œuvres chez les sœurs emploient également beaucoup de confrères, soit pour les visites canoniques, soit pour les confessions ordinaires et extraordinaires.

Les œuvres des Enfants de Marie, sous la direction de M. Crapez ; les Dames de la Charité et les Louise de Marillac, sous la direction de M. Piet ; les œuvres de la *Sainte-Agonie* et du *Bienheureux Perboyre*, sous la direction de M. Collard ; celle de la *Sainte-Trinité*, sous la direction de M. Dusuel, continuent malgré la guerre.

J'avertis la Compagnie que j'ai nommé M. Castellin directeur, et M. Crapez, sous-directeur des sœurs. Je prie les supérieurs de s'adresser au premier pour les confesseurs ordinaires et extraordinaires des sœurs, au second pour les œuvres des Enfants de Marie.

Nos confesseurs de la Maison-Mère ont toujours beaucoup de travail. MM. Hottin et Lambert malgré leurs 80 ans font encore du ministère ; ces deux vénérables confrères méritent d'être cités à l'ordre du jour de la Compagnie.

La Maison-Mère est vraiment une maison modèle ; je la propose à l'imitation des autres maisons.

Terminons ce qui regarde la Maison-Mère en disant que notre docteur, M. Jean-Baptiste Ferrand, est obligé par l'âge de cesser ses fonctions. Il a soigné beaucoup de confrères, clercs et frères depuis près de vingt ans ; il a soigné en particulier avec grand dévouement MM. Verdier et Souvay ; il emporte notre reconnaissance dans sa retraite. Nous prions pour lui.

Le séminaire d'Evreux est moitié à Paris, moitié à Saint-Aubin (Eure). A Paris MM. Baligand, Bonjean et Dugrip qui logent à la Maison-Mère vont faire les cours aux-théologiens à l'Institut catholique, où vient d'être nommé pro-recteur un grand ami de la Congrégation, Mgr Jean Calvet. A Saint-Aubin, il a fallu improviser un corps professoral et un supérieur, M. Taillefer qui a accepté de quitter Tours ; il a pour collaborateurs MM. Henrion et Zott. Toutes ces organisations ont dû se faire en un clin d'œil ; elles n'ont été possibles que par la bonne volonté de tous les confrères, qui est vraiment édifiante.

Quelques mots de la zone-occupée. M. Payen en est le Visiteur ; quand il le pourra, il réunira son conseil provincial à Paris ou ailleurs pour étudier les problèmes que soulèvent la continuation de la guerre et l'après-guerre. Nos finances s'épuisent. N'y a-t-il pas lieu de faire quelque chose pour diminuer les frais : réduction des suffrages, vacances des jeunes gens chez eux, dimi-

nution des voyages. Nous sommes dans une période anormale, m'ont dit plusieurs cardinaux à Rome ; on ne peut suivre les règles normales : *prius est esse*.

A *Dax*, nous avons eu une dizaine de prêtres. On m'écrit que l'esprit est bon. Dieu soit béni ! La maison a perdu un saint frère, le frère Farget. Voici ce que m'en écrit M. Pardes le 28 novembre : « *Au soir de notre belle fête d'hier, vers les sept heures, notre bon et vénéré frère Farget a fait la douce et sainte mort que méritait sa vie de piété et de travail. Quelques heures auparavant il me redisait une fois de plus sa joie de s'être donné à la Congrégation, son désir de souffrir avant sa mort pour achever de payer sa dette, le calme et la confiance avec lesquels il envisageait son entrée dans l'éternité, sa reconnaissance envers la communauté qui priait en ce jour la sainte Vierge pour lui. C'est dans ces sentiments qu'il nous a été enlevé par un arrêt du cœur après quelques semaines de grande faiblesse plutôt que de maladie.* »

A *Pontchevron*, on vit dans les bois et l'on y souffre du froid, de l'humidité. Mais la jeunesse fait bon cœur contre mauvaise fortune. M. Pumir, toujours vaillant, est aidé par M. Cateau qui a fait généreusement le sacrifice de Troyes, par M. Henry, par M. Marc Lampe. Ce séjour n'est pas l'idéal ; si la guerre cessait nous rappellerions aussitôt les séminaristes et philosophes à Paris ; si la guerre continue, il faudra employer des moyens anormaux pour un temps anormal

Au *Berceau*, M. Lambin est allé recevoir au ciel la récompense de ses travaux, l'école apostolique marche bien. Les professeurs, par la grâce de Dieu, sont loin d'avoir les défauts qu'un *La Bruyère moderne* a finement stigmatisés en un livre, qui a été très goûté et justement loué par les hommes compétents. M. Feck prépare sa licence, en allant de temps en temps à Bordeaux : exemple à imiter — M. Bergeret songe à développer au Berceau l'enseignement professionnel, ouvrier et agricole. Sa maison a tout ce qu'il faut pour compléter la maison de Folleville où M. Le Graverend se dévoue de tout cœur à la formation des petits frères. Les postulants frères pourraient continuer là leur formation et apprendre quelque métier.

*Gentilly* compte une trentaine de jeunes gens ; c'était autrefois la maison de campagne de la Maison-Mère ; une partie de la propriété ayant été expropriée nous avons pu acheter la propriété de Villebon où M. Mollex, avec plusieurs frères, travaille du matin au soir, du

1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, comme faisaient autrefois les moines bénédictins, clunisiens, cisterciens et autres. Qui sait ? des maisons comme Villebon seront peut-être, après guerre, les moyens de rechristianiser la France.

Nos maisons de missions et celle d'Amiens marchent bien. M. Calmet dirige celle de Tours. M. Ozanne celle de Bordeaux. M. Lampe celle de Rennes, où M. Laurent, décédé, a été remplacé par M. Henri Martin. Je prie les missionnaires de rappeler partout que le Saint Père vient de consacrer le monde entier au Cœur Immaculé de Marie, de propager la dévotion à Marie tenant le globe entre ses mains et l'offrant à Dieu. C'est en prêchant Marie que nous ranimerons la foi dans le monde, comme l'a annoncé une parole mystérieuse en 1830.

Rien à signaler pour nos *Grands séminaires*. Nos Seigneurs les évêques sont contents des directeurs, lesquels veillent avec soin à la formation morale par la lecture spirituelle et par une discipline forte et douce. Plusieurs directeurs se préparent à conquérir les grades académiques ; je les en félicite.

J'ai eu la joie d'assister à l'ordination sacerdotale d'un de nos prisonniers, Louis Meunier. La cérémonie s'est accomplie dans la cathédrale de Reims, ce fut incomparable. Tout le monde apprécia et loua la délicatesse de ce geste. Avec M. Meunier, étaient deux autres prisonniers, les deux frères Lagneau, qui ne purent être ordonnés parce qu'ils n'avaient pas achevé leurs études. La population, par ses paroles, ses gestes et ses dons, a témoigné d'une grande sympathie pour les pauvres prisonniers ; ceux-ci ont obtenu un congé de quelques jours et nos confrères ont pu venir à Paris. Ce sera une oasis dans le désert de leur captivité. Nous remercions la Providence de leur avoir procuré cette joie.

Passons maintenant la ligne de démarcation qui coupe la France en deux. J'ai obtenu sans difficulté la permission de franchir cette ligne et de visiter quelques maisons de confrères et de sœurs.

L'année dernière j'avais été accompagné dans ma visite à la zone *non-occupée* par M. Théodore Bogaert. Cette année il n'était plus ici-bas ; il était allé recevoir au ciel la récompense de ses grands travaux, de ses vertus remarquables.

M. Bogaert naquit en 1877 dans la catholique Flandre et entra dans la Congrégation en 1899 ; après son ordination sacerdotale, il fut envoyé à Rome pour prendre ses grades. En 1905, il fut placé à Dax et, suivant les exemples du saint M. Delanghe, son supérieur, il se con-

sacra de tout cœur à la formation de nos jeunes gens *verbo et exemplo*. Il y resta jusqu'à la guerre 1914-1918.

Pendant cette guerre, il fut mobilisé comme infirmier à l'hôpital-auxiliaire de Gentilly. Après la guerre, il fut nommé supérieur de Dax et peu après, en 1919, assistant de la Maison-Mère. Il resta en cette fonction jusqu'en 1922. La responsabilité, sa délicatesse de conscience, le souci de bien remplir son office, avaient épuisé sa santé ; il avait besoin de repos. Le Père Verdier le chargea de la maison de Strasbourg où il était à peu près seul confrère.

On lui confia bien vite la direction des séminaristes et il fit auprès des jeunes gens un bien immense. Il allait en même temps visiter les maisons de sœurs, particulièrement celles de Suisse, où il est toujours regretté.

En 1926, il fut placé au Grand séminaire d'Evreux sous la direction de M. Ryckewaert, puis de M. Colliette. En 1933, il retourna à Strasbourg sous la direction de M. Théodore Kieffer.

En 1938, M. Castelin ayant été nommé substitut-assistant, M. Bogaert le remplaça à Périgueux comme supérieur du Grand séminaire et comme Visiteur. C'est dans cette charge qu'il est mort saintement le 15 mars de cette année, regretté de tous, confrères et sœurs, ecclésiastiques et laïques.

Dans la seconde zone, nous avons deux écoles apostoliques, une à *Marvejols*, l'autre à *Prime-Combe*. Les enfants de la première suivent les classes au Petit séminaire ; c'est excellent pour élargir les horizons et pour rendre une vocation plus assurée et plus affermie. Les deux écoles vont bien. Il y a 70 élèves à Prime-Combe.

Notre *séminaire interne* a voyagé cette année : il a été à Prime-Combe, puis au Grau-du-Roi, il est revenu à Prime-Combe. M. Dufranc en est le directeur, M. Genoud le sous-directeur ; ils me donnent de bonnes nouvelles des séminaristes. Les philosophes ont suivi les pérégrinations des séminaristes ; les théologiens ont été d'abord au Grand séminaire de Montpellier ; ils sont maintenant avec les philosophes et les séminaristes. Le corps professoral comprend M. Delobel, supérieur, MM. Arpourette et Clavérie.

Evidemment le voisinage de l'école apostolique et du pèlerinage avec nos jeunes gens n'est pas l'idéal ; le ravitaillement n'est pas facile ; mais nécessité n'a pas de loi ; nous sommes dans un temps anormal ; il faut se plier à des conditions anormales, il faut faire de nécessité vertu. Avec un peu de bonne volonté de part et d'au-

tre, on tiendra jusqu'à ce que revienne la situation normale. Deux jeunes séminaristes de Prime-Combe, n'ayant pas fait les vœux, sont morts cette année ; je les recommande aux prières de la Compagnie.

Nos *maisons de missions* sont : Toulouse, Limoux, Toursainte, Lyon. A Toulouse, M. Adam est plein d'entrain ; mais les missionnaires sont à l'étroit. A Purpan, MM. Saint-Martin et Cassan faisaient merveille auprès des soldats blessés ; l'hôpital vient d'être occupé en partie. A Limoux, les missionnaires sont diocésains. A Toursainte, M. Ryckewaert fait fonction de supérieur en attendant qu'il puisse retourner à Rome. A Lyon, M. Houllier s'occupe des sœurs, soit pour les confessions trimestrielles, soit pour les visites canoniques ; il fait cela avec dévouement et sagesse, à la satisfaction des sœurs. Nos confrères de Loos, repliés dans la région, ont prêché des missions qui ont fait beaucoup de bien ; les missionnaires ont repris le chemin de Loos ; nous songeons à continuer la mission de Lyon ; nous avons fait appel pour cela au dévouement de M. René Lebacq. M. Lebacq a accepté, j'espère qu'il sera un animateur et qu'il fera de Lyon, la Loos du midi. En attendant qu'il trouve un logis à Lyon où notre maison est expropriée pour cause d'utilité publique, M. Lebacq et ses confrères résideront à Valfleury où M. Théveny dirige la paroisse et répare le clocher de son église.

La *Teppe* était autrefois une maison de missions ; c'est encore une aumônerie pour les épileptiques, nos confrères sont bien édifiants en cette maison ; le supérieur, M. Couturier, se relève de sa maladie, que Dieu le rétablisse complètement ; il est aidé par MM. Dolet et Aubault.

Nous avons un petit séminaire ou collège à *Ardouanne*. J'ai pu le visiter cette année. M. Pierre le dirige à la satisfaction de Monseigneur.

Nous avons cinq *Grands séminaires* : Nice, Montpellier, Montauban, Albi, Périgueux. A Nice, la santé des directeurs n'est pas brillante. A Montpellier, un jeune confrère M. Soustrougne, est venu soulager M. Mailhé qui est en même temps Visiteur et supérieur. A Albi, l'équipe est toujours la même et toujours aussi appréciée. A Montauban, M. Triclot a remplacé M. Delobel qui est le vice-visiteur de la seconde zone et le supérieur de notre maison de formation. M. Triclot s'occupait activement et avec succès de la *Croisade mariale* dans le Sud-Ouest ; il est aidé maintenant par M. Jean-Joseph Pommier. Je souhaite que cette croisade se développe dans toute la

France ; le Souverain Pontife désire beaucoup que Marie soit honorée, priée, aimée ; il a grande confiance dans le Cœur Immaculé de Marie pour le salut du genre humain ; il m'a recommandé de prêcher et de faire prêcher la prière et le sacrifice, comme étant les deux grands moyens surnaturels pour sauver le monde. A propos de sacrifices, plusieurs cardinaux, archevêques, évêques, religieux, ecclésiastiques m'ont engagé à ressusciter l'œuvre de *Réparation sacerdotale* comme étant une œuvre d'actualité. Je prie les supérieurs de s'intéresser à cette résurrection ; M. Crapez est le sous-directeur de l'œuvre. C'est bien le moment de réaliser la parole de nos saints livres : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes ministri Domini et dicent : Parce Domine, parce populo tuo et ne irascaris in aeternum.* A Périgueux, M. Contassot a fait l'intérim après la mort de M. Bogaert, il l'a fait très bien. M. Darricau vient d'être nommé supérieur.

Nous avons en seconde zone deux autres maisons qui sont des aumôneries de sœurs : Château-l'Evêque et Montolieu. A *Château-l'Evêque* nous avons toujours le corps de saint Vincent en attendant que les événements nous permettent de le ramener à Paris. A *Montolieu*, où est provisoirement une partie du séminaire des sœurs, nous avons perdu un excellent confrère, M. Raphaël Poupert.

Ce digne confrère était né en Bretagne et avait fait ses études secondaires au Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul. Il fit son séminaire et ses études philosophiques et théologiques à Dax. Là, comme au Berceau, il fut très régulier, très pieux, très enjoué. Après son ordination, il fut envoyé à Rome où il conquist les grades de docteur.

Son premier placement fut la Colombie que le Père Fiat regardait comme une province modèle, grâce surtout au zèle de M. Bret. M. Poupert débuta à l'école apostolique de Santa-Rosa de Cabal, en 1905. Il vint, l'année suivante, à Cali où était la maison de formation. Il revint en 1907 à Santa-Rosa de Cabal où M. Pron était supérieur et où se trouvait une équipe de jeunes, pleins d'ardeur et de bonne volonté. En 1908, M. Poupert fut envoyé à Ibagué, Grand et petit séminaires, sous la direction de M. Lagrula. Il y resta jusqu'à la guerre et garda toujours, de sa chère mission de Colombie, un souvenir vivant et agréable.

Pendant la guerre 1914-1918, il fut affecté au service auxiliaire, soit dans les trains sanitaires, soit dans les

ambulances. Ce service assujettissant ne lui fit rien perdre de sa bonne humeur.

Après la guerre, M. Poupart resta en France ; il fut placé d'abord au Grand séminaire d'Angoulême avec MM. Goudy et Roy ; il y resta jusqu'en 1926, époque à laquelle il fut placé à la Maison-Mère. En plus de ses occupations au séminaire interne, M. Poupart avait auprès des sœurs un ministère qui s'étendit de plus en plus et qui fut extrêmement salutaire. Sous des allures ordinaires, M. Poupart n'était pas brillant, il était solide ; il était foncièrement animé de l'esprit de saint Vincent et doué de bon sens et de jugement.

Lorsque vint la guerre en 1939, il fut envoyé à Montolieu pour remplacer M. Misermont auprès des petites sœurs du séminaire. Il leur fit des conférences de théologie morale, très utiles pour la formation de leur conscience.

Mais plusieurs maladies vinrent l'avertir que la mort était proche ; il dut subir plusieurs opérations, après lesquelles on lui promettait qu'il serait comme un jeune homme. En réalité, il mourut dans la dernière opération, bien résigné, ayant reçu les derniers sacrements.

C'est un bon confrère qui disparaît ; il était docteur, il ne s'en glorifiait pas ; il fut toujours simple, humble ; il avait quelques saillies de caractère qui n'étaient que de petits feux de paille et qui étaient bien vite apaisées et éteintes par sa bonne humeur. M. Gimalac a remplacé M. Poupart à Montolieu.

La dernière maison, selon l'orthographe, est *Vichy* ; ce n'est pas la dernière par l'importance. La *Maison du Missionnaire* loge encore quelques missionnaires de plusieurs congrégations ; elle a surtout le grand honneur de loger d'une façon permanente la Nonciature et, d'une façon passagère, des cardinaux, des archevêques, des évêques, des personnages importants. Vichy est de plus la résidence du Chef de l'Etat et de tous les Ministères ; ce qui fait de notre maison actuelle de Vichy, le pendant de notre ancienne maison de Versailles. Les confrères de Vichy sont simples, accueillants, bien à leur place, et grâce à ces qualités ils plaisent et font du bien.

J'ai eu l'occasion de visiter cette seconde zone de France pendant le courant de cette année. J'ai vu surtout les maisons que je n'avais pu voir l'an dernier. J'ai été très édifié de ce que j'ai vu et entendu soit chez les missionnaires, soit chez les sœurs. Cela m'invite à vous dire

que nous devons être bien fidèles à visiter régulièrement les sœurs et à leur donner une conférence sur un article de leurs règles communes. Les sœurs n'ont pas besoin de longues directions, comme on fait dans les communautés cloîtrées ; mais elles ont besoin du passage du missionnaire pour exposer leurs difficultés, et quelquefois elles se plaignent que personne ne vient, ou que l'on passe trop rarement. D'après le Droit Canon et l'usage des Communautés, on passe quatre fois l'an, vers les Quatre-Temps.

Après avoir parlé de la première et deuxième zones occupées, disons un mot de la zone interdite. J'ai pu visiter cette zone souvent bombardée, où les sœurs sont bien exposées et où nous avons trois maisons : 1° une école apostolique où M. Lebacq Edmond forme, selon les principes de la pédagogie, une jeunesse qui m'a édifié par sa bonne tenue. La pédagogie est un art, *ars artium regimen animarum*, un art difficile surtout quand il faut former des âmes de jeunes. Il faut sans doute de la fermeté mais il faut aussi de l'amour, de la patience, du respect. *Puero debetur reverentia maxima*. On ne conduit pas les gens comme des brouettes, disait souvent le regretté M. Sackebant. La pédagogie est nécessaire ; que ceux qui sont appliqués à la formation des nôtres s'entretiennent dans la pédagogie et que l'on enseigne cette science à ceux qui se forment à nos fonctions. On enseigne la pastorale dans les Grands séminaires ; qu'on enseigne chez nous les Directoires, la pédagogie. Relisons nos Directoires ; il y a l'essentiel en ces livres précieux ; c'est la pastorale des membres de la Congrégation de la Mission.

2° La maison de missions se reconstitue à Loos. M. René Lebacq a maintenu le feu sacré pendant que les autres missionnaires étaient en deuxième zone. Actuellement M. Bévière, supérieur, doit encore rester quelque temps à Vichy ; c'est M. Milleville qui fait fonction de supérieur.

3° Le Séminaire académique de Lille continue son action bienfaisante malgré les difficultés provenant de la guerre. Son supérieur, M. Desmet, a eu bien des épreuves qu'il a supportées vaillamment. Il est aidé par MM. Agnius et Jules Thiry, tous les trois font bien et sont très dévoués pour les sœurs de la zone interdite. Je les en remercie de tout cœur. Il faudrait un quatrième confrère, m'a dit Mgr le Recteur. La maison vient de perdre un saint confrère, M. Wattiez. Ce digne confrère a été

partout un vrai fils de saint Vincent, un modèle de simplicité, d'humilité, de serviabilité, de régularité: Ce saint missionnaire n'a pas fait de bruit sur la terre, mais quel fruit n'a-t-il pas fait ! Il n'a pas fait parler de lui ici-bas, mais les anges du Ciel devaient s'entretenir souvent de lui et la Gazette du Paradis devait signaler tous les jours des actes de vertu de lui.

J'ai fini avec la France. Parlons maintenant des autres pays de l'Europe, en suivant l'ordre alphabétique.

J'ai eu quelques nouvelles d'Allemagne par quelques-uns de nos confrères soldats ou aumôniers qui étaient de passage à Paris : on m'a dit que notre maison de Cologne avait souffert beaucoup des bombardements de la ville. Je n'ai pas de nouvelles de nos confrères des provinces de la Congrégation qui font actuellement partie de l'Allemagne.

J'ai pu visiter la Belgique et voir nos confrères de Liège, d'Ans, de Louvain, de Visé, de Bruxelles ainsi qu'un grand nombre de sœurs.

M. Peters, Visiteur, réside toujours à Liège. Il est étonné que dans les circonstances actuelles il ait pu faire face à toutes les dépenses ; il est vrai qu'il peut compter sur le dévouement et la générosité des sœurs.

A Liège, M. Peters est aidé par MM. Regnez, Van Ginneken et Laurent. M. Regnez s'occupe à la maison centrale d'Ans. J'ai pu visiter la maison d'Ans et j'ai admiré comment la Visitatrice, les Officières, la directrice, le secrétariat, tous les offices, le séminaire, continuent à se sanctifier et à se dévouer dans ces temps difficiles. M. Van Ginneken distribue le pain spirituel aux fidèles et le pain matériel à ses confrères. M. Laurent est vicaire intérimaire à la paroisse. Les deux missionnaires sont aimés des curés.

A Bruxelles j'ai été accueilli par MM. Van den Heuvel et Sieben et par le frère Charles qui vivent en paix et régularité, et des services desquels on se montre satisfait. J'ai reçu à Bruxelles les sœurs servantes de plusieurs maisons des diverses provinces de Belgique ; malheureusement une extinction de voix de quelques jours ne m'a pas permis de faire des conférences entendues de toutes ; le Saint-Esprit a parlé aux Sœurs, et cela valait mieux que mes pauvres paroles.

A Louvain, j'ai joui de mon séjour au milieu des étudiants et des séminaristes. Il m'a paru et on m'a affirmé que cela allait très bien, que les jeunes avaient bon esprit et paraissaient animés d'excellentes dispositions. Le

supérieur veille avec patience, bonté, persévérance à la stricte observance des règles et pieux usages. Les séminaristes et étudiants sont fervents, ils désirent vivement se remplir de l'esprit de saint Vincent. M. le Supérieur veille à ce que les séminaristes connaissent bien saint Vincent, sa vie, ses vertus ; il leur fait même composer chacun sa petite vie de notre saint Fondateur ; rien de mieux ; c'est par là qu'on prend le véritable esprit. Au séminaire, disait le Père Fiat, *il faut lire la sainte Ecriture, la vie de saint Vincent et les Annales*. M. le Supérieur n'est pas seulement très pieux et très dévoué aux traditions de la Communauté, il se donne aussi beaucoup de mal pour le ravitaillement. M. Kordel est docteur de l'Université de Louvain, il professe la philosophie à nos jeunes gens ; il est très apprécié des élèves. M. Gielen est spécialement chargé de l'école apostolique de Louvain. Il s'occupe aussi de la jeunesse nombreuse de la ville où son activité est très appréciée.

A Visé se trouve une autre partie de l'école apostolique. M. Menu en est le supérieur ; il est très dévoué à l'œuvre et se donne beaucoup de peine pour le ravitaillement : il est aimé de ses enfants, estimé au dehors. M. Esser aide M. Menu ; plaise à Dieu que sa santé physique soit aussi bonne que sa santé morale et que ses aptitudes pour la prédication, le chant, la musique, etc.

En Bulgarie se trouve actuellement la maison de Cavalla où M. Lordon est supérieur et fait en même temps fonction d'agent consulaire. L'école continue.

Je n'ai pas de nouvelles de la Croatie.

En Espagne, dans la catholique Espagne qui a envoyé tant de martyrs au Ciel dans ces derniers temps, les bénédictions de Dieu sont répandues en abondance. J'ai eu la joie de voir MM. Tobar et Sierra, à Vichy. Ils m'ont donné d'excellentes nouvelles de la province des missionnaires. On a dû prendre un certain nombre de paroisses. Les missions des confrères ont le premier rang, parmi toutes les Congrégations. Les Filles de la Charité sont très nombreuses : on en reçoit près de 400 par an ; cela augmente le travail des confrères. Les sœurs sont chargées de la bienfaisance publique ; tous les admirent ; elles sont animées d'une grande vénération pour les supérieurs, d'un véritable esprit de sacrifice et d'un profond amour pour les pauvres ; à la dernière guerre civile, beaucoup ont été héroïques, dignes des martyrs des premiers siècles. Le recrutement de nos confrères est bon : il y a près de 300 élèves dans les

quatre écoles apostoliques ; il y a 50 séminaristes clercs, 11 coadjuteurs, 40 philosophes, 60 théologiens.

J'ai reçu aussi des nouvelles de M. Moreno pour les sœurs à cornette. Tout va bien par la grâce de Dieu.

La province de *Barcelone* se relève des suites de la Révolution. La maison centrale, deux fois pillée et brûlée, en l'espace de 30 ans, se reconstitue grâce à l'énergie du Visiteur et des confrères. Que Dieu bénisse les deux vaillantes provinces d'Espagne !

Je puis communiquer avec la *Hollande*. Voici les petites nouvelles que j'en ai reçues. M. Hubert Meuffels a pu faire la visite canonique des maisons. A *Nimègue* où M. Lansu est supérieur, il y a cinq jeunes prêtres de 1940 qui suivent les cours de l'Université, sept jeunes prêtres de 1941 qui suivent le cours missionnaire ; la maison est une vieille hôtellerie d'été, ouverte de tous côtés.

A *Wernhout*, le supérieur est M. de Boer, il est aidé par plusieurs confrères et par quatre jeunes prêtres de 1940, dont un javanais. Il y a aussi à *Wernhout* M. de Backere, convalescent, et M. Kamerbeek, qui a été longtemps en France.

A *Susteren*, M. Sarneel est recteur et supérieur. M. Reynen Jean, assistant, est débilité par une longue maladie, mais toujours homme de devoir et de bon exemple. M. Dusée est procureur.

A *Rumpen*, M. Busch est supérieur, M. Ter Weer assistant.

A *Nieuw-Einde*, M. Barendregt est supérieur, M. Boonen assistant, M. Boonekamp procureur. La vie de famille y est très en honneur.

A *Panningen*, M. Van Kuijck est supérieur, M. Wolters Henri assistant et directeur du séminaire, M. Reynen Jacques économiste, M. Bervoets sous-directeur, M. Timmermans professeur de morale, M. Ruyter professeur de dogme ; il y a plusieurs autres confrères et quatre jeunes prêtres de 1940 ; trois confrères sont à l'infirmerie ; les étudiants étaient au nombre de 68, dont 13 ont dû être ordonnés dans le cours de l'année ; il y a 21 séminaristes. La charité fraternelle et l'esprit de famille sont en honneur ainsi que l'amour du travail. La maison jouit d'une bonne réputation au dehors. Les prêtres du voisinage viennent y faire leur retraite du mois que leur prêche un confrère. On vient aussi y chercher des conférenciers pour les œuvres sociales et les œuvres de jeunesse.

A la date du 1<sup>er</sup> août 1942, M. Meuffels m'écrit : « Contrairement à beaucoup, nous vivons encore chez nous, loin de toute agitation ou vaine curiosité ; l'hiver approche rendant le ravitaillement, le chauffage, plus difficiles ; c'est le sort commun ; il faut savoir faire des sacrifices, revenir à des habitudes plus simples, plus naturelles même. Les deux années de séminaire interne sont en honneur ainsi que le bréviaire en commun. »

Dans chacune des maisons citées plus haut il y a de bons frères coadjuteurs, réguliers, pieux, travailleurs.

M. Vester, directeur des sœurs de Hollande, a été très malade ; il est resté six mois à l'hôpital d'Heerlen et a subi cinq opérations ; il a été parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il va mieux mais il lui reste une grande faiblesse. Je recommande ce cher confrère aux prières de la Compagnie ; il a été aidé par M. Colsen.

La province de Hollande me rappelle que nous avons en France beaucoup de Hollandais dont s'occupe M. Meuffels Guillaume en résidence à Paris. Ce confrère est d'un dévouement admirable ; malgré une santé déficiente, il a continué ses courses apostoliques ; il a usé ses forces jusqu'au bout, et malheureusement il est cloué par la faiblesse dans un lit de notre infirmerie. Il a demandé à être aidé par un confrère hollandais ; je souhaite que ce confrère vienne bientôt et que le bon Dieu rende la santé à M. Meuffels Guillaume. Tout le monde prie à cette intention, dans les maisons dont s'occupe notre cher confrère.

J'ai reçu de bonnes nouvelles de Hongrie. M. Janisch m'annonce l'érection de trois nouvelles maisons : 1° dans l'île du Danube appelée *Csepel* où les confrères s'occupent des pauvres ouvriers ; 2° à *Nagyvarad* où se trouve une église en l'honneur de Noire-Dame de la Médaille miraculeuse et où sont également de pauvres ouvriers ; 3° à *Kolozsvár*, missions pour les catholiques dispersés au milieu des orthodoxes. M. Janisch a bien voulu faire la visite de la province des sœurs de Slovaquie ; je l'en remercie. A la date du 11 novembre 1942. M. Janisch m'écrit qu'on les demande partout surtout en Transylvanie, mais que les ouvriers ne sont pas assez nombreux. Il y a 4 séminaristes, 12 étudiants. Leur maison de Szob accueille les étudiants de la Société du Verbe divin. La confrérie de la charité se répand beaucoup, même dans la jeunesse féminine, sous la direction de M. Kohler.

En Irlande, le visiteur, M. O'Connor a donné sa dé-

mission ; à sa place, sur son avis et celui des consultants, avec l'assentiment des Assistants, j'ai nommé M. James O'Doherty pour lui succéder.

Par la grâce de Dieu, et la bienveillance des autorités italienne et allemande, j'ai pu visiter nos chers confrères des provinces d'Italie.

M. Scognamillo, notre procureur près le Saint-Siège, m'a accompagné dans nos visites aux cardinaux et m'a facilité nos démarches, soit pour les messes de fondation, soit pour d'autres affaires, je l'en remercie. Il m'écrit qu'il a obtenu 1° que l'on puisse faire la solennité de la Médaille miraculeuse le dimanche qui précède la fête ; 2° que les confesseurs des Filles de la Charité peuvent attacher l'indulgence plénière *in articulo mortis* aux crucifix dont les Filles de la Charité font usage dans l'assistance des malades.

J'ai été reçu à Rome par nos confrères et nos sœurs avec des attentions délicates qui m'ont touché le cœur. Il y avait juste 300 ans que la maison de Rome a été fondée. Il y avait eu auparavant, en 1638, d'autres logis de passage près de Sainte-Bibiane, de Notre-Dame de Loreto, de la Chiesa di San-Giovani, etc. L'autorisation d'avoir une maison date de 1641 ; on put en acheter une en avril 1642, grâce aux libéralités de la duchesse d'Aiguillon. La guerre ne se prête pas à des fêtes extérieures ; c'est dans le cœur que j'ai remercié Dieu de tout le bien qui a été fait par nos confrères depuis trois siècles. Que de missions ! que d'exercices spirituels ! que de saints confrères et frères ! J'ai fait mon pèlerinage à Monte-Citorio, à l'Apollinaire et j'ai prié tous les confrères et frères défunts qui se sont sanctifiés en ces maisons, de m'animer de leur esprit et de me donner les grâces dont j'ai besoin.

Et maintenant les confrères sont au collège Léonien avec quelques théologiens (les autres sont à Plaisance). Ce collège Léonien est un grand bâtiment carré, avec une chapelle dédiée à la Très Sainte Trinité, à Notre-Dame des Apôtres. Pendant mon séjour, le mois de Marie y fut prêché tous les jours par Son Eminence le cardinal Massimi, devant une assistance très nombreuse, et la première communion des enfants du quartier fut présidée par Son Eminence le cardinal Caccia-Dominioni. Les corridors sont vastes et ornés des portraits des Supérieurs généraux, des Visiteurs de la province, etc. J'aimerais quelque chose de semblable à la Maison-Mère. La salle d'oraison est très pieuse. La bibliothèque est grande, bien rangée, bien fournie. Les archives sont un

trésor : il y a des richesses incalculables qui ont été très bien mises en ordre par un confrère très expert en ces matières. Quand viendra le jour où nous aurons la publication, l'impression de ces *Monumenta Vincentiana* ?

Les confrères donnent toujours des missions, des exercices spirituels ; l'un d'entre eux prépare son doctorat biblique. Les étudiants vont à l'Angélique pour les études. Le collège Léonien est une maison où l'on travaille et aussi une maison où l'on se sanctifie. J'y ai respiré un parfum d'édification d'une très agréable odeur. Le Visiteur, M. Mussinetti, m'a accompagné dans nos courses, m'a facilité mes travaux. Je lui en suis très reconnaissant. M. Mussinetti est chargé des Dames de la Charité qui sont tout à fait animées de l'esprit de saint Vincent. La duchesse Caffarelli en est présidente, et les plus grands noms de Rome se font honneur de faire partie de l'Association, non seulement comme honoraires, mais aussi comme visiteuses ; et c'est un splendide spectacle de voir des comtesses, des baronnes, des princesses même, remplir fidèlement les obligations des Dames. M. Mussinetti entretient le feu sacré et maintient l'esprit ; il a eu le grand honneur d'être demandé comme prédicateur au Vatican et d'éminents personnages m'ont dit qu'il avait prêché à la satisfaction de tous ; Dieu soit béni ! Le supérieur de la maison a été aux petits soins pour mon humble personne et m'a comblé d'honneurs que je ne méritais pas. Les confrères ont été charmants et les étudiants m'ont édifié par leur réception, par leur régularité, par leur bon esprit.

Il y a au collège Léonien, au dernier étage, l'école apostolique. Je l'ai visitée en détail et j'ai admiré comme tout était bien organisé : locaux, classes. Les apostoliques m'ont fait une petite académie parfaitement littéraire, artistique et vinentienne.

Il y a aussi un convict dont Mgr Rufini m'a fait un grand éloge, me priant de faire en sorte que ce convict accueille encore plus d'hôtes ; je transmets ce désir très honorable à M. le Visiteur et à M. le Supérieur.

Les sœurs de Cottolengo sont au service de la maison, à la satisfaction de tous. Elles célébraient le centenaire de Cottolengo pendant que j'étais là ; j'ai eu le grand honneur et bonheur de dire la messe du centenaire.

Deux confrères étaient malades : l'un, M. Petrone Rocco, est mort peu après mon départ ; c'était un excellent confrère, qui a bien souffert et qui a accepté ses souffrances avec patience ; l'autre, M. Brunetti, a été en Albanie ; il était bien malade ; il va mieux, je souhaite qu'il se

rétablisse parfaitement et qu'il continue le bien qu'il a commencé en Albanie. Il est un peu le fondateur de cette mission ; s'il est canonisé un jour, sa fête sera double de 2<sup>e</sup> classe pour nous.

Je suis allé à *Saint-Sylvestre* du Quirinal, où se trouve une église remarquable par ses peintures, ses ornements, ses souvenirs. C'est de Saint-Sylvestre que partent toutes les revues que dirigent nos confrères : d'abord les *Ephémérides Liturgiques*, revue appréciée dans le monde entier, les *Annali della Missione*, qui donnent les nouvelles de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité, les *Annali di Carita*, revue pour les Dames de Charité. De là, sortent également une foule de livres liturgiques, l'*Ordo divini officii* qui fait loi partout par ses directives impeccables, des opuscules théologiques, ascétiques, etc... J'aurais voulu emporter quelques-unes de ses richesses intellectuelles, qui font grand honneur à nos confrères, mais c'est difficile en temps de guerre.

A Rome, j'ai eu le bonheur d'assister aux fêtes du jubilé épiscopal de Sa Sainteté Pie XII. Je ne vous décrirai pas la beauté de cette cérémonie dans la basilique Saint-Pierre. Je vous rappellerai cependant le message du Saint-Père, qui nous engage à la confiance, au sacrifice, au culte de la sainte Eucharistie, pain des forts, et à l'union avec le Saint Père, pierre fondamentale et chef visible de l'Eglise. Après l'Evangile, le Saint Père fit une homélie sur l'évangile de l'Ascension : dans les temps actuels, il faut croître, monter (*ascension*) dans la foi, l'espérance, la charité. La messe se termina par des acclamations solennelles, où 40.000 personnes attestèrent leur foi à la Sainte Trinité, au Christ-Roi, à la Vierge Marie, à l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique. Ce sont des souvenirs que l'on n'oublie jamais.

J'ai eu aussi l'avantage de voir toutes les maisons des sœurs, soit au Vatican, soit en dehors, et de constater que, sous la direction de sœur Grange, les œuvres sont faites dans l'esprit de simplicité, d'humilité, de charité, qu'elles sont appréciées par les autorités religieuses et civiles ; j'ai expérimenté l'esprit de foi des sœurs, leur grande générosité ; je les en remercie de tout cœur ; on voit que selon une parole d'un saint Père, l'Eglise de Rome est vraiment la *Présidente de la Charité*. Les sœurs m'ont également obtenu une très grande bienveillance des autorités civiles, en particulier la supérieure de Sainte-Agathe, que je remercie spécialement.

Je n'ai pas voulu quitter la province de Rome sans aller saluer les maisons de Sienne. Indépendamment de la Maison centrale de Sienne, où la vénérable sœur Bulgarini dirige la province avec toute sa tête et tout son cœur, et où j'ai admiré l'ordre, la régularité, la ferveur des sœurs à l'habit et des sœurs du séminaire ; indépendamment du *Manicomio* où les sœurs se dévouent avec abnégation, des deux *Instituts des Sourdes-Muettes* si intéressants, du grand *Hôpital*, où les sœurs imitent la charité de sainte Catherine de Sienne, du *Monistero*, où les sœurs anciennes et malades, ainsi que les postulantes, vivent dans la paix, j'en tenais à saluer les confrères qui se dévouent soit pour la jeunesse Vincentienne, soit pour les sœurs. Les missionnaires habitent en dehors de Sienne ; c'est une *Casa pia et docta* ; il y a une belle chapelle ; la maison a 104 mètres de long et elle abrite les prêtres, les frères, les philosophes, les séminaristes. C'est un séjour idéal pour étudier dans le silence et le recueillement. L'académie que l'on fit en mon honneur me montra que l'Italie est toujours la terre classique du beau : le beau en littérature, le beau en chant, le beau en musique.

Sous la conduite de M. le Visiteur, de M. le Supérieur et de M. le Directeur des sœurs, que je remercie, j'ai visité la belle ville médiévale de Sienne, avec son *Duomo*, où cathédrale, au pavé si riche par ses mosaïques.

Après la province de Rome, j'ai visité la *province de Naples*. Comme mon séjour à Rome m'avait permis de constater qu'un génie puissant avait rendu la Ville Eternelle toujours plus belle, ainsi mon voyage dans la campagne Romaine m'a montré les effets admirables des travaux gigantesques qui y furent accomplis ; on sent la vie, l'action, l'énergie, la volonté unie à l'intelligence et au goût.

A Naples, hélas ! bombardée souvent, j'ai été princièrement reçu, soit chez les missionnaires, soit chez les sœurs.

Les missionnaires ont trois maisons à Naples : 1° les *Virgini*, avec sa curieuse chapelle en rotonde, où j'ai prié le bonheureux Justin de Jacobis, avec ses grandes salles, ses larges corridors, ses orangers, ses citronniers, sa belle terrasse et surtout sa fidélité à nos saints usages. On dirait un séminaire interne. Le Visiteur, M. Mangiapane, et le Supérieur, M. Rispoli, gardent fidèlement nos traditions et nos règles, et si celles-ci venaient à se perdre, on les retrouverait dans les actes des mie-

sionnaires de Naples. Tout respire l'esprit de saint Vincent. Les théologiens, les philosophes, les séminaristes m'ont accueilli avec grande affection et ont fait en mon honneur une académie où le français, l'italien, le latin se mariaient harmonieusement, où la prose succédait à la poésie, où les chants se mélangeaient aux morceaux de piano, de violon, de flûte ; 2° la seconde maison est *Chiaja*, d'où l'on jouit d'une vue superbe sur la mer. C'est là que se trouvent les missionnaires chargés des sœurs, en particulier M. Grimaldi. J'ai vécu là une bonne vie de famille (on se sent tout à fait à l'aise), une vie de règle (tous les exercices sont en honneur, la méditation, la visite au Saint-Sacrement en commun, etc.). M. Grimaldi a eu l'amabilité de me conduire à Pompéi, saluer la Madone, au sanctuaire si riche et si fréquenté ; j'ai vu en passant les ruines d'Herculanum et de Pompéi ; j'ai fait également mon pèlerinage à saint Janvier, le protecteur de Naples contre la lave du Vésuve. Par tout, le bon peuple de Naples me salue et me baise la main ; 3° La troisième maison est *San-Nicola da Tolentino*, lieu de pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, où l'on accède par un escalier que mon vieux cœur grimpa difficilement, en 1939, mais où il fut récompensé par un accueil tout aimable.

M. Rispoli m'écrit, en décembre, que la maison des *Vergini* est presque vide ; les étudiants sont à Lecce, les séminaristes à Bénévent, pour éviter les dangers du bombardement.

Je suis allé visiter la maison centrale des sœurs, et avant d'arriver à la chapelle, j'ai passé, à ma grande joie et confusion, entre deux rangées interminables de bébés de la crèche, de petits de l'asile, d'enfants des classes, d'aspirantes, de postulantes, de sœurs du séminaire, de sœurs de la retraite, de sœurs de la maison. Ici, comme partout, j'ai été heureux de parler, soit aux sœurs à l'habit, soit aux sœurs du séminaire, de recevoir les sœurs servantes et de saluer la bonne sœur Musitano avec ses officières, et la directrice, sœur Fiscarella, que j'ai bien connue à Paris. Tout est beau à Naples, les âmes encore plus que les choses, qui sont pourtant si belles.

Je suis allé à *Marigliano*, où sont les sœurs anciennes, les sœurs malades, qui ont été évacuées là, à cause des bombardements fréquents. La maison est un paradis terrestre, moins l'arbre de la science du bien et du mal. Cependant, les sœurs préfèrent encore la Maison centrale et font des vœux pour que bientôt la paix leur per-

mette de retourner à *Arco-Mirelli*. Je m'unis à leurs prières et je les quitte à regret ainsi que la belle ville de Naples. Voir Naples et mourir !

Depuis mon passage, les oiseaux de guerre ont détruit un hôpital, dirigé par les sœurs ; pas de victimes parmi les sœurs. Mais on a évacué la Maison centrale ; les petites sœurs sont à Aversa ; les autres sœurs sont dispersées. Que Dieu protège la chère province de Naples !

De la province de Naples, je remonte toute l'Italie et j'arrive à la *province de Turin*. Ici, comme partout, l'accueil est cordial, très cordial. Je vais d'abord à la maison des missionnaires, ancienne Visitation, où il y a une belle chapelle de la Sainte-Agonie. Je salue les prêtres, les jeunes gens qui sont dans le convict de la maison et qui vivent avec les confrères, faisant la lecture au réfectoire. On lisait la vie de notre saint confrère, M. Manzella, qui a fait de l'île de Sardaigne une île Vincentienne par ses œuvres de charité. Dans mon voyage, j'avais salué Livourne, où vécut la Mère Seton, à la cause de laquelle s'intéressait tant le Père Souvay.

M. Asinelli, le visiteur, M. Bona, le supérieur, m'accueillent avec grande charité. On se sent dans la maison du bon Dieu. Je me rappelle avec émotion que M. Cervia, mon cher compagnon de séminaire, a vécu là et s'y est sanctifié, et que M. Durando a été longtemps visiteur et supérieur, que beaucoup d'autres saints ont sanctifié ces lieux. Les confrères sont on ne peut plus aimables. M. Cocchi, de Gênes, est venu me saluer. M. Garlando, de Chiéri, me parle des missions, du séminaire ; le supérieur de Scarnafigi, m'entretient de l'école apostolique ! d'autres missionnaires, en particulier de Casale, me parlent des publications mariales, du grand mouvement qui porte les âmes vers la Vierge Marie, grâce au zèle des enfants de saint Vincent. Je vais saluer le *Séminaire Saint-Vincent*, en dehors de Turin, où sont les philosophes et les théologiens. Accueil chaleureux du supérieur, des professeurs, des jeunes gens. À l'académie qui se tient dans la cour, sous le beau ciel d'Italie, le supérieur fait dériver mon nom de *robur*, et me trouve des qualités que je désire avoir ; les jeunes gens exécutent un répertoire délicieux de chants et d'imitation de cloches. Je félicite la jeunesse turinoise qui, à l'imitation de la jeunesse siennoise et napolitaine, a si profondément le culte du vrai, du beau et du bien ; et de Dieu la vérité, la beauté, la bonté. Tous méritent l'éloge fait de saint Vincent : *Operatus est bonum et rectum et verum.*

Sous la direction de M. le Directeur des sœurs, je vais à la Maison centrale, où ma sœur Zari me comble d'attentions délicates. Conférence aux sœurs de la maison et de la province, conférence aux sœurs du séminaire. Ici comme partout on est édifié de l'esprit de foi des sœurs. Je vais visiter quelques autres maisons, particulièrement les *Molinette*, grand hôpital avec vaste chapelle, immense cuisine, buanderie très bien organisée, lingerie, modèle d'ordre et de propreté. Je salue les 150 sœurs qui étudient pour le brevet d'infirmières et je les félicite de savoir, comme saint Vincent, unir l'amour des traditions à l'amour des choses nouvelles essentielles. *nova et vetera*.

Je n'ai pas manqué de faire un pèlerinage aux maisons de Cottolengo et de Dom Bosco, des *Nazaréennes* de Durando, et j'ai touché du doigt l'action miraculeuse de la Providence.

Pourquoi faut-il, hélas ! que l'homme vienne troubler l'œuvre de Dieu par sa science dirigée vers la mort, par ses bombardements ! La bonne ville de Turin a reçu des visites d'avions, et nos confrères et nos sœurs ont payé leur tribut de sacrifices. Leurs maisons ont été endommagées ici et dans plusieurs villes, à Gênes, à Savone. Chez les sœurs, deux victimes, martyres de leur charité. Je compatis aux souffrances de nos chers confrères et de nos chères sœurs ; j'admire leur vaillance, leur patience ; je prie Dieu de les épargner, de les conserver : *omnes insidias inimici ab eis longe repelle ; angeli sancti habitent in eis qui eos in pace custodiant et benedictio Dei sit semper in eis*. Je prie à cette intention le vénérable M. Manzella, dont on se dispute la dépouille, et dont l'intercession opère des effets merveilleux.

D'Italie, passons au *Portugal*. Ici règne la paix, c'est à peu près tout ce que nous savons de cette province, qui a envoyé des missionnaires et des sœurs en Afrique. Nous souhaitons que Notre-Dame de Fatima continue à protéger nos chers confrères et sœurs du Portugal et à écarter d'eux le terrible fléau de la guerre. La Province compte parmi ses membres le vénérable M. Sousa-Borba, âgé de 89 ans, le doyen de la Compagnie.

L'ancienne Yougoslavie a été démembrée en cinq états : trois parties sont entrées dans l'Allemagne, l'Italie et la Bulgarie ; une partie est devenue la Croatie ; la dernière constitue la Serbie. Les maisons de missionnaires et de sœurs ont été bien éprouvées ; M. Sedej, visiteur, a pu venir me voir à Rome et m'a parlé de l'état de la province. M. Sedej réside à Ljubljana, en territoire italien :

il y jouit d'une grande liberté et les œuvres continuent.

La *Slovaquie* possède une province de sœurs et une vice-province de missionnaires. La province de sœurs est florissante ; la vice-province de missionnaires débute avec trois maisons ; son vice-visiteur est M. Hutyra : M. Kuchar n'étant pas slovaque de nationalité, a cédé la place à M. Hutyra. Je fais des vœux pour que les vocations affluent dans la catholique Slovaquie.

Le dernier pays d'Europe où nous avons des maisons est la *Turquie*. M. Levecque m'a écrit que le collège Saint-Benoît continuait comme auparavant, que les confrères de Thessalonique en Grèce souffraient de la difficulté du ravitaillement, qu'il y avait du bien à faire à Bucarest en Roumanie, où se trouve M. Schorung. M. Levecque proteste contre une émission de radio qui annonçait qu'il était passé au parti de la France combattante. « *Je demeure, m'écrit-il, inébranlablement derrière le Maréchal, acceptant toutes les mesures qu'il juge opportunes de prendre* ».

Telles sont les nouvelles que j'ai pu obtenir de l'Europe actuelle. Passons maintenant en Asie, où le fléau de la guerre a régné toute cette année.

La *Chine* est toujours en guerre avec le Japon. Nous avons appris par une dépêche de Shanghai, envoyée à Vichy par M. Legris, visiteur, la mort de cinq confrères : MM. Sageder, Verdini, Poizat, Djing Vincent et Legrand, ce qui, joint au décès de M. Fong, fait un grand vide dans nos missions de la Chine. M. Fong Simon, d'après le dernier catalogue de 1940, était au grand séminaire de Chala, près Pékin. M. Djing Vincent était dans le vicariat apostolique de Taichow au Tché-Kiang.

M. Legrand Pierre naquit à Valenciennes en 1884, entra dans la Congrégation en 1901, partit en Chine en 1902 ; il était Consulteur de la province méridionale de Chine et faisait partie de la maison de Hangchow dans le vicariat de même nom, au Tché-Kiang.

Les trois autres, MM. Sageder, Verdini et Poizat appartenaient à la maison de Hokow, du vicariat de Yu Kiang dans le Kiang-Si. M. Sageder était le supérieur de la maison ; il était né en 1870, à Graz ; il entra dans la Congrégation en 1890 et partit pour la Chine en 1898. M. Verdini était né en 1884 à Voghera (Italie) ; il entra dans la Congrégation, à Paris, en 1905 et partit pour la Chine en 1909. M. Poizat naquit en 1878, dans le diocèse de Lyon ; il entra dans la Congrégation en 1896.

Nous ignorons les circonstances de leur mort ; nous

ne pouvons que baiser la main de Dieu qui nous éprouve. Comment ferons-nous après la guerre pour remplacer tous ceux qui sont allés à la maison du ciel ? Le bon Dieu y pourvoira.

En Chine également, la visitatrice des sœurs, sœur Reisenhel, est allée dans un monde meilleur où règne la paix céleste. Celle qui lui succède, sœur Fauvel, ne peut rentrer à Shanghai, ville prise et reprise. A la maison centrale des sœurs, famine et privations de ressources. A Chentingfou, les enfants des sœurs meurent de faim ; ailleurs, épidémies, fièvres typhoïdes, disettes. Nous n'avons aucune nouvelle de nos sœurs du Japon, sœur Termier et ses compagnes.

Nous sommes sans nouvelles de nos confrères du diocèse de *Cuttack* dans les Indes.

De *l'Indochine*, M. Bringer nous a télégraphié que la visitatrice, sœur Durand, avait été très malade ; nous savons qu'il y a un grand bien à faire et que l'on demande des sœurs pour les hôpitaux.

J'ai appris qu'en *Iran*, M. Poiron a été nommé par le Saint-Siège, visiteur des missionnaires, directeur des sœurs et supérieur de la Mission.

En *Syrie*, nous avons perdu M. Agnius Maurice qui faisait partie du corps professoral de l'école apostolique de *Furn-el-Chebak* (Beyrouth).

De l'Asie, passons en *Afrique*. On devait célébrer cette année, en novembre, le centenaire de l'arrivée des sœurs. Je m'étais proposé d'aller en *Algérie*, lors de mon voyage en deuxième zone de France, mais le temps m'a manqué pour effectuer cette traversée ; je voulais m'unir aux missionnaires et aux sœurs pour remercier Dieu de tout ce qui a été fait depuis cent ans sur cette terre chère aux enfants de saint Vincent. L'Algérie était en paix alors, et voici que le fléau de la guerre, le déluge de feu s'est étendu à ces contrées. Que saint Vincent, qui a été captif en Tunisie, préserve ses fils et ses filles.

Aucune nouvelle du *Congo belge*, de *l'Egypte*, de *l'Ethiopie*.

Par plusieurs lettres de *Madagascar*, remontant à l'année 1941, j'ai appris que la maladie avait éprouvé plusieurs missionnaires et sœurs, que des cyclones avaient détruit quelques églises, que l'on avait difficulté pour se ravitailler en pain et vin pour la messe. Depuis l'occupation anglaise, je n'ai rien reçu. Nous avons le dessein d'envoyer deux de nos jeunes prêtres à *Madagascar*, MM. Wilmès et Hertz ; les derniers événements ont

empêché leur départ ; ce sera pour le jour où il plaira à Dieu.

Franchissons d'un bond l'Atlantique et abordons en Amérique.

L'Argentine a perdu son visiteur, M. Bauden. Le samedi 9 mai, il avait dit sa messe dans une maison de Buenos-Aires, à l'occasion de la réunion mensuelle des Enfants de Marie. A son retour à la Maison centrale des sœurs, il avait confessé 60 jeunes filles de l'école professionnelle. A midi, il avait diné et pris la récréation avec son entrain ordinaire. De 3 à 4 heures il avait fait une instruction substantielle aux sœurs du séminaire ; il avait encore confessé deux personnes. A 5 heures 1/4 il partait pour rentrer chez lui. A 5 heures 1/2, comme il attendait le train, il tomba en avant, deux agents le relevèrent, le mirent dans une voiture sans connaissance ; il mourut avant d'arriver, c'était une congestion cérébrale foudroyante. Cette mort a plongé les missionnaires et les sœurs dans une grande désolation. Veillons et prions car nous ne savons ni le jour ni l'heure où le Maître viendra nous chercher. Soyons toujours prêts.

M. Bauden était né le 19 mars 1874 à Herzeele, diocèse de Cambrai ; il entra dans la Congrégation en 1896. Après son ordination sacerdotale, il fut envoyé à Rome pour prendre les grades de docteur. Il fut placé au grand séminaire de Montpellier où M. Verdier était supérieur. A la fermeture de nos séminaires de France, il fut envoyé au séminaire d'Assomption au Paraguay ; en 1922, il en fut nommé supérieur et en 1923 il fut nommé Visiteur de la province d'Argentine. C'était un homme prudent, sage et pondéré ; il avait été formé à ses débuts de professeur par M. Verdier, l'homme du juste milieu, l'ennemi des extrêmes, le modèle des supérieurs.

Régulièrement M. Gimalac aurait dû faire l'intérim jusqu'à la nomination d'un autre visiteur ; mais son grand âge ne lui permettait pas d'assumer cette lourde charge ; c'est M. Prat qui fait fonction de Visiteur et de directeur jusqu'à la nomination normale d'un visiteur et directeur après consultation des supérieurs de la province.

J'attends toujours du Brésil les réponses des supérieurs pour la nomination d'un Visiteur

En Bolivie, le Saint Siège désire que Sucre devienne séminaire régional et national. On fait grand éloge de nos confrères espagnols de Sucre ; on désire qu'ils soient plus nombreux

Au Chili, mort de M. Ortiz qui avait fait ses études à Saint-Lazare.

En Colombie, M. Fourçans, directeur des sœurs, m'annonce qu'on a ouvert à Cali, il y a trois ans, une école d'infirmières et que le gouvernement vient de demander 12 sœurs pour un hôpital antituberculeux qui sera un hôpital modèle.

Aux Etats-Unis, M. Slattery avait offert sa démission à Rome ; Rome nous a consulté ; nous avons répondu que M. Slattery fait très bien et que, dans les circonstances actuelles, il nous semble préférable de laisser M. Slattery.

Le Mexique a perdu son visiteur, M. de las Heras. C'est une grande perte pour les missionnaires et les Dames de la Charité. M. de las Heras avait parfaitement l'esprit de saint Vincent, il était animé d'un grand esprit de foi pour les Supérieurs ; il a su gouverner avec sagesse et prudence dans des circonstances critiques. Que Dieu récompense ce fidèle serviteur. Il a été remplacé par M. Ataun Patricio.

L'Océanie a connu cette année la guerre. Les Philippines, les îles de la Malaisie ont entendu le canon. Juste au moment où l'île de Java était prise par les Japonais, nous avons appris que Mgr Verhoeks venait d'être nommé vicaire apostolique de Soerabaya.

J'ai fini le tour du monde, la petite histoire de 1942. Je me permets de vous signaler que 1943 ramènera le centenaire de l'élection du Père Etienne. Comme ce digne Supérieur Général a toujours été considéré comme le restaurateur de la double famille, il convient de ne pas laisser passer inaperçu le centenaire de cette nomination ; relisons la vie et les circulaires du Père Etienne, faisons quelques conférences sur lui, remercions Dieu de nous l'avoir donné, prions le Père Etienne de nous donner bientôt un Supérieur Général comme lui. Il a beaucoup aimé la Sainte Vierge ; la Sainte Vierge a béni son généralat ; qu'elle bénisse mon Vicariat ; pour cela je confie le monde vincentien à la Vierge puissante. En 1830 elle est apparue, tenant le monde entre ses mains, le réchauffant sur son cœur, l'offrant à Dieu ; nous prions Marie de renouveler ce geste en 1943 pour le monde de la Petite Compagnie.

Le Souverain Pontife vient de consacrer le monde entier à Marie, au Cœur Immaculé de Marie. Déjà la petite Compagnie a été consacrée à Marie par M. Alméras en 1862, par M. Etienne en 1843. Dans les circonstances actuelles, en ma qualité de Vicaire Général de la Con-

grégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité, qu'il me soit permis de renouveler cette consécration, cette offrande du monde vincentien qui m'est confié et de dire à la Vierge Immaculée : *Nous nous plaçons sous votre secours Sub tuum praesidium, nous nous réfugions dans votre cœur. Gardez-nous, sauvez-nous.* Je vous invite à faire réciter souvent, particulièrement le premier samedi du mois, devant les fidèles, la belle consécration au Cœur de Marie qui fait le pendant de la consécration au Cœur de Jésus. N'oublions pas que, sur la Médaille Miraculeuse, il y a les deux cœurs.

C'est dans ces Cœurs de Jésus et de Marie que je demeure, Messieurs et mes chers frères,

Votre très humble et dévoué confrère, à la vie à la mort.

Edouard ROBERT.

i. p. d. l. M.

Vic. Gén.

N.B. Cette année le nombre des morts n'est pas considérable, 46 ; mais nous pouvons croire et craindre qu'il n'y en ait un plus grand nombre, que nous ne connaissons pas, par suite de la difficulté des communications. Je vous engage à prier pour les connus et les inconnus. Depuis quelques années, un certain nombre de provinces, à cause des difficultés de vivre, ont obtenu soit du Père Verdier soit du Père Souvay des réductions de messes de suffrages. J'invite ces provinces à suppléer de par ailleurs aux messes qu'elles ne disent plus, en ayant par exemple des intentions secondaires à la messe, en appliquant les indulgences de leur chapelet ou de quelque prière comme *O bone et dulcissime Jesu*. Si la nécessité de vivre ne nous permet plus de leur appliquer les messes traditionnelles, efforçons nous de suppléer par d'autres prières ; c'est un devoir de charité, c'est une sainte et salutaire pratique de prier pour les morts, surtout pour nos proches ; salutaire pour eux et pour nous, car elle leur ouvre les portes du ciel et elle nous obtient la miséricorde de Dieu quand nous entrons nous-mêmes dans notre éternité.

Edouard ROBERT.

## NÉCROLOGE 1942

1. Foi (François), coadj., déc. à Turin, le 16 déc. 1941 ; 59, 40.
2. Zaballos (Michel), clerc, déc., à Hortaleza, le 9 nov. 1941 ; 19, 3.
3. Fasano (Barthélemy), pr., déc. le 27 déc. 1941 ; 74, 49.
4. Parrang (Jean), pr., déc. à Paris, le 21 janv. 1942 ; 72, 52.
5. Broutin (Henri), coadj., déc. à Masinens, le 17 janv. ; 61, 45.
6. Zegers (Pierre), pr., déc. à Pannigen, le 13 fév. ; 42, 18.
7. Sabatier (Pierre), coadj., déc. à Paris, le 25 fév. ; 80, 62.
8. Cepurski (Jean), pr., déc. en Pologne ; 54, 36.
9. Bogaert (Théo.), pr., déc. à Périgueux, le 15 mars ; 65, 42.
10. Veron (Charles), coadj., déc. à Paris, le 31 mars ; 81, 53.
11. Weissmann (Jean), pr., déc. à Cracovie, le 17 fév. ; 65, 46.
12. Gonzalez (Epiphane), pr., déc. à Tardajos, le 31 déc. 1941 ; 34, 18.
13. Zamanillo (Rodolphe), coadj., déc. à Madrid, le 10 fév. 1942 ; 50, 3.
14. Barbero (Philippe), coadj., déc. à Madrid, le 3 mars ; 77, 59.
15. Tobar (Fernand), pr., déc. à Madrid, le 10 mars ; 29, 12.
16. Martelanc (Alexandre), pr., déc. à Ljubljana, le 20 nov. 1941 ; 61, 14.
17. Poupert (Raph.), pr., déc. à Montohieu, le 7 mai 1942 ; 65, 46.
18. Baudert (Jules), pr., déc. à Buenos-Ayres, le 9 mai ; 68, 45.
19. Fong (Simon), pr., déc. en Chine, en mai ; 34, 15.
20. Ehrlich (Joseph), coadj., déc. en Autriche le 17 fév. ; 75, 52.
21. Bunyei (Etienne), pr., déc. en Autriche, le 18 fév. ; 60, 41.
22. Petrone (Roch), pr., déc. à Rome, le 22 mai ; 73, 58.
23. Agnius (Maurice), pr., déc. à Beyrouth, en mai ; 71, 49.
24. Lambin (Cyprien), pr., déc. au Berceau de St. Vincent, le 31 mai ; 66, 47.
25. De las Heras (Jacques), pr., déc. au Mexique ; 67, 43.
26. Bindolini (Vital), pr., déc. à Gènes, le 18 juillet ; 67, 45.
27. Kremer (Joseph), pr., déc. à Lommelet, le 24 août ; 72, 52.
28. Collette (Alexandre), pr., déc. à Paris, le 27 août ; 69, 48.
29. Laurent (Gabriel), pr., déc. à Rennes, le 27 août ; 72, 51.
30. Scibetta (Sauveur), clerc, déc. à Naples, le 7 août ; 25, 6.
31. Tabar (Grégoire), pr., déc. à Pampelune, le 2 août ; 75, 57.
32. Castillo (Joseph), clerc, déc. à Madrid le 26 août ; 25, 9.
33. Vidal (Simon), pr., déc. à Paris, le 22 oct. ; 33, 16.
34. Wattiez (Auguste), pr., déc. à Paris le 9 nov. ; 82, 58.
35. Ortiz (Antoine), pr., déc. à Miraflores, en octo. ; 58, 39.
36. Andrés (Innocent), pr., déc. à Séville, le 24 avril ; 71, 52.
37. Vincente (Joachim), pr., déc. à Santiago de Cuba ; 69, 53.
38. Arana (Ulpien), pr., déc. à Pampelune le 19 sept. ; 51, 35.
39. Sebastian (Charles), pr., déc. à Surada en sept. ; 44, 28.
40. Corrales (André), pr., déc. à Mérida en juillet ; 70, 49.
41. Farget (Jean), coadj., déc. à Dax, le 27 nov. ; 84, 54.
42. Sageder (Frédéric), pr., déc. en Chine, en 1942 ; 72, 52.
43. Poizat (Michel), pr., déc. en Chine, en 1942 ; 64, 46.
44. Verdini (Humbert), pr., déc. en Chine, en 1942 ; 58, 37.
45. Legrand (Pierre), pr., déc. en Chine, en 1942 ; 58, 41.
46. Djing (Vincent), pr., déc. en Chine, en 1942 ; 38, 19.

## NÉCROLOGE 1943

1. Valencak (Jos.), coadj., déc. Ljubljana, 24 août 1942 ; 35, 7.
2. Povse (Louis), coadj., déc. à Ljubljana, 19 oct. 1942 ; 77, 48.
3. Gaboide (Joseph), pr., déc. Salonique, 26 déc. 1942 ; 80, 60.
4. Lavezzari (Jacques), pr., déc. Old Forge, 1942 ; 77, 52.
5. Zemanek (Joseph), pr., déc. à Vienne, 22 nov. 1942 ; 41, 23.
6. Maierhofer (Ant.) pr., déc. Vienne, 27 décem. 1942 ; 67, 49.
7. Messina (Emm.) pr., déc. Pérouse, 26 janv. 1943 ; 66, 9.
8. Aroud (Alphonse), pr., déc. à Lyon, 25 fév. 1943 ; 65, 30.
9. Alcorta (Ign.) pr., déc. 2 nov. 1942, prov. Madrid ; 38, 20.
10. Tajadura (Th.) pr., déc. 11 nov. 1942, prov. Madrid ; 45, 27.
11. Mac Donald (Joseph), pr., déc. en Irlande ; 51, 14.
12. Gilgunn (Guillaume), pr., déc. en Irlande ; 38, 17.
13. Senderos (Jacq.), pr., déc. 5 janv. 1943, prov. Madrid ; 70, 47.
14. Saldana (Alphonse) pr., prov. des Philippines ; 59, 43.
15. Muller (Guillaume), pr. déc. à Jérusalem ; 78, 51.
16. Liccardi (Agnello), coadj., déc. à Naples, 11 avril ; 76, 47.
17. Pece (Michel-Ange), pr., déc. à Plaisance, 13 avril ; 92, 77.
18. Petrone (Pascal), pr., déc. à Plaisance, 17 avril ; 66, 50.
19. Bukowseck (Fr.), coadj., déc. à Ljubljana, 28 fév. 73, 48.
20. Gossler (Pie), coadj., déc. à Graz, 27 avril ; 32, 11.
21. Meuffels (Guillaume), pr., déc. à Paris, le 16 juin ; 72, 53.
22. Edsit (Mathias), coadj., déc. à Ljubljana, 20 mai ; 72, 42.
23. Isella (Victor), coadj., déc. à Gênes, le 4 juin ; 55, 24.
24. Kledzik (Joseph), pr., déc. à Cacia (Roum.), 1942 ; 45, 27.
25. Jedrychowski (Jem), pr., déc. à Dacau (Roum.) 1942 ; 43, 23.
26. Krzyszkowski (Etienne), pr., déc. en Pologne, 1943 ; 75, 57.
27. Corset (Jean-Baptiste), pr., déc. à Pékin, 1943 ; 69, 50.
28. Jeczmonka (Venceslas), pr., déc. en Pologne, 1943 ; 57, 34.
29. Sou (Joseph), pr., déc. en Chine (Youngp.), 1943 ; 34, 13.
30. Hortiguëla (Aniano), pr., déc. Mohano (Inde), 1943 ; 45, 26.
31. Suau (Antoine), pr., déc. à la Havane, 6 déc. 1942 ; 70, 52.
32. Gomez (Manuel), pr., déc. à Tardajos, 1<sup>er</sup> juin 1943 ; 82, 63.
33. Zabala (Adolphe), pr., déc. à Baracaldo, 28 juin ; 62, 45.
34. Reynen (Jean), pr., déc. à Susteren, 27 août ; 69, 49.
35. Pittet (Michel), pr., déc. Boisseron (Hérault), 3 sept. ; 25, 7.
36. Zdzieblo (François), pr. déc. Pologne, 6 mars 1943 ; 60, 42.
37. Krause (Edmond), pr. déc. Varsovie, août 1943 ; 34, 10.
38. Lennon (Robert), pr. déc. Emmitsburg, 23 déc. 1942 ; 84, 64.
39. Verrière (Louis), pr., déc. le 3 nov. à Alger ; 62, 43.
40. Bouillet (Michel), pr., déc. Hangchow, décembre ; 66, 47.
41. Dames (Nicolas) pr., déc. Pékin, décembre ; 33, 13.
42. Ly (Mathieu) pr., déc. Pékin, décembre ; 38, 13.
43. Antonelli (Ugo), pr., déc. Florence, 28 déc. 1942 ; 54, 8.
44. Bastoni (Joseph), coadj., déc. 5 juillet Rome ; 83, 61.
45. Properzi (Joseph), pr. déc. 18 oct. à Plaisance ; 64, 48.
46. Zoller (Michel), coadj. déc. 20 oct. à Rome ; 43, 17.
47. Rossi (Silvio), pr. déc. à Florence le 6 nov. ; 59, 38.
48. Carrozino (Vinc.), coadj. déc. le 17 sept. Naples ; 78, 46.
49. Janek (Martin), pr. déc. le 10 nov. à Trencin ; 30, 9.
50. Grassi (Pierre), pr., déc. à Rome, le 23 déc. ; 79, 49.

1. Milani (Pascal), pr., déc. Plaisance, 6 janv. 1943 ; 48, 31.

## FRANCE

### PARIS

#### MAISON-MÈRE : *Au jour le jour*

1<sup>er</sup> janvier 1942. — Comme chacune de nos actuelles journées, l'année s'ouvre dans une atmosphère alourdie et sombre qu'ont créée et entretenue sur notre ciel et nos têtes les douloureuses circonstances de juin 1940... Ce matin, à la suite de la prière, conformément au coutumier, l'Assistant de la Maison-Mère offre au T. H. Père les prières et les vœux de tous. M. Robert répond à la Communauté en formulant les souhaits que, de son côté, il adresse à Dieu pour chacun de nous : ils trouvent leur expression dans la paraphrase de l'oraison que nous récitons tous les jours à Complies : *Visita quæsumus Domine habitationem istam et omnes insidias inimici ab ea longe repelle* : que Dieu protège la maison et sauvegarde la Compagnie de toutes embûches ; *angeli tui sancti habitent in ea...* gardiennage des saints anges, qu'ils veillent sur nous... *et benedictio tua sit super nos semper*, bienveillance de Dieu sur nous tous et sur nos travaux. Nous sommes en effet au milieu des dangers, sur la grand'route du temps, nous vivons dans le brouillard. Autour de nous, et pas bien loin une légère éclaircie, et au delà c'est l'inconnu : des bruits de guerre et de batailles retentissent à nos oreilles, des nouvelles incontrôlables se chuchotent de-ci, de-là, mais nous savons vraiment bien peu de ce qui se passe par delà cet écran qui nous donne l'impression du désert. Vraiment voici encore des journées dont, suivant le mot bien connu, les survivants pourront redire : *Et ! que faisiez-vous alors ? — Et bien, nous vivions...* Et nous vivons dans le cadre de notre ordre du jour et de nos charitables et modestes occupations.

De par ailleurs pour personne les circonstances ne facilitent guère la vie ; pour tous, les difficultés du ravitaillement sont un problème et une souffrance quotidienne. Devant ces difficultés un chacun s'ingénie ; mais dans cette lutte pour la vie, nombreuses les victimes et bien vives les souffrances. Et voici comment quelques lignes d'une presse facile relatent les efforts des Religieux de Paris pour parer diversement à la disette et gagner leur pain littéralement à la force de leurs bras, à la sueur de leur front.

« Oiseaux, mes frères ! », disait jadis saint François d'Assise à tout un petit peuple piaillant qui battait des ailes autour de lui.

« Lapins, mes frères ! », disent aujourd'hui ceux qui ont pris au doux fondateur de leur ordre sa robe de bure brune, sa coiffure en auréole et sa simplicité évangélique.

Car les franciscains élèvent des lapins. Oh ! simplement

pour utiliser les restes de leurs festins traditionnels de légumes crus ! Ces lapins, il n'est naturellement pas question de les manger. Et les petites bêtes mourraient sans doute de vieillesse si, de temps en temps on n'entendait pas parler d'une famille où l'on a faim. Alors un des pères se dévoue, entre dans le clapier, saisit au hasard deux oreilles frémissantes. Le drame accompli, il retourne à ses méditations, le cœur gros.

Les pères lazaristes fument leurs marronniers.

Chez les lazaristes, on n'élève pas de lapins, mais on a défriché les cours de récréations pour les transformer en potagers. Derrière les grands immeubles gris de la rue de Sèvres, leur supérieur, le père Robert, ne dédaigne pas de manier la pelle ou la pioche. Au rebours du fondateur de l'ordre, saint Vincent de Paul, Gascon bouillant et hardi, c'est un homme paisible, distrait et mystique. Vêtu d'une soutane noire, il refuse de porter la barrette à quatre ailes à laquelle lui donnent droit ses doctorats en théologie, en philosophie et en lettres.

On ne se contente pas de cultiver les pommes de terre ou les haricots chez les lazaristes. On fait aussi des expériences. Des expériences que nous avons tous faites. On étudie les vertus comparatives de la feuille de marronnier, de celle du cerisier ou de celle de la vigne rouge considérées comme ersatz de tabac. En général, le marronnier l'emporte. Aussi les arbres vénérables qui ombragent les cours ont-ils droit à des égards tout particuliers. Mais les pères lazaristes, fumeurs impénitents, ne désespèrent pas de découvrir un produit de remplacement encore meilleur.

Comme les lazaristes, les assumptionnistes cultivent. Mais si l'on ose dire, ils le font sur une grande échelle, utilisant des terrains que possède leur ordre aux environs de Paris. On les a appelés les pères hôteliers, car dans beaucoup des endroits où les a conduits leur esprit évangélique, ils ont installé des hôtels où ils reçoivent les voyageurs chrétiens, et même les autres, avec une très grande libéralité spirituelle. A Notre-Dame-de-France, à Jérusalem, on servait de la viande le vendredi à la table même des pères (qui n'en mangeaient pas) pour ne pas imposer aux voyageurs la règle du jeûne. Outre leur activité terrienne, les assumptionnistes de Paris continuent, dans leur maison de la Bonne Presse, aux Champs-Élysées, leur activité intellectuelle. Leur liaison avec ce qu'ils appellent leurs comptoirs spirituels dans le monde est constante grâce aux autorités occupantes et au gouvernement italien.

Aucun des missionnaires de France n'a d'ailleurs perdu le contact avec ses frères coloniaux. Avec une patience stoïque, ils attendent de pouvoir aller les rejoindre.

Le père Gillet, globe-trotter de la foi est devenu casanier.

Le plus voyageur de tous les supérieurs est, sans conteste, le célèbre père Gillet, citoyen honoraire d'Alz-les-Bains, grand chancelier du Collège angélique de Rome, supérieur des dominicains et futur académicien français. Il a utilisé

tous les moyens de locomotion, parcouru tous les continents, enseigné la foi dans une dizaine de langues. Maintenant, victime d'une demi-réclusion forcée, il partage son temps entre Aix-les-Bains, qu'il évangélise depuis vingt ans, Santa-Sabina à Rome, et le siège de la mission, faubourg Saint-Honoré, où les dominicains étudient le projet d'un quotidien catholique qui verra le jour après la guerre et sera, dans leur esprit, plus moderne et plus social que La Croix assomptionniste.

Rue du Bac, on trouve les missions étrangères. Jadis, derrière le porche, de futurs missionnaires discutaient philosophie dans de magnifiques jardins fleuris. On peut les voir bêcher les massifs, arroser les salades, surveiller les carrés de pommes de terre. Ils discutent toujours philosophie, mais l'agronomie est une science qui leur est maintenant familière.

Entre deux cours, le professeur de scolastique attelle une carriole grinçante et, au trot d'un vieux cheval, se rend aux Halles.

N. B. — Observons que, daté de janvier 1943, cet entrefilet de « La Semaine » est déjà d'actualité en 1942.

Pour ce qui nous concerne, à cette souriante évocation légèrement fantaisiste, on pourrait adresser quelques observations si la chose en valait la peine. Sans relever l'antithèse établie entre le P. Robert et saint Vincent, on ne sait rien ici de ce triple doctorat en théologie, en philosophie et en lettres ; on n'a pas connaissance de cette pioche ou de cette pelle apostoliquement maniée. De ces recherches pour un ersatz de tabac, on n'a pas eu vent ; en fait dans la cour de la rue de Sèvres, nous n'avons pas vu de cerisiers en fleurs, ni des plants de vigne rouge. On ne connaît qu'un ou deux marronniers touffus qui ne tentent guère les frères lazaristes, fumeurs impénitents. Ce serait grandement déflorer l'intérêt de cette citation que de ne pas la lire, avec le probable sourire de l'écrivain de telles lignes. Comme signe des temps cet extrait trouve ici sa place et sa justification. On peine, c'est la profonde vérité, on travaille pour le pain quotidien, mais tout autrement que ne l'écrit le journaliste facile et aimable.

6 janvier. — M. Paul Vigué, sulpicien, sous-directeur du cours des diacres à la rue du Regard, meurt quasi subitement. Originaire du diocèse de Poitiers, M. Vigué y fut collaborateur de nos confrères au grand séminaire diocésain. Et depuis 1903 il conserva d'excellentes relations avec MM. Fontaine, Hertault, etc. Les *Annales* de 1937, pages 405-407, ont inséré sur M. Fontaine, ancien supérieur de Poitiers, quelques délicates évocations des souvenirs reconnaissants de M. Vigué.

11 janvier. — A Notre-Dame de Paris, solennité de l'Épiphanie, cérémonie missionnaire. Dans la froideur de la température, nous entendons un ardent sermon de Mgr Henri Chappuile, sur les Missions catholiques et la France. Puis, dans les bas côtés de la cathédrale, c'est la procession des

Reliques des saints missionnaires de France : jésuites, lazaristes, missions étrangères, maristes, etc., martyrisés aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, au Canada et en Extrême Orient.

20 janvier. — Centième anniversaire de la conversion du Père de Ratisbonne. (Cf. *Annales* 1897, p. 353-355) Dû à la Vierge de la Médaille Miraculeuse, le retentissement de ce miraculeux retour fut étonnant. Opéré à Rome, dans l'église *Sant'Andrea delle Frate*, il fut bientôt célèbre. Le Bréviaire, au jour du 27 novembre, lui réserve une leçon. N. T. H. Père Robert célèbre la messe à *la Providence*, dans le sanctuaire élevé, rue Oudinot, pour commémorer cette apparition et les bienfaits de la Médaille.

21 janvier. — Mort de M. Jean Parrang dont les *Annales* ont évoqué plus haut p. 123-161, la vie, la physionomie et le travail.

23 janvier. — La conférence traditionnelle du 25 janvier est anticipée et fondue avec celle de chaque vendredi. M. Colliette rappelle les souvenirs et les leçons de ce jour. Peu après la *Semaine Religieuse* de Paris nous apprend qu'à l'Archevêché, parmi les nouveaux membres du Conseil de vigilance figure M. Alexandre Colliette.

25 janvier. — En notre chapelle, Mgr Roger Beaussart, auxiliaire du Cardinal, confère la prêtrise à notre confrère M. Marc Lampe qu'entoure une nombreuse et fervente parenté.

27 janvier. — *L'Œuvre d'Orient* qui, à *la Madeleine*, vient de célébrer sa grand'messe annuelle, en ce jour de saint Jean Chrysostome se réunit vers 13 heures, au 95 de la rue de Sèvres. Son Eminence le Cardinal Suhard préside cette réunion du milieu du jour.

2 février. — Dans les ténèbres et l'intimité de la chapelle vide, à 6 heures du matin, la bénédiction des Cierges nous rappelle la fête de la Chandeleur par une modeste et brève procession.

12 février. — A Angers, N. T. H. Père, accompagné de M. Touzé assiste à l'inauguration d'une plaque (1) commémorant le troisième centenaire de l'arrivée et du service des Filles de la Charité, en cet antique Hôpital Saint-Jean l'Évangéliste, depuis soigneusement modernisé.

La majestueuse salle de l'hôpital où les Sœurs tout d'abord servirent, a été transformée en musée. C'est là qu'est placée la plaque commémorative : 1640-1940 *Tricentenaire de la fondation des sœurs de St-Vincent de Paul. C'est à Angers, alors ravagé par la peste que fut fondé par St Vincent de Paul le premier établissement des Filles de la Charité et*

(1) Le peu que nous avons appris de cette cérémonie nous assure que, parfaitement organisée, elle se déroula sous la présidence de MM. Pierre Daguette, préfet délégué de Maine-et-Loire ; Victor Bernier, maire, Eugène Proust, maire honoraire d'Angers, en présence de S. E. Mgr Jean Costes, évêque d'Angers, du T. H. Père Edouard Robert, supérieur des Lazaristes et de la T. H. Mère Laure Decq, supérieure des Filles de la Charité de St Vincent de Paul.

installé dans cette salle de l'hôpital St-Jean par Mlle Le Gras née Louise de Marillac avec 9 sœurs. 1<sup>er</sup> février 1640. Visite de M. Vincent, 1649.

Don de M. Eugène Proust, maire honoraire d'Angers. Mgr Jean Costes, évêque. Victor Bernier, maire.

24 février. — A peine de retour d'Angers, N.T.H. Père repart pour Dax, en compagnie de M. Piet, pour assister à une ordination, et rendre visite à quelques maisons du sud-ouest.

25 février. — Mort de frère Sabatier, dont plus haut, on a saisi dans la circulaire du T. H. Père les caractéristiques de son dévouement.

15 mars. — En cette fête de sainte Louise nous apprenons la mort du vénéré M. Théodore Bogaert, visiteur d'Aquitaine, qui s'est beaucoup dévoué et avec grand fruit pour la sanctification de nombreuses Filles de la Charité.

21 mars. — Saint Benoît. Depuis bientôt quatorze siècles, la règle discrète de St Benoît se maintenant dans les grands principes, préside à la sanctification de nombre d'âmes, dans la solitude et l'office divin. D'autres écoles et d'autres maîtres (tel Vincent de Paul) cherchent et obtiennent cette perfection de la vie chrétienne dans un zèle surnaturalisé et un inlassable dévouement aux intérêts du prochain. Pour tous, ainsi que l'écrit le P. Delehaye (dans *Sanctus*, p. 240) l'idéal de la sainteté consiste dans un ensemble harmonieux des vertus chrétiennes, pratiquées à un degré qu'une rare élite est en mesure d'atteindre. Rien d'uniforme cependant. En fait, il règne dans l'assemblée des saints une très grande variété. La sainteté n'a point pour effet de niveler les conditions, ni les caractères, ni de supprimer la personnalité. Elle est de tous les temps et de toutes les latitudes, et s'adapte merveilleusement à toutes les contingences de la vie humaine. A un degré égal d'amour de Dieu, quel contraste entre St Siméon Stylite et St François (d'Assise), entre St Benoît et St Vincent de Paul ! Parmi les multiples rejetons du grand arbre bénédictin, nous pensons entr'autres à la Congrégation de France dont Solesmes, à travers maintes épreuves et difficultés, est devenu, grâce à Dom Guéranger (1805-1875), le point de départ et le centre d'un renouveau.

Dans son sanctoral solesmien fort réduit Dom Guéranger, né à Sablé, eut une spéciale dévotion à saint Vincent de Paul. Peut-être la dut-il dès son enfance, à la présence et à la vue des sœurs à l'Hôtel-Dieu sabolien dont les travaux charitables purent inspirer cette piété. En tous cas, dans la série de nos chants actuels, en l'honneur de saint Vincent nous avons heureusement emprunté à Solesmes 3 antiennes Vincentiennes. Dom Guéranger en composa lui-même (1) le

(1) Le 17 décembre 1851, Dom Guéranger obtenait de Rome l'approbation du calendrier de la Congrégation bénédictine de S. Pierre de Solesmes. Il préparait alors un *Propre* qui fut sanctionné par la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 24 avril 1856, sous la signature du Cardinal Patrizzi, et intégralement suivi jusqu'à la

texte dans le style et la couleur biblique. En voici la traduction : 1° Vincent, père des orphelins, de pain rassasia les pauvres, et de sainteté revêtu les prêtres. 2° Vincent évangélisa les pauvres : il fut l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, et se fit tout à tous. 3° Vincent fut envoyé de Dieu : alors que sur les places publiques gémissaient enfants et nourissons, il adopta pour fils ceux que leurs mères avaient abandonnés. 4° Vincent pénétré de la foi romaine, découvrit les artifices de l'erreux : et Dieu l'a glorifié en présence des Rois.

31 mars. — Mort de frère Véron qui ouvre ses yeux à une vie meilleure et sereine.

4 avril. — Samedi Saint. A l'issue du souper, auquel il assiste avec la Communauté, M. Colliette est subitement terrassé par une crise de paralysie. Dès le lendemain, jour de Pâques, sur les 10 heures, ce sont les derniers sacrements et chaque jour désormais, la tenaille de l'hémiplégie se resserre sur une vie qui s'en va.

10 avril. — Second dimanche après Pâques. Le Cardinal Suhard préside en l'église de *Saint-Sulpice* les fêtes du troisième centenaire de la Compagnie de M. Jean-Jacques Olier ; N. T. H. Père y assiste. Pour nous, la translation des reliques de St Vincent se célèbre dans la ferveur de famille : M. Castelin chante la grand'messe, et le soir, M. Henrion nous entretient fort à propos des rapports amicaux et fra-

---

réforme du Bréviaire. Le propre de 1856 faisait une place de choix au grand saint du grand siècle : Office à douze leçons avec hymnes spéciales pour les Vêpres, Matines et Laudes (*Quis novus caelis, O qui supernae, Ut nunc ab alto*, les trois hymnes de Jean Richon, C. M., 1741) et quatre antiennes, composées par l'abbé de Solesmes lui-même. En voici le texte : ad Magnificat : *Vincentius orphanorum pater, pauperes Sion saturavit panibus et sacerdotes induit salutaris* ; ad Cantica tertii nocturni : *Romanae fidei tenax Vincentius erroris rites detexit, et glorificavit eum Dominus in conspectu regum : ad Benedictus : Vincentius evangelizavit pauperibus : fuit oculus caeco et pes claudis, omnibus omni factus : ad Magnificat, Cum deficeret parvulus et lactens in plateis, missus est a Deo Vincentius et quos matres dereliquerant adsumpsit in filios.*

La mélodie des trois antiennes de Vêpres et de Laudes, oeuvre de Dom Augustin Fontaine, premier compagnon de Dom Guéranger et mort le 31 août 1889, fut modifiée par Dom Joseph Pothier (mort le 8 décembre 1923, abbé de Saint Wandrille) dans l'édition de 1891 au *Liber antiphonarius pro diurnis horis juxta ritum monasticum, kalendario proprio Congregationis gallicae O. S. B. accommodatus*. C'est sous cette seconde forme qu'elle reste en usage chez les Bénédictins de la Congrégation de France (actuellement répandus en Angleterre, Espagne, Hollande, Luxembourg, Canada, Argentine, Chili, Mexique), malgré quelques variantes introduites dans l'édition de 1935 de l'*Antiphonale monasticum pro diurnis horis... editio kalendario accomodata Congregationis Sancti Petri de Solesmis*. Mais conformément aux principes de la Bulle *Divino afflatu*, la fête de St Vincent de Paul a été rétrogradée du rite double à la simple mémoire des premières Vêpres et de Laudes (Note de Dom Paul Ringeval).

ternels de saint Vincent et de M. Olier, de Saint Sulpice et de Saint Lazare.

1<sup>er</sup> mai. — Le Cardinal Suhard est à nouveau parmi nous : l'archiconfrérie de la Sainte-Agonie célèbre par un triduum ses 80 ans d'existence et de prières (1). Un chaleureux rapport de M. Collard résume l'histoire et les buts de l'Œuvre. Le Cardinal en son allocution dégage les bienfaits de cette dévotion : très sainte, très ample et très sanctifiante.

Le soir même, MM. Robert et Fugazza partent pour Rome où les attire filialement le jubilé épiscopal du Saint Père. Nos deux pèlerins rentrent le 26 de ce mois. Ce que fut ce séjour, N.T.H. Père, après nous l'avoir dit et expliqué, au cours d'une triple conférence, l'a résumé dans sa circulaire annuelle du nouvel an. (Voir pages 299, 301, 322).

13 mai. — Par décret du Chef de l'Etat français, l'établissement des *Enfants assistés* de Paris devient l'*Hôpital-Hospice de St-Vincent-de-Paul* (2). Le choix et le geste officiel sont particulièrement heureux. Quoiqu'en retienne l'histoire, le geste symbolique de Vincent cueillant les enfants abandonnés est profondément vrai. Vers ces malheureuses et innocentes victimes, Vincent s'est vraiment penché : il leur est venu en aide, et par les nourrices que, de son vivant, il leur a fournies à Bicêtre et ailleurs, et par les soins qu'il leur a ménagés en cette société de sœurs qui depuis secourent tant de misères et d'abandons. (Cf. *Annales* 1938, p. 712-713) (Cf. *Arch. nat.* S. 6160).

Le nouvel *Hôpital-Hospice de Saint-Vincent*, fut jadis, on le sait, le Noviciat de l'Oratoire qui manifesta toujours une profonde et sensible dévotion à Jésus naissant (Cf. *Annales* 1939, p. 328). Encore aujourd'hui, au centre de sa rosace au devant du vitrail de la chapelle qui s'ouvre sur la rue d'Enfer (Denfert-Rochereau), le divin enfant soigneusement emmaillotté tend les bras. C'est Jésus que la pensée et

(1) Les *Fleurs de Gethsémani* en ont donné un ample compte rendu et ont inséré les discours jubilaires.

(2) Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français, vu l'ordonnance du 16 juillet 1816 ; sur la proposition du Secrétaire d'Etat à la famille et à la santé, Décrétons :

*Article premier.* — Est approuvé l'arrêté du directeur général de l'administration de l'assistance publique, en date du 19 mars 1942, attribuant le nom de « *Hôpital-Hospice Saint-Vincent-de-Paul* » à l'établissement dépositaire des enfants assistés, 74, rue Denfert Rochereau, qui porte actuellement le nom de *Hospice des Enfants assistés*.

*Article 2.* — Le secrétaire d'Etat à la famille et à la santé est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Vichy, le 13 mai 1942

Ph. Pétain.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

Le secrétaire d'Etat à la famille et à la santé : Raymond Grasse.

Décret N° 1418 du 13 mai 1942 (*Journal Officiel de l'Etat Français* du 21 mai 1942, p. 1843).

le cœur de Vincent voyaient toujours dans les petits (3). C'est Jésus qu'il cueille comme le montre le marbre célèbre de Stouff qui se trouve précisément dans la cour de l'établissement (Cf. *Annales* 1939, p. 202-203 ; 602-613).

Ce même jour, à l'Institut catholique, notre confrère M. Victor Brzoska soutient sa thèse : *La notion philosophique du travail, à propos des théories socialistes modernes* (106 pages dactylographiées).

19 mai. — Mort du Cardinal Baudrillart, de l'Oratoire, recteur de l'Institut catholique de Paris. Les obsèques eurent lieu à Notre-Dame le 23 courant. A cette occasion, nous avons à nouveau eu l'honneur d'héberger le Nonce Mgr Valerio Valeri qui, depuis juin 1940, est l'hôte de la *Maison du Missionnaire à Vichy*.

15 juin. — Départ de M.T.H. Père pour un voyage et une série de visites dans le Nord et en Belgique ; rentré le 29, c'est un nouveau départ pour assister à Dax à l'ordination générale de fin d'année scolaire.

19 juillet. — Fête de Saint Vincent. Le Cardinal Suhard à neuf heures tient à célébrer sa messe dominicale à l'autel de Saint Vincent, Malgré l'absence du précieux corps, évacué lui aussi, Mgr l'Archevêque ne peut se retenir d'évoquer en quelques mots l'œuvre et la famille de saint Vincent qui, malgré l'absence de la châsse, nous reste toujours dans sa pérennité, sa fidélité et sa fécondité.

A 15 heures, M. Baligand montre en Vincent l'âme de la France, à laquelle, par ses secours, il assure ce minimum de bien être, requis pour la vertu et l'exercice normal de la foi et de la vie chrétienne ; par la doctrine qui ressort de ses œuvres, il lui fournit un idéal spirituel : détachement, oubli de soi, et charité audacieuse.

26 juillet. — Octave de Saint Vincent. Suivant le coutumier actuel, la chapelle du 140 rassemble la double famille. M. François Agnius célèbre la grand'messe et le soir M. Bizart, supérieur d'Angoulême, donne la conférence.

Dans la détresse qui est aujourd'hui la nôtre, dans l'angoisse qui nous étreint, on comprend mieux l'âme de Vincent, et la raison des titres que la gratitude lui a donnés. Il fut vraiment l'incarnation de la divine Providence, auprès des pauvres, et plus spécialement pour les victimes des guerres de son temps. Ne l'oublions pas, lamentable fut la situation de la France à l'époque de Vincent : guerres étrangères, et divisions intestines ; rares furent les années de paix, et interminable la sinistre procession des victimes des fléaux guerriers.

Et devant cette marée envahissante, Vincent pour sa part prit en charge la misère française. S'y employèrent : a) la riche personnalité de ce réaliste et de ce réalisateur, b) sa grande idée-force : voir le pauvre en Dieu, c) sa capacité

(3) De ce Décret du 13 mai 1642 sont à rapprocher les lettres patentes de Louis XIV, en juillet 1670, en faveur des *Enfants trouvés*.

d'émotion et son sens de l'action. Pour ces victimes des guerres et de leur séquelle grouillante, désordres et désorganisations de tous genres : Vincent assista la Lorraine (1629-1639), en multipliant ses appels à la paix pour supprimer la guerre, en envoyant entr'autres un missionnaire ambulante de sa charité, le frère Mathieu Régnard. Pour la Picardie, la Champagne et les Flandres de 1635 à 1659, c'est devant l'impiété des pillards luthériens, les *Communiqués* de la charité : la part prise aux *Relations* de Charles Maignart de Bernières, etc. Pour aider l'île de France, durant et après la Fronde (1648-1652), c'est le recours à la Reine, retirée à Saint-Germain-en-Laye ; devant la pénurie et les désordres de 1649-1652, ce sont les efforts de Vincent pour pallier les effets désastreux de la Fronde : voici sur le plan spirituel, les prières et les pénitences, les missions ; sur le plan temporel : les soupes populaires et le secours national. Et toujours le secret de cette action charitable de Vincent : c'est le profond et vif amour de Dieu et du prochain, amour bien compris, charité réaliste. Et le message que Vincent nous dicte encore et toujours : c'est un message d'esprit de foi : considérer le pauvre en Dieu ; message de compassion agissante, de service affectif et organisé : aujourd'hui ici l'œuvre du vin et des hosties pour les prisonniers, partout les restaurants populaires, les centres d'accueil pour tous les déracinés et toutes les misères, etc. Il s'agit de payer de sa personne, de son cœur, de sa bourse et communiquer aux autres cet actif et généreux dévouement. L'hostie à laquelle il faut communier, c'est le pauvre ; et tout cela sera finalement récompensé. Vincent marche en avant, suivons-le, imitons-le.

23 juillet. — Malgré les événements, l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne* tient son annuel Congrès. Ces jours-ci, le collège Stanislas offre l'hospitalité et le cadre pour ces assises. A cette occasion, nous voyons, rue de Sèvres, plusieurs confrères qui sagement prennent part à ces instructifs échanges de vues.

6 août. — M. Robert part pour Toulouse, et le midi de la France, il sera de retour le 12 septembre.

27 août. — M. Colliette s'éteint à l'infirmierie ; et le lendemain, au 140, a lieu le service annuel pour les sœurs, défuntées au cours de ces derniers mois.

3 septembre. — Cent cinquantième anniversaire des massacres de septembre 1792. Cette commémoration qui, en d'autre temps, eût été soulignée, revêt le caractère intime que prennent actuellement anniversaires et solennités. La réalité est épre.

7 septembre. — Dans l'intimité, on marque discrètement la cinquantaine de vocation de M. Théodore Kieffer, supérieur du séminaire académique de Strasbourg.

18-27 septembre. — Exercices spirituels que suit pendant trois jours une retraite procurée, par M. Baligand, à la trentaine de professeurs ecclésiastiques du collège Stanislas.

Peu de temps après la Retraite, N.T.H. Père nous livre, au cours des conférences hebdomadaires, ses impressions, à la suite de la visite de la Maison-Mère qu'il a poursuivie du 18 au 26 septembre. En vue de nous encourager aux moyens à utiliser pour le perfectionnement de la maison et de ses membres, M. le Vicaire Général évoque avec émotion les souvenirs du passé : motifs de travailler à nous en rendre dignes.

La Maison-Mère, dit-il, continue le collège des Bons Enfants et le prieuré de Saint-Lazare. Elle doit ressembler à ces deux devancières. Le collège des Bons Enfants est le berceau de la Congrégation de la Mission ; il a été obtenu par l'entremise de la famille de Gondi ; saint Vincent de Paul en fut nommé principal en 1625. C'est là que vécurent les premiers compagnons de saint Vincent, MM. Antoine Portail et Adrien Gambart. Ils partaient de là pour missionner : ils n'avaient pas de serviteurs, ils confiaient les clefs de la maison à quelqu'un des voisins. C'est là que commença la vie régulière de la Petite Compagnie. Bientôt d'autres compagnons, MM. du Coudray et de la Salle, puis MM. Bécu, Lucas, Brunet et d'Horguy vinrent s'ajouter à M. Portail et constituèrent les sept colonnes de la nouvelle maison, colonnes solides et précieuses, colonnes d'intelligence et de vertu, modèles des missionnaires par leur science et leur sainteté. C'est au collège des Bons Enfants que commencèrent les exercices des ordinands. Plus tard la maison devint un séminaire pour les clercs, le séminaire Saint-Firmin, le séminaire modèle de nos grands séminaires d'avant la Révolution, séminaire qui clôtura glorieusement sa carrière de maison de la Congrégation, en envoyant au Ciel, le 3 septembre 1792 un grand nombre de martyrs, dont deux confrères, les bienheureux François et Gruyer.

La seconde Maison-Mère de la Congrégation fut le vaste prieuré de Saint-Lazare. Saint Vincent ne l'accepta qu'à la condition que le silence y serait observé. Il s'y installa le 8 janvier 1632. Cette union de Saint-Lazare à la Mission fut confirmée par Urbain VIII le 15 mars 1635. Cette maison fut dès lors, et pendant 150 ans, un foyer ardent d'œuvres de charité. On y reçut un grand nombre d'exercitants, et saint Vincent l'appelait l'arche de Noé à cause de la diverse condition des retraitants, et le théâtre des miséricordes de Dieu à cause des grands fruits qui s'y produisaient. On y recevait aussi gratuitement les ordinands : lourde charge acceptée et supportée généreusement par la charité du saint fondateur. Là se tenaient les Conférences ecclésiastiques ou Assemblées du Mardi. Les évêques et les docteurs s'y réunirent pour concerter contre le jansénisme. Les Dames de la Charité y avaient leurs réunions pour secourir la Lorraine et autres provinces ravagées. De là partaient des bandes de missionnaires qui allaient évangéliser les peuples des campagnes. On y nourrissait tous les jours 800 pauvres, et à certaines époques 2.000 ; on leur faisait le catéchisme.

La maison de Saint-Lazare n'était pas moins régulière que dévouée. Saint Vincent y avait fait mettre en divers endroits du Cloître : Dieu vous regarde. Il y faisait dîner chaque jour deux pauvres à sa table ; il y faisait faire des prières et des pénitences pour la paix ; il constate qu'on y vit en chartreux, qu'on y emploie le temps (non consacré aux missions) en études, conférences, cus de conscience ; qu'on est fidèle à la pratique de ne point parler des nouvelles du jour et qu'on y est très prudent pour s'entretenir des erreurs du temps présent ; qu'on y porte dévotement le chapelet à la ceinture ; que la civilité et le respect mutuel y sont en usage ; qu'on n'ouvre pas les lettres reçues sans permission du supérieur ; qu'on ne demande rien, qu'on ne refuse rien ; qu'on se lève à 4 heures ; qu'on fait bien l'examen particulier, etc. Saint Vincent veille en particulier sur le bréviaire en commun, parce qu'en acceptant Saint-Lazare, nous nous sommes astreints, dit-il, à continuer media voce l'obligation qu'avaient les anciens religieux de chanter tous les jours le service divin.

Cette régularité a été maintenue par les successeurs de Saint Vincent, les Alméras, les Jolly, les Bonnet, etc., par les saints confrères, bienheureux Clet et autres qui ont édifié la Maison-Mère de Saint-Lazare. N'oublions jamais ce vieux Saint-Lazare et ayons à cœur de faire revivre dans le nouveau que nous habitons les traditions du premier.

C'est à cette condition que le Pape Pie VII, dans un Bref du 14 octobre 1807, autorisait M. Hanon, Vicaire général, à jouir des droits, privilèges, facultés, autrefois concédés. « Bien que vous n'habitiez pas encore, lui disait-il, la nouvelle maison assignée pour la Congrégation et pour son Supérieur général, cependant efforcez-vous d'y entrer le plus tôt possible et d'y rétablir dans sa vigueur première la Règle dressée par le saint fondateur pour ses enfants et déjà approuvée par le Siège Apostolique : de telle sorte que cette maison de Paris soit pour toutes les autres de la Congrégation, et l'exemple et la norme future.

Ce ne fut que douze ans plus tard, le 3 décembre 1819, que officiellement nous fut accordé par le Roi Louis XVIII l'usage de l'hôtel de Lorges, situé rue de Sèvres, 95. M. Verbert était alors Vicaire général. C'est ce même Verbert qui, à son lit de mort, disait à M. Boujard : un missionnaire qui ne sait pas mourir pour la Congrégation n'est pas digne d'elle.

Sous M. Boujard notre nouvelle Maison-Mère s'accrut de nos 33 de la rue de Sèvres. Le 16 janvier 1827, la troisième Maison-Mère de la Congrégation voyait enfin à sa tête un Supérieur général, en la personne de M. Pierre de Wailly : nommé par le Pape Léon XII, avec puissance pléine et universelle sur toute la Congrégation : « et nous décidons que là, à Paris, soit constitué le siège et domicile de la Congrégation, là où est la maison primaire ou tête de cette Congrégation ».

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> et même le XX<sup>e</sup> siècle, les Supérieurs

généraux eurent à cœur d'embellir physiquement et même moralement la chère Maison-Mère. Par les soins de MM. Sathorgne, Nozo, Etienne, Boré, Fiat, Vilette, Verdier, Souway, la Maison-Mère s'agrandit et s'embellit. Dieu premier servi : on construisit d'abord la chapelle dans laquelle fut transféré solennellement, en 1830, le corps de saint Vincent, et plus tard ceux des bienheureux Perboyre et Clet. La chapelle autrefois était lieu de pèlerinage des paroisses de Paris : maintenant elle est fréquentée surtout par les Filles de la Charité, les Conférences de Saint Vincent de Paul, les Dames de la Charité, les Enfants de Marie, les associés de la Sainte-Agonie. Dans cette chapelle se sont fait entendre de grands orateurs, soit pour la béatification de nos martyrs, soit pour les centenaires de la naissance, du sacerdoce, de la canonisation, ou des fêtes de saint Vincent, soit pour la proclamation du Patronage de notre bienheureux Père, soit pour le troisième centenaire de la fondation de la Congrégation de la Mission, etc.

Après la chapelle, grâce surtout au Père Etienne dont les restes y reposent à juste titre, s'élevèrent la belle sacristie avec ses portraits des Supérieurs généraux ; le grand et beau réfectoire, où sont toujours les pauvres, où viennent s'asseoir des évêques et des cardinaux, des nonces et des patriarches ; la salle d'oraison où tant de confrères ont puisé lumière et force pour leur sanctification ; la salle des prêtres où se sont tenues plusieurs assemblées générales et sexennales et où l'on voyait autrefois les portraits des Vicaires généraux de la Révolution qui ont contribué à la résurrection de la Compagnie ; la salle des Reliques si riche en souvenirs de famille, les deux bibliothèques avec leurs milliers de volumes, l'infirmierie agrandie dans ces derniers temps, etc.

Mais si les Supérieurs généraux ont veillé à l'embellissement et à l'agrandissement de l'édifice matériel, ils ont veillé avec non moins de soin à l'agrandissement et à l'embellissement de l'édifice moral. Le Père Etienne et le Père Fiat ont droit sur ce point à une mention spéciale. Par leurs paroles, par leurs actions, verbo et exemplo, ils ont été des animateurs, des sanctificateurs. C'est le cas de répéter la parole de saint Paul : Souvenez-vous de vos chefs qui vous ont annoncé la parole de Dieu et en reportant votre pensée sur la fin de leur existence, imitez leur foi.

2 octobre. — M. Payen, supérieur du grand séminaire de Verdun, choisi pour succéder à M. Colliette, inaugure sa charge de Visiteur de France. Tout aussitôt, après la prestation des serments requis, il repart pour sa maison et son travail quotidien.

13 octobre. — Au 140 de la rue du Bac, sont installés M. Paul Castelin comme directeur et M. Edmond Crapez comme sous-directeur de la Compagnie des Filles de la Charité. Le soir la conférence sur les vertus de M. Colliette souligne entr'autres caractéristiques le sérieux, la culture et la piété du défunt.

19-20 octobre. — Les prêtres s'occupant des œuvres masculines et féminines dans le diocèse de Paris, se réunissent ceans pour leurs annuelles journées d'études. La salle du 97, entend diverses communications, des exposés d'expériences et des échanges de vues. Le Cardinal est là pour l'ouverture tout au moins : ses conseils viennent corroborer les consignes adaptées à l'année, telle du moins qu'on la voit et prévoit, au milieu des circonstances qui changent et oscillent sans cesse, faisant surgir des problèmes et des besoins, nouveaux en leurs aspects.

22 octobre. — M. Simon Vidal, professeur au grand séminaire d'Evreux, réfugié aux Carmes, et hospitalisé depuis peu à l'hôpital Saint-Michel, est enlevé par une crise diabétique, à la fleur de l'âge et au début de cette nouvelle année scolaire. Originaire de Savoie, M. Vidal, après deux ans passés à Rome, fut placé au grand séminaire d'Angoulême ; les mutations de la guerre l'avaient amené à celui d'Evreux. Le 24 octobre en notre chapelle, M. Taillefer, supérieur de la section philosophie de Saint-Aubin-d'Ecroville (Eure), célèbre la messe des funérailles, tandis que les théologiens ébroïcisiens, hébergés au séminaire des Carmes, assurent chants et cérémonies, pour un de leurs Directeurs.

7 novembre. — La Direction générale des Conférences de Saint Vincent de Paul se réunit au 95 de la rue de Sèvres, autour du Cardinal. Son Eminence préside en outre, à midi, la réunion de ces Messieurs, auxquels s'unissent M. Robert et M. Piet, assistant de la maison.

9 novembre. — M. Auguste Wattiez, amené malade, il y a quelques jours, du séminaire académique de Lille, termine saintement ses souffrances à l'infirmierie de la Maison-Mère.

25 novembre. — A l'occasion de la réunion des évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, a lieu le service dit de quarantaine du Cardinal Baudrillart. Mgr Grente prononce à Notre-Dame la messe funèbre du vénéré défunt. Le soir, le Cardinal Suhberty, lors de la réunion de rentrée de l'Institut proclame officiellement la nomination de Mgr Jean Calvet, comme pro-recteur. Avec beaucoup d'autres, nous avons tout lieu de nous réjouir spécialement de ce choix. Mgr Calvet conserve et proclame sa gratitude ardente envers ses maîtres de Cahors (M. Méout entr'autres) ; à l'occasion il redit les souvenirs de son stage au séminaire de la rue du Cherche-Midi... et, sur saint Vincent de Paul il nous a livré des pages longuement méditées et burinées qu'il a reprises et amplifiées plusieurs fois : dans les *Petites Annales* que fonda et dirigea M. Fernand Portal, dans son *Saint Vincent de Paul* (extraits et commentaires), 1912, jusqu'au cinquième volume d'une *Histoire de la littérature française* qu'il dirige et a menée à bien. Observons enfin que dans notre chapelle et pour la réunion des Eglises il a donné une neuveine de prédications du Saint Esprit, et notons ici qu'on le rencontre quasi régulièrement dans les couloirs de la maison.

9 décembre. — Il y a cent ans, venant d'Albi, M. Léon Forestier était reçu au séminaire interne de la rue de Sèvres. Sous la plume de M. Robert, et grâce à de copieux et savoureux documents les *Annales* ont fourni, il y a déjà 25 ans, une longue et intéressante notice sur ce remarquable confrère. (*Annales* 1918. p. 848-898, 1152-1183 ; 1919. p. 541-570. 987-1034).

On a sagement noté qu'en 1842, la Maison-Mère n'offrait pas encore l'état de 1918. Entre ces deux dates le Père Etienne en particulier, pour des besoins nouveaux, avait multiplié constructions, agrandissements et aménagements. Et depuis 1920 à 1940 quelques modifications se sont encore produites : au 97 de la rue de Sèvres le Père Verdier a fait surgir un bâtiment nouveau, entre le 93 et le 95, le passage a été refait et complété, le couloir longeant la sacristie a été reconstruit, les pas perdus de la cuisine réédifiés, au séminaire interne le corridor du 3<sup>e</sup> étage a été redressé, etc. Quoiqu'il en soit, au mois d'août 1905, M. Léon Brétaudeau, archiviste dans l'âme, interrogeait les souvenirs alors lointains de M. Léon Forestier et faisait revoir et corriger les menues et précieuses notations recueillies de la bouche de l'ancien séminariste de 1842. Voici in-extenso la description comparative de la Maison-Mère, telle qu'elle apparaissait au nouveau venu en ce mois de décembre 1842 :

*La Maison-Mère :*

*C'était encore l'hôtel de Lorges. Tout le 93 était loué. Le 97 n'était pas encore acheté. La grande chapelle avait été bâtie en 1827 ; mais les bas côtés n'existaient pas.*

*En entrant de la rue de Sèvres, à gauche, où est la chapelle de la Passion, se trouvaient deux petits parloirs. Entre ces parloirs et la chapelle un petit espace en long servait de parloir au Supérieur général. Ces parloirs étaient éclairés par des fenêtres sur la cour.*

*En entrant de la rue, à droite, était la loge du portier. La cuisine se trouvait où est le parloir des externes. A la suite de la cuisine était une dépense avec une fenêtre donnant sur la cour. Dans cette dépense les prêtres allaient prendre debout le déjeuner du matin.*

*Après la dépense venait le réfectoire, pièce très étroite occupant toute la longueur de cette aile jusqu'au bâtiment transversal de l'hôtel de Lorges ; ce réfectoire commençait environ au milieu du parloir actuel des Sœurs. Deux tables seulement étaient rangées dans toute la longueur le long des murs.*

*Au-dessus de la porte (où est maintenant la Procure générale) étaient plusieurs chambres où demeuraient entre autres M. Aladel, Assistant de la Maison-Mère, et M. Grappin, Directeur des Filles de la Charité.*

*Au-dessus du réfectoire, le bâtiment d'alors comportait deux étages, avec six ou sept chambres à chaque étage, où logeaient MM. les Prêtres qui n'étaient pas très nombreux.*

Toutes ces chambres avaient une fenêtre donnant sur la cour ; elles étaient desservies par un corridor longeant le mur du 97.

Corps de bâtiment transversal de l'hôtel de Lorges (parallèle à la rue de Sèvres). Au rez-de-chaussée, la porte principale d'entrée n'a pas été changée.

A droite et à gauche, comme maintenant, étaient les deux salons : le salon rouge, où eut lieu l'élection de M. Etienne comme Supérieur général ; le salon vert, qui était la salle de récréation des prêtres.

Au premier étage, le corridor qui se trouvait au-dessus du réfectoire, dans l'aile, correspondait au corridor du Supérieur général, nunc corridor Saint-Vincent.

Au premier étage du bâtiment transversal, était la chambre du Supérieur général, comme maintenant. Où est actuellement la chambre du Conseil demeurait M. Le Go. Où est le Secrétariat, était la chambre du Procureur général. M. Etienne était en même temps Procureur général et Secrétaire de la Congrégation ; il était aidé par M. Jacques Perboyre, le frère du Bienheureux martyr, qui portait la soutane, mais n'avait pas encore été ordonné prêtre ; de plus, il était sacristain. A côté, où est maintenant l'escalier, il y avait une chambre où logeait M. Bausil, sous-Assistant de la maison.

Le deuxième étage de ce bâtiment était comme il est maintenant. On y comptait six chambres ; M. Escarra et autres professeurs logaient dans ce quartier.

Il n'y avait pas de troisième étage.

Au rez-de-chaussée de l'hôtel de Lorges, où est l'escalier près de la sacristie, était une chambre servant de débarras pour la sacristie. La sacristie était où elle est maintenant, sauf que le corridor du rez de chaussée se prolongeait jusqu'au 93, séparant la chapelle de la sacristie.

Les étages de l'hôtel de Lorges étaient desservis par l'escalier près des lieux. Les lieux étaient là où ils sont encore. Mais cet escalier unique n'était pas aussi large qu'aujourd'hui.

La sacristie allait jusqu'au 93. La coup du 93, en face de la sacristie n'avait pas été louée. A l'emplacement actuel de la cuisine, là où commence le petit réfectoire était l'atelier de peinture du Frère François. M. Forestier l'a vu bâtir, c'est M. Etienne qui l'a fait bâtir.

Au-dessus de la sacristie, au premier, était la salle des exercices, où est maintenant la salle de théologie ; on y entrait par le passage qui conduit nunc à la salle d'oraison.

Au-dessus de la chapelle, le corridor Saint-Mathieu maintenant est comme à cette époque. Au bout du corridor St-Mathieu et du corridor des professeurs, au-dessus de la salle des exercices était la salle de théologie qui avait trois fenêtres. Il y avait aussi une chambre où travailla le Frère François, avant d'avoir son atelier. Dans cette chambre habita M. Delaplace, plus tard évêque de Pékin, qui était professeur de théologie pour les séminaristes (enseignant les Traités de

la Religion et de l'Eglise). C'est là, dit M. Forestier, qu'on voyait venir quelquefois un petit jeune homme en redingote qui est devenu plus tard notre confrère, M. Jules Mailly.

Au troisième étage, au-dessus de ce corridor St-Mathieu, était le séminaire. La chambre du Directeur du séminaire avait sa porte d'entrée en face de l'escalier ou espèce d'échelle de meunier qui partait du corridor du deuxième étage où demeuraient les professeurs et montait directement et avec raideur. Le Directeur avait deux petites chambres, la première, où il confessait, l'autre où il couchait ; elles étaient éclairées chacune par une petite fenêtre donnant sur le 93. Les cabinets actuels du séminaire et ceux du deuxième étage en dessous n'existaient pas. Ils durent être construits en même temps que les bas côtés de la chapelle.

En face de la porte du Directeur du Séminaire, passait un corridor conduisant, à gauche, au Séminaire ou salle commune, à droite à la salle des exercices, qui comprenait la chambre actuelle du Directeur du séminaire et le bout du dortoir du Bienheureux ; cette salle prenait toute la largeur de ce bâtiment c'est-à-dire était large comme la chapelle sans les bas côtés.

Où est le réfectoire, était un petit bâtiment, servant, au rez-de-chaussée, d'infirmerie. Entre l'infirmerie et l'hôtel de Lorges était une toute petite chapelle pour l'infirmerie.

Dans l'infirmerie, où était M. Boulangier, l'ancien procureur du séminaire Saint-Firmin, quand arriva M. Forestier, il n'y avait que cinq ou six lits. Quand on regardait vers l'infirmerie, on avait sur la gauche la petite chapelle indiquée ci-dessus, qui n'avait qu'une ouverture, et à droite, à la suite de l'infirmerie, la pharmacie avec deux ou trois fenêtres. Par derrière, du côté du 93, était une salle de bains avec deux baignoires.

Au-dessus de l'infirmerie était la bibliothèque, assez longue, on y accédait par le corridor du premier étage de l'hôtel de Lorges, et celui qui conduisait à la salle des exercices d'alors. Au-dessus de la bibliothèque il n'y avait rien.

Le jardin se terminait à l'infirmerie actuelle. Il n'y avait pas de bassin. Les prêtres avaient l'allée du milieu ; les étudiants étaient du côté du 97 ; les séminaristes du côté du 93.

Les Frères coadjuteurs, qui étaient alors six ou sept, logeaient, peut-être, dit M. Forestier, dans les combles du bâtiment au-dessus des parloirs actuels (1).

13 décembre. — A Reims, sont ordonnés prêtres quatorze prisonniers, de divers diocèses de France. Ils retournent peu après dans leurs camps et vont y exercer leur tout récent sacerdoce et leur ministère de réconfort. L'accueil fraternel et chaleureux reçu au grand séminaire de Reims, la retraite préparatoire à ce sacre de Reims, les jours de leurs pre-

(1) Cette note a été utilisée sommairement dans *Annales* 1918 p. 873. Trois plans de 1818, conservés aux Archives nationales (F19 6239) donnent un clair aperçu de la situation quasi inchangée de 1842.

mières messes, tout concourt, avec les dramatiques circonstances de notre temps, à rendre émouvantes ces heures bénies. Un de nos confrères, M. Louis Meunier, prenait part à cette ordination de guerre. Assistaient dès lors à la cérémonie de Reims MM. Robert et Castelin, M. Pardes, supérieur de Dax, et le frère de l'ordinand, M. Jean Meunier, supérieur de Notre-Dame de Marceille à Limoux.

18 décembre. — Les obsèques du T. R. Père Wladimir Ledochowski, général de la Compagnie de Jésus, né en 1866, à Loosdorf (Autriche), rappelé à Dieu le 13 décembre 1942, ont été célébrées le 17, à 10 heures du matin, en l'église du Gesù à Rome. En vertu d'une tradition qui remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, la messe de Requiem a été chantée par le Maître Général des Frères Prêcheurs. Le P. Ledochowski fut élu praepositus generalis le 11 février 1915.

Les Pères Jésuites de la province de Paris ont fait célébrer le 18 décembre, dans la chapelle de l'externat du Trocadéro, un service solennel pour le repos de l'âme du vénéré défunt. Le P. Datin, recteur du collège, célébrait la sainte messe, en présence du P. Provincial et d'un grand nombre de Pères de la Compagnie, des représentants des différentes familles religieuses et des élèves de l'établissement.

Son Eminence le Cardinal empêché s'était fait représenter par Mgr Beaussart qui a présidé la cérémonie et donné l'absoute.

A ces lignes de la *Semaine Religieuse*, ajoutons que N. T. H. Père Robert et M. Piet assistaient à cette messe et à ce service funèbre.

19 décembre. — Le troisième anniversaire de la mort du Père Souvay achève le premier triennat du Vicariat de N. T. H. Père M. Robert qui, dans les circonstances pénibles que nous traversons, porte le poids et les soucis de diriger la famille de saint Vincent. Tout est aggravé par les souffrances générales, les entraves et les contretemps de tout ordre. Sans qu'on ait besoin de le redire, nos prières et notre souvenir devant Dieu montent pour celui qui régit la double famille. *Dominus servet eum et custodiat incolumem.*

25 décembre. — Un quatrième Noël de guerre. La veille, à 17 heures, grand'messe de minuit anticipée ; nombreuse assistance et multiples communions des jours de « bonne fête ».

27 décembre. — Sur les dix heures du matin, quasi subitement, un incendie consume la Crèche de la chapelle ; la verte mousse, les rochers de papier, les innocents moutons les pieux personnages, tout prend feu à l'instant. La chapelle est remplie d'une âcre et opaque fumée : heureusement l'incendie est rapidement éteint ; mais du gentil et délicat monument, il ne resta que des débris calcinés. Providentiellement, les boiseries de la chapelle de la Passion n'ont pas été atteintes. Et la conclusion que tirent certains : prudemment, n'entourez pas de papier de soie les ampoules électriques.

29 décembre. — Aujourd'hui, à Rome, une conférence rap-

pelle le troisième centenaire de la maison de la Mission. En voici le compte-rendu que publia quelque temps après l'Oservatore Romano du 1<sup>er</sup> janvier 1943 :

A l'Institut Royal des Etudes Romaines, Monsignor Antonin Arata, assesseur de l'Oriental, a donné, en ce mardi 29 décembre, une conférence sur les trois siècles de vie romaine de la maison de la Mission (Fils de saint Vincent de Paul). Etaient présents les cardinaux Fumasoni-Biondi, Pellegrinetti et Caccia-Dominioni ; les Monsignori Schmidt, Arborio Mella di S. Elia, Ottaviani, Carinci ; le marquis Assereto et le comte Carloni-Marcia, ministres plénipotentiaires, nombre de Prélats et de personnalités laïques, tant de l'aristocratie romaine que des familles vincentiennes.

Au moyen de la correspondance de saint Vincent, patiemment parcourue, l'orateur montre comment le saint fondateur eut à cœur que, dès les débuts de l'Institut, ses fils eussent à Rome une maison pour y exercer et développer les œuvres de leur vocation. Pour faire un choix de cette résidence, les directives de Vincent de Paul mentionnent qu'on s'établisse proche ce saint lieu du Vatican, en un endroit salubre, avec jardin et suffisamment d'espace pour pouvoir s'étendre avec le temps. Les offres furent nombreuses, mais la première qui satisfît passablement et les besoins des œuvres et les disponibilités financières se rencontra dans le petit palais du Cardinal Morone au Pont-Sixte ; pris en location en 1642, alors que depuis un an environ (il juillet 1641), le Vice-gérant, Mgr Jean-Baptiste Altieri avait officiellement concédé l'ouverture d'une maison en la ville de Rome.

Du Transtevere, les missionnaires passèrent, en 1644, au Palais del Bufalo, sur la rue du même nom proche S. André delle Fratte.

Finalement, en 1659, grâce à la bienveillance du cardinal Durazzo et à la munificence de la duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal de Richelieu, les missionnaires s'installèrent à Montecitorio, dans le palais du Cardinal Guidi di Bagno. Ils y demeurèrent, sans être inquiétés, jusqu'à la fin de 1876 ; des lois contraignirent alors de céder les deux tiers de la maison pour les dépendances et services de la Chambre italienne des Députés toute proche. En 1913, on fut contraint d'abandonner le reste, ainsi que l'Eglise, transférée à Saint-Apollinaire ; après sept ans de ce pied à terre, les missionnaires occupèrent leur actuelle demeure du Collège léonien.

Après cette évocation de l'édifice, le conférencier passe en revue les œuvres et les hommes qui, pendant trois siècles et pour les ecclésiastiques romains, firent de cette maison de la Mission un véritable cénacle de vie spirituelle et culturelle. Dans ce but, l'orateur rappelle : a) les Exercices spirituels assurés aux Ordinands et au clergé ; b) les Conférences du Mardi, qui, plus tard, en 1840, furent incorporées à l'Académie pontificale de liturgie ; c) la direction spirituelle (et pour un temps l'hospitalité) donnée au Collège de la Pro-

pagande ; d) la direction aussi du collège Capranica ; e) le soin des clercs séculiers qui se réunissaient à Montecitorio en Congrégation festive ; f) la direction, une trentaine d'années durant, de l'Académie des Nobles ecclésiastiques, etc. Les splendeurs de la pourpre et la piété des Pontifes, comme en nulle autre église romaine, marquèrent les solennités où dans ce sanctuaire de la Mission, les rites se déroulaient dans une exactitude impeccable.

L'orateur poursuit en soulignant comment dans le champ religieux et social, la maison romaine de la Mission multiplia des bienfaits inoubliables. Il faut rappeler ces missions (plus de cinq mille) données suivant la classique méthode vinciennienne, imitée et suivie par d'autres qui, depuis lors, s'adonnèrent à ce même ministère, tels S. Léonard de Port-Maurice et le bienheureux Gaspard del Buffalo. Il convient de noter ces divers ministères des missions étrangères entrepris par le vouloir de Clément XIV, lors de la suppression de la Compagnie de Jésus ; de la maison de Rome partirent en effet pour la Chine les premiers missionnaires vinciens : Appiani, Mullener, Pedrini, tout comme les premiers compagnons qui rejoignirent, le bienheureux Justin de Jacobis, apôtre de l'Abysinie.

C'est en la maison romaine de la Mission que s'établit, se développa la Compagnie des Dames de la Charité, dirigée par les fils de saint Vincent, etc...

Le conférencier conclut son substantiel exposé en formulant deux vœux : 1° à titre de gratitude, il conviendrait de rétablir l'appellation primitive récemment supprimée, de l'antique Via della Missione : nom donné par le peuple et enregistré dans la toponymie des rues romaines, dès le temps du pape Pie VI. 2° Le nom de la maison principale des missionnaires de saint Vincent, où qu'elle soit établie, devrait conserver, sur les bords du Tibre, le titre de maison de la Mission (Casa della Missione), comme le voulait le saint fondateur, et comme l'ont consacré et maintenu, durant trois cents ans, les actes officiels des autorités ecclésiastiques de Rome.

29 décembre. — Réunion du Conseil provincial. Sous la présidence de M. Pierre Payen, cette discrète assemblée est un petit événement, dont, depuis nombre d'années, diverses circonstances ne nous avaient pas permis d'être témoins. Puisse Dieu faire fructifier ces efforts, protéger cette maison et bénir ses habitants.

F. COMBALUZIER.

---

## BORDEAUX

### SEUR CLAIRE PITEUX (1859-1942)

C'était en 1915-16-17-18, quatre années de ce qu'on appela depuis « la grande guerre », à l'Hôpital des Enfants à Bordeaux. Un soldat s'arrête à la porte du pavillon réservé à la Communauté. Il sonne. La porte s'ouvre et une bonne

sœur âgée apparaît, l'inoubliable *Sœur Victoire*. Le soldat demande ma Sœur Supérieure et décline ses titres : il est lazariste, prêtre, étudiant, séminariste ou frère coadjuteur. Sœur Victoire s'incline, sourit, fait entrer le lazariste et s'empresse d'aller chercher « *ma Sœur* ». Cette dernière, grande, digne, simple et accueillante, arrive pour recevoir le nouvel hôte que la Providence lui envoie.

Et la scène se répétera de multiples fois, durant ces longs mois de guerre. Ils atteignirent la centaine, ceux qui, combattants, brancardiers, infirmiers, ambulants, fantassins, cavaliers, zouaves ou artilleurs, se présentèrent à cette porte, et y furent accueillis avec la plus fraternelle charité.

Plusieurs sont tombés au champ d'honneur, les autres, quand la paix fut signée, regagnèrent leurs maisons respectives et sont aujourd'hui éparpillés aux quatre coins du monde. Quelques-uns ont déjà rejoint la Mission du Ciel. Au lendemain du décès (1) de la bonne sœur Piteux, il me semble que je puis et que je dois être leur interprète pour rendre à la vénérée défunte un hommage public et durable de notre commune gratitude. Mon titre est que, pendant non pas un jour, mais près de trois ans, j'ai bénéficié ainsi que M. Marquaille, de la maternelle et inlassable bonté de ma sœur Piteux. Je dis : inlassable. On aurait compris, en effet, qu'au début de la guerre, l'aide aux missionnaires mobilisés se fût manifestée avec un certain enthousiasme et que celui-ci se fût lentement atténué. Or, il est vrai de dire que, soit à l'égard de ceux dont le séjour se prolongea, soit à l'égard des derniers venus, la charité de cette bonne sœur se montra toujours aussi empressée et aussi délicate. Car elle avait d'exquises délicatesses. Elle savait mettre à l'aise et donner à ceux qui restaient, comme à ceux qui ne faisaient que passer, l'impression d'être chez eux. Elle rendait, à tous et à chacun, tous les services dont ils avaient besoin, et de ceux qu'elle comblait de bienfaits elle se croyait la débitrice. Quelque temps avant sa mort, elle m'adressait une carte dans laquelle elle me remerciait avec effusion de l'aide que j'avais pu apporter à l'aumônier, lui aussi mobilisé, comme si ce n'eût pas été, de ma part, essayer de payer un peu ma dette de reconnaissance.

Qu'on arrivât de jour ou de nuit, on était cordialement reçu et on trouvait non seulement le gîte et le couvert, mais encore le linge ou les effets étaient lavés et réparés. Plus

---

(1) Irma-Claire-Marie Piteux, née le 30 octobre 1859 à Amiens, fille de Charles et de Louise-Augustine-Eugénie Vérité, postulée à Amiens (Hôtel-Dieu). Entrée à la Communauté le 7 août 1881, elle est placée à Charleville où elle émet ses vœux. Rappelée à Paris (St-Médard) en 1894, elle est envoyée deux ans après à l'hôpital de la Marine, à Rochefort ; nommée Sœur servante à l'hôpital de Cahors en 1910 au même titre elle vient à Bordeaux, à l'hôpital des Enfants en 1911, puis en 1921 à Lodève, et enfin à Autun en 1927. Mise au repos à Bordeaux (Enfants) en 1938, elle y est décédée le 15 juin 1942. (Note des Annales).

d'une fois, un viatique était glissé dans la main du trouper, ému et rougissant.

Ma Sœur Piteux ne demandait, en retour, que des prières, des prières au Sacré-Cœur pour lequel elle avait une particulière dévotion. Très large d'esprit, sous une apparence austère, elle comprenait à merveille les mentalités diverses et ne s'offusquait pas des sourires que faisait éclorre chez certains sa propension à admettre visions ou prophéties. Elle relatait d'ailleurs certains faits assez troublants de l'intervention des âmes du Purgatoire, auxquelles elle était toute dévouée. C'était une âme de foi vive et simple, faite de droiture et de mâle bonté !

Le T. H. Père Villette, et plus tard M. Verdier, bénirent et encouragèrent sa charité à l'égard de leurs fils, et elle fut très sensible à leur approbation et à leurs remerciements. Les supérieurs de Dax lui surent gré de ce qu'elle fit si largement et en toutes circonstances pour leurs jeunes gens et les frères coadjuteurs. Et, à certaines heures, elle eut un particulier mérite à persévérer. Quelques esprits chagrins la trouvèrent trop ou trop persévéramment dévouée. Elle en souffrit, sans s'émouvoir et sans ralentir sa charité. D'ailleurs, elle fut puissamment aidée par ses compagnes qui disposaient de quelques ressources, elle trouva chez plus d'une un dévouement correspondant au sien et un attachement pratique envers leurs frères en saint Vincent. Notre gratitude, à travers sa personne, va aussi à celles qui, alors, lui furent particulièrement secourables. L'Administration se montra bienveillante envers cette Supérieure qu'elle estimait et lui permit d'exercer cette œuvre de charité fraternelle qui, d'ailleurs, ne lui coûtait qu'une autorisation déférente, car ma Sœur Piteux défrayait l'hôpital de toutes les dépenses occasionnées par ses pensionnaires de guerre.

J'ai cité le nom de *Sœur Victoire* (2). Cette bonne *Sœur Etcheverry-de-Saint-Jean-de-Luz*, comme elle aimait à le redire, n'avait pas été douée, par le Ciel, d'une intelligence supérieure, mais il lui avait donné un excellent cœur. Tout en elle était simple, sa foi comme son dévouement. Elle était attachée, de toute son âme, à sa sainte vocation, avait un véritable culte pour ses sœurs servantes, ne tarissait pas quand elle parlait de la Mère Bertin (3) et si c'était en

(2) Sabine-Félicie Etcheverry, née le 11 octobre 1842, à St-Jean-de-Luz, postule à Bayonne (*Hôpital St-Léon*). Entrée le 6 octobre 1866, et placée aux *Enfants-trouvés* à Bordeaux en 1867. elle y meurt le 18 juillet 1927.

(3) Jeanno-Victorine-Humbeline Bertin naquit le 29 juillet 1833 à Lombes (Gers), fille de Dominique et de Claire Carrère. Après son postulat à Toulouse (*la Grave*), elle entra en Communauté le 17 octobre 1851. Placée à Bégles, elle y fit les vœux, et fut nommée Sœur Servante en 1865. Transférée en 1879 aux *Enfants-trouvés* à Bordeaux, elle fut nommée Visitatrice. Elle le resta jusqu'en 1911, et mourut à Bordeaux le 6 avril 1914. (*Volg Notices* 1915, p. 156-172). (Note des *Annales*).

présence de Sœur Piteux, elle s'empresait de lui dire calmement qu'elle l'aimait beaucoup aussi. Ses involontaires maladresses lui attiraient des réprimandes qu'elle acceptait avec une comique soumission en redisant : « *Jésus se taisait.* » Ses mésaventures lui valaient d'aimables taquineries qu'elle recevait gentiment et qu'elle provoquait lorsqu'elles lui manquaient. Les anecdotes ne manqueraient pas qui montreraient sa candeur, son esprit de foi et sa charité. Elle était de la race de Nicodème, *in quo dolus non est*. Elle redoutait la mort et le bon Dieu la lui fit douce et elle fut sans doute bien surprise du bon accueil que durent lui faire la Sainte-Vierge (elle récitait le chapelet avec des accents de si vigoureuse ferveur !) et Notre-Seigneur auquel elle s'était livrée si complètement durant les quatre-vingts ans passés qu'il lui accorda de vivre ici-bas.

Ce qui lui donne droit à ces lignes, c'est le culte que professa cette âme simple pour les prêtres et les missionnaires, et le dévouement avec lequel elle les servit. Elle était fière d'être désignée pour le faire, et elle gardait soigneusement une liste de tous ceux que, durant la guerre, elle eut l'occasion de soigner. Elle ne fut pas peu flattée lorsque le T. H. P. Verdier, lors d'une visite à l'Hôpital des Enfants lui permit de la clore en inscrivant un centième nom : le sien.

Après avoir quitté l'Hôpital des Enfants, ma Sœur Piteux fut, durant plusieurs années Sœur Servante à l'hôpital d'Autun. Lorsque ses forces déclinerent, elle fut envoyée à Cligny. Elle n'y demeura que trois ou quatre jours. Ma Sœur Badet qui avait été sa compagne à l'hospice des Enfants de Bordeaux, alors que Sœur Piteux était Sœur Servante et qui lui avait succédé, obtint de l'Administration des hospices de Bordeaux que sa vénérable devancière pût venir terminer sa carrière en cette maison où elle avait travaillé longtemps, d'abord comme assistante de ma Sœur Bertin, puis comme Sœur Servante. Ce geste de ma Sœur Badet a été particulièrement apprécié de tous ceux qui gardent envers ma Sœur Piteux un souvenir reconnaissant. Tout sentiment, dans un cœur sacerdotal, se transforme naturellement en prière. Que de prières ont monté vers le Ciel en faveur de ma Sœur Piteux et de ses généreuses collaboratrices et que de prières les suivent et les suivront de l'autre côté de ce monde, traduction de la gratitude de ceux, qu'en des jours d'épreuve, elles ont, de toutes manières, aidés et soutenus !

Maurice COLLARD.

---

## PERIGUEUX

Monsieur THEODORE BOGAERT

*Visiteur d'Aquitaine*

(18 mai 1877 — 15 mars 1942).

Le lundi 23 février 1942, M. Théodore Bogaert, supérieur du Grand séminaire de Périgueux et Visiteur de la Province d'Aquitaine, s'altait pour ne plus se relever. Frappé en pleine activité, il succombait à la tâche.

La veille encore, il avait tenu à présider lui-même une journée de récollection, préparatoire au départ d'un groupe important de séminaristes pour les *Chantiers de la Jeunesse*. Alertés depuis quelques jours par son mauvais état de santé, par son assoupissement presque continu et son manque d'appétit, ses confrères avaient en vain essayé de le dissuader de s'imposer cette nouvelle fatigue et s'étaient offerts à le remplacer. « *Laissez-moi faire, suppliait-il. C'est à moi de parler à ces chers séminaristes, qui vont nous quitter. Du reste, mon malaise n'est que passager. Demain, il n'en paraîtra rien.* »

M. Bogaert avait trop présumé de ses forces. Sa première conférence fut assez lamentable : il se répétait, perdait le fil des idées et ne semblait même pas s'en rendre compte. Averti, l'Assistant de la maison tenta une nouvelle démarche pour le contraindre au repos. Même refus obstiné que la veille. Les trois autres causeries prévues au programme eurent à peu près le sort de la précédente. Apitoyés, les séminaristes suivaient d'un regard inquiet leur pauvre supérieur qui, dans un effort tendu de volonté, se traînait littéralement d'un exercice à l'autre. Il eut pourtant encore la force de clore cette journée de retraite par un exercice de préparation à la mort, qui devait l'acheminer lui-même vers son éternité.

M. Bogaert consentit enfin à prendre un peu de repos le lendemain matin, mais, à l'heure de la Messe de communauté, il était à l'autel. Victime de son dévouement total aux âmes, il s'identifiait pour la dernière fois au divin Sacrificateur, prêtre et hostie. A midi, contrairement aux instances qui lui furent encore faites, il gagnait péniblement sa place au réfectoire, sous les yeux attristés de toute la Communauté. Le repas terminé, comme il se disposait à aller prendre sa récréation au lieu accoutumé, alors que visiblement il avait peine à se tenir debout, il céda enfin, comme à contre-cœur, au désir de ses confrères, et monta se reposer.

Le médecin de la maison, mandé dans la soirée, ne cacha pas son inquiétude. — « Quel âge a donc votre supérieur ? — 65 ans. — 65 ans ! mais cet homme est usé, il a un corps de 80 ans ! »

Cette fin d'une activité débordante est le frappant témoignage de la force de caractère et de volonté du regretté

M. Bogaert. Plein de sollicitude pour ses confrères, mais dur pour lui-même, il n'a jamais jugé opportun de prendre les ménagements, qu'il imposait aux autres, et qu'aurait exigés, en ce qui le concerne, une santé depuis longtemps délabrée par des insomnies prolongées et par un surcroît d'occupations. Aux remontrances filiales qui lui en étaient faites, il répondait invariablement : « *Moi, je suis un vieux, bientôt bon à mettre à la retraite, mon temps est fini. Quant à vous autres, les jeunes, vous avez l'avenir, il faut vous ménager* ».

La maladie contraignait au repos ce vaillant lutteur, mais il était trop tard. Trois semaines durant, M. Bogaert resta cloué sur son lit de souffrances. Tout fut tenté pour sauver cette vie si précieuse à la double famille : les moyens humains et les recours au Ciel. Des médecins réputés, y compris un professeur de faculté, furent appelés par deux fois en consultation. Leur verdict ne laissa bientôt plus qu'un espoir minime : suintement hémorragique cérébral provoqué par hypertension.

Pendant ce temps, lettres, télégrammes, coups de téléphone, se succédaient sans interruption au Séminaire, disant l'inquiétude de tous, confrères et filles de la charité, unis dans une même prière ardente pour demander à Dieu et à la Vierge puissante la conservation d'un Ami, d'un Père, d'un Directeur, très justement aimé et apprécié.

Dieu cependant avait d'autres desseins. Averti de la gravité de son cas, M. Bogaert accepta très volontiers les derniers sacrements, renouvela fréquemment le sacrifice de sa vie, se refusant même à prier pour sa propre guérison. « *Ce que Dieu veut est bien*, répétait-il sans cesse. *Que sa volonté s'accomplisse ! C'est la seule chose à demander* ». Ce furent là ses dernières paroles, réitérées sous des formes diverses, à ses confrères, au personnel de la maison, aux séminaristes convoqués à son chevet, à tous les visiteurs admis à le voir.

Huit jours après s'être alité, il perdit progressivement le contact avec l'extérieur. C'est à peine s'il reconnut la T. H. Mère, venue exprès de Montolieu, lui apporter le réconfort de sa présence. Ses lèvres, dans le délire, ne s'entr'ouvraient que pour la prière, notamment la récitation des psaumes. Pas une seule plainte ne trahit sa souffrance. Il se soumettait sans refus aucun à tous les soins variés, qui lui étaient donnés. Après dix jours de coma, sans qu'il eût un seul instant repris connaissance, il entra soudain en agonie, le samedi 14 mars, au matin. Le lendemain, au jour de la fête de Sainte Louise de Marillac, à 8 h. 10 exactement, il rendait sa belle âme à Dieu, en présence d'un de ses confrères et d'une fille de la charité qui, avec un dévouement inlassable, lui avait consacré depuis plusieurs jours ses soins experts et assidus. La double famille, pour laquelle le bon M. Bogaert s'était littéralement sacrifié, se trouvait ainsi représentée à son heure dernière.

La nouvelle de ce décès se répandit vite dans la ville. Monseigneur l'évêque, les membres du Chapitre et de l'ad-

ministration diocésaine, s'en vinrent les premiers exprimer leurs condoléances aux confrères du défunt. Le vieux parloir du séminaire, transformé en chapelle funèbre, vit se succéder pendant deux jours un grand nombre de prêtres, de filles de la charité, de religieuses et de laïques, venus porter au disparu l'hommage de leur vénération.

Le mardi 17 mars, à 9 heures, les obsèques de M. Bogaert furent célébrées à la Cathédrale Saint-Front, en présence de S. Exc. Mgr Louis, évêque de Périgueux, entouré de ses Vicaires généraux, du chapitre et du clergé de la ville. S. Exc. Mgr. Ruch, évêque de Strasbourg, bien que fatigué, tint à marquer de sa présence la grande estime qu'il professait à l'égard de son saint directeur, qu'il honorait de son amitié. Il était accompagné de son Vicaire général et de plusieurs autres prêtres alsaciens.

L'archiprêtre de la Cathédrale réclama l'honneur de célébrer la messe des funérailles. Le Grand séminaire assurait les cérémonies et le chant.

Le deuil était conduit par les confrères de la maison du défunt. Parmi eux avaient pris place MM. les supérieurs de Montpellier, de Montauban, d'Albi, de Limoux, le vénéré M. Roux, représentant la maison de Toulouse, M. Job de Cuvry et les confrères de Château-l'Evêque. Beaucoup d'autres s'étaient excusés en raison des circonstances.

Nos chères Sœurs étaient particulièrement nombreuses. La T. H. Mère s'était fait représenter par ~~une~~ des sœurs Officières de Montolieu. On remarquait la présence de délégations venues de Montolieu, Tarbes, Toulouse, Agen, Marmande, Limoges, Cadouin, Sarlat, Monsac, Château-l'Evêque et Périgueux.

A l'issue de la messe avant de donner l'absoute, Mgr Louis monta en chaire et prononça une éloquente oraison funèbre, qui fit une profonde impression sur l'auditoire, et dont on a pu lire le texte dans la dernière livraison des *Annales* (Voir p. 174-177).

Le char funèbre, suivi de Mgr l'évêque de Périgueux, accompagné de ses Vicaires généraux, des confrères, des sœurs et de quelques fidèles amis du Séminaire, conduisit le défunt pour la dernière fois par la route de Paris devant le Séminaire, qu'il avait illustré de ses vertus, et gagna le cimetière du Nord, où à quelque 500 mètres de sa maison, M. Bogaert repose dans le même tombeau que le vénéré M. Sackebant, qui l'avait précédé, d'un an à peine, dans la mort.

Le souvenir de M. Bogaert mérite d'être conservé, car sa vie fut un magnifique exemple du parfait missionnaire.

Cet excellent confrère était d'origine flamande. Il naquit le 18 mai 1877, à Hardifort, canton de Cassel (Nord), d'une famille profondément chrétienne, qui a donné plusieurs de

ses membres à l'Eglise ; l'un d'eux notamment, le propre frère de notre confrère, est mort, en octobre 1940, curé de Notre Dame de Lourdes, à Hazebrouck.

Après de brillantes études secondaires au petit séminaire Saint-François-d'Assise, à Hazebrouck, où il se fit déjà remarquer par sa piété, si bien qu'il devint le préfet de la congrégation de la Sainte Vierge, le jeune Théodore, âgé à peine de 17 ans, se rendait au séminaire de philosophie de Solesmes, en 1894. Il y entra en contact pour la première fois avec les prêtres de la Mission, placés alors à la tête de cet Etablissement. Son année de philosophie terminée, il fut nommé professeur au collège Saint-Jacques d'Hazebrouck, poste qu'il remplit pendant trois années, puis il s'en vint entreprendre ses études de théologie au grand séminaire de Cambrai, dont M. Villette, le futur Supérieur général, venait d'assumer la direction, en remplacement du légendaire M. Sudre.

Dans son beau livre « *Nous d'Eglise* », publié en 1937, M. le chanoine Henri Crépin a décrit d'une plume alerte et spirituelle le cadre où, approximativement à la même époque, à un an ou deux près, M. Bogaert a vécu ses jeunes années, soit à Hazebrouck, soit à Solesmes ou à Cambrai. Cet écrivain a également dépeint en termes heureux et pleins de vénération les personnages, lazaristes ou autres, qui furent ses propres maîtres. Les noms de MM. d'Onofrio, Sarda, Hertault, Monteuuis, à Solesmes, de MM. Villette, Giblard, Dujardin, etc., à Cambrai, sont encore dans bien des mémoires. Ceux qui voudraient de plus amples détails sur cette première période de la vie de notre confrère pourront avantageusement se reporter à ce livre.

Toujours est-il que, désireux d'une consécration plus totale à Dieu, et attiré sans doute par les beaux exemples, qu'il avait sous les yeux, le jeune théologien demandait au bout d'un an son admission dans la Congrégation de la Mission.

Il entra à Saint-Lazare, le 18 septembre 1899, et émettait les saints vœux, le 21 septembre 1901. Ceux qui l'ont connu à cette époque, ont conservé de lui le souvenir d'un séminariste modèle, appliqué à sa formation et ardemment passionné pour le travail intellectuel. Parmi les étudiants, il fut l'animateur de vivants cercles d'étude, où l'on se réunissait pour discuter les problèmes du jour, pour étudier l'Histoire et les Pères, sans tomber cependant dans les graves erreurs, que peu d'années après devait solennellement condamner le saint Pape Pie X.

Enfin, le 6 juin 1903, Mgr Potron, évêque titulaire de Jéricho, l'ordonnait prêtre avec 21 de ses confrères, dans la chapelle du 95 de la rue de Sèvres.

La vie sacerdotale de M. Bogaert s'est à peu près complètement écoulée dans les séminaires. Envoyé à Rome, peu après son ordination, il en revenait docteur en droit canon. Placé à Dax, comme professeur, en août 1905, il consacrait

son temps à l'enseignement et ses loisirs à la prédication. Il aimait à parler des missions qu'il donna, à cette époque, dans la campagne landaise. Mobilisé en 1915, à la 22<sup>e</sup> Section d'Infirmiers, en tant que soldat du service auxiliaire, il fut rendu à son enseignement au séminaire de Dax, dès septembre 1917, avant la fin des hostilités. Un an après, le 16 juillet 1918, il était nommé supérieur de cette même maison.

Le 6 janvier 1920, la confiance du T. H. Père Verdier l'appelait à Paris, en qualité d'Assistant de la Maison-mère, et en remplacement de M. Beitembourg qui, conformément au décret 637 (olim 577) de l'Assemblée de 1919, ne gardait plus que sa charge de Visiteur de la province de France. Craignant cette responsabilité, M. Bogaert émit de timides objections au choix qui était fait de sa personne. Il fallut toute la paternelle insistance du Supérieur général et son propre esprit d'obéissance pour qu'il acceptât ce poste.

Sa santé, fortement ébranlée, le contraignit une première fois au repos, en janvier 1921, où il fut remplacé provisoirement par M. Gleizes. Quelques semaines après, il reprenait ses fonctions. A la fin de décembre de cette même année, il était au chevet de la T. H. Mère Emilie Maurice, dont il était le confesseur, pour la préparer à la mort. Les *Annales de la Mission* (1922, p. 50-51) ont reproduit le dialogue suivant échangé en cet instant suprême entre ce saint directeur et l'auguste malade : « *Ma fille, ouvrez votre âme à la confiance, Notre-Seigneur est en vous, dites-lui que vous l'aimez* ». Et de ses lèvres expirantes la T. H. Mère murmurait : « *Je vous aime ! — Dites que vous êtes à Lui... que vous êtes à Lui tout entière !... — Oh ! oui, tout entière... — Que vous faites le sacrifice de votre vie... — Oui, mon Père !... Que vous acceptez sa sainte volonté, soit qu'Il veuille vous laisser sur la terre au milieu de nous ou qu'Il vous appelle dans le ciel* ». La T. H. Mère fit un signe de plein acquiescement. Confiance en Dieu, sacrifice généreux de la vie, soumission parfaite à la sainte volonté de Dieu, on trouve déjà là l'expression des propres sentiments que, 21 ans plus tard, M. Bogaert exprimerait lui-même, avant de mourir.

Le 15 juin 1922, de nouveau fatigué, l'assistant de la Maison-Mère était définitivement remplacé par M. Gleizes ; il prêchait encore la retraite des séminaristes et étudiants de Saint-Lazare, le 1<sup>er</sup> octobre, à l'issue de laquelle il gagnait le Grand séminaire de Strasbourg, en qualité de directeur spirituel. Il y demeura trois ans. En juillet 1925, il était nommé professeur au Grand séminaire d'Evreux, où il resta jusqu'en septembre 1933, puis, de nouveau, il rejoignit son ancien poste de Strasbourg.

On se rendra compte du souvenir impérissable laissé par notre confrère dans ce grand diocèse d'Alsace, en lisant la circulaire suivante, qu'au lendemain de sa mort, l'éminent évêque de Strasbourg, S. Exc. Mgr Ruch, faisait adresser de Périgueux à tous ses prêtres, réfugiés en zone libre :

**Evêché de Strasbourg.**

Périgueux, le 19 mars 1942.

« Nous tenons à faire part aux prêtres du diocèse de Strasbourg réfugiés en zone non occupée, qui ne l'auraient pas encore appris, que Monsieur Bogaert, Prêtre de la Mission, est décédé le dimanche 15 mars 1942, au Grand séminaire de Périgueux, dont il était le Supérieur, et que ses obsèques ont eu lieu le 17 mars.

Son Excellence Monseigneur Ruch, Monseigneur le Vicaire Général Kolb, M. le Chanoine Speich, M. l'Abbé Gisselbrecht, M. le Curé Ohlmann, M. l'Abbé Waller, Aumônier de l'École Normale de Colmar, M. l'Abbé Fleck, vicaire à St Georges, ont assisté aux funérailles.

Nous devons et garderons au regretté défunt une très grande et vive reconnaissance. Pendant plusieurs années il a été Directeur spirituel au Grand séminaire de Strasbourg. De nombreux séminaristes ont bénéficié de sa direction, judicieuse et solide. Et grand était le nombre de ses dirigés qui, une fois prêtres, aimaient à retourner auprès de ce père spirituel, pour y trouver bon conseil et réconfort moral.

Monsieur Bogaert a succombé à une hémorragie cérébrale. Que le Divin Maître lui rende au centuple le bien qu'il a fait à tant des nôtres et, par eux, au diocèse de Strasbourg.

Nous recommandons l'âme de cet insigne bienfaiteur de l'église d'Alsace à la prière des prêtres et des fidèles de notre diocèse et invitons en particulier ses anciens dirigés à se souvenir de leur guide spirituel, au saint sacrifice de la messe.

Il a beaucoup aimé l'Alsace et son clergé. Peu de temps avant sa mort, quand le vicaire général s'appretait à prendre congé du malade, celui-ci lui dit : « Que Dieu bénisse l'Alsace » !

Oui, qu'il la bénisse en lui donnant une fidélité chrétienne à toute épreuve et une reconnaissance toujours plus vive envers ceux qui ont été, sont ou seront ses apôtres. »

En 1938, les postes de supérieur du Grand séminaire de Périgueux et de visiteur de la province d'Aquitaine étant devenus vacants par suite du départ de M. Castelin, appelé à Paris, au titre d'Assistant-substitut de la Congrégation, M. Bogaert fut choisi pour lui succéder dans cette double charge. Le T. H. Père Souvay lui écrivait à cette occasion :

« Le conseil vous a choisi pour être Supérieur à Périgueux. A la tête de ce Séminaire, nous sommes assurés que vous continuerez la tradition de vos devanciers, qui furent de dignes fils de St Vincent. Je prie notre Bienheureux Père de vous combler de ses bénédictions, dans cette charge importante.

« S. E. Mgr Ruch, malgré le sacrifice qu'il ressent vivement, vous cède très aimablement pour le bien général, et S. E. Mgr Louis est très content de vous avoir. »

Ce qui était, en vérité, cause de sacrifice pour les uns, devenait source de joie pour les autres. Arraché à Stras-

bourg, où, de son propre aveu, M. Bogaert avait passé quelques-unes des meilleures années de sa vie, il inaugurerait à Périgueux, le 16 septembre 1938, un ministère fructueux, qui allait lui permettre de donner sa pleine mesure et d'exercer, tant auprès des séminaristes périgourdiens que des confrères de sa maison et de sa province, ses rares qualités d'intelligence, de jugement, qui lui assuraient une autorité incontestable.

Les circonstances allaient même étendre considérablement le champ de son action. La guerre lui fournit d'abord l'occasion de continuer à l'Alsace l'offre de son dévouement. L'évêque de Strasbourg et le clergé alsacien, évacués en Dordogne avec leurs ouailles, trouvèrent providentiellement auprès de l'ancien directeur de leur séminaire, l'accueil le plus ouvert et le plus fraternel. M. Bogaert avait l'impression de se retrouver en Alsace. Mgr Ruch était son commensal, et dans son bureau se succédaient journalièrement les prêtres, qu'il avait connus, et dont quelques-uns lui devaient leur formation sacerdotale. En ville, dans ses rares sorties, il entendait parler couramment le dialecte du pays des cigognes, et quelques cornettes sympathiques, rencontrées de-ci de-là, toujours affairées et souriantes, lui rappelaient une certaine maison de la rue Vauban, qu'il aimait autrefois à visiter.

Au lendemain de notre désastre, en raison de l'établissement en France des lignes de démarcation, M. Bogaert devint dans une partie de la zone libre, le représentant attitré de M. le Vicaire général de la Congrégation et du Directeur des Filles de la Charité.

Cette extension de son autorité accroissait du même coup considérablement ses charges et son travail. Ses fonctions l'appelaient, plusieurs fois l'an, à Montolieu, pour traiter des affaires de la Communauté. Il y donna même plusieurs retraites, en cours d'année. Les petites sœurs du Séminaire n'y étaient pas les moins avides à jouir de son passage et à l'entendre.

Sa correspondance prenait un développement démesuré. Il n'avait pas de secrétaire et nulle lettre ne restait pourtant sans réponse. Aussi lui fallait-il, pour suffire à tant de besogne, un temps dont il ne disposait pas. Souvent, une heure très avancée de la nuit le trouvait encore à sa table de travail. Jamais de repos. Rivé à son bureau, sa main courait fiévreuse sur le papier, arrêtée seulement par de trop fréquentes visites reçues chez lui ou au parloir, ou par les nécessités de la direction de son séminaire, qui n'eut jamais à souffrir de cet excès de labeur.

Pour résister à un tel régime, il fallait être d'acier. La volonté peut aider à tenir, mais il vient un temps où elle s'avère incapable de maintenir à son service un corps épuisé. M. Bogaert tenait, et à coups de volonté, mais chaque jour lui arrachait des lambeaux de vie. Nous avons dit plus haut son dernier effort : il a été l'exacte image de ses derniers mois. Il est mort en pleine action, n'en pouvant plus,

mais satisfait, dans la conscience d'avoir bien mené à terme sa longue journée de labeur, et dans l'espérance de recevoir du Maître la récompense si justement méritée. « *Je me fie à la bonté de Dieu* », disait-il à Mgr Louis, venu le visiter sur son lit d'agonie. Il ne pouvait mieux dire.

Ce côté extérieur de la vie de M. Bogaert avait sa correspondance dans la richesse de son âme. La physionomie morale de cet excellent prêtre était en effet des plus attachantes.

En apprenant la nomination de M. Bogaert à Périgueux, le vénéré M. Xavier Sackebant, qui devait l'installer lui-même dans sa double charge de supérieur et de visiteur, au nom du T. H. Père, ne pouvait s'empêcher de dire sa joie à ses confrères et la profonde estime en laquelle il tenait le nouveau supérieur : « *M. Bogaert, s'écriait-il, c'est l'âme la plus loyale que j'aie jamais rencontrée !* »

La droiture fut en effet une des qualités maitresses de cette âme, et qui lui attirait le plus la sympathie. Loyal, droit, M. Bogaert le fut dans sa vie et dans ses paroles. Ce qu'il enseignait aux autres, ou ce qu'il exigeait d'eux, il le vivait. Ses gestes, pas plus que ses lèvres, ne pouvaient, en aucune manière, être en désaccord avec sa pensée. Il transpirait la vérité. Il avait aussi un profond souci de l'exactitude, de la précision. Tantôt son silence volontaire et réprobateur était la condamnation des exagérations émises devant lui, tantôt il prenait avec une certaine vigueur ce qu'il croyait être le parti de la vérité. Pour lors, il affirmait d'un ton péremptoire, qui coupait court à la contradiction.

Tout en sachant se taire, quand il le fallait, il savait aussi parler, quand c'était opportun. Il parlait alors fort, net et clair. Il ne connaissait pas l'art d'habiller la vérité. Il la disait, telle qu'il la pensait, nue, sans fards, et volontiers le texte de l'Écriture : « *Veritas liberabit vos* » précédait ou clôturait ses admonestations. Cette citation lui devint même d'un usage si fréquent, au cours des avis qu'il donnait aux séminaristes, pendant la lecture spirituelle, qu'elle provoqua à la longue des sourires dans son auditoire. Il s'en aperçut. « *Souriez, si bon vous semble, leur dit-il un jour, mais vous ne m'empêcherez pas de vous dire la vérité !* » et, sous la force de l'habitude, il ponctuait cette affirmation d'un nouveau « *Veritas liberabit vos* » retentissant et très convaincu.

Cette loyauté de M. Bogaert ne fut jamais inconsidérée, de mauvais aloi. Elle était tempérée par un jugement droit, prudent, qui d'instinct lui suggérait les solutions exactes ou les déterminations les mieux adaptées aux circonstances. Si sa conscience très délicate le portait jusqu'au scrupule en ce qui le concernait personnellement ou dans l'administration des sacrements, il jugeait vite et bien, quand il s'agissait des autres, et l'on était même étonné de la largeur de ses vues, parçus de leur hardiesse apparente. Respectueux

de la tradition et des pieux usages de la petite Compagnie, il ne craignait pas d'admettre ce que lui semblaient exiger les nécessités modernes, ni même de souhaiter les innovations qu'il jugeait utiles, dans l'intérêt de la communauté ou des particuliers.

Ce jugement équilibré, M. Bogaert le mettait aussi au service d'une bonté conquérante, qui fut l'un des traits les plus marqués, sinon le plus caractéristique, de sa forte personnalité. Il rayonnait vraiment la bonté. Sa parole chaleureuse, la douceur de son regard, la cordialité de son geste, atténuaient ce que sa physionomie pouvait avoir de sévère, surtout dans ses instants de fatigue, et lui gagnaient la sympathie, dès le premier contact. Les étrangers en étaient frappés et se sentaient instantanément mis en confiance. Peu se doutaient, devant l'empressement de son accueil, du dérangement qu'ils avaient pu lui causer.

Un observateur perspicace n'aurait pas eu cependant de peine à discerner les efforts héroïques, que s'imposait souvent M. Bogaert pour demeurer toujours égal à lui-même, surtout quand, pressé par un travail urgent, dont il avait été déjà maintes fois distrait par des visites intempestives, on frappait de nouveau à sa porte. En constatant le ton de voix, légèrement agacé, qui prononçait l'invitation à entrer, si dissemblable de celui qui accueillait le visiteur, cet observateur aurait pénétré dans le secret de cette âme. Il suffisait à celle-ci pour se ressaisir et pour assurer une victoire de la grâce sur la nature de cette seconde qui s'écoule entre l'ouverture et la fermeture d'une porte.

Avec ses intimes, et même plus simplement avec la plupart de ceux qui étaient en rapport avec lui, cette bonté prenait assez souvent les formes de la délicatesse la plus exquise. Aucun ne savait comme lui se souvenir d'un nom, d'un anniversaire, d'un événement passé ou futur. Ainsi, par exemple, la fête des confrères de sa maison ne passait jamais inaperçue, même si l'un d'eux essayait de faire le mort. Et combien de nos Sœurs n'ont pas été agréablement surprises de se voir reconnues par lui et appelées de leur propre nom, même à plusieurs années de distance ! Combien d'autres ont reçu, à l'occasion d'un anniversaire, d'un deuil, d'une maladie, d'une contrariété, etc., une lettre, une carte, une image au texte approprié attestant la fidélité de sa pensée ! M. Bogaert avait sans doute une heureuse mémoire, mais il avait surtout la mémoire du cœur.

Jamais cependant cette bonté ne confina à la faiblesse. Il savait se montrer ferme, s'il le fallait. Il avait du reste le souci d'adapter sa méthode d'apostolat à la trempe des âmes, qu'il voulait « élever » « exhausser ». Aux unes, il parlait le langage de la confiance, de la douceur ; aux autres, celui de la fermeté. Mais, même dans ce cas, il n'aurait su demeurer sur la rigueur. Il appliquait à la lettre ce principe de Mgr Dupanloup, que d'ailleurs il aimait à citer : *Il faut en éducation de la bonté et de la fermeté, plus de bonté que de fermeté, et toute fermeté, dont la bonté n'est*

pas le fond, est une fermeté fausse ». Il lui est ainsi arrivé de retourner à l'expéditeur, sans un mot d'accompagnement, une lettre à lui adressée, parce que ce correspondant n'avait pas compris ce qu'il attendait de lui, ou que peut-être sa demande n'était pas opportune. La leçon ayant porté, il corrigeait immédiatement l'effet produit par un mot de paternelle bonté.

Pour d'autres âmes, plus faibles, sa bonté était toute de condescendance : elle tenait compte de l'humaine faiblesse et s'efforçait de gagner la confiance pour exploiter au maximum les quelques ressources susceptibles de l'être, et de faire rendre ainsi à chacun suivant sa mesure.

Essentiellement bon, M. Bogaert était aussi un modèle de charité. Ses jugements étaient toujours imprégnés de mansuétude. Jamais un mot de critique. Les atteintes à la charité, faites devant lui, étaient immédiatement réprouvées par un silence glacial ou un rappel à l'ordre.

Mais que dire de sa libéralité ! Il avait, comme l'on dit, le cœur sur la main. On lui donnait beaucoup, il ne gardait rien. Ce qu'il recevait d'une main, il le distribuait de l'autre, attentif aux besoins de chacun, qu'il s'agit d'un confrère, d'un séminariste, de leur famille, ou même d'un étranger. Les « tapeurs » professionnels pouvaient sans crainte s'adresser à lui ; ils étaient sûrs d'obtenir quelque chose. Il ne savait pas refuser. Ses « modestes contributions » aux bonnes œuvres, combien pourraient l'attester, étaient toujours des aumônes royales.

Pendant la guerre, tandis qu'avec l'aide de deux confrères seulement, il assurait la marche de son séminaire, il passait une partie de ses nuits à écrire aux mobilisés, et s'ingéniait à leur faire parvenir colis et mandats, étonné qu'on ne recourût pas davantage à lui.

Et depuis lors, il a été pour chacun de ses séminaristes prisonniers une véritable providence. Aussi l'un d'eux, à l'annonce du décès de son supérieur, se faisait-il vraiment l'interprète de tous en écrivant : « La sollicitude de M. Bogaert fut grande pour nous prisonniers, tant au point de vue matériel qu'au point de vue spirituel, où ses conseils et ses prières nous ont valu et nous vaudront encore des grâces que nous ne soupçonnons peut-être pas. Seule la miséricordieuse bonté de Dieu pourra le remercier et le récompenser de toutes les sortes de bien dont nous lui sommes redevables et lui manifester ainsi l'affection que nous lui portons et la reconnaissance que nous lui gardons. »

Dans une lettre à son directeur, un autre séminariste a raconté le fait suivant, qui saisit sur le vif l'âme charitable de son supérieur. Écoutons le narrateur lui-même :

« C'était en février 1940, le dimanche qui précèdeait Carnaval. Je faisais mon service militaire à Périgueux. Or, monsieur le Supérieur m'avait invité à monter prendre le repas de midi avec mes confrères, puisque c'était le repas où l'on fête le mardi-gras.

A la sortie de la chapelle, monsieur le Supérieur me dit

d'aller le voir dans son bureau et après avoir causé quelques instants : « Tenez, puisque vous êtes heureux, remerciez-en le Bon Dieu, et pensez à ceux qui souffrent. On m'a signalé qu'à l'Hôpital complémentaire, il y a 6 braves jeunes gens, qui ont le mal de Pott. Je ne les connais pas, mais, parait-il, ils sont loin de leur famille et souffrent de ce pénible éloignement. » Puis aussitôt, il me donna de l'argent. « Vous leur prendrez des cigarettes », et il me tendit 50 frs. Puis, il me glissa dans les poches 2 bouteilles de Mondazillac, me chargea les mains d'oranges et me mit sous le bras un paquet qui contenait des madeleines. Il me congédia avec un sourire : « Portez cela à ces braves gens, ils seront heureux, et dites-leur qu'on prie pour eux. »

J'étais tout ébahi, je n'en revenais pas... il les aimait et allégeait leurs souffrances sans même les connaître.

Je ne décrirai pas la joie inouïe de ces hommes, ils eurent les larmes aux yeux ; il y avait de quoi.

Voilà ce qu'était notre vénéré Supérieur. Tout simplement : un saint mais dans toute l'acception du mot. »

C'était un saint ! La réflexion de ce séminariste est bien l'exacte traduction du souvenir laissé par M. Bogaert dans la pensée de tous ceux qui l'ont connu intimement ou ont eu l'occasion de l'approcher, en ces dernières années. Il était véritablement, suivant une de ses formules familières, un « Christ inédit ».

Sa sainteté n'avait rien d'austère ni de rébarbatif. Il représentait la vertu sous son aspect le plus aimable et le plus imitable. Ce n'est certes pas de lui que L. Veillot aurait dit : « Il y a des personnes, bonnes d'ailleurs, qui sont vertueuses à vous faire aimer le vice. » En lui, tout était fait de sage mesure.

Ainsi, sa spiritualité n'était pas compliquée. Elle consistait d'abord à aller droit au but, sans bialser. Son esprit de rectitude l'exigeait. L'âme de cette spiritualité était la confiance en Dieu. Il s'inspirait de la pensée de Mgr d'Hulst : « Toute la spiritualité bien comprise est renfermée dans la confiance », ou plus encore de la doctrine et de l'esprit de notre Bienheureux Père disant : « Ceux qui ont confiance en Dieu sont de la première classe dans l'école du Christ ».

Faire la volonté de Dieu, en tout, toujours, partout, était une de ses maximes préférées, un de ses enseignements de base maintes fois répété dans ses conférences, sa correspondance, sa direction. « *Quae placita sunt et facto semper*, notait-il sur une image de son bréviaire. « Je veux toujours adopter dans le détail de la vie ce qui va le mieux au cœur de mon Jésus ».

A cette volonté divine il s'abandonnait sans réserve. Dans sa dernière retraite, il disait aux Sœurs : « Redoublons de confiance, nous honorerons Dieu en confessant tous ses attributs. De la confiance découle l'abandon en la divine Providence. Dans la confiance-abandon, je laisse à Dieu l'initiative... Je puis avoir confiance en Dieu et demander qu'Il m'exauce d'après mes intentions à moi ; tandis que dans

*l'abandon, je lui laisse l'initiative ; je confesse davantage la Providence, la Paternité de Dieu : « Vous êtes si bon, que je ne veux que ce que vous voulez ». Saint François de Sales dit : « Si nous savions ce que Dieu sait, nous ne voudrions que ce qu'il veut ».*

La mort de M. Bogaert, nous l'avons dit, en cet instant où l'on ne se ment pas à soi-même ni à Dieu, a révélé combien il vivait profondément de cette doctrine. Une de ses prières les plus habituelles, témoin encore une des images jaunies par l'usage de son bréviaire, était l'acte d'abandon, où il disait notamment à Dieu : *« Je me mets entre vos mains : faites de moi ce qu'il vous plaira, ne me laissant que la consolation de vous obéir »*. Il semblerait même qu'il ait fait le vœu héroïque des âmes auxiliatrices, si l'on en croit encore le témoignage d'une image, où, en 1938, il écrivait cette formule : *« O Marie, Mère de miséricorde, je fais entre vos mains, en faveur des saintes âmes du Purgatoire, l'entier abandon de mes œuvres satisfactoires pendant ma vie et des suffrages qui me seront appliqués après ma mort, et ne me réserve que la compassion de votre cœur maternel »*.

Dans cet abandon total à l'action divine, aucun événement ne pouvait le surprendre, ni l'attrister. Il bénissait en tout la sainte volonté de Dieu, même quand elle l'appelait à goûter les fruits amers du sacrifice. Dans une de ses dernières cartes, adressée peu avant sa mort à un de ses parents, il écrivait : *« Nous devons adorer Dieu, même et surtout quand sa main nous frappe »*. Peu de jours après, il accueillait la mort avec sérénité, avec confiance, avec amour, comme il l'avait tant de fois enseigné aux autres.

Cette communion si intime avec la volonté divine s'alimentait dans la pratique de la présence de Dieu, pour laquelle il professait la plus profonde estime. *« Après une longue expérience, confiait-il un jour à un de ses confrères, de tous les moyens essayés pour conduire les âmes à la perfection, je n'en vois pas de meilleur que la pratique de la présence de Dieu »*. C'est cette pratique, qui le conduisit lui-même à être de ceux dont il disait : *« Les saints sont ceux qui ont découvert un jour que Dieu était en eux »*. Cette découverte, il y a longtemps qu'il l'avait faite.

La sainteté de M. Bogaert se composait également d'un grand amour du devoir d'état et d'une fidélité exemplaire à sa vie de piété. Homme de devoir, il ne transigeait pas avec ses obligations personnelles. Peut-être même les exagérait-il par scrupule, et il s'y adonnait au delà des limites de ses forces. C'est un des rares points, où l'on pourrait à la rigueur lui faire le reproche d'avoir manqué de mesure.

Homme de règle, il la vivait et veillait à son observance, tout en se montrant un supérieur compréhensif, peu tâtillon. Dans la direction de sa maison, il faisait volontiers sienne la parole de Saint Bernard : *« Un supérieur doit tout savoir, fermer les yeux sur beaucoup de choses, corriger très peu de choses »*. Il ne faudrait pas voir dans cette attitude le désir de s'acquérir de la popularité. M. Bogaert avait une

profonde horreur de ce sentiment, dans lequel il voyait un amoindrissement, une servitude honteuse, opposée à une juste indépendance, nécessaire pour le service de la vérité. Au fait, s'il s'imposait à l'affection, ou au moins au respect, de ses subordonnés, ce n'était pas par de fâcheuses concessions ou un laisser-aller préjudiciable à la règle, mais par son esprit de discipline et la force de conviction, qui se dégageait, de ses exemples et de ses paroles. Il savait intervenir, voire énergiquement, pour réprimer les abus, avant même qu'ils ne naissent, mais en éducateur expérimenté, il ne le faisait qu'à bon escient. A son école, « *Théophraste à Lilliput* », né dans sa province, eut beaucoup à apprendre...

Tous ont aussi remarqué la piété touchante de M. Bogaert ; elle s'alimentait aux meilleures sources. Il vivait sa messe de chaque jour. On se sentait pénétré de foi à le voir et à l'entendre, lorsqu'il était à l'autel. « *Vivre de son sacerdoce, c'est avant tout célébrer saintement la messe* ». Cette parole du grand cardinal Mercier, il pouvait très justement la faire sienne, en l'inscrivant de sa propre main au verso d'une image, le 6 juin 1928, pour commémorer le 25<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale.

Il récitait l'office divin lentement, avec componction, comme toutes ses prières du reste. Sa voix forte et grave martelait les formules et se faisait toujours entendre la dernière ; il avait peine à rester à l'unisson de la communauté. Cela tenait en partie à sa surdité, qui s'aggravait avec l'âge, mais aussi à l'attention soutenue qu'il apportait à ses exercices de piété. Sa seule attitude trahissait le profond esprit de foi, dont il était pénétré.

Il priait bien et il priait beaucoup. Son bréviaire, aux flancs rebondis, était devenu un véritable recueil de prières choisies, inscrites au verso d'images pieuses, dont le jaunissement accusait une récitation fréquente. Il portait sans cesse sur lui ses Règles communes, le Nouveau Testament et l'Imitation de Jésus-Christ, reliés en un seul volume.

« *La piété*, disait M. Bogaert en citant Mgr d'Hulst, *doit se modèler sur l'œuvre de Dieu. Il faut faire au culte de Marie la place que Dieu a faite à Marie dans l'œuvre de la Rédemption* ». Le culte rendu à la Sainte Vierge par ce saint missionnaire se conformait à cette règle. Sa piété mariale attirait particulièrement l'attention. Quand dans ses prédications, il traitait de Marie, sa face s'illuminait, il parlait d'abondance du cœur, avec une chaleur de voix et d'expression, qui communiquait à ses auditeurs l'ardent amour, dont il était pénétré.

De cette dévotion envers la Mère de Jésus, il fut toujours un fervent apôtre. Dès même son séminaire, il ne laissait passer aucune occasion de la faire aimer. « *C'est lui qui, en 1894, me fit connaître et apprécier l'aspect monfortain de la Dévotion à la T. S. Vierge* », nous confiait son cousin, l'actuel doyen d'Hondschoote. Zélé propagateur au petit séminaire, il le demeura aux Etudes. Le jour même de son

ordination, un de ses jeunes confrères lui remettait le billet suivant, par la voie d'une image : « *Que Marie me conduise à Jésus ! C'était là votre souhait, que ce soit votre prière pour moi au saint autel et au saint office ! Votre petit frère bien reconnaissant. J...* ». Plus tard, de nombreuses générations de séminaristes bénéficièrent de cet apostolat. Tous avaient remarqué qu'il soulignait chacune des fêtes mariales avec une particulière insistance et en termes enflammés. Aussi, l'un d'eux, en 1935, en lui remettant une image de son ordination sacerdotale, écrivait-il dessus ces simples mots : « *A M. l'abbé Bogaert, qui nous a appris à tenir compte de la Vierge Marie* ».

Ce grand amour envers la Reine du Ciel, il chercha même à le répandre par le tract et par l'image. Il distribuait une image double de la Vierge Immaculée, contenant un commentaire de la salutation angélique, intitulé : « *Pour mieux dire l'Ave Maria* », et signé : « *Un serviteur de Marie* ». Il en était l'auteur. On a trouvé sur son bureau, à l'heure de sa mort, un nouveau commentaire de l'Ave, encore inédit, ce semble, sur le thème : « *Marie et l'Hostie* ». Son dessein était sans doute de le faire également imprimer.

On peut le dire : Marie a joué un grand rôle dans la vie spirituelle de notre confrère, et ceci depuis les débuts. « *Au petit séminaire, nous écrivait encore son cousin le doyen, il fut le modèle de la division, ce qui lui valut la charge de préfet de la congrégation.* »

Dans les rares papiers que M. Bogaert avait conservés de ses jeunes années, on a retrouvé quelques notes d'une retraite faite à Solesmes, en octobre 1894. Le 5 de ce mois, il écrivait ce billet :

« *O Marie, laissez-moi aujourd'hui vous faire deux demandes. Vous êtes ma Mère, vous ne pouvez rien me refuser, c'est pour cela que je vous invoque avec confiance. La première, ô ma bonne Mère, c'est que je n'aie jamais le malheur d'offenser mortellement votre divin Fils, ce Fils qui a tant souffert pour nous et que nous remercions par des injures et des cruautés. Vous savez, ô ma bonne Mère, combien j'ai horreur de ce maudit péché, mais je suis homme et par conséquent faible, et le démon votre ennemi est si adroit et si rusé. Mais avec vous, ô Marie, rien n'est impossible. Assurez-moi votre concours et je ne craindrai plus rien.*

« *La seconde, ô tendre et douce Vierge, c'est que vous m'accordiez la grâce de mourir à un jour quelconque de vos fêtes. Ce sera pour moi un gage de confiance et de tranquillité. Je sais, ô tendre Mère, que je ne mérite pas cette grâce, mais vous êtes si bonne et si complaisante pour vos enfants que vous ne rejetterez pas ma prière, mais qu'au contraire vous l'exaucerez...* »

Cette seconde grâce demandée par notre confrère n'a pas été exaucée, mais personne n'en voudra à la Sainte Vierge d'avoir eu l'aimable délicatesse de céder à sa pieuse servante Sainte Louise de Marillac la joie d'introduire elle-même au ciel, celui qui par ses retraites et par ses prédications

aux Filles de la Charité avait tant contribué à entretenir sa dévotion et à la développer. La Vierge Marie eut du reste sa part des dernières heures de son serviteur, puisque c'est un samedi qu'il livra son dernier combat, avant de s'éteindre à l'aube du 15 mars, dimanche de *Laetare*.

M. Bogaert a raconté qu'au séminaire de Cambrai, il faisait partie d'un groupe de séminaristes, unis entre eux, à l'insu de leurs confrères, par des pratiques mariales, dans le but de maintenir leur ferveur personnelle et de contribuer à l'élan spirituel de toute la communauté.

Toujours est-il que, dès le commencement de sa première année de théologie, le 18 septembre 1898, il se consacrait définitivement « esclave de Marie », suivant la formule du Bienheureux Grignon de Montfort, écrite et signée de sa main. Dans une note annexée à cet acte, il ajoutait : « Et maintenant, ô ma Mère chérie, que je suis vôtre, commandez et je vous obéirai, faites-moi connaître votre volonté et je la suivrai. Dussé-je pour vous faire plaisir quitter mes parents, frères, amis, tant aimés, en un mot tous ceux qui me sont chers, je n'hésiterais pas un instant, je ne ferais d'ailleurs que suivre mes engagements. A vous, douce, bonne et tendre Mère, à Vous maintenant, à Vous demain, à Vous toujours, à Vous partout, Vous êtes ma vie, mon existence, mon tout. Théodore Bogaert, esclave de Marie ».

Un an après, jour pour jour, il entra à Saint-Lazare, et au cours de son séminaire, il ajoutait en appendice de son acte de consécration : « Renouveler brièvement cette donation totale de moi-même tous les matins à l'oraison... et me bien rappeler que ce que je suis ou ai est à Marie... par conséquent travailler constamment à me défaire de tout défaut ou imperfection, surtout de l'orgueil, afin de ne rien laisser en moi qui déplaît à Marie. Si le Bon Dieu me donne quelque grâce ou quelque qualité, tout cela est à Marie. (6 avril 1900, Fête de N.-D. des Sept-Douleurs).

S'il est vrai, comme le disait Mgr d'Hulst, qu'« il y a un « fini » dans la vie chrétienne qu'on ne trouve que dans la dévotion à la Vierge Marie et dans la mesure de cette dévotion, qu'il s'agisse de prière, de repentir, de confiance ou d'amour », on jugera par ce qui vient d'être dit, de la qualité exceptionnelle de la vie surnaturelle de M. Bogaert. Cette dévotion mariale, si filiale, si absolue, fut certainement pour son âme la source d'un enrichissement de grâces incomparable, et l'une des raisons de l'attraction particulière qu'il exerçait sur les autres.

A Marie, il demandait la grâce de l'humilité. Elle lui fut accordée. M. Bogaert avait un riche ensemble de qualités physiques, intellectuelles et morales : haute stature, physiologie énergique, tempérée habituellement par le sourire et la douceur du regard, voix forte et grave, intelligence intuitive, jugement solide et bon sens réaliste, mémoire fidèle, puissance de travail, volonté de fer, sensibilité raffinée, peu lui manquait de ce qui assure le succès et la maîtrise des hommes et des choses. En fait, il réussissait en toutes ses

entreprises. Lui seul ne voulait pas s'en apercevoir ou pour le moins s'efforçait d'y être indifférent. Il se défiait de la recherche de la popularité, nous l'avons dit, mais il craignait encore davantage la vaine gloire. Et voilà pourquoi il s'attachait sans cesse à se ravaier, à mettre en relief les succès des autres et à s'en déclarer incapable. « Je ne suis bon qu'à gâcher l'œuvre divine, disait-il souvent d'un ton convaincu... Vous autres, vous faites beaucoup mieux que moi... » Et si, par suite de sa fatigue, il lui échappait parfois quelque mouvement primo-primus de vivacité, il l'attribuait aussitôt à son « misérable orgueil », dont il prétendait ne pouvoir se défaire. Mais personne ne se laissait prendre à ces paroles. M. Bogaert était humble, foncièrement modeste. Il savait reconnaître ses torts, même involontaires.

La veille de sa maladie, il en donnait encore un magnifique exemple, rapporté par l'intéressé. Recevant un séminariste dans son bureau pour lui donner quelques avis, il en vint à des reproches véhéments, au moins dans la forme. Le séminariste à peine parti, son supérieur était déjà à sa recherche et le pria de l'excuser de ce qu'il avait pu y avoir d'exagéré dans ses observations.

Est-il besoin d'ajouter que les honneurs laissaient M. Bogaert profondément indifférent ! Dans sa charge de supérieur et de visiteur, il ne voyait qu'un « service », une raison de plus d'être le serviteur des autres. Rien dans son attitude effacée ne le distinguait de ses confrères ; il était prêt à les seconder de toutes manières et à les supplier dans les moindres offices. Le camail de chanoine que ses fonctions l'obligeaient de porter dans les stalles de la cathédrale de Périgueux, faisait son tourment. Son bon frère, un brave cultivateur demeuré au foyer paternel, ne s'en doutait guère. Poussé sans doute par un sentiment de fierté de savoir son frère revêtu de ce qu'il croyait être une éminente dignité, il se complut, un jour, dans une lettre, à lui donner avec une certaine emphase du titre de chanoine. L'effet ne fut pas celui qu'il escomptait. Il s'attira immédiatement cette verte admonestation : « N'écrivez plus ainsi, ou je ne vous réponds plus ». La leçon fut entendue.

La sainteté de M. Bogaert rayonnait autour de lui. A ceux qui l'approchaient, il apparaissait comme réalisant un type achevé du Prêtre. Un licencié ès-lettres, aspirant au sacerdoce, venu s'ouvrir à lui de ses desseins, sortait de ce premier contact avec le supérieur du séminaire en confiant à un directeur : « Jamais homme ne m'a parlé du sacerdoce comme ce prêtre ! »

Du sacerdoce, il en parlait en effet avec éloquence, mais il faisait mieux. Il en était lui-même un parfait modèle. C'est ce qui explique l'action en profondeur exercée par lui sur tant de générations de futurs prêtres.

Les prêtres nombreux qui l'entretenaient dans ces visites auxquelles il se prêtait volontiers, malgré ses occupations absorbantes, se sentaient à son contact devenir meilleurs. Sa

correspondance et les témoignages rendus à sa mémoire, sitôt sa mort, l'attestent avec évidence.

Et maintenant, comment parler en termes adéquats du ministère qu'il a exercé, durant de longues années, auprès de nos chères Sœurs, les Filles de la Charité ! Elles seules pourraient dire, comme il convient, l'affectueux intérêt qu'il leur portait, la richesse de l'enseignement qu'il leur distribuait, les mille attentions délicates qu'il eut à leur égard.

Il aimait surnaturellement les Sœurs, et elles le lui rendaient bien. Ses confrères disaient plaisamment de lui quand ils le sentaient fatigué : « Il faudrait l'envoyer prêcher une retraite à nos Sœurs, cela le reposerait ». Ce n'était pas pure boutade. Aux vacances de 1940, alors qu'il faisait une saison à Cauterets, saison bien nécessaire pour sa gorge fragile et ses oreilles bourdonnantes, un prédicateur de retraite étant venu à faire défaut, on le vit, plusieurs jours de file, faire la navette entre Cauterets et Lourdes, pour assurer des conférences aux Sœurs. La saison, du moins à son avis, n'en fut pas plus mauvaise ; pour un peu, il l'eut affirmée l'une des meilleures qu'il ait faites. Evidemment, puisqu'elle lui avait procuré l'occasion de penser plus aux autres qu'à lui-même !

Quand venait pour M. Bogaert le moment des visites trimestrielles, il partait souriant. Aucune fatigue ne pouvait l'arrêter. Même en plein hiver, du moins dans les derniers temps, un lourd sac en bandoulière, il arpentait de son pas égal et lent les 5 ou 10 kilomètres qui parfois séparaient de la gare la maison à visiter.

Sa direction était très appréciée de nos Sœurs. Il était si bon, si compréhensif. La psychologie féminine n'avait plus pour lui de secret. Il savait écouter... longuement même... sans impatience. Il avait le talent de donner aux âmes confiance en elles-mêmes et de tout interpréter dans un esprit éminemment surnaturel. Une sœur, par exemple, lui manifestait-elle sa crainte de trop aimer sa supérieure ou ses compagnes : « Eh bien ! disait-il, faites donc comme la Sainte Vierge dans son amour pour son Fils ! »

Aussi, était-ce une grâce spéciale que de faire une retraite avec lui. Beaucoup de sœurs s'ingéniaient, quand elles le pouvaient, à en bénéficier... Le pauvre prédicateur ne s'appartenait plus. Il était la proie vivante de ces âmes avides. Nous nous sommes laissé dire, sans étonnement d'ailleurs, qu'en dehors de ses heures de confessionnal et de prédication, il ne pouvait circuler librement dans la maison. Chaque coin de corridor était comme une sorte de poste d'attente, où quelque cornette se trouvait là, bien entendu, comme par hasard... et où l'on se relayait. On avait toujours quelque chose à lui dire, un conseil à demander, une intention à recommander, peut-être tout simplement un mot aimable à recueillir... M. Bogaert ne savait s'y refuser, et les heures du repos le trouvaient, le soir, avec son bréviaire en retard, et son courrier à lire et à expédier.

Toutefois, si cher que lui fût son auditoire, et précisément

à cause de cela, le prédicateur ne se refusait pas de laisser parfois tomber, du haut de la chaire de vérité, des paroles énergiques, quand l'intérêt des âmes était en cause. Mais personne n'aurait pu lui tenir rigueur de la sévérité de certains de ses propos, tant on sentait qu'ils étaient inspirés de l'amour du bien.

A vrai dire, cette sévérité était relativement rare de sa part. Il avait plutôt l'art de présenter la vérité sous les apparences d'une certaine bonhomie. Voici, par exemple, ce que dans sa dernière retraite aux Sœurs, il leur disait sur un sujet brûlant... le silence : *« Vous ne pouvez pas comme dans certaines Communautés, ne parler jamais ; avec vos œuvres, cela n'est pas possible. Mais il faut qu'il y ait un certain silence, et vous êtes exposées à rompre facilement ce silence, c'est un peu dans le tempérament des Filles de la Charité. Vous êtes, en général, très dégourdies, vous y allez un peu à la militaire, vous manquez au silence d'action et un peu au silence de paroles. Maintenez le silence et le silence de récollection ».*

En vérité, partout où il passait, M. Bogaert laissait derrière lui les âmes apaisées, les ténèbres dissipées, les volontés tendues vers le bien. Il était de ces âmes dont Elisabeth Lesueur disait : *« Il y a des Êtres qui sont une lumière vers laquelle se tournent ceux qui ont besoin de lumière pour vivre »*... Dieu seul pourrait dire le nombre des vocations qu'il a ainsi maintenues, encouragées, sauvegardées. Le jour de sa mort fut véritablement un jour de deuil pour la Compagnie des Filles de la Charité. Il en fut un bienfaiteur insigne.

Les nombreuses notes qu'a laissées M. Bogaert attestent le soin et l'amour qu'il apportait à ce ministère. Ses conférences aux Sœurs étaient vraiment sans cesse sur le métier. Des notes complémentaires nombreuses, fruits de ses lectures successives ou de ses réflexions, débordaient sur le texte primitif, chevauchant même sur les lignes, en long, en large, en diagonale, en haut, en bas, suivant une méthode, quelque peu surprenante, qui lui devenait habituelle, même pour sa correspondance. Le tout d'une écriture hâtive, saccadée, nerveuse, irrégulière et montueuse, qui transformait bientôt son papier en un véritable grimoire.

L'ensemble de ses dossiers forme une masse imposante. Il fournirait la matière de plusieurs volumes d'une doctrine vivante, simple et substantielle, illustrée de citations et d'exemples, véritable monument élevé à la gloire de la Fille de la Charité idéale, telle que ce digne fils de saint Vincent l'avait entrevue dans sa pensée, et telle qu'il s'efforçait avec zèle et amour de la modeler dans les âmes.

Les fruits de cet apostolat fécond, les ébauches de l'idéal réalisées par ses soins, il appartenait à sainte Louise de Marillac de les lui présenter en ce jour de sa fête, où la Mission du Ciel et la légion céleste innombrable des Filles de saint Vincent venaient au-devant de leur frère lui por-

ter la couronne que sa sainte vie de dévouement lui avait méritée.

Telle est du moins notre confiance.

Sans doute, la physionomie morale de M. Bogaert avait aussi ses défauts ou pour mieux dire ses ombres. Mais, de même que dans un portrait d'art, les ombres, en accusant davantage les traits du dessin, leur confèrent le relief de la vie, de même, chez M. Bogaert, ses légères imperfections soulignaient et faisaient mieux ressortir la vraie valeur de sa vertu, conquise de haute lutte, sur les tendances d'un tempérament ardent, porté à la violence, et que, même dans ses moments de plus grande contrariété, malgré sa fatigue ou ses excès de travail, il réussissait généralement à maîtriser.

Et l'on peut penser avec vraisemblance que les circonstances mêmes de sa mort, ses longues et pénibles souffrances offertes à Dieu et supportées avec une si chrétienne patience, enfin, les nombreuses et ferventes prières dites à son intention par tant d'âmes reconnaissantes, auront achevé, dès ici-bas, d'épurer son âme de ses dernières taches pour la projeter, d'un élan irrésistible, au sortir de la vie, dans le ravissement et les splendeurs de la Gloire éternelle.

Félix CONTASSOT.

Perigueux, le 15 juin 1942.

---

---

## ANGERS — Hôpital Saint-Jean

### LA DEPORTATION DES SŒURS A LORIENT

(juin 1794 — avril 1795)

*S'intéressant à l'histoire de sa paroisse comme à ses paroissiens du passé et du présent, M. Paul Tonnelier, curé de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime), a rencontré la figure de sœur Marie Cornillier. Tout pays, toute communauté, toute famille est fait de plus de morts que de vivants, ces simples anneaux en la chaîne de l'histoire...*

*La figure de cette bonne fille de M. Vincent — dans le cadre de ses sœurs d'Angers — est pleine d'intérêt, on le verra bien : et les Annales remercient M. Tonnelier de leur avoir confié cette page d'édification.*

*Après une vie d'obscurs et généreux dévouements, dans l'antique hôpital Saint-Jean d'Angers, sœur Marie Cornillier fut déportée avec ses compagnes vers Lorient, comme nombre d'autres religieuses angevines ; dans cette glorieuse file, elle souffrit beaucoup, avec et comme les autres ; et au terme de cet exode douloureux, elle mourut le 24 novembre 1794.*

*Cette page d'histoire révolutionnaire, jeune malgré ses 150 ans, demeure une leçon, un réconfort d'héroïsme dans le passé de Saint-Jean d'Angers : rien de grand ne s'accomplit ni sans efforts, ni sans sacrifices... (Note des Annales).*

SŒUR MARIE CORNILLIER

(29 janvier 1727 — 24 novembre 1794)

Marie Cornillier naquit à Saint-André-de-Lidon, le 29 janvier 1727.

Les Cornillier étaient une famille très répandue aux environs de Saint-André, spécialement à *Chenac* et à *Rioux*.

A *Chenac*, Jeanne Cornelier (on trouve indifféremment les orthographes Cornillier, Cornilier, Cornelier et Corneillier) était mariée à un Jean Séguineau (1). Une autre Cornelier, Marguerite, était mariée à un Pierre Bizet (2). Une troisième, Jeanne, était mariée à un Pierre Petit. Leur fille, Jeanne, baptisée le 23 octobre 1661, a pour marraine Elisabeth Cornelier. A *Rioux*, un Pierre Corneillier est parrain précisément à *Chenac* (*paroissiaux de Chenac*) de Denise Jousset, fille de Mathurin Jousset, praticien, et de Suzanne Jossand, 2 septembre 1732. A *Rioux* aussi, nous trouvons Albert Cornellier, qui signe le 21 septembre 1763, aux Clarisses de Saintes, l'acte de vêtue, de Marie Jeanne Pain, de *Rioux*, en même temps que Monsieur Pontaillier, curé de Tazac (*Archives d'Aunis et de Saintonge*, x, 227).

A *Rioux* également, un Isaac Cornelier épousa vers 1780, Rose Dorothée Jeudy de Grissac, sœur de Jean-Pierre Jeudy, écuyer, seigneur de Grissac (dans la paroisse voisine de Cravans).

De *Rioux* aussi était le père de *Marie Cornillier*, Pierre. Il épousa à Saint-André-de-Lidon, le 23 novembre 1713, Françoise Pontailler, fille de Jean Pontailler, maître-chirurgien, et parent du curé de Tazac, dont nous venons de voir le nom. Son acte de mariage le qualifie marchand de *Rioux*, mais l'acte de baptême de ses enfants à Saint-André le qualifie charron. Les Pontaillier, ou de Pontaillier, chirurgiens à Saint-André, pendant trois générations successives, y étaient des plus honorablement connus. Le ménage s'agrandit rapidement de cinq enfants : Angélique, qui naquit le 29 décembre 1714 (baptisée le 30), Pierre-Jean, né le 21 mars 1716 (baptisé le 22), Charles, né le 2 septembre 1718 et qui eut pour marraine une Catherine Cornillier, probablement sa tante, Marie (3), qui naquit le 17 décembre 1719 et fut baptisée le 26. Cette dernière dut probablement mourir jeune, comme le laisse supposer l'identité du prénom que l'on donna à la suivante, née beaucoup plus tard, le 29 janvier 1727, et baptisée le 30 par le curé, Monsieur Léger. Elle eut pour parrain Mon-

(1) Ils font baptiser leurs enfants : Marie, 28 juillet 1667 ; Jean, 14 février 1669 ; Jeanne, 15 février 1670 ; Daniel, 14 août 1676 (*Paroissiaux de Chenac*).

(2) Ils font baptiser leurs enfants : Madeleine, le 2 décembre 1664, inhumée le 16 octobre 1682 ; François, 30 avril 1667 ; Mathurin, 9 octobre 1674. (*Paroissiaux de Chenac*).

(3) Signent à son baptême : Marie de Pontaillier, marraine. Jean Cadoreau (meunier), parrain, L. Jeanneau, L. Cadoreau, M. Desgranges, Cadoreau, F. Cornillier (le père), Jeanneau, F. Thirion, Léger curé.

sieur Martial, d'une vieille famille de Saint-André, et pour marraine, sa sœur aînée, Angélique Cornillier. Signèrent aussi à son baptême, les Jeanneau, autre famille notable de Saint-André.

On voit donc que la famille Cornillier était apparentée aux meilleures de Saint-André. Sa sœur aînée Angélique épousa plus tard Monsieur Rivalland, dont le fils sera le premier maire de Saint-André, en 1792. Les Rivalland avaient droit de sépulture dans l'église. C'est là que fut inhumée Angélique Cornillier, le 15 novembre 1784, dans la nef, à l'âge de « 70 ans environ ». Son mari, Mathieu Rivalland, la suivit de près dans la tombe, le 12 décembre suivant.

Les registres paroissiaux de Saint-André ne sont pas tous à la mairie de la commune. Un volume a échoué aux *Archives de La Rochelle* et on peut y voir, au bas de l'acte de baptême d'un Pierre Guillocheau, le 13 janvier 1743, la signature des deux sœurs Marie et Angélique (*Archives départementales E*). La marraine y est dénommée dans l'acte Jeanne, mais la signature porte Marie, ce qui laisserait supposer qu'elle portait ces deux prénoms et s'appelait probablement Marie-Jeanne. Notons que les deux sœurs signent leur nom : Cornillier.

Il serait difficile de préciser où habitaient les Cornillier. Dans les notes communiquées par les archives des Filles de la Charité, 140, rue du Bac, à Paris, Marie Cornillier est dite « née au bourg Saint-André-de-Lidon, en Saintonge, le 30 janvier 1727 ». Remarquons en passant que cette date du 30 janvier est celle, non point de sa naissance, mais de son baptême. Faut-il conclure de cette indication qu'elle habitait au bourg ? Nullement. Cette expression est ici synonyme de « commune » ou de « paroisse ». Peut-être habitait-elle au village de *Chez Balodes*. Les registres de Saint-André mentionnent en effet au 26 mars 1825, l'inhumation de Pierre Cornillier, âgé de 77 ans (donc né vers 1748) veuf de Jeanne Jeanneau, décédé le 25 mars 1825, *Chez Balodes*. Ce Pierre Cornillier était vraisemblablement un neveu.

Tel est le milieu dans lequel naquit et vécut Marie Cornillier. A l'âge de 25 ans, répondant à la vocation qu'elle avait senti grandir en elle, elle entra en religion chez les Filles de la Charité, plus spécialement connues sous le nom de Sœurs de Saint Vincent de Paul, le 23 juin 1752. Elle fut reçue à Paris, au séminaire de la Communauté, installé sur la paroisse de Saint-Laurent, proche de Saint-Lazare (1). On lui imposa le nom de sœur Julie. C'est là qu'elle fit son noviciat jusqu'au mois de février 1753. A cette date, elle partit selon les règles de la Congrégation, et fut envoyée tout d'abord à l'hôpital de Châtillon-sur-Sèvre (2), au diocèse de La Rochelle. Le livre de départ des novices porte à cette date le nom de la sœur *Cornillie*, avec l'indication du

(1) L'immeuble, aujourd'hui complètement détruit, portait le numéro 117 du faubourg Saint-Denis.

(2) Sèvre nantaise.

pécule qui lui fut remis pour son voyage jusqu'à Tours, soit 24 livres pour sa place en diligence, et 12 livres pour sa nourriture, total 36 livres. (*Archives nationales H, 3725*). L'hôpital de Châtillon-sur-Sèvre appartenait au diocèse de La Rochelle qui poussait alors une pointe jusqu'à Cholet et même près de Saumur. Cet hôpital venait tout juste d'être confié aux Filles de la Charité, deux années seulement auparavant en 1751. C'est là, au bout de cinq ans de probation, que Marie Cornillier fit ses premiers vœux annuels en 1757. Plus tard, elle fut appelée à poursuivre son apostolat auprès des pauvres et des malades, à l'hôpital Saint-Jean à Angers. C'est là qu'elle se dévouait lorsque éclata la Révolution.

L'hôpital d'Angers (dont l'ancienne salle est aujourd'hui musée archéologique) était une maison importante où les Filles de la Charité avaient été appelées dès 1639. Elle était desservie par 39 religieuses et 4 aumôniers. Ceux-ci, ainsi que le curé de la Trinité qui était le confesseur des religieuses, refusèrent tous le serment à la constitution civile du clergé. Les fidèles, désertant les églises desservies par des prêtres qui avaient prêté le serment, affluèrent dans la chapelle des sœurs de l'hôpital. Le Directoire du département prit immédiatement un arrêté, le 28 avril 1791, pour fermer la chapelle au public. Peu après, il supprimait deux aumôniers en juillet et les deux autres furent à leur tour expulsés le 18 août. Deux aumôniers jureurs leur furent imposés. Les religieuses ne voulurent point recourir à leur ministère, et à partir du mois d'août 1792, elles furent donc privées de tous secours religieux, sinon de ceux qu'un prêtre fidèle, M. Gruget, curé de la Trinité, parvenait de loin en loin en cachette et au péril de sa vie à leur procurer. En novembre 1793, le comité révolutionnaire d'Angers fera enlever toute l'argenterie de la chapelle et convertir celle-ci en salle pour les militaires malades. Les autels furent même démolis et l'on prit grand soin de faire disparaître tout ce qui pouvait, suivant la phraséologie de l'époque, « alimenter le fanatisme ». On ne garda que tout ce qui « serait l'on à salpêtre pour en faire don à la République ». Les croix furent remplacées par un bonnet rouge avec un pavillon tricolore, les inscriptions pieuses par les droits de l'homme... En octobre 1793, on demanda enfin aux religieuses, de prêter le serment.

Ce serment n'était plus celui de la fidélité à la constitution civile du clergé. Celui-ci, en effet, comportait en même temps la fidélité à la loi et au Roi. Or, depuis le 10 août 1792, la Royauté n'existant plus de fait, l'ancien serment fut remplacé par celui de « maintenir de tout son pouvoir la liberté et l'égalité ».

Ce serment, pour nous aujourd'hui, ne paraît pas à première vue avoir en soi rien de condamnable, mais, pour le comprendre, il faut se reporter à la situation en 1793. La liberté, telle que l'entendaient les révolutionnaires, à la suite des loges, c'était l'absence de toute contrainte à l'égard de Dieu. C'est pourquoi lorsque furent abolis, par la constitu-

tion civile du clergé, les privilèges de l'Eglise, la nouvelle ère républicaine data tous ses actes de l'An 1<sup>er</sup> de la liberté. Quant à l'égalité, elle voulait dire de même dans le vocabulaire révolutionnaire et maçonnique, la suppression de la Monarchie, et c'est pourquoi lorsque Louis XVI, arraché du trône, sera monté sur la guillotine, les Actes révolutionnaires furent datés de l'an III de la liberté, 1<sup>er</sup> de l'égalité. Prêter le serment de liberté et d'égalité, c'était donc admettre toutes les entreprises de la Révolution contre l'Eglise et contre la Monarchie ; aussi la plupart des prêtres, des religieuses encore en France, refusèrent ce second serment avec la même obstination qu'ils avaient refusé le premier. Il y eut toutefois un certain nombre de prêtres qui, plus attentifs aux besoins immédiats du temps qu'aux principes, pensèrent qu'après tout on pouvait prêter ce serment, en l'interprétant à part soi, non dans le sens où les révolutionnaires le demandaient, mais dans le sens normal d'une liberté et d'une égalité bien entendues. C'était au fond faire une équivoque grâce à laquelle il serait possible de rester en France, d'y maintenir un minimum de vie religieuse et d'éviter que le pays ne soit totalement dépourvu de tous secours religieux. Ainsi pensèrent des prêtres en vue et influents, notamment M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et son subordonné M. Meilloc, supérieur du Grand séminaire d'Angers et Vicaire général. Le Souverain Pontife, consulté, n'alla pas jusqu'à condamner positivement cette manière de voir, il la *toléra* seulement, sauf toutefois dans les cas où elle causerait un scandale auprès des fidèles. Mais sans même attendre le jugement du Souverain Pontife, la plupart des consciences catholiques ne s'accommodèrent point d'une pareille équivoque, même sous prétexte d'en tirer quelque bien ou quelque profit spirituel pour l'église de France ; elle ne consentit point à ce qui leur paraissait biaiser avec le devoir. Elle comprit d'elle-même, comme le dira le Pape dans son Bref du 5 octobre 1793 « qu'il n'est pas permis de jurer dans le doute ». Toutes les religieuses de l'hôpital Saint-Jean refusèrent ainsi le serment. Dans les premiers jours de septembre 1793 (le 2), un corps de garde fut établi aux portes de l'hôpital, pour empêcher aucune des religieuses de sortir le lendemain, les administrateurs vinrent insister auprès des religieuses pour qu'elles prêtent le serment. Elles refusèrent encore. Le 18 octobre, les administrateurs revinrent à la charge. Ce fut encore peine perdue.

A ce moment, l'armée vendéenne redescendait sur Angers et y mettait le siège. Ce fut l'occasion pour les sœurs de l'hôpital de montrer une fois de plus leur dévouement et leur charité pour les blessés républicains. Ce fut aussi pour elles l'occasion d'obtenir un répit, car pendant ces événements, les administrateurs étaient trop occupés pour avoir le temps de penser à cette question du serment ; mais aussitôt l'alerte passée, dès le 5 janvier 1794, un des Administrateurs, Beguyer de Chamboureau, revint encore une fois à la charge et usa de tous les moyens, promesses, menaces et flatteries.

pour arriver à ses fins. Trois des religieuses enfin cédèrent : 3 sur 39. Forts de ce petit succès, les Administrateurs revinrent en corps, espérant élargir cet avantage, et chaque jour ils continuèrent à venir réitérer leurs instances. Ce fut en vain. Les Administrateurs décidèrent alors de séparer la supérieure, Antoinette Tailhade, et deux des religieuses, les sœurs Marie-Anne et Odile, et de les mettre en état d'arrestation (1). On emmena la supérieure au couvent voisin des Pénitentes (aujourd'hui *Justice de paix* du canton nord-ouest, boulevard Descazeaux) et les deux autres religieuses au Bon-Pasteur, rue Saint-Nicolas. Dans ces deux couvents, les

(1) Le 19 janvier 1794, trois Filles de la Charité furent emprisonnées au Calvaire : Antoinette Tailhade, supérieure, et deux de ses compagnes, Marie-Anne Vaillot et Odile Baumgarten. Le 21 janvier, sœur Antoinette fut transférée aux Pénitentes et les deux autres au Bon Pasteur. Condamnées à mort pour refus de serment, le 27 janvier, les sœurs Marie-Anne et Odile furent fusillées au *Champ des Martyrs*, le 1<sup>er</sup> février 1794.

La sœur Tailhade, interrogée le 2 février, refusa constamment de jurer ; elle fut rejointe, le 10 mars, dans sa prison des Pénitentes, par 17 de ses sœurs de l'hôpital Saint-Jean : Marie Rostier ; Marie Elisabeth Cheuret ; Marie-Madeleine Gauvin ; Antoinette Plat ; Marie-Etienne Chevassur (Chevasseu, baptisée le 10 déc. 1764, à Septmoncel (dioc. St-Claude), entrée le 1<sup>er</sup> mai 1789, décédée à l'hospice de Versailles en 1849) ; Marie Cellier ; Marie-Anterine Perret (Perrez, baptisée le 15 avril 1725 à Cul, dioc. de Genève ; entrée le 19 oct. 1747 ; décédée à Angers le 12 juin 1807) ; Marie Cornillier (objet de cette notice) ; Louise-Françoise Roussel (baptisée le 18 avril 1729 à Saint-André de Cruzières, dioc. d'Uzès ; entrée le 28 oct. 1753 décédée à Montpellier le 19 septembre 1803) ; Françoise Charfoulot (Charfouloux, baptisée le 13 octobre 1728 à Issoudun (dioc. de Bourges) ; entrée le 30 oct. 1754 ; décédée à Vannes le 1<sup>er</sup> janvier 1813) ; Angélique-Félicité, Guillots (baptisée le 21 septembre 1734 à Tilly (dioc. de Boulogne) ; entrée le 28 octobre 1757 ; décédée à Angers le 5 janvier 1818 ; cf. notice : *Circulaires* 11, p. 924) ; Ursmarine-Joseph Carlier (baptisée le 16 mars 1739 au Cateau-Cambrésis (dioc. de Cambrai) ; entrée le 13 février 1758 ; décédée à Angers le 1<sup>er</sup> novembre 1805) ; Anne Platze (Pleige, baptisée le 11 novembre 1750 à Ste-Reine, dioc. d'Autun ; entrée le 28 août 1768 ; décédée à Bazas le 17 (27) janvier 1820. Cf. Notice : *Circulaires*, II, 990) ; Marie-Madeleine-Vélastine Branly (décédée à Paris, maison-mère, le 15 janvier 1823 - 82 ans d'âge, 54 de vocation ; voir sa notice dans *Circulaire de janvier* 1824, p. 3-4) ; Marie-Catherine Bertrand ; Marie Bodin ; Jeanne-Marie Barret (baptisée le 2 nov. 1749 à Bauvillier, en Alsace, dioc. de Besançon ; postule à Langres ; entrée le 29 oct. 1774 ; décédée à Angers le 14 janvier 1822).

Dès le 11 mars, huit sœurs furent séparées de leur supérieure, sœur Tailhade, et transférées dans la prison du Calvaire : Ursmarine-Joseph Carlier, Marie-Catherine Bertrand, Françoise Charfoulot, Louise-Françoise Roussel, Marie Cellier, Marie-Etienne Chevassur, Marin-Elisabeth Cheuret et Marie Bodin (cette dernière retourna aux Pénitentes). Le 18 mars, sœur Jeanne-Marie-Anne Manem vint les rejoindre au Calvaire, ayant solennellement rétracté son serment devant la municipalité.

Le 4 avril 1794, les Filles de la Charité, détenues au Calvaire, furent condamnées à mort. Louise-Françoise Roussel et Marie-Etienne Chevassur, d'abord marquées d'un F comme les autres, furent peu

religieuses moins fermes avaient fini par prêter le serment, et on espérait que leur exemple déterminerait les religieuses de Saint-Vincent de Paul. Les 36 religieuses de la communauté, parmi lesquelles les trois qui avaient prêté serment, restèrent donc à l'hôpital Saint-Jean, privées de leur supérieure. On y était aux aguets des nouvelles. Qu'allait-il advenir de leurs trois compagnes ? Jour après jour, les nouvelles se précisaient. Le 28 janvier, les deux religieuses, Marie-Anne et Odile, avaient été interrogées par un des membres de la terrible *Commission militaire*. Au bout de leur court interrogatoire, avait été inscrite la terrible lettre F, ce qui signifiait : « fanatique » et aussi : « à fusiller ». Dès le 1<sup>er</sup> février, elles étaient attachées à la chaîne des martyrs amenés un peu de toutes les prisons d'Angers et destinés à la fusillade de ce jour-là. A l'exemple du Divin Maître, elles parcoururent sous les huées de la populace, la longue voie douloureuse qui, à travers les rues étroites de la ville et par la porte Saint-Nicolas, conduisait à une demi lieue de là, vers le champ de la *Haie-aux-Bons-Hommes* où les fosses étaient toutes prêtes pour recevoir leurs cadavres. Elles tombèrent dans ce champ où la vénération populaire a toujours appelé le *Champ des Martyrs*, et leur cause de béatification est aujourd'hui introduite.

Les Administrateurs comptaient sur ce terrible exemple pour décider la Supérieure et les autres religieuses. Le lendemain de la fusillade, le 2 février, la Supérieure fut à son tour interrogée. Elle manifesta la même fermeté que ses deux filles, mais un tel prestige s'attachait à son nom et à la charité des Sœurs de Saint-Vincent de Paul dont elle était comme l'emblème vivant, qu'on n'osa pas la condamner à mort et que la lettre F ne fut pas inscrite à la fin de son interrogatoire. Ce qui du reste fut la cause principale de cette clémence toute relative, ce fut surtout la menace que

---

après considérées comme moins fanatiques. Quant à Marie Cellier, elle refusa de jurer tout comme ses compagnes, mais comme elle n'avait pas encore émis ses vœux, elle ne fut pas condamnée à mort.

Le 6 avril, les Filles de la Charité enfermées aux *Pénitentes* furent à leur tour condamnées à mort. Le 22 avril, la peine étant commuée en déportation perpétuelle hors le territoire français, les dix-neuf Filles de la Charité furent enfermées à la *Prison nationale*. Le 24 juin, elles quittaient Angers pour Lorient : là devait mourir sœur Marie Cornillier.

Au début de 1795, sur intervention des *Représentants du peuple en mission*, le procès des Religieuses angevines, déportées à Lorient, fut révisé. A la fin de février 1795, elles obtinrent de sortir de prison, mais sans quitter la ville de Lorient. Elles repartirent enfin au mois de mars, les unes par terre, les autres par mer, et arrivèrent à Angers, vers le 10 avril. Le cas de ces Religieuses, jugées par une Commission militaire pour leurs seules opinions religieuses, et condamnées en masse à la déportation, reste, parmi les fastes révolutionnaires du Maine-et-Loire, une douloureuse et répréhensible mesure d'exception. (Note de M. Uzureau, *Anjou historique*, juillet 1908, p. 38-39, adaptée et complétée par Annales).

faisaient les trois religieuses ayant déjà prêté le serment, de le rétracter publiquement si leur Supérieure était fusillée. Pour éviter l'effet déplorable qu'aurait produit cette rétractation, les juges se résignèrent. Mais on revint aux religieuses de l'hôpital Saint-Jean. Une nouvelle tentative fut faite auprès d'elles. Après la mort tragique de deux de leurs compagnes et un sort pareil qu'on redoutait pour la Supérieure, cinq autres religieuses faiblirent le 4 février, portant ainsi à huit le nombre de celles qui acceptèrent de jurer. Toutes les autres, parmi lesquelles Marie Cornillier, restèrent inébranlables. Quinze jours plus tard, le 21, tout Angers frémit à la nouvelle de la mort d'un saint prêtre, Noël Pinot, curé de Louroux-Béconnais, guillotiné revêtu de ses ornements sacerdotaux.

Cependant toutes ces tentatives et toutes ces menaces d'intimidation étaient en fait irrégulières et extra-légales, car le décret du 29 décembre en vertu duquel elles étaient soldisant faites, n'était pas encore notifié officiellement. Le texte n'en arriva que le 24 février. Il fut promulgué dès le 25 au pied de l'Arbre de la liberté et communiqué aux religieuses par deux commissaires, Hébert et Chéreau, qui exhortaient « fraternellement » les religieuses à obéir.

Le maire à son tour vint en personne à l'hôpital Saint-Jean le 28, mais toutes les religieuses restèrent inébranlables. Cependant devant la situation, les sœurs manifestèrent l'intention de quitter simplement la maison pour se retirer dans leur famille. C'était du reste obéir d'avance au décret puisque celui-ci stipulait que les insermentées seraient chassées des hôpitaux. Le maire ne voulut à aucun prix voir les religieuses partir d'elles-mêmes. Si elles devaient partir, elles partiraient, mais chassées par la municipalité. Du reste, celle-ci était très en peine pour trouver des remplaçantes et il fallait que la question fût réglée avant le 10 mars, dernier délai fixé par le décret. Le maire prit donc un arrêté le 6 mars, interdisant aux religieuses de sortir de leur maison et leur enjoignant d'y continuer leurs fonctions. A force de battre le rappel, on finit par trouver parmi les religieuses des différentes communautés qui avaient prêté le serment, le nombre voulu de remplaçantes. Il n'y avait donc plus qu'à expulser les religieuses fidèles et c'est ce qu'on fit. A la date fixée du 10 mars, le maire, citoyen Berger, accompagné de quatre autres officiers municipaux, se rendit à l'hôpital où les Administrateurs s'étaient également réunis. Les sœurs furent encore une fois interrogées individuellement et quatre d'entre elles prêtèrent encore serment. Il y avait là quatre vieilles religieuses tombées en enfance auxquelles on ne put même pas faire comprendre ce qu'on leur demandait. Il y avait aussi à l'infirmerie deux religieuses très gravement malades auxquelles on ne put demander le serment. Restaient donc 17 religieuses parmi lesquelles Marie Cornillier qui, ayant encore refusé, furent expulsées de l'hôpital. Mais bien loin de leur donner l'autorisation de retourner dans

leur famille, on les fit conduire à la *Maison des Pénitentes* pour rester en détention jusqu'à nouvel ordre.

Marie Cornillier et ses compagnes, en arrivant à la *Maison des Pénitentes*, eurent la grande joie de retrouver leur Supérieure dont elles étaient séparées depuis près de deux mois. Joie qui fut de courte durée pour certaines d'entre elles, car dès le lendemain 11 mars, huit furent transférées dans l'ancien monastère du Calvaire transformé en prison. Marie Cornillier resta aux *Pénitentes* avec sa Supérieure. Quelques jours plus tard, une des religieuses qui avaient prêté le serment, Anne Manem, le rétracta publiquement et fut amenée à la *prison du Calvaire* retrouver ses compagnes. Le 4 avril, on apprit à la *prison des Pénitentes* (car ne fût-ce que par les gardiens, tout se savait dans les prisons) que les sœurs détenues au Calvaire avaient été interrogées par deux membres de la Commission militaire (Marie Obrumier et Lepetit) et par un membre du comité révolutionnaire (Leduc) et qu'ayant encore refusé le serment, elles venaient d'être condamnées à mort. C'était pour les prisonnières des *Pénitentes* un tragique avertissement. A quand leur tour ? Elles n'eurent pas à attendre bien longtemps. Deux jours après, elles furent interrogées elles aussi par les mêmes commissaires auxquels s'était joint Goupil fils, du Comité révolutionnaire. Bien que sachant mieux que jamais ce qui les attendait, toutes, la Supérieure en tête, refusèrent de prêter le serment et Marie Cornillier fut condamnée avec ses compagnes, à être fusillée.

Cependant, depuis le temps qu'on fusillait à Angers, l'opinion commençait à murmurer. La Commission militaire inquiète n'osa pas faire exécuter son jugement. Les jours passaient. Dans leur prison, les pauvres filles par leur tranquillité, leur amour du travail, les services qu'elles rendaient aux autres détenues, s'attiraient l'admiration de leurs propres bourreaux. Certains d'entre eux, comme l'administrateur du Calvaire, ne se firent même pas faute de leur manifester son estime. Sentant en lui, une certaine confiance, les condamnées rédigèrent une pétition demandant (assez innocemment !) à la Commission militaire, la faveur de rentrer dans leur famille. C'était le lendemain de la condamnation des prisonnières des *Pénitentes*. Celles-ci furent immédiatement averties de la démarche de celles du *Calvaire* et adhérèrent à leur pétition. Bien entendu, il ne pouvait pas être question de cela ! Si la Commission militaire n'osait pas fusiller les 19 religieuses de Saint-Vincent, ce n'était que pour ménager les réactions de l'opinion publique, mais elle comptait employer un autre moyen moins spectaculaire, mais tout aussi meurtrier, pour se débarrasser des victimes : on les déportait à la Guyane.

Jusque là, la détention des religieuses avait été plutôt un internement qu'une véritable prison, mais elles n'avaient plus que pour quelques jours de ce régime relativement libéral.

Le 13 avril, c'était le dimanche des Rameaux. La Semaine

sainte allait commencer, amenant avec elle tous les anniversaires et les souvenirs de la Passion du Sauveur. Ce fut aussi le commencement de la passion des religieuses. Ce jour-là donc, on ferma les portes de la ville et la garde amena les religieuses réfractaires, demeurant dans les différents quartiers de la ville, à l'Evêché, où siégeait le Comité révolutionnaire devant lequel elles comparurent encore une fois. Puis elles furent emmenées au Grand séminaire, l'ancien *Logis Barraud*, transformé en prison (aujourd'hui musée et bibliothèque rue du Musée). Là elles avaient à subir presque tous les jours un « sermon national » prononcé par un prêtre assermenté, frère d'une des religieuses prisonnières. Il était monté dans la chaire du réfectoire. Les religieuses écoutaient debout, très gênées. Ce prêtre avait un oncle également prêtre mais insermenté. Comme on demandait à une religieuse : « Qui l'avait si diablement fanatisée » — « C'est votre oncle » répondit-elle en s'adressant à l'abbé. Un soir, les religieuses qui couchaient sur le carreau, virent entrer un homme, le sabre à la main, avec un habit garni depuis le cou jusqu'aux pieds, de petits boutons d'acier, une barbe d'une longueur extrême, un chapeau « illuminé » (sic). Il leur parut le vrai portrait du diable. Il demanda combien il y en avait qui avaient prêté le serment, et sortit lorsqu'il vit que personne ne l'avait prêté. C'était le Jeudi saint. Le lendemain Vendredi saint, le même personnage, c'était Nicolas, vint les chercher une à une, leur faisait traverser une cour et un jardin, et les conduisait dans une chambre voisine. Au fur et à mesure que les religieuses parlaient ainsi, on ne les voyait pas revenir. Ce n'était qu'une nouvelle manœuvre d'intimidation pour essayer d'obtenir des serments. Les religieuses se préparaient à la mort. On prêtait à Nicolas les projets les plus sanguinaires, mais, dit plus tard une des religieuses « la crainte d'irriter la ville en empêchant, ou quelque autre considération humaine dont Dieu s'est servi pour en empêcher ». Le lundi et le mardi de Pâques, les religieuses insermentées qui étaient détenues dans les différentes prisons de la ville, eurent à leur tour à comparaître au tribunal de la Commission militaire siégeant au couvent des Jacobins. Marie Cornillier et ses compagnes y furent donc amenées et y retrouvèrent leurs sœurs du *Calvaire*. Toutes refusèrent encore le serment et furent condamnées séance tenante à la déportation perpétuelle hors du territoire français. Le jour même, elles furent conduites à la prison nationale, ci-devant royale (place des Halles, alors place du pilori et qui n'existe plus aujourd'hui) avec toutes les autres religieuses fidèles. L'interrogatoire avait simplement comporté les questions suivantes : « Avez-vous fait le serment ? Voulez-vous le faire ? »

C'était expéditif et simple. Cela n'empêche pas que dans le dispositif du jugement, on donnait avec emphase comme motifs de condamnation :

« 1° Avoir refusé de prêter le serment d'égalité et de liber-

« 1<sup>o</sup>, seules bases inébranlables sur lesquelles la République française est fondée.

2<sup>o</sup> Avoir, par cette infraction à la loi, voulu seconder les projets parricides, sanguinaires et contre-révolutionnaires des prêtres réfractaires, qui ont allumé la guerre civile qui a éclaté dans le département de la Vendée.

3<sup>o</sup> Enfin avoir excité ou maintenu par leurs opinions soi-disant religieuses, le rassemblement des brigands de la Vendée, provoqué au rétablissement de la Royauté et à la destruction de la République française. »

Les pauvres religieuses qui avaient consciencieusement soutenu les blessés républicains pendant le siège d'Angers, étaient, on le voit, bien payées de leur désintéressement. Entre temps, on avait retiré aux religieuses tout ce qu'on appelait « leurs marques de fanatisme » (livres, chapelets, reliques). On leur retira leur portefeuille, tout ce qu'elles pouvaient avoir en assignats, argenterie et argent monnayé. Le nommé Nicolas, homme de confiance de la Commission militaire, fouilla toutes les religieuses, avec indécence « sans examiner où il portait les mains ».

A la prison nationale, Marie Cornillier et ses compagnes trouvèrent un grand nombre d'autres prisonnières comme elles. Elles y furent jusqu'à 109 ensemble sur la paille nue. Il était très tard ; les boutiques des rues Saint-Laud, des Poëliers et du Pilon étaient fermées. Les religieuses arrivèrent au guichet où elles passèrent une à une au milieu de la garde redoublée et de la multitude. On les parqua d'abord dans la cour des hommes, puis après une nouvelle fouille par le fameux « Colas », on les fit entrer dans une chambre garnie de paille et occupée par une quantité de femmes qui allèrent coucher dans la cour pour céder la pièce aux religieuses. On leur donna aussi une seconde chambre au deuxième étage, également garnie de vieille paille et remplie de poux, de punaises et de puces, en sorte que les religieuses avaient leur chemise toute teinte de sang. Elles étaient tellement pressées les unes contre les autres, qu'étant assises, leurs pieds ne pouvaient s'allonger. C'est dans cette prison infecte qu'elles restèrent pendant deux mois, du 22 avril au 4 juin. Cinq religieuses moururent successivement dont une dans un coin sous un escalier. Dans une atmosphère aussi irrespirable physiquement que moralement, les religieuses pourtant toute leur sérénité. Le Curé de la Trinité d'Angers, M. Gruget, qui était caché en ville et qui avait beaucoup de renseignements, notait sur son journal le 18 mai 1794 : « les religieuses et les sœurs détenues en prison sont toujours très gaies, malgré les mauvais traitements qu'on leur fait éprouver. Deux autres sont décédées des misères qu'elles avaient essuyées » ; et le 2 juin : « les religieuses sont toujours très contentes dans les prisons. Elles s'occupent à chanter les louanges de Dieu et à consoler ceux et celles qui y sont conduits. »

Cependant des bruits sinistres commençaient à circuler. Le 4 juin, l'abbé Gruget note : « On parle de mettre les sœurs

« dans des bateaux pour les faire noyer dans la rivière ». L'attente dura encore cependant jusqu'au 24 juin. Ce jour, un mardi à 7 heures du matin, elles furent prévenues de leur départ, mais sous secret. A 2 heures de l'après-midi en effet, la Garde vint les chercher. Les sœurs attachées deux à deux, furent extraites de la prison « en procession, au son du tambour qui marchait comme pour la guillotine ou la fusillade. » Elles étaient 96 sur les 109 qui avaient été en prison. Cinq en effet, avons-nous vu, étaient déjà mortes. Sept y restèrent, on ne sait pourquoi, ce qui réduisit leur nombre à 96 auxquelles on adjoignit une pauvre fille, condamnée elle aussi à la déportation, pour avoir caché une religieuse. Les religieuses ainsi attachées, marchaient en rang au milieu de deux colonnes de gardes nationaux, portant « d'un air très satisfait leur petit paquet sous le bras. » Elles traversèrent une partie des halles, le pilori, la rue des Poëliers, Saint-Laud et Baudrière, et furent conduites ainsi au *Port-Ligny*, au pied même du vieux château du Roi René. D'après ce qu'elles avaient entendu dire les jours précédents, elles crurent bien que c'était pour la noyade. On leur donna trois petits pains de munition pour deux, en leur disant que ce serait pour longtemps, et au milieu d'une populace par moments assez bruyante, elles embarquèrent sur le petit pont, aujourd'hui le quai. Les bords de la rivière et le pont étaient couverts d'une foule immense. Il était 4 heures de l'après-midi. L'odyssée commençait.

Trois des religieuses eurent la bonne idée de prendre quelques notes et de rédiger par la suite les incidents du voyage ; l'une était Frédérique Du Breuil de Gargilesse, hospitalière de Beaufort ; les deux autres Marie Besnard et Jeanne-Jacquine Montardeau qui étaient ursulines d'Angers. C'est grâce à elles que nous pouvons suivre Marie Cornillier et ses compagnes jusqu'à Lorient. C'est à elles aussi que nous avons emprunté tous les détails précédents sur leurs différentes détentions à Angers. (1)

Les religieuses accumulées dans le chaland qui allait descendre la Loire, appartenaient à beaucoup de congrégations différentes. Avec les 19 religieuses de Saint-Vincent de l'hôpital Saint-Jean, il y avait là des Calvairiennes, des Carmélites, des Filles de la Fidélité, des Sœurs de l'Hôpital général, des Incurables, des Sœurs Pénitentes, des Sœurs de la Providence, des religieuses de l'Abbaye de Ronceray, des Ursulines, des Visitandines d'Angers et de Saumur, des Hospitalières de Saint-Joseph-de-Beaufort, de Saumur et de Craon, des Cordelières de Benon et des Ponts de Cé, des religieuses de Notre-Dame de la Flèche... Le voyage dura treize jours. A 4 heures du soir, le bateau leva l'ancre et descendit la Maine jusqu'au

(1) La Relation de la Mère Marie Besnard a été publiée dans la Revue « l'Anjou historique », juillet 1903, p. 21-41. Celle de la Mère Montardeau, dans la même revue, juillet 1929, p. 161-174. On peut consulter aussi, même revue, le numéro d'octobre 1926, p. 225-230, ainsi que le « Martyre des Sœurs Marie-Anne et Odile », par le Ch. F. Uzureau (Angers, Lachère, 1902), et « Le Champ des Martyrs d'Avrillé » par l'abbé T.-L. Houdebine (Angers, 1923).

confluent de la Loire. A *La Pointe* où il s'arrêta pour la première nuit, les religieuses n'avaient aucune autre provision que les petits pains qu'on leur avait donnés au départ. Comme elles avaient été fouillées déjà plusieurs fois, il ne leur restait pour ainsi dire plus rien en fait d'argent. En réunissant tout ce qui avait pu échapper aux fouilles, elles arrivèrent à constituer entre elles toutes une somme de 12 à 15 livres d'assignats. Le chaland n'était pas trop grand, encore était-il encombré de marchandises. Les religieuses étaient réparties entre trois entreponts, toutes les unes sur les autres, sans aucun abri. Lorsqu'en arrivant à *La Pointe*, elles virent l'immense étendue de la Loire, l'inquiétude s'empara d'elles. On leur avait dit que le marinier avait ordre « de les faire boire à la grande tasse » à *La Baumette*. Mais le marinier les rassura en répondant qu'il ne voulait pas perdre sa marchandise pour noyer des femmes.

On passa donc la première nuit à *La Pointe*. Le lendemain, le bateau se remit en route et descendit la Loire passant devant Savennières, devant Béhuard au pèlerinage célèbre, la Possonnière, Montjean, devant lequel on coucha le soir du 25. En arrivant, les religieuses eurent la surprise de voir flotter sur le château le drapeau blanc. En effet, les Vendéens venaient de remporter à Saint-Florent une victoire sur les Bleus et étaient maîtres du pays. Le 26, le bateau reprit sa route passant devant Champtocé, Ingrandes, Saint-Florent et Varades. Il arriva le soir du 26 à Ancenis où les Ursulines pouvaient apercevoir la splendide maison de leurs religieuses. Le lendemain 27, le bateau passa devant Champtocéaux (1) où il fut salué par une salve de la part des Vendéens qui avaient aperçu des soldats sur le bateau. Le commandant fut même blessé ! La fusillade dura un quart d'heure. Les religieuses étaient couchées les unes sur les autres et génaient les soldats. « Ainsi, écrit gaiement la Mère Moutardeau, nous « pouvons dire que nous avons été à la guerre sur l'eau ; « heureusement pour nous, nos gardes manquaient de munitions, ce qui fit faire la paix. » Et l'on arriva à Nantes sans autre incident, le 27 au soir vers les 5 heures. Les religieuses furent débarquées près du château. Le bateau ne vint pas jusqu'à quai, mais resta en pleine eau, et les religieuses passèrent sur une planche l'une après l'autre. Une foule considérable assistait au débarquement. « Une espèce de monsieur « s'avança pour les haranguer ; son discours n'était ni beau, « ni poli ; il s'en fut après avoir parlé une demi-heure. » Les religieuses furent ensuite conduites sur la place de la prison du Bouffay où elles restèrent longtemps debout, exposées à la rigueur du soleil et aux regards de toute la multitude. « Chacun leur disait selon ses idées. » Beaucoup de spectateurs étaient sympathiques sans doute car ils ne parlaient aux religieuses qu'à demi-voix « craignant la garde qui était

(1) La relation de Mère Besnard écrit par erreur Champtocé. Erreur bien excusable et bien minime, les narratrices ayant écrit de longues années après les faits.

très forte. » A 8 heures enfin, on fit entrer les religieuses à la prison qui regorgeait déjà de prisonniers. Elles furent conduites dans la salle d'audience dont le grand Christ était brisé. On leur donna à boire dans un grand cuvier et le parquet pour dormir. Au milieu de la nuit, les portes s'ouvrirent, un grand nombre d'hommes armés se présentèrent et firent le tour de la salle en jurant et en blasphémant. Les religieuses assises le long de la boiserie, restèrent immobiles comme ne voyant rien et se reposant décemment dans le calme de leur conscience ; alors les énergumènes se retirèrent comme ils étaient venus. Les religieuses restèrent trois jours dans la prison du Bouffay. Le 28, c'était la Vigile de Saint-Pierre et ces pauvres religieuses malmenées et exténuées déjà du voyage, n'en firent pas moins le jeûne au pain et à l'eau. On vint les rechercher le soir du 30 à 10 heures. Elles sortirent par groupes de huit, par la porte du Bouffay où les attendaient des charrettes à bœufs et prirent la route de Savenay. Elles ne purent apercevoir (car la curiosité ne perd jamais ses droits) qu'un tout petit bout de la ville, aux réverbères. Elles remarquèrent qu'il y avait cependant de belles places, de beaux édifices et des décombres. Elles notèrent aussi qu'elles commencèrent là à recevoir quelques charités et dirent-elles si elles furent « petites, c'est que la terreur était grande ». Les lentes charrettes voyagèrent toute la nuit pour arriver le lendemain matin à 10 heures à Savenay. On fit descendre les religieuses sous les halles et on les conduisit à pied à l'église paroissiale de Saint-Martin qui fut ce jour-là leur prison. Les habitants s'ingénierent pour leur procurer tous les secours que leur esprit de charité pouvait leur suggérer. Cette journée fut pour elles une journée de détente. Elles eurent l'autorisation de sortir de l'église jusqu'à la nuit. Pour la première fois depuis la veille de la Saint-Jean, elles mangèrent de la soupe ; depuis ce jour-là elles n'avaient vécu que de pain et d'eau. Le gros bourg de Savenay avait beaucoup souffert pendant la guerre de Vendée. Cependant l'église était relativement épargnée. On y avait fait peu auparavant la fête de l'Être Suprême et elle était encore toute garnie de branches d'arbres qui avaient servi à la décorer à cette occasion. Le soir venu, les religieuses s'étendirent sur le pavé de l'église et jusque sur les marches de l'autel.

Le lendemain matin, dès 6 heures, la théorie des déportées reprenait sa route. Après trois lieues, la colonne s'arrêta à *Pontchâteau*. Les habitants, comme à Savenay, voulurent ravitailler les religieuses, mais la défense avait été publiée à son de tambour de ne rien leur donner. Un officier leur interdit de descendre des charrettes où elles durent rester sous l'ardeur du soleil, très grande ce jour-là. A la fin cependant, lorsque l'officier qui les surveillait du haut de sa fenêtre, se fut retiré, les religieuses se hasardèrent à descendre malgré la défense, et quelques gens moins timides s'approchèrent pour leur procurer quelques soulagements. Il y avait surtout parmi elles un certain nombre de malades dont plusieurs faisaient pitié à voir. A midi enfin le cortège se remit en route

jusqu'à la *Roche-Bernard* où les religieuses furent entassées sur la terre nue et sale, dans un grenier défoncé, au-dessus d'une écurie. Elles reçurent 30 sols en guise de paie pour aller jusqu'à Vannes. Un homme donnant la main à une religieuse malade qu'il aidait à descendre, lui dit : « *Soyez toujours fidèle ; vous me faites pitié, mais votre cause est juste et belle ; quand on fait son devoir, on est toujours heureux.* » Les gens du pays furent très charitables pour les religieuses et le payèrent chacun de 24 heures de prison. Le lendemain matin, dès 5 heures, on les conduisit à pied jusqu'au port où elles traversèrent la Vilaine. Une grande foule les accompagnait. On improvisa sur leur sort, une jolie complainte sur l'air : « Ah, vous dirai-je maman ». On la chanta en les accompagnant et on leur en offrit le texte. Après quelques kilomètres, elles atteignirent *Muzillac* où elles couchèrent entassées les unes sur les autres, dans une église pleine de paille et de poux. La chaleur était si grande qu'une Carmélite ne put s'empêcher de dire à la municipalité, qu'elle ne voulait pas étouffer avant d'être rendue à destination. On lui répondit : « Madame, nous ne répondons pas de vous ». Là encore, la charité des habitants fut magnifique, mais on doubla et on tripla la garde, et les pauvres religieuses ne purent même pas sommeiller.

Le 4 juillet à 5 heures, elles partirent de *Muzillac* pour arriver à Vannes, à midi. En général, les hommes d'escorte qui s'étaient relaysés auprès d'elles depuis Angers, méritaient tous éloges pour leur politesse, leur douceur, la compassion et même le respect qu'ils portaient aux religieuses ; mais ce jour-là, les trois gendarmes commandant « avaient oublié la douceur dans leur logis avant de partir ». Les religieuses arrivèrent à Vannes sur les 3 heures de l'après-midi et furent logées dans le dortoir de la Maison de retraite des femmes, sur le carreau. Les religieuses et les dames qui étaient déjà prisonnières, leur envoyèrent des paquets de linge. Les habitants se distinguèrent aussi par leurs aumônes. Au matin, des municipaux venant faire leur visite s'arrêtèrent devant une religieuse et lui demandèrent si elle voulait faire le serment de liberté et d'égalité : « *Messieurs, répondit-elle, si j'avais voulu le faire, je ne serais pas venue si loin.* »

- « — Si vous saviez ce qui vous attend !
- « — *Le Dieu pour qui je souffre, saura me soutenir.*
- « — Vous êtes bien orgueilleuse.
- « — *En matière de Foi, il n'y a pas d'orgueil.* »

Dialogue cornélien, ou mieux encore digne des premiers siècles de l'Eglise. Le départ devait avoir lieu le 5 juillet à 6 heures. Les religieuses passèrent devant la cathédrale pour rejoindre leurs charrettes, mais elles y attendirent bien une heure au milieu de la rue, le commandant qui n'était pas encore levé ! Chaque femme qui venait au marché, en profitait pour leur apporter quelque chose. Malheureusement, les pauvres religieuses ne comprenaient rien au langage de ces

braves Bretonnes. Elles comprenaient du moins les gestes qui étaient touchants. On leur apporta non seulement des vivres, mais aussi des livres d'heures, des chapelets et des crucifix qui leur manquaient tant. Elles durent laisser avant de partir, une des leurs, Madame Boulay, carmélite, qui était mourante.

De bonne heure, elles arrivèrent à *Auray* dont elles admirèrent le pont, le quai et la belle façade de la prison nationale. Mais elles déchantèrent lorsqu'elles y furent entrées, tant elle était malpropre et tant elle sentait mauvais. Par comble, le geôlier était à l'avenant. Il refusa, bien qu'il en ait eu l'ordre, de laisser passer la soupe que l'escorte avait fait faire pour les prisonnières ; celles-ci n'eurent donc encore que du pain et de l'eau, et couchèrent sur le parquet, avec un peu de vieille paille malpropre et une nuée de poux. Enfin le dimanche 6 juillet, elles sortirent de leur geôle, dès 4 heures du matin à jeun. On dut faire halte à *Landevant* pour laisser passer un orage qui eut le bon effet d'abattre un peu la poussière. Un groupe d'énergumènes étant venus à passer, se mirent à crier : « A l'eau, les femmes des prêtres ! » Les gardes, sans se troubler, répondirent : « Ce sont les bonnes sœurs d'Angers. » Cette réponse est remarquable et les religieuses notent elles-mêmes que par tout le chemin, elles ont été appelées *les bonnes sœurs*. Et quand on les prenait pour des « brigandes », les soldats répondaient : « Non, c'est des femmes respectables, c'est des religieuses, c'est des bonnes sœurs ». Et cela, ajoutent-elles, « malgré la mauvaise mine que nous avions, étant pleines de poussière, entassées les unes avec les autres sur des petites charrettes comme des femmes de mauvaise vie. » Les bonnes sœurs, ajoutent-elles, ont été conduites et reçues avec tout le respect, la compassion, la vénération et même l'honneur que nous aurions pu attendre dans un autre temps. Dans un endroit, les dames allèrent trouver les principaux de la ville pour leur demander la permission de nous faire la soupe. « Non seulement nous le voulons bien, mais nous la ferions si vous ne la faisiez pas. » Dans un autre endroit, un monsieur voyant que nous n'étions pas à notre aise : « Pourquoi faire tant souffrir des femmes ? » On lui dit : « Pourquoi sont-elles coupables ? — Si elles le sont, répartit-il, elles le paient, ma foi, bien assez. »

Toutes ces remarques prouvent combien le pays dans son immense majorité, était resté profondément humain et croyant, et combien les abominations révolutionnaires ne furent l'œuvre en définitive que d'une poignée de sectaires et de brutes.

Les religieuses furent conduites à l'auberge. On leur servit d'excellent vin rouge. Les volontaires de l'escorte et un jeune officier de marine qui se trouvait là, les servirent eux-mêmes avec tout le respect et l'intérêt possibles. On traversa *Hennebont* sans s'arrêter. Elles admirèrent, à la porte de cette ville, une belle fontaine avec de grands bassins, le bras de mer, le pont, le quai. A l'entrée de ce pont, se trouvait par hasard un soldat angevin qui cria à toutes les charrettes : « *Vivent*

*les Angevines* ». Encore deux lieues et l'on arrivait enfin à Lorient. On passa le bras de mer qui fait le tour de la ville, le port tout couvert d'ouvriers et de vaisseaux, et il fallut traverser la ville tout entière à pied pour arriver à la maison d'arrêt appelée la *Grande-Cayenne*, jadis une caserne et qui était alors un magasin de la Compagnie des Indes (1). C'était le terme de leur rude voyage. A peine eurent-elles le temps, dans la traversée de la ville, d'apercevoir l'église paroissiale dont la construction, commencée avant la Révolution, était inachevée. Avec cette belle foi qui, au milieu de la tourmente, ne doutait pas une seconde de l'avenir ni même de l'immédiat lendemain, la Mère Besnard écrit tranquillement : « Ce sera un bel édifice ». Les religieuses pensaient, d'après ce qu'on leur avait dit, qu'elles allaient être embarquées avec les galériens pour Madagascar. Mais ce bruit fut bientôt démenti, parce que les armateurs voyant tant d'hommes, craignaient une révolte. S'il n'y avait eu que des femmes, ils n'auraient pas tant redouté le voyage.

Et puis il y avait les croisières constantes des frégates anglaises avec lesquelles il fallait compter. Les religieuses furent donc installées à la *Grande-Cayenne*. La première nuit, elles couchèrent dans des hamacs comme les matelots. Le lendemain, on les logea dans deux salles au second étage, le premier étage étant réservé à l'hôpital des prisonniers : une salle d'hommes et une de femmes. Elles eurent des lits de sangle, grands et petits, où elles couchèrent seule ou par deux, un matelas de filasse, un drap de grosse toile, une couverture de cheval, une cuiller de bois, un numéro de plomb. Des réverbères à l'huile de poisson éclairaient faiblement les salles et les escaliers. Deux forçats étaient mis à la disposition des prisonnières dans chaque chambre pour les services. Il n'y avait point de latrines, mais seulement dans les chambres mêmes des baïlles à couvercle. Le réveil, le matin, et la retraite, le soir, étaient annoncés par le canon. Des fenêtres de la prison, les prisonnières voyaient un spectacle nouveau pour elles : le flux et le reflux, l'arrivée et le départ des

(1) D'après l'Encyclopédie méthodique Marine, Paris, 1783, I : « Les vaisseaux armés dans le port ne pouvant faire la cuisine « à bord où il n'est pas permis d'avoir du feu, ont des cuisines « à terre où l'on fait bouillir les chaudières ; c'est ce que l'on « appelle « la Cayenne ». On appelle aussi « Cayenne » des ca- « sernes à matelots, où ils sont logés et où ils vivent à la ration « comme à bord, en attendant qu'ils soient armés ».

La Cayenne, au port de Lorient, n'existe plus. On peut voir son emplacement sur « le plan général de tous les édifices an- « ciens et modernes actuellement existant dans l'enceinte et « port de l'Orient du 14 mars 1770, de Guillois, du Blondeau et « Guillois », aux Archives photographiques des indications na- « vales au port de Lorient.

Par son emplacement au bord du Scorff, près des pontons où s'amarraient les navires, la Cayenne avait certainement dû servir de cuisine à terre et de caserne, avant d'être utilisée par la Compagnie des Indes. Comme on le voit sous la Révolution, elle servit de dépôt aux déportables. A son emplacement, se trouve aujourd'hui le bassin de radoub n° 3. (Renseignement communiqué par Monsieur Chaumell, professeur agrégé d'histoire au lycée et bibliothécaire archiviste de la ville de Lorient.

vaisseaux, et tout l'horizon jusqu'à *Port-Louis* en face. Dans les cours, de nombreux corps de garde et des canons braqués. Pour la nourriture, celle de la marine, c'est-à-dire de la soupe dans des baquets comme de petits barils, un quart de vin rouge et du pain. Trois fois par semaine, la soupe était de bœuf salé ; les autres jours et tous les soirs, aux fèves et à l'huile. Encore cet hiver-là, la soupe grasse manqua-t-elle souvent les jours où elle aurait dû figurer au menu. En place, on donnait aux prisonnières, de la morue cuite et un peu d'huile et même quelquefois rien d'autre que du fromage un peu trop vieux. Les religieuses auraient préféré au vin de l'eau douce mais il n'y avait pas de puits et il fallait aller la chercher aux *Eaux-Bonnes*, à deux lieues de Lorient. Ajoutons que les baquets qui servaient à la soupe, servaient en même temps pour laver le linge.

Les religieuses n'eurent qu'à se louer du personnel de la prison qui se montra très doux et très humain. Elles firent si grande pitié au surveillant dès leur arrivée, et on le comprend sans peine après un pareil voyage, que le lendemain il leur fit de la soupe à la viande fraîche comme à l'hôpital. Les pauvres filles n'avaient pas changé de linge depuis Angers. Plusieurs étaient dans un tel état que les gardiens pensèrent bien qu'elles mourraient avant huit jours. Le médecin de l'hôpital vint immédiatement les visiter et de fait, malgré ses soins, six religieuses moururent avant la fin de l'année.

Au bout d'un certain temps, tout le monde fut admis dans les salles. La charité des habitants trouva alors facilement matière à s'exercer. La chrétienne Bretagne ne craignait pas de montrer son attachement à celles qui personnifiaient leur foi et dont elle admirait la fermeté dans leur supplice. L'ambiance influait jusque sur le personnel de la prison. Les religieuses témoignèrent que sur les 3 ou 400 personnes de l'un et l'autre sexes, de tous rangs même des galériens, pas un seul ne leur a manqué. Lorsque Thermidor arrivera et que la revision du procès des déportées sera ordonnée, c'est à qui, parmi les habitants de Lorient, s'empressera avant même que le décret ne fût signifié ni même arrivé officiellement, à tirer les religieuses de la *Cayenne* et à leur donner l'hospitalité chez eux. Hélas toutes ne profitèrent pas de cette libération. Dès septembre pourtant on en parlait. Le 25 septembre, M. Gruget d'Angers écrivait dans son journal : « On a eu des nouvelles des religieuses déportées à Lorient : elles y sont bien vues. On a pour elles beaucoup d'attentions. On parle de les faire revenir. » Mais dès le 2 août, moins d'un mois après l'arrivée à Lorient, une première religieuse, une ursuline d'Angers, Françoise Courtillé, rendait son âme à Dieu, épuisée par les fatigues du voyage. Un mois plus tard, c'était Jeanne Duval, hospitalière de Beaufort. En octobre, c'était le tour de Marie Houssin, également religieuse de Sainte-Genève de Beaufort. Enfin en novembre, trois autres religieuses se trouvèrent gravement malades : Jacqueline Béguier, Visitandine d'Angers, Catherine Moutardeau, Ursuline d'Angers, sœur de celle qui nous a laissé une des relations

de la captivité, et enfin notre compatriote de Saint-André-de-Lidon, Marie Cornillier. A la vérité, elle n'était pas très jeune, elle approchait de ses 69 ans. Que l'on imagine si l'on peut ce que dut être pour une pauvre femme de cet âge, ce long calvaire d'Angers à Lorient. Il est bien permis de penser que si ce supplice ne fut pas la cause unique de sa mort, il contribua du moins largement à la hâter. Elle s'éteignit au milieu de ses compagnes le 24 novembre (4 frimaire an III) avec cette dernière et atroce torture de ne pas avoir auprès d'elle pour l'assister, la présence d'un prêtre : « Ah ! mon Dieu, faut-il mourir sans avoir la consolation d'être assistée par le Ministre du Seigneur ! » Telle était la plainte que Catherine Moutardeau qui devait mourir un mois plus tard en janvier, laissait échapper et qui nous a été transmise par sa sœur. Et quelqu'un lui en ayant offert un, elle demanda s'il avait prêté le serment. Sur la réponse affirmative, elle le refusa avec indignation. C'était la même plainte, nous ne pouvons pas en douter, que proférait Marie Cornillier. C'était la même fermeté, elle qui avait maintes fois refusé le serment pour ne pas recevoir un autre prêtre, qu'un prêtre insermenté.

Ainsi mourut à Lorient en déportation pour sa fidélité à la foi, Marie Cornillier de Saint-André-de-Lidon.

Le lendemain, l'officier public vint constater le décès : « Ce jour 5 Frimaire, l'an III de la République française, une et indivisible, moi officier public chargé de constater l'état civil des citoyens du canton de Lorient certifie sur la déclaration de la mort d'hier soir de Marie Cornillier, âgée de 69 ans, native de La Tremblade, ex-religieuse de Saint-Jean, faite par Pierre Chabré employé civil de la marine, âgé de 28 ans et Pierre Goupy comite (sic), employé au dépôt des déportables, âgé de 42 ans, tous domiciliés en cette commune, m'être transporté au dépôt des déportables où j'ai reconnu qu'elle était réellement morte. Dont acte, sous mon seing et ceux des déclarants. Signé : Goupy, Chabré, Doinet, officier public. » (Registre des décès pour l'an III de la ville de Lorient, folio 23, n° 149). Il est assez curieux de constater que cet état-civil a fait une erreur formelle sur le lieu de naissance de Marie Cornillier. Il est plus que probable que la vieille religieuse depuis son incarcération, n'avait plus de papiers d'identité sur elle. La déclaration, faite non pas par ses sœurs en religion mais par de simples employés du dépôt qui ne la connaissaient point autrement, n'a pu s'appuyer que sur des ouï-dire. On aura entendu la mourante parler de La Tremblade et l'on aura cru de bonne foi sans autre précision qu'elle en était originaire. En tout cas, malgré cette erreur, l'identité du nom, l'exactitude de l'âge et la précision de sa profession, « ex-religieuse de Saint-Jean », ne permettent pas d'avoir l'ombre d'un doute sur l'identité de la défunte et par conséquent sur la date exacte de sa mort.

Après cette formalité administrative, les restes mortels de Marie Cornillier s'en allèrent probablement sans cortège, sans cérémonie et sans prières, vers une quelconque fosse com-

mune. Si sa mort fut moins spectaculaire que celle de la Sœur Marie-Anne et de la Sœur Odile fusillées à Angers, et si on ne peut, d'après les règles canoniques, lui donner officiellement la palme du martyr, il est bien permis de croire que par sa lente agonie et sa longue fermeté, sa mort n'en fut pas moins précieuse devant Dieu, et que son nom peut être placé à côté de ses deux compagnes martyres dans le martyrologe des Filles de la Charité et de l'hôpital Saint-Jean d'Angers. Il est aussi une gloire pour la petite paroisse où elle reçut le Saint Baptême et dont nos prières lui demandent de ne pas se désintéresser.

Saint-André-de-Lidon, le 24 novembre 1942.

Paul TONNELIER.

Curé de Saint-André-de-Lidon.

---

## BERGEAU DE SAINT VINCENT DE PAUL

### Le frère JOACHIM NUNES

(8 décembre 1867 — 10 juin 1939).

Dans le précédent numéro des Annales (p. 177-180), évoquant la figure du laborieux et modeste Coadjuteur Jean Pinto de Mesquita, la notice de cet excellent frère n'a pu omettre de rappeler, au moins en passant, celui qui fut son inséparable compagnon dans ses divers travaux, l'infatigable et très méritant frère Nunes.

Après les lignes profondes et chargées d'observations nuancées que lui ont déjà consacrées les Annales de 1939, pp. 443-444, voici un complément de notes biographiques que nous apporte le Mensageiro de S. Vicente de Paulo, 1941, p. 113-115, 142-144, sur ce bon ouvrier du Seigneur, le frère Joachim Nunes

Ce fut dans la paroisse de Estreito de Camara de Lobos (Ile de Madère) que naquit, le 8 décembre 1867, de parents chrétiens, Joaquim Nunes, le futur frère lazariste. Ayant connu, sans doute à l'hospice D. Maria Amélia, de Funchal, la double famille de saint Vincent de Paul, il demanda et obtint d'être admis dans la Compagnie comme frère coadjuteur. Il commença son postulat dans notre maison de S. Domingos de Benfica (ancien couvent des Dominicains) le 7 juillet 1889. Admis au Séminaire interne en 1890, il prononça ses vœux perpétuels le 19 février 1893, devant M. Senicourt. Après ses vœux, il continua à rendre, dans la maison de Benfica, les services les plus variés. Lorsque, en 1902, l'Ecole Apostolique se transporta dans l'ancien palais Linharès (38, chaussée de Arroios), le fr. Nunes y fut placé ; il trouva là l'occasion de manifester, en collaboration avec le frère Pinto de Mesquita, ses ressources d'ouvrier infatigable et d'ingénieur très compétent.

Ses talents pour la mécanique, son esprit admirablement ingénieux, capable de trouver la solution de tous les problèmes de son métier, le calme, la méthode et l'ordre avec lesquels il dirigeait ses efforts, sa capacité de travail, tout cela allant de pair avec un dévouement sans bornes, un solide bon sens et un esprit profondément religieux : telles sont les qualités qui firent de lui un sujet des plus précieux pour toutes les maisons où il travailla ; partout on cherchait à le conserver le plus longtemps possible.

Toujours de bonne humeur, agrémentant sa conversation de joyeux propos et d'histoires plus ou moins comiques, dont il était le héros parfois peu glorieux, il savait rendre intéressantes et animées les récréations des frères coadjuteurs, et maintenir un excellent esprit de franche cordialité.

Mais c'est surtout en plein travail, aidé par le frère Mesquita et, pour certaines branches de son activité, par le frère Ramos, que le frère Nunes mettait en évidence les dons de sa riche personnalité.

Dans son vaste atelier dont l'outillage était presque entièrement sorti de ses mains, il n'y eut œuvre utile qu'il n'ait entreprise, nécessité à laquelle il n'ait remédié, problème matériel qu'il n'ait résolu. Il prodiguait son industrieuse activité dans les secteurs les plus divers : toutes les installations de la maison, de la cuisine aux salles de bain, du poulailler à la sacristie, tous les travaux de la maison de campagne : puits, réservoirs, caves, pompes et canalisations, pour tout cela il dressait des plans qu'il mettait ensuite en œuvre, sans emballement, avec un esprit éminemment pratique, et bien souvent avec un véritable génie inventif ; ses réalisations, loin de laisser deviner un artisan à peu près illettré, étaient de celles que n'aurait pas désavouées un ingénieur expérimenté.

C'est en pleine activité, alors qu'il venait de transformer la maison et de mettre en valeur le domaine acheté par le Supérieur, M. Fragues, que vint le surprendre la révolution républicaine du 4 octobre 1910. Il fut témoin des violences sanguinaires d'une troupe de dévoyés qui, dans la soirée du 5, fit irruption dans la pacifique demeure, tua cruellement deux prêtres et traîna en prison, en les accusant d'outrages, les autres membres de la communauté.

Le frère Nunes, comme les autres frères, resta deux semaines en prison. On les renvoya ensuite « dans leur famille » : ce fut pour nos frères la famille religieuse qu'ils ne retrouvèrent qu'au-delà des frontières.

A la fin d'octobre, les deux amis Mesquita et Nunes étaient à Dax. Dans cette maison et peu après au *Berceau de Saint Vincent de Paul* (à 6 kilomètres de Dax), ils réalisèrent ensemble, pendant 9 années, de nombreux et admirables travaux, jusqu'à ce que l'obéissance les séparât, appelant le frère Mesquita à Paris, pour y devenir le chauffeur du T. H. Père, tout en continuant d'exercer ses diverses activités. Pendant ce temps, le frère Nunes pour-

suivait au Berceau, quoique un peu désorienté par l'absence de son auxiliaire, la même vie de travail silencieux et fécond.

Il vécut ainsi en France jusqu'en 1934, rendant toutes sortes de services à la maison du Berceau.

Il était naturel que, la situation étant redevenue à peu près normale au Portugal, la province renaissante exprimât le désir de reprendre son ancien membre. Frère Nunes regrettait sa patrie et toujours il s'était intéressé au Portugal ; aussi ce désir comblait-il ses vœux.

Les supérieurs de France, à grand regret, le laissèrent partir, et notre frère arriva au *Séminaire de Santa Teresina*, à Felgueiras, le 4 novembre 1934. L'âge, cependant, avait produit ses effets : un quart de siècle en France l'avait accoutumé à une arabianité différente de la nôtre ; de plus, le regret d'avoir manifesté ses préférences et d'avoir ainsi, pensait-il, forcé la main des supérieurs, fit naître chez lui des scrupules auxquels s'ajouta la préoccupation de n'avoir plus l'âge ni la force de se rendre utile à la nouvelle province pour laquelle, disait-il, il n'avait rien fait, cette province qui avait tant besoin de travailleurs et pour laquelle il ne serait qu'une charge. Ces inquiétudes le mirent dans un état de dépression morale qui fit craindre pour sa santé, ce qui détermina les supérieurs à le rendre à la province d'Aquitaine, pour laquelle il avait tant travaillé.

Ce fut le 16 juin 1935 que le frère Nunes repartit, pour la France. Reçu avec plaisir dans sa maison du Berceau, il y resta, travaillant sans cesse, dans la mesure où le lui permettaient ses forces diminuées, jusqu'à ce que le 10 juin 1938 Notre Seigneur le rappelât à Lui pour lui donner le salaire promis au bon et fidèle ouvrier qui, au service de son maître, a supporté généreusement le poids du jour et de la chaleur.

---

M. JOSEPH PRANEUF : (1869-1941).

... Quelques anciens élèves du Berceau, dont la tête est présentement chenue, peuvent se rappeler l'arrivée de M. Praneuf à la fin des vacances de 1899.

M. Praneuf était alors un tout jeune professeur, de taille moyenne, à figure glabre (plus tard, il laissera croître sa barbe ; ça remplace un foulard et c'est meilleur marché qu'une saison à Caunterets). Il avait une mine sérieuse, sévère même, et tenait à distance les potaches trop entrepreneurs ou simplement trop curieux.

On se chuchotait d'un ton mystérieux : « C'est le nouveau professeur de chant, et il est, paraît-il, très fort. »

Le Père Fiat qui venait à peu près tous les ans passer quelques semaines dans le Sud-Ouest et qui fréquentait si volontiers la jeunesse, nous parla de M. Praneuf : « Je vous ai envoyé un professeur de choix... Plusieurs maisons se

*le disputaient et voulaient se l'arracher. J'ai dû me raidir pour résister à leurs prières instantes ; c'est au Berceau que M. Praneuf exercera son talent de musicien. »*

Les élèves firent crédit au Père Fiat et attendirent avec calme les événements.

M. Praneuf, qui était un modeste, ne se pressait pas le moins du monde de donner sur son compte une opinion avantageuse. Il était simple sans doute, mais assez réservé, se montrait aimable et d'un naturel parfait quand on l'abordait, mais ne semblait nullement rechercher la popularité. En attendant, l'année scolaire s'ouvrait. M. Praneuf était nommé officiellement maître de chapelle, professeur de chant, d'histoire et de géographie. L'on saura plus tard, beaucoup plus tard, qu'il aurait beaucoup désiré enseigner le grec, car il aimait particulièrement cette langue qu'il possédait, parlait-il, très bien. Mais M. Serpette, le Supérieur, lui aurait répondu : *« Il est d'usage dans la maison que le professeur de musique fasse les classes d'histoire et de géographie... Vous ferez donc comme vos prédécesseurs »*. M. Praneuf courba la tête et obéit.

Dès le mois d'octobre 1898 il débutait dans son nouvel office. Il restera fidèle à son poste jusqu'à sa mort, en mars 1941, soit pendant 43 ans.

D'où venait-il ? On murmurait qu'il était frais émoulu du séminaire interne ou il était entré un an auparavant comme prêtre. Certains même dont l'oreille, par goût, est tendue vers les coulisses et sont attentifs à ce qui se passe à l'extérieur, sauront, l'année suivante, qu'il prononça ses vœux le 14 août 1899, en présence de M. Serpette.

Le nouveau professeur resta assez mystérieux tant qu'il n'eut pas, comme on dit, rompu la glace. Mais s'il était modeste et grave, humble et simple, on s'aperçut bien, vite qu'il n'était nullement froid, encore moins hautain ou altier.

Lorsque le contact se produisit, on découvrit, au jour le jour, un M. Praneuf insoupçonné qui excitait en nous des enthousiasmes analogues à ceux que nous éprouvions à la lecture de Jules Verne ou de Robinson Crusé.

M. Praneuf en effet, s'il resta toujours quelque peu mystérieux sur son être intime (qu'il ne révéla peut-être jamais à personne,) s'avéra très rapidement un maître plein de bonhomie, un causeur abondant qui, l'occasion donnée, prenait à parler un plaisir aussi vif que les autres à l'écouter. Il racontait volontiers des multitudes d'anecdotes qui nous permirent de reconstituer, telle une mosaïque, morceaux par morceaux, les différentes étapes de sa vie. Non pas qu'il se mit en scène pour se faire valoir — il sera toujours très modeste — mais dans les tableaux qu'il brossait avec un art charmant, on apercevra sa silhouette, évoluant au milieu de personnages et de paysages qui nous deviendront peu à peu familiers et où il ne se donnait jamais le rôle principal.

I — *M. Praneuf avant son arrivée au Berceau (1869-1898).*

M. Praneuf parlera à profusion de la région de Montpellier

et du cadre méditerranéen. Et pourtant nous sûmes très vite qu'il n'était ni Provençal ni Languedocien. Il était né à Tarare (Rhône) mais très jeune il fut attiré par son frère, M. Pierre Praneuf, son aîné de 14 ans dont il parlait toujours avec respect et admiration. Ce M. Pierre Praneuf avait, paraît-il, une voix superbe ; naturellement il était musicien, professeur de chant et il fut pour M. Joseph Praneuf un second père.

Ils avaient un autre frère, plus jeune, Louis, dont M. Joseph racontait les prouesses musicales. C'était en effet un virtuose qui jonglait avec les notes, avait une mémoire étonnante de tout ce qu'il entendait jouer ou chanter, au point de pouvoir ensuite reconstituer des morceaux entiers avec tous leurs accords. Il avait sa place retenue à la fanfare de la Garde Républicaine de Paris où, comme chacun sait, chaque instrumentiste pourrait être chef d'orchestre dans quelque poste d'élite ; en attendant de revêtir l'uniforme, il jouait de la contre-basse à cordes avec un brio étourdissant dans les concerts parisiens. M. Louis Praneuf fera un long séjour dans les Basses Pyrénées et les Landes, aux alentours de 1902, et là, nous le verrons accompagner à grands coups d'archet la chorale des élèves du Berceau sous la baguette directrice de son frère Joseph.

M. Praneuf avait encore des frères et des sœurs dont à l'occasion il parlait. Tous et toutes, semble-t-il, travaillaient peu ou prou dans la musique, soit par métier, soit par distraction. Nous en étions éblouis. Mais ce qui nous frappera davantage plus tard, lorsque nous y réfléchirons, ce sera l'esprit fraternel qui animait tous les Praneuf (10 frères et sœurs) ; ce sera surtout l'affection loyale et chaude avec laquelle M. Praneuf parlait de ses aînés et de ses cadets ; M. Mellier, notre grave et sententieux professeur, avait d'ailleurs, dans une circonstance, attiré notre attention sur ce point.

M. Praneuf, en artiste, sentait vivement et il avait le don de peindre ses impressions et souvenirs avec un saisissant coloris, mimant tout dans une mise en scène des plus pittoresques. C'était l'analogie d'un conte de Daudet, d'un chant de Mistral. A ces récits, tout le Midi semblait défilé comme un film prestigieux devant nos yeux émerveillés ; toute la Provence (*coquin de sort !*) avec son soleil éclatant, la côte d'azur et la plage de Palavas-les-flots, les pèlerinages aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les foires de Beaucaire (*pécote*) et jusqu'aux grondements de la tarasque, crachant du feu par tous ses naseaux. Nous avons eu vent aussi, sans trop savoir le situer au point de vue géographique avec précision, du sanctuaire de Prime-Combe et des mémorables prédications de M. Dillies qui attirait autour de sa chaire et jusque dans son confessionnal les foules de toute la région. Le Midi ! qu'était-ce que le Midi, le vrai, celui du soleil qui chauffe les imaginations ? Nous ne le savions pas, car dans le Sud Ouest l'on a sans doute trop subi l'influence des soldats du Prince Noir pendant la longue guerre de 100 ans.

Nous n'avions pas encore lu Tartarin, nous ignorions les effets du mirage, nous n'avions pas scandé les strophes de Mistral ; mais nous avions, là, devant nos yeux, en M. Praneuf, un succédané du fameux tambourinaire de Daudet (*tu, tu, pan, pan ; tu, tu, pan, pan*) qui parlait du versant méditerranéen avec une verve passionnée, avec une mimique enlevante et nous laissait enthousiastes et rêveurs.

Les enfants aiment les histoires et, volontiers, ils éliaient domicile dans tous les pays merveilleux où la réalité serait la sœur de leurs rêves. M. Praneuf, tout simplement, sans aucun effort visible, en se laissant aller à son instinct d'artiste, évoquait les cadres merveilleux et les paysages où il avait mis un peu de son âme poétique. Et il fut jusqu'à la fin adoré des enfants.

Et pourtant M. Praneuf n'était de naissance ni provençal, ni languedocien, ni même à rigoureusement parler méridional. Venu tout jeune sur le versant méditerranéen, il s'était adapté, comme sous la poussée d'un mimétisme instinctif à son nouveau milieu et, semblable à tout greffon enté sur un tronc vigoureux, s'était développé sur un plant du midi. Sans toutefois jamais en venir aux expansions proverbiales de certains autochtones de la Côte d'Azur qui, dit-on, prennent volontiers tout un compartiment de tramway ou de chemin de fer pour confidentes de leurs peines ou de leurs joies quand ce n'est pas de leurs déboires domestiques. M. Praneuf sera jusqu'à la mort grand causeur, mais il décrira surtout les paysages, les cadres, les sites, le milieu avec une couleur locale très vivante et très puissante mais il est à remarquer qu'il sera toujours très discret, presque muet, sur tout ce qui se rapportait à son for intime. Il parlait beaucoup des événements où il avait été mêlé, il restait silencieux sur son rôle personnel. Si ce n'était paradoxal on pourrait dire qu'il a beaucoup et en même temps très peu parlé de lui-même. Il fera ressortir vigoureusement les faits, gestes et le talent de ses frères, MM. Pierre et Louis, tandis qu'il restera, lui, dans la pénombre. Et malgré tout, quand il décrira les scènes où il avait dû lui-même jouer un rôle important, il le fera avec un tel brio que, même sans chercher le moins du monde à se mettre en vedette, on devinera qu'il en avait été l'animateur. Mais il aura été emporté, comme malgré lui, par son sujet.

La jeunesse de M. Praneuf s'est déroulée spécialement à Saint-Pons et à Montpellier. De ses études et de lui-même il parlera peu, mais il fera ressortir tout ce qui, à Saint-Pons par exemple, a un cachet pittoresque. Saint-Pons où les Lazaristes dirigeaient un collège-séminaire possédait (à cette époque heureuse de pédagogie surannée), une fanfare. Et M. Praneuf décrivait les tumultueux concerts de ces musiciens-enfants, et le défilé triomphal des élèves traversant les rues de la ville, certains jours de fête ; et l'admiration enthousiaste avec laquelle la sympathique population regardait les petits prodiges du son et du mouvement rythmés. Certains instrumentistes étaient applaudis ; on se montrait

les autres du doigt avec des regards attendris. Et les petits marchaient crânement, battant du tambour, scandant le pas. M. Praneuf, ici, par la mimique voulait décrire ce cortège imposant ; il frappait du pied en mesure, soufflait dans un cuivre invisible avec un mouvement saccadé des joues qui se gonflaient et se creusaient en accordéon, pendant que ses doigts s'abaissaient et se levaient sur les clefs de quelque imaginaire trombone ou piston, que ses yeux — par dessus les lunettes avec son air comique — nous regardaient, malicieux, et que nous éclations de rire. Ah ! la fanfare de Saint-Pons a eu bien des triomphes et les échos en ont retenti bien loin !

Mais Saint-Pons avait d'autres célébrités et d'autres motifs de fierté. Le collège de Saint-Pons se glorifiait d'avoir eu pour élève M. Henri de Bornier, l'auteur de *La fille de Roland*, et membre de l'Académie Française. A Saint-Pons également M. Praneuf avait connu, parmi d'autres camarades, MM. Canitrot, Grant, Mas et Gayraud qui étaient déjà entrés chez les Lazaristes. Saint-Pons nous deviendrait encore plus sympathique lorsque quelques années plus tard, nous retrouverions au séminaire interne de Dax un autre ancien élève, l'exquis M. Calas.

Autant que de Saint-Pons, M. Praneuf parlait de Montpellier. Les orgues de la cathédrale de Montpellier devaient avoir des sons bien suaves car M. Praneuf les décrivait avec amour. A Montpellier, il y avait un évêque très éloquent, dont M. Praneuf mimait le jeu oratoire et vantait le prestige : Mgr de Cabrières, plus tard cardinal. Au grand séminaire de Montpellier il y avait un supérieur qui faisait régner la discipline et avait donné un vif élan aux études : M. François Verdier, le futur Supérieur général de la Mission. Quant au petit séminaire, c'était une merveille ! M. Corby l'avait fait construire avec des dimensions imposantes et d'après un plan où tout était prévu pour le travail, le silence, la prière, les surveillances et les jeux. Au petit séminaire de Montpellier il y avait un professeur de musique qui méritait toute admiration : M. Pierre Praneuf, son frère aîné. Et M. Joseph Praneuf racontait comment, parmi beaucoup d'autres prouesses, ils eurent l'audace — les deux frères — de monter avec un succès étourdissant l'opéra de « *Joseph* » par Méhul. Et ici, s'échauffant à mesure qu'il relatait les difficultés vaincues, il énumérait les péripéties de la mise en scène. Tout était passé en revue : les instruments de musique, le rôle des acteurs, les costumes orientaux aux longs plis somptueux, les chants, les solos, les accompagnements. Tout était mimé, décrit, commenté et tous nous mourions de regret de n'avoir point vu d'aussi beaux décors, de n'avoir point entendu cette admirable musique, de n'avoir point frémi à ces lyriques accents et applaudi ces géants de l'art.

M. Praneuf, toute sa vie sera emporté — au moins par à coups — par son imagination ardente. Il saura élever l'âme des enfants au-dessus des platitudes quotidiennes et leur donner le goût de l'idéal en même temps que la cons-

science de la tâche journalière. Il s'était formé et perfectionné à Saint-Pons et à Montpellier, il va pouvoir, après son entrée dans la Congrégation, travailler à plein rendement au Berceau. Mais c'est encore par son exemple qu'il donnera les meilleures leçons.

## II — M. Praneuf au Berceau (1898-1941).

### 1 — Le maître de Chapelle.

L'activité et l'influence de M. Praneuf furent de premier plan pendant une période de 40 années. Comme le faisait remarquer une plume autorisée dans le tome 105 des *Annales*, p. 352, « c'est par la musique surtout qu'il prit droit de cité dans le diocèse de Dax. » C'est donc surtout le musicien qu'il conviendrait de mettre en relief. Or celui qui écrit ces lignes doit avouer ingénument qu'il n'est pas musicien. Ce n'est donc pas en critique d'art qu'il pourra parler de M. Praneuf : il laisse à d'autres compétences ce soin. Son rôle à lui — plus modeste — se bornera à faire voir que M. Praneuf, par toutes les richesses de son talent, fut, pendant 40 années, un admirable professeur d'enthousiasme auprès des enfants. Il insistera sur les vertus lazaristiques du défunt et sur la conscience professionnelle apportée dans l'humble tâche quotidienne.

M. Praneuf a donc commencé, en octobre 1898, sa nouvelle vie sous l'autorité paternelle de M. Serpette (1). Il avait alors 29 ans, se montrait plein d'ardeur et avait une haute idée de ses devoirs d'état. Dans une répétition d'oraison, plus tard, on l'entendra exposer les motifs surnaturels qui le poussaient à agir, et l'on restera dans l'admiration devant un tel esprit de foi.

---

(1) Les *Annales* ont publié autrefois (1911 p. 449-455 et 1924 p. 170-204, 1067-1077; 1925 p. 346-355) une notice biographique de M. Serpette. Ces lignes écrites par M. Lucien Bouclet, disciple fervent du vénéré supérieur reproduisent très exactement la physionomie morale du cher disparu.

M. Serpette était proverbialement bon et il a exercé une influence que des générations d'élèves se rappellent avec émotion. Mais cela ne signifie nullement que chacun pût agir selon sa fantaisie et tabler sur l'indulgence du pasteur. Non, car le Père savait gronder d'une voix qui s'entendait loin et, comme le chef de famille chez les vieux Romains, au dire de Tite Live, il se chargeait à l'occasion de faire justice. Mais c'est surtout le cœur que formait M. Serpette et sa maison voyait s'épanouir la jeunesse dans une atmosphère patriarcale. Atmosphère patriarcale, répétons-le, ne répondant que de très loin à l'idéal de quelque proviseur de lycée ligoté par de multiples circulaires ministérielles, mais laissant à chacun l'impression qu'au Berceau l'on était chez soi. M. Serpette formait l'âme de son petit monde dans des lectures spirituelles fort originales, pleines de fables, d'anecdotes, apologues et histoires invraisemblables remontant, au moins, au déluge. L'on écoutait avec intérêt, attendant l'application morale qui venait de très loin, mais qui restait gravée dans les mémoires. Il arrivait parfois aussi que le « cousin » X ou le « neveu » Y fussent directement interpellés et, alors, les malheureux cloués au pilori, courbaient l'échine pour

L'office de maître de chapelle au Berceau n'est pas une sinécure. Le titulaire doit être à l'orgue, ou à l'harmonium selon les cas, tous les dimanches et fêtes pour la messe de communion, à la grand'messe, aux vêpres, au salut. Il doit accompagner et diriger les chants, avoir exercé les solistes ou chanter lui-même à leur place, avoir prévu les accompagnements sans compter les grands morceaux de l'entrée, de l'offertoire et de la sortie. Sans doute M. Praneuf avait une vaste culture musicale et des doigts étonnamment agiles. Mais ses élèves, eux, n'étaient pour la plupart que de modestes débutants aux talents très ordinaires, souvent médiocres. C'est dire que les chants ont dû être longuement préparés, surtout quand, à l'occasion des grandes fêtes solennelles, l'on doit exécuter des chœurs polyphoniques. Il faut, 15 jours ou 3 semaines, parfois un mois avant la solennité, multiplier les répétitions, prendre à part les altos et les sopranos, les ténors et les basses, pour les dégrossir d'abord, et leur faire ensuite noter les nuances. Puis il faut faire des répétitions générales où toutes les parties fusionnent, où toutes les voix s'harmonisent, où la mise au point devient définitive (2). Que ce soit pour le plain-chant ou pour

---

recevoir la douche d'eau froide pendant que les autres, sans trop de pitié, riaient de bon cœur, sans exclure pourtant la possibilité de s'entendre attribuer, les jours suivants, les honorables qualificatifs de « neveu » ou de « cousin », et d'être à ce titre, secoués comme pruniers (*Argue. Obsecra. Increpa*).

Lorsque M. Serpette pour quelque empêchement, ne pouvait pas faire sa lecture spirituelle, il y avait un soupir général de regret. L'on aimait tant son genre ! Il est même arrivé à d'anciens élèves, de passage au Berceau, de se cacher dans l'encoignure des fenêtres pour écouter en cachette, encore une fois, une lecture spirituelle dont ils conservaient si bon souvenir.

M. Serpette souffrait périodiquement de crises de rhumatisme aigu qui l'obligeait, jambes percluses, de garder la chambre. On ne s'inquiétait donc pas beaucoup lorsque, pendant quelques jours, il ne paraissait plus.

Mais un jour, pendant la récréation de midi, une nouvelle terrifiante circula : On avait trouvé M. le Supérieur, étendu sur son lit, mort...

Ce fut une consternation générale. Instantanément les jeux cessèrent. Un silence impressionnant régna dans la vaste cour tout à l'heure si animée. Et puis des sanglots convulsifs secouèrent ces poitrines d'adolescents. Tous pleuraient. Pendant plusieurs jours un deuil immense enveloppa le Berceau.

Depuis des siècles l'on s'en va répétant que la jeunesse est d'un égoïsme féroce et que les écoliers regardent instinctivement leurs maîtres avec hostilité. M. Serpette a pu se rendre compte, du haut du ciel, que ses enfants l'aimaient profondément et que sa méthode d'éducation... qui échappe d'ailleurs à toute classification officielle... était bonne.

(2) Il est juste d'ajouter que, souvent, M. Praneuf sera aidé pour de multiples répétitions par quelques-uns de ses meilleurs élèves. Le premier dans l'ordre chronologique, fut M. Gaston Balangué qui exerça, plusieurs années, les différentes parties séparément pour les

la musique, pour des chœurs à l'unisson, à voix égales ou inégales, toujours il aura fallu de minutieuses et multiples classes où l'on doit beaucoup se remuer, beaucoup parler, beaucoup chanter. Et c'est là le rôle de maître de chapelle qui doit avoir de solides poumons et un larynx dont les cordes vocales soient réfractaires à tous les rhumes, insensibles à tous les changements de saison. Sans doute M. Praneuf était, sur ce point, exceptionnellement doué et l'exercice développera encore étonnamment sa force de résistance. De lui, comme de Chantecler, on pourrait affirmer avec un peu de fiction poétique :

*Qu'il devait avoir dans la trachée,*

*Une petite chose en cuivre, bien cachée...*

qui lui permettra, des heures durant, de se livrer à des acrobaties de vocalise sans qu'il parût ressentir la moindre fatigue. Mais s'il a passé sa vie à chanter il n'a pas épargné sa peine, et il est admirable qu'il ait pu le supporter si longtemps.

En dehors des chants religieux, il y a les chants que l'on peut appeler profanes et qu'il faut varier suivant les cas : fête du supérieur, séances récréatives ou littéraires, distribution des prix, anniversaires mémorables, etc. Il faut aussi compter avec les à-coups : visites épiscopales, enterrements, branle-bas général pour une visite du Très Honoré Père, solennités d'une béatification ou d'une canonisation, etc. Et, ici encore, c'est le maître de chapelle qui doit avoir tout préparé, tout prévu, ou qui doit en un tournemain, tout improviser. Car, comme *maître-Jacques* de Molière, le maître de chapelle doit cumuler les titres et les offices. Il sera selon les jours et les moments, professeur de musique, directeur de théâtre, chansonnier comique, soliste, instrumentiste. Le public trouve cela tout naturel ; il applaudit même assez

---

passer ensuite à M. Praneuf qui leur donnait le dernier coup de vernis.

M. Balangué était un gascon de Soustons (Landes), brun comme un Maure, mince comme un vermicelle, vif et souple comme une panthère, serviable et solide, sérieux, travailleur, pieux. Il apportait autant d'ardeur à l'étude que de dextérité devant le fronton de pelote basque et d'agilité dans une partie de barres. Il a beaucoup chanté les louanges de Dieu à Dax comme organiste préchantre et maître de chapelle.

Après son ordination sacerdotale en 1906, il fut envoyé dans la mission de Colombie. Il y est mort les armes à la main et en pleine force en 1941, presque en même temps que M. Praneuf, son maître.

Un autre musicien qui aidera également M. Praneuf avec beaucoup de dévouement sera M. Déroit. M. Déroit, professeur au Berceau, n'avait pas été l'élève de M. Praneuf. C'était un musicien d'un goût distingué, très habile pour diriger un chœur. C'était un Normand de la taille de Rollon et qui respirait l'expansion par tous les pores de son vaste corps. Très serviable, il sera pour M. Praneuf un auxiliaire très précieux. M. Déroit est mort fin août 1937 à la Cure de Sagny, diocèse de Versailles.

volontiers, bien calé dans son fauteuil, mais il oublie souvent de songer au surmenage du maestro qui le déride.

Et ce n'est pas tout. Au Berceau il y a, en temps normal, une moyenne de 100 élèves. Il faut expliquer les rudiments, faire monter des gammes, former les voix, enseigner le solfège. Et alors le maître de chapelle n'est plus qu'un laborieux répétiteur qui réunit les élèves, classe par classe, groupe par groupe, pour leur expliquer une technique qui, pour être intéressante en elle-même, n'en est pas moins épuisante pour le professeur.

Encore un détail. Lorsqu'après beaucoup d'efforts, de patience et d'abnégation, le professeur de chant a sous la main une « *schola* » qu'il a formée et qui obéit à sa baguette aussi docilement qu'un orgue, il ne lui est pas permis pour autant d'envisager dans l'avenir une longue série de succès. Car les enfants, comme l'eau du fleuve qui coule, sont en perpétuel changement ; les voix sans cesse muent, et les élèves, au bout d'un cycle de six ans au plus, disparaissent. Il faut donc être toujours sur la brèche, toujours recommencer et passer sa vie à former un instrument sonore qui se brise ou s'évanouit quand vient l'heure de son plein rendement. M. Praneuf le faisait sans mélancolie.

Parallèlement à la formation d'un orphéon, le maître de chapelle doit songer à l'avenir des enfants et au bien général de l'Eglise ou de la société. Les élèves qui se sentent du goût et des aptitudes pour la musique se font inscrire pour prendre des leçons d'harmonium. Il s'agit de préparer de futurs organistes, de futurs professeurs de chant, ou simplement de futurs missionnaires qui entraîneront les foules. Le Berceau peut enregistrer avec joie et fierté une longue liste de disciples que M. Praneuf a poussés, encouragés et qui continuent l'œuvre du Maître au service de Dieu. L'éducateur n'a pas perdu son temps.

Comme il a été dit, il n'y a pas que la musique, le chant et l'harmonium dont le soin incombe au Maître de chapelle. Il y a aussi la direction et préparation des séances récréatives. Là, l'on entendra de grands chœurs à voix inégales comme, par exemple, le psaume de Gounod, « *Près du fleuve étranger* », le « *Joseph* » de Méhul, « *Les Martyrs aux Arènes* » de Laurent de Rillé, « *la Bataille de Mari-gnan* », etc. pour n'en citer que trois ou quatre parmi tous ceux qui figurèrent dans les programmes pendant 40 ans. Il faut renouveler chaque année la liste pour avoir toujours du nouveau et satisfaire un public qui devient exigeant à mesure que l'on éduque son goût. C'est une fête pour l'oreille, mais pour le professeur c'est une source de fatigues. Combien, de ces morceaux, en a-t-on chanté pendant le règne artistique de M. Praneuf ? Et le théâtre ? Chaque année il y aura plusieurs représentations : drames, comédies, saynettes, chansons, monologues. Tout cela c'est la vie d'un collège tout cela entretient la bonne humeur, le bon esprit, l'émulation ; tout cela fait aimer la maison. Mais tout cela aussi demande de longues préparations. Il

faut « monter » une pièce ; distribuer des rôles, faire saisir par chacun la psychologie de son personnage, faire débiter, reprendre, se mettre soi-même en scène, faire recommencer, donner des leçons de diction, d'articulation. Puis, après les répétitions individuelles, il faut encore grouper tous les acteurs en répétitions générales ; s'occuper des costumes et des décors ; grimer les artistes novices, houspiller le souffleur, maintenir l'enthousiasme de ces jeunes comme on tient une locomotive sous pression jusqu'au grand jour du succès triomphal. Et, encore une fois, tout cela est accaparant, énervant, exténuant. Et surtout, chose souverainement importante, il faut avoir fait tout cela sans préjudice du règlement et des études, car avant tout et au-dessus de tout, il y a les classes, les leçons et les devoirs, les examens à passer, les diplômes à conquérir, les programmes à remplir, l'avenir à assurer. Et chacun le sait, les programmes, depuis des années, grâce aux bons soins des divers Ministres d'Education nationale deviennent plus encyclopédiques, et les humbles manuels d'élèves se transforment en in-folio massifs à mesure que diminue le goût du travail intellectuel.

C'est dans ces répétitions multiples, pendant 40 ans, que M. Praneuf se montre un prestigieux metteur en scène et un répétiteur merveilleux. Sans doute, là plus que partout ailleurs, il doit rester sur le qui-vive, toujours parler, toujours chanter. Mais il s'avéra un incomparable artiste en même temps qu'un très habile manieur d'hommes. M. Praneuf sut toujours, comme on dit, « tenir les élèves ». Il eut le talent immense — et qui est chose innée chez certains — d'intéresser les enfants, de les faire vibrer, de les faire travailler à plein rendement et d'obtenir d'eux le silence, l'attention et le respect. Il ne punissait pas souvent, mais on savait que — froidement — pour une incartade ou mauvais esprit le professeur aurait automatiquement appliqué une sanction sévère, une note qui excluait net du tableau d'honneur. On le savait et on se le tenait pour dit. Il faut montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir, selon la formule du maréchal Lyautey. M. Praneuf a toujours été le professeur que l'on est heureux d'écouter et dont les classes non seulement ne sont pas ennuyeuses, mais très vivantes. Il a été aussi le professeur admiré qui instruit, amuse, tient en haleine, mais dont on sait qu'il ne faut pas se moquer.

Et l'on pourrait dire en passant qu'il a exercé une sorte de dictature, en son genre, vis-à-vis de tous ceux qui l'entouraient : professeurs ou étrangers. Sa compétence était reconnue universellement ; sa simplicité charmait, sa bonhomie subjuguait, mais il avait un « quant à soi » qui faisait une de ses originalités et qui tenait les gens à distance.

Pendant 40 ans, en histoire et géographie ou géologie, aux répétitions si multiples de tant de pièces et aux classes de chant, M. Praneuf a réussi à se faire accepter avec

bonne humeur, à se faire écouter avec plaisir, à faire exécuter avec unanimité ce qu'il commandait. Sans doute il entrecoupait ses cours techniques de quelques traits amusants ; il voulait que ses classes fussent gaies, mais c'est lui qui devait parler et faire rire, pas les élèves. Et puis, l'anecdote contée, les fronts déridés, on reprenait le travail. Heureux professeur et heureux élèves !

Après avoir exposé brièvement le cadre où s'exerça l'action de M. Praneuf, disons quelques mots sur la façon dont, en virtuose qu'il était, il remplit ses diverses fonctions.

M. Praneuf fut un maître de chapelle remarquable. Et c'est par là surtout qu'il fut connu à l'extérieur. Il eut une renommée régionale, faite de l'admiration de tous ceux qui — au Berceau, à Buglose, à Dax ou ailleurs — avaient l'occasion de le voir dirigeant un chœur, de l'entendre chanter ou de l'écouter jouant de l'orgue. Les musiciens surtout l'appréciaient ; le gros public était évidemment plus saisi par quelques symphonies éclatantes que, sous sa baguette, exécutaient ses chanteurs ou par quelque solo lyrique qu'il lançait lui-même à pleine voix, d'une voix qui déclamaient en même temps qu'elle nuancait les notes.

L'orgue du Berceau (le *vieux sabot*, ainsi qu'il l'appelait avec une pointe de regret dans la voix) fera entendre, sous ses doigts, des mélodies sans fin.

M. Praneuf aimait la liturgie parce que c'est une façon de prier Dieu, de louer Dieu. La musique sera également, pour lui, une prière et une prière ardente... L'orgue du Berceau aura des intonations spéciales selon le calendrier liturgique, et quelques semaines après l'arrivée de M. Praneuf, pendant toute la période de Noël, l'on entendra fu-ser quantité de vieux cantiques, pittoresques, vifs, gracieux enlevés d'une main agile, ravissants. Ces vieux Noël's, inconnus d'abord pour la plupart, nous deviendront familiers ; bien plus, ils formeront dans la suite un cadre inséparable de la solennité. L'on saura même peu à peu les paroles ; M. Praneuf, aux classes de chant, pour délasser son auditoire, les chantera soit en provençal, soit en français, avec sa mimique entraînant ; et ces cantiques, pastorales, ritournelles vont acquérir droit de cité dans toutes les mémoires. Il fera même chanter certains Noël's qui feront sourire tant ils sont naïfs et qui pourtant portent à la piété tant, dans leur ingénuité, M. Praneuf en fait goûter l'art et la poésie. Non seulement on adore l'Enfant Jésus couché dans sa crèche, *entre le bœuf et l'âne gris*, mais encore on apprend à l'imiter : *« Il s'est fait petit, petit... Ah ! c'est qu'il n'aime pas le bruit... Il n'articule aucun son... Mais son silence en dit bien long ! »*

Et la marche triomphale des rois mages, la marche de Bizet ! Quels sons de fanfare lançait le vieil orgue. Mais cela c'était pour la grand'messe. A la messe de communion, dans un cadre plus intime et dans une atmosphère de crèche illuminée, l'on chantait une composition de La Tom-

belle, plus familière et plus simple : « *Trois grands rois venant de l'Asie* », etc.

Et l'on voyait défiler, gravement avec leurs barbes blanches comme dans le bleu d'un vitrail, Gaspar, Melchior et Balthazar... On écoutait avec une curiosité émue, l'on admirait et l'on se disait : « Comme c'est joli en même temps que simple. L'art, n'est-ce pas cela ? » Plus tard, à la suite de Haysmans, de M. Emile Mâle et de M. Louis Gillet, nous nous sommes efforcés de comprendre et d'aimer les « Primitifs », d'admirer les merveilles de nos cathédrales et de nos musées. Nous avons déjà reçu une première initiation avec M. Praneuf dans ses cours d'histoire et aux classes de chant.

Pendant la semaine sainte, avec le chant de la Passion, les Lamentations de Jérémie, les offices des Ténèbres, toutes les cérémonies revêtaient un caractère de gravité qui convenait aux circonstances. Le plain-chant, sauf pour les admirables strophes du Stabat Mater, était, pour l'ordinaire, seul admis. Et avec Pâques, l'Ascension et la Pentecôte, les grandes exécutions polyphoniques reprenaient. L'orgue (oh ! ce vieux sabot, comme il avait encore de la vie !) tous jeux ouverts, lançait en torrents ses puissants accords; la voix de M. Praneuf, dans des solos ailés, faisait vibrer les âmes, et les alléluia et les cris de triomphe se répercutaient en rafales sous les voûtes du dôme. Les vêpres en faux bourdons, verset par verset, avec le rythme régulier d'une respiration paisible, se répandaient en harmonies majestueuses. Il fallait ensuite entendre, comme des fanfares, tel psaume enlevant de Marcello ou certain joyeux oratorio de Haendel ! Toutes les voix inégales, comme une charge de cavalerie, semblaient monter à l'assaut du ciel. L'orgue alors, mugissant et tonitruant, déversait par flots ses notes éclatantes. C'était une prière, mais une prière massive, pressée, formidable qui devait faire violence à Dieu. On pouvait alors se rappeler le début d'une causerie de François Planté, le grand pianiste, ami de M. Praneuf : « *Là où la parole finit, la musique commence.* »

Quelles belles journées l'on passait au Berceau et quelle abondance de souvenirs les élèves ont pu emmagasiner dans leur mémoire : « *L'homme a besoin de fêtes, a dit Lacordaire avec raison, il a besoin de sortir par secousses de l'ombre monotone de sa vie.* » (4<sup>e</sup> Conférence). En effet, les jours de fête forment dans notre vie quotidienne comme une oasis où l'on entend, après de pénibles marches dans le désert, un bruit de sources jaillissantes et de chants qui invitent au repos. L'on voudrait s'arrêter là longuement, mais il faut repartir, c'est la loi inexorable. Et pourtant l'humanité rêve, depuis toujours, d'un bonheur durable où des eaux fraîches éteindraient sa soif, où des chants très doux indéfiniment la berceraient. C'est le rôle des poètes, des musiciens et des artistes de lui donner passagèrement cette impression de quiétude et de bonheur.

C'est également le bienfait de la liturgie chrétienne de

nous fournir, tout le long de l'année, périodiquement, l'occasion de « *vanner* » notre âme (comme le voulait Brizeux) et de renouveler ses forces.

Les fêtes religieuses, au Berceau, du temps de M. Praneuf ont eu ce caractère reposant et, aussi, excitateur d'énergies nouvelles. Ces fêtes variaient selon les saisons et les indications de la liturgie mais pourtant le scénario extérieur était dans ses grandes lignes à peu près le même. Décrivons le une fois pour toutes.

... Il y a de la joie dans l'air. Les deux modestes cloches de la chapelle sonnent à toute volée appelant au pied de l'autel les 300 personnes de la grande maison. Car, comme chacun sait, le Berceau est un petit village : orphelins, orphelines, vieillards et vieilles de l'hospice au pas traînant, laboureurs de la ferme, toucheurs de bœufs et modestes porchers, sœurs dont la cornette se balance au rythme des cloches, frères coadjuteurs qui tout en marchant agrafent le dernier bouton de leur soutane du dimanche, séminaristes portant leur gros livre de chant, professeurs toujours pressés. Tout ce monde, par les différentes portes d'entrée, pénètre dans la chapelle, et chacun prend place aux bancs qui lui sont assignés. Il y a du recueillement, mais les cœurs sont en fête, les carillons le proclament.

Pendant que les élèves, sur deux rangs, gagnent silencieusement leurs places, M. Praneuf, ses cahiers de musique sous le bras, se dirige vers l'orgue. Genuflexion pieuse ; acte d'adoration ! Puis, le virtuose devant son « *vieux sabot* » se sent chez lui. Il s'installe et, selon la solennité, l'orgue, en sourdine ou à pleins jeux, débite son « entrée ». Aussitôt après, on chante l'Introït en plain-chant, comme il se doit, tout comme on le fera pour le Graduel et l'Alleluia. Le reste — *Kyrie, Gloria*, parfois le *Credo, Sanctus, Agnus* — va être chanté en musique. Et pour chacun de ces morceaux, M. Praneuf, à pas feutrés, descend de la tribune et groupe sa schola autour de l'harmonium, au milieu de la chapelle. Certains jours, il aura en main la baguette avec laquelle il va battre la mesure et, comme un chef de police, assurer l'ordre partout. Tout est prêt. Il magnétise tous ses chanteurs et il les a tous dans la main. Si quelque partition est en souffrance, aussitôt la voix du Maître s'élève et revigore les troupes défaillantes ; il chante avec elles. Chacune des « parties » peut avoir l'illusion qu'il s'occupe uniquement d'elle. Il les a toutes dans les yeux et sa baguette — comme sa voix — instantanément remet-tent en place les choses qui risquaient de se gâter.

D'autres fois — le plus souvent — M. Praneuf s'assied à l'harmonium. Ces jours là il n'a pas apporté sa baguette ; d'une main, il accompagne le chœur pendant que l'autre marque à chaque partie son rôle et le moment d'intervenir. Il est arrivé bien des fois que l'on exécutât des morceaux insuffisamment préparés : les élèves avaient peur et craignaient une catastrophe. Mais M. Praneuf était là,

tous les yeux étaient fixés sur ses yeux ; sa voix subitement courait au secours, selon les besoins, des sopranos ou des basses, des altos ou des ténors. Ou bien, la main qui touchait le clavier renforçait immédiatement les malheureux en panne. Il semblait chanter avec toutes les parties à la fois ; on avait la sensation de 3 ou 4 M. Praneuf simultanés qui, chacun, dans chaque partition, encourageait les timides, renflouait ceux qui se noyaient, pendant que l'harmonium, dans les notes basses ou au timbre des sopranos, soufflait opportunément la note. Les chanteurs continuaient, l'harmonium les soutenait, la voix de M. Praneuf était toujours là, à la rescousse, et la main libre battait la mesure, indiquait les nuances, faisait signe d'attaquer, de ralentir, de se taire, pendant que la physionomie, avec sa mimique si expressive, suggérait tous les sentiments profonds que contenait la musique et qu'il fallait faire ressortir. On avait pu trembler, on avait pu douter ; M. Praneuf était là ; l'obstacle avait été franchi, la difficulté s'était aplanie, le morceau était achevé. Et M. Praneuf, avec une moue imperceptible, lançait parfois une réflexion drôlatique et puis, avec une tranquillité parfaite, tournait la page pour faire chanter autre chose, avec les mêmes difficultés, le même brio, le même succès.

M. Praneuf ne disait jamais : « vous ne savez pas suffisamment votre partition, vous craignez de rester à moitié chemin, je suis là, tout marchera bien ». Il ne le disait pas : ce n'était pas dans sa façon de procéder ; mais chacun sentait qu'il en était ainsi et chacun, après une expérience ou deux tout au plus, avait confiance. C'est, semble-t-il, dans son habileté à diriger un chœur et à faire exécuter des morceaux, même difficiles et dangereux, que M. Praneuf a montré le plus de maîtrise. C'est du moins ce que les profanes étaient plus capables de voir.

Que l'on chantât du Boyer, du Perosi, du Praneuf ou du Palestrina, les tournants dangereux étaient franchis, les nuances soulignées, le morceau enlevé et tout s'achevait dans une finale éclatante. Un technicien sans doute eût pu noter des points faibles, mais dans l'ensemble c'était satisfaisant et parfois même brillant. D'autant plus que les morceaux, par eux-mêmes, étaient magnifiques et bien choisis et que seul un Béotien eût pu, à cette audition, rester indifférent. Le bon gros curé de Bonnut, M. Lafourcade, disait avec esprit après avoir entendu du Palestrina vivement enlevé : *« Le Palestrina est comme une course de chevaux où chaque jockey s'élance sans s'occuper apparemment de ses voisins, s'engage à une allure folle, s'arrête tout à coup, caracole, se cabre et repart au grand galop. On a l'appréhension de piétinements fiévreux, de mêlées confuses, de chutes lamentables. Et puis, comme par enchantement, l'on constate que tous, partis n'importe quand (semblait-il), arrivent ensemble au but, dans un ordre parfait. Le Palestrina, après un tohubohu apparent et qui n'angoisse que les profanes, s'achève dans un triomphal hallali. »*

Mais il faut, pour l'exécuter, une maîtrise remarquable ou du moins, si les exécutants ne sont que de modestes élèves de grec et de latin, il y faudra la baguette impérative, souple et sûre d'un M. Praneuf.

L'on a fait allusion aux compositions musicales de M. Praneuf. Ce vénéré confrère a donné en effet de multiples cantiques (3), motets et cantates. L'on n'a pas la prétention ici de les analyser. Quelques réflexions cependant s'imposent. Certains des cantiques de M. Praneuf, « *A la Vierge puissante* », par exemple et « *Humble Vincent de Paul* » ont franchi les frontières du Berceau et sont connus un peu partout où il y a des Lazaristes et des Filles de la Charité. Mais ces cantiques avaient une intensité de vie beaucoup plus saisissante lorsque M. Praneuf en martelait les couplets de sa voix nuancée, métallique et jamais fatiguée. « *La Vierge au manteau d'azur, à la robe étoilée* » semblait étendre sur toute la chapelle, comme une draperie soyeuse, sa protection. Saint Vincent aussi, selon les circonstances, était invité avec une véhémence insistante à protéger sa maison, dans la mesure même où Dieu a rendu grand et puissant celui qui se faisait si petit.

M. Praneuf semblait aimer ces deux cantiques de façon particulière ; les paroles visiblement lui plaisaient, comme d'ailleurs tous les morceaux composés par M. Drouot. On l'a entendu, vingt ans plus tard, raconter comment la pièce de vers de M. Sarloutte sur saint François Xavier l'avait excité (4). Saint François s'élançait à la conquête des âmes

---

(3) Déjà en 1902, se souvenant des heureuses années de Montpellier, M. Praneuf collaborait au précieux (et trop peu connu) *Canctional* (212 pages) : un volume à l'usage des *dilettanti* de la musique (cf *Annales* 1902 p. 471-472). Le savant et aussi le poète, M. René Flament, alors professeur au Grand Séminaire de Montpellier, mettait sur pieds ce savoureux recueil, qu'approuvait M. François Verdier, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire. Dans cette publication, on ne trouve pas moins de 23 pièces signées *Joseph Praneuf* : de genre et de style fort divers. C'est une faible partie de celles qu'il a écrites. En 1910, en sept fascicules, parus chez Biton éditeur, M. Praneuf publiait une sélection de 25 de ses pièces : *Echos du Berceau de Saint Vincent de Paul*. En 1924, il dédiait à Mgr Bessière, évêque de Constantine, ancien de Saint-Pons, une cantate à *Saint Augustin*, évêque d'Hippone. Cette remarquable page de musique, comme nombre d'autres, n'ont été que simplement polycopiées par l'auteur dont la plume et l'écriture musicale étaient un don divin (note des *Annales*).

Note 4

1

Dieu t'appelle et tu pars sans regret, sans murmure  
Debout comme un géant, pour courir ton chemin  
Tu pars, et ton vol d'aigle a sous son auvergure  
Le Tage aux sables d'or et le Gange sans fin.

2

Tu priais, tu prêchais la croix et le baptême,  
Et les pauvres baisaient la trace de tes pas.  
Les puissants à tes pieds jetaient leur diadème  
Mais la moisson était trop rude à tes seuls bras

comme un géant, « du Tage au sable d'or jusqu'au Gange sans fin. » Là, M. Praneuf voyait miroiter la mer de paille aux pieds de la ville de Lisbonne, toute blanche sur ses collines bleutées... Et le Gange sans fin. Cela restait mystérieux, nébuleux comme l'Inde elle-même à l'âme multiple et inexprimable. M. Praneuf, comme il le racontait, avait pris la plume, et il avait composé ce cantique avec une passion vibrante et un frisson d'infini.

Et la cantilène à Notre-Dame de Buglose (5), « Quand dans les sillons, la lande en fleur s'éveille » ? M. Praneuf a raconté également quelque 20 ou 30 ans après, comment la poésie de M. Canitrot l'avait transporté. Il ruminait ces vers en allant à Buglose pendant que Louis, le cocher, d'un fouet débonnaire, laissait prendre au vieux cheval son petit trot paresseux. M. Praneuf se laissait bercer au rythme

3

Le zèle usait ton corps, l'amour brisa ton âme  
Et tu tombas blessé, dans un dernier effort,  
Croix en main, joie au cœur, serrant ton oriflamme.  
Comme un preux fatigué s'agenouille et s'endort.

4

Tu donnas à ton Roi vingt sceptres et vingt trônes !  
Va, monte au Ciel ! Reçois ton salaire, Xavier !  
Pour ses apôtres, Dieu garde encore des couronnes  
Ton front ceint la plus belle ! oh ! sois fier, chevalier.

#### Refrain

Nous te suivrons Xavier, héros guide et modèle  
Fiers comme toi, joyeux ivres d'ardeur  
Arme nos bras, guerrier, échauffe notre zèle !  
Entends nos voix pousser ce cri du cœur :  
Passer les mers, sauver une âme d'infidèle  
Et s'il le faut, mourir pour vous, Seigneur !

#### Refrain final

Nous te suivrons Xavier, au ciel mère patrie  
Fiers comme toi, joyeux, ivres d'ardeur,  
Ton sort est beau, guerrier, ta mort nous fait envie.  
Entends nos voix pousser ce cri du cœur :  
Passer les mers, à Dieu donner galement sa vie  
Et pour jamais jouir de vous Seigneur.

Note 5.

#### I (Le sanctuaire)

1

Quand dans les sillons  
La lande en fleurs s'éveille  
Aux premiers rayons  
De l'aurore vermeille  
Quels gais carillons !

2

Là haut sur le mur  
Refleurt ta bannière  
De lys et d'azur  
Et sème sa prière  
Dans l'air du ciel pur

#### II. (La statue)

1

Pauvres orphelins  
Vers ton blanc sanctuaire  
Par tous les chemins  
Retrouver une mère  
Vont les pèlerins.

2

La couronne au front  
Tu trônes souriante  
Et ton enfant blond,  
Tu l'offres confiante  
A tout vagabond

régulier de la voiture et peu à peu il se mit à scander les vers d'après la mesure indiquée par le cheval. Il mit des notes là-dessus ; le cantique était composé. C'est peut-être le plus beau de tous ceux qu'il a composés, et il est certain qu'il a suscité bien des enthousiasmes.

M. Praneuf, pendant 40 ans, a donc vécu des heures exaltantes au milieu de ses chanteurs qu'il a su toujours

3  
De tes anges d'or  
La garde éblouissante  
Prenant son essor  
Adore, veille et chante  
Sur le doux trésor.

4  
Quand finit le jour  
La cloche sonne lente  
Dans la grosse tour,  
Et chante à voix dolente  
Les hymnes d'amour.

*Refrain*  
O Vierge de Buglose,  
Nos chants dans ta maison  
Montent en oraison  
O Vierge de Buglose !

III. (L'histoire)

1  
Mais tu disparaîs  
Sous le jonc des eaux noires  
En ces jours mauvais  
Tes fils pleuraient tes gloires  
Aux bords d'un marais.

2  
Tu suivais souvent  
Dans la plaine grisâtre  
Aux pauvres rêvant,  
Un pauvre petit père...  
C'était ton enfant.

3  
A genoux baissé  
Sur les âpres bruyères,  
Fleurant ton passé  
Il baisait les poussières  
De l'autel brisé.

4  
Tu le relevas...  
Aux palais, sous le charme  
Tu menais ses pas...  
Il te fit un royaume  
De ses vaillants bras.

*Refrain*  
O Reine de Buglose,  
De tes bras tout puissants  
Protège tes enfants,  
O Reine de Buglose !

3  
Du Verbe fait chair  
Le doux sourire rose  
Sembler un parfum clair  
De fleur à peine éclose  
Exhalé dans l'air.

4  
Lui, lève la main  
Pour nous bénir sans cesse  
Et, contre ton sein,  
Console la détresse  
Du pauvre sans pain.

*Refrain*  
O Reine de Buglose,  
Aux pécheurs à genoux  
Que ton sourire est doux,  
O Reine de Buglose !

IV. (La prière)

1  
Pour être vainqueur  
Pour combattre sans trêve  
Prends-moi sur ton cœur,  
Car t'aimer c'est le rêve,  
L'unique bonheur.

2  
De ton fils Jésus  
Frères nous voulons être.  
De son sang issus  
Puisse-t-il reconnaître  
En nous ses élus.

3  
Quand viendra la mort  
Sonner l'heure dernière,  
Mère, sans effort,  
Ferme notre paupière  
Ton enfant s'endort.

4  
Mais réveille-nous  
Dans la douce Patrie ;  
Nous t'en prions tous,  
Entre toutes bénie,  
Vierge à deux genoux.

*Refrain*  
O Vierge de Buglose,  
Ferme-nous donc les yeux  
Pour les rouvrir aux cieux,  
O Vierge de Buglose !

s'attacher, dont il a élargi les horizons et fait vibrer les âmes. Il s'était adapté au milieu languedocien dans son enfance et sa jeunesse ; avec la même facilité il s'adaptera au milieu gascon dans son âge mûr et il y prendra racine jusqu'à sa mort. Il sortira peu et restera confiné dans ses devoirs professionnels avec la régularité d'un bénédictin ou d'un chartreux, car il réalisera à la lettre le précepte de saint Vincent qui veut que ses missionnaires soient « *chartreux à la maison* ». Sa vie consistera à faire des répétitions de chant, à diriger sa « *schola* », à faire ses classes. Tout le reste du temps, il le passera dans sa chambre à étudier, compiler des notes, préparer ses multiples séances, de sorte qu'il sera toujours prêt lorsque l'heure sera venue d'exécuter une cantate, de chanter une messe en musique, de délasser la communauté par une pièce de théâtre ou de la charmer par quelque morceau polyphonique de choix. Il sera là, toujours, à l'heure annoncée avec une ponctualité de modeste pion de collège. Les artistes ont la réputation de suivre leur fantaisie et d'en prendre à leur aise avec les règlements : M. Praneuf méritera l'épithète d'artiste autant que quiconque, mais il sera appliqué comme un novice toute sa vie, à sa tâche quotidienne qu'il remplira avec un soin scrupuleux. Et il fera cela, d'ailleurs, de l'air le plus naturel du monde et avec une parfaite élégance.

Lorsqu'après la grande guerre, le supérieur de Buglose, M. Miremont voudra donner du lustre aux pèlerinages diocésains et attirer les foules il appellera M. Praneuf. M. Praneuf, chaque année, se rendra à Buglose tous les jours de l'octave du 8 septembre. Il jouera de l'orgue, il chantera, il fera sonner le carillon, il stimulera les processions. Sa silhouette barbue deviendra pour tous les Landais un personnage inséparable du paysage de Buglose. On le regardera avec admiration ; on se racontera tout bas ses prouesses musicales auxquelles ces braves gens ne savent pas du reste donner une vraie valeur. M. Praneuf, toujours aussi simple, et avec son originalité propre, continuera ses bons offices, jusqu'à la mort.

Il ira aussi à Paris, à la maison-mère, pour diriger les chants dans certaines circonstances particulièrement solennelles. Il le fera avec sa maîtrise coutumière puis, il reviendra dans sa maison, recommencer son humble travail quotidien. Jamais on n'a pu noter dans ses gestes, ou son air, ou ses paroles, le moindre soupçon de vanité. Autour de lui, il y avait des chuchotements d'admiration. On se serait bien gardé de les exprimer tout haut en sa présence ; l'on eût été mal accueilli.

Le Berceau pendant le règne musical de M. Praneuf, et, en grande partie, grâce à lui, a vu des journées magnifiques, de brillantes séances récréatives, et aussi il a prié, comme le souhaitait Pie X, sur de la beauté. Des générations successives d'élèves, au milieu de l'ardeur excitante des classes, ont goûté la douceur de vivre et ont aimé la

maison. Le maître de chapelle fut un splendide animateur de goût artistique, un exciteur ardent d'enthousiasme... « *Vivre sans rêve, qu'est-ce ?* » demandait un héros de la *Princesse lointaine*. Combien d'écrivains chevronnés, voire même d'académiciens, lorsqu'ils font un retour sur le passé, ne parlent qu'avec tristesse des murs gris et mornes où ils ont fait leurs études. Le collège pour eux n'évoque que des souvenirs d'ennui, d'isolement moral et parfois de rancœur. Pour les anciens élèves du Berceau, la mémoire d'un M. Lacour, d'un M. Serpette, d'un M. Degland, d'un M. Praneuf (pour ne parler que de quelques disparus) ressuscite automatiquement des jours ensoleillés et des moments délicieux. A tel point que les Anciens veulent, au moins une fois chaque année, revivre les heures joyeuses de leur jeunesse. Ils ont fondé une Amicale où ils veulent revivre leurs rêves. Chaque année, ils reviennent à la vieille maison, toujours chère à leur cœur. Et là, intensément, à doses de suralimentation si l'on peut dire, il faut leur servir, en quelques tours d'horloge, ce qu'ils ont savouré, autrefois, à longueur d'années. Et naturellement c'est à M. Praneuf qu'échoit le rôle principal. Il est bon de préciser que M. Praneuf ne fut pour rien dans la formation de l'Amicale. S'il a été très chatouilleux sur ses prérogatives, il a toujours été très délicat pour ne pas faucher, comme on dit, dans le pré du voisin et nul plus que lui ne s'est gardé pour aller sur les brisées des autres. Pendant toute sa vie il s'occupera de ce qui concerne son office, il en fera sa chose et y donnera ses soins exclusivement, méticuleusement, mais personne ne pourra jamais lui reprocher de s'être ingéré dans ce qui n'était pas de son ressort. L'Amicale s'est donc fondée en dehors de lui et, là dessus, il faudrait interroger les anciens élèves. M. Torchard, M. Vergès, M. Lalanne, M. Pierre, pourraient, sur ce point, apporter des précisions. Mais l'Amicale une fois fondée et organisée par ses créateurs et parrains, une fois déferlée la vague envahissante et tumultueuse des anciens, c'est M. Praneuf qui va jouer, encore ici à cause même de son office, un rôle de premier plan.

Les anciens élèves d'une maison, heureux de revoir les vieux murs remplis de souvenirs (*objets inanimés avez-vous donc une âme ?*) et de se retrouver après plusieurs années d'absence, n'ont qu'un désir : redevenir jeunes, en esprit, pendant quelques heures, et retourner au labeur quotidien, chargés comme des « *accus* » après une journée de liesse. Instinctivement donc ils se tournaient vers M. Praneuf et leurs yeux disaient, suppliants : « Administrez-nous, comme en pilules vitaminées, tout ce qui constitue essentiellement l'âme du Berceau, pour que nous repartions ensuite, avec plus de courage. » Et pour ces grands enfants il fallait ressusciter en plein mois de juillet, sous le vieux chêne, la cérémonie de l'*Ave Maris Stella* qui, normalement ne se chante que chaque soir pendant le mois de Marie. Ce chant de l'*Ave Maris Stella* a son cachet propre. C'est l'heure du

crépuscule où les animaux domestiques revenant du pâturage passent, par groupes lents, devant la statue où les cierges brasillent dans le creux du grand chêne. A cet Ave Maris Stella, chargé de poésie, M. Praneuf avait su donner, dans son charme rustique, une splendeur encore inégalée. Il avait composé, d'après un vieux rythme lyonnais, des strophes d'accords pleins et qui se déroulaient dans la campagne avec une magistrale quiétude dans la paix du soir. Les Anciens, dont le regard se tourne vers le dedans à mesure qu'ils avancent en âge et sont meurtris par les épreuves de la vie, savouraient en silence ces « Ave » pleins de douceur. M. Praneuf, pour eux, déployait toute la souplesse de sa voix de ténor, toujours moelleuse et nuancée ; les jeunes élèves, qui devenaient momentanément graves au contact des aînés, faisaient passer dans leurs accords les richesses éparses de leur sensibilité à fleur de peau. C'était une prière émouvante : les « accus » se chargeaient.

Mais le programme, s'il donnait beaucoup à la prière, n'avait pas oublié le côté récréatif. Les anciens élèves étaient les hôtes de la maison, il fallait les distraire, il fallait les amuser. Et ici encore c'était M. Praneuf qui intervenait, d'office, si l'on peut dire. A tous ces hommes mûrs et à tous ces barbons dont le poil grisonnait et qui risquaient d'oublier leurs classiques et même leurs romantiques, l'on servait quelque représentation théâtrale où l'on riait à pleine bouche devant les facéties d'un Labiche ou les satires d'un Molière. Ou bien, selon les cas, M. Praneuf donnait une séance de musique. Assis à l'harmonium, ou au piano, il chantait... Mais ce qui rehaussait le charme de son chant, c'étaient les commentaires profonds et, par endroits, amusants qu'il en donnait. La verve de M. Praneuf était inépuisable ; quand il parlait musique il n'avait qu'à ouvrir la bouche et les réserves de sa vaste culture jaillissaient en cascades interminables. On souriait, on se laissait bercer et puis, par à coups, largement on s'esclaffait et les applaudissements crépitaient. M. Praneuf prenait alors son air désabusé et comique qui était une de ses originalités, et la séance continuait dans une atmosphère encore plus chaude et plus intense. Les très anciens qui n'avaient pas connu M. Praneuf quand ils étaient élèves étaient définitivement conquis et, désormais, le reconnaissaient pour maître. Encore une heure délicieuse qu'ils venaient de passer grâce au talent du maître de musique.

L'on allait se coucher là-dessus (après une bonne prière évidemment) ; l'on dormait le moins possible pour ne pas soustraire au culte du souvenir ces heures précieuses et, le lendemain, l'on se retrouvait à la chapelle où se célébrait une messe pour les membres défunts de l'Amicale. Ici, encore, M. Praneuf, à l'orgue, faisait monter les élans de toute l'assistance et chantait pour les chers disparus quelques-uns des beaux morceaux de son répertoire. C'était une

messe basse où chacun priaît, et surtout, replié sur lui-même, méditait.

Il y avait ensuite, coup sur coup, la réunion annuelle où l'on faisait le bilan, financier et moral, de l'année... puis le dîner animé, même bruyant, surtout à l'heure des toasts. M. Praneuf, qui n'intervenait jamais que lorsque son office l'y contraignait, restait effacé comme un novice dans son coin.

Mais lorsque venait l'heure du salut solennel, avant le départ des hôtes, M. Praneuf reprenait son rôle d'animateur. L'orgue déversait ses mélodies avec libéralité, la schola sous la direction toujours vigilante du maestro exécutait quelques beaux motets en chant polyphonique. Et après la reposition du Saint Sacrement, la voix de M. Praneuf éclatait, toujours flexible, toujours modulée, toujours nuancée pour mettre les partants sous la protection de la sainte Vierge ou de saint Vincent de Paul. Cette voix n'avait plus sans doute la pureté de timbre du jeune professeur de 1900, mais elle avait toujours la même souplesse, la même agilité et la même puissance de portée.

Chaque année les anciens reviendront, et chaque fois ils retrouveront M. Praneuf à son poste. La barbe blanchira, la démarche sera moins dégagée à mesure que viendra la vieillesse, mais indéfiniment il semblera conserver son dynamisme de boute-en-train prestigieux et sa voix paraîtra inaltérable.

Indéfiniment ? Non. Le déclin inexorable le travaillait sournoisement. Lui non plus ne serait pas épargné. Lorsque de Roncevaux, Roland, sur le point d'expirer sonnait du cor pour appeler à l'aide Charlemagne, l'empereur à la barbe fleurie reconnu au son brisé de l'olifant que les forces du noble paladin baissaient et que la fin était proche.

Semblablement, après bien des années, on s'aperçut que la voix de M. Praneuf, comme certaines cloches qui ont trop longtemps vibré, rendait des sons insolites. Elle n'obéissait plus, semblait-il, au génie intérieur qui la poussait. Les doigts couraient toujours aussi agiles sur le clavier, le goût musical était toujours aussi vivace, mais la voix, la belle voix de bronze, si nuancée et si expressive, se faussait. Ce fut dans l'entourage du Maître de l'étonnement, puis une douloureuse certitude qui de plus en plus s'implanta. M. Praneuf, comme si nul changement ne s'était produit, continuait à chanter et à diriger les chœurs. Et de plus en plus devenait évidente, dans son entourage, l'irréversible déchéance.

S'en rendait-il compte lui-même. Aurait-il fallu l'avertir que le temps de la retraite avait sonné pour lui ? Son vieil ami, le fameux pianiste Francis Planté, avait eu la sagesse aux approches de la vieillesse, de renoncer à jouer en public pour ne pas compromettre une renommée légitimement acquise et glorieusement conservée. M. Praneuf, lui, n'avait jamais travaillé pour la renommée. Il avait simplement rempli sa tâche quotidienne — en chantant puis-

quo c'était son office — et il est assez d'usage, parmi les prêtres, qu'ils usent leur vie jusqu'au dernier souffle au service de Dieu, tant qu'ils se sentent des forces. Et M. Praneuf se sentait encore des forces. Il était toujours un remarquable organiste, un excellent professeur d'histoire et de géographie ; le « démon » de la musique, pour parler grec, le tenait toujours tout entier, et ses doigts dont les phalanges, à force de s'abaisser sur les touches, s'étaient recroisées en bec de vautour, avaient toujours la même dextérité. L'on aurait aimé qu'il se rendit compte lui-même de son état de surdité et qu'il cessât de chanter. A un moment qui râlait dans son lit on va dire, avec plus ou moins de ménagements, qu'il faut songer au grand départ et recevoir les derniers sacrements. Mais à un homme encore valide et qui veut travailler jusqu'au bout, comment insinuer que le moment de l'ordination est venu ! D'autant que M. Praneuf avait exercé, pour tout ce qui concerne le chant, une sorte de dictature acceptée de bonne grâce par tout le monde et monopolisait assez volontiers tout ce qui se rattachait à la musique.

Et pourtant il baissait, c'était visible. Il n'avait plus le même allant et l'hiver surtout, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Pourtant, par à-coups, il retrouvait encore ses élans d'enthousiasme institutionnel et il pouvait se donner à l'ordinaire l'illusion qu'il travaillerait encore assez longtemps, jusqu'au bout. Et malgré tout il s'isolait de plus en plus. De plus en plus, il faisait songer au lion de la Bible, qui est devenu vieux. Ceux qui l'avaient connu dans l'apogée de son talent et le regardaient toujours à travers l'auréole des jours passés souffraient de le voir ainsi et involontairement se désolent. Les autres, les tout jeunes qui ne voient que la décadence, maient trop facilement, volontiers surtout à noter certaines brèves de vieillard qui est devenu vieux, certainement exagérées et crant à l'égard de ce vieillard à dire. Les dernières années de M. Praneuf ont été certainement pacifiques, une lente glissade vers la décadence et l'oubli.

Quant à lui, par tous les côtés de sa vie intérieure, il se rapprochait de Dieu.

II. — Le professeur d'histoire et de géographie.

M. Praneuf, comme on le verra, avait été nommé par M. Sulpice professeur d'histoire et de géographie. Ce poste de professeur d'histoire et de géographie était de nature de dépendre, avec la haute compétence professionnelle et avec une haute moralité.

On pouvait prévoir donc que la musique, chez lui, devait être le complément de cette œuvre de Dieu. Mais on ne pouvait pas prévoir que la musique, chez lui, devait être le complément de cette œuvre de Dieu. Mais on ne pouvait pas prévoir que la musique, chez lui, devait être le complément de cette œuvre de Dieu. Mais on ne pouvait pas prévoir que la musique, chez lui, devait être le complément de cette œuvre de Dieu.

*traction frivole, encore moins un instrument de vanité.* »

Les deux signataires de cette affirmation ont vécu, l'un après l'autre, ou mieux, l'un dans l'autre, plus de 30 années consécutives au Berceau ; ils sont donc qualifiés pour prononcer ce jugement en connaissance de cause. Ce résumé lapidaire de la carrière professorale du cher disparu en dit bien long sur l'unité morale d'une vie qui, par instants, paraissait trépidante et dissipée et qui fut en réalité réglée, méthodique et même austère. Le gros public facilement impressionné par certains rôles brillants qui mettent quelqu'un en relief, s'imagine volontiers que tel virtuose admiré passe ses journées au bruit retentissant des cymbales et peuple, chaque nuit, ses rêves d'harmonies fabuleuses. Ce n'était pas du tout le cas de M. Praneuf lequel, à longueur de semaine, remplissait méticuleusement et scrupuleusement son métier de professeur. Et c'est parce que rien, dans cette tâche modeste, ne frappe l'imagination, qu'il convient d'y insister.

Au Berceau, à Buglose, à Dax, en écoutant les chants, en entendant les joyeux carillons, en s'exaltant aux modulations de l'orgue, en admirant la voix du ténor infatigable qui se répercutait sous les voûtes et animait les chœurs, beaucoup d'admirateurs, — touristes ou pèlerins, — pouvaient dire : « En voilà un pour qui la musique est tout ». Eh bien ! non, la musique n'était pas tout pour lui. Le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, les mêmes admirateurs auraient découvert un M. Praneuf très différent, s'ils avaient possédé l'anneau de Gygès et avaient pénétré, invisibles, dans les salles de classe où le professeur enseignait. Ils auraient vu, là, un M. Praneuf toujours plein de bonhomie, certes, et de verve, s'enthousiasmant avec facilité, mais occupé à son humble tâche comme le plus modeste maître d'école. Il était indiscutablement un bon, un excellent professeur. Mais cela ne fait pas autant de bruit qu'un orphéon en voyage, cela ne franchit guère les murs d'une maison et cela risque parfois de passer inaperçu même pour un certain nombre de ceux qui en bénéficient. Pour combien d'élèves un professeur n'est-il apprécié que plus tard, lorsque mûris et assagis, les cancre de naguère reviennent sur le passé et se disent : « Je n'y avais pas pris garde et je ne l'avais pas assez remarqué, tellement alors cela me semblait chose naturelle, mais vraiment les classes de M. Praneuf étaient intéressantes, instructives, formatrices ». Avec raison en effet l'on a donné depuis longtemps cette règle de conduite : « Vous voulez juger votre professeur ! ne vous prononcez pas tout de suite. Dans 10 ans vous le jugerez avec plus de sérénité et d'exactitude. Attendez ! ». Pour ce qui concerne M. Praneuf plusieurs témoins ont été interrogés. Les uns avaient été ses élèves il y a quelque quarante ans (au début), d'autres il y a 20 ou 15 ans (dans la pleine maturité), d'autres dans les toutes dernières années (c'est-à-dire au déclin). Certains de ces témoins ont vécu comme professeurs au

qu  
pr  
se  
ne  
in  
de  
gr  
re  
d  
d  
c  
v



# CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING  
RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

# CORRECTION

Chapelle, AVANT LES ANNEES  
le même genre.

On pourrait peut-être croire que la musique, chez lui, primait tout et risquait de faire oublier le reste ; les artistes nous ont habitués à tant de fantaisies ! Aussi est-il bon d'insister sur ce point et de répéter ce que publiaient les *Annales* (t. 105, p. 352) au sujet du vénéré défunt qui « se consacrait sans réserve à la tâche d'historien et ne donnait à la musique que les instants nécessaires à la préparation des offices. Elle ne fut jamais pour lui une dis-

de suite. Dans 10 ans... Pour ce qui concerne M. F... et d'exactitude. Attendez ! » Pour ce qui concerne M. F... neuf plusieurs témoins ont été interrogés. Les ... avaient été ses élèves il y a quelque quarante ans (au début), d'autres il y a 20 ou 15 ans (dans la pleine maturité), d'autres dans les toutes dernières années (c'est-à-dire au déclin). Certains de ces témoins ont vécu comme professeurs au

que c'était son office — et il est assez d'usage, parmi les prêtres, qu'ils usent leur vie jusqu'au dernier souffle au service de Dieu, tant qu'ils se sentent des forces. Et M. Praneuf se sentait encore des forces. Il était toujours un remarquable organiste, un excellent professeur d'histoire et de géographie ; le « démon » de la musique, pour parler grec, le tenait toujours tout entier, et ses doigts dont les phalanges, à force de s'abaisser sur les touches, s'étaient recourbées en bec de vautour, avaient toujours la même dextérité. L'on aurait aimé qu'il se rendît compte lui-même de son état de surdité et qu'il cessât de chanter. A un mourant qui râle dans son lit on va dire, avec plus ou moins de ménagements, qu'il faut songer au grand départ et recevoir les derniers sacrements. Mais à un homme encore valide et qui veut travailler jusqu'au bout, comment insinuer que le moment de l'abdication est venu ! D'autant que M. Praneuf avait exercé, pour tout ce qui concerne le chant, une sorte de dictature acceptée de bonne grâce par tout le monde et monopolisait assez volontiers tout ce qui se rattachait à la musique.

Et pourtant il baissait, c'était visible. Il n'avait plus le même allant et, l'hiver surtout, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Pourtant, par à-coups, il retrouvait encore ses élans d'exubérance méridionale et il pouvait se donner à lui-même l'illusion qu'il travaillerait encore assez longtemps, jusqu'au bout. Et malgré tout il s'isolait de plus en plus. De plus en plus, il faisait songer au lion de la fable, qui est devenu vieux. Ceux qui l'avaient connu dans l'apogée de son talent et le regardaient toujours à travers l'auréole des jours passés souffraient de le voir ainsi et respectueusement se taisaient. Les autres, les tout jeunes qui ne voyaient que la décrépitude, riaient trop facilement, s'attardant surtout à noter certaines manies de vieillard qui est devenu frileux, s'emmitoufle exagérément et craint à l'excès les courants d'air. Les dernières années de M. Praneuf ont été, humainement parlant, une lente glissade vers la diminution et l'anéantissement.

Quant à lui, par tous les efforts de sa vie intérieure, il se rapprochait de Dieu.

## II. — *Le professeur d'histoire et de géographie.*

M. Praneuf, comme on l'a déjà dit, avait été nommé par M. Serpette professeur d'histoire et géographie. Ce poste là, il le remplira pendant 43 ans, comme celui de maître de chapelle, avec la même conscience professionnelle et avec le même succès.

On pourrait peut-être croire que la musique, chez lui, primait tout et risquait de faire oublier le reste ; les artistes nous ont habitués à tant de fantaisies ! Aussi est-il bon d'insister sur ce point et de répéter ce que publiaient les *Annales* (t. 105, p. 352) au sujet du vénéré défunt qui « se consacrait sans réserve à la tâche d'historien et ne donnait à la musique que les instants nécessaires à la préparation des offices. Elle ne fut jamais pour lui une dis-

*traction frivole, encore moins un instrument de vanité.* »

Les deux signataires de cette affirmation ont vécu, l'un après l'autre, ou mieux, l'un dans l'autre, plus de 30 années consécutives au Berceau ; ils sont donc qualifiés pour prononcer ce jugement en connaissance de cause. Ce résumé lapidaire de la carrière professorale du cher disparu en dit bien long sur l'unité morale d'une vie qui, par instants, paraissait trépidante et dissipée et qui fut en réalité réglée, méthodique et même austère. Le gros public facilement impressionné par certains rôles brillants qui mettent quelqu'un en relief, s'imagine volontiers que tel virtuose admiré passe ses journées au bruit retentissant des cymbales et peuple, chaque nuit, ses rêves d'harmonies fabuleuses. Ce n'était pas du tout le cas de M. Praneuf lequel, à longueur de semaine, remplissait méticuleusement et scrupuleusement son métier de professeur. Et c'est parce que rien, dans cette tâche modeste, ne frappe l'imagination, qu'il convient d'y insister.

Au Berceau, à Buglose, à Dax, en écoutant les chants, en entendant les joyeux carillons, en s'exaltant aux modulations de l'orgue, en admirant la voix du ténor infatigable qui se répercutait sous les voûtes et animait les chœurs, beaucoup d'admirateurs, — touristes ou pèlerins, — pouvaient dire : « En voilà un pour qui la musique est tout ». Eh bien ! non, la musique n'était pas tout pour lui. Le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, les mêmes admirateurs auraient découvert un M. Praneuf très différent, s'ils avaient possédé l'anneau de Gygès et avaient pénétré, invisibles, dans les salles de classe où le professeur enseignait. Ils auraient vu, là, un M. Praneuf toujours plein de bonhomie, certes, et de verve, s'enthousiasmant avec facilité, mais occupé à son humble tâche comme le plus modeste maître d'école. Il était indiscutablement un top, un excellent professeur. Mais cela ne fait pas autant de bruit qu'un orphéon en voyage, cela ne franchit guère les murs d'une maison et cela risque parfois de passer inaperçu même pour un certain nombre de ceux qui en bénéficient. Pour combien d'élèves un professeur n'est-il apprécié que plus tard, lorsque mûris et assagis, les cancre de naguère reviennent sur le passé et se disent : « Je n'y avais pas pris garde et je ne l'avais pas assez remarqué, tellement alors cela me semblait chose naturelle, mais vraiment les classes de M. Praneuf étaient intéressantes, instructives, formatrices ». Avec raison en effet l'on a donné depuis longtemps cette règle de conduite : « Vous voulez juger votre professeur ! ne vous prononcez pas tout de suite. Dans 10 ans vous le jugerez avec plus de sérénité et d'exactitude. Attendez ! » Pour ce qui concerne M. Praneuf plusieurs témoins ont été interrogés. Les uns avaient été ses élèves il y a quelque quarante ans (au début), d'autres il y a 20 ou 15 ans (dans la pleine maturité), d'autres dans les toutes dernières années (c'est-à-dire au déclin). Certains de ces témoins ont vécu comme professeurs au

Berceau, également à des époques différentes et ont vu de près M. Praneuf pendant des années. Tous ces témoins ont été unanimes à dire que toujours M. Praneuf a été un professeur remarquable et un pédagogue très sérieux.

S'il n'est pas nécessaire d'être aussi savant que M. Pouget pour être un bon professeur, il y a cependant des conditions indispensables. Il faut d'abord posséder soi-même ce que l'on doit enseigner aux autres. Et il faut ensuite transfuser sa science dans l'intelligence des élèves. Comme un élève n'est pas un vase passif dans lequel on déverse une doctrine, mais un être vivant qui doit réagir et s'assimiler ce qui lui est enseigné (*actio est in passio*) il en résulte que l'élève doit travailler, et pour qu'il travaille il faut qu'il soit attentif. Et l'élève sera attentif si le professeur sait écarter, par le maintien de la discipline, la dissipation, et surtout s'il est intéressant et retient l'esprit volage de l'enfant. En résumé : science sérieuse de la part du professeur, prestige qui maintient la discipline, art d'enseigner qui captive l'attention. Ces qualités fondamentales, M. Praneuf les a possédées à un degré éminent.

D'abord la compétence personnelle. « *On ne sait bien que ce que l'on a enseigné,* » aimait à répéter un professeur averti. Un élève se contente facilement de l'à peu près ; un amateur estime qu'il est suffisant de se tenir — *grosso modo* — au courant, par la lecture des journaux, revues et livres lus plus ou moins distraitemment selon les hasards de la mode ou des circonstances. Un professeur ne peut se contenter ni de l'à-peu près ni d'une connaissance superficielle. Un film de cinéma n'approfondit pas assez une question.

Il doit étudier ses manuels, loupe en main, si l'on peut dire, pour lire entre les lignes et voir, sous chaque mot, une infinité de points d'interrogation qui se posent. Et d'ailleurs, si les élèves travaillent et ont la curiosité éveillée, ils soulèveront inévitablement une multitude de difficultés qui s'attachent au texte. « *Timeo hominem unius libri* » je crains l'homme d'un seul livre, a-t-on dit. Pour bien posséder un livre, il est indispensable de le compléter par quantité de volumes, et même parfois des bibliothèques entières ne sont pas de trop.

M. Praneuf, dès le commencement de sa carrière professorale au Berceau, se plongea résolument dans les études historiques et géographiques et, pendant 43 ans, il eut à cœur de toujours se perfectionner. Ses manuels, qui s'échelonnaient de la classe de 4<sup>e</sup> à la philosophie, il les connaissait comme le laboureur connaît son champ, comme l'artisan connaît son atelier et chacun de ses outils. En dehors des manuels, combien d'ouvrages n'a-t-il pas lus ? Chaque année de nouveaux volumes étaient parcourus et annotés. L'on a gardé le souvenir de l'étonnement ingénu de certain méridional de Normandie, parce que M. Praneuf venait de s'atteler aux nombreux volumes de Tite-Live dont venait de s'enrichir la bibliothèque du Berceau. « Qu'est-

ce que cela ? s'écriait avec candeur cet excellent confrère. M. Praneuf, depuis 20 ans déjà enseigne l'histoire romaine dans laquelle il est très versé. Quel besoin a-t-il de lire tous les tomes de Tite-Live dont les récits sont souvent mélangés de légendes très suspectes ? M. Praneuf, lui, aurait pu répondre qu'un professeur doit toujours approfondir sa matière ; qu'il doit connaître les grandes lignes — toute de fond — et les petits détails qui caractérisent chaque époque et chaque règne. Et puis, l'âme d'un peuple n'est-elle pas formée par son folk-lore de légendes autant que par les pages d'histoire authentique ? Tout comme il compulsait les histoires et les légendes de Tite-Live pour mieux connaître et faire connaître à ses élèves l'âme de la vieille Rome, il dévorera et analysera les volumes de Georges Lenôtre, par exemple, qui nous initient à la petite histoire et nous ouvrent des horizons illimités sur une période de l'histoire de France. Il lira des piles de livres, de biographies, de monographies et de chroniques. Il ira jusqu'à collectionner les articles historiques publiés, au jour le jour, dans les revues et journaux par des spécialistes éminents qui étudiaient une époque déterminée.

L'on en peut dire autant de la géographie. La géographie est aussi vaste que l'histoire, puisque le sol et le sous-sol incitent à étudier la formation de notre planète, ce qui mène à l'étude de l'astronomie et de la géologie ; l'astronomie pour connaître notre terre par comparaison avec les autres planètes du système solaire, la géologie pour étudier les phases diverses d'un satellite du soleil qui se refroidit et passe par une multitude de transformations. Et M. Praneuf se lancera intrépidement dans la géologie. Il a même, sur ce point, devancé les manuels officiels.

Il a été dit déjà comment il préparait minutieusement les fêtes religieuses ou profanes pour tout ce qui concerne le chant, et les séances récréatives ; comment il notait sur ses carnets, d'année en année, ses programmes et ses réflexions avec le même soin qu'un météorologiste enregistre les relevés de ses instruments de physique. Cela formait pour lui une sorte de coutumier qui lui permettait de dresser ses plans pour l'avenir, de corriger, compléter, perfectionner son enseignement. Il en sera de même pour ses études sur l'histoire, sur la géographie, sur la géologie.

M. Praneuf avait l'esprit souple ; il avait un talent tout particulier pour faire un récit, construire un schéma vivant d'une époque historique, d'un lieu géographique. Et pourtant il ne se fiera pas à sa facilité de parole et à son acquis ; travailleur infatigable, tâcheron laborieux, il continuera jusqu'à la fin de sa vie à s'instruire et à étudier. Il travaillait et il voulait que l'on travaillât.

Dans une répétition d'oraison, il y a 20 ans déjà — et il avait déjà alors 22 ou 23 ans de professorat — il faisait remarquer que le travail, l'étude, le silence et le recueillement sont nécessaires à la vie du professeur et du missionnaire. Et par la même occasion, il excluait toute conversa-

tion inutile en dehors des récréations, toute visite non nécessaire dans les chambres. C'était une sorte de profession de foi sur sa conception de « *chartreux à la maison* » qu'il voulait réaliser selon la recommandation de saint Vincent. C'était en même temps une mise en demeure adressée à tout le monde de ne pas tenter de le déranger aux heures de travail.

M. Praneuf avait donc la compétence professionnelle. Lui qui aurait désiré enseigner le grec sut, par obéissance, s'adonner à l'histoire. Il fit ses classes d'histoire comme celles de musique, en exigeant des élèves l'attention et le travail. Et cela naturellement, sans avoir à se fâcher, sans avoir à punir. Ou du moins c'est assez rarement qu'il élevait la voix pour dire avec calme : « Je vais vous mettre un moins quinze, attention ! » Il exerçait sur ses jeunes troupes le prestige du chef qui commande avec bienveillance et à qui l'on obéit spontanément. Pourquoi certains professeurs obtiennent-ils l'ordre et la discipline sans avoir à sévir et sans aucune difficulté apparente ? On pourrait aussi bien demander pourquoi les dompteurs peuvent s'imposer aux fauves sans se faire dévorer. Et si l'on parle de « fluide » mystérieux et de rayonnement qu'aucun instrument n'a pu enregistrer encore, il faudrait aussi expliquer les hauts et les bas de ce même rayonnement puisque le dompteur, le jour où son dynamisme somnolent est attaqué par ses bêtes et reçoit quelque coup de griffe s'il ne se fait pas tuer, et le professeur qui néglige de s'entretenir en état d'alerte se fait chahuter. M. Praneuf n'a jamais eu l'attitude du dompteur qui manie la cravache ; il n'a jamais pris la mine sévère et rogne du professeur qui veut paraître terrible, crie et tempête pour faire peur et prévenir tout désordre. Il a toujours fait ses classes avec sa bonhomie coutumière, faisant réciter régulièrement et ponctuellement, donnant des explications très précises sur la leçon, racontant aussi, selon les circonstances, des histoires qu'il mimait avec son talent inimitable et qui valaient pour les élèves le meilleur délassement.

Il faisait réciter. Cela prenait un quart d'heure chaque classe, mais ce n'était pas, comme on le soufflent parfois, du temps perdu. On étudie mieux en effet quand on a la perspective d'être interrogé, on fait mieux son oraison les jours où l'on doit en rendre compte ; l'on tient mieux ses résolutions et sa pratique si l'on doit, en communication, établir le bilan de son état d'âme ; l'on se surveille davantage pour ne pas commettre certaines fautes dont on rougit si l'on doit s'en confesser. Sans doute rien de cela n'exclut la conscience ni l'obligation de tout faire, avant tout, pour que Dieu soit, comme le voulait Jeanne d'Arc, le premier servi, mais ces moyens humains cadrent avec notre nature humaine. Et il est d'une bonne méthode de stimuler la nature humaine en utilisant toutes ses ressources, en lui faisant donner son plein rendement. Tout homme est porté à la paresse, qui est un vice capital ; la loi

de la moindre action se fait sentir partout ; et si de grands enfants, qui avaient l'âge d'être raisonnables, ont rêvé, ces dernières années, d'un Ministère des loisirs, il ne faut pas s'étonner que des élèves, d'instinct, cherchent à en faire le moins possible et ne travaillent que dans la mesure où ils y sont obligés.

M. Praneuf voulait donc que l'on travaillât. Il faisait réciter un quart d'heure et puis pendant trois quarts d'heure c'est lui qui développait la leçon, faisait ressortir les grandes lignes d'une époque historique, faisait le raccourci d'un règne ou bien, — soit sur le tableau, soit sur la carte, — montrait le développement d'une nation, son accroissement territorial, les rivalités avec une autre nation voisine, rivalités qui tenaient presque toujours aux conditions géographiques. Et M. Praneuf, selon sa coutume, s'animait ; les détails historiques dont sa mémoire était pleine, arrivaient en foule sur ses lèvres, les souvenirs de ses voyages, venaient confirmer ce qu'il affirmait. Et tout cela prenait vie ; la mise en scène, où il était passé maître, captivait les élèves. Des traits historiques, des détails comiques, des scènes grandioses, tout cela tour à tour était raconté, mimé, rendu présent. Le temps de la classe passait les enfants n'avaient même pas eu l'idée de se dissiper : ils ne s'ennuyaient pas. M. Praneuf, sans doute, faisait assez facilement des digressions, emporté lui-même par sa verve, et se lançait avec sa fougue narrative dans des détails amusants. Mais les élèves avaient au moins pendant trois quarts d'heure sur une bonne heure, suivi et travaillé.

Faut-il reprocher à M. Praneuf ses digressions et ses histoires ? Dans une séance à l'Académie Française un vieux professeur chevronné et particulièrement brillant, André Bellessort, faisait remarquer spirituellement qu'il n'y a d'intéressant et de profitable, pour les élèves en classe, que les digressions. M. Praneuf n'affichait peut-être pas la même opinion mais, ce qui vaut mieux, il la réalisait. Il savait rendre ses classes attachantes, vivantes, intéressantes. Et les enfants ne retiennent que ce qui les amuse. Combien de potaches ont pris plus de goût pour la géographie, la physique et la mécanique dans les livres de Jules Verne que dans leurs manuels très méthodiques, très techniques et assez mornes. Si l'on peut procéder par analogie on nous permettra de dire que M. Praneuf fut, dans l'enseignement oral de l'histoire et géographie, ce que fut H. Fabre dans ses livres sur les « *Souvenirs entomologiques* », livres qui ont enchanté 2 ou 3 générations d'étudiants de Dax et que dévoraient même ceux qui n'avaient qu'une sympathie assez tiède pour les insectes, arachnides et crustacés (6). H.

---

(6) A Dax, M. Coste, alors professeur de philosophie, mathématiques et sciences, avant de se lancer dans les études historiques, ouvrait avec une complaisance toujours souriante les portes de la bibliothèque aux étudiants et faisait lui-même beaucoup de réclame en faveur des livres de Fabre.

Fabre entraîne ses lecteurs dans les détails les plus minutieux sur l'anatomie et les mœurs de son petit monde, décrit en termes techniques, des pages éincelantes de verve et d'esprit, conte (entre parenthèses) quantité d'anecdotes qui ne se rapportent que de très loin à son sujet, ce qui lui valut le blâme de gens très sérieux et très graves. Fabre se rit de ces critiques et se venge en attirant à soi un grand nombre de lecteurs tandis que ses censeurs sont laissés pour compte. Les « *Souvenirs entomologiques* » font d'ailleurs autorité et se sont imposés aux naturalistes officiels eux-mêmes comme un monument remarquable de science sérieuse. Fabre a vulgarisé l'enseignement scientifique en le rendant attrayant.

M. Praneuf — toujours l'on raisonne par analogie — utilisait la même méthode dans ses classes d'histoire et géographie. A vrai dire, si le grand secret doit être d'instruire en amusant, ce n'est ni M. Fabre, ni M. Praneuf qui l'ont découvert. Il y a déjà 2.000 ans que le vieil Horace déclarait : « *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* » Certes, mérite tous les suffrages, celui qui mêle l'utile à l'agréable. Et il est assez probable qu'Horace lui-même avait appris la méthode de quelqu'un de plus vieux que lui.

M. Praneuf savait donc rendre ses classes intéressantes et tenir ses élèves attentifs. Grâce à son imagination, à son sens artistique et surtout à son talent de narrateur il saura se faire écouter. Mais que l'on y prenne garde, M. Praneuf n'était pas de ces professeurs vides et flasques pour qui l'essentiel est de passer le temps en attendant que la cloche le délivre d'une corvée pesante. L'on a fait remarquer déjà comment il préparait ses classes et quelle somme de connaissances il emmagasinait dans sa mémoire et résumait dans ses cahiers. La mise en scène, la mimique, les traits amusants n'étaient que l'extérieur qui enrobait une science sérieuse, profonde et de bon aloi. L'on ne veut point dire, pour autant, que M. Praneuf eût, dans la presse ou dans les milieux académiques un renom d'historien. Il était simplement quelqu'un qui possède parfaitement bien sa matière et il eût envoyé promener lui-même, d'un beau geste ironique quiconque l'eût abordé en le traitant de « *Maître* ». Ce qui, chez lui, en faisait un professeur original et goûté c'est qu'il savait utiliser son ascendant pour entretenir une atmosphère studieuse dans sa classe, et mettait à profit son talent de mise en scène pour accaparer l'attention des plus volages et les river au travail.

M. Praneuf s'était beaucoup instruit, dans les livres. Il avait complété son instruction dans les voyages qu'il avait eu l'occasion de faire. En réalité, il ne fut jamais grand voyageur, il fut même le plus casanier des hommes, mais il lui arriva, comme à beaucoup, d'avoir à se déplacer par office et même quelquefois, quoique plus rarement, pour sa distraction. Pendant une trentaine d'années il devra, durant les vacances, aller prêcher des retraites de sœurs : il en profitera pour se documenter sur les régions de la France qu'il

visitera et enrichir sa collection de souvenirs et de cartes postales illustrées qui lui forment, à la longue, un musée des principaux monuments artistiques et des particularités géographiques les plus notables. Il était artiste, oui, mais il aura toujours la conscience professionnelle orientée vers tout ce qui se rapporte à ses devoirs d'état. Ses classes d'histoire, de géographie et de géologie seront toujours à la base de ses excursions et recherches — quand ce ne sera pas la musique.

Dans les premières années de son professorat, à l'instigation de M. Serpette, il ira faire un stage à Solesmes chez les Bénédictins : ce sera avant tout, en plus de l'atmosphère de prière et de liturgie où sa piété trouvait ample pâture, pour écouter chanter le grégorien ; ce stage et cette étude lui permettront de corriger, modifier ou accentuer ses propres conceptions. Son instinct artistique saisira au vol certaines nuances et interprétations et il saura, de sa voix déliée et fluide, rendre avec bonheur un introit, un graduel ou un motet. Son chant si expressif sera comme un insinuant commentaire du texte et de la note, fera comprendre l'idée sous-jacente que le compositeur y a cachée ou que lui, l'artiste, y découvre, car la musique est pour une grande part affaire d'interprétation.

M. Praneuf aura l'occasion d'aller dans le Périgord ; il en profitera pour causer musique avec le Chanoine Boyer et il en rapportera un recueil de motets et cantiques fort goûtés. Mais la musique ne lui fait pas oublier qu'il est professeur de géographie, et cela comporte l'étude du sol et du sous-sol, la formation de la terre, le développement de l'humanité dans les temps préhistoriques. D'où visite aux grottes de Eysies et de Cro-Magnon où M. Praneuf pourra se documenter sur place et voir de ses yeux les échantillons dont ses livres lui avaient déjà donné quelques photographies.

Voilà pour l'homme préhistorique. Reste à constituer un cabinet de minéralogie où les différentes roches éruptives et sédimentaires seront représentées par des spécimens palpables et permettront aux élèves de se rendre compte des diverses couches de ferrain dont parlent leurs livres. Et voici que la Providence, sous les espèces du grand-père d'un élève, M. Duchemin, lègue à M. Praneuf tout un cabinet de minéralogie. Plusieurs anciens élèves vont également envoyer à leur professeur aimé des cargaisons de minéraux. De lourdes caisses vont arriver au Berceau à l'adresse de M. Praneuf qui exulte, s'affaire et procède au déballage. Qu'y a-t-il dans ces caisses ? Elles pèsent tant ! et M. Praneuf a l'air si heureux ! Quelles richesses vont apparaître aux yeux éblouis des élèves qui s'attendent à des merveilles !... Ah ! des « cailloux » ! s'écrient-ils irrévérencieusement, dans toutes les caisses rien que des « cailloux ». Pas étonnant qu'elles fussent si lourdes, ces caisses. Et les « cailloux » de M. Praneuf vont devenir légendaires.

Avec ces « cailloux » M. Praneuf va désormais illustrer ses classes de géologie, comme avec les cartes postales il

agrémentait ses classes d'histoire et géographie. Il rétigera un petit cours de géologie, clair et précis, et cet imaginaire exubérant parlera de *diplodocus*, *plésiosaure* et *ichtyosaure*, avec la même aisance que s'il avait disserté sur les « neumes » du grégorien ou les modes musicaux. Il n'était ni physicien, ni chimiste, ni astronome et certes il ne tomba jamais dans le pédantisme, mais il expliquait la formation de la terre à partir de la nébuleuse primitive d'après les théories courantes. Il ne s'inquiétait nullement des multiples corrections du système de Laplace et ses élèves s'en souciaient encore moins que lui. Il ne reconstituait pas l'émergence des continents, la surrection des montagnes, les modifications successives des différentes couches stratifiées avec la ferveur poétique et la précision technique d'un Termier ou la vaste érudition d'un Lapparent (ses élèves s'y seraient noyés d'ailleurs), mais il énumérait les différentes couches de terrain à travers les diverses époques, apportant ses échantillons pour que les enfants vissent ce qu'est, par exemple, le granit avec ses composants de quartz, mica et feldspath ; ce qu'est le basalte avec ses cristaux vert-olive ; ce qu'est le porphyre vert ou rouge employé en architecture et dans la statuaire, et tant d'autres roches dont le nom rebute les débutants tant qu'ils n'en ont qu'une connaissance livresque. Là-dessus, M. Praneuf racontait, à propos des terrains et surtout des régions que ces échantillons illustraient, quantité d'anecdotes où la géographie physique et la géographie humaine se complétaient, quantité de traits, certains d'ordre artistique ou historique, d'autres exclusivement comiques, et les élèves captivés écoutaient, prenaient des notes, suivaient sur la carte (car là-dessus le professeur était intraitable) et ils apprenaient la géographie et l'histoire en même temps. L'enthousiaste sous pression qu'était toujours M. Praneuf donnait de la vie à tout ce qu'il racontait. Tout y contribuait : ses voyages, ses échantillons de minéraux, ses cartes postales, ses histoires comiques (parfois bouffonnes), l'architecture, les monuments, la civilisation... Instruire en amusant ! M. Praneuf a magnifiquement réalisé cette formule. Et même lorsque M. Praneuf sera devenu vieux et légèrement maniaque, lorsque sa voix fêlée détonnera dans les offices et excitera la pitié, il continuera à enthousiasmer et restera un captivant professeur d'histoire et géographie.

L'on a parlé à plusieurs reprises des voyages de M. Praneuf. Il connaissait la Provence et le Languedoc, il va connaître les Landes et les Pyrénées, du moins il aura l'occasion d'en visiter certaines parties, et il pourra ajouter ses propres impressions à ce qu'enseignent les livres. Il avait d'ailleurs la grande qualité de regarder avec sympathie les différents pays où il se trouvait. Au lieu de dénigrer et de condamner sans appel, comme font certains, sous prétexte que ce n'est pas comme chez eux, il jouissait de la variété des paysages et de la multiplicité des types. Il aimera la Lande qu'il déclarait poétique avec ses forêts de pins qui exhalent, quand

il pleut, une senteur âcre et salubre de térébenthine, avec ses bruyères d'un violet pâle qui préchent la vie calme et recueillie. Il chantera les collines de Pouillon et les grands chênes rugueux. Il ira visiter les Pyrénées et les environs de Lourdes, le cirque de Gavarnie et Roncevaux avec sa brèche de Roland (8). Il reviendra de chacune de ces randonnées, l'imagination enthousiaste, la mémoire bourrée d'anecdotes pittoresques, le cœur plus largement français à mesure qu'il connaît un plus grand nombre de provinces avec, chacune, sa note originale.

Il prenait grand plaisir aussi — au moins dans les premières années — à jouir de la poésie d'un paysage, à écouter la voix de la terre, le long des routes solitaires à travers la campagne, à saisir l'âme multiple et complexe d'un région, inconnue jusqu'alors, et qui se manifeste par les mille hasards des rencontres quotidiennes. Dès les premières semaines de son arrivée au Berceau, M. Praneuf laissa deviner qu'il désirait marcher dans la lande et connaître le pays. Quand c'était « son tour de promenade », quel que fût le temps, il était décidé à marcher et à faire des kilomètres. Il semblait même avoir une prédilection pour les promenades sous la pluie, et certes, il était bien servi dans le golfe de Gascogne où les nuages ne sont nullement avarés de leur rosée fécondante. Il se présentait, au son de la cloche, toujours sans parapluie, et couvert d'un vieux chapeau qui avait sans doute supporté déjà bien des épreuves. Et l'on partait en direction de Pontonx, de St-Paul-les-Dax, de Candresse ou de quelque autre village encore inconnu pour lui. Bientôt une bruine fine et discrète rendait plus molles les routes, tous les sous-bois mouillés embaumaient la résine, le chapeau de M. Praneuf comme un saule pleureur inclinait vers le sol ses bords d'où l'eau tombait goutte à goutte. Et l'on marchait, et l'on marchait, parfois en silence sans autre plaisir que celui de sentir jouer les muscles de ses jambes, parfois aussi en écoutant M. Praneuf qui racontait quelque histoire aussi tranquillement que si le soleil avait lui.

Mais il convient de faire remarquer que les goûts de M. Praneuf changèrent assez vite sur ce point. Sans devenir podagre et rhumatisant comme un vieux, il perdit l'habitude des longues marches à pied, et en dehors des voyages qui lui seront demandés pour les retraites de sœurs, pendant les vacances, ou pour aller diriger les chants à Buglose, il restera désormais confiné dans sa chambre.

Pendant une trentaine d'années, il fut chargé d'aller prêcher des retraites. Ce fut pour lui, chaque fois, en dehors du ministère sacerdotal dont il s'acquittait avec conscience, l'occasion d'emmagasiner des impressions et de grossir sa collection de cartes postales. Ces cartes postales, qui peuvent

(8) Amès des chevaliers, revenez-vous encor ?  
Est-ce vous qui parlez avec la voix du cor ?  
Roncevaux ! Roncevaux ! dans ta sombre vallée  
L'ombre du grand Roland n'est donc pas consolée ?

devenir, si on sait en tirer parti, un petit musée à la portée des bourses les plus modestes, il les gardait soigneusement pour ses classes. Quant aux péripéties des voyages, ce seront détails à raconter tout le long de l'année scolaire. Et l'exubérant méridional n'y manquera pas.

Il adviendra même qu'il ajoutera, à celui de ses propres voyages, ceux de son frère, Pierre Praneuf, missionnaire à Madagascar de 1903 à 1918. Les nombreuses lettres qui arrivent du pays malgache sont lues et dévorées par le professeur du Berceau qui se les assimile et vit, de cœur, avec son aîné. Les aventures des missionnaires de Madagascar deviennent un thème habituel des récits de M. Praneuf. Par la géographie il connaît parfaitement la « couleur locale » qui permet de situer un drame. Dans cette couleur locale, comme sur une toile de fond, il place son frère Pierre au premier plan et, dès lors, les péripéties, aventures, souffrances, travaux du missionnaire sont contés, mimés, mis en relief, entremêlés de détails comiques et savoureux qui font rire, rehaussés de traits magnifiques qui forcent l'admiration et font aimer les missionnaires. Surtout que l'on n'aille pas croire que M. Praneuf s'attribuât, comme Tartarin, des exploits dont il n'était pas l'acteur. Nullement. Il a toujours été très modeste et très simple. Il se fait simplement le vulgarisateur des travaux apostoliques de son frère. L'on peut imaginer M. Joseph Praneuf faisant valoir, en classe, nos colonies — celle de Madagascar pour la circonstance — faisant miroiter aux yeux des élèves les villages nègres, la culture, les richesses du sol, le passage des rivières, la lutte contre les crocodiles, etc. On a dit et répété que les français ne savaient pas la géographie ; les élèves de M. Praneuf en savaient autant que leurs examinateurs du baccalauréat sur Madagascar.

M. Praneuf était allé aussi en Espagne non pas par procuration, comme à Madagascar, mais effectivement et à plusieurs reprises, toujours pour des retraites à prêcher. Là, il se satura de soleil et de couleur locale, de paysages brûlants, de tableaux pittoresques, de costumes bariolés, de coutumes captivantes. Ce fut un éblouissement. Pendant des mois et même des années, car il franchit à plusieurs reprises les Pyrénées, il raconta les merveilles qu'il avait vues au-delà des monts. Il en rapporta même un relent d'huile qui le poursuivait partout et dont il ne parvenait pas à se débarrasser, car, comme chacun sait, l'Espagne est, ainsi que tout le bassin de la Méditerranée, le pays de l'olivier, « *l'olivier aux feuilles pâles, nourricier des enfants* », comme chantait déjà Sophocle au <sup>v</sup>e siècle avant Jésus-Christ. En Espagne on cuisine à l'huile, — la bonne huile d'olive, couleur d'or, onctueuse, riche en vitamines, grasse et délicieuse. Or M. Praneuf n'aimait pas la cuisine à l'huile. Il s'est avéré — plus tard, de source certaine — que M. Praneuf n'avait jamais rien mangé qui fût préparé à l'huile, mais comme, partout où il fut hospitalisé, dans les poêles des autochtones crépitait l'huile, l'odeur en parvenait

aux narines de M. Praneuf qui s'imaginait que c'était lui qui mangeait les aliments frits à l'huile. Et au retour, quelles histoires ! quels échos du soleil, des splendeurs de l'Espagne, des courses de taureaux (9) et quelles descriptions de l'inévitable cuisine à l'huile ! Visiblement le soleil d'Espagne encore plus ensorcelant que celui de Tarascon opéra le mirage. A moins que ce ne fût une galéjade !

Mais l'huile n'était qu'une parenthèse, une parenthèse divertissante. Ce qui était plus sérieux c'étaient les souvenirs et collections de cartes postales que M. Praneuf rapportait dans sa besace. L'Espagne avec ses monuments arabes, ses musées merveilleux, ses églises aux rétables gigantesques, ses Christs saignants et douloureux, si expressifs ; l'Espagne, comme dans un cliquetis de castagnettes, chantait dans sa mémoire. Et les merveilles de Grenade, d'Avila, de Madrid, de Tolède, de Malaga ! Noms prestigieux qui déclenchaient les enthousiasmes de tous les amateurs de merveilleux.

Après avoir largement fait rire avec ses histoires d'huile,

---

(9) Comme on le pense bien, M. Praneuf n'assistait jamais à une course de taureaux, mais il eut l'occasion d'en respirer l'atmosphère fiévreuse et passionnée, dans ce que l'on pourrait appeler un *produit de remplacement* ; et cela lui suffit, l'imagination aidant, à reconstituer les enthousiasmes tauromachiques de toute l'Espagne. A l'occasion d'une retraite à *Soria*, il fut le témoin et le héros d'une scène enfantine très amusante.

Entre deux conférences, M. Praneuf visitait la ville et, selon son habitude, se documentait. Un jour, approchant de la place, son attention fut attirée par une clameur insolite de cris d'enfants. Il y avait là tout un bataillon de gosses qui criaient à tue-tête et tourbillonnaient en remous impressionnants. Devant cette marmaille aux regards fulgurants et à la vie débordante, M. Praneuf se sentit tout de suite chez lui et s'approcha. Comme par hasard, la bande tapageuse jouait au taureau. C'était toute l'Espagne en raccourci. L'un des gosses faisait le taureau et fonçait, tête baissée, sur ses camarades qui, en souples toréadors, esquaivaient les cornes imaginaires, mais recevaient, malgré tout, de temps en temps, un bon coup de poing dans les côtes. (C'était un succédané des coups de corne).

Quand M. Praneuf arriva, l'animation battait son plein. Les cris suraigus et la course folle des galopins formaient un brouhaha confus de mêlée violente et de poussière soulevée. Le taureau, pour se donner un air terrible, s'arrêtait par instants (ce qui lui permettait de reprendre haleine), frappait le sol d'un pied furieux et s'essayait à pousser, par à-coups, des beuglements sourds qu'il s'efforçait de rendre terrifiants. Mais que peut une voix enfantine dans les notes basses ? Malgré tous les efforts d'imagination, c'était un point faible dans le scénario. M. Praneuf, habitué à secourir ses chantres défaillants, sentit immédiatement qu'il y avait là, un rôle à jouer. Et, adossé à un arbre, il intervint. Lorsque l'enfant-taureau s'arrêta, prêt à reprendre son élan, frappant du pied la terre, baissant la tête pour aiguiller ses cornes imaginaires vers une victime, M. Praneuf tira de son *creux* un sourd et profond ruisseau. Le succès fut énorme et la corrida, dès lors, prit des proportions épiques. Les enfants trépignaient et hurlaient d'enthousiasme : le taureau fonçait en avant, M. Praneuf mugissait... C'était parfait. Il était devenu d'emblée l'animateur du Jeu... Les gosses ne savaient pas le français, M. Praneuf ignorait tout de la langue espagnole, mais on se comprenait tout de même. Par les yeux noirs qui étincelaient de plaisir et par sourdes onomatopées s'était établi un courant de sympathie spontanée.

La corrida fut, ce jour-là, des plus réussies... Un peintre pourrait même imaginer, du haut du ciel, dans sa loge de lumière, S. Jean Bosco, le grand ami des enfants, applaudissant à tout rompre.

M. Praneuf pouvait exhiber, dans ses classes, toutes ses richesses documentaires. Après les « cailloux » des classes de géologie, il y avait, par séries, les échantillons des principales cathédrales de France et d'Espagne, des monuments les plus célèbres dans l'histoire de l'art. M. Praneuf s'échauffait et s'enthousiasmait quand, sur le tableau, il faisait un croquis des différences essentielles entre le roman, le gothique et le renaissance. Il donnait des échantillons typiques de chaque ordre ; il faisait ressortir et complétait ce que disait le manuel, et puis il passait aux applications concrètes et pratiques. Dans la chapelle du Berceau (style renaissance) il mettait en relief colonnades, pilastres, voûtes, dômes ; il initiait les élèves aux beautés artistiques. Et cela à travers toutes les époques puisqu'il enseignait l'histoire dans toutes les classes depuis l'histoire ancienne (grecque, égyptienne, romaine) jusqu'à l'histoire contemporaine. Et même ses remarques et études remontaient plus haut puisque les grottes de Eysies donnent déjà un embryon de goût artistique chez l'homme préhistorique.

Des élèves dont l'âge s'échelonne entre 14 et 18 ans ont besoin d'être aidés et stimulés ; ils ont besoin d'être guidés et orientés. Ils doivent se dégager de la conception de l'histoire-batailles qui caractérise les manuels d'école primaire pour s'accoutumer à l'idée de l'histoire-traités et civilisation. Or cela ne va pas sans difficultés. Et M. Praneuf insistait sur l'importance des traités et des clauses importantes qu'ils renfermaient. Une bataille ne vaut qu'en fonction du traité qui en est la conséquence, et les traités sont les jalons qui permettent de suivre la formation d'un Etat. La puissance romaine, par exemple, est l'aboutissement de conquêtes lentes, patientes, méthodiques du peuple de Rome sous la direction toujours en éveil et tenace d'une oligarchie attentive : le Sénat (S.P.Q.R.). Il faut des siècles pour la réaliser, mais quelle solidité ! Conquêtes qui allèrent de pair avec une administration intelligente et forte où les peuples vaincus trouvaient sécurité, bien être et paix. « *Iu regere imperio populos, Romane, memento* », chantait Virgile, sept siècles après la mort de Romulus. Semblablement la France a été faite en mille ans par les Capétiens qui ont arrondi leur domaine, province par province, comme un propriétaire ajoute un lopin de terre à un autre lopin. Ce fut un travail long, patient et traversé de bien des vicissitudes.

Pour que l'élève se rende compte de tout cela, il faut qu'on le lui souffle. Et il est nécessaire de lui faire suivre, le doigt sur la carte, le développement d'un peuple.

M. Praneuf exigeait que l'on fit des cartes ; cartes de géographie physique, politique, économique ; cartes pour l'étude de l'histoire, cartes pour l'étude de la géologie. Tout devait être noté soigneusement : les sinuosités d'un fleuve, les chaînes de montagne, les produits du sol et du sous-sol, les frontières d'une nation. Cela permet d'établir le fondement de la richesse d'un pays, de son industrie, de son

commerce. Cela explique aussi les rivalités, les ambitions, les guerres. Et, en cela, l'histoire est étroitement dépendante de la géographie. Chaque peuple (la France, singulièrement, puisque nous sommes en France), se développe, grandit, avec bien des difficultés, des secousses, des chocs, des meurtrissures, des heures de gloire et des jours de deuil, mais toujours avec un nouvel élan... Sans cela c'est la disparition.

M. Praneuf a préparé au baccalauréat, pendant 43 ans de multiples générations d'élèves (10). Il l'a fait avec le même soin méticuleux, la même ardeur qu'il apportait à toute chose, la même conscience professionnelle le même souci de précision et de vérité. L'on a même souvenance d'un cours d'histoire (très résumé) qu'il distribuait, à la cantonade, certain jour, du haut de sa fenêtre du 2<sup>e</sup> étage, à un groupe de jeunes rhétoriciens en partance pour le bachot et qui recevaient, cou tendu en l'air comme oisillons pour la becquée, la manne professorale. C'était une scène assez pittoresque de vie de famille. C'était bien l'image du Berceau, et l'ombre de M. Serpette, dans son caveau, devait en tressaillir d'aise.

III. *Le Lazariste, Chartreux à la maison.* — M. Praneuf a donc été pendant 43 ans maître de chapelle au Berceau et aussi professeur d'histoire et géographie. Il était loin d'être un type banal. Et pourtant il a mené une vie en apparence très ordinaire. Il aurait pu ambitionner, s'il était resté dans le monde et même dans le clergé séculier, grâce à son talent, des succès plus éclatants et de notoriété plus étendue ; il aurait pu obtenir des postes lucratifs qui lui eussent procuré une vie confortable. Il s'en est soucié, semble-t-il, autant que d'être prince du Monomotapa.

Sa vie, certes, fut laborieuse et bien remplie. Elle fut, dans le sens du mot, bienfaisante. Mais elle s'est écoulée au fond d'une campagne déserte et comme si cela ne suffisait pas encore il restera enfermé dans sa chambre comme un ermite.

Dans une répétition d'oraison il y a plus de 20 ans, il rappelait que l'esprit de saint Vincent était que l'on vécut chartreux à la maison. Et il insistait sur la nécessité du travail, de la solitude, de la lecture spirituelle, de la méditation et de la préparation à la mort. C'était une façon de crier à ceux qui étaient à côté de lui : « Ne vous étonnez donc pas

---

(10) Quand on affirme en bloc que M. Praneuf a préparé au baccalauréat des élèves pendant 43 ans, il faut, pour n'être pas inexact, apporter quelques précisions.

De 1898 à 1903, le Berceau a présenté régulièrement des candidats aux deux parties du bachot (rhétorique et philosophie.) Puis vinrent les décrets de Combes et la fermeture de milliers d'établissements libres. Le Berceau, pour ne pas attirer l'attention sur lui, fit le mort. Après la guerre 1914-18, le vent étant plus favorable, le Berceau recommença à présenter des candidats, mais pour la première partie seulement. Pour des raisons d'opportunité on ne rétablit pas la classe de philosophie.

si vous me voyez vivre comme un anachorète, si je mène une vie de solitude. »

Et voici en effet le moment de soulever un peu le voile d'un M. Praneuf assez mystérieux et quelque peu difficile à saisir. Difficile à saisir, non pas qu'il manquât de simplicité, mais parce qu'il fut un cas très original.

Sa physionomie morale se compose de contrastes qui semblent s'opposer violemment et paraissent une contradiction vivante. Et pourtant ces oppositions se sont réunies en lui et constituent sa personnalité. Une personnalité curieuse, éminemment sympathique, assez déconcertante parfois et, malgré tout, attachante.

Certains ont pu croire à la légère, après avoir vu M. Praneuf en passant, (ou même après avoir lu la première partie de ces notes), que le maître de chapelle du Berceau, professeur d'enthousiasme, conteur infatigable, acteur à la mimique impayable, mérielional exubérant (et encore il l'était, a-t-on vu, par adoption et sympathie et non par droit de naissance), entraîneur fascinant, artiste de sensibilité frémissante, n'avait pas d'autre devise que celle d'un héros de Daudet : *Jan dé brut*, faisons du bruit. Ce M. Praneuf, supérieurement doué pour monter une pièce de théâtre, pour faire valoir une chanson comique, pour charmer un auditoire dans un récital de piano avec extraits de grands musiciens, pour faire exécuter à sa schola de splendides chœurs polyphoniques, pour charmer ses élèves dans des classes où l'on travaillait comme on se jouant, ce M. Praneuf n'a-t-il pas passé sa vie dans la trépidation, dans l'étourdissement des fêtes, dans le tohu-bohu des réunions tapageuses et frivoles, ne s'est-il pas donné comme mission sociale de mener une vie dissipée sous prétexte d'entretenir la bonne humeur autour de lui et de faire régner la charité ?

À ceux qui croiraient cela, il faut répondre : Détrompez-vous. Si vous avez cette opinion, c'est que vous ne connaissez pas M. Praneuf, ou du moins vous ne le connaissez qu'à moitié. Il était tout cela sans doute, mais ce n'est là qu'un des côtés de sa physionomie. Dans toute médaille il y a l'avvers et le revers. Mais alors, objectera-t-on, M. Praneuf n'était pas simple comme on nous l'affirmait tout à l'heure. L'on répond : Si la simplicité est opposée à la complexité, personne n'est simple (hors Dieu) puisque chaque personne est un petit monde. Si la simplicité est opposée à la duplicité, à l'astuce, à la fourberie, et à toutes les petites combinaisons roublardes, M. Praneuf était simple, parfaitement simple. L'on y reviendra ; l'on insiste en ce moment-ci sur les contrastes que l'on voyait en lui et qui étaient frappants.

Certains peut-être étaient étonnés d'entendre répéter que M. Praneuf était un artiste et qu'il était pourtant, avec cela, régulier, ponctuel, méticuleux dans tous les petits détails de ses devoirs d'état. L'on a tellement l'habitude de voir les artistes en prendre à leur aise avec toutes les conventions sociales ; leurs distractions sont à l'ordinaire proverbiales,

leurs extravagances amusantes, leur ingénuité touchante. Et M. Praneuf, on l'a vu, n'avait aucune de ces caractéristiques charmantes. Et cependant pour qu'on ne refuse pas de classer M. Praneuf dans la catégorie des artistes, l'on va concéder qu'il était, en certains points, original et même excessif. Original comme tous ceux qui alimentent une idée fixe ; excessif comme la plupart des spécialistes qui subissent une déformation professionnelle par suite de l'hypertrophie de certaines cellules à l'exclusion des autres qui restent stationnaires ou s'atrophient. Chez M. Praneuf la passion musicale avait accaparé, dès l'enfance, les forces vives de son activité. Par devoir professionnel, il exercera, toute sa vie, cette puissance. Il y ajoutera, il est vrai, l'histoire et la géographie et, jusqu'à sa mort, il restera confiné dans ces spécialités qu'il développera démesurément. Démesurément, c'est-à-dire à l'exclusion trop radicale des autres branches de connaissances. Aussi il y excelle d'une façon insolite et s'y impose comme maître. Eût-il mieux valu qu'il équilibrât ses facultés par l'étude de la philosophie, du latin, du grec, des sciences, etc. ? Sans doute eût-il été plus complet dans l'ensemble, mais sur aucun point il n'aurait peut-être dépassé sensiblement les autres et on l'aurait jugé plus « quelconque », moins prodigieux. Les naturalistes nous avisent que les fleurs doubles de nos jardins, comme la rose par exemple, et l'œillet, sont, du point de vue botanique, des monstruosité : elles ont perdu leurs sépales et acquis un nombre extra-réglementaire de pétales. Et pourtant les horticulteurs, fleuristes, — et aussi le public profane, — trouvent très belle cette monstruosité, et en intensifient la production. Il en est de même des hypertrophies intellectuelles qui développent anormalement certaines aptitudes. Cette monstruosité s'appelle souvent génie, lequel confine à un manque d'équilibre souvent dangereux et qui voisine parfois avec la folie.

M. Praneuf fut original, mais disons tout de suite que chez lui l'originalité venait plutôt du contraste frappant de deux états qui semblent s'exclure chez la même personne, et qui, chez lui, se juxtaposaient comme instantanément. Son originalité la plus frappante fut son amour de la solitude. Son amour de la solitude ? L'on a décrit jusqu'à présent un M. Praneuf méridional fougueux, déchaîné à certaines heures comme un gamin irrésistible s'exaltant en manifestations tapageuses, en chansons comiques, en contes échevelés... C'est un des côtés de M. Praneuf : l'avant de la médaille. Et voici le revers. L'horloge a sonné, la récréation est finie, la séance est achevée... Changement de décor. L'homme bruyant de tout à l'heure se tait et regagne tranquillement sa chambre. On ne le verra plus de la journée, à moins qu'il ne doive aller en classe. C'est un autre homme : celui que n'ont jamais vu ni connu les touristes et pèlerins, celui que n'ont jamais soupçonné les commensaux de passage dont M. Praneuf a déshéni la rate tout à l'heure dans un cure de franc rire.

C'est un autre homme. C'est un chartreux ; c'est un ermite ;

c'est un anachorète. C'est tout ce que l'on voudra, ou du moins la pancarte à mettre sur la porte de sa chambre importe peu, car en réalité il n'y avait pas de pancarte. Il n'y avait qu'une porte verrouillée, rigoureusement close. Inutile de frapper ; il ne répondait pas. Il travaillait. Il était « chartreux à la maison ».

Et ce n'était pas là un caprice du moment, un coup de tête d'artiste, une manière à galéjade méridionale, ce fut sa façon de faire habituelle. Pendant 30 ans et plus, sa porte fut impitoyablement condamnée.

D'autre part. M. Praneuf s'était imposé un règlement de vie pour que sa vie de chartreux à la maison ne fût à charge pour personne. L'on a dit la ponctualité minutieuse avec laquelle il faisait ses classes et répétitions, la fidélité avec laquelle pour toutes les fêtes, pour tous les offices, pour les enterrements, séances littéraires ou récréatives tout avait été prévu, préparé et exécuté. Mais lorsque son office était rempli, il regagnait sa chambre. Et dès lors c'était fini ; on ne le voyait plus.

L'homme est un être social, nous répètent les philosophes, et il doit vivre en société pour se développer pleinement et fournir le maximum de rendement. Mais la vie sociale est conçue d'un, infinité de manières différentes. En principe, chacun doit donner et recevoir, mais beaucoup veulent recevoir sans donner. Dans les grandes villes les gangsters veulent, même par la violence et le crime, vivre aux dépens des autres ; dans les modestes campagnes il y a des braconniers et des maraudeurs qui se fournissent chez autrui en fraude. En communauté, on s'aperçoit parfois aussi que certains exploitent trop à fond les privilèges de « fils de famille » : ce sont gens égoïstes ou distraits qui tirent à soi la couverture, accaparent ce qui est à l'usage commun, oublient régulièrement de le rapporter et sont une gêne pour les autres.

M. Praneuf provoque des étonnements, mais d'un autre ordre. Il n'a pas fui la société pour ne pas se donner, puisqu'il a travaillé jusqu'au bout avec constance et bonne humeur. En recherchant la solitude de sa chambre, il n'a pas accaparé et tiré à lui ce qui était à l'usage commun. Là-dessus il a été consciencieux, délicat, scrupuleux. Il s'était fait un règlement méticuleux sur ce point, comme pour ses classes et l'organisation des offices. Il avait organisé sa journée pour que sa vie de solitude ne fût à charge à personne. Tout ce qui était à l'usage commun : journaux, revues, il les lisait le dernier. Il venait discrètement les prendre au salon de lecture, le soir quand tout le monde s'était déjà servi. De la même manière, discrète et feutrée, il venait remettre les papiers à leur place après lecture achevée. S'il se faisait prêter directement par un confrère un livre ou une revue, tout cela était amicalement négocié au moment d'une rencontre avant ou après l'examen particulier où il se rendait très fidèlement, avant ou après le repas. Le livre ou la revue étaient restitués à leur usager de la même façon, après lecture. Mais pour M. Praneuf ce n'était pas un motif suf-

fisant qui légitimât une visite en chambre et une perte de temps Il ne visitait pas les autres chez eux et il ne les admettait pas chez lui. Tout cela se faisait d'ailleurs à voix basse et en peu de mots, sans troubler l'ordre de la communauté. Il était très ponctuel pour les repas comme il l'était pour l'examen particulier, pour l'oraison du matin, pour les prières en commun... Le solitaire redevenait homme de communauté. Mais surtout qu'on ne l'imagine pas quittant sa solitude front plissé, mine sévère, air concentré, humeur chagrine, idées fuligineuses, caractère désagréable... Non. C'était le M. Praneuf connu de tous, naturel, plein de bonhomie, sérieux puisqu'il fallait garder le silence, mais prêt à décocher un mot aimable ou une plaisanterie si les circonstances s'y prétaient.

Pendant le repas, il ne cherchait pas le moins du monde à jouer au saint Hilarion ou au saint Jean de la Croix, dont les mortifications étaient on le sait effrayantes. Il mangeait comme tout le monde et savait apprécier les bonnes choses. Quand il y avait « *Deo gratias* », ce qui arrive assez souvent dans les maisons d'éducation à cause des enfants, il prenait part à la conversation, s'informait des nouvelles puisqu'il ne lisait, lui, les journaux que le soir, plaisantait et se montrait d'un naturel parfait. Quand on faisait la lecture, ce qui est la règle ordinaire, l'attention de M. Praneuf se notait dans son attitude et son regard. Il aimait tant la lecture ! On pouvait suivre sur sa figure mobile les sentiments éveillés. Les sourcils se soulevaient légèrement, les yeux s'élevaient ou s'abaissaient imperceptiblement, les lèvres et les joues ébauchaient une réplique ou une réflexion. Instinctivement, il mimait la situation dramatique, amusante ou sévère que suggérait la lecture. Les élèves (et même les professeurs) qui suivaient du coin de l'œil les jeux de la physionomie expressive savouraient deux fois le charme de la lecture. Le muet commentaire de M. Praneuf valait une classe.

Après le repas, à la salle de récréation, on retrouvait un M. Praneuf toujours prêt à raconter quelque histoire, pas toujours inédite il est vrai, mais offerte avec bonne grâce. S'il y avait des étrangers, il les saluait, et se montrait parfaitement courtois et aimable ; si c'était quelque ancien élève il évoquait les jours passés, causait, riait et se laissait aller à l'exubérance des souvenirs et des traits amusants... Et puis, quand l'heure était venue, il regagnait sa chambre. Et à partir de ce moment, plus de M. Praneuf. Il redevenait le solitaire, le chartreux. Il a été cela tous les jours, toute la vie, au moins toute sa vie au Berceau, car, ailleurs, on ne sait pas.

L'on a dit que pendant les vacances il allait prêcher quelque retraite et dirigeait les chants à Buglose pendant la neuvaine de la Nativité. Son travail terminé, il regagnait sa chambre et, comme pendant les vacances il n'avait pas de classes, on ne le voyait qu'au moment des repas ou le dimanche et jours de fête, pour le salut du Saint Sacrement.

Les vacances étaient pour lui une longue période de vie de solitude.

Quant à son office, M. Praneuf l'a rempli pendant toute sa carrière avec une conscience scrupuleuse ; son dévouement et sa ponctualité ne se sont, sur ce point, jamais ralentis, et l'on peut même ajouter qu'il s'en est acquitté brillamment. On évitait d'aller sur ses brisées et lui-même ne s'ingérait jamais dans les offices des autres. Solitaire, il a vécu en dehors de toute coterie de parti. Dans le monde (e. aussi dans les communautés, puisque c'est un travers humain) il y a toujours eu et il y aura toujours, entre profiteurs ou ambitieux ou simplement brouillons, quantité de petites combinaisons, de petits marchandages (*passer-moi le séné et je te passerai la rhubarbe*) et même de grosses finasseries assez souvent cousues de fil blanc et presque toujours brodées d'astuce. Il y en a tant qui veulent, comme disait Richelieu, réformer l'Etat, faire triompher leur point de vue qu'ils identifient trop facilement avec la gloire de Dieu et jouer un rôle qui flatte leur vanité. M. Praneuf n'a jamais voulu servir de chef de file dans ces petits complots, encore moins se laisser prendre dans les filets de quelque pêcheur en eau trouble. Il faisait ses classes, il assistait aux exercices de la communauté y compris le « conseil » de professeurs, il exécutait tout ce que lui avait indiqué l'autorité compétente dès le début de chaque année : Un point, c'est tout. En dehors de cela, il était dans sa chambre ; il travaillait ; il ne s'occupait de rien.

Il a toujours vécu pauvrement. Par son office même il était rivé à la maison et se trouvait exclu de tout ministère actif, soit occasionnellement dans quelque communauté ou — les jours de fête — auprès des curés, dans les paroisses. Ces heures ou jours de ministère s'accompagnent pour l'ordinaire de quelques avantages : joie bien légitime de travailler auprès des âmes, petits cadeaux qui permettent d'ajouter un volume à sa bibliothèque, heures d'agrément que l'on trouve auprès des curés gascons dont la conversation est savoureuse et l'hospitalité plantureuse, relations agréables que l'on peut nouer et qui permettent de faire rayonner son influence. Cela est aussi hygiénique que d'aérer une chambre, de battre les tapis, de faire des exercices respiratoires. M. Praneuf, lui, ne sortait jamais. Il servait la communauté. Or servir la communauté, c'est tout simplement faire son devoir. Tout le monde trouve cela naturel et ne le remarque même pas. On ne le remarquerait — pour faire des critiques ou des reproches — que si l'on n'était pas à son poste.

M. Praneuf a rempli son office brillamment, on a essayé, dans ces pages, de le faire constater. Il l'a fait simplement, naturellement, loyalement, sans jamais se plaindre, avec sa note originale et personnelle et avec bonne humeur, d'une bonne humeur qui était souvent, très souvent, débordante.

Que M. Praneuf ait vécu dans sa chambre comme saint Antoine dans sa Thébaïde, cela n'a fait de mal à personne bien que parfois, par le fait même, M. Praneuf ait eu l'air

de bouder la société. A qui lui aurait demandé « *Vous voulez un grand mal à la nature humaine ?* » aurait-il répondu... « *Oui, j'ai conçu pour elle une effroyable haine ?* »

Peut-être eût-il donné cette réponse ; mais c'eût été simplement par réminiscence classique et pour citer Molière dont il avait fait représenter, à maintes reprises, les plus belles scènes sur le théâtre du Berceau.

Jouer au rôle de saint Hilarion ou de saint Antoine dans une maison d'éducation, au milieu du bruit que font une centaine de jouvenceaux tapageurs, le fait est assez typique, anormal même. Il ne s'en faisait pas faute. Mais l'on a concédé que M. Praneuf, en sa qualité d'artiste, avait le droit d'être original.

A ce propos, l'on a parfois prononcé sur son compte les mots de « *misanthrope* » et même de « *misogyne* ». Il conviendrait de rappeler tout d'abord que les étrangers (anciens élèves de l'Amicale, gens de passage) ont toujours été enchantés de l'accueil que leur faisait M. Praneuf et des moments agréables qu'il leur faisait passer. Il n'est pas inutile non plus de répéter que les Messieurs du Berceau, ses collègues, estimaient M. Praneuf, vivaient avec lui en très bons termes, qu'ils évitaient soigneusement de le blesser en quoi que ce soit et qu'ils étaient eux-mêmes bien tranquilles sur son compte car ils pouvaient être certains que, de lui, ne viendrait jamais aucune manœuvre souterraine, encore moins un croc en jambe par traîtrise.

Misanthrope ? Sans doute, on peut passer sa vie à faire rire les autres, en ayant soi-même le cœur ulcéré. Et l'on nous dit que c'est le cas de Molière. Mais Molière (ou Alceste) à qui il prenait « *des mouvements soudains de fuir dans un désert l'approche des humains* » ne possédait pas, l'histoire en fait foi, la sérénité d'âme de M. Praneuf qui s'était donné à Dieu et à la communauté et n'a jamais dévié de son idéal. D'autre part, M. Praneuf n'a jamais été ce que l'on appelle un taciturne, un mélancolique, un hypocondriaque à humeur noire ; plutôt le contraire. Alors concluons simplement qu'il avait su et voulu organiser sa vie pour qu'elle fût sérieuse, utile, studieuse ; que chez lui la volonté sut toujours faire plier la nature. Il n'est pas du tout invraisemblable de supposer qu'un directeur lui aura dit, dans sa jeunesse, à peu de chose près, ceci : « Attention ! Le démon musical peut conduire très loin et en dehors du bon chemin. Il faudra veiller pour qu'il ne vous entraîne pas là où vous ne voudriez pas aller. Un séminariste et un prêtre doivent mener la vie intérieure ; or tout musicien est un peu comme un saltimbanque qui parade sur les places publiques, néglige les études sérieuses et recherche des applaudissements qui sonnent creux. Prenez garde ! Sachez gouverner vos inclinations, vos goûts et vos passions. Sachez vous imposer un règlement qui vous garde toute la vie ». Et M. Praneuf, qui avait renoncé à faire du grec pour se lancer dans l'histoire, qui sut toujours apporter ses soins et son temps à ses devoirs d'état, se serait juré d'ex-

clure toute frivolité, de vivre sérieusement, studieusement, monacalement même pour régler ce que pouvait avoir d'excessif, en lui, le démon musical. Ce n'est là qu'une hypothèse puisqu'aucun papier intime, aucun document positif n'est là pour la confirmer. Mais chacun sait que ces choses-là se disent au séminaire, entre directeur et dirigé. Cela s'est-il dit ? M. Praneuf qui était grand causeur, était aussi — on l'a dit et répété — très discret et même muet sur son fond intime.

M. Praneuf, musicien, artiste, menait donc une vie de chartreux ou de bénédictin. Mais le « démon » de la musique le reprenait, par à coups. A l'époque où M. Déroit — un autre musicien de bon teint — était professeur au Berceau, il avait le privilège d'être admis de temps en temps dans « l'ermitage ». M. Praneuf ouvrait sa porte ; l'on causait musique, l'on organisait les classes de chant, car M. Déroit aimablement, faisait des classes de chant et soulageait d'autant M. Praneuf. Même il advenait que nos deux artistes convenaient de profiter du jour de congé pour faire de la musique, mais là, dans l'intimité, pour le plaisir et le délassement. Pendant des semaines et des mois, l'on chantait et l'on se fatiguait pour les classes réglementaires. C'était un pensum. On allait se reposer un peu, comme d'autres se reposent en collectionnant des timbres ou des coléoptères, en déclamant des vers, en feuilletant quelque album plein de souvenirs. La porte de M. Praneuf s'ouvrait donc et se refermait sur M. Déroit. Les deux musiciens commençaient sans doute à passer en revue, dans la bibliothèque du maître de céans, les morceaux qui méritaient de retenir l'attention. Ensuite, l'harmonium de M. Praneuf préludait délicatement, puis les voix s'élevaient. Chants à l'unisson, duos harmonieux, où les deux voix, maniées avec maestria, se modu-

---

(8) M. Praneuf a toujours fait avec bonne humeur chaque chose. Il faisait sérieusement les choses sérieuses, mais cela n'excluait pas nécessairement tout retour de gaminerie. On put encore noter ce qu'il y avait en lui de méridional impénitent un an à peine avant sa mort. C'était en 1940, à l'oraison du matin, un vendredi, jour où normalement doit se faire le « chapitre ». Mais c'était aussi un jour de fête de 2<sup>e</sup> classe qui excluait, en droit, le chapitre. Le supérieur avait oublié ce dernier point et, sitôt lu le sujet de la méditation, il s'installe sur la chaise déjà préparée à l'avance et attend les accusations. Les Messieurs, docilement, vont commencer à battre leur coulepe, comme à l'ordinaire. Soudain une voix s'élève, celle de M. Praneuf, le doyen. Tranquillement et avec le ton ingénu qu'il savait prendre dans certaines circonstances, il semble prendre à témoin, dans une prosopée sans fiel, les murs de la salle et les saints des vitraux : (*O tempora ! O mores !*) Si l'on oublie les traditions qui dispensent du chapitre un jour de fête de 2<sup>e</sup> classe, où va la Compagnie ?... Et M. Praneuf, qui est un grand comique, paraît bien inquiet...

Tout le monde pouffe de rire. M. Praneuf seul reste imperturbable, et, frotté de son droit, attend avec dignité la fin des événements. Le Supérieur, de bonne grâce, abandonne la partie, et l'on rentre dans le silence de l'oraison.

lairaient en flexibles volutes... Et à mesure que la musique les grisait, que leur enthousiasme s'échauffait, les voix prenaient de l'ampleur et de l'expression. La basse taille de M. Déroit grondait en sourds mugissements caverneux et puissants, le ténor de M. Praneuf s'élevait graduellement, planait dans les hauteurs en guirlandes sonores, se cabrait par à coups en loopings audacieux, frémissait en notes éclatantes, se brisait et mourait en cris déchirants... Et cela se prolongeait ; les demi-heures passaient, les heures s'écoulaient, et nos chanteurs inlassables, de plus en plus fort, de plus en plus déchainés, remplissaient la maison de leurs accents sonores. Ils paraissaient de fer et plus ils chantaient fort et longtemps, plus leurs voix semblaient acquérir de la puissance. Quand ils en avaient fini avec les opéras et morceaux célèbres, ils se livraient à des exercices de vocalise. C'était un moyen de s'assouplir un peu la glotte. Non pas d'après les cadres rigides d'une classe de chant, mais en se laissant aller à un peu de fantaisie. Ils auraient le temps, certes, de revenir avec les élèves au vulgaire solfège et aux méthodes classiques. Le moment était donc propice ; ils allaient maintenant s'ébrouer, chanter pour le plaisir de chanter, lancer leur voix en multiples fioritures, comme des poulains dans les prés courent, bondissent et font des culbutes, comme des gymnastes exécutent des voltiges dangereuses, comme des gamins font des cabrioles jusqu'à en perdre le souffle. Et alors, c'étaient des cascades de gammes, des roulades en fusées, des trilles éperdues, des flexions prolongées, des cris formidables. Et cela durait quelque bon petit quart d'heure. Après quoi, le silence se rétablissait : Ces Messieurs étaient reposés. M. Déroit revenait discrètement chez lui. M. Praneuf se remettait à sa vie de chartreux et pendant des semaines et des mois sa porte restait obstinément close.

Et un beau jour (est-ce scrupules ou autres considérations, on ne l'a jamais su) M. Praneuf signifia à M. Déroit que ces réunions musicales nuisaient au travail et au recueillement et que cela devait cesser. Ce fut, en effet, fini. La vie de chartreux recommença sans à coups, jusqu'à la mort de M. Praneuf, 20 ans après.

Le mot de misogynie a été également prononcé à propos de M. Praneuf, à cause vraisemblablement de l'ostracisme intransigeant par lequel fut écarté, à la chapelle, le chant des orphelines.

Ce fut une affaire plutôt pénible, et sans vouloir ici amorcer un nouveau « Lutrin », disons en quelques mots ce dont il s'agit.

Au Berceau, comme dans la plupart des paroisses, à la messe et aux vêpres, au Kyrie, Gloria, Credo, psaumes et motets, les orphelines alternaient avec les séminaristes. Des chœurs d'hommes et de femmes dans les églises, cela se fait un peu partout — quand on le peut. Au Berceau c'était une tradition qui remontait sans doute aux origines de la maison et que tout le monde approuvait. C'est en effet, dans l'ordre

musical, l'analogie de l'harmonie qui résulte — en poésie — dans l'alternance des rimes masculines et féminines dont l'effet est agréable à l'oreille. C'est également, dans l'idée chrétienne, la fusion de l'humanité (que Dieu a créée sous deux formes : homme et femme, comme dit la Genèse) en un seul cœur et une seule âme pour louer le Seigneur. C'était donc très bien et tout le monde s'en accommodait. Mais M. Praneuf était exigeant pour ce qui concerne l'exécution du chant. Et il advint, certain dimanche à Vêpres, pendant la guerre de 1914-18, que le chœur féminin ne donnât pas satisfaction dans le chant des psaumes. L'orgue, à plusieurs reprises, haussa le ton, pour diriger la note, indiquer la médiate, souligner les nuances. Inutilement sans doute, car tout d'un coup, comme un tonnerre, l'orgue cette fois, couvrit et coupa net le chœur féminin. Et cela se répéta l'espace de 2 ou 3 versets. Au quatrième verset les pauvres enfants interdites s'étaient tuées ; la voix de M. Praneuf, seule, chantait et alternait avec les élèves. Et ce fut ainsi pendant plus de vingt ans, jusqu'à la mort de M. Praneuf.

M. Praneuf n'a donc pas été exempt d'originalité. Cela le caractérise et cela le classe. Mais ce serait fausser sa physiologie que de le représenter comme un ennemi du genre humain. Il était au contraire porté à voir les hommes et les choses sous un aspect poétique et vivifiant, et ses relations, comme ses réflexions, avec les élèves laissaient toujours percer un optimisme souriant et vigoureux. Il nous souvient d'une classe de chant exécutée en pleine campagne, pendant une promenade. M. Praneuf devait en effet faire souvent des répétitions à l'heure des récréations et assez souvent même en promenade. L'on préparait à cette époque une séance solennelle pour un grand anniversaire. M. Praneuf « était de promenade », il en profita pour faire une répétition. L'on préparait une symphonie intitulée « *Les Paysans* ». La répétition faite à l'orée d'un champ, au milieu de la Lande, avait son charme et son hygiène. Et pendant qu'il groupait autour de lui son monde, M. Praneuf aperçoit à une centaine de mètres un paysan qui, pioche en main, remuait vigoureusement la terre nourricière. Aussitôt, ému, souriant, il détache un élève et lui dit « Allez expliquer à ce brave homme que nous allons chanter un hymne en l'honneur de la terre et des laboureurs. Dites-lui que c'est pour lui et en son honneur que tout le monde, ici présent, va exécuter pour le mieux sa partie. » La commission est faite. Le paysan se découvre et dans un grand geste, assez malhabile, fait signe à M. Praneuf pour le remercier. Le chœur, avec ses accords pleins et ses tirades sonores est enlevé. Le Paysan a suspendu son travail pour écouter religieusement. Quand ce fut fini il envoya un deuxième grand salut, remercia, et se remit au travail. M. Praneuf était content. Dira-t-on, si la vie solitaire de M. Praneuf était due à la misanthropie, qu'il méprisait l'humanité ou s'estimait au-dessus d'elle ? Il était trop sincèrement humble pour se croire

au-dessus des autres, et quant au mépris, son attitude a été, à l'ordinaire, celle qu'il eut vis à vis de ce brave paysan.

Dans une autre circonstance, il y a bien des années déjà, un chanteur ambulant se présenta au Berceau et se mit en devoir d'exhiber quelques morceaux de son maigre répertoire. Chanteur ambulant, c'est aussi gueux que mendiant, mais cela a plus de tenue ! Lorsque la séance fut terminée le chapeau du vagabond circula pour la quête, M. Praneuf avec la dignité d'un Mécène, du haut de son 2<sup>e</sup> étage, envoya son offrande en criant, à la cantonade, à tous les élèves : « *C'est un collègue* » ! Son geste s'interprétait : « *Entre musiciens, l'on se comprend* ». Le pauvre hère, peu habitué sans doute aux attentions, fut très flatté. Certes ce geste, qui est du Praneuf pur, ne sent ni haine pour le genre humain ni esprit morose.

Et toute sa vie M. Praneuf a été comme cela. Il y avait en lui du panache, de la gaminerie et une grande noblesse de cœur.

Le cas de M. Bareau dénote de façon plus durable et profonde encore tout ce qu'il y avait de délicatesse et d'humaine bonté dans le cœur de M. Praneuf. M. Bareau, ancien professeur du Berceau, était tombé en paralysie et se trouvait à l'infirmerie de la Maison-Mère. Le malade, s'il pouvait lire, ne pouvait ni parler, ni écrire. Il répétait sans cesse « ya, ya » et par ses yeux seulement, comme par certains mouvements des mains, il tâchait de communiquer sa pensée. M. Praneuf fut le voir à l'occasion d'un voyage à Paris. C'étaient deux amis qui se retrouvaient. Il resta établi que pour charmer l'isolement moral du paralytique, M. Praneuf lui écrirait régulièrement. Le malade ne pouvait ni répondre, ni protester au cas de négligence dans l'accomplissement de la promesse. On aurait pu craindre donc que cette promesse ne serait tenue que pendant quelques mois et puis qu'elle serait oubliée. M. Praneuf était loyal. Cette promesse faite en 1923, il la tiendra jusqu'en 1928, date de la mort de M. Bareau. Tous les mois, avec la même ponctualité qu'il mettait à faire ses classes, à étudier ses matières, à garder la solitude de sa chambre, M. Praneuf envoyait une lettre de quatre pages. Dans ces lettres, il y a la note pieuse et il y a aussi la note gaie et même amusante, car M. Praneuf y parlait un peu de tout et, avant tout, il voulait distraire son malade. Il rappelait les idées surnaturelles et puis il racontait des histoires (peut-on imaginer un M. Praneuf qui ne raconterait pas quelque histoire ?) Il tenait M. Bareau au courant de ses classes, dissertait sur les fossiles et la paléontologie, parlait musique. Jusqu'à sa mort en 1928, M. Bareau eut sa lettre mensuelle. Dans son isolement il a pu apprécier et bénir la charité de M. Praneuf.

Et cela ne s'acheva pas avec la mort de M. Praneuf. Au chevet de M. Bareau, M. Praneuf avait lié connaissance avec un pharmacien de Paris, M. Julien, qui prit l'habitude d'écrire assez régulièrement au Berceau et montrait une exquise délicatesse de cœur. Malheureusement ce M. Julien était

incroyant. M. Praneuf, de concert avec un autre malade de l'infirmerie de la Maison-Mère, entreprit de convertir le bon pharmacien. Des lettres pleines de cordialité étaient échangées ; mais la conversion souhaitée ne se produisait toujours pas et M. Praneuf mourut, en mars 1941, sans avoir obtenu ce qu'il désirait tant. Or le 16 juillet 1942, une lettre de faire-part parvenait à l'infirmerie de la Maison-Mère annonçant la mort de M. Julien décédé chrétiennement après avoir reçu les derniers sacrements. C'était évidemment une victoire de la grâce de Dieu, cause première. Mais il est permis de croire que c'est aussi une torpille à retardement (et d'ordre spirituel) lancée par M. Praneuf, à moins qu'il ne lui ait envoyé directement, en piqué, du haut du ciel, le bienfait inestimable d'une bonne mort.

Corneille dit à propos d'une de ses héroïnes : « Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne ». Effectivement Pauline se convertit. M. Julien mérita de même de Dieu la grâce suprême de la foi, et il nous est agréable de penser que M. Praneuf servit, en l'occurrence, de médiateur.

M. Praneuf, en réalité, était si peu misanthrope, qu'il suffisait de voir un acte de charité à accomplir pour déclencher sa fougue méridionale et lui faire oublier sa vocation de charitieux. On le vit bien, pendant tout le cours de la guerre 1914-18, où le Berceau, comme tant d'autres maisons, avait installé une ambulance dans ses murs. Les blessés, là comme un peu partout, étaient soignés, gâtés, dorlotés. Ils coulaient des jours heureux mais assez monotones et, à cette époque d'héroïsme, la monotonie engendrait facilement le cafard.

M. Praneuf comprit très vite qu'il fallait faire la guerre au cafard et fournir à ces braves gens une cure de rire. Oh ! ce fut d'abord, d'après la règle classique

*l'éclat de rire franc, sincère, épanoui  
qui met subitement des perles sur les lèvres,*

mais bientôt, à mesure que M. Praneuf pénétra dans l'âme de ces grands enfants, et s'échauffa, ce fut le rire homérique, puissant, sonore et qui se propage chez les voisins. *Allons, poussez-nous-en une*, semblaient lui dire les soldats toujours friands de belles scènes comiques. Et M. Praneuf en poussait une. Et après celle-là, une autre... puis, une troisième. Et ce fut le commencement d'une série qui ne s'acheva qu'avec la guerre. Chansons, monologues, histoires abracadabrantes, tout y passait. M. Praneuf chantait, déclamait, gesticulait ; et les autres riaient largement, applaudissaient avec frénésie, et quand il y avait quelque refrain facile à retenir, comme *Marie trempe ton pain dans la sauce*, etc..., tous en chœur s'y mettaient à faire trembler les vitres...

Evidemment il n'avait à faire qu'à des blessés dont l'état général n'inspirait alors aucune inquiétude.

C'étaient là les séances à domicile, si l'on peut dire. Mais tous les dimanches et fêtes, le lieu et le ton changeaient. C'est à la chapelle qu'avait lieu la réunion. Les soldats, gravement, venaient à la messe, écoutaient avec recueillement

les sonorités de l'orgue et les solos pieux de M. Praneuf... Leur séjour au Berceau leur valait une retraite, et quand ils s'en allaient, ils étaient presque aussi émus que lorsqu'ils partaient de chez eux.

L'on ne prétend nullement attribuer à M. Praneuf seul ces résultats consolants ; l'on veut simplement rappeler qu'il y eut une très large part.

*III. Crépuscule.* — Telles sont, à grands traits, les quelques notes que l'on a pu rédiger sur M. Praneuf. L'on ne prétend pas, ici, donner la clef d'un caractère ni réduire à quelques grandes lois simples la complexité d'une vie suivie au jour le jour. On s'est contenté de rappeler quelques souvenirs et évoquer cette physionomie assez originale, très sympathique et, on l'a déjà dit, quelque peu mystérieuse.

M. Praneuf, dans une répétition d'oraison déjà citée disait qu'il devait rechercher la solitude de sa chambre et, loin des hommes, mener la vie intérieure, se préparer à la mort et vivre en union avec Dieu.

Il s'unissait à Dieu.

Il faudrait dire la piété avec laquelle il célébrait la messe, la régularité avec laquelle, tous les matins, à 4 heures 1/2, il venait à l'oraison, il faudrait répéter — puisque cela a été déjà dit — sa ponctualité à tous les exercices de la communauté et surtout la conscience professionnelle avec laquelle il s'est acquitté, pendant 43 ans, de l'humble et souvent pénible tâche quotidienne, sa confiance dans la Providence, son esprit de foi qui se revêtait par à coups, de candeur ingénue.

Il avait, comme on l'a fait remarquer, l'amour de la solitude et sa chambre fut dans tout le sens du mot (même il l'a exagéré selon l'avis de certains) une cellule de chartroux.

A mesure que la vieillesse prenait de l'empire sur lui, il se recroquevillait, si l'on peut dire, moralement et se claquemurait dans la vie intérieure.

Non seulement il devenait, comme tous les vieux, maniaque, et fuyait les courants d'air, mais encore il évitait de plus en plus toute conversation en dehors des heures de la récréation. Et les récréations elles-mêmes s'écourtaient, pour lui, à mesure qu'il perdait le goût de l'exercice physique et de la marche. Il continuait pourtant, et il continuera jusqu'au dernier jour, à faire ses classes. Il continuait, le cas échéant, à raconter des anecdotes, mais on avait la sensation que le narrateur ne se renouvelait plus et se cristallisait de plus en plus dans le passé.

Effectivement, si, par certains côtés, M. Praneuf était toujours le même, s'il retrouvait son brio et son ardeur par intermittences, on sentait qu'il se détachait du monde et de la société.

L'idée de la Providence semblait le hanter de plus en plus, une Providence quelque peu conforme à la conception biblique, où Dieu, cause première et maître de l'univers, inter-

vient directement en toutes choses comme s'il n'avait pas donné des lois à l'univers ; conception qui rappelle un peu le « *Deus ex machina* » de la tragédie grecque et attend avec impatience les miracles à profusion. Sa piété, d'ailleurs, et sa soumission en étaient augmentées d'autant.

Son dévouement à la maison et son esprit de devoir professionnel n'eurent jamais de défaillance. Et pourtant il était moins qu'autrefois résistant à la fatigue et il devait ménager ses forces pour remplir son programme.

Survint la guerre catastrophique de 1939. Beaucoup parmi les Messieurs du Berceau durent partir aux armées et cela fit une large brèche dans le corps professoral. C'était un surcroît de charge pour ceux qui restaient et, dans un « conseil » de professeurs, l'on cherchait à boucher les trous et suppléer les absents sans toutefois faire retomber sur M. Praneuf une augmentation de travail. L'on n'y arrivait pas : faire des classes sans professeurs a toujours été un problème difficile à résoudre. M. Praneuf, alors, avec sa simplicité coutumière, éleva la voix : « Il y en a tant, en ce moment-ci qui se font tuer pour la France sur les champs de bataille ; ce sont des temps exceptionnels. Et bien ! Je me ferai tuer moi aussi, s'il le faut, sous le poids du travail. Allons-y, donnez-moi, sans crainte, des classes à faire. »

M. Praneuf avait toujours aimé le travail et l'aima jusqu'à la fin. Pour lui, la retraite ne devait commencer qu'à la mort. Jamais il n'a cru nécessaire, même à un âge avancé, de prendre des soins spéciaux et de courir les villes d'eaux à la mode pour conserver sa voix et se tenir en forme : son esprit de pauvreté et de simplicité en eussent souffert. Il se contentait du train commun et du régime commun.

Avec la vieillesse ses goûts casaniers s'étaient encore accentués. Sa piété devenait plus austère. Il ne devenait pas plus régulier, car il l'avait été toute sa vie. Mais il faisait toutes choses, peut-être, avec plus de tendance à l'excès qui le caractérisait. Il y avait toujours eu en lui des contrastes accusés. Ceux qui l'entendaient occasionnellement à la salle de récréation, racontant des histoires à saveur romantique eussent été bien surpris d'apprendre que, dix minutes après, M. Praneuf s'était mué en anachorète au huis clos infranchissable. Ceux qui connaissaient sa délicatesse sur certaines questions et même sa prudence qui étonnait parfois, ne le reconnaissaient plus, par moments, lorsque le méridional déchaîné racontait quelque trait qui ressortit à la spécialité des professeurs de morale. Ceux qui admiraient son esprit de charité constant restaient décontenancés devant certains exclusivismes catégoriques où l'on sentait des positions prises définitivement. (L'on a dit comment il écarta le chant des orphelines).

Il était homme, et chez tous il y a un équilibre plus ou moins stabilisé entre les qualités et les défauts ; les défauts n'étant d'ailleurs souvent que l'excès des qualités et réciproquement. Chez M. Praneuf, qui était un artiste et un

sensible, les extrêmes, par à coups, se laissaient deviner. Mais dans l'ensemble, on n'avait devant soi qu'un confrère dont la vie, les actes et les paroles étaient gouvernés par une volonté forte et rendaient son commerce charmant, et même, dans l'ensemble, délicieux et exaltant.

Il a pendant 40 ans incarné l'esprit du Berceau, ou du moins il en a été l'écho sonore et vulgarisateur. Lui disparu, on imagine un grand vide dans la maison. La grande catastrophe de 1940 a empêché les réunions annuelles des anciens élèves. Quand, la tourmente passée, ces anciens se retrouveront ensemble, ils pourront mesurer la perte qu'ils ont faite dans la personne de M. Praneuf. Cette guerre 1939-1943 a accumulé les ruines et les deuils. Elle a été pour tous une école de misère, de souffrances et d'humiliations. L'âme du passé aidera à reconstruire l'avenir. Le souvenir de ceux qui ont disparu soutiendra les survivants ; la voix de M. Praneuf se fera entendre encore dans la mémoire de ceux qui l'ont aimé et admiré.

Quant à lui, il est parti... très simplement, comme il avait vécu, dans le geste tranquille d'une tâche qui est achevée.

Le grand désastre de 1940 l'avait fortement affecté, car il vibrait, par tous ses nerfs, de la note patriotique.

La mort, depuis quelques années, frappait autour de lui.

Le frère Valentin et le frère Nunes en bons ouvriers dont les bras furent vaillants et le cœur surnaturel avaient disparu. M. Degland et M. Bouchet, qui furent si longtemps ses compagnons de route (11), l'avaient laissé seul, au dernier

---

(11) *M. Degland !* Celui que les anciens élèves du Berceau appelaient volontiers : *le bon M. Degland ! le vénéré M. Degland ! le saint M. Degland !* Placé au Berceau en 1894 après son ordination sacerdotale, M. Degland y resta jusqu'à sa mort en 1938, soit 44 ans.

M. Praneuf et M. Degland vécurent côte à côte pendant 40 ans. C'étaient deux tempéraments des plus dissemblables et qui se comprenaient le plus heureusement du monde : aussi ont-ils toujours été en très bons rapports, sans grande intimité peut-être, mais dans un parfait esprit de collaboration à l'œuvre commune. M. Degland enseigna pendant une dizaine d'années la rhétorique (c'était le nom pompeux que l'on donnait, en ces temps reculés, à l'actuelle classe de première) et devint ensuite professeur de mathématiques et de sciences physiques et naturelles. Il était là comme le poisson dans l'eau. Patient collectionneur de coléoptères et de papillons (nommons-les *lépidoptères*, pour les honneurs de la galerie), physicien, expert et très habile dans le montage des appareils de T. S. F., il suivait, avec une silencieuse assiduité, les découvertes scientifiques... Et il en faisait part, avec la modestie qu'il apportait en tout... Il savait, en effet, beaucoup, ayant beaucoup travaillé, mais il ne déversait sa science qu'au compte-gouttes si l'on peut dire, en y mêlant beaucoup de *peut-être, de il semble, de il est probable...* C'était l'homme le plus discret du monde, et de même que Saint Vincent, se disait un *élève de quatrième*, tout en résolvant certaines questions avec la maîtrise d'un docteur en Sorbonne, au dire du grand Condé. M. Degland était un puits de science qu'il distribuait, en ayant l'air de consulter ses interlocuteurs et de demander leur avis. Les faits se méprenaient sur la portée de la méthode, les connaisseurs avaient vite repéré la sûreté de son information...

C'était un modeste, un silencieux, une intelligence claire qui fuyait le clinquant et travaillait en profondeur... Sa silhouette, élancée et quelque peu frêle, se déplaçait à pas feutrés ; son visage émacié d'ascète arrêta de prime abord les timides et puis, quand on l'appro-

palier, face au cimetière. Car il était devenu, de ce fait, le doyen, c'est-à-dire celui qui, normalement, d'après toute probabilité, doit disparaître au premier coup de vent.

La mort de M. Grégoire (de Toulouse) lui apporta un nouveau coup.

Il ne se plaignait pas (il n'avait pas d'ailleurs l'habitude de se plaindre) il ne perdait ni de son calme, ni de sa sérénité d'âme, mais il disait : mon tour est proche.

Dans la nuit du 16 au 17 mars 1941, les Messieurs qui dormaient au premier étage, au-dessous de M. Praneuf entendirent des coups sur le plancher qui semblaient un appel. Appel tout à fait insolite et qui, vu la discrétion de celui qui se permettait de troubler le sommeil des autres, devait signifier quelque chose de grave. La veille au soir, rien pourtant n'avait attiré l'attention ; M. Praneuf avait assisté au souper comme tous les jours ; il avait mangé peu, mais il mangeait peu tous les soirs : on y était habitué. La prière en commun s'était faite comme à l'ordinaire, et chacun s'était retiré chez soi.

---

chait, l'on était frappé par ses yeux, d'un bleu pâle de pervenche, transparents de candeur et très doux : la simplicité et la bonté se reflétaient dans ce regard. M. Degland, comme M. Praneuf, mais avec une méthode bien différente et une personnalité qui semblait avoir été fabriquée aux antipodes, a été, pendant plus de 40 ans, l'un des artisans de l'esprit du Berceau. Il était aussi régulier qu'une aiguille d'horloge, et il serait intéressant de mettre au concours des anciens élèves et professeurs cette question : En quarante ans, a-t-on jamais vu M. Degland commettre une faute d'irrégularité ?

*M. Bouchet* ! Encore une physionomie bien originale et des plus sympathiques. Après un long séjour à Smyrne, depuis 1899, M. Bouchet fut conduit au Berceau par les vicissitudes de la guerre de 1914-1918. Là il se fixa et devint professeur de grec. Sa santé avait été assez éprouvée sous le ciel d'Orient et il avait besoin d'air et de mouvement pour se maintenir en forme. C'était un péripatéticien résolu à qui ne suffisaient ni le *Jardin des racines grecques* de Lancelot, ni même les *parcs ombragés* d'Académos. Il lui fallait les espaces libres, les champs et les bois de pins où, tout en préparant ses classes, il déambulait, perpétuellement couvert d'un éternel chapeau auquel, pendant des années, la pluie, le soleil, et le vent avaient donné toutes les teintes et toutes les formes. M. Bouchet était un professeur très consciencieux et qui connaissait à fond sa matière. D'un caractère doux et plein de condescendance pour les travers de l'humanité, il planera toujours au-dessus des critiques et des coteries et ne laissera jamais percer un soupçon d'ambition personnelle. Et avec cela, adoré des élèves qui l'estimaient beaucoup comme professeur. Quand, au bout de plusieurs années, il aura assez arpenté les bois pour en connaître tous les sentiers, il sera invité à s'occuper de la base-cour. Entre deux classes de grec, il pourra méditer la forte maxime de Sully :

*Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France.*

Il fera de l'élevage, et éprouvera des joies calmes en se mirant dans les yeux paisibles des bonnes vaches laitières, et en écoutant les grognements satisfaits de gorets très contents de leur sort. Mais tout cela, bien entendu, n'était que la distraction attique du distingué professeur de grec ; car, avant tout et au-dessus de tout, il était professeur de grec, comme M. Praneuf était professeur de musique et d'histoire. Les deux excellaient dans leur métier, encore qu'usant de méthodes de préparation diamétralement opposées : M. Praneuf était l'ermite confiné dans sa cellule ; M. Bouchet était l'homme des bois. Ils ont toujours vécu en très bon voisinage, travaillant chacun dans sa spécialité — à l'œuvre commune — pour Dieu.

Et voici que vers 3 heures du matin des coups de canne bien distincts martellent le plancher. Deux de ces Messieurs montent et trouvent M. Praneuf qui respirait avec peine et râlait... Il leur dit de courir alerter son confesseur : il sentait que c'était la fin et il voulait recevoir les derniers sacrements.

Il se confessa, reçut l'extrême-onction et le viatique... A 4 heures 1/4 il était mort.

C'était l'heure où régulièrement il descendait à l'oratoire pour l'oraison du matin... Il commençait, on peut le croire, l'éternelle oraison de contemplation dans le ciel.

Son corps repose au modeste cimetière du village, à l'ombre du clocher de l'église nouvelle, celle qui a remplacé en 1912-1920 l'ancienne grande chapelle au plafond de bois noirci où saint Vincent de Paul fut baptisé. Il repose à côté de ceux qui, des années durant, accomplirent avec lui et comme lui, côte à côte, l'humble devoir quotidien, pour Dieu, avec simplicité, avec amour.

A quelque trente mètres de là dorment aussi leur dernier sommeil les sœurs du Berceau qui elles aussi, modestement, silencieusement, se sont dévouées à l'œuvre commune, en bonnes filles de M. Vincent.

Jean-Baptiste LASSERE.

Février 1943.

---

---

### M. GIUSEPPE ANGIULI

Prêtre de la Mission (11 juin 1884 — 27 avril 1941).

Lorsqu'en 1897, le petit Giuseppe Angiuli arriva au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, il venait du sud de l'Italie où il était né, à Casamassima (1).

Il ne connaissait pas un mot de français. Cela ne l'empêcha pas d'adresser la parole à tout le monde et il faisait tant, de la voix, de la physionomie et du geste, qu'il parvenait à se faire comprendre.

Sans doute éprouva-t-il au début les souffrances de

---

(1) Né le 11 juin 1884, à Casamassima, fils de Jean-Baptiste et de Marthe Gargaro, Joseph Angiuli fut baptisé le 16 juin 1884 et confirmé le 6 septembre 1888. Après six ans d'études secondaires au Berceau, M. Angiuli fut admis à Dax le 5 août 1903, et, le 6 avril 1905, il émettait ses vœux. Ordonné prêtre à Dax (*Notre-Dame du Pouy*), le 17 juillet 1910 par Mgr Jacques-Hector Thomas, archevêque titulaire d'Andrinople, M. Angiuli fut placé à Salonique. A la rentrée de 1912, il était professeur au séminaire de Piazza-Armerina en Sicile ; en 1914, à celui de Caltagirone. En 1915, il se trouvait à Favara, puis ce fut la mobilisation à Lecce, comme infirmier militaire. Placé en 1918 aux missions d'Alger, M. Angiuli devenait en 1932 procureur à Rome à la maison internationale. Il s'y montra fort dévoué et serviable et c'est là que prématurément il est décédé le 27 avril 1941. (*Note des Annales*).

la séparation des siens et de l'adaptation à une mentalité étrangère, mais on ne s'en aperçut guère, et il s'accoutuma rapidement à son nouveau milieu. Il gagna aussitôt la sympathie générale par sa bonne humeur et son bon cœur. Il avait apporté d'Italie des figues fourrées d'amandes et de petits gâteaux épicés ; il eut bien vite épuisé sa provision par ses générosités multiples. Il fallait l'entendre réclamer « son *valitch* » qui renfermait ses richesses, afin de les distribuer.

Dès lors il se montra tel qu'il fut toujours : droit, franc, spontané. On parle volontiers de la diplomatie italienne ; or M. Angiuli n'avait rien d'un diplomate. Il allait « à la bonne », sans cependant avoir rien de commun ni de trivial. Fort jovial, il riait volontiers et alors sa bonne figure ronde et colorée s'illuminait, il semblait que tout en lui riait. Et il acceptait qu'on rie même à ses dépens, ce qui prouve son bon caractère : et de ses maladresses de langage, il riait lui-même. Le soir, durant les vacances, au château de Pouillon, le bon Père Serpette aimait à grouper les élèves sous la charmille et c'était alors la conversation familière et des chants. Angiuli avait appris certains couplets par l'oreille et il massacrait les mots à la grande joie de tous... et à la sienne propre.

Bien qu'étranger et obligé, du moins pendant les premiers temps, à un double travail, puisqu'il devait apprendre le français, il se maintint en classe dans une honnête moyenne. Il fut un élève consciencieux, studieux et un excellent camarade. Et M. Serpette écrivait à son sujet : Brave enfant et intelligent.

Ces qualités il les porta et les perfectionna à Dax où il fut reçu au Séminaire interne en 1903. Sa piété était simple mais solide et, bien qu'originnaire d'un pays où elle se traduit volontiers par des manifestations extérieures, elle ne marqua chez lui que par sa constance.

Le souci de son avancement spirituel se trahit par ce fait qu'il notait les exhortations que M. Dardans, le Directeur, lui faisait lors de ses confessions et il en conserva le petit carnet jusqu'à sa mort. C'était un modeste, ce qui témoigne tant en faveur de son humilité que de son jugement. Il rendait très volontiers service et mieux, s'acquittait de bon cœur des « *corvées* », sans jamais se prévaloir de son dévouement et sans rechercher les rôles plus honorables. De ce qu'on nommait alors « *la vie fraternelle* » il fut un ouvrier caché mais laborieux, il se dépensa allègrement à toutes

ses manifestations et il s'activait entre autres choses à l'impression de la petite revue qui portait ce nom.

Il demeura toute sa vie très régulier, comme il l'était à Dax, mais toujours sans ostentation.

De son séjour à Salonique je sais seulement que le supérieur M. Gabolde regretta son départ et l'aurait repris avec joie.

Mais c'est en Algérie où il travailla treize ans qu'il déploya tout son zèle et son ardeur apostolique. Il fut vraiment le type du missionnaire populaire. Il possédait fort bien son français, le parlait même avec volubilité, mais il ne chercha jamais à faire des phrases ou à surélever le ton. Ses moyens étaient ordinaires, il en employa toutes les ressources, sans jamais chercher à les dépasser. Très simples et familiers, ses sermons atteignaient une population qui, dans l'ensemble, a plutôt besoin d'instruction religieuse que d'éloquence étudiée.

Pour la glose qui précède, dans nos missions, le sermon proprement dit, M. Angiuli ne montait pas en chaire, mais marchait de long en large dans l'allée centrale de l'église suivi du regard par les auditeurs attentifs et dont, par des questions ou des interpellations, il soutenait l'intérêt.

Durant la journée il parcourait le village ou les environs, engageait la conversation avec les passants ou les travailleurs des champs, les invitant à la Mission s'enquérant de leur famille, etc., les exhortant à se confesser avec une joyeuse cordialité qui, bien souvent, emportait le morceau.

À Alger, il aimait à se rendre sur le port où il interpellait les pêcheurs napolitains ou encore appelait les petits italiens qui interrompaient leurs jeux pour se grouper autour de lui, s'informait de leurs parents, de leur pratique religieuse, etc. Sa façon de faire pouvant paraître à certains quelque peu osée, mais ce devait être la bonne, puisqu'en somme, elle réussissait.

Mais son action ne s'exerçait pas uniquement en faveur de ses compatriotes, d'ailleurs relativement peu nombreux dans le diocèse d'Alger, il prêchait aussi comme ses confrères, un peu partout, avec cette seule différence que, lors de l'attribution des missions à donner, on lui offrait, de préférence les localités où se trouvait un contingent plus important d'Italiens. Et son ministère était goûté ; aussi le Vicaire Forain d'Orléansville l'appelait souvent dans sa paroisse, une des plus importantes du diocèse.

Une remarque, délicate peut-être, mais de valeur pour faire jauger la vertu de M. Angiuli. Je ne crois pas qu'on ait pu relever de sa part la moindre parole de nature à blesser le sentiment national de ceux avec lesquels il vivait. Et s'il eut peut-être parfois à souffrir d'une réflexion moins mesurée ce fut toujours avec un édifiant silence, fort méritoire, surtout pour lui, de tempérament plutôt vif et bouillant.

Il fut aussi longtemps procureur de la Maison ; plus d'un procureur mérite plutôt la qualification d'« économe ». M. Angiuli, sut dans cet office, garder un juste milieu et être à la fois discrètement large et, avec tact, fort ménager. Son office ne fut pas pour lui l'occasion de se procurer plus que l'usage le permet ou de choisir le meilleur ; dans sa chambre et son vêtement il fut toujours pauvre. Par ailleurs il était très sobre ; aux mets recherchés il préférait les pâtes et la « *verdura* », et ne buvait jamais que de l'eau.

Etant à Rome lors du vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale il avait désiré célébrer cette date auprès des reliques de Saint Vincent et avait obtenu l'autorisation de venir à Paris. Mais son supérieur M. Fontaine, devant lui-même s'absenter à cette époque lui demanda de bien vouloir retarder son voyage. M. Angiuli qui l'avait désiré pour accomplir un acte de piété, le juge inutile la date étant passée, fit totalement le sacrifice et renonça à un voyage, qui, à son sens, n'avait plus d'objet. Ce fut un sacrifice très senti, mais qu'il accomplit généreusement et sans arrière-pensée. Il montra toujours à l'égard de ses supérieurs un grand respect et une déférente obéissance et fit toujours preuve d'un excellent esprit.

Il arrive, lorsque durant des années on a parcouru les mêmes lieux, qu'on s'est adressé constamment aux mêmes populations, comme c'est le cas pour nos missionnaires d'Alger, qu'on finisse par épuiser toutes ses ressources. Il en fut sans doute ainsi de M. Angiuli. Il n'en reste pas moins qu'il fit beaucoup de bien, un bien réel, quoique accompli sans bruit et sans éclat.

Il m'est revenu, soit de confrères et de personnes du monde qu'à Rome il était empressé à rendre service à tous, à guider les pèlerins ou visiteurs aux divers lieux d'intérêt religieux ou historique et toujours avec la même bonne humeur.

En somme, M. Angiuli fut un bon fils de Saint Vincent, très attaché à sa vocation, aux règles et aux usages de la Congrégation, vivant de son esprit, un bon

ouvrier remplissant sérieusement et simplement sa tâche, un apôtre des humbles allant cordialement à eux et qui, tout porte à le croire, a dû être favorablement accueilli par notre Bienheureux Père en la Mission du Ciel.

Maurice COLLARD.

---

## DAX

### JEAN-PIERRE FARGET.

Frère coadjuteur de la Mission (7 février 1858 — 27 novembre 1942).

Le 27 novembre 1942, au soir de la fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse, patronne de la Maison, notre bon frère Farget, qui, depuis vingt-trois ans, dirigeait l'office de la Cordonnerie, rendait à l'infirmier de Dax, sa belle âme à Dieu.

Il avait 84 ans dont 54 passés dans la petite Compagnie. Son humble vie de frère coadjuteur, si longue mais surtout si bien remplie a reçu sa récompense. Il a entendu le Maître lui dire « *Bon et fidèle serviteur, parce que tu as été fidèle en petites choses, je vais t'établir sur de grandes, entre dans la joie de ton Seigneur.* »

Pour nous qui l'avons connu, il restera un grand exemple, le modèle du frère de la Mission, dont la vie a été toute de piété, de régularité et de travail.

Jean-Pierre Farget naquit le 7 février 1858 au village de Marlhes, riante commune du Sud de la Loire, région féconde en vocations religieuses et sacerdotales. Le lendemain il recevait le saint baptême. Trois jours après la Vierge apparaissait à Lourdes, comme pour recevoir les premiers sourires de celui qui devait tant l'aimer et le prendre dès le berceau sous sa maternelle protection.

Il n'oubliera jamais cette coïncidence et quand sur ses vieux jours, nous venions pour son anniversaire le féliciter, il ne manquait pas d'ajouter en souriant : je suis de la même année que Notre Dame de Lourdes, du même mois et même, je suis son aîné de 4 jours ! Il en était fier et dans sa foi profonde y voyait un privilège et une bénédiction pour toute sa vie.

Son père André Farget exerçait le métier de tisserand, sa mère Marie Courbon était rubanière ; la proximité de Saint-Etienne, centre de l'industrie du ruban, ex-

plique cette profession. Profondément chrétiens, ils élevèrent leur nombreuse famille dans l'amour de Dieu et du travail. Les Frères Maristes dirigeaient alors l'école du village, Jean-Pierre y apprit à lire, à écrire et surtout à bien aimer la Sainte Vierge. Quand il fut en âge de gagner un peu sa vie, ses parents le placèrent chez un fermier des environs, brave homme de célibataire, s'occupant de la vente du bétail et restant parfois plusieurs jours sans rentrer à la maison. Il avait confiance en Jean-Pierre qui était sérieux et travailleur et se reposait sur lui du soin des étables, de la ferme et même du ménage.

À 17 ans nous le retrouvons à la maison paternelle. Il travaille la terre et apprend en même temps, chez le cordonnier du village le métier qui lui permettrait plus tard de s'établir. Et ce fut pour Jean-Pierre durant plusieurs années, la vie de famille, simple, laborieuse et chrétienne, coupée de 1879 à 1883 par le service militaire qu'il fit à Paris au 3<sup>e</sup> régiment de Cuirassiers.

Mais Dieu dans ses desseins allait particulièrement bénir cette famille privilégiée, en appelant à son service dans la vie religieuse plusieurs de ses enfants.

Madame Farget avait compté jadis dans sa famille au commencement du siècle, un saint prêtre qui devint, sous le cardinal Fesch, vicaire général de Lyon ; le Chanoine Courbon dont il est parlé dans la vie du Curé d'Ars. En l'absence de l'archevêque fugitif, il eut à diriger le diocèse et à ce titre, appela, plus pour sa piété que pour sa science, le jeune abbé Vianney aux ordres sacrés et à la prêtrise. Nous connaissons ses paroles à cette occasion : « L'Eglise n'a pas seulement besoin de prêtres savants, mais encore et surtout de prêtres pieux, je l'appelle, la grâce de Dieu fera le reste. » Sans le judicieux chanoine nous n'aurions peut-être pas eu le Curé d'Ars. Pourquoi ne pas voir alors, dans les vocations religieuses qui vont successivement éclore au foyer de Marie Courbon, la reconnaissance du saint Curé, s'étendant après bien des années sur la famille du Vicaire général qui, après Dieu, l'appela au sacerdoce et à la sainteté !

Nous voyons en effet Marie-Philomène, sœur cadette de Jean-Pierre, quitter la première la maison paternelle pour rentrer en 1885 chez les Filles de la Charité.

Trois ans après notre cordonnier crut entendre à son tour l'appel du bon Dieu et de Saint Vincent. Ame droite, généreuse, un peu inquiète, il s'en ouvrit au vicaire de la paroisse l'abbé Bonaffé, son ami, qui lui con-

seilla d'aller à Notre-Dame de Valfleury faire une petite retraite. La Vierge aux genêts d'or décida de sa vocation et le 8 mars 1888 il rentra à St-Lazare pour y faire son postulat. Le 7 septembre il était reçu au séminaire interne.

Il avait 30 ans ; c'était une vocation tardive mais sûre. Le temps du postulat n'avait fait que la confirmer et l'affermir, aussi notre nouveau séminariste fut-il bien vite apprécié et aimé pour sa piété, sa régularité et son amour du travail. A la cordonnerie de St-Lazare où sa place était tout indiquée, il trouva un chef d'office bien fait pour le comprendre. Le bon frère Stern, lui aussi, était rentré tardivement dans la Congrégation ; jusqu'à 34 ans, il avait été cordonnier dans le monde. Frère d'une grande piété, homme de règle, travailleur infatigable, il initia le séminariste qui lui était confié non seulement aux exigences du métier en communauté, mais surtout lui imprima cette formation première qui reste toujours et que donnent, mieux que toutes les conférences, les bons exemples d'un ancien.

Frère Farget ne termina pas à Saint-Lazare son séminaire : en mai 1889 il était placé au Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul et mis à la tête de l'atelier de cordonnerie de l'école professionnelle. C'était un poste délicat, mais notre nouveau venu ne trompa pas la confiance que les supérieurs avaient mise en lui. Il sut s'imposer à ses jeunes apprentis et s'en faire aimer.

Au milieu de ses occupations quotidiennes et des soucis que donne toujours la formation de la jeunesse, frère Farget n'oubliait pas qu'il était encore séminariste. Mais au Berceau, il ne trouvait plus, comme à Paris, la régularité, le silence d'un séminaire organisé, et son âme délicate et inquiète en souffrait. Il en fit part à son ancien directeur de St-Lazare et le bon monsieur Huet, qui connaissait son séminariste, calma ses inquiétudes : « Puisque vous ne pouvez pas faire les exercices du séminaire, lui répondait-il, appliquez-vous à être bien fidèle à ceux de la communauté et Saint Vincent sera content. Pour apprendre à vos apprentis à travailler, il leur faut bien parler ; dans ce cas ce n'est pas manquer à la règle. » Et le judicieux directeur ajoutait : « Lorsque vous pouvez vous payer un bon petit moment de silence et de recueillement profitez-en. Allons, courage, vous faites ma consolation, que je serai heureux quand je saurai que vous êtes mon frère en saint Vincent pour l'éternité. »

Le 8 septembre 1890 il faisait les Saints Vœux, dans

la petite maison de Ranquines, en présence de M. Campan, supérieur du Berceau.

Si la joie de son âme fut profonde en ce beau jour de donation, homme de devoir Jean-Pierre Farget comprit aussi toutes les obligations que lui imposait le contrat qu'il avait fait avec Dieu et la Congrégation. Redoublant de bonne volonté et d'ardeur, exact à observer nos saintes Règles, il fut dès cette époque, les témoignages recueillis nous l'affirment, le modèle du bon frère coadjuteur, béni de Dieu et aimé de tous. Sous les regards de Marie Immaculée il s'était donné totalement. Sans défaillance, il travaillera à sa perfection, sans se reprendre jamais.

L'année 1891, en son commencement, lui apporta une joie nouvelle : sa sœur Marie, à l'exemple de Marie-Philomène, rentrait à son tour au séminaire de la rue du Bac. Elle aussi avait trente ans, la vocation était tardive mais excellente. Placée après son noviciat à l'hôpital de Vichy elle devait y mourir en 1924, couronnant par la souffrance sa vie de travail et de dévouement au service des pauvres et des malades.

Les voilà donc tous trois, unis dans la même vocation religieuse, chacun à sa place, dans la double famille de Saint Vincent. L'avenir semble leur sourire, la joie est dans leurs cœurs et cependant l'année ne passera pas pour eux sans la souffrance morale et les larmes.

Sœur Marie-Philomène, depuis six ans à la Miséricorde d'Arras, venait de quitter cette maison pour l'étranger. Le 8 juin 1891 elle s'était embarquée avec plusieurs compagnes, pleine de santé et de zèle. Malade durant la traversée, elle arriva au Guatemala pour y mourir : dix jours après, le 17 juillet elle rendait à Dieu son âme innocente, terrassée par la fièvre jaune qu'elle avait contractée sur le bateau. Le pauvre frère, à cette triste nouvelle qu'une lettre toute maternelle de la supérieure de la maison Centrale du Guatemala lui avait apportée, sentit la douleur envahir son cœur ; la croix fut lourde à porter. Il trouva dans son esprit de foi et dans la prière la force pour supporter l'épreuve et la sanctifier.

« *Votre bonne petite sœur Marie, lui écrivait de son côté, monsieur Vaysse, le lazariste qui l'assista dans sa maladie, a fait une bien sainte mort. Elle a souffert avec beaucoup de résignation, faisant le sacrifice de sa vie pour les siens, la famille de Saint Vincent et son cher Guatemala. Elle est au ciel.* » Ce fut sa consolation et,

courageusement, plus près de Dieu par la souffrance, il se remit au travail.

Ce ne fut pas pour faire des souliers mais du pain, ce qui n'est pas la même chose. Le départ imprévu du frère boulanger avait mis la maison dans l'embarras et obligé monsieur le supérieur à prendre une décision rapide. Notre bon frère Farget fut chargé de prendre la direction du fournil. Il y vint avec toute sa bonne volonté et son amour du travail, et notre cordonnier devenu boulanger réussit à merveille dans son nouveau métier. Mais ce métier était dur, le pétrin mécanique n'avait pas encore fait son apparition au Berceau. Aussi est-ce avec satisfaction qu'il vit au bout de quelques mois arriver son remplaçant. C'était le brave Hicquet, jeune alors, aujourd'hui presque septuagénaire, mais le cœur toujours fidèle au bon frère Farget, au Berceau et aux Enfants de Saint Vincent.

En 1894, Monsieur Serpette avait succédé à Monsieur Campan. Sous son supérieurat, le cordonnier-boulangier, dut une fois de plus abandonner souliers et tranchet pour devenir chef de culture et prendre la direction de la ferme. Habitué dès sa jeunesse aux travaux de la terre, il n'eut aucune peine à s'y remettre. Les champs étaient vastes, le personnel nombreux ; notre frère avait l'œil à tout, dirigeait, se faisait obéir. Les chevaux étaient ses amis et l'on cite certain poulain ombrageux et rétif, devenu calme et docile sous le dressage de l'ancien cuirassier.

Avec lui, il ne fallait pas rester sans rien faire, mais gagner son pain à la sueur de son front. Et cependant il était aimé et respecté, parce qu'il donnait lui-même l'exemple, parce qu'il était lui-même un grand travailleur, parce qu'il était juste et bon.

Frère Farget eut, en septembre 1899, la consolation de voir rentrer au séminaire des Lazaristes de Dax, un de ses neveux, fils de son frère Régis. C'était le village natal et les chers absents qui s'étaient rapprochés de lui, c'était surtout le prêtre futur, à la formation sacerdotale duquel il devait particulièrement contribuer. Il le fit par ses prières, son travail et ses conseils de bon religieux.

L'oncle eut le bonheur de voir le cher neveu gravir, les uns après les autres, les degrés du sanctuaire et le 10 juin 1906 monter à l'autel pour la première fois.

La séparation suivit bien vite et le jeune missionnaire André Farget, aujourd'hui supérieur à Quito, quittait la France pour l'Equateur.

Depuis 1904, notre cordonnier avait repris sa place au milieu de ses jeunes apprentis. Il y resta jusqu'en septembre 1907, date à laquelle un cachet bleu le rappela à la Maison-Mère pour y diriger la cordonnerie. Le bon frère Stern, à 76 ans ne pouvait plus suffire. Notre séminariste d'autrefois reprit la place qu'il avait quittée dix-sept années auparavant et travailla sous le regard de Dieu avec le cœur, la vaillance et l'esprit surnaturel que nous lui connaissons déjà.

En 1914, la guerre désorganisa les offices, à Dax le regretté frère Chapelle quitta sa cordonnerie pour ne plus revenir.

Le bon frère Farget fut alors la providence de la Maison. Pendant 4 années, nous le vîmes faire la navette, pour tenir la place de l'absent durant quelques jours. Il était heureux de rendre service, de se dévouer et de faire ainsi marcher les deux maisons à la fois.

L'armistice signé, les mobilisés petit à petit rentrèrent au bercail. Mais à Dax le cordonnier ne revint pas, le bon frère Chapelle était tombé au champ d'honneur et ce fut le frère Farget qui vint, en avril 1919, définitivement prendre sa place. Ce placement n'était pas fait pour lui déplaire. Il aimait cette maison de Dax, mise par le vénéré Père Fiat sous le patronage de la Vierge Immaculée ; sa belle chapelle qui lui rappelait des émotions bien douces : l'ordination, la première messe de son neveu en 1906, et puis le Berceau, son cher Berceau qu'il avait quitté à regret, où il avait laissé, dit-on, la moitié de son cœur, il allait pouvoir souvent lui rendre visite et revivre le passé. Il était donc heureux, heureux surtout d'obéir et d'accomplir ainsi la volonté de Dieu.

Notre cordonnier fut à Dax ce qu'il avait été au Berceau et à Saint-Lazare : toujours la même piété, la même régularité, le même amour du travail.

Levé souvent avant 4 heures, il se rendait à la chapelle donner son cœur au bon Dieu et lui offrir la journée qui commençait. Recueilli dans ses prières il parlait au Maître avec la foi, la simplicité, la confiance d'un enfant. Devant le Tabernacle, il fixait ses bons yeux doux sur l'hôte divin, comme s'il le voyait, faisant penser au paysan d'Ars qui « *avisait* » le bon Dieu.

La Vierge avait toutes ses tendresses. Chaque jour il récitait le rosaire ; c'était une promesse à sa Mère du ciel : il avoua n'y avoir jamais manqué.

Très surnaturel, il mettait Dieu dans les moindres actes de sa vie quotidienne. Nous le vîmes une fois

revenir l'air triste et inquiet. « *J'ai perdu mon chapelet, disait-il, je l'avais dit sur la colline et maintenant impossible de le retrouver où je m'étais assis.* » Une heure après il revenait joyeux : « *je l'ai enfin retrouvé... en voulant cueillir une pêche je l'avais fait tomber. J'ai été gourmand, c'est le bon Dieu qui me l'a fait perdre pour me punir de ma gourmandise.* » Heureux frère qui savait dans une étourderie banale mettre le surnaturel et voir le doigt de Dieu. Régulier comme le meilleur des séminaristes, il était fidèle à tous les exercices de la communauté et ce fut pour lui une souffrance d'en être privé dans les derniers temps de sa vie.

La *Vie des Saints*, l'*Imitation*, l'*Horloge de la passion*, *Saint Vincent* étaient ses préférés.

Dans sa chambre, rien de superflu, mais la grande simplicité des enfants de Saint Vincent. Il avait été à bonne école dans son enfance. « *Ma mère, racontait-il, avait un jour rapporté du canton une belle chaise en paille. Elle comptait sur des compliments et ce fut des reproches qu'elle reçut de mon père. « C'est du luxe, c'est trop beau », et il ne voulut jamais s'en servir.* » Les tabourets de bois devaient rester à l'honneur chez le tisserand de Marlhes.

L'esprit de pauvreté l'anima toujours et le guidait dans la pratique de son métier. Pas de cuir gaspillé. Comme il savait vous dire aimablement : « *mon frère vos talons sont usés, vos souliers ont besoin de réparations, vous attendez trop, bientôt les souliers seront irréparables, vous manquerez à la pauvreté.* » Il n'aimait pas voir perdre les choses et si dans ses allées et venues à travers la maison ou le jardin il trouvait quelque objet abandonné paraissant encore, pour lui, utilisable, il le ramassait pour ne pas manquer à la pauvreté.

Il était obéissant et soumis, mais disons-le à sa louange son obéissance était toute surnaturelle. Frère Farget avait la volonté tenace et l'obéissance dans certaines circonstances dut parfois lui coûter. Il n'en avait que plus de mérite.

Charitable envers tous, il ne disait du mal de personne et s'il croyait vous avoir peiné, bien vite il venait s'excuser et demandait humblement pardon.

Plein de respect pour le sacerdoce et ses ministres, à l'exemple de son premier chef d'office le bon frère Stern, rencontrait-il un prêtre sur son chemin, il le saluait respectueusement et s'effaçait humblement pour lui laisser la place. Il aimait les prêtres et les aidait

de ses prières. Il leur rendait avec joie et promptitude les petits services qu'ils lui demandaient, abandonnant le reste pour les satisfaire les premiers. Il avait compris, le bon Frère Farget que, malgré la faiblesse humaine, les prêtres étaient véritablement d'autres Christ, que la beauté et la grandeur de la vocation du frère de la Mission était de les servir avec humilité et respect.

Donnons pour terminer ce portrait moral, l'appréciation d'un confrère bien placé pour le connaître : *« Le bon frère Farget fut toujours un grand laborieux, ayant même peut-on dire la passion du travail. Il s'adonna aux plus rudes besognes avec une énergie peu commune, mais aussi avec amour, avec allégresse ; et parce qu'il était foncièrement chrétien, avec esprit de religion. Sa piété était profonde et éclairée, forte en même temps que très tendre pour Dieu, la Vierge et Saint Vincent ; piété qui se traduisait de plus en plus, à mesure qu'il avançait dans la vie, par l'absolu abandon au bon vouloir divin. »*

Les années s'écoulaient, l'âge n'arrêtait pas l'infatigable travailleur. Les souliers réparés, l'armoire de réserve bien garnie, notre bon frère ne restait pas inactif. Il aidait alors au jardin, entretenait les allées de la colline, plantait de jeunes châtaigniers pour remplacer les anciens aujourd'hui abattus. Mais un jour il se sentit faiblir et les responsabilités de l'office lui pesèrent. Il demanda à être déchargé de ses fonctions de chef d'office, mais il n'en continua pas moins à avoir l'œil du maître et à travailler sans repos avec les jeunes frères qu'il avait formés.

Vint de nouveau la guerre. La cordonnerie perdit bientôt un ouvrier et, pendant trois ans, le grand-père comme nous l'appelions, étonna la maison par son énergie : Avec le jeune frère qui lui restait, il voulait tenir.

Mais l'âge était là... l'année 1943 le trouva bien affaibli. L'appétit qu'il avait robuste diminuait, sa surdité s'accroissait et il nous donnait l'impression qu'un mal interne le minait. Au mois d'avril un volumineux anthrax dans la région du sternum l'obligea à cesser tout travail ; trois autres, dans la gouttière dorsale lui imposèrent des nuits d'insomnie et des souffrances qu'il accepta avec la plus grande résignation. Les pansements étaient douloureux, *« Allez doucement, si vous saviez comme cela fait mal »*, disait-il, et puis bien vite il se ressaisissait, la vertu dominait la nature et il offrait ces moments pénibles au Maître qui avait souffert pour lui. Les pansements terminés, il remerciait les frè-

res infirmiers : « *Merci, je vous donne bien du travail avec ma pauvre carcasse... merci, merci, Dieu vous bénisse, je vais prier pour vous.* » Il édifiait tous ceux qui venaient le visiter, par sa patience et sa résignation à la volonté de Dieu..

Notre malade était condamné, le mal qui petit à petit le minait, devait l'emporter. On décida donc en septembre de lui donner les derniers sacrements, non que la mort parut prochaine, mais pour faire profiter notre bon frère des grâces qu'ils confèrent. Il les reçut avec joie, dans les sentiments d'une piété profonde, avec une foi vive et confiante. La paix était dans son âme, cette âme si délicate et parfois inquiète. Il avait combattu le bon combat, il achevait sa course et allait bientôt recevoir la couronne promise au bon serviteur, il était heureux.

Deux mois se passèrent cependant et notre cher malade était toujours là. On le levait quelques heures, il faisait alors péniblement ses lectures, récitait son chapelet dont il ne se séparait jamais. Chaque matin, il recevait son Dieu avec amour : Il faisait sa consolation et sa force.

Il voulait mourir en beauté, un jour de grande fête. Le 19 juillet, le 15 août il s'attendait à quitter la terre. La fête de la Toussaint était passée et le grand-père se demandait si la Vierge ne l'oubliait pas. « *Ma pauvre carcasse n'en peut plus, je ne suis plus bon à rien, je n'ai plus la force de réciter mon Rosaire.* »

Non, la Vierge Immaculée ne l'oubliait pas et allait bientôt combler ses désirs.

On voyait en effet que notre cher malade s'affaiblissait chaque jour davantage, mais il s'alimentait encore et le cœur semblait tenir.

Au matin du 27 novembre, pour la première fois, il eut quelque peine à avaler la sainte hostie. Dans la journée, son confesseur vint lui rendre visite, lui souhaiter bonne fête et l'encourager, comme il le faisait souvent. Vers le soir deux étudiants demandèrent à le voir, il leur causa aimablement et se recommanda à leurs prières. Il s'alimenta légèrement comme de coutume. Quelques instants après, le vénérable frère Farget était dans son éternité.

Non, la Vierge aux genêts d'or, la Vierge de la Médaille Miraculeuse ne l'avait pas oublié. Au soir de sa fête, elle était venue fermer les yeux de son enfant pour le conduire à la Mission du Ciel.

## MADÈRE

M. ERNEST SCHMITZ

*Prêtre de la Mission (18 mai 1845-3 décembre 1922)*

Après quarante ans le souvenir du Père Schmitz est demeuré vivant à Madère ; on se rappelle encore son œuvre sacerdotale de formateur du clergé et son œuvre scientifique de chercheur et de collectionneur des richesses naturelles de l'île.

Le P. Schmitz eut une personnalité très riche, aussi est-il nécessaire pour l'étudier de l'envisager successivement à différents points de vue : l'homme, l'homme de science, l'homme de Dieu.

### I. — L'HOMME

Physiquement, le Père Schmitz n'était pas une figure vulgaire : grand, maigre, les cheveux châtain, les yeux grands et très vifs, la bouche largement fendue, le nez fort et légèrement aquilin, les pommettes saillantes : un visage d'ascète. Ce qui surprenait dans cette physionomie sévère c'était sa mobilité. Dans le P. Schmitz tout était vie et tout parlait : les yeux, les rides du front, les lèvres, les bras, tout remuait, s'harmonisant d'ailleurs avec le ton de voix qui lui était particulier, très expressif et riche de tonalités. Il était intéressant de l'observer lorsqu'il expliquait quelque instrument de physique ou quelque spécimen d'histoire naturelle. Un vulgaire robinet de Babinet, un nid d'oiseau ou un œuf quelconque des collections du Musée du séminaire lui donnaient matière à une bonne demi-heure de causerie animée, émaillée de fines réflexions, au cours de laquelle les auditeurs finissaient par oublier l'objet des explications pour concentrer toute leur attention sur le « conférencier ». Sous cet aspect le P. Schmitz semblait plutôt méridional que fils de la froide Germanie.

Le P. Schmitz, en effet, était allemand. Il naquit à Reydt (Prusse rhénane), le 18 mai 1845, et fit ses humanités au lycée de Reuss.

L'aspect sévère du P. Schmitz trahissait le fond sérieux de son caractère. Depuis le temps de ses études, il avait le culte de l'ordre, de la règle, de l'autorité. Dans sa chambre à coucher, comme dans les salles de son musée, régnaient l'ordre et la propreté. L'ordre joua un grand rôle dans sa vie remplie par les occupations les plus variées : c'est pourquoi on ne remarquait pas en lui les distractions habituelles aux savants.

Le P. Schmitz savait merveilleusement s'adapter à tout et à tous. Souvent il disait : *Dans le monde, je ne connais pas de pays plus beau que Madère, à Madère de maison plus belle que le séminaire, dans le séminaire de pièce plus belle que ma chambre.* Vrai pour le pays, cela ne l'était

guère pour la maison. En effet, le vieux Séminaire de la rue de *Monteiro Novo* était un édifice étroit, sans lumière, sans air, fort mal conditionné. Malgré cela le P. Schmitz parvint à en faire « un laboratoire modèle de vertu et de science ». Tel, est le pouvoir du génie de l'adaptation au milieu, guidé par l'esprit surnaturel.

Le P. Schmitz avait un sens parfait des convenances sociales ; pour occupé qu'il fût, il n'omettait aucun des devoirs de société que lui imposaient ses hautes fonctions. Il recevait tout le monde sans distinction, petits et grands ; on le voyait écouter avec une patience imperturbable les explications embrouillées de quelque paysan recourant à ses conseils ou à ses bons offices.

Il paraissait à toutes les réunions où son absence pouvait être notée et commentée défavorablement ; toutefois comme il n'allait nulle part pour se divertir et passer le temps, il demeurait à peine le temps indispensable pour que sa présence fût remarquée de tous et disparaissait comme par enchantement. C'est ainsi que le même jour et presque en même temps plusieurs cérémonies publiques étaient honorées de la présence du Vice-Recteur du séminaire.

Autre qualité de cet homme, rare chez un intellectuel de l'envergure du P. Schmitz, son talent à manier l'argent, talent qui faisait de lui un administrateur remarquable pour toutes les entreprises qui lui étaient confiées. Il n'avait pas seulement l'art de gérer les revenus, mais encore celui plus difficile d'accroître le capital. Tant qu'il administra la « *Quinzaine Religieuse* » que rédigeait son collègue et ami le P. Louis Xavier Prévôt, jamais les ressources ne manquèrent à cette publication.

L'œuvre des Ecoles de Saint François de Sales, fondée par le P. Prévôt, ne put se maintenir que grâce aux généreux et intelligents efforts du P. Schmitz. Le musée fut constamment entretenu et développé sans qu'il en coûtât aucun sacrifice financier au Séminaire. C'est que le P. Schmitz savait acheter et savait vendre, mettant en valeur tout ce qui lui passait par les mains : timbres oblitérés, monnaies anciennes, vieux bordereaux de paiement, pièces en double de son musée, etc... Il connaissait les meilleurs marchés pour toutes choses : en Allemagne, en Belgique et surtout en Hollande. A noter toutefois que jamais il n'exerça son activité « commerciale » sinon au profit d'œuvres pies ou pour couvrir les inévitables dépenses que réclamait le musée du séminaire.

Comment vint se fixer à Madère un homme d'une aussi extraordinaire valeur ? Nous avons déjà dit qu'il était originaire de Reydt, en Allemagne, et qu'il avait suivi les cours du lycée de Reuss. Ses études terminées, il entra, le 25 septembre 1864, à Cologne, dans la Congrégation de la Mission. Ordonné prêtre en 1869, il exerça son ministère à l'Académie rhénane de Cavalerie de Bedbourg, où le surprit le *Kulturkampf*, dans l'automne de 1873. Obligé

de s'exiler, il vint au Portugal avec d'autres confrères allemands. Après un très court séjour à *Torres Vedras*, il vint à Madère, le 17 août 1874 en qualité d'aumônier de l'*Hospice de la Princesse Marie Amélie*, hôpital destiné aux tuberculeux pauvres et confié aux Filles de la Charité de saint Vincent de Paul. Ce n'était pas pour longtemps, car, au mois de décembre de la même année, les Lazaristes quittaient Madère.

Le 8 janvier 1875, il fut placé au Collège de *Santa Quitéria*, à Felgueiras, où il demeura jusqu'en mars 1878, date à laquelle il revint à Madère avec le titre de supérieur de l'*Hospice*. A la demande de l'évêque de Funchal, le P. Schmitz commença dès cette année à se rendre fréquemment au Séminaire, en qualité de confesseur et d'examineur. Tous les samedis il faisait une conférence spirituelle aux séminaristes. Pour l'année scolaire suivante, il fut chargé d'une classe quotidienne de français, tandis que son compagnon, le P. Xavier Prévôt, enseignait la philosophie.

Désireux de pourvoir son séminaire d'une bonne direction, Mgr Barreto signa le 5 mai 1881, avec le P. Fiat, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, un contrat par lequel il confiait le gouvernement du séminaire diocésain aux Prêtres de la Mission. Le P. Schmitz, qui déjà exerçait effectivement la charge de supérieur depuis le 2 janvier de cette année, fut nommé officiellement vice-recteur du séminaire, l'évêque gardant le titre de recteur.

Tels sont les chemins suivis par la Providence pour conduire de si loin jusqu'à Funchal celui qui serait le bras droit de Mgr Barreto dans la réforme de son séminaire. L'action conjuguée de ces deux esprits supérieurs devait faire du clergé de Madère la fine fleur du clergé portugais.

Le P. Schmitz exerça la charge de vice-recteur jusqu'au 30 septembre 1898 ; il se retira alors à Theux, en Belgique, où la Province allemande de la Congrégation de la Mission avait sa maison de formation.

L'éminent prélat n'eut de cesse qu'il n'eut obtenu des Supérieurs que lui fût rendu celui qui, par son action disciplinaire, par son prestige et par sa vertu, avait exercé une si profonde influence sur le clergé de Madère. C'est ainsi que le 27 septembre 1902, au contentement de tous le P. Schmitz revint occuper son poste de vice-recteur : il y demeura jusqu'à ce que, à la mort du P. Guillaume Schmidt, supérieur de l'*Hospice allemand de Saint-Paul* à Jérusalem, le gouvernement allemand obtint des Supérieurs que cette importante charge lui fût confiée.

Le 7 juillet 1908, après la clôture de l'année scolaire de Funchal, le P. Schmitz s'embarquait pour l'Europe, laissant à Madère, réalisée par sa prodigieuse activité, sa science et sa vertu, une œuvre considérable qui subsiste encore de nos jours.

II

L'HOMME DE SCIENCE

Considérons maintenant le P. Schmitz comme savant. Grâce à son talent de polyglotte (il parlait correctement, outre l'allemand et le portugais, le français et l'anglais) il put entrer en relations avec tous les étrangers cultivés de passage à Madère, soit comme touristes, soit comme explorateurs professionnels en voyage d'études.

Il fit la connaissance dès le début du grand naturaliste anglais *Johnson* qui sut découvrir sa véritable vocation pour l'histoire naturelle. Devant retourner définitivement en Angleterre, le savant, désireux de laisser un digne continuateur de son œuvre, initia le P. Schmitz aux secrets de sa science et lui donna une grande partie de ses précieuses collections.

Le P. Schmitz possédait à un haut degré ce que l'on a coutume d'appeler *l'esprit scientifique*. Observateur pénétrant des phénomènes naturels, il était aussi, comme tous les savants, attentif aux moindres détails. Un spécimen lui venait-il en mains, il le tournait, le retournait, l'examinait avec minutie et il semblait trouver un certain plaisir à noter avec subtilité les détails particuliers que seuls des yeux très exercés, comme les siens, pouvaient distinguer à première vue.

Au séminaire arrivaient toutes sortes de spécimens curieux trouvés sur terre ou en mer. Plus d'une fois on chercha à surprendre la bonne foi du vice-recteur, mais son tact très sûr de naturaliste se laissait rarement prendre en défaut. Je me rappelle qu'une fois on lui porta trois ou quatre œufs que l'on affirmait avoir recueilli dans les rochers de *Curral das Freiras* : aux yeux des assistants ils paraissaient exactement de même provenance. Le P. Schmitz observa attentivement les œufs et dit au porteur : « Vous voulez me tromper, un seul vient de *Curral das Freiras*, les autres sont des œufs de poule ». Il alla chercher un palmer (instrument de précision), mesura exactement les œufs, obtenant ainsi la confirmation de ce que la simple observation lui avait révélé. Il acheta l'œuf d'*Oestrelata Fea* ; cet oiseau de passage, vulgairement appelé la « *Freirinha* », ne se reproduit qu'à Madère, en un lieu appelé *Curral das Freiras*, faisant son nid au milieu de rochers presque inaccessibles. L'affaire valait la peine, en effet, l'œuf de ce palmipède était vendu alors aux musées étrangers pour le prix d'une livre sterling.

Ce fut grâce à cet esprit scientifique que le P. Schmitz devint le parrain d'un grand nombre de spécimens d'histoire naturelle. Parmi ceux qui portent son nom on compte : quelques variétés d'oiseaux : *Motacilla boarula Schmitzii*, la bergeronnette de Madère ; *Strix flammea Schmitzii*, beau spécimen de la chouette de Madère ; un poisson : *Scopulus Schmitzii* ; une variété de fourmis de Madère :

*Plagiolepis pigmea Schmitzii* ; un hémiptère : *Dienchis Schmitzii* ; quatre variétés d'arachnides : *Trochosa, Prosthema, Lephthyphantes, Entelecara Schmitzii* ; une variété d'arthropodes : *Pseudochelidura Schmitzii* ; un nevroptère : *Symphorobius Schmitzii* ; un mollusque : *Cabralia Schmitzii* ; une plante de la famille des labiées : *Bystropogon madeirensis Schmitzii*.

Le P. Schmitz n'épargnait ni son temps ni sa peine ; il n'avait aucun respect humain lorsqu'il s'agissait de sauver un spécimen curieux. On le vit une fois traverser la ville de Funchal portant dans ses bras un énorme poisson qu'il avait trouvé au marché

Le temps que lui laissait libre sa charge de vice-recteur et de professeur, il le consacrait, en majeure partie, à l'étude des nouveaux spécimens qu'on lui apportait ou à la conservation et au perfectionnement des précieuses collections qui constituaient le Musée du séminaire.

Ce musée contenait exclusivement des spécimens de la faune et de la flore de Madère. Les espèces étrangères à l'île étaient exposées dans les vitrines du parloir ; c'était comme un autre musée, d'intérêt secondaire. Cet exclusivisme « régionaliste » était hautement apprécié des naturalistes qui visitaient le musée du séminaire, parce qu'ils trouvaient là, réuni et classé dans un ordre parfait ce que précisément ils venaient chercher dans cette « *Perle de l'Océan* ». Le directeur du « Muséum » de Paris évaluait à 200.000 francs de ce temps, la collection de ce musée régional.

Le P. Schmitz était en correspondance avec les spécialistes de l'histoire naturelle un peu partout, particulièrement en Angleterre, en Allemagne, en Autriche ; il leur envoyait des spécimens pour leurs collections. Au Portugal, le célèbre jésuite, le P. Torrend, cryptogamiste distingué, fut un de ses correspondants les plus assidus.

Avec patience il organisa et fit organiser sous sa direction d'importantes collections, qui servirent de bases à de sérieuses monographies. Tels le travail du Dr Forel sur les fourmis, celui de Kulczinski sur les arachnides de l'archipel. On doit aussi au P. Schmitz une collection d'algues qui fut étudiée par son homonyme le Dr. Schmitz, algologue allemand. Ce fut encore sous sa direction que le vice-recteur actuel du séminaire, Mgr Jaime de Gouveia Barreto, prépara une belle collection de lichens et de champignons et, si je ne me trompe, une autre non moins importante de diptères.

Le P. Schmitz était correspondant de diverses revues scientifiques. Il honora de sa collaboration : « *Os Anais de Ciencias Naturais* » de Porto, l'« *Ornithological Jahrbuch* » de Hallein, en Autriche, l'« *Ornithological Monatsbericht* » de Berlin, le « *Cosmos* » de Paris.

Le meilleur de ses travaux est incontestablement celui qui a pour titre : « *Die Vögel Madeira's* » (*Les oiseaux de*

*Madère*) ; on y trouve tout ce que l'on pouvait connaître en 1899 sur l'ornithologie de l'archipel de Madère.

Au Portugal, le P. Schmitz faisait partie de l'Académie des Sciences de Lisbonne et de la Société Portugaise des Sciences Naturelles.

Comme on peut le voir par ce rapide résumé, le vice-recteur du séminaire s'était fait un nom parmi les savants de l'Europe. Il n'est donc pas étonnant que le Congrès ornithologique réuni à Londres en 1904 voulut le compter parmi ses membres. Il fut invité à prendre part à ce Congrès comme représentant de Madère. Avec la permission de ses Supérieurs, le P. Schmitz accepta cet honneur. Il est à noter toutefois qu'il ne le fit qu'après avoir reçu l'assurance qu'il pourrait se présenter au Congrès et voyager en Angleterre avec son costume ecclésiastique. Ce fut en soutane, comme prêtre catholique, qu'il occupa sa place de congressiste. C'est que le P. Schmitz ne cherchait la science et le prestige qu'elle donne que pour mieux servir la cause de la religion catholique et la renommée de son cher séminaire de Funchal.

Dans ce Congrès le P. Schmitz fit un rapport sur l'ornithologie de Madère en termes si sobres et si précis que le président le proposa comme modèle à tous ceux qui devaient présenter une communication aux sessions du Congrès.

Zélé pour le renom de son musée, à aucun prix il n'aurait cédé un spécimen qu'il n'eût pas en double, et lorsqu'il en cédait un, il gardait toujours le meilleur pour le musée du séminaire. Le *British Museum* lui offrit une somme relativement considérable pour prix d'un œuf de taille extraordinaire, qui, en réalité, était formé de deux œufs complets contenus l'un dans l'autre ; pareil phénomène ne s'était jamais produit. Le P. Schmitz ne céda pas son œuf, il ne l'aurait cédé que s'il en avait eu un autre identique. Une autre fois je lui vis en main un spécimen très rare de corail ou d'éponge sur lequel on discutait fort parmi les naturalistes. En ayant reçu une parcelle le *British Museum* voulut acheter le spécimen ou au moins obtenir qu'on le lui prêtât pour le soumettre à l'étude. Toujours prudent, le P. Schmitz refusa de le vendre et même de le prêter, si bien que le *British Museum* se vit obligé d'envoyer son spécialiste à Funchal pour étudier sur place le précieux spécimen. Ce fut grâce à ce zèle, disons à cet amour jaloux, pour son musée, que le P. Schmitz réussit à former d'aussi précieuses collections et à faire connaître à l'étranger le séminaire de Funchal pour un centre de haute culture.

Bien que le P. Schmitz ait été surtout un ornithologue distingué, sans toutefois avoir négligé les autres branches de l'histoire naturelle, nous ne devons pas oublier que les sciences physico-chimiques firent l'objet de son attention compétente. Nous en avons la preuve dans le cabinet de physique et le laboratoire de chimie dont il dota le sémi-

naire. Le laboratoire de chimie, le P. Schmitz l'obtint grâce à son amitié avec le vicomte de Vogué qui passa quelques années à Madère pour bénéficier de la douceur du climat. Lorsque ce dernier, grand amateur de chimie, retourna dans sa patrie, il donna au séminaire matériel et drogues qui constituaient son laboratoire. Le P. Schmitz n'avait pas le temps de cultiver cette branche de la science expérimentale, il sut cependant entretenir le laboratoire du séminaire. Au cours d'un de ses voyages à Paris, il chargea le P. Jung, professeur de sciences à la Maison-Mère des Lazaristes, d'acquérir un cabinet de physique pour le séminaire de Funchal. Ce matériel, assez complet ne cessa de s'enrichir par de nouvelles acquisitions jusqu'au jour où les Lazaristes quittèrent le Séminaire.

### III

#### L'HOMME DE DIEU

Comme déjà l'ont laissé entrevoir les pages précédentes, le P. Schmitz fut par dessus tout un *homme de Dieu*, homme de Dieu comme prêtre de la Sainte Eglise, homme de Dieu comme fils de saint Vincent. Comme prêtre il honorait le clergé par le prestige que lui communiquait sa réputation de savant, si justement acquise ; de plus, il présentait, dans sa personne et dans son action, un ensemble de vertus rarement réunies chez un seul homme. Comme fils de saint Vincent, il possédait à un haut degré ces vertus que le grand saint du XVII<sup>e</sup> siècle considérait comme propres à l'esprit de son institut : humilité, douceur, simplicité, mortification, zèle, vertus qui n'excluent pas, les supposant plutôt la prudence, la fermeté et la largeur de vue qui sont des qualités indispensables à un formateur d'âmes.

**LE PRÊTRE.** — Le P. Schmitz fut un prêtre modèle : dans son attitude toujours très digne, dans la piété angélique avec laquelle il exerçait toutes les fonctions de son ministère, dans l'amour de son état qui le faisait s'intéresser à tout ce qui touchait le sacerdoce.

Homme essentiellement pratique sa science théologique ne s'embarrassait pas des questions inutiles et son intelligence supérieure sut éviter les discussions stériles suscitées par le modernisme. Pour lui, ne présentaient aucun intérêt les spéculations trop subtiles et les opinions téméraires. Il gardait la foi simple et forte de l'homme du peuple, la foi du charbonnier comme il disait.

Le P. Schmitz était profondément pieux. Son attitude pendant la prière, le ton de sa voix, le recueillement de tout son être, édifiaient ceux qui en étaient témoins. Cette piété explique l'influence qu'il a exercée sur les séminaristes formés sous sa direction.

Pendant les vacances les séminaristes de la ville ou des environs venaient parfois à la chapelle du séminaire, le matin, pour assister à la messe et communier, ou dans la

soirée, pour faire leur visite au Saint-Sacrement. Jamais le vice-recteur ne les laissait repartir sans leur adresser quelques mots aimables et pieux. Il tenait à ces visites au séminaire pendant les vacances, y voyant un grand avantage, celui de maintenir un contact constant entre les séminaristes, vivant au milieu des dangers du monde, et leur directeur spirituel.

Pour tout le monde, le P. Schmitz fut toujours un modèle parfait de fidélité au devoir. Rigide par tempérament, discipliné par éducation, il était d'une ponctualité de chronomètre. Jamais on ne le vit arriver en retard. Si, au cours d'une visite qu'il ne pouvait esquiver, l'heure venait à sonner pour lui de quelque office à remplir, il prenait congé du visiteur et se rendait où le devoir l'appelait. Mais il était des visites que les convenances sociales ne lui permettaient pas d'interrompre ainsi ; en ce cas, au premier coup de cloche, il s'excusait, s'absentait un moment et revenait après avoir pourvu à son office. C'est ainsi qu'il savait allier la délicatesse du parfait « gentleman » avec l'inflexibilité rigide de l'homme de devoir.

Cet homme très occupé était si parfaitement ordonné dans tous ses gestes qu'il donnait parfois l'impression d'un véritable automate. Son entrée au séminaire lorsqu'il revenait de la ville semblait réglée par un rituel. Avant de franchir le seuil de la porte, toujours avec le même geste, sur la même marche de l'escalier, il retirait son chapeau, il le plaçait ensuite, toujours dans la même position, sur une petite table qui se trouvait à la porte de sa chambre, puis il mettait son parapluie toujours à la même place, ainsi continuait-il, comme s'il était mû par un ressort caché qui lui imprimait toujours le même mouvement et la même cadence. Cet automatisme toutefois ne résultait pas d'une habitude inconsciemment acquise, c'était une activité consciente et méthodique, qui concourait au bon ordre et à la meilleure utilisation du temps. Il semble que le P. Schmitz ait fait une étude spéciale de ce double élément qui contribue à valoriser la vie d'un homme en coordonnant tous ses mouvements en vue d'une fin déterminée.

En tout le vice-recteur du séminaire se révélait rigoureusement ponctuel et intelligemment méthodique. Ces qualités qui ont tant concouru à l'exact accomplissement de ses devoirs, il les exigeait de tous ses collaborateurs et il savait les rappeler à l'ordre lorsqu'il les trouvait en faute. L'exemple de sa personne lui donnait une autorité et une force morale telles que ces interventions étaient accueillies avec le plus grand respect. C'est pourquoi le séminaire de Funchal, sous la direction du P. Schmitz devint une haute école de formation.

De son zèle sacerdotal, le P. Schmitz a laissé de remarquables exemples.

Sachant que beaucoup de gens pauvres n'assistaient pas à la messe parce qu'ils manquaient de vêtements ou de chaussures en bon état, il institua avec la permission de

l'évêque, une messe à 4 h. du matin en hiver et à 3 h. 1/2 en été, dans la vaste église du collège, la plus grande de Funchal après la cathédrale. Lui-même célébra cette messe pendant de nombreuses années. L'église se remplissait littéralement : gens pauvres de la ville qui avaient honte d'assister à la messe pendant le jour et gens des environs qui venaient en ville pour se procurer les provisions de la semaine. Le P. Schmitz faisait une instruction à ces braves gens et confessait ceux qui se présentaient après la messe. Plus tard le vice-recteur chargea de cette messe matinale ses jeunes confrères du séminaire, en vue de leur inculquer le zèle sacerdotal.

C'est encore dans ce but qu'il les envoyait assister les moribonds, chaque fois que l'occasion se présentait. Il leur enseignait comment ils devaient faire et leur recommandait d'imposer le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel à ceux qui n'étaient pas encore affiliés à la confrérie.

Lorsque, dans le port de Funchal, apparaissait quelque navire de guerre anglais ou allemand, le P. Schmitz saisissait l'occasion d'exercer une des activités préférées de son zèle sacerdotal. Il se rendait immédiatement à bord pour saluer le commandant et s'informer s'il n'y avait pas des marins catholiques dans l'équipage. S'il s'en trouvait, il demandait au commandant la permission de les inviter à assister à une messe, ce qui lui était toujours accordé. Au jour fixé, de préférence un dimanche, quand c'était possible, il réunissait ses marins dans la chapelle de *Notre-Dame de Penha*. Il disait la messe et faisait un sermon. Si l'on était en temps pascal, il veillait à leur faire observer le précepte. C'est ainsi qu'une fois nous le vîmes arriver avec un grand nombre de marins, ses compatriotes, qu'il avait confessés et communifiés. Le P. Schmitz était radieux. « Tous ont fait leurs Pâques » répétait-il. C'était un spectacle curieux de le voir joyeux comme un enfant au milieu de ses compatriotes, entonnant des chants du pays natal. Il y avait sans doute la joie naturelle de se voir au milieu de ceux qui parlaient la même langue que lui, et sentaient vibrer dans le cœur le même amour patriotique, mais, chez le P. Schmitz dominait le contentement d'avoir exercé son ministère sacerdotal, d'avoir procuré à ces âmes l'accomplissement de leur devoir religieux.

Ces exemples suffisent pour caractériser le zèle sacerdotal du pieux vice-recteur du séminaire, zèle qui s'étendait à tous, pauvres et riches, compatriotes et étrangers. Le musée lui-même, comme nous l'avons déjà noté, était dans l'esprit du P. Schmitz, une œuvre de zèle sacerdotal, œuvre qui lui attirait la considération des touristes protestants. Grâce à cette œuvre d'un prêtre de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, le clergé et les catholiques de Madère pouvaient marcher la tête haute parmi ces étrangers pour la plupart hostiles ou indifférents aux croyances de l'Eglise catholique.

De tout ce qui précède nous pouvons tirer cette conclusion que dans toutes ses entreprises, le P. Schmitz fut un homme de Dieu, au sens plein du mot.

**LE FILS DE SAINT VINCENT.** — Le P. Schmitz fut un prêtre selon le cœur de Dieu, ce qui revient à dire qu'il fut un vrai fils de saint Vincent, puisque le désir le plus ardent de ce grand saint était de donner à l'Eglise, dans la personne de ses fils, des prêtres dignes et zélés.

La première fin à atteindre pour un Lazariste est sa propre perfection, suivant les règles tracées par le fondateur de la Mission. Le P. Schmitz avait compris cela merveilleusement et il travailla à le réaliser sincèrement et avec persévérance. Il pratiquait la règle de son Institut avec une perfection rare, sans se prévaloir de ses nombreuses occupations pour s'en dispenser. Par tempérament et par éducation, il inclinait vers un certain rigorisme formaliste, mais, en fait, c'était l'intégrité du caractère, la droiture et la fermeté d'une volonté de fer et par dessus tout la conscience parfaite de tous ses devoirs d'enfant de saint Vincent, qui réglait toute son activité.

Non seulement il observait la règle, mais il voulait encore qu'elle fût observée autour de lui ; il usait de toute son autorité pour faire toutes les remarques qu'il jugeait utiles. C'est pourquoi la petite communauté de Funchal, qui, d'ordinaire, ne se composait pas de plus de quatre Pères lazaristes et de trois frères coadjuteurs, pouvait être considérée comme un modèle de vie religieuse commune.

Etre placé au séminaire de Funchal, sous la direction du P. Schmitz, était une bénédiction du ciel pour les jeunes confrères lancés dans le ministère au lendemain de leur ordination sacerdotale. Ils y trouvaient non seulement la régularité en tout mais encore une inappréciable vie de famille ; cela était bien propre à leur donner du courage pour le travail, de l'assurance pour leurs premiers pas dans le ministère et à créer en eux de salutaires habitudes pour l'avenir. Le P. Schmitz était paternel pour ses jeunes confrères. A peine étaient-ils arrivés au séminaire qu'il les mettait au courant des usages de la maison, les prévenant des difficultés qu'ils pourraient rencontrer au dehors et en dedans. Au premier jour libre, il les accompagnait personnellement pour les présenter à l'évêque et aux personnalités de la ville avec lesquelles les Pères du séminaire devaient entretenir des relations officielles ou simplement de courtoisie. Ces premières visites constituaient déjà une grande leçon pour le nouvel arrivé : leçon de simplicité, de bonne éducation et d'utilisation du temps. L'habile supérieur profitait de ces visites pour faire au jeune confrère de judicieuses observations, lui montrant combien il aurait à travailler dans le champ qui s'ouvrait à son zèle.

Le P. Schmitz savait favoriser le développement des aptitudes particulières de chacun, spécialement de celles qu'il remarquait pour ses études préférées : dans le domaine de l'histoire naturelle ou des sciences physico-chimiques. La

messe de 4 h. du dimanche qu'il confiait à ses jeunes confrères avait pour but de les exciter au zèle et de les habituer à la prédication. Il leur conseillait de faire des instructions sur des sujets suivis et de les écrire pour s'habituer à développer un thème et à prêcher avec assurance et clarté devant les gens du peuple qui composaient presque exclusivement cet auditoire matinal. Avec la loyauté d'un ami il les prévenait contre les périls qu'ils avaient à redouter soit dans l'accomplissement de leurs fonctions, soit dans les relations avec l'extérieur où un zèle indiscret pouvait donner prise à des jugements peu bienveillants.

Une des caractéristiques du vrai fils de saint Vincent est le zèle pour les missions aux pauvres gens de la campagne. C'est l'œuvre principale de la Congrégation de la Mission, et même la raison d'être de sa fondation. Le bon fils de saint Vincent, bien qu'appliqué par obéissance à d'autres ministères, conserve toujours une prédilection marquée pour les missions rurales auxquelles il a fait vœu de consacrer sa vie entière. Durant, de nombreuses années, le P. Schmitz consacra une bonne partie de ses grandes vacances aux travaux des missions, aidant les missionnaires que l'évêque faisait venir presque chaque année pour parcourir les paroisses de l'île. Le P. Schmitz « missionnaire » comme second, se soumettant en tout à celui qu'il considérait comme son supérieur pendant le temps de la mission. On racontait, sur ces missions, des épisodes merveilleux que la foi simple du peuple préparait pour d'authentiques miracles. Extraordinaires étaient toujours les fruits opérés par les missionnaires qui s'épuisaient littéralement dans le ministère de la prédication et de la confession. C'était avec plaisir que le P. Schmitz rappelait ce bon temps, narrant des épisodes où il avait pris une part active et parlant avec émotion de l'édification que lui donnaient ces gens du peuple dont il admirait la foi.

Un des grands sacrifices que lui imposa le changement de Madère à Jérusalem fut de ne plus pouvoir donner libre cours à son zèle apostolique. Malgré ses efforts, le P. Schmitz ne put réussir à apprendre l'arabe populaire de façon à le parler couramment. Comme fils de saint Vincent, il souffrait de cette lacune qui l'empêchait d'entrer en contact avec les enfants du peuple. Ne nous étonnons pas de son échec : il avait 63 ans lorsque lui fut confiée la direction de l'*Hospice Saint-Paul de Jérusalem*. Il ne mit pas pour cela un terme à sa prodigieuse activité qu'il continua de consacrer, au moins indirectement, aux enfants du peuple. Nous savons que peu après son arrivée à l'*Hospice*, en 1908, il fonda l'École Normale d'instituteurs primaires pour les missions du Patriarcat latin, œuvre qu'il dirigea personnellement jusqu'au début de la grande guerre.

Les pèlerins de Jérusalem qui le connurent, dit un souvenir mortuaire imprimé en allemand, n'oublieront jamais sa modestie et son amabilité pour eux, sans acception de personnes. Mais, nous pouvons, nous, ajouter que si quel-

ques fois le P. Schmitz eut des préférences ce fut certainement pour les Portugais, surtout pour les Madérais qui trouvèrent toujours auprès de lui l'accueil le plus chaleureux.

Les vicissitudes de la guerre le conduisirent à Tabgha, près du lac de Génésareth, à Damas, puis de nouveau à Tabgha. Terminons cette notice sur le P. Schmitz en traduisant littéralement le souvenir mortuaire cité plus haut : ce sont les seules données que nous possédions sur les dernières années de sa vie.

« Il se montra toujours bon père et digne fils de saint Vincent, ne s'occupant pas de lui-même, cherchant seulement la gloire de Dieu et le salut des âmes. Toujours prêt à rendre service à ses compatriotes, il prodigua ses services aux soldats en campagne.

« En 1919, il eut la joie de célébrer ses noces d'or sacerdotales au milieu des quelques confrères que la guerre avait laissés en Terre Sainte. On put voir alors l'estime, l'affection et la vénération dont il jouissait en Palestine.

« Quand mourut le P. Jean Kandler, aumônier des Sœurs allemandes de Saint Charles Borromée de Caïffa, il s'offrit généreusement pour le remplacer, malgré son âge, afin de tirer d'embarras les religieuses, ses compatriotes.

« Les deux dernières années il les consacra au service de l'Ecole et à la direction des âmes. Avec une incroyable énergie, bien qu'affaibli et souffrant, il demeura sur pied, dans les derniers mois, fidèle et ponctuel à tous ses devoirs, jusqu'à ce que le manque de forces l'étendit sur son lit de mort.

« Le 27 novembre 1922, il reçut les derniers sacrements de la main d'un de ses confrères arrivé à temps. A la première alerte, ses confrères et amis de l'Hospice Saint-Paul accoururent auprès de lui, et leur présence, à cette heure suprême, fut, pour le cœur du moribond, un sensible réconfort. Muni de tous les secours spirituels que peut désirer un agonisant, il remit son âme à Dieu, avec un parfait abandon, le 3 décembre, à 2 h. du matin (au jour même et à l'heure où avait expiré saint François Xavier). Le jour suivant eut lieu l'enterrement auquel assistèrent la colonie allemande et les diverses communautés de la ville. Le cadavre fut déposé dans le caveau des Sœurs allemandes, sur le versant du Carmel, à côté de l'aumônier son prédécesseur. Le dernier désir qu'il manifesta fut celui-ci : « Ne m'oubliez pas dans vos prières et au Saint Sacrifice de la Messe ».

Dans cette mort de prédestiné se réalisa une fois de plus la réflexion que fit le Curé d'Ars à quelqu'un lui demandant dans quelle communauté religieuse il devait entrer : « Allez chez les Lazaristes, on meurt bien dans cette communauté ». Rien d'étonnant à ce qu'il en ait été ainsi dans le cas du P. Schmitz : il devait mourir comme il avait toujours vécu, en bon fils de saint Vincent.

(D'après le *Messagéiro de S. Vincente de Paulo* 1940-1941).

Lille, Séminaire Académique.

M. AUGUSTE-MARIE WATTIEZ

(14 Avril 1860 - 9 Novembre 1942)

M. Wattiez a passé chez nous les 15 dernières années de sa vie. Ce fut un bien bon confrère, modèle de régularité, élément de charité fraternelle ; pieux, d'une piété très tendre et d'une foi candide. Arrivé chez nous à 67 ans, mort à 82, il garda toujours malgré les années qui s'accumulaient, sa fraîcheur d'âme. Il garda longtemps son petit pas rapide, trotinant de bon cœur derrière les rangs de nos jeunes gens aux grandes enjambées. Vers la fin seulement, son pas devint plus lent, il prit la marche pénible du vieillard ; son oreille devint très dure ; il prenait difficilement part à nos conversations. Mais il gardait son sourire, son cœur bien jeune. Et c'était un vieillard charmant. Il devint difficile de le taquiner. Et tel confrère qui s'y entendait, qui l'aimait bien d'ailleurs, et qu'il aimait, dut renoncer à lui décocher ses malices. Il ne les entendait plus. Il ne sortait d'ailleurs de sa sérénité que devant certaines innocentes audaces qui taquinaient les légendes de ses chers saints. Alors, c'étaient de charmantes indignations qui révélaient le fin fond de cette âme, toute imprégnée de surnaturel.

Il était né (1) à Cousolre, dans l'Avesnois, le 14 avril 1860. Beau pays vallonné, derniers contreforts des Ardennes, aspects très variés. Riche pays d'élevage. Beaucoup de verdure.

---

(1) Sur les diverses et importantes grâces de sa vie, voici écrit de sa main, sur une feuille volante, un des multiples petits papiers trouvés dans ses abondantes archives.

« I.M.J.V. Grâces insignes de Dieu à un misérable pécheur.  
A.M.D.G.

Baptême, 16 avril 1860 ;

Première communion, 26 mars 1871 ; Confirmation, 11 mai 1871 ;

Tonsure, 28 juin 1879 ; Ordres mineurs, 28 juin 1883 ;

Sous diaconat, 29 juin 1884 ; Jour de vocation, 8 septembre 1884 ;

Saints Vœux, 11 septembre 1886 ; Diaconat, 6 février 1887 ;

Consécration à Marie, 31 mai 1887 ; Sacerdoce, 4 juin 1887.

*Habebitis hunc diem in monumentum et celebrabitis eum solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno.*

*Par Jésus, avec lui et en lui que tout honneur et toute gloire vous soient rendus, ô Dieu Père tout puissant, en l'unité du Saint Esprit, dans tous les siècles des siècles et éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.*

Suit un « Acte d'hommage à la très Sainte Vierge Marie, Reine de France », puis une prière au Cœur de Jésus pour le jour de son sous-diaconat, et enfin une prière pour s'assurer une sainte mort, où il avait la sainte audace de demander de mourir martyr.

Il aimait beaucoup son pays. Quand la Providence l'y ramena, 3 ou 4 fois dans sa vie, il aimait se laisser conduire dans tous les endroits qui lui rappelaient quelque souvenir d'enfance. Il jouissait comme un enfant, et en rapportait, avec des sourires d'enfant, une jeune et joyeuse ardeur pour se remettre au travail, scrupuleusement fidèle au devoir toujours.

Notre confrère reçut au baptême le nom d'Auguste, auquel s'était joint celui de la très sainte Vierge. A ce nom de Marie, il tenait fort et il le joignait toujours à sa signature. Avant lui, avait paru au foyer, après la sœur aînée, unique fille de la famille, un premier garçon qu'on avait appelé Auguste, mais qui très vite avait gagné le Paradis. Le deuxième fils venant au monde, avait reçu à son tour le nom du cher enfant, parti pour le ciel. Mais les parents très chrétiens, (2) voulant as-

(2) On était très chrétien au foyer paternel, et cette grâce datait de loin. Dans une feuille écrite de la main du Père Wattiez le 14 avril 1940 et destinée, je crois, à renseigner les Dames de la Sainte Union qui préparaient alors la biographie de la sœur aînée, la Révérende Mère Anna-Maria, je trouve les enseignements suivants :

« La famille des Wattiez d'Eppe-Sauvage est originaire de Hollande, des environs de Maestricht. Ils ont quitté la Hollande pendant les guerres de Religion, au moment où sévissait la persécution contre les catholiques, et sont venus s'établir comme cultivateurs à Eppe-Sauvage, pour être fidèles à leur foi. Il y a tout lieu de croire qu'ils le furent, puisque quand éclata la Révolution française, il y avait deux frères Wattiez qui exerçaient le ministère dans le diocèse de Cambrai. Tous deux refusèrent le serment constitutionnel et s'exilèrent durant la Révolution : l'un se rendit en Allemagne (ce n'est pas sûr), l'autre passa dans le diocèse de Tournai et se fixa sur la frontière belge non loin d'Eppe-Sauvage. De là, il venait souvent, en se déguisant et durant la nuit, faire du ministère dans l'Avesnois. Il eut la consolation de faire les funérailles de sa mère. Dans l'*Histoire religieuse du Département du Nord pendant la Révolution*, par l'abbé Peter, professeur à l'Université catholique de Lille, et dom Poulet, bénédictin, tome II, p. 235, on lit : « Dans le canton de Marolles, le service religieux est assuré par l'inépuisable Delcroix, mais aussi par Wattiez, Zargillères et #nteu qui trouvent asile à Noyelles-sur-Sambre... » (Voir encore Peter, p. 267).

Dans une autre feuille, écrite dans le même but, je trouve les renseignements suivants sur ses grands-parents, oncles et tantes. Tout cela semble puisé à la notice sur Cousolre, composée par M. Jennepin, qui fut longtemps instituteur à Cousolre.

*Grands-parents* : du côté paternel M. Wattiez-Carties, qui eut plusieurs enfants : Nicolas, qui habita la ferme du haut, Laurent, qui se fit Frère des Ecoles chrétiennes, fut de 1848 à 1905 à Beauvais (Ecole d'agriculture) et entre temps de 1868 à 1871, directeur de l'orphelinat de Ben-Aknoun (Alger). A l'âge de 90 ans, il mourut le 9 juin 1905 à la maison de retraite des Frères à Fleury-Meudon, près Paris. Jean-Baptiste, le père de notre confrère, qui étudia, prit son brevet et s'établit instituteur privé à Cousolre. Antoine, le plus jeune, eut la ferme du bas : le premier qui mourut. Dese-

surer à leur nouveau fils la protection divine, l'avaient voué à la très sainte Vierge. Et le petit Auguste pendant les premières années de sa vie, ira toujours portant habits aux couleurs mariales, vêtu de blanc, vêtu de bleu. Et toute sa vie durant, il s'appellera Auguste-Marie.

Il fut baptisé le 16 avril. Il s'aperçut un jour que cette date était aussi celle de la mort de sainte Bernadette. Ce lui fut une joie qu'il nota dans son calepin.

Le petit Auguste-Marie Wattiez ne passa pas de longues années à Cousolre. Le père qui y était instituteur vint s'établir bientôt à Tourcoing, quartier du *Blanc-Seau*. C'est là qu'Auguste fit sa première communion et là qu'il retournera très volontiers en pèlerinage dans la petite église.

Ses premiers pas dans la voie de la science furent plutôt lents. Il racontait volontiers comment son père, ayant d'abord essayé lui-même de lui apprendre à lire, et y passant beaucoup de temps, s'était décidé à l'en voyer ailleurs faire ses classes. Chaque jour le petit Auguste, avec un de ses frères, allait assez loin chercher les premiers rudiments de la science. Mais on ne les laissait pas aller seuls. Un petit domestique les y conduisait. Les deux petits garçons montaient dans une petite poussette et le petit domestique poussait la poussette.

Puis ce fut le petit séminaire. Auguste-Marie entra à Cambrai, en 1872, à l'époque de l'uniforme à *chapeau-buse* ! lequel ne disparut que 10 ans plus tard environ (3).

---

*thée*, qui ne se maria pas et passa presque toute sa vie au service des prêtres, en particulier de M. Echevin, curé de Bains-du-Nord et plus tard doyen de Solre-le-Château, après la mort duquel elle se retira à Eppe-Sauvage jusqu'à sa mort.

Du côté maternel : *Josse Fehon* (ou *Tehon*), cultivateur du côté de Thuin-Anderlues. M. Josse mourut très jeune. De son mariage, une seule fille : *Stéphanie, Adrienne Josse*, mère de notre confrère, décédée dans sa 82<sup>e</sup> année à St-Hilaire-les-Cambrai, le 18 novembre 1908. La veuve Anne-Marie Fehon, se remaria avec un Dupont, cultivateur (ferme dépendante d'Albes). De ce mariage : *Déstré, Joseph, Rosalie*, qui épousa M. Bulté, *Rolande*. Dupont cultivateur à Anderlues, loue une ferme assez importante en France entre Collet et Berelles. C'est là que Stéphanie fit connaissance avec Jean-Baptiste Wattiez, instituteur à Cousolre, et le mariage se fit à Albes, la ferme du Mesnil Dupont quitta le Mesnil et va s'établir dans une grande ferme à Coursemelles près d'Origny-Sainte-Benoîte.

(3) Ce couvre-chef officiel des petits séminaristes d'alors, était, ni plus ni moins en petit le chapeau haute-forme. *huit reflets*, qui portent encore les grands personnages dans les solennelles cérémonies. Elle devient dès lors savoureuse la silhouette du jeune Wattiez, à 13 ou 14 ans, allant en promenade ou jouant avec le *chapeau-buse* sur la tête ! Aujourd'hui le béret remplace cela. C'est plus adapté et plus commode.

Auguste ne fut pas le seul de ses frères au séminaire. Sur cinq garçons, trois devinrent prêtres. Des deux autres, l'un Félix, pharmacien, mourut relativement jeune, à l'emploeuve (Nord) le 9 octobre 1900. L'autre Paul, s'expatria au Canada. Il est encore vivant. Il a eu là une belle carrière d'horticulteur. Aujourd'hui en retraite chez ses enfants, il a eu les honneurs d'une décoration officielle pour sa belle carrière.

Des trois frères prêtres, Auguste était l'aîné. C'est lui qui montra la route du petit séminaire. Des deux autres, l'un, Joseph, est mort archiprêtre de Maubeuge, l'autre Cyr, professeur à Lille (4).

Auguste entra au grand séminaire en 1878. A la fin de l'année il recevait la tonsure. Il n'avait que 19 ans. On l'envoya, avant de commencer la théologie, faire quelques années de professorat.

Nommé à *Bavai*, il y vécut heureux toute une année, mais l'année se termina par un départ sensationnel, qu'il aimait à raconter :

On était à la veille de la fête nationale du 14 juillet. Un peu partout, en ville, on préparait la fête. On pouvait, L'église paroissiale elle-même prenait parure de fête. Et comme l'église était toute proche du collège, on pouvait, des fenêtres même de la salle où faisait classe l'abbé Wattiez, apercevoir les préparatifs de la fête. Or tout-à-coup, pendant la classe, voici qu'on voit surgir, aux fenêtres de l'église, le drapeau tricolore. On était en 1880. Et le drapeau tricolore n'avait pas encore conquis les bonnes grâces de tous les français. 5 ans seulement auparavant, le comte de Chambord refusait le trône plutôt que d'accepter le drapeau tricolore. L'abbé Auguste-Marie Wattiez était de ces fidèles qui vénéraient dans le drapeau blanc le symbole de la monarchie légitime et surtout ne pouvaient se résigner à oublier les origines révolutionnaires des trois couleurs. C'était à ses yeux une profanation que de les arborer aux fenêtres du sanctuaire. Il éclata en accents indignés.

(4) Joseph Wattiez né à Cousolre le 14 septembre 1862, ordonné prêtre à Cambrai le 29 juin 1887, professeur au petit séminaire de Cambrai (1887), vicaire à Wattignies-lez-Lille (1891), curé à Chemy (1899), à Thun-l'Evêque (1902), à St-Hilaire-les-Cambrai (1907), doyen à Bouchain (1909), doyen à Maubeuge St-Pierre (1910), archiprêtre de l'arrondissement d'Avesnes, mort le 28 novembre 1921.

Maître Cyr Wattiez, ordonné prêtre à Meaux le 10 mars 1894, professeur à l'école libre Saint-Joseph de Lille, ancien professeur à l'Institut technique de Rorbais, décédé à Lille à l'âge de 57 ans, le 25 avril 1926.

Jean-Baptiste Wattiez, décédé à Chemy le 26 décembre 1899, à l'âge de 81 ans.

Il avait parmi ses élèves des fils de fonctionnaires. Et ce fut dans les familles officielles un beau tapage, dont les échos revinrent agiter la paix des corridors du collège et jeter quelque inquiétude dans l'âme du Supérieur. On était en fin d'année. L'abbé Wattiez quitta Bavai et n'y revint plus... si ce n'est bien des années après : car il aimait son vieux collège. L'année de sa cinquantaine. M. Wattiez se retrouva, de façon tout à fait inespérée, à son retour de Maubeuge (funérailles de M. Dienne, l'archiprêtre) à la table du supérieur de Bavai, qui l'ayant emmené de Maubeuge à Bavai, lui fit l'accueil le plus cordial. Ce lui fut une de ces petites fêtes du souvenir, qui comblaient d'innocente joie l'âme candide du bon Père Wattiez, et dont celui-ci remerciait à plein cœur la Providence qui les lui ménageait.

Après l'esclandre du 14 juillet, M. Wattiez obligé de quitter Bavai, fut nommé à *Douai*, au grand collège Saint-Jean. Il disait en souriant, bien qu'il aimât beaucoup Bavai, qu'il n'avait pas perdu au change. Et il aimait à rappeler des noms aristocratiques douaisiens, devenus célèbres, qu'il avait souvent alignés alors dans ses listes d'élèves.

Il avait d'ailleurs trouvé à Douai un Supérieur, M. le chanoine Mortreux, qui guida magnifiquement son inexpérience et dont il garda toujours un reconnaissant souvenir. Il en parlait avec émotion. M. Mortreux savait gronder, reprendre, corriger. Il formait des caractères. Mais aussi, ajoutait en souriant malicieusement M. Wattiez, il mettait, en fin d'année, de bonnes notes à ses professeurs-abbés. Et ses professeurs-abbés lui en savaient gré.

Après deux ans de séjour à Douai, M. Wattiez rentra au *grand séminaire de Cambrai*. Il aimait à rappeler l'accueil qui lui fût fait par le redouté M. Sudre. Le souvenir de son esclandre de Bavai flottait encore dans l'air et dans les mémoires. Qu'allait dire le terrible supérieur ? M. Wattiez attendait avec quelque anxiété l'entrevue et la sentence. M. Sudre fut paternel. Les feuilles de notes tournaient entre ses doigts et il n'y trouvait guère de reproche à faire à son séminariste. Quand il arriva à la page de Bavai, il se contenta de tourner la page et de dire : « Passons l'éponge ! » L'abbé respira, mais l'émotion avait été grande. Et dans ses vieux jours encore, chaque fois qu'il arrivait à la fin du récit, la joie de cette absolution inespérée fusait en un bon éclat de rire, jailli spontanément de sa bonne âme d'enfant. Au fond le Père Sudre n'était pas loin d'approuver et d'admirer

la belle indignation manifestée par le jeune professeur de Bavai. Et je crois que chez le Père Wattiez, l'explosion de joie qui terminait son récit était mêlée d'une certaine fierté au souvenir de ses juvéniles audaces.

Deux années au grand séminaire de Cambrai. En juin 1884, M. Wattiez reçoit le sous-diaconat. Il est le pénitent de M. Mott.

Trois mois plus tard, il entrait à Saint-Lazare, en septembre 1884...

Aux études, pour certains traités de théologie importants qu'il n'avait pas vus au cours il eut le privilège d'être formé, dans des leçons particulières, par M. Allou, dont il aimait à louer plus tard la méthode précise, les formules lapidaires et les conseils pratiques.

Il fut ordonné prêtre en 1887, la même année que son frère Joseph.

Son premier poste fut le grand séminaire de Meaux où il retrouva comme supérieur M. Mott, son ancien directeur de Cambrai. On lui confia l'économat et des cours d'exégèse, ainsi que des cours de liturgie.

Il aimait à rappeler, avec un certain effroi, que professeur d'exégèse, il avait eu à expliquer Saint Paul, et en particulier à déchiffrer les arcanes de l'épître aux Romains. Il en frémissait encore dans ses vieux jours. Et ce frémissement passé, sa figure se détendait dans un bon sourire, quand il ajoutait que parmi les autres épîtres, plus abordables certes, celle qui avait eu ses préférences était l'épître aux Philippiens, si cordiale.

Il eut là comme confrères M. Narguet, M. Ryckewaert et M. Mantelot. Il y avait aussi l'apiculteur, le bon Père Hocquet.

M. Mott céda vite la place à M. Caussanel qui fut, pendant une dizaine d'années, le supérieur très aimé de M. Wattiez et très respecté.

Il resta quinze ans à Meaux. Il aimait à dire qu'en sa qualité d'économe, il avait la garde des précieux manuscrits de Bossuet, que conservait pieusement le séminaire. Il aimait à les montrer à l'occasion aux confrères ou étrangers de passage. Et il rappelait avec mélancolie que ces trésors, au moment des lois d'expulsion avaient été ravis au séminaire et étaient passés au Musée de la ville.

En 1902, la loi d'association qui enlevait aux Religieux le droit d'enseigner, nous chassa de Meaux, comme des autres séminaires. M. Wattiez fut envoyé au Danemark.

Il avait à servir d'aumônier à l'unique maison danoise

de Filles de la Charité, située à Elseneur, à quelques kilomètres de Copenhague (5).

La chapelle des Sœurs servait aussi d'église pour les laïcs catholiques des environs, fort peu nombreux d'ailleurs. Et la besogne de l'aumônier se doublait ainsi de la besogne d'un curé.

D'abord seul, M. Wattiez reçut bientôt du renfort : M. Barbet d'abord, pendant quelques mois ; puis M. François Flynn, qui y est encore (1943). Ils eurent quelque temps le bon frère Cooke, auquel succéda le frère Glédel, toujours fidèle au poste aujourd'hui, à côté de M. Flynn et de M. Kelly.

M. Wattiez eut la joie de quelques conversions, en particulier celle d'un pasteur protestant qui brisa sa carrière de pasteur officiel et devint simple instituteur aux maigres ressources.

Il noua là des amitiés fidèles, qui se manifestaient chaque année, après son retour en France, par des lettres régulièrement envoyées aux grandes dates de l'année et aux fêtes.

M. Wattiez resta vingt-cinq ans au Danemark. Il aimait son pays d'adoption. Quand il apprit, à Lille, en 1939, l'invasion du Danemark par les armées allemandes, les larmes lui jaillirent des yeux. Il eut assez souvent, pendant ces vingt ans, l'occasion de revenir en France pour les assemblées provinciales. Il repartait toujours volontiers.

Il aimait la simplicité de ses ouailles et leur robuste caractère. Il aimait le pays, sa fraîcheur, ses beaux hivers, les immenses horizons de la mer, le clair rivage où il allait chaque midi en clergyman, canne en main, faire sa promenade. C'était un ordre du médecin, mais combien agréable. A 80 ans, il jouissait à rappeler, dans nos jours embrumés de Lille, l'air si pur qu'il avait respiré sur le bord de la mer d'Elseneur.

Son frère Cyr, grand voyageur, l'y vint visiter et l'emmena, avec toutes les permissions réglementaires, dans certaines randonnées vers les fiords de Norvège. Cyr rapportait de ce voyage de magnifiques photographies. Et Auguste, qui se laissait conduire comme un grand et charmant enfant, rapportait de jolis souvenirs et de la joie, plein le cœur.

En été, Elseneur devenait la villégiature des grands personnages de Copenhague. Il voyait à sa messe et à

(5) Sur les origines et les œuvres d'Elseneur, voir *Annales* 1904, p. 303-312 ; 1907 p. 351-352 ; 484-489 ; 1909 p. 53-55 ; 1912 p. 179-181 ; 1919 p. 141-143.

la sainte table un Claudel, ambassadeur de la République Française. Il eut parfois à prendre part aux fêtes somptueuses que donnaient certains ambassadeurs. Il parlait avec une sorte de ravissement candide de la noblesse de M. de Fontenay, de la distinction de Mme de Fontenay aux réceptions de l'Ambassade. Il disait son admiration pour ces grands chrétiens. Il les aimait pour les nobles visions que ces souvenirs laissaient en son âme. Il les aimait surtout pour leur grandeur morale. Il partagea vivement leur deuil à la mort de leurs fils fauchés par la grande guerre. Sa sympathie respectueuse les suivit à l'ambassade d'Espagne et à l'ambassade du Vatican. Les échos que nous apportaient de ces pays nos journaux français, lui étaient une occasion de nous redire les mêmes histoires, remplies de la même admiration.

Il aimait à raconter comment, à l'annonce de la nomination de M. Paul Claudel à l'ambassade de Copenhague, les Danois ses amis, voulant avoir quelque connaissance des œuvres du grand écrivain, étaient venus le trouver et lui demander ses lumières. Le bon M. Wattiez, en sa simplicité, avouait son embarras. Les versets claudéliens et les symboles où s'enferme souvent sa pensée étaient une cruelle énigme pour les Danois ; ils étaient aussi pour la simplicité du bon Père Wattiez, un monde étrange qu'il n'osait aborder.

En revanche, on reste songeur en pensant que M. Claudel, ce fidèle paroissien d'Elseneur en temps de vacances, eut à entendre les homélies du bon Père Wattiez. On serait heureux de connaître ses impressions. Et je ne serais pas étonné que ce grand chrétien, si pénétré d'esprit biblique, n'eût pas fort goûté la simplicité évangélique de son Curé.

Petit à petit, les catholiques des environs d'Elseneur avaient rallié la nouvelle paroisse. Sans être foule, c'était tout de même un petit troupeau. M. Wattiez et son vicaire songèrent à lui donner une église. On se mit en peine. Et au départ de M. Wattiez pour la France, une bonne somme avait été recueillie qui permettait de songer prochainement à l'entreprise. M. Wattiez n'eut pas la joie d'y travailler lui-même. Mais l'œuvre achevée par les soins de M. Flynn, il contemplait avec joie les photographies qui lui vinrent du Danemark.

A ce moment, le bon Père Wattiez était à Lille, au séminaire des Facultés Catholiques. Il y était arrivé en mars 1927. Malgré ses 67 ans, il était encore alerte, et parcourait nos interminables corridors de ses petits pas sautillants et rapides. Il y passera 15 années, qu'il dira

volontiers avoir été 15 années heureuses. M. Collette, supérieur, profita de son arrivée pour se décharger du fardeau de l'économat. Et le bon Père Wattiez redevint, une seconde fois, l'économiste d'une intégrité parfaite, d'une minutieuse exactitude, d'une inlassable patience. On lui confia aussi, comme jadis à Meaux, le cours de Liturgie, qu'il fit avec amour. Et il assumait, par ailleurs, malgré son âge, avec fidélité, chaque fois que son tour revenait, les besognes ordinaires d'un directeur de séminaire : surveillance ; présidence des exercices ; conférences spirituelles du dimanche, etc. Jusqu'à sa mort, malgré le vieillissement marqué des deux dernières années, qui étaient des années de guerre, il fut fidèle au poste.

Par ailleurs, scrupuleux observateur de la règle, fidèle chaque matin au lever, il était chaque matin, sans aucune défaillance, présent à l'oraison. Attentif aux moindres points de règle et aux traditions vénérables, il était le premier à les rappeler, s'il survenait quelque oubli chez les autres. Il le faisait d'ailleurs avec une telle discrétion et un tel respect qu'on lui en était doublement reconnaissant.

Si, par ailleurs, il lui arrivait à lui-même de s'indigner un peu dans une discussion ou d'affirmer avec trop de ténacité sa pensée, il venait, avec une édifiante simplicité, s'en excuser et demander grâce.

Chaque année, les vacances lui étaient une occasion de remplir scrupuleusement un des devoirs de son office d'économiste. Il parcourait la maison de haut en bas, allait de chambre en chambre, voir si tout était en ordre. La révision était minutieuse ; elle prenait du temps, mais il ne plaignait pas sa peine.

En dehors de là, les vacances comportaient bien pour lui quelques distractions, mais bien modestes. Une de ses grandes joies, ce fut, parfois, d'aller pendant 15 jours faire office de chapelain dans une colonie de vacances d'une des maisons de sœurs qu'il visitait et à laquelle il a toujours gardé fidèle souvenir. C'était dans un petit village de l'Avesnois, à Sars-Poteries, dans la vieille maison paternelle de M. Dequène, transformée jadis en école, puis en colonie de vacances. Les enfants prenaient dans les jardins et sur les routes de l'Avesnois leurs ébats. Le Père Wattiez leur assurait la messe, puis toute la journée, disait son bréviaire, méditait, priait, promenait, souriait. De temps en temps, une automobile d'un sien cousin venait le prendre et lui faisait

faire chez les parents une randonnée de quelques heures, qui le rendait heureux.

Chaque vacance comportait régulièrement un pèlerinage à Chemy, petit village proche de Lille, où son frère Joseph jadis avait été curé et où se trouvait la tombe de ses parents.

Il y avait aussi dans les randonnées de vacances un voyage à Tournai, où vivait la très honorée mère Anna-Maria, sa sœur, dame de la *Sainte-Union*, Maitresse générale, pendant près de 50 ans, des pensionnats de Douai et de Tournai. Il y avait là, quand était encore en vie la Mère Anna-Maria, des entretiens fraternels qui montaient dans les hauteurs de la spiritualité et devaient avoir la fraîcheur d'accent et de ton de ceux de saint Benoît et de sainte Scolastique. Après la mort de Mère Anna-Maria (6), le Père Wattiez resta fidèle à ses pèlerinages, ils comportaient une visite au cimetière, puis une visite au pensionnat : les Dames de la *Sainte-Union* ne manquaient pas de le conduire dans la petite salle qui avait servi de bureau de travail à la Maitresse générale et là, après quelques regards sur les images accrochées aux murs et après quelques souvenirs échangés, le Père Wattiez se recueillait, tourné vers la statue de la Vierge, et il se mettait en prières. Et on retournait joyeux à Lille pour les randonnées du devoir quotidien.

L'année de sa cinquantaine, on lui ménagea un voyage extraordinaire... à Paris. C'étaient, à Saint-Lazare, les fêtes jubilaires du deuxième centenaire de la canonisation de saint Vincent. Toute sa piété filiale s'y épanouit.

Puis ce fut le voyage à Dax, au Berceau de Saint-

---

(6) Elle fut pendant quarante-sept ans maitresse générale au pensionnat de la Maison-Mère Douai-Tournai. Elle est décédée le 6 juillet 1934 dans la 79<sup>e</sup> année de son âge, la 61<sup>e</sup> de sa vie religieuse.

Grande et belle figure : religieuse exemplaire, catéchiste émérite, maitresse incomparable, apôtre ardente et zélée, elle a mis, pendant soixante ans, à l'entier service de la jeunesse les riches dons de sa nature d'élite.

Exceptionnellement douée pour l'œuvre de l'éducation, elle joignait à un esprit supérieur, ami de l'ordre et de la clarté, un jugement d'une rectitude remarquable, d'une étonnante sûreté de décision. Avec cela, un sens éminemment pratique, une âme franche, droite comme une épée, un cœur très sensible, mais surtout une volonté singulièrement énergique et tenace ; le tout rehaussé par une simplicité de bon aloi et une modestie charmante.

Personne de raison, de principes, de tête et de cœur, elle était le type de la femme supérieure, de l'éducatrice parfaite.

A ceux qui, l'ayant connue, l'estimaient ; à ses anciennes élèves, surtout, qui lui avaient voué un véritable culte, elle parlait encore le grand langage de la foi robuste, agissante, du devoir accompli jusqu'au bout, du don de soi poussé jusqu'à l'héroïsme.

Vincent qu'il n'avait jamais vu, et à Lourdes qu'il n'avait vu qu'une fois, vers 1880 ! Ce furent pour lui des jours heureux. Et ses confrères jouissaient de son bonheur.

Sa cinquantaine de vocation avait été cordialement fêtée, le 8 septembre 1934, entre confrères des maisons de Lille et de Loos. En 1937, fin juillet, au début des vacances, sa cinquantaine de sacerdoce fut fêtée, elle aussi, entre confrères dans une fête tout intime à laquelle on avait associé le jubilé de 25 ans de M. Joseph Sackebant, revenu de Nice et de passage parmi nous (7). Mais déjà,

(7) Dans sa délicate présentation, le menu du 22 juillet 1937, marie d'une charmante façon les souvenirs littéraires et les lieux familiers au vénéré confrère.

VII Kal Augusti MCMXXXVII

Amice Frater  
Veni. Vive. Vale  
et Jubila !

Tibi

splendet focus et munda supellex.

Haec tibi ministrabuntur in Mensa Communi  
Convivium Fraternalium :

Jusculum suave  
Regum palato delectabile

Gallarum parva gemellarum  
grano tenerimo pari fortuna in Academico nutritarum  
tibi vitam deposuerunt.

In lebetes conditae fuerant, ruricoliarum more,  
et effectae sunt :

*La Poule au pot d'Henri IV  
servie à la Campagnarde.*

Vervecum clunes  
in pratis salsis olim salientium  
nunc sale sapientiae conditorum  
In modica olus omne platella

Nemorum lepus Avesniensium  
venatoris gloriosa praeda  
peritis manibus in forma substantiali artocreatis reductus,  
cum lactucis agrestibus  
et — pro tempore liturgico — viridibus.

In « Sitellis candidis »  
Butyrum et mel comedes  
agrestia dona,  
cum butyro, caseum Meldensem,  
cum melle, Piacentam Jubilarem

Jugis aqua simplex  
et, pro voluntate, innoxia cervisia ;  
sed vina bibes a Patribus olim amphorae data.  
Gaudiosus esto  
Facundi calices quem non facere disertum ?

durant l'année scolaire, le 6 juin, tout le séminaire, confrères et séminaristes, avait tenu à fêter cordialement le vénéré directeur. Les autorités académiques et les autorités diocésaines, ainsi que quelques vieux amis du Père Wattiez étaient venus se joindre à nous. Il fut vraiment fêté avec une fraternelle charité. Et il en garda bien bon souvenir. Il en garda aussi quelques uns des témoignages écrits qui avaient illustré les inoubliables fêtes. (8).

Deux jours auparavant, premier vendredi du mois, le 4<sup>e</sup> anniversaire exact de son ordination, il avait eu déjà la grande joie de célébrer une première messe jubilaire à Tournai, dans la chapelle des Dames de la Sainte-Union, où sa vénérable sœur avait tant prié, et où lui-

---

Aderunt nobis mitia poma  
hortorum gloria  
palatorum deliciae  
Et scribilitaria insulencia  
Et flores spargentur in mensa  
e Laudibus orti  
et eorum laudes efferes,  
pro nitidis coloribus, specieque formosa,  
dignos certe dicens  
Nizza la Bella

Et spumabit Peraticum

---

(8) « Sur le menu du Jubilaire, s'étaient de douces plaisanteries comme on en faisait vers 1867. »

Menu

Consommé royal,  
d'onctueuse douceur.  
Saumon du Danemark,  
Sauce Reconnaissance.  
Filet de bœuf robusté de l'Aveanois,  
Sauce Modestie vincentienne.  
Asperges de Meaux  
à la sauce mousseline de l'Amabilité.  
Poulet de la Tendresse maternelle.  
Salade de mon Printemps  
avec sel baptismal de la sagesse de Cambrai,  
un soupçon de potere de Bavay.  
Huile de la Consolation de Douai  
Vinaigre de la Mortification de Paris.  
Eau pure de la simplicité.  
Vins généreux de l'Econome,  
adultes non baptisés.

Fruits de vertu et de sainteté.  
Desserts variés,  
des multiples bontés de Couslore.  
Bonbons au miel du Blanc Seau.  
Reste des Dragées de mon Baptême.  
Gâteau jubilaire,  
de la quintessence lilloise.  
Cafés et liqueur du Plus Parfait.

même, 25 ans auparavant, fêtait avec son frère Joseph, le doyen de Maubeuge, le 25<sup>e</sup> anniversaire de leur sacerdoce. Il avait, ce jour là, chanté la messe, assisté à l'autel par ses deux frères, entouré de sa sœur et de tout le pensionnat. Il y avait entendu un sermon qui avait fait couler bien des larmes. Il est vrai que le bon Père avait la larme si facile !

Il se retrouvait en cette année 1937, célébrant en la même chapelle, tout entouré de grands souvenirs. Tout le pensionnat lui fit fête. Et cette fois encore, bien des

---

*Vers la fin du repas, un séminariste préluda par quelques vers aux compliments adressés au jubilaire :*

Dans le couloir obscur et parfois trop sonore  
On vous voyait passer sans hâte, sans lenteur.  
Et sous vos cheveux blancs votre âme, jeune encore,  
Nous laissait deviner dans vos yeux le bonheur...

... Du serviteur fidèle et prudent que le Maître  
Etablit intendant « *super domum suam* ».  
— Qui, mieux qu'un Econome, en effet, peut connaître  
La douceur de donner « *tritici mensuram* ? »

Vous avez assuré dans ce cher séminaire  
Des âmes le progrès et des corps l'aliment :  
« *Fuge, serve bone...* » Pour ce cinquantenaire  
Ce sera, devant Dieu, notre seul compliment.

Après divers discours et la réponse du jubilaire que donne *Entre Nous* (Organe militaire du Séminaire des Facultés catholiques de Lille) juillet 1937, le martyrologe du jour résume, avant celle des saints la biographie du héros de la fête. On était en milieu universitaire, et le latin se prêtait avec succès aux délicates évocations du passé.

*Hac die, in seminario academico Insulensi, jubilaris festivitas Domini Augusti Mariae Wattiez, qui, tempore Imperatoris Napoleonis tertii, patris honestisque parentibus in pago Curtislorensi natus, postea cum familia migrante viridentia prata collium avensensium et ridentis Solrae et Helpae fluminum ripas nigris roboratis canalibus riptis mutavit prope civitatem turcundianam in loco dicto « Silella Candida », vulgo « le blanc-Seau », ibique felices et dulces infantiae annos vixit, quotidie crescens in sapientia et aetate.*

*Prima cum Christo communiōne solemni junctis amicitia, bonas indolis adolescens, gratia divina praeventus, Cameracensem petiit civitatem, et post sex annos liberalibus studiis impensus, majus seminarium ingressus est, ubi sub virga ferrea Domini Augustini Sudre, magnae memoriae et austerioris disciplinae rectoris, moderatori quidem deditus Domino Eduardo-Mariae Mett, mysticae memoriae, non solum theologia et liturgica eruditione, sed etiam copiosa vitae pietate refulsit.*

*Qui tamen, cum adhuc esset « ora puer prima signans intonsa juvenia » in collegio Bavaci educandi, pueris educandis praepositus, primo exeunte anno die quarta decima Julii, gallicae sediticantis anniversario, propter vexillum tricoloratum supra ecclesiam positum, maxima trepidavit tra et hanc aedis sacrae profanationem vehementer reprobavit, verba Psalmistae referens : « Domine dilaxi decorem domus tuae ». Propter quod inde remotus, sed dona forti-*

larmes coulèrent. Ce lui fut une occasion de déverser sur son jeune auditoire tout ce que son cœur pieux enfermait d'amour pour le Jésus de l'Eucharistie, et de dire une fois de plus aux Dames de la Sainte-Union son cordial merci pour toutes les années de bonheur que sa sœur aimée avait vécues parmi elles.

Le Père Wattiez avait encore toute sa vigueur quand la guerre éclata. Mais elle devint vite pour lui un gros souci. Au moindre échec, un gros soupir s'échappait de ses lèvres : « Pauvre France ! » disait-il. Petit à petit, ses forces déclinerent. Mais tout de même, il tenait, fidèle au poste, et y remplissait tous ses devoirs. Quand l'invasion devint menaçante, il s'obstina à rester, malgré les invitations qui lui étaient faites. Et quand le dernier

---

*indians et religionis nota signatus, ad magnam civitatem, politam atque artium cultricem, Duacum scilicet, missus est, et duobus annis ibidem vixit feliciter.*

*Mox ad seminarium Cameracense reversus, et ad sacrum subdiaconatus ordinem promotus, Congregationi Missionis, a sancto Vincentio institutae aggregari voluit et magister in seminario Meldensi renuntiatus, ibi procuratoris et magistri ceremoniarum partes agens, maxima cura magni Bossuetii manuscriptis invigilans, et caritati fraternae impenans, beatitudine gaudebat, clericos ad scientiam liturgicam informans et pietatem.*

*Attamen, surgente Cumbianarum persecutionum procella, ob catholicae fidei defensionem Gallia pulsus, Danorum gentis appulsi oras, ubi multos blanda suavitate et nobilitate dignitate aedificavit aliquot etiam haeresi arreptos oratione et ministerio verbi ad gregem divinum reduxit.*

*Et certe notatu dignum quod inter fideles Ecclesiae assuetos, illustres numeravit utros, Gallicae Republicae ministros quorum interdum familiari consuetudine honoratus fuit : inter quos celebrem illum poetam Paulum Claudel qui, tum versibus tum pedestri sermone rhythmis variis et doctae legibus elegantiae subjecto, humaniores litteras etque patriam illustravit, et cum illo, honorabilem illum comitem « de Fontenay » qui Romae futurus erat apud Sanctam Sedem minister benevolens et concitibus hospes magnificus.*

*Interdum, zelo domus Dei flagrans, concilium inivit ecclesiae aedificandae et ad hoc opus inchoandum et perficiendum, numerosas argentii summas congregavit, humilis factus mendicis pro Christo et infatigato pede, alacri cursu, multa et varia itinera assumpsit. Danorum autem lingua evangelium praedicans, multum in ea profecit, sicut nuper testatus est illustris quidam magister in actis Universitatis catholicae scribens.*

*Deinde divina providentia, ad Academicum directus est Seminarium, ubi verbo et exemplo divinum provecti cultum, omnibus infundens, domus Dei, quo fervebat ipse amorem. Ibi, post multa et diversa tormenta ab alumnis inflata, quae patientissime tulit, reos ad officium oculis revocans, quingentesimum consecrationis suae anniversarium piissime ac gloriosissime celebravit, magno et summorum Ecclesiastici ordinis virorum concursu, et aliorum plurimorum in Christo fratrum.*

**QUEM DEUS CONSERVET AD MULTOS ANNOS.**

train eut quitté la gare de Lille, il se trouva tout heureux d'être dans l'impossibilité de partir.

Mais alors, ce furent les visions pénibles des évacuations en masse, des longs défilés à travers nos rues, puis l'arrivée des allemands. Ce furent les émotions des quatre jours de bataille sur les rives toutes proches de la Deule, la visite des soldats de passage, l'installation d'une ambulance à l'Hôtel Académique, avec ses 600 anglais, malades ou infirmes, encadrés dans un état-major français et gardés par des factionnaires allemands ; puis, en octobre 40, après le départ des anglais, ce fut la reprise hâtive de l'année scolaire, dans des locaux encore à demi occupés.

Le Père Wattiez promenait au milieu de tout ce monde sa bonne figure sereine, recueillie, bienveillante. Il en imposait à tous. Et la présence de ce bon vieillard nous fut souvent une sauvegarde.

Mais les émotions et les privations du régime de guerre finirent par altérer sa santé. Et on le vit vieillir rapidement. De se trouver impuissant à assurer, comme auparavant, la visite de ses maisons de Sœurs, incapable de voyager seul dans nos trains et tramways encombrés, tout cela l'humiliait. Mais de ces humiliations, il disait merci au bon Dieu. On en trouve l'écho dans ses notes.

Au moins pouvait-il prier, prier avec sa tendre piété, sa bonne Mère du Ciel, « semer des « Ave Maria » autour des âmes afin de les embaumer et de les empêcher de se corrompre au contact du péché ». La très sainte Vierge ! Quelle filiale et constante dévotion il lui garda ! Un jour sa pieuse sœur de Tournai, lui offrant ses vœux de bonne année, lui souhaitait d'arriver au plus haut degré d'amour possible envers la très sainte Vierge. Après quoi, ajoutait-elle, *vous ne connaîtrez plus ni craintes, ni difficultés, ni peines, parce que la toute-bonne et céleste Marie change et transforme tout en délices.* Et elle citait ce mot : « *L'amour de Marie, c'est le train de plaisir pour le Ciel !* » En route donc, concluait-elle, *d'un cœur joyeux, toujours et quand même ! La joie se dévoue ! la tristesse pas !* » Et le Père Wattiez d'écrire sur l'enveloppe qui contenait cette lettre très ancienne et toujours gardée fidèlement : « *Relire chaque mois de cette année.* »

Pendant les vacances de 1942, le vendredi 2 octobre, vers midi, le Père Wattiez descendait pour le dîner. Il fit un faux pas, peut-être dans l'étourdissement d'une syncope ; il tomba à la renverse, heurta violemment de la tête contre le carrelage du corridor, et ne put se rele-

ver. On l'étendit sur un matelas et on le porta chez lui. Le médecin diagnostiqua aussitôt fracture du col du fémur. A son âge, c'était grave. Le lendemain, il disait à la sœur qui le soignait : « C'était hier le premier vendredi du mois, le Sacré-Cœur m'a fait son cadeau ». On le transporta en clinique. Il y fut bien soigné. Mais il resta tout étourdi pendant huit jours. Alors revinrent les idées, la conversation et le sourire. Il allait bien, les complications redoutées ne s'étaient pas produites. On put le lever bientôt, en le portant. Il passait deux heures dans un fauteuil. Le docteur laissa espérer qu'avec beaucoup de patience et toujours si les complications ne survenaient pas, il pourrait marcher un peu... dans six mois. Mais jusque là ? Au bout de quelques semaines, on lui proposa un séjour à la Maison-Mère jusqu'à sa guérison. Ce lui fut un sacrifice de quitter Lille. *Mais si c'est la volonté de Dieu, dit-il, volontiers.* Grâce à l'obligeance de la direction des chemins de fer, on put le transporter, le 26 octobre, sans encombre, à Paris. Il fit le voyage en bonne forme, sur un brancard, accompagné par M. Thiry et un de nos domestiques, et il arriva content à la Maison-Mère, où lui était promis le plus aimable accueil.

Là, il fut l'objet des soins assidus des frères et des sœurs de l'infirmerie. Il retrouvait là aussi le frère Huleu, qui lui prodigua ses visites... Mais soit complication d'un peu d'urémie, soit commencement de congestion cérébrale, il perdit peu à peu ses forces. Il devait s'éteindre quinze jours plus tard, sans secousse, sans agonie, entre les mains du frère Brion. Tous les jours précédents, il n'avait cessé de prier. Lui qui avait si peur de la mort, il eut la mort la plus douce (9). Mais aussi que de prières

(9) Dans sa candeur et sa simplicité combien touchant son testament spirituel!

Au Nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.

Ceci est mon testament :

Je déclare que je veux mourir dans la foi de notre Sainte Mère l'Eglise catholique, apostolique et romaine et dans la soumission absolue et filiale à son auguste Chef Notre Très Saint Père le Pape. J'offre à Dieu le sacrifice de ma vie pour l'heure où il lui plaira de la prendre, en union avec le sacrifice de mon adoré et bien-aimé Seigneur Jésus-Christ, aux intentions qu'Il a eues en m'appelant au sacerdoce et spécialement pour le salut des âmes qu'Il a daigné me confier dans mon ministère sacerdotal. Je remercie de tout cœur le bon Dieu de ma vocation sacerdotale et religieuse, quoique j'en fusse très indigne. Je désire mourir dans la famille de St Vincent dans le ferme espoir d'appartenir pour toujours à sa famille dans le ciel. Je remercie la Très Sainte Vierge de toutes les grâces qu'Elle m'a obtenues. O Marie, qui avez été une si bonne Mère pour moi durant la vie, soyez-la encore et surtout

il avait faites, que de messes il avait dites, pour obtenir une bonne mort, et aussi une prompte délivrance des flammes du purgatoire.

Il mourut le lundi 9 novembre 1942 à 1 heure et demie du matin. Ses funérailles eurent à la Maison-Mère ce caractère pieux, simple et familial qu'il désirait. On était au 11 novembre, fête de saint Martin qu'il aimait beaucoup, et fête de l'armistice. Beau jour pour ce triomphe que sont les funérailles chrétiennes des bons serviteurs de Dieu ! S'il avait eu à choisir, le bon Père Wattiez, d'âme si française, n'eût pas choisi d'autre jour que ce patriotique anniversaire. Si, pourtant ! il eût choisi probablement un autre jour, un samedi, le jour de sa très aimée Mère du Ciel, pour laquelle il avait un amour qui, avec l'amour de Notre-Seigneur, surpassait tous les autres amours.

Cher Père Wattiez ! Introduit au Ciel par la très sainte Vierge et arrivé devant Notre-Seigneur dans cette attitude modestement inclinée et déferente qui était la vôtre, comme vous avez dû être bien reçu ! Le Ciel est fait pour les humbles cœurs, pour les petits et ceux qui leur ressemblent. Et vous donniez tellement, ici-bas, l'impression de l'humilité la plus sincère, de la simplicité la plus cordiale ! Je me souviens d'un dessin fait par un de nos séminaristes à l'occasion de votre cinquantaine de sacerdoce et qui illustre la dernière page de notre Bulletin d'alors (juillet 1937). Sous le cri du cœur : *Bonus es Tu ! Quam bonus Deus !* on vous avait représenté, après les longues années de votre vie, beau vieillard, effondré à genoux aux pieds de Notre-Seigneur, qui presque étonné de tant d'humilité, en paraissait lui aussi

---

à l'heure de la mort et sauvez votre pauvre enfant. Tuus sum ego, o Maria, salvum me fac. — Je remercie tous ceux et celles qui m'ont fait du bien, comme je demande pardon à toutes les personnes que j'ai pu offenser ou contrister et je pardonne moi-même de tout mon cœur à tous ceux qui auraient pu me causer quelque peine, comme je prie Dieu de me pardonner les fautes si nombreuses, dont je me suis rendu coupable. — Je demande qu'ausstôt ma mort je sois revêtu des ornements sacerdotaux, selon les prescriptions du rituel. ... Ni fleurs ni couronnes à mes funérailles, mais des messes et de ferventes prières pour le repos de mon âme.

Mon Dieu, je vous dis maintenant de tout mon cœur et en toute confiance ce que je veux vous dire à l'heure de la mort en union avec Notre-Seigneur : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum !*

Fait à Lille, le 28 février 1935.

Lille, 4 juin 1940.

53<sup>e</sup> anniversaire de mon ordination sacerdotale. A.M. WATTIEZ.

tout ému et vous ouvrait tout grands les bras, dans l'admiration de votre simplicité (10).

C'est bien là ce qui faisait l'admiration de nos sémina-

(10) Un jeune prêtre (tué à la guerre), lui écrit à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire, au nom de ses confrères du 2<sup>e</sup> étage, leur affection et leur reconnaissance : « Nous savons que nous vous devons beaucoup : vos prières, l'exemple de votre vie religieuse et surtout *cette profonde bonté qui se lit sur votre visage, quand vous nous saluez dans votre couloir, bonté si expressive qu'elle nous touche toujours.* »

Un des Anciens du Séminaire écrit : « C'était un bon Père ! On se sentait accueilli, lorsqu'on l'approchait, *d'un sourire tout éclaire de charité qui rappelait quelque chose de la lumière du Père Dillies...* Arrivé au Séminaire Académique à un âge avancé, il avait su s'adapter à cette vie pourtant fatigante et souvent ingrate... Nous prions pour lui. Volontiers aussi nous le plaçons près du Père Dillies pour trouver sous son regard un exemple et un encouragement. »

Un autre rappelle « *son respect de la règle et de l'autorité, sa vénération pour tout ce qui touchait au culte et aux exercices de piété, son attachement au Séminaire... l'esprit essentiellement religieux de son âme.* »

M. Peters, notre Visiteur, écrit de son côté : « Il m'a toujours beaucoup édifié par son grand esprit de foi dans les relations qu'il avait avec moi. *Le plus fervent des séminaristes ne pourrait manifester une déférence plus respectueuse et confiante envers l'autorité... Il peut être cité comme le modèle du confrère pieux et simple, observant la sainte Règle jusque dans les moindres détails, avec une régularité très méritoire pour son âge, s'acquittant de son office avec une scrupuleuse exactitude.* »

« Mgr Lesne, dans le dernier entretien que j'eus avec lui, me parlait encore de notre confrère avec la plus grande vénération et il considérait sa présence dans le séminaire académique comme *une bénédiction du bon Dieu.* »

Voilà aussi la lettre ci-jointe de N.T.H. Père M. Robert. C'est une réponse à une lettre qu'on devine charmante d'humilité et de reconnaissance.

« Vous ne sauriez croire combien votre lettre m'a rempli d'édification ; je l'ai lue avec affectueuse admiration. Je comprends bien toute la reconnaissance qui vous anime envers la Congrégation ; mais je puis vous dire que la chétive Compagnie peut se féliciter de vous avoir accepté dans son sein ; puissions-nous avoir de vaillants missionnaires comme vous, fils d'obéissance comme vous ; toujours à la peine, au travail consciencieux. C'est la prière que je fais à notre Bienheureux Père que je supplie de vous combler de ses bénédictions.

« Vous n'êtes pas prêt encore de chanter le Nunc Dimittis ; si je devais annoncer votre décès à la Compagnie, je le ferais rapidement et avec douleur ; mais un autre, je suppose, s'acquittera de ce triste devoir ; d'ailleurs je suis sûr, que la première messe dite pour le repos de votre âme ne sera pas achevée que vous aurez reçu au ciel la récompense de vos travaux et de vos mérites.

« Bonne et sainte année, cher Monsieur Wattiez ; priez un peu pour moi et pour notre chère Compagnie ; qu'elle s'augmente de bons et vaillants missionnaires. C'est avec joie que je vous bénis en vous souhaitant de longs jours sur terre encore et je me dis en l'amour de Notre Seigneur et de Marie Immaculée,

Votre tout dévoué Confrère,

Edouard ROBERT.

ristes ! Votre humilité était rayonnante tout comme votre amour de la Vierge. Portant cela au Ciel, cher Père, vous avez dû provoquer dans les rangs des élus un beau murmure de sympathie affectueuse, dont se réjouissent tous ceux qui vous ont aimé ici-bas et qui comptent sur votre crédit là-haut.

Henri DESMET.

*Appendice.* — Comme écho de la fête confraternelle des 50 ans de vocation de M. Wattiez (8 septembre 1934) relisons, dans une candide jubilation, les strophes à la Claudel que M. Henri Desmet mit sur pied, faciles et cordiales, pour cette réunion de famille.

8 septembre 1934,

Cher Monsieur Wattiez,  
Depuis huit ans, nous sommes frères d'armes !  
Et ce n'est un charme  
d'y penser.

Et d'avoir à le dire, à cet aréopage de confrères,  
en pareille occasion.

Vous jubilez, vous, à votre manière.  
Souffrez qu'à notre manière, aussi, nous, nous jubilions.

Vous entendez ?... Je fais des vers !...  
Quelques rimes, peut-être, resteront en l'air !...  
Mais — puisque l'on fait votre apothéose —  
un peu de poésie n'est pas de trop. Pour faire votre éloge  
la poésie, étant plus riche, sera plus fidèle.  
Que si ma muse, en route se brisait les ailes...  
et mettait mes rimes à l'envers...  
hé !... mon bon !... je continuerais en prose !...

50 ans ! C'est le rêve !...  
Avoir pendant tout ce temps, au service de Dieu,  
prié et travaillé sans trêve,  
que rêver de mieux ?...

D'autres feront des rêves d'or,  
compteront leurs écus !...  
Vous, vous avez ailleurs votre trésor,  
moisson bien dorée,  
de vertus,  
petites gerbes drues  
et bien serrées,  
pur froment, engrangé dans le ciel,  
avec quoi on fait le bon pain  
que mangent les Saints,  
après avoir fait celui de l'Autel !...

50 ans ! passés dans la « *Chétive* »  
à être, dans la troupe, un tout petit !  
à incliner — toujours sur le « *Qui-vive* » —  
votre haute stature  
afin de passer tout-petit,  
sous l'humble porte du Paradis !

Cela, vaut, aux yeux de St Pierre, un brevet aux riches  
[enluminures,  
et donne droit d'entrer, là-haut, dans le groupe des pré-  
[férés,  
où les petits sont les plus grands et plus aimés !  
Les Scouts, aujourd'hui, volontiers, iraient vous mettre  
dans leur troupe de « *Louvetaux* »  
qui, dans le ciel, devient, selon le mot du Maître,  
la Bergerie des « *petits Agneaux* » !

Ce que furent, durant ces 50 ans, pour l'Agneau de Dieu  
vos mystiques tendresses,  
Ce que fut au service du Père qui est dans les Cieux,  
votre filial amour et cordiale allégresse,  
je ne sais pas bien !... Mais ce que je sais mieux  
— l'ayant éprouvé maintes fois et de tant de manières —  
c'est l'amitié cordiale et l'amour fraternel  
qui vous lie à vos confrères.

Depuis longtemps qu'ensemble nous menons le bon combat,  
on vous voit, en la rude bataille,  
frapper, avec un cœur qui ne se lasse pas,  
de bons coups d'estoc et de taille...  
Contre le diable ? oh, oui ! Oui, da !  
Mais contre vos confrères ? oh ! nenni ! Jamais ! que  
[non pas !

Jadis, aux ruches de M. Hocquet, à Meaux,  
et tout d'abord, aux ruches du *Blanc-Seau*,  
au jardin paternel,  
parmi le vol des abeilles,  
et dans la lumière dorée des jours vermeils,  
vous apprîtes, sans doute, à être doux comme le miel ;  
Jamais, vous n'apprîtes... à piquer !

On ne reçoit de vous que des sourires,  
et — qui plus est — des offres de services.  
Vous souriez, quand vous « *servez* ».  
Quand on vous « *sert* », aussi, vous souriez.  
St Pierre, un jour, quand il vous verra, de la porte du  
[ciel,

Courir vers lui à petits pas pressés,  
vous paiera sûrement de la même monnaie,  
Et il vous accueillera, à votre arrivée,  
par un large sourire, au vôtre tout pareil !...

Chez nous, quand vous n'y êtes pas,  
il y manque votre sourire ;  
tout comme il manque aujourd'hui  
« un sourire à l'épiscopat ». (1)  
Gardez-nous toujours ce sourire-là !

Votre bonté rayonne au dehors.  
En ville on vous a repéré,  
et vous êtes un de nos trésors !  
vous ne pouvez pas nier ;  
j'en fus témoin dimanche dernier.

Vos cheveux blancs,  
votre haute stature,  
votre air bon enfant,  
votre majestueuse allure,  
vos petits pas, inambitieux, peu prétentieux,  
qui cherchent tout juste leur place au soleil.. du bon Dieu  
et vous mènent tout droit, clopin-clopant,  
mais sûrement,  
comme un enfant bien sage,  
au but de vos pèlerinages,  
tout cela, qui fait l'humble bonté  
fait lever les regards innocents,  
tient en respect les malveillants ;  
tout cela conquiert... ou désarme !  
Et c'est, sans éclat, triomphe bien mérité  
de la bonté !...

Le Samedi, au quartier des Carmes,  
on vous connaît, on vous attend !  
Et les gosses, en quête d'argent,  
pour leurs amusements,  
épient votre passage :  
« Monsieur l'Abbé... je vous connais !...  
« Je suis un enfant bien sage !...  
« la dernière fois, je vous ai quêté !  
« Et vous m'avez donné !...  
« Mais v'là !  
« cette fois !

---

(1) Allusion à la mort toute récente du saint évêque d'Amiens,  
Mgr Lecomte, au légendaire sourire.

« c'est rapport au ballon !  
« qu'un camarade — y a pas la façon ! —  
« y a cassé la corde !  
« Et le ballon — ça devait arriver ! —  
« y s'est en allé ! »  
Et alors sans vergogne,  
on sollicite votre bon cœur !  
... Et votre bon cœur rend les armes.

Aussi, là-bas, sûrement,  
on a votre signalement.  
Et vous serez bientôt en bonne place,  
... dans le « *Bottin* » de la Cour des Miracles !...

Ah ! si vous n'étiez,  
Monsieur Wattiez,  
il vous faudrait faire !  
et sur, même modèle, et de même manière :  
doux et clément,  
bon et patient,  
le cœur placé très haut,  
la main ouverte aux tout-petiots,  
candide au milieu de tous nos savantasses,  
régulier, ponctuel, parmi tous nos bravaches !

Aussi, souffrez qu'en ce jubilé,  
pour tout le bien que vous nous avez fait,  
nous vous disions, nous aussi,  
notre « Merci » !

On vous sait gré  
d'avoir changé  
contre l'air pur des mers du Nord  
l'air empesté de nos longs corridors ;  
contre l'or de vos sables  
la poussière de nos étages ;  
et contre vos fiords lointains et leurs horizons magnifiques  
nos ténèbres académiques !

On vous sait gré  
d'avoir renoncé  
à vos splendides promenades sur le Skager-Rack  
avec gibus, avec badine,  
et de vous contenter ici — toujours fidèle à la disci-  
[pline —  
— avec une troupe en vrac  
de séminaristes pressés —

d'une course précipitée  
à travers les rues de la ville,  
sans variété et sans beauté !

On vous sait gré  
d'avoir laissé à Elseneur  
votre cure et vos paroissiens,  
l'Ambassadeur et ses festins,  
votre vicaire et ses cigares,  
le frère Glédél et son tric-trac,  
tout ce paisible bonheur d'antan  
pour venir faire, avec ferveur, votre partie  
au séminaire de céans !

Mais, tout de même ! le Séminaire Académique,  
avec sa poule au pot et son beurre des Flandres,  
avec ses séminaristes aux élans magnifiques,  
à l'âme droite, à l'esprit prompt, au cœur ardent,  
vous a apporté — à tout prendre ! —  
à vos sacrifices, compensation.

Et, en tout cas, — c'est hors de discussion —  
il vous a donné — n'est-ce pas vrai ? — des confrères...  
[charmants !...]

Ils n'ont eu, cher confrère,  
qu'à se laisser faire  
par votre exemple et par votre bonté !...

Vous êtes notre bien, maintenant !  
Aussi, notre « Merci » monte, avec le vôtre,  
vers le Dieu très clément  
qui vous marqua pour être nôtre.

Nous aussi, nous disons « Merci » à vos bons parents  
qui vous ont donné avec le corps si robuste et de haute  
[stature,  
une âme, faite à sa mesure.

Nous disons « Merci » à cette grande et unique sœur  
[ainée,  
de vous avoir si bien morigéné  
et sermonné  
et tant aimé, et pouponné  
et édifié  
et d'avoir — jusqu'au bout, vraie Scolastique —  
charmé Benoît de ses conseils mystiques  
et pratiques.

Merci à tous vos frères  
d'avoir si bien frotté votre caractère !  
— Car les frères sont faits pour cela ! —

Merci au bon Dieu  
qui vous mena au séminaire,  
premier d'une lignée  
qui, derrière vous, emboîta le pas !

Merci à Monsieur Sudre  
qui vous forma,  
et vous aimant d'une amitié particulière,  
eut pour vous des entrailles de Père,  
passant l'éponge sur vos patriotiques exploits  
et vos juvéniles indignations  
et vos incursions dans la politique !

Merci à Monsieur Mott  
qui vous révéla,  
et vous mêla à une promotion magnifique !  
avec les Romond et les Monteuis !

Merci à Monsieur Caussanel  
qui vous donna la vocation de liturgiste.

Et je prie tous les Saints, tous les Patrons petits et  
[grands.

qui suivirent, dans la vie, vos ébats  
ici-bas

et votre pèlerinage :

Saints de Consolre et Saints d'Eppe-Sauvage !

Saints du Vermandois et Saints du Blanc-Seaue !

Saints de Cambrai et Saints de Meaux !

Saints du Danemark et Saints de Lille !

Saints de Chemy ! Saints de Maubeuge ! et Saints du

[Canada !

St Haakon et St Onufre, St Quentin, Ste Colette et

[St François,

Saint Aubert et Saint Walfroy !

Et Saint Lazare et Saint Vincent !

Et le grand Bossuet, votre ami

qui vous confia jadis ses manuscrits !

Et, — par dessus tous ! — la Toute Sainte ! Etoile de  
[la mer !

qui, aux jours sombres de la guerre,  
vous convoya dans son vaisseau  
à travers mines et dangers

et, vous sauvant des eaux,  
vous fit aborder  
aux ports Septentrionaux,  
pour qu'un jour vous puissiez aborder  
au 41, rue du Port.

Oui, je les prie  
de dire à Dieu notre « Merci »,  
et de vous bénir !

Cher Monsieur Wattiez,  
je ne sais où mes rimes s'en vont !...  
mes vers s'allongent et s'étirent !  
Ils vont tourner en rond ! en rond ! en rond !  
et ils seront bientôt à la dérive !  
Vous n'aimez pas qu'on versifie à la façon de votre ami  
[Claudel ;

Il est temps que je batte le rappel  
de mes rimes révolutionnaires !  
et que j'arrête !

50 ans !  
Cela valait bien pourtant !  
que ma muse gamine  
s'amusât à ce jeu de rimes !

Quelques-unes, c'est vrai, pourraient aller orner des mir-  
[litons !

Mais, après tout ! les mirlitons résonnent  
l'âme que chacun leur donne !  
Et, flûte ! onques ne donnerais mes vers aux histrions !  
Car tout cela me vient du cœur ! vous le sentez bien.  
[J'imagine !

---

## NANTES (Portugal)

Monsieur ANTOINE ALVARO, prêtre de la Mission

(16 Mars 1883 — 17 Juin 1941)

Antonio Alvaro naquit à Lamelas, paroisse de Castro-Daire, le 16 mars 1883. Fils de Manuel Alvaro et de Maria dos Prazeres da Sliva, il eut pour aieul paternel Manuel Rodrigues Alvaro, un des maîtres d'œuvre du sanctuaire de *Notre-Dame dos Remedios*, à Lamelas, tout comme son fils, son beau-frère et son neveu, tous descendants des maîtres maçons Alvaro, de St. Martinho de Baus, de Resende. Quant à l'aieul maternel, José Lopes, dont le P. Alvaro retraça

l'intéressante figure, de relief médiéval, dans la Revue de Madère « *Esperança* » en 1927 et 1928, il fut l'âme de la construction de ce même sanctuaire de Lamelas, se faisant à travers le Portugal le mendiant de Marie, pour réunir les ressources nécessaires à l'entreprise. Il n'était pas étonnant que, avec de tels ascendants, Antonio Alvaro ne fût, à sa naissance, appelé à devenir architecte. Mais Dieu l'avait destiné, en dépit de son esprit quelque peu géométrique, à d'autres constructions d'incomparable beauté : il l'appela à travailler à l'édification des temples vivants que sont les âmes.

Par des voies mystérieuses, la Providence le dirigea vers la famille missionnaire de Saint Vincent de Paul. Il entra à l'Ecole apostolique de Santa Quitéria, à Felgueiras, le 11 mars 1894 ; il y fit sa première Communion le 25 novembre de la même année, le premier jour du triduum solennel de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, célébré pour préparer la fête en laquelle, pour la première fois, on put dire la messe et l'office de la Manifestation qui venaient d'être approuvés par l'Eglise. Cette double circonstance de la première communion associée à la fête de Notre-Dame se gravâ profondément dans l'âme du jeune « apostolique » : plus tard il la rappelait avec bonheur.

Après avoir terminé à Santa Quitéria le cours primaire, il partit, le 15 octobre 1897, avec 10 compagnons, pour Lisbonne, afin d'y suivre le cours secondaire à l'Ecole Apostolique, qui se trouvait alors à *S. Domingos de Benfica*, dans l'ancien couvent des Dominicains, et qui, l'année suivante, se transporta dans un bâtiment annexé à l'Eglise *Saint-Louis-des-Français*, aux portes de Santo Antão. Cet édifice était connu sous le nom de « *Maitrise* » parce que là, auparavant, était établi un petit collège dirigé par les Pères Lazaristes qui desservaient l'église.

Ayant achevé ses études secondaires, Antonio Alvaro se rendit en France, pour y faire son noviciat et ses études de philosophie et théologie. Le 27 septembre 1900, à Dax, dans la maison de Notre-Dame du Pouy, il commença son Séminaire interne, avec deux compagnons portugais : Sebastião Mendes et Manuel da Silveira ; ensemble ils firent les vœux perpétuels, le 4 octobre 1902, en présence du P. Vernière, supérieur de la maison et Visiteur de la Province d'Aquitaine. C'est à Dax aussi qu'il reçut la tonsure, le 28 mai 1904, puis, successivement, les différents ordres mineurs, le 2 juin 1904, le sous-diaconat et le diaconat les 9 et 14 juin 1906, et enfin le sacerdoce le 25 mai 1907. Sa santé, toujours délicate, était devenue, au cours de ses dernières années d'études, particulièrement précaire. Seuls des soins spéciaux lui avaient permis de supporter la fatigue des cours et d'arriver à l'ordination.

Une fois prêtre le P. Alvaro revint au Portugal et, après un voyage dans sa famille qu'il n'avait pas revue depuis son départ pour Santa Quitéria, il fut placé à Lisbonne, à l'Ecole Apostolique de *Arroios*, où il arriva le 30 août 1907 ;

le supérieur était le bon P. Fragues, Visiteur. Là il prit sa part des charges de l'enseignement et de la discipline, mais toujours luttant contre les défaillances d'une santé chaque jour plus chancelante. Une congestion pulmonaire l'obligea à un repos complet que, avec la permission des Supérieurs, il s'en fut prendre dans son pays natal, à Lamelas, dans l'espoir que la tranquillité et le bon air l'aideraient à surmonter la crise.

De fait, se portant mieux, il put, le 28 septembre 1910, rentrer à Lisbonne, pour y assister, quelques jours plus tard, aux tragiques événements de la Révolution et de l'établissement de la République. Il fut témoin, le 5 octobre, de l'assaut de la maison, de l'horrible assassinat des PP. Fragues et Barros-Gomes, des mauvais traitements, de l'emprisonnement et de la dispersion des élèves et des membres de la communauté. Après quelques jours de prison, il put, le 12, gagner Bordeaux par mer, non sans avoir éprouvé dans sa faible santé le contre-coup de la faim, des vexations et des mauvais traitements auxquels il avait été soumis. Il eut comme compagnons de voyage les PP. Sausal et Joaquim Teixeira, aujourd'hui décédés, et le P. Jainto de Sousa-Borba, heureusement vivant.

La maison de Dax accueillit le réfugié avec une fraternelle affection et reprit en faveur de sa santé les soins qu'auparavant, au cours de ses études, elle lui avait prodigués. Mais les médecins jugeant qu'un climat plus doux lui était indispensable, les Supérieurs se résolurent à l'envoyer à Madère, où l'on avait pu conserver la résidence des aumôniers de l'Hospice. Il y arriva, *via Southampton*, le 28 février 1912. A Madère, le P. Alvaro travailla une douzaine d'années et, en dépit de sa santé toujours précaire, rendit d'inappréciables services dans ses fonctions d'aumônier de l'Hospice, dans l'administration de la Revue de culture chrétienne « *Esperança* » et dans la réforme de la musique religieuse par le zèle qu'il déploya pour l'application du « *Motu proprio* » de Pie X.

Comme on avait proposé au P. Cullet, Supérieur de Saint-Louis et Visiteur, une nouvelle fondation à *Ordins* (Lagares de Penafiel), le P. Alvaro y fut envoyé, pour servir de chapelain à la famille Aranha et préparer la fondation projetée ; il y resta du 24 mai 1924 au 13 juin 1927. A cette date on reconnut que le projet n'était pas viable, et comme le nouveau Visiteur, le P. Sebastião Mendes, commençait la réorganisation de la Province portugaise, le P. Alvaro fut appelé pour aider à l'enseignement et à la discipline dans la nouvelle Ecole apostolique qui s'ouvrit à Assento (Jugueiros de Felgueiras), le 27 septembre, jour anniversaire de la mort de Saint Vincent de Paul, inaugurée par une première messe dans l'oratoire de la maison.

Après une installation provisoire d'un an, l'Ecole apostolique se transporta dans le bâtiment construit au *Campo do Burgo*, paroisse de Pombeiro de Riba, sous le nom

de Séminaire de Santa Teresinha. La dernière messe à Jugeiros fut célébrée le 24 septembre 1928, note dans son carnet le P. Alvaro, qui accompagna les « apostoliques » dans leur nouvelle demeure.

L'application consciencieuse du P. Alvaro à tous ses devoirs, son amour pour la lettre et l'esprit de la Règle, sa fidélité à accomplir fidèlement tous les exercices communs, avaient fait de lui un élément précieux du Séminaire, estimé des élèves de l'École apostolique comme des novices et des étudiants qui par la suite peuplèrent la maison.

On pensa même que ces qualités lui permettraient de remplir les délicates fonctions de Directeur du Séminaire interne, ou de « Maître des novices », comme on dit dans les autres communautés. Pour s'y mieux préparer, le P. Alvaro alla passer quelques mois au Séminaire de la Maison-Mère de Paris, parti le 23 mai 1929, il voulut étudier attentivement et minutieusement tous les détails de la vie et de l'organisation d'un noviciat.

De retour au Portugal, il put effectivement s'occuper du Séminaire interne de la Province portugaise qui, avec quatre novices, s'ouvrit modestement à Pombetro, le 27 novembre 1929, jour de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse. La direction du Séminaire et la préparation des conférences pour la formation des séminaristes ne l'empêchèrent pas de continuer à donner des cours à l'École apostolique et même plus tard aux Etudes où il enseigna le droit Canon (1931), la théologie morale (1932 à janvier 1935) et l'Écriture sainte (1935).

Avec le temps, son esprit formaliste et méticuleux, sa manière scrupuleuse et parfois trop rigide, convainquirent et lui-même et ses Supérieurs que, en dépit de ses grandes et précieuses qualités, il n'aurait pas toujours la souplesse d'esprit et la largeur de vue nécessaires pour la tâche épineuse et complexe de la formation des novices. C'est pourquoi il fut, à sa joie, déchargé de l'office de Directeur du séminaire interne. Il continua cependant de faire ses cours, de coopérer au maintien de la discipline et de donner l'exemple de l'exactitude, de la ponctualité et de la fidèle observance religieuse.

Mais la faiblesse de sa santé lui rendait toujours plus pénible l'effort que demande la vie d'un professeur de Séminaire. Sa tension artérielle très élevée fut cause de troubles qui exigèrent les soins de spécialistes. Il se rendit donc à Lisbonne et y resta du 9 décembre 1935 au 23 janvier de l'année suivante. Se trouvant mieux, il revint au Séminaire, mais l'amélioration était précaire, le mal continuait à manifester ses effets : une rétinite hémorragique, qui se déclara le 23 mars 1936, l'obligea à retourner à Lisbonne pour y recevoir les soins d'un habile ophtalmologiste. Les effets du traitement lui permirent de regagner le séminaire avec la vue suffisamment rétablie ; le médecin laissait même entrevoir l'espoir d'une complète guérison. Ces espérances ne se réalisèrent pas. La lecture devint chaque jour

plus pénible à cause de sa vue affaiblie ; le mouvement même d'une maison d'études lui causant une certaine fatigue, les Supérieurs songèrent à lui procurer une situation plus favorable à sa santé.

Une famille amie offrit alors à la Congrégation l'hospitalité dans une maison de campagne qu'elle possédait à Nantes, près de Chavès, avec la charge de desservir une chapelle et d'administrer la propriété. Cette maison permettrait aux Pères de la Mission d'exercer, dans cette région d'au-delà des monts, le ministère de la confession et de la prédication. Le P. Alvaro fut désigné pour prendre la direction de cette résidence et l'intendance des travaux agricoles, pendant que l'un ou l'autre de ses compagnons plus valides se consacrerait à la prédication dans les milieux populaires.

C'était en 1938. Avec le P. Alvaro se rendirent à Nantes les PP. João Luis Macieira et Antonio Silva, ce dernier devait en 1940 échanger la mission de *Tras-os-Montes* pour celle de Magude au Mozambique. Le P. Alvaro continuait en silence sa tâche humble et laborieuse, occupé au service de la petite chapelle et à la surveillance des travaux agricoles dans la propriété qui lui était confiée. L'état de sa vue, cependant, empirait, au point qu'il perdit complètement l'usage d'un œil. Ce fut une épreuve qui lui coûta, mais qu'il accepta avec un grand esprit de foi et une patience évangélique. Ses forces étaient diminuées, son activité forcément réduite ; il s'en rendait compte et cette vie qu'il jugeait inutile il la considérait comme un poids pour lui-même et pour les autres.

Ecrivait, le 25 mars 1941, jour anniversaire de son baptême, il disait qu'il remerciait Dieu pour les bienfaits qu'il lui avait accordés depuis le jour où il avait été baptisé. *« Je lui ai demandé, ajoute-t-il, que si je dois être un obstacle à son action dans les âmes il me prenne pour une vie meilleure que celle que je traîne dans cette vallée de larmes. »*

*« Je me sens chaque jour plus vieux et plus malade »,* écrit-il le 8 avril. Et le 19 mai, sur un ton plus lamentable encore : *« Je vis dans l'embarras, je ne puis plus me rendre utile. Depuis le 23 mars jusqu'à ce jour, j'ai eu trois phlegmons à la jambe gauche. C'est la fin de la vie. J'ai traité cela du mieux que j'ai pu, c'est-à-dire avec patience, gémissant mais marchant quand même ; mais si je dois voir un autre hiver comme celui qui s'achève, il me semble que je tomberai à terre comme les pins de notre propriétaire. Je ne sais pas comment Dieu m'a supporté si longtemps dans cette vallée de larmes. »* Le pauvre malade, qui n'avait que 58 ans n'eut pas à attendre un autre hiver pour être débarrassé de la vie.

Le 24 mai, étant seul à la maison avec le frère Gomes, il fut terrassé par une congestion, qui le laissa sans parole et entièrement paralysé du côté droit. Le curé de la paroisse, appelé en hâte, lui administra l'Extrême-Onction.

tandis que le médecin lui prodiguait les secours de sa science. Le P. Macieira, rentrant de Minho le jour suivant, lui apporta le réconfort d'une assistance pleine d'affection. Le frère Cristovão, envoyé par les Supérieurs pour aider le frère Gomes, partagea les soins vigilants de ce dernier.

Tous les efforts cependant restèrent vains ; Dieu avait marqué pour son serviteur l'heure de la récompense. Le 15 juin, dimanche de la Sainte Trinité, le malade, toujours privé de la parole, fit un effort pour communiquer avec ses frères en religion. Le P. Macieira s'approcha pour essayer de saisir les sons vagues, mal articulés, mais il n'y réussit pas. D'une main tremblante, le P. Alvaro s'efforça ensuite de tracer quelques lettres également inintelligibles. Alors, avec trois de ses doigts allongés et joints, il ébaucha un geste. On peut y voir une allusion au mystère du jour, une affirmation de la foi en Dieu, un en trois personnes, un désir de s'unir à lui. Le geste suprême de Sainte Cécile, immortalisé par le ciseau de Maderna, vint alors tout naturellement à l'esprit.

Les derniers jours s'écoulèrent dans le silence total : séparation du monde et communication avec Dieu, pleine de paix, en dépit des souffrances très visibles. Le 17 juin vit l'heure de la délivrance et de l'envol de son âme vers le Seigneur : malgré tout le dévouement de ses confrères, malgré les soins du médecin qui chaque jour le visitait, le cher malade, après une douloureuse agonie, rendit doucement le dernier soupir.

Ses obsèques, qui réunirent tout le clergé de la région, sous la présidence du Vicaire général de Chaves, furent une impressionnante manifestation de regret.

Que Dieu ait en sa paix ce digne fils de saint Vincent de Paul qui aimait toujours sa famille religieuse, qu'il lui permette de continuer à la servir du ciel par son intercession, comme il continuera à la servir sur terre par le souvenir de ses vertus.

La délicatesse, parfois un peu scrupuleuse et étroite, de sa conscience, la droiture et la loyauté de ses intentions, le zèle ardent et sincère, parfois intransigeant et opiniâtre, avec lequel il défendait les causes qui lui paraissaient bonnes et justes, la fidélité avec laquelle il observait ses Règles et ses Vœux religieux, la patience avec laquelle il supporta la souffrance, la ferveur de sa piété et l'esprit de foi qu'il manifeste en tout, tout cela avait fait de lui un homme simple et droit, craignant Dieu — *vir simplex et rectus ac timens Deum* — dont font l'éloge les Saints Livres.

Si l'on a pu noter en lui quelque étroitesse de vue, quelque propension instinctive à la méfiance, quelque rudesse dans la manière et l'attitude, ce ne furent là que modalités d'esprit et conséquences d'un état physique qui fut toujours celui d'un malade chronique, et non dispositions

morales susceptibles d'obscurcir cette belle figure de prêtre et de religieux.

C'est pourquoi sa vie fut édifiante ; sa mort bienheureuse réalisa les derniers vers qu'il écrivit, comme dans un presentiment, peu avant de mourir, et que le « *Mensagemiro* » publia dans ses pages, en ce même mois de juin où il mourut :

..... la Mort  
C'est le libre vol de la flamme,  
C'est la rencontre de celui que l'on aime,  
C'est l'immortalité !... C'est Dieu !...

---

---

## MOZAMBIQUE

### NOUVELLES DE LA MISSION LAZARISTE DE MAGUDÉ.

D'après le *Mensagemiro* de S. Vicente de Paulo, N° de mars 1942, pp. 84-88) :

A cette date, la Mission *Saint-Jérôme* de Magudé compte 3 prêtres : MM. François de Sousa, supérieur, Antoine Silva et Antoine Almeida, et 4 frères coadjuteurs (dont frère Freitas).

Le 18 novembre 1941, M. de Sousa écrit de Magudé et, entre autres choses, fait part du désir de l'archevêque de Lourenço-Marques, de confier aux Filles de la Charité, dans les environs de la ville, une maison et des œuvres conformes à leur esprit. Il s'agit d'une école assez grande à laquelle est annexée une école ménagère et un dispensaire. Il faudrait 6 ou 8 religieuses : 3 sœurs enseignantes et 3 infirmières. L'archevêque, désirant ouvrir un séminaire, qu'il confiera à la Congrégation de la Mission, demande 2 nouveaux Prêtres de la Mission, un qui resterait à Magudé, un autre qui irait avec MM. Sousa et Silva travailler à la Mission *Saint-Vincent-de-Paul de Guija*, annexe de celle de Magudé.

N° d'avril 1942 :

pp. 123-125 : suite d'un article intitulé : « *Un voyage à travers l'Uanitze et le Massintonto* » et signé « *Un Père missionnaire* ». Récit, commencé dans le N° de février, d'une tournée touristico-apostolique à travers le pays de Lourenço-Marques, et terminé au numéro de mai, p. 139-140.

N° de juin 1942 :

a) pp. 175-179 : « *Départ de missionnaires pour le Mozambique* », embarquement à Lisbonne, le 17 mai 1942, sur le vapeur *Colonial*. Départ de M. Dias de Azevedo, de M. Gaspar et du frère coadjuteur Gomes.

Jean Dias de Azevedo, né le 3 octobre 1915.

Antoine Gaspar, né le 31 août 1911, entré au Séminaire le 19 juillet 1934.

---

(1) (*Mensagemiro* de S. Vincente de Paulo. 1941 pp. 270-274 ; 305-307.)

Joseph Gomes, né le 6 octobre 1908, entré au séminaire le 21 février 1932.

b) pp. 184-185 : « Mouvement missionnaire pour l'année 1941 » : *Population du territoire de la Mission de Saint-Jérôme de Magudé* : Catholiques : 1472 ; Catéchumènes : 1405 ; Musulmans : 37 ; Payens : 35.997. Total : 38.911.

*Population catholique* : Européens : 243 ; Indiens : 69 ; Jaunes : 3 ; Métis : 188 ; Noirs : 969.

*Personnel de la Mission* : Prêtres : 3 ; Frères : 4 ; Religieuses : 4.

*Mouvement religieux de l'année* : Baptisés : 247 ; Catéchumènes : 1.405 ; Confessions : 5.219 ; Communions : 13.982 ; Messes célébrées : 1.080 ; Confirmations : 310 ; Mariages : 26 ; Obsèques : 10 ; Leçons de catéchisme : 6.757.

c) pp. 186-187 : « *Quelques nouvelles de la Mission* ». D'après une lettre de M. Almeida, le Séminaire a commencé sa première année scolaire au commencement de février 1942, il compte 5 indigènes et 1 blanc.

N° de juillet 1942.

pp. 202-203 : « *Voilà des ailes de la cornette. Départ de missionnaires pour le Mozambique* ». 5 Filles de la Charité s'embarquent le 6 juin 1942, à Lisbonne, sur le vapeur *Angola*. Ce sont Sr Rodrigues, supérieure, auparavant supérieure de l'hôpital d'Alenquer, et Srs Costa, Graça, Campos et Fernandes.

pp. 220-223 : « *Missionnaires en voyage* ». Deux lettres à la Sœur Visitatrice écrites par les Sœurs en mer et racontant le début de leur voyage.

N° d'août-septembre 1942 :

p. 245 : « *Nouvelles de nos missions* ». MM. Azevedo et Gaspar sont arrivés à la mission de Magudé, le 22 juin 1942. Les 5 Sœurs sont arrivées le 3 juillet 1942, à Lourenço-Marques.

N° d'octobre 1942 :

pp. 289-291 : « *Nos Sœurs missionnaires. Journal de voyage de Lisbonne à Lourenço-Marques* » (écrit par Sr Rodrigues).

pp. 291-293 : « *Nouveaux missionnaires et nouvelle mission de Guijá* ». Il y a maintenant 15 enfants de Saint Vincent dans la mission de Mozambique : 5 prêtres, 5 frères, 5 sœurs. D'une lettre du 7 juillet 1942 de l'évêque de Lourenço-Marques : « Nous allons pouvoir commencer la mission de Saint-Vincent de Paul de Guijá. Les sœurs, après s'être installées en ville, devront avoir des maisons dans la brousse ; elles seront alors véritablement missionnaires ».

D'un télégramme de M. Sousa, du 2 septembre 1942 : « La mission de Saint-Jérôme de Magudé a connu encore une fois les honneurs de la maternité spirituelle (la première fois, ce fut à la fondation du Séminaire de Santa-Teresinha pour la formation du clergé indigène). Aujourd'hui, c'est une nouvelle mission qui est fondée, à une centaine de kilomètres de la première (Magudé), la mission

de Saint-Vincent de Paul de Guijà, avec résidence à *Carriçado...*, le personnel de la mission comprend MM. Almeida et Gaspar et le fr. Gomes.

M. Silva dirige l'École apostolique (6 élèves). On construit, sous la direction de M. Silva, un bâtiment pour le logement des élèves (Séminaire de Santa Teresinha). Inauguration le 3 octobre 1942.

N° de novembre 1942 :

pp. 314-315 : « D'une lettre de M. Silva, du 24 juin 1942 ». Compte rendu de la fête, célébrée à Magudé, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire des apparitions de Fatima.

pp. 315-318 : « Coutumes indigènes ».

pp. 318-322 : suite du *journal de voyage* des 5 Filles de la Charité de Lisbonne à Lourenço-Marques.

---

## ALGÉRIE

### *Le centenaire de l'arrivée des Filles de la Charité* (1842-22 décembre 1942)

Mettant fin malgré eux à une période de travaux (1) qui duraient depuis 1668, les Lazaristes quittaient Alger (2) le 12 juin 1827 : ils y revenaient quinze ans après. Le 13 novembre 1842 en effet, la conquête algérienne était déjà bien avancée ; ce jour là débarquaient à Alger MM. François-Alphonse Viallier, Louis-Hercule Mathieu, et le frère coadjuteur Pierre Cazarré. Le 24 novembre, arrivait M. Théodore Bricet (3) avec 12 Filles de la Charité pour l'Hôpital civil ; le 17 décembre, M. Jean Domingo. Cinq jours plus tard, le 22 décembre, parvenaient à Alger neuf autres sœurs, chargées de la Maison de Charité ou Miséricorde. L'œuvre vintcentienne recommençait, reprenait racines. Le 8 octobre 1843, abordait à son tour, M. Joseph Girard qui venait remplacer M. Viallier, nommé procureur général, après l'élection de M. Etienne comme Supérieur général. C'était la pierre d'angle du nouvel édifice. De ce siècle de travaux et de dévouement, la province d'Algérie, confiante malgré tout, s'appretait à célébrer, à rappeler le centenaire, au cours de novembre 1942; mais le 8 de ce mois, la guerre se portait sur les côtes d'Afrique.

Ces cent ans du travail des missionnaires et des sœurs, M. Pierre Vergès, Visiteur, les résume en un bref et schématique condensé qui sera repris et amplifié en divers cha-

---

(1) Sur ces quelque 160 ans de travaux et de souffrances, voir les deux volumes : *Mémoires de la Congrégation de la Mission à Tunis et à Alger*, 1864-1865, 694 et 768 p.

(2) Le 25 juin 1827, parvenaient à Marseille, M. Jean Marre et le frère Joseph Delorys qui avait émis ses vœux à Alger le 27 mai 1825. M. Solinhac, de son côté, parti de Bône, se trouvait à Toulon, à la fin du mois de juin 1827.

(3) M. Bricet, dès le mois de mai 1843, était rappelé à Paris, tout comme le frère Cazarré.

pitres. Et tout d'abord, après l'histoire du séminaire d'Alger déjà parue dans les Annales (4) en 1935-1939, on trouvera plus loin le chapitre des Cures que les Lazaristes furent amenés, à régir en Algérie. C'est déjà de l'histoire classée.

F. C.

## LES FILLES DE LA CHARITE EN ALGERIE

1842-1942

Les Filles de la Charité arrivèrent en Algérie à la fin de 1842. Elles y étaient appelées par le Gouvernement et l'Autorité Ecclésiastique. Un traité fut signé à Paris, le 27 juillet 1842, par le Maréchal Soult, Ministre de la Guerre, au nom du Gouvernement français, par M. Dagret, Vicaire général, au nom de Monseigneur Dupuch, évêque d'Alger et par M. Etienne, alors Procureur Général de la Congrégation de la Mission, au nom des Lazaristes et des Filles de la Charité.

En vertu de ce contrat, les Sœurs de St-Vincent de Paul devaient venir dans la nouvelle colonie pour s'y occuper des hôpitaux, des écoles et des œuvres de leur Institut. Elles remplaçaient les sœurs de St Joseph de l'Apparition, récemment fondées par la Bse Emilie de Vialar, et que de pénibles et retentissants démêlés avec Mgr Dupuch avaient obligées de quitter l'Algérie.

Les Filles de la Charité s'établirent d'abord dans la ville d'Alger et les premières maisons qu'elles ouvrirent furent celles de la *Miséricorde*, de l'*Hôpital Civil* et de l'*Orphelinat de Mustapha-Supérieur*.

En 1849, une épidémie de choléra éclata, causant de grands ravages dans une population encore mal acclimatée et un pays encore mal assaini. On fit officiellement appel à leur dévouement. Douze filles de la Charité furent envoyées de France en mission temporaire, et les maisons d'Alger fournirent chacune autant de sœurs qu'il leur fut possible pour combattre le fléau. On les vit au chevet des malades dans les hôpitaux d'Alger, Blida, Médéa, Cherchell, Orléansville, et dans les colonies agricoles, à Boufarik, Douéra, Marengo, El Affroun, Tenes, etc. Elles firent vaillamment leur devoir et plusieurs payèrent de leur vie leur dévouement au service des cholériques, ainsi qu'en témoigna le Ministre de la Guerre lui-même : « Le choléra, ayant à peu près cessé ses ravages en Algérie, écrivait-il, la mission des Sœurs de St-Vincent de Paul, envoyées dans la province d'Alger, pour y soigner les malades, doit être considérée comme terminée, et je crois qu'elles peuvent quitter sans inconvénient, un pays où leur admirable conduite dans ces circonstances cruelles, laissera un profond souvenir. Les rapports des autorités locales ont été unanimes pour louer le

(4) Histoire du Séminaire diocésain Saint-Eugène, par Albert Darricau. *Annales*, 1935, p. 169-187 ; 653-667 ; 969-996 ; 1936, p. 110-121 ; 1938, p. 777-793 ; 1939, p. 522-544.

« *dévouement sans bornes des Sœurs de St-Vincent de Paul et déplorer les pertes douloureuses qu'elles ont éprouvées.* »

Ainsi s'exprimait le Ministre de la Guerre.

Cette épidémie de choléra avait fait connaître et aimer en Algérie les Filles de la Charité. Bientôt on voulut des Sœurs partout pour soigner les malades et tenir les écoles, et les fondations se multiplièrent rapidement. Il y en avait déjà 24 en 1865, ainsi qu'on peut le voir au tome III des *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, où leur origine est succinctement racontée.

Un peu plus de 10 ans plus tard, en 1877, quand M. Boré, Supérieur général, vint visiter l'Algérie, le rapport officiel de M. Chevalier, Assistant, qui l'accompagnait, en mentionne exactement 32. Il y avait donc, en moyenne, depuis l'origine, une fondation chaque année. C'était une belle marche ascendante.

En 1942, le nombre total des maisons des Filles de la Charité en Algérie, en y comprenant les trois de Tunis, n'est plus que de 21. C'est que le vent de la persécution religieuse a soufflé sur cette belle floraison qui ne demandait qu'à croître et qu'à s'épanouir. La plupart de celles qui n'existent plus ont été fermées en vertu des lois de laïcisation qui ont sévi en France de 1880 à 1910. Les autres ont disparu pour diverses raisons.

Les maisons qui ont été frappées par les lois de laïcisation sont de 2 sortes : les *Hôpitaux* et les *Ecoles*. Les Filles de la Charité avaient en Algérie 4 hôpitaux militaires, d'inégale importance : *Alger, Constantine, Bône, Biskra*.

L'Hôpital du *Dey*, appelé aujourd'hui *Hôpital Maillot*, à Alger, avait été confié aux sœurs en 1859. La première supérieure en fut la sœur Bisqueyburn, l'heureuse voyante qui reçut la révélation du *Scapulaire Vert*. Elle y resta 8 ans, de 1859 à 1867. Après elle, la sœur Maria Gaudichon gouverna la maison pendant 37 ans. Elle s'y trouvait encore au moment de l'expulsion, en 1904. Les Sœurs y étaient au nombre de 16. M. Blanchet, lazariste, y fut quelque temps chargé du service religieux à titre d'aumônier.

Les sœurs desservaient l'*Hôpital militaire de Constantine*, depuis l'année 1860. La sœur Tivollier première supérieure, y a laissé un grand souvenir. Il y avait de 12 à 15 compagnes.

En 1880, les Filles de la Charité prirent la direction de l'*Hôpital militaire de Bône*. Elles étaient au nombre de 12, avec sœur Béfort, pour supérieure. L'année même de leur installation, elles eurent à donner la mesure de leur courage et de leur dévouement dans une grave épidémie de typhus. Plusieurs furent décorées pour leurs services.

Enfin les sœurs, arrivées à Biskra, en 1868, pour faire la classe, reçurent aussi le soin du petit *Hôpital militaire* établi dans cette oasis, située en plein désert. Deux sœurs suffisaient, en temps ordinaire, pour le service des soldats malades.

Tous ces hôpitaux furent laïcisés en même temps, en 1904. Outre ces hôpitaux militaires, 2 petits hôpitaux civils furent également laïcisés, l'un à *Oued Athmenia*, au diocèse de Constantine, l'autre à l'*Habra*, au diocèse d'Oran.

Arrivées à *Oued-Athmenia* en 1872, les sœurs eurent beaucoup à souffrir de la pauvreté et surtout de la malveillance d'une municipalité sectaire qui les obligea à partir, en 1872.

A l'*Habra*, dans la région alors très fiévreuse de Perrégaux, elles tenaient depuis 1907, une « ambulance-pharmacie », au compte d'une vaste exploitation agricole, appelée « *Ferme-Blanche* ». Cette maison faisait beaucoup de bien corporel et spirituel aux ouvriers européens et indigènes. Les sœurs y étaient très aimées. Malheureusement, le Domaine de l'exploitation ayant été vendu à l'Etat, elles furent laïcisées en 1914.

Les écoles tenues par les Filles de la Charité, en Algérie, étaient en plus grand nombre. On peut même dire que ce fut au début, leur œuvre principale. D'autres œuvres s'y ajoutaient souvent, comme les ouvroirs, les pharmacies, le soin des malades dans les dispensaires et la visite des pauvres à domicile, surtout dans les localités importantes. Mais l'œuvre première était l'instruction et l'éducation des enfants dans les classes. Les sœurs étaient au moins 3 et allaient généralement jusqu'à 5 ou 6 et même davantage.

C'est ainsi que s'ouvrirent successivement les écoles confiées aux Filles de la Charité, à la *Miséricorde d'Alger*, à l'*Orphelinat de Mustapha-Supérieur*, à *St-Marie de Mustapha-Supérieur*, à la Cité Bugeaud de *Bab-el-Oued*, au *Fondouck*, à *Marengo*, à *Zurich*, à *El-Affroun*, à *Lodi*, à *Orléansville*, à *Ponteba*, à *Novi*, à *Ténès*, à *Fouka*, à *Mustapha-Inférieur*, à *Médeä*, à *Kouba*, à *Hussein-Dey*, à *Laghoul*, à *l'Alma*, à *Maison-Carrée*, à *Mouzaiaville*, à *Boghar*, à *Affreville*, à *Oued-Fodda*, à *Meurad*, à *St-Michel* et à *St-Vincent d'El-Biar*. Toutes ces écoles étaient dans le diocèse d'Alger. Quelques-unes s'ouvrirent aussi au diocèse de Constantine, à *Biskra*, à *Djidjelli*, à *Condé-Smendou*, à *Rizot*, à l'*Orphelinat d'Alsace-Lorraine de Constantine*.

Il n'y en avait point au diocèse d'Oran, où l'enseignement et les œuvres charitables étaient exclusivement confiés aux Religieuses Trinitaires.

C'est donc dans 33 écoles, presque toutes communales, que les Filles de la Charité ont donné l'instruction et l'éducation chrétienne aux enfants des colons algériens pendant de nombreuses années. Des milliers et des milliers d'âmes ont ainsi passé par leurs mains, car dans plusieurs de ces écoles, le nombre des élèves était important. On en comptait jusqu'à 800 à la *Miséricorde d'Alger*, 600 à la Cité Bugeaud de *Bab-El-Oued*, autant à *Mustapha-Inférieur*, 300 à *Maison-Carrée*, etc. Le bien qui a été accompli est donc considérable. Il se reconnaît encore dans les paroisses où les sœurs ont habité. La mentalité y est manifestement plus chrétienne. Quand on passe dans quelqu'une de ces localités, leurs anciennes éle-

ves devenues mères et grand'mères, ne tarissent pas d'éloges sur les maîtresses de leur enfance et elles regrettent toujours leur départ.

Quatre de ces écoles se fermèrent avant les décrets de laïcisation, pour des raisons locales : celles de *Zurich*, de *Ponteba*, de *Fouka* et de *Laghout*. Toutes les autres ont disparu progressivement dans la période qui va de 1871 à 1914.

On sait en effet que la persécution a procédé par degrés, laïcisant d'abord les écoles communales, puis retirant aux religieux et religieuses le droit d'enseigner même dans les écoles libres. A partir de 1901 surtout, comme en une coupe réglée, un certain nombre de maisons reçurent chaque année leur décret de fermeture, et les pauvres sœurs, l'âme déchirée et le cœur meurtri, durent se séparer de leurs enfants. Ce fut un douloureux martyre que connurent aussi un grand nombre de sœurs de France.

L'hécatombe pourtant n'a pas été complète et trois écoles libres tenues par les Filles de la Charité subsistent encore en Algérie. Ce sont celles de la *Miséricorde*, de la *Cité-Bugeaud* et de *Mustapha-Inférieur*, à Alger. Elles ont été sauvées par la guerre de 1914-1918 qui n'a permis de leur appliquer les funestes décrets de laïcisation.

Les classes étant interdites aux sœurs, la plupart de leurs maisons se fermèrent purement et simplement. Quelques-unes ont subsisté sous forme d'écoles libres fonctionnant avec des institutrices chrétiennes. D'autres enfin, s'adaptant aux circonstances, se sont transformées en donnant naissance à des œuvres nouvelles.

Au cours de la période centenaire qui va de 1842 à 1942, en dehors des brutales suppressions dont nous venons de parler, la Province des Filles de la Charité en Algérie n'a fermé que 12 de ses établissements, d'ailleurs peu importants. En voici la liste avec un mot d'histoire.

Peu après leur arrivée, les sœurs furent chargées du service de la Prison civile d'Alger, et d'une sorte de petit lazaret, appelé « *Dépôt* », qui était situé au bord de la mer, et où l'on hospitalisait provisoirement les ouvriers, malades ou non, qui venaient de France ou qui y revenaient. Ces 2 maisons furent fermées presque en même temps, la première en 1861, la seconde en 1863.

Le soin des détenus, à la prison centrale de Maison-Carrée, qui s'appelait alors l'*Harrach*, avait été confié aux sœurs en 1857. Mais cette fondation ne dura que 4 ans. En 1861, elle fut laïcisée, les sœurs quittèrent le service de la Prison et furent chargées de l'école communale.

C'est en 1862 que cessa la « *Filature* ». C'était un filiale de l'Orphelinat de Mustapha-Supérieur, située sur le territoire de *Birmandreïs*, au *Ravin de la femme sauvage*. On y avait installé une petite maison de trois sœurs, avec une trentaine de grandes orphelines pour y essayer la culture des vers à soie. L'essai ne réussit pas et après quelques années, la « *Filature* » disparut.

Les écoles communales de *Zurich*, *Ponteba* et *Fouka*, ne durèrent également que peu de temps, à cause de la faible population de ces villages. Elles se fermèrent de 1854 à 1861.

A ne considérer que le nombre des élèves, l'école de *Laghouat* aurait pu durer. Mais les sœurs de cette localité, située à l'entrée du Sahara, furent rappelées en 1868, parce que à cette époque, le gouvernement de Napoléon III avait l'intention d'abandonner les Territoires du Sud-algérien.

En 1861, la maréchale de Mac Mahon avait fondé, en pleine *Kasbah*, à Alger, un orphelinat pour les jeunes filles indigènes. Cet établissement où l'on soignait aussi quelques vieillards arabes, subsista jusqu'en 1881, en faisant beaucoup de bien. Les sœurs et leurs orphelines durent alors se disperser, à la suite de la laïcisation de la « *Miséricorde* » d'Alger, et la maison de la *Kasbah* fut fermée.

L'école communale de *Boghar*, ouverte en 1866, avait été laïcisée en 1902. Les sœurs restèrent cependant dans le pays et fondèrent un petit pensionnat interne, un ouvroir de jeunes filles, et s'occupèrent des malades et de la visite des pauvres. Mais faute de ressources, elles durent fermer ces œuvres et partir en 1923, après 57 ans de dévouement dans ce bled lointain.

Le dispensaire de l'*Agha*, sur la paroisse de Ste-Marie-St-Charles, à Alger, avait été fondé en 1909. Il devint vite prospère et rendit de grands services aux pauvres, durant une vingtaine d'années. D'autres œuvres y furent même annexées, en particulier une « Bonne Garde » pour jeunes filles. Il disparut malheureusement en 1929, parce que le local fut retiré aux Filles de la Charité pour devenir une école libre.

Les sœurs de *Boghar* qui avaient quitté ce pays, en 1923, furent installées peu après à Rouiba, petite ville de la plaine de la Mitidja. Elles devaient s'y occuper des œuvres de jeunesse, garderie, patronages, ouvroir externe, et de la visite des pauvres. Cette fondation ne put être maintenue, faute de ressources. Elle fut abandonnée en 1929, après 5 ans seulement d'existence.

Les maisons des Filles de la Charité, actuellement existantes dans la province d'Algérie, sont au nombre de 21, dont quelques-unes plus importantes, comptent de 15 à 20 sœurs, et même davantage. Ce sont :

- 1) — Dans la ville d'Alger ou dans la banlieue ; La Miséricorde ou Maison Provinciale, l'Hôpital Civil de Mustapha, l'Orphelinat de Mustapha-Supérieur, St-Bonaventure ou Mustapha-Inférieur, la cité Bugeaud ou Bab-El-Oued, Hussein-Dey, Maison-Carrée, Kouba, St-Michel et St-Vincent d'El Biar.
- 2) — Dans le diocèse d'Alger : L'Hôpital-Hospice de Douera, Novi, Marengo, Tenes.
- 3) — Dans la ville de Constantine : L'Hôpital Civil, la Crèche, l'Orphelinat d'Alsace Lorraine.
- 4) — Dans le diocèse de Constantine : Djidjelli, et la Crèche de Bône.
- 5) — Il y a aussi 3 maisons à Tunis qui font partie de la

Province d'Algérie. Ce sont : La Crèche, le Fourneau des Pauvres, et l'Orphelinat de garçons de la Marsa, appelé aussi *Institut St-Vincent de Paul*.

La plupart de ces maisons abritent des œuvres multiples et prospères. Elles seraient plus florissantes encore, si elles ne souffraient pas de la pénurie de personnel. Le nombre total des sœurs de la Province qui s'est élevé jusqu'à près de 400, n'est plus aujourd'hui que de 275.

### LES LAZARISTES EN ALGERIE

(1668-1827 — 1842-1942)

C'est St Vincent de Paul lui-même qui envoya ses missionnaires en Afrique du Nord. Ils vinrent d'abord à Tunis, en 1647, puis à Alger, en 1668. Pendant plus de 150 ans, les Lazaristes travaillèrent surtout au rachat des esclaves chrétiens et à leur bien spirituel, dans les bagnes où ils étaient renfermés et qui en contenaient chacun jusqu'à 500, 1000 et même davantage.

Quand Jean Le Vacher arriva à Alger en 1668, il y trouva de 14 à 15.000 esclaves chrétiens. Cet apostolat des Lazaristes fut souvent entravé par les pires vexations que leur suscitaient la politique ombrageuse des deys d'Alger et la haine religieuse des Musulmans. Trois d'entre eux moururent à la bouche d'un canon : d'abord Jean Le Vacher, en 1683, puis Michel Montmasson et le frère coadjuteur François Francillon, en 1688.

Le Supérieur des Lazaristes exerçait à la fois les fonctions de Vicaire apostolique et de consul de France.

\*.\*

Après les débuts de la conquête de 1830, les Lazaristes qui avaient quitté Alger, en 1827, y revinrent le 13 novembre 1842.

Selon l'esprit de leur Institut qui les applique à la formation du clergé et aux missions diocésaines et étrangères, ils s'occupèrent d'abord d'ouvrir un séminaire. Celui-ci commença modestement dans *l'impasse Sainte-Philomène*, aujourd'hui disparue et qui se trouvait tout près de l'église de Notre-Dame des Victoires. En 1848, il fut transporté à Kouba, où le P. Joseph Girard, surnommé le « Père Eternel », fit construire, avec le concours de l'Etat, les magnifiques bâtiments qui ont abrité, jusqu'en 1906, tant de générations sacerdotales.

Quand l'Algérie, en 1866, fut divisée en 3 diocèses distincts, chacun d'eux voulut avoir son Séminaire. Les Lazaristes furent donc appelés à diriger les Séminaires d'Oran et de Constantine, qui s'ouvrirent tous deux la même année, en 1869.

Un moment interrompus par la persécution religieuse d'Emile Combes, en 1904, les Séminaires d'Alger et de Constantine furent repris le premier, en 1917, grâce au zèle de Mgr Leynaud, et le second, en 1918, par les soins de

Mgr Bessières. Seul, le Séminaire d'Oran ne fut pas touché par la tourmente qui en emporta tant d'autres. Malheureusement les Lazaristes le quittèrent en 1933.

Les Séminaires d'Algérie ont actuellement une particularité qui augmente le travail mais aussi le mérite des maîtres. C'est qu'ils comprennent à la fois dans le même local, le grand et le petit Séminaire, tout en ayant chacun leur vie propre. Cependant, il n'en fut pas toujours ainsi, et pendant quelque temps, à Alger et à Constantine, le grand et le petit Séminaire furent séparés. Dans le petit, des prêtres séculiers collaborent aujourd'hui avec les Lazaristes pour la formation intellectuelle des élèves.

Pour aider le clergé séculier encore peu nombreux, les Lazaristes acceptèrent, au début, le ministère pastoral dans quelques paroisses du diocèse d'Alger. C'est eux qui livrèrent au culte une ancienne mosquée dont ils firent l'église actuelle de Notre-Dame des Victoires. C'est eux aussi qui créèrent les paroisses de Djelfa et de Saint-Bonaventure à Mustapha-Inférieur. Ils furent curés de Kouba, de Sainte-Marie de Mustapha, de Laghouat, de Biskra et d'Aumale. En 1871, toutes ces paroisses furent remises au clergé séculier, quand celui-ci fut assez nombreux pour les desservir. Seule, la paroisse de Kouba resta aux mains des Lazaristes, jusqu'à leur départ du Séminaire en 1904.

Quelques aumôneries leur furent aussi confiées, dès l'origine, dans des maisons tenues par les Filles de la Charité. C'est ainsi qu'ils sont encore aujourd'hui aumôniers à la Miséricorde ou maison provinciale, à l'hôpital civil de Mustapha, à l'Orphelinat de Mustapha-Supérieur, à Saint-Michel et à Saint-Vincent d'El Biar, à la Sainte Enfance de Kouba.

A l'œuvre du Séminaire et des paroisses, les Lazaristes ajoutèrent celle des *Missions diocésaines* qui est pour eux la principale. Ils l'entreprirent dès l'origine, dans des conditions particulièrement difficiles, alors qu'il n'y avait pas encore de chemins de fer, ni de moyens commodes de communication. Il fallait voyager à cheval ou à dos de chameau pour couvrir d'énormes distances. Ils eurent d'abord à parcourir l'Algérie entière, allant d'Alger jusqu'à Constantine et Bône, à l'est, et jusqu'à Oran et Tlemcen, à l'ouest, durant les 24 ans où il n'y avait encore qu'un seul diocèse.

Quand les diocèses de Constantine et d'Oran furent créés en 1866, les missionnaires lazaristes d'Alger limitèrent leur action au seul diocèse de leur résidence. Au nombre de 4, ils le sillonnèrent en tout sens, allant de 5 ans en 5 ans dans toutes les paroisses et annexes. Jusqu'en 1930, ils furent seuls à se consacrer à ce travail souvent pénible, surtout dans les localités de l'intérieur où l'on ne trouve pas toujours de lieu de culte ni de presbytère.

Les R. P. Rédemptoristes étant alors venus s'établir à Alger, le diocèse fut partagé en 2 zones, réservées pour les

missions, l'une aux enfants de St Vincent de Paul, l'autre à ceux de St Alphonse de Liguori.

Deux autres maisons de missionnaires lazarisites furent fondées, l'une à Constantine en 1879, l'autre à Oran, en 1882, pour travailler aux missions dans ces diocèses. Elles disparurent malheureusement après quelques années, faute de personnel.

Pendant le siècle qui vient de s'écouler, (1842-1942), bon nombre d'ouvriers ont travaillé à ces diverses œuvres. Quelques-uns furent des hommes de tout premier plan et méritent une mention spéciale. Le plus grand de tous est sans contredit M. Joseph Girard qui fut le créateur et l'organisateur du Séminaire de Kouba. Homme d'une foi vive et d'un ferme bon sens, il se dévoua sans relâche et avec succès, pendant 36 ans, à la formation du clergé du diocèse d'Alger, et même, au début, de toute l'Algérie. Il mourut en 1879, chargé d'ans et de mérites, laissant la réputation d'un saint.

Un de ses premiers collaborateurs, M. Dazincourt, fut un théologien et un orateur distingué, qui mourut Supérieur du Grand séminaire de Marseille.

Avant de partir pour les missions étrangères, MM. Coqset et Boscat furent professeurs au Grand séminaire de Kouba. Par la suite, le premier devint Vicaire apostolique au Kiang-Si méridional, et le second, Visiteur provincial des missions lazarisites en Chine.

M. Jean-Baptiste Lacour, fondateur et premier Supérieur du Berceau de St Vincent de Paul (Landes), fut pendant quelques années missionnaire à Alger. M. Alauzet, longtemps directeur du Séminaire interne ou noviciat des Lazaristes, à Paris, puis Visiteur provincial de Lyon, avait également travaillé en Algérie, où il fut tour à tour missionnaire et curé de paroisse, selon le besoin des circonstances.

Les aînés du clergé algérien actuel parlent encore avec une affectueuse vénération de leurs anciens maîtres ou supérieurs de Kouba : MM. Demiautte, Valette, Lacquière, etc. Ils se souviennent aussi des fructueuses missions données par MM. Pagès et Castel, morts depuis, l'un, Supérieur des missionnaires de Tunis, l'autre, Supérieur du Grand séminaire de Montpellier.

MM. Ragot et Bonner, deux vétérans du sacerdoce en Algérie, furent des aumôniers modèles. L'un et l'autre passèrent par le ministère paroissial, le premier à Sainte-Marie de Mustapha, le second à Laghouat, puis à Aumale. M. Ragot fut ensuite aumônier à l'Orphelinat de Mustapha Supérieur et à l'établissement Saint-Vincent d'El Biar, et M. Bonner à l'hôpital civil de Mustapha. Tous les deux exercèrent leurs fonctions pendant de longues années et avec un dévouement admirable, au milieu de toutes sortes de difficultés. Ils vivaient en effet à une époque où sévissait en France la persécution religieuse.

Le T. H. P. Villette, Supérieur général des Lazaristes,

mort en 1916, avait été professeur au Grand séminaire d'Oran, ainsi que M. Edouard Mott, qui fut en son temps un prédicateur fort goûté de retraites ecclésiastiques. Le clergé d'Oranie garde une profonde reconnaissance à l'égard de MM. Irlandès, Devrière et Bouat, qui furent au Séminaire des Supérieurs très appréciés.

Le Séminaire de Constantine compta aussi des hommes de valeur : MM. Pémartin, Soulié, Grandhomme, Rouvelet, Goudy, et plus près de nous Mgr Gounot, aujourd'hui archevêque de Carthage. M. Pémartin fut le premier Supérieur du séminaire de Constantine, après quoi il devint Secrétaire général de la Congrégation de la Mission. Dans l'exercice de cette charge, il déploya une grande activité littéraire et publia la première édition imprimée des œuvres de St Vincent de Paul. Après quelques années passées au Grand séminaire de Constantine, M. Rouvelet fut nommé Directeur du séminaire interne des Lazaristes, nouvellement créé en 1881, à Notre-Dame du Pqy. Dax (Landes).

Dieu seul connaît le bien que les efforts humains opèrent dans les âmes, et il ne nous est pas possible d'apprécier exactement celui que les Lazaristes ont accompli au cours de ce premier siècle de leur histoire en Algérie, depuis la conquête de 1830.

Mais si l'on envisage l'importance et la multiplicité des œuvres auxquelles ils se sont consacrés, on peut dire avec certitude que ce bien a été considérable. Par la formation de bons prêtres dans les Séminaires, par les prédications dans les missions et les retraites, par le ministère pastoral dans les paroisses et les aumôneries, ils ont largement contribué pour leur part à conserver la foi, à promouvoir la vertu et à sanctifier les âmes. Dieu veuille que ce bien continue et s'accroisse encore au cours du nouveau siècle qui commence.

---

#### CURES CONFIEES AUX LAZARISTES EN ALGERIE

La grande pénurie du clergé en Algérie après la conquête fit offrir aux Lazaristes par l'autorité diocésaine quelques paroisses à desservir, spécialement lorsque quelque œuvre de Filles de la Charité s'y trouvait établie. Le Supérieur général, M. Jean-Baptiste Etienne, les accepta, en stipulant que le curé lazariste vivrait en communauté avec un ou deux confères. Sage précaution qui sauvegardait la vie de règle, maintenait la vie intérieure de l'âme, et évitait l'isolement plus dangereux encore dans un pays, au climat débilitant et où les distances entre paroisses voisines, souvent très considérables, rendaient les relations (alors surtout) longues et difficiles.

C'est dans ces conditions que s'organisèrent les paroisses confiées à la Congrégation de la Mission, dans l'Afrique du Nord. De ce ministère voici une courte notice, d'après les

renseignements puisés aux archives de l'archevêché, dans les documents des diverses maisons lazaristes d'Alger et dans les registres paroissiaux.

## I. — ALGER : NOTRE-DAME DES VICTOIRES (1842-1843).

L'église de Notre-Dame des Victoires est située au cœur du vieil Alger, au bas de la *Kasbah*, non loin de l'*Amirauté*, dans un quartier extrêmement mélangé et grouillant, composé d'Arabes, de Juifs, d'Italiens, de Français et d'Espagnols. L'édifice est une ancienne mosquée de forme circulaire, soutenue à l'intérieur par de gracieuses colonnes. Au dessous se trouvaient autrefois des bagnes où jadis furent enfermés des esclaves chrétiens.

Les Lazaristes n'ont jamais été, à proprement parler, curés de Notre-Dame des Victoires. Mais c'est à eux qu'est due l'église actuelle de cette paroisse, l'une des plus anciennes et des plus vénérables de la ville. L'histoire mérite d'en être racontée : outre son intérêt propre, elle a l'avantage de faire connaître celui que la vénération universelle en Algérie a surnommé le bon Père Girard, l'un des hommes qui ont le plus honoré la Congrégation de la Mission, sur la terre d'Afrique.

Les premiers Lazaristes qui abordèrent à Alger après la conquête, le 13 novembre 1842, étaient M. Viallier et M. Mathieu qui furent bientôt rejoints par M. Domingo et M. Bricet, ce dernier, ancien préfet apostolique à Constantinople. C'étaient les quatre pierres qui devaient servir de fondement au nouvel édifice qu'allaient bâtir les enfants de St Vincent de Paul en Algérie. Ils continuaient en effet la longue et glorieuse chaîne de leurs aînés qui étaient venus féconder de leurs sueurs et de leur sang ce sol jusque-là stérile et qu'on appelait les *Etats Barbaresques*, depuis MM. Guerin, Philippe et Jean Le Vacher au XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à MM. Vicherat, Joussoy et Solignac au commencement du XIX<sup>e</sup>.

M. Viallier et ses confrères venaient à Alger avec mission de s'occuper du Séminaire diocésain et de la direction des Filles de la Charité. On leur donna pour logement un immeuble situé dans une impasse qui n'était même pas classée et qui débouchait dans la rue Philippe.

Laissons ici le Père Girard nous dire dans ses « *Mémoires* », comment il fit donner à cette impasse le nom de Sainte-Philomène. Son récit a une saveur pleine de charme, en même temps que la valeur d'un témoin oculaire. « *Notre maison, écrit-il, était dans une impasse de la rue Philippe, et dans cette rue il y avait quatre impasses ; de là beaucoup d'erreurs, de méprises, parce qu'aucune de ces impasses n'avait de nom. Je conçus la pensée de donner un nom à la nôtre et de l'appeler Sainte-Philomène. Mais il fallait pour cela obtenir l'autorisation de l'autorité civile, ce qui était difficile, car jusque-là aucune rue ne portait le nom d'un Saint*

*ou d'une Sainte. Mgr Dupuch l'avait demandé plusieurs fois inutilement ; il n'avait pas même pu faire donner à une rue de Bône le nom de Saint-Augustin, parce que c'était un Saint.*

*« Je fis ma prière à Sainte-Philomène et j'allai trouver le Directeur de l'Intérieur à qui j'exposai l'inconvénient d'avoir quatre impasses sans nom et mon désir de donner un nom à la nôtre. Il goûta mes raisons et approuva mon projet, mais il me demanda quel nom je voulais lui donner. Quand j'eus décliné le nom de Sainte-Philomène, il ne dit pas non, heureusement, mais il me renvoya à l'architecte en chef.*

*« Celui-ci m'exauça par une confusion amusante. Quand il apprit que je voulais appeler Sainte-Philomène l'impassé en question, il me dit : — « Je connais bien le nom de Philomèle (Roussignol), je l'ai vu dans mes classes. »*

*« — Ce n'est pas Philomèle, lui dis-je, mais Sainte-Philomène. »*

*« — C'est à peu près la même chose, me répondit-il. »*

*« Et il fut décidé que l'impassé serait appelée Sainte-Philomène. »*

L'impassé avait son nom, elle eut aussi son « réverbère ». Comme elle était fort obscure, ce qui occasionnait des accidents, le Père Girard demanda qu'on y plaçât un bec de gaz. Il l'obtint avec la même facilité et on vint le placer précisément le jour de Sainte Philomène. Les voisins disaient entre eux : « — C'est chose étonnante, voilà 18 mois que nous demandions un réverbère sans obtenir de réponse, et voilà que tout à coup il arrive quand on n'y pense plus. »

Et le P. Girard de conclure : « — C'est que Sainte Philomène aime la lumière ! »

A quelques pas de la maison de M. Viallier, à l'impassé Ste-Philomène, se trouvait la mosquée de la rue Bab el Oued, alors occupée par l'autorité militaire. Sur les conseils de Mgr Dupuch, évêque d'Alger, M. Viallier demanda au gouvernement que cette mosquée fût cédée aux Lazaristes pour leur servir de chapelle publique. Sa demande fut agréée, sans trop de difficultés par le Ministre, mais il n'en fut pas de même du Maréchal Bugeaud, alors gouverneur général. Il obéit de mauvaise grâce à l'ordre venu de Paris.

*« Le maréchal Bugeaud, continuait les « Mémoires » du Père Girard, ne céda qu'avec peine la mosquée de Bab el Oued, parce qu'il avait là son matériel d'armes, et il ne comprenait pas que des prêtres fissent déloger des soldats, car il disait quelquefois : — Ici, nous n'avons pas besoin de prêtres, les soldats suffisent. » Mais le Dieu des Armées voulait autre chose que la conquête de l'Algérie par les Français et il marchait doucement mais fortement vers son but. L'armée brisait les obstacles à l'Évangile, à peu près, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, comme les Romains, en brisant toutes les portes des empires, préparaient le monde à recevoir la bonne nouvelle. »*

*« Quand la mosquée fut débarrassée de tout le matériel, on la bénit et on y dit la sainte messe, quoiqu'elle fût dans*

un état déplorable et même hideux. On avait enlevé le pavé, dégradé les murs, planté et arraché de grands clous. On mettait le pied dans des creux profonds en marchant, et il fallait avancer avec précaution pour ne pas faire de chute. On ne pensait pas à y faire des réparations. Les militaires, forcés d'en sortir par l'autorité du Ministre, ne désespéraient pas d'y rentrer.

« Aussi, il fallait aller doucement, d'autant plus qu'on surveillait le clergé, et l'on envoyait tous les mois des notes sur chaque prêtre, dont le plus grand crime était le zèle. M. Viallier ne pouvait mettre la main nulle part, sans la mettre sur des épines. »

C'est dans ces conditions déplorables que M. Viallier prit possession de la mosquée de la rue *Bab el Oued*. Il la dédia à Notre-Dame des Victoires, en souvenir sans doute du sanctuaire parisien de ce nom que la piété de M. Desgenette rendait universellement célèbre, déjà dès cette époque.

Ne voulait-il pas aussi signifier par ce choix qu'il confiait à la Sainte Vierge le ministère qu'il venait remplir en terre musulmane et lui faire hommage des victoires spirituelles qu'il espérait remporter sur les ennemis de la foi ? Il y organisa peu à peu les exercices du culte et les offices y furent célébrés comme dans une paroisse.

Le Père Girard, venu lui-même l'année suivante (1843), pour remplacer M. Viallier, nommé Procureur général de la Congrégation de la Mission, donna encore plus d'essor à l'église naissante. Écoutez-le nous raconter ses espoirs et les industries de son zèle.

« Après un certain nombre de visites, je portai mes affections vers la maison de la Miséricorde, où il y avait une nombreuse jeunesse, ou plutôt un grand nombre de petites filles, puisque sur ce grand nombre, une seule avait fait la première communion. Je voyais là une occupation selon mon goût et mes habitudes de missionnaire, et une ressource pour mes projets sur l'église de Bab el Oued que je croyais posséder pour longtemps et dans laquelle je voulais attirer la population par les prédications, le chant des cantiques, et aussi par les enfants qui sont un puissant levier pour relever les masses insouciantes. »

« La ville d'Alger avait besoin plus que toute autre d'être remuée ; on n'y avait rien fait jusque-là pour la tirer de sa léthargie. Chaque prêtre avait cherché à s'installer. L'église de la Cathédrale n'était pas fréquentée et c'était la seule. Au carême passé, un Père Jésuite avait entrepris de prêcher la station. Il ne prêcha qu'une fois, faute d'auditeurs. »

« Cependant, je commençai mes prédications avec l'enthousiasme d'un missionnaire. Les chants dirigés du côté des filles par la sœur Meslier, étaient magnifiques. On venait en foule, l'église se remplissait chaque dimanche. On entendait de la rue les chants et la voix du prédicateur, on s'arrêtait, on quittait la promenade pour venir à l'église,

*on se confessait. M. Domingo prêchait et confessait en espagnol.* »

On sait que le Père Girard fut un fervent de la dévotion à sainte Philomène, mise en vogue à cette époque par le saint curé d'Ars. Un de ses premiers soins fut de l'établir à Notre-Dame des Victoires. Voici comment il raconta ces humbles commencements :

« *J'étais arrivé depuis quelques jours à Alger, dit-il, quand j'eus l'idée de faire dans l'église de Bab el Oued, un petit autel en l'honneur de sainte Philomène que j'avais dans le cœur depuis 9 ans. Cette sainte m'avait toujours protégé et favorisé, depuis que je l'avais connue. Voulant donc lui élever un autel, je m'y pris de la manière la plus économique, parce que nous étions pauvres. Je fis servir pour cela de vieilles planches ; on employa pour les couvrir des draps, des serviettes et de petits ornements qui me furent prêtés ; en sorte que lorsque l'autel fut achevé, il ne m'avait coûté que 7 sous (0,35).* »

« *Comme il fallait éclairer l'autel de la « fille de la lumière » et que l'argent manquait, je fis appel aux fidèles. Bientôt le luminaire devint abondant. On vit entrer dans l'église un homme inconnu, portant une brassée de grands cierges, qu'il déposa sur le marchepied de l'autel. Cela fait, il partit sans rien dire et s'en alla. Quelques moments après, on le vit rentrer avec une charge pareille qu'il déposa également sur le marchepied. Puis il dit : « — En voulez-vous encore ? » — On lui répondit : « C'est assez ! » « Il y en avait tellement qu'on dut emprunter tous les chandeliers des voisins et que l'illumination fut splendide. »*

La dévotion à sainte Philomène établie à Notre-Dame des Victoires par le P. Girard en 1843, n'a pas cessé depuis cette époque. Des cierges brûlent à peu près continuellement à son autel et témoignent de la confiance des fidèles.

Rien n'arrêtait son zèle hardi et entreprenant. Malgré l'usage contraire il voulut avoir la messe de minuit comme en France. « *Lorsque vint le jour de Noël, raconte-t-il, les habitudes de France l'emportèrent sur celles d'Alger où la timidité, la crainte des scandales et des désordres avaient empêché jusque-là de dire la messe dans la cathédrale et dans les chapelles. Nous passâmes par dessus les vaines craintes, nous dîmes la messe sans bruit et comme à huis clos. Cependant on laissa entrer dans la chapelle un petit nombre de personnes pieuses. Il n'en résulta aucun inconvénient ni aucun blâme de l'autorité qui craignait beaucoup ou faisait semblant de craindre beaucoup de blesser et de soulever les Arabes, en sorte que la religion osait à peine se montrer comme dans le temps des persécutions. Notre exemple encouragea les autres et peu à peu la messe de minuit se dit et même se chanta dans toutes les chapelles de communauté et dans toutes les églises de paroisse.* »

Hélas ! ces beaux débuts devaient être sans lendemain. Mgr Dupuch avait résolu d'agrandir la mosquée de *Ketchaoua*

qui servait alors de cathédrale, et qui se trouvait à la place de la Cathédrale actuelle, bâtie assez longtemps plus tard. Pendant la durée des réparations, il fit transférer le culte à Notre-Dame des Victoires et le Père Girard et ses confrères se trouvèrent naturellement évincés.

Les « Mémoires » du Père Girard donnent sur cette éviction des détails inédits jusqu'à présent mais que l'histoire impartiale a le droit de connaître aujourd'hui. « Il y avait à peine quelques mois, racontent-ils, que nous faisons ces admirables réunions de fidèles les dimanches et fêtes dans la mosquée ronde, lorsqu'il s'éleva contre notre œuvre une tempête furieuse qui finit par un naufrage. D'abord les fabriciens de la Cathédrale commencèrent à se plaindre que les offices de cette église étaient abandonnés, que les quêtes ne produisaient plus rien, que l'argent allait à la mosquée de Notre-Dame. Le clergé de son côté disait que les Lazaristes qui n'étaient que d'hier s'emparaient de tout, qu'ils avaient une chapelle chez eux, une église en ville, une chapelle à l'hôpital et une chapelle très fréquentée à la Miséricorde.

« On ne pouvait pas nous ôter nos petites chapelles intérieures sans attaquer l'existence de nos maisons. Quant à l'église, il fut résolu qu'on nous l'ôterait. On s'y prit habilement. On trouva une raison plausible pour atteindre ce but et on prit des moyens sûrs mais secrets. D'abord on persuada peu à peu à nos Gouvernants qu'il fallait absolument un agrandissement et des réparations à la mosquée devenue cathédrale, parce qu'elle tenait au palais du gouverneur et regardait en face le palais épiscopal.

« Quand toutes les dispositions qui devaient amener le succès furent prises auprès du Gouvernement à Alger et à Paris, on porta dans notre église l'Archiconfrérie de Notre-Dame qui végétait à la cathédrale, et qui prit alors un essor et un développement étonnants. Cette introduction se fit habilement. Pendant quelques dimanches, M. Dagret, premier Vicaire général, prêchait alternativement avec moi qui ne soupçonnais rien de ce qui était sur le point d'éclater. Mes confrères non plus n'eurent pas vent des dispositions prises contre nous. On avait gardé un profond secret de peur que nous n'écrivissions à Paris et que nous ne fissions avorter l'entreprise.

« Un jour, tout à coup, un entrepreneur de travaux vint, sans aucun écrit, me demander un peu brutalement les clefs de l'église. Je les lui refusai. Mais sans insister, il sortit, alla enfoncer les portes et peu de temps après, on vint me dire que beaucoup d'ouvriers étaient dans l'église, qu'ils avaient brisé un beau bénitier, qu'ils avaient démoli les autels et qu'en ce moment on mettait en pièces un confessionnal dont plus tard on me porta les morceaux. Tout cela produisit en moi une irritation profonde qui dura longtemps, très longtemps et même trop longtemps pour ma tranquillité et pour ma conscience. »

Telle fut l'origine de l'église de Notre-Dame des Victoires qui fut érigée en paroisse en 1843 et servit de cathédrale à Mgr Dupuch et à Mgr Pavy jusqu'en 1850. Le Père Girard, — il le dit lui-même, — fut profondément blessé du procédé dont on usa envers lui.

Il se vengea à la façon des saints, en rendant le bien pour le mal : il fonda, au milieu de difficultés de toutes sortes, le magnifique séminaire de Kouba et donna à l'Afrique du Nord de nombreuses générations de bons et saints prêtres.

## II. — MUSTAPHA : SAINTE MARIE (1844-1871).

La paroisse Sainte-Marie de Mustapha est une des premières érigées après la conquête par Mgr Dupuch, le premier évêque d'Alger. Les plus anciens actes qui en fassent mention remontent à 1840, mais la date de l'érection canonique est 1842. Elle est située sur une colline dominant la ville et la baie d'Alger, dans un cadre merveilleux rappelant, dit-on, les magnifiques panoramas de Naples et de Constantinople. C'est la paroisse où se trouvent, émergeant de la verdure, le Palais d'été du Gouverneur général, les villas de plaisance, les riches habitations mauresques au style si original.

Le premier lazariste qui apparaît à Sainte-Marie de Mustapha, d'abord à titre provisoire, est M. Fraissignes et son premier acte dans la paroisse est signé du 17 décembre 1844.

Son arrivée est liée à celle des Filles de la Charité à qui on avait confié l'Orphelinat de Mustapha, établi dans le palais d'un ancien dey. C'est à cause de cet orphelinat que Mgr Dupuch donna aux Lazaristes la cure de Mustapha.

M. Fraissignes était un ancien sergent qui avait gardé du métier militaire une prédilection marquée pour les soldats. Il était plein de zèle et de piété, mais la prédication lui coûtait beaucoup. Aussi abandonna-t-il volontiers après quelques mois la cure de Mustapha pour devenir « l'économiste modèle » du séminaire de Kouba. En 1854, il fut envoyé en Crimée comme aumônier militaire. Cette nomination le remplit de joie. « Il déploya pour les soldats, dit le Père Girard, dans ses « Mémoires », un dévouement qui ne peut être dépassé. Il se fit admirer et aimer ; on le nommait saint Joseph. Il mourut au service des malades. »

M. Schlick lui succéda en 1845 avec M. Mathieu comme Vicaire. Celui-ci s'occupait spécialement de l'orphelinat des Filles de la Charité, qui comptait déjà plus de 300 enfants, tandis que M. Duhirel prenait soin de la paroisse. Au témoignage du Père Girard, la population catholique de la paroisse était alors de 5 à 6.000 âmes, et ses limites étaient fort étendues puisqu'elles comprenaient un territoire dont on a fait, depuis, 3 et même 4 autres grandes paroisses.

Le curé et le vicaire avaient aussi la charge spirituelle de l'Hôpital militaire de Mustapha qui abritait jusqu'à 600 malades. Cet hôpital était installé dans des baraquements à

l'endroit occupé aujourd'hui par l'*Hôpital civil*. Il fut transféré plus tard à *Bab el Oued* et s'appelle maintenant *Hôpital du dey* ou *Hôpital Maillot*. Deux frères coadjuteurs chargés du matériel vinrent bientôt compléter la petite famille dont les membres menaient ensemble la vie de communauté voulue par saint Vincent. Ce régime établi à la cure de Mustapha y subsista jusqu'au départ des Lazaristes en 1871.

M. Schlick était un homme de haute valeur intellectuelle et morale, plein de zèle et d'amour pour les âmes (1). Son activité fut particulièrement bienfaisante et eut le temps de s'exercer, puisqu'il resta curé de Mustapha jusqu'au 15 août 1853. C'est à lui qu'on doit l'église actuelle de *Sainte-Marie*. Jusque là les exercices du culte avaient lieu dans une tour dite « *Télégraphie optique* », détruite seulement en 1914, et qui se trouvait en bordure de la rue Michelet, à l'angle où commence le boulevard Galliéni. M. Schlick fit l'acquisition d'une maison mauresque et la transforma en église paroissiale en couvrant d'un vitrage le haut de la cour intérieure. C'est l'église qui subsiste encore aujourd'hui, élégante et gracieuse, mais devenue plus que jamais insuffisante pour la population.

C'est à lui également qu'on doit la création de la paroisse Saint-Bonaventure. Jusqu'alors les deux communes connues respectivement sous le nom de *Mustapha-Supérieur* et de *Mustapha-Inférieur* ne formaient qu'une seule paroisse. En 1849, afin de faciliter aux fidèles la pratique de leurs devoirs religieux, M. Schlick fit construire à *Mustapha-Inférieur*, avec des baraquements militaires, une chapelle provisoire d'assez vaste dimension. Pour venir à bout de son projet, il eut à surmonter des obstacles de toute espèce. Mais plein de confiance en Dieu pour la gloire de qui il travaillait, il finit par triompher de toutes les difficultés, grâce à son désintéressement et à sa persévérance. En 1851, l'église était achevée et le T. H. Père Etienne, Supérieur général, alors de passage en Algérie, en fit la bénédiction solennelle.

Pour développer la vie religieuse dans ce nouveau centre, M. Schlick s'installa à *Mustapha-Inférieur* avec son confrère M. Chambovet. En 1852, il y appela les Filles de la Charité et leur confia avec la visite des pauvres le soin d'un petit Hospice de vieillards qu'il avait recueillis. Il les fit agréer aussi comme institutrices et la municipalité donna aux Sœurs la direction de l'école communale des filles, de la *Rue du 4 septembre* qu'elles gardèrent jusqu'en 1879, sauf une petite interruption de 1870 à 1873.

Pendant ce temps, MM. Damprun et Ragot s'occupaient de *Mustapha-Supérieur* dont M. Schlick gardait toujours le titre de curé. Cet état de choses dura jusqu'en 1853. Mgr Pavy, évêque d'Alger, jugea alors que le moment était venu,

---

(1) Voir : « Relations abrégées de la vie et de la mort des prêtres, frères et clercs de la Congrégation de la Mission », Paris. 1881, tome IV, 373-460 (Note des Annales).

pour le plus grand bien des âmes, de séparer les deux *Mustapha* et de créer deux paroisses distinctes. Il laissa à M. Schlick le choix entre l'une et l'autre, celle qu'il ne prendrait pas devant être confiée au clergé séculier.

Sur l'avis du T. H. P. Etienne, M. Schlick garda pour lui la modeste église de *Mustapha-Supérieur*, s'estimant heureux de léguer à d'autres le fruit de ses travaux et de ses sacrifices. L'église qu'il avait construite à *Mustapha-Inférieur* se trouvait à l'entrée du « *Champ de Manœuvres* », à peu près à l'endroit occupé aujourd'hui par la Station des C.F.R.A.

Quand elle fut trop délabrée, — elle était en planches, — on installa le culte dans une sorte de grand magasin appelé la « *Villa Roux* », situé un peu plus à l'est, à l'angle formé maintenant par la rue de Lyon et la rue Béranger. Cette « *Villa Roux* » faisait face au groupe scolaire actuel. Elle servit d'église paroissiale jusqu'à ce que M. Laffitte eut érigé en 1893, la grande et belle église dédiée à *saint Bonaventure*.

Au milieu de l'année 1853, M. Schlick fut rappelé en France et devint plus tard Visiteur de la province d'Autriche. Il eut pour successeur à la cure de *Mustapha-Supérieur* M. Damprun, avec MM. Ragot et Lavayssière pour vicaires. M. Damprun exerça ses fonctions jusqu'au 12 juillet 1857, date à laquelle il fut envoyé au Pérou.

M. Alauzet lui succéda. C'était un prêtre éminent qui sut se faire apprécier dans tous les postes qu'il eut à remplir en Algérie. Pendant le court séjour qu'il fit à *Mustapha*, il déploya un zèle ardent ; c'était d'ailleurs un des traits distinctifs de sa figure sacerdotale. C'est à lui qu'on doit l'érection de la Croix en fer forgé, que l'on voit encore aujourd'hui, dressée sur un socle de pierre, dominant la ville et la rade d'Alger, à un des points les plus admirables de la route qui monte vers El Biar par la rue Foureau-Lamy.

L'occasion en fut, dit-on, la préservation d'un conducteur dont l'attelage emballé allait se briser à ce tournant extrêmement dangereux. Un signe de croix fait avant la chute fatale avait miraculeusement sauvé l'homme. La cérémonie d'érection de cette Croix eut lieu le 13 juillet 1858 et fut très solennelle. Toute la paroisse s'y rendit processionnellement. L'évêque, Mgr Pavy, fit lui-même la bénédiction liturgique et prononça un discours. L'Etat major du régiment y assista, ayant à sa tête le général de Sonis. La musique militaire y joua ses plus beaux airs. Ce fut un acte de foi dont les musulmans eux-mêmes se déclarèrent édifiés.

M. Alauzet ne fit guère que passer à *Mustapha*. Il en partit après deux ans pour être, successivement, curé de *Kouba*, puis d'*Aumale*, et longtemps missionnaire diocésain. Il devint par la suite directeur du séminaire interne, ou noviciat des lazaristes à Paris, poste de confiance qu'il occupa pendant de longues années. De nombreuses générations de prêtres ont passé par ses mains et ont été formées par lui à

l'esprit et aux œuvres de la Congrégation de la mission. Il mourut, en 1900, Visiteur de la province de Lyon.

Le 15 janvier 1860, M. de Lavayssière succédait à M. Alauzet et prenait possession de la cure de Sainte-Marie de Mustapha qu'il administra jusqu'en 1864. C'est pendant son pastorat que fut entrepris l'établissement dit de « *la Filature* », situé à Birmandreis, au ravin de « *la Femme sauvage* », à six kilomètres environ de Mustapha. C'était une filiale de l'orphelinat. Une trentaine de jeunes filles, sous la conduite des Filles de la Charité, y essayèrent la culture des vers à soie. Un des vicaires de la cure de Mustapha y assurait le service religieux. Cet essai ne réussit pas et fut abandonné en 1862.

M. Cartel remplaça M. de Lavayssière le 1<sup>er</sup> octobre 1864. Sous son administration, en 1869, fut décidée la création d'une nouvelle paroisse, prise sur le territoire de Sainte-Marie. L'agglomération de *Mustapha* prenait de jour en jour plus d'importance. Les habitants de la *Cité d'Isly* et ceux du plateau de l'*Agha*, qui en faisaient partie, demandèrent qu'on leur construisit une église et qu'on leur donnât un prêtre pour favoriser l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Telle fut l'origine de la paroisse *Sainte-Marie Saint-Charles* de l'*Agha*, qui est aujourd'hui l'une des plus peuplées d'Alger, et possède l'église incontestablement la plus belle de la ville.

Il n'est pas sans intérêt de constater, à plus d'un demi-siècle de distance, le zèle intelligent des curés Lazaristes d'Algérie, qui les porta à s'occuper de la question vitale du recrutement sacerdotal. Grâce sans doute à l'inspiration du Père Girard, et toujours avec son approbation, ils créèrent dans les paroisses qu'ils dirigeaient des « *maîtrises* » dont le but était d'assurer la bonne exécution des chants liturgiques et de préparer, par une éducation appropriée, des sujets pour le Séminaire. C'est ainsi que nous trouvons des « *maîtrises* » établies à *Mustapha-Supérieur* et à *Kouba*, dès 1860. Plus tard, par une ordonnance de 1869, Mgr Lavigerie rendit ces maîtrises obligatoires pour les paroisses de 1<sup>re</sup> classe de son diocèse, sous peine de voir leur titre transféré à une autre église.

La maîtrise de Mustapha fut une des œuvres les plus solantes de M. Cartel. Elle comptait de 12 à 15 enfants qui se faisaient remarquer par leur piété et leur bonne tenue. On les formait à l'étude de la langue latine, au chant et aux cérémonies, et le P. Girard avec quelque autre confrère, venait de temps en temps encourager de sa présence leurs examens ou leurs petits exercices littéraires. De bons prêtres sont sortis de cette modeste pépinière et ont fait honneur à leurs premiers maîtres.

M. Cartel fut le dernier curé de *Sainte-Marie de Mustapha-Supérieur*. En 1871, M. Etienne, Supérieur général, d'accord avec Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, abandonna les cures tenues jusque-là en Algérie par la Congrégation de la Mis-

sion. Le clergé séculier était devenu assez nombreux pour les desservir. M. Cartel quitta donc Sainte-Marie de Mustapha et fut nommé Supérieur de la mission de Smyrne. Les Lazaristes avaient administré la paroisse pendant 27 ans (1).

### III. — KOUBA (1848-1904).

Kouba est une agréable petite ville située à 8 kilomètres à l'est d'Alger, sur des collines dominant à la fois la ville, la mer et la riche plaine de la *Mitidja*. Des terrasses de l'ancien grand séminaire aujourd'hui désaffecté, le coup d'œil est incomparable. Le nom de Kouba (*Kouba*, coupole) lui vient d'un *marabout* ou oratoire arabe qui existait près de l'emplacement de l'église actuelle et qui fut transformé en chapelle par le Père Girard, lors de la création du séminaire. Ce marabout ainsi restauré et consacré à la Sainte Vierge, resta longtemps cher aux enfants de St Vincent. C'est là que primitivement ils faisaient les exercices de communion, là qu'ils célébraient la messe. Plusieurs bons missionnaires y ont prononcé les saints Vœux, entre autres M. Ragot, M. Juillard et M. Jean-Baptiste Girard. Il fut démoli lorsqu'on bâtit la nouvelle église en 1890.

Le Père Girard raconte dans ses « *Mémoires* », que la forme de ce marabout fit jaillir l'idée lumineuse qui décida de la construction du séminaire et de sa chapelle. On hésitait sur le plan à adopter ; il y avait eu plusieurs projets qui n'avaient pas abouti. Le Père Girard expliquant un jour à l'architecte du gouvernement, M. Feraud, que Kouba voulait dire coupole, celui-ci s'écria : « *C'est assez, mon plan est fait ! Kouba, coupole, oui, c'est une coupole, mon plan est fait.* »

Et l'on construisit un magnifique séminaire avec, au centre, une grande chapelle surmontée d'une belle coupole aux proportions harmonieuses que l'on aperçoit de très loin. Plus tard, quand on bâtit l'église actuelle, on lui donna aussi la forme d'une coupole byzantine, en sorte que mieux encore qu'autrefois *Kouba* justifie aujourd'hui son nom.

Au moment de la conquête, le village ne comptait que quelques maisons d'indigènes, groupées au « *Vieux Kouba* ». L'autorité militaire établit en cet endroit un camp avec des baraquements pour les soldats.

Dès 1832, elle construisit un second camp à deux kilomètres au nord-est du premier, et une caserne de gendarmerie. Ces agglomérations de soldats attirèrent une population considérable, en général peu recommandable, parmi laquelle se trouvaient cependant quelques familles mahonnaises foncièrement chrétiennes qui se livrèrent à l'agriculture. Ce fut l'origine du Kouba neuf ou Kouba actuel.

(1) Liste des Curés Lazaristes de Sainte-Marie de Mustapha : MM. Fraissignes Jean-Pierre, 1844-1845 ; Schlick Marie-Dominique-Adolphe, 1845-1853 ; Damprun Antoine, 1853-1857 ; Alauzet Marin, 1857-1860 ; de Lavaysière Jacques-Louis, 1860-1864 ; Cartel François, 1864-1871.

Un aumônier militaire venait assurer le service religieux le dimanche ; il célébrait la messe au camp du *Vieux-Kouba*. Comme le village allait toujours en augmentant, Mgr Dupuch l'érigea en paroisse en 1842. Une petite chapelle y fut construite et dédiée à Saint Victor de Marseille. La bénédiction eut lieu le 21 juillet, jour de la fête de ce martyr.

En 1848, Mgr Pavy, grâce aux instances et aux démarches du Père Girard, obtint du général Cavaignac la cession du camp situé au *Kouba-Neuf*, pour y établir son Séminaire. Les Lazaristes en prirent possession le 31 mai de la même année. Il était naturel que s'occupant à Kouba du soin du séminaire, ils eussent aussi celui de la paroisse, surtout dans un temps où le clergé manquait. C'est ce qui fut réglé après accord intervenu entre Mgr Pavy, évêque d'Alger et le T. H. P. Etienne, Supérieur général.

Le premier lazariste qui eut le titre de curé fut M. Vasseur. Il vivait en communauté au séminaire sous l'autorité du Père Girard, et allait accomplir les fonctions de sa charge à la petite église du *Vieux-Kouba*. Ce régime assez pénible à cause de la distance à franchir chaque jour, dura trois ans.

Quand les Lazaristes prirent la paroisse, elle était dans un état déplorable. Dans l'ensemble, l'esprit de la population était franchement hostile. « *En arrivant à Kouba, dit le Père Girard dans ses « Mémoires », nous trouvâmes une haine profonde de notre habit et de nos personnes, surtout chez quelques femmes. Une espagnole disait dans une grande colère qu'elle serait bien heureuse si elle pouvait voir brûlés vivants tous les curés. La pauvre malheureuse éprouva plus tard le sort qu'elle nous souhaitait : elle tomba dans un bassin de chaux vive et se brûla tout le bas du corps. Elle alla rendre le dernier soupir à l'hôpital.*

« *Une autre femme, celle du concierge qui resta quelques jours comme gardien du séminaire, était si furieuse qu'elle brisait, brûlait les arbres, les haies sous nos yeux, ajoutant toutes les injures imaginables avec une figure de démon bachante ; on la croyait folle. Son mari, craignant qu'elle ne mit le feu et ne le compromît, la frappa et même l'enferma. Après plusieurs jours, sa colère se calma. Elle était honteuse d'en avoir tant dit et tant fait.*

« *Comment aurions-nous pu trouver quelque sympathie en ce pays, puisque toutes les maisons étaient des lieux de débauche, et qu'il n'y avait pas, selon M. le Curé de ce temps, une seule maison qui n'eût quelque femme de mauvaise vie ? »*

« *On devine ce que devaient être les âmes dans un pareil milieu. Il n'y avait ni foi, ni piété, ni pratiques religieuses, excepté chez les mahonnais disséminés dans la campagne. Le côté moral de la paroisse était affreux, continue le Père Girard. Il y avait un curé qui demeurerait tantôt ici, tantôt là, selon son goût. L'église était au Vieux-Kouba ; on y allait très peu. Jamais je n'y ai vu, en plusieurs années, plus de trente personnes, y compris les enfants, tou-*

*jours les plus nombreux. Pendant toutes les années que l'église a été au Vieux-Kouba, je n'ai pas vu une seule personne du nouveau-Kouba aller à une messe ou à un office. »*

Ce triste tableau montre assez tout ce qu'il y avait à faire. Le nouveau curé, aidé des conseils et des secours du Père Girard, se mit résolument à l'œuvre. Il s'aperçut vite qu'il était nécessaire de transporter l'église du *Vieux-Kouba* trop éloigné, au *Kouba-Neuf* qui prenait chaque jour plus d'importance. Déjà quelques voisins venaient assister aux offices du dimanche dans les pauvres baraquements qui servaient de chapelle au séminaire. Il n'y avait ni bancs, ni chaises, et il fallait courir dans toutes les chambres, pour trouver des sièges que l'on rapportait après la cérémonie.

En 1851, M. Jean-Baptiste Girard, neveu du Père Girard, succéda à M. Vasseur. Sous son administration, on loua au *Kouba-Neuf* une maison qui fut aménagée en église avec un modeste clocher. Mgr. Pavy vint lui-même en faire la bénédiction solennelle, le 9 novembre 1851. Il y conféra même les ordres sacrés à deux séminaristes. La nouvelle église fut dédiée à *saint Vincent de Paul*. Elle se trouvait sur la droite de la route qui monte d'Alger, un peu au-dessus de la mairie actuelle. Elle a servi au culte jusqu'en 1892. Elle fut alors désaffectée et devint l'atelier d'un charron, puis d'un tonnelier. Elle a aujourd'hui complètement disparu.

Après que l'église eut été transportée à *Kouba-Neuf*, la paroisse prit un essor qui ne s'arrêta plus jusqu'au premier départ des Lazaristes, en 1871. Sous l'active et forte impulsion du Père Girard, les curés de Kouba transformèrent peu à peu l'âme de leurs ouailles. Ils s'occupèrent sérieusement du catéchisme des enfants. Chaque dimanche, un prône de circonstance que le Père Girard faisait volontiers lui-même, instruisait le peuple. Les belles cérémonies furent mises en honneur et rendues avec toutes la piété et la dignité désirables. Les chants exécutés par l'assistance entière, attiraient même les indifférents. Un vigoureux élan fut imprimé à la piété. La dévotion à la Sainte Vierge pénétra dans les familles par l'institution de la confrérie du Rosaire et de l'Association des Enfants de Marie. Les sacrements furent fréquentés régulièrement, la vie chrétienne s'épanouit, et Kouba devint comme une bonne paroisse de France.

Parmi les moyens employés pour obtenir ce renouvellement moral, il faut mentionner les prédications extraordinaires qui furent prodiguées avec abondance. Le voisinage du séminaire les rendait plus faciles, car les professeurs prêtaient souvent au curé leur concours dévoué. Ils prêchaient aux jours les plus solennels ; ils donnaient chaque année une retraite pascalle qui était si avidement suivie que l'église se trouvait trop petite. Plusieurs fois, les Missionnaires prêchèrent la mission proprement dite et toujours avec des fruits consolants.

La dévotion à sainte Philomène fut aussi un moyen effi-

cace de sanctification des âmes. On sait combien cette dévotion était chère au Père Girard. Il l'avait déjà établie à *Notre-Dame des Victoires* et au séminaire, il ne pouvait manquer de l'établir aussi à la paroisse de Kouba.

Sous l'administration de M. de Lavayssière, il se procura une relique de la sainte et la plaça dans une grande et belle châsse à l'autel qu'il avait fait ériger en son honneur. Pour parler aux yeux des fidèles et aider leur piété, il exposa dans cette châsse une représentation du corps de sainte Philomène, modelé en cire, et couvert de riches vêtements brodés d'or et de soie. La translation de cette relique eut lieu très solennellement le 24 octobre 1858. Elle fut présidée par Mgr Pavy qui voulut prononcer lui-même l'éloge de l'héroïque martyre. Cette châsse existe encore aujourd'hui.

Depuis lors, la dévotion à la « *chère petite sainte* », comme disait le père Girard après le curé d'Ars, n'a fait que s'accroître de jour en jour, à tel point que l'église paroissiale de Kouba est devenue le centre d'un vrai pèlerinage. On y vient d'Alger et même de fort loin, et les nombreux ex-votos qui ornent les murailles font assez connaître que sainte Philomène ne se montre pas sourde aux prières de ceux qui l'invoquent avec confiance.

Une autre œuvre qui eut une grande répercussion bien-faisante dans la paroisse, fut l'établissement des Filles de la Charité. Le premier curé, M. Vasseur, était fermement convaincu que les Sœurs étaient indispensables pour l'éducation des petits enfants et la préservation des jeunes filles. Il les fit donc venir, avant même qu'il y eût un local disposé pour les recevoir, ce qui mécontenta tout d'abord le Père Girard. Mais cette difficulté fut vite résolue et la maison de la *Sainte-Enfance* commencée en 1849, fut régulièrement constituée en 1852. Elle est ainsi appelée parce que les Sœurs y reçurent d'abord des petits enfants dont les parents étaient malades à l'hôpital de Mustapha. Elles ajoutèrent ensuite à cette première œuvre un asile, une école, un ouvroir, la visite des pauvres à domicile, le soin des Enfants de Marie.

En 1860, M. Alauzet établit une maîtrise afin de pourvoir aux chants religieux et de préparer de bons sujets pour le sacerdoce. Cet essai ne fonctionna que deux ans, sans doute à cause de la présence du grand Séminaire. Les enfants qui composaient la maîtrise furent envoyés au petit séminaire de Saint Eugène. Telle fut la vie de la paroisse de Kouba jusqu'en 1871. Le nombre des prêtres du diocèse d'Alger s'était alors sensiblement accru et le T. H. P. Etienne, jugeant que l'œuvre des cures répondait moins à l'esprit des Lazaristes, demanda à Mgr Lavigerie de les en décharger. C'est ainsi qu'ils quittèrent les cures qu'ils occupaient à Kouba, à Mustapha-Supérieur, à Aumale et dans le diocèse de Constantine, à *Biskra*. Ils étaient restés 23 ans à Kouba.

En 1877, les Lazaristes reprirent la direction de la paroisse sur la demande expresse de Mgr Lavigerie. M. Alauzet, fort avantageusement connu dans le diocèse, remplit les fonc-

tions de curé provisoire pendant la durée des négociations engagées entre l'Archevêque d'Alger et le T. H. P. Boré, Supérieur général. Le titre réel fut ensuite donné à M. Bonner avec M. Tabanous comme vicaire. M. Bonner ne resta que peu de temps, et en 1878. M. Tabanous eut seul la charge de la paroisse qu'il administra jusqu'en 1887, date à laquelle il fut envoyé à Salonique en qualité de supérieur.

Il fut remplacé par le professeur de dogme du grand séminaire, M. Fritch, qui exerça les fonctions curiales pendant une dizaine d'années. C'est lui qui fit bâtir l'église actuelle. Après entente préalable entre le cardinal Lavigerie et les autorités locales, une partie de la propriété du Séminaire fut cédée à la commune pour y construire de nouvelles habitations. C'est sur ce terrain que fut élevée la nouvelle église. Elle est d'un aspect agréable, de style florentino-byzantin, bien située sur la hauteur, face à la mairie. Commencée en 1890, elle fut achevée et inaugurée le 3 avril 1892. Si les paroissiens étaient heureux d'avoir enfin une église plus convenable, ce n'est pas sans regrets qu'ils virent disparaître l'autre plus petite, plus pauvre, mais pleine pour eux de profonds souvenirs.

M. Miéville succéda à M. Fritch en 1899. Ce n'était pas un inconnu pour la paroisse. Comme missionnaire, il y avait plusieurs fois exercé son zèle en prêchant des missions, des retraites, etc. Aussi fut-il accueilli avec sympathie. Il sut imprimer un vigoureux élan aux œuvres : il institua la confrérie des Dames de la Charité et donna une nouvelle impulsion à l'association de Sainte Philomène et à celle des Enfants de Marie. Il compléta l'ornementation de l'église et fit exécuter divers embellissements.

Le 25 mai 1902, il y eut à Kouba de grandes fêtes à l'occasion du centenaire de l'invention du corps de Sainte Philomène. Elles furent présidées par Mgr Oury et attirèrent un grand concours de peuple. Ce fut le crépuscule qui précède la nuit. Peu de temps après, en 1903, les funestes décrets d'Emile Combes frappèrent les Congrégations et couvrirent la France de ruines religieuses.

Le Séminaire et la paroisse de Kouba furent emportés dans le désastre. Les Lazaristes partirent le cœur plein de tristesse, mais ils pouvaient se rendre le témoignage qu'ils avaient fait œuvre utile et féconde. Ils avaient travaillé 56 ans au Séminaire de Kouba et 50 à la paroisse (1). En 1917, grâce au zèle de Mgr Leynaud, récemment promu à l'archevêché d'Alger, le Séminaire fut repris, non plus à Kouba, mais à Saint-Eugène, où il se trouve encore aujourd'hui.

(1) Liste des curés Lazaristes de Kouba :

MM. Vasseur Pierre-Eloi, 1848-1851 ; Girard Jean-Baptiste, 1851-1855 ; De Lavayssière Jacques-Louis, 1855-1859 ; Alauzet Marin, 1859-1862 ; Frayssinet Pierre, 1862-1865 ; Girard Jean-Baptiste 1865-1871 ; Bonner Pierre, 1877-1878 ; Tabanous François, 1878-1887 ; Fritch François, 1887-1899 ; Miéville François 1899-1904.

IV. — LAGHOUAT (1858-1866).

Laghouat est une oasis située à l'entrée du Sahara, à 444 kilomètres d'Alger. Les *territoires du Sud-Algérien* furent soumis assez tardivement par les troupes françaises et ce n'est seulement en 1852, vers la fête de Noël, que le général Pélassier, depuis Maréchal de France, fit son entrée dans Laghouat.

On organisa aussitôt le service religieux pour la petite population européenne qui avait suivi l'armée, et surtout pour les officiers et soldats catholiques qui s'y trouvaient en grand nombre. Le général de Sonis qui n'était encore que commandant, séjourna plusieurs années à Laghouat, et le souvenir s'est conservé parmi les indigènes, de ce grand chef qui était un « homme de prière aussi bien qu'un vaillant homme de guerre ».

Les premiers Lazaristes qui vinrent à Laghouat furent MM. Dumond et Bonner. Ils y arrivèrent le 21 avril 1858, l'un comme curé et aumônier militaire, l'autre comme vicaire. Tout était à faire dans cette paroisse encore à ses débuts. Il y avait pour église une mosquée désaffectée, malpropre et sans nul mobilier. Un pauvre autel, en mottes de terre durcies au soleil et portant 6 chandeliers, en faisait tout l'ornement. Le sol n'était point carrelé et laissait voir çà et là de larges crevasses et des trous. Pas de bancs, pas de chaises, pas le moindre tableau, ni la plus petite image. Il n'y avait qu'un seul siège, spécialement réservé à M. le Commandant Supérieur, quand il assistait à la messe militaire. Ce siège unique était fait avec des douves de tonneau.

Le premier soin du curé et de son vicaire fut de meubler et d'embellir cette misérable église. Aidés du bon père Girard, le vénérable Supérieur du Séminaire de Kouba, ils se procurèrent peu à peu les différents objets nécessaires au culte. Un autel convenable fut construit et dédié à Sainte Philomène. Une statue de la glorieuse martyre y fut placée le 10 janvier 1859, et la dévotion à Sainte Philomène, si chère au curé d'Ars et au père Girard, fleurit en plein désert, comme elle fleurissait alors en France. Le 14 août de la même année 1859, une belle cloche transportée à grands frais, fut baptisée solennellement sous les noms de Marie-Philomène. Le lendemain, en joyeuses envolées, elle chantait le triomphe de la Sainte Vierge et invitait les fidèles à venir l'honorer.

En même temps que du temple matériel, on s'occupait surtout des âmes. Une école primaire de garçons fut fondée et il est piquant de constater que le premier instituteur de la commune de Laghouat fut un prêtre, fils de St Vincent de Paul. Cette école s'ouvrit le 15 octobre 1859 et fut confiée au vicaire, M. Bonner.

A l'automne de 1859, M. Dumond quitta Laghouat et M. Alvernhe fut nommé curé. Le nouveau pasteur continua avec zèle et succès l'œuvre commencée par son prédécesseur. Il fit construire un clocher, fit venir une seconde cloche,

érigea un chemin de croix qui fut placé le 11 mars 1864, acheva l'ameublement de l'église et de la sacristie. Cette église ainsi restaurée et embellie, servit au culte jusqu'en 1900.

A cette date, l'abbé Carrel, alors curé de Laghouat, fit bâtir la belle et vaste église actuelle, avec un grand presbytère parfaitement aménagé. L'ancienne église fut alors désaffectée. On la voit encore au sud-est de la ville. Le 17 juillet 1925, ce lieu de prière, illustré par la présence du général de Sonis, a été rendu aux musulmans.

Pour multiplier le bien religieux dans la paroisse, les lazaristes y appelèrent les Filles de la Charité. Celles-ci arrivèrent le 15 octobre 1859, et ouvrirent aussitôt une école pour les filles, un asile pour les petits enfants, et un dispensaire où étaient soignés les indigènes aussi bien que les européens. Elles faisaient également la visite des malades à domicile. Ces œuvres de bienfaisance leur concilièrent bientôt l'estime religieuse des Arabes qui les avaient en grande vénération.

Au soin de la paroisse de Laghouat, M. Alvernhe ajoutait celui de *Djelfa*, centre militaire situé à 115 kilomètres plus au nord. C'était un service dangereux et pénible, à cause de la distance, de l'insécurité du pays et du manque de communications. Le voyage devait se faire à cheval ou à dos de chameau. Cependant le curé de Laghouat ou son vicaire se rendait régulièrement à Djelfa, trois fois par an, et donnait aux âmes les secours religieux dont elles avaient besoin.

La première fois que M. Dumond y parvint, en 1858, il célébra la messe sur un autel improvisé par les officiers et fait avec des caisses à biscuits. Par la suite, les réunions du culte se firent dans un magasin du génie qui servait de chapelle. En 1860, Mgr Pavy, évêque d'Alger, érigea Djelfa en paroisse distincte. Une église y fut commencée en 1861, et le pieux évêque recommanda au nouveau curé, M. Busquet, de mettre une médaille de l'Immaculée Conception avec le parchemin qui contiendrait l'acte de fondation et qui serait déposé dans la première pierre. Cette Médaille de l'Immaculée Conception est la Médaille Miraculeuse révélée en 1830 à la Bienheureuse Catherine Labouré. C'est le nom qu'elle porta tout d'abord, et déjà à cette époque elle était répandue dans le monde entier.

Au mois d'avril 1864, une colonne expéditionnaire partit de Laghouat vers le Sud. Le général Yusuf qui la commandait, ayant demandé un aumônier militaire pour l'accompagner, Mgr Pavy désigna M. Alvernhe qui se trouvait sur place. Le curé de Laghouat prit part à cette expédition avec, disent les documents, « un traitement de 5 francs par jour, un cheval de l'Etat, un ordonnance et un mulet de bât. » Au retour de cette excursion dans le désert saharien, M. Alvernhe fut rappelé à Kouba, pour prendre la chaire de professeur d'arabe au grand Séminaire. Déjà à cette époque, on

jugeait avec raison que pour exercer toute leur influence, les prêtres qui vivaient au milieu des indigènes, devaient connaître la langue du pays.

Il fut remplacé comme curé de Laghouat par M. Dumond qui en avait été l'ouvrier de la première heure. Mais celui-ci ne fit guère que prendre possession de son poste. Installé en octobre 1865, il quittait définitivement la paroisse le 24 mai 1866, rappelé par le T. H. P. Etienne, Supérieur général, avec son confrère M. Bonner.

Déjà l'année précédente, il avait été question pour les Lazaristes et les Filles de la Charité de quitter Laghouat. On disait en effet à cette époque que le gouvernement français avait formé le projet d'abandonner les *territoires du Sud*. Le départ des soldats aurait évidemment rendu dangereux et même impossible le maintien des européens dans ce milieu musulman. Sur la demande de Mgr Pavy, le T. H. P. Etienne accorda un délai qui fut de courte durée et les lazaristes se retirèrent en 1866. A cette occasion, M. Dumond donna un bel exemple d'obéissance et de générosité en acceptant d'aller travailler d'abord en Syrie, puis dans la difficile mission de Perse. Il mourut Supérieur de la maison de Téhéran, le 13 mars 1876.

M. Bonner continua de se dévouer en Algérie. Après avoir rempli plusieurs autres fonctions importantes, il fut 27 ans aumônier de l'*Hôpital civil* de Mustapha, et mourut à l'âge de 80 ans.

Après le départ des lazaristes, les Filles de la Charité restèrent encore 2 ans à Laghouat, à cause de l'école qu'elles y tenaient et pour laquelle il n'y avait pas de remplaçantes. Mais en 1868, elles furent définitivement rappelées malgré les instances du général de Sonis et de toute la population pour les retenir. Les fils et les filles de saint Vincent de Paul ont travaillé près de 10 ans à Laghouat, en plein désert. Le curé actuel, un Père Blanc, atteste que la population indigène conserve d'eux un souvenir plein de vénération.

#### V — BISKRA (1868-1871).

Biskra est une merveilleuse oasis située à 239 kilomètres au sud de Constantine, dans la direction de Touggourt. C'est par excellence le pays du palmier. Il y en a de grandes plantations et les dattes de Biskra passent pour les plus renommées de l'Algérie.

Biskra fut occupée par le Duc d'Aumale, en 1844. Dix ans après, Mgr Pavy y érigeait une paroisse que desservait l'aumônier militaire attaché à la troupe qui avait là ses cantonnements. Dès 1855, cet aumônier est M. J. P. Bonner, frère du Lazariste du même nom que nous avons trouvé à la cure de Laghouat et qui fut longtemps aumônier de l'*Hôpital civil* de Mustapha. Déjà, en 1863, ce M. Bonner avait proposé d'établir dans sa paroisse une maison de Lazaristes dans le but de fonder une mission arabe. Il offrait pour cela la jouis-

sance d'une maison qui était sa propriété. Ce projet n'aboutit pas alors.

Mais en 1867, Mgr de Las Cases, évêque de Constantine, demanda lui-même au T. H. P. Etienne, Supérieur général, des Lazaristes pour la cure de Biskra, et des Filles de la Charité pour les écoles et les œuvres diverses de la paroisse. Malgré les difficultés que présentait une mission si lointaine, le T. H. P. Etienne accepta, « persuadé que c'était le seul moyen pratique de faire le bien en Algérie ».

En 1868, M. Frayssinet fut donc envoyé à Biskra, en qualité de curé avec M. Lecomte comme vicaire. Un autre confrère, M. Dedieu, devait s'occuper des missions. Trois Filles de la Charité les y suivirent la même année. L'éloignement, le climat extrêmement chaud, une invasion de sauterelles qui, en 1871, provoqua une effrayante misère, semèrent le découragement dans la petite communauté. MM. Lecomte et Dedieu partirent successivement. M. Frayssinet se trouva complètement isolé.

Le P. Etienne, ne pouvant accepter cette situation et ne voyant pas d'avenir pour la mission qu'il avait espéré fonder, le rappela, en même temps qu'il remettait à Mgr Lavigerie, les cures du diocèse d'Alger desservies par les Lazaristes. M. Frayssinet donna sa démission et fut placé à la mission d'Alger.

Malgré le départ des Lazaristes, les Filles de la Charité continuèrent leurs œuvres à Biskra. Comme ces œuvres prospéraient, le nombre des Sœurs fut porté à 6. Elles avaient le soin de l'hôpital militaire : une Sœur s'y rendait chaque matin pour soigner les malades et revenait le soir. Elles tenaient l'école communale des filles et faisaient la visite des malades, tant indigènes qu'européens. Un ouvroir externe groupait les jeunes filles qui y apprenaient les divers travaux de leur sexe et s'y formaient à la vie chrétienne. Les Sœurs devinrent populaires parmi les Arabes qui étaient pour elles pleins de respect et de vénération.

Cet état de choses subsista jusqu'en 1902 où les lois de laïcisation vinrent leur arracher l'œuvre capitale des Ecoles. La Supérieure, Sr de Bernis, ne se découragea pas. Elle voulut continuer le bien commencé et fonda de ses propres deniers une école libre et y mit une institutrice chrétienne. En 1904, l'hôpital militaire fut laïcisé à son tour. C'était le coup décisif porté à la petite maison déjà en souffrance. Les Sœurs restèrent pourtant une année encore, sur la demande du Curé et de la population qui les aimait et désirait les garder pour le soin des malades à domicile, l'entretien de l'église et l'ouvroir. Mais en 1905, elles reçurent l'ordre de fermer la maison. Elles quittèrent Biskra, emportant d'unanimes regrets. Elles y étaient restées 37 ans, et leur souvenir y est encore vivant.

VI. — AUMALE (1868-1871).

Aumale est une petite ville, bâtie en 1846 par les troupes d'occupation, sur les ruines de l'antique *Auzia* des Romains. On lui a donné son nom en souvenir du duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, qui joua un rôle important dans la conquête de l'Algérie. Elle est située à 126 kilomètres d'Alger, dans la direction du sud-est.

Mgr Pavy l'érigea en paroisse en 1849, avec un aumônier militaire pour la desservir. Le centre devenant plus important, il s'y établit des œuvres confiées aux Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy : asile, écoles, soin des malades, confrérie des Dames de la Charité.

L'établissement des Lazaristes à Aumale ressemble singulièrement à celui de Biskra : il se fit à peu près dans les mêmes conditions, dans la même année 1868, et l'acceptation de Biskra entraîna celle d'Aumale. En 1867, Mgr Lavigerie, nouvellement arrivé à Alger, avec le titre d'Archevêque, proposa au T. H. P. Etienne, Supérieur général, de se charger de la cure d'Aumale. Dans la pensée du prélat, il y aurait 3 Lazaristes, dont l'un aurait le titre de curé, l'autre de vicaire et le troisième de desservant de *Btr-Rabalou*. Ensemble, ils pourraient donner des missions aux européens des centres avoisinants et même s'occuper discrètement de l'évangélisation des Arabes.

Le T. H. P. Etienne ayant accepté la proposition, M. Alauzet qui se trouvait déjà à Aumale à titre provisoire, fut officiellement nommé curé en 1868. M. Bonner lui fut donné comme vicaire et tous deux administrèrent la paroisse jusqu'en 1871. Ils revinrent alors à Alger, rappelés par le Supérieur général qui laissait au clergé séculier le soin des paroisses pour permettre aux Lazaristes de s'occuper de préférence des œuvres principales de leur Institut, qui sont les Missions et les Séminaires.

Pierre VERGES.

---

## CONSTANTINOPLE

### Juin 1831 : Réouverture du Collège Saint-Benoit

*En mai 1831, MM. Bonnieu, Moitrelle et Jean Brunet quittaient Marseille sur le Saint-François-de-Sales en partance pour Smyrne. Ils allaient joindre Constantinople et travailler au collège Saint-Benoit, agrandi et réouvert, depuis sa fermeture en 1812, par suite d'une épidémie de peste. Arrivés à destination le 23 juillet 1831, ils trouvaient entr'autres confrères MM. Bricet et Scafi Félix. Le Collège Saint-Benoit, rétabli peu auparavant, en avril 1831, était inauguré en juin suivant. Un journal du temps La Tribune catholique (1)*

(1) Dans ce même journal, on trouve, datée de Damas, 15 juillet 1831, une longue et intéressante lettre de M. Pousson, relatant un voyage-pèlerinage de Damas à Jérusalem\* (Numéros des 8, 12, 14, 18, 21 avril 1832).

du 2 février 1832 mentionne cette érection, et surtout dégage nettement et noblement le sens et la valeur de cette œuvre apostolique, en territoire de missions. Après plus d'un siècle, il n'y a rien à y retrancher...

Dans cet article en première page, on sent l'inspiration de M. Etienne, alors secrétaire général, en excellents termes avec M. Bailly de Surcy, rédacteur en chef. Ce bi-quotidien, dès octobre 1833 fusionna (2) avec l'Univers religieux de l'abbé Migne, alors curé de Puiseaux (Loiret). Les deux noms étaient destinés à une voyante célébrité : Migne, le polygraphe-pé du XIX<sup>e</sup> siècle qui a utilement édité des centaines de volumes, et l'Univers ce journal que devait reprendre et illustrer la dynastie des Veuillot.

En 1832, les Annales n'existaient pas encore : M. Etienne devait les inaugurer deux années plus tard. Cette page, célébrant la réouverture du Collège Saint-Benoît, mérite dès lors d'être accueillie ici ; même après 110 ans, elle conserve sa valeur. Notons cependant que le ton grave du journal se comprend fort bien, rapproché des souvenirs enjoués (3) que M. Bonnieu devait publier, quarante ans plus tard, dans les Annales de la Congrégation de la Mission, au milieu d'une chronologie qui, plusieurs fois, s'avère confuse.

F. C.

---

#### Missions du Levant. Erection d'un collège chrétien à Constantinople.

... C'était pour l'exécution d'un grand dessein, d'un dessein longtemps mûri, que trois missionnaires lazarisites sont allés joindre, au mois de mai dernier, leurs confrères de Constantinople. Ce qui restait de catholiques en cette ville, un grand nombre d'hérétiques et des Turcs même, appelaient de leurs vœux, l'érection d'un collège et d'écoles élémentaires. Il faut dire que le Gouvernement français, qui voyait sans doute dans un établissement de ce genre, un moyen d'influence politique, l'aïda de toutes ses forces ; il faut dire surtout que M. Guillemint, notre ambassadeur, malgré

---

Dans le numéro du 14 avril 1832, un entrefilet relate parmi les nombreuses victimes du choléra, un séminariste de la rue de Sèvres. Piquons ici cette brève notice d'un ton très moderne. M. l'abbé Tardieu, jeune lazarisite de la plus haute espérance, a succombé dans la journée d'avant-hier. Remarquable par une imagination élevée et brillante, poète, peintre et par-dessus tout religieux, il avait vu la poésie et le beau idéal de la vie dans le service des pauvres. Dans leur enseignement et c'est pourquoi il avait voulu se vouer aux modestes et si méritoires travaux des enfants de S. Vincent de Paule.

Le 28 avril, on signale que M. Laderrière, directeur des novices (rue de Sèvres) est menacé par le choléra... Ce zélé confrère devait mourir le 26 juin... 1834, à Rio-de-Janeiro.

(2) *Ami de la Religion*, tome 78, page 68.

(3) *Annales*, 1872, p. 600-644 ; 1875, p. 153-160, 306-320, 472-479, 620-635.

des critiques subalternes, en poursuivit la réalisation avec une infatigable persévérance. Pour les missionnaires, ils laissèrent faire les hommes d'après leurs idées, et virent, quant à eux, avant tout le bien de l'humanité, le progrès de la religion et la gloire de Dieu.

Grâce à leurs soins, les constructions commencées en 1830, furent achevées en 1831, et le Collège fut inauguré, au mois de juin dernier, par une messe solennelle, chantée dans l'église des Lazaristes. Les catholiques se pressèrent à la cérémonie, des hérétiques voulurent la voir, l'Ambassadeur de France et tous les membres de l'Ambassade étaient là. Au fait, ils avaient raison d'attacher un grand prix à la réussite de ce projet ; c'est sans contredit, la plus belle chose que notre diplomatie ait amenée à bien depuis quelque temps ; et il y a plus de gloire dans l'érection d'un collège chrétien à Constantinople, que dans la signature de cinquante protocoles.

Il n'y a en Turquie aucun moyen d'instruction ; ainsi non seulement les catholiques mais même les hérétiques, mais même les Turcs, si le gouvernement du Grand Seigneur ne s'y oppose pas, iront chercher l'instruction auprès de nos missionnaires. Or tout annonce qu'ils pourront en effet recevoir des élèves, même musulmans ; il leur en a été déjà présenté, ce qui prouve que les familles ne pensent pas qu'elles rencontrent d'obstacles sérieux de la part de l'administration : le fait suivant confirme pleinement nos espérances à cet égard.

Les élèves du collège faisaient une promenade, il y a quelque temps, accompagnés de leurs maîtres revêtus du costume ecclésiastique ; ils se dirigèrent vers un lieu qu'affectionne le sultan, et où il va souvent avec ses favoris prendre le divertissement d'exercices corporels. La réunion de ces jeunes gens attira son attention : il les salua avec bonté, et on sait qu'il dit à ceux qui étaient près de lui qu'il voyait avec plaisir le collège s'élever et prospérer.

Les bâtiments qui existent jusqu'à ce jour peuvent contenir quatre-vingts élèves ; et sans l'incendie de Péra qui a ruiné beaucoup de catholiques, toutes les places seraient occupées, car elles sont toutes retenues. Ce désastre effroyable a été cause que le collège a ouvert avec vingt-neuf élèves seulement, dont deux sont hérétiques. Mais n'est-ce pas déjà quelque chose de grand, et n'est-elle pas digne d'envie la mission de ces prêtres qui sont allés sur une terre étrangère porter la vie de l'âme à ces vingt-neuf jeunes gens et à ceux qui viendront se joindre à eux ? De quelles bénédictions ne les environneront pas les familles chrétiennes que des affaires impérieuses, les liens de la parenté, l'habitude retient dans ces contrées et qui désormais, sans éloigner d'eux leurs enfants, ce que la plupart n'avaient pas le moyen de faire, peuvent leur faire donner une éducation morale et scientifique, propre à développer leur intelligence,

à améliorer leur avenir, et surtout à les affermir dans leur foi.

L'établissement des Lazaristes offre en effet tous les moyens désirables d'instruction : on y enseigne sept langues, savoir : le grec ancien et moderne, le turc, l'arménien, le latin, le français et l'italien. L'histoire, la géographie, la physique, les mathématiques ont, de prime abord, dans l'enseignement du collège, une part plus large que ces diverses branches d'études n'en ont encore dans la plupart de nos institutions, après tant de critiques et de réclamations. On y fait même un cours de commerce, de tenue des livres pour les élèves qui se destinent au négoce.

Cinq prêtres, en se multipliant, suffisent jusqu'aujourd'hui à cet enseignement si varié. La religion peut seule inspirer tant de zèle et donner autant de force. *« Ici, comme partout où la religion a des ennemis, écrit un missionnaire, c'est l'ignorance qui les lui fait ; sans l'ignorance où on est ici plongé et dont vous auriez de la peine à vous faire une idée, que de conversions journalières il y aurait à notre foi. Vous savez qu'il y a quelques années, il a suffi de quelques semaines de conversation entre un de nos confrères et un évêque schismatique pour ramener celui-ci à l'unité. Ainsi nous en prendre à l'ignorance, c'est attaquer la source du mal. »*

C'est sans doute dans cette même vue que les mêmes missionnaires viennent d'ouvrir deux écoles élémentaires en Syrie, l'une à Tripoli, en rétablissant la mission de cette ville, l'autre à Damas. Bien des gens, s'ils pouvaient même s'en apercevoir, s'étonneraient qu'au milieu des agitations politiques du monde, pendant une si grande préoccupation des esprits, des hommes s'en aillent ainsi dans un pays lointain, se consacrer tout entiers à instruire quelques enfants ; c'est que ces hommes si utiles à la terre ne sont plus de la terre ; c'est que ces hommes sont des prêtres et des héros de la charité ; c'est que ces hommes voient, dans l'âme de ces enfants, l'image de leur Dieu, qu'il s'agit de rendre à la ressemblance première ; c'est qu'ils voient dans leur éducation le germe précieux du retour, de la civilisation chrétienne dans d'immenses contrées.

Ces mêmes gens s'étonneraient bien davantage s'ils pouvaient voir qu'autour d'eux, à leur côté, tout le monde n'est pas exclusivement préoccupé de ses propres dangers, que la foi est encore assez vivante dans bien des cœurs pour les dilater au profit commun de l'humanité, qu'elle prête encore à bien des esprits des lumières assez vives pour que leur vue bienfaisante, du cercle étroit où ils vivent, atteigne jusqu'aux extrémités du monde et leur en montre les besoins à soulager ; qu'enfin, s'il y a des missionnaires pour porter la lumière dans les pays qui vivent dans l'ombre de la mort, il y a parmi nous des hommes généreux pour aider à leur ministère, pour soutenir leur vie au milieu de leurs travaux apostoliques.

Et à ce sujet, je ne sais si je suis prudent, en ce temps de préventions et de sottises, mais je ne puis m'empêcher de rendre hommage à l'Association pour la Propagation de la Foi : œuvre toute chrétienne que la Providence avait réservée à notre époque pour faciliter la prédication évangélique dans les pays infidèles ; œuvre qui avancera la civilisation du monde, mieux que toutes les constitutions improvisées ; œuvre, à mon avis, la plus grande, la plus glorieuse des temps modernes ; œuvre belle enfin, comme la religion qui l'a inspirée.

*Tribune catholique — Gazette du Clergé, 2 février 1832.*  
(B. N. fol. Lc 13, 158).

---

## SABLÉ

---

### L'HOPITAL ET LES FILLES DE LA CHARITE de 1719 à la Révolution française (Esquisse historique).

Profitant du bi-centenaire de la présence des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à la tête de l'hôpital-hospice de Sablé, M. l'abbé A. Belin, grand amateur d'histoire, évoquait les débuts de cette fondation charitable, en quelques pages du Bulletin paroissial de Sablé 1918-1919. La modeste publication et l'historique s'inspiraient, sans le dire (c'était jugé inutile pour les lecteurs), des sources analysées dans l'Inventaire analytique des Archives de l'Hospice de Sablé, suivi de notices historiques par M. P.-E. Chevrier (Sablé 1877, in-8°, 612 pages).

Ces pages, tombant d'une plume avertie et d'un esprit soucieux de rattacher le présent au passé, mettaient pratiquement à la disposition des paroissiens l'essentiel des débuts... et de quelque cent cinquante ans d'histoire de cet hospice de Sablé.

Il y a profit pour nous à recueillir ces pages que l'on chercherait en vain et chez l'auteur (ce travail a passé dans son poêle) et chez le curé-doyen de Sablé (malgré l'avis de la Couverture. (Conservez chaque numéro). Heureusement que sont « gardées » les collections de l'Hémérothèque de Versailles (cette annexe de la Bibliothèque nationale, pour la masse des journaux et bulletins divers)... C'est là que les Annales ont aisément retrouvé ce texte qui évoque — quoique sommairement —, un peu du passé d'une maison de Filles de la Charité.

Nous avons et nous savons si peu — même des grandes lignes de l'histoire des maisons, sans parler des modestes dévouements et du détail des vies édifiantes !

Il convient dès lors d'engranger soigneusement ces miettes d'histoire. Les Annales y trouvent en partie leur raison d'être et leur intérêt permanent. (F. C.)

## UN BI-CENTENAIRE A SABLÉ (en 1912)

Il y a de cela deux cents ans ! Le nouvel hôpital venait d'être installé en bonne place, en bon air, aux abords de la ville et non loin de la rivière. Il remplaçait l'*Aumônerie pour les pauvres* qui avait été fondée en 1332 par un grand seigneur de l'époque, et dont les bâtiments exigus — aujourd'hui *Maison Abrivard* — ne répondaient plus aux nécessités du moment.

Depuis quelques années — 24 janvier 1711 — le marquisat-pairie de Sablé était tombé par acquisition entre les mains d'un neveu du grand Colbert. C'était une bonne fortune pour le pays ! Le nouveau seigneur, « *Messire Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Boisdauphin, Conseiller du Roy en tous ses conseils, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres de Sa Majesté, Grand maître et Surintendant général des Postes, courriers et relays de France* » n'était pas seulement un personnage bien titré, c'était un homme de bien. Un de ses premiers soins fut de prendre sous son haut patronage, l'*Hôtel-Dieu*, dont il mérita tout de suite d'être appelé le seigneur-fondateur.

Jusqu'à ce jour, les malades y étaient « *gouvernés par des filles pieuses et dévotes qui se faisaient plaisir de donner leur temps au soulagement des pauvres.* » Pour qu'il y eût plus d'ordre dans la direction de la maison et dans le soin à donner aux malades, le marquis de Torcy songea à remplacer les infirmières de bonne volonté par des religieuses hospitalières.

Sur sa demande, l'évêque d'Angers envoya une fille de la *Communauté de la Croix*, Madeleine Lemaistre qui arriva seule, le 22 octobre 1716, en attendant que ses compagnes vinssent la rejoindre.

En novembre 1718, les compagnes n'étaient pas encore là. Alors le seigneur-fondateur s'ouvrit aux Administrateurs de l'hôpital d'un projet qu'il formait de faire venir de Paris trois Filles de la Charité, à chacune d'elles on offrirait 60 livres par an, pour son entretien.

Les sages Administrateurs et les principaux habitants convoqués pour la circonstance sont émus d'une telle proposition. Trois bouches à nourrir et 180 livres à donner tous les ans ! On délibéra donc de faire de « très humbles remontrances à Monseigneur » et de lui exposer que deux religieuses suffiraient aux besoins des malades et qu'elles pourraient se contenter de 40 livres au lieu de 60 (20 novembre). Par sa réponse du 26, le marquis de Sablé calma les craintes des administrateurs et leur prouva facilement la nécessité d'établir trois Filles de la Charité au dit hôpital, aux conditions qu'il avait indiquées.

Il n'y avait qu'à s'incliner. Et le 4 décembre, sous la présidence de maître Joseph le Pelletier, Conseiller du Roi, maire perpétuel, bailli, juge général ordinaire, civil, criminel et de police au baillage de Sablé, se tint l'assemblée générale

du bureau de l'hôpital pour accepter le traité proposé par le fondateur et « supplier Sa Grandeur de continuer ses bontés et tenir sous sa protection le dit hôpital ». Le tout Sablé était présent : maître François Bellesme, curé de l'église Notre-Dame et doyen rural, maître Pierre Bellanger, curé de l'église Saint-Martin, maître Simon Lemaitre, procureur fiscal, Administrateurs nés dudit hôpital, maître Pierre Duvalier, conseiller du Roi et son procureur au siège du grenier à sel et avocat fiscal au baillage de Sablé, maître François-Louis de Courcelles, docteur en médecine, administrateur en charge de l'hôpital, maître René Frontault, prêtre, principal du collège, maître Jacques Godebert, prêtre-sacriste de l'église Notre-Dame, maître Urbain Davy de Grandmaison, lieutenant audit siège, maître François Legras, avocat, maître Nicolas Houdouin, aussi avocat h. h. Jacques Pochard, maître apothicaire, maître Henri Toutain l'aîné, marchand, les sieurs Pierre Toutain, Crier, Riffault et François Hanuche, marchands, maître Jean Lemerctier, greffier du grenier à sel, enfin Eustache Brichet, marchand, administrateur-receveur de l'hôpital.

Dès le lendemain de cette grande assemblée, les deux administrateurs en charge font dresser par devant le notaire René Riffault une procuration en règle, au nom de M<sup>e</sup> Etienne Bouret, bourgeois de Paris, y demeurant, rue Gaillon, paroisse de St-Roch pour les représenter au contrat qui devait être passé avec la Communauté des Filles de la Charité.

Et le 24 décembre, le contrat était signé avec « honnestes et charitables filles Sébastienne Mazurier, supérieure, Marie-Anne Contrancheau, assistante, Pasque Carlié, économme, Catherine Naudin, dépensière, toutes quatre Officières présentement en charge de ladite Communauté des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades, demeurant en leur principale maison établie faubourg St-Lazare les Paris, assistées par M<sup>e</sup> Jean Bonnet, prestre, supérieur général de la Congrégation de la Mission Saint-Lazare et de la Communauté. »

D'après le contrat, les Officières s'engagent à « envoyer et tenir à toujours dans ledit hôpital trois filles de leur Communauté » et les administrateurs s'obligent de leur côté à loger convenablement et à nourrir les sœurs et « de plus à leur donner 60 livres par année à chacune pour s'entretenir d'habits et de menu linge. »

Pour le temporel et pour le gouvernement des pauvres, les Filles de la Charité seront sous l'autorité des Administrateurs qui régleront les grosses dépenses, s'occuperont de l'admission des malades et devront « maintenir et appuyer » les sœurs « d'autant que si elles n'étaient autorisées d'eux tant envers les officiers et serviteurs dudit hôpital qu'envers les pauvres, elles ne pourraient faire le bien que Dieu veut qu'elles fassent à leur égard. »

« Quant au spirituel les Filles de la Charité seront soumises à Mgr l'Evêque du Mans et à M. le Curé de la paroisse de Sablé, et demeureront sous la conduite et dépendance du

*Sr Bonnet, supérieur de la Congrégation de la Mission et de ses successeurs. »*

Tout est bien expliqué, même la dépense des voyages ; rien n'est laissé à l'imprévu, pas même les détails qui concernent les funérailles des religieuses. En pareil cas, « on aura égard qu'elles sont dédiées au service de Dieu et des pauvres, et sera permis aux autres sœurs d'ensevelir le corps de la défunte en la manière ordinaire, le laissant dans la petite infirmerie, jusqu'à ce qu'il soit levé pour être porté en l'église, suivi immédiatement des autres sœurs, ayant chacune un cierge à la main et, après une messe haute et deux basses, le corps de la défunte sera mis en terre dans l'église dudit hôpital, faisant mettre sur la fosse une pierre pour distinguer le lieu où elle aura été enterrée. »

Le jour même de la signature du contrat, en son hôtel, rue de Bourbon, paroisse Saint-Sulpice, le marquis de Torcy l'approuvait et le signait, et les habitants de Sablé, réunis en Assemblée générale, devaient le ratifier le 3 février de l'année suivante.

Alors munis de « deux expéditions » du traité et de la « ratification faite par la communauté des habitants de Sablé », les trois Filles de la Charité désignées par leur Supérieure générale, vinrent prendre la direction de l'hôpital. La première s'appelait Marie Robart ; elle était originaire du diocèse de Rouen ; c'était la supérieure (1). Ses deux compagnes se nommaient sœur Anne Lefebvre (2) et sœur Marguerite Hébert (3). Elles arrivèrent en notre ville « le 22 février 1719 et firent leur entrée à l'Hôtel-Dieu le même jour, sous l'administration de M. de Courcelles, docteur en médecine, Toutain marchand et Brichet aussy marchand et receveur dudit Hôtel-Dieu. »

Elles trouvaient un bâtiment presque neuf, construit par Jean Freslon, maître maçon et tailleur de pierres, de La Flèche, avec les deux Jean Chauvet, père et fils, de Précigné, pour la charpente, Louis Bodin pour la serrurerie et Saligot pour la vitrerie. La chapelle était construite. Le gros œuvre était fait. Il y avait encore, à la vérité, bien des aménagements à organiser, beaucoup d'améliorations à introduire dans les différents services. Mais, avec le temps, avec la

---

(1) Marie Robart, baptisée le 26 avril 1666, à Mouchy, diocèse de Rouen [Mouchy-sur-Eu], fille de Jacques Robart et de Nicolle Parment, entrée au séminaire d'Eu le 21 novembre 1686, émet ses premiers vœux le 25 mars 1693. En 1714, elle était supérieure à Belle-Isle, elle meurt à Sablé le 20 septembre 1742 [l'imprimé de la notice, à l'encontre des Registres manuscrits, porte le décès au 26 décembre]. Circulaires, 1845, II, p. 667-668.

(2) Anne (Marie-Jeanne) Lefebvre, en 1742, succéda à sœur Robart comme supérieure de Sablé, et mourut le 9 août 1749. Un an avant cette mort, sœur Thérèse Blondel lui avait succédé comme supérieure.

(3) Marguerite Hébert, avant de se rendre à Sablé, était chargée de la dépense à l'Isle-Sainte-Marie (commune de Picarville, Manche). Cet établissement des Filles de la Charité fut fermé le 15 mars 1717. (Arch. nat. S 6168) avec décharge de la marquise de Bellefonds.

bonne volonté des administrateurs et les grandes largesses du Seigneur-Fondateur, l'Hôtel-Dieu allait peu à peu se transformer. Les Filles de la Charité se mirent tout de suite au travail et ne tardèrent pas à conquérir l'affection de leurs malades et l'estime de la population. *« Sans vouloir s'étendre sur leur rare mérite, écrit Maître François Bellesme, et sur leur grand zèle pour le soulagement des malades, l'instruction de la jeunesse et l'édification du public, elles rendent continuellement des services infinis. »*

Comme on le voit par ce témoignage d'un contemporain, au sein des infirmes, elles joignaient l'instruction des jeunes filles pauvres. Dès le 5 mars qui suivit leur arrivée, elles demandent et obtiennent *« qu'il leur soit destiné un lieu où faire l'école et montrer aux jeunes filles »*. En attendant que les ressources de l'Hospice permettent de bâtir un local spécial, les Administrateurs leur concèdent la salle même où ils se réunissent, *« la chambre ordinaire du Bureau, qu'ils garnissent de bancs, de sièges et tables convenables »* et dans laquelle ils font ouvrir *« une porte pour laisser entrer les enfants par la cour, sans qu'elles soient obligées de passer par l'appartement des sœurs. »*

L'école est confiée sans doute à la sœur Marguerite Hébert, que sa santé oblige bientôt de se retirer. La sœur Gilberte Nepveu (4), d'Auvergne, vient la remplacer le 15 novembre 1721. Déjà âgée, elle consacre ses dernières forces aux enfants qui lui sont confiées et, devenue infirme à son tour, elle cède sa place à la sœur Claude Budin, de Bourgogne. Celle-ci arrive à Sablé le 29 mars 1733 et *« se donne avec la même affection... à l'éducation de la jeunesse »*. Le 19 juin suivant, la sœur Nepveu était inhumée dans la chapelle de l'hôpital.

Cette chapelle, dont Messire Louis-François Servien, chevalier seigneur de Boisdauphin, marquis de Sablé, avait posé la première pierre le 10 novembre 1704, était dédiée à saint Laurent, parce que les revenus de la prestimonie du même nom, desservie dans la chapelle dont on voit encore les ruines sur la route de La Flèche, à un kilomètre de la ville, avaient été attribués à l'Hôtel-Dieu. Elle avait pour second patron saint Symphorien, sous le vocable duquel était l'humble oratoire de l'ancienne Maison-Dieu.

La bénédiction de la nouvelle chapelle avait été faite très solennellement en 1715, le 6 août, jour de la Transfiguration, par Maître François Bellesme, curé de Notre-Dame de Sablé et doyen rural dudit lieu, accompagné d'une partie du clergé de la ville : M<sup>e</sup> Pierre Bellanger, curé de St-Martin ; M<sup>e</sup> André Geré, prêtre de la même paroisse ; M<sup>e</sup> Thomas Roussier, vicaire de Notre-Dame ; M<sup>e</sup> Louis Taboy, chapelain des Dames Religieuses de St-François ; M<sup>e</sup> Louis Chaslot, prêtre habitué ; M<sup>rs</sup> Jacques Godebert et Jacques Cormier, prêtres habitués

(4) Gilberte Neveu, baptisé à Cusset, le 12 avril 1690 ; venue de Vichy, elle entre au séminaire le 17 août 1713 et meurt à Sablé le 18 juin 1733.

de Notre-Dame ; M<sup>e</sup> Urbain Rouillet, chapelain de St-Sauveur de Banette ; M<sup>e</sup> Jean Frontault, principal du collège ; Mes René-André Frontault et Joseph Moreau, régents au collège ; M<sup>e</sup> François Bellesme, sous-diacre.

Le clergé et le peuple se rendirent processionnellement de l'église Notre-Dame à l'hôpital et le Doyen procéda à la bénédiction de la chapelle avec « les cérémonies ordinaires et accoutumées » après quoi fut chantée une messe solennelle, suivie d'un *Te Deum* d'actions de grâces.

Au procès-verbal de la cérémonie, avec les prêtres présents, signèrent M<sup>e</sup> Pierre Duvivier, avocat ; M<sup>e</sup> Nicolas Houdouin, sieur de Livonnère, également avocat au siège de Sablé, les sieurs Eustache Brichet, marchand de draps ; Antoine Rocher, aussi marchand ; Davy de Grandmaison et Pochard.

Lorsque les Filles de la Charité arrivèrent à Sablé, la chapelle de l'Hôtel-Dieu possédait un calice en vermeil, donné par M<sup>e</sup> Antoine Collet, prêtre, un autre calice avec burettes en argent, légués par M<sup>e</sup> Guillaume Chartier, prêtre-sacriste de Notre-Dame, aumônier de Châteauneuf et chapelain de Sainte-Catherine. Ce dernier avait fait don également de quatre chasubles, une de damas violet, une autre de damas rouge, la troisième de moire blanche et la dernière de satin noir. Il avait fondé en même temps une messe à perpétuité tous les samedis.

Les autres jours de la semaine, sauf le mercredi, il y avait également des messes de fondation.

Cependant il n'y avait pas encore d'aumônier, car les ressources de l'Hôpital ne permettaient pas d'en distraire les honoraires pour un chapelain à demeure. « Le curé de Notre-Dame ou messieurs ses prêtres étaient dans l'obligation d'y administrer les sacrements et d'y faire les sépultures. La bienveillance du marquis de Sablé pour les religieuses qu'il avait fait venir et sa générosité toujours en éveil y pourvurent bientôt. Le 4 juillet 1720, le neveu du curé de Notre-Dame qui s'appelait François Bellesme, comme son oncle, originaire de la paroisse, recevait les lettres ou provisions de chapelain de l'Hôtel-Dieu, et dès le surlendemain commençait son ministère à l'hôpital. Le marquis se chargeait des « frais et dépens ».

M<sup>e</sup> François Bellesme garda ses fonctions jusqu'au jour où il fut nommé curé de Notre-Dame, pour remplacer son oncle, le 26 juillet 1731.

Les religieuses avaient donc un aumônier, elles aspiraient maintenant à posséder le Bon Dieu dans leur chapelle. Mais il ne fallait pas y compter tout de suite. Comme il n'y avait pas de sacristie le prêtre était obligé, pour la messe, de revêtir les ornements à l'autel. « *C'était un obstacle à conserver le Saint Sacrement dans le tabernacle, n'étant pas de la décence de s'habiller sur l'autel où repose le plus grand des mystères de notre Religion.* » Les règles de la Liturgie s'y opposaient d'ailleurs.

Force était donc d'attendre qu'on eût des ressources pour édifier une sacristie. Mais le chapelain était un homme d'ac-

tivité. « Par ses soins et diligence ce petit ouvrage absolument nécessaire » fut commencé le 4 juin de l'an 1723. « Quelque petit que soit cet édifice, l'on aurait peine à croire, fait remarquer M. Bellesme, que la dépense eût pu se monter jusqu'à 138 livres 11 sols, si l'on avait été obligé d'acheter tous les matériaux pour sa construction. Néanmoins il ne laisse pas d'en coûter en déboursés la somme de 137 livres 12 sols, qui a été employée pour les façons des ouvriers ». Grâce aux « charités d'un chacun » cette grosse somme se trouva facilement, et la bourse de l'hôpital ne fut pas mise à contribution.

La construction terminée, l'aumônier adressa à Mgr de Froullay (évêque du Mans de 1724 à 1767) une supplique pour lui demander la permission de conserver la sainte Réserve dans le tabernacle de la chapelle. Il lui « remontre que n'ayant point le Saint Sacrement au dit Hôtel-Dieu, et les pauvres malades étant par là privés d'un secours à eux si nécessaire, et à toute la Communauté, le desservant est obligé d'avoir recours à la paroisse, à toutes les heures du jour et de la nuit, dans toutes les nécessités urgentes, et même faute de l'avoir, les pauvres infirmes en sont quelquefois malheureusement privés; quelque diligence qu'on puisse y apporter. » Il supplie, en outre, Sa Grandeur « qu'il soit permis d'exposer tous les ans, à pareil jour, le Très-Saint Sacrement et le jour de Saint Laurent, patron d'icelle église, la Bénédiction au soir à l'heure ordinaire ; ce qui ne laissera pas d'augmenter la dévotion de tous les fidèles et de donner lieu à quelques aumônes dont les pauvres seront soulagés. »

La supplique est du 1<sup>er</sup> juillet, le 5 la permission était accordée.

Quelles circonstances retardèrent la cérémonie de la « déposition du Saint Sacrement dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu ? Je ne saurais le dire. Toujours est-il qu'elle n'eut lieu que le 18 février de l'année suivante, le premier dimanche de Carême. La fête fut des plus imposantes. Messieurs les Curés de Notre-Dame et de St-Martin se rendirent processionnellement à l'hôpital avec leur clergé et le peuple pour y faire l'exposition du Saint Sacrement et y chanter une messe solennelle. Le soir, sur les 6 heures, M<sup>e</sup> François Bellesme, curé de Notre-Dame et doyen rural, présida le salut et donna la bénédiction du Saint Sacrement. Avec les curés des deux paroisses et l'aumônier de l'hôpital, assistèrent à la cérémonie : Maitres Jean Richard, missionnaire apostolique et chapelain des Dames Religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François ; René Lefebvre, principal du collège ; Julien Dubois, vicaire de Notre-Dame ; Louis Garrot, vicaire de Saint-Martin ; Pierre Duvivier, Joseph Lamoul et Louis Goron, sous-diacres.

Nous retrouvons la plupart de ces prêtres, le 29 septembre 1729, à la bénédiction de la cloche de l'Hôtel-Dieu. Fondue et augmentée de 35 livres, et pesant au total 105 livres, elle

fut bénite par le curé de Notre-Dame et eut pour parrain et marraine les seigneurs du lieu, J.-B. Colbert, marquis de Torcy, Croissy et Sablé et son épouse, Catherine-Félicité Arnaud de Pomponne qui la nommèrent Catherine-Félicité. Autour des Fondateurs se rangeait toute une élite : demoiselle Constance de Colbert, leur fille ; M<sup>e</sup> Hyacinthe de Longueil, chevalier, sieur des Chesnais ; M<sup>e</sup> Lahay, écuyer, seigneur de Moulinneuf ; M<sup>e</sup> Urbain Davy de la Grandmaison, lieutenant au siège de Sablé ; M<sup>e</sup> Pierre Duvivier, avocat fiscal ; M<sup>e</sup> Nicolas Houdouin, sieur de Livonnière, avocat ; M<sup>e</sup> Timothée Nail, avocat ; M<sup>e</sup> Jean Simon, docteur en médecine ; M<sup>e</sup> Jean-Baptiste Bert, maître d'hôtel de Mgr le Marquis de Torcy ; M<sup>e</sup> Jean Pochard, notaire royal ; M<sup>e</sup> René Bricchet, greffier, etc.

La cérémonie qui rassembla le plus de prêtres et de paroisiens à l'hôpital de Sablé, fut celle de la béatification de saint Vincent de Paul, le vénérable « *Instituteur* » de la Communauté des Filles de la Charité.

Les fêtes commencèrent le dimanche 9 juillet 1730 « sur les quatre heures après-midi, par une procession générale du clergé et des fidèles des deux paroisses de Notre-Lame et de Saint-Martin, qui se rendit dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu ». Là, lecture est donnée de la Bulle de Béatification, fulminée par le Pape Benoît XIII, le 13 août de l'année précédente. Puis le Curé de Notre-Dame procède à la bénédiction du tableau du Bienheureux, qu'on voit aujourd'hui dans le parloir. Ensuite est chanté solennellement le *Te Deum* d'action de grâces.

Les fêtes durèrent trois jours pendant lesquels on exposa le Saint Sacrement ; chaque jour aussi, il y eut Grand Messe, Vêpres, Sermon, Complies et Salut avec la Bénédiction. Les cérémonies furent présidées, le lundi par M<sup>e</sup> Bellanger, curé de St-Martin de Sablé ; le mardi, par M<sup>e</sup> Pierre Romain, curé de Vion et archiprêtre de La Flèche et le mercredi, par M<sup>e</sup> Pierre Epinard, curé de Beaumont Pied-de-Bœuf.

La liste des 34 signataires n'est pas sans intérêt. A la suite des noms déjà cités, nous voyons : Jacques le Royer, curé de Morannes ; Jean-Baptiste Charpentier, curé d'Avoise ; Du-tartre-Aubin, prier de Saint-Jean ; Louis Thibaudin, curé de St-Hilaire d'Asnières ; Claude Gasnier, curé de Courtiliers ; Thomas Roussin, curé de Gastines ; R. Auvé, curé de St-Pierre de Parcé ; Georges Pigault, aumônier de Mgr le Marquis de Torcy ; M. Préau, prêtre, principal du collège de St-Denis d'Anjou.

Deux ans après ces solennités, les sœurs de l'hôpital obtinrent de M. Bonnet (5), Supérieur général de la Congrégation

(5) Le 19 janvier 1733, le marquis de Torcy écrivait à M. Jean Bonnet, supérieur général de la Compagnie des Filles de la Charité pour lui demander l'envoi d'une quatrième sœur, afin d'ajouter « celles qui ne laissent rien à désirer, si ce n'est leur santé déclinante ». Le contrat du 18 juin 1733 est l'aboutissant de cette présente démarche. L'original de cette lettre est aux Archives nationales (S 6175). En voici le texte :

de la Mission, des reliques de leur bienheureux Père. Le médaillon destiné à la maison des Filles de la Charité de Sablé, contenait « *des os et des chairs du Bienheureux, un morceau de son habit sépulcral et un linge touché à son saint corps* ».

Ce fut l'occasion d'une nouvelle fête, à l'Hôtel-Dieu, le 1<sup>er</sup> février 1733, dimanche de la septuagésime. Le chapelain d'alors, Maître Michel Laurent, expose les reliques du Bienheureux à la vénération des fidèles, en présence d'un grand nombre de personnes qui étaient venues ce jour là assister à la messe et à la cérémonie dans la chapelle de l'hôpital.

Vincent de Paul fut canonisé le 14 juin 1737. Au mois de septembre de l'année suivante les fêtes de la canonisation furent brillantes à l'Hôtel-Dieu de Sablé ; elles durèrent huit jours consécutifs. Mais nous n'en saurions dire davantage, car nous n'avons pas trouvé de compte-rendu ni de procès-verbal de ces dernières fêtes.

Quelques années plus tard, le 25 septembre 1742, mourait la première supérieure de l'hôpital « très respectable et vertueuse fille, Marie Robard. Son corps, après avoir été porté à la paroisse, fut enterré dans la chapelle, proche de celui de sa chère fille, sœur Gilberte Neveu ». Elle avait 77 ans.

Voici la courte et édifiante notice qui lui est consacrée dans le Nécrologe de la Communauté.

« *Sœur Marie Robard, née à Monchy, diocèse de Rouen le 26 avril 1666, entrée à la Communauté le 21 novembre 1686, et décédée au service des pauvres, à Sablé, le 26 décembre 1742. Cette chère sœur a bien fait voir durant tout le cours de sa vie que c'est Dieu seul qu'elle cherchait. Elle avait à un haut degré l'esprit de pauvreté, n'ayant rien en propre et se contentant du simple nécessaire, tant pour le vivre que pour le vêtement.*

*Deux livres lui suffisaient : l'Imitation de N. S. et ses*

---

« A Sablé, ce 19 janvier 1733.

« Vous avez bien voulu, Monsieur, envoyer icy à ma prière  
« trois sœurs de la Charité pour y servir les pauvres, et faire  
« l'école aux petites filles, dans l'Hotel-Dieu fondé et établi  
« dans cette ville. Depuis plusieurs années qu'elles y sont, elles  
« ont rempli leur mission avec tant d'assiduité, de régularité  
« et d'édification qu'elles ne laisseraient rien à désirer si  
« leurs travaux continuels auprès des malades n'avaient considé-  
« rablement altéré la bonne santé dont elles jouissaient quand  
« elles sont arrivées. Comme elle diminue tous les jours, elles y  
« succomberont nécessairement, si vous n'avez pour elles la  
« bonté de les soulager, en envoyant au plus tost une quatriè-  
« me sœur, pour travailler avec elles, et soutenir un ouvrage  
« très utile que vous avez commencé. La maison est en état  
« de soutenir cette nouvelle dépense, et la charité des sœurs  
« attire chaque jour quelque nouvelle marque des bénédictions  
« de Dieu sur cet établissement. Je vous prie donc, monsieur,  
« de ne pas différer le secours que je vous demande dont le  
« besoin est pressant. Je m'assure de l'obtenir, autant de votre  
« charité pour les sœurs et pour les pauvres qu'elles servent,  
« aux dépens de leur santé et de leur vie, que de la connais-  
« sance que vous avez depuis longtemps des sentiments avec les-  
« quels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant  
« serviteur. — Torcy ».

Heures. Elle a surtout édifié en ce qu'ayant séjourné 25 ans dans une maison considérable (Belle-Isle) où sa piété l'avait rendue chère aux pauvres, respectable aux grands, elle a quitté ce lieu avec promptitude dès qu'on lui en a donné l'ordre, et a passé dans un poste inférieur à celui qu'elle occupait avec une égalité d'esprit, bien capable de persuader de la solidité de sa vertu. Rien ne la touchait au monde, que le désir de n'y vivre que pour Dieu et de se consumer à son service dans l'exercice de la charité. Sa dévotion pour la sainte Eucharistie était singulière, elle était toujours affamée de ce pain céleste dont il était aisé de reconnaître en elle les merveilleux effets. Il suffisait de la voir au pied des autels pour s'édifier et se sentir animé des dispositions saintes avec lesquelles on doit paraître devant ce sacrement adorable. Elle était aussi fort dévote à la sainte Vierge, et bien fidèle à imiter ses vertus. Enfin toujours en garde contre elle-même, unie à Dieu par une conduite conforme à ses devoirs, elle a terminé saintement sa carrière dans toutes les conditions qui pouvaient donner lieu d'espérer que sa mort a été semblable à celle des justes et par conséquent précieuse aux yeux du Seigneur. »

A la sœur Robard succéda, comme supérieure, sa compagne des premiers jours, sœur Anne Lefebvre, « native de la paroisse d'Herlière au diocèse d'Arras ». Elle administra la maison jusqu'en 1749 et mourut le 9 août. « Son service fut fait dans l'église paroissiale, le lendemain, jour de St Laurent, patron de l'hôpital. Son corps fut déposé dans la chapelle, à côté de celui de son ancienne supérieure ».

Malade depuis plus d'un an et se trouvant hors d'état de remplir ses fonctions, à cause de ses infirmités, la sœur Lefebvre avait été remplacée avant sa mort par la sœur Thérèse Blondel. Celle-ci « née à Amiens, en Picardie, et âgée de 38 ans » était première dépenrière à l'hôpital d'Angers, lors de sa nomination à Sablé. Elle arriva dans cette ville le 12 juin 1749, précédée d'une réputation des meilleures, car le chapelain note qu'on « espérait beaucoup de sa sagesse et de son bon gouvernement ». Mais elle ne fit guère que passer à l'Hôtel-Dieu. Trois ans et demi après elle fut changée et à sa place la sœur Madeleine Lemaitre, supérieure générale des Filles de la Charité, nomma sœur Marie Delon (6).

---

(6) Dans sa circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1781, la très honorée Mère Madelaine Drouet communique à la Communauté quelques remarques sur sœur Delon, originaire de Catus (Lot), décédée à l'âge de 78 ans, et 52 de vocation.

Nous avons fait dans l'hôpital de Sablé une perte qui nous a été sensible par la mort d'une de nos bonnes anciennes Filles qui en avait la conduite, et qui remplissait cette place avec distinction par sa vertu solide et sa régularité exemplaire. Elle avait l'esprit primitif de notre saint état, qu'elle a conservé jusqu'à la fin par la pratique entière des vertus qui le composent. C'était une vraie Fille de la Charité. Elle en a exercé toutes les œuvres les plus pénibles et les plus laborieuses avec un saint courage et une attention soutenue à les dérober aux yeux des hommes. Dieu seul était son objet.

La lettre écrite à cette occasion aux administrateurs de l'hôpital est, dit le procès verbal, « conçue en des termes qui donent de fort grandes espérances sur le bon ordre de la maison, l'avantage et le bien des pauvres » 10 décembre 1752.

« Par libéralité et par l'effet de ses économies » cette supérieure fit don à la chapelle, le 30 mars 1755, d'une lampe d'argent, pesant 6 marcs et une once, qui coûta 365 livres. La sœur Marie Delon gouverna l'Hôtel-Dieu jusqu'à sa mort

*Sa vie, véritablement cachée en lui et en Jésus-Christ, nous prive de la connaissance des particularités édifiantes qui n'ont pu lui manquer, eu égard à la bonne opinion qu'on en avait dans tout le pays ; mais, pour nous être inconnues, elles ne lui auront pas été moins méritoires, ni moins dignes des récompenses infinies que Dieu attache avec surabondance aux vertus obscures et secrètes qui lui sont toujours les plus agréables. Voici ce que M. son respectable Directeur nous en a écrit, en nous annonçant sa mort :*

« Je me suis chargé de vous confirmer la triste nouvelle de la mort de la vertueuse sœur Marie Delon, supérieure. Elle est décédée le 10 de ce mois sur les cinq heures et demie du matin, après huit jours d'une fièvre continue accompagnée de symptômes qui firent bientôt craindre pour sa vie. Elle relevait d'une autre maladie qu'elle avait essuyée ce Carême, au point de ne pouvoir se rendre à l'église paroissiale jusqu'au dimanche de Quasimodo, veille de sa rechute. Ce n'était d'abord qu'un gros rhume avec fièvre continue qui lui fit recevoir ses derniers sacrements : mais ce n'était là que le prélude de ce qui devait arriver quelques semaines après. La première fois, elle les demanda, la seconde il fallut les lui proposer, comme elle avait craint la mort pendant sa vie, le Seigneur qui préside au salut de ses élus, a bien voulu lui en épargner les frayeurs. Il a donc permis que se soit mêlé à sa dernière maladie un délire lourd qui lui a dérobé la vue du danger ; mais enfin, par une déférence religieuse, elle a reçu tous ses sacrements la veille de sa mort, avec des sentiments capables d'édifier. Si la bonne vie est le prélude et le plus sûr garant de la bonne mort comme nous n'en pouvons douter, nous avons tout lieu d'espérer qu'elle est du nombre de ces heureux moribonds qui étant comme morts avant de mourir, meurent enfin dans le Seigneur. L'humilité, qui est le caractère des prédestinés, était remarquable en elle : la crainte de la mort ne procédait pas en elle d'un autre principe. Attentive à écarter tout ce qui aurait pu lui attirer la considération des créatures, elle ne parlait jamais de sa naissance, et on eût ignoré sa noblesse dans ce pays où elle a gouverné sa maison pendant vingt-huit ans, si on n'eût vu l'adresse de ses lettres à ses parents. Digne Fille de la Charité, elle ne se bornait point aux devoirs communs de son état : jouissant d'un honnête patrimoine, elle en prenait pour elle le simple nécessaire, et partageait le superflu entre les pauvres et la décoration de sa chapelle qui est peut-être mieux tenue que tout ce qu'il y a d'églises dans cette ville. La paix et l'union parfaite qui régnait dans cette maison décelait ses bonnes qualités pour le gouvernement. Sa patience était constante. Depuis environ cinq ans, elle était fréquemment tourmentée d'une humeur goutteuse ambulante, qui ne cédait guère que pour faire place à d'autres infirmités. Dans cet état critique, on la voyait toujours égale et presque toujours occupée, sans plainte, sans altération. Le peu de relations que j'ai eu avec elle, car je n'en ai que depuis quelques années qu'elle me fit l'honneur de me choisir pour confesseur de la maison, ne m'a pas mis à portée de tout approfondir. Mais ce que j'ai eu la consolation de voir, et que

qui arriva le 10 avril 1780. Le 4 juin suivant, se présentait aux administrateurs la sœur Catherine Godard qui était nommée supérieure (7). Elle ne fit que passer à Sablé, le temps « de faire faire une tombe de marbre avec une inscription sur la fosse » de la sœur à laquelle elle succédait, et dès le 30 octobre elle cédait la place à sœur Sulpice Baudot, dont la supérieure générale, sœur Madeleine Drouet, disait qu'« elle méritait la préférence sur bien d'autres » (8).

Vers cette époque, 1785, Maître Michel Laurent, âgé et infirme, abandonnait les fonctions de chapelain, qu'il avait exercées pendant 54 ans « avec zèle, désintéressement et assiduité, emportant dans sa retraite la reconnaissance des Administrateurs et du personnel. Il fut remplacé par Maître Joseph Angoulvent, sabolien, lui aussi, qui prit possession de son aumônerie le 2 octobre ».

Les jours sombres de la Révolution allaient bientôt venir, qui devaient chasser de l'Hôtel-Dieu et les religieuses et le chapelain.

Le chapelain partit le premier, vers la fin de l'année 1792. Pour rester encore à l'hôpital les sœurs durent changer de costume, d'après la loi du 18 août précédent : l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement. Mais la modicité du traitement qui leur était alloué ne leur permettait pas de renouveler leur vestiaire. D'après le contrat passé entre le Bureau et la Communauté, chacune des cinq sœurs en fonctions devait recevoir 80 livres. Mais comme il y en avait une sixième « infirme qui s'était usée au service de la maison et y rendait encore de grands services » et qui cependant n'était pas payée, la pension des autres sœurs était réduite d'autant. Encore, au lieu de numéraire, on leur donnait du papier monnaie qui était déprécié et avait une moins-value considérable, et par contre les marchandises avaient beaucoup augmenté.

Alors les « ci-devant sœurs de la Charité, Sulpice Baudot, Marie Flavard (9), Angélique Payen, Marie Dejeun, Rade-

---

d'autres ont vu, nous inspire à tous la confiance que le Seigneur n'a terminé sa carrière que pour récompenser les services qu'elle rendait à sa Communauté et aux pauvres depuis au moins cinquante ans ».

*Nos sœurs ont réuni à ce témoignage respectable tous ceux qui peuvent inspirer la plus grande idée de la solide vertu de cette chère défunte, et qui jadis les regrets amers dont cette perte affligeante les a pénétrées.*

(7) Godard Catherine, baptisée le 19 décembre 1711, à Méricourt, diocèse d'Amiens, entrée le 16 janvier 1734, décédée à Sablé le 3 octobre 1780.

(8) Baudot Sulpice, du village de Boux, succursale de Sermaize-le-Duc, diocèse d'Aulun, baptisée le 8 novembre 1733 ; entrée le 13 mai 1758, morte à la Maison-Mère, le 21 février 1815.

(9) Flavard Elizabeth-Françoise, baptisée le 2 août 1731, à Montpellier, entrée le 30 avril 1755 ; placée à Fontenay-le-Comte, Sablé et Yvré-l'Évêque où elle meurt le 16 mars 1809.

gonde Darquet, Reine Pernet (10), adressèrent une pétition aux administrateurs de la Maison-Dieu, demandant qu'il leur fut allouée la somme de 600 livres pour leur permettre de subvenir aux dépenses que la Loi leur imposait. »

Les Administrateurs voulurent se faire autoriser par la municipalité, mais celle-ci, tout en trouvant la demande très raisonnable « d'autant que par leurs soins assidus pour les malades qui leur sont confiés, les exposantes méritent tous égards » n'osa pas prendre sur elle de donner cette autorisation, sans l'avis de l'administration du district.

Le Bureau alors délibéra le 3 février d'accorder les 600 livres demandées en « considérant qu'un changement dans le service de la maison occasionnerait une dépense plus considérable que cette somme, et que l'administration n'est pas sûre de rencontrer des sujets dans le zèle, les soins, l'expérience, jointe à l'économie dont les citoyennes, cy-devant sœurs, attachées actuellement au service de cet hôpital, ont donné des preuves jusqu'à ce jour ; considérant encore que l'absence du chapelain depuis quelque temps laisse à la disposition de l'administration cette même somme de 600 livres sans que les besoins des pauvres puissent en souffrir ». Mais il est stipulé que si les Religieuses viennent à quitter l'hôpital avant un an, sans raison jugée légitime, on leur retiendra cette somme sur celle qui leur sera due.

Le 21 novembre (1 frimaire) de la même année, le culte catholique était supprimé à Sablé et le 7 mars 1794 la municipalité décidait que le serment serait demandé aux sœurs hospitalières et aux sœurs du Tiers Ordre de Saint François. Le 29 ventose, les sœurs de l'hôpital : la supérieure, sœur Sulpice Baudot, sœur Renée Pernet, sœur Angélique Payen (11), sœur Catherine Girard, sœur Marie Flavar, sœur Rade-gonde Darquet, refusent de prêter le serment, sont conduites en prison, et transférées au Mans.

Pour remplacer les sœurs de Charité, les administrateurs cherchent un peu partout des infirmières. Le 3 floréal an II, l'agent national près le district de Saumur leur propose 4 citoyennes « ci devant sœurs converses, propres au service de l'hôpital et au soulagement des malades, d'une régularité de conduite, d'un amour pour le travail, de mœurs et d'un patriotisme reconnus ». Le Bureau envoie le 13 floréal « une voiture pour aller chercher ces citoyennes si désirées et si utiles ».

Le 29 messidor, la nouvelle organisation de l'hôpital est ainsi composée : la citoyenne Bolvry, économiste ; la citoyenne La Miche, employée à la cuisine ; la citoyenne Langlois, à la laiterie ; les citoyennes Lanoue et Robert aux salles des malades ; la citoyenne Vinsonneau, à la lingerie.

(10) Pernet Reine, baptisée le 24 octobre 1769, à Alise-Sainte-Reine, diocèse d'Autun, postule à Sainte-Reine ; entrée le 30 mai 1789 ; placée à Sablé, puis à Dijon (Saint-Jean), où elle meurt le 25 mars 1853.

(11) Angélique Payen, du village de Foyecourt, diocèse de Noyon, baptisée le 18 novembre 1754, postule à Eu, entrée le 5 octobre 1773.

On avait chassé les sœurs de la Charité pour mettre des « ci-devant religieuses convertes ». Celles-ci malgré leur patriotisme — on sait ce que ce mot voulait dire à cette époque — ne laissèrent pas de favoriser ceux qu'on appelait alors « les prêtres réfractaires ». Le grand persécuteur qu'était le Commissaire du pouvoir exécutif, Louis Lemaître, se plaint souvent, dans ses lettres de dénonciation, des officines clandestines qui se font dans la chapelle de l'Hôpital, en dépit des lois, et qui attirent beaucoup de monde.

Les Administrateurs devaient sans doute fermer les yeux ; peut-être même approuvaient-ils intérieurement ces réunions. En tout cas, il ne semble pas qu'on ait sévi contre le personnel de la maison.

Quand le calme fut rétabli dans le pays, on s'empressa de faire appel au dévouement des sœurs de la Charité, et le 23 brumaire an X, c'est-à-dire le 14 novembre 1801, l'ancienne supérieure, sœur Sulpice Baudot (12), reprenait sa place et ses fonctions et amenait avec elle sœur Elisabeth Domballe et sœur Jeanne Morpain.

Les sœurs de Saint Vincent de Paul, comme on les appelle maintenant, ont continué jusqu'à ce jour à gouverner l'Hôtel-Dieu de Sablé. Mais notre intention n'est pas de faire leur histoire complète. Nous avons même, en les suivant jusqu'à la Révolution, outrepassé le but que nous nous proposons d'abord et qui n'était que de parler de leur installation à Sablé, il y a deux cents ans (13). Les lecteurs nous pardonneront facilement, car il est toujours intéressant de savoir ce qui s'est passé dans la petite Patrie.

A. BELIN.

(Bulletin Paroissial de Sablé, décembre 1918, janvier, février, mars, avril, mai 1919.)

(12) Le 21 juin 1806, Mgr Michel-Joseph de Pidoll, évêque du Mans, transmet au Ministre des Cultes, à Paris, un état du personnel des Filles de la Charité de Sablé (Sarthe) et de Javron (Mayenne) (2 sœurs) ; le 4 juin, il avait déjà fait tenir un état nominatif des 20 filles de la Charité desservant l'Hospice de Santé du Mans ; et des 4 sœurs d'Yvré-l'Évêque. (Arch. nat. F 19 6297).

Voici la susdite liste du personnel de Sablé. Hospice civil : 24 pauvres.

Sulpice Baudot, 77 ans d'âge ; entrée le 12 mai 1758 ; reçoit la pension ecclésiastique.

Elisabeth Domballe, 57 ans d'âge ; entrée le 24 mars 1770 ; reçoit la pension ecclésiastique.

Marguerite Depérier, 25 ans d'âge ; entrée le 2 septembre 1802.

Catherine Sclaire, 30 ans d'âge ; entrée le 27 février 1807.

(13) Au cours de l'ouvrage déjà cité de Chevrier, paru en 1877, on peut glaner quelques données sur les sœurs... au 19<sup>e</sup> siècle :

a) En 1809, sœur Gambet Cécile est supérieure.

b) De 1840 à 1860, sœur Marie Coste dirigea la maison : cette excellente sœur a laissé de profonds souvenirs dans la population sabolienne, par ses vertus, sa bonté et sa bienfaisance. C'est à sa générosité que l'on doit le dortoir et l'infirmerie actuels des sœurs.

c) Le traité qui régit actuellement (1877) les rapports entre l'Hôpital et la Communauté (texte op. cit., p. 367-371) est du 20 novembre 1856.

PIECES JUSTIFICATIVES

A. — SABLÉ. — *Procuration pour passer contrat avec les Filles de la Charité* (4 déc. 1718) et *ratification du contrat de fondation* (3 février 1719). — (Parchemin, Archives Nationales, s. 6175).

Aujourd'hui quatre décembre mil sept cent dix huit, en l'assemblée générale du Bureau de direction ordinaire de l'hôpital de Sablé tenue audit hôpital par nous Joseph Le Pelletier, Conseiller du Roy, maire perpétuel, baillly, juge général ordinaire civil et criminel et de la police au baillage de Sablé, en présence de M. François Bellesme, prestre curé de l'église Notre-Dame dudit Sablé, doyen rural de Sablé, M. Pierre Bellanger, prestre curé de l'église St-Martin dudit Sablé, M. Simon Le Maistre, procureur fiscal dudit Sablé administrateurs nés dudit hôpital, M. Pierre Duvivier, conseiller procureur du Roy au grenier à sel et advocat, fiscal au baillage de Sablé, M. François Louis de Courcelles, docteur en médecine, administrateur en charge dudit hospital, M. René Frontault, prestre principal du collège dudit Sablé, M. Jacques Godebert, prestre sacriste de l'église Notre-Dame dudit lieu, M. Urbain Davy de la Grandmaison, lieutenant audit siège, M. François le Gras, advocat, ancien administrateur, M. Nicolas Houdouin, advocat, h. h. Jacques Pochard, marchand apotiquaire, René Toutain Laisné, marchand, les sieurs Pierre Toutain, Pierre Rifault, et François Hanuche, marchands, M. Jean Le Mercier, greffier au grenier à sel, ancien administrateur, Eustache Brichet, ancien administrateur, receveur, auxquels ayant été remontré par lesdits sieurs administrateurs en charge qu'en exécution de la délibération du vingt novembre dernier cy-dessus ils ont fait à monseigneur le marquis de Torcy et dudit Sablé et autres lieux, ministre d'Etat, fondateur dudit hospital, les remontrances qui y sont rapportées, il a plu à Sa Grandeur d'y répondre par sa lettre à eux adressée, le vingt six novembre dernier pour quoy ayant esté mis en délibération et leu en ladite assemblée, la copie des conditions du traité à faire avec les sœurs de la Charité, lesdits habitants après avoir délibéré entre eux ont été d'avis et qu'il est du bien des pauvres d'appeler

---

d) Depuis 1860, la sœur Louise Simon est à la tête des 13 sœurs qui desservent l'hospice et l'hôpital. Cette sœur fit reconstruire et agrandir la chapelle. Du côté de l'autel on démolit l'ancienne chapelle bâtie en 1711 sous le vocable de saint Laurent : elle fut agrandie et doublée en longueur.

e) Le jeudi 12 novembre 1863, le Père Etienne bénit la chapelle ainsi transformée : le procès-verbal (op cit p. 282-284) mentionne comme présents, outre nombre d'ecclésiastiques et de laïcs, M. Devin, secrétaire de M. le Supérieur général ; Diéne, supérieur des prêtres de la Mission de Tours ; Campan, prêtre de la Mission à Angers... Sœur Elisabeth Montcellet, supérieure générale des Filles de la Charité, et diverses supérieures de maison des Filles de la Charité : La Flèche (Sr Passiop) ; Versailles (Sr Ducos) ; Angers-Hôtel-Dieu (Sr Haquet) ; Angers-Miséricorde (Sr Bobart) ; Le Mans (Sr Laportalère) ; Yvré-l'Evêque (Sr Parayre) ; Château-Gontier (Sr Bidué) ; Sœur de Cave (de Paris), etc...

La quête, pendant la messe basse du P. Etienne, produisit 485 francs.

audit hospital les dites sœurs de la Charité, au nombre de trois et de passer avec elles contract aux clauses, conditions et obligations, référé par le projet dudit acte cy-joint. Et en conséquence ont lesdits habitants donné pouvoir aux dits sieurs Duvivier et de Courcelles, administrateurs en charge de passer procuration spéciale, le nom en blanc, pour accepter et passer le contract à faire avec lesdites sœurs de la Charité, et leurs supérieurs aux charges, clauses, conditions et obligations portées par les projets dudit traité communiqué et au pied duquel sera inscrit la minute de ladite procuration, et à l'exécution du contenu audit contrat, et y obliger, comme lesdits habitants font par ces présentes les biens et revenus dudit hospital que ladite procuration soit adressée à mondit Seigneur et supplier Sa Grandeur de continuer ses bontés et tenir sous sa protection ledit hospital.

Fait et arrêté en ladite assemblée lesdits jour et an et ont signé : Le Pelletier, Bellesme, Frontault, Godebert, Duvivier, Davy, Grandmaison, Decourcelles, Legras, Bellanger, Pochard, Houdouin, Brichet, Lemercier, R. Toutain, P. Toutain, P. Riffault, Hanuche, Le Maistre et Riffault, greffier, signé Riffault avec paraphe.

En fin de copie dudit contract d'établissement cy-dessus et des autres parts transcrits est l'acte de ratification dont la teneur suit :

Par devant moy, René Riffault, notaire royal au Maine demeurant en la ville de Sablé et en présence des témoins soussignés furent présents MM. les maires, officiers et anciens de la ville de Sablé, comparans ez personnes de M. Joseph Lepelletier, Conseiller du Roy, maire de la ville, bailli du marquisat dudit Sablé, M. Urbain Davy, lieutenant audit siège, M. Simon Le Maistre, procureur fiscal, M. François Le Gras, advocat et procureur syndic électif de la Communauté des habitants dudit Sablé, vénérable et discret M. François Bellesme, prestre, curé de l'Eglise Nostre Dame dudit Sablé, doyen rural dudit lieu, vénérable et discret M. Pierre Bellanger, prestre, curé de St-Martin, M. René Frontault, prestre principal du collège dudit Sablé, M. Jacques Godebert, prestre habitué en ladite église, M. Pierre Duvivier, conseiller procureur du Roy au grenier à sel et advocat fiscal dudit baillage de Sablé, administrateur dudit hospital, M. Louis François Decourcelles, docteur en médecine, administrateur, M. Jean Lemercier, advocat, M. Urbain Roulet, prestre, M. Nicolas Houdouin, advocat, Jacques Pochard, Pierre Riffault marchants, Eustache Brichet, marchand aussi administrateur, et François Hanuche, marchand, principaux habitants dudit Sablé y demeurant, établis et soumis. Lesquels après avoir pris communication ensemblement, et que lecture leur a été maintenant faite par moy notaire, en présence desdits témoins, en l'assemblée générale et publique, tenue ce jour, en l'Hostel-Dieu de Sablé du contract d'établissement des sœurs de la Charité du vingt-quatre décembre mil sept cent dix-huit, qu'ils

ont dit avoir bien compris et entendu volontairement, l'ont ratifié, confronté et approuvé, et consentent qu'il soit exécuté et sorte son plein et entier effet dans tout ce qu'il contient sans exception, dont nous les avons jugé promettant, obligant...

Fait et passé audit hospital en présence de M. Pierre Roulet, contrôleur, et Joseph Nail, praticien demeurant audit Sablé, témoins requis, et ont les [dites] parties signé l'original dudit contract d'établissement demeuré au trésor dudit hospital, la minutte signée Le Pelletier, Bellesme, Godebert, Davy, Grandmaison, Le Maistre, Frontault, Bellanger, Duvivier, Roulet, Houdouin, Pochard, de Courcelles, P. Riffault, Lemercier, Le Gras, Hanuche, Bricchet, P. Roulet, F. Nail, et de nous notaire royal soussigné. Et contrôlé, audit Sablé, et arrestée ce jour trois février, mil sept cent dix-neuf. Signé Riffault, et au-dessous de ladite délibération ainsy que de ladite ratification est écrit ce qui suit : certifié véritable et paraphé suivant l'acte de dépost ou ces présentes sont annexées, passés devant les notaires soussignés ce dix février mil sept cent dix-neuf. Mis en suite du contract d'établissement de trois Filles de la Charité à Sablé devant Gaschier, le vingt quatre décembre mil sept cent dix-huit. Les originaux des présentes annexés comme dit est audit acte du dix février mil sept cent dix-neuf, étant en marge de celle du contract d'établissement. Le tout demeuré audit Sablé.

LARSONNYER.

GASCHIER,

B.— Paris.— *Contrat de fondation de trois Filles de la Charité pour Sablé.* — (24 déc. 1718). — (Parchemin, Archives Nationales, s. 6175).

Par devant nous, Conseillers du Roy, notaires à Paris soussignés, furent présens M. Estienne Bouret, bourgeois de Paris y demeurant rue de Gaillon, paroisse St-Roch, au nom et comme procureur de messieurs les administrateurs en charge de l'hospital de la ville de Sablé, comme procureurs de la Communauté des habitans dudit Sablé suivant leur pouvoir porté en l'acte mis sur le registre des délibérations dudit hospital, ainsy qu'il est mentionné en la procuration passée audit sieur Bouret, ensuite du projet du présent contract par devant René Briffaut, notaire royal au Mayne, demeurant en ladite ville de Sablé, présens témoins le cinq du présent mois de décembre, dont l'original contrôlé est demeuré annexé à la minutte des présentes, après avoir esté certifié véritable et paraphé par ledit sieur Bouret, en présence desdits notaires soussignez, d'une part :

et honnestes et charitables filles Sébastienne Masurier, supérieure, Marie-Anne Coutocheau, assistante, Pasques Carliée, économe, et Caterine Naudin, dépenzière, toutes quatre officières présentement en charge de la Communauté des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades, demeurantes en leur principale maison faubourg Saint-

Lazare lez Paris, faisant, suivant l'usage ordinaire pour toute ladite Communauté, et en son nom assistées et autorisées à l'effet des présentes de messire Jean Bonnet, prestre, supérieur général de la Congrégation de la Mission Saint-Lazare et de ladite communauté, demeurant en la maison et faubourg Saint-Lazare, à ce présent, d'autre part :

Lesquels désirant pourvoir en la meilleure manière qu'il est possible au soulagement des pauvres malades dudit hospital de la ville de Sablé ; et pour cet effet ayant formé le dessein d'y établir un nombre suffisant desdites Filles de la Charité ;

pour y parvenir ledit sieur Bouret s'est adressé auxdites sœurs officières et audit sieur Bonnet, entre lesquels il a été convenu et demeuré d'accord de ce qui suit : C'est à sçavoir que lesdites sœurs supérieure et officières présentes et à venir de la Communauté des Filles de la Charité seront obligées d'envoyer et tenir à toujours, dans ledit hospital de Sablé trois Filles de leur communauté ;

que pour ce qui regarde le temporel et le service desdites pauvres, elles seront entièrement sous l'autorité de Messieurs les administrateurs dudit hospital ;

qu'on ne leur associera aucunes femmes ny filles pour le service desdits pauvres malades, afin que par l'union et le rapport qui est entre elles, ils en soient mieux servis ;

que les dites trois filles seront logées et meublées convenablement dans ledit hospital en un appartement séparé où les domestiques dudit hospital n'entreront aucunement ;

que les dites filles seront nourries aux dépens dudit hospital qui de plus leur donnera soixante livres par année à chacune pour s'entretenir d'habits et menus linges, sans qu'on leur puisse faire changer la couleur ny la forme de leurs habits, de rendre compte desdites soixante livres destinées pour leur entretien ;

que quand lesdites filles tomberont malades, elles seront traitées de médicaments et de vivres, ainsy que les pauvres dudit hospital, c'est pourquoi lorsqu'elles deviendront infirmes et hors d'état de travailler, elles ne pourront être renvoyées pour ce sujet, après avoir demeuré six ans dans ledit hospital, si leurs supérieures ne jugent à propos de les rappeler, mais elles seront tenues dans ledit hospital et traitées de médicaments et de vivres selon leurs besoins, et pour suppléer en la place desdites filles malades, lesdits sieurs administrateurs seront obligés d'en recevoir d'autres de leur compagnie et en même nombre ;

que lesdites filles ne seront point obligées de veiller les malades dehors les salles dudit hospital ;

qu'elles ne rendront compte de leurs services et administrations qu'auxdits sieurs administrateurs qui les doivent maintenir et appuyer d'autant que si elles n'étaient autorisées d'eux tant envers les officiers et serviteurs dudit hospital, qu'envers les pauvres, elles ne pourraient faire bien que Dieu veut qu'elles fassent à leur égard ; si toutefois on donne de l'argent pour faire l'achat de mensues

provisions pour les malades, elles en rendront compte de mois en mois auxdits sieurs administrateurs en leur Bureau, lesquels comptes seront arrestez et signez par l'un desdits sieurs administrateurs si les autres ne s'y trouvent point ;

que lesdites filles ne seront point chargées des grosses provisions dudit hospital qui seront faites en temps et saisons convenables à la diligence desdits sieurs administrateurs ;

que lesdites trois filles exerceront la pharmacie dans ledit hospital et distribueront les remèdes aux malades, après toutefois que lesdits sieurs administrateurs auront establi une apothicairie et acheté les instruments, remèdes et drogues nécessaires ;

que le sieur chapelain ne sera ni logé ni nourry dans ledit hospital, et n'y aura entrée que par la porte commune.

Le décès de quelqu'une des dites filles arrivant dans ledit hospital, on aura égard qu'elles sont dédiées au service de Dieu et des pauvres, et sera permis aux autres sœurs d'ensevelir le corps de la défunte en leur manière ordinaire, le laissant dans la petite infirmerie jusqu'à ce qu'il soit levé pour être porté en l'église, suivi immédiatement des autres sœurs, ayant chacune un cierge à la main, et après une messe haute et deux basses le corps de la défunte sera mis en terre dans l'église dudit hospital, faisant mettre sur la fosse une pierre pour désigner le lieu où elle aura été enterrée, ou bien si le corps ne se peut garder, il sera porté dans l'église où seront dites les Vigiles des morts, et le lendemain une messe haute et deux basses par les charitables soins de messieurs les Administrateurs.

Lesdits sieurs administrateurs adresseront leurs mandements pour admettre les pauvres malades audit hospital ou faire sortir les convalescents à la sœur qui aura la conduite des autres sœurs, laquelle n'en recevra ou congédiera que par leur ordre et tiendra registre des pauvres qu'elle recevra .

elle aura soin que lesdits malades soient visités au moins une fois le jour par le médecin, ou du moins du chirurgien, et s'ils ne font leur devoir elle en avertira lesdits sieurs administrateurs auxquels elle fera faire la visite, et l'inventaire de tous les meubles et hardes de l'hôpital le lendemain de la Saint-Jean, pour voir ce qu'il y aura d'augmentation ou diminution, afin d'y pourvoir ;

Quant au spirituel lesdites filles de la Charité présentement établies seront soumises à monseigneur l'Evêque du Mans, et à monsieur le curé de la paroisse de Sablé, et demeurant sous la conduite et dépendance dudit sieur Bonnet, supérieur général de la Congrégation de la Mission et de ses successeurs, lequel sieur directeur général pourra par luy-mesme ou par tel autre qu'il députera, les visiter ou faire visiter, mesme les confesser ou faire confesser de fois à autres avec l'approbation de l'ordinaire, leur assigner un confesseur approuvé dans le diocèse, et leur donner les avis qu'il jugera convenables pour l'observance de

leurs règles et l'acquit de leurs obligations envers Dieu et le prochain, les rappeler quand il le jugera à propos, et en envoyer d'autres en leur place, et si ce rappel et changements se fait en faveur dudit hospital soit que messieurs les administrateurs le demandent, soit à cause de la mort survenue auxdites filles, ou qu'elles soient venues infirmes dans ledit hospital, en ces cas lesdits sieurs administrateurs payeront la dépense du voyage, mais si ces changements se font pour le bien et à la réquisition de la Communauté des Filles de la Charité les voyages se feront à leurs dépens, à moins que lesdites Filles de la Charité n'eussent demeuré six ans dans ledit hospital, et en ce cas messieurs les administrateurs leur payeront aussy la dépense des voyages ;

lesdites Filles de la Charité auront dans ledit hospital l'entière liberté de vivre sous l'obéissance dudit sieur supérieur général, de leur supérieure, des officières de leur Communauté, et de la sœur qui aura soin des autres, non comme religieuses, mais comme filles d'une Communauté réglée, et d'y observer tous les réglemens et exercices spirituels de leur Institut, sans néanmoins préjudicier au soin et service des malades dudit hospital qu'elles préféreront à toutes choses ;

Avant le départ desdites Filles, il leur sera fourny aux frais dudit hospital 1° deux expéditions tant des présentes que de la ratification qui en sera faite par la communauté des habitans de Sablé, et messieurs les administrateurs dudit hospital, et 2° copie en forme du pouvoir donné auxdits sieurs administrateurs à l'effet de passer cesdites présentes ;

A ce faire est intervenu haut et puissant seigneur Messire Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy, Croissy, Sablé et Bois Dauphin, Conseiller du Roy en tous ses conseils et de la Régence, ministre d'Etat, commandeur des ordres de Sa Majesté, grand maistre et surintendant général des Postes, Courriers et Relais de France, demeurant en son hostel, rue de Bourbon, paroisse Saint-Sulpice ; lequel commé seigneur de Sablé, et ancien fondateur dudit hospital a approuvé ces présentes.

Car ainsy a esté convenu et accordé entre les partyes qui ont esleu leurs domiciles, à savoir lesdites sœurs supérieure et officières en leur principale maison, et ledit sieur Bouret audit nom, audit hospital de Sablé, aux quels lieux, non obstant... promettant, chacun en droit soy, renonçans.

Fait et passé à Paris sçavoir à l'égard desdites sœurs officières en leur dite principale maison, dudit sieur Bonnet en la maison de Saint-Lazare, et dudit seigneur de Torcy, et sieur Bouret en l'hôtel dudit seigneur de Torcy, l'an mil sept cent dix huit, le vingt quatre décembre avant midy et ont signé la minute des présentes demeurée à Gaschier notaire.

En suit la teneur de ladite procuration estant au bas du projet du contract cy-devant :

Par devant nous, René Riffault, notaire royal au Maine demeurant en la ville de Sablé, furent présents établis et soumis M. Pierre Duvivier, Conseiller du Roy, et son procureur au siège du grenier à sel, et avocat fiscal au Baillage dudit Sablé, et M. François-Louis de Courcelles, docteur en médecine, demeurant en cette ville paroisse Notre-Dame, administrateurs en charge de l'hospital dudit Sablé, au nom et comme procureurs de la communauté des habitants dudit lieu, suivant le pouvoir spécial à eux donné par l'assemblée générale le jour d'hier tenue audit hospital dont l'acte a esté rédigé sur le Registre des délibérations d'iceluy, lesquels esdits noms et qualitez ont fait et constitué leur procureur général et spécial, M. Estienne Bouret, bourgeois de Paris y demeurant rue de Gaillon, paroisse Saint-Roch, auquel afin d'establir audit hospital les sœurs de la Charité et d'avoir présentement trois filles de leur communauté pour gouverner les pauvres malades de la meilleure manière qu'ils le puissent estre et à leur plus grand soulagement, ils donnent pouvoir spécial de passer contrat avec lesdites sœurs pour leur établissement audit hospital aux obligations respectives contenues au projet d'acte cy-dessus et des autres parties, et à l'exécution des conditions dudit traité qui sera receu devant notaire conformément audit projet, y obliger, comme lesdits sieurs établis font par ces présentes esdits noms, en vertu de ladite procuration, tous les biens présens et à venir dudit hospital, et faire en outre par ledit sieur procureur constitué tout ce qui sera par luy jugé à propos du sujet dudit traité, et généralement. Promettant agréer tout ce qui sera fait en vertu des présentes, mesme le faire approuver desdites qualités desdits habitants, si besoin est. Obligeans...

Fait et passé audit Sablé estude de nous notaire en présence de M. Pierre Roulet, contrôleur et Joseph Nail, praticien, demeurant audit Sablé, tesmoins ce jourd'huy cinq décembre dix sept cent dix huit, et ont lesdits sieurs établis signé avec nous, ainsy signé Duvivier, De Courcelles, P. Roulet, J. Nail et R. Riffault. Contrôlé à Sablé le 6 décembre 1718, signé Roulet.

Dessous est escrit : Certifié véritable et paraphé suivant le contract d'établissement où ces présentes sont annexées. Passé par devant les notaires soussignez. Ce vingt quatre décembre mil sept cent dix huit, signé Bouret avec Foucault et Gaschier. En l'original de ladite procuration, le tout demeuré audit Gaschier notaire.

Foucault,

Gaschier.

En marge : *scellé ledit jour. Reçu 13 sols.*

C. — Paris. — *Contrat de fondation d'une quatrième sœur à Sablé. — (18 juin 1733).*

Le dix huit juin mil sept cent trente trois sont comparus par devant les conseillers du Roy notaires à Paris, soussignez sieur Pierre François Ellain, bourgeois de Paris y

demeurant rue Saint-Denis, paroisse Saint-Sauveur, au nom et comme procureur de M. Pierre Godier licencié es lois. avocat au baillage de Sablé et de M. Louis Davy de la Havardière, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de la ville de Sablé, administrateur en charge de l'hospital dudit Sablé au nom et comme procureurs de la communauté desdits habitans dudit lieu, suivant le pouvoir à eux donné pour (*sic*) l'assemblée générale du quinze mars dernier tenue audit hospital dont l'acte a été rédigé sur le Registre des Délibérations d'iceluy ainsy qu'il est énoncé en la procuration que lesdits sieurs Godier et Davy de la Havardière ont passé audit sieur Ellain, spéciale à l'effet des présentes par devant Pochard et Riffault notaires royaux résidant en la ville de Sablé le deux du présent mois de juin dont l'original contrôlé, légalisé et scellé est demeuré joint à la minute des présentes, après avoir été certifié véritable et signé dudit sieur Ellain en présence des notaires soussignés d'une part ;

Et honnestes et charitables filles Pasques Carlier, supérieure, Suzanne Plateau, economme, Françoise Bony, dépendante, se portant fort de Marguerite Nicard, assistante absente, toutes quatre officières présentement en charge de la Communauté des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades, demeurantes en leur principale maison, faubourg Saint-Lazare lez Paris, faisant suivant l'usage ordinaire pour toute ladite Communauté et en son nom, assistées et autorisées à l'effet des présentes de messire Jean Bonnet prestre, supérieur général de la Congrégation de la Mission Saint-Lazare, et de ladite Communauté, demeurant en ladite maison et faubourg Saint-Lazare à ce présent d'autre part ;

Lesquelles sœurs supérieure et officières en acceptant les propositions faites par ledit sieur Ellain conformément à la procuration qui lui a été passée, s'obligent pour et au nom de leur communauté d'envoyer et tenir à toujours dans ledit hospital de Sablé une fille de leur communauté pour faire, avec les trois qui ont été établies dans ledit hospital par le contract des autres parts passé devant M<sup>e</sup> Gaschier et son confrère notaires à Paris, le vingt quatre décembre mil sept cent dix huit, quatre filles de ladite communauté, laquelle quatrième fille demeurera unie aux trois autres aux mêmes charges, clauses et conditions stipulées par ledit contract d'établissement des autres parts, conformément auquel ledit sieur Ellain audit nom oblige ledit hospital, les administrateurs d'iceluy et la communauté des habitans dudit lieu de garder ladite fille et celles qui seront envoyées à sa place dans ledit hospital et de luy donner par chacun an soixante livres pour s'entretenir d'habits et menu linge. A l'effet des présentes, ledit sieur Ellain audit nom affecte et hypothèque tous les biens présents et à venir dudit hospital. Car ainsy a été convenu et accordé entre les parties.

Fait et passé à Paris à l'égard dudit sieur Bonnet en

ladite maison de Saint Lazare desdites sœurs supérieure et officières en leur dite Communauté, et dudit sieur Ellain en l'étude, lesdits jour et an — et ont signé ; la minute des présentes étant ensuite de celle du Contrat d'établissement, dont expédition est des autres parts. Le tout demeuré auxdits M<sup>e</sup> Champia notaire.

Ensuit la teneur de la procuration.

Par devant les notaires royaux au Maine résidans en la ville de Sablé soussignés furent présens établis et soumis M<sup>e</sup> Pierre Godier, licentié ez lois, avocat au Baillage de Sablé, et M<sup>e</sup> Louis Davy de la Havardière, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de cette ville, demeurant ville dudit Sablé, paroisse de Notre-Dame, administrateurs en charge de l'hôpital dudit Sablé au nom et comme procureurs de la Communauté des habitants dudit lieu suivant le pouvoir spécial à eux donné par l'assemblée générale du quinze mars dernier, tenue audit hospital, dont l'acte a été rédigé sur le Registre des délibérations d'iceluy.

Lesquels esdits noms et qualité ont fait et constitué leur procureur général et spécial M. Pierre-François Ellain, bourgeois de Paris, auquel pour la bonne économie des trois sœurs de la Charité qui servent les pauvres malades dudit hospital, les biens étant augmentés à proportion le nombre des lits et des pauvres à gouverner, lesdites trois sœurs ne peuvent suffire et est nécessaire d'une quatrième ainsy que le porte la délibération desdits habitans, cy-dessus datée, lesdits sieurs administrateurs audit nom donnent pouvoir audit sieur Procureur par eux constitué de s'adresser aux sœurs de la Communauté des Filles de la Charité servantes des pauvres malades établies au faubourg Saint-Lazare à Paris et à Messire Jean Bonnet, prestre, supérieur général de la Congrégation de la Maison (sic) Saint-Lazare, et de la Communauté desdites Filles de la Charité, et de les requérir de vouloir bien s'obliger d'envoyer et tenir à toujours dans ledit hospital de Sablé une quatrième fille de leur Communauté et d'en passer contrat aux mêmes charges, clauses, conditions et obligations référées par le contrat fait avec les trois sœurs qui sont établies audit hospital, receu des notaires au Chatelet de Paris signé Foucault et Gaschier notaires du vingt-quatre décembre mil sept cent dix-huit à l'exécution des obligations qui seront portées audit Contrat y obliger comme lesdits sieurs établis font par ces présentes esdits nom et en vertu du pouvoir cy-dessus datté tous les biens présens et à venir dudit hospital, et faire-en outre par ledit sieur Procureur constitué tout ce qui sera par luy jugé à propos au sujet dudit traité, et généralement promettant agréer tout ce qui sera fait en vertu des présentes même de le faire approuver ez susdites qualitez des habitans si besoin est — obligeant etc. Fait et passé audit Sablé ez Etudes ce jourd'hui deuxième juin mil sept cent trente trois et ont signé, ainsy signé Hodier Davy de la Havardière avec Boshard notaire et Riffault aussy notaires (sic) avec para-

phes. En marge est écrit : Controlé à Sablé le huit juin 1733 — Recu XII sols — signé Moyré avec paraphes. Certifié véritable et signé au droit de l'acte ou ces présentes sont annexées, passé devant les notaires à Paris soussignez ce dix huit juillet (*sic*) mil sept cent trente trois étant ensuite de la minute du contrat d'établissement du vingt-quatre décembre mil sept cent dix-huit, signé Ellain avec Desmure et Champia notaires avec paraphes.

En l'original de ladite procuration dûment légalisé scellé et annexé à la minute dudit acte dudit jour dix huit juillet mil sept cent trente trois dont expédition est des autres parts, le tout demeuré audit M<sup>e</sup> Champia notaire.

Desmure

Champia.

*En marge* : scellé. Reçu 5 sols.

D. — Paris. — *Ratification par sœur Nicard, assistante, du contrat du 18 juin 1733 (22 juillet 1733). — (Parchemin. Archives Nationales s. 6175).*

Le vingt deux juillet audit an mil sept cent trente trois est comparu par devant les notaires à Paris soussignez honneste et charitable fille Marguerite Nicard assistante l'une de la Communauté desdites Filles de la Charité, demeurante en la principale maison de ladite Communauté, laquelle rattifie et approuve l'acte cy-devant portant établissement d'une quatrième fille de ladite communauté dans l'hospital de Sablé pour être ledit acte exécuté relativement à l'établissement des trois autres filles dans ledit hospital suivant le contrat des autres parts, luy ayant été fait lecture du tout, déclarant en avoir parfaite connaissance.

Est aussi comparu ledit sieur Ellain dénommé audit acte cy devant, lequel a représenté l'original controlé et légalisé d'un acte passé devant Pochard et Riffault, notaires en la ville de Sablé, le cinq (*sic*) du présent mois par lequel les administrateurs dudit hospital de Sablé et les personnes composans la Communauté des habitans dudit lieu ont approuvé et rattifié les contrats et acte des autres parts l'original de laquelle rattification est demeuré annexé à la minute des présentes à la requisition dudit sieur Ellain pour en délivrer expédition, après qu'il en a été fait mention, signée desdits notaires et dudit sieur Ellain sur ladite rattification. Dont acte. Fait et passé à Paris en l'étude lesdits jour et an et ont signé, la minute des présentes étant en suite de celles du contrat d'établissement et acte ensuite dont expédition est des autres parts, le tout demeuré audit Maître Champia notaire.

Ensuit la teneur de ladite rattification : Aujourd'hui sont comparus par devant les notaires royaux au Maine résidens en la ville de Sablé soussignez Maître Pierre Godier, licentié ez droits, avocat au Marquisat Pairie de Sablé, M<sup>e</sup> Louis Davy de la Havardière, Conseiller du Roy controleur au grenier à sel dudit Sablé, et Antoine Rocher

marchand, tous demeurans en cette ville de Sablé, administrateurs en charge de l'hospital de Sablé, M<sup>e</sup> Joseph Le Pelletier baillly, juge général ordinaire civil et criminel au marquisat dudit Sablé, M<sup>e</sup> Pierre Bellauger, prestre, curé de Saint-Martin, Maître François Bellesme, prestre curé de la paroisse Notre-Dame, Maître Simon Le Maistre, avocat au Parlement, procureur fiscal audit Marquisat de Sablé, M<sup>e</sup> René Michel Lefebvre, prestre principal du collège dudit Sablé, les sieurs Pierre Riffault, Dupressoir, bourgeois, Jacques Pochard, apoticaire et Charles Eveillard, chirurgien, tous demeurans audit Sablé, composant la Communauté des habitans dudit lieu, lesquels après avoir leu, veu et examiné et entendu lire un contrat passé devant M<sup>e</sup> Foucault et Gaschier notaires à Paris le vingt quatre décembre mil sept cent dix huit contenant établissement de trois filles de la Charité en l'hospital de Sablé, les délibération, procuration et acte de ratification concernant ledit contrat. Plus un contrat du dix huit, juin mil sept cent trentre trois receu par M<sup>e</sup> Champia et son confrère notaires à Paris dont la minute est ensuite de celle dudit contrat dudit jour vingt quatre décembre mil sept cent dix huit. La délibération du cinq mars mil sept cent trente trois étant au Registre dudit hospital, et procuration passée en conséquence pour ledit contrat dudit jour dix huit juin mil sept cent trente trois contenant établissement d'une quatrième fille de la Charité dans ledit hospital pour demeurer unie aux trois autre(s) fille(s) de la Charité établie(s) par le premier contrat du vingt quatre décembre mil sept cent dix huit aux mêmes charges, clauses et conditions stipulées audit contrat, conformément auquel, il doit être donné à la ladite quatrième fille soixante livres par an pour s'entretenir d'habits et menu linge.

Ont lesdits sieurs comparus en leurditte qualité approuvé confirmé et rattiffié ledit contrat d'établissement, délibération, procuration et rattifications pour être lesdits contrats d'établissement gardez et observez à toujours à tout leur contenu selon leur forme et teneur tant par eux que par leurs successeurs administrateurs et communauté sous l'obligation de tous les biens présens et à venir dudit hospital.

Fait et passé au Bureau de ladite Charité le cinquième juillet mil sept cent trente trois et ont signé Le Pelletier, Bellanger, Bellesme, Le Maistre, Godier, Dayy de la Havardière, Pochard, Rochot, Riffault, Dupressoir, Lefebvre, Eveillard avec Pochard et Riffault notaires royaux avec parapbes et controlé à Sablé le seize juillet mil sept cent trente trois. Reçu XII s(ols). Signé J. Moire avec parapbes ; au dos est écrit : signé au désir de l'acte passé devant les notaires à Paris soussignez ce vingt deux juillet mil sept cent trente trois étant en suite de la minute d'un contrat d'établissement du vingt quatre décembre mil sept cent dix huit, signé Ellain avec Desmure et Champia notaires, avec parapbes.

En l'original de ladite rattification dument scellé, légalisé et annexé comme dit est audit acte dudit jour vingt deux juillet mil sept cent trente trois dont expédition est de l'autre part. Le tout demeuré audit M<sup>e</sup> Champia, notaire.

Scellé R(eçu) 5 s(ols).

Desmure

Champia.

---

LETTRE DE S. VINCENT à Louise de Marillaç (entre 1635 et 1639).

*Voici d'après l'original, entièrement écrit de la main de Vincent (photo communiquée par M. Chalumeau) une lettre vincentienne que M. Coste n'avait pu retrouver et qu'il a cependant publiée (I. 1 p. 555-556) à son regret, d'après l'édition antérieure de M. Pémartin. En fait on ne peut relever ici que de très légères et insignifiantes erreurs de lecture. La lettre (22 sur 32 cm., 31 lignes) est néanmoins retranscrite, suivant la coutume, ne percat. Elle est de par ailleurs importante et fort suggestive dans la correspondance et direction de Mademoiselle Legras. Notons à cette occasion que le P. Hilarion Rebours (ou Reboul), chartreux, cousin germain du mari de Louise de Marillac et profès de la Chartreuse de Paris, était mort en 1629. Vicaire à la Chartreuse du Val-Dieu au diocèse de Séez. Il s'agit ici évidemment d'un autre M. Rebours.*

F. C.

Mademoiselle La grâce de nre Seigneur soict avecq vous pr jamais.

Je ne peus hier vous faire response pource que je feus saigné ny a ce matin pource que javois pris médecine. Je vous diray en peu de motz touchant le logement de M. vostre filz, que j'estime toutes choses considérées de le metre avecq M. Rebours, sil demeure et ne change de logis, mais sil le fait, je ne voy rien de mieux que M. Cocqueret, la hantise d'autres Eclésiastiques luy seroient a difficulté, ou inutiles, je scay que vous avez beaucoup de choses contre ce dernier et que jay prevües, néantmoingtz voila ma pensée M. Rebours ne quittera pas si tost son logis, quand bien il quitteroict, jouissez de ce temps là ; lon verra puis après. Il sera bon cependant que vous le laissiez revenir a vous, si vous voulez que la correction que vous luy fistes ces jours passés luy profite. Je vous envoie la lettre de Madame Goussaut que je viens de recevoir. Mandez moy vos pensées sur le fait de vos filles, tant pour ce lieu là que pour le pais en Auvergne ; si vous, estiez brave femme, vous vous fairiez quitte de vos petitz amusemens et tendretz maternelles, et vous fortifieriez le corps et l'esprit en la veüe de tant doccasions de bien faire, faites le au nom de Dieu, Mademoiselle, Dieu scaict ce que je vous suis et ce que vous nestes, et que je suis vre très humble serviteur

Vincens Depaul.

Je vous prie de me faire response a ce soir.

(Original à l'Hôpital de Tarbes).

## BARCELONE

### Le BIENHEUREUX VINCENT DE PAUL

Le 21 août 1729, en la Basilique vaticane, fut célébrée la béatification de Vincent de Paul. Le 27 septembre suivant, à Paris, en la chapelle de Saint-Lazare, s'ouvrit le triduum du nouveau Bienheureux. A Barcelone (1), la seule maison espagnole d'alors, les 27-28-29 septembre, eurent lieu également les trois jours de solennité accoutumée. Pour chacune de ces réunions festives, le Maître de chapelle de la cathédrale barcelonaise, José Picanol, composa pour le nouveau bienheureux trois cantiques latins. Découverts en la bibliothèque épiscopale de Barcelone par notre confrère, M. Benito Paradela, le laborieux archiviste de Madrid, victime, hélas ! de la guerre civile espagnole, ces textes ont été publiés, avec traduction, dans les *Annales espagnoles* de 1929, p. 136-144.

Occupant quatre feuilles, grand in-quarto, dans la collection Torres Amat, ces louanges vincentiennes de 1729 doivent prendre place dans le dossier hymnographique de Vincent de Paul, entrepris dans les *Annales* de 1937, p. 526-527, 732-754, 777-778 ; *Annales*, 1940, p. 324-325. Il appartient à d'heureux chercheurs de l'augmenter et de l'enrichir encore ; car d'autres éléments doivent sommeiller, inconnus et inaccessibles de ci de là, déjà imprimés ou manuscrits. — F. C.

Beatificationem  
Servi Dei  
Vincenti a Paulo  
Barcinonensis Missionis Congregatio  
celebrat  
lyricis his carminibus  
quae  
in conceptum redegit ;  
Reverendus Josephus Picanol  
In cathedrali barcinonensi Music Magister  
Ad celebranda tantae  
festivitatis solemnia  
Die quint. quar. et terj. Kalend. Octobris anno  
A nativitate Domini MDCCXXIX  
Barcinonae in typographia Mariae Marti Viduae

*Le fondateur, le législateur de la Congrégation de la Mission*

Canticum I  
Quis iste caelis qui descendit Angelus  
In nube, fortis, fronte cinctus iride,  
Librum recludens, solis ore fulgidus,  
Pedum columnis, ponto, terris igneus ?

(1) Pour postuler la béatification de Vincent de Paul, outre la lettre du cardinal Portocarro, archevêque de Tolède, datée de Madrid 10 mai 1706, nous avons encore celle de l'archevêque de Valence, envoyée elle aussi de Madrid le 29 avril 1707.

Tanta Vincenti, radiante caelo,  
Luminum pulchre decorat corona,  
Te quibus clamat merito nitentem,  
Roma beatum.

I

Iris Vincentius  
Pacat in Gallia  
Gentes cum gentibus  
Orbem cum patria.

III

Columnis igneis  
Accensa charitas  
Urit sermonibus  
Terras et maria.

II

Sol qui per omnia  
Fertur irradians  
Opera perficit  
Gloriae gratia.

IV

Librum ad regulas  
Recludit fratribus  
Quo vitam recipit  
Qui librum accipit.

Esca vitalis reficit libellus  
Corde dum cunctis avide voratur  
Ventre sic fertur cupidis amarus  
Dulcis in ore.

Amarus redditur qui venter alitur  
Dum ardet aspera intus austeritas  
At os afficitur dulce quod pascitur  
Dum suavissima doctrina egreditur.

*L'œuvre de Vincent en l'Eglise de Dieu*

Canticum II

Gaudete campi Ecclesiae  
Dum inter flores Domini  
Ut lilium convallium  
Purissimum agnoscimus  
Virtutibus Vincentium,  
Replentem vos odoribus.

Nascitur candens, humilisque crescit  
Diligens floret : quibus alta tendens  
Galliam mundat, cumulatque templum  
Atraque vertit.

Tanta virtus lilio  
Germinibus, foliis,  
Granulis, ut rapiat  
Gallos templum gloriam.

Germinans radix aliis abunde  
Liliis, implet populos odore,  
Rura desertum ; Domini viretum  
Illa reducens.

Inde caelestia tendit ad culmina  
Odor virtutibus et usque ad Dominum ;  
Qui suis sedibus currèns ad lilia  
Inter haec poscitur, tractus odoribus.

*Le Saint en Vincent de Paul.*

Canticum III

Elatus virtute ad sydera  
Qui viris praecedit omnibus,  
Sese cum exinaniverit  
Christo similatur Domino.

Exinanitur Dominus, dolores  
Atque languores hominum ferendo ;  
Sic tulit paenas, alios levando  
Noster hic heros.

Christus descendit operans  
Hominum usque ad infima,  
Sic infimis Vincentius  
Factis fit Christo similis.

Acceptit servi Dei ipse formam :  
Ille fit servus, referans triumphi  
Quod decus Christus retulit, supremo  
Laudis honore.

Captiva ducitur ipsa captivitas,  
Dum Christi Domini finitur servitus ;  
Capta captivitas, cum liber Dominum  
Captivum Domino, ducit Vincentius.

---

#### LITANIES DE SAINT VINCENT DE PAUL

En France, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, la piété des fidèles eut une dévotion spéciale aux litanies, un des *moules liturgiques* de la prière (Cf. Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. X, p. 182-204).

Suivant les principes et les règles liturgiques de cette époque, férue au moins tout autant que la nôtre, du sens de la prière ecclésiastique, la piété d'alors tendait à n'employer que des formules scrupuleusement extraites de l'Écriture. Le fait est bien connu. La masse des textes des liturgies néo-gallicanes (plusieurs centaines de bréviaires, missels, etc.), suggestive à plusieurs points de vue (1), est caractéristique

---

(1) A les fréquenter tant soit peu on constate qu'il y a deux siècles déjà plusieurs innovations auxquelles on est enfin venu, après leur avoir fait un grief, sont des lointains précédents que viennent rejoindre de tout recents suppléments ou retouches successives à nos missels actuels. Ainsi, chose notable, les liturgies du dix-huitième siècle avaient déjà un *Commun des Souverains Pontifes*, avec préface propre (non celle des Apôtres), etc., etc.

sous cet aspect. En marge de ces livres officiels, la masse des *livres d'heures*, des traductions du Missel (mal vues et tout d'abord condamnées), la floraison des Offices de dévotion, etc., tout redit et prouve cet amour et ce sens de la Sainte Ecriture, à laquelle on aimait même à renvoyer.

Ainsi, dans cette ligne, la neuvaine et office de saint Vincent (méditations) de 1770, donnent déjà (elles ont été rééditées en 1830), une série de *Litanies scripturaires*, tout à côté de la *Vulgate des litanies vincentiennes* que notre piété connaît et récite encore (*Senex a puero*, etc.). Il est intéressant de trouver groupées dans les *Annales* ces attestations de la piété de nos Pères, preuves du culte voué depuis 200 ans au bienheureux Vincent de Paul par de multiples générations de ses enfants. — F. C.

*Litanies de saint Vincent de Paul.*

<i>Kyrie eleison</i>	Seigneur, ayez pitié de nous.
<i>Christe eleison</i>	Christ, ayez pitié de nous.
<i>Kyrie eleison</i>	Seigneur, ayez pitié de nous.
<i>Christe, audi nos</i>	Christ, écoutez-nous.
<i>Christe, exaudi nos.</i>	Jésus-Christ, exaucez-nous.
<i>Pater de caelis Deus</i>	Dieu le Père du haut du ciel où vous réglez.

*Fili redemptor mundi Deus, miserere nobis* ; Dieu le Fils rédempteur du monde, ayez pitié de nous.

*Spiritus sancte Deus* Dieu le Saint Esprit,  
*Sancta Trinitas unus Deus* Trinité sainte qui êtes un seul Dieu  
*Sancta Maria regina sanctorum omnium,*

Sainte Marie, Reine de tous les saints,  
*Sancte Vincenti a Paulo* Saint Vincent de Paul,

1. — *S. V. qui ab infantia Deum timuisti et abstinuisti ab omni peccato* (Tob. (). S. V. qui dès vos plus tendres années avez craint le Seigneur et vous êtes abstenu de tout péché.
2. — *S. V. imitator Apostolorum et Domini* (I Thess. I.). S. V. parfait imitateur des Apôtres et du Seigneur.
3. — *S. V. fidelis minister in Domino* (Ephes. 6). S. V. fidèle ministre du Seigneur.
4. — *S. V. qui sacerdos juxta cor et animam ejus* (I Reg. 2). S. V. prêtre selon l'âme et le cœur de Dieu.
5. — *S. V. qui in mandatis ejus maxime assiduus fuisti* (Eccl. 7.) S. V. qui avez sans cesse médité sa sainte loi.
6. — *S. V. gloria Christi et Ecclesiae* (2 Cor. 8). S. V. la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise.
7. — *S. V. qui omnem mansuetudinem ostendisti ad omnes homines* (Tit. 3). S. V. qui avez témoigné toute la douceur possible à l'égard de tous les hommes.
8. — *S. V. qui forma gregis factus es ex animo* (1 Pet. 5). S. V. qui vous êtes appliqué de tout votre cœur à être le modèle du troupeau.
9. — *S. V. tanquam rupes in saeculi fluctibus immote*. S. V. qui comme un rocher êtes toujours demeuré ferme dans la mer orageuse du monde.

10. — *S. V. fratrum amator et populi Israël* (2 Mach. 15). S. V. le véritable ami de ses frères et du peuple d'Israël.
11. — *S. V. qui in omni virtute Deum dilexisti* (Eccli. 7). S. V. qui avez aimé Dieu de toutes vos forces.
12. — *S. V. homo dives in virtute* (Eccli. 4). S. V. homme vraiment riche en vertu.
13. — *S. V. qui ambulasti in omni humilitate et patientia* (Ephes. 4). S. V. qui avez pratiqué en toute chose l'humilité et la patience.
14. — *S. V. qui vilior numquam non factus es* (2 Reg. 6). S. V. qui vous êtes abaissé et humilié en toute rencontre.
15. — *S. V. qui mortificationem Jesu in tuo jugiter corpore portasti* (2 Cor. 4). S. V. qui avez continuellement porté en votre corps la mort de Jésus par vos souffrances et vos mortifications.
16. — *S. V. qui in captivitate positus viam veritatis non deseruisti* (Tob. 1). S. V. qui dans la captivité même n'avez pas abandonné la voie de vérité.
17. — *S. V. qui adeptus gratiam in conspectu heri tui ipsam Christo lucrificasti* (Tob. 5). S. V. qui ayant trouvé grâce devant celui qui vous tenait dans ses fers l'avez gagné à Jésus-Christ.
18. — *S. V. qui victorum meministi tanquam simul vinctus* (Haeb. 13). S. V. qui avez été sensible aux maux des esclaves comme si vous étiez vous-même esclave avec eux.
19. — *S. V. ab infantia misericors* (Job. 31). S. V. qui dès l'enfance avez été plein de compassion et de miséricorde.
20. — *S. V. qui puerulus dividebas unicuique egenti prout poterat de facultatibus tuis* (Tob. 1). S. V. qui n'étant encore qu'un enfant montriez tant de charité envers les pauvres.
21. — *S. V. qui non solum Evangelium Dei sed etiam animam tuam cupide volebas tradere* (2 Thes. 8). S. V. qui désiriez donner non seulement la connaissance de l'Évangile, mais votre propre vie.
22. — *S. V. qui beneficentiae et communionis numquam oblitus es* (Haeb. 13). S. V. qui n'avez jamais manqué de faire la charité et de faire part de vos biens aux autres.
23. — *S. V. qui tribulationem patientibus subministrasti* (1 Tim. 5). S. V. dont les affligés ont ressenti la tendresse.
24. — *S. V. qui non quaeristi quae tua sunt sed quae Jesu Christi* (Phil. 2). S. V. qui n'avez point cherché vos intérêts mais ceux de Jésus-Christ.
25. — *S. V. juste ex fide vivens* (Heb. 10). S. V. le juste par excellence qui vit de la foi.
26. — *S. V. qui non secundum carnem sed ex fide vivisti* (Heb. 10). S. V. qui n'avez pas vécu de la vie des sens mais de la vie de la foi.

27. — *S. V. qui sperasti semper in Deo tuo* (Osée. 12). *S. V. qui avez toujours espéré en Dieu.*
28. — *S. V. qui non tibi sed ei vixisti qui pro omnibus mortuus est* (Cor. 2). *S. V. qui n'avez pas vécu pour vous même mais pour celui qui est mort pour nous tous.*
29. — *S. V. qui nihil fecisti in alteram partem declinando* (1 Tim. 5). *S. V. qui n'avez jamais agi par des voies humaines et charnelles.*
30. — *S. V. cujus laus est per omnes ecclesias* (2 Cor. 8). *S. V. dont toutes les Eglises réyèrent la mémoire.*
31. — *S. V. Vir simplex, rectus ac timens Deum* (Job. 2). *S. V. qui avez été véritablement simple, droit et craignant Dieu.*
32. — *S. V. qui in simplicitate cordis et sinceritate Dei conversatus es in hoc mundo* (2 Cor. 1). *S. V. qui vous êtes conduit dans ce monde en toute simplicité et dans la sincérité de Dieu.*
33. — *S. V. qui incontaminatum te in negotiis exhibuisti* (2 Cor. 7). *S. V. qui dans toutes les affaires vous êtes toujours montré irréprochable.*
34. — *S. V. qui omne opus bonum subsecutus es* (1 Tim. 5). *S. V. qui n'avez laissé échapper aucune occasion de faire le bien.*
35. — *S. V. Christi vitæ et virtutum imitator assidue*. *S. V. qui avez été le parfait imitateur de la vie et des vertus de J.-C.*
36. — *S. V. qui in finem usque fuisti fidelis*. *S. V. qui jusqu'à la fin avez persévéré dans le bien.*
37. — *S. V. qui oculus fuisti caeco et pes claudis* (Job. 29). *S. V. qui avez été l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux.*
38. — *S. V. qui pater fuisti pauperum* (Job 29). *S. V. en qui les pauvres ont toujours trouvé un père.*
39. — *S. V. qui ordinasti domum in ministerium illorum* (1 Cor. 15). *S. V. qui avez formé une assemblée de pieuses dames consacrées à leur service.*
40. — *S. V. qui periclitantes liberasti virgines et pupillum cui non erat adjutor* (Job 29). *S. V. qui avez délivré de la chute tant de vierges chrétiennes, et de la mort tant d'orphelins abandonnés.*
41. — *S. V. qui in fame innumeros eruisti de morte* (Job 6). *S. V. qui dans la famine avez sauvé la vie à un nombre infini de personnes.*
42. — *S. V. vir misericordiae cujus pietates non defuerunt* (Eccli. 4). *S. V. homme de charité et de miséricorde dont les œuvres de piété subsisteront à jamais.*
43. — *S. V. qui zelatus es Sion zelo magno* (Zach. 8). *S. V. qui avez brûlé de zèle pour la gloire de Dieu et de son Eglise.*
44. — *S. V. qui ad ejus unitatem servandam a Deo fuisti sollicitus* (Ephes. 4). *S. V. qui avez été si attentif à en conserver l'unité.*

45. — *S. V. qui a domino messis obtinuisti operarios pro messe sua* (Luc 10). S. V. qui avez obtenu du maître de la moisson des ouvriers capables d'y travailler.
  46. — *S. V. qui misisti eos ante faciem tuam praedicare per castella* (Luc 9 et 10). S. V. qui les avez envoyés de village en village prêcher le royaume de Dieu.
  47. — *S. V. qui tot idoneos facisti novi testamenti ministros* (2 Cor. 3). S. V. qui avez formé tant de saints ministres de la nouvelle alliance.
  48. — *S. V. cujus collationibus et piis exercitationibus tot steterunt sacerdotes in officio* (2 Paral. 35). S. V. qui par vos conférences et les retraites avez soutenu tant d'Éclésiastiques dans leur devoir.
  49. — *S. V. qui pauperibus evangelizare sicut Christus missus es* (Luc 4). S. V. qui avez été appelé comme Jésus Christ pour annoncer l'Évangile aux pauvres.
  50. — *S. V. qui laborasti sicut bonus miles Christi* (2 Tim. 2). S. V. qui avez travaillé comme un bon soldat de Jésus Christ.
  51. — *S. V. qui regibus auditam fecisti sapientiam quam dederat Deus in corde tuo* (2 Paral. 9.). S. V. qui dans le Conseil des Princes avez fait admirer la sagesse que Dieu avait répandue dans votre cœur.
  52. — *S. V. qui sacras Deo virgines deduxisti per vias rectas* (Sap. 10). S. V. qui avez conduit dans la voie de la justice et de la sainteté les religieuses de plusieurs communautés.
  53. — *S. V. qui gloriose cursum consummasti* (2 Tim. 4). S. V. qui avez si glorieusement couru et achevé votre carrière.
  54. — *S. V. qui vicisti malignum* (1 Joan.). S. V. vainqueur de l'ennemi du salut.
  55. — *S. V. qui accepisti coronam vitae* (2 Apoc. 10). S. V. dont le Seigneur a couronné les vertus.
  56. — *S. V. civis sanctorum* (Ephes. 2.). S. V. citoyen des saints.
  57. — *S. V. amice sponsi* (Joan. 3). S. V. ami de l'époux.
  58. — *S. V. protector noster* (Psal. 83). S. V. notre puissant protecteur.
- Agnus Dei qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine.*  
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous.
- Agnus Dei qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.*  
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde ; exaucez-nous.
- Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis.*  
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.
- Ora pro nobis beate Vincenti.*  
Saint Vincent priez pour nous.

*Ut digni efficiamur promissionibus Christi.*

Afin que nous nous rendions dignes des promesses de Jésus-Christ.

*Oremus Deus qui ad evangelizandum pauperibus, derelictorum, infirmorumque miserias sublevandas et ecclesiastici ordinis decorem promovendum, filii tui spiritum in apostolica beati Vincentii a Paulo charitate et humilitate suscitasti, ejus nobis intercessionem concede ut a peccatorum miseriis sublevati eadem tibi semper charitate et humilitate placeamus, per Christum Dominum nostrum. Amen.*

Oraison. O Dieu qui pour faire annoncer l'Évangile aux pauvres, soulager les misères de ceux qui sont abandonnés ou malades, et augmenter l'honneur de l'état ecclésiastique, avez fait éclater l'esprit de votre Fils dans l'humilité et la charité apostolique du bienheureux Vincent de Paul, accordez-nous que délivrés par son intercession des misères de nos péchés nous vous soyons agréables par la même charité et la même humilité, c'est ce que nous vous demandons par Jésus Christ notre Seigneur. Ainsi-soit-il.

---

#### AFFICHE-PROGRAMME DE LA SAINT-VINCENT DE 1742

De la fête de S. Vincent de Paul, à Paris, en 1742, une affiche-programme, nous a été conservée. Mesurant 38 sur 50 cm., elle se trouve aux *Archives Nationales* (U. 395) dans les registres de Jean-Baptiste Delisle, greffier au Parlement de Paris. Cet homme de loi fit relier une de ses collections de factums arrêtés, nouvelles du temps, etc., avec quantité de pièces manuscrites. Dans cette masse d'imprimés se trouve « notre » affiche. Une note de Delisle nous apprend qu'elle fut apposée au Palais de Justice, le samedi 14 juillet 1742, et fut par lui décollée, et collectionnée. On sait que la Bulle de canonisation de S. Vincent pour ses *ardents* paragraphes relatifs au jansénisme, fut légalement supprimée et proscrite par le Parlement le 4 janvier 1738. Le 22 janvier suivant, vingt curés de Paris, protestèrent semblablement. Le Roi, dans sa politique d'opposition avec *ses gens tenant sa cour de Parlement*, cassa cette décision du Parlement de Paris qui récidiva par des *Rémontrances*, lues à Versailles, en présence du Roi le 29 juin 1738. On comprend dès lors l'intérêt que présentait une fête de S. Vincent pour notre Parlementaire qui d'ailleurs était et se montre, dans ses notes, un fervent pratiquant de la paroisse Saint-Sulpice.

F. C.

*La Feste de Saint Vincent de Paul, Instituteur de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité. On célébrera jeudi prochain, dix neuvième jour de juillet 1742 dans l'Eglise de S. Lazare, la fête de Saint Vincent de Paul. La grand'messe, qui sera célébrée par Son Exc. Monseigneur le Nonce du Pape, commencera à neuf heures. On chantera les Vêpres à deux heures, après lesquelles Monsieur l'abbé de Ronzier, prononcera le Panégyrique du Saint. Ensuite le Salut, avec la Bénédiction du S. Sacrement. Il y aura indulgence plénière.*

*Permi d'imprimer et d'afficher : Marville. De l'Imprimerie de la Veuve Mergé, rue Saint-Jacques,*

N.-B. — Le nonce des années 1739-1743 fut Marcel Crescenzi, archevêque titulaire de Nazianze. Né à Rome le 20 octobre 1694, il devait mourir archevêque de Ferrare, le 24 août 1768. *Battandier. Annuaire pontifical catholique.*

On trouve aux *Arch. Nat.* (U. 392), en imprimé de 4 pages : *Ordre et la marche qui doivent s'observer à l'entrée de Monseigneur Crescenty (sic), nonce du Pape, le dimanche 4 juin, jour de son entrée à Paris.*

---

---

## LETTRES ET DOCUMENTS

publiés dans *Annales* depuis l'édition Pierre Coste.

(*Supplément à l'Index* inséré dans *Annales* 1937, p. 234-237).

25 mai 1580. — Acte de baptême de Philippe-Emmanuel de Gondi (*Annales* 1940 p. 274).

14 mai 1610. — S. Vincent prend à bail l'abbaye de *Saint-Léonard-de-Chaumes* (*Annales* 1941 p. 260-263).

28 mai 1611. — St. Vincent en différends avec Mgr Paul Hurault de l'Hôpital au sujet de l'abbaye de *St-Léonard-de-Chaumes* : 3 actes notariés du même jour. (*Annales* 1941 p. 262-265).

4 février 1613. — Contrat de mariage de Antoine Le Gras et de Louise de Marillac (*Annales* 1941 p. 75-78).

5 février 1613. — Baptême de René Alméras, à *Saint-Gervais* et mariage de Louise de Marillac (*Annales* 1940 p. 102-103).

25 février 1619. — Testament de Madame de Gondi (*Annales* 1933 p. 72-80).

22 juin 1623. — Décret de Sébastien Zamet, évêque de Langres : Union du prieuré de *Grossesauve* à l'Oratoire (*Annales* 1941 p. 266-268).

7 février 1624. — S. Vincent et le prieuré de *Grossesauve*. Procuration pour prise de possession (*Annales* 1941 p. 269-270).

2 mars 1624. — Procuration de Vincent de Paul à Antoine Portail et Blaise Féron pour prendre possession du Collège des Bons Enfants (*Annales* 1940 p. 458-459).

6 mars 1624. — Procès verbal de prise de possession du Collège des Bons Enfants (principalité et chapelle) par M. Antoine Portail (*Annales* 1940 p. 459-460).

9 octobre 1624. — Procès-verbal de visite : paroisse de *Clichy-la-Garenne* (*Annales* 1929 p. 729-730).

17 avril 1625. — Contrat de fondation de la Congrégation de la Mission (*Annales* 1925 p. 654-661 ; Cf. Coste tome XIII p. 197-202).

Après 23 juin 1625. — Lettre de consolation à la marquise de Maignelay sur le décès de Madame de Gondi par A. Dubois (*Annales* 1933 p. 67-70).

3 et 9 décembre 1625. — Mort et enterrement, à Paris, de Mgr Guy Hurault de l'Hôpital, archevêque de Aix (*Annales* 1941 p. 257-258).

20 juillet 1626. — Union du Collège des Bons Enfants à la Mission (*Annales* 1940 p. 460-462 ; Cf. Coste tome XIII, p. 208-213 Acte du 8 juin 1627).

Janvier 1632. — Requête de M. Vincent à la Congrégation des Evêques et Réguliers (*Annales* 1941 p. 27-30 et 1926 p. 140-144).

Février-avril 1632. — Approbation de la Congrégation de la Mission (*Annales* 1926, p. 139-144, 1933, p. 255 ; 1941, p. 27-30)

1632. — Dédicace à M. Vincent du *Bon Laboureur* de Richard Dognon (*Annales* 1941 p. 276-279).

12 janvier 1633. — Bulle *Salvatoris nostri* : traduction française (*Annales* 1941 p. 32-40).

23 mai 1633. — Adrien Lebon et Vincent de Paul, seigneurs de la foire de Saint-Lazare (*Annales* 1939 p. 414-415).

21 octobre 1634. — Pouvoirs accordés par Mgr Sourdis, archevêque de Bordeaux, à MM. Jean de la Salle et Joseph Brunet (*Annales* 1941 p. 41-43).

1635-1639. — Lettre de S. Vincent à Louise de Marillac (Coste I, 555) (*Annales* 1942 p. 559).

22 avril 1638. — Alain de Solminihac et le séminaire de Cahors (*Annales* 1939 p. 415-416).

16 février, 7 et 27 septembre 1639. — Testament de Madame Goussault, née Geneviève Fayet (*Annales* 1933 p. 670-678).

1<sup>er</sup> février 1640. — Acte d'établissement des Filles de la Charité à Angers (*Annales* 1940 p. 99-101).

7 décembre 1642. — Contrat de fondation de *Luçon* (*Annales* 1938 p. 611-614).

6 septembre 1642. — Lettre de S. Vincent à M. Chiroye (*Annales* 1938 p. 605-607).

1641-1643. — Eloges de la Congrégation de la Mission par Mgr Jean-Pierre Camus, évêque de *Belley* (*Annales* 1941 p. 61-63).

7 juin 1644. — Certificat de St. Vincent : restitution du corps du Maréchal de Guébriant (*Annales* 1935, p. 574-575).

15 octobre 1644. — Lettre de St Vincent à M. Portail (*Annales* 1941 p. 272-273).

6 décembre 1644. — Requête de Mgr Anne de Murviel, évêque de *Montauban*, transmise au Roi par Messire Vincent de Paul (*Annales* 1940 p. 463).

1646. — Dédicace à M. Vincent d'un ouvrage de Charles Aubert (*Annales* 1941 p. 273-274).

13 août 1646. — Extrait de lettre de Louise de Marillac à M. Portail (*Annales* 1940 p. 128).

18<sup>e</sup> octobre 1646. — Lettre de S. Vincent à M. Antoine Portail (*Annales* 1937 p. 729-731).

Fin 1646. — Projet de Lettres patentes pour l'approbation des Filles de la Charité (*Annales* 1940 p. 466-469).

2 avril 1647. — La marquise de Vieuville contre S. Vincent de Paul (*Annales* 1939 p. 416-418).

Fin 1648. — Louise de Sérillac, dominicaine de Prouliant, se plaint contre les lenteurs du sieur Vincent (*Annales* 1940 p. 464-466).

29 décembre 1650. — Lettre de Saint Vincent à Claude Dufour (*Annales* 1939 p. 194).

26 février 1652. — Lettre de Lambert aux Couteaux (*Annales* 1938 p. 823-824).

23 mars 1652. — Saint Vincent officiant le jeudi saint (*Annales* 1938 p. 476).

1633-1654. — Fragment du dossier d'Anne de Murviel, évêque de Montauban : ses différends. (*Annales* 1940 p. 463-464).

10 juin 1655. — Lettre de Mademoiselle de Pollalion au Pape Alexandre VII (*Annales* 1939 p. 338).

22 octobre 1655. — Lettre de Mademoiselle de Pollalion au cardinal Julio Sachetti, archevêque de Fano (*Annales* 1939 p. 338-339).

22 octobre 1655. — Inventaire fait, à Nantes, des bagages de MM. Dufour, Belleville et Prévost partant pour Madagascar (*Annales* 1939 p. 191-193).

Juillet 1656. — Lettre de Claude Dufour aux Prêtres de la Congrégation de la Mission (*Annales* 1939 p. 194-200).

23 juin 1657. — Lettre de M. Gilbert Cuissot à M. Antoine Portail (*Annales* 1940 p. 367-369).

13 septembre 1658. — Présentation par Saint Vincent de M. Desdames comme curé de Sainte-Croix, à Varsovie (*Annales* 1940 p. 73).

1<sup>er</sup> octobre 1660. — Mort de Saint Vincent signalée par le Nonce de Paris, Caelio Piccolomini (*Annales* 1938 p. 59).

1580-1662. Notice de Philippe-Emmanuel de Gondi par le P. Bicaïs (*Annales* 1940 p. 274-287).

1<sup>er</sup> août 1672. — Fondation d'une maison de la Congrégation de la Mission à Langres par Mgr de Simiane de Gordes, évêque de Langres (Enregistrement au Parlement le 29 août 1672) (*Annales* 1941 p. 270-271).

30 juillet 1675. — Mémoire de sœur Mathurine Guérin sur l'Hôpital d'Angers (*Annales*, 1940, p. 1011-09).

9 août 1679. — Donation de Mgr Abelly aux Prêtres de la Mission (*Annales* 1937 p. 504-505).

21 mars 1689. — Donation de Pantin par Mgr Abelly (*Annales* 1939 p. 349-350).

26 juillet 1685. — Circulaire de la Mère Mathurine Guérin : concession de la cornette (*Annales* 1940 p. 128).

---

## ACTES DU SAINT SIEGE

### ÉRECTION DU VICARIAT APOSTOLIQUE DE SOERABAIA

Praefectura Apostolica de Soerabaia in Vicariatum Apostolicum erigitur.

Pius Episcopus Servus Servorum Dei  
ad perpetuam rei memoriam.

Magno cum gaudio accepimus in Praefectura apostolica de Soerabaia, in insula Java, quae a fel. rec. Pio, Papa undecimo, decessore nostro, die quintadecima februarii mensis,

anno millesimo nongentesimo vigesimo octavo erecta est et sodalium curis Congregationis Missionis concredita, christi fidelium numerus et missionalia opera postremis hisce annis tantum fecisse incrementum tantamque ampliorum in dies fructuum ex arduo agro illo spem facere, ut digna videatur, quae in maiorem dignitatis gradum provehatur. De venerabilium itaque fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium sacrae Congregationi de Propaganda Fide praepositorum consilio, accedente quoque consensu venerabilis fratris Ioannis Panico, archiepiscopi titularis Iustinianensis et Delegati Apostolici Australasiae, omnibus mature perpensis ac suppleto, quatenus opus sit, quorum intersit vel eorum qui sua interesse praesumant consensu, certa scientia ac de apostolicae nostrae potestatis plenitudine, harum litterarum vi, Apostolicam quam supra diximus Praefecturam de Soerabaia in Vicariatum Apostolicum, iisdem servatis finibus evehimus et constituimus, eumque de *Soerabaia*, seu *Surabaiensem* appellari iubemus, et concreditum praefatae Congregationi Missionis manere volumus, ad Nostram tamen et Sedis apostolicae beneplacitum. Huic igitur novo Vicariatu apostolico de Soerabaia seu Surabaiensi eiusque pro tempore Vicariis apostolicis omnia tribuimus iura, privilegia, honores et potestates, quibus ceteri per orbem Vicariatus apostolici eorumque Praesules iure communi fruuntur et gaudent, eosque iisdem pariter adstringimus oneribus et obligationibus, quibus ceteri adstringuntur. Quae omnia, uti supra disposita et constituta, rata ac valida esse volumus et iubemus, contrariis quibuslibet minime obstantibus. Harum vero litterarum transumptis aut excerptis, etiam impressis, manu tamen alicuius Notarii publici suscriptis, et viri in ecclesiastica dignitate vel officio constituti sigillo munitis, eandem prorsus volumus haberi fidem, quae hisce litteris haberetur, si ipsaemet exhibitae vel ostensae forent. Nemini autem hanc paginam eversionis, constitutionis, commissionis, concessionis, statuti et voluntati nostrae infringere vel ei contraire liceat. Si quis vero id, ausu temerario, attentare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum apostolorum Petri et Pauli se noverit incursum.

Datum Romae apud S. Petrum, anno Domini millesimo nongentesimo quadragesimo primo, die sexta decima octobris mensis, Pontificatus nostri anno tertio.  
Aloisius, Card. MAGLIONE, a Secretis Status.

P. Card. FUMASONI BIONDI, S. C. de Propaganda Fide Praef.

Joseph WILPERT, Decanus Collegii Proton. Apost.

Arthurus MAZZONI, Proton. Apost.

Loco + Plumbi.

Reg. in Canc. Ap., vol. Lxv, n. 51. — Al. Trussardi.

*Acta apostolicae sedis*, 1942, p. 187-188.

N.-B. — Le 16 octobre 1941, Mgr Michel Verhoeks, déjà Préfet apostolique de Soerabaia, en a été fait Vicaire apostoli-

que et nommé Evêque titulaire d'*Eleutheropolis en Palestine. Acta apostolicae sedis*, 1941, p. 104.

b) Le même jour, 16 octobre 1941, les Préfectures apostoliques de Bandoeng, Poerwokerto et Soerabaia, situées en l'île de Java, ont été érigées en Vicariats apostoliques.

c) La Préfecture — comme le Vicariat — apostolique de Soerabaia comprend les districts de Soerabaia, Keridi, Rembang et Madioen.

*Pouvoirs de la Sacrée Pénitencerie*, dont il est question dans les *Annales* 1940, page 209, ont été prorogés le 9 février 1943 *ad triennium*. M. Robert, Vicaire général, renouvelle la concession de délégation dont il est question *ibidem*.

Le 6 mars 1943 *ad quinquennium*, la Sacrée Congrégation du Concile a prorogé (1196-43) le Rescrit qui concède la faculté d'accomplir le devoir pascal au cours d'une mission. Voir le texte dans *Annales de la Congrégation de la Mission* 1938, p. 630-631.

---

#### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

A. SARDA, C. M. — *L'Evangile. Analyses. Chronologie. Un peu de lumière sur la question synoptique*. — Petit in-8, 232 pages, Buenos-Aires, 1938 (30 fr., Paris, à la procure).

A Buenos-Aires, M. Sarda a fait imprimer en français un volume assez singulier sur les saints Evangiles. Ce livre est, d'après l'auteur lui-même, une suite de tableaux représentant chacun une scène évangélique avec ses pièces et leur agencement, de manière qu'un coup d'œil suffise pour en embrasser l'ensemble. Notre confrère ne nous donne pas le texte du saint Evangile, mais il le suppose connu, de telle sorte que son livre, dit-il, ne pourra être vraiment utile qu'à ceux qui lisent le texte sacré. Et le principal avantage que l'on retirera de son livre doit consister, d'après M. Sarda, à conserver dans sa mémoire les textes évangéliques. Graver le passage dans la mémoire en fonçant le coloris, tel est le but qu'il s'est assigné. Il nous avertit que si nous rencontrons dans son livre quelque trait qui détonne sur le sérieux du fond, nous saurons l'excuser.

L'ouvrage se divise en 2 parties. Dans la première (p. 7-55), l'auteur a dû examiner pour son compte la chronologie évangélique et il croit avoir mis la main sur quelques textes qui permettent de faire avancer la question (d'un pas, dit-il). Il pense qu'avec les faits contenus dans les évangiles, on peut former une chaîne suivie où chaque événement ait une place sûre et définitive. Ce travail peut être utile, mais il ne s'impose pas. D'ailleurs, il ne concerne que les trois ans du ministère public de Jésus et l'auteur se garde bien de suppléer au silence de nos saints livres sur les trente années de la vie du Sauveur à Nazareth. Cette intention

de distribuer les divers faits du ministère de Jésus, jour par jour, et de réduire la vie de Jésus à un journal de route est ingénieuse. L'auteur a du mérite de l'avoir tenté.

La deuxième partie (p. 57-230) est consacrée à analyser sommairement le texte sacré. L'auteur le présente en tableaux et a soin de souligner les détails qui risqueraient de passer inaperçus. Nous ne le suivrons pas dans son analyse, souvent très arbitraire.

L'ouvrage, écrit en français, a été imprimé dans un pays espagnol ; malgré cela, les fautes d'impression sont peu nombreuses et le livre se présente bien. — Emile NEVEUR.

Théobald LALANNE. — *Le deuxième voyage de Théophraste à Lilliput*, 1942, 136 pages. — Théobald LALANNE : *Le Troisième voyage de Théophraste à Lilliput. Croquis pédagogiques*, 1942, 158 pages.

2 volumes, chez l'auteur, à Saint-Vincent de Paul, Landes. Sélections de notations cueillies et retouchées à Lilliput, cette vaste province de 500 collèges de jeunes garçons, ces tableautins pourléchés débordent d'observations acérées sur le petit peuple et les grands ; elles suintent nettement l'âcre désir et l'âpre plaisir d'être utiles et réconfortantes. Les suggestions et les vues pédagogiques sont prodiguées ici et là, insinuées au détour d'un paragraphe, jetées négligemment au travers d'une incidente. Ces pages demandent dès lors à être lues lentement et méditées. Un nom de saveur grecque, un adjectif acidulé, une allusion au relent de vitriol, prolongent leur tir de barrage sur cette œuvre de choix qui veut beaucoup d'intelligent amour : la formation d'un homme, extraire de l'œuvre divine les étonnantes possibilités qu'elle contient. Dans cette carrière la scie, le pic et le marteau s'en donnent à longueur de journée...

En juin 1942, le verdict de l'Académie française a heureusement couronné l'ouvrage d'un prix Monthyon, car dans ces pages, le style et la pensée chevauchent allègrement de conserve.. jusqu'au bout. — F. C.

*La Revue d'Histoire ecclésiastique* de Louvain en 1942 signale deux ouvrages que, de par les circonstances, nous n'avons pas encore vus.

Luigi CASTAGNOLA, C. M. — *Missionario martire* (Le Bx Perboyre), Rome 1940, xv, 244 p.

Joseph BAETEMAN, C. M. — *Il beato Giustino di Jacobis della Congregazione delle Missioni, apostolo dell'Abissinia*, Roma, 1940, xv-271 p.

N.-B. — C'est probablement la traduction italienne de l'ouvrage annoncé, *Annales*, 1939, p. 627.

Henri LUCATELLO. — *I padre dei poveri* (S. Vincent de Paul) Milan, 1943 ; 272 pages.

De cette récente vie italienne de S. Vincent de Paul, les *Annales* reproduisent à titre documentaire le compte rendu qu'en a donné l'*Osservatore romano* du 5 août 1943. La soigneuse

traduction de cette page s'applique à ne pas trahir la pensée de l'auteur, à ne pas lui faire dire plus qu'il n'a voulu avancer, ce qui demeure l'idéal d'une bonne version.

Pour ce qui est du nom traditionnel de Vincent, vraiment aucun argument nouveau et raisonnable ne justifie un changement : la graphie Vincent de Paul fait, depuis Abelly, depuis toujours, partie de la physionomie du génial landais : le Depaul de Ranquines. Quant à l'aventure tunisienne, l'interprète de Lucatello est digne d'être écouté : cette attitude devant un si délicat problème demeure suggestive « il y a là un secret... »

F. C.

« A propos d'une biographie moderne de Saint-Vincent Depaul ». — Que nul ne s'étonne de lire, au seuil même de cet article, le véritable nom de Saint Vincent ; bien des gens, entre autres l'auteur de ces lignes, estiment qu'il serait temps de fixer définitivement certains traits encore flottants de la figure historique de notre saint, à commencer par son nom même. Vincent s'appelait Depaul, et, en 1628, les fonctionnaires de la Congrégation de la Propagande, italianisant selon l'usage son nom de famille, le firent bien mieux que de nos jours : ils le dénommèrent, alors qu'il était encore vivant, don Vincenzo Di Paolo, et cette traduction peut aller. Quelque temps après, nous, Italiens, avons changé sans raison aucune ce singulier en pluriel, et avons mis au « i » à la place de l'« o », sans plus de critère que lorsque nous avons fait le contraire pour Saint Robert Bellarmini. Erreurs séculaires ? Soit. Corrigeons-les cependant pour les siècles futurs, s'il est vrai que l'Eglise est éternelle.

Cela fait donc plaisir de lire cette mise au point (nous verrons que ce n'est pas la seule) dans le récent volume d'Henri Lucatello : « Il padre dei poveri » (Milan, 1943. 272 pages). Livre écrit avec une clarté dans l'exposition qui résulte de la clarté dans la pensée ; œuvre dont la langue très simple est admirable, fruit, même pour un Florentin, de l'étude et de l'application. Qu'on se rappelle Martini qui n'obtenait le poli de son style qu'après avoir recopié et corrigé ses pages une dizaine de fois.

Mais ce n'est pas à l'auteur de ces lignes de faire ici une recension littéraire, pour cette raison au moins qu'elle serait superflue, sachant bien, nous qui lisons ce genre d'ouvrages, que Lucatello est un des rares auteurs, et parmi ceux-ci peut-être le meilleur, qui sache encore écrire la vie d'un saint avec le souci de la dignité littéraire. Il y a même cette fois-ci une certaine manière de narrer les faits, de donner un tour prenant aux discussions qu'on ne trouve pas dans les ouvrages antérieurs sur Saint Jean Bosco ou sur Justin de Jacobis. Certaines pages, précisément celles de discussions, ont un style direct, dépouillé et pourtant digne ; elles font véritablement honneur à qui les a écrites.

En somme c'est un livre qui, en dépit du titre plutôt onctueux et légèrement fumeux (ce « Padre dei poveri » est à vrai dire une grosse erreur en matière d'édition), c'est un livre, disons-nous, que l'on peut conseiller même aux amateurs d'une littérature bien différente de celle-ci, et l'on peut être assuré de n'entendre pas dire comme cela arrive parfois je n'ai pas pu terminer le volume.

Mais, comme on l'a dit plus haut, parler littérature n'est pas le métier de celui qui écrit la présente recension. Il faut

dire cependant par quoi se recommande l'ouvrage et quels résultats précis ont été atteints par cette biographie de Saint Vincent Depaul.

Signalons deux points : le caractère naturel (non encore transformé par la grâce) du prêtre gascon et son aventure tunisienne : « questions controversées » sur lesquelles Lucatello s'étend longuement dans l'appendice.

« Il faut rendre compte, nous dit-il, de notre manière d'interpréter les faits de la vie de Vincent avant sa rencontre avec Bérulle, non que cette manière soit proprement originale, mais en fait elle diffère complètement de celle de la majorité des biographes français et de la totalité des italiens, et se rapproche plutôt de celle de Bremond, de Debongnie et de Redier. Pour nous il est indubitable qu'entre Monsieur Vincent qui cherchait à se procurer un bon bénéfice pour se retirer à Pouy et jouir des revenus, et Monsieur Vincent qui abandonne tout pour les œuvres de charité, il y a une distance très nette, au moins celle de la non-saincteté à la sainteté. Le second Vincent n'est pas et ne peut pas être le naturel développement du premier parce que le premier n'est pas la préparation logique du second. Il y a eu quelque chose qui a provoqué un changement de direction dans la vie de Vincent ; si l'on ne veut pas prononcer le mot de conversion, qu'on en trouve un autre, il reste que certains faits de sa première vie ne sont pas pour lui fort honorables, tandis que les faits de la période suivante sont plus qu'honorables, ils sont saints ! »

Cela n'a rien d'extraordinaire : qu'on se rappelle cet autre géant de la sainteté, Gaëtan de Thienne, qui n'eut au début d'autre ambition que de faire carrière dans la Curie, en demeurant un bon prêtre et un bon prélat.

Il faut reconnaître aussi la raison qu'apporte Henri Lucatello lorsqu'il traite de la mystérieuse captivité de Vincent à Tunis.

Sur cette parenthèse obscure les résultats de la critique historique sont les suivants : trois écrivains sérieux, Grandchamp (cité dans le texte mais non relevé dans la bibliographie), le Père Debongnie et Redier n'ont pas pu loyalement accueillir pour véridique le récit de « cette misérable lettre qui parle de la Turquie » (pour reprendre la définition qu'en donne Saint Vincent). Mais Lucatello, tout en refusant explicitement de se laisser persuader par la romanesque narration, ne cache pas que les raisons des négateurs ne le convainquent pas pleinement. « Que deux hommes seuls, dont l'un, d'après ses dires ne pouvait souffrir la mer, aient pu sortir, sans être aperçus, d'un repaire fortifié comme était Tunis, et qui plus est, au moment où toutes les galères étaient consignées dans les ports par ordre du Sultan parce qu'on préparait alors une expédition, que ces deux hommes aient pu faire 1.000 kilomètres (telle est la distance entre Tunis et les côtes de Provence), sur une barque (avec un « petit esquif » dit la lettre), sans rencontrer un vaisseau ennemi, sans éprouver une bourrasque ni aucun autre accident digne d'être noté, sans descendre à terre même une fois, qu'ils soient arrivés ainsi à deux pas de chez eux, tout cela nous semble bien difficile à croire. D'autre part, si tout est récit fantaisiste, la raison donnée pour expliquer l'invention n'a rien de convaincant. Quelle faute aurait bien pu commettre Vincent pour être obligé d'imaginer un semblable récit pour la cacher ; faute grave au point de réclamer un tel enchaînement de mensonges de quelqu'un qui, pour autant que nous le savons, ne faisait pas profession de tromper le monde, et en même temps faute si légère que per-

sonne n'en a eu connaissance et qu'on n'a pas trouvé la moindre trace ! Et, poursuit Lucatello, lorsque Vincent, dans neuf lettres (car il semble bien qu'il en ait écrit neuf, encore qu'il ne nous en reste que deux) racontait à des parents et des amis qu'il avait séjourné deux ans à Tunis, alors qu'en fait il aurait été ailleurs, il devenait absolument certain que dans cet « ailleurs » personne ne l'aurait vu. Vincent n'a pas vécu dans un pays inhabité ou à une époque préhistorique, mais dans le midi de la France et au XVII<sup>e</sup> siècle, des lieux et un temps où il était facile, surtout à un juge, comme était l'un des destinataires des lettres, de vérifier la réalité des faits. De Vincent à cette époque on pourra penser ce qu'on voudra, mais non qu'il ait été un sot. Et puis, dans quel but ? Si dans ses lettres il disait en substance : « J'ai été captif deux ans à Tunis, veuillez m'excuser, je n'ai pas d'argent pour payer mes dettes » la chose se comprendrait, mais dire comme il le fait : « j'ai été captif deux ans à Tunis ; de l'argent, j'en ai, mais je ne paie pas mes dettes parce que cet argent me servira pour aller régler mes affaires » mieux vaudrait le faire comprendre de suite sans s'enfoncer dans un abîme de mensonges. »

Et alors ? Alors reconnaissons que la parenthèse tunisienne est encore mystérieuse et peut-être le restera pour toujours ; mais la recherche hagiographique a pour véritable fin l'étude de la vie sainte et non de la vie purement humaine, il faut donc conclure que les années passées par le prêtre Vincent Depaul avant 1607 ne nous intéressent pas du tout. Ce qui compte c'est ce qui a suivi, la vie de Saint Vincent. Et cette vie nous la connaissons parfaitement, nous pouvons l'étudier et chercher à l'imiter dans la mesure de nos forces et avec la grâce de Dieu. Tout le reste n'ayant proprement aucun lien causal avec le changement de vie de Saint Vincent et avec sa charité, n'est, en dernière analyse, que « *concupiscentia mentis* ». Donc moins on en sait, mieux cela vaut. Et puis, usons d'un peu de charité envers ce grand saint de la charité : s'il a refusé de nous renseigner avec précision sur sa vie pendant ces années, pourquoi vouloir de force lui en arracher le secret ?

ALFA.

(*Osservatore Romano*, 5 août 1943). (Traduction R. Chalumeau).

Claude ROFFAT. — *Maîtres et modèles d'action catholique : Saint Paul, saint François d'Assise, saint Vincent de Paul, Frédéric Ozanam*. — Editions Spes, Paris, 1942, 206 p.

Le souci d'action catholique : *mettre le Christ partout* fut certes un effort de toujours. Au cours des âges, cependant, les diverses modalités de cette action pensèrent le Christ en fonction de leur temps, et l'adaptèrent à chaque génération. Et ces esprits chrétiens, novateurs et précurseurs, tous fidèles à la tradition, demeurent fort différents d'origine, de culture et de tempérament. Ainsi le présent livre choisit quatre modèles. Saint Paul, au premier siècle, infuse le levain de l'Évangile dans la pâte païenne ; saint François d'Assise, au XIII<sup>e</sup>, imprègne de religion la vie entière ; saint Vincent de Paul, au XVII<sup>e</sup> siècle, enrichit l'œuvre de l'Église d'extraordinaires réalisations, et Frédéric Ozanam, au XIX<sup>e</sup>,

offre même aux apôtres de notre temps, « un modèle presque achevé d'action catholique ».

Les pages 111 à 149, consacrées à saint Vincent, montrent dans sa vie et ses principes d'action non un théologien, mais un saint, vivant pleinement son christianisme et le faisant rayonner. Sa générosité, servie par une sagesse hardie et prudente, est habile à créer un climat d'action catholique : il suscite, il régleme, il édifie. Dans les œuvres de charité, il introduit un élément laïc, lui laisse sa légitime autonomie, et lui redit ses principes d'apostolat ; de l'action, oui, certes, mais soutenue par une vie intérieure intense, adaptée au milieu et soumise à l'autorité... *Saint Vincent de Paul, maître et modèle d'action catholique* : une belle et pratique conférence est ici toute dressée. Comme l'ouvrage tout entier, elle fait honneur au professeur de première au Petit Séminaire Saint-Gildas, à Charlieu (Loire). F. C.

Guillaume DE VAUMAS, professeur au Petit Séminaire de Paris : *L'Eveil missionnaire de la France (d'Henri IV à la fondation du Séminaire des Missions étrangères)*, Lyon, 12, rue Sala, 1942, 454 pages.

Approuvée en Sorbonne, le 21 juin 1939, cette thèse (1) d'histoire missionnaire a été soutenue à Lyon (12-VI-42). Basé sur d'indispensables études de détail, sur des publications de textes, ce consciencieux travail présente l'action missionnaire de la France, de 1600 à 1664. C'est un courageux effort pour la saisir dans son ensemble, et s'exerçant sur la surface du monde. Voici les débuts de l'action missionnaire, les terres du Levant, le Canada, les Antilles et les Côtes d'Afrique et d'Amérique (4 premiers livres). Le cinquième livre relate les progrès de l'idée missionnaire et les Lazaristes (pages 225-300). Successivement passent sous nos yeux trois chapitres : *La diffusion de l'esprit missionnaire ; la Propagande et ses relations avec les missions françaises* (elle trouve en France des auxiliaires dévoués, indépendants de tout patronage et monopole) ; *S. Vincent et les Missions étrangères* : l'évêché de Babylone, la Barbarie et Madagascar. Le livre VI nous mène parmi les missions orientales jusqu'en 1663, et le VII<sup>e</sup> évoque la création des Vicaires apostoliques et la fondation du Séminaire des Missions étrangères (p. 363-415).

Ainsi résumé, ce livre touche (on le sent) à quantité de faits et de documents, à nombre de modestes personnages nobles vies de missionnaires toujours bien ignorés. Ce volume dénote chez son auteur un clair et méritoire travail de synthèse.

Il évoque un passé et des faits que l'histoire des Missions, section de l'histoire générale, se doit de recueillir : ce qui explique la dédicace à la mémoire de Georges Goyau.

F. C.

---

(1) La thèse complémentaire nous apporte : *Lettres et documents du P. Joseph, concernant les Missions étrangères, 1618-1638*, Lyon 1942.

François Larroque. — *Le Vicaire de Vichy pendant la Révolution Alexandre Montet, martyr de la Terreur*. Vichy, imprimerie Vallon. 1943.

En sept pages documentées, M. l'abbé Larroque résume, d'après les sources, la vie du vicaire de Saint-Blaise, à Vichy, martyr de la Terreur. Comme les Filles de la Charité de l'hôpital interviennent dans cette noble et simple histoire, il y a lieu de la résumer ici.

Né à Brioude le 12 novembre 1759, Alexandre Montet fut en 1788 nommé vicaire de Vichy : il s'y dépensa jusqu'en 1792. Le 19 mai 1791, devant le District de Cusset, il rétracta, mieux informé, le serment que, comme nombre de bons prêtres, il avait prêté à la Constitution civile du Clergé. Après cet acte courageux, Alexandre Montet, malgré les renforcements d'une législation tracassière et persécutrice, continua d'exercer son ministère. Grâce à la courageuse complicité des Filles de la Charité de l'hôpital vichissois, il trouva une cachette dans la maison, mais il y fut découvert, à la fin de mars 1793. Arrêté et transféré de prison en prison, il fut enfermé à Moulins, au couvent *Sainte Claire*, de juillet à novembre 1793. En mars-avril suivant, il est embarqué à Rochefort, sur les *Deux Associés*, dans d'atroces conditions hygiéniques et morales. Ce fut une horrible agonie qui prit fin le 28 septembre 1794, il avait 34 ans. « *Jeune prêtre encore plus estimable par les qualités de son cœur, par sa tendre piété, son zèle et l'heureux assemblage de toutes les vertus ecclésiastiques que par les talents naturels et les connaissances qu'il avait acquises* ».

Inscrit parmi les nombreux martyrs des Pontons de Rochefort, où figurent nombre de nos confrères, la cause de béatification d'Alexandre Montet est dès lors instruite et suit son cours.

*Quelques Sœurs de Vichy*. — Le 20 mars 1793, avec Alexandre Montet, furent arrêtées pour un temps deux Filles de la Charité de Vichy, les sœurs Madeleine Besnard et Françoise Calmet (cette dernière envoyée à Vichy, en août 1790). La supérieure des Sœurs, Françoise Wallet, comparut elle aussi, accusée de recel. Le 22 mars, le remplacement des Sœurs fut décidé, mais le 11 avril on revint sur cette décision, car on n'avait pas de remplaçantes, et le bien de l'hôpital exigeait le maintien des sœurs. Elles demeurèrent...

Quelque 25 ans plus tard, la sœur Madeleine Besnard fut élue Supérieure de la Communauté. Baptisée le 24 mars 1752, à Saint-Agnant (Saint-Aignan-sur-Cher), alors du diocèse de Bourges, Sœur Besnard y fit son postulat à l'hôpital-école, confié le 18 août 1700 aux Filles de la Charité. Entrée à la Communauté le 25 février 1771, Sœur Besnard fut envoyée, dès juillet suivant à l'hôpital de Vichy. Son activité, son intelligence la rendirent bientôt capable d'être employée à la pharmacie, « *dont le service est conséquent dans le temps des eaux* ». Par suite des menées révolutionnaires, contrainte de quitter Vichy, elle retourne chez les siens, s'y occupant

aux bonnes œuvres, visitant les pauvres, leur préparant des remèdes. Peu de temps après, elle était de retour à Vichy, car en 1802, elle en est rappelée pour conduire l'Hospice du Mans. Elle l'organise non sans difficultés ; mais de nouvelles tracasseries la contraignirent encore, en 1811, à rentrer dans sa famille. En 1815, elle est envoyée comme supérieure à *Saint-Nicolas* de Metz, où elle conquiert bientôt la confiance de tous par son industrieuse charité. Le 11 mai 1818, Sœur Madeleine Besnard est élue supérieure générale de la Compagnie. On remarque en elle sa prudence et sa fermeté pour rétablir l'union et la concorde, l'observance des Règles et l'abolition des abus. On note sa bonté pour les anciennes et sa ferveur... Mais, avant l'achèvement de son triennat, elle décède à la Maison-Mère, le 3 juin 1820. (Circulaire de janvier 1821 ; Notices t. II, p. 926-928).

Quant à la supérieure de Vichy, en 1793, sœur Françoise Wallet, baptisée le 8 juin 1713 à Cavron (Saint-Martin) diocèse de Boulogne-sur-Mer, elle fut reçue le 28 juillet 1734. Envoyée à Vichy, elle y décéda le 19 juin 1802. C'est tout ce que nous savons de cette vie de dévouements. — F. C.

Charles-F. JEAN. — *Archives de Mari*. Lettres, 1-141. In-4°, Paris, 1942.

Mari est une ville que le patriarche Abraham eût à traverser pour se rendre d'Our à Harran. Une découverte fortuite faite au *tell. Hariri*, sur le Moyen Euphrate, fut à l'origine des fouilles dirigées par M. Parrot, à partir de décembre 1933. Dès le 15 janvier 1934, les premières statues du temple d'Ishtar (Astarté) sortaient du sol. A la saison suivante, 1935, on découvrait le palais très bien conservé, dont le déblaiement occupa quatre campagnes de fouilles. Plus de 200 salles furent mises à jour. On y trouva d'admirables peintures aux couleurs encore très vives, des mosaïques et des sculptures remarquables, et, dans une salle-bibliothèque, 20.000 textes sur tablettes d'argile, du *xx<sup>e</sup>* siècle avant J.-C. Cinq mille de ces textes sont des lettres d'un même règne, écrites soit par le roi de Mari à ses fonctionnaires, soit par ceux-ci : ambassadeurs, observateurs, grands officiers de la Cour, messagers, soit par les rois vassaux, soit par des rois indépendants. Ce sont ces lettres dont le déchiffrement le dessin au trait, la transcription et traduction ont été confiées à notre confrère et à M. Dossin, professeur à Bruxelles. M. Jean vient de publier le texte cunéiforme du premier volume.

Au dernier Congrès international des Orientalistes, à Bruxelles, M. Jean signalait déjà la présence dans ses textes de deux Hammourabi, rois respectivement d'Alep et de Kourda, contemporains de leur homonyme, le grand législateur de Babylone. Voici quelques aspects intéressants de ces textes de l'époque d'Abraham.

Ici, comme dans le Code, on constate que la femme n'est pas simplement la chose du mari. Elle a des droits juridiquement reconnus et elle les exerce. Elle a sa signature,

c'est-à-dire son sceau personnel. On connaît le texte original d'un procès intenté par une femme à son mari. Dans le présent volume, figurent 6 lettres de femmes adressées au roi. A l'instar des fonctionnaires, elles traitent d'affaires, rendent compte de ce qui se passe là où elles sont ; par exemple : « *On a évincé injustement N... de son champ ; j'ai protesté.* » Ou encore : « *Dans tous mes voyages, j'observe avec soin ; de même, dans celui-ci. Il n'y a, dans le pays, ni tristesse, ni rien de semblable.* » On constate aussi la pratique effective de la justice. Un correspondant écrit : « *Au tribunal, on juge avec équité* ». Ailleurs, deux individus sont accusés. Le gouverneur de la ville leur déclare : « *Si vous êtes coupables, je n'aurai aucun égard à vos personnes ; je vous livrerai au roi* ».

Aristide CHATELET, C. M. — *Jean-Gabriel Perboyre de la Congrégation de la Mission (Lazaristes), martyr*. 1943, 364 pages. 70 f. Paris, 50, Boulevard Auguste-Blanqui.

Basée sur une soigneuse étude des textes documentaires (lettres, procès, biographies, etc.) cette vie du Bienheureux nous présente enfin, sans idéalisation intempestive, un missionnaire conforme à la vérité et nous peint, selon la réalité, (rien de beau que le vrai !) un martyr qui devint en son temps, célèbre sur le champ.

Cette biographie est un heureux présent que nous apporte, malgré les difficultés de l'heure, le centenaire du martyr du 11 septembre 1840.

Marguerite d'ESCOLA. — *Misère et Charité au Grand Siècle*. Paris, Bloud et Gay, 1941, 128 p. (12×19,5 cm.).

On ne pouvait pas en 128 pages donner une étude complète sur la misère, ses causes, ses manifestations au Grand Siècle et y joindre une vue même rapide sur les moyens mis en œuvre pour la soulager. Plutôt que de faire un sec résumé des faits, M. d'Escola a préféré s'attacher à quelques aspects de la misère, à quelques hommes d'œuvres, à quelques entreprises charitables : les Enfants Trouvés, les Galériens, Claude Bernard, Monsieur Vincent, les Dames de la Charité, les « Refuges ». On peut louer l'auteur d'avoir attiré l'attention sur cette misère du Grand Siècle, si semblable à la nôtre à certains égards, et d'avoir fait connaître les remèdes apportés alors par des gens de cœur, pieux, charitables et intelligents. Certains ne voient du Grand Siècle que le décor brillant et oublient qu'il fut une période de souffrance pour le peuple (la guerre de Trente Ans et la Fronde ruinèrent des provinces entières). D'autres ne voulant retenir que les potins des mémorialistes intéressés ou de chroniqueurs aigris, s'hypnotisent sur les aspects mesquins des hommes et des affaires de l'époque. Nous chrétiens, nous devons regarder le Grand Siècle comme le temps du renouveau catholique ; jamais on n'avait vu une telle floraison de saints et d'œuvres charitables ; un retour enthousiaste à la dévotion et comme conséquence directe un dévouement inlassable au service du

Christ dans la personne des pauvres et des affligés. Merci à M. d'Escola de nous avoir permis de nous retremper dans le véritable Grand Siècle, plus vrai dans ses pages que dans les « *Historiettes* » de ce polisson de Tallemant des Réaux qu'on nous invite à relire à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de sa mort (1692).

L'auteur aura, entre autres mérites, celui d'avoir révélé au grand public la figure peu connue et pourtant singulièrement prenante du « pauvre prêtre », Claude Bernard, et celle, aussi attachante, de l'apôtre du Vivarais, Saint François Régis. Plusieurs chapitres parlent de Saint Vincent, cela nous fait plaisir. M. d'Escola campe notre Bienheureux Père en un relief vraiment sympathique. On s'attendait bien d'ailleurs à le rencontrer dans un livre sur la misère et la charité au Grand Siècle ; lui aussi est un personnage actuel : ne le présentait-on pas il y a quelque temps comme le précurseur du Secours National.

On peut dire que dans l'ensemble la lecture de ces pages est assez agréable : le style est simple, sans recherche d'effets ; félicitons surtout l'auteur de nous avoir épargné le prêchi-prêcha que croient devoir nous infliger les auteurs pieux lorsqu'ils touchent à la misère humaine et la charité.

Nous voudrions n'avoir rien à ajouter à ces lignes, à ces éloges, mais alors notre compte-rendu manquerait de loyauté ; il nous faut maintenant passer aux critiques.

Nous ne reprocherons pas à M. d'Escola d'avoir mis en relief certaines individualités bien accusées : Bernières, M. Vincent ; le rôle des particuliers fut certes très grand, mais il me semble qu'*alors* la charité revêtit un aspect collectif très spécial. Si tous les efforts individuels ont abouti à un résultat aussi merveilleux en profondeur et en étendue, ce fut grâce à l'esprit d'équipe qui animait tous ces hommes d'œuvres ; tous marchaient la main dans la main, s'épaulant mutuellement de leur savoir faire, de leur crédit et même de leurs fonds. J'en veux à l'auteur de n'avoir rien dit de la Compagnie du Saint-Sacrement dans sa préface et de ne l'avoir citée qu'à propos des enfants trouvés, p. 91 (« Cette Compagnie du Saint-Sacrement... dont on retrouve... la trace et l'activité dans toutes les œuvres charitables de l'époque »). Quelle belle occasion d'en parler en retraçant par exemple le zèle de Bernières qui fut l'une des chevilles ouvrières de la Compagnie de Rouen. Les « assemblées charitables » dont il est question à la dernière ligne de la page 46 sont des assemblées de la Compagnie du Saint-Sacrement. Cette Compagnie sut coordonner les activités pieuses et charitables, fournissant les appuis, les ressources nécessaires pour les œuvres, et s'effaçant, aux yeux du public, devant les individus qui trouvaient en elle une grande partie de leur force.

Nous pourrions chicaner l'auteur sur son titre : *Misère et Charité au Grand Siècle*. Pourquoi « au Grand Siècle » ? Une certaine période de notre histoire est ainsi désignée à cause du Grand Roi qui présida alors aux destinées de la nation,

à cause aussi des hommes de génie qui sous son règne vé-  
curent et « produisirent » ; mais ce temps est sensiblement  
postérieur à celui où sévit la misère, où fleurit la charité.  
Saint François Régis mourait en 1640, Claude Bernard en  
1641 ; Saint Vincent, il est vrai, devait terminer sa carrière  
en 1660 et Bernières deux années plus tard, mais leur acti-  
vité charitable s'exerça surtout en 1650-1652. Or notre Grand  
Siècle politique, littéraire et artistique ne commence guère  
que vers 1660.

M. d'Escola a *entrevu* (certains passages le supposent)  
qu'il y avait une distinction fondamentale entre œuvres cha-  
ritables et œuvres sociales, mais il faut avouer que bien  
souvent elle fait la confusion. C'est vrai, les hommes d'œu-  
vres du XVII<sup>e</sup> siècle ignoraient l'action sociale : ils ne  
voyaient pas au delà de l'action charitable. Il serait vain  
de leur en faire un grief, remarquons plutôt avec l'auteur  
qu'à la fin du siècle une voix s'élève, utopique peut-être  
celle de Fénelon, pour réclamer une réforme sociale.

Après ces remarques de fond nous voudrions formuler quel-  
ques critiques d'ordre proprement historique.

D'abord au sujet de la bibliographie. Il semble bien que  
l'auteur ne soit guère assoupli aux austères disciplines de  
cette science... exacte. La liste qui occupe les pp. 125-127 ne  
donne pas tous les ouvrages utilisés au cours du travail  
(qui est ce M. Sapet qu'on nous cite p. 51 ?) et pas da-  
vantage un choix des meilleurs livres sur les sujets traités.  
M. d'Escola comprend que l'histoire est une science, elle  
n'ignore pas qu'elle est aussi un art, mais sait-elle  
qu'elle est encore une vertu ? Recopier correctement le titre  
d'un livre, un nom propre, le lieu et la date d'une édition,  
voilà qui demande bien de la patience, de l'abnégation.  
M. Armand Praviel a écrit « *Monsieur Vincent chez les Turcs* »,  
M. Henri Lavedan, « *Monsieur Vincent aumônier de; ga-  
lères* ». Auquel des deux fait allusion M. d'Escola lors-  
qu'elle nous renvoie (pp. 54 et 90) à « A. Praviel, M. Vincent  
aumônier des galères » ? Quel est le titre du livre de M. Serge  
Barrault ? P. 113 on nous donne : « *Tableaux du siècle  
de Louis XIV* » et p. 125 : « *Scènes et tableaux. Le règne  
de Louis XIV* » ? Avouons que la référence donnée pp. 44,  
52 et 64 : « Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal* », est  
insuffisante ; l'édition courante de l'ouvrage : « Port-Royal »,  
1867, comprend six forts volumes où il sera difficile de re-  
trouver les passages visés. On trouvera peut-être ces criti-  
ques bien mesquines ; l'auteur, dira-t-on, n'a pas cher-  
ché à faire œuvre scientifique... Soit, mais alors qu'il se  
contente de citer ses sources en fin de volume et ne nous  
abuse pas par une foule de références vraiment trop va-  
gues. Ah ! s'il fallait éplucher cette bibliographie... Contien-  
tons-nous de noter quelques omissions ou redites plus crijan-  
tes :

P. 125. Pourquoi avoir omis le lieu d'édition d'Abelly : Pa-  
ris ? De plus l'éditeur s'appelait *Florentin* et non *Paul  
Lambert*.

P. 126. Qu'est-ce que cet ouvrage : « *Le Grand Saint du Grand Siècle, Saint Vincent de Paul* » publié en 1925, à Paris, chez Gabalda ? il y a là une confusion assez grossière entre l'édition des œuvres de Saint Vincent et celle de sa vie, citées à la suite, d'ailleurs, l'une et l'autre.

P. 127. Quelle utilité y avait-il de nous donner dans la bibliographie l'édition Pémartin des œuvres de Saint Vincent de Paul ? Cette édition est sans intérêt pour qui possède les 14 volumes de l'édition Coste, citée P. 125.

Enfin quel est ce *Commandeur* de Broqua dont l'auteur cite (p. 125) l'ouvrage sur Claude Bernard ? Pages 8 et 29 il était simplement Commandant.

Continuons nos critiques d'ordre historique en signalant quelques erreurs :

Parlant des prisons l'auteur cite plusieurs fois Saint-Lazare (pp. 23, 30, 116). Pour autant que nous le sachions, à l'époque envisagée, le prieuré de Saint-Lazare n'était pas une maison de détention ordinaire ; il n'est donc pas juste de nous inviter à suivre le « pauvre prêtre » sur « les degrés poisseux... de Saint-Lazare » et de nous le montrer descendant dans les « *in pace* » de cette prison !

La Mère Angelique nous est présentée (p. 44) avec une « robe blanche barrée du scapulaire cramoisi ». Pour dire vrai le scapulaire des religieuses de Port-Royal était blanc et portait sur le devant une croix écarlate.

P. 51. On fait de Godeau « l'évêque de Nice, l'auteur galant des sonnets à Julie d'Angennes qu'il célébrait sous le nom d'Iris... » Il y a là une double erreur. D'abord lorsque Godeau écrivit son « *Exhortation aux Parisiens* » (1652) il y avait beau temps qu'il ne faisait plus de sonnets galants ; de plus il ne fut jamais évêque de Nice, il était alors (1652) évêque de Grasse et de Vence.

Quelques détails de la vie de Saint Vincent ont attiré notre attention : Les études du saint à l'Université de Saragosse (p. 54) sont au moins douteuses (on ne voit pas où les placer dans sa vie). Il ne peut être question pour Saint Vincent de captivité à Alger (p. 54) mais à Tunis. La mission confidentielle dont la Cour romaine aurait chargé le jeune prêtre auprès du Roi Henri IV (p. 55) est considérée par les historiens du saint comme très problématique. Erreur encore de dire que M. Vincent fut Président du Conseil de Conscience (p. 56) : il en fut membre, c'est tout.

P. 55. Le P. Huc, lazariste, explorateur en Mongolie, est fait compatriote de Saint Vincent (« cet autre gascon missionnaire... ») Or le P. Huc est né à Caylus (Tarn-et-Garonne), d'une famille originaire de Toulouse (Haute-Garonne) ; cela ne l'a pas fait le moins du monde, gascon.

La Reine de Pologne s'appelait non pas Marie-Louise (p. 53) mais Louise-Marie de Gonzague.

C'est la « Savonnerie » et non la « Savonnière » (p. 87) qui fut désignée comme asile pour les mendiants.

Il est faux de dire que la direction des hôpitaux géné-

raux fut confiée aux Prêtres de la Mission (p. 87) ; ces derniers furent chargés du service spirituel, rien de plus.

C'est à la « Compagnie » et non à la « Confrérie » (p.92) du Saint-Sacrement qu'appartenait le Chevalier de la Coste.

A lire le récit fait p. 93 de l'établissement des « Madelonnettes » on a l'impression que c'est en 1629 que Madame de Gondi envoya au couvent des lits bleus. Or Mme de Gondi mourut en 1626, le don dut être antérieur à cette date.

Jean Poquelin Molière qui nous est cité p. 111 s'appelait en réalité Jean-Baptiste Poquelin et était connu sous le nom de Molière.

La lettre rapportée p. 117 fut adressée en 1644 à M. Guillaume Gallais et non à M. Grimal.

Après ces erreurs manifestes on nous permettra de signaler quelques points de vue, quelques faits discutables :

Affirmer comme cela, brutalement, que « Claude Bernard fut la cause première de l'établissement des Filles de la Charité » (p. 26) étonnera à bon droit beaucoup de lecteurs.

L'acte héroïque de charité de Claude Bernard se substituant à un condamné conduit au supplice apparaît bien « classique ». On rencontre même histoire dans nombre de vies édifiantes ; c'est un élément obligé du « commun » des saints prêtres aumôniers de prison ou de galère. Le fait est peut-être historique dans le cas du « pauvre prêtre », mais encore faudrait-il des témoignages sérieux pour l'admettre.

Le jugement sur Richelieu (p. 27) est plutôt cavalier, presque injuste, en tout cas l'exécution est trop sommaire.

Trop peu nuancée est aussi, me semble-t-il, la manière de caractériser l'action des Dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu (p. 21).

Les causes et l'évolution du soulèvement de la Fronde sont donnés (pp. 43-44) d'une manière vraiment trop schématique, frisant l'inexactitude.

Qui voudra croire que Châtillon où Saint Vincent fut curé en 1617 était un village « des plus pauvres de France » (p. 55). On pouvait peut-être le dire, d'après la citation faite p. 61, une pauvre paroisse, « l'une des plus deshéritées de France », ce qui n'est pas la même chose.

Il semble enfin que M. d'Escola n'a pas exactement jugé le rôle politique de Saint Vincent pendant la Fronde (pp. 56-58). Le saint n'écoutait que son cœur, ce faisant il s'exposait à des pas de clerc et certaines de ses interventions alors méritent sans doute ce qualificatif ; étant données ses relations il ne pouvait espérer aucune audience favorable auprès de Mazarin.

Nous avons loué plus haut le style aisé de l'auteur, sa présentation agréable des faits ; bien que nous en soyons au chapitre des critiques, nous ne voudrions pas infirmer ce jugement, cependant qu'on nous permette quelques timides observations :

Il faut avouer que dans le récit de la conversion de Claude Bernard (pp. 18-19) l'exposé manque absolument de

clarté ; qui pourra dire après lecture quelles furent les causes et les étapes de cette conversion ?

De même pourquoi ici ou là ces développements érudits (puisés, avouons-le, à bonne source) qui n'étaient pas nécessaires pour faire connaître telle ou telle misère et les œuvres qui y portèrent remède : ainsi par exemple il n'était nul besoin de nous détailler si longuement sur un mode dantesque l'état déplorable des prisons au XVII<sup>e</sup> siècle.

Terminons ces critiques par quelques regrettables fautes d'impression : p. 55, Gaston pour Gascon ; p. 59 ordinands pour ordinands ; p. 82 parvisti pour pavisti ; p. 102 biliosa pour biliosus.

Certaines autres fautes ne sont peut-être pas toutes imputables au typographe, elles semblent provenir d'une certaine insouciance de l'auteur pour l'orthographe des noms propres ; nous avons déjà signalé le même manque d'attention à propos de la bibliographie. Pourquoi, par exemple, Mademoiselle Le Gras voit-elle orthographe son nom en deux mots (Le Gras) p. 71, puis en un seul (Legras) p. 82, de nouveau en deux p. 86 et pour finir en un seul p. 88 ? Costes dont il est question pp. 7, 94 et 126 est en réalité M. Coste (sans s) le biographe de Saint Vincent. Le chevalier de Costes (p. 92) et M. de la Costes étaient un seul et même personnage qui s'appelait le chevalier de la Coste (sans s). A noter p. 41 Coquerel pour Coqueret et p. 46 Mérygnan de Bernières pour Maignart de Bernières.

Pour ne pas terminer sur ces remarques peut-être acerbes, redisons le plaisir que nous a causé cette lecture et formons le souhait de voir diffuser l'ouvrage de M. d'Escola (bon, en dépit de quelques bavures) afin que de cette période de notre histoire on ne connaisse pas seulement les madrigaux et les dentelles de l'hôtel de Rambouillet ou les coups d'épée des Trois Mousquetaires.

Raymond CHALUMEAU.

*M. Praneuf Joseph et le quart de ton.* — Des dons musicaux de M. Praneuf il a été amplement parlé plus haut, pages 395-445. Voici un *recoupement*, un *écho* que nous apporte inopinément un entrefilet de *La Semaine* du 8 juillet 1943. Notons que le Père Praneuf n'a pas été en Colombie ; il est ici confondu avec son frère Pierre qui, excellent musicien lui aussi, s'est longtemps dévoué à Madagascar. (Voir p. 426).

LUDOVIC GUILLAUMEY A MIS QUINZE ANS  
POUR TROUVER UN QUART DE TON

*Ludovic Guillaumey a découvert, à La Roche-sur-Yon, le clavier à quart de ton dont rêvaient Mozart et Debussy.*

*Mais avant d'apporter un perfectionnement au clavier des pianos et des harmoniums, Ludovic Guillaumey connut de dures épreuves. Ludovic Guillaumey, par exemple, fut un percepteur que l'huissier de La Roche-sur-Yon vint saisir. Les gens prétendaient que si M. le percepteur avait perdu la*

vue, ce qui avait nécessité sa démission et l'avait conduit à la misère, c'est parce qu'il buvait trop. Il ne resta plus à l'ancien percepteur que d'entrer à l'hôpital des Filles de la Charité où il se réfugia dès lors dans la chapelle pour jouer de l'harmonium...

La carrière de l'ancien percepteur semblait terminée. Elle commençait. Mais ses malheurs ne se termineraient pas. Sa fiancée l'abandonnait ! Les siens l'oubliaient !

L'aveugle se voua aveuglément à l'harmonium. Les sœurs l'employaient à de petits travaux dans le jardin. Le reste du temps, il faisait des gammes. Plus tard, il entreprit avec un père lazariste, le P. Praneuf, ancien missionnaire de Colombie, de rechercher un secret de technique musicale, le clavier à quart de ton.

Le P. Praneuf mourut, Ludovic Guillaumey, construisit seul l'harmonium, faisant la navette entre la menuiserie du couvent et la chapelle. Après sept ans, il est parvenu à achever son travail. Sur le nouvel harmonium à quart de ton, il n'y aura plus seulement de bémols et de dièses sous la main de l'organiste et pianiste, mais encore des demi-bémols et des demi-dièses. C'est une révolution dans la technique et la pure ligne mélodique.

Ajoutons que ces quarts de ton seront figurés sur le clavier par des petites touches rouges, placées entre les demi-touches noires qui correspondent aux dièses si l'on remonte le clavier et aux bémols si on le descend.

Les Conservatoires de Paris, de Montpellier, de Rennes et de Nancy ont délégué des experts qui viennent d'enregistrer la merveilleuse trouvaille de l'aveugle Ludovic Guillaumey et de son ami disparu, le P. Praneuf.

---

## NÉCROLOGE 1942-1943

### NOS CHÈRES SŒURS

- Marie Lurguie, Hôpital de Mont-de-Marsan ; 81, 53.  
Marie Forestier, Hôpital de Nogent-le-Rotrou ; 87, 67.  
Clotilde Lefebvre, Orphelinat de Tours ; 86, 63.  
Julie Borowska, Hôpital d'enfant, Klielec (Pologne) ; 58, 38.  
Angela Vavrinec, Mais. Cent. de Ladce (Slovaquie) ; 26, 4.  
Elisabeth Wurjak, Orphelinat de Banska Bystrica ; 88, 61.  
Elena Magdolen, Maison Centrale de Ladce ; 37, 15.  
Justine Abelovsky, Maison Centrale de Ladce ; 36, 16.  
Anne Strmen, Maison Centrale de Ladce ; 22, 5.  
Julia Belusky, Hôpital de Turciansky Svaty Martin ; 25, 7.  
Amalia Kunka, Maison Centrale de Ladce ; 45, 25.  
Stefania Kamin, Maison Centrale de Ladce ; 70, 50.  
Emilia Bahleda, Orphelinat de Bratislava ; 25, 7.  
Maria Sury, Maison Centrale de Ladce ; 21, 3.  
Viktoria Durovsky, Maison Centrale de Ladce ; 24, 3.  
Elena Kmet, Maison Centrale de Ladce ; 31, 7.  
Terezia Puschmann, Maison Centrale de Ladce ; 63, 45.  
Vincencia Dusek, Ecole de Nitra (Slovaquie) ; 90, 57.  
Apolonia Spavak, Maison Centrale de Ladce ; 55, 35.  
Anne Tollis, Hospice de Vizille ; 65, 42.  
Marie Pasquier, As. St-Joseph, Bourbon-l'Archambault ; 67, 43.  
Anne Denis, Hospice de Cusset ; 78, 58.

- Marie Mieugard, Hôpital de Sète ; 73, 48.  
Marie Maysen, Maison de Charité de Clichy ; 69, 49.  
Olive Conan, Maison de Charité de Montolieu ; 78, 50.  
Emma Deschamps, Maison de Charité de Clichy ; 82, 59.  
Anne Ament, Mais. Cent. Nagyvarad (Transylvanie) ; 71, 53.  
Marie Szily, Mais. Cent. Nagyvarad (Transylvanie) ; 71, 53.  
Irma Popovics, Ecole de Comlos (Transylvanie) ; 37, 16.  
Salomé Heppe, Maison Centrale Chelmno (Pologne) ; 71, 45.  
Stéphanie Wilcrowska, Hôpital de Zywiec, Pologne) ; 57, 33.  
Marie Santana, Sanatorium Coimbre (Portugal) ; 38, 4.  
Madeleine Audifredi, Hôpital d'Orange ; 51, 20.  
Marie Chauvin, Maison St-Vincent de l'Hay ; 84, 60.  
Anne de Tonquedec, Mais. l'Imm. Concep., Troyes ; 72, 51.  
Yvonne Preclin, Hôpital de Sedan ; 50, 20.  
Irma Piteux, Hôpital Enfants Assistés, Bordeaux ; 83, 61.  
Matilde Maqueo, Hospice de Douéra (Algérie) ; 65, 33.  
Marie-Rose Rey, M. de Char. Psse N-D. de Bercy, Paris ; 56, 19.  
Marja Maggipinto, Conservatoire St-Clément, Rome ; 60, 33.  
Louise Demeure, Mais. Im. Conception, Beyrouth ; 82, 56.  
Cornélia Reyntjes, Mais. Charité, Diemen (Hollande) ; 34, 14.  
Dolorès Retes, Hôpital de Bellavista (Pérou) ; 87, 66.  
Catherine Kern, Maison de Retraite de Duit ; 71, 52.  
Thérèse Klauzer, Asile St-Antoine de Vienne ; 69, 41.  
Justine Tardieu, Maison St-Vincent de Chantepie ; 85, 64.  
Marie Gautier, Maison St-Pierre de Troyes ; 75, 51.  
Marie Folly, Hospice civil d'Armentières ; 67, 46.  
Julie Astorg, Maison de Charité de Caen ; 75, 56.  
Antoinette Laurent, H. St-Michel, Paris (d'Athis-Mons) ; 58, 36.  
Berthe Debuige, Maison St-Vincent de L'Hay ; 71, 50.  
Marie Sarrazin, Maison de Charité de Montolieu ; 78, 50.  
Benôite Moussièrre, Enfants-Trouvés du Caire ; 72, 50.  
Maria Mediante, Asile du Sud, Buenos-Aires ; 84, 65.  
Marie Kleczek, Kalwaria (Prov. de Cracovie) ; 67, 47.  
Clémentine Vatar, Maison de Charité de Clichy ; 92, 65.  
Marie Collet, Maison de Charité de Clichy ; 74, 51.  
Marie Chazalet, M. de Ch. Psse St-Marcel Paris ; 83, 58.  
Huguette Meynieux, Hôp. de Mazamet (Vic-Bigorre) ; 33, 8.  
Lucie de Reynold, Maison Centrale de Naples ; 74, 51.  
Firmine Beauvais, Hôpital Pedro II, Récife, (Brésil) ; 79, 57.  
Cleia Alves, Sanatorium de Nogueira (Brésil) ; 48, 22.  
Maria Costa, Sanatorium de Nogueira (Brésil) ; 38, 15.  
Isaura Costa, Hôpital de Bom Despacho (Brésil) ; 35, 9.  
Maria Amaral, Maison St-Vincent, Friburgo ; 29, 9.  
Anna Gloria, Maison Centrale Rio de Janeiro ; 50, 29.  
Maria Mello Vieira, Maison Centrale Rio de Janeiro ; 71, 50.  
Agnès Wroblewska, Mais. Immac. Concep. Cracovie ; 73, 53.  
Marie Rembacz, Hôp. Tarnopol (Prov. de Cracovie) ; 56, 35.  
Germaine Bellenger, Maison de Charité de Clichy ; 40, 15.  
Marie-Louise Tiberghien, Orphelinat de Monaco ; 71, 45.  
Geneviève Trutat, Mson Pr., Paris (l'Inf. Marie-Th.) ; 71, 47.  
Flora Lecerf, Hôpital de Caudebec ; 74, 52.  
Berthe Jouanneau, M. de Ch. Par. St-Ambroise, Paris ; 85, 61.  
Marie Graisely, Maison de Charité d'Athis-Mons ; 57, 32.  
Elise Lemaire, Maison Principale à Paris ; 81, 50.  
Marie Dassieu, M. Charité, (Ste-Jeanne d'Arc), Reims ; 65, 42.  
Henriette Cambet, Maison de Charité de Béthune ; 65, 45.  
Victoire Levrat, Hôtel-Dieu de Toulouse ; 79, 48.  
Renée Lalanne, Hôpital St-Léon de Bayonne ; 32, 10.  
Aimée Gerin, Hospice de Villers-Bretonneux ; 74, 47.

- Hélène Roze, Hôpital de Blangy-sur-Bresle ; 47, 25.  
Juliete Jaget, Hospice d'Estaires ; 63, 42.  
Carmen Masales, Hôpital civil de Malaga ; 78, 42.  
Carmen Urena, Hôpital militaire de Ceuta ; 77, 50.  
Prudencia Legorburu, Hôpital civil de Malaga ; 53, 34.  
Alejandra Carro, Asile du Sacré-Cœur de Santana ; 40, 20.  
Paule Guerrin, Maison de Charité de Clichy ; 60, 33.  
Marie Chazalet, Maison de Charité de Clichy ; 69, 47.  
Catherine Rimlinger, Maison Charité, Montolieu ; 75, 57.  
Henriette Dudelska, Maison Centrale de Varsovie ; 85, 65.  
Joséphine Czajkowska, Maison Centrale de Varsovie ; 59, 35.  
Thérèse Baechler, Maison de Charité de Clichy ; 82, 54.  
Marie Crumbes, Crèche de Bône (Algérie) ; 88, 66.  
Henriette Almeras, Dispensaire d'Albi ; 69, 43.  
Jeanne Candilhon, Hôpital de Mazamet ; 42, 18.  
Eugénie Sauvajon, Hôpital St-Joseph, Paris ; 74, 41.  
Marie Gros, Maison de Charité du Puy ; 74, 51.  
Marie Feuillade, Hôpital de Lunel ; 73, 49.  
Gabrielle Teurrekens, Crèche Marie-Henr., Bruxelles ; 57, 23.  
Maria Haro, Hôpital Alla, Barcelone ; 65, 35.  
Maria Hallai, Hôp. Csikzerereda (Hongrie) ; 20, 2.  
Marguerite Cürten, Maison Centrale de Cologne ; 41, 15.  
Marie Skrzatek, Incurables de Lwow (Pologne) ; 70, 46.  
Joséphine Szubert, Mson. Imm. Concep., Cracovie ; 87, 59.  
Thérèse Noja, Aliénés Kulparkow (Pologne) ; 58, 33.  
Constance Sobiech, Maison Centrale de Chelmo ; 79, 57.  
Marthe Chassagne, Mson. Ch., Pse St-Marcel, Paris ; 65, 45.  
Charlotte Mauboussin, Hôtel-Dieu de Chartres ; 67, 45.  
Agnès Savarèse, Aliénés de Naples ; 79, 54.  
Constance Sobiech, Maison Centrale de Chelmo ; 79, 59.  
Adelaide Grasso, Maison St-Vincent de Palermo ; 56, 33.  
Addolorata Rizzo, Hôpital militaire de Palermo ; 80, 50.  
Elisabetta Amorese, Orphelinat d'Ostuni ; 70, 51.  
Concetta Russo, Aliénés de Naples ; 51, 25.  
Anna Fontana, Orphelinat de Grumo ; 37, 4.  
Maria Di Sciacca, Invalides de Caltagirone ; 78, 48.  
Antonietta De Ritis, Orphelinat de Lecce ; 73, 51.  
Mariangela Grieco, Maison St-Laurent de Bisceglie ; 63, 32.  
Adelia Paradisi, Hôpital d'Aquila ; 26, 6.  
Maria Izzo, Maison Centrale de Naples ; 31, 9.  
Agata Piscopiello, Hôpital Cristallini de Naples ; 87, 61.  
Maria Avolio, Hôpital Victor Emmanuel de Tripoli ; 44, 24.  
Maddalena Maggiore, Maison de Retraite Marigliano ; 59, 37.  
Teresa Salomi, Orphelinat de Chieti ; 81, 50.  
Emilia Escoffier, Hôpital Liqa de Naples ; 55, 25.  
Teresa Cimmino, Asile de Grammichele ; 26, 8.  
Lucia Ricca, Maison de Retraite de Marigliano ; 86, 60.  
Maria Bonelli, Hôpital de Fasano ; 78, 42.  
Genesia Bertoni, Maison Centrale de Naples ; 32, 10.  
Filomena Longobardi, Maison de Retraite Marigliano ; 85, 66.  
Maria Falagario, Maison de Retraite Marigliano ; 83, 63.  
Delia Stefanini, Albergo de Naples ; 66, 34.  
Marguerite Delforge, Mon. St-Genès, Cler.-Ferrand ; 81, 52.  
Marie Charbonnel, Hôpital de Largentière ; 90, 66.  
Victorine Peron, Maison Principale, Paris ; 72, 34.  
Amélie Moutet, Mson. St-Michel, El-Biar (Algérie) ; 79, 51.  
Concetta Nobile, Fourneau des Pauvres, Tunis ; 54, 30.  
Marie Reisenhel, Mson, Cent. Shanghai (Chine) ; 76, 54.  
Françoise Ravel, Maison de Charité de Clichy ; 100, 79.

- Marie Tourton, Miséricorde ue Santiago (Chili) ; 68, 47.  
Samaritaine Vuccino, Ecole de Syra (Grèce) ; 83, 46.  
Marguerite Calvet, Ecole de Syra (Grèce) ; 79, 57.  
Ant. Sepulveda, H. St-Jean-de-Dieu, La Serena (Chili) ; 90, 68.  
Odile Hup, Hôp. de Bavière, Verviers (Belgique) ; 72, 49.  
Pauline Dumortier, Institution Sourds-Muets, Arras ; 63, 42.  
Marie-Louise Fouilleron, Hôpital de Neuville ; 72, 45.  
Amélie Bukowska, H. Mariampol (Pr. de Cracovie) ; 63, 43.  
Suzanne Jasinska, Orphelinat St-Casimir, Lwow ; 85, 60.  
Reine Kurieto, Orph. Inm. Conception, Cracovie ; 51, 22.  
Angélique Swiader, H. Czerwonograd (Pr. Cracovie) ; 38, 17.  
Julie-Anne Rowinska, Maison Centrale de Varsovie ; 88, 70.  
Edwige Doberska, Hôpital St-Alexandre de Kielce ; 65, 35.  
Victorine Conrard, M. Charité Lavaveix-les-Mines ; 74, 53.  
Marianne Gollnik, M. St-Florien, Bydgoszcz (Pologne) ; 62, 42.  
Marie Sekula, Orphelinat de Zduny ; 41, 17.  
Bronislas Smerlinska, Hôpital de Jaslo ; 31, 12.  
Félicité Schreiber, Hôpital Enfant-Jésus, Varsovie ; 50, 30.  
Berthe Patteyn, Maison Charité de Valenciennes ; 74, 54.  
Marguerite Mulier, Hôpital St-Joseph, à Paris ; 56, 32.  
Marie Tamisier, Hôpital d'Avignon ; 63, 39.  
Marie Parabis, Hôpital des Enfants de Bordeaux ; 79, 49.  
Marie Robin, Hôpital d'Autun ; 71, 53.  
Antoinette Estienne, Mson. Charité, Château-l'Evêque ; 68, 40.  
Irma Maurel, Mson Charité, Château l'Evêque ; 66, 46.  
Catherine Chillaud, Hôpital d'Auch ; 71, 48.  
Maria Rouan, Maison de Charité de Montolieu ; 66, 43.  
Marie Richebe, Maison de Charité de Montolieu ; 83, 63.  
Marie Gilabert, Miséricorde de Pau ; 84, 65.  
Agnès Lefebvre, Mson de Charité, Château-l'Evêque ; 52, 18.  
Thècle Jelen, Maison Centrale de Cracovie ; 74, 47.  
Anna Simon, Hôpital de Corbeil ; 41, 20.  
Marie Putz, Hôpital de Chartres ; 85, 52.  
Marie Moulin, Berceau de St-Vincent-de-Paul ; 53, 23.  
Louise Kermarec, Hôpital St-Joseph de Paris ; 76, 49.  
Marie Caffiot, Hôpital St-Joseph de Lyon ; 79, 47.  
Marcelle Boisset, Mson. Charité, Psse St-Roch Paris ; 39, 18.  
Marie Gory, Maison Charité, Château-l'Evêque ; 59, 40.  
Louise Legier-Desgranges, M. Char., Château-l'Evêque ; 71, 46.  
Catherine Krzyminska, Maison Centrale de Varsovie ; 49, 23.  
Bénigna Sapinska, Maison Centrale de Varsovie ; 72, 45.  
Ernestine Ducrot, Berceau St-Vincent-de-Paul ; 73, 52.  
Céline Levassor, Hospice du Coteau ; 76, 53.  
Marie Cherbonnier, Hospice de La Paz (Pérou), 69, 46.  
Marie-Louise Lebrun, Hôpital de Tientsin (Chine) ; 66, 44.  
Mannée Ganem, Maison Centrale de Beyrouth ; 78, 58.  
Léonie Pinot, Maison St-Vincent de l'Hay ; 80, 58.  
Jeanne Nayme, Hôpital de Moirans ; 94, 74.  
Marie Bruneau, Maison de Charité de Clamart ; 93, 67.  
Sophie Schmaltzer, Berceau St-Vincent-de-Paul ; 90, 65.  
Antoinette Rigaud, Maison de Charité de Montolieu ; 87, 67.  
Zoé Timmermann, Hôpital de Pithiviers ; 79, 54.  
Alice O'Sullivan, Hôp. Ste-Marie, Shanghai (Chine) ; 74, 47.  
Anna Wollny, Hôp. Ste Anne Breslau (Pr. de Cologne) ; 68, 36.  
Anastasia Horny, Maison Centrale Ladce (Slovaquie) ; 31, 3.  
Anna Molnar, Hôpital de Nitra (Slovaquie) ; 83, 61.  
Marie Fortassin, Orphelinat d'Elancourt ; 78, 48.  
Marie de Torrier, Maison de Charité Montolieu ; 86, 64.  
Marguerite Mathieu, Hôp. de Bourbon l'Archambault ; 75, 55.

- Anais Gasc, Hôpital d'Orange ; 73, 51.  
Adèle Laulhe, Miséricorde de Pau ; 46, 24.  
Mary Dullea, Priory de Mill-Hill (Angleterre) ; 87, 53.  
Marguerite Fragues, Hospice de la Grave, Toulouse ; 73, 51.  
Marie Vion, Maison de Charité de Montolieu ; 72, 46.  
Marie Leymonie, Hôpital de Clermont-l'Hérault ; 65, 44.  
Juliette Picard, Maison de Charité de Fougères ; 54, 31.  
Virginie Courand, Maison de Charité de Clichy ; 76, 54.  
Emilie Desableau, Maison St-Vincent de L'Hay ; 69, 46.  
Marie Malfant, Maison de Charité de Clichy ; 74, 48.  
Hélène Czajkowska, Maison Centrale de Cracovie ; 68, 49.  
Françoise Przywedzka, Maison Centrale de Cracovie ; 84, 62.  
Alexandre Sikorska, Hôpital Enfant-Jésus de Varsovie ; 35, 9.  
Casimire Tuszko, Hôpital Enfant-Jésus de Varsovie ; 72, 51.  
Reine Dabrowska, Maison Centrale de Varsovie ; 66, 39.  
Hélène Komosinska, Orph. Kalisz (Pr. de Varsovie) ; 57, 35.  
Angèle Szczesniakowska, Hôp. St-Stanislas, Varsovie ; 42, 18.  
Lucie Mullot, Maison Charité de Ste-Emilie ; 65, 40.  
Angélique Dupont, Maison St-Ouen de Rouen ; 87, 64.  
Emilie Grosjean, Hospice de Belletanche ; 76, 44.  
Joséphine Lacroix, Maison Principale à Paris ; 74, 51.  
Clémentine Girardet, Maison de Charité de Beaune ; 78, 57.  
Marie Birot, Maison Principale à Paris ; 66, 45.  
Marie-Thérèse Boisserie, Maison Charité, Saint-Dié ; 78, 56.  
Claire Stern, Maison de Charité, Château-l'Evêque ; 63, 40.  
Joséphine Passerat, Hôpital de Largentière ; 52, 30.  
Henriette Benas, Maison Charité Château-l'Evêque ; 80, 49.  
Jeanne Couailhac, Asile St-Vincent de La Teppe ; 78, 59.  
Marguerite Cahill, Maison Charité, Navan (Irlande) ; 62, 16.  
Maria Arancone, Hôpital d'Agreda (Espagne) ; 52, 28.  
Anne Beisert, Maison Centrale de Chelmino ; 75, 48.  
Marie Bernard, Hôpital de Vichy ; 90, 63.  
Catherine Cabanius, Maison Charité Château-l'Evêque ; 67, 41.  
Anne-Marie Garihe, Hôpital de Condom ; 62, 41.  
Marie Monjaret, Hôpital de Condom ; 59, 37.  
Georgette Foucher, Hospice St-Charles d'Amiens ; 64, 36.  
Marie Liou, Hôpital St-Vincent Kiu-Kiang (Chine) ; 73, 54.  
Marie-Thérèse Magri, Ambulance Bon Pasteur, Rome ; 84, 63.  
Joséphine Sourdin, Maison de Charité, Montolieu ; 83, 61.  
Marie Kielek, Hôp. Ste-Trinité, Piotrkow (Pr. Varsovie) ; 29, 9.  
Elena Guerra, Asile national d'Assomption (Paraguay) ; 80, 43.  
Manuela Torres, Hôp. Pasteur, Montevideo (Uruguay) ; 88, 61.  
Marie-Louise Aroud, Maison de Charité de Clichy ; 75, 49.  
Nelly Schenardi, Maison de Charité de Clichy ; 58, 30.  
Marie Rodier, Maison Charité, Sains-en-Gohelle ; 81, 58.  
Emma Selva, Hôpital des Molinettes de Turin ; 31, 6.  
Aurelia Podbersky, Ecole de Malacky (Slovaquie) ; 63, 45.  
Anna Filip, Maison Centrale de Ladce ; 36, 19.  
Maria Dubravicky, Ecole de Moravsky Svaty Jean ; 53, 32.  
Helena Zyzik, Maison Centrale de Ladce ; 79, 56.  
Marie Fourcade, Miséricorde de Tarbes ; 77, 56.  
Marie Warin, Maison St-Vincent de Musinens ; 37, 7.  
Elisa Grave, Maison de la Providence de Metz ; 81, 52.  
Léonie Lévêque, Maison St-Pierre de Troyes ; 71, 51.  
Jeanne Boceno, Maison St-Louis de Bordeaux ; 87, 66.  
Catherine Bournat, Hôpital de Sablé ; 76, 54.  
Marie Malaval, Maison de la Gare d'Orléans à Paris ; 66, 45.  
Marie Cotonea, Hôpital de Mazamet (de Chantelle) ; 60, 40.  
Louise Cancalon, Maison de Charité de Valence ; 67, 43.

- Marie Piot, Maison St-Martin de Troyes ; 69, 48.  
Claudine Reynaud, Maison de Charité de Clichy ; 75, 46.  
Victorine Lemaire, M. Charité Châtillon s/Bagneux ; 86, 63.  
Madeleine Kaczmarek, H. gén. Lwow (Pr. Cracovie) ; 54, 33.  
Eléonore Szymanska, Maison Centrale de Cracovie ; 74, 53.  
Pauline Januszewska, Maison Bienfaisance, Cracovie ; 78, 54.  
Marguerite Marchand, Hospice de St-Gilles du Gard ; 68, 45.  
Marie Bathie, Maison Principale à Paris ; 63, 43.  
Marie Profitlich, Maison St-Joseph Oberbilk (Alle.) ; 55, 31.  
Marie Heide, Maison Ste-Marie, Wassenberg (Alle.) ; 43, 19.  
Marie Poudroux, Hôpital civil de Vichy ; 29, 4.  
Louise Crépin, Maison Charité Lille-Wazemmes ; 59, 33.  
Lucie Guinard, Maison de Charité de Saint-Denis ; 68, 46.  
Marie-Thérèse Coste, Maison St-Seurin, Bordeaux ; 86, 64.  
Marie Carambaud, M. St-Cosme, Châlons-sur-Saône ; 91, 69.  
Henriette Lumière, Maison de Charité de Montolieu ; 77, 54.  
Anna Meda, Hôpital de Lesparre ; 92, 70.  
Ignacia Aguado, Asile de Santander (Espagne) ; 66, 42.  
Maria Estepa, Hôpital d'Agredé (Espagne) ; 52, 28.  
M. Dolores Mozo, Foyer de Barcelone (Espagne) ; 74, 46.  
Jeanne Fleurquin, Hôtel-Dieu de Douai ; 44, 9.  
Anne-Marie Pinson, Maison des Dames à Lyon ; 79, 52.  
Louise Hauspie, Maison de Charité de Clichy ; 71, 46.  
Catherine Coutançon, Maison Principale à Paris ; 82, 56.  
Juliette Sabathier, Maison St-Vincent de Chantepie ; 76, 53.  
Antoinette Blanc, Hospice de la Grave de Toulouse ; 73, 46.  
Marie Merla, Hospice de St-Gilles du Gard ; 65, 42.  
Marie Nicolau, Maison de Charité de Montolieu ; 83, 60.  
Joséphine Lepagneul, Hôpital de Moissac ; 68, 43.  
Marie-Anne Sourice, M. Charité Château-l'Evêque ; 58, 29.  
Marie Berne, Maison Charité, Château-l'Evêque ; 78, 30.  
Jeanne Larmichant, Hôpital civil de Pékin (Chine) ; 74, 52.  
Angélique Naudin, Maison de Charité, Montolieu ; 84, 57.  
Marguerite Huck, Psse de Ménilmontant, Paris ; 59, 34.  
Marie Gibier, Maison Principale, Paris ; 55, 33.  
Georgina Henderson, Maison Centrale, Mill-Hill ; 64, 23.  
Marianne Grzeda, Hôpital' Sroda (Pologne) ; 68, 45.  
Marie Czarnowska, Maison de Ghejnice (Pologne).  
Eulalie Daquo, Hôpital de Tarbes ; 74, 52.  
Euphrasie Le Sage, Maison de Charité de Clichy ; 86, 59.  
Marguerite Demeulenaere, Hospice de Bouchain ; 63, 41.  
Marie Moret, Hôp. de Pau (Vic-sur-Seille, à Ignon) ; 57, 33.  
Marie Cresson, Maison de Charité de Montolieu ; 86, 59.  
Suzanne Bayer, Mson Centrale, Nagyvarad (Hongrie) ; 80, 63.  
Joséphine Minnet, Maison Centrale de Cracovie ; 76, 52.  
Julie Znanska, Maison Centrale de Cracovie ; 72, 38.  
Léocadie Zozlowska, Maison Centrale de Cracovie ; 56, 38.  
Madeleine Pukas, Hôp. de Rzeszow (Pr. de Cracovie) ; 47, 24.  
Clementina Campagnani, Institut Gradenigo de Turin ; 79, 53.  
Dorothee Bowlby, Maison Retraite, Shanghai (Chine) ; 66, 30.  
Antoinette Lefeunteun, Hôpital de Billom ; 51, 19.  
Renée de la Mairie, M. de Ch. Psse. St-Eti. du Mont. P. ; 78, 55.  
Claudine Corompt, Maison Charité, Château-l'Evêque ; 77, 49.  
Marie Bourgain, Maison Retraite Marigliano (Italie) ; 78, 56.  
Cécile Sauzède, Maison St-Seurin de Bordeaux ; 81, 60.  
Alix Guillemain, Mson. de Charité de Clichy ; 73, 49.  
Marie Capdeville, Maison St-Etienne de Toulouse ; 83, 56.  
Rosalie Fresnel, Maison de Charité de Lamballe ; 84, 53.  
Jeanne Fleurquin, Hôtel-Dieu de Douai ; 44, 9.

- Anne-Marie Pinson, Maison des Dames à Lyon; 79, 52.  
Louise Hauspie, Maison de Charité de Clichy; 71, 46.  
Catherine Coutancon, Maison Principale à Paris; 82, 56.  
Juliette Sabathier, Maison St-Vincent de Chantepie; 76, 53.  
Antoinette Blanc, Hospice de la Grave de Toulouse; 73, 46.  
Marie Merle, Hospice de St-Gilles du Gard; 65, 42.  
Marie Nicolau, Maison de Charité de Montolieu; 83, 60.  
Joséphine Lepagneul, Hôpital de Moissac; 68, 43.  
Marie-Anne Sourice, Mais. Charité de Château-l'Evêque; 58, 29.  
Marie Berne, Maison de Charité de Château-l'Evêque; 78, 30.  
Marie Casseaux, Maison de Charité de Montolieu; 94, 77.  
Hermance Sohier, Hôpital de Blangy; 67, 46.  
Marie Cournol, Maison de Charité de Montolieu; 70, 44.  
Jeanne Portes, Maison de Ch. St-Médard, à Paris; 77, 52.  
Marie Bugni, Maison de Charité de Clichy; 74, 47.  
Jeanne Single, Maison de Ch. St-Nicolas, Le Havre; 54, 32.  
Marie Teyssedou, Hôpital de Mazamet; 27, 8.  
Elisabeth Che, Hospice de Tangshan (Chine); 45, 23.  
Marie Lo, Hôpital St-Joseph de Ningpo; 83, 58.  
Elisabeth Tchang, Hospice St-Joseph de Shanghai; 42, 21.  
Louise Labbe, Hospice de Tangshan; 69, 44.  
Joséphine Roguoni, Hôpital de Kian; 62, 28.  
Joseph Finn, Hôpital St-Joseph, Dublin (Irlande); 43, 17.  
Otilie Bednar, Maison Centrale, Ladce (Slovaquie); 83, 63.  
Emilie Birtus, Maison Centrale, Ladce (Slovaquie); 73, 52.  
Jeanne Tacher, Hôpital de Sète; 59, 32.  
Marie Deyrieux, Mais. de Charité de Château-l'Evêque; 84, 62.  
Mathilde Vasseur, Asile St-Vincent de La Teppe; 73, 49.  
Marie de Pontbriand, Maison St-Vincent de Vichy; 64, 38.  
Marie Couchoud, Mais. de Ch. de Châtillon-s-Bagneux; 90, 65.  
Protésie Anglade, Sanatorium de Briançon; 39, 16.  
Léonie de l'Eglise, Maison St-Vincent de l'Hay; 81, 53.  
Adèle Bertin, Enfants-Trouvés d'Alexandrie (Egypte); 65, 41.  
Marie Wojcik, Maison Centrale de Cracovie; 54, 25.  
Adèle Copin, Mais. Ch. P. St-Ferd. des Ternes, Paris; 82, 56.  
Marguerite Morel, Mais. de Charité de Bourg-la-Reine; 77, 55.  
Elisabeth Morel, Maison St-Vincent de Chantepie; 79, 58.  
Marie Marguerite, Maison de Charité de Loos; 81, 60.  
Cécile Mourier, Hôpital de Riom; 76, 53.  
Marie Jahan, Maison de Charité de Clichy; 83, 61.  
Marie Gardey, Maison Centrale de Lima (Pérou); 71, 48.  
Marie Minguier, Hôp. Pasteur, Montevideo (Uruguay); 78, 54.  
Anne Costello, Priory de Mill-Hill (Angleterre); 78, 54.  
Joséphine Tyrakowska, Maison Centrale de Cracovie; 55, 28.  
Apolline Ceglarek, H. d'al., Kulparkow (Pr. Cracovie); 69, 43.  
Jeanne Dorizy, Mais. de la Providence de Chalons-S.; 85, 60.  
Marie Brosset, Maison de Charité de Soissons; 76, 51.  
Marie Dejaques, Mais. de Charité, Château-l'Evêque; 76, 55.  
Claire Braquenie, Hospice de Guimerville; 82, 58.  
Louise Courant, Hôtel-Dieu de Chartres; 60, 31.  
Marie Charbonnier, Maison de Charité de Clichy; 89, 66.  
Stéphanie Chiffnet, Maison Centrale d'Istanbul; 78, 51.  
Geneviève Chautant, Hôpital de Langres; 66, 37.  
Suzanne Derode, Ruche N.-D. des Champs, à Paris; 68, 46.  
Rosalie Gros, Mais. de Charité de Château-l'Evêque; 71, 45.  
Costantina Odescachi, Mais. Saint-Vincent de Rome; 68, 44.  
Marie Monteils, Hôpital de Mézin; 79, 58.  
Thérèse Castets, Hôpital de Marmande; 85, 63.  
Louise Avignon, Miséricorde de Narbonne; 77, 55.  
Angéline Le Lorec, Maison de Charité de Clichy; 53, 30.

- Elisabeth Weber, M. St-Vinc., Schöenberg (Cologne) ; 68, 42.  
Marie Köllmer, Mais. St-Joseph, Kommern (Cologne) ; 90, 71.  
Christine Klein, Mais. St-Joseph, Kommern (Cologne) ; 72, 43.  
Anna Barthems, Mais. St-Joseph de Hardt-M-Gladbach ; 71, 38.  
Marie Chupin, Hôpital de Montluel ; 68, 41.  
Marie Taffary, Hôpital civil de Versailles ; 80, 53.  
Marie Tixier, Mais. St-Genès de Clermont-Ferrand ; 79, 55.  
Anne-Marie Coste, Sanatorium de Briançon ; 33, 12.  
Rosa Garnier, Sanatorium de Montferrand ; 35, 7.  
Léonie Turbelin, Maison Principale à Paris ; 74, 51.  
Marie Prat, Berceau de Saint-Vincent de Paul ; 86, 58.  
Marie Eynard, Hôtel-Dieu de Chartres ; 79, 53.  
Emilie Véron, Maison de Charité de Clichy ; 66, 42.  
Marie Pillaud, Maison Saint-Sauveur de Lille ; 76, 51.  
Amélie Masson, Hôpital de Doullens ; 91, 64.  
Marie-Thérèse George, Mais. Char., Château-l'Evêque ; 77, 53.  
Rose Autran, Maison de Charité de Montolieu ; 81, 59.  
Maria Curicque, Maison de Charité de Montolieu ; 77, 53.  
Mathilde Gente, Asile St-Vincent de La Teppe ; 73, 49.  
Jeanne De la Pauze, Hôpital Saint-Joseph de Paris ; 71, 42.  
Anne-Marie Lamboray, Mais. Provid. Verviers (Belg.) ; 83, 63.  
Marie Causse, Sanatorium de Montferrand ; 43, 19.  
Gertrude Schwartz, Mais. Centrale de Ladce (Slov.) ; 58, 40.  
Marie Lanza, Hospice Sta Maria in Capella, Rome ; 26, 2.  
Laure Lecat, Maison St-Genès, Clermont (de Munro) ; 79, 53.  
Eléonore Genoud, Maison de Charité de Clichy ; 72, 45.  
Jeanne Forgues, Hospice de Saint-Alban, Lyon ; 66, 46.  
Marie Olivier, Maison Notre-Dame de Versailles ; 91, 65.  
Hélène Girodet, Hôpital de Flers de l'Orne ; 70, 50.  
Marie-Anne Poulain, Hôtel-Dieu de Rennes ; 71, 47.  
Marthe Lemaitre, Maison de Charité de Clichy ; 68, 42.  
Louise Colombies, Hôpital d'Angers ; 78, 55.  
Marianne Sereczynska, Maison Centrale de Varsovie ; 74, 53.  
Emilie Cichocka, Maison Centrale de Varsovie ; 76, 54.  
Françoise Skowronska, H. St-Vinc., Lublin (P. Vars.) ; 64, 40.  
Margareta Piatek, M. Ste-Marie, Wassenberg (P. Col.) ; 34, 11.  
Anna Kenn, Mais. St-Vincent, Godesberg (P. Colog.) ; 67, 48.  
Margareta Hansen, Mais. St-Jos. de Hardt-M-Gladbach ; 68, 44.  
Irma Fournier, Maison de Charité de Clichy ; 84, 64.  
Marie Auvray, Rouen Saint-Clément ; 63, 36.  
Rosalie Mouézy, Maison de Charité de Lamballe ; 64, 45.  
Andréline Aune, Hôpital de Sète ; 73, 33.  
Cécile Descols, Orphelinat de Ste-Marguerite ; 84, 60.  
Olga Kopernicka, H. Turclansky Svâty Martin (Slov.) ; 24, 4.  
Cécile Lukacovic, Hôpital de Treucin (Slovaquie) ; 23, 10 mois.  
Edwige Brzozka, en prison, Wejherowo (P. Chelmno) ; 48, 23.  
Adèle Marie, Hôpital de Flers ; 62, 39.  
Madeleine Bresse, Léproserie d'Ampasy (Madagascar) ; 51, 26.  
Eugénie Cocher, Hospice de Jérusalem ; 72, 47.  
Marie Forestier, Hôpital de La Serena (Chili) ; 69, 44.  
Julie Becagli, victime bombard. à Livourne (Italie) ; 63, 41.  
Nicoline Senigaliesi, victime bomb. à Livourne (Italie) ; 36, 15.  
Adèle Donati, victime bombardem. à Livourne (Italie) ; 26, 6.  
Hélène Babska, Maison Centrale de Chelmno ; 68, 45.  
Marie Blachon, Orphelinat des Sts-Anges, Marseille ; 83, 57.  
Anais Cappe, Maison Saint-Firmin d'Amiens ; 60, 41.  
Aline Vassort, Maison de Charité de Roubaix ; 74, 51.  
Jeanne Lecœur ; Sanatorium de Bahnes (Liban) ; 70, 42.  
Marie-Anne Métail, Hôpital de Lorca (Espagne) ; 83, 62.

- Sofia Domenech, Maison Centrale de Madrid ; 73, 47.  
Véronique Yazidjian, Hôpital Geremia d'Istanbul ; 72, 45.  
Adèle Cairone, Maison Saint-Vincent de Rome ; 71, 44.  
Ladislas Stopinska, Hôp. St-Vincent, Lublin (pr. Vars.) ; 46, 25.  
Josephine Kolasa, Hôpital Saint-Félix de Varsovie ; 32, 11.  
Julie Sokolowska, Sanatorium d'Otwock (pr. Varsovie) ; 38, 20.  
Edwige Jeziorna, Sanatorium d'Otwock (pr. Varsovie) ; 28, 9.  
Sophie Gierlatowicz, Hôpit. de l'Enfant-Jésus, Varsovie ; 38, 17.  
Mathilde Zdziebło, Hôpital gén., Lwow (pr. Cracovie) ; 62, 43.  
Marie Petit, Maison de Charité de Montolieu ; 88, 65.  
Denise Cosson, du Séminaire, déc. Hôp. St-Michel, Paris ; 34, 1.  
Maria Grand-Clément, Hospice de Villers-Bretonneux ; 84, 61.  
Philomène Mounicou, St-Eugène, décéd. Hôp. Saintes ; 34, 7.  
Marie Guillou, Maison de Charité de Clichy ; 64, 44.  
Marie Billaux, Hôtel-Dieu de Rennes ; 50, 25.  
Angèle Venet, Hôpital suburbain de Montpellier ; 32, 10.  
Marie Andrey, Hospice de Châtel-St-Denis ; 41, 15.  
Pierrette Valentin, Maison Principale à Paris ; 82, 59.  
Elisabeth Deaky, Mais. centr. de Nagyvarad (Hongrie) ; 63, 46.  
Renée Gonther, Hôpital de Mazamet ; 40, 21.  
Marguerite Letuppe, Maison de Charité de Clichy ; 73, 51.  
Marie Morandeau, Orphelinat d'Elancourt ; 78, 50.  
Cécile Le Solleuz, Maison de Charité de Clichy ; 81, 59.  
Marie Genoud, Hospice de Musinens ; 29, 1.  
Gabrielle Oiry, Mais. Char. St-Eng., déc. Hôp. Saintes ; 46, 22.  
Marie Boulan, Hôpital de Saint-Méen ; 66, 43.  
Angéline Regnaut, Hospice de Musinens ; 36, 14.  
Jeanne Moulinot, Hôp. de Pau (de l'Hôp. St-Jos., Lyon) ; 62, 39.  
Mélanie Roussel, Hospice de la Charité de St-Etienne ; 76, 49.  
Marguerite Rivière, Maison de Charité de Clichy ; 78, 49.  
Augustine Moulin, Mais. de Charité, Château-l'Evêque ; 59, 32.  
Rosa Raymond, Maison de Charité de Tréboul ; 50, 28.  
Hélène Klein, Maison Centrale de Chelmno ; 48, 22.  
Sophie Balewska, Hôp. St-Vinc. Chelmno (pr. Chelmno) ; 45, 23.  
Elisabeth Schuster, Maison Centrale de Ladce (Slov.) ; 69, 48.  
Josephina Slota, Orphelinat de Zilina (Slovaquie) ; 23, 4.  
Sophie Sloboda, Orphelinat de Boskovice (Slovaquie) ; 69, 44.  
Rosalie Turcok, Orphelinat de Trnava (Slovaquie) ; 43, 27.  
Maria Palma, Sanat. dos Vales de Coimbra (Port.) ; 32, 8 mois.  
Angèle Jusseaume, Miséricorde de Vannes ; 69, 49.  
Blanche Loviny, Hospice d'Arneke (Orphel. de Socx) ; 70, 42.  
Marie Ferrère, Maison de Charité de Château-l'Evêque ; 78, 53.  
Céline François, Crèche de Wenchow (Chine) ; 62, 43.  
Jeanne Chillaud, Maison St-Joseph de Ning Po (Chine) ; 65, 45.  
Philomène Fan, Hôpital Saint-Vincent, Pékin (Chine) ; 36, 17.  
Marie Zeng, Maison St-Vincent de Shanghai (Chine) ; 23, 3.  
Elizabeth Zi, Maison Saint-Vincent de Shanghai (Chine) ; 31, 4.  
Marie Wang, Maison St-Vincent de Hangchow (Chine) ; 43, 20.  
Josephine Conti, Maison Saint-Vincent de Rome ; 75, 52.  
Bridget Brady, Belfast (Irlande) ; 77, 43.  
Kathleen Molumby, Tollcross, Glasgow (Ecosse) ; 32, 8.  
Virginie Musmaque, Maison de Charité de Clichy ; 85, 48.  
Simone Minguet, Maison de Charité de Clichy ; 24, 4.  
Marie Dupuy, Hôpital de Pont-Saint-Esprit ; 77, 55.  
Marthe Hallouin, Hôpital d'Abbeville ; 37, 8.  
Marie L'Antoine, Orphelinat de Rugles ; 76, 46.  
Mathilde Reskem, Asile Saint-Vincent de La Teppe ; 75, 47.  
Dina Caparrini, Hôp. milit., Bologne (vict. bombard.) ; 45, 18.  
Julie Lafont, Maison de Charité de Clichy ; 86, 67.

- Primitiva Gonzalez, Hôpital de Burgos (Espagne) ; 82, 52.  
Eléna Marcos, Maison de Retraite de Madrid ; 30, 10.  
Juana Osoro, Maison Centrale de Madrid ; 48, 16.  
Josefa Miret, Maison de Charité de Barcelone ; 45, 22.  
Adelaide Sanchez, Inst. Ophtalmique de Madrid ; 45, 19.  
Victoire Kubieniec, Hôpital St-Lazare de Cracovie ; 70, 44.  
Madeleine Bykowska, Hôpital Rozdol (prov. Cracovie) ; 75, 54.  
Anne Zdziebło, Hôpital génér. de Lwow (prov. Cracovie) ; 69, 43.  
Lucie Raynal, Maison de Charité, Château-l'Evêque ; 81, 61.  
Louise Poncet, Maison de Charité de Clichy ; 66, 44.  
Andrée Tondeur, Hôpital de Rethel ; 50, 22.  
Marie-Joseph Mahé, Maison de Charité de Coutances ; 78, 49.  
France Louche, Hôpital de Rambouillet ; 35, 12.  
Anne Drzewiecka, Maison Centrale de Chelmino ; 86, 61.  
Boleslas Siejak, Maison Centrale de Chelmino ; 45, 22.  
Félicité Stawowska, Maison Centrale de Varsovie ; 87, 65.  
Hélène Ras, Hôpital de Nowosiolki (prov. Cracovie) ; 54, 30.  
Gabrielle Michel, Maison de Charité de Puteaux ; 75, 55.  
Adèle Dupont, Maison de Charité d'Aire sur la Lys ; 86, 62.  
Marie Sarrazain, Providence de Revel ; 61, 39.  
Gabrielle Rouzaud, Hospice de Condom ; 68, 44.  
Mélanie Béraud, Hôpital d'Ussel ; 76, 54.  
Marie-Louise Poissant, Santa Casa, Rio de Janeiro ; 68, 45.  
Maria Imreh, Hôpital St-Joseph, Nagyvarad (Hongrie) ; 34, 15.  
Victoire Roland, Maison Principale, Paris ; 74, 51.  
Aimée Guilet, Maison de Charité de Montolieu ; 81, 60.  
Coralie Portal, Hôpital de Rambouillet ; 77, 56.  
Marie-Louise Morijaud, Hôpital de Sablé ; 62, 37.  
Marie-Louise Olivier, Mais. St-Jos., av. Parment., Paris ; 80, 60.  
Yvonne Dubois, Hospice de Saint-Gilles du Gard ; 45, 21.  
Jeanne Czeszewska, Maison Centrale de Chelmino ; 64, 39.  
Boguslawa Delewska, Maison Centrale de Chelmino ; 45, 19.  
Rosalie Schermacher, Hosp. St-Vinc., Rabka (Cracovie) ; 83, 65.  
Marie Horoszewicz, Wolyn (Prov. de Cracovie) ; 68, 47.  
Louise Fallot, Hôpital d'Armentières ; 69, 34.  
Charlotte de Guillebon, Hospice de Bray-sur-Somme ; 74, 48.  
Augustine Le Meltier, Hôpital d'Ussel ; 82, 60.  
Odette Renault, Mais. St-Vincent Musinens (de Barlin) ; 30, 1.  
Fanie Rispal, Maison St-Genès de Clermont-Ferrand ; 89, 69.  
Marie Verdier, Hôpital de Rambouillet ; 71, 40.  
Jeanne Mercier, Hôpital du Sacré-Cœur de Beyrouth ; 45, 21.  
Lucie Fons, Ecole Française de Calamari (Grèce) ; 83, 51.  
Françoise Delattre, Hôpital de St-Amand-les-Eaux ; 69, 47.  
Jeanne Scohy, Maison St-Maurice-d'Amiens ; 68, 40.  
Anne Marty, Hôpital d'Ussel ; 75, 50.  
Jeanne Muguet, Maison de Charité, Château-l'Evêque, 75, 53.  
Marthe Margeridon, Hôpital St-André Bordeaux ; 59, 33.  
Anne Neumerkt, Hôpital de Moszczany (Prov. Cracovie) ; 62, 41.  
Marie Cadaux, Asile St-Vincent, La Tempe ; 70, 51.  
Marie Michel, Maison de Charité, Saint-Tronc, 83, 64.  
Louise Prével, Maison Principale à Paris ; 82, 56.  
Marianne Lipka, Maison d'Education, Varsovie ; 72, 49.  
Joséphine Debska, Hôpital St-Stanislas, Varsovie ; 49, 26.  
Thérèse Luczycka, Hôpital de l'Enfant-Jésus, Lublin (Prov. de Varsovie) ; 65, 40.  
Jeanne Robin, Hôpital St-Roch, Nice, 74, 51.  
Emma Haijmo, Hospice de Montceau-les-Mines ; 68, 44.  
Marguerite Julien, Maison de Charité, Montolieu ; 80, 45.  
Suzanne Pocreau, Hôpital de Saint-Cloud ; 70, 43.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME 106-107 (1941-1942) \*

### ACTES DU SAINT-SIEGE

12 janvier 1633. — La bulle <i>Salvatoris nostri</i> (traduction française) .....	39	40
12 janvier 1633. — L'original de la bulle <i>Salvatoris nostri</i> .....	31-	32
28 février 1941. — M. André Windels, nommé Préfet apostolique de <i>Bikoro</i> . [Cf. <i>Annales</i> , tome 105, p. 455].		
23 mars 1941. — Décret d'introduction de la cause de Marc Antoine Durando (+10 déc. 1880). <i>Texte latin et traduction française</i> .....	42-	48
30 juin 1941. Prorogation <i>ad quinquennium</i> de la faculté pour les Visiteurs de sous-déléguer les curés pour instituer dans les paroisses l'Association des Enfants de Marie.....		286
8 juillet 1941. — Congrégation de non-culte dans la cause de la Mère Seton .....		286
19 juillet 1941. — Mgr Louis-Gonzague Marelim, évêque de <i>Castas</i> (Brésil) .....		286
16 octobre 1941. — <i>Java</i> : Erection des Vicariats apostoliques de <i>Bandoung</i> , <i>Poerwokerto</i> , <i>Soerabata</i> .....		572
16 octobre 1941. — Erection du Vicariat apostolique de <i>Soerabata</i> .....		571
16 octobre 1941. — Extension du Vicariat : district de <i>Soerabata</i> , <i>Keridi</i> , <i>Rembang</i> , <i>Mautoen</i> .....		572
16 octobre 1941. — Mgr Michel Verhaëks, Vicaire apostolique de <i>Soerabata</i> , Evêque titulaire d' <i>Eleutheropolis</i> en Palestine. 571		572
20 juin 1942. — Lettre du cardinal Maglione au R. P. Edouard Robert ( <i>Texte et traduction</i> ) .....	300-	301
<i>Rescrits</i> : Anticipation et célébration de la fête de la Médaille miraculeuse. ....		320
Induigence plénière <i>in articulo mortis</i> aux crucifix des Filles de la Charité .....		320
9 février 1942. — Pouvoirs de la Sacrée Pénitencerie ( <i>ad triennium</i> ). Leur délégation (Cf. <i>Annales</i> 1940, p. 209) .....		573
6 mars 1942. — Devoir pascal lors d'une mission ( <i>ad quinquennium</i> ) .....		573

### SAINTE VINCENT DE PAUL

1598. — Le sous-diaconat et le diaconat de S. Vincent en l'église cathédrale de Tarbes (19 octobre et 19 déc. 1598) .....		43
14 mai 1610. — Vincent de Paul prend à bail l'abbaye de Saint-Léonard de Chaumes (contrat notarié) .....	260-	263
28 mai 1611. — Mgr Paul Hurault de l'Hôpital et messire Vincent de Paul : différend Abbaye Saint-Léonard (3 actes notariés) .....	262-	265
1610-1616. L'Abbaye de Saint-Léonard de Chaumes et Saint Vincent de Paul (14 mai 1610 29 octobre 1616) par F. Combautzler .....	249-	260
7 février 1624. — Procuration notariale de M. Vincent pour le prieuré de <i>Grosse Sauve</i> .....	269-	270
1624. — M. Vincent, prieur de <i>Grosse Sauve</i> , par F. Combautzler 265-		269
1628-1633. — Les démarches de St Vincent pour l'approbation de la Mission ; la bulle <i>Salvatoris nostri</i> .....	25-	41
1631. — Requête de S. Vincent à la Congrégation des Religieuses pour l'approbation de la Congrégation de la Mission [texte latin : <i>Annales</i> 1926, p. 140-144]. <i>Texte italien</i> .....	27-	30
1635-1639. — Lettre de S. Vincent de Paul à Louise de Marillac. 15 octobre 1644. — Lettre de S. Vincent à Antoine Portaf. 279-		273
1630-1632. — <i>Le Bon Laboureur</i> de Richard Dognon dédié à M. Vincent .....	274-	280
1646. — Charles Aubert dédié à M. Vincent son <i>Brief discours... Du respect et honneur des enfants envers leurs pères et mères</i> .....	273-	274
Deux livres dédiés à M. Vincent : Aubert et Dognon.....	273-	276

Lettres et documents vincentiens publiés dans les <i>Annales</i> depuis l'édition <i>Pierre Coste</i> . (Supplément à l'Index établi dans <i>Annales</i> de 1937) .....	568	570
Lectures de Saint Vincent : <i>L'Introduction à la vie dévote</i> . — Etude de spiritualité vincentienne par <i>M. André Dodin</i> . 23 <sup>e</sup> -29 septembre 1729. — Le bienheureux Vincent de Paul, Fêtes de Barcelone. Trois cantiques latins de <i>José Picanol</i> .....	560	562
19 juillet 1742. — Affiche-programme de la fête de Saint Vincent, à Paris (Saint-Lazare) .....	567	568
1770. — Litanies scripturaires de Saint Vincent de Paul....	562	567
3 décembre 1828. — Ordonnance royale : <i>Pouy</i> devient <i>Saint Vincent de Paul</i> (Landes). Origines de l'œuvre du <i>Berceau</i> . 48-13 mai 1942. — Décret du maréchal Pétain : A Paris, <i>hôpital-hospice Saint-Vincent-de-Paul</i> .....	340	341
Saint Vincent de Paul précurseur du <i>Secours National</i> , par <i>Georges Hourdin</i> .....	67	70
L'œuvre charitable de Saint Vincent et notre temps, par <i>M. Bisart</i> .....	341	342
<b>LOUISE DE MARILLAC</b>		
12 août 1591. — En 1941, trois-cent cinquantième anniversaire de la naissance de Louise de Marillac .....	74	79
4 février 1613. — Contrat de mariage de Antoine Le Gras et Louise de Marillac : titres et biens de famille .....	75	78
<b>BIENHEUREUX CLET</b>		
27 mars 1773. — Son ordination sacerdotale à Lyon .....		41
<b>MARC-ANTOINE DURANDO</b>		
23 mars 1941. — Décret d'introduction de la cause de béatification et canonisation de Marc-Antoine Durando ( <i>texte latin et traduction française</i> ) .....	42	48
<b>HISTOIRE DE LA CONGREGATION DE LA MISSION</b> <i>par M. Edouard Robert</i>		
Livre IV. De 1874 à 1918. Ch. XLIX. La province de Provence (suite).....	82	123
— La confrérie de la Charité dès 1630, d'après <i>Richard Dognon</i> 275-276 ; 279.....		231
— Denis Le Blanc, Official de Paris. Fulmination de la bulle <i>Salvatoris nostri</i> (1633-1634). [Texte et traduction : <i>Annales</i> 1919, p. 571-575] .....		40
— Eloges de la Congrégation de la Mission (en 1640) par <i>Mgr Jean-Pierre Camus</i> .....	61	63
— Jean Bonnet (1727). — Avis pour M. de la Gruère, supérieur de <i>Saint-Cyr</i> .....	80	82
19 janvier 1733. — Lettre du marquis de Torcy à M. Jean Bonnet .....	541	542
— <i>Les Evêques lazaristes de 1704 à nos jours</i> . .....	222	224
[Addendum : Amat Thaddée, év. de <i>Monterey</i> , 1811, 1832, 1854, 1878].		
— <i>La Maison-mère, évocations du passé : Les Bons-Enfants</i> . <i>Saint-Lazare, Rue de Sévres</i> .....	343	345
— Circulaire de N. T. H. Père M. Edouard Robert (20 déc. 1941) .....	2	23
— Circulaire de N. T. H. Père M. Edouard Robert (20 déc. 1942) .....	297	321

## EUROPE

### FRANCE

— La Maison-Mère en 1941 (Circulaire du P. Robert).....	11	13
— Les provinces de France en 1941 (Circulaire du P. Robert). <b>MAISON-MERE : PARIS</b> .	12	21
1 <sup>er</sup> janvier 1941. — <i>Le drôle de temps</i> .....		25

12 janvier. — La bulle <i>Salvatoris nostri</i> (12 janvier 1633). Circonstances de son obtention, ( <i>traduction française</i> ) .....	41
2-11 février — La retraite des Associés de la <i>Sainte-Agonie</i> ....	41
17 février. — Le bienheureux Clet à Lyon : son ordination sacerdotale (27 mars 1773) .....	41
24-25 février. — Adoration perpétuelle .....	42
15 mars. — La <i>Sainte Louise de Marillac</i> .....	42
23 mars. — Le décret d'introduction de la cause de Marc-Antoine Durando ( <i>texte latin et traduction française</i> ) .....	48
25 mars. — Sacre de Mgr Georges Debray, évêque de Meaux..	48
6-13 avril. — <i>Semaine sainte</i> ... de guerre .....	48
24 avril. — Le souvenir de la naissance de saint Vincent de Paul en 1531 .....	59
25 avril. — A Provins, mort de M. Crépinien Tison .....	59
27 avril. — Fête de la <i>Translation des reliques</i> de saint Vincent.	61
11 mai. — Les 70 ans de N. T. H. P. M. Edouard Robert.....	63
22 mai. — L' <i>Ascension</i> ... et le souvenir des prisonniers....	63
L' <i>Œuvre des Hosties</i> ... pour les prisonniers de guerre....	64
2 juin. — Elections à la Maison-Mère des Filles de la Charité.	70
3 juillet. — Le <i>Rayon sportif féminin</i> : sa journée annuelle..	70
19 juillet. — La <i>Saint-Vincent</i> . La mère Inchelein : inauguration d'une plaque à <i>Saint-Joseph</i> (Paris) .....	73
28 juillet. — A <i>Vaiparaiso</i> , mort de M. Etienne Standaert. 73-	74
3 août. — Ordination de frères Delmotte et Gadzinski.....	74
6 août. — Parution des <i>Annales</i> de 1940 .....	74
12 août. — 350 <sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Louise de Marillac .....	74 et
Le contrat de mariage Legras-Marillac du 4 février 1613. 75-	75
26 août 1941. — Service annuel des Sœurs défuntes (1940-1941).	79
30 août. — N. T. H. P. M. Edouard Robert : voyage en zone libre (30 août-10 octobre) .....	79
13 octobre. — La <i>Saint-Edouard</i> .....	79
20 octobre. — <i>Fontenay-le-Fleuri</i> : maison de campagne de <i>Saint-Cyr</i> .....	79-80; 83-
21 octobre. — Service funèbre pour la marquise de Solages, présidente des <i>Dames de la Charité</i> .....	85
21-22 octobre. — Réunions des curés et vicaires de Paris, chargés des œuvres de jeunesse et d'apostolat.....	85-
1 <sup>er</sup> novembre. — La <i>Toussaint</i> .....	86
4 novembre. — La <i>Saint-Charles</i> et le souvenir du T. H. P. Souvay .....	86
22 novembre. — M. Jean-Baptiste Lasserre, économe de la maison-mère .....	87
27 novembre. — La fête de la <i>Médaille miraculeuse</i> et sa neuvaîne .....	87
3 décembre. — La fête de la <i>Propagation de la Foi</i> : sermon de M. Trémorin .....	87
24-25 décembre. — Noël de guerre : messe de minuit anticipée.	87
1 <sup>er</sup> janvier 1942. — Vœux, vie... et travail .....	334-
6 janvier. — Mort de M. Paul Vigué .....	336
11 janvier. — Solennité missionnaire à <i>Notre-Dame</i> de Paris. 336-	337
20 janvier. — Centième anniversaire de la Conversion du Père de Ratisbonne .....	337
21 janvier. — Mort de M. Jean Farrang .....	337
23 janvier. — La conférence annuelle de la <i>Conversion de saint-Paul</i> .....	337
25 janvier. — Ordination sacerdotale de M. Marc Lampe.....	337
27 janvier. — La <i>Saint-Jean Chrysostome</i> et l' <i>Œuvre d'Orient</i> ...	337
2 février. — <i>Chandelier</i> ... et ténébres .....	337
12 février. — Troisième centenaire de l'arrivée des Sœurs à <i>Angers</i> .....	337-
24 février. — Dax : visite du P. Robert .....	338
25 février. — Mort du frère Pierre Sabatier .....	338
15 mars. — A <i>Périgueux</i> , mort de M. Théodore Bogaert .....	338
21 mars. — Saint Benoît 547) et Saint Vincent. Le sanctoral <i>solesmien</i> et Saint Vincent de Paul .....	338
31 mars 1942. — Mort de frère Charles Véron .....	339
4 avril. — Crise et extrême-onction de M. Alexandre Collette.	339

19 avril. — Le tricentenaire de la Compagnie de Saint-Sulpice .....	339	340
1 <sup>er</sup> mai. — Les 80 ans de l'Archiconfrérie de la Sainte-Agonie.....		340
13 mai. — A Paris, l'Hôpital-hospice saint-Vincent-de-Paul, 340.....		341
13 mai. — Thèse de M. Victor Brzoska .....		341
19 mai. — Mort du cardinal Baudrillart .....		341
5 juin. — Voyage et visites du P. Robert .....		341
19 juillet. — La Saint-Vincent : Cardinal Suhard, M. Balgand.....		341
26 juillet. — Octave de la Saint-Vincent : Conférence de M. Bizart .....	341-	342
28 juillet. — L'Alliance des maisons d'éducation chrétienne.....		342
6 août-12 septembre. — N. T. H. P. M. Robert dans le Midi.....		342
27 août. — Mort de M. Alexandre Colliette .....		342
3 septembre. — 150 <sup>e</sup> anniversaire des massacres de 1792 .....		342
7 septembre. — Cinquantaine de vocation de M. Théodore Kieffer .....		342
18-27 septembre. — Retraites annuelles de la maison et du Collège Stanislas .....		342
27 septembre. — La maison-mère : évocations du passé : Bons-Enfants, Saint-Lazare, rue de Sèvres .....	343-	345
2 octobre. — M. Pierre Payen, visiteur de la province de France.....		345
13 octobre. — Au 140, rue du Bac, installation de MM. Castelin et Crapez, direction des Sœurs .....		345
19-20 octobre. — Réunion de dirigeants d'œuvres diocésaines.....		346
22 octobre. — Mort de M. Simon Vidal .....		346
7 novembre. — La direction des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul .....		346
9 novembre. — Mort de M. Auguste-Marie Watiez .....		346
25 novembre. — Mgr Jean Calvet, pro-recteur de l'Institut Catholique de Paris : souvenirs vincentiens .....		346
9 décembre. — Centenaire de la vocation de M. Léon Forestier : Etat de la maison-mère en 1842 .....		347-
13 décembre 1942. — A Reims, ordination de quatorze prêtres prisonniers : M. Louis Meunier .....	349-	350
18 décembre. — Service funèbre pour le R. P. Ledochowski.....		350
19 décembre. — Troisième anniversaire de la mort du T. H. P. Souvay .....		350
25 décembre. — Quatrième Noël de guerre.....		350
27 décembre. — Incendie de la Crèche en notre chapelle.....		350
29 décembre. — A Rome, conférence de Mgr Arata : Trois siècles de vie romaine de la maison de la Mission .....	350-	352
29 décembre. — A Paris, réunion du Conseil provincial de France.....		352

**MAISONS**

Aix-en-Provence : Gilbert Genebrard, archevêque : son sacre à Paris (10 mai 1593) .....		253
Aix-en-Provence : Paul Hurault de l'Hôpital, Archevêque (1599-1624), vie et activités .....	252-	257
Aix-en-Provence : Guy Hurault de l'Hôpital, coadjuteur, puis archevêque (1617-1625) .....		257-
Amiens : Sainte-Anne (La maison en 1941) .....		14
Angers : Le troisième centenaire de l'arrivée des Filles de la Charité .....	337-	338
Angers : Les sœurs de l'Hôpital Saint-Jean en 1794 : notes biographiques .....	379-	380
Angers : La déportation des sœurs à Lorient (juin 1794-avril 1795), sœur Marie Cornillier (1727-1794) par M. Paul Tonnelier.....	374-	393
Berceau de Saint-Vincent-de-Paul : L'Ordonnance royale du 3 décembre 1828. Débuts de l'Œuvre du Berceau .....	48-	50
Berceau de Saint-Vincent-de-Paul : Le dossier Ducros (+1853) et l'Œuvre du Berceau .....		54
Berceau de Saint Vincent de Paul : M. Stéphane Serpette : silhouette morale .....	400-	401
Berceau de Saint Vincent de Paul : M. Etienne Degland : portrait d'âme .....	443-	444
Berceau de Saint Vincent de Paul : Le frère Joachim Nunes (1867-1896) par M. Sébastien Mendès .....	393-	395
Berceau de Saint Vincent de Paul : M. Bouchet Jean-Marie .....		444

<b>Berceau de Saint Vincent de Paul</b> : M. Joseph Praneuf (1869-1941) par M. Jean-Baptiste Lasserre .....	395-445
<b>Berceau de Saint Vincent de Paul</b> : Quelques nouvelles de 1942 (Circulaire du T. H. P. Robert) .....	309
<b>Blandy-les-Tours</b> : Les fonctions curiales de M. Jean Parrang (1940-1941) .....	149
<b>Bordeaux</b> : Les pouvoirs conférés par l'archevêque Henri d'Escoubleau de Sourdis à MM. Jean de la Salle et Joseph Brunet (21 octobre 1634) .....	48
<b>Bordeaux</b> : La mission de MM. Jean de la Salle et Joseph Brunet, vue et suivie par Jean de Gaufréieu (1634).....	41
<b>Bordeaux</b> : M. Eugène Campan, supérieur et le frère Barrère.....	211
<b>Bordeaux</b> : Sœur Irma-Claire Piteux et sœur Victoire, par M. Maurice Collard .....	355
<b>Buglose</b> : L'octave de la Notre-Dame du 8 septembre et M. Joseph Praneuf .....	418
<b>Château-L'Evêque</b> : Le séjour de M. Jean Parrang (1932-1934) .....	146
<b>Cuvry</b> : L'économat de M. Jean Parrang (1934-1938), 146-147 ; 303-304 .....	304
<b>Dax</b> : Le sacre de Mgr Jean-Jacques du Sault (11 juillet 1599) en l'abbaye de Saint-Victor, à Paris .....	253
<b>Dax</b> : Lettre du sous-préfet F. de Pignol (25 octobre 1828) .....	58
<b>Dax</b> : M. Ernest Sarloutte : pièce de vers sur Saint-François-Xavier .....	410
<b>Dax</b> : M. Etienne Canitrot : cantilène à Notre-Dame de Buglose.....	410
<b>Dax</b> : frère Jean-Pierre Farget, coadjuteur (1858-1942) .....	449
<b>Dax</b> : La maison en 1942, nouvelles (circulaire du P. Robert), .....	308
<b>Dax</b> : Le sacre de Mgr Louis-Marie Cazaux, évêque de Luçon (8 décembre 1941) .....	167-170
<b>Dax</b> : 47 ans de dévouement à Notre-Dame du Pouy : Paul Lassalle, jardinier .....	170
<b>Dax</b> : Mgr Paul Lahargou, supérieur du collège .....	174
<b>Erreux</b> : Le Grand Séminaire réfugié à Paris (1941-1942), 307 ; 308 ; Foutenay-le-Fleuri : Les Missionnaires : maison de campagne de Saint-Cyr (1712) .....	346
<b>La Roche-sur-Yon</b> : M. Joseph Praneuf et le quart de ton. .....	85
<b>La Teppe</b> : La maison en 1941 (circulaire du P. Robert) .....	585
<b>Langres</b> : Décret de Mgr Sébastien Zamet, évêque, unissant le prieuré de Grosse-Sauve à l'Oratoire (22 juin 1623) .....	19
<b>Langres</b> : Acte de fondation d'une maison de la Mission, par Mgr Simiane de Gordes (1 <sup>er</sup> août 1672) .....	266
<b>Langres</b> : Approbation par le Parlement de Paris de la maison de la Mission (arch. nat. S 6706) (29 août 1672) .....	270
<b>Lille</b> : Le séminaire académique en 1941 et 1942 (circulaires du P. Robert) .....	371
<b>Lille</b> : M. Auguste-Marie Wattiez (1860-1942). Esquisse biographique, par M. Henri Desmet .....	371
<b>Limoux</b> : Notre-Dame de Marceille, le frère Charles Barrère (1872-1875) .....	316
<b>Lorient</b> : Arrivée et séjour des Sœurs de l'Hôpital Saint-Jean d'Angers (1794-1795) .....	494
<b>Loos</b> : Ecole apostolique en 1942 (Circulaire du P. Robert).....	199
<b>Loos</b> : La maison des Missions en 1942 (Circulaire du P. Robert).....	390 ; 390-393
<b>Lyon</b> : Ordination sacerdotale du bienheureux Clet (Séminaire Saint-Charles, 27 mars 1773) .....	315
<b>Lyon</b> : La maison de Missions en 1941 et 1942 (Circulaire du P. Robert) .....	315
<b>Marseille</b> : Sœur Agnès Bordes (1871-1941) au Prado, par J. Darriot .....	41
<b>Meaux</b> : Le Grand Séminaire de 1887 à 1902 : équipe de Directeurs .....	19-20 ; 312
<b>Mont-de-Marsan</b> : Le Conseil général des Landes, Session de 1827 et 1828 : éloges de Vincent de Paul, l'illustre landais.....	169
<b>Mont-de-Marsan</b> : Lettre du Préfet des Landes, baron de Caunant (10 novembre 1828) .....	475-476
<b>Montauban</b> : Grand Séminaire et apostolat marital .....	54
<b>Montlieu</b> : Mort de M. Raphaël Poupard .....	52
	313
	314

<b>Montpellier</b> : Grand Séminaire : M. Mailhé, Visiteur de Provence	16-17	313
<b>Montpellier</b> : Le Petit Séminaire avant 1903	399	400
<b>Nice</b> : Le Grand Séminaire de 1874 à 1878	88	94
<b>Nice</b> : Le Petit Séminaire de 1874 à 1878 (M. Courrège)	94	117
<b>Orthez</b> : Sœur Alexandrine Maynard (1857-1922), par Francis Jammes	163	166
<b>Paris</b> : Abbaye de Saint-Victor : sacre de Mgr Paul Hurault de l'Hôpital (16 mai 1599)	253	254
<b>Paris</b> : Mort et obsèques de Mgr Guy Hurault de l'Hôpital (3 déc. 1635)	257	259
<b>Paris</b> : 24 décembre 1718 : Contrat de fondation de trois Filles de la Charité pour Sablé	550	554
<b>Paris</b> : 18 juin 1733, contrat de fondation d'une quatrième sœur à Sablé	554	557
<b>Paris</b> : 22 juillet 1733, ratification par sœur Nicard, assistante, du contrat du 18 juin 1733 pour Sablé	557	559
<b>Paris</b> : La fête de Saint-Vincent du 19 juillet 1742. Affiche-programme	567	568
<b>Paris</b> : 15 août 1824. Pose de la première pierre de l'Eglise Saint-Vincent-de-Paul	54	54
<b>Paris</b> : Rapport du Vicomte de Martignac et l'Ordonnance royale du 3 décembre 1828 : Pouy devient Saint-Vincent-de-Paul	53	53
<b>Paris</b> : Etat descriptif de la maison-mère en 1842, par M. Léon Forestier	347	349
<b>Paris</b> : La maison-mère en 1942 (Circulaire du P. Robert), 301-308	301-308	308
<b>Paris</b> : MM. Castelin et Crapez : direction des Filles de la Charité	308	345
<b>Paris</b> : Notes biographiques sur M. Jean Parrang (1809-1942), par MM. Diebold et Dodin	123	161
<b>Paris</b> : Chez les Filles de la Charité, 140, rue du Bac, L'Œuvre des hosties en faveur des prisonniers de guerre, par François de la Plagne	64	67
<b>Paris</b> : Hôpital Saint-Joseph. Inauguration de la plaque-souvenir de Mère Inchelein (19 juillet 1942) : discours de Mgr Gourbe et de M. Serge Huard	70	73
<b>Périgueux</b> : La maison en 1941 et 1942 (Circulaires du P. Robert), 15 ; 312	312	313
<b>Périgueux</b> : 17 mars 1942 : éloge funèbre de M. Bogaert, par Mgr Louis, évêque de Périgueux	174	177
<b>Périgueux</b> : M. Théodore Bogaert (1877-1942), Visiteur d'Aquitaine, par M. Félix Contassot	356	374
<b>Pouy</b> : 24 octobre 1828, délibération du Conseil municipal et correspondance afférente	50	53
<b>Pouy</b> : 3 décembre 1828, Ordonnance royale de Charles X : Pouy devient Saint Vincent de Paul	53	53
<b>Prime-Combe</b> : Origines et débuts de la maison, en 1875, par M. Robert	117	123
<b>Prime-Combe</b> : La maison en 1941 et 1942 (Circulaires du P. Robert), 17-18 ; 311	311	312
<b>Provins</b> : Mort et inhumation de M. Crépiniën Tison	50	60
<b>Reims</b> : Ordination sacerdotale de M. Louis Meunier (13 déc. 1862)	310 ; 349	350
<b>Riom</b> : Notice biographique de sœur Pauline Casati	130	130
<b>Sablé</b> : L'hôpital et les Filles de la Charité (1719-1789), par M. A. Bélin	534	547
<b>Sablé</b> : Procuration pour passer contrat avec les Filles de la Charité (4 déc. 1718) et ratification du contrat de fondation (3 février 1719)	548	550
<b>Sagny</b> : M. Marcel Déroît (1883-1937)	402 ; 436	437
<b>Saint-André-de-Lidon</b> : Sœur Marie Cornillier et sa parenté	375	376
<b>Saint-Cyr</b> : La maison de campagne des missionnaires à Fontenay-le-Fleuri (1712)	79-80 et 83	85
<b>Saint-Cyr</b> : Avis de M. Jean Bonnet pour M. de la Gruère (1727)	80	83
<b>Saint-Léonard-de-Chaumes</b> : Les origines de l'abbaye : texte inédit de Dom Edmond Mariène	250	252

<i>Saint-Léonard-de-Chaumes</i> : L'abbaye de Saint Léonard de Chaumes et Saint Vincent de Paul (1610-1616), par M. F. Combautier .....	249	260
<i>Saint-Pons</i> : M. Joseph Praneuf et la vie au Petit Séminaire. 308	308	269
<i>Servaux</i> : Ferme, domaine de la maison de Valjeury.....	226	227
<i>Solesmes</i> : Le sanctoral solesmien et Saint Vincent de Paul, par Dom Paul Ringeval .....	338	339
<i>Tarbes</i> : Inscriptions commémoratives du sous-diaconat et diaconat de Saint Vincent de Paul en la Cathédrale de Tarbes (19 octobre et 19 décembre 1538) .....		
<i>Toulouse</i> : Jacques Périnault, oratorien, curé de Notre-Dame de la Dalbade (1659-1662) .....		267
<i>Toulouse</i> : La maison en 1941 (Circulaire du P. Robert)....	15-	16
<i>Toursainte</i> : La maison en 1941 (Circulaire du P. Robert) .....		18
<i>Valjeury</i> : Les Lazaristes à Valjeury, de 1687 à 1793, par M. J. M. Planchet, Ch. IV. — Les deux derniers supérieurs : MM. Palerne et Joubert .....	219-	223
Ch. V. — La Révolution, la curée .....	223-	228
Ch. VI. — Les missionnaires confesseurs de la foi .....	228-	238
<i>Valjeury</i> : La maison en 1941 (Circulaire du P. Robert) .....		20
<i>Verdun</i> : M. Pierre Payen, Visiteur de la province de France. 308-309 ; .....		345
<i>Vichy</i> : Les sœurs de l'Hôpital en 1793-1794 .....	578-	578
<i>Vichy</i> : La maison en 1941 et 1942. La Nonciature ....	90 ; 314 ;	341
<i>Villebon</i> : La maison de campagne : travail des champs..	308-	310

## ALLEMAGNE

<i>La maison de Cologne</i> .....		316
-----------------------------------	--	-----

## BELGIQUE

<i>Charleroi</i> : Séjour du frère Charles Barrière .....		310
Visite du T. H. P. Robert à Liège, Bruzelles, Louvain, Visé. 316		317

## BULGARIE

<i>Cavalla</i> : M. Lordon et l'école .....		317
---	--	-----

## DANEMARK

<i>Elseneur</i> : La maison des Filles de la Charité, leur aumônier, M. Wattiez (1902-1927) .....	476-	478
---	------	-----

## EIRE

<i>Blackrock</i> : M. James O'Doherty, Visiteur .....	319-	320
---	------	-----

## ESPAGNE

<i>Barcelone</i> : Les fêtes de la béatification de Vincent de Paul (27-29 septembre 1929) ; trois cantiques latins de José Picanyol. 560-		562
<i>Barcelone</i> : Reconstitution et travail en 1942 (Circulaire du P. Robert) .....		318
<i>Madrid</i> : Lettres postulatrices pour la béatification de Vincent de Paul : archevêques de Tolède et Valence (1706-1707).....		560
<i>Madrid</i> : Jacques Périnault, oratorien, curé de Saint-Louis-des-Français (1640-1647) .....		267
<i>Madrid</i> : Le frère Charles Barrière à Saint-Louis-des-Français (1875-1879) .....		201
<i>Madrid</i> : Nouvelles de la province en 1942 (Circulaire du P. Robert) .....		317-
<i>Sorta</i> : Course de taureaux... enfantine et M. Joseph Praneuf.		437

## HONGRIE

<i>Les travaux des missionnaires à Csepel, Vagyvarad, Kolozsvár.</i>		319
--	--	-----

## ITALIE

<i>Marigliano</i> : La maison des Filles de la Charité .....	324-	325
<i>Naples</i> : Erection d'une église à Saint Vincent de Paul (1824) .....		54
<i>Naples</i> : <i>Vergini, Chiata et San Nicola da Tolentino</i> : visites et bombardements .....	323-	325
<i>Rome</i> : Le cardinal Guido Bentivoglio et l'approbation de la Congrégation de la Mission (30 avril 1632) .....	30-	31
<i>Rome</i> : La bulle <i>Salvatoris nostri</i> : son obtention, et traduction française .....	25-	41
<i>Rome</i> : Trois siècles de vie romaine de la maison de la Mission (1642-1942). Conférence par Mgr <i>Antonin Arata</i> .....	351-	352
<i>Rome</i> : Adieux au 34 de la <i>via della Croce</i> (1895), par <i>M. Sarda</i> .....	131-	134
<i>Rome</i> : La maison internationale en 1897-1900 .....	131 ; 134-	135
<i>Rome</i> : Le jubilé épiscopal (mai 1942) du pape Pie XII, 22 ; 229-301 ; .....		322
<i>Rome</i> : Le collège léonien : logis et travaux en 1942 (missions et convict) .....	320-	322
<i>Rome</i> : <i>Saint-Sylvestre</i> : église et publications .....		322
<i>Stienne</i> : Visite en 1942 aux maisons des sœurs et confrères .....		323
<i>Turin</i> : Décret d'introduction de la cause de Marc-Antoine Durando .....	42-	48
<i>Turin</i> : Louise Borgiotti, co-fondatrice des <i>Sœurs Nazaréennes</i> (1802-1873) .....		47
<i>Turin</i> : La province et les maisons en 1942 .....	323-	326

## PAYS-BAS

Nouvelles de la province en 1941 et 1942 (maisons et personnel) .....	21 ; 318-	319
---	-----------	-----

## PORTUGAL

Travaux et apostolats (1942) : nouvelles .....		326
<i>Felgueiras</i> : Le frère Jean Mesquita (1870-1940), par <i>M. Sébastien Mendes</i> .....	177-	130
<i>Nantes</i> : <i>M. Alvaro Antonio</i> (1883-1941) .....	494-	500

## SLOVAQUIE

Sœurs et missionnaires (1942) .....		327
-------------------------------------	--	-----

## TURQUIE

<i>Constantinople</i> : Juin 1831. la réouverture du <i>Collège Saint-Benoît</i> .....	530-	534
<i>Istamboul</i> : en 1942. Collège et occupations .....		327

## · YOUGOSLAVIE

Démembrements et travaux .....	326-	327
--------------------------------	------	-----

## ASIE

### CHINE

Les missions. Décès de missionnaires en 1942 .....	327-	328
<i>Hangchow</i> : Restauration de la cathédrale (1910) par le frère <i>Barrière</i> .....	208-	209
<i>Kiashing</i> : (1902-1914). Le frère Charles Barrière, architecte de la maison. ....	206-	208
<i>Paotingfu</i> : Le frère André Denis (1858-1927), par <i>M. J. M. Planchet</i> .....	194-	196
<i>Shanghai</i> : Le frère Charles Barrière (1854-1927), par <i>M. J. M. Planchet</i> .....	197-	219

## INDOCHINE

Sœur Durand, Visitatrice, et hôpitaux ..... 328

## IRAN

M. Auguste Poiron, Visiteur, et supérieur de la Mission ..... 328

## LIBAN

Beyrouth : Mort de M. Agnius Maurice ..... 328

## PALESTINE

Jérusalem : M. Ernest Schmitz à l'Hospice Saint-Paul ..... 468- 469

## TURQUIE

*Aidin* : En 1899, installation des Sœurs ..... 189  
*Bournabat* : Depuis 1852, travaux de la maison des Sœurs. 188- 194  
*Izmir* [Smyrne] : Le centenaire de l'arrivée des Sœurs (4 décembre 1839). L'œuvre des cent ans. Discours par M. Jules Lévêque (21 avril 1940) ..... 184- 194  
*Izmir* : Sœur Elisabeth Soppi (1878-1940), par M. Joseph Euzet. 181- 183  
*Izmir* : La maison de la Providence depuis 1840 ..... 187- 194  
*Panaghia-Capouli* : Le problème de la maison de la Vierge (Lettre Parrang, 13 mars 1941) ..... 140- 141  
*Smyrne* : M. Parrang au Collège de Smyrne (1904-1913)..... 137- 143

## AFRIQUE

### ALGÉRIE

*Alger* : Le centenaire de l'arrivée des Filles de la Charité et du retour des Lazaristes (1842-22 décembre 1942) ..... 508- 503  
*Alger* : La cure de *Noire-Dame des Victoires* (1842-1943)..... 512- 517  
*Alger* : La cure Sainte-Marie de *Mustapha supérieur* (1844-1871) 517- 521  
*Alger* : M. Angiuli Joseph : souvenirs missionnaires par M. Maurice Collard ..... 445- 449  
*Algérie* : Les Filles de la Charité en Algérie-Tunisie (1842-1942). Vue d'ensemble par M. Pierre Vergès..... 508- 508  
*Algérie* : Les Lazaristes en Algérie (1668-1827 ; 1842-1942). Aperçu d'ensemble, par M. Pierre Vergès ..... 508- 511  
*Algérie* : En 1942, état actuel et maisons des Filles de la Charité. 507- 508  
*Algérie* : Les cures confiées aux Lazaristes, par M. Pierre Vergès. 511- 530  
*Algérie* : Centenaire des œuvres (1942) et... la guerre ..... 328- 328  
*Aumale* : La cure et les Lazaristes (1868-1871) ..... 530- 530  
*Biskra* : La cure : Lazaristes et Filles de la Charité..... 528- 529  
*Djelja* : Annexe de la cure de *Laghouat* ..... 527- 527  
*Kouba* : La cure *Saint-Vincent-de-Paul* (1848-1904) ..... 521- 525  
*Laghouat* : La paroisse et les Lazaristes (1858-1866) ..... 526- 528

### MADAGASCAR

Missionnaires : épreuves et travaux (Circulaire P. Robert).. 328- 329

### MADÈRE

*Funchal* : M. Ernest Schmitz (1845-1922), l'homme, l'homme de science, l'homme de Dieu ..... 458- 468

## MOZAMBIQUE

<i>Magudé</i> : Nouvelles et débuts de la Mission portugaise (1941-1942) .....	21 ; 506	508
--	----------	-----

## AMÉRIQUE

### ARGENTINE

Mort de M. Jules Bauden, Visiteur .....		289
---	--	-----

### BOLIVIE

<i>Sucre</i> : Le séminaire en 1941-1942 .....		329
--	--	-----

### BRÉSIL

<i>Rio-de-Janeiro</i> : Mort de M. Eugène Pasquier, Visiteur.. 21 ;		329
---	--	-----

### CHILI

Mort de M. Etienne Standaert, Visiteur .....	21 ; 73	74
Mort de M. Antoine Ortiz .....		230

### COLOMBIE

<i>Bogota</i> : M. Gaston Balangué (1881-1941) .....	401	402
Travaux des Sœurs en 1942 (Circulaire du P. Robert) .....		330

### ÉTATS-UNIS

<i>Germantown</i> : Le visitatorat de M. Guillaume Slattery .....		330
---	--	-----

### MEXIQUE

La mort de M. de las Heras, Visiteur .....		330
--	--	-----

### OCÉANIE

<i>Java</i> : Soerabaya, — Mgr Michel Verhoeks, vicaire apostolique.	330 ; 571-	572
--	------------	-----

## NÉCROLOGE

<i>Missionnaires</i> .....	23-24 ; 286 ; 329-	333
<i>Sœurs</i> .....	287-296 ; 586-	594

## NOTICES BIOGRAPHIQUES

<i>Missionnaires</i> :		
Agnius Maurice (1870-1942) .....		328
Alauzet Marin-Jean (1825-1900) .....	519-520 ; 524-525 ;	530
Alvaro Antoine (1883-1941) .....		494
Alverne Alexis (1828-1906) .....		526
Angiuli Joseph (1884-1941) .....		445
Aymeri Ange-Michel (1820-1830) .....		202
Baduel Pierre (1815-1890) .....		88
Baeteman Joseph (1880-1938) .....		286
Balangué Gaston-Jean (1881-1941) .....	401-	402
Bauden Jules-Emile (1874-1942) .....		329
Bettembourg Nicolas (1850-1926) .....		203
Bignon Louis (1837-1907) .....		97
Bogaert Théodore (1877-1942) .....	174-177 ; 310-311 ; 336, 356-	374
Bonner Pierre (1830-1910) .....	526-528 ;	530

Bonnieu Jean-Baptiste (1800-1874)	530	531
Bouchet Jean-Marie (1871-1938)		444
Brachet Joseph (1852-1890)	106 ; 108 ;	116
Bricet Théodore (1775-1855)		185- 186
Brunet Joseph (1597-1649)		40 43
Capy Jean-Marie (1846-1912)	100 ; 106 ;	116
Cartel François (1835-1921)		520- 521
Claverie de Paul Etienne (1831-1883)		88
Colliette Alexandre (1873-1942)	304-307 ; 337 ; 339 ; 342 ;	345
Courrège Louis-Joseph (1841-1919)		97 117
Daviers Pierre-Julien (1767-1846)		185
Degland Etienne (1865-1938)		443- 444
De la Gruère Pierre-Ignace (1682-1780)		80- 83
De las Heras Jacques (1874-1941)		330
Delaporte Eugène (1849-1922)	100 ; 106 ;	116
Detroit Marcel (1883-1937)	402 ; 436-	437
Dorme Arcade-Léon (1849-1917)		116
Dumond Gaspard (1831-1906)		526- 528
Durando Marc-Antoine (1801-1880)		42- 48
Frasse Jacques (1866-1941)		16
Frayssinet Pierre (1823-1881)		529
Fritsch François (1840-1909)		525
Gadrat Guillaume (1820-1895)	89-94 ; 105-106 ; 112-113 ; 115-116 ; 121-	122
Gaillard Pierre (1814-1876)		89 ; 96- 97
Girard Jean-Baptiste (1823-1914)		521- 525
Girard Joseph (1793-1879)	508 ; 512-517 ; 521-522 ;	526
Gleizes Raymond (1847-1932)		92-94 ; 109
Guinand Louis (1733-1794)		233- 237
Hiard Jean-Marie (1849-1917)		106
Imbert Victor-Antoine (1727-1794)		231- 232
Joubert André-Joseph (1718-1797)	220 ; 228-	231
Koppy Louis (1834-1902)		115
Lacour Jean-Baptiste (1828-1883)		510
Laderrière Antoine-François (1804-1884)		531
Lavaissière Jacques-Louis (1829-1871)		520
Legrand Pierre (1884-1942)		237
Meugniot Philippe (1844-1926)		204- 205
Nicolle Antoine-Hippolyte (1817-1850)		222
Ortiz Antoine (1884-1942)		330
Palerne Marc-Antoine (1727-1736)		219- 220
Parrang Jean (1869-1942)	123-161 ; 303-304 ;	337
Pémarin Jules-Jean-Baptiste (1827-1892)		96- 97
Pétrone Rocco (1868-1942)		321
Planson Louis (1854-1927)		209
Poupart Raphaël (1877-1942)		313- 314
Praneuf Joseph (1869-1941)	305-445	585-586
Reynaud Paul (1854-1926)		212- 213
Ripon Alphonse (1834-1875?)		106
Riscossa François (1812-1884)		42
Rouchy Louis (1845-1928)	100 ; 106 ; 109 ; 115 ;	117
Roure Jean-Laurent (1747-1821)		223
Sackebant François-Xavier (1859-1941)		15
Sageder Frédéric (1870-1942)		327
Schlick Marie-Dominique (1816-1865)		517- 519
Schmitz Ernest (1845-1922)		458- 460
Serpette Stéphane (1848-1911)		400- 401
Simard Henri (1850-1897)		92- 94
Standaert Etienne (1875-1941)		73- 74
Tardieu ( + 1832)		531
Tison Crépinien (1871-1941)		50- 60
Tourné Jean-Baptiste (1829-1882)		119- 123
Uhls Hermann-Joseph (1822-1879)		106
Vasseur Pierre-Eloi (1807-1869)		522- 525
Verdini Humbert (1834-1942)		327
Verne Louis (1732-1794)		226- 230
Vidal Simon (1909-1942)		307 ; 346
Wattiez Auguste-Marie (1860-1942)	315-316 ; 346 ; 470-	494

*Frères coadjuteurs :*

Barrière Charles (1854-1927) .....	197-	219
Denis André (1858-1927) .....	194-	196
Farget Jean-Pierre (1858-1942) .....	449-	457
Martin Jean-Antoine (1766-1794) .....	237-	238
Mesquita Jean (1870-1940) .....	177-	180
Pierron Antoine (1757-1834) .....	222-223 ;	228
Sabatier Pierre (1861-1942) .....	304 ;	338
Véron Charles (1860-1942) .....	307 ;	339

*Sœurs :*

Baudot Sulpice (1733-1815) .....	545	529
de Bernis [de Pierre de Bernis] Marthe (1854-1908).....	354	354
Bertin Jeanne-Victorine (1833-1914) .....	578-	579
Besnard Madeleine (1752-1820) .....	162-	163
Bordes Agnès (1871-1941) .....	578-	579
Calmet Françoise (1769-1829) .....	126-128 ;	130
Casati Pauline (1838-1923) .....	374-	393
Cornillier Marie (1727-1794) .....	547	547
Coste Marie (1790-1860) .....	543-	545
Delon Marie (1702-1780) .....	191-	192
Dumetz Victoire (1820-1904) .....	353-	354
Etcheverry Sabine-Félicie (1842-1927) .....	199-	193
Fiévet Marie-Joséphine (1850-1937) .....	545	545
Flavard Elisabeth (1731-1809) .....	547	547
Gambet Cécile (1759-1827) .....	190-	191
Gignoux Anne-Antoinette (1809-1876) .....	545	545
Godard Catherine (1711-1780) .....	537-	538
Hébert Marguerite (1700-1774) .....	70-	73
Inchelin Mathilde (1861-1940) .....	537-	543
Lefebvre Jeanne-Anne (1689-1749) .....	193	193
de Mandat-Grancey Marie (1837-1915) .....	163-	166
Maynard Marie-Alexandrine (1857-1922) .....	538	538
Neveu Gilberte (1690-1733) .....	546	546
Payen Angélique (1754-1794?) .....	546	546
Pernet Reine (1769-1853) .....	352-	356
Piteux Irma-Claire (1859-1942) .....	120-	122
Pitra Jeanne-Marie (1837-1886) .....	537 ;	549
Robart Marie (1666-1742) .....	548	548
Simon Louise (1817-1900) .....	181-	183
Soppi Elisabeth (1878-1940) .....	578-	579
Wallet Françoise (1713-1802) .....		

BIBLIOGRAPHIE

Almérés (René) : <i>Edition des Méditations de Busée</i> (1644 ; 1647).....	241
Aubert (Charles) : <i>Brief discours... Du respect et honneur des enfants envers leurs pères et mères</i> (1646) .....	274
Baeteman (Joseph) : <i>Il beato Giustino di Jacobis...</i> (1940).....	573
Brenet (Michel) : <i>Dictionnaire pratique et historique de la musique</i> .....	83
Brzoska (Victor) : <i>La notion philosophique du travail, à propos des théories socialistes modernes</i> (Paris, 1942) .....	241
Calvet (Jean) : <i>Saint Vincent de Paul</i> (1912) .....	246
Calvet (Jean) : <i>Histoire de la littérature française</i> .....	246
Camus (Mgr Jean-Pierre) : <i>Les devoirs d'un bon paroissien</i> (1641).....	61
Camus (Mgr Jean-Pierre) : <i>Le noviciat clérical</i> (1643) .....	62
Camus (Mgr Jean-Pierre) : <i>Les missions ecclésiastiques</i> (1643).....	63
Cantinat (Jean) : <i>L'époque de la parousie d'après le Nouveau Testament</i> (Lille, 1941) .....	21
Castagnola (Luigi) : <i>Missionario martire</i> [le B. Perboyre] (Rome, 1940) .....	573
Chatelet (Aristide) : <i>Jean-Gabriel Perboyre de la Congrégation de la Mission</i> (Lazaristes) <i>martyr</i> .....	580
Collard (Maurice) : <i>Cœur d'apôtre</i> [Joseph Baeteman] .....	285

Combaluzier (Fernand) : <i>Essai bibliographique de M. Jean Parang (1898-1940)</i> .....	151	158
Dodin (André) : <i>L'évolution mystique de S. François de Sales : les commentaires du Cantique (1941)</i> .....		253
Dognon (Richard) : <i>Le bon laboureur (1639)</i> .....	274-281	285-286
Doisy (Henri) : <i>La paroisse et l'église S. Vincent de Paul à Paris (1942, 744 p.)</i> .....		151
Dufourcq (A.) : <i>L'avent de christianisme : S. Vincent de Paul, Pascal, la Révocation de l'Edit de Nantes (1936)</i> .....		243
Du Pérou : <i>Mémoires sur Saint-Cyr (Paris, 1846)</i> .....		80
Durando (Marc-Antoine) : <i>Vie de Louise Borgiotti (1877)</i> .....		42
Escola (Marguerite) : <i>Misères et charité au Grand Siècle (1941, 580-585)</i> .....		585
Fagniez (Gustave) : <i>La femme et la société française dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (1929)</i> .....		276
Flament (René) : <i>Cantonal (1902, Montpellier)</i> .....		409
Gobillon (Nicolas) : <i>Vie de Mademoiselle Le Gras (1676)</i> .....	74	75
Jean (Charles-François) : <i>Archives de Mari (Lettres 1-141)</i> ..	579	580
Lalanne (Théobald) : <i>Le deuxième... le troisième voyage de Théophraste à Lilliput (1942)</i> .....		573
Larroque (François) : <i>Le Vicaire de Vichy pendant la Révolution : Alexandre Montet, martyr de la Terreur [1759-1794]</i> ..	573	579
Lucatello (Henri) : <i>I padre dei poveri [S. Vincent de Paul] (Milan, 1943)</i> .....	573	576
Martinengo F. : <i>Marc-Antoine Durando (Turin, 1888)</i> .....		42
Pémartin (Jean-Baptiste) : <i>Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne (1880)</i> .....		49
Planchet (Jean-Marie) : <i>Nouvelle vie des Saints (Paris, 1942)</i> ..		285
Praneuf (Joseph) : <i>Echos du Berceau de Saint Vincent de Paul</i> ..		409
Renaudin (Paul) : <i>Résurrection de la France (1589-1640)</i> .....		265
Roffat (Claude) : <i>Maîtres et modèles d'action catholique... (Paris, 1942)</i> .....		577
Sarda (Alexandre) : <i>L'Evangile, Analyses, Chronologie, Un peu de lumière sur la question synoptique</i> .....	572	573
Thérive (André) : <i>Saint Vincent de Paul (Paris, 1941)</i> .....	284	286
Vaumas (Guillaume) : <i>L'éveil missionnaire de la France : d'Henri IV à la fondation du Séminaire des Missions étrangères (Lyon, 1942)</i> .....		577
Vaumas (Guillaume) : <i>Lettres et documents du P. Joseph concernant les missions étrangères (1618-1638) (Lyon, 1942)</i> .....		577
M. Edouard Robert, vicaire général .....		128
La mère Inchein .....		128
Dax : Ordination du 1 <sup>er</sup> juin 1902 .....		129

## Annales de la Mission Volumes 1 - 126 - Link Page

[Previous](#)      [Annales Volume 105](#)

[Next](#)            [Annales Volume 108](#)

[Return to Electronic Index Page](#)